



HAL
open science

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres : rôles, interactions et représentations

François Drémeaux

► **To cite this version:**

François Drémeaux. Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres : rôles, interactions et représentations. Histoire. Université d'Angers, 2016. Français. NNT : 2016ANGE0034 . tel-01528802

HAL Id: tel-01528802

<https://theses.hal.science/tel-01528802v1>

Submitted on 29 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Doctorat

François DRÉMEAUX

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : Sociétés, Cultures, Échanges

Discipline : *Histoire*

Spécialité : *Histoire contemporaine*

Unité de recherche : CERHIO – UMR 6258

Soutenue le jeudi 8 décembre 2016

Thèse n°79403

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Rôles, interactions et représentations

Volume 1

JURY

Rapporteurs :	Jean-Pierre CABESTAN , Professeur, Hong Kong Baptist University Christine CORNET , Professeure, Sciences Po Lyon
Examineurs :	Philippe CHASSAIGNE , Professeur, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 Xavier PAULÈS , Maître de conférences, EHESS
Invité :	Christian RAMAGE , ministère des Affaires étrangères et du développement international
Directeur de Thèse :	Yves DENÉCHÈRE , Professeur, Université d'Angers

Thèse de doctorat

François DRÉMEAUX

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : Sociétés, Cultures, Échanges

Discipline : *Histoire*

Spécialité : *Histoire contemporaine*

Unité de recherche : CERHIO – UMR 6258

Soutenue le jeudi 8 décembre 2016

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Rôles, interactions et représentations

Volume 1

JURY

Rapporteurs : **Jean-Pierre CABESTAN**, Professeur, Hong Kong Baptist University
Christine CORNET, Professeure, Sciences Po Lyon

Examineurs : **Philippe CHASSAIGNE**, Professeur, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3
Xavier PAULÈS, Maître de conférences, EHESS

Invité : **Christian RAMAGE**, ministère des Affaires étrangères et du développement international

Directeur de Thèse : **Yves DENÉCHÈRE**, Professeur, Université d'Angers

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.
- Les photographies issues des archives familiales et reproduites dans ce mémoire, portant la mention Collection en légende, sont exclues de cette autorisation.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

REMERCIEMENTS

Ma gratitude s'exprime en premier lieu à l'attention d'Yves Denéchère : pour ses conseils bienveillants, ses encouragements répétés, sa patience rassurante et son infaillible réactivité.

Ma dette envers Isabelle Dutry ne saurait tenir en quelques lignes. Je lui dois tout ce qui m'a permis de tenir jusqu'au bout de cette aventure, de la motivation aux corrections en passant par le support technique, le soutien moral et l'aide logistique. Du temps, des efforts et bien plus encore.

La thèse représente un long parcours solitaire, enrichi par de belles rencontres et de fructueux échanges. Merci à toutes celles et ceux qui m'ont donné accès à leurs archives familiales et/ou à leurs souvenirs : Susan Arnulphy, Alain Brusset, Yvonne de Farcy, Danielle Dufay, Marion et Véronique Égal, Annie et Roland Guillot-Dufaure de la Prade, Véronique et Louis Harel, sœur Imelda, sœur Josefina, Catherine Law, René Ohl, Claude Renner, Olivia Robinson, Jean-Pierre Rondon, Xavier Soulange-Teissier, frère Patrick Tierney, Marie-José Tilmont-Reintz, Catherine Soulas-Baron, Bernard Weill, Monique Westmore. Merci également à Yves Azémar de m'avoir permis de puiser sans retenue parmi les trésors d'Indosiam. Merci à Béatrice Cabau, Marie-Paule Ha et Jacques Weber pour leurs conseils dans le cadre du comité de suivi. Merci à toutes les personnes qui m'ont aidé au cours des nombreuses pérégrinations nécessaires à l'accomplissement de ce travail entre deux rives. À Hong Kong, Laurent Abbal, Arnaud Barthélémy, Bert Becker, Éric Berti, Laurent Boisselier, John M. Carroll, Paul Clerc-Renaud, Anne Denis-Blanchardon, Gérard Henry, Agnès Humruzian, père Bruno Lepeu, Alain Le Pichon, Marc Meuleau, Xavier Pech, Christian Ramage ainsi que mes amis et collègues du LFI, les compagnons de route sur les sentiers de randonnée ou de ciné-club... En France et ailleurs, Charles Aubin, Benoît Baclet, Annick et Michel Bénéteau, Clémence Ducroix, Virginie et Jean-Pierre Drémeaux, Gwenaél Fauchille, Victor Gaumé, Stéphane Godard, Yannick Letiesse, David Magliocco et, bien entendu, la plupart des personnels des différents centres d'archives arpentés.

La qualité de ce travail doit beaucoup à la rigueur de Marie-Armelle Terrien, infatigable pourfendeuse de coquilles et autres erreurs. Des relectures aussi minutieuses sont le rêve de tout doctorant.

Une mention toute particulière pour mes parents, Jean-Marie-Line Drémeaux, pour leurs encouragements et leur soutien. Ce doctorat est ma façon de les remercier pour leur investissement dans mon éducation, c'est aussi un accomplissement réalisé au nom de notre famille.

« Le rite de la thèse [...] se pratique plus facilement à domicile, à moins de disposer de conditions de travail un peu à part ou d'un esprit de persévérance et d'une vocation peu communs¹. » Sur le premier critère, je suis largement redevable à Yves Denéchère ainsi qu'à l'administration du lycée français international Victor-Segalen de Hong Kong, et en premier lieu ses deux proviseurs de ces années de thèse, Francis Cauet et Christian Soulard ; le deuxième élément est le fruit de la patience et des sacrifices d'Isabelle Dutry dont il serait vain d'essayer de calculer le temps et l'implication au service de ce travail pourtant si éloigné de la biologie qui lui est chère ; quant au troisième, il me faut remercier ceux qui m'ont ouvert, depuis longtemps, la voie vers l'Orient lointain d'une autre époque, de Joseph Conrad à Frank Le Gall.

¹ CHARLE Christophe, « Être historien en France : une nouvelle profession ? », dans BÉDARIA François (et alii), *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la MSH, 1995, p.28.

AVERTISSEMENTS

Transcription des noms propres

Pour que les Occidentaux puissent prononcer les caractères chinois, différents systèmes de transcriptions ont été élaborés. Depuis les années 1950, le pinyin est le mode de transposition officiel du chinois vers l'alphabet latin. C'est également le plus répandu car il est utilisé par les Anglo-Saxons. Dans l'entre-deux-guerres cependant, c'est la transcription de l'École Française d'Extrême-Orient (ÉFEO) qui a cours partout et pour tous. Les documents français retrouvés utilisent cette méthode avec, souvent, des libertés dans l'orthographe.

Pour cette étude, il a été jugé préférable d'utiliser la version pinyin moderne car cette transcription s'accorde aussi bien à la bibliographie anglaise qu'aux informations disponibles en Chine (cartes, monuments, etc.), mais l'écriture de l'ÉFEO est alors indiquée entre crochets. Dans les citations d'époque, en revanche, les noms propres ont été laissés dans leur transcription d'origine, presque toujours de l'ÉFEO donc. C'est la version en pinyin qui est alors indiquée entre crochets. Enfin, de nombreuses appellations issues du système de l'ÉFEO ont survécu en français jusqu'à aujourd'hui (Beijing est toujours Pékin, Guangzhou reste Canton et Sun Zhongshan est plus connu sous le nom de Sun Yat-sen). Dans ce cas, et pour ne pas égarer le lecteur francophone, rien n'est changé dans les citations, et le texte se conforme à cet usage.

Au sujet des termes indigène-autochtone et Annamite.

À Hong Kong, le terme natif est peu approprié car beaucoup de Chinois sont des réfugiés et ne sont pas nés dans la colonie britannique, contrairement à nombre d'Anglais dont les familles sont installées, pour certaines, de plus longue date. Le terme indigène renvoie davantage à l'idée d'être sur le territoire du groupe ethnique auquel on appartient, tout comme le mot autochtone. Il est évident que ces usages ne recouvrent ni jugement de valeur ni dimension péjorative, tel que le glissement sémantique contemporain peut parfois le laisser entendre. À Hong Kong, l'indigène est Chinois.

En Indochine, il est Annamite. L'appellation Vietnamien est une construction politique trop récente et orientée dans l'entre-deux-guerres. Le terme Annamite, utilisé par les colons français, est retenu avec la même acception générique qu'à l'époque : un autochtone de l'Union indochinoise.

Légation et ambassade.

La légation de France en Chine devient ambassade en janvier 1936. Pour évoquer un événement à une date précise, le terme adéquat est employé ; mais s'il est fait allusion à la représentation française globalement, au cours de toute la période, c'est le mot légation qui est utilisé. De même, pour plus de commodités et éviter les confusions, la métonymie Pékin est conservée tout au long de ce travail, y compris lorsque les services de la légation ou de l'ambassade n'y sont présents que de façon symbolique, sauf évidemment si une situation particulière et ponctuelle impose la précision.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

Abréviations employées pour les centres de conservation des archives et les références les plus souvent utilisées :

- AFL : association French Lines.
 - o CMM : compagnie des Messageries Maritimes.
 - o RGS : rapports généraux de service.
 - AMEP : archives des Missions étrangères.
 - ANOM : archives nationales d'outre-mer.
 - o AKTW : administration du Guangzhouwan [Kouang Tchéou Wan].
 - o CM : Cabinet militaire.
 - o GGI : Gouvernement Général d'Indochine.
 - o Gougal : gouverneur général d'Indochine.
 - o nf : nouveau fonds.
 - o RS : Résident Supérieur
 - o RST : Résident supérieur du Tonkin.
 - BDI : Banque de l'Indochine, groupe Crédit agricole.
 - ClAV : centre n°1 des archives du Vietnam.
 - CADLC : centre des archives diplomatiques de La Courneuve.
 - o AEC : affaires économiques et commerciales.
 - o Aff. com. : affaires communes.
 - o AGP : administration générale et personnelle.
 - o AP : affaires politiques.
 - o CNF : Comité national français (France Libre à Londres).
 - o DG : dossiers généraux.
 - o DIC : dossiers individuels de carrière.
 - o EEC : entrées exceptionnelles et collections.
 - o Poss. brit. : possessions britanniques.
 - CADN : centre des archives diplomatiques de Nantes.
 - o pHKG : poste de Hong Kong.
 - o pLDN : poste de Londres.
 - o pPEK : poste de Pékin.
 - o SOFE : service des Œuvres françaises à l'étranger.
 - CCIM : Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.
 - CDA : *catholic diocesan archives* de Hong Kong.
 - DNEO : Division navale d'Extrême-Orient.
 - GRS : *government records service de Hong Kong*.
 - HKUL : Hong Kong university library.
 - MAE : ministère des Affaires étrangères.
 - NAL : *national archives of London*.
 - o CO : *Colonial Office*.
 - o FO : *Foreign Office*.
 - o HKVDC : *Hong Kong Volunteer Defence Corps*.
 - o HW : *Government Communication Headquarters*.
 - o MT : *Ministry of Transport*.
 - SCMP : *South China Morning Post*.
 - SHD : service historique de la Défense.
 - SPC : mission des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres (Hong Kong).
- Abréviations usuelles**
- corresp. : correspondance.
 - hkd : dollars de Hong Kong.
 - Ibid. : ibidem.
 - Id. : idem.
 - op. cit. : ouvrage déjà cité.
 - rééd. : réédition.
 - s.d. : sans date.
 - télég. : télégramme

SOMMAIRE

VOLUME 1

REMERCIEMENTS	1
AVERTISSEMENTS.....	2
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	7

PREMIÈRE PARTIE - LA FRANCE OFFICIELLE AU CARREFOUR DE L'EXTRÊME-ORIENT 33

CHAPITRE I. – LE CONSULAT À HONG KONG SOUS INFLUENCES	35
<i>A. Un poste aux tutelles multiples</i>	<i>35</i>
<i>B. Un consulat de prestige surchargé</i>	<i>54</i>
<i>C. Une expérience en territoire britannique.....</i>	<i>82</i>
<i>D. Le trait d'union d'une communauté modeste</i>	<i>115</i>
CHAPITRE II. – LA PORTE DORÉE ENTRE CHINE ET INDOCHINE.....	142
<i>A. Une localisation proche des intérêts français.....</i>	<i>142</i>
<i>B. Des missions conditionnées par la cause coloniale.....</i>	<i>170</i>
<i>C. Peu d'attention pour les satellites en déclin</i>	<i>204</i>

DEUXIÈME PARTIE - HONG KONG, INTERFACE DYNAMIQUE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS 220

CHAPITRE III. – UN CENTRE D'AFFAIRES POUR LA FINANCE ET LE COMMERCE FRANÇAIS.....	222
<i>A. Les différents visages du commerce français</i>	<i>222</i>
<i>B. L'importance toute relative du trafic maritime français.....</i>	<i>252</i>
<i>C. Une place modeste pour la finance française.....</i>	<i>274</i>
CHAPITRE IV. – UNE PLACE FORTE DES RELIGIEUX ET MISSIONNAIRES.....	299
<i>A. La base arrière des Missions étrangères de Paris.....</i>	<i>299</i>
<i>B. Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, de précieux services</i>	<i>322</i>
<i>C. Une influence religieuse étendue et remarquée</i>	<i>340</i>
CHAPITRE V. – UNE PRÉSENCE DÉINCARNÉE : LE MATÉRIEL ET L'IMMATÉRIEL	357
<i>A. La France en représentation à travers ses productions.....</i>	<i>358</i>
<i>B. Une influence culturelle limitée</i>	<i>381</i>

TROISIÈME PARTIE - LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : LIEN SOCIAL ET SOCIÉTÉ LIÉE	400
CHAPITRE VI. – HONG KONG, ÉTAPE OBLIGÉE DE PRÉSENCES ÉPHÉMÈRES.....	402
<i>A. Touristes et voyageurs, une autre approche de Hong Kong.....</i>	<i>402</i>
<i>B. Contrebandiers et aventuriers, des présences discrètes.....</i>	<i>424</i>
CHAPITRE VII. – UNE SOCIOLOGIE DES FRANÇAIS DE HONG KONG	453
<i>A. Des parcours variés vers une étape commune</i>	<i>454</i>
<i>B. Des Français face à eux-mêmes.....</i>	<i>477</i>
<i>C. Femmes et enfants, présences négligées.....</i>	<i>510</i>
CHAPITRE VIII. – LA STRUCTURATION DES LIENS AVEC L’AUTRE	545
<i>A. Le rapport aux Chinois, entre mépris et ouverture.....</i>	<i>546</i>
<i>B. Une existence partagée avec les Britanniques de Hong Kong.....</i>	<i>568</i>
ÉPILOGUE : LES FRANÇAIS ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE	584
CONCLUSION.....	592

VOLUME 2

ANNEXES.....	603
PRÉSENTATION DES SOURCES	611
BIBLIOGRAPHIE	661
SITES INTERNET	684
TABLE DES TABLEAUX.....	689
TABLE DES FIGURES.....	689
TABLE DES ILLUSTRATIONS	690
TABLE DES MATIÈRES	691
INDEX.....	697

INTRODUCTION

Le brouillard s'ouvre. Mille flèches de feu, tumulte de foire. La foire aux « **L**navires : cargos, paquebots, escadres, centaines de coques, rouillées ou flambantes, noires, grises, blanches, rouges, qui hurlent, meuglent, sifflent, ferrailent. Entre elles, cinglent de sombres hordes dont les voiles sont des nattes ou des haillons, qui portent en poupe des pots de fleurs et des bombardes. L'une de ces barques s'abat sur nous dans un grand fracas de bois cassé, de toiles claquantes, s'agrippe de vingt gaffes à la fois. Clameurs d'abordage. Ces hurlements de fous, cette frénésie, cette pouillierie patibulaire... je reconnais déjà tout cela. C'est la Chine, son cri de meute famélique, sa couleur d'épices, de chiffes et de fumée, son audace, sa voracité. La Chine... Mais cette ville qui, lentement, émerge des buées, échafaude en un prodigieux mirage son amphithéâtre de buildings, de palaces, de bungalows, monte à la verticale avec ses jardins suspendus, ses routes en lacets, ses châteaux en l'air, son double pic droit vers le ciel orageux, non ce n'est pas la Chine. C'est une ville anglaise, c'est Hong Kong¹. »

En 1930, Marc Chadourne débarque dans la colonie britannique. Le romancier et journaliste capte immédiatement l'atmosphère et, en quelques dizaines de lignes, offre un portrait bruyant et coloré de Hong Kong : chaleur tropicale, activité portuaire intense, misère de la multitude chinoise et splendeur de l'aménagement urbain anglais, le tout sous la menace d'une piraterie endémique. Incontournable halte en Extrême-Orient et verrou occidental vers l'immense Chine, Hong Kong est le lieu de toutes les réussites et de toutes les pertitions.

[a. Une colonie britannique en plein essor](#)

Depuis le 29 août 1842, la petite île montagneuse située à 22°15' de latitude Nord et 114°10' de longitude Est, est officiellement un territoire britannique². Le traité de Nankin, premier d'une série que les Chinois appellent les traités inégaux, met fin à la guerre de l'Opium et prévoit que le port parfumé³ soit cédé à perpétuité à la Couronne britannique⁴.

¹ CHADOURNE Marc, *Chine*, Paris, Plon, 1931, pp.13-15. Grand prix du reportage 1931.

² Deux autres dates sont également retenues et débattues comme étant les actes de naissance de la colonie : la convention de Chuenpi, le 20 janvier 1841, lorsque les deux ministres plénipotentiaires anglais et chinois s'accordent sur la fin des hostilités et les grandes lignes d'un futur traité ; ou encore le 25 janvier 1841, date à laquelle le drapeau anglais est planté sur le territoire par le premier contingent d'occupation.

³ Traduction littérale du nom cantonnais.

⁴ Ce traité, avec son contexte et ses conséquences, est abordé dans de nombreux ouvrages. Parmi les plus récents : TSANG Steve, *A modern history of Hong Kong*, Hong Kong, Hong Kong university press, 2004, pp.9-15 et CARROLL John, *A concise history of Hong Kong*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2007, p.16.

La colonie connaît un développement rapide, qui surprend même la plupart des observateurs français¹. Par exemple, en 1857, le marquis de Moges s'étonne de la vitesse à laquelle les Anglais ont fait sortir une ville européenne de cette terre d'Asie : « Quinze années ont suffi au génie colonisateur de la Grande-Bretagne pour opérer cette merveille et pour faire de ce lieu, inconnu jusque-là, le port le plus fréquenté de ces mers.² » Quelques années plus tard, en 1895, Louis-Marie Rabaud, de la Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine, s'extasie : Hong Kong est « une colonie merveilleuse, presque uniquement composée d'un port, l'un des premiers du monde ». Et de préciser plus loin : « L'Angleterre a la spécialité des colonies rocheuses ; elle laisse les autres construire sur le sable, et il faut reconnaître qu'elle excelle dans le choix de ces cailloux, auxquels personne ne voit d'utilité jusqu'au jour où elle démontre, par des moyens fort probants, qu'ils en ont une fort grande³. »

En 1911, la révolution chinoise et ses violentes prolongations instaurent un climat de tension perceptible jusqu'à Hong Kong⁴. Pas assez cependant pour véritablement perturber le fonctionnement de la colonie au sortir de la Première Guerre mondiale. Hong Kong continue alors d'apparaître comme « *the most important commercial and shipping centre in this part of the world*⁵ ». Le dynamisme du territoire est à peine entamé, et peut-être est-il même revigoré par la conjonction des contextes britannique et chinois : la Grande Guerre a rappelé en métropole 25 % des sujets britanniques masculins⁶, laissant aux entrepreneurs et aux financiers chinois le champ libre pour investir et développer de nouvelles activités. Au même moment, Sun Yat-sen se rapproche du Komintern et une partie de la bourgeoisie chinoise cherche donc à sécuriser ses capitaux dans la colonie anglaise⁷. Il résulte de tout ceci un flux migratoire continu, nouvelle main-d'œuvre bon marché (réfugiés du Sud de la Chine fuyant la guerre) ou investisseurs désœuvrés (dignitaires de l'ancien régime exilés). L'historien John Carroll assure que le véritable démarrage industriel de Hong Kong se situe davantage à cette période, plutôt qu'à la fin des années 1940 comme longtemps supposé.

Ainsi la colonie anglaise suscite-t-elle encore admiration, convoitises et fantasmes après la Première Guerre mondiale. Et lorsque Marc Chadourne pose le pied à Hong Kong

¹ www.francehongkong.blogspot.com : dans la catégorie Voyages, une vingtaine d'articles présentent Hong Kong vue par les voyageurs français, la plupart avant la Première Guerre mondiale.

² DE MOGES Alfred, *Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon*, Paris, Hachette, 1860, p.68.

³ RABAUD Louis-Marie (et alii), *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon, Rey et C°, 1898, p.157-158.

⁴ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, pp.82-83.

⁵ HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong and Dependencies*, Hong Kong, The Commercial Press Limited, 1925, p.1.

⁶ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.87.

⁷ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.92.

en 1930, le mythe est enrichi depuis près de quatre-vingt-dix ans. Aucune nationalité n'est insensible au pouvoir d'attraction de ce territoire en constante évolution et la ville est déjà caractérisée par son cosmopolitisme¹. Face à l'immense Chine en proie au chaos, Hong Kong apparaît bien comme l'une de ces *rimlands* d'Eurasie, bordure dynamique et stable d'une grande importance géostratégique². La présence française, quant à elle, est bien ancrée.

b. Une présence française ancienne

Présence religieuse tout d'abord, avec l'installation des Missions étrangères de Paris. Au milieu du XIX^e siècle, tracassée par l'administration portugaise et les jésuites, cette congrégation peine à maintenir ses activités à Macao. Le jeune procureur général, Napoléon Libois, estime que la situation n'est plus tenable dans la colonie portugaise. Dès 1843, il multiplie les lettres pour convaincre sa hiérarchie d'un déménagement vers Hong Kong, où il imagine un avenir économique radieux. Pour lui, le lieu est stratégique. En 1846, le Père Libois annonce l'acquisition d'un terrain à Victoria pour y bâtir une maison et en faire son domicile. Il atteste encore de « graves inconvénients à rester à Macao qui est dans une complète décadence et n'offre plus assez de sécurité³. » Le 24 mars 1847, après 115 années de présence à Macao, la procure est officiellement transférée à Hong Kong. En septembre 1848, c'est au tour des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres d'emménager dans la jeune colonie britannique⁴.

La même année, la diplomatie française entre en scène. Le baron Alexandre Forth-Rouen, envoyé et chargé d'affaires en Chine, en poste à Canton, déclare à ses supérieurs : « Hong Kong étant le point d'arrivée et de départ des malles d'Europe, il y aurait grand avantage à ce que notre agent consulaire pût être placé à ce point central de l'arrivée et de l'expédition de la correspondance entre la station navale et le ministère de la Marine et entre le Département des Affaires étrangères, la légation de Canton et l'agence de Shanghai⁵. » Le 26 août 1849, George-Louis Haskell est nommé consul honoraire de France à Hong Kong, c'est un marchand américain. Quelques agents consulaires plus tard, en novembre 1862, Napoléon III signe un décret nommant Ernest-Napoléon Godeaux consul de France à Hong

¹ CHU Cindy (dir.), *Foreign communities in Hong Kong (1840s-1950s)*, New York, Palgrave, 2005, pp.1-14. La préface et l'introduction de l'ouvrage insistent sur ce phénomène en ouvrant par la suite des pistes de recherches à travers huit articles sur des communautés précises, à différentes époques.

² SUBRAHMANYAM Sanjay, « Connected histories: Notes towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », dans *Modern Asian Studies*, vol. 31, n°3, Cambridge, 1997, p.743. L'auteur étend le concept du géostratège Nicholas Spykman à l'époque moderne, mais il valorise sa pertinence pour la région étudiée ici.

³ AMEP, La procure de Hong Kong, cote 314-1.

⁴ BORD Marie-Paul, *En Chine*, Chartres, Maison mère des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, 1994, p.5.

⁵ Correspondance du ministre résident en Chine avec le ministère des Affaires étrangères, 15 juillet 1848, cité par RAMAGE Christian, « Les premiers diplomates français », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong, présences françaises. Du XIX^e siècle à nos jours*, Hong Kong, Bonham Media, 2012, p.12.

Kong : c'est le premier d'une longue série de diplomates de carrière. La France est alors dotée d'un consulat de plein exercice¹.

Il est plus difficile de dater avec précision l'arrivée des Français dans les domaines commerciaux et financiers. Dès 1844, Auguste Haussmann, délégué commercial auprès du ministre plénipotentiaire de France, Théodore de Lagréné, s'enthousiasme de la situation privilégiée de la colonie et y voit toutes les conditions favorables d'une installation². La Mission économique lyonnaise d'exploration commerciale, en 1895, parvient aux mêmes conclusions : « En somme, par un développement merveilleux, la colonie est devenue un centre maritime, commercial, financier, une sorte de marché général pour l'Extrême-Orient. Son commerce a des ramifications dans toutes ces mers lointaines – si peu connues par le grand nombre, chez nous – et son port est en relation directe avec la moitié du monde³. » En quantité de navires entrés dans le port en 1897, la France est troisième avec 122 entrées, derrière l'Allemagne (515) et l'Angleterre (3 308), et le tonnage en transit place les Français cinquième, après les Anglais, les Allemands, les Japonais et les Chinois, avec 169 547 tonnes⁴. Des éléments qui peuvent laisser présumer qu'un certain nombre de commerçants français sont déjà bien implantés. Côté finance, la Banque de l'Indochine ouvre son agence le 1^{er} juillet 1894⁵, profitant du retrait du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP, ancêtre de BNP Paribas), installé dans la colonie depuis 1862⁶.

Ce rapide tour d'horizon montre que, dans de nombreux domaines, la France n'a pas tardé à s'implanter à Hong Kong. En l'absence d'études sur le sujet, c'est une esquisse incomplète du phénomène, sans comparaison possible avec d'autres nations⁷. Il s'agit par ailleurs d'installations officielles, pour lesquelles il est relativement facile de trouver des archives. D'autres activités, légales ou non, et des initiatives privées souvent plus confidentielles restent cependant dans l'ombre. Les institutions elles-mêmes ne doivent pas occulter les individus qui les représentent, or il est parfois difficile d'imaginer les hommes par-delà leurs documents administratifs. Il est encore plus difficile de savoir comment vivaient leurs femmes et leurs enfants.

¹ CADN, pHKG, article 1, liasse 1853-1866. Lettre du 12 octobre 1862.

² HAUSSMANN Auguste, *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie*, tome 3, Paris, Olivier, 1848, pp.318-321.

³ RABAUD Louis-Marie (et alii), *La mission lyonnaise... op. cit.*, p.158.

⁴ Idem, p.160.

⁵ MEULEAU Marc, *Des pionniers en Extrême-Orient : histoire de la Banque de l'Indochine, (1875-1975)*, Paris, Fayard, 1990, p.153.

⁶ BONIN Hubert, « French banks in Hong Kong (1860s-1950s): challengers to British banks ? », dans *Cahiers du GREThA*, Bordeaux, n°9, 2007, p.4.

⁷ L'historien Bert Becker, professeur associé à l'Université de Hong Kong prépare un ouvrage ambitieux intitulé *The Germans and Hong Kong, 1843-1997*, pour lequel aucune date de sortie n'est encore annoncée. Il proposera certainement des points de comparaison pertinents.

En 1891, le consul de France à Hong Kong recense soixante-douze résidents (dont cinquante-quatre hommes)¹ ; en 1901, son successeur dénombre 103 Français². Les chiffres sont modestes, mais avec ses missionnaires, ses banques ou encore son commerce, la France est bien visible dans les activités de la colonie.

c. L'entre-deux-guerres comme révélateur

L'expérience de l'ouvrage *Hong Kong, présences françaises* a montré qu'il est impossible de cerner avec précision l'ampleur du phénomène étudié sur une période de plus de 170 ans³. Une mosaïque de portraits, une série d'anecdotes permettent d'imaginer, plus intuitivement que réellement, ce que devait être la présence française au fil du temps. Assemblage d'instantanés, documentés et illustrés, les articles n'en sont pas moins lacunaires. Il faut donc se tourner vers une étude sous forme de tableau sur un temps court. Si cette période est un intervalle entre deux changements majeurs, elle a le mérite d'offrir un début et une fin, ou plutôt des césures propices aux bilans ; si, par ailleurs, elle est brève, elle permet de brasser plus de sources sans que les évolutions soient un aspect difficile à gérer. Plutôt qu'une concentration verticale du savoir sur l'échelle du temps, ce sujet invite davantage à une concentration horizontale des connaissances dans la variété des domaines abordés.

Période courte, l'entre-deux-guerres est, par définition, un temps très mobile⁴. Cet intervalle ne peut se caractériser par un gel des comportements simplement réductibles au schéma d'une culture intangible. Les différents contextes nationaux et internationaux sont très agités et offrent une évolution rapide de certaines situations ; enveloppés au cœur des contingences culturelles et de l'éducation d'un temps plus long qui est également le leur, les protagonistes sont conduits à changer selon les circonstances. En maintenant ce délicat équilibre entre l'analyse du temps individuel et la connaissance du temps social⁵, l'entre-deux-guerres peut se révéler un laboratoire idéal.

Même si Hong Kong n'a pas été directement touchée par le premier conflit mondial et n'a jamais été militairement menacée, l'implication de la Grande-Bretagne a nécessité un investissement humain et économique de la part de la colonie. Les activités, et la vie en général, ont été affectées. Le 11 novembre 1918 n'a de résonance que pour les Européens

¹ CADN, pHKG, Série I-3B, Affaires politiques et commerciales, 1891. Lettre du 13 juin 1891.

² Idem, 1901-1902, lettre du 5 octobre 1901.

³ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, avant-propos, p.VII.

⁴ BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969 (rééd. 1984), p.11. Par opposition à la longue durée, considérée comme « une histoire quasi immobile ». Les différentes perceptions du temps évoquées ici sont largement empruntées à la célèbre préface de Fernand Braudel.

⁵ PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, collection Points Histoire, 1996, p.102.

mais de grandes célébrations et des manifestations de liesse rassemblent toutes les communautés en juillet 1919¹. Certes, l'année 1912 est bien plus importante pour l'équilibre de la région et le changement majeur que représente la fin de l'Empire de Chine a été envisagé comme point de départ. Ce serait toutefois accorder à la politique chinoise une influence démesurée sur la vie des Européens qui habitent à Hong Kong ; il en serait peut-être autrement si le sujet portait sur le territoire lui-même. Sans négliger les relations avec la Chine et les Chinois, il s'agit avant tout de considérer la présence de la France et des Français dans la colonie britannique. L'écho de la victoire, en 1918, est bien plus fort pour les communautés occidentales que l'effondrement politique du Céleste Empire². Vu d'Extrême-Orient, il est vrai que la date précise de la signature de l'armistice n'a pas vraiment de pertinence. La fin 1918 et le début de 1919 constituent une amorce floue mais plus juste³.

À l'autre extrémité de la période, la coupure est plus brutale. Les forces japonaises envahissent Hong Kong le 8 décembre 1941, à 6 heures du matin⁴. Les dix-huit jours de bataille qui suivent figent le territoire dans l'effroi. Le *Black Christmas* est marqué par la reddition du gouverneur et des troupes qui défendent le territoire ; une longue et douloureuse occupation commence⁵. Ce couperet est bien plus pertinent que l'année 1939, fin traditionnelle de l'entre-deux-guerres dans l'historiographie européenne, mais quelque peu dépourvue de sens dans le cas présent. Les déclarations de guerre franco-britanniques, les engrenages du conflit et même la défaite française sont des événements relativement abstraits en Extrême-Orient. Le commerce et les institutions fonctionnent, et la communauté française de Hong Kong choisit massivement le camp de la France Libre... sans être menacée au sein du bastion britannique⁶. Enfin, la guerre est présente autour du territoire depuis 1937 à travers le conflit sino-japonais, et l'équilibre de la colonie britannique s'en trouve déjà profondément modifié⁷.

d. Histoire culturelle et représentations

Au-delà de la recherche des faits, certaines interrogations soulevées par le sujet incitent à se pencher sur l'histoire culturelle telle qu'elle est définie par Jean-François Sirinelli :

¹ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.86.

² TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, pp.86-87. Beaucoup d'Occidentaux reviennent du front en 1918. Or, la place des Chinois dans la finance et le commerce a évolué en l'absence d'une grande partie des colons.

³ BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949 (rééd. 2005), p.150. « La coupure la plus exacte n'est pas forcément celle qui fait appel à l'unité de temps la plus petite ».

⁴ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.121.

⁵ BIRCH Alan, ENDACOTT George Beer, *Hong Kong eclipse*, Hong Kong, Oxford university press, 1978, 428p.

⁶ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, p.154.

⁷ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, pp.114-115.

« celle qui s'assigne l'étude des formes de représentation du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier - nationale ou régionale, sociale ou politique -, et qui en analyse la gestation, l'expression et la transmission¹. » Dans le cas présent, le groupe humain est composé des nationaux français loin de leurs racines, face à des cultures et des codes différents. Leur représentation du monde concerne la Chine et les Chinois, le pouvoir colonial britannique et les autres nationalités y compris leurs compatriotes...

Le verbe représenter a deux significations dans cette étude. La première consiste « à rendre effectivement présent à la vue, à l'esprit de quelqu'un » (la France en dehors de ses frontières) le plus souvent « sous la forme d'un substitut » (le diplomate, le banquier, le missionnaire, etc.). L'autre définition évoque l'interprétation subjective que quelqu'un peut partager, c'est-à-dire « rendre perceptibles l'aspect, la nature caractéristique de quelque chose [...] d'une manière plus ou moins fidèle² », en l'occurrence l'image que des Français possèdent de Hong Kong ou d'eux-mêmes à l'étranger. Il est donc question d'appropriation d'un phénomène par un individu ou un groupe, et éventuellement de la déformation de cette perception. Les implications du premier sens du verbe sont classiques mais sa nuance fait davantage référence à la psychologie³. Depuis longtemps, les historiens se sont emparés de cette notion et y apportent des définitions propres à leur domaine, parfois très différentes⁴. L'article « Le monde comme représentation », de Roger Chartier, fait figure de manifeste : « En travaillant sur les luttes de représentations, dont l'enjeu est l'ordonnement de la structure sociale elle-même, l'histoire culturelle s'écarte sans doute d'une trop stricte dépendance par rapport à une histoire sociale vouée à l'étude des seules luttes économiques, mais elle fait aussi retour utile sur le social puisqu'elle place l'attention sur les stratégies symboliques qui déterminent positions et relations et qui construisent, pour chaque classe, groupe ou milieu, un être-perçu constitutif de son identité⁵. » Il est donc possible d'espérer cerner la structure du groupe que forment les Français de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, si disparates soient-ils dans leurs apparences, à travers l'étude de leurs représentations. Plus largement, cet éclairage nouveau pourrait permettre de comprendre les

¹ Cité par POIRRIER Philippe, *Aborder l'histoire*, Paris, Seuil, collection Mémo, 2000, p.59.

² www.cnrtl.fr, définitions du mot représenter.

³ DORTIER Jean-François, « L'univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille », dans *Sciences humaines*, n°128, Paris, 2002, pp.24-31, p.24. « Un ensemble de connaissances ou de croyances, encodées en mémoire et que l'on ne peut extraire et manipuler mentalement. [...] Ces représentations ne sont pas seulement des étiquettes mentales qui nous servent à décrypter notre environnement. On les utilise aussi pour communiquer avec autrui, pour rêver, imaginer, planifier et orienter nos conduites. »

⁴ GINZBURG Carlo, « Représentation : le mot, l'idée, la chose » dans, *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n°46-6, novembre-décembre, Paris, 1991, pp.1219-1234. L'auteur souligne la variété des définitions.

⁵ CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », dans *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 1998, pp. 67-85, p.79. Réédition de l'article paru en 1989 dans la revue *Annales*.

enjeux liés aux présences françaises à l'étranger et ce qui construit, ou pas, l'identité des Français de l'étranger.

Cette ambition n'est pas sans difficulté ni piège. Et Roger Chartier de préciser que « Longtemps, le chemin a paru aisé qui faisait conclure de l'analyse thématique d'un ensemble de textes à la caractérisation d'une mentalité [...], puis faisait passer de celle-ci à une assignation sociale univoque. La tâche paraît moins simple dès lors que chaque série de discours doit être comprise en sa spécificité, c'est-à-dire inscrite dans les lieux (et milieux) de production et ses conditions de possibilités [...]. [C']est certainement mutiler l'ambition totalisatrice de l'histoire culturelle, soucieuse de reconstructions globales¹ ». Il faut donc se garder de toute vision unilatérale et ne pas devenir prisonnier de représentations qui ne seraient pas partagées par des formes périphériques du groupe étudié. D'où le recours indispensable à des sources variées et abondantes, notamment pour donner à ceux qui ne laissent pas d'archives officielles, à toutes les présences officieuses et plus ou moins légales, l'opportunité de s'exprimer au détour de quelques cartons.

Au sujet de l'analyse quantitative, Michel Vovelle écrit : « C'était un moyen de tricher avec le silence, d'extorquer la confession de ceux qui n'ont pu se permettre le luxe d'une confession individuelle² ». Faire « le choix de sources massives », c'est également une raison supplémentaire de s'éloigner du « primat de la longue durée³ ». L'historien évoque une « démarche impressionniste⁴ » car, à bien des égards, intuitive dans son interprétation. Cependant, si le sens donné à une peinture est subjectif, rien n'empêche la représentation d'être précise, et non pas faite de touches abstraites de couleur. La méthode envisagée ici appelle une autre comparaison avec l'histoire de l'art : les paysages de l'école hollandaise du XVII^e siècle. Fourmillants de personnages pris sur le vif, condensés d'instantanés, ces tableaux sont insaisissables de loin mais leur observation rend parfaitement compte des réalités concrètes d'une époque. À ce titre, certains historiens privilégient micro-histoire et prosopographie pour animer un cadre (Carlo Ginzburg, *Le fromage et les vers*⁵) ou des reconstitutions du probable et du possible (Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*⁶). Dans la même veine, de récents travaux ont une nouvelle fois montré

¹ Ibidem, p.82.

² VOVELLE Michel, « Histoire et représentations » dans RUANO-BORBALAN Jean-Claude (dir.), *L'histoire aujourd'hui : nouveaux objets de recherche, courants et débats, le métier d'historien*, Auxerre, Editions des Sciences humaines, 1999, p.49. Article paru pour la première fois dans *Sciences humaines* n°27, avril 1993.

³ POIRRIER Philippe, *Aborder... op. cit.*, p.59. Selon l'auteur, il s'agit de deux caractéristiques héritées de l'histoire économique et sociale, qui marquent fortement la méthodologie de l'histoire culturelle.

⁴ VOVELLE Michel, « Histoire et représentations », *op. cit.*, p.49.

⁵ GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1980 (rééd. 2014), 302 p.

⁶ CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, 352 p.

l'intérêt de ces démarches en histoire contemporaine¹. Plus proche encore de cette étude, par le sujet, l'espace et l'époque, Boris Martin a exploité de beaux documents². Ces lectures provoquent les mêmes sensations que les villages animés de mille détails et les scènes d'hiver grouillantes d'anecdotes de Hendrick Avercamp. En interrogeant toutes les sources disponibles, différentes histoires se positionnent sur la toile. Le résultat est une vision globale du quotidien, de précieuses représentations d'une époque.

Michel Vovelle affirme que la synthèse de ces méthodes est possible : « Les études de cas et l'analyse quantitative constituent des approches complémentaires plutôt qu'antagonistes³ ». Ainsi les parcours de Francis Vetch ou de Louis Biau⁴ à Hong Kong ne manqueront pas d'améliorer la perception des présences françaises dans la colonie britannique, abondamment abordée sous d'autres angles plus institutionnels. C'est particulièrement dans la troisième partie de cette étude que les rouages mis en place auparavant (les institutions et les différents intérêts en jeu) permettent de révéler les interactions entre les différentes présences françaises à Hong Kong.

e. Présence française : un terme polysémique

Les dictionnaires de sociologie ou de géographie humaine sont muets sur le mot présence au sens où il convient de l'entendre dans une étude comme celle-ci ; il est pourtant nécessaire d'y réfléchir. En français, au-delà du « fait de se trouver dans le lieu ou le milieu dont on parle ; fait d'assister à l'événement dont il est question », l'un des premiers sens de ce mot est « le fait de participer à quelque chose, de jouer un rôle quelque part⁵ ». Comment circonscrire cette situation ou cette participation quand elle est française ?

Le plus souvent, le terme est réservé à la colonisation ou à l'occupation militaire. Plus largement, c'est une présence toujours officielle, celle de l'Etat et de ses institutions. La diversité des ressources bibliographiques montre la difficulté à cerner cette notion. Pour preuve, ce sondage : l'entrée de l'expression exacte présence française dans le moteur de recherche avancé du catalogue général de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) révèle l'existence de 120 notices⁶.

¹ MOHAMED-GAILLARD Sarah, ROMO-NAVARETTE Maria (dir.), *Des Français Outre-mer. Une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2004, 250 p.

² MARTIN Boris, *C'est de Chine que je t'écris... Jules Leurquin, consul de France dans l'Empire du Milieu au temps des troubles (1909-1945)*, Paris, Seuil, 2004, 298 p.

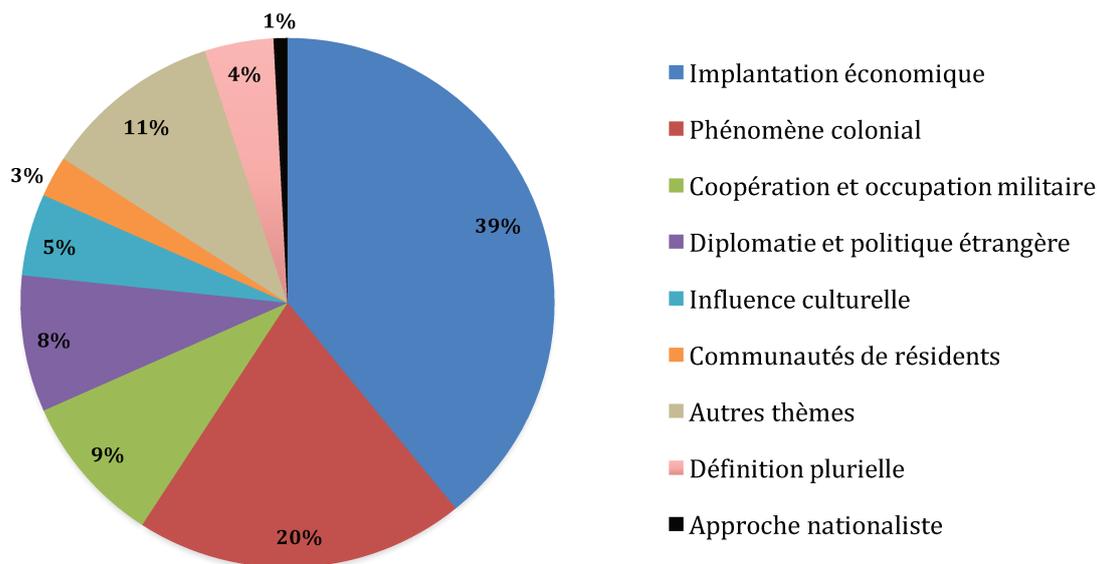
³ VOVELLE Michel, « Histoire et représentations » dans, *op.cit.*, p.49.

⁴ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, pp.114-115 et p.118.

⁵ www.cnrtl.fr, définitions du mot présence.

⁶ À la date du dimanche 8 septembre 2013. En interrogeant seulement les titres des documents imprimés, avec l'expression exacte au singulier et au pluriel, tous types de notices confondus, voir tableau 1, p.16.

Figure 1. Thèmes des ouvrages issus de la requête "présence française" sur le catalogue de la BNF



Sources: <http://catalogue.bnf.fr>

L'inventaire de ces documents souligne la nécessité de définir présence française avec précaution. Hormis dans un seul et unique cas sans pertinence, l'expression met systématiquement la France en lien avec l'étranger. Lorsque cette présence est envisagée hors des frontières nationales, c'est le plus souvent de manière restrictive, soit dans une acception moderne et administrative du terme, liée aux implantations économiques et commerciales, soit à l'aune de la période coloniale, soit sous un angle volontairement spécifique qui ne permet pas d'avoir une vision complète.

Cinq ouvrages font exception avec leur intention de proposer un portrait détaillé des différentes formes de la présence française dans un lieu donné sur une période précise¹. Ces livres sont récents (tous publiés après 2002) mais aucun n'est le fruit d'un travail universitaire. Un besoin académique s'exprime à travers ces projets : celui d'une définition claire et d'une méthode pour en embrasser tous les aspects.

La première définition de présence, « se trouver dans un lieu » suppose une certaine passivité. Or, être installé ou implanté ne suffit pas. Il faut le faire savoir et agir de manière à ce que cette présence soit fructueuse, quels que soient les intérêts défendus. Cette idée

¹ Par ordre chronologique de publication, il s'agit notamment de : GIRAUD Ernest (dir.), *La France à Constantinople. La présence française dans la capitale ottomane au début du 20^e siècle*, Istanbul, Éditions Isis, collection Les carnets du Bosphore, 2002, 114 p. ; THIEBAUD Jean-Marie, *La présence française en Corée : de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2006, 292 p. ; THIEBAUD Jean-Marie, *La présence française au Japon : du XVI^e siècle à nos jours, histoire d'une séduction et d'une passion réciproque*, Paris, L'Harmattan, 2008, 477 p. ; KONTENTE Léon, *Présence française à Smyrne : du XVII^e-XIX^e siècles*, Montigny-le-Bretonneux, Yvelinédition, 2012, 679 p. ; DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, 288 p. En dehors du catalogue de la BNF, un autre ouvrage, assez récent et ambitieux, correspond à ces critères : PILON Maxime, WEILER Danièle, *Les Français à Singapour de 1819 à nos jours*, Singapour, Les éditions du Pacifique, 2011, 239 p.

d'action est applicable aux activités ou aux participations les plus modestes ou secondaires ; ainsi les conjoints ou les enfants sont également les mailles d'un réseau social dynamique. La notion de communauté n'est pas plus satisfaisante, car la communauté française d'un pays n'implique que les résidents or, certaines représentations de la France circulent *via* des Français de passage. Plus important encore, la présence française se passe également des Français... C'est le cas des produits de toutes sortes qui s'exportent à travers des marques ou des savoir-faire ; c'est le cas des idées ou de la culture, sous leurs formes les plus larges et les plus diverses, qui atteignent un pays par le biais d'objets ou d'ondes ; c'est aussi le cas de la langue, enseignée parfois par des autochtones ou diffusée de bien loin.

Considérer seulement les représentations physiques et officielles de la France, c'est peindre un portrait très éloigné des réalités des présences françaises, c'est dresser un tableau incomplet et partiel, voire partial. Il convient donc de résumer les postulats énoncés dans une définition qui corresponde au champ d'étude de ce travail, également applicable à d'autres travaux similaires : la présence est entendue comme l'ensemble des formes de représentations d'un pays dans un espace étranger.

f. L'Histoire des présences françaises, terrain vague

Ce sujet d'étude tel qu'il est défini plus haut n'a pas été, à ce jour, une préoccupation des historiens. Il existe des références qui abordent des aspects précis de la France à l'étranger : sa culture en Inde¹ ou son influence dans les journaux croates², l'installation de ses migrants en Californie³ ou encore sa diplomatie en Egypte⁴, sans oublier ses vestiges après une période d'occupation ou de colonisation⁵. La bibliographie établie n'est probablement pas exhaustive, mais il est clair que les travaux universitaires n'y tiennent pas une grande place, et que jamais la notion de présence n'a donné lieu à une réflexion poussée. Une thèse retient l'attention car la présence française (au Brésil) est analysée « à travers le prisme de la construction d'une relation à l'Autre⁶ » et se penche donc avec un soin particulier sur les représentations. Ancrée à l'époque moderne avec des sources peu

¹ BERTHET Samuel, *La culture française en Inde de 1870 à 1962 : présences et actions : dynamiques indiennes et politique française*, Nantes, Thèse de doctorat sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2002, 965 p.

² LAPENDA Stjepan, *La présence française dans les périodiques croates en Dalmatie, 1844-1918*, Split, Knjizevni krug, 2008, 190 p.

³ FOUCRIER Annick, *Le rêve californien : migrants français sur la côte Pacifique, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, collection Cultures américaines, 1999, 428 p.

⁴ GERARD-PLASMANS Delphine, *La présence française en Egypte entre 1914 et 1936*, Darnétal, Editions Darnétalaises, 2005, 604 p.

⁵ MAXENCE Françoise, *Présence française en Louisiane au XIX^e siècle*, Nantes, Médiathèque de la Ville de Nantes, 1992, 143 p.

⁶ OKUNEVA Olga, *La présence française au Brésil (seconde moitié du XVI^e siècle – premier quart du XVII^e)*, Paris, Thèse de doctorat sous la direction de Luiz-Felipe de Alencastro, Université de Paris-Sorbonne, 2008, 707 p.

abondantes, sur une chronologie ample et un espace gigantesque, la perspective globalisante de ce travail tend à s'effacer devant une démarche orientée par l'esprit de conquête et de domination de ces Français au Brésil. Quant aux monographies locales, fruit du travail d'érudition de passionnés ou de sociétés d'histoire, ce sont des travaux souvent riches et complets mais qui mettent davantage l'accent sur des aspects communautaires, factuels¹ ou bien sont occasionnellement partisans d'une cause précise². Dans ces études, plus la période envisagée est longue, plus le panorama de la présence française est confus et donc tronqué. Par ailleurs, les sources interrogées éclairent une France officielle et positive qui masque le plus souvent une partie non négligeable de la réalité.

Rares sont donc les ouvrages qui proposent une étude globale des présences françaises sur un territoire. *La France en Chine (1843-1943)*³ en est un exemple intéressant. Cette sélection d'articles esquisse les domaines dans lesquels la France s'est manifestée pendant un siècle : religion au Sichuan, éducation à Shanghai, militaires au Fujian et diplomates à Xiamen, sans oublier l'opium dans le Yunnan... Ces traces historiques offrent des pistes pertinentes et une compréhension globale mais le pays est vaste et complexe, la période longue, et des acteurs restent dans l'ombre. En s'intéressant à *La présence française dans le royaume Sikh du Penjab* sur une période courte (vingt-sept ans), Jean-Marie Lafont est peut-être l'un des premiers à avoir conçu la présence française comme un ensemble désynchronisé mis en lumière par de nombreux acteurs⁴.

[g. Les Français de l'étranger, une histoire connectée à construire](#)

Les acteurs sont, en premier lieu, les Français eux-mêmes, ceux qui font le choix de s'expatrier, c'est-à-dire de vivre en dehors de leur patrie, dans un pays étranger. À l'instar de la notion de présence française, les historiens ont laissé ce terrain en friche ; le statut des Français de l'étranger est flou, propice aux confusions. À ce jour, deux ouvrages prétendent faire un point synthétique sur ce phénomène. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur représentant les Français établis hors de France, a proposé en 1995 un opuscule intitulé *Français de l'étranger*⁵. En 1997, Alain Vivien, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et

¹ BROSOLETT Guy, *Les Français de Shanghai (1849-1949)*, Paris, Belin, 1999, 350 p. ; BARKO Ivan, BERTI Éric (dir.), *French lives in Australia*, Melbourne, Australian Scholarly Publishing, 2015, 453 p. ; DUHARTE-JIMENEZ Rafael, *La présence française à Santiago de Cuba : 1800-1868*, Paris, L'Harmattan, 1988, 63 p.

² HIVERT-MESSECA Yves, « Présence française, diplomatie et maçonnerie à Corfou sous le Premier Empire », dans *Chroniques d'Histoire Maçonnique*, n°46-47, Paris, 1993, pp.45-56.

³ WEBER Jacques (dir.), *La France en Chine (1843-1943)*, Nantes, Ouest Éditions, collection Enquêtes et documents, 1997, 268 p.

⁴ LAFONT Jean-Marie, *La présence française dans le royaume Sikh du Penjab, 1822-1849*, Paris, École Française d'Extrême-Orient, 1992, 553 p. Encore faut-il préciser qu'au regard du contexte, cette présence est largement accaparée par les points de vue militaire et diplomatique.

⁵ CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français de l'étranger*, Paris, Economica, 1995, 80 p.

Mireille Raunet, déléguée au Conseil supérieur des Français de l'étranger, ont écrit un petit ouvrage portant le même titre et poursuivant les mêmes ambitions¹. Les deux livres proposent une ébauche historique mais aucun ne définit le sujet, ne délimite un champ de recherche ou encore ne s'intéresse aux mentalités. Et ce ne sont pas les objectifs de ces deux publications institutionnelles. La réflexion historiographique brille évidemment par son absence, soit par omission, soit parce qu'elle est tout simplement indigente. Jean-Pierre Cantegrit constate d'ailleurs dès le début : « Si l'existence de ces Français de l'étranger est méconnue, leur histoire l'est plus encore² ». Et ses deux successeurs d'avouer, lorsqu'ils évoquent rapidement le Moyen Âge, qu'on a « peu étudié jusqu'à présent, dans leur étendue, les déplacements volontaires d'individus ou de familles qui se sont installés définitivement dans des terres relevant d'autres couronnes que celles du roi de France³. » Les trois auteurs s'emploient surtout à des constats actuels d'ordre politique et social, avec une vision de ces Français davantage tournée vers l'avenir. Le sénateur ne s'interroge pas sur la légitimité de l'expression Français de l'étranger. Quant à Mireille Raunet et Alain Vivien, ils précisent que « le vocabulaire historique les désigne comme des Français à l'étranger, appellation que la nomenclature officielle du ministère des Affaires étrangères a conservée. De nos jours, cependant, la plupart des études évoquent les Français de l'étranger tandis que la Constitution détermine les droits politiques majeurs des Français établis hors de France. La loi, quant à elle, hésite. [...] Pratiquement, les trois expressions coexistent officiellement et sont entendues comme synonymes. L'usage courant parle plus volontiers d'expatriés ».

Ce dernier terme est pourtant loin d'être satisfaisant. Il est porteur de nuances en droit social où il se confronte au terme restrictif de détaché⁴. Lorsqu'il est transitif, le verbe implique la contrainte de l'exil alors que son emploi pronominal suppose un choix, une volonté. Et puisqu'il est question d'usage courant, il est impossible de nier que ce terme fait davantage référence à un statut social, sinon à une situation particulière : l'expatrié est celui qui quitte la France à la demande de son employeur, avec des conditions salariales très avantageuses et des privilèges divers et variés. Cette subtile distinction existe dans les entreprises privées, entre les contrats d'expatriés et les contrats locaux (qui sont tout aussi bien octroyés à des Français). Elle est également clairement établie au ministère des Affaires étrangères ou dans l'Éducation nationale : au sein du réseau des lycées français à l'étranger, l'enseignant expatrié passe par un mode de recrutement particulier : une lettre de mission lui

¹ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français de l'étranger*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1997, 128 p.

² CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.5. Le premier chapitre intitulé « Un peu d'histoire » ne prend d'ailleurs aucun risque en débutant avec la première organisation d'expatriés en 1927.

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.18.

⁴ Ibidem, p.6.

est confiée et il bénéficie d'un traitement bien différent de l'enseignant dit résident, recruté en France lui aussi, contrairement à ce que l'appellation laisse entendre¹. Il s'agit donc d'une dénomination potentiellement restrictive pour qualifier les Français établis en dehors de leur pays. Parmi eux, le terme est d'ailleurs moins ambigu qu'en métropole : le nom expat tient plus du néologisme que de l'abréviation pour répondre à un sens particulier².

Plus juste et neutre serait l'expression Français à l'étranger. Pourtant, Mireille Raunet et Alain Vivien le remarquent³, c'est le terme Français de l'étranger qui revient le plus souvent. L'article partitif complément de détermination 'de' marque l'origine ou l'appartenance et il n'y a donc, théoriquement, que des enfants nés Français par le droit du sang dans un pays étranger qui peuvent réellement prétendre être Français *de* l'étranger. Une fois encore, le terme est restrictif mais il s'agit de celui qui est passé dans le vocabulaire courant. Dans un sens plus large, il est peut-être révélateur d'un état d'esprit parmi les Français établis hors de la métropole. L'article partitif signifierait qu'il est possible de se considérer Français d'une autre manière et que le fait de vivre à l'étranger offre une autre approche de sa nationalité, représente un complément d'identité. Cette piste de réflexion est au cœur de ce travail.

En 1977, le sociologue Erik Cohen a posé les bases d'une réflexion significative avec sa monographie sur les *Expatriate communities*⁴. Il aborde, entre autres, les questions de l'identité et de culture tierce, mais aussi des similitudes entre les sociétés coloniales du passé et les communautés d'expatriés de pays néocoloniaux contemporains, en invoquant notamment le caractère transitoire de l'expatriation et le statut privilégié des individus concernés. Conscient de l'hétérogénéité du sujet, l'auteur restreint son champ d'investigation à une catégorie sociale bien précise, les expatriés justement. Il occulte les autres profils afin de proposer une lecture transnationale. Les sources sont contemporaines et l'étude n'a pas vocation à s'étendre sur le terrain de l'Histoire. Ce travail pionnier laisse le champ libre à une autre approche, historique celle-ci, qui se concentrerait sur une communauté nationale à l'étranger pour envisager sa présence sous ses aspects les plus différents.

Historiquement, il est important de distinguer les Français de l'étranger des colons français. L'amalgame est fréquent⁵, mais il n'est pas convenable. L'étranger ne peut pas

¹ www.aefe.fr/tous-publics/recrutement/les-personnels-letranger/des-statuts-varies

² Une enquête sur Internet révèle assez vite cet état de fait :

- www.mfe.org/index.php/Sites-de-l-expat
- www.expats.org/ (où le terme de mobilité internationale est éloquent)
- expatforever.blogspot.hk/ (la bibliographie sur les conjoints d'expatriés est révélatrice)

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.5.

⁴ COHEN Erik, « Expatriate communities », dans *Current Sociology*, vol. 24, n°3, Madrid, 1977, pp.5-90.

⁵ Les deux ouvrages dont il est abondamment question dans cette partie s'opposent sur ce sujet.

désigner un territoire sous domination française où les lois et l'administration de la métropole sont peu ou prou en vigueur. On ne considère pas, aujourd'hui, un habitant de Cayenne ou de Papeete comme un Français de l'étranger. Ce n'est pas plus approprié pour le colon de Saïgon ou d'Abidjan à une autre époque. S'il est *ex patria*, le Français est donc en dehors de ce qui caractérise sa Nation, de tout ce qui constitue sa patrie, y compris donc ses colonies. Jean-Pierre Cantegrit concède d'ailleurs que les Français vivant « dans l'empire colonial au Maghreb, en Afrique et en Indochine [...] n'étaient pas à proprement parler des Français expatriés¹. » Alain Vivien et Mireille Raunet sont également piégés par le terme lorsqu'ils évoquent la décolonisation : une fois « la citoyenneté de la Communauté disparue, les résidents français choisirent en grande majorité de conserver leur nationalité d'origine, redevenant ainsi des expatriés d'un type nouveau² ». S'établir ailleurs que dans sa propre patrie signifie qu'il est nécessaire d'opérer un détachement complet avec ce qui constitue la France. L'expression nuancée d'« expatriation métropolitaine dans les dépendances et colonies de la France³ » n'est guère plus tolérable car comment peut-on quitter sa patrie tout en restant dans des territoires qui en dépendent, utilisés comme instrument de la fierté nationale ou pour la défense de ladite mère patrie ? Dans les colonies, les relations avec la métropole sont denses et étroites⁴ : on conserve sa langue et ses institutions (par ailleurs imposées aux autochtones), et des habitudes de toutes sortes⁵. L'éloignement moral et psychologique est bien plus important lorsqu'il s'agit de s'installer sur un sol totalement étranger. Dans ce cas, le Français devient immigré. Certains statuts de protectorats ou de concessions font mentir cette analyse d'un point de vue légal ou administratif, mais il n'en est pas autrement dans les mentalités⁶. Dire du colon français, *a posteriori*, que c'est un Français de l'étranger, c'est nier les représentations mentales d'une époque ou essayer de donner, aujourd'hui, un vernis politiquement correct d'autonomie à des pays qui n'en avaient pas. Pour en finir avec la notion coloniale, deux dernières précisions sont nécessaires : il est d'usage, dans l'entre-deux-guerres, de parler de colonie française en lieu et place de

¹ CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.5.

² RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.37.

³ Ibidem, p.24.

⁴ Plutôt que le terme colon réservé au métropolitain d'origine, on englobe toutes les populations vivant dans les colonies ou possessions françaises sous le terme de Français d'outre-mer. Le centre d'archives éponyme à Aix en atteste, au même titre que cet ouvrage récent : MOHAMED-GAILLARD Sarah, ROMO-NAVARETTE Maria (dir.), *Des Français Outre-mer... op. cit.*, 250 p. Mais jamais cette expression ne sert à désigner les Français installés à l'étranger, ce qui serait pourtant tout à fait justifié.

⁵ FRANCHINI Philippe, « La cité blanche », dans FRANCHINI Philippe (dir.), *Saïgon 1925-1945, De la Belle Colonie à l'éclosion révolutionnaire ou la fin des dieux blancs*, Paris, Autrement, Collection Mémoires, 1992, pp.26-91. Pour ne prendre qu'un exemple parmi les perles de l'Extrême-Orient colonial.

⁶ MULLER Gregor, *Colonial Camodia's Bad Frenchmen. The rise of French rule and the life of Thomas Caraman, 1840-87*, Londres, Routledge, 2006, 294 p. Le comportement de ces « mauvais Français » illustre parfaitement leur perception du protectorat.

communauté française dans un pays étranger. Le mot revêt alors son sens premier, celui d'un « groupe d'émigrants qui ont quitté leur pays pour cultiver, peupler, exploiter une terre étrangère », et non, par métonymie, « le territoire étranger placé sous la dépendance politique d'une métropole qui assume la tâche de le mettre en valeur et d'en civiliser les habitants¹ ». En vertu de cette distinction, colons et Français de l'étranger peuvent parfois être les mêmes personnes, mais à des moments différents de leur vie ou de leur carrière, jamais simultanément.

Dans les deux ouvrages de référence évoqués, le Français de l'étranger est souvent qualifié d'expatrié. Il a été montré que la notion est ambiguë, mais son emploi est également révélateur des personnes réellement ciblées par ces publications institutionnelles. Ce Français est « un implant de la culture, de la tradition et du génie français dans son pays d'accueil² » ; il est présenté comme totalement inséré dans le milieu de l'emploi, mais pas nécessairement au sein de la société étrangère³. De nombreux Français sont ainsi balayés, oubliés ou à peine signalés. Ceux-là même qui, aujourd'hui, ne sont pas obligatoirement immatriculés sur le registre des Français établis hors de France et qui, auparavant, n'étaient pas toujours connus des services consulaires ou essayaient de passer inaperçus. À Hong Kong, dans l'entre-deux-guerres, les archives évoquent prostituées, contrebandiers, marins, déserteurs, aigrefins, boutiquiers, aventuriers, mais aussi des conjoints désœuvrés ou d'inavouables métissages... En l'absence de documents, par souci de discrétion et souvent les deux à la fois, ces Français s'intègrent avec peine dans les définitions institutionnelles et n'apparaissent pas dans les discours officiels décrivant la France hors de ses frontières, que ce soit hier ou aujourd'hui.

Ces constats et la finalité historiographique de cette étude établis, il convient de définir le terme Français de l'étranger comme suit : une personne de nationalité française qui, quelle que soit son activité et en conscience, choisit ou accepte de quitter la France et les territoires sous domination française pour s'établir durablement dans un autre pays. La durée du séjour ne devant pas être conditionnée uniquement par le temps, mais aussi par les signes concrets d'une implantation : location ou achat d'un logement, ouverture d'un compte bancaire, participation à la vie locale, création d'une entreprise, mariage mixte, apprentissage de la langue, etc. Avec un tel ancrage, les interactions avec le pays d'accueil, ses voisins et les différentes populations qui y circulent sont inévitables. Les sources étudiées sont

¹ www.cnrtl.fr, définitions du mot colonie.

² CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.2.

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.10. Les auteurs évoquent des individus qui partent avec un contrat de travail et n'ont pas le souci de l'insertion professionnelle, mais « ne portent pas toujours une attention soutenue au pays où ils savent qu'ils ne vivent que provisoirement ».

majoritairement françaises et il est donc délicat de prétendre se rapprocher d'une histoire globale. En revanche, le champ d'investigation récent des Français de l'étranger peut offrir de nouvelles pistes pour sa parente, l'histoire connectée, qui entend saisir « les relations, les passages, influences, transferts, parentés voire continuités longtemps ignorés ou minimisés¹. »

Ce balisage est primordial pour tourner un regard pertinent vers le passé et le mettre en perspective avec la situation présente. Avec 1 611 054 nationaux inscrits au registre mondial des Français établis hors de France en 2012², ce phénomène ne passe plus inaperçu auprès des médias³. Les analyses se multiplient en métropole⁴, de même que les publications adressées à ce public⁵. Les partis politiques ne peuvent négliger cette manne électorale et multiplient promesses et propositions⁶, récemment traduites par un redécoupage électoral qui a conduit à l'élection de onze députés des Français de l'étranger⁷ ainsi qu'à la création d'un secrétariat d'État⁸.

h. Le poids du présent

« Il arrive que dans une ligne d'études donnée, la connaissance du présent importe plus directement encore à l'intelligence du passé⁹ ». L'intérêt que les Français de l'étranger suscitent dans les médias et le monde politique ouvre des perspectives. Cet éclairage permet de poser des questions qui nécessitent du recul et justifient une approche historique.

¹ DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, Paris, 2007, p.19.

² www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger/, au 31 décembre 2012. Ces chiffres sous-évaluent la présence réelle puisque l'inscription sur ce registre n'est pas obligatoire. Des estimations évoquent de 2,1 à 2,5 millions de Français.

³ Il suffit d'interroger les moteurs de recherche des grands quotidiens français pour s'en convaincre. À la requête exacte « Français de l'étranger » sur l'intégralité des textes, le journal *Le Monde* recense 32 articles du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2013. Sur la même période, il ressort 5 articles en 2008, 3 en 2003, 13 en 1998, 3 en 1993, 15 en 1988 et 16 en 1983, pour ne prendre que les trente dernières années.

⁴ ROUDAUT Christian, *France : je t'aime, je te quitte*, Paris, Fayard, 2010, 350 p. Avec ce sous-titre éloquent : « Ce que les Français de l'étranger nous disent ».

⁵ www.mfe.org/. Le site de la Maison des Français de l'Étranger, fermé en 2014, dépend du ministère des Affaires étrangères et regroupe tous les renseignements nécessaires à la préparation d'une expatriation. Il abrite également de nombreux forums, conseils, témoignages, etc. Il faut également évoquer l'Union des Français de l'Étranger (www.ufe.org/fr/) qui valorise et défend les intérêts de ces derniers depuis 1927 ou encore *Le Petit Journal* (www.lepetitjournal.com/), quotidien numérique français qui dispose de 42 rédactions à travers le monde.

⁶ www.lepetitjournal.com/londres/communaute/103694-presidentielle-lheure-du-choix. 20 avril 2012. Bilan des propositions des candidats à la présidentielle 2012 pour les Français de l'étranger.

⁷ www.ufe.org/fr/vos-interets/representation-parlementaire/deputes-des-francais-de-letranger.html

⁸ www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-ministres-818/helene-conway-mouret/. Créé le 29 juin 2011 dans le cadre du gouvernement Fillon III, ce secrétariat d'État a ensuite été attribué à un ministre délégué dépendant du ministère des Affaires étrangères à partir de mai 2012.

⁹ BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire... op. cit.*, p.64.

Construire cette histoire avec des acteurs impliqués au cœur du sujet¹, est à la fois un atout et un piège.

À défaut d'être temporel, le rapprochement s'opère socialement et/ou géographiquement. Un Français à Hong Kong en 2015 peut-il mieux comprendre son compatriote de 1925² ? L'écrasant poids de presque un siècle d'histoire, d'évolutions et de changements incite à en douter. Mais pour qui manipule les archives de toutes sortes sur ce sujet précis et s'intéresse à l'actualité, des analogies sont frappantes et permettent parfois d'interpréter certaines interactions et réactions³. À Hong Kong, le consul de France représente encore l'épicentre de la communauté. Ses communications diplomatiques passent maintenant par des voies numériques mais soulèvent des questions souvent similaires à celles de leurs prédécesseurs ; de mauvaises combines en petites arnaques, l'escroc français louvoie dans les quartiers excentrés, et reproduit de manière troublante des attitudes déjà observables dans les années 1930⁴. L'avion permet aujourd'hui de rallier la France en douze heures alors que les paquebots mettaient auparavant vingt-neuf jours, mais les distances et les sensations liées à l'éloignement persistent. Les mentalités et les technologies ont évolué, mais le déracinement a toujours la même saveur douce-amère et les finalités du départ n'ont guère changé⁵. Selon Antoine Prost, on ne peut ignorer « le poids des engagements » et « le poids de la personnalité⁶ », l'association d'une observation participante et d'une saine méfiance doit permettre de tirer le meilleur de la situation à l'origine de ce travail.

« Élucider les raisons de ses curiosités⁷ » est une nécessité pour ne pas tomber dans les travers d'une « hagiographie qui fausse la perspective⁸ ». Confesser son amour pour Hong Kong, c'est déjà maîtriser l'effervescence des affects. Évoquer les initiatives du consulat de

¹ Les trois ouvrages qui évoquent les Français de l'étranger ont été écrits par des Français eux-mêmes installés à l'étranger de longue date, ou ayant longtemps vécu à l'étranger (Jean-Pierre Cantegrit, Mireille Raunet et Alain Vivien, et enfin Christian Roudaut). C'est également le cas de cette perspective historique.

² En l'occurrence, il n'échappera pas au lecteur que le Français à Hong Kong, en 2015, est l'auteur de ce travail !

³ PROST Antoine, *Douze leçons... op. cit.*, p.95. « Savoir du dedans comment les choses peuvent se passer au sein du groupe qu'on analyse suggère des hypothèses, oriente vers des documents et des faits auxquels l'observateur extérieur ne songeait guère ».

⁴ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.* Les échanges consulaires sur la contrefaçon, la cherté de la vie, le développement du commerce des vins, l'essor de l'enseignement du français, etc. sont autant de sujets dont les échos se répercutent régulièrement sur 150 ans... Par ailleurs, quelques individus hauts en couleurs essaient leurs histoires au fil du temps, attestant que certains aspects de la nature humaine semblent immuables.

⁵ BOUVIER Nicolas, *L'usage du monde*, Genève, Librairie Droz, 1963 (rééd. 2001, Editions Payot et Rivages), 419 p. L'auteur y exprime les sentiments qui traversent assurément tous ceux qui s'éloignent un jour de chez eux.

⁶ PROST Antoine, *Douze leçons... op. cit.*, pp.92-94.

⁷ Idem, p.97.

⁸ DELOCHE Jean, « Jean-Marie Lafont : La présence française dans le royaume sikh du Penjab, 1822-1849 », dans *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, n°81, Paris, EFEO, 1994, p.385. Les mots de l'historien sont durs à l'égard de son collègue et donnent à réfléchir : « Toute cette somme de labeur n'aurait-elle donc servi qu'à glorifier la présence française ? ».

France à Hong Kong¹, c'est également souligner que les ambitions universitaires ont pour objet de combler les lacunes d'un projet destiné au grand public. *Hong Kong, présences françaises* n'a pas de vocation académique mais l'écriture de ce projet, pendant quatre ans, a permis des recherches approfondies et documentées qui ont facilité la prise de contact avec les différents lieux de conservation des archives. La collaboration avec d'autres spécialistes a ouvert des pistes qui étaient autant de chemins à exploiter. Enfin, les chroniques rassemblées donnent une idée précieuse et des exemples riches, dans de nombreux domaines, de l'ampleur de la présence française à Hong Kong, depuis la fondation de la colonie, et même un peu avant, jusqu'à nos jours. C'est une longue initiation qui mène aujourd'hui à ce projet².

i. Hong Kong, regard sur les travaux existants

« Hong Kong est la ville de Chine qui est le plus en contact avec l'Europe ; c'est donc là qu'il faut étudier la vie des Européens en Chine³ ». Malgré ce conseil pourtant ancien, l'histoire de Hong Kong n'a guère intéressé les historiens français et les travaux sur ce territoire sont peu nombreux. Ils se révèlent très généralistes⁴, ou bien ils englobent Hong Kong dans un ensemble plus large (colonies britanniques en Asie méridionale, possessions européennes en Chine⁵). Il existe cependant une étude très précise : la thèse d'Alain Le Pichon sur les origines de Hong Kong⁶.

Le passé de cette ancienne colonie britannique reste l'apanage d'historiens anglo-saxons et, plus récemment, chinois. Leurs travaux portent majoritairement sur l'implantation de la colonie et sur son essor économique, particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. Il est surprenant de constater que l'entre-deux-guerres, sans qu'il soit complètement oublié ou traité de manière indigente, reste l'enfant pauvre de l'historiographie hongkongaise. Dans les catalogues des principales universités de Hong Kong, quel que soit le thème demandé⁷, il n'y a pas de travaux universitaires étudiant

¹ www.francehongkong.blogspot.com, est une proposition du consulat pour célébrer les 150 ans de relations officielles entre la France et Hong Kong.

² MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, collection Points Histoire, 1954 (rééd. 1975), pp.231-232. « L'honnêteté scientifique » exige de l'historien « qu'il se montre en action et nous fasse assister à la genèse de son œuvre ». Le long parcours qui a précédé cette thèse justifie de répondre à une telle requête.

³ De ROCHECHOUART Julien, *Pékin et l'intérieur de la Chine*, Paris, Plon, 1878, p.111

⁴ DENIS Jacques, *Hong Kong*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1996, 128 p. Ou encore JAEGER Gérard, *Hong Kong, Chronique d'une île sous influence*, Paris, Editions du Félin, 1997, 375 p.

⁵ DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2004, 288 p. ou encore ROUX Alain, *La Chine au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2006, 248 p.

⁶ LE PICHON Alain, *Aux origines de Hong Kong – Aspects de la civilisation commerciale à Canton : le fond de commerce de Jardine, Matheson & C^o, 1827-1839*, Paris, L'Harmattan, 1998, 602 p.

⁷ Interrogation des bases de données de Hong Kong university, Chinese university of Hong Kong et Hong Kong Baptist university avec les mots-clés « interwar, Hong Kong ».

précisément cette période, à l'exception notable de l'ouvrage de Norman Miners¹. Les synthèses historiques les plus récentes réservent une part modeste à l'entre-deux guerres : 9,2 % du volume de l'ouvrage de John Carroll, 10,4 % de celui de Steve Tsang et 8 % de ceux de Frank Welsh ou Nigel Cameron², alors que la période constitue 15 % de l'histoire de la colonie. Hong Kong connaît pourtant de profonds changements et une agitation permanente à cette époque, mais les historiens préfèrent s'attarder davantage sur les conséquences de la révolution chinoise (à partir de 1911) et sur l'occupation japonaise (décembre 1941). Il est également indéniable que la destruction de la presque totalité des archives et documents officiels pendant l'occupation japonaise rend les investigations difficiles avant 1941³ et n'encourage pas les initiatives sur cette période.

Les relations franco-britanniques sont une autre dimension historiographique à prendre en compte. Ces relations sont abondamment traitées en France tout comme de l'autre côté de la Manche, le plus souvent sous forme de recueils d'articles réunissant des historiens des deux nationalités⁴ ; le centenaire de l'Entente cordiale, en 2004, a également été l'occasion de nombreuses publications⁵. D'une guerre mondiale à l'autre, les remous diplomatiques sont abondants⁶ et les perceptions mutuelles peu amènes⁷. Aucun de ces ouvrages n'aborde la question des Français installés dans les territoires britanniques (ni l'inverse d'ailleurs). Peu d'études s'intéressent aux relations entre les possessions coloniales de ces deux empires. *A fortiori*, il est difficile d'obtenir des informations sur les liens entre la France et les colonies britanniques en Asie. À ce jour, seule Véronique Dimier s'est penchée sur les « regards croisés franco-britanniques » dans les colonies, mais en

¹ MINERS Norman, *Hong Kong under imperial rule, 1912-1941*, Hong Kong, Oxford university press, 1987, 330 p. Mais cette référence date un peu et se concentre sur l'organisation du pouvoir colonial.

² CARROLL John, *A concise history... op. cit.* ; TSANG Steve, *A modern history... op. cit.* ; WELSH Frank, *A history of Hong Kong*, Londres, Harper Collins, 1997, 652 p ; CAMERON Nigel, *An illustrated history of Hong Kong*, Hong Kong, Oxford university press, 1991, 362 p.

³ D'après Bernard Hui, *senior archivist* au *Government Records Service* de Hong Kong, les documents les plus anciens ou les plus sensibles ont été rapatriés à Londres avant 1942, mais les dossiers les plus récents à cette époque ainsi que les affaires courantes sans importance stratégique ont fait les frais de la période d'occupation.

⁴ On peut citer, entre autres : WAITES Neville, *Troubled neighbours: Franco-British relations in the Twentieth Century*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1971, 386p ; CROUZET François, *Britain Ascendant: Comparative Studies in Franco-British Economic History*, Cambridge, Cambridge university press, 1990, 512 p. ; SHARP Alan, STONE Glyn, *Anglo-french relations in the 20th century: rivalry and cooperation*, Londres, Routledge, 2000, 355p. ; CHASSAIGNE Philippe, DOCKRILL Mike (dir.), *Anglo-French Relations (1898-1998): from Fashoda to Jospin*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, 211p.

⁵ Là aussi, trois références : VAÏSSE Maurice (dir.), *L'Entente cordiale de Fachoda à la Grande Guerre*, Bruxelles, Complexe, 2004, 141p. ; VIOT Jacques, RADICE Giles (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004, 364p. ; CAPET Antoine (dir.), *Britain, France and the Entente Cordiale since 1904*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, 225p.

⁶ BOYCE Robert, « Behind the façade of the Entente Cordiale after the Great War », dans CAPET Antoine (dir.), *Britain, France and... op. cit.*, pp.41-63.

⁷ DOCKRILL Michael, « British official Perceptions of France and the French, 1936-1940 », dans CHASSAIGNE Philippe, DOCKRILL Michael (dir.), *Anglo-French Relations... op. cit.*, pp.94-108.

concentrant la plupart de ses exemples sur l’Afrique¹. La proximité géographique entre l’Indochine française et Hong Kong est pourtant déterminante, et l’abondance des documents sur le sujet au centre des archives d’outre-mer prouve d’ailleurs qu’il s’agit d’un axe d’étude pertinent. Malgré tout, le *Dictionary of Hong Kong Biography* compte seulement quatre noms français, Auguste Borget, Pierre Osouf, Alexandre Yersin et Henri Vetch (aucun n’ayant été actif dans la colonie dans l’entre-deux-guerres)².

L’accumulation de zones d’ombre fait de l’histoire de la présence française à Hong Kong un terrain à défricher. À partir de 2007, des travaux de mémoire ont été entrepris par le consulat de France, non sans quelques flottements chronologiques : une vaste opération a été initiée en 2008 pour commémorer 160 ans de présence française³ et de nouvelles célébrations ont eu lieu en 2012... pour les 150 ans !

Outre le lancement du blog, quatre expositions ont été installées en 2008 :

- *Building Together* : sur l’architecture française sur le territoire⁴,
- *French ships, Friendship* : sur les relations maritimes entre la France et Hong Kong⁵,
- *From the Plague to New Emerging Diseases, a Chronicle of Pasteurian Research in Hong Kong* : sur la découverte du bacille de la peste par Alexandre Yersin et les contributions de l’institut Pasteur dans la lutte contre les maladies émergentes⁶,
- *French Revolutions* : sur les mouvements révolutionnaires en France de 1789 à 1871⁷.

À partir des précédents travaux du blog et d’un long travail de recherche, notamment iconographique, l’ouvrage *Hong Kong, présences françaises* a été publié en octobre 2012. Il a bénéficié d’un lancement très officiel dans le cadre des célébrations des 150 ans⁸. Ces événements institutionnels et leur succès ont montré l’intérêt des Français de Hong Kong pour leur histoire, mais aussi celui du territoire d’accueil pour cet autre point de vue sur son passé.

¹ DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies... op. cit.*, 288 p.

² HOLDSWORTH May, MUNN Christopher (dir.), *Dictionary of Hong Kong Biography*, Hong Kong, HKU Press, 2012, 544 p.

³ Préface du blog www.francehongkong.blogspot.hk/2008/06/la-france-les-franais-et-hong-kong.html. Il s’agit de chroniques sur des sujets variés à l’intention d’un public large, pour faire découvrir quelques pages du passé français à Hong Kong. Christian Ramage, consul général adjoint, et François Drémeaux, professeur d’histoire au lycée français international Victor Segalen, sont les principaux contributeurs. Les 160 ans évoqués ne correspondent à aucune véritable charnière dans l’histoire des relations franco-hongkongaises.

⁴ www.amo.gov.hk/en/discovery_160_Years_of_HK.php

⁵ DAVIES Stephen (dir.), *French ships – Friendship*, Hong Kong, Hong Kong maritime museum, 2008, 68 p. L’entre-deux-guerres tient en trois lignes.

⁶ LICHTENSTEIN Frédéric (dir.), *From the Plague to New Emerging Diseases, a Chronicle of Pasteurian Research in Hong Kong*, Hong Kong, University of Hong Kong, 2008, 63 p.

⁷ www.lcsd.gov.hk/ce/Museum/History/en_US/web/mh/exhibition/2008_past_07.html

⁸ www.helene-conway.com/2012/10/visite-en-chine-au-japon/. Le prétexte officiel des 150 ans est plus pertinent dans ce cas puisqu’il s’appuie sur l’installation du premier consul de carrière sur le territoire.

Sur le plan universitaire, Frédéric Mouriès a proposé une amorce intéressante en 1991. Son mémoire de maîtrise sur le consulat de France à Hong Kong et ses relations avec l'Indochine entre 1863 et 1921¹ ouvre des pistes et prouve que les sources ne manquent pas. Élaboré sur le même sujet l'année suivante, son DEA élargit la période couverte (1862-1942)² en se focalisant sur trois centres : les archives diplomatiques à Nantes et à Paris et celles d'outre-mer à Aix. Ces travaux n'ont malheureusement pas donné de suite, et il n'y en aura pas selon l'intéressé³. Il faut signaler, enfin, un autre mémoire au titre prometteur, sur la présence française à Hong Kong pendant la Seconde Guerre mondiale, dont le contenu est cependant très maigre⁴.

Dans les universités hongkongaises, les trajectoires françaises sur le territoire ont suscité peu d'intérêt pour l'instant⁵, tout comme l'histoire d'autres nations. Dans la préface de son ouvrage sur les communautés étrangères à Hong Kong, Cindy Chu annonce : « *This book represents the first attempt to study the various foreign communities, to see from the perspective of each, and to see diversity within unity*⁶. » On peut s'étonner de ce constat historiographique dans une ville si cosmopolite qui se nourrit et s'enrichit de cette caractéristique depuis son origine. Et l'historienne de Hong Kong Baptist university d'ajouter que « *Hong Kong is a world city, a city that belongs to the international community* ». Ces mots ne sont pas vains sur un territoire où l'insularité, au propre comme au figuré, est cultivée avec fierté ; particulièrement depuis 1997 quand il s'agit de se démarquer de la Chine continentale⁷.

Le gouvernement de la SAR chinoise, *Special Administrative Region*, a d'ailleurs fait sien l'expression « *Asia's world city*⁸ ». Il serait en effet injuste de prétendre que Hong Kong ne doit son essor qu'à l'impulsion britannique et à la population chinoise autochtone. Encore aujourd'hui, son dynamisme économique et culturel repose sur son caractère international. Relater la participation de la France et des Français dans la construction de ce

¹ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France à Hong Kong et l'Indochine (1863-1921)*, Aix-en-Provence, mémoire de maîtrise sous la direction de Charles Fourniau et Marc Michel, Université de Aix-Marseille, 1991, 145 p.

² MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France à Hong Kong et l'Indochine (1862-1942)*, Aix-en-Provence, mémoire de DEA sous la direction de Charles Fourniau et Marc Michel, Université de Aix-Marseille, 1992, 175 p. L'auteur souligne d'ailleurs les vides de l'historiographie française au sujet de Hong Kong.

³ Un courriel du 5 septembre 2008.

⁴ GARNIER Olivier, *La présence française à Hong Kong lors de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Frémeaux, Université de Paris IV-Sorbonne, 2004, 85 p.

⁵ Seule exception notable, LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth: French secrets from a British colony*, Hong Kong, The Hong Kong Academy for Performing Arts, 2006, 184 p.

⁶ CHU Cindy (dir.), *Foreign communities... op. cit.*, p.IX. Les Britanniques sont présentés comme une communauté étrangère dans leur propre colonie.

⁷ La presse se fait régulièrement l'écho de cette profonde crise d'identité. Un exemple parmi d'autres : www.theguardian.com/world/2012/mar/23/china-hong-kong-identity-crisis, 23 mars 2012. Le mouvement des parapluies à l'automne 2014 en est la plus éclatante illustration.

⁸ www.brandhk.gov.hk/brandhk/eindex.htm

formidable édifice revêt donc un intérêt, non seulement pour l'historiographie française, mais aussi pour une meilleure connaissance du passé de Hong Kong.

j. Questionnements sur la France à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Fort de ces approches historiographiques et au regard des spécificités géographiques et politiques de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, en quoi peut-on dire que la colonie britannique joue un rôle particulier pour la France, et qu'à ce titre, elle est un observatoire privilégié de la vie des Français de l'étranger à cette époque ? Cette interrogation cache de multiples articulations.

Il doit d'abord être question de la représentation officielle de la France. Compte tenu du volume des archives officielles, la présence française est évidemment diplomatique, mais elle met en scène de nombreux autres acteurs. Religieux, entrepreneurs ou encore banquiers, mais aussi aventuriers, prostituées et trafiquants en tout genre sont impossibles à négliger dans un port franc comme Hong Kong. Mondain ou interlope, le Français est un représentant de son pays auprès des individus qu'il côtoie. La question des motivations est également sous-jacente. Isolés ou en groupes, ces Français ont différentes ambitions ou des missions spécifiques qui les ont poussés à s'installer dans la colonie britannique. Ces présences sont parfois complémentaires et conduisent à s'interroger sur l'existence et le fonctionnement d'un réseau français.

La diversité de ces présences engendre des expériences très différentes qui méritent également l'attention car elles suscitent des visions différentes du monde, à propos de la métropole, des indigènes ou de l'étranger en général. Ce qui équivaut à se demander si un Français à l'étranger pense différemment de ses compatriotes¹. L'expatrié, au sens premier du terme, développe-t-il des représentations spécifiques à sa condition ? À travers l'exemple de Hong Kong, peut-on comprendre, voire justifier l'expression Français *de l'étranger* ? À ce titre, les stéréotypes sont périphériques aux représentations. Une approche historique du phénomène, comme celle proposée par Jean Pirotte², doit permettre de compléter les analyses. « Ce sont des outils pour construire du sens, pour classer, organiser [...], » affirme Marcel Grandière. « Une manière aussi de figer les représentations sur l'Autre, le Différent [...]. Ils peuvent être aussi des moteurs de légitimation des systèmes de comportement, dans la vie sociale, en régulant les contacts entre les groupes...³ ». Quels rôles jouent ces

¹ ROUDAUT Christian, *France... op. cit.*, pp.11-15. C'est ce qu'évoque cet auteur sur la situation aujourd'hui. Pour lui, la distance peut susciter davantage de clairvoyance.

² PIROTTE Jean (dir.), *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX^e et XX^e siècles : sources et méthodes pour une approche historique*, Louvain-la-Neuve, Collège Erasme, 1982, 165 p.

³ GRANDIÈRE Marcel, MOLIN Michel (dir.), *Le stéréotype, outil de régulation sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p.12.

stéréotypes chez les Français à Hong Kong entre les deux guerres ? Comment ces représentations figées circulent-elles à travers différents milieux dont la perméabilité est toute relative en d'autres circonstances, que la distance soit physique ou sociale ? Quelles sont celles partagées par les Français vivant à l'étranger ? Comment ces derniers alimentent-ils leurs compatriotes en préjugés ou, au contraire, s'en détachent-ils ? Le regard sur les Chinois et les Anglais, dans la colonie britannique, offre deux autres champs d'investigation.

Enfin, la France, ce n'est pas que des Français. C'est aussi une langue, une culture, des produits... Bref, tout ce qui est français, mais qui n'est pas nécessairement véhiculé par les Français eux-mêmes. Une France désincarnée, parfois même immatérielle, mais une présence significative qui permet d'apprécier d'une manière différente le rôle et l'impact de cette nationalité dans la colonie britannique.

Toutes ces questions additionnées conduisent à évaluer l'importance de ces présences françaises ; épiphénomènes isolés dans une colonie en perpétuelle ébullition ou faisceaux dynamiques dont les contributions ont été substantielles dans l'histoire du territoire ?

k. Approche des sources.

Pour réaliser ce travail aux ramifications étendues, une vingtaine de sources différentes ont été sollicitées. Toutefois, les centres des archives diplomatiques de Nantes et de La Courneuve représentent presque 60 % des documents dépouillés ; leur très grande variété thématique – le consulat s'intéresse à tout et son ministère veut tout savoir !¹ – a imposé ces deux sources comme des références dans tous les domaines. Les autres apports sont naturellement devenus des compléments, pour approfondir, recouper, vérifier...

Il n'a pas toujours été facile de s'orienter dans des centres d'archives importants, où Hong Kong (au ANOM à Aix, par exemple) et la France à Hong Kong (aux National Archives de Londres, par exemple) ne sont pas nécessairement des sujets qui correspondent à des cartons précis dans les inventaires. Il a donc fallu sonder de nombreux thèmes dans différentes séries pour y déceler des traces pertinentes. De tous ces tâtonnements, seules les cotes utiles sont évidemment mentionnées ; version lyophilisée des archives sollicitées...

Certaines formes non négligeables de la présence française doivent se contenter de sources modestes, symptômes d'un déséquilibre à gérer. Pour compenser, ce sont souvent les sources privées qui pallient l'aridité institutionnelle, avec des fortunes diverses mais des résultats parfois précieux.

¹ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires étrangères*, Paris, Presses universitaires de France, 1962, p.37. Les auteurs évoquent « la diversité, sinon même la dispersion des cadres » auxquels s'applique cette administration.

Il en découle un éventail de ressources bien différentes à l'image du statut de la colonie britannique elle-même, source de fréquentes confusions : d'un centre d'archives à l'autre et parfois au sein d'une même institution, Hong Kong peut être classé avec les affaires chinoises, au milieu de correspondances avec des succursales/postes en Chine, et tout aussi bien se retrouver placé dans des cartons concernant les possessions britanniques ou les affaires anglaises... Ce flottement dans les classements, révélateur en soit, a nécessité de la vigilance et des recherches dans de nombreuses directions.

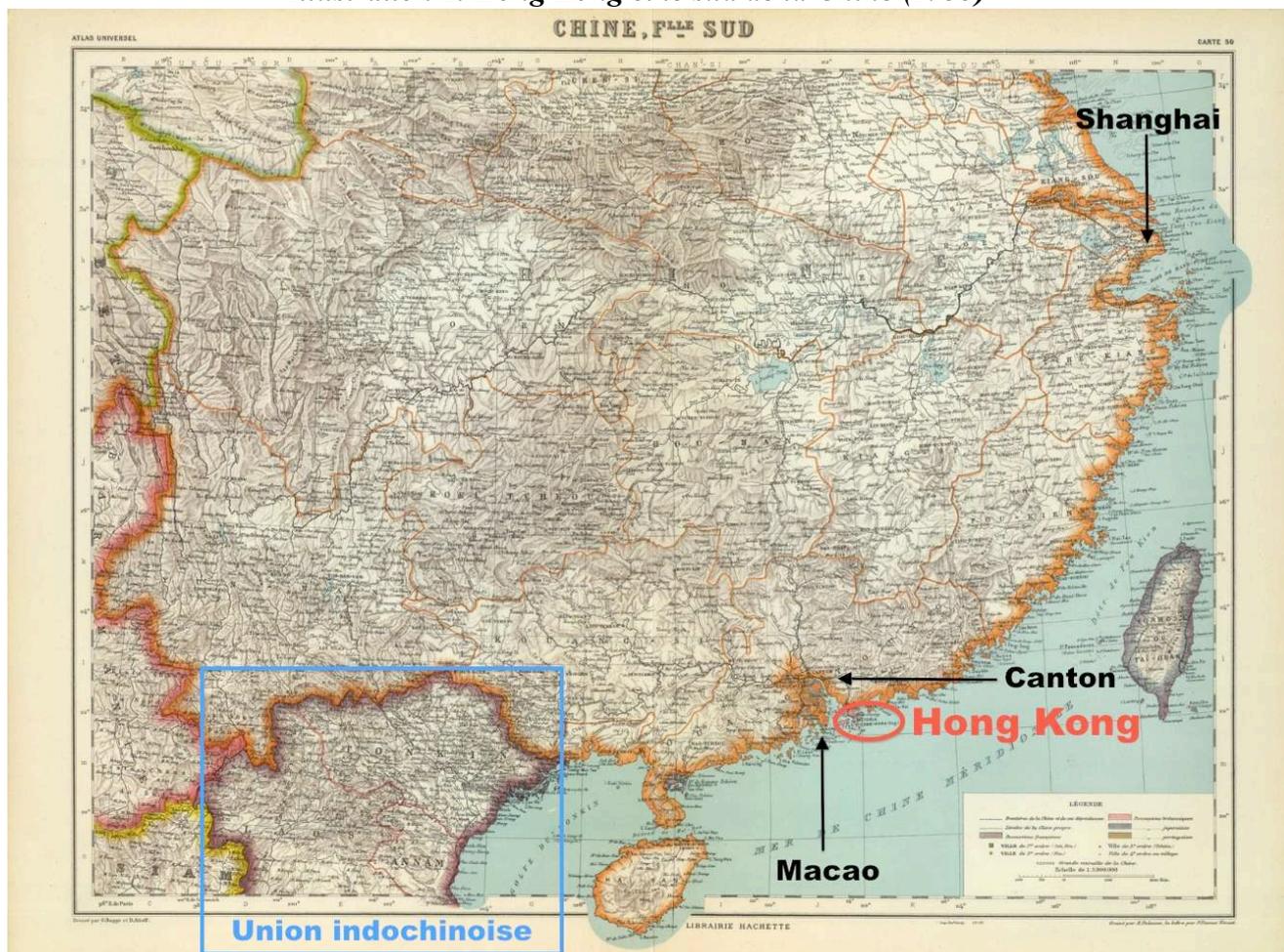
1. Naissance d'un plan.

L'organisation de ces masses d'informations a pris des tournures bien différentes pour parvenir à un compromis qui évite les redondances thématiques, les incessants allers-retours sur certains acteurs ou encore les déséquilibres dans le traitement de telle ou telle présence. Il a immédiatement été exclu d'envisager une approche chronologique. Aucun changement majeur n'est unanime à toutes les formes de présences envisagées et il n'existe pas de charnières déterminantes au cours de la période qui puissent justifier un tel découpage.

Les rôles, les interactions et les représentations sont les principaux concepts qui ont guidé la réflexion tout au long de cette recherche, et c'est donc autour de ces mots que le plan s'est ébauché : la France joue un rôle à Hong Kong, cette colonie est donc le théâtre d'interactions particulières et les Français y construisent des représentations mentales. Il en découle un emboîtement, de la sphère institutionnelle vers le domaine privé qui s'achève dans l'intimité des mentalités. Cette succession de présences, de la France officielle vers les représentants de ses intérêts les plus divers se conclut par une approche plus personnelle de la vie quotidienne de tous les acteurs, y compris les plus discrets.

Il est ainsi permis d'éclairer les activités du consul de France au cinquième étage d'Alexandra Building à Central, de reprendre la routine de l'agent des Messageries Maritimes sur le quai de Tsim Sha Tsui ou encore de ranimer l'existence des missionnaires dans leur sanatorium de Béthanie à Pokfulam ; il est également possible de suivre les trafics d'armes et d'opium de quelques Corses entre la Chine et l'Indochine, de retrouver ces Françaises perdues dans les lupanars de Hollywood Road, ou de se pencher sur la scolarité d'un jeune Français au La Salle College de Kowloon... C'est l'occasion de comprendre ces groupes, leurs interactions et tout simplement de ressusciter leurs histoires. Le sujet juxtapose différents tableaux pour proposer, en définitive, une seule fresque impressionniste, parfois lacunaire, mais fidèle autant que possible à ce qu'étaient les présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres.

Illustration 1. Hong Kong et le sud de la Chine (1935)



Les annotations ont été ajoutées pour valoriser la position géographique de la colonie britannique par rapport à l'Indochine et aux principales localités voisines.

(Source : SCHRADER Franz et VIVIEN De SAINT-MARTIN Louis, *Atlas universel de géographie*, Paris, Hachette, 1923 [rééd. 1937], carte 50.)

PREMIÈRE PARTIE

-

**LA FRANCE OFFICIELLE AU CARREFOUR
DE L'EXTRÊME-ORIENT**

« Hong Kong est un des grands carrefours de l'univers¹ ». Le consul Georges Dufaure de la Prade n'a pas peur de donner une dimension galactique à la colonie britannique tant elle lui semble réunir tous les critères du cosmopolitisme et des échanges internationaux. Au sortir de la Première Guerre mondiale, ce petit territoire apparaît en effet comme une incontournable plate-forme des échanges en Extrême-Orient, « *as the second port in the British Empire [and] in the matter of vessel-tonnage, the largest port in the world²* ».

Malgré les soubresauts politiques et économiques qui chahutent la période, ce statut de *hub* international ne change pas jusqu'à l'invasion japonaise. « Hong Kong possède les banques, les relations commerciales et aussi le prestige qui rendent possibles les grandes entreprises et il ne sera pas remplacé tant que ne seront pas créés et développés un ou plusieurs centres offrant au monde des affaires des facilités analogues, tant du point de vue de l'outillage que des possibilités commerciales³ ». En matière d'infrastructures, le territoire possède une avance considérable dans tous les domaines⁴. Sa proximité avec les grandes routes maritimes et un hinterland prometteur mais agité en font un havre bien situé et sécurisé. C'est par ailleurs un port franc où les formalités douanières sont simples et cadrées⁵.

Ce qui fait dire à Paul Morand que la colonie britannique est « encore une de ces clés du monde dont l'Angleterre devrait porter un trousseau comme emblème⁶. » Avec ses concessions en Chine et l'Union indochinoise voisine, la France se trouve des deux côtés de cette porte et doit veiller à ce que ses intérêts ne soient pas verrouillés. C'est principalement le rôle du consulat, dont le personnel, constamment sous pression, est guidé par différentes influences ; en premier lieu, la hiérarchie, à différents degrés et selon des subtilités originales, de Paris à Londres en passant par Pékin, Hanoï ou encore Shanghai. Il existe également une emprise contextuelle : ce poste d'Extrême-Orient évolue avec la colonie britannique, subit son histoire et ses positionnements. Il ne faut pas non plus négliger le poids de la communauté française dont la composition et la coloration sociale et professionnelle orientent largement l'emploi du temps des agents consulaires qui se succèdent.

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 12 mai 1933

² HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong... op. cit.*, p.150.

³ CRESSEY George, *Géographie humaine et économique de la Chine*, Paris, Payot, 1939, p.419.

⁴ CADN, pHKG, 13, 26 juin 1934, lettre du consul au MAE. Et plus largement sur la politique d'aménagements dans l'entre-deux-guerres ; CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.107.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au MAE, 21 novembre 1930

⁶ MORAND Paul, *Rien que la Terre*, Bruxelles, éditions du Nord, 1929, p.92.

Chapitre I. – Le consulat à Hong Kong sous influences

*Il fut un temps où je croyais que l'observation intelligente des faits
était la meilleure façon de tromper le temps qui nous est alloué,
que nous le voulions ou non.*
Joseph Conrad, Victoire

La France à Hong Kong, c'est tout d'abord un consulat, pièce maîtresse du dispositif officiel français dans la colonie. Depuis 1862, il s'agit d'un poste consulaire de plein exercice¹ qui se développe au fil de l'activité commerciale du port. En 1918, la physionomie du consulat n'a pas beaucoup changé depuis le début du siècle. Il a été dirigé par le même agent, Gaston Liebert, de 1903 à 1915², puis la Grande Guerre a considérablement ralenti les activités de la colonie, gelant par là-même l'essor du poste.

A. Un poste aux tutelles multiples

Le lien avec le ministère demeure le cordon ombilical du consulat. La correspondance avec la Direction des Affaires politiques et commerciales est pour ainsi dire quotidienne... mais lente car, sauf urgence télégraphique, les échanges dépendent des vingt-neuf jours de navigation par la malle postale³. L'agent est autonome pour ce qui relève des affaires proprement consulaires (état civil, notariat, etc.) et n'en rend compte qu'à Paris ; mais pour ce qui concerne les affaires diplomatiques, il est, comme ailleurs, un « agent d'information de l'ambassadeur et d'exécution de ses instructions⁴ ». Dans le cas de Hong Kong, quelle ambassade ?

¹ CADN, pHKG, 1, lettre du MAE au consul, 12 octobre 1862.

² RAMAGE Christian, « Gaston-Ernest Liebert, consul en des temps troublés », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, p.122.

³ DRÉMEAUX François, *Les Messageries Maritimes à Hong Kong, 1918-1941*, Scientrier, Gope, 2014, p.8.

⁴ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.184.

1. L'ambassade à Londres et la légation à Pékin, l'absente et l'officielle

Coincé entre son lien de hiérarchie théorique avec l'ambassade de France à Londres et ses rapports très concrets avec la légation à Pékin (ambassade à partir de janvier 1936¹), le poste consulaire de Hong Kong n'est pas toujours clairement identifié par les fonctionnaires du ministère eux-mêmes². L'étude *a posteriori* de son fonctionnement a parfois donné lieu à des confusions ou des oublis. Par exemple, Hong Kong ne figure pas sur la carte des postes diplomatiques et consulaires en 1939 de Jean Baillou³.

a. Des rapports lointains et administratifs avec l'ambassade à Londres

Si l'on s'en tient à une vision purement légale, Hong Kong est une colonie britannique et le consulat français dépend donc de l'ambassade de France en Grande-Bretagne. Dans les *Annuaire*s diplomatiques, le poste consulaire se retrouve entre Calcutta et Singapour, sous l'égide de Londres. Et dans les dossiers personnels des agents nommés à Hong Kong⁴, les notes annuelles sont soumises à Londres pour que la partie « observations particulières et propositions du chef hiérarchique » soit complétée. En 1921, quand le consul Ulysse Réau prend la liberté d'envoyer ce document à Pékin, le ministre Fleuriau écrit : « M. Réau m'a transmis la feuille de notes bien que le consulat de Hong Kong relève administrativement de l'ambassade de Londres, je ne sais donc si j'ai le droit de formuler mes observations ici⁵ ». Au cours de la période, aucune règle n'est fixée et, en 1928, Georges Dufaure de la Prade interroge encore le département à ce sujet⁶. En 1935, une lettre circulaire de la légation à Pékin au sujet des congés des agents « me place dans une situation un peu embarrassante, le poste de Hong Kong dépendant de l'ambassade de Londres⁷ » : René Soulange-Teissier ne sait pas qui doit valider ses prochaines disponibilités. Ces flottements, internes au ministère, perdurent sur toute la période.

Le volume des dépêches conservées dans les archives atteste de la maigreur des échanges entre Londres et Hong Kong, surtout comparé aux correspondances avec Pékin. Autant il est régulièrement rappelé à l'agent d'envoyer une copie de toutes ses dépêches à la

¹ BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine de Sun Yat-sen à Mao Zedong, 1918-1955*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.96.

² Dans le classement du CADLC, les correspondances avec Hong Kong se trouvent dans la série E, sous-série Chine jusqu'en 1922, puis passent dans la sous-série Poss. brit. jusqu'en 1939.

³ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration française. Les affaires étrangères et le corps diplomatique*, tome 2, Paris, CNRS, 1984, p.442-443.

⁴ CADLC, AGP, Série Personnel, DIC, 2^e et 3^e série.

⁵ CADLC, AGP, Série Personnel, DIC, 2^e série, dossier n°1290.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul au MAE, 1^{er} mars 1928.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation de Pékin, 23 août 1935.

légation¹, autant il lui revient d'apprécier ce qui doit être communiqué à Londres². La correspondance spontanée en provenance de l'ambassade à Londres et à destination du consulat à Hong Kong est encore plus mince et souvent sans pertinence pour l'agence. Parfois, le poste est en copie de quelques extraits de la presse anglaise envoyés au ministère, lorsque le sujet intéresse l'Asie³. À peine les échanges s'intensifient-ils, en 1938, lorsque les Japonais encerclent Hong Kong en prenant possession du Guangdong⁴.

À Paris, le ministère ne cherche pas à forcer ce lien. Quand l'ambassade à Londres met au point un système de communication avec toutes ses agences sur le territoire britannique, pour informer rapidement les négociants français d'éventuelles opportunités, Hong Kong n'est même pas associée. C'est la sous-direction des relations commerciales du ministère qui prévient l'agent basé à Hong Kong, en s'interrogeant sur la pertinence d'inclure le consulat, certes sur un territoire britannique, mais trop éloigné pour être réactif⁵.

Du reste, l'ambassade sert parfois d'épouvantail pour obtenir gain de cause face à un fonctionnaire de Sa Majesté. Lorsque le *Harbour Master* crée des difficultés à la Compagnie indochinoise de navigation pour transporter des migrants, Georges Dufaure de la Prade exhume une copie de la convention franco-britannique de 1909 à ce sujet et dénonce le caractère discriminatoire de la nouvelle mesure édictée par le directeur du port. Il menace d'informer son ambassade à Londres⁶.

b. L'application des traités et les questions juridiques

Sur certains points cependant, les prérogatives de Londres sont clairement définies. Au sortir de la Grande Guerre, si des commerçants français envisagent des relations avec des maisons inscrites sur les listes noires interalliées, il faut demander une dérogation à l'ambassade de France à Londres⁷. Il en va de même au sujet du séquestre et de la liquidation des biens ennemis détenus par des Français : sur ces questions, la légation renvoie vers Londres, au nom des conventions signées entre alliés⁸. Ce rôle, lié au conflit qui s'achève, est donc temporaire et s'estompe peu à peu. Avant la fin de la guerre, il est déjà demandé au consul de ne plus envoyer ses rapports maritimes à l'attention du Haut-commissaire français

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 9 mars 1934.

² CADN, pLDN, série C, n°488. Pas une seule dépêche de ce carton n'est originale, ce ne sont que des copies de correspondances adressées à la légation de Pékin ou au ministère à Paris.

³ CADN, pHKG, 4, lettre de l'ambassade à Londres au consul, 17 septembre 1931.

⁴ CADN, pLDN, série C, n°488, correspondances de janvier à octobre 1938.

⁵ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 12 octobre 1921.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 40 824 et 40 825, lettre du consul au directeur du port, 18 septembre 1930.

⁷ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 8 avril 1919.

⁸ Idem, 23 janvier 1919.

à Londres mais directement au « commissariat des transports maritimes et de la marine marchande » à Paris¹.

L'ambassade à Londres intervient donc essentiellement quand elle est sollicitée, le plus souvent dans le cadre d'affaires juridiques liées à l'application des traités, et toujours sur des contentieux qui concernent le gouvernement colonial. Le consul Jules Leurquin résume le principe directeur au cours d'un litige entre Hong Kong et les importateurs de cognac : pour faire respecter l'application d'un traité, il estime qu'il vaut mieux que la réclamation vienne de l'ambassade à Londres vers le gouvernement britannique, plutôt que du consulat à Hong Kong vers le gouvernement de la colonie, « étant donné le soin tout particulier avec lequel les Autorités britanniques se refusent de reconnaître aux consuls étrangers aucun caractère, aucune compétence, d'ordre diplomatique² ».

Le traité d'extradition entre la Grande-Bretagne et la France est sûrement le sujet qui occupe le plus la correspondance entre les deux postes. Outre la célèbre affaire avec Nguyen Ai Quoc (le futur Ho Chi Minh), le consulat à Hong Kong se trouve régulièrement confronté à des procédures d'extradition, à la demande de l'Indochine. Dans le cas de la banqueroute frauduleuse d'un Chinois de Haïphong, réfugié à Hong Kong et poursuivi par la justice tonkinoise, le consul s'insurge de l'acquittement dont le délinquant bénéficie devant les tribunaux de Hong Kong, en soulignant : « Les points controversés [soulevés par la Défense et non retenus] présentent une importance capitale³ ». Il s'agit en effet de savoir si le traité d'extradition en vigueur entre les deux pays s'applique aux colonies et, dans l'affirmative, si les indigènes sont concernés. L'affaire est largement relatée dans la presse⁴, suscitant d'autant plus l'inquiétude du consul que les atermoiements sur cette question de droit international « peuvent être exploités à leur profit par ceux-là, criminels ou auteurs de désordre, qui cherchent en passant la frontière à jouir d'impunité⁵ ». Georges Dufaure de la Prade demande donc à l'ambassade à Londres d'effectuer d'incessantes démarches pour que le *Foreign Office* réponde au gouvernement colonial de Hong Kong sur cette question⁶.

Le lien hiérarchique est toutefois tellement souple que, sur ce même sujet, le consul peut se permettre d'élaborer de nouvelles stratégies pour faire aboutir ses demandes. En 1932, lassé d'échecs répétés dans des affaires d'extradition vers l'Indochine, Georges Dufaure de la Prade explique qu'il n'a pas envoyé de correspondance à Londres à ce sujet car il pense que les démarches auront plus de chance d'aboutir si elles sont effectuées par le

¹ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 30 mars 1918.

² CADN, pHKG, 4, lettre du consul au MAE, 15 juin 1936.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°47, lettre du consul au Secrétaire colonial, 8 avril 1929.

⁴ Hong Kong Telegraph, 30 mars 1929.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°47, lettre du consul au Secrétaire colonial, 8 avril 1929.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à l'ambassade à Londres, 19 avril et 3 octobre 1929.

Secrétaire colonial de Hong Kong auprès de son propre ministère, plutôt que par un gouvernement étranger. Il adresse donc sa dépêche à Paris, en laissant au ministère le soin de transmettre à Londres « si nécessaire¹ ».

Inversement, l'ambassade à Londres fait peu de cas de son consulat à Hong Kong, même sur ces affaires d'extradition pourtant soulevées maintes fois. En 1933, le consul s'étonne de découvrir, dans la gazette du gouvernement colonial, l'existence d'« une convention passée entre la France et l'Angleterre relative à l'acheminement des individus d'origine asiatique des colonies françaises et anglaises en Extrême-Orient² ». Jamais l'ambassade à Londres n'a communiqué sur le sujet. Autre exemple, autre domaine, le rapport de la même ambassade sur la grève des gens de mer britanniques d'où il ressort la prépondérance de l'influence communiste. Alors qu'au même moment Hong Kong connaît un mouvement similaire avec le boycottage, le document ne parvient au consulat que par l'intermédiaire du ministère à Paris³.

c. La légation à Pékin, la véritable autorité

« Hong Kong relève en réalité de Pékin⁴ », c'est l'ambassade de France à Londres qui l'affirme et c'est la géographie qui en démontre l'évidence. Le consulat à Hong Kong est placé « dans l'orbite de notre légation en Chine⁵ » et pour des raisons pratiques c'est Pékin qui, dans les faits, gère notamment les remplacements et les intérim⁶. En 1930, Georges Dufaure de la Prade est en retard pour prendre son poste des mains de Marc Duval et, « conformément aux instructions de la légation de France à Pékin », l'intérimaire remet alors le service au chancelier Charles Renner⁷. Avant 1941, Hong Kong n'est pas reliée à l'extérieur par des lignes téléphoniques et ce ne sont que les lettres et les télégrammes qui permettent d'ajuster l'agence aux circonstances. Pékin est donc naturellement plus prompte que Londres.

L'intensité de la correspondance témoigne de ce lien privilégié. 20,2 % des documents conservés à Nantes dans la série qui concerne le poste de Hong Kong sont des échanges entre ce consulat et Pékin ; sur les 17 % entre Hong Kong et le ministère, et sur les 20,3 % entre Hong Kong et les autres postes de la région, Pékin est presque toujours en copie⁸.

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 20 décembre 1932.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 21 décembre 1933.

³ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 16 septembre 1925.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre de l'ambassade à Londres au MAE, 18 juin 1925.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du MAE au consul, 12 mars 1925.

⁶ Voir tableau 18, p.609, pour la liste des ministres et ambassadeurs de France en Chine.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 mars 1930.

⁸ Les documents ont tous été photographiés pour être étudiés *a posteriori*, il est donc possible de réaliser ces calculs sur les masses que représentent les différents cartons (dossiers thématiques mis à part).

Hormis quelques exceptions (souvent pendant les intérim), une seule copie d'un document envoyé est conservée à Hong Kong, mais il ne semble pas y avoir de logique ou de consigne précise pour garder, en particulier, la copie de l'exemplaire destiné à Pékin, au ministère ou à une autre agence. Il est donc impossible d'être plus précis dans l'étude quantitative des destinataires des courriers de Hong Kong. Toutefois, le lien avec la légation s'affirme à travers de fréquents rappels à l'ordre pour d'abord adresser la correspondance originale au chef de mission à Pékin¹, et seulement si nécessaire au département à Paris, sans oublier de le mentionner le cas échéant². Le ministère se plaint de recevoir des doublons et la légation tient à contrôler la teneur des rapports pour en réaliser des synthèses³. Cependant, force est de constater, tout au long de la période, que la majorité des dépêches sont tout de même envoyées directement de Hong Kong vers le ministère. Inversement, la légation répercute souvent des informations que le département a déjà envoyées en propre au consulat, bien longtemps avant ; preuve que Hong Kong bénéficie d'un statut un peu à part dans le circuit administratif ministériel.

La bureaucratie française en Chine doit s'adapter aux mouvements de la légation au gré des bouleversements politiques. Historiquement basé à Pékin, le ministre de France délocalise une partie de ses services à Nankin en 1929. En 1937, le ministre devenu ambassadeur s'établit à Shanghai, puis replie son administration de Nankin à Hankou avant d'accompagner la débâcle à Chongqing le 14 août 1938⁴, date à laquelle « les services de l'ambassade seront alors répartis entre Shanghai, Pékin et Chongqing, [...] Shanghai restant [la] résidence principale [de l'ambassadeur] jusqu'à la fin de 1941⁵ ». Avec ces fréquents déplacements, des systèmes de numérotage et d'archivage spécifiques sont mis en place, pour assurer un suivi efficace des affaires ; chaque communication doit être adressée en deux exemplaires, un pour Pékin, un pour le bureau diplomatique de Nankin⁶. Hong Kong est assujettie aux mêmes règles que les autres agences consulaires en Chine. Et même si le poste n'est pas concerné par tous les sujets, toutes les circulaires sur la Chine y sont adressées. La question de l'extraterritorialité⁷ ou des pouvoirs juridictionnels des consuls de France en

¹ CADN, PHKG, 14, lettre de la légation au consul, 2 novembre 1920.

² Idem, 6 octobre 1921 ; 15, 27 avril 1926, 15, etc.

³ CADN, PHKG, 15, lettre de la légation au consul, 5 mai 1934.

⁴ BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine... op. cit.*, pp.69, 281 et 304.

⁵ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.484.

⁶ CADN, PHKG, 15, lettre de la légation au consul, 3 février 1933.

⁷ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 avril 1926. Le consul à Hong Kong informe régulièrement Pékin de l'évolution de l'opinion indigène à ce sujet.

Chine¹ n'ont pas de raison d'être sur le territoire britannique, mais intéressent évidemment les agents.

Jean Baillou observe qu'à partir des années 1920, « la fonction [d'agent consulaire] s'est enrichie d'attributions nouvelles, notamment sur le plan de la politique et de l'information. À ce titre, les consulats sont véritablement devenus des relais de la mission diplomatique à laquelle ils sont rattachés² ». C'est particulièrement vrai à Hong Kong, localisée sur un territoire stable et lieu de passage stratégique. La légation à Pékin se repose largement sur cette agence pour la renseigner dans de nombreux domaines. Avec le désordre militaire et politique en Chine, ce consulat apparaît même comme un pivot sûr et fiable. En plein conflit sino-japonais, le consul de France à Hankou adresse ses plis recommandés à Hong Kong pour que ceux-ci soient retransmis ailleurs, parfois vers l'ambassadeur³. Avec l'installation temporaire de services de l'ambassade de France à Hankou en juillet 1938, le consulat à Hong Kong continue à gérer la redistribution du courrier⁴. L'acheminement des dépêches et l'organisation des ressources humaines sont compliqués, et le poste de Hong Kong apparaît, plus que jamais, comme défini à Paris en 1925 : « un poste d'observation de premier ordre et la tâche principale du consul doit être de tenir très exactement informés la légation de France à Pékin et le gouvernement général de l'Indochine, bien qu'en théorie il dépende de l'ambassade de France à Londres⁵ ». Ce poste est une extension précieuse de la représentation française en Chine et il est permis, sans craindre d'abus de langage, de qualifier de diplomates les agents du corps consulaire qui se succèdent à Hong Kong.

d. De l'importance du cadre chinois

« Jusqu'en janvier 1924, le département avait toujours pris soin, avec raison, de choisir les titulaires du poste parmi les meilleurs spécialistes de la carrière consulaire de Chine⁶ », explique le ministre de France en Chine, Damien de Martel. L'arrivée d'Yves du Courthial à Hong Kong⁷ bouscule cette tradition ; il débarque de l'île Maurice après une carrière à Santiago, Porto-Rico, Jérusalem et Larache ; il ne parle pas une seule langue asiatique⁸. Exception qui confirme la règle, il adresse ses dépêches à Londres et la légation en Chine se

¹ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation aux consuls, nomination d'un conseiller juridique à Pékin, 9 décembre 1919.

² BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.178.

³ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à Hankou au consul, 4 janvier 1938. Des courriers de cette ville arrivent déjà depuis le courant de l'année 1937 sans que leur destinataire final soit spécifié avant.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettre de l'ambassade à Hankou au consul, 3 juillet 1938.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note du MAE pour le cabinet du ministre, 7 septembre 1925.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre de la légation au MAE, 7 septembre 1925.

⁷ CADN, 16, lettre du consul à la légation, 8 juillet 1924.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67.

plaint « de ne recevoir de lui aucun renseignement¹ ». Il s'oppose même à un certain nombre de consignes en provenance de Pékin, par exemple sur les traitements des commis-auxiliaires de son poste. Il tient à respecter les règles fixées par Londres². Le recadrage ne tarde pas. « Je voudrais [...] préciser qu'un consul qui n'a pas été nourri de la doctrine extrême-orientale et plus particulièrement chinoise a une tendance naturelle à donner au poste dont il relève administrativement, Londres en l'espèce, le pas sur la légation dans l'orbite de laquelle il exerce son activité ». Et de regretter que « le consulat de France à Hong Kong [ne soit] pas actuellement dirigé par un agent du cadre de Chine, contrairement à une pratique souvent suivie par le département et dont il n'est pas superflu de rappeler les avantages³ ». Yves du Courthial tente de lutter contre la légation en suggérant de supprimer le poste de chancelier du consulat à Hong Kong pour le remplacer par un agent du gouvernement général d'Indochine. Une manière de se soustraire à l'influence de Pékin qui ne passe pas inaperçue. Il prétexte de la faible importance de la chancellerie qui ne justifierait pas, selon lui, la présence d'un titulaire ; en marge du document, plusieurs points d'exclamation lui répondent avec cette note laconique : « 468 307 francs de recettes ! ». Sa crédibilité s'effrite davantage quand il prétend ainsi réaliser des économies sur les frais de fonctionnement du poste ; la marge rétorque « et une augmentation des émoluments du chef de poste ! ». Une note interne s'emploie à démonter cet argumentaire pour asséner qu'il est nécessaire de garder un chancelier « du service chinois [car] un agent qui ne sait rien de la Chine est naturellement porté à négliger ce côté de sa tâche⁴ ». Sans s'opposer à la présence d'un fonctionnaire d'Indochine, le ministère s'offusque à l'idée que celui-ci puisse gérer le poste en l'absence du titulaire. Le départ d'Yves du Courthial est demandé « d'urgence »⁵, et après un an et neuf mois en poste, celui-ci est invité à quitter Hong Kong pour se rendre à Singapour⁶. C'est le séjour le plus court d'un titulaire au consulat à Hong Kong et l'intéressé en nourrit une rancœur dont son successeur fera les frais⁷. Le consul Yves du Courthial reste, sur l'ensemble de la période, le seul et unique cas d'un agent nommé à ce poste sans appartenir au cadre chinois (y compris en tenant compte des gérances intérimaires). Mention doit être faite de Franck Dupuy, consul titulaire entre novembre 1937 et janvier 1940 qui, certes, a réalisé la majeure partie de sa carrière hors d'Asie, mais a débuté en Chine et parle

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne au MAE, 7 septembre 1925.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation de Pékin, 23 juillet 1924.

³ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre de la légation au MAE, 22 janvier 1925.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre du consul au MAE, 22 avril 1925 ; note interne du service du personnel, 12 juin 1925.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne au MAE, 7 septembre 1925.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67. Télég. du MAE au consul, le 17 décembre 1925.

⁷ Idem. Lettre du consul Georges Dufaure de la Prade au MAE, 14 mars 1926. Le nouveau consul inventorie les nombreuses impolites et difficultés que son récalcitrant prédécesseur lui fait subir au moment de leur rencontre.

chinois¹. Son éloignement prolongé des problématiques régionales lui est d'ailleurs reproché car l'ambassadeur note, en 1939, « l'insuffisance de M. Dupuy à Hong Kong »² et demande son remplacement dans les plus brefs délais.

La légation entretient donc son réseau en Extrême-Orient, des experts avertis, fins connaisseurs de la Chine et possesseurs, selon l'expression de Joseph Kessel, de la clé du pays³. Ce système est un sage démenti aux moqueries d'André Marin pour qui le portrait de la carrière-type se dessine à travers un consul « qu'on a promené, très certainement dans cinq ou six postes, de façon à ce qu'il n'en connaisse aucun convenablement, a sans doute écrit deux ou trois romans et un traité de cartomancie [...] mais c'est certain jamais aucun rapport commercial⁴ ». Le cadre chinois peut s'enorgueillir de riches carrières passées presque exclusivement en Chine⁵. Ce réseau, c'est aussi des amitiés et des inimitiés entre agents qui se croisent à de nombreuses reprises dans leur parcours professionnel. Ces hommes se connaissent presque tous. Ainsi, quand la légation s'interroge sur les avis très différents qui ont été donnés par le passé au sujet de sœur Marguerite (mère supérieure de la congrégation de Saint-Paul-de-Chartres), le consul Soulange-Teissier tranche sans cacher ses affinités : « il me semble que la divergence d'opinion de mes prédécesseurs relève beaucoup plus de leur différence de caractère que des faits. Le premier est – je m'excuse de cette appréciation sur un collègue – notoirement peu enclin à la bienveillance, tandis que le second, au contraire est connu pour son aménité, sa courtoisie et sa finesse⁶ ». Le collègue égratigné est Marc Duval. Trois ans plus tôt, celui-ci gérait par intérim le consulat à Hong Kong. Sur une histoire de traites payées par ses soins en faveur du consulat de Fuzhou (mais fortement taxées au moment du change), une correspondance épicée se déclenche alors avec son homologue, qui n'est autre que... René Soulange-Teissier. Il lui répond notamment que : « vos lettrés n'auront plus l'occasion de me traiter de *squezzeur* et vous n'aurez plus de raison de les ramasser de cette main de maître que vous dites célèbre dans toute la carrière⁷ ». Les exemples illustrant les liens d'amitié sont également nombreux. Georges Dufaure de la Prade a connu Auguste Wilden à Shanghai après la Première Guerre mondiale ; le premier était interprète sous les ordres du second, consul général⁸. Lorsque Wilden devient ministre

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°84. Notes annuelles de 1907 : élève-interprète à Tientsin, l'agent est diplômé de l'école des langues orientales.

² CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°84. Lettre de l'ambassadeur au MAE, 15 octobre 1939.

³ KESSEL, Joseph, *La Rose de Java*, Paris, Gallimard, 1963 [rééd. 2010], p.169.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1706-1972), n°300 ; « guide psychologique du Français à l'étranger ».

⁵ Voir tableaux 14 et 15, pp.605-606.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 22 septembre 1932.

⁷ CADN, pHKG, 24, lettre du consul de Hong Kong à celui de Fuzhou, 20 décembre 1929.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81. Notes annuelles 1919.

de la légation de France, en juillet 1930¹, Dufaure de la Prade lui adresse une lettre personnelle dans laquelle les marques d'amitié ne manquent pas, tout en plaidant en faveur de la transformation du poste de Hong Kong en consulat général². Il n'obtient pas gain de cause mais sa nomination au grade de consul général, en octobre 1931, n'est sûrement pas étrangère à ces démarches. Il demande d'ailleurs un poste en correspondance avec son grade, Shanghai de préférence, « pour des motifs de collaboration plus étroite avec le Ministre de France à Pékin³ », son ami Auguste Wilden. D'une manière générale, il est permis de constater que, si les agents en poste à Hong Kong ne montrent aucun zèle envers Londres, leur empressement à communiquer avec la légation reflète autant leur fidélité envers le cadre chinois, que leur intérêt à faire progresser leur carrière en se faisant remarquer régulièrement.

En 1940 toutefois, le consul Louis Reynaud, gaulliste et en froid avec sa hiérarchie en Chine, se tourne vers Londres avec une ardeur inaccoutumée. Alors que l'ambassade à Pékin lui demande d'utiliser le cryptage en vigueur, il répond qu'« aux termes des instructions de notre ambassade à Londres, j'ai dû incinérer, le 7 juillet dernier, les tables des chiffres et archives secrètes de ce consulat⁴ ». Jamais auparavant Londres ne s'était mêlé du chiffre à Hong Kong puisque le cryptage sert essentiellement aux communications en Extrême-Orient et, qu'à ce titre, c'est une prérogative de Pékin. Mais les temps changent et le consul Reynaud estime que la voix de Londres est désormais plus crédible...

2. Le consulat à Shanghai et le gouvernement général d'Indochine, l'officieux et l'omniprésent

a. Le consulat à Shanghai, épiceutre de la diplomatie commerciale en Chine

Dès le début de la période, le consulat de France à Hong Kong se place sous l'autorité de celui à Shanghai pour les affaires commerciales. En 1919, bien que la censure des télégrammes codés soit censée être abolie, le consul à Hong Kong reçoit de nombreuses plaintes de commerçants qui en subissent encore les effets dans leurs correspondances à destination de la France. Le diplomate envoie donc une lettre à Shanghai pour que le poste intercède auprès du ministère en faveur d'un changement rapide. Le consul justifie à la légation qu'étant « en relation directe avec la Chambre de commerce de Chine, [ce consulat] était mieux fondé que moi à attirer l'attention du département sur cette question⁵ ».

¹ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 5 juillet 1930.

² CADN, pHKG, 17, lettre personnelle de Dufaure de la Prade à Wilden, 5 juillet 1930.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 novembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 17 septembre 1940.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 14 août 1919.

Même si, en 1933, le consul Georges Dufaure de la Prade précise que Hong Kong développe « une activité qui ne le cède à Shanghai que sur quelques points¹ », il n'empêche que la perle de l'Orient reste tout au long de la période « le plus grand centre commercial et financier de Chine et d'Extrême-Orient avec Hong Kong² ». En 1938, l'un de ses successeurs, Franck Dupuy, constate quant à lui que le volume commercial de Hong Kong est « en moyenne les deux tiers de celui de Shanghai³ » et encore bénéficie-t-il d'un accroissement suite à l'investissement du port de Shanghai par les troupes japonaises. Par sa proximité avec le pouvoir central chinois, son port dynamique et ses concessions bien établies, Shanghai est le centre de la diplomatie économique en Chine, un ancrage solide à partir duquel les initiatives doivent prendre leur essor⁴. Hong Kong étant sur un territoire britannique, le développement des intérêts économiques français y est nécessairement limité. En 1932, la compagnie Air Orient déroule sa ligne en Extrême-Orient et ne cache pas son intention de faire de Shanghai son terminus. Il faut auparavant négocier une escale à Hong Kong et le consul recommande à la légation une plus grande discrétion au sujet du projet de prolongement vers Shanghai. Il explique que le gouvernement colonial, qui tient à faire de Hong Kong un *hub* aéroportuaire, pourrait prendre ombrage de ne devenir qu'un tremplin⁵.

Lorsque les statuts d'attachés et d'agents commerciaux sont créés par la loi du 25 août 1919⁶, c'est naturellement à Shanghai que celui du cadre chinois trouve sa place. L'autorité du consulat de France dans la perle de l'Orient s'en trouve considérablement renforcée, ce qui apparaît clairement dans la manière dont Shanghai envoie régulièrement ses demandes et l'empressement avec lequel Hong Kong répond. L'institution de ces nouveaux agents doit permettre d'alléger la tâche des consuls dans le domaine commercial. Les différents agents qui se succèdent à Hong Kong n'ont de cesse de réclamer la création d'un tel poste dans la colonie britannique. D'abord, en expliquant que les deux villes n'évoluent pas dans le même contexte : « Il convient de se rendre compte que la Chine du Sud est d'une très grande importance commerciale, tout à fait différente du Nord de la Chine qui a des conditions très dissemblables de vie, de mœurs et de gouvernement. Il est donc difficile à l'Attaché commercial à Shanghai de s'occuper de ces provinces comme elles le méritent. Canton, dont le port distributeur est Hong Kong, est la capitale très peuplée d'un groupement de provinces dont l'activité économique est très grande.⁷ » Une nouvelle offensive porte sur le

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 avril 1933.

² BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.486

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 5 février 1938.

⁴ BRIZAY Bernard, *Shanghai, le « Paris » de l'Orient*, Paris, Pygmalion, 2010, 499 p.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 29 septembre 1932.

⁶ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.433

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 16 mars 1920.

développement des relations avec l'Indochine, le consul insinuant que l'agent de Shanghai n'est pas en mesure d'appréhender cette dimension de son travail à cause de l'éloignement¹. Face à l'insistance répétée des diplomates, le ministère des Affaires étrangères approche le ministère du Commerce, qui répond négativement sous prétexte de la situation budgétaire, en précisant que, « de plus, au cas où cette création serait envisagée, c'est à Shanghai qu'elle serait vraisemblablement réalisée, de manière à renforcer le poste de notre attaché commercial actuel² ». En vain pour un attaché les consuls se liguent, tout Paris pour Shanghai a les yeux de Rodrigue. En 1930, un nouvel agent commercial, Raymond Vibien, y est effectivement nommé par le ministère du Commerce et de l'industrie ; il vient seconder Émile Saussine.

Toute la correspondance commerciale de Hong Kong transite donc par Shanghai et dépend de ce poste qui, le plus souvent, est à l'initiative des échanges. Un exemple parmi d'autres en 1928, Émile Saussine décide de centraliser tous les noms des médecins dont les coordonnées pourraient intéresser les industries pharmaceutiques françaises³. Plus rarement, c'est le consul à Hong Kong qui se borne à informer Shanghai de nouvelles réglementations ou de nouvelles difficultés, comme dans le cas de l'augmentation des droits d'entrée sur les cognacs français, en 1936⁴. Régulièrement, Shanghai fournit au ministère du Commerce et de l'industrie une abondante documentation sur Hong Kong, non sans venir à la rescousse de l'agence consulaire en signalant qu'un effort spécial devrait être consenti dans la colonie britannique pour développer les relations commerciales : « La grande distance qui sépare Shanghai de Hong Kong fait de ce dernier centre un marché très distinct, et il y a des inconvénients à penser que des maisons de Shanghai sont en position de travailler avec autant de fruit la place de Hong Kong si elles n'y sont pas établies elles-mêmes. Cette colonie a ses usages locaux et une clientèle considérable dans les commerçants cantonnais et ceux de tout le sud de la Chine⁵ ».

b. L'influente communauté française de Shanghai

Au-delà du rôle de l'attaché commercial de Shanghai, la densité des entreprises françaises dans cette ville et le lien qu'elles entretiennent avec Hong Kong ne manquent pas d'influencer l'action du consulat dans la colonie britannique. En effet, la plupart des entreprises françaises installées en Chine établissent leur siège à Shanghai, n'ouvrant qu'une

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 19 juillet 1921.

² CADN, pHKG, 3, lettre du ministère du Commerce au MAE, 18 mai 1923.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 28 août 1928.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre du consul au MAE, 15 juin 1936.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre de l'attaché commercial au ministre du Commerce et de l'industrie, 30 octobre 1934, puis tous les ans à partir de cette date.

succursale à Hong Kong lorsque nécessaire, et ce, quelle que soit l'ampleur de l'activité. C'est une décision davantage liée à des considérations politiques, la direction d'une maison de commerce devant naturellement se situer à proximité d'un lieu de pouvoir français, en l'occurrence la concession de Shanghai. C'est le cas des entreprises Pathé¹, Optorg², Hardivilliers³ et bien d'autres qui, malgré l'important trafic généré à Hong Kong, gardent cette ville sous la coupe parfois très dirigiste du siège shanghaien. Le cas des Messageries Maritimes est probablement le plus flagrant et mérite un peu d'attention. L'agent général de Shanghai impose ses vues et ses quotas à son subalterne de Hong Kong⁴. Il brime ainsi le développement de certains trafics ou empêche l'embarquement de passagers dans la colonie britannique⁵ alors même que, certaines années, le tonnage qui transite par Hong Kong est plus important que celui de Shanghai⁶. Les services contractuels des Messageries Maritimes liant la compagnie à l'État français, le consul de France à Hong Kong subit, passivement et indirectement, le pouvoir donné à Shanghai. Et s'il lui vient l'idée de formuler une requête quelque peu exceptionnelle, par exemple pour retarder une escale⁷, il doit négocier directement avec l'agent général de Shanghai, sans passer par le bureau du représentant local qui est à cent mètres du sien.

Les hommes d'affaires eux-mêmes se tournent plus facilement vers Shanghai pour chercher des appuis officiels. Auguste Garnier est ingénieur et négociant, basé principalement à Hong Kong lorsqu'il réside en Extrême-Orient. Pour développer ses activités minières dans le sud de la Chine, il a besoin de soutiens et d'appuis politiques chinois que le consul à Hong Kong ne peut lui offrir ; c'est vers les réseaux français de Shanghai qu'il se dirige⁸.

C'est aussi vers le consulat de France à Shanghai, et l'imposante communauté française de la concession, que se tourne le consul à Hong Kong lorsqu'il est question d'alimenter la caisse de bienfaisance⁹. Très régulièrement au cours de la période, des échanges entre ces deux consulats attestent que Shanghai finance les rapatriements ou les aides aux nécessiteux. Même si le consul à Shanghai rappelle que « la caisse des œuvres n'était appelée qu'à secourir les infortunes locales¹⁰ », il lui est rétorqué que cette cagnotte

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du délégué du MAE chinois au délégué français du MAE au Yunnan, 30 avril 1921.

² BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 25 février 1931.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à celui de Shanghai, 7 juin 1934.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1929, Personnel.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1919, 1920, 1924, 1925, 1927, 1928, 1931 et 1932, Trafic.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre de l'attaché commercial de Shanghai au ministère du Commerce, 9 janvier 1936.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 novembre 1929.

⁸ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'attaché commercial, 16 décembre 1936.

⁹ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à celui de Shanghai, 19 janvier 1931.

¹⁰ Idem, 20 juin 1934.

est financée par des redevances analogues à celles du Pari Mutuel, qui peuvent être levées dans la concession française, mais sont interdites à Hong Kong. En 1935, après qu'un véritable fonds de bienfaisance s'est structuré dans la colonie britannique, le consulat à Shanghai fait un don substantiel, non pour une affaire en particulier, mais pour aider au fonctionnement de cette caisse en général¹. Si la perle de l'Orient se montre aussi généreuse, c'est parce que la circulation des Français en Chine conduit bien souvent ceux de Shanghai à séjourner à Hong Kong, et vice-versa. En particulier un certain nombre d'individus qui cherchent à se faire oublier quelque temps, le plus souvent de leurs créanciers. Albert Lynx trouve ainsi « à Hong Kong où il est venu s'échouer, des âmes charitables [qui] ont eu pitié de lui en sa qualité d'ancien légionnaire² ». Georges Puravet³, Louis Couture⁴ et bien d'autres⁵ donnent du fil à retordre au consul de France à Hong Kong, et sont autant d'encombrants transfuges pour lesquels la concession française de Shanghai prend sa part de responsabilité.

c. Le gouvernement général d'Indochine, une autorité d'importance majeure

Ce qui est vrai pour Shanghai ne l'est pas moins pour l'Indochine. Entrepreneurs et escrocs utilisent tout autant la colonie britannique comme un tremplin ou un refuge ; mais cette proximité étant plus forte encore, elle fait l'objet de développements ultérieurs. Il convient de s'attarder pour le moment sur l'influence du gouvernement général d'Indochine dans les activités et les décisions du consulat de France à Hong Kong. Pour Yves du Courthial (dont on connaît cependant la volonté de s'écarter de la légation), « le consulat de France à Hong Kong est aussi et surtout le consulat de l'Indochine. On peut en effet, sans crainte d'être taxé d'exagération, prétendre qu'en fait, les questions concernant l'Indochine représentent actuellement plus des trois quarts de l'ensemble du travail du poste⁶ ». Malgré son enthousiasme péremptoire et sans nier le « lien naturel » qu'il invoque, il faut tempérer les propos du diplomate ; son estimation paraît nettement... exagérée. Son collègue Raphaël Réau inventorie en 1918, et pour une année écoulée : soixante-dix-neuf lettres et rapports aux cabinets, cinquante-deux aux administrations diverses, soixante à des particuliers en Indochine, 205 télégrammes au gouvernement général et 720 télégrammes pour les affaires

¹ CADN, PHKG, 49, note manuscrite du consul sur les comptes du fonds de bienfaisance.

² CADN, PHKG, 23, lettre du consul à celui de Shanghai, 4 novembre 1920.

³ Idem, 12 février 1925.

⁴ CADN, PHKG, 24, lettre du consul à celui de Shanghai, 21 octobre 1930.

⁵ Sur 16 cas particuliers qui ont fait l'objet d'un suivi attentif dans cette étude, 12 ont sévi à Shanghai avant ou après leur passage à Hong Kong.

⁶ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, note du consul, transmise du MAE au ministère des Colonies, 30 août 1924.

maritimes et la presse¹. Quant au volume comparé, le vice-consul Paul Kremer estime que les échanges avec le gouvernement général viennent en troisième position (après la gestion des affaires locales puis celles des affaires maritimes et administratives)², ce qui correspond tout à fait aux tendances observées dans les archives.

Beaucoup d'événements qui se déroulent à Hong Kong intéressent l'Indochine au premier chef. C'est la raison pour laquelle, sans être nécessairement volumineux, des contacts directs et privilégiés se développent, que ce soit pour assurer le suivi d'événements politiques (tout au long du boycottage de 1925, le gouvernement général tient à être informé des évolutions par des rapports détaillés, tous les quinze jours, par crainte d'une éventuelle contagion³) ou pour régler de simples affaires commerciales (au cours d'un litige au sujet du transbordement de produits japonais à Hong Kong, à destination d'Indochine, le ministère des Affaires étrangères invite le consul à se mettre directement en relation avec le gouvernement général⁴). Cette relation n'est pas nouvelle et Frédéric Mouriès l'a mise en lumière des origines de la colonie jusqu'en 1921⁵, mais elle ne va pas toujours de soi au début de la période, surtout quand le gouvernement général doit puiser dans ses ressources financières. En 1919, il est question de créer un poste médical à Hong Kong, mais un fonctionnaire de la colonie française explique que l'Indochine doit se borner à « entretenir ou subventionner des postes médicaux consulaires dont influence l'intéresse immédiatement. Tel n'est pas le cas du poste de Hong Kong⁶ ». Un médecin y est tout de même nommé, non sans susciter encore des oppositions ; le directeur des finances Lacombe, en 1922, s'insurge en affirmant que « ce port est en dehors du ressort qui nous a été attribué par les Affaires étrangères et sur lequel doit s'exercer l'influence de l'Indochine. Il faut à mon avis réserver des efforts pour combattre l'action anglaise dans les zones réservées à notre influence et non dans un lieu destiné à demeurer sans contestation possible sous l'influence quasi exclusive anglaise. Tout cela, c'est de la dispersion d'efforts, sans plan ni programme.⁷ » Ces voix sont minoritaires mais s'exprimeront davantage lorsqu'il s'agira d'équilibrer les investissements de la colonie en tant de crise.

Les échanges prennent une forme plus régulière et formelle avec la création à Hanoï, en 1927, du Service des Affaires extérieures, sous la direction de Roger Garreau, secrétaire d'ambassade hors cadre. Les liens tissés avec l'agence consulaire de Hong Kong en sortent

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 18 756-18 790, lettre du consul au Gougal, 13 avril 1918.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 juin 1923.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au Gougal, 15 juillet 1925. Il s'agit du début d'une longue série.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 22 octobre 1932.

⁵ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op. cit.*, (maîtrise), 145 p.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056, lettre du Gougal au consulat, 16 avril 1919.

⁷ Idem, lettre du Gougal au directeur des finances, 21 janvier 1922, et réponse manuscrite de celui-ci sur la feuille.

d'autant plus renforcés que Roger Garreau est un ami personnel de Georges Dufaure de la Prade, alors en poste à Hong Kong¹. Ce diplomate est bien conscient de l'importance de ses obligations envers Hanoï et à son départ il témoigne : « Mes relations avec votre gouvernement général ont commencé il y a vingt ans ; elles se sont continuées presque sans interruption durant cette longue période ; animé que j'ai été du désir d'apporter ma modeste mais active collaboration aux divers services de notre grande colonie, j'ai donné à cette tâche beaucoup de mon cœur² ».

Le consul à Hong Kong tire certains bénéfices de cette tutelle indochinoise, notamment par le biais des décorations. D'abord à titre personnel, puisqu'il est peu d'agents qui soient passés à Hong Kong sans avoir obtenu de titre honorifique : Yves du Courthial devient commandeur dans l'ordre du dragon d'Annam, le chancelier Charles Renner en est chevalier tandis que Soulange-Teissier reçoit un Kim-Kanh de première classe de la part de l'empereur d'Annam et M^{me} Dufaure de la Prade se voit décerner l'insigne de chevalier dans « l'Ordre Royal du Million d'Éléphants et du Parasol blanc »³. Plus encore, ces décorations sont attribuées à des acteurs locaux qui ne pourraient prétendre aux ordres métropolitains mais peuvent s'enorgueillir de ces honneurs exotiques. En ce domaine, les propositions du consul sont avisées, et servent à rehausser le prestige français et à asseoir sa propre position locale : Lady Stubbs reçoit le Kim-Boi de première classe, une manière de toucher indirectement son mari, le gouverneur Stubbs réputé peu francophile ; le capitaine Richards se voit décerner le titre de chevalier du dragon d'Annam pour le sauvetage d'un équipage au cours d'un typhon ; de nombreux bourgeois annamites, serviteurs des intérêts français de longue date, sont également récompensés par le Kim-Tien de troisième classe, de même que des notabilités chinoises, le *tycoon* Robert Ho Tung, l'influent comprador de la Banque de l'Indochine Kwok Siu Lau ou encore l'importateur de riz Chan Sui Ky. C'est également tout l'état-major portugais en poste à Macao qui récupère des insignes indochinois, du commandant chef de l'aéronautique, alors que la France s'interroge sur une potentielle escale de sa ligne dans la région, jusqu'au commandant chef de la garnison de la colonie, pour entretenir l'amitié avec cet allié affaibli et dépassé⁴. Ces décorations sont indéniablement un marqueur des liens qui unissent les colonies à travers les différents acteurs récompensés, mais c'est aussi, pour le consul, un instrument de pouvoir dont d'autres postes n'ont pas la chance de disposer.

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 10 juin 1927.

² CADN, pHKG, 51, lettre du consul au Gougal, 14 août 1934.

³ CADN, pHKG, 27 et 29, lettres du consul au Gougal, 15 décembre 1925, 1^{er} septembre 1931 et 22 janvier 1933.

⁴ CADN, pHKG, 27 et 29, échanges entre le consul et le Gougal, 31 juillet 1924, 24 novembre et 19 décembre 1930, 6 avril 1931, 21 août 1932, 14 juin 1933 ; 17, lettre du Gougal à la légation, 12 novembre 1936.

d. La manne financière en provenance du gouvernement général

S'il est un domaine dans lequel la dépendance du consulat à Hong Kong envers le gouvernement général d'Indochine s'affirme plus qu'ailleurs, c'est dans le soutien financier qu'il reçoit. Le consulat se repose sur Hanoï jusque dans ses dépenses de matériel les plus anodines, ici pour une machine à écrire, là pour un ventilateur¹. Parfois, ces dépenses sont importantes et n'ont que très peu à voir avec les intérêts indochinois ; c'est le cas des frais de réparation de la toiture de la résidence consulaire². Les traites sont souvent retoquées et donnent lieu à une abondante correspondance, essentiellement pour des soucis d'imputation aux nombreuses et complexes lignes budgétaires de la colonie parmi lesquelles tous les consuls se perdent³ et qui provoquent même des échanges pimentés à quelques reprises⁴. Mais les dépenses du gouvernement général à Hong Kong sont avant tout pour servir la colonie elle-même : télégrammes, frais de rapatriement ou de fonctionnaires de passage, dépenses diverses... Sur une liasse d'archive type, celle de 1919 à 1924 semble complète et peut servir d'étalon, il y a quasiment une traite chaque mois, rarement de moins de 1 000 piastres et parfois de plus de 3 000⁵. Il existe également une indemnité versée par la Sûreté générale (190 piastres, mais la fréquence n'est pas mentionnée), un forfait annuel de 500 piastres pour le « service des valises, launches, motor-boats, coolies, voyages à Canton par le train d'un coolie spécial porteur de la valise, [...] etc.⁶ » ainsi qu'une autre indemnité de 2 400 hkd par an pour « frais de représentation et de tournées⁷ ».

C'est sans compter les salaires du personnel. Dès 1919, le vice-consul Kremer demande du renfort par l'envoi d'un agent européen qui prendrait en charge les passeports et les questions sino-indochinoises⁸. Il est rapidement entendu puisqu'un arrêté du 8 décembre nomme Jules-Louis Rougni, commis de troisième classe des Services civils, en service provisoire au consulat de France à Hong Kong. Sa solde est assurée par le gouvernement général, plus une prime mensuelle de cherté de vie de 200 piastres. L'intéressé est présenté par le consul comme « l'attaché de l'Indochine⁹ » et sa présence est mise à profit pour pallier l'absence d'agent commercial. Le diplomate entame même des démarches auprès de son ministère pour le titulariser à ce poste¹⁰, mais malgré les

¹ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 12 mai 1920 et 15 septembre 1921.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre du consul au Gougal, 6 décembre 1927.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du consul au Gougal, 20 octobre 1921.

⁴ CADN, pHKG, 28 et 29, lettres du consul au Gougal, 8 novembre 1921 et 7 octobre 1931.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du consul au Gougal, 20 octobre 1921.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

⁷ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 28 mars 1930.

⁸ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 137, lettre du consul au Gougal, 23 octobre 1919.

⁹ CADN, pHKG, 26 et 28, échanges entre le consul et le Gougal, 8 décembre 1919 et 15 mars 1920.

¹⁰ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 24 novembre 1921.

commentaires élogieux, Rougni demande soudainement, fin 1922, sa réintégration avec l'appui empressé du consul¹. Un peu plus tard, ce dernier insiste pour que le remplaçant soit célibataire, avec une excellente éducation et une discrétion à toute épreuve : « deux qualités indispensables pour la bonne entente dans le service et qui faisaient, j'ai le regret de le dire, totalement défaut chez M. Rougni ». Rien ne dit quel incident a mis un terme à cette collaboration si ce n'est une « attitude pleine de bassesse² » qui a mis la communauté en émoi... Ce départ précipité ne permet pas un remplacement rapide. En décembre 1923, Meynard, l'attaché commercial à Yunnanfou est affecté à Hong Kong³ ; étrangement l'intéressé n'apparaît jamais dans les correspondances et il y a fort à parier qu'il n'a jamais pris son poste. Au cours des années suivantes, le nom de Giraud est mentionné en tant qu'attaché commercial de l'Indochine⁴, mais la rareté de ses apparitions laisse penser à un agent itinérant, régulièrement de passage à Hong Kong mais non résident. Parmi les personnels européens, le médecin envoyé par l'Indochine occupe une place particulière qui sera développée plus tard, même s'il peut être noté dès à présent que son salaire est pris en charge en majeure partie par l'Indochine. D'autres auxiliaires du consulat sont aussi financés par le gouvernement général. Au moins à partir de janvier 1927, et très certainement avant, 3 000 piastres sont envoyées chaque année pour rémunérer une dactylographe et un interprète chinois⁵.

Cette période faste a toutefois une fin. En 1931, la crise économique touche l'Indochine et les premières coupes concernent les dépenses extérieures. À partir d'avril 1932 les indemnités fondent puis disparaissent complètement en août⁶. Le ministère des Affaires étrangères s'incline et, de mauvaise grâce, prend le relais des salaires face à l'insistance du consul qui certifie qu'il « ne pourrait être question de compression en nombre⁷ » ; les frais afférents à la valise diplomatique demeurent à la charge de l'Indochine jusqu'à la fin de la période. Après 1933, les demandes de justificatifs sont toujours plus nombreuses⁸ puis, en 1937, Jules Leurquin se plaint de ne plus recevoir de « libéralités » (sorte de prime au consul pour ses services), sur le budget du chef de poste de la part de l'Indochine⁹. Il faut attendre 1939 pour qu'un nouvel auxiliaire soit envoyé par le gouvernement général. Après un premier refus et l'intervention insistante de l'ambassadeur

¹ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 14 octobre 1922.

² CADN, pHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 12 février et 24 avril 1923.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 20 décembre 1923.

⁴ Idem, 31 janvier 1928.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 25 janvier 1927.

⁶ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 7 septembre 1931 et 15 août 1932.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 avril 1933.

⁸ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, à la demande du Gougal, 19 janvier 1933, 21 avril 1933, etc.

⁹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

Cosme¹, Nguyen Duc Nghenh, un secrétaire de sixième classe, est mis à disposition pour pallier la surcharge de travail dans les affaires maritimes depuis l'arrêt de la ligne ferroviaire Hankou-Canton².

e. Un théâtre de la concurrence entre les ministères

La localisation de Hong Kong place parfois le consul entre le marteau et l'enclume, plus exactement entre son ministère et celui des Colonies. Selon les sujets, il est évidemment enclin à favoriser l'autorité qui convient à sa situation. Le plus aisé est de rechigner à des consignes du gouvernement général en se référant à sa hiérarchie officielle. Au début des années 1920, des navires de la Flotte volontaire russe en Extrême-Orient (constituée de navires et d'équipages qui ont déserté le régime bolchévique) sont provisoirement francisés et contribuent au commerce entre l'Indochine et Hong Kong sous pavillon français. Le gouvernement général décide soudainement et sans explication de suspendre les escales de ces navires dans les ports indochinois. Le consul à Hong Kong écrit donc à son ministère pour s'en plaindre et demander des consignes sur la francisation définitive de ces navires, tout en insistant pour que la décision soit prise à Paris³... Inversement, lorsque le général Claudel, après son passage à Saïgon, écrit un rapport sur la « liaison immédiate et permanente qui pourrait être réalisée à Hong Kong et à Canton avec le Gouvernement de l'Indochine » en y plaçant des agents de la colonie pour seconder l'action du représentant des Affaires étrangères, le consul ne manque pas d'approuver cette aubaine avec enthousiasme. La réaction du ministre de France à Pékin ne laisse cependant pas de doute sur sa volonté de limiter l'emprise indochinoise : « Les Autorités d'Hanoï qui participent à l'entretien de plusieurs des consulats de la Chine du Sud et assurent même, soit par des médecins soit par des administrateurs, l'intérim de divers postes, comme c'est le cas pour Pakhoi [Beihai] et Longtchéou [Longzhou], ont déjà une tendance marquée à substituer leur action à celle des agents du département. Il me paraîtrait, dans ces conditions, à tout le moins inopportun de leur donner une nouvelle occasion d'étendre leur influence dans un domaine qui doit, pour des raisons d'unité de direction, demeurer sous le contrôle exclusif du ministère des Affaires étrangères qui a la charge de la politique extérieure française en Chine⁴ ». Cette influence est toutefois impossible à endiguer dans les faits et les postes déjà financés par le gouvernement général, que le ministère ne peut prendre à sa charge pour des raisons budgétaires, en sont à la fois la preuve et le symptôme.

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre de l'ambassadeur au Gougal, 12 juillet 1939.

² CADN, pHKG, 30, lettre de l'ambassade au consul, 30 novembre 1939.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 23 mai 1923.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 15 septembre 1927.

Une seule fois au cours de la période, un ministre de France en Chine essaye-t-il de reprendre le contrôle sur les correspondances échangées entre Hong Kong et le gouvernement général d'Indochine. Damien de Martel déclare que c'est à la légation de décider « en tenant compte des circonstances d'ensemble [...], quelles sont, parmi vos dépêches, celles qui sont de nature à éclairer utilement et sans inconvénient le gouvernement général¹ ». Vaine requête car elle n'est jamais respectée, d'autant plus que Hanoï demande régulièrement à recevoir directement toutes les informations sur « la vie politique, économique et sociale² » de la colonie britannique. La communication directe entre Hong Kong et Hanoï est par ailleurs plus rapide et économique que si elle devait passer par la légation.

Les autorités britanniques sont d'ailleurs perturbées par l'apparent flou qui règne au sujet des attributions de chaque ministère, ce qui est parfois bien commode pour Hanoï. Lorsque l'opium d'Indochine se répand à Hong Kong, le *Foreign Office* souhaite une coopération accrue entre les autorités de Hong Kong et l'Indochine, notamment *via* le consulat de France, mais l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris rapporte une conversation avec un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères ; ce M. Bourgois lui aurait clairement signifié que « *at present the latter [Indochinese authorities] were inclined to endeavour to evade their responsibilities and to leave the government offices in Paris and the Ministry for Foreign Affairs in particular, to deal with any difficulties which arose³* ». L'ambassadeur britannique blâme davantage les autorités indochinoises que le manque de réactivité des diplomates. Le consulat de France à Hong Kong possède donc une marge de manœuvre limitée, entre la bonne volonté de son ministère et la passivité assumée de la colonie voisine.

B. Un consulat de prestige surchargé

« Hong Kong, simple consulat, est une charge qu'il est difficile d'évaluer exactement à moins d'y avoir résidé⁴ ». Fort de ses multiples influences et de sa localisation en Extrême-Orient, le poste est unique parmi ceux du cadre chinois. La colonie britannique offre des perspectives qui en font une position recherchée chez les diplomates. Cette présence française officielle, c'est donc à la fois des fonctionnaires chevronnés, mais aussi des lieux

¹ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 30 avril 1930.

² CADN, pHKG, 3, lettre du Gougal au consul, 25 novembre 1924.

³ NAL, CO129/508/7 pp.1-108, de FO à CO, 3 février 1928.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul au directeur de l'UFE, 21 février 1935.

clairement identifiés (les bureaux et la résidence). D'Ulysse Réau à Louis Reynaud, panorama de la vie consulaire française à Hong Kong et, pour commencer, tour du propriétaire.

1. Bureaux et résidence : deux points de repère

Pour la majorité des habitants de Hong Kong qui n'ont aucun lien avec la France, la présence officielle de ce pays sur le territoire de la colonie se résume à deux lieux : les bureaux de la chancellerie en plein centre-ville et la très belle résidence consulaire, sur les premières hauteurs du Peak.

a. Une résidence de prestige

Assez haute sur la route du Peak pour dominer la ville et le port, mais pas assez perchée pour être cachée à la vue de tous, la maison du consul et de son adjoint est idéalement située sur une partie dégagée du promontoire qui dessine le quartier bien nommé de Mid-Levels. La résidence de France est immanquable, et le drapeau qui flotte en permanence au-dessus de l'édifice ne laisse aucun doute sur l'origine de ses habitants.

Les consuls éprouvant des difficultés à se loger, Gaston Liebert est autorisé à mener une transaction immobilière au nom du ministère en juillet 1907. Le bien est trouvé un an plus tard au n°13 de Peak Road¹. La France devient propriétaire de Victoria Lodge le 17 septembre 1908². L'immeuble a été construit en 1895 pour Sir Paul Chater et dessiné par les architectes Leigh & Orange, bien connus sur la place de Hong Kong, notamment pour leur Marble Hall. Jusqu'en 1908, la demeure est occupée par un riche commerçant allemand et sa famille³. L'édifice consiste en deux maisons mitoyennes réunies en un même ensemble architectural, ce que, précisément, Gaston Liebert cherchait pour loger le chef de poste et son adjoint. À 175 mètres d'altitude, « avec vue magnifique sur la rade », l'emplacement est parfait. Les 1 408 m² habitables se répartissent ainsi :

- 13A, au rez-de-chaussée, hall, deux grands salons, salle à manger, vestiaire, office, cuisine et logements des domestiques ; au premier étage, quatre grandes chambres avec salles de bain.
- 13B, au rez-de-chaussée, salon et salle à manger, au premier étage, deux chambres avec deux salles de bain et diverses pièces annexes.

¹ CADN, 44, coupure de presse sur laquelle il manque le nom du journal, 27 février 1936.

² CADN, Service comptabilité, 2Mi1460, note sur l'historique du poste, 31 décembre 1956.

³ www.gwulo.com/node/4935, notice sur Victoria Lodge.

Ce à quoi il convient d'ajouter une véranda qui longe tout le bâtiment, une cour donnant sur la route, un garage ; il n'est jamais fait mention d'un jardin... Le gouvernement français débourse 160 000 francs pour cet achat, payés en trois ans¹. La France est le seul pays à posséder un hôtel consulaire, « ce qui octroie un certain prestige et plus de considération de la part des Anglais². »

En 1925, une vaste opération de réfection est entreprise pour la somme de 179 000 francs³. Cinq ans plus tard, l'électricité et l'eau chaude sont installées⁴ ! La maison dispose même du chauffage avec d'imposantes cheminées, phénomène assez rare dans la région pour qu'il soit mentionné par l'agent⁵ ! L'imposante résidence nécessite toutefois beaucoup de travaux. Ceux d'entretien, inhérents à la vétusté, mais aussi des réparations à cause des fréquentes intempéries. À plusieurs reprises, les typhons provoquent d'importants dégâts, en 1920, 1923, 1927, 1931 et 1937. L'ennemi absolu de cet édifice reste les « fourmis blanches » autrement dit les termites, contre lesquels un combat permanent doit être mené⁶.

« Il faudrait toutefois que cet immeuble soit mieux meublé pour faire face aux obligations mondaines [remplacé par sociales]⁷ ». Les consuls se plaignent en effet de « l'indigence du mobilier de l'État⁸ ». Jules Leurquin prend des mesures en 1937 parce que le consulat, « s'il est pourvu de meubles, ne possède ni service de table ni verrerie, ni argenterie, ni tapis, rien en un mot qui rend une maison attrayante à l'œil du visiteur. J'ai dû, par suite, effectuer d'importants débours que je n'aurai pas à renouveler⁹ ». Cette maison de France est aussi un lieu de propagande où l'on se doit de faire passer certains messages et où se modèle l'image que l'on entend donner du pays. En mai 1937, à l'occasion des fêtes en l'honneur du couronnement de George VI, le consul transforme la façade « en une immense oriflamme à nos couleurs nationales¹⁰ », qui lui vaut un franc succès.

Tous les 14-Juillet, l'hôtel consulaire est évidemment le théâtre d'une grande célébration. La colonie française y est conviée avec nombre d'invités ; on y compte entre

¹ CADN, Service comptabilité, 2Mi1460, note sur l'historique du poste, 31 décembre 1956.

² CADN, 17, lettre du consul au MAE, 16 mars 1932.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre du MAE au consul, 1^{er} avril 1925.

⁴ CADN, 38, lettre du consul à l'administrateur du KTW, 2 mai 1930.

⁵ CADN, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 18 octobre 1920 ; CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au MAE, 19 août 1923 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre du consul au Gougal, 6 décembre 1927 ; CADN, Service comptabilité, 2Mi1460, note sur l'historique du poste, 31 décembre 1956.

⁷ CADN, 17, lettre du consul au MAE, 16 mars 1932.

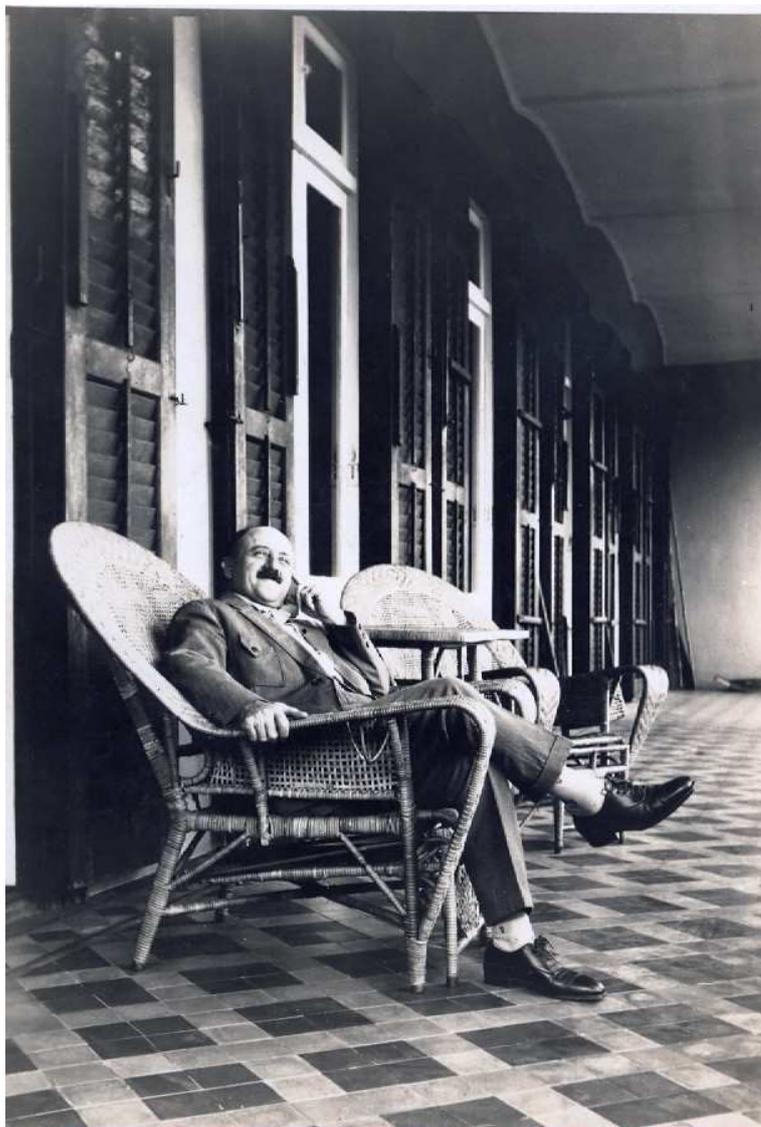
⁸ CADN, pHKG, 13, lettre du consul à MAE, 13 mars 1934.

⁹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

¹⁰ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 18 mai 1937.

150 et 290 personnes selon les années¹. La résidence « se prête admirablement à ce genre de réceptions² », mais l'événement prenant de l'ampleur, une autre célébration est parfois organisée dans les salles de bal de différents grands hôtels de la ville³. Il n'en demeure pas moins que les salons du 13 Peak Road sont régulièrement le théâtre de mondanités, sous forme de dîners ou de bals, donnés en l'honneur d'invités de marque, au premier rang desquels se trouve l'État-major de la Division navale d'Extrême-Orient, très régulièrement de passage dans la rade⁴.

Illustration 2. Véranda de la résidence consulaire (vers 1926-1927)



Georges Dufaure de la Prade au repos sur la véranda de la résidence. (Source : collection Annie Guillot.)

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°489, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1927 ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1929 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 19 juillet 1935.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 19 juillet 1935.

³ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade, 14 juillet 1936.

⁴ CADN, pHKG, 3, 12, 13, 17, 23, 44. Les escales de la DNEO sont développées un peu plus tard.

Un certain nombre de domestiques évoluent au service de la résidence. Leur statut est indépendant du consulat et leurs gages sont payés sur le budget personnel du chef de poste¹. Il arrive même que les congais annamites suivent les fonctionnaires d'un poste à l'autre, ce qui est le cas en 1926 de Mai Thi Phue, nourrice des enfants d'Yves du Courthial². Les archives ne sont guère loquaces à ce sujet, mais il est permis de penser que quatre ou cinq Annamites étaient employés à titre permanent (un chauffeur, un cuisinier, une ou deux femmes de chambre et une nourrice), quelques autres assurant le service au cours de soirées ou d'événements exceptionnels. C'est la norme qui se dessine dans d'autres familles³ et que l'on perçoit à la lecture des registres recensant les Annamites à Hong Kong⁴.

Avant de quitter la sphère privée des fonctionnaires du consulat, il faut mentionner la « villégiature », selon l'expression de Jules Leurquin ; « il faut entendre en partie les frais de location d'une des paillottes élevées sur la place des bains de mer », à Repulse Bay. Le chancelier Charles Renner possède lui aussi ce qu'il appelle dans son budget un « chalet de mer⁵ ».

Illustration 3. Vue intérieure de la résidence consulaire (vers 1933-34)



Dans un décor où se mêlent Orient et Occident, le consul pose avec sa femme et l'une de ses filles.
(Source : collection Annie Guillot.)

¹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

² CAGN, pHKG, 22, lettre du consul à Singapour à son homologue à Hong Kong, 15 septembre 1926.

³ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°607, note de la Sûreté générale, 2 janvier 1942.

⁵ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

b. Des bureaux au centre de la ville

La chancellerie et les bureaux du consulat sont situés au quatrième et dernier étage d'Alexandra Building, en plein cœur du centre-ville de Hong Kong, au croisement de Des Vœux Road Central et de Pedder Street¹. Les bureaux sont loués, mais les archives sont très discrètes sur le propriétaire et le montant des loyers. Ceux-ci semblent rester raisonnables tout au long de la période puisqu'à aucun moment les agents n'envisagent de déménager. Lors des négociations pour le renouvellement du bail qui expire en octobre 1924, le consul se félicite de ne subir qu'une augmentation de 80 hkd par mois, « une faveur au regard de notre ancienneté ». Les discussions s'éternisent sur le paiement de la taxe locative, mais au final, le bail est renouvelé pour cinq ans².

Illustration 4. Vue sur Des Vœux Road Central, à gauche Alexandra Builing (années 1930)



(Source : AFL, Fonds photographique, Documentation, 1999 001 0272.)

Les bureaux n'occupent pas tout l'étage puisqu'en 1921, le médecin du consulat ouvre son cabinet sur le même palier³ et qu'entre 1921 et 1924, deux entreprises françaises y

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 28 octobre 1929.

² CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul à la légation, 15 janvier 1923.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 2 mai 1921.

possèdent également leurs bureaux, la Franco-Sino-Annamite C^o et la société d'import et export Gabriel Guidon-Lavallée, « l'un à gauche et l'autre à droite de la chancellerie¹ ».

En 1927, Georges Dufaure de la Prade entreprend une complète remise à neuf des locaux. « Les bureaux obscurs et malpropres étaient séparés par un corridor qui donnait à l'entrée de la Chancellerie quasi l'aspect d'une ruelle inquiétante², » décrit le consul. Le projet est de faire tomber les cloisons qui emprisonnent les trois bureaux de la chancellerie pour créer un grand espace ouvert et commun, précédé d'une antichambre qui ferait office de salle d'attente. Le propriétaire ayant décidé de refaire les plafonds, le consul négocie avec succès une réfection globale des locaux. Le « consulat a été remis entièrement à neuf et offre un aspect propre et gai. Moi qui ai connu l'ancien bureau, je puis vous dire que maintenant on ne peut plus dire que nous avons un consulat sale et triste. » Et le fonctionnaire de parachever son œuvre en demandant de nouveaux meubles. Tout ceci n'est possible qu'avec le soutien financier du gouvernement général d'Indochine. L'intérêt de la colonie voisine, c'est de se voir aménager une vitrine à la fois touristique et commerciale. La salle d'attente de la chancellerie est grande et Georges Dufaure de la Prade y installe des étagères et des armoires vitrées avec une exposition permanente de produits indochinois, ainsi que des brochures sur les hauts-lieux de la colonie française. Il demande « du mobilier typiquement indochinois pour faire propagande³. » L'opération dure encore un an et en novembre 1928, tout est terminé⁴, la touche finale comprenant un grand comptoir en bois pour séparer le public des officiers de chancellerie⁵.

La France peut désormais recevoir ses visiteurs plus dignement, au plus grand soulagement de Georges Dufaure de la Prade. Tout au long de la période, l'Indochine reste la principale source de décoration des bureaux grâce à un afflux régulier d'affiches illustrant les attraits de la colonie⁶. Mais le regard du visiteur qui patiente ne peut manquer s'attarder sur les cartes de France et de l'empire français commandées par les agents, ainsi que divers ouvrages issus de circulaires ministérielles comme le *Guide économique et touristique des régions de France et de l'Algérie*⁷. À tout cela s'ajoutent les publications officielles et administratives, notamment toutes les règles douanières, et sûrement quelques autres objets qui rappellent les valeurs et les bienfaits de la République. En 1919, par exemple, la légation explique qu'il a été décidé de mettre des inscriptions à la mémoire de Clemenceau et de Foch

¹ CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue de Tianjin, 18 septembre 1929.

² CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 28 décembre 1927.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre du consul au Gougal, 23 et 31 décembre 1927.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 15 novembre 1928.

⁵ CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 25 novembre 1928.

⁶ CADN, PHKG, 15, 27, 29, 32, les références à ces envois ne manquent pas.

⁷ CADN, PHKG, 3, envois du MAE au consul, 20 décembre 1922 et 4 mai 1923, par exemple.

dans toutes les mairies et les écoles de France. Le ministre à Pékin estime qu'il est nécessaire de faire de même dans les postes en Chine. Deux inscriptions sont donc notamment envoyées à Hong Kong pour être placées au meilleur endroit¹.

Il est difficile d'estimer la surface de l'espace de travail, mais à la fin de la période, le personnel se trouve un peu à l'étroit. Le consul doit déposer certains documents, parmi les plus anciens et les moins utilisés, dans une chambre forte mise à disposition par le propriétaire de l'immeuble. Les autres archives sont « gardées dans une petite pièce fermant à clé, située entre le bureau du consul et celui de la chancellerie ». Le consulat dispose également d'une cave, dans laquelle une attaque de termites solutionne drastiquement les problèmes de classement et de stockage d'un grand nombre d'actes de chancellerie²...

2. Une place convoitée par un personnel expérimenté

Sur l'ensemble de la période, six agents sont nommés à Hong Kong en tant que consuls et quatre en tant que chanceliers. En réalité, ils sont plus nombreux à passer dans la colonie britannique, principalement pour assurer des intérimis au moment des congés ou avant la nomination d'un nouveau titulaire ; en tout, dix-huit fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères exercent à Hong Kong entre 1918 et 1941³. C'est sans compter trois autres agents, nommés en tant que chanceliers mais n'ayant jamais pris leurs fonctions sur place : Henri Bonnafous, le 14 juin 1932, affecté à Shenyang [Moukden] puis Canton et Harbin [Kharbine] ; Guy Quoniam, le 21 mai 1935, immédiatement détaché à Shanghai ; Jean-Baptiste Georges-Picot, le 16 octobre 1936, disparu corps et bien des correspondances par la suite⁴.

a. Prestige et refuge : un poste convoité

« En 1934, Papa fut nommé au consulat général de Hong Kong. C'était une promotion à un beau poste.⁵ » Quoique révélateurs de l'importance présumée de l'agence, les souvenirs du petit Guy Soulange-Teissier sont inexacts sur le statut de consulat général. Il s'agit d'un simple consulat. En revanche, il est tout à fait correct de dire qu'au sein du cadre chinois, Hong Kong apparaît comme un poste prestigieux. Sur tous les dossiers individuels de carrière étudiés (ceux de fonctionnaires dont le nom a été associé à Hong Kong sur la

¹ CADN, 14, lettre de la légation au consul, 30 septembre 1919.

² CADN, Archives des archives, Hong Kong, n°237, lettres du consul au MAE, 23 avril 1937 et 13 juin 1921.

³ Voir tableau 12, p.603 et 13, p.604.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettres du MAE au consul, 17 juin 1932, 23 mai 1935 et 24 octobre 1936.

⁵ Mémoires de Guy Soulange-Teissier, fils de René Soulange-Teissier.

période), tous demandent à être nommés dans la colonie britannique (Marc Duval en 1929 et 1939, Louis Reynaud en 1935, Jules Leurquin en 1936, Raoul Tulasne en 1937¹) ou positionnent la colonie en premier vœu lorsque la question leur est posée (Georges Dufaure de la Prade en 1925, Franck Dupuy en 1937, Albert Cadol en 1939²). Après avoir passé dix-sept ans et sept mois à Hong Kong en tant que vice-consul, à peine Paul Kremer est-il investi des fonctions de consul à Hankou qu'il demande à être renvoyé à Hong Kong. Il lui est répondu qu'il est au soixante-quinzième rang des agents de son grade et que la demande est prématurée car ce poste « n'est jamais confié qu'à des consuls généraux ou à des consuls ayant de longues années d'ancienneté³ ». Paul Claudel est bien le seul à avoir refusé une telle aubaine en 1902⁴ !

« La tradition, ainsi qu'une longue suite de textes législatifs et réglementaires, confèrent aux consuls des pouvoirs spéciaux dans le domaine des questions maritimes. C'est en effet dans les ports, lieux de transit des personnes et des biens, que les activités consulaires se sont tout d'abord exercées⁵ ». C'est ce qui fait de Hong Kong un poste intéressant, une place idéale pour être au cœur de l'action. Dans sa lettre de candidature, Georges Dufaure de la Prade argumente : c'est un « observatoire de premier ordre pour suivre les mouvements politiques qui doivent prendre leur origine dans la colonie britannique⁶ ». Les fonctions que l'agent est appelé à exercer à Hong Kong sont donc autant diplomatiques que consulaires, et il est utile de rappeler que, jusqu'en 1945, la distinction entre les deux carrières (issues du petit et du grand concours), revêt un caractère important aux yeux des agents.

Avec ce statut particulier de l'agence vient une rémunération stimulante. Au traitement de grade, s'ajoutent de façon classique les traitements de poste (décrets de 1920 et 1929) et une indemnité de cherté de vie (remplacée en 1929 par l'indemnité de fonction, elle-même fusionnée en juin 1934 avec le traitement de poste pour devenir les frais de résidence)⁷. Jusqu'en 1937, l'agent reçoit également une rémunération complémentaire de la part du gouvernement général d'Indochine ; c'est un privilège que seuls les agents de Shanghai et Hankou retrouvent grâce à « une administration municipale généreuse⁸ ». Aucun document

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°87, 242, 167 et 277. Notes annuelles 1929 et 1939 ; lettre de la légation au MAE, 2 avril 1935 ; note interne du MAE, 16 octobre 1936 ; note interne du MAE, 12 février 1937.

² CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81, 84 et 44. Lettre de la légation au MAE, 3 juin 1925 ; lettre personnelle de Franck Dupuy au MAE, 12 avril 1937 ; lettre de la légation au MAE, 11 juillet 1939.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°849. Lettre du MAE au frère de Paul Kremer qui s'inquiète de son avancement, 17 novembre 1925.

⁴ THUILLIER Guy, *Bureaucratie et bureaucrates en France au XIX^e siècle*, Genève, Librairie Droz, 1980, pp.65-66. Il est précisé qu'il s'agissait pourtant « d'un avancement certain », mais le cœur avait ses raisons...

⁵ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.181.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81. Lettre personnelle de Georges Dufaure de la Prade au MAE, 13 septembre 1925.

⁷ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, pp.417 et 419.

⁸ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

ne révèle le traitement total et complet d'un agent au cours de la période, mais certains indicateurs montrent que les consuls sont bien payés, quand bien même de nombreuses plaintes sur la cherté de la vie et les mouvements du change viennent ponctuellement ternir les correspondances à ce sujet. Les seules comparaisons possibles, à proximité et à compétences égales, se font sur la base des indemnités de fonction en 1933. Suite à une compression des dépenses sur le poste de Hong Kong, cette rémunération est abaissée à 177 000 francs pour le consul et à 80 000 francs pour le chancelier¹. Un mois plus tard, la légation communique au département les indemnités de fonction de tous les agents en Chine : Hong Kong apparaît comme le consulat de première classe avec chancellerie où cette indemnité est la plus importante, devant Hankou, Tianjin [Tientsin] ou Kunming [Yunnanfu], et même devant le 1^{er} conseiller de la légation à Pékin ; la différence avec le consul général de Shanghai n'est que de 20 %. Le vice-consul titulaire de la chancellerie est au maximum de l'écart autorisé dans cette catégorie. C'est sans compter le traitement de grade, celui de poste et les avantages en nature comme la résidence, la voiture et les frais de voyages².

Le prestige du poste, c'est aussi cérémonies et autres réceptions fréquemment données par le gouvernement colonial, les grandes institutions locales et toutes les autorités consulaires du territoire. Exception faite de la vie shanghaienne, il y a peu de postes en Chine où le consul est autant sollicité en ce domaine. Jules Leurquin constate qu'il s'agit du poste en Extrême-Orient où le titulaire doit faire face à « la plus grande somme d'obligations mondaines et hospitalières³ ». Escale incontournable de l'Extrême-Orient, le diplomate se doit d'accueillir de nombreux invités de passage, qu'ils viennent de France ou d'Indochine⁴. Des occupations paisibles et valorisantes qui changent de l'observation des violents mouvements sociaux, des aléas des guerres civiles ou des remous du conflit sino-japonais... autant d'activités passionnantes mais éprouvantes, et parfois dangereuses, qu'aucun agent ne réclame à cor et à cri. Il ne faut pas négliger qu'après un grand nombre d'années passées en Chine, et particulièrement dans l'intérieur des terres, Hong Kong apparaît comme un refuge paisible, plus salubre et moins hostile. L'ambassadeur Henri Cosme lui-même ne cache pas son émotion à la fin de sa longue tournée chinoise : « Ile de rêve, paradis terrestre !

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°163, lettre du MAE au consul, 21 septembre 1933.

² CADN, pHKG, 15, lettres de la légation au consul, 4 novembre 1933, 16 mars 1932 (l'achat du véhicule est au frais de l'État, l'entretien et le chauffeur éventuel sont aux frais du consul) et 23 avril 1930 (un décret du 22 janvier 1929 prévoit que les frais de voyage des agents en congé seront remboursés s'ils justifient d'une durée de séjour ininterrompu hors d'Europe de 3 ans, 2 ans ou 18 mois selon les postes).

³ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

⁴ CADN, pHKG, 14, 17, 24, 26, 27. Ces références, entre autres, contiennent de nombreuses lettres qui évoquent les passages d'artistes, d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires, etc.

J'arrivais de Tchongking [Chongqing] et voici que j'étais logé à Repulse Bay, dans l'un des meilleurs hôtels du monde ! J'avais de la peine à croire que les fleurs dont ma chambre était garnie, que la mer qui chantait sous mes fenêtres, n'étaient point autant de mirages trompeurs¹ ». Les agents se plaignent régulièrement du climat estival subtropical, mais la colonie britannique garde leur faveur d'un point de vue sanitaire². Au final, ils apprécient la vie à Hong Kong car elle autorise moins de compromis sur le confort et beaucoup de perspectives.

b. Le profil très homogène des agents

Pour les agents titulaires du poste³, l'âge moyen à la date d'entrée en fonction à Hong Kong est de cinquante-deux ans. Les écarts ne sont jamais importants. Le plus jeune consul a quarante-quatre ans à son arrivée, il s'agit d'Ulysse Réau en 1916, que les circonstances de la Première Guerre mondiale ont probablement propulsé plus rapidement vers un tel poste. L'ancienneté moyenne dans la carrière consulaire est de vingt-huit ans à la date d'arrivée à Hong Kong, ce qui fait de ces hommes des agents pour le moins chevronnés. Le benjamin, dans ce cas, c'est Georges Dufaure de la Prade, qui s'installe dans la colonie britannique après seulement dix-neuf ans de carrière ; ses états de services impeccables lui donnent cette longueur d'avance. Les dossiers individuels montrent que ces diplomates n'ont pas de fortune personnelle, hormis Ulysse Réau (et encore la situation aisée de ce fils d'instituteur lui vient-elle d'un mariage tardif avec la fille d'un important négociant de Cognac⁴). Les agents ont commencé leur carrière jeune (23,8 ans en moyenne), ils sont tous bacheliers ès-lettres, trois d'entre eux sont licenciés en droit et, à l'exception d'Yves du Courthial, dont le cas a déjà été évoqué, ils sont tous diplômés de l'école des langues orientales, ce qui les prédispose à intégrer le cadre d'orient du ministère des Affaires étrangères. Sur ces cinq agents, deux parlent une seule langue asiatique et les trois autres en maîtrisent deux (le chinois pour tous, et le japonais ou le siamois ensuite).

Au fil de la période, l'âge moyen à l'arrivée et l'ancienneté dans la carrière augmentent avec le développement des responsabilités liées au poste. En 1935, René Soulange-Teissier se retrouve même doyen des agents en Chine⁵. Les consuls par intérim présentent les mêmes tendances⁶, à la différence qu'ils sont un peu plus jeunes, 43,5 ans en moyenne à leur arrivée. Pour eux, le profil change plus radicalement en cours de période. Les trois premiers

¹ CADLC, EEC, série Papiers d'agents, PA39F, Henri Cosme, récit de son arrivée en 1939, 10 juin 1940.

² CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son homologue de Fuzhou [Fouchéou], 12 décembre 1932.

³ Pour tous les éléments qui suivent, voir tableau 14, p.605.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°1290. Compilation des notes annuelles.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°269. Lettre du consul au MAE, 9 janvier 1935.

⁶ Pour tous les éléments qui suivent, voir tableau 15, p.606.

intérimaires sont dans leur trentaine et disposent de moins de dix ans de carrière (Raoul Tulasne et Marc Duval ; mais treize ans pour Louis Reynaud), tandis qu'après 1930, ils ont tous la cinquantaine et pas moins de vingt ans de services. Les exigences du poste augmentent et la légation choisit ses candidats plus soigneusement. En 1935, par exemple, le ministre de France Henri Cosme s'inquiète de savoir Hong Kong « entre les mains d'un jeune vice-consul¹ », l'intérim après le départ précipité de René Soulange-Teissier étant assuré par Charles Renner, trente-cinq ans. C'est la raison pour laquelle il dépêche Jules Leurquin dans la colonie britannique.

Illustration 5. René Soulange-Teissier à son bureau, 1934-1935



(Source : Collection Xavier Soulange-Teissier.)

Les deux vice-consuls Paul Kremer et Charles Renner, dont les carrières stagnent pendant respectivement dix-sept ans et douze ans à Hong Kong, partagent des points communs quoique leurs profils diffèrent davantage. Ils entrent dans la carrière consulaire sans diplômes français mais avec des histoires familiales particulières. Paul Kremer est le fils du chef de la garde municipale de la concession française de Shanghai et son frère

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°167. Lettre de la légation au MAE, 29 novembre 1935.

travaille dans les douanes chinoises ; il n'a ni lien ni attache en France et intègre le consulat de Shanghai tout en bas de l'échelle, en 1899, en tant que commis auxiliaire¹. Charles Renner est né en Lorraine annexée en 1900. L'*abitur* en poche, il est mobilisé dans l'armée allemande en août 1918 avant de devenir Français². Dix ans plus tard, Hong Kong est son premier poste pour le ministère des Affaires étrangères. Nul ne sait comment ni pourquoi il est arrivé en Asie. Ses compétences sont remarquées et il bénéficie des louanges de tous les consuls avec lesquels il travaille. Dufaure de la Prade ne tarit pas d'éloges sur « son fidèle collaborateur³ » et Leurquin évoque « le plus précieux second⁴ »... C'est probablement ce qui explique sa longévité à Hong Kong alors que la légation a très clairement l'intention d'élever le niveau de recrutement à ce poste dans les années 1930 : Henri Bonnafous, Guy Quoniam et Jean-Baptiste Georges-Picot, nommés à la tête de la chancellerie sans jamais s'y installer, sont des agents diplômés du cadre d'orient. La légation profite de l'excellente réputation de Charles Renner pour le laisser en place et utiliser les jeunes chanceliers de carrière à des intérim un peu partout en Chine, avant de les titulariser.

Jean Baillou explique le fonctionnement de l'avancement et des promotions comme « une série de réactions en chaîne plus ou moins étendue et dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le mouvement diplomatique⁵ ». C'est une alchimie parfois complexe entre la nature du poste à pourvoir, les aptitudes du candidat et son grade administratif. Il est difficile de définir exactement selon quels critères exacts les agents sont promus à Hong Kong. Les profils étudiés montrent une grande expérience, ce à quoi il est possible d'ajouter la nécessaire maîtrise de la langue anglaise⁶, mais aussi la connaissance des problématiques propres au Sud de la Chine ainsi qu'une connaissance satisfaisante des mouvements commerciaux. Si l'on considère les douze gérances de la période confiées aux agents consulaires, titulaires du poste ou en intérim (en dehors des chanceliers donc), on observe que cinq d'entre eux ont occupé des postes dans le Sud de la Chine juste avant, tandis que trois autres étaient à Hankou, verrou stratégique vers le Sud. Tous venaient de places commerciales, dont sept d'un port maritime (Shanghai, Fuzhou et Shantou en Chine, Port-Louis et Gibraltar par ailleurs) et quatre d'un port fluvial d'envergure (Canton et Hankou) ; le dernier sortant de la légation de Pékin⁷.

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°849. Notes annuelles 1908.

² Témoignage de Claude Renner, 27 mars 2015.

³ CADN, pHKG, 51, lettre du consul au MAE, 14 août 1934.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul au MAE, 20 avril 1937.

⁵ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.41

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e et 3^e série. Tous les agents parlent et écrivent cette langue.

⁷ Voir tableaux 14 et 15, pp.605-606.

Peut-il être question de patronage pour favoriser une nomination à Hong Kong ? Il est connu que l'influence des parlementaires et de leurs partis est parfois déterminante¹ : en effet, c'est une tendance visible dans les dossiers individuels de carrière de René Soulange-Teissier² et, surtout, d'Yves du Courthial. Quand ce dernier apprend qu'il doit quitter Hong Kong, il active un réseau impressionnant : pas moins de deux ministres, un secrétaire d'État, un député, le directeur du comité national des conseillers du commerce extérieur, la Chambre de commerce de Hong Kong ainsi que le doyen du corps consulaire dans la colonie britannique, tous plaident pour un maintien du consul sur place... en vain³. Paul Kremer essaye également d'user de l'influence de son frère qui travaille dans les douanes chinoises⁴. Dans ces trois cas, l'efficacité de ces soutiens est loin d'être démontrée. La seule exception notable est celle de Marc Duval, qui se voit octroyer la gérance du poste de Hong Kong en tant qu'intérimaire, à la demande de son beau-père Émile Saussine, l'attaché commercial à Shanghai. Le foyer de Duval se décompose et Saussine est inquiet pour sa fille ; il espère « que le changement de milieu modifierait par là-même l'atmosphère morale⁵ ». Une histoire qui rend furieux Raoul Tulasne car, selon le grade et l'ancienneté, cette gérance devait lui revenir. Il en nourrit d'ailleurs une profonde rancœur qu'il rumine encore en 1940⁶.

Les passages au ministère, à Paris, à l'occasion des congés, semblent plus efficaces et un changement d'affectation peut suivre d'assez près un séjour en France⁷. Entregent ou pas, il faut se manifester. En 1936, René Soulange-Teissier quitte précipitamment Hong Kong pour des raisons médicales. La place est libre : « Reynaud fait des démarches, mais vous ?⁸ »

c. Un tremplin dans la carrière consulaire

Le passage de Georges Dufaure de la Prade à Hong Kong pourrait être cité en exemple, mais ce serait revenir une nouvelle fois sur ce consul sans expliquer pourquoi il se trouve cité aussi abondamment. Une petite mise au point s'impose donc, pas inopportune dans ce chapitre où les carrières consulaires sont évoquées. Par ailleurs, dans l'explication se trouve un élément de réponse à la question du tremplin. Dufaure de la Prade est l'agent qui est resté

¹ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.41.

² CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°269. Lettre du député Forissier, beau-frère du consul, au MAE, 22 mars 1922.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°849. Lettre du frère de Paul Kremer au MAE, 17 novembre 1925.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°87. Lettre personnelle de Émile Saussine au MAE, 5 mars 1932. Il constate *a posteriori* que ce changement n'a pas sauvé le couple.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°277. Lettres du MAE à la légation, 19 mars 1931 et de Raoul Tulasne au MAE, 10 septembre 1940.

⁷ Ulysse Réau rentre en France en 1922, il est nommé à Genève l'année suivante. Georges Dufaure de la Prade est en France début 1933, il est nommé à Milan l'année suivante.

⁸ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Xiamen à Jules Leurquin, 14 septembre 1936.

le plus longtemps en poste dans l'entre-deux-guerres (en tenant compte des congés, il est titulaire du poste pendant huit ans et cinq mois). Son ardeur au travail est exemplaire, le diplomate est régulièrement félicité par son ministère ou ses nombreux interlocuteurs¹ ; l'homme est salué pour sa gentillesse et son humanité². Le ministre de France Auguste Wilden « tient M. de la Prade pour un des agents de Chine les meilleurs, les plus expérimentés et les plus consciencieux³ ». Pour l'historien, il possède une immense qualité : il est très bavard. Amoureux des belles-lettres, poète à ses heures, et jamais en manque d'inspiration et d'analyses, il est capable de transformer un simple rapport économique en une étude de mœurs⁴. Le volume de sa correspondance consulaire au cours de ses années à Hong Kong atteste de sa capacité de production... Toutes ces raisons conjuguées expliquent les fréquentes allusions à cet agent⁵.

En raison des qualités et du zèle de Georges Dufaure de la Prade, il est peu étonnant d'apprendre que les années passées à Hong Kong ont été nettement salutaires à sa carrière. Ce poste est la dernière étape de son parcours asiatique, après vingt-sept ans, avant de passer de l'éprouvant 'cadre chinois' vers les confort plus doux des affectations européennes⁶ ; c'est également l'antichambre qui le prépare à quitter la carrière consulaire pour entrer officiellement dans les fonctions diplomatiques : un an après son départ de Hong Kong, il est nommé ministre plénipotentiaire de deuxième classe⁷. Peut-on généraliser sa situation et envisager le poste de Hong Kong comme un verrou stratégique dans la carrière des agents ? Il est permis de le penser. Tous les agents qui sont restés en poste à Hong Kong plus d'un an sont repartis vers une autre affectation avec un grade supérieur. Yves du Courthial, René Soulange-Teissier et Jules Leurquin sont les seules exceptions ; le premier car son attitude hostile envers la légation n'a pas plaidé en sa faveur⁸, le second parce qu'il est rentré précipitamment en France pour être hospitalisé⁹ et, pour ce qui concerne le troisième, Hong Kong est en soi un retour en grâce pour cet agent en délicatesse avec ses supérieurs depuis

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 5 février 1927. Félicitations du ministre des Travaux publics pour « l'autorité et le sang-froid dont vous avez fait preuve lors des incidents survenus à Hong Kong ».

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul Soulange-Teissier à la légation, 22 septembre 1932.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81. Lettre de l'ambassadeur à Londres au MAE, suite aux commentaires du ministre de France en Chine, 8 avril 1931.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 janvier 1928. Un rapport sur le déclin du commerce de pâtisserie glisse vers l'étude des rites amoureux chinois.

⁵ DRÉMEAUX François, « Georges Dufaure de la Prade, un consul poète », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, pp.130-131.

⁶ *Annuaire diplomatique et consulaire*, 1937. Il devient consul général à Milan le 29 juillet 1934.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81. Lettre personnelle de Georges Dufaure de la Prade au MAE, 13 novembre 1935.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67. Son passage à Singapour n'arrange rien puisqu'il y contracte de nombreuses dettes et se trouve ensuite accusé de détournements de fonds. Il doit quitter le ministère en 1929.

⁹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°269. Notes annuelles 1940. Après son opération, Soulange-Teissier reste quelque temps en France où le ministère lui trouve diverses occupations, mais il repart ensuite avec le grade de consul général.

quelque temps¹. À partir des souvenirs familiaux de Jules Leurquin, son biographe Boris Martin note au sujet de l'intérim à Hong Kong : « C'est bien là d'une véritable chance qu'il s'agit puisque, avec Shanghai et Pékin, Hong Kong est un des postes prestigieux où les carrières de consuls se font et se défont² ».

Illustration 6. Georges Dufaure de la Prade en uniforme, 1^{er} février 1931



(Source : collection Annie Guillot.)

Cependant, hormis Georges Dufaure de la Prade, tous les autres n'iront pas plus loin que le grade de consul général. Les consuls titulaires arrivent déjà âgés et savent que les perspectives d'avancement sont désormais limitées. Ainsi, au regard des responsabilités inhérentes au poste, une nomination à Hong Kong peut être considérée comme un tremplin, mais aussi comme un accomplissement en soi. C'est pourquoi l'enjeu de nombreux agents est de pousser le ministère à transformer le poste en consulat général. La confusion de Guy

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°167. Lettre de l'ambassadeur au MAE, 17 mars 1936.

² MARTIN Boris, *C'est de Chine que je t'écris... op. cit.*, p.263.

Soulange-Teissier en 1934, évoquant la nomination de son père dans un consulat général n'est pas qu'une erreur d'enfant ou un souvenir erroné ; il est très fréquent que les institutions ou même certains services du ministère s'adressent au consulat général et à son titulaire, en lui donnant du consul général...

Pourtant, « la France n'entretient qu'un simple consulat, tandis que la Belgique, le Danemark, les États-Unis, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Panama, le Pérou, le Portugal, le Siam ont installé des Consulats Généraux », déplore Georges Dufaure de la Prade. Ainsi, au lieu d'être septième sur la liste de préséance du gouvernement colonial, le consul de France est relégué au vingt-et-unième rang. Dans une lettre personnelle au ministre de France, il ajoute qu'en Chine et en Angleterre (et Hong Kong représente les deux à la fois), « le protocole est bien moins un rituel de la politesse et de la courtoisie qu'un baromètre du prestige¹ ». La France n'est donc pas à sa place. Face à son insistance, la légation lui demande de justifier cette éventuelle transformation ; la réponse de dix pages se résume ainsi² :

- L'importance de la colonie britannique, économiquement et politiquement.
- Tous les grands ports du monde possèdent des consulats généraux.
- La colonie française est en plein essor et se positionne juste derrière la communauté américaine.
- La France possède des intérêts financiers importants, notamment la première banque étrangère, derrière les trois établissements britanniques de la place.
- La France est au septième rang du point de vue de la navigation, et au troisième rang du mouvement commercial grâce à l'Indochine et au Guangzhouwan [Kouang Tchéou Wan].
- La France dispose d'une « influence morale » avec ses différentes œuvres catholiques, sa bibliothèque, etc.

Autant de pistes d'études qui seront développées un peu plus tard... et d'arguments de poids, en vain. Dufaure de la Prade n'est pas le seul à réclamer cette transformation. Depuis Gaston Liebert³, la demande est récurrente. Jules Leurquin le répète à l'envi⁴, et obtient enfin une réaction lorsqu'il annonce la promotion de son collègue allemand au grade de consul général : pour la première fois, une note interne du ministère est favorable à la transformation⁵. Dans la foulée, le poste allemand devient consulat général et « seuls donc,

¹ CADN, pHKG, 17, lettre personnelle de Georges Dufaure de la Prade à Auguste Wilden, 5 juillet 1930.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

³ RAMAGE Christian, « Gaston-Ernest Liebert, consul en des temps troublés », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.* p.122.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81. Lettre du consul à l'ambassade, 22 septembre 1936.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, note interne du MAE, 20 novembre 1936.

parmi les agents de carrière, les représentants à Hong Kong du Portugal et de la France demeurent, avec le rang de consuls, relégués à la queue de tous les cortèges¹ ».

« Si pour des motifs d'ordre budgétaire, l'élévation au rang de Consulat Général du poste de Hong Kong qui avait été demandée à plusieurs reprises par mes prédécesseurs ne peut être réalisée, il serait souhaitable qu'au moins le titulaire du poste ait le grade de Consul Général² ». Mais cette proposition est bancal et cache plutôt des ambitions personnelles, car sitôt ce nouveau grade obtenu, les agents concernés demandent à partir sur un poste idoine³. Dufaure de la Prade s'en défend⁴ et martèle qu'il serait volontiers resté à Hong Kong avec son nouveau rang si le poste avait été transformé également⁵. Malgré les demandes répétées, le ministre à Pékin Auguste Wilden confie en 1931, « je ne crois pas qu'il soit dans les intentions du département d'ériger Hong Kong en consulat général⁶ ». La situation n'évoluera pas avant 1946. Le département préfère le subtil équilibre qui consiste à garder le poste en simple consulat en nommant des titulaires expérimentés, consuls de première classe, sans leur donner trop vite le grade supérieur.

On ne saurait reprocher aux consuls de trop défendre leur poste, quitte à embellir l'importance de celui-ci pour valoriser leurs propres actions et carrière ; la centration, au sens psychologique, est un penchant humain auquel les diplomates n'échappent pas. Il convient donc de nuancer les rapports, si nécessaire ; mais il faut cependant reconnaître que la présence de la France officielle dans la colonie britannique n'a pas toujours été soutenue par le ministère à la mesure de son importance. Outre la transformation en consulat général, un dernier exemple est offert avec la création, en 1920, d'un poste d'agent commercial à Singapour, alors qu'il est tant réclamé à Hong Kong. L'événement est vécu comme une injustice par le poste : « Je crois devoir signaler à Votre Excellence que la grande colonie anglaise de Hong Kong ne présente pas moins d'intérêt que ce dernier port, sinon davantage. Hong Kong est en effet l'articulation qui régit toute la vie économique entre l'Indochine, la Chine du Sud et l'Amérique⁷. » Le passage par Hong Kong est assurément positif et formateur dans la carrière d'un agent, mais le poste en lui-même souffre d'un manque de reconnaissance au ministère.

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 février 1937.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 juin 1930.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°1290. Lettre d'Ulysse Réau au MAE, 14 janvier 1921. Même chose pour Dufaure de la Prade, CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 novembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 juin 1930. Une demande « non pour des motifs personnels, mais parce que je l'estime utile pour la dignité de notre pays » ; mais dans les notes annuelles de 1927 de son dossier il est précisé : « ne tient pas à changer de poste tant qu'il n'aura pas été nommé au grade de consul général ».

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 5 mars 1932.

⁶ CADN, pHKG, 4, lettre personnelle d'Auguste Wilden à Georges Dufaure de la Prade, 24 avril 1931.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 mars 1920.

3. Sous-effectif chronique et organisation interne

Le nombre d'employés au consulat de France à Hong Kong reflète ce constat de l'engagement limité des ressources du ministère des Affaires étrangères dans la colonie britannique. Une situation qui oblige les chefs de poste à adapter l'organisation des bureaux, face à une quantité de travail toujours croissante. L'ambassadeur de France à Londres, Aimé de Fleuriat, est bien conscient d'une « position très difficile [car] ces agents ne savent jamais quelle sera leur occupation du lendemain¹ ». C'est le sel du métier et beaucoup de diplomates pourraient en dire autant sur leurs affectations ; mais le phénomène est souligné à Hong Kong.

a. Une activité plus intense que dans les postes en Chine

« Par sa position géographique, le poste sert d'intermédiaire aux autres postes consulaires ou diplomatiques d'Extrême-Orient pour de nombreuses communications ayant un caractère urgent² ». C'est ce critère précis qui fait du consulat de France à Hong Kong un poste très affairé et parfois surmené. Dès 1923, lorsque le ministère demande à l'agent d'effectuer des rapports supplémentaires, Raoul Tulasne proteste et argumente sur le manque de moyens en listant l'inventaire de ses tâches : affaires locales, maritimes ou administratives, gestion des contentieux, correspondance avec le gouvernement général et la légation, mais aussi avec les négociants de France et d'Indochine, sans oublier la représentation française à Macao, la charge honoraire des consulats de Belgique, d'Espagne et de Cuba, et bien évidemment, les nombreux devoirs sociaux inhérents à sa fonction. Beaucoup trop pour un seul homme, secondé uniquement à cette période par des auxiliaires chinois ou annamites³. Le message n'étant pas passé, son successeur Yves du Courthial se fait plus précis. Pour lui, la « besogne matérielle est des plus fastidieuses » car l'agent est « tour à tour consul recevant des visites (une vingtaine par jour) ou en rendant », « chancelier rédigeant les actes qu'il ne peut raisonnablement pas laisser établir par son chancelier substitué indigène », « dactylographe occasionnel pour les lettres de nature confidentielle qu'il a le devoir de ne pas laisser divulguer » et « archiviste ». Après dix-sept ans à la chancellerie de ce poste, Paul Kremer dresse le bilan des tâches les plus chronophages qu'il a dû accomplir⁴ :

¹ CADLC, AGP, Série Personnel, DIC, 3^e série, dossier n°81. Notes annuelles 1926.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 juillet 1921.

³ Idem, 30 juin 1923.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°849, lettre du chancelier au MAE, 20 février 1925.

- travail pour l'Indochine à la surveillance des révolutionnaires annamites,
- traitement des questions d'affrètement de navires pour l'Indochine,
- traitement de questions de comptabilité épineuses,
- négociations avec les marchands et les chantiers de constructions navales,
- propagande française contre les Allemands,
- recrutement de travailleurs chinois,
- création d'un poste médical.

Autant d'occupations tout à fait normales pour un consulat, mais dont la concentration sur un même poste, sur un personnel restreint et sur des délais toujours très courts n'est pas commune. C'est particulièrement visible avec la chancellerie, « une des plus chargées d'Extrême-Orient¹ », de l'aveu même de Pékin. « Certains jours, il y a même embouteillage à la chancellerie. Les heures réglementaires de travail sont chaque jour largement dépassées,² » se plaint le consul.

Les formalités maritimes n'attendent jamais ! Les paquebots escalent pendant dix à douze heures, les cargos un peu plus³ ; pendant ce laps de temps, il faut recevoir le rapport du commandant (c'est une obligation du code de la marine marchande), faire viser le manifeste des marchandises, la liste des passagers, vérifier les patentes de santé, et plus généralement tenir le registre des actes de navigation. Il faut signer les certificats d'origine et repérer les éventuels fraudeurs car, si le transbordement n'est pas mentionné, les droits de douane en Indochine seront moins élevés⁴. Certains négociants ont donc une fâcheuse tendance à oublier cette déclaration... Au moindre incident (et ils sont relativement fréquents), il faut s'occuper des procès-verbaux, gérer les passagers ou viser des certificats de transbordement⁵, et surtout monter de volumineux dossiers d'expertise⁶. La série A et les articles 46 et 47 des archives du poste, à Nantes, regorgent de ces documents. L'activité du port oblige les agents à se rendre disponibles à peu près n'importe quand : le vendredi 25 décembre 1936, de 20 heures à 21 heures, la chancellerie est ouverte « pour l'expédition du paquebot *D'Artagnan* ». La plupart du temps, les touchées des Messageries Maritimes nécessitent l'ouverture des bureaux le dimanche matin⁷.

Les actes notariés sont également nombreux, autre éclairage sur la spécificité du poste : dans 50 % des cas, ce sont des procurations établies par et pour des commerçants entre Hong

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre de la légation au MAE, 28 décembre 1927.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 avril 1933.

³ DRÉMEAUX François, *Les Messageries... op. cit.*, pp.81-82.

⁴ CADN, pHKG, 47, lettres du consul au capitaine Squercioni, 13 mars 1941 et à la Java China Japon Lijn, 30 mars 1936 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 27 juin 1932.

⁵ CADN, pHKG, série A, n°8, 31 mars 1939.

⁶ CADN, pHKG, 46. Deux à trois dossiers d'expertise par an pour des avaries, des litiges ou des accidents maritimes.

⁷ CADN, pHKG, 47, lettre du consul à l'agent des Messageries Maritimes, 24 décembre 1936.

Kong et l'Indochine, parfois le Yunnan ou le Guangxi¹. Les actes judiciaires ne sont pas rares non plus, presque toujours en relation avec les affaires maritimes mais de nature variée. En 1933, par exemple, le consul auditionne des rescapés du naufrage du *Georges Philippiar* (en l'occurrence le chancelier Charles Renner et sa famille)² ; mais le quotidien l'amène davantage à établir des procès-verbaux sur des histoires aussi diverses qu'une tentative de meurtre à bord d'un paquebot français en escale³, l'abandon de poste d'un membre d'équipage⁴ ou le débarquement d'un passager clandestin⁵. Par ailleurs, beaucoup de recrutements ayant lieu à Hong Kong, « il arrive fréquemment que les officiers de rôle des paquebots de votre compagnie remettent à ce consulat des valises renfermant les hardes des boys chinois décédés, disparus en mer ou déserteurs⁶ ».

Il en va de même avec les passeports, Hong Kong étant une voie d'accès privilégiée vers l'Indochine. Pour 1920, les auxiliaires du consulat ont « délivré 6 040 actes administratifs, dont 3 106 passeports à des Chinois ou Annamites se rendant en Indochine⁷ ». En effet, les autorités britanniques ne délivrent pas de passeports aux Chinois, et il n'y a pas de consulat chinois sur le territoire. C'est donc aux autorités du pays de destination de réaliser toutes les démarches. Mais le consul s'interroge, doit-il appliquer la convention sino-française alors qu'il n'agit pas sur le territoire chinois ? Envoyer tous les Chinois qui désirent un passeport à Canton serait compliqué, source de potentielles falsifications... et représenterait une perte sensible pour la trésorerie de la chancellerie, car « une des principales recettes réside précisément dans cette opération ». Le consul prend donc la responsabilité de délivrer les passeports localement, mais contre productions de trois photographies, une caution déposée dans une banque française et un interrogatoire « sous ma surveillance personnelle ». Une photographie est apposée sur le passeport, une est conservée et une autre est envoyée au service de sûreté du pays de destination (France ou Indochine)⁸. Des règles strictes qui ne sont pas sans poser problème quand des passagers chinois veulent acheter des billets à Hong Kong avec des visas émis par les autorités consulaires françaises de l'intérieur de la Chine, de Penang ou Rangoon... donc sans la caution en banque⁹.

¹ CADN, pHKG, 50, notariat, sur l'ensemble du carton.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 28 septembre 1933.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 24 août 1927.

⁴ CADN, pHKG, 47, lettre de l'agent des MM au consul, 7 février 1937. Procédure fréquente et routinière.

⁵ CADN, pHKG, 47, lettre du commandant du *Felix Roussel* au consul, 7 février 1939.

⁶ CADN, pHKG, 47, lettre du consul à l'agent des Messageries Maritimes, 15 mars 1939.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au MAE, 11 mars 1921.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 1^{er} octobre 1930.

⁹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 janvier 1931.

Ces nombreuses activités de chancellerie donnent en effet lieu à des facturations, donc à des encaissements, et un important mais lucratif travail de comptabilité. En 1936, les droits de chancellerie s'élèvent à 50 francs pour un passeport, un visa ou la légalisation d'une signature, 25 francs pour un certificat d'origine ou une patente de santé¹. Le consulat à Hong Kong est fort rentable ! En 1934, René Soulange-Teissier s'enorgueillit de 415 000 francs de recettes annuelles alors que Canton est à peine à 150 000 francs de recettes nettes, avec deux auxiliaires également². Cette supériorité s'explique par le trafic généré par le port, mais aussi parce qu'à partir de 1933, l'agence bénéficie d'un privilège qui lui permet de contrôler ses recettes. Jusqu'à cette date et selon un arrêté de 1924, c'est la légation qui fixe les taux de chancellerie sur la base d'un rapport entre le franc et le dollar mexicain. Selon le change, les pertes sont parfois lourdes pour le poste de Hong Kong où les transactions se font en dollars de Hong Kong. Le 17 mai 1933, le département décide « de conférer à votre poste la délégation prévue par la disposition générale XIV du tarif de chancellerie », en d'autres termes, le consulat peut désormais fixer le taux de change des recettes par rapport au dollar de Hong Kong et non plus au dollar mexicain³. Les taux de chancellerie appliqués par le poste de Hong Kong font autorité à Canton, Shantou, Haikou [Hoi Hao].

Les entrées d'argent sont donc importantes et les fonds du Trésor français déposés à la Banque de l'Indochine sont en constants mouvements : 176 688,20 hkd fin mai 1921 et 66 958,86 hkd deux mois plus tard⁴. Ces sommes sont considérables si l'on envisage que l'encaisse de mai 1921 représente l'équivalent de 1 % des revenus du gouvernement colonial de Hong Kong pour cette même année⁵ ! Les incessants déplacements de ces liquidités sont justifiés par les nombreuses activités du consulat, notamment les frais de représentation⁶, mais aussi et surtout parce que cette agence sert de refuge aux trésoreries des autres postes consulaires de la région. Une gestion rigoureuse et assidue est donc nécessaire, et parfois des arbitrages. En 1929, le consul doit faire attendre le paiement d'une traite du consulat de Canton car il doit auparavant s'acquitter du paiement des salaires de ses auxiliaires, verser le loyer de la chancellerie, mais aussi payer les auxiliaires de Fuzhou, Shantou et Xiamen⁷.

¹ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 15 décembre 1936.

² CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 7 janvier 1934.

³ CADN, pHKG, 15, lettres de la légation au consul, 22 mars 1932 (rappel de l'arrêté du 18 mars 1924) ; 13 mars 1930 (demande d'une attestation pour les pertes subies, réponse annotées à la main) et 17 mai 1933.

⁴ CADN, pHKG, 14 et 16, échanges entre le consul et la légation, 6 mai 1921 et 11 août 1921.

⁵ FAURE David, *Documentary history of Hong Kong: society*, Hong Kong, Hong Kong university press, 1997, p.159.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁷ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 23 janvier 1929.

b. Un poste coûteux en sous-effectif

Malgré l'intensité et l'essor de l'activité, les effectifs restent stables pendant toute la période : un consul, assisté d'un « agent qualifié de vice-consul percepteur et qui est souvent, en même temps, le chef de la chancellerie consulaire¹ », poste parfois occupé par un auxiliaire local et enfin deux commis, chinois ou annamites. Hong Kong reste bien loin des chiffres moyens décrits par Jean Baillou, qui évoque six à sept agents de carrière dans les grands consulats et jusqu'à dix (à Shanghai). L'agence de Hong Kong est donc de taille modeste. Un fonctionnaire du gouvernement général d'Indochine s'étonne en 1927 : ce poste « a pris une extension considérable depuis que j'y suis passé la dernière fois². ». Mais le personnel attaché n'augmente pas. Le sujet n'est pas récent : déjà en 1904, une mission d'inspection soulignait la tension à laquelle le poste était soumis en matière de travail et suggérait d'adjoindre un élève vice-consul aux deux agents déjà sur place³. Après la guerre, la situation ne s'arrange évidemment pas. « Mon consulat [est] surchargé de demandes de renseignements commerciaux de toutes sortes⁴ ». Après un rappel à l'ordre du ministère pour obtenir plus de notices commerciales, le consul rappelle qu'il lui est impossible de rédiger des rapports en étant seul à assurer « le service écrasant de ce consulat. [...] Tant que ce poste ne sera pas muni du personnel nécessaire, c'est-à-dire de quatre agents : un consul, un chancelier, un élève-chancelier pour seconder le consul et un commis de chancellerie pour aider le chancelier, il ne pourra être question de fournir des rapports⁵ ». Le passage éphémère de Jules-Louis Rougni n'est qu'une accalmie. Au cours de la période, les courriers sur « l'insuffisance du personnel⁶ » et le « labeur écrasant⁷ » du consul se répètent, visiblement cautionnés par le département. Avec la guerre sino-japonaise, l'activité du consulat triple : « Hong Kong est devenue la plaque tournante où toutes les affaires françaises viennent s'orienter pour une autre direction⁸ ». C'est par ce poste que passe toute la correspondance du gouvernement général d'Indochine à destination du Nord (Shanghai, Pékin, Tokyo) et des autres postes de Chine. Il faut également s'occuper des nombreux militaires venant d'Indochine et du personnel de la Marine nationale. Au mois de mars 1938, en deux jours,

¹ BAILLOU Jean (dir.), 1870-1980, *Histoire de l'administration... op. cit.*, p.425.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre de Roger Garreau à Georges Dufaure de la Prade, 23 décembre 1927.

³ CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre d'un inspecteur du ministère en mission au MAE, 17 octobre 1904.

⁴ CADN, pHKG, 16, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1922.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 juin 1923.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne pour le service du personnel du MAE, 4 août 1923. Dix ans plus tard, CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 10 octobre 1932. Et en 1939 : CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul de Shanghai au MAE pour prendre la défense de son collègue de Hong Kong, dépassé par les événements, 19 octobre 1939.

⁷ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, lettre du MAE au ministre des Colonies, 30 août 1924.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 17 août 1938.

ce sont 137 hommes, six officiers et sept sous-officiers avec bagages et 305 caisses d'approvisionnement qu'il faut aider¹.

Pourquoi ne pas octroyer un cadre supplémentaire au poste de Hong Kong ? À la fin de la Première Guerre mondiale, la légation souffre d'une « lamentable pénurie de personnel² » et tous les postes qui en dépendent sont logés à la même enseigne. À Hong Kong, le problème demeure et la raison est probablement liée au coût. Hong Kong est une agence chère qui combine inconvénients du change et cherté de la vie. René Soulange-Teissier explique que la monnaie d'argent de Hong Kong s'appuie sur la puissance financière du Royaume-Uni, qui suscite la confiance et par conséquent prime toujours sur les autres monnaies d'Extrême-Orient. Le numéraire des pays voisins se déprécie et le dollar de Hong Kong « vaut désormais 40 % de plus que le dollar de Chine ou de Shanghai ». Ainsi, lorsqu'un poste en Chine reçoit un crédit en francs et touche l'équivalent de 100 hkd, Hong Kong ne touche que 65 hkd. Le phénomène, associé avec les réductions des dépenses opérées par le département, conduit à une baisse du pouvoir d'achat du personnel estimée à 55 % par rapport à 1932³. Pourtant, il a été vu précédemment que les salaires des agents étaient parmi les plus élevés en Extrême-Orient... et représentent donc une charge lourde pour le département.

Les frais de service sont-ils également à la hauteur du coût de la vie à Hong Kong ? Appelée aussi fonds d'abonnement, cette enveloppe représente le montant alloué par le ministère pour le fonctionnement du consulat. Avec les variations des taux de change et les évolutions des valeurs des différentes monnaies, il ne sert à rien de tenter une approche sur l'ensemble de la période ; toutefois, on peut constater que les sommes versées sont constantes, autour de 40 000 francs chaque année entre 1927 et 1931, par exemple⁴. Il faudrait être en mesure de comparer avec d'autres postes chinois, mais les études sur le sujet manquent. Seul indicateur ponctuel, en 1935, René Soulange-Teissier est fâché de recevoir le même crédit exceptionnel que le consulat de Fuzhou pour célébrer la fête nationale. S'il juge le fait « totalement inadéquat » on peut supposer que son consulat est d'habitude nettement mieux loti⁵.

En l'absence d'agents supplémentaires, le consul et son chancelier sont secondés par deux auxiliaires tout au long de la période, trois à partir de 1938⁶ lorsque Ngo Chi Dao est

¹ Idem.

² CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au MAE, 24 novembre 1918.

³ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul au MAE, 28 juin 1935.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 février 1929 ; CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 novembre 1931.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 19 juillet 1935.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 17 août 1938.

recruté temporairement pour compléter l'effectif¹. Le provisoire s'installe dans la durée après la chute de Canton². Les auxiliaires passent à quatre en novembre 1939, avec la mise à disposition par le gouvernement général d'Indochine de Nguyen Duc Ngheng, secrétaire de sixième classe³. Il faut ajouter une dactylographe recrutée en 1927 qui fait office de secrétaire archiviste : M^{lle} C. Noronha, devenue M^{me} Barros après son mariage en 1936⁴. Et puis des inconnus qui émergent au hasard de quelque archive : un planton anonyme qui subit les foudres d'un commandant de navire ; on sait seulement que c'est cet homme qui récupère ou apporte les valises diplomatiques à bord du vapeur *Canton*⁵. Ou encore Tchul Lam « garçon de bureau du Consulat de France à Hong Kong », qui signe un reçu pour une dépense, vague papier devenu marque-page dans une liasse et qui doit à ce seul usage d'avoir survécu jusqu'à aujourd'hui⁶... Combien d'autres membres du personnel restent dans l'ombre ? Difficile à dire, mais ces esquisses donnent une idée de l'environnement dans les bureaux d'Alexandra Building.

c. Des commis auxiliaires au statut précaire

L'organisation des congés est gérée depuis Pékin, qui tient à assurer la continuité des services avec le moins de déplacements et d'intérim possible⁷. Dans les cas les plus classiques en début de période, lorsque l'agent quitte temporairement son poste, il est remplacé par le chancelier ; lui-même est relayé par un auxiliaire en contrat local. Mais cette situation n'est pas sans poser problème : la chancellerie se trouve donc confiée à un indigène (Annamite ou Chinois) et il ne reste plus qu'un seul fonctionnaire européen pour embrasser toutes les responsabilités du poste. Une précarité qui inquiète Georges Dufaure de la Prade à plusieurs reprises. Malade, il refuse de s'aliter car, en son absence, il n'y aurait plus un seul agent français au consulat⁸. En 1927, il souligne notamment qu'il ne saurait être question de partager les nombreuses communications confidentielles qui doivent être chiffrées et déchiffrées. Un peu plus tard, il ajoute que le chancelier se charge de nombreuses courses officielles et qu'il représente donc la France sur le terrain : « à la police locale, aux départements de la douane ou du port⁹ ».

¹ Voir tableau 16, p.607.

² CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du MAE au consul, 1^{er} décembre 1938.

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du Gougal à l'ambassade, 14 novembre 1939.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 30 mars 1936.

⁵ CADN, pHKG, 47, lettre du consul à la Compagnie indochinoise de navigation, 6 juillet 1936.

⁶ CADN, pHKG, 24, reçu adressé au consul, 9 mars 1938.

⁷ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 2 décembre 1935.

⁸ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul à la légation, 17 mai 1926.

⁹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettres du consul au MAE, 24 octobre et 8 novembre 1927.

Dans cette colonie britannique qui sert de refuge à de nombreux révolutionnaires en fuite, la question annamite est sensible et suscite la méfiance. L'histoire de ce consulat a par ailleurs été marquée, en janvier 1918, par le renvoi d'un employé du cadre indochinois, Nguyen Hoang Thu, accusé de concussion¹ ; et à la fin de la même année, des commerçants du Tonkin se plaignaient de procédés délictueux dans la perception de redevances « de la part du personnel indigène subalterne de votre consulat² ». Une affaire qui aurait même trouvé écho dans *Le Courrier de Haïphong* à en croire un fonctionnaire de Hanoï. Lorsqu'en novembre 1919, Raphaël Réau annonce le départ des deux employés fautifs (Nguyen Van Vi et un certain Nhung), il réclame expressément un agent européen³. Il est exaucé avec la venue de Jules-Louis Rougni, cependant celui-ci n'intervient pas dans les tâches administratives de la chancellerie...

Le retour à cette époque de Félix Yung, métis sino-annamite de Hong Kong, n'est sûrement pas étranger à la volonté d'écarter les Annamites d'origine de la gestion des dossiers sensibles⁴. Avec lui, il ne reste plus que Trinh Xuan Duc en tant qu'auxiliaire⁵. Les deux hommes sont réputés excellents comptables et dactylographes. Félix Yung, en particulier, est si apprécié que le consul Raphaël Réau plaide pour qu'il « soit titularisé commis de chancellerie dès qu'il aura obtenu sa naturalisation pour laquelle il fait actuellement des démarches⁶. » En janvier 1923, Félix Yung reçoit les palmes académiques pour le remercier de ses quinze années de service à Hong Kong⁷. Il est régulièrement salué pour l'efficacité de son travail et Paul Kremer le présente comme « mon premier secrétaire annamite [...] qui parle couramment le chinois, l'anglais et le français⁸ ». Dans la plupart des actes notariés, c'est lui qui agit en tant que « chancelier substitué » puis Trinh Xuan Duc après 1925⁹. Ce dernier est, quant à lui, décrit par Yves du Courthial comme quelqu'un « plein de zèle et de bonne volonté », qui « mérite d'être encouragé¹⁰ ». Il a déjà derrière lui une longue carrière dans l'administration coloniale : employé aux chemins de fer de l'Indochine entre 1902 et 1909, puis au secrétariat des travaux publics à Hanoï entre 1909 et

¹ CIAV, RST, 1918 (non consulté, inventaire détaillé disponible au ANOM).

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 18 756-18 790, lettre du Gougal au consul, 22 novembre 1918.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 137, lettre du consul au Gougal, 23 octobre 1919.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au chef du personnel du MAE, 15 novembre 1918. Félix Yung est employé du consulat depuis 1907, absent pendant toute la durée de la guerre il ne revient à son poste qu'en 1919.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 20 décembre 1926. Trinh Xuan Duc est au service du consulat depuis 1915, mais n'apparaît dans les documents qu'à partir de mai 1918.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au MAE, 11 mars 1921.

⁷ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne du MAE, 25 novembre 1922.

⁸ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 25 avril 1923.

⁹ CADN, pHKG, 50, notariat, 31 mai 1923 et 13 février 1928.

¹⁰ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 19 novembre 1924.

1915 ; il parle chinois, cantonais et yunnanais de surcroît¹. En 1925 cependant, une note interne du ministère critique Yves du Courthial de trop s'en remettre « pour la partie la plus importante de sa tâche, à l'interprète annamite du consulat, un homme fort habile, mais peu sûr² ».

Dans les faits, ces commis assurent donc régulièrement la gérance de la chancellerie. La durée varie de quelques semaines jusqu'au record de Félix Yung, deux ans et neuf mois. Sur les vingt-trois années de la période, les auxiliaires gèrent la chancellerie sur huit périodes principales et pour une durée totale de soixante-dix-neuf mois, soit six ans et demi. Le phénomène n'est donc pas si rare, mais on peut facilement constater que s'il est courant jusqu'en 1927, date à laquelle Dufaure de la Prade fait part de ses inquiétudes, il tend ensuite à se raréfier³, la légation préférant déplacer des agents du ministère. L'ampleur croissante des activités du consulat exige désormais la présence de deux fonctionnaires en permanence, et la recrudescence des activités révolutionnaires annamites nécessite davantage de discrétion. D'ailleurs, la Sûreté générale indochinoise rappelle de ne pas montrer [certains] documents aux secrétaires annamites du consulat⁴ » tandis que Marc Duval promet qu'il « veillera avec le plus grand soin à ce qu'aucune table de chiffre ou procès-verbal d'incinération de table ne se trouve entre les mains des auxiliaires⁵ ». Lorsque Trinh Xuan Duc démissionne, le choix d'un remplaçant se porte sur un Cantonais des Seychelles dont la langue maternelle est le français, jusque récemment employé par la Banque Franco-chinoise⁶. Outre son excellente réputation, Clément Lo écrit le chinois, ce dont se réjouit le consul car depuis le départ de Félix Yung, « les mentions en caractères chinois sur les passeports étaient faites par les garçons de bureau, ce qui n'était ni digne ni opportun ».

Les agents consulaires reconnaissent la valeur des auxiliaires, mais le ministère n'en prend pas toujours la mesure. De mai 1918 à mai 1919, Trinh Xuan Duc remplace Paul Kremer qui doit lui-même pallier l'absence du consul. En théorie, l'Annamite doit percevoir la moitié de l'indemnité de cherté de vie du chancelier, absent de son poste. Mais Kremer n'a pas quitté Hong Kong, clause que le ministère met en avant pour refuser de payer l'auxiliaire. Il faut plus d'un an et demi de démarches et les interventions de deux consuls pour que Trinh Xuan Duc soit rémunéré comme il se doit⁷. Quand le gouvernement général d'Indochine cesse de subventionner le consulat en 1931, le diplomate estime que la

¹ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue de Canton, 17 août 1925.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne du MAE, 7 septembre 1925.

³ Voir tableau 16, p.607.

⁴ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale indochinoise au consul, 21 novembre 1928.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 avril 1929.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1930.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au MAE, 29 octobre 1920.

disparition des services du traducteur n'aura pas d'impact car la presse chinoise ne présente aucun intérêt¹. En revanche, les autres postes sont essentiels au fonctionnement de l'agence. C'est pourquoi lorsque le ministère prend le relais financier en réclamant des allègements de personnel², Georges Dufaure de la Prade s'insurge. Il se refuse également à réduire les salaires alors que le coût de la vie augmente à Hong Kong. Il obtient gain de cause et les frais de service passent à 75 000 francs... pour trois mois seulement puisqu'on lui annonce des compressions budgétaires à compter du 1^{er} juillet, réduisant à 60 000 francs son enveloppe de fonctionnement. Le consul est consterné et il le fait savoir... Ne pouvant absolument pas réduire ses effectifs, il se résigne à diminuer les salaires. Quand, le 30 septembre, ce fonds d'abonnement est encore réduit de 40 %, il n'y a même plus de réponse.

René Soulange-Teissier continue à se plaindre en janvier 1935, alors que le budget remonte à 57 000 francs : les salaires sont très inférieurs à ceux versés partout ailleurs à Hong Kong, en particulier la dactylographe qui reçoit 50 % d'un traitement normal. Le consul craint que ce personnel, attaché au poste depuis longtemps, n'aille chercher mieux ailleurs. Et d'évoquer le cas de M^{lle} Noronha, qui parle et écrit le français, l'anglais et le portugais, et maîtrise également le cantonais à l'oral. Elle a toute la confiance du consul « dans ce poste où des affaires confidentielles sont traitées avec l'Indochine », mais « sa situation matérielle est tendue à l'extrême limite du possible ». Le consul ne lâche rien et bataille toute l'année pour son budget, jusqu'à ce qu'une petite rallonge lui soit enfin accordée en décembre. Jules Leurquin s'empare également du sujet et relaie la demande des auxiliaires qui voudraient être payés en dollars de Hong Kong, de manière fixe, pour préparer leurs budgets et ne pas dépendre des évolutions du change d'un mois sur l'autre. Lettre restée sans réponse. Pour 1937, le budget passe à 82 300 francs, mais il ne s'agit pas d'une augmentation puisque cette somme est censée tenir compte de la dévaluation « dans la limite du budget voté par le département ». C'est pour cette raison que Clément Lo donne sa démission et que le consul ne cache pas les difficultés à recruter avec un salaire aussi peu attractif ; il n'y parvient qu'avec l'aide du directeur de la Banque Franco-chinoise qui se prive de l'un de ses secrétaires. Thay A-Pan possède un profil similaire à celui de Clément Lo et sa famille est naturalisée française.

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 26 novembre 1931.

² Tout ce qui suit est issu d'un même dossier : CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, échanges entre le MAE et les consuls, avec intervention de la légation, entre le 14 janvier 1932 et le 15 mars 1937.

C. Une expérience en territoire britannique

S'il est une caractéristique originale de ce consulat de France du 'cadre chinois', c'est sa présence sur le territoire britannique. Hong Kong, avec Macao, n'est pas une simple concession à bail comme les autres colonies ou semi-colonies européennes en Chine. Selon les termes du traité de Nankin, le 29 août 1842, l'île a été cédée à la Couronne britannique à perpétuité. Il en va de même pour les 11,13 km² de Kowloon transférés au Royaume-Uni par la convention de Pékin en 1860. Seuls les Nouveaux Territoires sont octroyés par le Céleste Empire sous la forme d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, le 9 juin 1898. Cet ajout comprend le reste de la péninsule de Kowloon jusqu'à la rivière de Shenzhen et 230 îles environnantes (dont Lantau), soit 958 km² qui représentent 80 % de la superficie de Hong Kong en définitive¹. Ainsi, exception faite de cette vaste surface peu peuplée et peu développée à l'époque, Hong Kong est posée sur des bases juridiques solides. Politiquement, les Britanniques ne s'y comportent pas comme dans les concessions. Depuis 1859, les bureaux du gouverneur sont strictement séparés de ceux du ministre plénipotentiaire en Chine², et l'administration de cette colonie, à la fois non-intrusive et libérale diffère de ce qui est pratiqué ailleurs en Chine³. Cela donne une coloration particulière au travail du consulat, en modifiant les orientations de la présence française.

1. L'Entente cordiale à Hong Kong

Après 1918, en Europe, il est plus souvent question de « mésentente cordiale⁴ » entre la France et le Royaume-Uni. Si les Britanniques s'inquiètent d'une éventuelle hégémonie française et recherchent l'équilibre en métropole⁵, la situation est beaucoup plus détendue dans le Sud de la Chine, notamment depuis 1898. L'historien Steve Tsang estime que l'acquisition de la concession de Guangzhouwan par les Français a été le moteur, ou tout au moins l'accélérateur, de l'expansion de Hong Kong sur les Nouveaux Territoires⁶. Un réflexe de défense qui s'avère rapidement inutile ; que ce soit militairement ou commercialement, il ne saurait être question de concurrence entre les deux puissances européennes dans la

¹ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, pp.12, 35 et 38-39.

² CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.33.

³ TSANG Steve, *Documentary history of Hong Kong: government and politics*, Hong Kong, Hong Kong university press, 1995, pp.4-11.

⁴ BOYCE Robert, « Behind the façade... » *op. cit.*, p.41.

⁵ ALEXANDER Martin, PHILPOTT William, *Anglo-French defence relations between the Wars*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, p.1.

⁶ TSANG Steve, *Documentary history... op. cit.*, p.38.

région. Jean Baillou parle cependant de « divergences d’appréciation, et à certains moments, de véritables rivalités d’intérêts¹ ». À Hong Kong, la période est marquée par le calme et une véritable... entente cordiale.

a. Des alliés pendant les deux conflits mondiaux

La Première et la Seconde Guerre mondiale sont l’occasion d’une coopération pleine et entière. Alliées en Europe, la colonie britannique et les autorités consulaires françaises s’entraident en Extrême-Orient. Pendant et juste après la Grande Guerre, les autorités françaises recrutent des coolies dans tout le Sud de la Chine et prospectent à Hong Kong pour organiser le transport de ces travailleurs, notamment dans le cadre de la mission Truptil, indépendante du ministre de France à Pékin. Informé des conditions de recrutement et du contenu des contrats, Londres laisse la France agir à sa guise en ce domaine². Les sergents Contamine et Istria séjournent à Hong Kong assez longuement pour organiser le recrutement sur place mais surtout gérer le transport vers la France de cette main d’œuvre qui vient le plus souvent des régions voisines³. Les contrats d’engagement de la mission Truptil sont par ailleurs tirés à Nazareth, l’imprimerie des Missions étrangères de Paris⁴. Enfin, pour éviter de faire fonctionner les services de la censure à Hong Kong, il est convenu que les sacs postaux des travailleurs chinois sont triés et épurés dans les « *Chinese depots in France*⁵ ».

Par ailleurs, Anglais et Français se retrouvent au sujet de l’intervention alliée en Russie. En février 1918, le gouverneur de Hong Kong partage l’enthousiasme du consul Ulysse Réau, conquis par le discours du capitaine Ambrazantseff. Ce Russe blanc, ancien attaché militaire en France, a fui les bolcheviks en passant par la Chine et désire rejoindre l’Europe afin de convaincre les forces alliées de poursuivre les combats jusqu’en Russie. Au même moment, le capitaine Affanasieff se place sous l’autorité du commodore de Hong Kong, avec le croiseur *Orel* ainsi que deux contre-torpilleurs. Pour permettre l’entretien de ces bâtiments et le paiement des soldes, c’est le consul de France qui arrange la prise en charge de fret pour l’Indochine. Même après la fermeture du consulat de Russie, resté acquis à la cause tsariste et donc coupé du nouveau pouvoir⁶, la flotte des volontaires russes, enrichie de nouveaux navires et d’un statut d’entreprise de navigation, reste basée à Hong Kong et sert aux liaisons avec l’Indochine⁷.

¹ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l’administration... op. cit.*, p.459.

² NAL, CO129/441 pp.100-113, note de la Government House, 20 janvier 1917.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du consul au Gougal, 8 avril 1920.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

⁵ NAL, CO129/446 pp.38-40, lettre du *War Office* au *Colonial Office*, 16 mars 1917.

⁶ CADN, pHKG, 43 et 12, lettres du consul au Gougal, 29 janvier, 5 février et 8 mars 1918, 3 décembre 1920.

⁷ CADN, pHKG, 26, 43 et 44. Correspondances entre le consulat et le Gougal.

En 1939, avant même la déclaration de la guerre, Français et Anglais se rapprochent à Hong Kong face au danger japonais. Le lieutenant-colonel Yvon, attaché militaire de l'ambassade de France en Chine, se rend en mission dans la colonie britannique où l'accueil est cordial et les assurances de collaboration fortes et maintes fois renouvelées. L'installation des Japonais sur l'île de Hainan et leurs récentes déclarations sur l'archipel des Spratleys inquiètent les deux nations : pour l'une, cela équivaut à prendre racine aux portes de l'Indochine, et pour l'autre c'est une menace sur les communications avec Singapour. L'objet des échanges semble tourner essentiellement autour de l'observation des mouvements de troupes qui « ont toujours échappé aux diverses investigations et n'ont été décelés qu'après coup, souvent une fois le débarquement opéré ». Mais c'est à Singapour qu'a lieu la « *Anglo-French Defence Conference* » le 22 juin, pour discuter de la coordination des forces navales en cas de besoin¹.

Dès le 7 septembre 1939, le gouvernement de Hong Kong publie les « *colonial defence regulations* », une liste de produits dont le commerce est désormais restreint et surveillé, avec certains matériels ou équipements « *wholly reserved for the United Kingdom and French governments*² ». Il n'est jamais question d'une quelconque discorde relative aux nouvelles règles d'import-export, comme c'est souvent le cas en Europe³. Lorsque l'Allemagne nazie prend possession du Danemark, le consul de France demande à connaître les noms des relations d'affaires danoises qui sont placées sur la « liste noire confidentielle » de Hong Kong « dans un but de coordination et de collaboration ». La réponse lui parvient le lendemain, avec quatre noms d'entreprises mises sous surveillance (dont Jebsen)⁴.

D'un point de vue militaire, Singapour étant la base navale sur laquelle l'amirauté a reporté l'essentiel de ses forces en Extrême-Orient⁵, c'est sur l'aviation que Hong Kong mise pour impressionner les Japonais⁶ ; ce qui donne lieu à une autre mission française, menée par le capitaine Andréani, des forces aériennes de l'Indochine et le capitaine d'artillerie de réserve Bourgoïn, ingénieur de formation, au sujet « des moyens de manutention et de mise à terre des hydravions lourds⁷ ». Des visites et des échanges fructueux, les derniers cependant. Après juin 1940, évidemment, les autorités britanniques « sont préoccupées et

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du lieutenant colonel Yvon au 2^e Bureau du ministère de la Guerre, 18 avril 1939. NAL, CO129/575/3, rapport du CO sur les affaires japonaises, 10 août 1939.

² NAL, CO852/337/16, lettre du gouvernement de Hong Kong au controller of Trade, 7 septembre 1939.

³ DOCKRILL Michael, « British Official Perceptions... », *op. cit.*, p.105.

⁴ CADN, pHKG, 18, échanges entre Whyatt, *Intelligence Officer*, et le consul, 23 et 24 avril 1940.

⁵ WELSH Frank, *A history... op. cit.*, p.388.

⁶ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 15 novembre 1940. À partir de cette date, Singapour devient le poste de commandement des forces britanniques en Extrême-Orient dans tous les domaines.

⁷ AOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°881-882, compte-rendu de mission, 3 juillet 1940.

continuent à se préoccuper de l'attitude de l'Indochine à l'égard du gouvernement du maréchal Pétain¹ » et changent peu à peu d'attitude.

b. Tensions autour des *rice riots* en 1919

Le seul accroc diplomatique de la période se produit juste au sortir de la Première Guerre mondiale. Au cours de l'été 1919, les prix du riz augmentent considérablement. Par crainte de la spéculation et des difficultés avec les populations les plus pauvres, le gouverneur par intérim, Claud Severn, décide d'acheter directement le riz à l'étranger pour le vendre sous contrôle de son administration². La consommation locale est estimée à 9 000 tonnes par mois. Le consul se fait le messenger pressé des autorités et demande par télégramme 2 000 tonnes au Tonkin et 1 000 tonnes à la Cochinchine. Le gouvernement général répond par la négative le 23 juillet, arguant de la stricte application de la loi sur la prohibition des sorties de riz et l'impossibilité d'accorder des dérogations au regard de la situation des stocks. Pourtant, l'arrêté fixant la limite des sorties à 25 000 tonnes pour le mois d'août et annonçant l'arrêt complet des exportations depuis la Cochinchine pour le mois suivant, date du 26 juillet. Pour ne pas ponctionner au-delà des quotas d'exportation, la maison française Lopicque propose de faire bénéficier gratuitement le gouvernement de Hong Kong de son permis d'exportation mensuel ; un accord « qui nous permettra grâce à l'offre désintéressée de notre compatriote d'éviter un malentendu avec le gouvernement de Hong Kong ». En vain, Hanoï est inflexible et les émeutes éclatent dans la colonie britannique. Le 27 juillet, « la populace a pillé les magasins de vente au détail » et le gouvernement doit fixer des prix maximaux obligatoires en compensant la différence ; une dépense considérable estimée à 150 000 hkd pour le mois. Ne pouvant compter sur l'aide de l'Indochine, le gouverneur britannique se résout à violer le sacrosaint principe de la liberté commerciale à Hong Kong : du riz stocké dans les entrepôts privés et destiné à l'Amérique est réquisitionné, puis payé au prix du marché. Ulysse Réau prévient : « Je ne peux m'empêcher de regretter, à divers égards, que notre colonie n'ait pas été en mesure de faire un geste en faveur de sa voisine ». Ces *rice riots*, comme il est d'usage de les appeler, ont été courtes, mais « *they nevertheless foreshadowed some of the events that would affect Hong Kong in the 1920s*³ ».

Dans un premier temps, les Japonais sont accusés d'être la source du problème : certains négociants auraient spéculé plus de trois fois sur les mêmes stocks de riz,

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°881-882, lettre du consul au Gougal, 11 octobre 1940.

² Tout ce qui suit est issu du même dossier ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 647 à 33 677, échanges entre le consul et le Gougal avec intervention du gouverneur de Cochinchine, du 15 au 30 juillet 1919.

³ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.87.

accumulant ainsi d'immenses bénéfices. Mais les Japonais sont-ils seuls responsables ? Le quota cochinchinois de 25 000 tonnes pour le mois d'août n'aurait-il pas pu être quelque peu détourné pour satisfaire la requête de Hong Kong ? C'est une analyse que les Britanniques ne tardent pas à faire. En octobre, Claud Severn, revenu à son poste de Secrétaire colonial, dit du gouverneur français Montguillot qu'il « a laissé trafiquer sur les licences et qu'il a ainsi été cause de la hausse excessive du riz à Hong Kong¹ ». Le consul rapporte les récents événements au ministère en expliquant que le gouverneur français a d'abord accordé des licences particulières à des exportateurs français qui les ont revendues à des Chinois avec d'énormes profits. La seule réaction de Hanoï a été de supprimer les licences et d'interdire purement et simplement les exportations², ce qui n'a eu d'autre effet que de développer la contrebande : des chargements de riz sont dissimulés dans ceux de farine de riz ou de son, puis vendus au prix fort³. L'affaire n'est pas sans causer quelques remous en Indochine même. À la même époque, l'administrateur d'une société coloniale, Henri de Laborde de Monpezat, dépose une plainte contre le gouvernement général pour obstruction au commerce et demande des dommages et intérêts pour le préjudice causé : l'arrêté de juillet lui a rétroactivement interdit d'honorer un contrat signé en mai pour l'envoi de 2 000 tonnes de riz à Hong Kong⁴. Encore un signe de l'évidente mauvaise volonté de Hanoï.

L'amertume britannique est à son comble lorsque les Philippines, subissant une crise similaire à la même période, obtiennent, grâce à l'intervention du Quai d'Orsay, un stock important de riz qui leur permet de traverser la crise. « Le gouvernement de Hong Kong a conçu une mauvaise humeur à notre endroit. » Le consul appréhende la suite des relations entre l'Indochine et Hong Kong. « Il est certain qu'elles n'ont déjà plus la cordialité d'antan⁵ ». Et c'est précisément dans ce contexte qu'arrive, en septembre, le nouveau gouverneur de Hong Kong, Reginald Stubbs. Pour couronner le tout, celui-ci « ne passe point pour un ami de la France⁶ ».

c. Une administration coloniale francophile

Jusqu'à son départ en octobre 1925, il est effectivement très peu question du gouverneur Stubbs⁷ dans les correspondances et les récits de rencontres officielles. Les

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 647 à 33 677, lettre du consul au Gougal, 31 octobre 1919.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 octobre 1919.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 647 à 33 677, lettre du consul au Gougal, 27 octobre 1919.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 38 068, lettre de l'administration judiciaire à Hanoï au Gougal, 31 octobre 1919.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 octobre 1919.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 647 à 33 677, lettre du consul au Gougal, 31 octobre 1919.

⁷ Voir tableau 19, p.609, pour la liste des gouverneurs et Secrétares coloniaux de Hong Kong.

différents consuls lui préfèrent Claud Severn, le Secrétaire colonial, dont certains arbitrages¹ et l'amitié avec le père Robert² montrent une proximité plus grande avec la France. La froideur du gouverneur est alors compensée par la réputation acquise et les liens tissés par les Français pendant la guerre : « jamais, et mes longs séjours à Hong Kong me permettent de le déclarer, la France n'a été si sympathique et si populaire dans l'ensemble de cette lointaine colonie britannique³. »

Le reste de la période est marqué par les dispositions favorables du gouvernement colonial à l'égard de la France. Tout d'abord avec le successeur de Stubbs, Cecil Clementi (de novembre 1925 à février 1930). Parfait francophone, manifestant « à l'égard de notre pays une affection dont l'accent ne trompe point », il souligne, au cours d'une audience privée avec le consul, la similitude des intérêts français et anglais dans la région. Cecil Clementi, « dont les sentiments pro-français ne font de doute pour personne », illustre un courant francophile qui parcourt l'administration de Hong Kong depuis longtemps : il était déjà en poste au secrétariat colonial de ce territoire entre 1899 et 1913. En 1926, « nouveau témoignage de la bienveillance et des sympathies françaises de Son Excellence Sir Cecil Clementi, » le consul obtient la grâce de deux marins français condamnés dans une affaire de contrebande d'armes. Une attitude constante jusqu'au départ de ce gouverneur « qui a toujours témoigné une grande sympathie à notre égard et parlait volontiers notre langue⁴ ».

En 1931, de nombreux Britanniques répondent à l'invitation du consul pour la célébration du 14-Juillet ; plus qu'à l'accoutumée. Georges Dufaure de la Prade y constate une nette désolidarisation par rapport aux propos hostiles de la presse locale⁵. Celle-ci se fait l'écho de Londres et accuse la France d'être la cause de la faillite allemande⁶. Une voix qui ne semble pas être entendue localement. Avec la simplicité et la réserve qui le caractérisent davantage, le nouveau gouverneur William Peel (de mai 1930 à mai 1935) est en effet un ami plus discret mais pas moins sincère de la France⁷. Également francophone, il est l'artisan de la visite remarquée du gouverneur général Pierre Pasquier à Hong Kong⁸ et par là même d'un retour en grâce de la France dans la presse locale⁹. Lorsque Georges Dufaure de la Prade quitte Hong Kong, dans son discours le gouverneur Peel regrette le départ de « l'ami ».

¹ NAL, CO129/476 pp.2-33, lettre du Secrétaire colonial au FO, 1^{er} août 1922.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 31 octobre 1919.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 janvier 1920.

⁴ CADN, pHKG, 12 et 17, lettres du consul au MAE et à la légation, 12 août 1925, 28 mars, 26 juillet et 2 septembre 1926, 6 février 1930.

⁵ CADN, pHKH, 13, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1931.

⁶ *Hong Kong Daily Press*, 13 juillet 1931 et *SCMP*, 14 juillet 1931.

⁷ CADN, pHKG, 17 et 13, lettres du consul à la légation et au MAE, 13 mai 1930, 31 janvier 1932 et 16 août 1934.

⁸ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au ministère des Colonies, 16 février 1932.

⁹ *SCMP*, 22 janvier 1932.

De novembre 1925 à décembre 1935, Cecil Clementi et William Peel scellent dix années de relations au beau fixe entre les autorités coloniales britanniques et les autorités consulaires françaises. Moins d'informations sont disponibles sur les trois derniers gouverneurs de la période. Andrew Caldecott reste en poste à peine plus d'un an (de décembre 1935 à avril 1937) et Mark Young, trois mois (de septembre 1941 à décembre 1941). La présence de Geoffry Northcote (de novembre 1937 à septembre 1941) correspond à une période où les archives consulaires sont très lacunaires ; mais par exemple, il est attesté qu'il participe aux cérémonies du 14-Juillet¹. En mai 1937 par ailleurs, le zèle développé par Jules Leurquin pour décorer les bureaux et la résidence en l'honneur du couronnement de George VI lui valent d'être le seul de ses collègues à être invité à dîner et à assister au défilé des dragons dans les jardins du gouverneur. Mieux traité qu'un consul général, il en tire une immense fierté². Au-delà du protocole et de la préséance officielle, la position du consul dans les cérémonies ne dépend pas toujours de son statut mais du bon vouloir de l'administration, en fonction « de la situation personnelle qu'il aura su se créer auprès du gouvernement de la colonie ». Malgré ce flou en matière d'étiquette, les consuls français peuvent se flatter des places de choix qui leur sont toujours réservées³.

Preuves de la vitalité de l'amitié franco-britannique à Hong Kong, tous les événements extérieurs, fussent-ils heureux ou malheureux, sont l'occasion d'attentions particulières, certes convenues, mais révélatrices d'un état d'esprit. En l'absence exceptionnelle de navire français dans la rade, les autorités navales britanniques font arborer le grand pavois et tirent une salve de vingt-et-un coups de canon pour le 14-Juillet⁴. En réponse, les consuls se joignent volontiers aux célébrations officielles organisées par le gouvernement et y jouissent souvent d'une place honorable. L'anniversaire du roi George V et ou les cérémonies religieuses pour sa guérison sont l'occasion d'envoyer des signaux empressés⁵. Une prévenance diplomatique parfois remarquée : les condoléances du consul à la colonie de Hong Kong suite à la catastrophe du dirigeable anglais R101, en octobre 1930, sont très appréciées car seuls deux diplomates, le Français et le Portugais, prennent l'initiative de cette attention⁶. Il en va de même dès qu'un grand personnage français meurt : le maréchal Foch, Georges Clemenceau, le maréchal Joffre, Aristide Briand ou encore Paul Doumer ont droit à des témoignages ostentatoires de sympathie dans la colonie⁷.

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul au MAE, 18 juillet 1938.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 18 mai 1937.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 11 décembre 1931.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 15 juillet 1927.

⁵ CADN, pHKG, 17 et 12, lettres du consul à la légation et au MAE, 6 juin et 12 juillet 1929.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 octobre 1930.

⁷ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 24 mars et 26 novembre 1929, 8 janvier 1931, 12 mars et 14 mai 1932.

La politique européenne s'invite très peu à Hong Kong, peut-être est-ce le secret de cette amitié extrême-orientale. Et lorsque la France rejoint enfin l'Angleterre pour condamner l'invasion italienne en Éthiopie¹, les répercussions n'en sont que plus positives à Hong Kong. De hauts fonctionnaires expliquent au consul qu'ils sont heureux de voir les deux pays « *shoulder to shoulder* » et cela, « en dépit de divergences accentuées² ».

d. Des collaborations dans des domaines variés

Georges Dufaure de la Prade explique que, dans la théorie, « les droits des consuls étrangers en pays anglais ou en colonie anglaise sont extrêmement limités, puisqu'ils ne diffèrent en rien de ceux dont jouissent les étrangers non investis d'une qualité officielle³ ». En reprenant des circulaires publiées par la gazette du Canada en 1906, le consul critique « cette conception quelque peu dédaigneuse et archaïque des consuls de carrière » sans avoir jamais à s'en plaindre car les correspondances prouvent qu'il est au contraire un interlocuteur privilégié des autorités coloniales. Tout au long de la période, les preuves d'une coopération souvent étroite sont nombreuses et touchent à des domaines très variés. Si quelques exemples sont recensés ici, c'est pour donner une idée concrète des relations presque quotidiennes des représentants de la France avec le gouvernement de Hong Kong. En 1929, la colonie britannique désire proposer une « convention relative à la simplification des formalités douanières », notamment avec l'Indochine. Le Secrétaire colonial précise qu'il aimerait passer directement par le consul plutôt que de s'adresser à son ministère pour que celui-ci demande la validation de Paris⁴.

Les Anglais prêtent volontiers secours aux Français quand leurs propres intérêts ne sont nullement menacés voire, au contraire, s'en trouvent avantagés⁵. En 1927, le consul de France à Canton sollicite son homologue à Hong Kong pour acheter du matériel destiné à la consolidation des tranchées de la concession française. Le général Luard, commandant en chef des troupes britanniques en Chine du Sud, cède tout l'équipement demandé gratuitement. Et lorsque le navire qui transporte habituellement la valise diplomatique entre Hong Kong et Canton entre aux docks pour six à sept semaines de réparations, le consul utilise les services de la valise britannique avec l'assentiment du Secrétaire colonial. Il n'est pas rare non plus que les correspondances fassent allusion à des échanges de missions,

¹ DOCKRILL Michael, « British Official Perceptions... », *op. cit.*, p.94. Les divergences à ce sujet sont considérées comme le nadir des relations entre la France et le Royaume-Uni à cette époque.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 23 septembre 1935.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul au MAE, 11 avril 1931.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 28 février 1929.

⁵ CADN, pHKG, 22 et 24, lettres du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 21 août et 9 octobre 1927, 3 avril 1940.

souvent techniques. En 1934, par exemple, le directeur adjoint des Travaux publics de Hong Kong se rend en Indochine pour quelques jours afin de visiter les grands travaux en cours vers Hanoï et Haïphong¹. Les fonctionnaires indochinois sont nombreux à passer dans la colonie britannique et à livrer des rapports sur tel ou tel sujet. En 1923, un agent du service radiotélégraphique de Hanoï nommé Martini, explique par exemple que les liaisons radio avec l'Indochine, intermittentes et très dépendantes des influences atmosphériques, ne pourront s'améliorer tant que l'amirauté bloquera tout développement technique. Les autorités civiles sont ouvertes et prêtes à développer des relations, mais tout semble bloqué par les exigences et les besoins de l'amirauté. Le fonctionnaire montre en effet que l'observatoire possède un poste de 1Kw et le cap d'Aguilar un poste de 5Kw. Sur un îlot fortifié et caché, l'armée dispose d'un équipement de 36Kw, assorti d'un secours de 25Kw, et refuse tout développement civil qui pourrait stratégiquement concurrencer ces installations. Le tout est secret et non visitable².

Les observations météorologiques, sujet d'importance dans tous les ports d'Extrême-Orient, sont davantage l'occasion de rapprochements avec l'Indochine française. Dès février 1918, l'observatoire de Hong Kong fait savoir qu'il aimerait récupérer les données collectées à Tourane [Danang], au Cap Saint-Jacques [Vung Tau] ou encore au Guangzhouwan. Les premières émissions de bulletins météo par TSF depuis Phu Lien (près de Haïphong) et en direction du cap d'Aguilar (au Sud de Hong Kong) commencent le 1^{er} avril, mais la réciprocité tarde à venir. Les Français reçoivent en effet les bulletins de Manille et de Hong Kong tous les jours, mais rien du célèbre observatoire de Xujiahui [Zikawei] à Shanghai, alors que celui-ci est tenu... par des compatriotes ! En arguant de leur bonne volonté, les Britanniques accusent la compagnie télégraphique de ne vouloir faire aucune concession tarifaire³. Il faut attendre 1926 et l'installation d'un nouveau poste télégraphique dans l'observatoire de Hong Kong pour que la situation se débloque⁴. Le 1^{er} juin 1927, après neuf années de négociations, un accord donne complète satisfaction à tous. À la fin de la même année, le *Post Master* se plaint de la cherté des communications télégraphiques entre Hong Kong et l'Indochine ainsi qu'avec le Yunnan. Il propose une réduction mutuelle des tarifs.

La communication entre les deux colonies fait l'objet d'autres accords de réciprocité, pendant toute la période. Pour les Messageries Maritimes, « les opérations de débarquement des dépêches sont faites gratuitement par la General Post Office et les embarquements, avec

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 27 novembre 1934.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 297 et 43 321, rapport Martini, 4 juin 1923.

³ CADN, pHKG, 26, 28 et 29, lettres du consul au Gougal, 13 février et 8 mars 1918, 26 mai et 11 juillet 1923.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du directeur de l'observatoire de Phu Lien au Gougal, 28 mars 1926, lettre du consul au Gougal, 1^{er} juin 1927 ; 43 297 et 43 321, lettre du consul au Gougal, 17 décembre 1927.

la chaloupe *Licorne* de la compagnie¹. » Un privilège pour la compagnie française qui s'explique par la nécessité de faciliter les échanges entre l'Indochine et Hong Kong. Plus tard, des modifications sont apportées au service des mandats de poste échangés entre Hong Kong et l'Indochine, toujours dans le souci de promouvoir les mouvements de fonds et de simplifier la comptabilité².

Avec le développement de l'aviation, les autorités françaises britanniques travaillent de concert à un acheminement plus rapide du courrier vers l'Europe. En juillet 1931, ce sont les premières tentatives pour mettre en place une jonction entre le navire à destination de Saïgon *via* Haïphong avec le départ de l'avion Saïgon-Marseille³. Le consul s'occupe donc des démarches mais prévient que les Britanniques ne se détourneront de leur préférence nationale que si l'alternative est absolument régulière, infaillible et vraiment avantageuse. Or la proposition française met le courrier de Hong Kong à dix-huit jours de Paris, tandis que par la voie sibérienne, le *Post Master* obtient régulièrement dix-huit à vingt jours. Le consul explique qu'il est nécessaire de changer le calendrier des touchées hebdomadaires vers Saïgon pour arriver la veille du départ de l'avion ; le délai serait réduit à quinze jours et, dans ce cas seulement, vraiment concurrentiel. Le *Post Master* britannique ne cache pas son intérêt... tant que ses compatriotes ne proposent rien d'équivalent⁴. Le service des Messageries Maritimes est donc coordonné avec le départ de la toute nouvelle ligne mise en place par Air Orient, plaçant les courriers de Hong Kong à treize ou quatorze jours de Londres ; le *Post Master* commence les premiers envois en juin 1932 et le consul estime que cet apport pourrait rapidement doubler les 85 kg de sacs postaux envoyés depuis Saïgon chaque semaine. Le service est officiellement ouvert par une décision du conseil législatif à partir du 2 août⁵. L'événement a même les honneurs de la presse, cliché d'une enveloppe timbrée et affranchie à l'appui⁶. Pourtant, il ne faut pas y voir les preuves d'une préférence particulière pour la France, juste une collaboration opportune. Un an plus tard, le service aérien néerlandais propose une prestation similaire qui obtient la même publicité dans la presse. Et le consul de préciser que la jonction étant assurée avec la malle anglaise du samedi (la malle française part le mardi), cette concurrence bénéficie de dix jours de courriers accumulés, contre trois jours pour la voie française. Pour continuer à capter les 500 à 600 lettres de Hong Kong à chaque voyage, le consul propose de décaler encore une fois le départ

¹ AFL, CMM, RGS, 1918.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 58 766, rapport du Gougal (copie à Hong Kong), 4 février 1930.

³ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 21 juillet 1931.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 22 août, 17 et 19 septembre 1931.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 7 juin et 27 juillet 1932.

⁶ SCMP, 30 juillet 1932.

du paquebot vers Saïgon d'une semaine¹. Les diplomates déploient beaucoup d'énergie pour continuer à assurer la compétitivité française dans le domaine. Lorsque le terminus de la ligne Air Orient est déplacé de Saïgon à Hanoï, en 1935, le consul s'émeut d'apprendre qu'une belle occasion de coordonner les transports soit encore perdue : le vapeur *Paul Doumer* arrive de Hong Kong à Haïphong à 11 heures, et l'avion *Corfu* part de Hanoï à 12 heures... à quelques heures près, c'est une semaine entière de retard qui est accumulée².

Cet exemple du service postal pose la question de l'importance que revêt la collaboration franco-britannique aux yeux du gouvernement de Hong Kong. Si l'on s'en tient simplement aux occurrences des mots-clés dans les correspondances des autorités à l'attention du *Colonial Office* à Londres, les termes France ou Français apparaissent en moyenne dans cinquante-cinq courriers différents chaque année entre 1917 et 1938. Sans être insignifiant, ce chiffre est très maigre au regard du volume des dépêches généré par la colonie³. Outre l'éloignement des sensibles questions européennes, la cordialité des relations peut également s'expliquer par la faiblesse du potentiel français sur ce territoire. Pour les colons britanniques, la France est une alliée régionale dont il est aisé de se passer, certainement pas un danger.

2. Un laboratoire entre concurrence et opportunités

Aux yeux des Français, Hong Kong est l'objet d'une attention constante, *a fortiori* de la part de la colonie indochinoise voisine. Modèle et rival à la fois, le territoire est scruté tout au long de la période par les agents consulaires. Observateurs attentifs, les représentants de la France rendent compte de tous les développements, quel que soit le thème ou le sujet. Certains rapports se bornent à de simples constats, mais dans quelques domaines, les consuls se livrent à des analyses approfondies des expériences britanniques à Hong Kong. Ils en tirent des leçons, révélatrices de leur état d'esprit ou de leurs préoccupations, personnelles ou nationales. C'est évidemment à travers ces regards officiels, ce prisme français, que certains thèmes méritent un éclairage.

¹ CADN, PHKG, 13, lettre du consul au MAE, 14 juin 1933.

² CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 23 janvier 1935.

³ NAL, CO129, sondage effectué à partir de l'ensemble des correspondances numérisées.

a. Le boycottage et les grèves de 1925 : visions françaises

Autant la grève des mécaniciens, en 1920¹, passe complètement inaperçue dans les correspondances consulaires, autant celle des marins, en 1922, attire l'attention des observateurs français. Un mouvement des équipages chinois touche nécessairement toutes les nations qui ont des intérêts maritimes à Hong Kong, donc la France. À partir de la mi-janvier, et en quelques jours, ce ne sont pas moins de 140 navires qui sont immobilisés, soit l'équivalent de 300 000 tonnes inutilisées. La plupart des marins partent pour Canton, à la fois pour rejoindre leur famille dans la perspective du Nouvel an chinois, mais aussi pour y recevoir l'aide du gouvernement de Sun Yat Sen, soutien déclaré aux grévistes. Rapidement, « le mécontentement va croissant et provoque dans la Colonie européenne de violentes critiques contre le Gouvernement qu'on accuse d'inertie et d'impuissance² ». Le 2 février, ce sont 166 navires qui font les frais de cette grève, dont quatre vapeurs français ; dockers, charbonniers et équipages de chalands ont rejoint le mouvement par esprit de solidarité... et parce que les grévistes viennent d'obtenir 25 % d'augmentation de salaire. Le commerce de tout l'Extrême-Orient s'en trouve affecté. Un mois plus tard, rien n'est réglé, bien au contraire ; l'influence bolchéviste émanant de Canton s'étend faute d'une réaction britannique. Le consul Ulysse Réau s'étonne de cette passivité et se fait plus péremptoire. « De vieux serviteurs que de véritables liens d'affection attachent à leurs maîtres font leurs paquets en pleurant et s'éloignent, terrorisés sans qu'on puisse les rassurer, par les menaces de mort que des agents d'une mystérieuse Camorra font circuler ». Une issue est trouvée le 6 mars, donnant gain de cause aux grévistes sur tous les points. Des conditions humiliantes, selon Ulysse Réau, qui atteignent gravement le prestige européen : « le précédent créé engage dangereusement l'avenir ». Pour la France, outre les quatre navires bloqués, c'est aussi le riz d'Indochine qui n'est plus écoulé et des commerçants qui subissent de lourdes pertes³. L'événement marque les Européens et le père Léon Robert y consacre même un article dans *La revue du Pacifique* portant un jugement très dur sur l'attitude anglaise. Pour le missionnaire chargé de nombreuses affaires dans la colonie, cette « lamentable histoire » scelle la « victoire du syndicalisme révolutionnaire chinois sur un gouvernement surpris ou aveugle⁴ ». La crainte d'une contagion en Indochine est évidente et ne tarde pas à s'exprimer lorsque la maison Lopicque remplace ses équipages chinois basés à Haïphong par des Annamites⁵. Le directeur de la compagnie refuse de payer des arriérés aux grévistes,

¹ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.96.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 23 janvier 1922.

³ CADN, pHKG, 16, lettres du consul à la légation, 2 février, 3 et 8 mars 1922.

⁴ ROBERT Léon, « La grève maritime de Hong Kong », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 1, n°6, 1922, p.18.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 851, lettre de la Sûreté à Haïphong au Gougal, 4 avril 1922.

contrairement aux conditions du règlement signé avec les syndicats. C'est seulement sous la pression du consul à Hong Kong que Lopicque finit par céder¹. Un mois plus tard, une nouvelle grève éclate dans le port britannique, gênant encore une fois les mouvements de passagers, les remorquages et les manipulations de marchandises²... Ces grèves maritimes, finalement courtes, ne sont qu'une répétition générale du vaste boycottage qui se déclenche en juin 1925.

Événement majeur de l'entre-deux-guerres, le blocus de la colonie britannique pendant seize mois est largement relaté dans les ouvrages consacrés à l'histoire de Hong Kong. Malgré une historiographie déjà abondante, l'observation de ce mouvement du point de vue français peut apporter un éclairage original. « *The first major confrontation between Chinese nationalism and British imperialism*³ » commence le 19 juin 1925 par un enchaînement de grèves⁴. D'abord les tramways, puis les marins, les ouvriers du port et ceux du livre ; ensuite les employés de maison demandent leur congé. En quelques jours, la ville est paralysée. Après la tentative d'un coup de force du gouvernement de Canton sur les concessions européennes de Shamian, le 23 juin⁵, la dimension politique du conflit ne fait plus de doute pour personne. L'amiral Frochot, commandant de la Division navale en Extrême-Orient, établit un lien direct entre « la victoire remportée à Canton par les troupes cantonaises rouges sur les Yunnanais » et le début des hostilités contre Hong Kong. « Il fallait s'attendre ensuite à quelque entreprise des vainqueurs, dont les vrais chefs sont les Russes⁶ » et dont l'ennemi principal reste l'impérialisme.

D'après le compradore de la Banque de l'Indochine, le 2 juillet, la grève s'installe pour durer⁷. Les Français prennent rapidement conscience de la dimension de ce boycottage : à partir de cette date le directeur de la banque envoie régulièrement des rapports détaillés à Paris pour tenir son administration au courant de la situation. Le consul de France, quant à lui, s'astreint à un rapport complet tous les quinze jours pendant toute la durée du mouvement⁸. Dès le début, Yves du Courthial affirme qu'il ne s'agit pas tant d'une grève que d'une « tentative délibérée d'anarchie ». Il critique l'attitude du gouverneur Reginald Stubbs dont les discours bravaches annoncent peu de mesures et n'ont aucun effet⁹. Les

¹ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 20 avril 1922.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 851, lettre du Gougal au ministère des Colonies, 23 mai 1922.

³ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.92.

⁴ BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 19 juin 1925.

⁵ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.94. La marche de soutien aux grévistes dégénère et un Français de Canton meurt au cours de ces incidents.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°178, rapport « sur la fusillade échangée à Canton le 23 juin 1925 » de l'amiral Frochot au MAE, non daté.

⁷ BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 2 juillet 1925.

⁸ CADN, pHKG, 12 et 17, cartons contenant une trentaine de rapports écrits entre juin 1925 et octobre 1926.

⁹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au Gougal, 15 juillet 1925.

rapports bimensuels déroulent la litanie des événements, bien connue par ailleurs¹. Les opérations commerciales cessent et les pertes sont considérables, quelques attentats à la bombe sèment la panique et les notables de la ville essaient de prendre la situation en main, quitte à défier le gouverneur.

Pour ce qui concerne les intérêts français, les difficultés d'approvisionnement représentent un avantage potentiel : le Secrétaire colonial demande au consul d'intercéder auprès du gouvernement général d'Indochine pour obtenir des envois réguliers de bœufs et de volailles. Les prix s'envolent. Face à l'inertie du gouvernement de Hong Kong, certaines maisons chinoises décident de boycotter les produits anglais. Le consul en conclut qu'il y a des places à prendre pour les Français ! Il recommande d'envoyer des commerçants sérieux, parlant anglais, avec des collections d'échantillons et des codes pour les commandes par câble. Il insiste pour que ces représentants s'installent un bon mois afin de nouer des relations, plutôt que de rester le temps de l'escale du paquebot. Il y a, selon Yves du Courthial, de belles commandes à prendre en coton, laine, velours, mercerie, bonneterie, chaussures, tissus imperméables, etc. Mais avec quel argent ? Après soixante-douze jours de grève, de nombreuses banques sont fermées, le marché des valeurs n'a toujours pas rouvert. Le consul est forcé d'admettre que certains négociants pensent à relocaliser leurs affaires sur Shanghai, à commencer par les soyeux français². Les Missions étrangères de Paris possèdent à Hong Kong des intérêts financiers sur lesquels repose toute la santé de la congrégation. Sans cacher la gravité de la situation, le père Robert se fait diplomate : « Hong Kong est en misère depuis la mi-juin. La grève et le boycottage ont réduit le commerce à rien et la propriété foncière comme le marché d'ailleurs, a subi une baisse de 50 %. Ce sont là des pertes transitoires qui, d'ailleurs, ne nous touchent pas substantiellement³ ».

Les notables de la ville haussent le ton, appuyés par l'amirauté qui se dit prête à attaquer Canton. Mais aucun ordre ne vient de Londres. Les Français se font discrets, n'apportant leur soutien aux Anglais que sous la forme de navettes occasionnelles entre Canton et Hong Kong « par l'une de nos canonnières ou de nos avisos mouillés devant Shameen [Shamian] ». Le mouvement se transforme peu à peu en véritable guerre d'usure : tandis que les négociants de Hong Kong craignent des pertes irréversibles, Canton s'inquiète du coût et de l'entretien de la grève à l'approche de l'hiver. Des négociations commencent en septembre, ce que le consul considère comme « un affront irréparable » mais aussi comme

¹ HORROCKS Robert James, *The Guangzhou-Hong Kong Strike, 1925-1926, Hong Kong Workers in an Anti-Imperialist Movement*, Leeds, thèse de doctorat, University of Leeds, 1994, 267 p. Il s'agit du plus récent travail académique sur le sujet, reprenant en détail le déroulement des événements.

² CADN, pHKG, 12, lettres du consul au Gougal, 1^{er} août, 15 août et 1^{er} septembre 1925.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre du père Robert au supérieur général, 28 septembre 1925.

« la seule planche de salut¹ ». Pour le directeur de la Banque de l'Indochine, il s'agit d'une épreuve d'endurance qui s'achèvera par la perte des deux camps car la fin du commerce et les impôts qui ne rentrent plus conduisent également à la ruine du « gouvernement rouge » de l'autre côté de la frontière². En décembre, la situation est toujours au point mort. Un prêt de 24 millions de dollars de Hong Kong venant de Londres permet à la plupart des maisons d'affaires de tenir³, mais le boycottage des produits anglais et de tout ce qui vient de la colonie britannique s'étend à Beihai [Pakhoi], récemment tombé aux mains des Cantonais⁴. Avec le début de l'année 1926, les rapports s'allongent mais apportent peu d'informations nouvelles : les négociations patinent malgré les propositions du nouveau gouverneur Cecil Clementi, l'implication russe est de plus en plus visible à travers la présence du délégué Borodine, les piquets de grève gagnent en autonomie et multiplient les actions vexatoires⁵. En février, le boycottage touche l'île d'Hainan⁶.

La reprise en main du mouvement par Tchang Kaï-check, avec notamment la mise au pas de la tutelle russe, laisse penser que l'issue ne pourrait être qu'une question d'argent. Le conflit entre dans une phase différente : 85 % des grévistes sont revenus à Hong Kong, les Anglais ont trouvé quelques astuces pour exporter vers le Royaume-Uni sur la base de destinations fictives et, au final, ce sont désormais les riches Chinois de Hong Kong qui subissent davantage le préjudice du boycottage. Fraîchement arrivé dans la colonie et davantage au fait des affaires chinoises que son prédécesseur, Georges Dufaure de la Prade explique que le remplacement de C. C. Wu par Eugène Chen aux Affaires étrangères de Canton, en juin, est un bon signe. Le consul était en poste dans la capitale du Sud juste auparavant, il a donc suivi le développement du boycottage depuis ses débuts. Selon lui, le conflit est avant tout idéologique, entre l'empire britannique et Moscou. Guerre froide avant l'heure, les tentatives d'humiliation de l'été 1926 en sont encore la preuve : les Cantonais veulent faire porter la responsabilité de la fusillade du 23 juin sur les Anglais et réclament une enquête internationale. Le consul est embarrassé car Londres envisage d'accepter de peur d'être accusée d'en redouter les résultats⁷, mais à la condition que les Français soient également mis en cause⁸, puisque la fusillade les impliquait tout autant. Georges Dufaure de la Prade n'est évidemment pas pressé d'attirer l'attention sur les intérêts français, d'autant

¹ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au Gougal, 1^{er} septembre, 15 août et 29 septembre 1925.

² BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 30 décembre 1925.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au Gougal, 25 novembre 1925.

⁴ CADN, pHKG, 21, lettre du consul de Beihai à son collègue de Hong Kong, 10 décembre 1925.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 1^{er} février 1926.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, RST, ancien fonds 40 331 à 40 968, lettre du consul à Haikou au Gougal, 3 février 1926.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 13 avril, 28 mai, 20 juin, 26 juillet et 14 août 1926.

⁸ CHUNG Rosemarie, *A study of the 1925-26 Canton-Hong Kong Strike-Boycott*, Hong Kong, Master of Arts sous la direction de N. R. Bennett, University of Hong Kong, 1969, p.295.

plus qu'il se flattait en mai que ceux-ci soient finalement peu touchés à Canton, car les grévistes les considèrent comme de peu d'importance dans leur obsession de lutter contre les Anglais¹.

En septembre, des instructions de Londres préconisent enfin la fermeté. Canton serait dépassé par les piquets de grève, encore attachés aux bolchéviques, et dont l'arrogance n'a aucune limite. Les autorités coloniales en profitent pour les déclarer illégaux et ils seront désormais traités au même titre que des pirates ou des brigands. Le gouverneur en appelle au commandant de la Division navale d'Extrême-Orient, l'amiral Basire, pour obtenir un appui ferme et bienveillant de la flottille française sur le fleuve Xi [Si Kiang]. Après bien des passes d'armes diplomatiques avec Eugène Chen, le blocus est levé le 15 octobre 1926².

La crainte d'une contagion en Indochine s'est rapidement estompée face à l'inquiétude liée aux pertes enregistrées par le commerce de la colonie voisine à Hong Kong, et dont les effets sont durables. Après les événements, la colonie britannique ne joue plus le rôle de plate-forme de distribution du riz indochinois dans toute l'Asie. Les centres de consommation ont alors tendance à faire leurs achats directement auprès des centres de production³, ce qui nécessite une réorganisation des flux commerciaux. Le directeur de la Banque de l'Indochine explique quant à lui que la fortune du comprador, partenaire essentiel des affaires, a été fortement ébranlée par les événements et qu'il n'est plus en mesure de réévaluer ses garanties comme Paris le demande⁴. Ce boycottage marque durablement les Français qui s'intéressent à la colonie britannique, essentiellement pour sa portée symbolique. Jules Gautier, qui réside en Chine depuis 1899, ne cache pas son amertume : « Si, à Hong Kong, les Anglais avaient résisté jusqu'au bout aux fauteurs de désordre, le mouvement bolchevico-communiste n'aurait pas pris l'extension que nous lui connaissons⁵ ». Paul Morand⁶ et Marc Chadourne⁷ laissent planer cette ombre sur leurs descriptions de Hong Kong et André Malraux utilise les événements comme toile de fond pour *Les Conquérants*. L'ancien gouverneur colonial Gabriel Angoulvant s'oblige à nuancer son portrait du magnifique édifice britannique : « La façade a des lézardes, depuis le jour où les Chinois, silencieusement, à l'instigation des bolchévistes russes de Canton, ont boycotté Hong Kong.⁸ » Pour cet administrateur colonial, un conflit violent aurait été plus facile à résoudre.

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 19 mai 1926.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 3 septembre et 15 octobre 1926.

³ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul au MAE, 1^{er} février 1929.

⁴ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 6 mai 1927.

⁵ GAUTIER Jules, *La Chine brûle, sera-t-elle bolchévisée ?*, Paris, Editions d'Art, 1927, p.216.

⁶ MORAND Paul, *Rien que la Terre, op. cit.*, p.93.

⁷ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, pp.17-18.

⁸ ANGOULVANT Gabriel, *Étapes asiatiques*, Paris, Editeurs associés, 1930, p.140.

b. Un modèle de développement colonial

Ce qui suscite le plus l'admiration des consuls au cours de la période, c'est la gestion du budget de la colonie. Chaque année, les comptes du gouvernement font l'objet de longs rapports, toujours élogieux. Les consuls sont particulièrement attentifs à la manière dont Hong Kong compense la perte des revenus de l'opium. Pour 1921, c'est tout de même deux millions de hkd qui n'entreront pas dans les caisses du gouvernement, soit presque 12 % des dépenses envisagées pour l'année. Le droit du timbre est donc remanié et, surtout, de nombreux terrains sont vendus¹. Face à l'insuffisance de ces mesures, ce sont les taxes sur les vins et spiritueux consommés localement qui sont relevées². Chaque année, la colonie s'impose une diminution du revenu de l'opium ; en 1935, René Soulange-Teissier calcule une baisse des bénéfices nets de 50 % par rapport aux revenus de 1932³.

Même à travers les crises, la gestion anglaise reste rigoureuse et force le respect du consul. Le rapport financier de l'année 1926 montre effectivement une colonie éprouvée par le boycottage, mais dont le budget est encore équilibré, au prix de sacrifices sur les dépenses et de ponctions dans la réserve. En 1930, les salaires des fonctionnaires sont augmentés de 25 % pour pallier les fluctuations monétaires et la hausse du coût de la vie. Le consul rapporte un tollé général dans la colonie puisque ces salaires représentent désormais 50 % du budget total. Les taxes sont relevées pour financer ces mesures, et Hong Kong étant un port franc, ce sont toujours les mêmes produits qui sont touchés : les alcools en premier lieu, y compris les articles de parfumerie et beauté qui en contiennent. C'est-à-dire des importations françaises... En 1933, les membres officieux du conseil législatif demandent une baisse des taxes sur les alcools et le tabac pour stimuler la consommation et générer plus de profit ; le consul abonde évidemment en ce sens en pensant aux intérêts français. Pour traverser la crise qui nécessite tant de renoncements en Indochine (les comptes du consulat à Hong Kong en ont largement subi les conséquences), les autorités proposent en 1932 « un budget neutre et prudent » qui montre « avec quelle suite, je dirais même rigidité, dans les idées, les finances de la colonie sont administrées ». L'année suivante, Dufaure de la Prade salue l'excédent de recettes, « preuve de la bonne administration des finances de la colonie, lesquelles sont solidement assises sur le principe d'une taxation modérée, et d'une politique de dépenses toujours sensiblement inférieures aux ressources⁴ ». Des propos qui font peut-être écho à la politique monétaire et douanière de la France en Indochine, accusée

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 29 octobre 1920.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 13 avril 1921.

³ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 janvier 1935.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 30 octobre 1930, 24 octobre 1931, 10 octobre 1932, 15 mai et 14 octobre 1933.

d'accentuer le marasme économique plutôt que d'aider à résoudre la crise¹. René Soulange-Teissier n'apprécie pas moins la gestion rigoureuse de la colonie, ajoutant qu'avec 12 millions de hkd en réserve métallique en 1936, Hong Kong peut encore « subir sereinement » la dépression mondiale².

La concurrence commerciale est toujours de mise entre les deux nations, et le consul de France rend compte de toutes les potentielles fragilités qui pourraient laisser le champ libre aux intérêts français. L'hostilité des Britanniques à l'égard des Cantonais, depuis le retour de Sun Yat-sen, ouvre des perspectives aux Français. La Banque industrielle de Chine est associée à de nombreuses discussions. Mais, faute de réactivité, la crise que traverse cet établissement sape tous les efforts. Ulysse Réau ne peut s'empêcher de mettre en parallèle les difficultés passagères de la HSBC avec les tourments de la banque française. « La comparaison s'impose » : d'un côté « la plus grande discrétion, une décision rapide, une unanimité et un empressement à apporter des fonds nécessaires qui ont assuré le succès de l'opération sans même que le gouvernement britannique ait eu à intervenir », et de l'autre, « en face des efforts énergiques du Gouvernement français, aucune entente dans les milieux intéressés, des obstacles soulevés, des délais imposés jusqu'au moment où sonna l'heure inexorable de la catastrophe³ ». Envieux de la réactivité anglaise, le consul ne cache pas ses craintes sur l'avenir des intérêts financiers français. Cette attitude anglaise prompte à s'adapter aux circonstances s'illustre encore lorsque la colonie reçoit la visite d'une mission économique du 30 janvier au 4 mars 1931. Le consul est impressionné par l'efficacité et la rigueur des participants⁴.

Mais « le paradis des capitalistes dont la devise est *quick and sure returns*⁵ » ne génère pas forcément un modèle d'harmonie sociale. Lors de l'inauguration de la nouvelle prison de Stanley, en avril 1937, Jules Leurquin note que le nombre de détenus a triplé en trois ans, sous l'action plus ferme de la police mais aussi à cause de l'essor de la criminalité. Il y aurait un délinquant grave pour cinquante habitants, ce qui, pour le consul, pose des questions sur la santé morale de la colonie⁶. Les affaires sociales sont une autre constante des correspondances consulaires, jamais bien éloignées des préoccupations de l'empire français. En 1928, lorsque la presse chinoise se fait l'écho des doléances des syndicats ouvriers du port, Georges Dufaure de la Prade constate que si aucun mouvement ne prend racine, c'est

¹ BROCHEUX Pierre, « Crise économique et société en Indochine française », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, numéro 232, 1976, p.658.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 19 septembre 1935.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 septembre 1921.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 31 mars 1931.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 octobre 1929.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 8 avril 1937.

le fruit d'une législation locale plus dure édictée tout au long du deuxième semestre 1927. Non sans une certaine admiration, le consul observe le gouverneur poursuivre « sans bruit mais sans arrêt, sa politique de conservation sociale et de protection de l'existence économique de cette colonie ». Les nouvelles ordonnances se présentent davantage sous la forme de mesures de protection des ouvriers contre les agitateurs plutôt que de mesures agressives de punition et d'interdiction. Et même si les conflits entre employeurs et employés augmentent en 1930, ils ne dégénèrent pas en grève généralisée car les Anglais ont appris à mieux alterner compromis et fermeté. Le contexte économique fragile, marqué par l'augmentation du nombre de chômeurs, sape également les revendications¹.

Le diplomate est également témoin des premières critiques à l'égard de la délocalisation à l'occasion d'un scandale qui remue l'actualité pendant quelque temps. En mai 1933, le gouverneur Peel chante les vertus des productions locales à bas prix pour encourager le développement de l'industrie à Hong Kong ; il prend exemple sur la fabrication de souliers en caoutchouc². Le *Hong Kong Daily Press* compare les avantages dont jouit le fabricant anglais dans la colonie avec la situation en métropole et invite à envisager une échelle des salaires ainsi que la limitation des heures de travail, que ce soit pour le bien-être des ouvriers chinois ou la survie du commerce britannique³. Pour le consul, les industries locales n'ont pas intérêt à ce « qu'une attention trop admirative se porte sur elles » et l'avenir ne manque pas de lui donner raison. L'histoire remonte rapidement jusqu'à Londres et retient l'attention de la Chambre des Communes où il est question d'un projet de loi qui interdise l'importation de produits manufacturés à des salaires de famine⁴. Un journal local titre : « Hong Kong on the black list⁵ ». Cyniquement, le consul en tire une leçon de discrétion pour l'industrie coloniale.

Zone tampon adossée à la Chine continentale, les Nouveaux Territoires constituent une autre entrée intéressante des observations consulaires. Il en est notamment question lorsque les gouverneurs cherchent à y promouvoir l'agriculture à partir de 1927⁶, puis au début des années 1930⁷. Pour le consul, c'est une manière évidente d'affirmer la mainmise britannique sur ce territoire administré qui n'appartient pas officiellement à la Couronne. Ces projets de développement correspondent à chaque fois à des périodes où la légalité des territoires à bail est remise en cause par la Chine... Georges Dufaure de la Prade affirme que

¹ CADN, pHKG, 17 et 13, lettres du consul à la légation et au MAE, 4 et 19 juillet 1927, 23 août 1928, 18 juillet 1931.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 27 mai 1933.

³ *Hong Kong Daily Press*, 27 mai 1933.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 9 mars 1934.

⁵ *Hong Kong Telegraph*, 3 mars 1934.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 18 juin 1927.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au Gougal, 7 juillet 1933.

Hong Kong et Kowloon sont « une et indivisible », forment une « indissoluble union », mais la majeure partie de la seconde contrée étant une concession, plus celle-ci sera reliée à l'île, mieux ce sera pour affronter la volonté chinoise d'une rétrocession anticipée¹. D'où les projets de tunnel, de *vehicular ferry*, d'extension de l'aérodrome et même de pont... Toutes les intentions de développement semblent se rapporter à la même problématique. L'inauguration d'une brasserie à Shatin en 1933, juste à la frontière du territoire à bail avec la Chine laisse à penser au consul que tout concourt « à rendre politiquement indiscernables les uns des autres les territoires de Kowloon appartenant à la Couronne de ceux qui lui sont loués pour 99 ans² ». Et quand Dufaure de la Prade dresse l'inventaire des réservoirs d'eau prévus ou en construction, il précise que celui d'Aberdeen est le dernier projet de ce type envisageable sur l'île, qui ne résoudra en rien le problème sur le long terme. C'est la raison pour laquelle la construction d'un tunnel sous-marin sous la baie de Hong Kong fait son chemin... Projet techniquement ambitieux et fort coûteux, mais indispensable à la survie de la colonie³, toujours appréhendée comme un seul ensemble. Quelques années plus tard, Jules Leurquin constate que les projets de réservoirs dans les Nouveaux Territoires, « que beaucoup n'imaginent pas rendre à l'expiration du bail », participent à la même volonté de fondre la colonie en un seul bloc. C'est aussi la meilleure manière de lutter contre les dangereuses pénuries d'eau qui font dire au consul en reprenant Lyautey, « ici comme au Maroc, 'gouverner, c'est pleuvoir'⁴ ». Si les Nouveaux Territoires font l'objet d'une attention si particulière, c'est parce qu'ils représentent un argument majeur de la diplomatie française contre la rétrocession du Guangzhouwan. Depuis 1921 et la conférence de Washington, la France affirme qu'elle est disposée à rendre ce territoire à bail du Sud de la Chine à la seule condition que les autres nations fassent de même⁵. Avec l'essor britannique autour de Hong Kong, il est évident qu'il ne saurait être question d'un retour des Nouveaux Territoires dans le giron de la Chine. La promesse française est donc un gage gratuit de bonne volonté qui, par ailleurs, permet de transférer la pression diplomatique chinoise sur les Anglais⁶.

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 9 octobre 1930.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au Gougal, 24 août 1933.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 23 février 1928.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 1^{er} février 1937.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 mai 1927.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°82, note confidentielle de 20 pages sur l'avenir des Nouveaux Territoires, rédigée par le consul à la demande du MAE dans le cadre de pourparlers sur l'éventuelle rétrocession du Guangzhouwan, 25 mars 1931.

c. Hong Kong, baromètre de l'opinion britannique

Aux appels récurrents de la Chine pour rétrocéder les concessions sur son territoire, les deux nations répondent toujours par des engagements fermes mais des dates floues. Depuis la déclaration britannique de décembre 1926, les Anglais ont affirmé leur intention de rétrocéder leurs domaines, mais pour ce qui concerne Shamian [Shameen], les diplomates britanniques remarquent qu'il sera difficile d'envisager un retrait sans un accord avec la France. Au diapason du Guangzhouwan, l'ambassadeur de France à Londres reprend la position officielle et ajoute que la fin de l'extraterritorialité ne pourra avoir lieu que lorsque la situation sera apaisée en Chine. Les diplomates anglais sont embarrassés car en soutenant Nankin, ils se sont avancés sur des promesses¹. Un exemple qui relativise l'attitude de « suivisme à l'égard des Anglo-Saxons² » qui caractérise la politique française en Extrême-Orient dans l'entre-deux-guerres, selon Jacques Binoche.

S'il arrive que des oppositions naissent entre les politiques françaises et anglaises en Asie orientale, ce n'est jamais au sujet de Hong Kong, mais le plus souvent à propos du régime des concessions en Chine. Pour le consul de France, la colonie est un lieu privilégié pour sonder l'opinion britannique ultramarine, qu'elle soit officielle ou non. En avril 1926, alors que le port est toujours enfoncé dans le marasme du boycottage et après l'échec d'énormes négociations, le gouverneur multiplie les invitations : il présente le nouveau consul anglais à Canton à son homologue français, Danjou. Les deux hommes se connaissent bien pour avoir déjà été en poste ensemble à Fuzhou. Georges Dufaure de la Prade est présent et il rapporte que les discussions tournent autour de la sécurisation des intérêts communs dans la région, notamment face au libéralisme de Washington et de Tokyo à l'égard de la Chine. Ils évoquent également la difficulté à monter un service de renseignement à Canton face aux Soviétiques dont l'emprise est immense. Trois mois plus tard, c'est à un déjeuner que le gouverneur convie Georges Dufaure de la Prade, pour lui demander un avis personnel ; Cecil Clementi tente d'évaluer Eugène Chen, personnage clé du boycottage, que le consul a lui-même bien connu lors de ses années en poste à Canton³. Ces rencontres lui permettent d'estimer à quel point la colonie cherche désespérément une issue à la crise. En 1927, le Secrétaire colonial donne au consul la traduction d'un article paru récemment dans le journal cantonais *Kwok Man San Man* au sujet de la reprise du Guangzhouwan. Dufaure de la Prade rapporte un échange fructueux au sujet de la pérennité de la présence des deux nations en

¹ CADN, pHKG, 4, lettre de l'ambassade à Londres au MAE, 6 avril 1929.

² BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale française et les relations franco-japonaises de 1919 à 1939 », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 76, n°284-285, Paris, 1989, p.263.

³ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 8 avril et 26 juillet 1926.

Chine¹ qui confirme ce que souligne l'historien Robert Boyce, à cette époque « *the Foreign Office possessed the reputation of being pro-French in outlook*² ».

À la même période, le *South China Morning Post* commente « *the astounding phenomenon of British passivity*³ » : les Français de Hankou se sentent trahis par le retrait des Anglais face aux pressions nationalistes et une partie de l'opinion britannique, rapportée par le journaliste Putnam Weale⁴, pense qu'il aurait fallu se maintenir, par la force si nécessaire, en faisant cause commune avec les Français. Et l'article de prendre la France en exemple lors de sa défense des concessions de Shamian et Shanghai en 1925. Les Français, qualifiés de « *die-hards* » passent pour les meilleurs alliés du Royaume-Uni en Extrême-Orient... Les aléas de la politique font que le gouvernement colonial cherche désormais à créer un courant d'opinion favorable à Tchang Kaï-chek, à son ministre des Affaires étrangères C. C. Wu ou encore au général Li Tchai-sum. La presse officielle s'en fait l'écho, mais le consul note que dans la partie réservée à l'expression des lecteurs, l'opposition est farouche. Les colons n'oublient pas que ces mêmes hommes politiques devenus fréquentables sont responsables des événements du 23 juin 1925 qui ont marqué le début du boycottage⁵. Ainsi, il arrive parfois que les Britanniques d'Extrême-Orient se sentent plus proches des Français que de leur gouvernement en métropole, la réalité du terrain rapprochant les intérêts que les deux nations ont en commun. Un incident sur le Yangzi Jiang [Yang Tsé] le rappelle encore une fois en 1930 : dans la nuit du 5 au 6 juillet, des bandes communistes font feu sur quatre navires de guerre britanniques. La presse de Hong Kong s'insurge immédiatement en fustigeant les intentions de Londres, prête à remettre en cause l'extraterritorialité ou à procéder à la rétrocession du comptoir de Weihai et qui excite ainsi la fibre nationaliste chinoise ; Nankin n'ayant qu'une autorité nominale, il serait absurde de se départir des concessions⁶.

En 1932, le consul envoie un manifeste pour le désarmement publié par le *South China Morning Post* à l'initiative d'un groupement en faveur de la paix. Cette association n'avait pas manifesté d'activités jusque récemment et le diplomate souligne que cette initiative est révélatrice de « l'état d'esprit moyen dans la colonie britannique⁷ ». La rivalité sino-japonaise apparaît évidemment en filigrane. La reconnaissance de l'État mandchou par le Japon scelle officiellement la réalité concrète de l'occupation militaire et attise la résistance

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mai 1927.

² BOYCE Robert, « Behind the façade... » *op. cit.*, p.53.

³ SCMP, 27 mai 1927.

⁴ Nom de plume du très engagé et influent Bertram Lenox Simpson.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 28 mai 1927.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 8 juillet 1930.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 30 mai 1932.

chinoise. La presse britannique se fait modérée¹. Une pondération qui se transforme en inquiétude au fil des années. Hong Kong et l'Indochine partagent des positions fragiles, difficiles à défendre. À chaque coup de pression de la part des Japonais, notamment pour faire cesser le ravitaillement en armes à la Chine par le Tonkin², le consul jauge l'attitude britannique qui reçoit évidemment les mêmes demandes pressantes au sujet des expéditions qui transitent par Hong Kong³.

3. *Un territoire de la France Libre*

Ultime originalité de la présence officielle française sur cette terre britannique : l'attitude et le rôle du consulat ainsi que du comité France Libre pendant la Seconde Guerre mondiale, ou du moins jusqu'à la chute de Hong Kong le 25 décembre 1941. Dans la colonie comme ailleurs, se rallier à la France Libre ou rester fidèle à Vichy a donné lieu, *a posteriori*, à des exégèses qui méritent une mise au point, aujourd'hui possible⁴. Une première approche du sujet, entre 2008 et 2012, a montré que de larges pans d'ombre baignent encore l'histoire de la France Libre à Hong Kong⁵.

Le comité gaulliste peut-il être considéré comme un prolongement de ce qui a été appelé la France officielle jusqu'ici ? Le Conseil de défense de l'Empire est reconnu par le gouvernement britannique, dès le 28 juin 1940, comme une autorité française à part entière ; l'accord entre Winston Churchill et Charles de Gaulle, le 7 août, donne au général les moyens d'un gouvernement en exil. Dès lors, le comité France Libre de Hong Kong œuvrant publiquement sur un autre territoire britannique, peut naturellement être considéré comme une émanation légitime de cette autorité. L'attitude du gouverneur le laisse également penser puisque le 28 juin 1940, il est créé un « comité interallié présidé par le capitaine du port, et dans lequel continue à siéger un représentant français⁶ ». Cette légitimité est accrue par la création du Comité national français, doté d'un commissariat aux Affaires étrangères, à partir du 24 septembre 1941⁷ ; mais cette structure apparaît très peu de temps avant la chute de Hong Kong.

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 septembre 1932.

² CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°135, du Gougal au ministre des Colonies, 11 novembre 1937.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 14 novembre 1937.

⁴ CADLC, AP, les séries France Libre et Guerre 1939-1945, certaines cotes sont communicables depuis 1983 et l'ensemble est ouvert à la consultation depuis 1993.

⁵ DRÉMEAUX François et RAMAGE Christian, « 1941-1945 », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, pp.153-163.

⁶ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 28 juin 1940.

⁷ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.566.

a. Louis Biau et les débuts chaotiques du comité de Hong Kong

L'Histoire qui reste n'est pas seulement celle des vainqueurs, c'est aussi celle des survivants. En 1960, Louis Biau présente sa vision de la France Libre à Hong Kong dans la *Revue de la France Libre*. D'emblée, il raconte que « le Comité eut à lutter contre les consul et vice-consul de France restés fidèles à Vichy, qui ne cessaient de se manifester contre le général de Gaulle¹ ». Version étonnante, contredite par les nombreuses archives devenues consultables depuis. Si l'engagement de Louis Biau à la tête de la France Libre le pose en patriote exemplaire, ses antécédents judiciaires et sa nature dissimulatrice pourraient remplir de nombreuses pages de la partie à venir sur ces « mauvais Français en quête de bonnes affaires » qui hantent la colonie française de Hong Kong... En cavale depuis 1923 pour échapper à de nombreuses dettes et au tribunal consulaire de Shanghai², Louis Biau (ou plus souvent Lucien avant la guerre) est arrêté à Tianjin où une fouille de ses effets personnels permet d'apprendre que le diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers d'Aix dont il se targue est en réalité un certificat provisoire de l'école d'Angers... qui ne lui appartient pas. Le document a été usurpé à un autre Biau (Lucien précisément). Les papiers d'identité sont tous faux et maquillés³. « Peu scrupuleux », il est congédié de l'administration des Travaux publics indochinois en novembre 1928, « peu recommandable », il laisse 3 000 pesos de dettes à Manille en mars 1929, avant d'être également chassé du Japon où il tente de se faire passer pour un fonctionnaire colonial. Une note des services de la Sûreté d'Indochine achève le portrait de ce mystificateur hors pair après une enquête sur son parcours pendant la Grande Guerre : surcharge et grattage du livret militaire, port illégal de décoration et désertion. Et de préciser que son frère, Charles, est déjà au bagne en Guyane. Dans les années 1930, Louis Biau se fixe principalement à Hong Kong. Les consuls ont donc tout loisir de constituer un riche dossier sur ce « professionnel de l'escroquerie⁴ » qui propose encore ses services d'ingénieur avec une fausse lettre de recommandation du ministre de la Marine Albert Sarraut⁵. Autant dire que, lorsqu'il prend la tête du premier comité France Libre à Hong Kong, au cours de l'été 1940, la cause ne gagne pas en crédibilité...

La première communication de Hong Kong vers Londres est anodine. Le 26 août, en demandant comment il pourrait se rendre utile, Louis Biau confie à la femme d'un officier britannique qui rentre au Royaume-Uni « le petit emblème que quelques Français de Hong

¹ www.france-libre.net/comite-hong-kong/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°126, juin 1960.

² CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 5 décembre 1923.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 juin 1929.

⁴ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale du Gougal au consul, 23 janvier 1929 ; 22, échanges du consul avec la légation, ses collègues à Manille et Kobé ainsi que la Sûreté générale, 9 mars, 23 et 30 avril, 8 juin 1929.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du MAE au consul à Canton, 31 janvier 1931.

Kong arborent avec fierté¹ ». Seule preuve qu'un mouvement est déjà initié. Le 18 septembre, le comité France Libre de Hong Kong est officiellement créé, autour d'une vingtaine de membres. Des télégrammes sont échangés et une première réponse arrive le 21 septembre : « Chaleureux remerciements pour votre message. Vive la France Libre² ». Mais rapidement, une note interne à Londres vient tempérer cet élan : « Un Français local, Monsieur Biau, vient de créer un mouvement pour la libération des Français. Les renseignements sur son compte sont tels que je me refuse à recommander sa reconnaissance. À une réunion la semaine dernière, seulement dix Français se sont présentés ». Et quels Français... le bureau du comité est rejoint par deux acolytes de Louis Biau, Morant et Strauss, qui possèdent « la réputation la plus douteuse et causent le plus grand préjudice à notre mouvement », selon Guy Quoniam de Schompré. En novembre 1940, ce dernier vient d'être nommé représentant du général de Gaulle en Extrême-Orient. Basé à Singapour, il est chargé de mettre un peu d'ordre dans les différents comités pour que la France Libre soit représentée par « des Français d'excellente réputation, surtout dans les territoires de la couronne britannique³. » Sur le terrain cependant, le mouvement gagne un peu plus d'ampleur. Le *Hong Kong Telegraph* rapporte que trente-cinq Français se réunissent au Hong Kong Hotel, le mercredi 25 septembre, pour célébrer le départ du premier volontaire français en direction du Royaume-Uni, Louis Page⁴, officier mécanicien de la marine française, accompagné de son épouse. Dans son discours, Louis Biau exhorte ses compatriotes à suivre cet exemple ; deux autres Français de Shanghai embarquent également en dernière minute⁵. Entre septembre 1940 et janvier 1941, le président du comité prétend avoir mis en route soixante-douze volontaires à destination de la France Libre⁶.

Ce comité de Hong Kong demeure isolé. Louis Biau regrette : « Un contact pris avec Égal, qui présidait le Comité de Shanghai, n'amena rien de positif⁷ ». Ledit Georges Égal félicite diplomatiquement Louis Biau pour son dévouement mais explique que son lourd passé nécessite sa mise à l'écart ; par ailleurs, les séjours à Hong Kong des volontaires sont trop longs (de vingt-trois à cinquante-cinq jours), la logistique doit absolument gagner en

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, de Louis Biau à de Gaulle, 26 août 1940.

² Idem, échange de télégrammes entre De Gaulle et le « comité national français de Hong Kong », 19, 21 septembre et 9 octobre 1940.

³ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, note interne, 24 septembre 1940, télégrammes entre De Gaulle et de Schompré, 8, 10 et 12 novembre 1940. C'est davantage sous le nom de Guy Quoniam que de Schompré est connu au MAE. En 1935, il avait été nommé pour occuper la place de chancelier au consulat à Hong Kong. Pour la France Libre, il est toujours de Schompré.

⁴ *Hong Kong Telegraph*, 27 septembre 1940.

⁵ www.francaislibres.net/liste/fiche.php?index=89047

⁶ www.france-libre.net/comite-hong-kong/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°126, juin 1960.

⁷ Idem.

efficacité¹. Autour du peu fréquentable président, c'est l'omerta. Les autorités coloniales de Hong Kong sont réticentes à travailler avec ce comité, sujet « de perpétuel mécontentement pour les Anglais » et Guy de Schompré ne répond à aucune lettre². Ces frictions entre des volontaires parfois maladroits et les cadres nommés par Londres ne sont pas rares dans les premiers temps de la France Libre³. Mais trouver un remplaçant à Louis Biau n'est pas aisé. Le père Vircondelet, procureur des Missions étrangères de Paris à Hong Kong est approché, il décline ; et un certain Monestier de Pékin n'accepterait d'être déplacé que contre des indemnités⁴. Le 12 février 1941, Louis Biau cède et remet sa démission à Guy de Schompré, de passage dans la colonie. Émile Fouliard, négociant, prend la présidence du comité en attendant l'arrivée d'un homme de confiance plus aguerri, choisi par Londres en la personne du D^r Béchamp. Au même moment, Guy de Schompré, lui aussi très critiqué à Shanghai et Singapour, est remplacé par François Baron⁵ ; une nouvelle ère commence.

Après quoi, il n'est presque plus question de Louis Biau dans l'organisation. En avril 1941, le Conseil national français de Londres envisage d'exfiltrer l'ancien président du comité vers Le Caire où l'intéressé veut s'engager à titre militaire ou servir dans l'administration des Travaux publics, mais un télégramme précise bien au général Catroux qu'il faut prendre ses rapports « avec un grain de sel » au regard de ses antécédents qui le rendent « inacceptable à beaucoup de Français ainsi qu'aux autorités anglaises⁶ ». Pourtant, jusqu'en 1975, l'histoire du comité France Libre de Hong Kong n'existe que par la version de Louis Biau. Le témoignage de Carlos Arnulphy pour la *Revue de la France Libre* propose une nouvelle vision, mais postérieure au départ de l'ancien président. La rédaction prévient d'ailleurs, en préambule du nouvel article : « les archives de la France Libre, détruites au moment de l'attaque japonaise, ont été en partie reconstituées⁷ ». Des ambiguïtés demeurent. Carlos Arnulphy range le consul Louis Reynaud parmi les soutiens de la France Libre, mais il fait également allusion aux probables dénonciations d'un consul de Vichy sous l'occupation japonaise. Ou bien il s'agit de Raymond Devaux qui semble avoir pris son rôle de représentant de la communauté française très à cœur après mars 1942 (mais il n'a jamais

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, rapport n°4 de 'La France quand même' à Shanghai, 15 janvier 1941.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de De Schompré au général de Gaulle, 11 décembre 1940 et de Louis Biau au CNF, 2 janvier 1941.

³ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.564.

⁴ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, rapport n°4 de 'La France quand même' à Shanghai, 15 janvier 1941.

⁵ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de De Schompré à CNF, 12 février 1941 et du CNF à Béchamp, même jour ; rapport n°4 de 'La France quand même' à Shanghai, 15 janvier 1941, également confirmé, par une lettre de Brizay et Langlade (Singapour) au CNF, 27 février 1941 ; n°331, télég. de Baron à tous les comités en Extrême-Orient, 21 février 1941.

⁶ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de De Gaulle à Catroux, 15 avril 1941.

⁷ www.france-libre.net/comite-hk-arnulphy/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°209, janvier 1975.

été investi officiellement comme consul)¹, ou bien Carlos Arnulphy fait allusion au télégramme que Louis Reynaud aurait envoyé aux autorités françaises du Guangzhouwan pour intercepter Louis Biau pendant son évasion le 1^{er} mars 1942². Cet éventuel signalement aux autorités coloniales françaises n'est attesté que par Louis Biau lui-même et peut prendre une signification différente à la lumière de ses antécédents judiciaires et de son hostilité affichée pour le consul. Le parcours de Louis Reynaud est bien plus compliqué.

b. Louis Reynaud, un consul en dissidence

« Groupée autour de moi, la colonie française de Hong Kong s'indigne contre toute idée d'armistice et de paix séparée et se révolte à la pensée d'une telle trahison, vis à vis de nos alliés et de l'humanité entière, qui déshonorerait la France à jamais. Je serais reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien faire part de ce télégramme au Gouvernement français³ ». Le 20 juin 1940, Louis Reynaud apporte une réponse claire à l'appel du général de Gaulle. À partir de cette date, le consul entreprend un numéro d'équilibriste entre son soutien à la France Libre et la poursuite de ses activités consulaires classiques en liaison avec l'ambassade à Pékin ou le gouvernement général à Hanoï. L'Extrême-Orient est « le seul domaine où pût s'exercer une activité diplomatique normale entre la France, placée sous le régime des armistices, et des pays étrangers⁴ ». Cette liberté d'action toute relative permet au consulat de France à Hong Kong de fonctionner à peu près normalement jusqu'en décembre 1941.

En août 1940, Louis Reynaud assure qu'il garde avec les autorités de Hong Kong les mêmes relations cordiales « qu'avant les malheureux événements de juin et juillet⁵ ». Contrairement à d'autres diplomates en territoire britannique, son *exequatur* n'est pas révoqué⁶. Il obéit placidement aux ordres en faisant parfois comprendre à ses supérieurs qu'il ne les cautionne pas. En janvier 1941, par exemple, il fait insérer dans la presse « sous une forme impersonnelle, les différents démentis que vous m'aviez chargé de faire publier⁷ ». Mais rapidement, son attitude paraît suspecte. Dès août 1940, le colonel de l'armée de l'air Devèze se plaint auprès du gouvernement général d'Indochine de ne pas avoir le soutien attendu de la part du consul dans une affaire d'avions bloqués à Hong Kong par les autorités

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul de Canton à l'ambassade à Pékin, 3 mai 1944.

² www.france-libre.net/comite-hong-kong/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°126, juin 1960.

³ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, télég. du consul aux ambassades de France à Londres et Pékin, 20 juin 1940.

⁴ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.550.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 16 août 1940.

⁶ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Calcutta à son collègue de Hong Kong, 23 octobre 1940. Son homologue lui assure que c'est une mesure générale ordonnée par le *Foreign Office*.

⁷ CADN, pHKG, 48, lettre du consul au Gougal, 15 janvier 1941.

anglaises. « Les réponses de M. Reynaud ont été jusqu'à ce jour dilatoires,¹ » et le consul met clairement peu de zèle à résoudre ce problème, informé comme il se doit par les autorités britanniques qu'il n'est plus question de livrer des armes au gouvernement de Vichy. En septembre, il détruit les tables de chiffres et les archives secrètes du consulat en conformité avec les instructions de Londres, s'isolant un peu plus des consignes de Pékin².

Le cheminement intellectuel et moral du consul doit être torturé. Après trente-trois ans en Extrême-Orient à servir loyalement l'État français, comment imaginer s'éloigner brutalement de son ministère, de son réseau, de ses amis, pour se rapprocher d'un comité France Libre tenu par une crapule notoire... si louables que soient les idéaux défendus ? Une menace à peine voilée de l'ambassade, le 4 septembre, l'informe des nouvelles dispositions sur l'âge des départs à la retraite, abaissé à cinquante-sept ans pour les consuls généraux, voire cinquante-quatre ans si l'intérêt du service le motive³. Louis Reynaud, cinquante-six ans, doit évidemment lire attentivement ces directives. Il opte donc pour la discrétion, en dehors du comité France Libre, et conseille même Guy de Schompré pour trouver un successeur à Louis Biau : « J'ai déjà touché discrètement M. Reynaud, consul général de France à Hong Kong, qui est secrètement avec nous, de bien vouloir m'indiquer quels seraient à son avis, les membres de la colonie française les plus aptes⁴ ». Après les départs du président du comité de Hong Kong et du représentant de la France Libre à Singapour, des réserves sont de nouveau émises depuis Londres, qui engage à la prudence dans les rapports avec les autorités consulaires car « en dépit de la sympathie qu'elles témoignent officieusement à la France Libre, [elles] sont néanmoins des représentants de Vichy⁵ ». C'est la raison pour laquelle le comité de Hong Kong continue à rester indépendant du consulat. Toute la question est de savoir si Louis Reynaud, reconnu très anglophile, n'est pas en train de paralyser l'action en l'édulcorant. En mai 1941, François Baron n'a pas encore d'avis tranché, mais sa visite à Hong Kong au début de l'été semble le rassurer. Il rapporte que le consul « *went to ask the governor whether the latter wished him to break with the Vichy government. Sir Geoffroy Northcote thought it advisable for him to remain in his post because since everyone knew his real sentiments it would be better that he kept the Consulate. This was confirmed to me by Sir Geoffroy himself*⁶. » François Baron pense qu'il aurait été excellent pour la propagande que le consul rejoigne officiellement de Gaulle, mais

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°881-882, lettre du colonel Devèze au Gougal, 24 août 1940.

² CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 17 septembre 1940.

³ CADN, pHKG, 18, lettre de l'ambassade au consul, 4 septembre 1940.

⁴ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de De Schompré à De Gaulle, 11 décembre 1940.

⁵ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. du CNF à Baron, 17 mars 1941.

⁶ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67 et 331, lettres de Baron au CNF, 6 mai et 7 juillet 1941.

il reconnaît que son double jeu est parfois pratique. Au mois d'août cependant, Louis Reynaud dissimule de plus en plus difficilement ses sentiments. Il commence à apposer des V au tampon à l'encre violette sur toutes ses correspondances¹. Le gouverneur général se déclare immédiatement « extrêmement surpris [de] trouver sous la forme d'une empreinte à l'encre violette apposée près de l'entête, l'insigne du parti de De Gaulle² ». Il demande des explications, suivi en ce sens par l'ambassade. La réponse est laconique, c'est « tout simplement le V de la Victoire ». L'ambassadeur Cosme s'agace avec mauvaise foi : « j'ignore totalement ce que représente le V de la Victoire. Il m'apparaît en tout état de cause que la France étant neutre dans le conflit, ses agents officiels ne sont pas qualifiés pour apposer sur leur correspondance des signes de cette nature³. » Reynaud est piégé de s'être trop enhardi. Après un nouveau rappel à l'ordre, il explose le 5 septembre 1941 : « Votre Excellence n'ignore vraisemblablement pas que le V de la Victoire est le signe de ralliement de tous les peuples qui, aspirant à rester libres ou à secouer le joug odieux de l'oppresseur, luttent par tous les moyens en leur pouvoir contre l'Allemagne et ses satellites et leur plan de domination et d'esclavage sur le monde. Il me semble que la France ne saurait rester indifférente à ce mouvement, mais si le mot d'ordre est de considérer que la France est neutre dans un conflit qui déchire le monde, je serais reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien me faire savoir comment le Gouvernement français peut autoriser et même encourager le recrutement de volontaires pour combattre avec l'Allemagne contre la Russie⁴ ». À Hanoï, personne ne semble étonné de cette attitude. « Il m'a été notamment rapporté que M. Reynaud inspire plus ou moins ouvertement les émissions en français du poste de radio de Hong Kong. Je sais que les textes des causeries, dont certaines ont été préparées au consulat même, reçoivent au moins l'agrément tacite du consul avant d'être diffusées par des Français notables de Hong Kong⁵ ». Pour l'ambassadeur Henri Cosme, il « résulte clairement que cet agent est dès à présent passé à la dissidence et qu'il ne cherche même plus à masquer sa position ». Ordre est donné à la trésorerie de ne plus alimenter la caisse de Hong Kong. Le même jour, l'ambassadeur demande à tous les consulats de Chine de suspendre leurs relations avec le consulat à Hong Kong⁶.

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 27 août 1941. Il s'agit du premier cas rencontré, soigneusement rayé par le destinataire...

² CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242, lettre du Gougal au consul, 28 août 1941.

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, échanges entre l'ambassade et le consul, 30 août, 2 et 3 septembre 1941.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 5 septembre 1941. Dans BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine, op. cit.*, p.361, ce message est attribué par erreur à l'ambassadeur Cosme lui-même car, transféré sous forme de télégramme à Vichy, la signature Cosme apparaît tout en bas, après celle de Reynaud qui est, de fait, dans le corps de texte.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242. Lettre du Gougal au MAE, 6 septembre 1941.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettres de l'ambassade au MAE et au consul à Shanghai, 6 septembre 1941.

Mais comment se débarrasser de ce consul récalcitrant ? Henri Cosme avoue son impuissance, « je suis dépourvu de tout moyen d'action contre M. Reynaud puisque celui-ci réside sur un territoire britannique où je ne peux envisager de procéder à une action d'autorité ». Un peu plus tard, il essaye de défendre son subalterne en arguant de son « attitude correcte » vis-à-vis du gouvernement français et en l'imaginant sous l'influence de Béchamp¹. Ce serait fort étonnant au regard des rapports tendus que semblent entretenir les deux hommes ; par ailleurs, le docteur étant arrivé à Hong Kong en avril 1941, il ne peut être tenu responsable des engagements antérieurs du consul². Enfin, Louis Reynaud n'a pas attendu Georges Béchamp pour exprimer ouvertement sa conception de la justice morale³ et se faire remarquer pour sa « légère tendance à exagérer et une certaine précipitation⁴ ». L'ambassadeur conclut que « notre intérêt est peut-être [de] conserver un consulat, fut-il boiteux, plutôt que d'ouvrir dans une colonie britannique une crise qui nous ferait en définitive plus de mal que de bien⁵ ». Ainsi, malgré son admission à la retraite depuis avril 1941, Reynaud est maintenu en poste, faute de mieux⁶. Carlos Arnulphy rappelle en 1975 que « le gouvernement britannique avait signifié à Vichy qu'aucun consul général envoyé en remplacement de M. Reynaud ne serait *persona grata*. C'était donc lui ou personne⁷. » Pour le résistant, le soutien du consul et de son adjoint Charles Renner a toujours été acquis. « Il faut dire que ces deux grands Français, dès le 30 juin 1940, déposaient dans un tiroir le chèque reçu mensuellement de Vichy, ce qui leur donnait une certaine liberté d'esprit quant à l'interprétation des directives. » Après le départ de Charles Renner pour Shenyang le 18 mars 1941, son successeur Gérard Raoul-Duval, trente-et-un ans, s'embarrasse moins de doutes et de scrupules. Il adhère formellement à la France Libre en juillet et démissionne du ministère dans la foulée⁸. Louis Reynaud cache les raisons de sa défection le plus longtemps possible, malgré les rappels à l'ordre, et répond enfin que son adjoint a quitté Hong Kong pour une destination inconnue, probablement San Francisco où il a de la famille⁹. Le témoignage de Guy Le Coniac, compagnon de la Libération, montre qu'ils ont embarqué ensemble à destination du Proche-Orient, début août¹⁰.

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettres de l'ambassade au MAE, 6 et 15 septembre 1941.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, télégramme de Mathieu à Baron, 2 avril 1941 et de Béchamp à Nègre, 24 septembre 1941.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul au Gougal, 7 juillet 1920. Intérimaire au consulat à Hong Kong, il se lance dans une plaidoirie pour défendre le commis d'Indochine contre une décision du gouvernement général.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242. Notes annuelles 1930.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre de l'ambassade au MAE, 15 septembre 1941.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242. Du MAE au consul, 20 mai 1941.

⁷ www.france-libre.net/comite-hk-arnulphy/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°209, janvier 1975.

⁸ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, lettre de Baron au CNF, 7 juillet 1941 ; série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du consul au MAE, 16 août 1941.

⁹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, échanges entre l'ambassade et le consul, 5 et 7 septembre 1941.

¹⁰ www.france-libre.net/deserteur-long-cours/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°298, avril 1997.

Pour ce qui concerne le cas Reynaud, l'ambassade change de méthode. C'est son ami Roland de Margerie qui passe à l'offensive affective. Dans une lettre personnelle, le consul à Shanghai tente de le ramener à la raison en mêlant appels à sa loyauté et menaces¹. La réponse du consul est laconique et formelle : « Je remercie Votre Excellence pour les conseils paternels et amicaux qu'Elle a bien voulu me donner dans son télégramme du 30 septembre et dont je tiens immédiatement compte². » Le même jour, le gouvernement général d'Indochine se plaint encore de recevoir des courriers ornés du fameux tampon³... Déconcerté et peu dupe, Henri Cosme préfère en rester à ce *statu quo*, « sous réserve de nouveaux écarts⁴ ». Face à l'injonction de l'amiral Darlan, Louis Reynaud envoie enfin sa prestation de serment le 27 octobre 1941⁵. Acte ambigu... Ralliement de dernière minute ? Poursuite d'un double jeu ? C'est plutôt vers cette dernière hypothèse que penche l'avis de l'ambassade qui décide de l'isoler puisque, « du point de vue technique, [le poste] a perdu toute activité⁶ ». Un mois plus tard, l'invasion japonaise met un terme à toutes les activités officielles de la France à Hong Kong. Louis Reynaud doit fermer le consulat le 9 mars 1942, mais il obtient des Japonais le droit de rester sur place comme simple particulier⁷, ultime insubordination alors qu'il lui a été spécifiquement ordonné de se diriger vers l'Indochine⁸.

c. Georges Béchamp, l'ingérable président d'un comité épuré

En mars 1941, fort du départ de Louis Biau, François Baron se félicite d'avoir uni les Français de Hong Kong avec « l'appui sincère mais officieux du consul général Reynaud et de Vircondelet, chef de la mission française⁹ ». Carlos Arnulphy se souvient que « les banques françaises, les Missions étrangères de Paris et les grosses maisons de commerce ne voyaient plus le comité du même mauvais œil qu'au début de l'effort France Libre. » Sous la direction d'Émile Fouliard, le comité est « plus restreint, plus discret¹⁰ » mais paradoxalement, il gagne davantage de sympathisants et sa composition socio-professionnelle change assez radicalement¹¹, toutefois Carlos Arnulphy ne semble avoir gardé en mémoire que cette courte et prospère période du comité. La nomination de Georges

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre personnelle de De Margerie à Reynaud, 30 septembre 1941.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, télég. du consul à l'ambassade, 2 octobre 1941.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242. Du Gougal au MAE, 1^{er} octobre 1941.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, télég. de l'ambassade au MAE, 5 octobre 1941.

⁵ CADN, pHKG, série A, n°20, lettre du consul au MAE, 27 octobre 1941.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242. Lettre de l'ambassade au MAE, 6 novembre 1941.

⁷ CADN, pHKG, 49, lettre du consul à Canton à l'ambassade, 10 mars 1942.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°242, télég. du MAE à l'ambassade, 21 février 1942.

⁹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, lettre de Baron à CNF, 11 mars 1941.

¹⁰ www.france-libre.net/comite-hk-arnulphy/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°209, janvier 1975.

¹¹ Voir tableau 17, p.608.

Béchamp par de Gaulle, justifiée par son « expérience considérable de la Chine et de l'EO¹ » n'est pas du goût de tous et le secrétaire Pierre Mathieu évoque immédiatement les effets dévastateurs de son arrivée, en avril². Un mois plus tard, François Baron transmet à Londres un portrait alarmiste de ce « bon vieux monsieur, *outstanding scholar* et très fatigué », mais « franc-maçon notoire, mangeant du curé à chaque repas, il allait être un excellent aliment, à son tour, pour la propagande qui nous est opposée ». Le représentant de De Gaulle à Singapour regrette ses idées démodées et ses rancunes personnelles tenaces et achève en disant que « les Anglais regardent avec une curiosité inquiète ce vieillard qui vit en pyjama toute la journée ». François Baron pense l'avoir « neutralisé » pour un temps en maintenant Émile Fouliard en place. Il est vrai que lorsque Georges Béchamp prend la plume, le ton est franc et le vocabulaire fleuri. Il s'en prend aux « Boches », aux « capitulars », à la « cinquième colonne », et ces gesticulations écrites ne paraissent pas sérieuses. Il demande l'installation d'une sorte de consulat parallèle, avec location de bureaux reliés au téléphone, et l'emploi de dactylographe, secrétaire chinois, planton et chauffeur... Londres ne tarde pas à lui reprocher sa folie des grandeurs, ainsi que ses « longs télégrammes verbeux ». Ingérable, le vieux docteur n'en fait qu'à sa tête : il reçoit 600 £ de subsides pour faire vivre son poste six mois mais, sans consulter personne, verse les deux tiers de cette somme aux activités hospitalières qu'il a laissées à Chengdu. Plus les semaines passent, plus les courriers sont agressifs, teintés de paranoïa et rédigés dans un style qui mêle grandiloquence et argot, révélant au final une personnalité très instable³.

Depuis Singapour, François Baron est dépassé et ne peut que nuancer certains propos, en regrettant que les travers de Béchamp soient exploités par « l'astuce incontestable de l'agent de Decoux ». Car Vichy possède en effet ses entrées à Hong Kong : « Il se trouve malheureusement dans cette ville un ou deux officiers de marine retraités, agents secrets de Vichy, traîtres dans toute l'expression du mot, qui par leurs relations mondiales sont arrivés à capter la confiance des Anglais et font un préjudice considérable à cette organisation ». Il s'agit du capitaine Henrys, « royaliste et réactionnaire, reconnaissant Vichy, mais anti-allemand et anti-japonais » et, dans une moindre mesure, Charles Yolle, agent de la Sûreté indochinoise en poste dans la colonie depuis 1934⁴. En octobre 1941, une fausse rumeur circule sur la démission du docteur Béchamp, une faille dont François Baron profite pour

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de De Gaulle à Baron, 9 mars 1941.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, télég. de Mathieu à Baron, 2 avril 1941.

³ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66 et 67, télég. de Baron au CNF, 1^{er} mai 1941, de Béchamp au CNF, 16 juin 1941, note interne au CNF, 26 juillet 1941, télég. de Béchamp au CNF, 31 août 1941, lettre de Béchamp à Nègre, 24 septembre 1941 (neuf pages de plaintes décousues qui n'épargnent personne...).

⁴ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télég. de Vilmae à Closos, 22 mai 1941 (il s'agit de volontaires passés par Hong Kong), de Baron au CNF, 18 octobre 1941, de Fouliard à Baron, 11 novembre 1941.

remettre en selle Émile Fouliard et pour geler toute activité en attendant le passage de Jean Escarra, en mission spéciale en Asie pour le général de Gaulle, et dont l'autorité devrait permettre de tout remettre en ordre. En attendant, les dysfonctionnements sont nombreux et, en novembre, le lieutenant Jacosta se trouve ainsi bloqué à Hong Kong sans consignes¹. À force d'attendre, Georges Égal et lui se font piéger par l'invasion japonaise le 8 décembre.

Malgré les aléas liés aux personnes, le travail du comité de Hong Kong n'est pas vain, et Carlos Arnulphy en défend le bilan². Les membres se chargent de recruter localement, de diriger les contingents de volontaires vers l'Europe ou le Proche-Orient et ils débauchent des équipages de paquebots et cargos des Messageries Maritimes ; c'est ainsi que Henri Belle et les dénommés Cerillo et Chanzi désertent le *D'Artagnan* et se trouvent pris dans la bataille de Hong Kong³. Tout comme à Singapour, le comité prépare quotidiennement des émissions radiophoniques estampillées France Libre, destinées à l'Indochine. Il est difficile de juger de l'impact de ces émissions, mais à en croire une note de la Sûreté, le gouvernement général s'inquiète peu de ce comité d'abord dirigé par un « Français taré et déconsidéré » puis « un illuminé⁴ ». Enfin, le groupement essaye d'obtenir des souscriptions de Français et de sympathisants étrangers, pour envoyer des colis aux soldats de la France Libre au Caire, et pour parer aux dépenses occasionnées par le passage des volontaires. Du temps de sa présidence, Léon Biau rapporte la « vente de croix de Lorraine et de vignettes à l'effigie du général de Gaulle dans les bars des grands hôtels⁵ ». Dans le dernier rapport du comité des œuvres de guerre, en mai 1940, Leo Weill, courtier et directeur de la bijouterie Ullmann & C°, offre 70 000 francs et s'engage à verser la somme de 2 700 francs chaque mois⁶. Il est peu probable qu'il soit revenu sur sa promesse après la défaite, puisque l'on retrouve Leo Weill parmi les soutiens de la France Libre⁷ et parmi les membres du Corps des volontaires pour la défense de Hong Kong⁸. La bataille de Hong Kong, du 8 au 25 décembre 1941, est évidemment un coup d'arrêt brutal aux activités de la France Libre. Coupés du monde et livrés à eux-mêmes, les volontaires de la France Libre connaissent alors des destins variés, et pour la plupart tragiques, au cours de l'invasion puis de l'occupation japonaise. Après le

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, télégramme de Baron au CNF, 24 octobre 1941, de Jacosta à Baron, 17 novembre 1941.

² www.france-libre.net/comite-hk-arnulphy/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°209, janvier 1975.

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à son collègue de Canton, 6 février 1942.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°607, note de la Sûreté du Gougal, 2 janvier 1942.

⁵ www.france-libre.net/comite-hong-kong/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°126, juin 1960.

⁶ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du consul au MAE, 21 mai 1940.

⁷ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, télégramme de Biau au CNF, 20 mai 1941. Louis Biau évoque clairement la présence de Weil, bijoutier juif, comme un appui d'Émile Fouliard.

⁸ NAL, CO1070/8, fiches du HKVDC.

5 janvier 1942, il n'est plus jamais question de la colonie britannique dans les correspondances de Londres¹.

D. Le trait d'union d'une communauté modeste

Par bien des aspects, la France est une nation très visible à Hong Kong, une présence qu'il est difficile de ne pas remarquer ; dans la rade, avec les Messageries Maritimes ou la Division Navale d'Extrême-Orient ; sur les devantures de commerces, avec le Café parisien ou le Magasin général ; sur des édifices emblématiques, avec la procure des Missions étrangères ou le French Bank Building ; et même dans les journaux². Paradoxalement, la communauté reste de taille modeste tout au long de la période et ne semble pas connaître d'évolutions majeures. La France propose malgré tout des services à ses ressortissants, si peu nombreux soient-ils, à travers son consulat.

Tout en rappelant que la protection des nationaux établis à l'étranger est le rôle premier d'une agence consulaire, Jean Baillou et Pierre Pelletier ont dressé un inventaire des « attributions consulaires traditionnelles³ ». Le poste de Hong Kong ne souffre pas d'exception à cette liste, mais mérite que l'on s'y arrête pour en saisir quelques spécificités. Ce consulat est en effet caractérisé, dans les années 1920, par la tentative de développer une antenne médicale ; une expérience au succès mitigé. Enfin, l'un des premiers ports commerciaux du monde impose aux agents de l'État d'orienter leur labour vers la dynamisation des échanges commerciaux avec la France et l'Indochine.

1. L'épicentre de la colonie française

Les Français qui décident de poser leurs bagages dans la colonie britannique, temporairement ou non, passent presque tous par les bureaux du consulat. Ils forment une colonie, comme le veut l'expression de l'époque, que le consul doit administrer. L'immatriculation n'est pas obligatoire⁴, mais comme ailleurs, la chancellerie s'occupe du recensement des nationaux, établit des actes notariés et d'état civil, délivre des passeports ou encore s'assure de l'exécution des obligations militaires ; les agents pouvant également

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°68, télég. d'Escarra au CNF, 5 janvier 1942.

² <https://mmis.hkpl.gov.hk>; entre le 1^{er} janvier 1918 et le 31 décembre 1941, le moteur de recherche dénombre 15 073 occurrences du mot *French* dans les trois journaux en anglais qui sont publiés au cours de la période.

³ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.178.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 15 septembre 1928. L'immatriculation au consulat de résidence n'est pas obligatoire, que ce soit pour les Français ou pour les Annamites.

être conduits à aider des compatriotes en difficulté, c'est un public hétérogène qui défile au quatrième étage d'Alexandra Building. Non sans précautions, les archives permettent une mise au point démographique.

a. Une présence humaine presque invisible

Les Français résidant à Hong Kong sont peu nombreux tout au long de la période : officiellement entre 80 et 227 enregistrés au consulat¹. Des chiffres très loin d'approcher ceux des plus importantes métropoles coloniales des environs, Shanghai ou Haïphong par exemple. Et pour cause, ce sont des territoires français... Le Paris de l'Orient compte 892 Français en 1925, 1 208 en 1930 et 2 342 en 1936². À Haïphong, ils sont 1 985 en 1926³, sans parler de Hanoï.

Avant la Première Guerre mondiale, la communauté tourne autour d'une centaine d'individus⁴. Avec la mobilisation des hommes, le chiffre baisse sensiblement, dans une proportion similaire à la population britannique masculine de Hong Kong⁵. Il n'y a plus que soixante-dix Français en 1919 mais, paradoxalement, le consul constate que le nombre d'employés français est passé de quatorze à trente-six au cours des cinq dernières années⁶. On peut supposer que l'absence de colons britanniques dans les bureaux de certaines maisons de négoce explique cette augmentation, le vivier de colons non mobilisés en Indochine étant plus important. Puis le nombre de nationaux français augmente à petit rythme tout au long de la période. Les recensements ne sont ni fréquents ni spontanés. Les consuls se contentent de répondre à des requêtes de la légation ou du ministère, parfois après quelques rappels⁷. Ils sont très probablement des difficultés à estimer le nombre de ressortissants. Fraîchement arrivé à l'été 1924, Yves du Courthial pense que « la population française, hommes, femmes, enfants et y compris les protégés n'excède guère cent individus⁸ », ce qui semble sous-évalué au regard des chiffres donnés par ses prédécesseurs et ses successeurs. Il faut prendre ces données avec beaucoup de précautions car les consuls sont rarement précis en ce domaine : le calcul annoncé repose-t-il exactement et uniquement sur la base des Français immatriculés au consulat ? Ou alors, est-ce une estimation

¹ Voir tableau 1, p.118.

² CORNET Christine, « Système concessionnaire et police française : un exemple original de la politique coloniale de la France à Shanghai », dans BLANCHON Flora (dir.), *Banquier, savant, artiste. Présences françaises en Extrême-Orient au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005, p.64.

³ CROS Louis, *L'Indochine française pour tous*, Paris, Albin Michel, 1931, p.21.

⁴ CLAVERY Edouard, *Hong Kong, le passé et le présent*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905, p.12.

⁵ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.86. L'historien évoque près de 25 % des hommes.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 24 décembre 1919.

⁷ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 13 avril 1924.

⁸ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, note du MAE au ministère des Colonies, 30 août 1924.

approximative à partir de ces Français qui ont fait la démarche de s'inscrire auprès des autorités consulaires, auxquels on ajoute ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir ? Par ailleurs, certains consuls ne prennent pas en compte les enfants¹ tandis que d'autres ne dénombrent que les hommes, répondant ainsi à l'attaché militaire sur les forces disponibles en cas de mobilisation², mais pas au recensement souhaité par le ministère. Enfin, il arrive parfois que les Annamites soient inclus³ ainsi que, dans certains cas, les marins des canonnières françaises de la DNEO, très souvent mouillées à Hong Kong il est vrai⁴. Par exemple, le chiffre de 227 citoyens français avancé par Georges Dufaure de la Prade en 1932 pose question⁵ : rien ne justifie ni n'explique la chute en comparaison avec le recensement suivant de 1935. Le courrier est un plaidoyer pour transformer le poste en consulat général, peut-être est-ce une estimation généreuse pour appuyer son argumentaire... Peut-être a-t-il une vision plus large, complète et pertinente de la communauté. Une chose est certaine, il se trompe lorsqu'il prétend : « je ne crois pas qu'il existe à Hong Kong de résidents français inconnus de ce consulat⁶ ». De nombreux échanges montrent bien que certains ressortissants sortent fréquemment de l'ombre, ne se manifestant au consulat que pour un besoin administratif précis et soudain. Pour preuve en 1935, Marie Tieng Seng, « une Française de race chinoise » originaire de la Réunion, non immatriculée mais habitant Hong Kong depuis quatre ans ; elle désire obtenir un nouveau passeport⁷. Il est également fréquent que le consul découvre, bien des années après, qu'un Français a quitté la colonie⁸. C'est la preuve d'une certaine myopie de la part des diplomates, concentrés sur la partie visible de la communauté, utile à leurs objectifs de rayonnement.

La colonie britannique est un port franc tolérant en matière d'immigration, surtout pour les Européens. En 1934, une ordonnance du 29 mars durcit un peu les règles d'immatriculation des étrangers (autres que Chinois) à leur arrivée, mais cette procédure est valable uniquement pour celles et ceux qui restent plus de soixante-douze heures sur le territoire⁹. Le visa n'est pas obligatoire, il faut simplement un passeport valable et l'équivalent de 50 hkd sur soi. Ce qui veut dire que les présences éphémères de touristes et autres représentants de commerce, qui restent le plus souvent le temps de l'escale, ne peuvent

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul à la légation, 19 novembre 1920.

² CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 9 février 1927.

³ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, note du MAE au ministère des Colonies, 30 août 1924.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 mars 1937.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 mars 1927.

⁷ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue de Canton, 21 mars 1935.

⁸ CADN, pHKG, 16 et 17, lettres du consul à la légation, 30 novembre 1920, 29 décembre 1926 ; 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 14 avril 1934, etc.

⁹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 25 avril 1934.

jamais être comptabilisées, et que, pour celles et ceux qui ne veulent pas se faire connaître, il est très facile d'entrer pour mener ensuite des activités discrètes.

Pour ce qui est du nombre de Français, l'apogée est assurément 1937 : en mars, Jules Leurquin comptabilise un grand total de 393 administrés, en prenant les 162 citoyens français, les 175 protégés (presque tous Annamites) et les cinquante-six membres d'équipage de la canonnière *Argus*¹. Il est évident que ce chiffre augmente après l'été, puisqu'à partir d'août les Messageries Maritimes ne peuvent plus débarquer à Shanghai à cause du conflit déclaré avec le Japon², et qu'en novembre la concession française est encerclée, puis la ville entière prise par les forces impériales nippones³. Certaines activités commerciales se replient prudemment sur Hong Kong. Ce refuge tient bon pendant quatre années, mais la menace japonaise finit par poser la question d'une évacuation des ressortissants français. Le sujet est abordé pour la première fois en juillet 1940, mais jamais sérieusement envisagé puisque le consul estime que la « petite colonie française est [...] relativement plus en sécurité dans cette colonie que dans les centres d'évacuation prévus pour elle⁴ ». Le rapatriement de Français vers l'Indochine n'est organisé par les autorités du gouvernement général qu'à partir de mars 1942⁵.

Tableau 1. Évolution de la population française à Hong Kong

Année	Nombre de Français	% de la population totale
1902	100	0,02 %
1919	70	0,01 %
1920	80	0,01 %
1921	118	0,01 %
1932	227	0,02 %
1935	127	Pas de recensements
1937	162	
1942	120	0,007 %

Théoriquement les nombres de Français indiqués dans ce tableau tiennent compte de toutes les personnes de nationalité française (hommes, femmes et enfants), installées durablement à Hong Kong et déclarées au consulat de France, quelles que soient leurs activités professionnelles ; hors Annamites. (Sources : CADN, pHKG, 12, 17 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86. FAURE David, *Documentary... op. cit.*, p.158).

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 mars 1937.

² AFL, CMM, RGS, 1937, Secrétariat. Rapport sanitaire de l'agent des Messageries Maritimes.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 14 novembre 1937.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettres du consul à l'ambassade, 4 juillet et 15 octobre 1940.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°607, lettre de la Sûreté du Gougal au RST, 3 mars 1942.

Au regard de la population totale de Hong Kong, le nombre de Français est insignifiant¹ et devient même infinitésimal après que les vagues de réfugiés chinois ont déferlé sur la colonie britannique à partir de 1937 et surtout après la chute de Canton en octobre 1938². C'est peu étonnant si l'on considère que les Célestes représentent entre 98,3 % et 96,6 %³ de la population en 1930-1931. Ce qui laisse peu de marge pour toutes les autres communautés étrangères. Peu visibles et dilués, les Français le sont tout autant comparés au total des étrangers non-chinois : 1,18 % en 1921 et 1,25 % en 1932⁴. On peut tout au plus en déduire que la population française augmente à peu près au même rythme que les autres communautés étrangères. Mais encore une fois, peu de statistiques fiables sont disponibles car les termes sont parfois imprécis. Les Britanniques ne sont pas toujours classés parmi les étrangers puisqu'ils sont chez eux et pour le reste, le terme peut englober les Européens seulement, les non-asiatiques (Européens et Américains ensemble) ou les non-Chinois d'une manière générale (en incluant les Japonais et les Indiens par exemple). Mais comment classer alors les Portugais, dont l'importante population à Hong Kong (environ 3 000 individus) est essentiellement issue de métissages qui rendent la notion de race très abstraite ; on appelle généralement les métropolitains des Portugais, et les métisses ou Chinois qui portent un nom portugais, des Macaïstes⁵. Georges Dufaure de la Prade le précise d'ailleurs lorsqu'il propose un tableau par race : « encore qu'il ne faille pas donner au mot race, un sens trop précis ». Au début des années 1930, les Français viendraient malgré tout en cinquième position, très loin derrière les Britanniques (environ 8 000), les Portugais (au sens large environ 3 000) et les Japonais (environ 2 000), juste après les Américains (274)⁶.

René Soulange-Teissier donne une idée de la répartition socio-professionnelle de ces Français, sur la base de son recensement de 1935⁷. En ne considérant que les hommes, il montre la prédominance des religieux, puis des commerçants/négociants et enfin des banquiers⁸.

¹ Voir tableau 1, p.118.

² AFL, CMM, RGS, 1938, Secrétariat. Rapport de l'agent des Messageries Maritimes.

³ CADN, pHKG, 17 et 13, lettres du consul à la légation et au MAE, 13 mai 1930 et 4 décembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 12, rapport du D^r Vadon au MAE, 7 décembre 1921 ; WELSH Frank, *A history... op. cit.*, p.437. En comparaison, le recensement de 1931 dénombre 6 636 'Européens'.

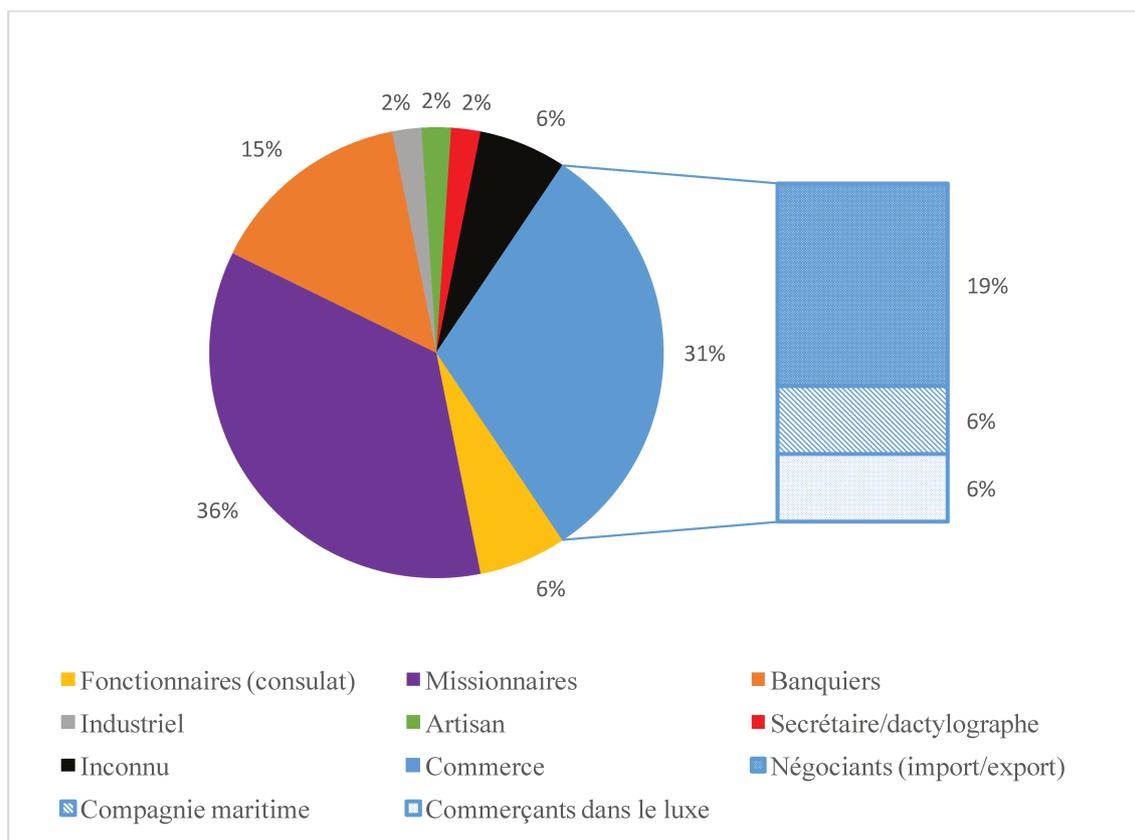
⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 janvier 1929.

⁶ CADN, pHKG, 12, 13 et 17, lettres du consul au MAE et à la légation, 31 janvier 1929, 13 mai 1930, 4 décembre 1931 et 16 mai 1932

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à l'ambassade, 12 mars 1935.

⁸ Voir figure 2, p.120.

**Figure 2. Catégories socio-professionnelles des Français à Hong Kong en 1935
(hommes seulement)**



(Source : CADN, pHKG, 17, lettre du consul à l'ambassade, 12 mars 1935.)

Les femmes sont donc absentes de ces dernières statistiques. Pourtant la communauté française de Hong Kong possède une particularité étonnante : les femmes sont plus nombreuses que les hommes, et parfois de loin. C'est le cas en 1931, avec 132 femmes pour quatre-vingt-quinze hommes (enfants compris) et encore en 1935, avec cinquante-quatre femmes pour quarante-huit hommes. Trois autres communautés étrangères possèdent le même profil, les Italiens, les Espagnols et les Portugais¹. La première hypothèse, purement spéculative, pourrait permettre de supposer que les hommes de nationalités anglo-saxonnes, germaniques ou scandinaves ont davantage l'habitude de partir seuls à l'étranger, laissant femmes et enfants au foyer. Les Latins s'expatrieraient en famille. Une deuxième hypothèse repose sur le nombre de congrégations catholiques installées à Hong Kong : la France et l'Italie, l'Espagne et le Portugal dans une moindre mesure, semblent apporter un fort contingent de religieuses. Cette supposition n'explique toutefois pas complètement une telle différence puisque la communauté masculine est aussi composée de religieux (pour un tiers en moyenne) et sauf à supposer que les sœurs sont deux fois plus nombreuses que les frères

¹ CADN, pHKG, 13 et 17, lettres du consul au MAE et à la légation, 4 décembre 1931 et 12 mars 1935

(ce qui n'est pas le cas), il est difficile d'expliquer ces chiffres. La situation des femmes françaises à Hong Kong mérite donc d'ultérieurs développements, au même titre que les différentes catégories socio-professionnelles envisagées.

b. La présence de nombreux protégés annamites

Faut-il inclure les sujets et protégés annamites dans la colonie française ? À Hong Kong, les Annamites ne sont plus des indigènes au sens propre, mais restent des indigènes au sens juridique français¹. Une nuance qui complique davantage un statut déjà complexe, à géométrie variable, et qui fait l'objet de nombreux débats dans l'entre-deux-guerres en France². À Hong Kong, le consul se retrouve plusieurs fois confronté à des situations embrouillées : au cours de certaines procédures, notamment judiciaires, les lois de trois systèmes (annamite, français et britannique) peuvent se contredire au sujet du sort d'un protégé sur un territoire tiers. Le cas du prisonnier Nguyen Ai Quoc, le futur Ho Chi Minh, est fameux³, mais dès 1928, une note de la Sûreté du gouvernement général souligne la nécessité de mesures législatives plus précises en ce domaine⁴. Bien qu'ils jouissent de droits et de libertés limités et qu'ils ne soient pas citoyens, les indigènes bénéficient théoriquement d'une protection diplomatique⁵. Le consul est le garant de leurs intérêts et il s'agit d'un travail parfois chronophage à Hong Kong, eu égard à l'importance de la population. Certains agents prennent cette attribution très à cœur, y ajoutant volontiers un volet paternaliste. Georges Dufaure de la Prade bataille pour que les recrues de la garde municipale de Shanghai qui transitent par Hong Kong soient mieux traitées⁶ ou encore il vient en aide à une famille « digne de pitié⁷ ». Surtout, il préside à la création d'une Société de Secours mutuels des Annamites en 1928⁸. Le lien avec la France est savamment entretenu et, par exemple, lors du passage du gouverneur général Pierre Pasquier, en 1932, le consul affirme que le « discours paternel à la soixantaine d'Annamites présents a produit chez nos protégés une impression de réconfort et de confiance⁹ ». Ce contexte justifie d'inclure ces populations dans la colonie au sens ancien, celui du regroupement d'une population, fût-elle hétérogène, ayant comme point commun la même métropole. C'est ainsi que le terme, obsolète

¹ LE COUR GRANDMAISON Olivier, « L'exception et la règle : sur le droit colonial français », dans *Diogène*, n°215, Paris, 2005, p.50.

² Ibidem, p.55, citant les cours de droit de René Maunier sur la législation coloniale de l'entre-deux-guerres.

³ NAL, CO129/535/3, dossier de synthèse du CO sur l'affaire, juin-décembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 36, note de la direction générale de la police en Indochine à la Sûreté, 30 novembre 1928.

⁵ LE COUR GRANDMAISON Olivier, « L'exception et la règle... » *op. cit.*, p.50.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 22 janvier 1927.

⁷ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au résident de France de Yen Bai, 30 novembre 1927.

⁸ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 2 mai 1928.

⁹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au Gougal, 30 janvier 1932.

aujourd'hui, de colonie française sur le territoire de Hong Kong sera utilisé dans cette étude afin de servir une nuance. Il inclut Français et Annamites, alors que la communauté française ne regroupe que les citoyens, par opposition à la communauté annamite. Dans les correspondances, le sujet de Cochinchine ou le protégé du Tonkin et d'Annam sont tous regroupés sous l'appellation de protégés Annamites, une convenance d'usage comme pour les Tirailleurs sénégalais. Il est impossible de distinguer leur origine exacte. Les administrés chinois du Guangzhouwan sont complètement absents des documents : ou bien ils sont assimilés aux Annamites, ou bien ils n'ont aucun lien avec le consulat.

Cette communauté est constituée en majeure partie de domestiques ou nourrices chez les femmes, et de petits employés, surtout des cuisiniers et des boys, chez les hommes. Mais pas seulement... Il y a beaucoup d'hétérogénéité entre les nombreux étudiants (jusqu'à un tiers de la population indigène), les révolutionnaires en exil politique qui vivent cachés, la petite bourgeoisie indigène des employés des grandes banques ou des négoce les plus importants, ceux-là même qui composent la Société de Secours mutuels et se voient parfois distingués par des décorations, et enfin les nombreux artisans ou boutiquiers indépendants, brodeur, artiste, chapelier, libraire, tailleur, photographe, fleuriste... et les bonzes¹. Il y aurait également à dire sur la situation particulière des métisses². Cette étude reviendra à quelques reprises sur cette présence pseudo-française qui mériterait une analyse plus approfondie par ailleurs.

Pour en connaître le nombre tout au long de la période, les mêmes précautions que pour les citoyens français s'imposent. Il est probable que la population annamite augmente après la Première Guerre mondiale. En plus de la majorité des employés habituels dans la domesticité, s'ajoute davantage de personnel de bureau, qualifié et éduqué, qui pallie l'absence de métropolitains. Le phénomène est connu³, et il s'illustre à Hong Kong en 1920 avec la mise en disponibilité du service public indochinois de fonctionnaires annamites qui deviennent employés d'entreprises privées françaises de la colonie. Le consul encourage ce mouvement car il s'agit selon lui de personnes clairement identifiées et donc très fiables⁴. Il n'y a aucun recensement avant décembre 1931, date à laquelle le consul note la présence de quatre-vingt-cinq 'protégés annamites' résidant à Hong Kong (cinquante-sept hommes et vingt-six femmes). Trois mois plus tard, ils ne seraient plus que soixante-dix-huit, mais

¹ CADN, PHKG, 27, 29 et 36, échanges entre le Gougal et le consul, 5 juillet 1924, 22 février 1929, 6 février 1930, 21 août 1932 (promotion de cinq Annamites au Kim Tien de 3^e classe de la cour de Hué) et ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série CM, n°607, note de la Sûreté du Gougal, 2 janvier 1942.

² BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 12 janvier 1925. M. Chambard est intégré au personnel européen alors qu'il est métis annamite. Cette situation semble poser question au directeur.

³ RUSCIO Alain, *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Complexe, 2002, p.105.

⁴ CADN, PHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 27 juillet 1920.

grimperaient à 175 en 1937. Les enfants ne sont sûrement pas comptés car on sait par ailleurs qu'il y en a déjà vingt-sept en février 1930 et que les familles sont souvent nombreuses ; le secrétaire du consulat Nguyen Van Tuong déclare neuf enfants en 1940¹. L'immatriculation au consulat n'est pas obligatoire² ; les citoyens français étant déjà peu scrupuleux dans cette démarche, il est difficile d'imaginer qu'un sujet ou un protégé colonisé le soit davantage.

2. Un relais de l'action sanitaire et sociale

Pour des raisons différentes, les efforts conjugués du ministère des Affaires étrangères et du gouvernement général d'Indochine mettent l'accent sur l'aspect sanitaire. En 1894 déjà, le D^f Alexandre Yersin avait demandé à être envoyé en mission à Hong Kong pour y étudier l'épidémie de peste qui menaçait alors le Tonkin³. Il y fit la découverte révolutionnaire du bacille de la peste dont les échos historiques sont encore puissants aujourd'hui⁴. Fort de ce succès, le médecin-major Lamort s'installe également dans la colonie britannique en 1901-1902 pour expérimenter les premiers sérums anti-pesteux à plus grande échelle⁵. En cas d'épidémie, Hong Kong est, avec Kunming [Yunnanfou], le dernier verrou sur le sol chinois avant l'Indochine ; ces deux villes revêtent donc une importance sanitaire évidente pour le gouvernement général. Dans le prolongement de l'implantation médicale française en Chine⁶, le ministère y voit, quant à lui, une occasion de faire rayonner une œuvre concurrentielle et réputée en terre britannique.

a. Le D^f Vadon et le développement du poste médical

Dès 1918, et peut-être avant, Ulysse Réau tente de convaincre l'administration du gouvernement général de l'intérêt de faire venir un nouveau médecin français à Hong Kong. Il propose même le D^f Benoit, et un budget qui équilibrerait les dépenses entre le Quai d'Orsay et Hanoï⁷. En vain, pour des raisons budgétaires. L'idée fait son chemin dans les couloirs des ministères parisiens puisqu'en février 1919, le député Lazare Weiller

¹ CADN, pHKG, 13, 17, 18 et 27, échanges entre le consul, le Gougal et la légation, 6 février 1930, 4 décembre 1931, 16 mars 1932, 18 octobre 1940 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 mars 1937.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul au Gougal, 15 septembre 1928.

³ BROSSOLLET Jacqueline, MOLLARET Henri, *Yersin, un pasteurien en Indochine*, Paris, Belin, 1993, p.156.

⁴ LICHTENSTEIN Frédéric (dir.), *From the Plague... op. cit.*, 63 p.

⁵ CADN, pHKG, 12, rapport du D^f Vadon, 7 décembre 1921.

⁶ BRETTELLE-ESTABLET Florence, « French medicine in nineteenth- and twentieth-century China », dans GOODMAN Bryna et David (dir.), *Twentieth-century Colonialism and China. Localities, the everyday, and the world*, New York, Routledge, 2012, pp.134-150.

⁷ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 18 756-18 790, note du directeur des Affaires politiques et indigènes, 5 mai 1918.

recommande son ami le D^f Vadon pour le poste de Hong Kong « où on crée un poste¹ ». Le 13 mai, la légation annonce officiellement le rétablissement du poste médical et la recherche d'un médecin candidat². En réalité, depuis un mois, le gouvernement général a déjà donné son accord pour envoyer le D^f Vadon à Hong Kong... Des problèmes financiers persistent et le ministère des Affaires étrangères doit lutter contre la mauvaise volonté de Hanoï. Au final, c'est le ministère des Colonies qui impose, depuis Paris, l'octroi d'une subvention au consulat à Hong Kong pour financer le poste médical³. Mais Alfred Vadon n'arrive toujours pas... car les autorités britanniques refusent de reconnaître la validité de son diplôme. Le médecin accepte donc de passer un an à Londres, de mai 1919 à mars 1920, pour obtenir une équivalence britannique ; une période *a priori* difficile pour le médecin qui craint à plusieurs reprises de devoir renoncer ; l'impétrant surmonte les difficultés et en tire même un rapport remarqué sur le système médical britannique⁴. Le 18 août 1920, « Le D^f A. M. Vadon, médecin-major de deuxième classe des Troupes coloniales, mis hors cadre à la disposition » du ministère des Affaires étrangères débarque à Hong Kong. À tout juste quarante ans, Alfred Vadon n'est pas un débutant. Médecin colonial à Madagascar entre 1905 et 1908, il devient ensuite responsable du poste médical de Kunming [Yunnanfou] de 1909 à 1916. Il s'illustre pendant la Grande Guerre au sein de deux régiments coloniaux avant d'être fait prisonnier en juillet 1918⁵.

À Hong Kong, il est immédiatement accueilli par « la méfiance et la mauvaise volonté latentes de ses confrères anglais ». De petites vexations gênent ses débuts, il analyse : « La seule présence d'un médecin français à Hong Kong constitue pour nos confrères britanniques une vivante blessure d'amour-propre ». Et lorsque ces derniers l'empêchent d'utiliser un chloroformisateur sous prétexte qu'il n'a pas suivi la totalité de son cursus dans une université britannique, il refuse de s'en remettre à un collègue anglais et s'associe à un docteur chinois diplômé de Londres⁶. Le D^f Vadon se fait naturellement connaître *via* l'hôpital des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, connu sous le nom de *French Hospital* dans la colonie. Institution fameuse et moderne, l'établissement n'est pas exclusivement français et de nombreux médecins de la colonie y exercent. Le D^f Vadon n'y a donc officiellement aucun statut privilégié. Cependant, il est immédiatement admis au même rang que le D^f Allan, praticien en titre, commis d'office pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant.

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre personnelle du député Lazare Weiller au secrétaire général du MAE, Philippe Berthelot, 6 février 1919.

² CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 13 mai 1919.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056 et 39 071 à 39 107, échanges entre le Gougal, le ministère des Colonies et le MAE, 16 avril, 14 juin et 17 juillet 1919.

⁴ CADN, pHKG, 12 et 14, lettres de la légation au consul et du consul au MAE, 24 décembre 1919, 28 juin 1920.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettres du consul à la légation, 25 août 1920 et 2 mai 1921.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1920 et rapport du D^f Vadon, 7 décembre 1921.

Il loge dans une dépendance du couvent, mise à disposition par les Missions étrangères et il peut donc assurer les urgences, notamment nocturnes¹.

Le consul ne cache pas les objectifs diplomatiques du poste médical. Le succès du médecin français devrait permettre « de développer notre influence médicale, et d'établir plus tard une firme française de médecins² ». Et la priorité, c'est de remplacer dans la mémoire collective les excellents docteurs allemands qui exerçaient avant la guerre. « Le succès des médecins allemands [...] nous a souvent été cité comme modèle et but à atteindre », se souvient Alfred Vadon. Installés dans la colonie depuis 1890, ces trois praticiens avaient uni leurs spécialités pour proposer des services réputés dans toute la colonie. C'est la raison pour laquelle le D^r Vadon ne tarde pas à afficher des ambitions, soutenues par le consulat. Il demande à ce que l'hôpital français soit pourvu d'un service de radiographie et d'électrothérapie³, puis il désire être associé à un chirurgien pour gagner en efficacité⁴. Dès son premier rapport, il insiste sur les arguments diplomatiques : « Dans un milieu où sont réunis tant de Chinois qui, par leurs hautes capacités commerciales et financières constituent une élite intellectuelle remarquable, il était regrettable que le nom français – en nous plaçant purement au point de vue scientifique et philanthropique – demeurât jusqu'à présent à peu près inconnu⁵ ». Le brillant passage d'Alexandre Yersin n'a en effet laissé aucune trace : il a travaillé dans une quasi-clandestinité, et les autorités britanniques n'avaient d'yeux que pour l'équipe japonaise du professeur Kitasato⁶... Quelques mois après son long rapport, le D^r Vadon obtient un crédit de 40 000 hkd pour l'achat du matériel demandé⁷. En revanche, aucun collègue ne vient jamais le seconder.

Ulysse Réau note sa haute conscience professionnelle et son dévouement et, surtout, le fait qu'il œuvre utilement en faveur de la science médicale française. Grâce à son tact et ses capacités, il ne tarde pas à se constituer une situation honorable. « Par les services considérables qu'il rend à ce consulat, comme médecin sanitaire, et à la colonie française comme médecin traitant, il justifie déjà tous les sacrifices que le gouvernement a consentis en créant ce poste⁸ », ajoute le consul. Si l'arrivée du D^r Vadon enchante le consulat et les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, elle n'est pas du goût des pères du sanatorium des Missions étrangères de Paris. Dans une lettre à son supérieur, le père Marie se fâche à propos du nouveau médecin : « Vous allez me croire aux anges, sans doute. Eh bien, pas du tout. Je

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1921 et rapport du D^r Vadon, 7 décembre 1921.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056, lettre du consul au Gougal, 8 septembre 1920.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 2 mai 1921.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056, lettre du médecin inspecteur Huot au Gougal, 7 janvier 1922.

⁵ CADN, pHKG, 12, rapport du D^r Vadon, 7 décembre 1921.

⁶ BROSSOLLET Jacqueline, MOLLARET Henri, *Yersin, ... op. cit.*, pp.162-164.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du CG au MAE, 27 février 1922.

⁸ CADN, pHKG, 16 et 12, lettres du consul à la légation et au MAE, 2 mai et 21 juin 1921.

suis empoisonné comme je ne l'ai jamais été. Le monsieur est payé quatre fois plus que nous ne payons le docteur anglais et en plus il ne veut pas se déranger pour voir les malades à Béthanie, sous prétexte qu'il n'a pas de moyen facile pour y venir. Il s'y est rendu trois fois depuis son arrivée et chaque fois, c'est le père Souvey qui lui a procuré une automobile. Pratiquement, je suis sans docteur. En plus, celui-ci n'est pas du tout chirurgien, ni aimable avec les confrères¹ ».

De quoi nuancer les louanges consulaires, mais aussi les problèmes financiers auxquels Alfred Vadon prétend faire face. En effet, une grande partie de la correspondance à son sujet concerne son salaire, décomposé, il est vrai, de manière un peu alambiquée. Le gouvernement général donne 1 200 hkd chaque année jusqu'en 1922 puis finance les visites médicales obligatoires pour les Chinois se rendant en Indochine². Le service des œuvres françaises du ministère octroie un traitement annuel fixe de 15 000 francs, assorti d'une indemnité de cherté de vie (entre 7 500 et 9 500 francs) et d'un complément pour compenser le change (entre 7 500 et 20 000 francs)³. Le consul Gaston Hauchecorne mobilise la communauté française pour souscrire des abonnements, sorte de forfaits médicaux à l'année qui permettent au médecin de percevoir un salaire fixe. Dans son cabinet d'Alexandra Building, sur le palier du consulat⁴, Alfred Vadon complète donc son salaire, autant que possible, avec ses consultations pour une cinquantaine de Français, le personnel des maisons de commerce et de navigation française, les marins de la DNEO ; ce à quoi s'ajoutent ses interventions à l'hôpital des sœurs (dont une partie est réservée aux indigents, donc *pro bono*). Le temps manque évidemment pour courtiser une clientèle chinoise pourtant rémunératrice⁵.

En juillet 1925, malade et épuisé, Alfred Vadon demande un congé d'un an à compter de mars 1926⁶ et embarque finalement le 13 avril. Avant de partir, il suggère un remplaçant, le D^r Hermet, qui a l'immense avantage de déjà posséder des diplômes britanniques après un passage au Canada, mais il n'est pas médecin de l'armée coloniale ou de la marine. Malgré la dérogation qui lui est accordée, le candidat se dérobe au dernier moment et le consul doit se résoudre à confier le poste médical à un Anglais⁷. Mais pas n'importe quel sujet de sa Majesté... Francophone, ami d'Alfred Vadon, Stuart Seguin-Strahan est d'origine française ! Fils de Lisbeth Seguin, il est le petit-fils d'un chanteur d'opérette, Henry Seguin,

¹ AMEP, Béthanie, lettres, 343-B, lettre du père Marie au supérieur des MEP, 3 novembre 1920.

² CADN, pHKG, 26, lettres du Gougal au consul, 16 novembre 1920, 9 juillet 1921 et 24 avril 1922.

³ CADN, pHKG, 3, lettres du MAE au consul, 26 février 1921, 22 juin 1922, 11 octobre 1922, 25 octobre 1923, 18 juillet 1925.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1920 et rapport du D^r Vadon, 7 décembre 1921.

⁵ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, rapport du consul au MAE, 30 août 1924.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 septembre 1925.

⁷ CADN, pHKG, 4 et 15, lettres du MAE au consul et de la légation au consul, 2 juillet et 25 septembre 1925.

qui a fait les belles heures des cabarets de Londres et de New York dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Avec son frère et sa sœur, ils formaient *The Singing Seguins*¹. Enregistré comme praticien à Hong Kong en 1917², le D^r Strahan est déjà, en 1920, le second du D^r Allan. À la mort de son mentor, au cours du deuxième semestre 1926, Stuart Strahan se retrouve donc avec les clientèles et les charges de ses deux amis, l'un décédé, et l'autre sans envie de retour. Alfred Vadon craint en effet de devoir rester longtemps en France, pour soigner son fils Paul. Deux ans plus tard, Georges Dufaure de la Prade n'a plus espoir de voir revenir le médecin français, installé à Cannes « où d'ailleurs il a installé un cabinet de consultations ». Le consul suggère donc de transférer l'allocation du ministère au D^r Strahan, « qui exerce, sans aucune rémunération, les fonctions de médecin consulaire, et n'accepte jamais d'honoraires des grands blessés français qui se sont adressés à lui ». La réponse est toutefois négative. Le provisoire s'est installé dans la durée et Stuart Strahan devient le praticien officiel du consulat presque jusqu'à la fin de la période³ ; toutefois, les ambitions diplomatiques du poste médical ne s'en relèvent pas. Le D^r Strahan reprend le cabinet d'Alexandra Building⁴ et garde le statut de médecin en titre du *French Hospital* ainsi que de bonnes relations avec la congrégation. Olivia Robinson, sa petite-fille, conserve encore les mouchoirs brodés offerts par les sœurs de Saint-Paul au médecin⁵. Georges Dufaure de la Prade ne tarit pas d'éloges au sujet du Britannique, « très estimé de la colonie française » et qui « témoigne du plus haut esprit de générosité à l'égard des Français nécessiteux qui recourent à ses soins⁶ ». Il insiste encore pour lui attribuer une indemnité et propose la moitié de ce qu'Alfred Vadon touchait, en vain. Pour la légation et le ministère, le maintien d'un poste médical perd de son intérêt. Le rayonnement scientifique de la France ne saurait être assuré par un Anglais ; les épidémies sont de mieux en mieux contenues par les autorités britanniques après 1928⁷, et les équipements hospitaliers locaux s'améliorent⁸.

¹ Échanges de courriels avec Olivia Robinson, mai 2015.

² www.hkmd1841-1941.blogspot.hk/2013/09/strahan-stuart-seguin-1917-eop.html

³ CADN, pHKG, 17, lettre d'Alfred Vadon à Georges Dufaure de la Prade, 14 novembre 1926 ; lettre du consul à la légation, 13 mars 1928 ; 13, lettre du consul au MAE, 15 février 1931 ; AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord. Le départ du D^r Strahan est regretté par les pères ; il est remplacé par le D^r Nicolson, 9 mai 1939.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 15 février 1931.

⁵ Échanges de courriels avec Olivia Robinson, mai 2015.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 13 février 1931.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1928 et sq., secrétariat. Rapports sanitaires de l'agent des Messageries Maritimes.

⁸ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 14 avril 1937. Long développement sur l'inauguration du Queen Mary Hospital, « le plus bel hôpital d'Extrême-Orient ».

b. Propagande médicale et surveillance sanitaire

Le passage d'Alfred Vadon a sans conteste laissé des traces positives. « Sa science, son travail et son dévouement font à notre pays la meilleure et la plus efficace des propagandes en cette île¹, » estime Yves du Courthial. Le médecin du consulat est le vecteur d'une propagande médicale bien orchestrée en amont. Il diffuse le *Bulletin des œuvres médicales et hospitalières françaises en Chine*, créé fin 1919, bilingue français et chinois. À chaque édition, Alfred Vadon est chargé de diffuser des numéros dans la colonie britannique. Il commande un abonnement aux *Archives des maladies du cœur* pour l'hôpital français et inscrit la bibliothèque universitaire de HKU aux *Annales de médecine* et aux *Annales de l'institut Pasteur*. Des périodiques suivis par ces institutions jusqu'en 1937 au moins².

Hong Kong est un pare-feu sanitaire pour l'Indochine. Au début de la période, la visite médicale pour les passagers à destination du Tonkin n'est pas obligatoire. Mais Ulysse Réau rétorque qu'il est le seul consulat à délivrer des passeports en temps d'épidémie sans garantie sanitaire fournie aux compagnies maritimes. Il est donc convenu que les Chinois se rendant en Indochine doivent obligatoirement se munir d'un certificat émis par le médecin du consulat en période de risque sanitaire³... mais le port de Hong Kong est presque toujours sur le fil d'une épidémie. De 1920 à 1924, par exemple, des télégrammes informent systématiquement Hanoï des cas de maladies mortelles et potentiellement contagieuses dans la colonie britannique. Une litanie de variole, fièvre typhoïde, méningite, diphtérie, dysenterie, peste et choléra, s'égrène de manière hebdomadaire⁴. Un consul explique que le médecin-fonctionnaire réalise environ 20 000 contrôles par an (soit entre cinquante et soixante par jour) et qu'il a permis de retenir à Hong Kong 350 malades de la peste ou suspects au cours de l'année 1922, et à peu près autant de la variole les deux années suivantes⁵. Le médecin français doit s'occuper de tous les passagers à destination de ports français à partir de 1922, suite à un petit incident diplomatique. Les autorités de Hong Kong ont en effet bloqué l'embarquement de migrants chinois sur un navire français pour l'île Maurice, sous prétexte que les certificats médicaux n'étaient pas réalisés par un médecin britannique alors que le port de destination est anglais. Le gouvernement général d'Indochine décide donc d'instaurer une stricte réciprocité⁶.

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 3 février 1926.

² CADN, pHKG, 14, 17 et 18, lettres de la légation au consul, 29 septembre 1919, 2 mai 1921, 3 septembre 1925 et 26 mai 1937.

³ CADN, pHKG, 26 et 28, échanges entre le Gougal et le consul, 16 mars, 17 juin et 9 juillet 1921.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, ce carton contient des télégrammes de veille sanitaire de 1919 à 1924 pour presque toutes les semaines.

⁵ ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, rapport du consul au MAE, 30 août 1924.

⁶ CADN, pHKG, 28, et ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056, échanges entre le Gougal et le consul, 13 et 23 mai 1922.

Ces sujets sont sensibles dans les ports d'Extrême-Orient et donnent lieu à d'âpres débats. En 1922 toujours, il est même question de supprimer provisoirement toute liaison maritime entre Haïphong et Hong Kong au plus fort de l'épidémie de peste. Le Résident supérieur du Tonkin s'y oppose fermement, arguant de graves répercussions sur le commerce et les armateurs, mais surtout d'une potentielle réciprocité britannique à la moindre menace émanant d'Indochine¹. L'envoi de doses de vaccin anti-pesteux à Hong Kong et l'obligation de réaliser des injections systématiques sur les passagers chinois sont considérés comme suffisants². En cas de forte épidémie de variole, la vaccination des passagers est vivement conseillée pour obtenir le visa du médecin, et devient même obligatoire en décembre 1928, entraînant la circulation de faux certificats médicaux qui nécessite la mise en place de documents plus fiables, avec photo des passagers³. La patente de santé nécessaire à chaque navire, quant à elle, est abrogée réciproquement entre Hong Kong et l'Indochine au cours de l'été 1935, au profit de ces démarches individuelles sur les passagers⁴.

Ces risques sanitaires sont également à l'origine d'un curieux trafic de bufflons entre l'Union indochinoise et le port de Hong Kong. À partir de 1920, le consul devient l'intermédiaire du service vaccino-gène de la colonie britannique pour commander des lots de bufflons à la concession du Guangzhouwan⁵. D'abord par dix, puis vingt, quarante, cinquante pour atteindre des livraisons de cent bufflons par an à partir de 1925 puis deux cent à partir de 1934⁶. Ces jeunes animaux sont en effet les plus efficaces auxiliaires de la préparation du sérum antivariolique⁷, dont le port de Hong Kong a tant besoin⁸. Le consulat de Hong Kong s'occupe également de l'achat et de l'expédition de vaccins (pour la variole notamment) à destination des postes consulaires de l'intérieur et du Sud de la Chine. En 1938, Franck Dupuy doit notamment gérer un envoi important pour la concession de Hankou⁹.

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 42 538, lettre du RST au Gougal, 15 mai 1922.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 42 538, lettre des services sanitaires du Gougal au Gougal, 4 mai 1922.

³ CADN, pHKG, 26 et 29, échanges entre le consul et la Gougal, 26 septembre et 28 décembre 1928.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 27 juin 1935.

⁵ CADN, pHKG, 38, lettre du consul au KTW, 10 novembre 1920.

⁶ CADN, pHKG, 38, échanges entre le consul et le KTW, 28 décembre 1921, 6 janvier 1923, 5 novembre 1923, 13 mars 1925, 23 janvier 1930, 14 novembre 1931, 29 novembre 1932, 24 octobre 1933.

⁷ PEYTAVIN Pierre, *Le buffle en Cochinchine, étude descriptive et zootechnique, rôle économique*, Lyon, Editions Bosc Frères & Riou, 1927, p.57.

⁸ CADN, pHKG, 38, lettre du consul au KTW, 14 novembre 1931.

⁹ CADN, pHKG, 24, correspondance entre le consul et son collègue de Hankou, d'avril à juillet 1938.

c. De faibles moyens pour l'assistance et la bienfaisance

L'action sociale du consulat de France est évidemment guidée par le profil de la colonie française. Il a été dit que l'assistance aux plus démunis passe souvent par un appel aux fonds de la concession française de Shanghai. L'organisation de loteries étant interdite sur le territoire britannique, il est en effet difficile de récolter des subsides réguliers. Ce sont essentiellement des souscriptions que le consul de France lance pour telle ou telle occasion, les inondés du Tonkin¹ ou le rapatriement d'une compatriote².

Cette assistance consulaire repose beaucoup sur l'influence et l'implication personnelle du consul... ou pas. En 1928, Georges Dufaure de la Prade aide le jeune Truong Dai Bang à subvenir aux besoins de sa famille en le faisant employer par la société Far East Oxygen & Acetylen³. Suite à la plainte de Phan Thi Ba, « abandonnée et dépouillée de son argent et de ses bijoux par le Chinois Cung Kinh Hoa, des œuvres duquel elle serait enceinte⁴ », Franck Dupuy, ne pouvant convoquer l'individu *manu militari*, doit intervenir directement afin qu'il se mette en règle. Mais parfois, le consul peut refuser son aide, par exemple dans le « cas Ollier (individu indésirable qu'un Consul peut laisser tomber à la rigueur, puisque peu intéressant)⁵ ». En 1935, René Soulangue-Teissier précise encore que c'est la colonie française, sur la base de dons, qui « assure, quand besoin est, les rapatriements de compatriotes nécessiteux alors que l'Etat ne s'en charge pas⁶ ». Un reproche à peine déguisé au directeur de l'Union des Français de l'Étranger qui se vante de progrès bien vains pour ses compatriotes expatriés, alors que le consul attire son attention sur des réalités plus concrètes et terre à terre. Mais face à la multiplication des cas d'urgence, le consulat doit créer sa propre société de bienfaisance à Hong Kong, le 7 juin 1935. Vingt-six Français adhèrent le soir même de la réunion de présentation. La cotisation est fixée à 12 hkd par an minimum, les premières bénéficiaires sont M^{me} de Coudar et sa fille⁷. Le consul pense pouvoir pallier la plupart des situations, d'autant plus qu'en cas d'hospitalisation d'un indigent français, le gouvernement de Hong Kong en supporte toujours les frais⁸.

L'assistance aux Français et aux protégés en difficulté n'est pas qu'une question d'argent. Dans ce port de transit incontournable en Extrême-Orient, c'est une activité qui occupe l'emploi du temps du consulat et suscite de nombreuses correspondances entre le consul et ses collègues de la région ainsi que le gouvernement général. Ici Manille rembourse

¹ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 14 décembre 1926.

² CADN, pHKG, 49, affaires particulières, note du consul, 21 juin 1935.

³ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 31 janvier 1928.

⁴ CADN, pHKG, 30, lettre du procureur de Saïgon au consul, 20 juillet 1939.

⁵ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 20 juin 1934.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, lettre du consul au directeur de l'UFE, 21 février 1935.

⁷ CADN, pHKG, 49, notes du consul, 5-7 et 21 juin 1935.

⁸ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 20 août 1935.

le rapatriement d'un matelot gravement malade dont il a fallu s'occuper¹, là Shanghai demande le retour à ses frais de la dépouille d'un garde tonkinois décédé au cours de l'escale², ou encore il faut gérer le facétieux couple Reynaud, embarqué de force à Shanghai pour un rapatriement en France, qui profite de l'escale à Hong Kong pour prendre la poudre d'escampette³. Les archives du consulat ne manquent pas de ces histoires, échos de tragédies humaines ou truculents récits d'aventures *a posteriori*.

En 1939-1940, l'association de bienfaisance se transforme en comité des œuvres de guerre. En tout cas, les mêmes noms répondent à l'appel et permettent la récolte de 290 000 francs, somme remise au ministère des Affaires étrangères en décembre 1939 pour l'achat « d'une voiture laboratoire⁴ ». La guerre suscite beaucoup de générosité puisque la Banque de l'Indochine, par exemple, dont les dons ne dépassent jamais les 500 hkd, offre 5 000 hkd au comité en février 1940⁵. Grâce au courtier juif Leo Weill, le comité atteint la somme de 400 000 francs en mai⁶. À partir d'avril, des ventes de charité sont organisées en ville puis, sur le modèle pratiqué à Shanghai, le comité récupère les vieux papiers pour fabriquer du carton et engranger quelques bénéfices⁷. Des colis de lainages et de linge sont également préparés à l'attention de la Croix-Rouge pour les réfugiés et les prisonniers⁸. En juillet, les pensions cessent d'être payées et la société de bienfaisance épuise ses derniers fonds pour parer provisoirement à ce défaut de paiement⁹. La générosité s'effondre avec l'armistice, puis prend un nouvel élan dans le comité de la France Libre à partir de l'été 1940, selon la confiance que chacun accorde aux qualités d'administrateurs de Louis Biau et de Georges Béchamp¹⁰... Il n'est alors évidemment plus question d'alimenter des sociétés de bienfaisance basées en France, comme le Secours national ; les autorités britanniques refusent d'ailleurs toute ouverture de souscription en faveur et à destination de la France même¹¹.

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du vice-consul de Manille à son collègue de Hong Kong, 10 janvier 1919.

² CADN, pHKG, 21, lettre du lieutenant Fori de la garde municipale de Shanghai au consul, 9 décembre 1920.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 3 janvier 1934.

⁴ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre du consul au MAE, 20 décembre 1939.

⁵ BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 12 février 1940.

⁶ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du consul à l'ambassade, 21 mai 1940.

⁷ CADN, pHKG, 18 et 24, lettre du consul à l'ambassade et à son collègue à Shanghai, 8 mars et 10 mai 1940.

⁸ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du consul au MAE, 20 juin 1940.

⁹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 19 juillet 1940.

¹⁰ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, lettre de Biau à CNF, 2 janvier 1941, puis n°67, lettre de Mathieu à Baron, 2 avril 1941.

¹¹ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre de l'ambassade au MAE, 5 mai 1941.

3. Le soutien au commerce français : volontaire mais limité

De tous les thèmes abordés par le consul et son équipe dans l'agence de Hong Kong au cours de la période, les correspondances au sujet de l'activité économique du port sont probablement les plus abondantes : rapports détaillés sur la santé commerciale de la colonie britannique, comptes rendus sur ses échanges avec la France, observations des entreprises françaises installées ou représentées, conseils à celles qui voudraient ou pourraient s'implanter, commentaires sur les produits français vendus... Jean Baillou et Pierre Pelletier rappellent que « les tâches consulaires dans le domaine économique et commercial sont aussi diverses qu'étendues¹ ». Théoriquement, au Quai d'Orsay les aspects politiques, aux autres ministères les aspects techniques ; cette approche laisse aux consulats une marge importante pour agir. Le poste de Hong Kong sait profiter de ces libertés, mais ne peut évidemment qu'accompagner le mouvement de fond. En l'occurrence, la France n'a pas un poids prépondérant dans le commerce du port de Hong Kong. Il en va autrement de l'Indochine, partenaire commercial de premier ordre dont certaines spécificités trouveront un prolongement dans le chapitre suivant. Ici, il ne s'agit pas d'étudier les évolutions des activités économiques, mais plutôt de considérer comment le consulat défend et promeut les intérêts français au sein de la colonie.

a. Un vecteur classique de la propagande commerciale

En 1920, le consul argumente pour susciter à Hong Kong la création d'un poste d'attaché commercial, en vain on le sait. Gaston Hauchecorne souligne pourtant « la concurrence des Allemands et des Japonais de plus en plus âpre² », incitant les négociants de métropole à s'impliquer davantage sur le marché chinois. Le ministère préfère favoriser les productions indochinoises. Le consulat obtient donc son agent commercial, en la personne de Jules-Louis Rougni, mais les activités de celui-ci sont donc essentiellement tournées vers la colonie voisine. Après son départ en 1923, Paul Kremer et Raoul Tulasne portent la candidature de G. Guidon-Lavallée. Cet entrepreneur installé depuis vingt ans à Hong Kong, et dont les affaires reposent autant sur l'Indochine que la France, est susceptible de servir plus largement les intérêts économiques français³. Cette démarche est un échec. Faute d'un agent commercial à résidence, le consul se repose sur le précieux réseau des conseillers du commerce extérieur qui collaborent avec le poste, « surchargé de demandes

¹ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.180.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 mars 1920.

³ Idem, 25 octobre 1923.

de renseignements commerciaux de toutes sortes ». Au début de la période, il n'y a qu'une seule nomination à Hong Kong, « ce qui me paraît répondre parfaitement aux conditions économiques actuelles de ma région¹ », il s'agit successivement de :

- Charles Marsot, directeur de la Banque de l'Indochine, en 1922,
- Max Maurice Fitz-Henry, directeur de la Société française de gérance de la Banque industrielle de Chine, en 1925,
- Georges Cuvillier, directeur de la Société des charbonnages du Tonkin, en 1928,
- Aristide Bonnaud, directeur de la Banque de l'Indochine, en 1933².

En 1935, le ministère du Commerce nomme deux conseillers, l'un dans la finance, l'autre dans le commerce ; ce sont, jusqu'à la fin de la période, Maurice Montargis, courtier de change indépendant, et Jean Mancini, chef de la délégation pour la Chine des Mines françaises de potasse d'Alsace³. Tous les profils sont choisis selon deux critères récurrents : une connaissance approfondie de l'Extrême-Orient et une bonne réputation auprès des autorités britanniques.

Régulièrement, la légation puis l'ambassade, ou plus directement l'attaché commercial à Shanghai, envoient des communiqués pour stimuler l'intérêt des agents pour les questions économiques. En 1931, une documentation complète et normée parvient à Hong Kong avec, pour la première fois, une explication claire de la politique commerciale de la France à l'étranger⁴. Preuve en effet que les temps changent et que la diplomatie économique prend une part de plus en plus importante⁵. Le consul reçoit, avec pour consigne de les diffuser, les informations du Comité d'Action des Industries et Commerces d'Exportation, du Comité d'Action économique et douanière, les propositions de la Commission spéciale des stages commerciaux et industriels à l'étranger ou encore de la publicité pour la foire internationale de Lyon, dont l'objectif affiché est de concurrencer la foire de Leipzig fort réputée auprès des Chinois⁶. Ce ne sont ici que quelques exemples pris sur les centaines de circulaires reçues, parmi les plus intéressantes aux yeux du consul, si l'on juge un coup de crayon ou une annotation synonymes de marques d'intérêts. Le ministère envoie également une abondante documentation destinée à constituer, dans les locaux du consulat, une banque de données pour les commerçants de la place. L'*Atlas Guide économique et touristique des Régions de France et de l'Algérie* en vingt fascicules, l'*Annuaire de la marine marchande*,

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1922.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre du consul au MAE, 14 février 1925 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 13 décembre 1928 ; 4, lettre du MAE au consul, 31 janvier 1933.

³ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 23 avril 1935.

⁴ CADN, pHKG, 15, circulaire de la légation au consul, 27 mars 1931.

⁵ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.238.

⁶ CADN, pHKG, 3 et 4, lettres du MAE au consul, 20 janvier et 9 juin 1923, 3 juin 1924, 17 octobre 1925.

*l'Indicateur de la production française*¹... sont autant de références fréquemment mises à jour qui s'accumulent au fil des années. Des abonnements s'ajoutent, entre propagande et information, tels les magazines *L'Illustration économique et financière*, *L'Exportateur français*, *La Vie Technique et Industrielle*, etc. Le mensuel *Les Échos*, traduit en anglais, est présenté comme une manière de répandre « nos méthodes commerciales et [...] favoriser le développement de nos exportations ». De nombreux exemplaires sont diffusés dans les Chambres de commerce (française, anglaise et chinoise), les principaux clubs ainsi que les entreprises les plus en vue de la colonie².

Il est difficile d'évaluer *a posteriori* l'impact de ces lectures. Elles ne semblent toutefois pas envoyées au hasard et font l'objet de choix attentifs, en amont au ministère ou en aval au consulat. En 1922, par exemple, il est explicitement noté que l'annuaire de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing est envoyé à Hong Kong car c'est un port où transitent beaucoup de textiles³. Il n'est pas dit que les brochures du syndicat d'initiative de la Corrèze, envoyées sans justification dans une circulaire, aient la même pertinence⁴. C'est aussi l'occasion de souligner l'un des paradoxes du rôle du consul dans les affaires économiques. Il doit protéger, encourager, diffuser, mais ne jamais favoriser... C'est visible avec la revue *L'Exportateur français* que le ministère tient particulièrement à mettre en valeur, sans « présenter l'aspect d'une mesure de faveur spéciale à cette publication au détriment d'autres organes du même genre⁵ ».

b. Une source de conseils officielle et fiable

Depuis la France, le consulat à Hong Kong apparaît comme une ressource crédible dans l'Extrême-Orient si lointain. De nombreuses requêtes parviennent donc à Alexandra Building, par la voie du ministère ou directement. En 1921, Ulysse Réau explique qu'il traite environ 250 demandes de renseignements commerciaux chaque année. Il tient un registre avec toutes les sollicitations, mis à jour régulièrement. Il confie que ses principales sources de renseignements sont les banques françaises de la place⁶. Il y a évidemment le département des statistiques de la colonie, mais celui-ci ferme au cours du boycottage de 1925 pour ne rouvrir qu'en avril 1930. Dans l'intervalle, toute recherche commerciale prend un temps

¹ CADN, pHKG, 3, envois circulaires du MAE au consul, 10 octobre 1919, 13 septembre 1920, 17 août 1921, 25 novembre 1922, 5 janvier et 4 mai 1923, 9 octobre et 17 juin 1924, 3 décembre 1925, etc.

² CADN, pHKG, 3 et 4, envois circulaire du MAE au consul, 11 juin 1921 (en annotation manuscrite, 18 propositions d'abonnements où se trouvent de grandes maisons anglaises et chinoises) et 5 janvier 1923.

³ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 31 mars 1922.

⁴ CADN, pHKG, 3, envoi circulaire du MAE au consul, 21 mai 1921.

⁵ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 10 avril 1923.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 5 octobre 1921.

considérable aux dires de Georges Dufaure de la Prade, car il faut interroger les marchands directement et ceux-ci sont souvent réticents à avancer des chiffres¹.

Les demandes sont de toutes sortes, parfois très techniques. Interrogé par le consul suite à une requête de la légation, l'ingénieur américain de chez Gerin-Dreverd fournit un rapport au sujet du marché des « charbons pour lampe à arc et vis ainsi que les balais de dynamos », auquel le diplomate avoue ne rien comprendre et qu'il livre sans traduction française. Ou encore, un commerçant chinois de Hong Kong demande si l'importation en France de peaux de buffles séchées et injectées d'arsenic est soumise à l'obligation de la production d'un certificat de salubrité. Avec la lenteur des communications et les méandres administratifs, les réponses sont parfois longues à venir et contradictoires. Dans le cas présent, les douanes françaises répondent par l'affirmative au marchand, et le ministère par la négative au consul. La grande fonderie française de caractères d'imprimerie Deberny & Peignot cherche-t-elle des débouchés en Chine ? Le consul les en dissuade en invoquant le contexte local. Il en va de même avec les établissements Lidon, constructeurs de machines et fours pour la boulangerie, qui s'enquière de la consommation de pain en Chine²...

Le consulat doit également soutenir et guider les représentants de passage qui font escale à Hong Kong sur les conseils de leurs sièges sociaux. Ces recommandations sont nombreuses, toutes centralisées par le ministère à Paris, présentant des initiatives de prospection commerciale individuelles ou issues de groupements d'intérêts communs, parfois sous l'égide d'institutions, telle l'Association nationale d'expansion économique. La trame est toujours la même : il faut faire bon accueil à l'ingénieur ou à l'administrateur dans le cadre de son voyage d'étude en Extrême-Orient. Sont ainsi reçus au consulat des émissaires divers et variés, de la maison Fichet, spécialisée dans les coffres-forts, au négociant Alphonse Schick, vins et spiritueux, en passant par la Compagnie de produits chimiques et électrométallurgiques d'Alais, Froges et Camargue (futur Pechiney) ou encore les établissements Desmarais Frères (plus tard fusionnés avec Total)³. Ces hommes d'affaires organisent généralement des tournées asiatiques de quinze à vingt étapes. L'escale hongkongaise dure quelques jours, rarement plus ; parfois juste le temps de la touchée du courrier des Messageries Maritimes, c'est-à-dire une dizaine d'heures.

Certaines missions sont plus officielles car elles se rapportent directement aux intérêts de l'État, comme celle du Comptoir français de ferro-tungstène, l'organisme qui gère les achats de minerais stratégiques pour la France. À partir de 1930, les passages réguliers de la

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 février 1928.

² CADN, pHKG, 14, lettre du consul à la légation, 23 juillet 1919 ; 4 et 12, échanges entre le MAE et le consul, 9 mai 1925, 11 juin 1928, 2 octobre et 25 novembre 1930.

³ CADN, pHKG, 4, lettres du MAE au consul, 18 février 1925, 7 juin 1928, 27 novembre 1930, 5 août 1931.

délégation en Extrême-Orient pour les achats de wolfram, nécessaire aux industries d'armement, sont organisés dans la plus grande discrétion et avec une forte implication de l'agence consulaire¹. L'exemple de l'agence American Lloyd illustre également le soutien officieux que le consulat offre parfois à des entreprises étrangères lorsque les intérêts français sont en jeu. Cette société ouvre une succursale à Hong Kong, prétend travailler avec les Messageries Maritimes et réclame à ce titre le soutien du consulat de France pour s'installer et faire connaître ses activités. Susplicieux, le consul informe son ministère qui lui retourne une pressante recommandation de la part de la direction des Messageries Maritimes. Il apprend ainsi qu'il s'agit bien d'une agence de voyage reconnue en France, qui rabat beaucoup de passagers sur les services contractuels. Il est précisé qu'à l'ouverture de la succursale de Shanghai, le consul général avait officieusement beaucoup aidé, même si le personnel de direction installé en Extrême-Orient n'est pas français².

Le consulat est aussi le relais des informations officielles entre la France et les entreprises installées à Hong Kong, parfois très déconnectées des réalités métropolitaines. En permanence, le consul doit afficher dans ses locaux ou envoyer à ses contacts nombre d'informations réglementaires, sur les douanes, les taxes, les certificats d'origine ou encore les visas de factures³... Certaines indications revêtent une importance capitale pour les commerçants : les prohibitions d'importation sur certains produits évidemment⁴, ou par exemple les démarches administratives pour l'importation en France de « produits d'origine animale », qui donnent lieu à une documentation impressionnante sur les certificats de salubrité, les modes de dénaturation des graisses non alimentaires acceptés, etc. Le tout abondamment annoté, ce qui laisse penser que l'affaire est d'importance à Hong Kong⁵. Des renseignements précieux à faire passer rapidement aux intéressés pour éviter tout retard et désagrément susceptible de ternir la réputation commerciale de la France. Au-delà des intérêts particuliers, la transmission de ces consignes sert avant tout le pays. Après le 25 janvier 1940, l'interdiction de communiquer avec des maisons de commerce chinoises ou étrangères en Chine à l'usage d'un code ou d'un chiffre⁶ pénalise les commerçants, mais l'information leur permet de continuer à travailler sans être censurés. C'est dans ce même esprit que, dans la mesure du possible, le consul protège ses ressortissants contre les

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 20 août 1930.

² CADN, pHKG, 4, échanges entre le MAE, le consul et la direction des Messageries Maritimes, 15 et 25 juin 1934.

³ CADN, pHKG, 3 et 4, circulaires du MAE au consul, 9 juillet 1921 (pour le premier tarif douanier, puis des envois annuels réguliers sur toute la période), 8 août 1921, 18 janvier 1922, 3 décembre 1925...

⁴ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 12 juin 1920.

⁵ CADN, pHKG, 4, lot de formulaires et de certificats, accompagnés d'une notice, 15 février 1928.

⁶ CADN, pHKG, 3, lettre de la légation au consul, 25 janvier 1940.

poursuites judiciaires. En 1924, un avocat belge demande à Yves du Courthial d'intercéder auprès de la maison Lepoutre pour un règlement amiable dans un litige commercial¹.

La force du réseau français et la fluidité de ses communications sont deux préoccupations majeures qui transpirent en filigrane des efforts fournis par les consuls, mais aussi des problèmes auxquels ils doivent faire face. Georges Dufaure de la Prade contemple avec envie les interconnexions de l'empire colonial britannique au cours du passage de la mission de commerce canadienne, en 1930². À partir de 1932, les foires de l'empire britannique sont également l'occasion de scruter les liens entre les possessions britanniques. Le consul est sceptique quant à l'impact de ces manifestations et n'est pas impressionné par les 200 000 visiteurs annoncés de l'édition de 1933. Reprenant le *Sunday Herald*, il rapporte que l'entrée étant gratuite, ce sont essentiellement des coolies et des petits employés qui ont promené leur curiosité dans les allées, rebutant même les potentiels acheteurs et dévalisant les prospectus pour garder des souvenirs. Il n'empêche, si le succès commercial est difficile à appréhender, c'est un succès politique. Le mot d'ordre « *Buy British* » s'ancre dans les esprits. Sans le dire vraiment, le consul vante les mérites et l'efficacité du réseau colonial britannique, à côté duquel le « Achetez français » peine à s'imposer. Les nominations d'agents commerciaux pour la Grande-Bretagne et l'Australie, outre celui déjà en place pour le Canada, ne peuvent que renforcer cet état d'esprit³.

c. Une marge de manœuvre réduite pour conquérir des marchés

Dès 1919, le gouvernement français met l'accent sur les marchés à prendre à l'étranger « pour participer au relèvement économique de la France ». Dans cette circulaire, l'Office national du commerce extérieur demande à être tenu au courant des adjudications qui ont lieu dans le pays de résidence ; cette communication est accompagnée d'un dossier-type pour faciliter la transmission des informations. Quelques années plus tard, le ministère des Affaires étrangères regrette que trop peu d'industriels français répondent aux adjudications à l'étranger ; les offres sont signalées trop tardivement et ne laissent pas assez de temps pour réagir⁴. En Extrême-Orient, il apparaît nécessaire de centraliser les informations, et cette tâche incombe évidemment à l'attaché commercial basé à Shanghai. En 1932, la légation se plaint encore que nombre d'affaires chinoises échappent aux industriels français. Pour y remédier, il est demandé que toutes les informations sur des contrats de quelque importance

¹ CADN, pHKG, 21, lettre de l'avocat Busschaert au consul, 8 octobre 1924.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 9 décembre 1930.

³ CADN, pHKG, 13 et 4, lettres du consul au MAE, 25 mai et 19 juillet 1933, lettre du consul à Sydney au MAE, 12 septembre 1933.

⁴ CADN, pHKG, 3 et 4, circulaires du MAE aux consuls, 24 octobre 1919 et 20 janvier 1925.

soient transmises à Shanghai, directement à Émile Saussine. Le consul à Hong Kong obtempère mais prévient tout de suite qu'il y a peu d'espoir de tirer quoi que ce soit du marché hongkongais, le gouvernement colonial ne traitant qu'avec des maisons britanniques. Pour les grands chantiers et la construction d'équipements, il est rappelé à plusieurs reprises que la préférence nationale accordée aux entreprises britanniques biaise toute compétition¹.

Hong Kong est un port de transit, pas un territoire de fabrication ; les observations en ce domaine sont donc rares. Tout au plus, en début de période, le consul est-il satisfait de constater que les chantiers navals perdent de leur dynamisme, après une expansion considérable pendant la Grande Guerre alors que les ateliers européens étaient tournés vers l'industrie militaire². Faute d'industries vraiment développées, le diplomate ne peut pas vraiment mettre en relation les sources d'approvisionnement locales avec de potentiels acheteurs en métropole, et inversement. Son action est donc limitée.

Le consulat souligne cependant un certain nombre de débouchés pour les productions françaises, mais différents obstacles rendent caduques les meilleures volontés au cours de la période. Le marché de l'automobile attire évidemment l'attention. D'autant plus que les voitures françaises jouissent d'une bonne réputation dans l'esprit des Chinois... mais sont totalement absentes de la colonie. Avec 410 voitures sur le territoire de Hong Kong en 1920, tous les espoirs sont permis, d'autant plus que les marques américaines, qui sont les plus vendues, ne sont pas d'excellente facture. Jules-Louis Rougni réalise donc une étude poussée sur le sujet, ciblant la spécificité des fortes pentes sur les routes de la colonie ainsi que les désirs de la clientèle chinoise, pour conclure qu'il faut une « voiture de promenade, à grande capacité, frappant le regard, flattant l'orgueil de son propriétaire³ ». Les garages sont également en plein essor : sept sociétés se partagent la moitié du parc automobile de la ville pour le louage, et cherchent donc des équipements robustes, économiques et durables... Là aussi les marques françaises pourraient se développer. *La revue du Pacifique* se fait l'écho de ces informations : « Nous attirons plus spécialement l'attention des industriels français sur l'importation des automobiles qui a, en 1923, atteint 720 000 \$, soit le double du chiffre atteint en 1922. Les conditions sont actuellement très favorables à la vente des autos⁴ ». En vain cependant, puisqu'en 1932, le consul constate que le marché est presque entièrement entre les mains des Américains qui proposent des moteurs puissants adaptés aux pentes⁵.

¹ CADN, pHKG, 15 et 17, échanges entre le consul et la légation, 29 septembre et 14 octobre 1932 ; 12, lettre du consul au MAE, 18 octobre 1929 (à propos d'un projet de construction de hauts-fourneaux électriques).

² CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 29 octobre 1921.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation 22 novembre 1920 ; 12, rapport de Rougni au MAE, 31 décembre 1920.

⁴ BRIEU René, « Hong Kong, emporium de la Chine du Sud », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 2, n°12, 1924, p.448.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 octobre 1932.

Autre initiative consulaire, inciter les fabricants de piano à se positionner à Hong Kong. Le consul explique que la bourgeoisie chinoise, de plus en plus nombreuse dans la colonie à cause de la situation politique en Chine, considère désormais le piano comme « un meuble indispensable ». Jules-Louis Rougni réunit donc une documentation complète de huit pages sur ce marché prometteur et en expansion. Mais là encore, il faut lutter contre les Américains qui mènent la danse en adaptant leurs produits aux conditions tropicales avec une enveloppe extérieure soignée qui résiste à la forte hygrométrie. Ce rapport reçoit les félicitations de l'Office national du commerce extérieur trois mois plus tard¹. D'autres rapports comme celui-ci suivent, sur les vins et liqueurs, sur les produits pharmaceutiques ou sur les accessoires de photographie²... mais ils ne sont probablement pas assez suivis d'actions concrètes, ou s'appuient sur des sujets trop peu porteurs pour que, à terme, le poste de Jules-Louis Rougni soit pérennisé. Après son départ au printemps 1923, les consuls n'ont plus le temps de réaliser de telles enquêtes de terrain³. Leur volontarisme dans le domaine économique reste évidemment important, mais il ne prend jamais l'ampleur d'un travail à temps plein.

Plutôt que de réaliser des études de marché approfondies, les consuls saisissent des opportunités pour défendre et promouvoir les produits français. Paul Kremer explique, au moment de la foire de Macao qu'à « Hong Kong, Macao et Canton de gros débouchés [existent] pour les productions indochinoises ; le tout est de savoir les faire connaître⁴ ». Il suggère à cette occasion les ciments, les bois, la chimie, la bière, la nacre, etc. Dans leurs revues de presse, les consuls ne manquent jamais de relayer des initiatives qui paraissent intéressantes pour le commerce français. Ainsi, Charles Renner rend compte du voyage dans le sud de la Chine du directeur de la South Wales Tinplate. Enchanté, celui-ci affirme que les opportunités sont nombreuses à saisir sur le marché du fer blanc. Les boîtes de conserve alors fabriquées avec ce matériau sont de mauvaise qualité et entravent la diffusion des contenus qui pourraient également être autant de débouchés. Le consul ne manque pas de faire passer ces informations⁵. En revanche, Dufaure de la Prade est nettement plus sceptique lorsqu'il est approché par les membres du bureau, établi à Hong Kong, de « l'Exposition du Kouangi », réseau d'entrepreneurs et d'industriels chinois de cette province voisine qui cherche l'appui des étrangers pour se développer. Le consul met en garde contre l'instabilité

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul au MAE, 21 décembre 1920 ; 3, lettre du MAE au consul, 17 mars 1921.

² CADN, pHKG, 3, lettres du consul au MAE, 9 septembre et 2 novembre 1921 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du Gougal au consul, 24 novembre 1921 (accusé de réception).

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 juin 1923.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 juin 1923.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 mai 1930.

et l'état de guerre presque permanent dans la région¹. La veille économique du consulat porte donc beaucoup sur les régions chinoises voisines. Une ouverture qui conduit le consul à rendre des services cocasses ; en 1924, Raoul Tulasne se démène pour trouver des arbres à litchi à la demande du syndicat agricole des planteurs de la Réunion, qu'il lui faut ensuite remettre à un capitaine qui partirait vers cette destination²...

Avec la proximité de l'Union indochinoise, enfin, le consul sert d'entremetteur en présentant des produits aux commerçants de la place. Il a déjà été dit que les bureaux de la chancellerie sont transformés en une véritable vitrine des productions annamites. En 1938, le bijoutier Ullmann remercie Franck Dupuy pour « votre initiative et l'aide que nous avons trouvée et trouvons auprès de vous, concernant les produits d'Indochine française introduits sur notre marché³ ». En définitive, il faut admettre que le rayonnement économique du poste paraît bien fragile. Les négociants français qui visent le marché chinois doivent le savoir et préfèrent s'adresser directement à Shanghai. En 1938, l'historique attaché commercial de l'ambassade, Émile Saussine, est remplacé par Jean Saillens. Celui-ci passe plusieurs semaines en Indochine et prévoit une escale à Hong Kong pour y apprécier l'ampleur des intérêts français. Le commerçant Auguste Garnier demande à le rencontrer⁴.

d. Des recommandations peu suivies par les négociants

En 1938, les circulaires du ministère se multiplient, constatant notamment qu'au cours des négociations commerciales, ce qui ressort toujours des arguments des délégations étrangères, c'est le manque de flexibilité et d'adaptation des maisons françaises. Peu de temps après, un questionnaire détaillé est adressé à toutes les maisons de commerce françaises de la place, ainsi qu'aux principaux négociants anglais et chinois, pour évaluer la qualité des exportations françaises et le service des maisons exportatrices⁵. À Hong Kong, sept sociétés répondent (une seule française), ainsi que la Chambre de commerce britannique qui centralise les avis de ses membres⁶. Il ressort de cette enquête :

- les retards dans les envois sont courants, notamment des cotonnades, le plus souvent sans prévenir,
- les échantillons ne sont pas envoyés assez tôt (quand ils sont envoyés), il est donc difficile d'anticiper les commandes et de prévoir les changements saisonniers,

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre du consul au MAE, 25 août 1928.

² CADN, pHKG, 21, lettre du consul de Canton à son collègue de Hong Kong, 27 mars 1924.

³ CADN, pHKG, 13, lettre d'Ullmann au consul, 31 mars 1938.

⁴ CADN, pHKG, 49, lettre de Garnier au consul, 2 février 1938.

⁵ CADN, pHKG, 13, circulaires du MAE au consul, 8 février et 23 mars 1938.

⁶ CADN, pHKG, 13, différents courriers d'entreprises (ou institutions) basées à Hong Kong, entre le 31 mars et le 20 avril 1938.

- le contenu des caisses n'est pas indiqué à l'avance, ce qui oblige à les ouvrir pour en examiner le contenu,
- il est fréquent que le chargement reçu diffère de la commande passée (exemple d'une pièce d'étoffe de 25 yards qui arrive sous forme de deux pièces de 10 et 15 yards),
- le certificat de poids devrait être à la charge du vendeur en France, comme c'est le cas partout ailleurs (et non pas dans la facture).

Les récriminations ne tournent pas autour de la qualité des produits français, mais concernent systématiquement les piètres services des exportateurs. Cette mauvaise réputation est presque unanime chez leurs clients (essentiellement britanniques dans ces réponses). Les entreprises françaises font trop confiance à leurs produits et ne se donnent pas la peine de les adapter aux goûts locaux ou d'en proposer des échantillons. Par ailleurs, plus personne ne s'inquiète des commandes une fois que celles-ci sont expédiées. En bon diplomate, Franck Dupuy conclut : tout cela ne veut pas dire que « les conditions des affaires soient mauvaises », en revanche la marge de progrès est importante¹. En janvier 1932, six ans plus tôt, Georges Dufaure de la Prade adressait déjà un rapport similaire au ministère. Les grandes lignes étaient les mêmes : capacité d'adaptation, réactivité au marché local, soin apporté aux commandes, respect des délais²... En août 1925, encore sept ans plus tôt, Yves du Courthial recensait les mêmes travers avec d'autres mots : inertie des négociants français, connaissance de la langue anglaise hasardeuse, absence d'échantillons, absence de codes sur les catalogues pour des commandes par câbles... en concluant plus sèchement qu'il ne sert à rien d'envoyer « d'interminables questionnaires qui, la plupart du temps, sont impossibles à remplir » pour ne jamais tenir compte des remarques³.

Sans agent commercial, donc faute de temps, d'un contexte politique favorable et d'un réseau économique français dynamique, le consul n'est pas à l'origine de beaucoup de projets et se contente le plus souvent d'appliquer des directives et de faire suivre les opportunités qu'un port de cette importance peut offrir. Hong Kong est pourtant une place à prendre : de 1920⁴ à la fin de la période les agents le répètent, mais il y a peu d'initiatives et aucun investissement de l'État qui fassent évoluer la situation. Les grandes maisons françaises font leurs affaires, les petits négociants prospèrent ou déclinent au rythme de la colonie britannique, certainement pas sous l'influence du consulat.

¹ CADN, pHKG, 13, note manuscrite au dos du questionnaire, résumé des principales critiques.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, rapport de l'attaché commercial au MAE, sur la base des informations du consul de Hong Kong, 9 janvier 1932.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925.

⁴ Idem, 16 mars 1920.

Chapitre II. – La porte Dorée entre Chine et Indochine

*Peu d'hommes se rendent compte que leur vie,
l'essence même de leur caractère, leurs facultés et leurs audaces,
ne sont que l'expression de leur croyance en la sûreté de leur environnement.*
Joseph Conrad, Un avant-poste du progrès

« **L**a politique extrême-orientale de la France de l'entre-deux-guerres est essentiellement dominée par la question d'Indo-Chine. Subsidiairement, elle est encore guidée par les nombreux intérêts que possède la France en Chine¹ ». Le port de Hong Kong est placé au carrefour de ces deux pôles stratégiques. Un peu comme le palais de la porte Dorée se situe, à Paris à la même époque, à la confluence d'univers éloignés ; invitation à la découverte du monde colonisé². Au regard de la position centrale de Hong Kong en Extrême-Orient, les missions du consulat de France ne peuvent se borner aux limites de ce territoire. Les centres d'intérêts du poste suivent le rayonnement de la colonie, débordant l'orbite du delta des Perles et celle du Guangdong, vers les astres chinois et indochinois, englobant sur son passage les deux proches satellites en crise que sont Macao et le Guangzhouwan.

A. Une localisation proche des intérêts français

Si, à Hong Kong, l'influence du consulat de France se trouve nécessairement limitée par la domination britannique, elle est en revanche bien concrète dans tout le sud de la Chine. Le poste est investi d'une forme d'autorité sur les consulats de la région et veille aux intérêts français par-delà la frontière de la colonie britannique. Refuge, lieu de passage des partisans ou point de transit du matériel, Hong Kong est également l'endroit idéal pour voir évoluer

¹ BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale française... », *op. cit.*, p.263.

² FRANÇOIS Dominique, VIATTE Germain (dir.), *Le palais des colonies, histoire du musée des arts d'Afrique et d'Océanie*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2002, p.28.

les trames du chaos politique et militaire chinois. Enfin, comme un lointain écho du contexte européen, le port est le théâtre d'une lutte d'influences entre la France et l'Allemagne pendant toute la période de l'entre-deux-guerres.

1. Le delta des Perles, un axe de pénétration

a. Un lien privilégié avec le consulat à Canton

« À Canton même, il est absolument impossible de créer un grand port » et, jusqu'en 1939, la tentative de développer Hangpu [Whampoa], un peu en aval et en eaux profondes, ne donne aucun résultat¹. Les consuls autant que les commerçants le soulignent donc régulièrement : « Hong Kong est le port de Canton² ». Pour les Français, ce lien commercial trouve un prolongement très concret : « C'est par Hong Kong que la concession française de Shamin [Shamian] continue à être en relation avec le monde extérieur et si, par malheur, la communication par bateau qui est assurée trois fois par jour [...] venait à être coupée, nos compatriotes [...] se trouveraient acculés à la famine³ ». Par ailleurs, depuis la sécession du sud autour de Sun Yat-sen à partir de 1917⁴, le poids de Canton n'est plus négligeable dans l'équilibre régional. Ulysse Réau affirme qu'en appliquant strictement la partie morale de son programme, le père de la Chine moderne impose le respect à ses voisins. Le gouvernement de Canton a un ascendant considérable sur le pays entier et le consul envisage même que cette influence puisse s'étendre jusqu'à l'Indochine⁵. Les années suivantes ne démentent pas cette position de force de la métropole sudiste. Le développement du Guomindang, l'alliance avec l'Union soviétique, l'ascension de Chiang Kai-shek... l'avenir de la Chine semble passer par Canton⁶.

Les relations entre les deux consulats sont donc fréquentes, que ce soit de façon épistolaire⁷ ou parfois par des visites. La proximité géographique de ces deux postes est assez unique en Chine puisque seuls 120 km les séparent⁸. Quand Dufaure de la Prade prend ses fonctions à Hong Kong en 1926, il adresse une lettre-type à tous les consulats de la région

¹ CRESSEY George, *Géographie humaine... op. cit.*, p.420.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 22 janvier 1928. Affirmation répétée dans les rapports de l'agent des Messageries Maritimes, par exemple AFL, CMM, RGS, 1937, Secrétariat.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°488. Coupure de *Correspondance universelle*, extrait d'un article sur « le prestige de la France en Extrême-Orient », 26 janvier 1926.

⁴ BERGÈRE Marie-Claire, BIANCO Lucien, DOMES Jürgen (dir.), *D'une Révolution à l'autre (1895-1949), La Chine au XX^e siècle*, tome 1, Paris, Fayard, 1990, p.130.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 5 octobre 1921.

⁶ BERGÈRE Marie-Claire, BIANCO Lucien, DOMES Jürgen (dir.), *D'une Révolution... op. cit.*, p.148.

⁷ CADN, pHKG, 21 à 24.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 22 juin 1927. La liaison ferroviaire express permet le trajet entre les deux villes en 3 heures 47. Seuls les postes de Pékin et Tianjin partagent la même proximité.

afin de signaler son arrivée. Pour Canton, la missive est spéciale et insiste sur les relations étroites entre les deux villes. Le diplomate conclut en affirmant habilement son autorité sur son collègue, avec des conseils qui ressemblent davantage à des consignes¹. Les limites de cette autorité ne sont pas claires et valent d'ailleurs un rappel à l'ordre à Jules Leurquin, un peu plus tard ; il doit en effet expliquer à un collègue que selon « les instructions de M. Hoppenot [...], 'je suis consul à Hong Kong et non pas à Canton'² ». Les informations échangées permettent aux deux agences de compléter mutuellement leurs dossiers adressés à la légation ou au ministère, que ce soit au sujet de la protection de la navigation dans le delta des Perles, d'individus à identifier ou encore d'événements aussi importants que le boycottage en 1925-1926³. Beaucoup de courriers concernent les opportunités commerciales qui se présentent au gré des mouvements diplomatiques des Britanniques. En 1921, ceux-ci s'engagent en faveur des forces du Guangxi, espérant la défaite des Cantonais. Ces derniers en nourrissent un certain ressentiment que les Français cherchent à exploiter. Ulysse Réau commente qu'il « est regrettable que nous qui avons su garder, dans ces circonstances, toutes les sympathies des Cantonais, ne soyons pas en mesure d'en profiter⁴ ». Il incite donc les entrepreneurs français basés à Hong Kong, et notamment Charles Ricou, à développer leurs affaires de l'autre côté de la frontière. « Les Cantonais paraissent très désireux de recourir à des Français dans plusieurs affaires. Il serait regrettable que nous ne profitions pas de leurs dispositions favorables actuelles⁵ ». C'est au même titre que le consulat observe avec attention les projets britanniques de développement de la ligne de chemin de fer reliant Canton à Hankou, et sa jonction éventuelle avec le tronçon Kowloon–Canton⁶. Cette ligne chinoise est terminée en mars 1937 et suscite beaucoup d'espairs pour l'essor commercial du sud⁷... Perspectives de courte durée, douchées moins d'un an plus tard par les raids aériens japonais qui rendent ce trafic presque impossible⁸. Les consuls ne cessent de rappeler l'intérêt de se développer sur cet axe, mais force est de constater qu'ils ne sont pas entendus par la légation, le ministère et/ou les grands entrepreneurs. Il s'en dégage l'impression de quelques rendez-vous manqués, alors que les efforts français se concentrent sur le Yunnan et Shanghai.

¹ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue de Canton, 3 mars 1926.

² CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'attaché commercial à Shanghai, 16 décembre 1936.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 20 juillet 1928 ; 21 et 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 9 juin 1920. Le consul à Canton rédige lui aussi des rapports bimensuels pendant le boycottage.

⁴ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 26 juillet 1921.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 2 septembre 1921.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul au MAE, 16 octobre 1919 ; CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 février 1928, 15 juin 1934.

⁷ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 17 mars 1937.

⁸ CADN, pHKG, 48, lettre du consul au MAE, 7 février 1938.

Dès lors que les discussions à Canton impliquent conjointement les intérêts français et anglais, le consul de France à Hong Kong y est toujours associé. En 1928, il est question de la rétrocession des *yamen*¹ français et anglais à Canton, terrains des anciens consulats où la France a installé l'école Pichon. Les Anglais acceptent sans condition, reportant la pression sur les Français qui tardent à répondre. Fort de ses lectures dans la presse locale et de discussions avec des notables locaux, le consul à Hong Kong conseille à son ministère de céder², dépassant ainsi clairement les frontières de sa circonscription.

b. Les fréquentes escales de la DNEO

La rivière des Perles³ est le trait d'union naturel entre Canton et Hong Kong, et sur ces eaux flotte le pavillon français de la Division navale d'Extrême-Orient. En 1918, dans la marine comme dans d'autres domaines, la France exsangue n'a plus les moyens de ses ambitions, et la DNEO peine à se remettre à flot dans le Sud de la Chine⁴. Désarmées, les canonnières *Argus* et *Vigilante* qui constituaient la flottille sur le Xi Jiang ont été maintenues à flot à Hong Kong pendant la guerre. Leurs coques sont vendues aux enchères en janvier 1919⁵. En mai 1920, la légation à Pékin appuie la demande de la Chambre de commerce française qui souhaite voir rétablir « notre petite station navale du Si-kiang [Xi Jiang] », pour que les populations locales et leurs dirigeants ne doutent pas de la puissance de la France⁶. Les Messageries Maritimes, victimes des troubles dans la région, s'impatientent en août 1922 car « le préjudice qui nous est causé serait certainement de beaucoup atténué par le rétablissement d'une station navale à Canton⁷ ». Depuis février 1921 cependant, le ministère de la Marine a annoncé la construction à Toulon de deux nouvelles canonnières de 190 tonnes « pour la rivière de Canton », qui doivent entrer en service dans le courant de l'année 1922. La Royale précise également que ces unités seront démontées et transportées jusqu'à Hong Kong, puis remontées sur place⁸. Les nouvelles versions de l'*Argus* et de la *Vigilante*

¹ Dans la Chine impériale, le *yamen* était la résidence principale d'un mandarin, qui abritait également son administration. Les Occidentaux utilisent ce terme par extension pour désigner un domaine foncier sur lequel ils exercent leur contrôle.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 11 février, 9 avril et 28 juillet 1928.

³ L'expression désigne communément le cours d'eau formé par la réunion du Xi Jiang (rivière de l'ouest), du Bei Jiang (rivière du nord) et du Dong Jiang (rivière de l'est). Le terme Zhu Jiang réunit cet ensemble hydrographique mais le Xi Jiang étant la rivière la plus fréquentée, les marins de l'époque ont tendance à appeler Si Kiang les voies navigables autour de Canton et, par extension, le delta.

⁴ BARBIER Hervé, *La division navale d'Extrême-Orient (1870-1940)*, Nantes, Thèse de doctorat sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2006, p.597.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°75, lettre du consul à Canton au MAE, 7 avril 1920.

⁶ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au MAE, 9 mai 1920.

⁷ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°176, lettre de l'agent des MM au consul, 10 août 1922.

⁸ CADN, pHKG, 14, lettre du ministre de la Marine au MAE, 1^{er} février 1921.

ne sortent des docks de Taikoo qu'en juillet et octobre 1924¹. En attendant, ce sont les avisos *Craonne*, *Altair* et *Marne* qui croisent le plus souvent dans les parages.

Illustration 7. Des officiers de la DNEO en visite chez les MEP, 1931



Le vice-amiral Herr, au premier rang à droite, commandant de la DNEO entre 1930 et 1932.
(Source : AMEP, fonds photographique, Chine.)

Dans son excellente thèse sur ce sujet trop peu abordé, Hervé Barbier s'emploie à démontrer que la DNEO est un outil privilégié de la diplomatie française mais que les relations entre marins et diplomates ne sont pas toujours simples². Puisqu'il n'a pas inclus les archives consulaires de Hong Kong dans le spectre de ses recherches déjà fort volumineuses, l'occasion se présente donc d'approfondir cet aspect. Tout au long de la période, le port de Hong Kong n'est le théâtre d'aucun incident entre ces deux présences officielles de la France. La seule anicroche de la période date de 1921. Louis Reynaud est

¹ AFL, CMM, RGS, 1924, Secrétariat.

² BARBIER Hervé, *La division navale... op. cit.*, p.9.

scandalisé car l'avis *Altair* n'a pas salué à son entrée dans le port. Ce n'est pas une astreinte mais plutôt une coutume à laquelle aucun pavillon ne déroge ; s'en abstenir est « regrettable et humiliant pour le prestige de notre pavillon ». L'explication du commandant de la DNEO meurtrit le consul qui ne peut révéler le motif pour s'excuser de cet impair sous peine de ternir davantage l'honneur de la France : tout simplement, les bâtiments de la flotte ne sont pas ravitaillés en munitions pour pièces d'artillerie légère¹. Reynaud implore la légation d'en avertir la rue Royale immédiatement.

Les relations entre les consulats et la DNEO sont strictement règlementées : « les consulats prêtent aux commandants de bord leur concours administratif en matière d'approvisionnement et de marchés et assurent, s'il y a lieu, le paiement des dépenses de service en monnaie locale² ». Si une certaine rivalité hiérarchique a pu être de mise à une autre époque, le Quai d'Orsay est désormais clair dans ses directives : les commandants s'adressent aux agents pour recueillir des renseignements, les officiers du 2^e Bureau de chaque bâtiment recherchent eux-mêmes les informations qu'ils ne peuvent obtenir du consulat. Les diplomates ne peuvent pas donner des ordres de mouvement et le commandant, maître à bord, ne répond qu'à son département³. Les consignes du ministre de la Marine abondent en ce sens, tout en incitant à la collaboration⁴. Tout au plus le consul est-il autorisé à formuler des suggestions, ce qui est rare : Marc Duval insiste pour que le *Bellatrix* s'attarde quelques jours supplémentaires à Hong Kong afin de participer à la fête en l'honneur de l'anniversaire de George V ; il sollicite également le prêt d'armes aux Messageries Maritimes pour escorter un chargement précieux sur le *D'Artagnan* ou encore Franck Dupuy demande à ce que le *Dumont d'Urville* l'accompagne à Macao pour une visite officielle au gouverneur⁵. L'événement le plus notable se produit au cours de l'été 1925. Un jésuite portugais se présente au consulat de la part de l'évêque de Macao. Il explique que des sœurs européennes sont en danger dans sa mission à Shin Huy. Cependant, les jésuites ayant été expulsés du Portugal, Macao ne peut pas aider ce ressortissant alors qu'en Chine, les intérêts jésuites sont protégés par la France. Yves du Courthial se rend immédiatement à bord de l'*Altair*, mouillé dans la rade, et son commandant s'empresse de transmettre la requête à l'amiral Frochot. Vingt jours plus tard, le *Vigilante* débarque onze sœurs à Macao⁶.

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 6 janvier 1921.

² BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op.cit.*, p.181.

³ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 17 juillet 1924.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°178, lettre du ministre de la Marine au contre-amiral Stotz, 8 avril 1928.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul à la légation, 1^{er} juin 1929 ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 9 décembre 1929 ; CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 3 janvier 1938.

⁶ CADN, pLDN, série C, n°488, lettre du consul au MAE, 14 août 1925.

Pendant toute la période, il y a presque toujours un navire français au mouillage dans la rade de Hong Kong, essentiellement les petites unités de la flottille du Xi Jiang auxquels les consuls font sans cesse allusion. Les rares absences d'un navire de la Royale dans le port des parfums suscitent même des remarques de la part de l'agent, *a fortiori* un 14-Juillet¹ ! Les navires avitaillent en eau et nourriture, complètent leur combustible, se livrent à quelques réparations. Pour un carénage en cale sèche, il n'y a que les docks de Hong Kong qui soient performants². Le plus souvent, les bâtiments attendent les ordres. Hong Kong est en effet le meilleur endroit pour garder un relais de transmission, précieux en cas de défaillance du télégraphe³. Ces escales techniques ou de routine durent en moyenne une dizaine de jours⁴ et forment une présence non négligeable car l'avisos *Argus*, par exemple, c'est un équipage de quarante-neuf Français et sept Annamites qui circule en ville⁵. Pour occuper ces hommes, le consulat dispose d'ailleurs d'une « bibliothèque des marins français », que le gouvernement général d'Indochine alimente régulièrement⁶. Jusqu'en 1931, au moins deux canonnières sont toujours affectées à la région, l'une en station devant Shamian et l'autre en mouvement entre Canton et Hong Kong. À l'évidence, il s'opère un système de relais⁷. Les escales s'espacent légèrement lorsque le *Vigilante* est affecté en Indochine et qu'il ne reste plus que l'*Argus* dans le delta des Perles⁸. Après 1938, le consulat sert de plus en plus souvent d'intermédiaire entre ce bâtiment à Canton, isolé, et l'Indochine, le commandant en chef de la DNEO où qu'il soit ainsi que les navires sur le Yangzi Jiang. Franck Dupuy atteste que « la canonnière est en relations constantes, souvent par téléphone, avec le consulat de Hong Kong⁹ ».

Une à deux fois par an en moyenne à partir de 1923, c'est le vaisseau amiral de la DNEO qui entre à Hong Kong, souvent accompagné d'autres unités. Contrairement aux « *choppy seas* » qui caractérisent les relations entre la Royal Navy et la Marine nationale jusqu'à la fin des années 1920 en métropole, ces escales de la DNEO sont plus souvent l'occasion de célébrer l'amitié franco-britannique de façon ostensible, anticipant – encourageant peut-être – la phase de « *growing mutual respect*¹⁰ » que l'Europe ne connaît que dans les années 1930. Ces escales de prestige donnent lieu à différents honneurs très

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 15 juillet 1927.

² CADN, pHKG, 48, lettre du consul au MAE, 28 décembre 1937.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°178, lettre de l'amiral Frochot au MAE, 23 juin 1925.

⁴ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 10 mars 1939.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 mars 1937.

⁶ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 4 février 1925.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 août 1925.

⁸ BARBIER Hervé, *La division navale... op. cit.*, p.787.

⁹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 17 août 1938.

¹⁰ CLAYTON Anthony, « Growing respect: the Royal Navy and the Marine nationale, 1918-1939 », dans ALEXANDER Martin, PHILPOTT William (dir.), *Anglo-French defence... op. cit.*, p.27 et 35.

codifiés et à de nombreuses mondanités. La première visite de ce type a lieu du 15 au 17 avril 1923 avec les croiseurs *Jules Michelet* et *Victor Hugo*¹. Préparée de longue date, cette escale doit frapper les esprits et être l'occasion de conférences sur la puissance française, d'expositions photographiques, de projections cinématographiques, de visites et autres réceptions, notamment grâce à la présence à bord de nombreux représentants des ministères du Commerce, des Travaux publics, des Colonies et des Affaires étrangères². Dîners et déjeuners officiels s'enchaînent en effet, à bord du *Jules Michelet*, chez le gouverneur et le commodore, ainsi que thé dansant et bal au consulat, pour faciliter les rencontres avec le monde des affaires de la colonie. En parallèle, les membres de la délégation visitent des entrepôts, des usines et des chantiers, prennent rendez-vous avec des commerçants et des ingénieurs. L'opération est un succès selon Paul Kremer³. Avec régularité et toujours autant de pompe, ces escales se poursuivent tout au long de la période, accueillies avec une cordialité spontanée qui étonne même le consul en 1925 : « On a l'impression qu'un mot d'ordre a été donné pour resserrer entre les flottes des liens que la politique anglaise aurait pu relâcher⁴ ». Ces prestigieuses visites de la DNEO sont parfois longues, jusqu'à une quinzaine de jours⁵. Peu à peu, le consul étoffe un catalogue des avantages offerts aux marins au cours de l'escale : partie de golf ou entrée dans certains clubs pour les officiers, réductions dans les cinémas de la ville pour les matelots⁶. L'une des visites les plus remarquées est celle de la croisière d'instruction du *Jeanne d'Arc*, du 6 au 10 mars 1933. Tout d'abord vu avec méfiance par les autorités britanniques qui refusent tout exercice et survol de Hong Kong par les hydroplanes de ce navire, le bâtiment français est ensuite accueilli avec tous les honneurs. Le *Jeanne d'Arc* est neuf et moderne, il réalise son premier tour du monde et ne passe pas inaperçu avec ses 678 hommes à bord⁷.

La guerre sino-japonaise n'empêche pas les escales du navire amiral, mais complique la mission de la flottille du Xi Jiang. À la fin de l'année 1938, le consul japonais à Canton exige d'être prévenu de tous les mouvements du navire⁸. Un peu plus tard, l'attaché militaire Yvon déplore que « la canonnière *Argus*, descendue à Hong Kong au début de septembre [n'ait] pas été autorisée à retourner à Canton par l'amirauté japonaise⁹ ». Le consul à Canton

¹ CADN, pHKG, 12, note de la Chambre de commerce britannique à Hong Kong, 10 avril 1923.

² CADN, pHKG, 3, lettres du MAE au consul, 6 et 26 octobre 1922.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 25 avril 1923.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 10 décembre 1925.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁶ CADN, pHKG, 44, dossier complet sur l'escale du 3 au 13 novembre 1934.

⁷ NAL, CO323/1200/13, note interne entre le CO et le FO, 29 octobre 1932 ; CADN, pHKG, 44, dossier sur l'escale avec programme d'activités, listes d'invitations, 6-10 mars 1933 ; *Hong Kong Telegraph*, 6 mars 1933.

⁸ CADN, pHKG, 48, lettre du commandant de l'*Argus* au consul, 5 décembre 1938.

⁹ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3292, lettre au 2^e Bureau, 14 septembre 1939.

se trouve de plus en plus isolé car « la fermeture de la rivière des Perles aux canonnières françaises et anglaises rend très difficiles l'arrivée et le départ des courriers de ce consulat¹ ». La colonie britannique devient le nouveau port d'attache de l'*Argus*. Pour peu de temps puisque cet avis est rappelé en juillet 1940, contre l'avis du consul². Toutes les unités sous le commandement de l'amiral Decoux rallient l'Indochine au cours de l'année 1940 avant la dissolution effective des FNEO en août³.

c. Un poste stratégique pour la surveillance maritime

Très fréquenté par les marins français, le port de Hong Kong fait l'objet d'ouvrages de marine très techniques qui détaillent la topographie, les approches selon les saisons, les mouillages, etc.⁴ Certains articles s'intéressent en particulier aux infrastructures, informant les équipages de la taille des quais, des capacités des grues et des méthodes des *stevedores*⁵. Le consulat n'est pas étranger à la diffusion de ces informations : de nombreuses correspondances proposent des rapports pointus sur le fonctionnement du port et sur la situation du pavillon français⁶, probablement à partir de données fournies par l'agent des Messageries Maritimes⁷.

Outre leurs observations somme toute très classiques sur la marine marchande, les consuls déclarent tous les mouvements des marines de guerre dans le port. Ils décrivent évidemment les forces navales britanniques avec force détails⁸, rendent compte des changements de commandement ou des problèmes qui pourraient éclairer des failles de la Royal Navy⁹. Ils prennent également soin de signaler les arrivées et départs des unités de la flotte chinoise avec des descriptions précises de chaque bâtiment¹⁰. Ils analysent ces présences à la lumière des développements politiques dans le delta des Perles. Par exemple,

¹ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Canton à son collègue de Hong Kong, 5 octobre 1939.

² CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 15 juillet 1940.

³ BARBIER Hervé, *La division navale... op. cit.*, p.794. À la fin de la période, l'appellation FNEO (pour Forces) se substitue peu à peu à DNEO.

⁴ ROZET Joseph, *Instructions nautiques en mer de Chine, Des atterrages de Hong Kong au Yang-Tse-Kiang et ile de Formose*, Paris, Imprimerie nationale, 1919, 354 p.

⁵ GASPARD Bernard, « Les grands ports d'Extrême-Orient », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 1, n°6, 1926, pp.328-335.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 18 mars 1925. CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 septembre 1929 ; 13, lettre du consul au MAE, 10 juillet 1931, 28 février 1933, 1^{er} mars 1938. CADN, pPEK, série A, n°533, lettre de l'attaché commercial de la légation au ministère du Commerce, 30 octobre 1934, etc.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1928 à 1936, Secrétariat. Le consul envoie ses rapports après ceux de l'agent de la compagnie maritime. Étant mieux placé pour obtenir des informations, ce dernier les communique certainement au consulat.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 23 septembre 1926, 6 janvier 1927, 4 et 25 février 1927, 16 et 31 octobre 1929, 13 novembre 1929, etc.

⁹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 2 mars 1931 ; 13, lettre du consul au MAE, 12 septembre 1933, 1^{er} octobre 1933, 4 janvier 1938 ; 29, lettre du consul au Gougal, 8 janvier 1935.

¹⁰ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul à la légation, 12, 19 octobre 1925, 23 mai 1929, 3 décembre 1931, etc.

l'arrivée à Hong Kong de deux navires battant pavillon nationaliste en mai 1929 : pour Marc Duval, ce n'est certainement pas une escale de la croisière d'entraînement du navire-école comme le prétend l'amiral Chen, mais un positionnement stratégique pour intervenir dans les querelles entre Guang Xi et Guangdong. De même en 1935, René Soulange-Teissier voit dans la révolte des croiseurs cantonais *Hai Chi* et *Chai Chen*, qui prétendent rallier Nankin, une manœuvre des Japonais. Pour preuve, le gouvernement nationaliste envoie le croiseur *Ning Hai* afin d'empêcher les rebelles de quitter Hong Kong, aucun camp n'étant vraiment certain de leur nouvelle loyauté¹. Les Américains n'échappent pas à la surveillance du consul, particulièrement à partir de 1927, lorsque le déploiement de leur flotte devient si impressionnant que Georges Dufaure de la Prade s'interroge sur leurs véritables intentions dans la région².

Le véritable fléau maritime qui nécessite toute l'attention du consulat pendant la période reste la piraterie dans le delta des Perles. Le phénomène n'est pas nouveau³ mais il est encore endémique dans les années 1920 et au début des années 1930. Les coups de force dans les eaux de Hong Kong, parfois audacieux, sont presque hebdomadaires et donnent lieu à de sanglants faits divers⁴. Il faut attendre 1935 pour que René Ohl, agent des Messageries Maritimes note, pour la première fois, un recul du nombre d'actes de piraterie. S'il n'y a jamais eu de risque pour les navires de la compagnie dont les équipages sont principalement européens et bien équipés⁵, les petites sociétés de navigation locales, elles, sont des proies idéales. Sur vingt-trois attaques de navires recensées par le consulat de France entre 1924 et 1935 autour de Hong Kong, cinq concernent des navires sous pavillon français et deux des jonques du Guangzhouwan sous protection française⁶. On pourrait donc avancer que 30 % de ces actes portent préjudice aux intérêts français, ce qui est considérable. Mais en l'absence d'autres statistiques, il est difficile de dire si les rapports épars du consulat tiennent compte de tous les actes de piraterie. Certainement les plus importants, ceux qui défrayent la chronique par l'ampleur du butin ou la mort de membres de l'équipage, ou ceux qui concernent des nations dont le consul estime que les intérêts sont assez proches pour mériter la sollicitude française. Les attaques peuvent alors donner lieu à de longs récits détaillés,

¹ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul à la légation et au MAE, 17 mai 1929, 20 et 24 juin 1935.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 avril 1927 (12 sous-marins et deux navires-ateliers), 24 mars 1928 (10 navires et une flottille de sous-marins)

³ CLAVERY Edouard, *Hong Kong... op. cit.*, p.51.

⁴ MILLER Harry, *Pirates of the Far East*, Londres, Robert Hale and C°, 1970, p.162 et CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.90.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1930 et 1935, Secrétariat.

⁶ CADN, pHKG, essentiellement 12 et 17, mais aussi 13, 22, 23, 32, 38. Les récits d'actes de piraterie sont épars dans les correspondances, c'est la raison pour laquelle il faut prendre ces comparaisons avec beaucoup de précautions. Il n'existe pas de statistiques complètes et officielles.

surtout si le très proluxe Georges Dufaure de la Prade est à la manœuvre¹. Pour les navires français comme pour les autres, le procédé est plus ou moins le même à chaque fois : des pirates embarquent en tant que passagers et lorsque le navire est au plus proche de leur repaire, ils attaquent de l'intérieur et prennent le contrôle du bâtiment, puis le détournent vers Bias Bay, aujourd'hui Daya Wan à une soixantaine de kilomètres à l'Est de Hong Kong². Le consul ne manque jamais de faire part de son étonnement face à la passivité des autorités britanniques et de sa consternation face au manque de réactivité du gouvernement de Canton³.

La lutte contre la piraterie n'est cependant pas chose aisée. Le capitaine de frégate Husson note bien en 1925 que « le passage constant de bâtiments de guerre anglais ou français dans la baie de Bias n'a amené aucune diminution dans les agissements des pirates⁴ ». Par ailleurs, poursuivre les pirates dans la baie et jusque dans leurs abris, c'est pénétrer illégalement sur le territoire chinois ; ce genre d'opération est donc rare et de toute manière peu probant, les villages côtiers étant désertés avant le débarquement des troupes. L'installation de grilles devant la passerelle de commandement ou la mise en place de gardes indigènes s'avèrent souvent inutiles car si, dans la plupart des cas, les pirates profitent de l'obscurité et de l'effet de surprise, ils utilisent également leur nombre ou des boucliers humains pour déborder l'équipage⁵. Le mieux est donc d'agir en amont. En 1919, par exemple, l'administrateur du Guangzhouwan prévient Paul Kremer pour que les autorités britanniques procèdent à l'arrestation du pirate Tio Cap Xa, de passage à Hong Kong pour acheter des armes et des munitions⁶. Il est ensuite envisagé d'obliger les compagnies maritimes à exiger des passeports avec photographie et empreintes de la part de tous les passagers chinois, mais ces procédures se révèlent compliquées et potentiellement vexatoires si seuls les Chinois y sont soumis⁷. Une réunion des consuls des puissances maritimes, en juillet 1928, les conduit à penser que seuls les contrôles minutieux des bagages avant l'embarquement sont vraiment efficaces⁸. Peu après, il est également recommandé aux capitaines d'ajuster leur vitesse de façon à éviter la zone de Bias Bay la nuit et d'être bien en vue les uns des autres le jour⁹.

¹ CADN, pHKG, 17, rapport sur l'attaque du *Sunning*, 30 novembre 1926 ; rapport sur le *Anking*, 3 octobre 1928 ; 12, rapport sur le *Deli Maru*, 28 septembre 1929 ; rapport sur le *Haiching*, 21 décembre 1929, etc.

² Pour les navires français : CADN, pHKG, 17, rapport sur l'attaque du *Jade*, 20 février 1926 ; rapport sur le *Hanoi*, 22 novembre 1926 ; rapport sur le *Commandant Henri Rivière*, 27 novembre 1933.

³ CADN, pHKG, 12, rapport sur l'attaque de l'*Helikon*, 25 juillet 1930.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°176, lettre du capitaine Husson au MAE, 10 décembre 1925.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 26 mars et 24 octobre 1927.

⁶ CADN, pHKG, 38, lettres de l'administrateur du KTW au consul, 18 avril 1919 et 3 janvier 1920.

⁷ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 13 décembre 1926.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 20 juillet 1928.

⁹ CADN, pHKG, 17, lettre du commodore de Hong Kong au consul, 9 janvier 1930.

En 1928, Dufaure de la Prade approuve un journaliste du *China Mail* qui dénonce les tributs que les compagnies et les armateurs payent à des chefs pirates pour avoir l'assurance de ne pas être attaqués voire, mieux encore, pour être protégés contre des bandes rivales... Le consul décrit un système qui permet, fort d'une sorte de police et d'un fisc informels, permet l'ascension de hobereaux régnant sur de nombreux villages du delta¹. Leurs rivalités n'arrangent en rien le problème. Si René Ohl constate une baisse de la piraterie en 1935, c'est parce qu'enfin, les Britanniques mettent en place une « *Anti-piracy cooperation with the Chinese authorities* »², basée sur la coordination d'un dispositif à terre, assuré par Canton, et sur mer, opéré par la Royal Navy, avec un système commun de communication.

2. Un observatoire privilégié du sud de la Chine

« Hong Kong, colonie tranquille, ordonnée, policée » offre le recul et la sécurité nécessaires à l'analyse de la situation en Chine, « en proie au désordre, à l'anarchie et à la guerre civile³ ». Escale incontournable, c'est un port propice aux rencontres instructives avec les partisans de tout bord. Quant au consulat de France, il est bien équipé en comparaison avec les postes du sud de la Chine et dispose d'accès aux moyens de communication les plus modernes et rapides. Bien qu'en territoire britannique, ce poste est donc naturellement le centre de gravité des intérêts consulaires français dans le sud de la Chine.

a. Une forte influence sur la gestion des intérêts français dans la région

Le consulat de France à Hong Kong exerce une influence tangible sur une zone qui s'étend en arc de cercle depuis Longzhou (745 km à l'est, à la frontière avec le Tonkin) jusqu'à Fuzhou (667 km à l'ouest sur la côte, à mi-chemin de Shanghai)⁴. Les limites de cette surface peuvent être déterminées par deux facteurs :

- la densité des correspondances avec les postes inclus dans cette zone est plus importante que celle vers d'autres agences dans une périphérie plus lointaine⁵ (d'est en ouest : Longzhou, Beihai, Haikou, Canton, Shantou, Xiamen, Fuzhou) ;
- la nature des échanges montre une dépendance de ces antennes du Quai d'Orsay à l'égard du consulat à Hong Kong. Le poste basé dans la colonie britannique servant très souvent d'intermédiaire aux agences sur le sol chinois.

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 21 janvier 1928.

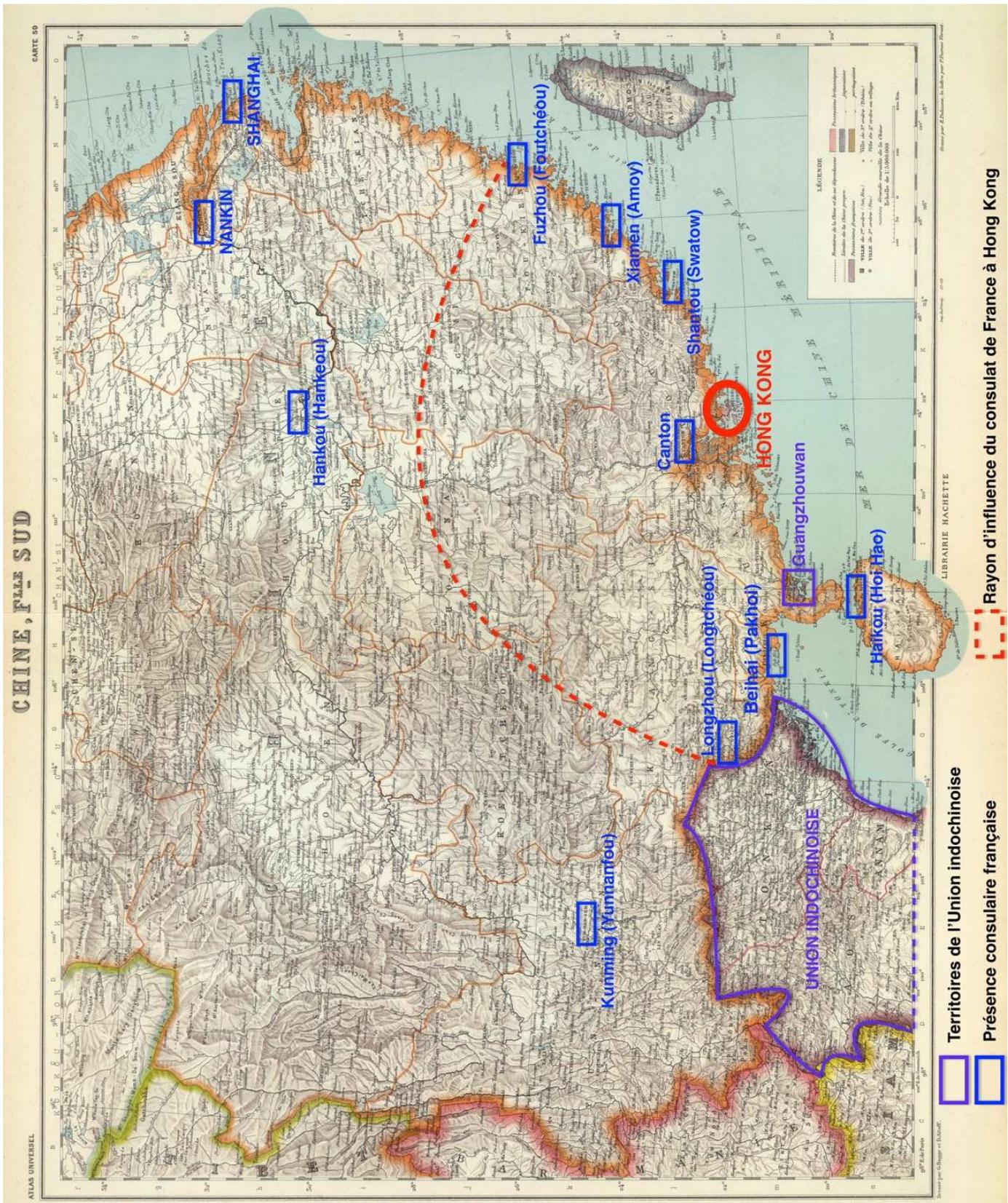
² NAL, CO129/547/3, lettre du commandant du *Tarantula* au commodore de Hong Kong, 15 juin 1934.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 juin 1930.

⁴ Voir illustration 8, p.154.

⁵ CADN, pHKG, 21 à 24.

Illustration 8. Le rayon d'influence du consulat de France à Hong Kong



Les annotations ont été ajoutées pour aider à visualiser le rayon d'influence estimé du consulat de France. (Source : SCHRADER Franz et VIVIEN de SAINT-MARTIN Louis, *Atlas universel de géographie*, Paris, Hachette, 1923 (rééd. 1937), carte 50).

Si une communication absolument confidentielle doit être remise au consul de Canton, c'est à Hong Kong qu'elle est adressée, de sorte que le consul remette le bordereau à son collègue « lors d'une occasion sûre¹ ». Ce genre de requête est régulier avec tous les petits consulats de la zone. Quand le câble est défectueux ou lorsque les relations avec l'administration locale sont tendues – deux situations fréquentes –, ces agences passent également par leur collègue de Hong Kong pour transmettre des télégrammes à rediriger vers d'autres destinataires². Toutes les réquisitions sur les navires en partance pour la France sont évidemment établies à Hong Kong, sur les demandes de ces postes isolés et même jusqu'à Manille³. En 1930, quand le gouvernement général d'Indochine constate qu'il est impossible de mettre ses correspondances à l'attention des postes d'Extrême-Orient à l'abri des indiscretions, il décide de créer un service privé de valise diplomatique, centralisé à Hong Kong⁴. Cette tâche augmente avec l'insécurité en Chine et ne tarde pas à devenir un travail fastidieux. En 1938, il faut trier tous les jours de nombreux courriers et confectionner de nouvelles valises pour des destinations différentes. Avec les déplacements des services de l'ambassade vers Hankou puis Chongqing en 1937-1938, le consulat à Hong Kong devient encore une fois un pivot fiable et sûr pour transmettre les communications⁵.

C'est aussi *via* le consulat de France à Hong Kong que les agences consulaires du sud de la Chine règlent la plupart de leurs dépenses ; en échange de quoi l'agence dans la colonie britannique reçoit, à intervalles réguliers, des compensations du ministère pour les frais engagés⁶. Ces sommes sont parfois importantes puisque, par exemple, le loyer de l'immeuble consulaire de Shantou est acquitté par le fonds d'abonnement ainsi que l'indemnité spéciale que le ministère des Affaires étrangères octroie au consulat à Hong Kong. Il en va de même pour les salaires des auxiliaires de ce poste, tout comme à Fuzhou et Xiamen de façon certaine⁷... Dès lors, il n'est pas étonnant d'apprendre que c'est aussi le consulat à Hong Kong qui fixe les taux de chancellerie pour ces agences⁸ et qu'il possède un droit de regard sur la gestion de ces postes. En 1926 par exemple, le gérant du consulat de Haikou envoie à

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 2 décembre 1926.

² CADN, pHKG, 21, lettres du consul à Canton à son collègue de Hong Kong de juillet 1924 à mars 1925 ; du consul de Shantou, 12 mai 1925 ; du consul de Haikou, 17 août 1925, etc. ; le carton 22 est aussi riche de ces exemples.

³ CADN, pHKG, 21 et 24, échanges entre les consuls de la région, 20 avril 1925, 7 janvier 1938 ; 22, lettre du consul à Manille à son collègue de Hong Kong, 22 mars 1926.

⁴ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 21 mai 1930.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 17 août 1938 ; CADN, pHKG, 18, dépêches de l'agence consulaire à Hankou à partir d'octobre 1937, puis de celle à Chongqing à partir de novembre 1938, transmises à Hong Kong pour être redirigées. Des frais pour la gestion des sacs de courrier sont payés par le consulat à Shanghai au moins jusqu'au 17 avril 1940. Jusqu'au 10 Juillet, le consulat à Hong Kong avance des frais pour l'accueil de fonctionnaires et de militaires en transit vers Chongqing

⁶ CADN, pHKG, 23, télégrammes du consul à tous les postes de la région, 6 août 1928.

⁷ CADN, pHKG, 16 lettre du consul à la légation, 10 janvier 1923 ; 24, lettre du consul à son collègue de Canton, 23 janvier 1929.

⁸ CADN, pHKG, 22, télégrammes du consul à ses collègues de la région, du 28 juin au 4 juillet 1933.

son collègue de Hong Kong tous les états de comptabilité, comptes rendus administratifs et de présence du personnel de son poste¹. Cette ingérence est évidemment accrue en l'absence d'un titulaire. En 1924, le poste de Shantou n'est pas pourvu pendant une longue période ; Raoul Tulasne est chargé des intérêts de ce petit consulat officiellement fermé au public, mais dont les affaires courantes continuent à être expédiées depuis Hong Kong². Il en est de même avec Beihai à partir de 1932. Le consul, inquiet de la gestion du poste en l'absence de titulaire, y envoie Jean Royère, son chancelier. Celui-ci découvre une situation lamentable : la résidence et les bureaux sont délabrés, le personnel n'est plus payé depuis trois mois, le précédent consul est parti avec la clé du coffre et la gestion des affaires courantes est calamiteuse, seulement maintenue par la bonne volonté de l'interprète annamite qui fait vivre l'agence, sans consignes, en puisant dans l'encaisse de la chancellerie... Le secrétaire Nguyen Phuong Dan est autorisé à signer certains actes, notamment pour tout ce qui concerne les relations commerciales avec l'Indochine, mais toutes les démarches sensibles et officielles nécessitent de longs aller-retour avec l'agence de Hong Kong. Le gouvernement général n'entend pas financer le remplacement d'un agent consulaire et presse la légation de trouver un titulaire³. En attendant, c'est le consul à Hong Kong qui prend les décisions ; encore qu'il faille relativiser l'importance de ce travail. Poste déprimant et isolé, le consulat à Beihai n'offre d'autres activités que la surveillance des alentours. L'oisiveté y use trois consuls de suite avant que la légation ne se décide, après quelques hésitations⁴, à fermer cette agence, ainsi que celles de Haikou et Xiamen au cours de l'été 1934⁵. René Soulange-Teissier récupère toutes les archives, tables de chiffres et autres documents secrets. À Beihai, le vicaire apostolique Pénicaud renvoie toutes les sollicitations vers le consulat à Hong Kong et les bâtiments consulaires sont gardés par un vieux lettré indigène, M. Poun⁶. Le poste est rouvert en novembre 1935⁷, mais René Soulange-Teissier garde la main sur la plupart des affaires depuis Hong Kong. Il en est de même après la réouverture de Haikou, agence pour laquelle Franck Dupuy doit intervenir afin de venir en aide à son collègue Joseph Siguret, « virtuellement prisonnier » des Japonais après l'invasion de l'île⁸.

¹ CADN, pHKG, 22, lettre du consul de Hoi Hao à son collègue de Hong Kong, 1^{er} juillet 1926.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 14 mars 1924 ; CADLC, AGP, série Personnel, corresp. avec les postes, n°24, lettre du consul au MAE, 25 mai 1924.

³ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 1^{er} octobre et 15 novembre 1932, 23 janvier 1933 ; 29, lettre du consul au Gougal, 13 décembre 1932.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 26 juillet 1934.

⁵ BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine, ... op. cit.*, p.213.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 17 août et 24 septembre 1934 ; 17, lettre de M^{gr} Pénicaud au consul à Hong Kong, 30 janvier 1935.

⁷ BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine, ... op. cit.*, p.214.

⁸ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à son collègue de Chongqing, 12 juin 1939.

Qu'un problème de nature diplomatique apparaisse dans l'un de ces ports secondaires et les répercussions sont immédiates à Hong Kong. L'exemple le plus flagrant est celui de « l'incident de Swatow » le 3 octobre 1930. À leur entrée dans les ports de Chine, les navires sont toujours abordés par une foule de démarcheurs appelés *canvasser*, qui montent à bord avant même que les manœuvres ne soient terminées. Ce jour-là, le commandant du *Gouverneur Général Merlin* s'agace de cet assaut et demande à son équipage de repousser les vendeurs à la sauvette. L'un d'entre eux tombe à l'eau, son corps sans vie repêché un peu plus tard montre la marque profonde d'un coup porté à la tête¹. Il n'en faut pas plus pour exciter la population, qui organise un boycottage des produits français malgré le règlement amiable entre le maire de la ville et le consul de France à Shantou. Un comité de « soutien au massacre du 3 octobre » est créé et, à peine deux mois plus tard, le journal chinois *Kong Seung Yat Po* titre : « Les marchands de Hong Kong stoppent l'envoi des produits français à Swatow ». L'agent des Messageries Maritimes note que les agitateurs de Shantou envoient leurs émissaires dans la colonie britannique pour diffuser des éléments de propagande anti-française². Plus proche des autorités, le *Hong Kong Daily Press* analyse quant à lui la manière dont l'information passe d'un port à l'autre en se déformant et, surtout, en alimentant la xénophobie et le nationalisme chinois³. La consigne circule vite, en effet, et les négociants chinois obtempèrent. L'agitation francophobe dure jusqu'en mars 1931, date de l'abandon pur et simple de l'escale de Shantou par la Société maritime indochinoise qui affrète le *Gouverneur Général Merlin*. Entre temps, les rumeurs vont bon train, notamment celle de la fuite du consul de France vers Hong Kong, information fautive que Georges Dufaure de la Prade doit démentir dans les journaux locaux. Un an plus tard, le diplomate doit encore affronter de nouvelles versions : il est désormais raconté que le capitaine aurait lui-même fait feu sur plusieurs Chinois⁴...

[b. Hong Kong, un refuge instructif dans le chaos chinois](#)

Le consulat reçoit de la part de la légation tous les courriers circulaires qui concernent l'intérieur de la Chine, ses évolutions politiques, les négociations sino-françaises en cours ainsi que des consignes sur l'attitude à adopter sur tel ou tel point, dans des cas souvent peu

¹ CADN, pHKG, 22, rapport du consul à Shantou selon les informations du commandant, 7 octobre 1930.

² CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°67, texte de l'accord, 3 novembre 1930 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série F, F71, 64 941, article traduit par le consulat, 24 novembre 1930 ; CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, avec un article du *Tsun Wan Yat Po* du 22 décembre 1930 ; AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

³ *Hong Kong Daily Press*, 9 décembre 1930.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 29 janvier 1931 ; 22, lettre du consul à Shantou à la légation, 3 mars 1931 ; 12, lettre du consul au MAE, 31 octobre 1931.

pertinents au regard de la situation de Hong Kong¹. Les consuls sont donc en prise directe et permanente avec la réalité politique du géant voisin. Forts de sources originales (les notables locaux et une presse un peu plus autonome), les consuls collectent des informations qui ne manquent pas de rebondir sur les problèmes intérieurs de ce qui reste du Céleste Empire.

Les consuls notent tous les mouvements de personnalités chinoises d'importance à Hong Kong, et cette activité est permanente. Il ne se passe pas un mois sans qu'un maréchal chinois se replie sur la colonie britannique, sans qu'une éminence politique fasse escale dans le port, sur la route entre le Sud et les grandes villes du Nord². En octobre 1920, Louis Reynaud, alors gérant intérimaire du consulat, explique que l'exode de population qui touche Canton atteint maintenant « le monde officiel chinois de cette ville ». En 1926, Dufaure de la Prade transmet d'ailleurs à son collègue de Canton, ainsi qu'à la légation, un jeu de photographies accompagné de notices représentant les personnalités les plus en vue de la province voisine « qui peuvent à tout moment se réfugier sur le territoire de notre Colonie ou sur celui de notre grande concession de Chine ». En 1938, l'invasion japonaise provoque même un afflux de sommités du monde des affaires ou de la politique de Shanghai³.

Les rencontres directes donnent lieu à des portraits peu flatteurs de ces notables chinois. Au passage de quelques dignitaires du Guomindang, Georges Dufaure de la Prade décrit Wu Chao-shu [C. C. Wu] comme un mégalomane, Hu Man Min comme falot et prétentieux et il accorde à Sun Fo pour seule qualité celle de fils de son père, Sun Yat-sen. Il est également méfiant à l'égard du maréchal Li Jishen [Li Chai-sum], gouverneur de Canton en 1928 et nouvel allié des Britanniques ; ses visites à Hong Kong sont fréquentes et il multiplie à l'envi les signes de rapprochement avec les intérêts occidentaux⁴. En privé, Dufaure de la Prade est plus franc : « Vous devez le voir par ma correspondance officielle, que je ne suis pas très optimiste, il me semble que les Anglais vont trop vite ; je souhaite me tromper, mais je crains que le gouvernement de Li Tchai Sum [Li Jishen] ne soit pas encore assez solidement établi. Pour mieux, il eût mieux valu attendre... avant de faire des manifestations aussi retentissantes⁵ ». La suite lui donne raison. Emprisonné à Nankin à la faveur d'une réunion du Guomindang, Li Jishen perd le contrôle sur le Guangdong et tout avenir politique⁶. Le consul observe ensuite les Anglais, habités par l'angoisse de revivre un boycottage, tricoter fébrilement de nouvelles relations avec son successeur. Le consul lâche :

¹ CADN, pHKG, 15.

² CADN, pHKG, 17.

³ CADN, pHKG, 16 et 17, lettres du consul à la légation, 28 octobre 1920 et 16 juin 1926 ; 48, lettre du consul au MAE, 22 janvier 1938.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 30 janvier 1928, 13 et 27 février, 2, 5, et 10 mars, 24 avril 1928.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre de Dufaure de la Prade à Garreau, 10 mai 1928.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 2 avril 1929.

« La pitié de tout cela¹ ». Fins connaisseurs de la Chine depuis de longues années pour la plupart d'entre eux, les consuls revoient parfois des relations de longue date. Georges Dufaure de la Prade fait l'éloge d'Eugène Chen qu'il a connu au cours de ses précédentes affectations², tandis que Jules Leurquin refuse de rencontrer Hu Man Min à son retour d'Europe car « je me rappelle fort bien les journées de 1925 où M. Hou et moi nous traitions mutuellement d'assassins : une entrevue entre nous [...] manquerait vraisemblablement de cordialité³ ».

Cette proximité avec des personnalités chinoises proches du pouvoir permet au consul de se constituer un réseau, et les confidences recueillies le sont plus souvent de manière indirecte. C'est le cas pour les observations collectées au sujet du Parti communiste chinois, alors qu'il en est à ses débuts dans ce que Lucien Bianco appelle sa « phase orthodoxe⁴ », essentiellement ouvrière et citadine, et donc fort active dans le Guangdong. Hong Kong étant un lieu de transit pour les propagandistes recherchés et de collaboration avec les services de la police britannique, les consuls dans la colonie sont donc bien placés pour répondre aux interrogations de la légation sur l'essor du bolchévisme en Chine⁵. Il arrive donc que l'agent à Hong Kong soit mieux informé de la situation à Canton que son collègue en résidence dans la capitale du Guangdong. C'est ainsi qu'Yves du Courthial, averti par le comprador de la Banque industrielle de Chine, met en garde le consul à Canton de l'imminence d'un mouvement de grève dans sa ville, deux jours avant le déclenchement du fameux boycottage⁶. Par un intermédiaire qu'il tient à garder secret, Georges Dufaure de la Prade parvient quant à lui à mettre la main sur un télégramme que les autorités de Canton ont l'intention de diffuser à toutes les personnalités chinoises à l'étranger pour développer le réseau du Guomindang (dont des Chinois de France ou d'Indochine)⁷. En décembre 1927, une insurrection communiste éclate dans la capitale du Sud ; la situation est confuse, et c'est un haut fonctionnaire du gouvernement de Canton réfugié à Hong Kong qui offre le récit le plus clair. Georges Dufaure de la Prade tient ces confidences des amis chinois de l'intéressé⁸. De la même façon, il rapporte en 1929 les tractations (presque) secrètes de deux généraux

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à la légation, 18 juin 1933.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 20 juin 1926.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à l'ambassade, 21 janvier 1936.

⁴ BIANCO Lucien, *Les origines de la révolution chinoise, 1915-1949*, Paris, Gallimard, collection Folio Histoire, 1967 (rééd. 2007), p.101.

⁵ CADN, 15, lettre de la légation au consul, 21 mars 1922 ; 23, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 18 mai 1922 ; 17, lettre du consul à la légation, 7 mai 1927 ; pHKG, 14, circulaire de la légation aux consuls, 29 mai 1920 (consigne est donnée de rédiger un rapport mensuel sur les évolutions du mouvement communiste dans la circonscription).

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au Gougal, 15 juillet 1925.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 23 mars 1926.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 13 décembre 1927.

de Canton pour convaincre un dirigeant charismatique, retiré des affaires dans le quartier de Sham Shui Po, de reprendre la tête du gouvernement de Canton. Le vieux Tang Tsak-yu refuse mais recommande deux négociants hongkongais pour financer la reconstruction¹. Hong Kong est un terrain neutre pour réunir des partis opposés et donc le catalyseur de sources variées. En juin 1932, le consul réussit à rendre compte, *via* ses connexions, d'une conférence réunissant les hommes politiques les plus influents du sud de la Chine au sujet de la rivalité entre le Guangdong et le Guangxi².

En lutte contre le Nord, les provinces du Sud doivent former un front uni. Par ailleurs, l'hostilité croissante du Japon explique la recherche d'un soutien britannique, et donc l'amitié soudaine de Li Jishen et ses collègues sudistes pour Hong Kong³. Un rapprochement bienvenu selon les diplomates français qui se succèdent et soulignent systématiquement la dépendance de la colonie à l'égard de son arrière-pays. L'obsession « des cercles commerciaux de Hong Kong », chinois ou anglais, tourne autour de deux points particuliers : « empêcher le développement d'un port dans la rivière de Canton » et obtenir le raccord de la ligne Canton-Hankou à Kowloon. À la mort du très xénophobe Hu Man Min, il n'est plus question de supplanter Hong Kong par Hangpu [Whampoa] et d'affaiblir les Anglais. Et Jules Leurquin de souffler : « Souhaitons-le pour les Anglais. Pour nous aussi⁴. » Un indice laisse supposer que le poste de Hong Kong est un pourvoyeur actif d'informations de première main : quand les rapports du Quai d'Orsay adressés à d'autres ministères évoquent la situation dans le sud du pays ou encore les relations de la Chine avec le Royaume-Uni, les synthèses envoyées par la légation sont souvent rédigées à partir des dépêches de Hong Kong ; certains passages sont recopiés mot pour mot et laissent peu de place à d'autres points de vue⁵.

Pour observer le Guangdong et ses alentours sans être véritablement présents, les consuls recourent également à la presse. Jean Baillou explique que « c'est entre 1930 et 1940 que l'étude systématique de la presse se développe dans certains postes⁶ ». À Hong Kong, c'est une habitude récurrente dès le début de la période, accentuée lors d'événements majeurs (faillite de la Banque industrielle de Chine en 1921) et qui prend racine avec le boycottage de 1925-1926 (seize mois de revues de presse bimensuelles). Bien informée par de multiples canaux, la presse offre une synthèse variée des opinions chinoises et

¹ CADN, PHKG, 12, lettres du consul au MAE, 17 et 18 juillet 1929.

² CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 27 juin 1932.

³ MILLS Lennox, *British rule in Eastern Asia, a study of contemporary government and economic development in British Malaya and Hong Kong*, Londres, Oxford university press, 1942, p.376.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°680, lettre de l'ambassade au MAE, 8 octobre 1936 ; sous-série Poss. brit., n°83, lettre à l'ambassade à Londres, 6 novembre 1936.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°302, 303 et 304, 680 et 681.

⁶ BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration... op. cit.*, p.423.

occidentales qu'il est *a priori* plus difficile de trouver en Chine même¹. « La presse indigène à Hong Kong ne saurait être subversive, étant placée sous une censure très stricte par les autorités ». Mais cette habitude ne date que du boycottage de 1925, et n'empêche pas, à Hong Kong, l'existence d'une presse d'opinion dont les articles donnent parfois lieu à de véritables scandales ou à des procès². En réalité, tant que les intérêts britanniques ne sont pas trop écornés, les journaux sont à peu près libres ; Georges Dufaure de la Prade note même, en 1930, que « la presse [...] se montre depuis plusieurs mois moins bienveillante et plus indépendante que par le passé à l'endroit des pouvoirs publics ». Les consuls relaient donc les nouvelles locales importantes, mais aussi et surtout des informations qui touchent la Chine en général³. Celles-ci arrivent-elles à la légation en double, complétant seulement des sources de première main partagées par d'autres consuls ? Il est difficile de savoir dans quelle mesure l'agent de Hong Kong a la primeur de ces nouvelles par rapport à ses collègues. Les fonds d'archives du poste de Canton ont été détruits⁴, et il n'a pas été trouvé d'études comparatives sur les différentes presses de la région à cette époque. Quoiqu'il en soit, c'est à Hong Kong que sont publiées des informations censurées à Canton, par exemple des éléments sur le meneur soviétique Mikhaïl Borodine⁵. La presse anglaise est en effet très attentive à l'essor du bolchévisme à la frontière, et les consuls y voient parfois des analyses inédites et pertinentes⁶. Les meneurs sudistes de tous les bords donnent régulièrement des entretiens aux journalistes de Hong Kong et d'influents personnalités locales y trouvent une tribune pour s'exprimer. Importante pour humer l'air du temps, la presse influence également l'opinion ; Georges Dufaure de la Prade est donc très heureux de lire dans le *Wah Kiw Yat Po* l'interview de Chen Lu [Chan Lo ou Tcheng-Loh], ancien ministre plénipotentiaire de Chine en France pendant huit ans, qui disserte positivement sur « les affaires diplomatiques sino-françaises⁷ ».

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} juin 1925 ; 17, lettre du consul à la légation, 12 décembre 1934, un article du *SCMP* évoque précisément la censure de la presse cantonaise à Shanghai.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 6 juillet 1926 ; 12, lettre du consul au MAE, 28 mars 1929 ; 17, lettre du consul à la légation, 15 février 1931.

³ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 17 juin 1930 ; 3 septembre 1929 : exemple de revue de presse avec des articles concernant les intérêts français dans le Yunnan, à Hankou et Nankin.

⁴ www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/iegf_po_ak_cle46c27a.pdf ; inventaire des fonds des postes consulaires.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 20 janvier 1927. Portrait de Borodine, à partir d'un article du *Hong Kong Daily Press*. Il s'agit du meneur qui inspire André Malraux pour *Les Conquérants*.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 8 octobre 1930. Le consul relaye un article du *Hong Kong Daily Press* du 6 octobre sur les progrès du communisme en Chine.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 10 février 1927, 19 mai 1926, 4, 18 et 28 juillet, 27 novembre 1928.

c. La question japonaise au centre des préoccupations

Sujet de plus en plus présent dans les correspondances au cours de la période, la détérioration des relations sino-japonaises intéresse évidemment les diplomates français. Pierre Renouvin montre bien, d'ailleurs, que lorsqu'il est question de l'Extrême-Orient en métropole, les affaires japonaises dominent largement les analyses et observations¹. En 1927, Georges Dufaure de la Prade révèle que les Sudistes jouent la carte de l'alliance avec le Japon pour contrer l'influence nordiste², mais à mesure que la menace grandit, les agressions de l'empire nippon réveillent l'orgueil national chinois jusqu'à Hong Kong et un sentiment d'unité inédit³.

Il est très peu souvent question de Hong Kong dans les rapports des attachés militaires de la légation, du moins jusqu'en 1937. Après l'incident du pont Marco-Polo, le 2^e Bureau mentionne plus fréquemment la pression autour de la colonie britannique⁴. Hong Kong avec Canton, et l'Indochine avec le Yunnan, représentent deux lignes essentielles de ravitaillement en armes et munitions pour l'armée chinoise, et donc deux sujets de mécontentement pour les militaires japonais⁵. Le bombardement du chemin de fer entre Canton et Kowloon cause beaucoup de tort au commerce, quand bien même la ligne est systématiquement réparée en quelques heures⁶. Le consul alerte Paris de l'inexorable montée en puissance des Japonais dans la région, menace croissante pour Canton et, à long terme, pour Hong Kong et l'Indochine⁷. La presse nipponne accuse par ailleurs la colonie d'héberger des officiels chinois qui mènent des actions antijaponaises et empêchent le rétablissement de la paix⁸. Le patriotisme chinois ne tarde pas s'effriter. Le directeur de la Banque de l'Indochine rapporte que certains *tai-pans* s'affichent pour une entente avec le Japon⁹.

Ici encore une fois, le consulat français joue un rôle régional : c'est Franck Dupuy qui intervient auprès de son homologue japonais pour négocier le passage en avion de l'ambassadeur Paul-Émile Naggiar jusqu'à Hankou, pour obtenir la libération du père Sonnefraud, prisonnier dans sa chapelle depuis l'invasion de l'île de Weizhou [Waichow]¹⁰, et c'est à lui que s'adressent les autorités militaires nippones pour ordonner à tous les ressortissants français de placer ou peindre le drapeau tricolore sur leurs biens et leurs

¹ RENOUVIN Pierre, *La question de l'Extrême-Orient (1840-1940)*, Paris, Hachette, 1946, pp.329-423.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 15 février et 7 mars 1927.

³ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 24 et 26 février, 8 mars 1932.

⁴ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3289, rapport du directeur des services de police de la concession française de Shanghai, 5 novembre 1937.

⁵ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3289, lettre au 2^e Bureau, 1^{er} décembre 1937.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} février 1938.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au ministre de la Marine, 16 mars 1938.

⁸ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3289, lettre au 2^e Bureau, 13 décembre 1937.

⁹ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} février 1938.

¹⁰ CADN, pHKG, 18 et 48, lettres du consul à son homologue japonais, 21 avril et 15 septembre 1938.

propriétés dans le sud de la Chine¹. L'éventualité d'un débarquement japonais dans le Guangdong se précise, et l'attaché militaire de l'ambassade et le consul font le point sur les défenses britanniques à Hong Kong et Kowloon ; les fugaces incursions nippones dans l'espace aérien et les eaux britanniques sont des incidents mineurs, mais provoquent un grand malaise localement².

L'historien Richard Thornton voit un lien direct entre les accords de Munich et la prise de Canton en octobre 1938 : les Français et les Anglais étant paralysés en Europe, le Japon se sent libre de couper l'une des principales routes d'approvisionnement des forces chinoises³. Conséquence inattendue de ce mouvement, et du blocus qui s'ensuit dans le delta des Perles, le consulat français se trouve assailli par les commerçants chinois qui réclament des autorisations pour détourner leur commerce en passant par le Tonkin pour rejoindre le Yunnan⁴. Comme l'explique Jacques Binoche, la France se retrouve entre deux feux et « ne parvient pas à définir une politique nette⁵ ». Les ventes d'armes de l'Indochine à la Chine augmentent en cette fin d'année 1938, bien entendu dénoncées par les Japonais, avant d'être volontairement ralenties par le gouvernement général en 1939, puis reprises plus discrètement en 1940⁶. Plus que jamais, Hong Kong est un observatoire au milieu de la tourmente ; d'ailleurs les attachés militaires y multiplient leurs visites après 1938, en moyenne deux fois par an jusqu'en 1941⁷. Un éventuel coup de force nippon sur l'île d'Hainan est au centre de préoccupations mutuelles : ce territoire est proche de l'Indochine et permet également de contrôler la route maritime entre Hong Kong et Singapour. Les négociations pour une action concertée avortent à cause de la frilosité des Britanniques, davantage exposés à de potentielles conséquences⁸. Jean-Baptiste Duroselle rapporte que le général Gamelin oriente clairement sa stratégie vers un soutien à la Chine si le Japon entrait en guerre contre les Alliés ; il préconise un dégagement de la zone de ravitaillement autour de Canton et Hong Kong⁹.

¹ CADN, pHKG, 48, lettre du consul japonais à Hong Kong à son homologue français, 13 octobre 1938.

² SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3289, lettre au 2^e Bureau, 28 décembre 1937.

³ THORNTON Richard, *China: a Political History, 1917-1980*, Boulder, Westview Press, 1973, p.113.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettre du consul à l'ambassade, 5 novembre 1938 ; CADN, pHKG, 48, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 2 décembre 1938.

⁵ BINOCHE Jacques, « La politique extrême-orientale... », *op. cit.*, p.268.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 6 septembre 1938 ; pHKG, 48, lettre du Gougal au consul, 31 mars 1939 ; 24, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 21 juin 1940.

⁷ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3292, rapport du colonel Yvon, attaché militaire en Chine, sur son attitude et ses missions entre 1938 et 1946, 2 avril 1946.

⁸ DREIFORT John, *Myopic grandeur: the ambivalence of French foreign policy toward the Far East (1919-1945)*, Kent, Kent State university press, 1991, pp.156 et 161.

⁹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979 (rééd. 1985), p.463.

3. Un théâtre de lutte contre l'Allemagne

Les intérêts français à Hong Kong dépassent l'Extrême-Orient pour répondre également aux exigences de la situation européenne. L'une d'elle se révèle particulièrement criante dans la colonie britannique : il s'agit de surveiller les Allemands et de lutter contre le développement de leurs activités. Selon Jacques Binoche, « La crainte [des] milieux politiques et coloniaux français du début des années 1920, c'est de voir se former un bloc asiatique : Russie, Chine, Japon, auquel viendrait s'adjoindre l'Allemagne¹ ». Il faut donc à tout prix saper l'influence allemande en Extrême-Orient... et celle-ci passe par Hong Kong.

a. L'influence allemande bannie de la colonie

Bien implantés à Hong Kong avant la Grande Guerre, les Allemands étaient 450 en 1902, alors que les Français ne dépassaient pas la centaine². Leur présence s'articulait autour du Club Germania³ et d'un solide réseau politique et commercial qui faisait regretter à certains fonctionnaires britanniques que, « *in 1914, the whole business and administration of the colony was permeated by German influence*⁴ ». Ce climat favorable était accentué par l'excellente réputation des trois médecins installés dans la colonie pendant vingt ans. Paul Kremer reconnaît que leur notoriété « primait celle de tous les autres docteurs de la colonie.⁵ » Pendant les hostilités, les commerces allemands sont fermés, les hommes emprisonnés⁶ et leurs biens confisqués⁷. Même les orphelins de la mission protestante allemande sont transférés aux Missions étrangères de Paris⁸. Les quelques navires sous pavillon germanique qui mouillaient dans le port sont répartis entre les puissances alliées (la France hérite des *Batavia*, *Scharnhorst* et *Sierra Ventana*)⁹.

Les Allemands continuent toutefois à bénéficier d'une image positive. L'agent des Messageries Maritimes y voit les fruits d'une intense propagande « poursuivie très activement dans le sud de la Chine [et] la nouvelle de l'Armistice et de la défaite des empires centraux a été accueillie par les Chinois tout d'abord avec doute et ensuite avec une très grande surprise¹⁰. » En 1919, des mesures législatives sont prises pour réglementer le séjour

¹ BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale... », *op. cit.*, p.265.

² CLAVERY Edouard, *Hong Kong... op. cit.*, p.12.

³ WELSH Frank, *A history... op. cit.*, p.380.

⁴ MINERS Norman, *Hong Kong... op. cit.*, p.285, citant NAL, CO/129/442, pp.225-239.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

⁶ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.86.

⁷ CADN, pHKG, 14, lettres de la légation au consul, 23 janvier et 28 avril 1919.

⁸ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert - 2, lettre au gouverneur May, 11 novembre 1914.

⁹ CADN, pHKG, 45, dossier pour la gestion de chaque navire.

¹⁰ AFL, CMM, RGS, 1918, Secrétariat. Rapport annuel de l'agent des Messageries Maritimes à Hong Kong.

des Allemands dans la colonie et éviter leur retour en force. Les ordonnances du 24 et du 29 août 1919 interdisent aux anciens sujets ennemis de résider dans la colonie sans un permis spécial et fixent à trois ans le délai pendant lequel les activités commerciales de l'Allemagne et de ses anciens alliés sont interdites à Hong Kong¹.

b. Une surveillance scrupuleuse des activités allemandes

Les listes noires établies par les Alliés pendant le conflit sont officiellement suspendues à partir du 28 avril 1919², mais à Hong Kong le commerce avec l'ennemi continue à être surveillé de près. Un mois plus tard, le *Postal Censor's Office* signale au consul l'existence d'un prospectus de la maison Lescène, dans lequel il est stipulé que cette entreprise française, spécialisée dans les produits médicamenteux, aurait pour correspondant à Shanghai la société Walter Schaerff, une maison allemande. De son côté, le D^r Esserteaux, consul à Haikou, avertit son collègue à Hong Kong qu'il pense avoir démasqué le comprador de la firme allemande Jebsen, qui aurait l'intention de fonder une banque en utilisant comme prête-nom et couverture un Chinois bénéficiant du statut de protégé français. La chasse aux intérêts allemands se poursuit jusqu'en Indochine, où un Chinois de Danang [Tourane] est menacé d'expulsion pour avoir été le comprador d'un commerçant allemand à Hong Kong. Les citoyens de Weimar sont pistés, presque traqués : la légation exige d'être prévenue dès qu'un individu est repéré, en l'occurrence à son débarquement à Hong Kong³.

Cet état d'esprit est encouragé par les innombrables circulaires du ministère qui reviennent sans cesse sur le récent conflit, les réparations en nature, les territoires occupés, etc.⁴ et insistent, dans les premières années, pour que les diplomates limitent autant que possible leurs contacts avec les agents consulaires allemands⁵. Forte du contexte politique mais aussi des personnalités, la situation s'améliore. Le consul Wagner, pénétré de « l'esprit de Locarno », prend l'habitude de se recueillir devant le cénotaphe avec ses collègues pendant les cérémonies du 11-Novembre. L'un de ses successeurs, Hahn, entretient des relations amicales avec Georges Dufaure de la Prade ; leurs filles, du même âge, se fréquentent souvent⁶. Au cours d'une discussion au sujet des « sectateurs nazis », l'Allemand

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 octobre 1920 ; 12, lettre du consul au MAE, 30 août 1922.

² CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 26 avril 1919.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 mai 1919 ; 14, lettres de la légation au consul, 3 février 1919 et 20 mai 1920 ; 26, lettre du Gougal au consul, 31 octobre 1919.

⁴ CADN, pHKG, 3, au moins jusqu'en 1923.

⁵ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 22 janvier 1920.

⁶ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 12 novembre 1927 et 17 juillet 1931.

se pose en « adversaire résolu de ces derniers et du fascisme¹ ». Si Hahn et Wagner sont clairs à ce sujet dans leur attitude, le consul intermédiaire Gipperich l'est également, à l'opposé, et refuse d'assister aux cérémonies du 11-Novembre². En juin 1933 d'ailleurs, une dépêche évoque le changement d'ambiance. Sous le titre évocateur de « *Furor Teutonicus* », Georges Dufaure de la Prade explique que depuis que les Nazis « ont pris la direction des destinées du Reich, l'amour propre des Germains établis à l'étranger est devenu extrêmement chatouilleux ». Il décrit les Allemands comme soudainement aveuglés par la passion, ne tolérant plus la critique et niant tous les faits rapportés par la presse. Le consul explique qu'ils semblent monopoliser les journaux pour faire part de leurs protestations et étaler des ressentiments « à tout propos et souvent hors de propos³ ». Dufaure de la Prade conclut cependant avec optimisme que ces procédés d'intimidation ne réussissent guère avec les Britanniques.

c. L'attitude ambiguë des Britanniques et la propagande française

En Europe, les gouvernements anglais et français sont en désaccord sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Allemagne⁴. Les consuls sont donc très sensibles à la posture des colons britanniques à ce sujet. « Il n'est pas douteux que les Allemands, même pendant la guerre, ont su conserver ici des relations dans le monde commercial ». Et Louis Reynaud d'observer, dès 1920 et malgré les ordonnances coloniales, les nombreuses allées et venues d'Allemands à Hong Kong. « La désinvolture avec laquelle ils circulent, sans être jusqu'à présent inquiétés par la police anglaise » provoque l'indignation de la presse et du consul qui fustigent « la négligence et l'insouciance des autorités⁵ ». Les Anglais sont souvent soupçonnés de complaisance. En 1927, le consul à Singapour demande s'il est vrai que le gouverneur s'est rendu à la réception du consul allemand pour la fête de la Constitution et qu'il y aurait porté un toast au président allemand⁶. Georges Dufaure de la Prade répond par l'affirmative mais ajoute avec bienveillance que Cecil Clementi est également venu à la résidence consulaire pour le 14-Juillet, qu'il a rendu hommage au président français et qu'en plus, les autorités navales ont arboré le grand pavois et tiré une salve de vingt-et-un coups de canon⁷... L'honneur est donc sauf. Cependant, de retour en poste à Hong Kong, le consul général Gipperich, acquis à la cause nazie, se plaît à souligner avec insistance la proximité

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1931.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 mars 1929.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 juin 1933.

⁴ BOYCE Robert, « Behind the façade... », *op. cit.*, p.41.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 octobre 1920.

⁶ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Singapour à son collègue à Hong Kong, 20 octobre 1927.

⁷ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue de Singapour, 29 octobre 1927.

avec les Anglais « cousins » et « amis » et multiplie les actions de propagande. René Soulange-Teissier observe alors, avec consternation, le *Chief Justice* MacGregor boire à la santé du *Führer* au cours d'une réception, tout en valorisant la proximité culturelle des deux pays¹. Jules Leurquin s'inquiète également de ces sympathies lorsqu'il relaie un article du vicomte Rothermere, de passage dans la colonie, qui explique qu'à « la base de ce sentiment de camaraderie se trouve le fait que les Allemands sont un peuple d'ordre » et prône « l'unité des forts, et non la volubilité des faibles² », non sans viser les Français... Les sévères critiques anglaises après la diffusion de *Triumph des Willens* dans les cinémas locaux rassurent le consul. La communauté britannique est « demeurée ici profondément traditionaliste » et peu disposée à suivre la propagande allemande³.

Le cinéma, comme tous les moyens de propagande, est effectivement l'objet d'une surveillance comparée. En 1933, le consul note 83 % de films américains et 17 % d'anglais dans les salles de Hong Kong. Malgré tout, deux films français ont réussi à passer sur les écrans depuis le début de l'année... mais le diplomate déplore également deux productions allemandes⁴ ! Comme ailleurs, la période est marquée par ce type de rivalité entre les deux nations. Dans la colonie britannique, Georges Dufaure de la Prade regrette particulièrement l'importance que certains journaux donnent à l'agence de presse sino-allemande Transocean Kuomin⁵ et il se trouve donc fréquemment confronté à des éléments de propagande émanant d'outre-Rhin qui justifient à eux seuls la réception et l'usage des très nombreuses circulaires du Quai d'Orsay et des autres ministères⁶. Le consul incite d'ailleurs les principaux journaux de la colonie à souscrire à des abonnements aux dépêches Havas pour accentuer l'influence française ; en vain, à cause d'accords passés entre cette agence et Reuters⁷. Les consuls remportent cependant quelques succès de communication : l'un diffuse 100 affiches d'une caricature imprimée à Shanghai et « destinée à impressionner la population indigène sur les succès des armées alliées⁸ », un autre s'applique à propager le plus largement possible le journal *Panorama* pour concurrencer le *Welt im Bild*... D'une manière générale, ils répartissent largement les ouvrages, les brochures et les tracts reçus et ils adressent tous les communiqués officiels aux organes de presse locaux⁹. Par exemple, en 1921, le ministère

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 2 mai 1935.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 27 octobre 1936, à partir d'un article du *Hong Kong Telegraph*.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 6 mars 1937.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 3 août 1933.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 15 janvier 1934.

⁶ CADN, pHKG, 3, 14.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 4 août 1933 et 15 janvier 1934.

⁸ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Shanghai à son collègue de Hong Kong, 8 octobre 1918.

⁹ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 19 janvier 1920. Annotée avec des noms d'abonnés.

envoie une documentation en anglais sur « les résultats obtenus dans la restauration des régions libérées¹ ». Dans la marge, Ulysse Réau indique qu'il en a donné un exemplaire au rédacteur du *Hong Kong Telegraph*, et, effectivement, un article paraît le 1^{er} septembre, restituant fidèlement toutes les données. C'est encore le cas sur un autre sondage effectué en 1928, suite à un autre communiqué². Des vérifications systématiques seraient fastidieuses mais l'on peut supposer que ces informations passent régulièrement et à la satisfaction des agents. Dans le cas contraire, ils ne manqueraient pas de se plaindre de l'attitude des journaux, comme ils le font souvent quand ceux-ci publient des nouvelles qui ne leur conviennent pas³.

d. Concurrencer le commerce allemand, un combat perdu

Les négociants anglais sont peu pressés de voir les intérêts allemands se reconstituer dans leur colonie et montrent des signes de nervosité avant même la fin de la guerre⁴. Les ordonnances de 1919 sont donc un soulagement pour tous et Paul Kremer rappelle que la Chambre de commerce britannique avait même préconisé un bannissement de dix ans⁵. Cependant, des importations de marchandises allemandes sont signalées à Shanghai dès mai 1920, arrivées sur un vapeur japonais⁶. En novembre, le consul explique que des produits allemands pénètrent le marché local malgré les interdictions, en subissant une sorte de « dénaturalisation intentionnelle » dans des pays de transit comme la Suède et la Norvège⁷. Hong Kong peine à contenir les Allemands en dehors de ses affaires, et les intérêts français ne sont pas épargnés. Louis Reynaud raconte que « la plus active de nos maisons françaises [...] avait dû engager un certain nombre d'employés suisses, à défaut du personnel français retenu alors aux armées. Or elle s'est aperçue, il y a quelques semaines, que ce personnel suisse travaillait en sous-main pour le compte des Allemands et cherchait à introduire dans la maison des intérêts allemands et une collaboration allemande ». Les Suisses sont congédiés mais fondent immédiatement leur propre négoce dont « les opérations ont un caractère allemand mal déguisé⁸ ». Ulysse Réau note que les importations allemandes sont multipliées par six en un an malgré des restrictions qui sont de mieux en mieux contournées⁹.

¹ CADN, PHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 18 juillet 1921.

² *Hong Kong Telegraph*, 1^{er} septembre 1921 et 15 décembre 1928.

³ CADN, PHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 juillet 1931.

⁴ CADN, pLDN, série C, n°488, lettre du consul au MAE, 16 octobre 1917.

⁵ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 août 1922.

⁶ CADN, PHKG, 14, lettre de la légation au consul, 5 mai 1920.

⁷ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 24 novembre 1920.

⁸ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 octobre 1920 ; 12, puis au MAE, 19 novembre 1920.

⁹ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juin 1921.

En 1922, la grève des gens de mer gêne les mouvements commerciaux du port. Très bien organisé, le mouvement est probablement guidé de l'extérieur. « Il n'est pas douteux, ainsi que les Chinois bien informés le déclarent, que ce sont les Allemands qui ont donné des conseils aux extrémistes. Bannis de Hong Kong, il leur est agréable d'assister à la ruine économique de cette colonie britannique¹ ». Mais les Allemands y ont-ils vraiment intérêt ? Leur ostracisme prend fin quelques mois plus tard et le désir de renouer avec les affaires à Hong Kong l'emporte sûrement sur de tels calculs politiques. À l'expiration de l'ordonnance du 29 août 1919, Paul Kremer dresse, épouvanté, le constat d'une véritable invasion allemande : trois grandes compagnies maritimes s'installent, ainsi que de nombreuses maisons de négoce, une banque et, déjà, la chute du mark aidant, « de nombreux magasins chinois de Hong Kong ne sont presque entièrement achalandés que par des marchandises allemandes de toutes sortes, bon marché, mais de qualité inférieure et qui sont vendues à des prix défiant toute concurrence, même celle des Japonais² ». Quelques restrictions commerciales demeurent, mais elles sont définitivement levées le 19 mars 1926, mettant ainsi les Allemands sur un pied d'égalité avec les autres étrangers³. L'année suivante, la légation reconnaît que l'Allemagne est le septième fournisseur de la Chine, grâce à ses prix très bas et ses conditions de paiements avantageuses... loin devant la France⁴.

Une France qui lutte modestement. Le consul reçoit un représentant de la société française Minerais & Métaux, qui travaille en lien étroit avec le gouvernement et selon ses consignes pour concurrencer les Allemands⁵. C'est la seule initiative notable. En Indochine, les autorités ont pris des mesures strictes pour fermer complètement le territoire aux Allemands et à leurs produits⁶. Les douanes tonkinoises attirent cependant l'attention du consul sur des importations allemandes camouflées à Hong Kong⁷. Il s'agirait essentiellement de produits tinctoriaux, d'après un commerçant français basé à Canton⁸. La politique du gouvernement général ne s'assouplit guère après la signature de l'accord commercial franco-allemand le 17 août 1927 : le consul reçoit pour consigne de ne délivrer aucun visa à des Allemands, sauf autorisation expresse du Gouverneur général⁹. Jusqu'à la

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 3 mars 1922.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 août 1922.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 24 mars 1926.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, d'après un rapport de la légation, 13 septembre 1927.

⁵ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 14 janvier 1925.

⁶ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale du Gougal au consul, 12 octobre 1925.

⁷ CADN, pHKG, 35, lettre des douanes et régies du Tonkin au RST, 13 mars 1926. Copie au consul.

⁸ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 11 février 1926.

⁹ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale du Gougal au consul, 12 octobre 1928.

fin de la période toutefois, les autorités indochinoises continuent à saisir régulièrement des produits allemands, maquillés à Hong Kong avec des marques chinoises de complaisance¹.

En 1940, l'Histoire se répète et les biens allemands sont une nouvelle fois confisqués par les Alliés. Le consul est alerté que le fonctionnaire liquidateur dispose de matériel d'aviation et des accessoires de moteurs diesel qui pourraient intéresser les autorités militaires², mais ce sont les Britanniques qui gèrent les mises sous séquestre. Et concernant la vision de l'ennemi, les différences persistent. De passage à Hong Kong, l'attaché militaire de l'ambassade s'étonne encore, au cours de ses conversations avec des officiers anglais, que « les mêmes distinctions qu'en 1914 réapparaissent : guerre au nazisme et non à l'Allemagne. Il faut beaucoup de patience pour essayer de faire comprendre que nous faisons la guerre à l'Allemagne de toujours, et non à une idéologie politique³ ». Dans un autre contexte, le discours n'est pas le même en 1918 quand il s'agit de la Russie bolchévique. Ulysse Réau encourage le capitaine Ambrazantseff à poursuivre sa dissidence pour mener une guerre au bolchévisme et non à la Russie⁴. Le déséquilibre de l'approche française selon les nations est facile à souligner. Cette recommandation stratégiquement pertinente est d'ailleurs suivie dans les faits puisqu'une intervention armée démarre en juin.

B. Des missions conditionnées par la cause coloniale

Le consulat de France est en contact permanent avec l'administration du gouvernement général d'Indochine, mais aussi avec de nombreux services provinciaux de cette colonie. L'autorité de Hanoï sur les agents du Quai d'Orsay envoyés à Hong Kong a été démontrée, il faut désormais expliquer pourquoi et comment la colonie britannique est si importante aux yeux de l'Indochine, et réciproquement dans une moindre mesure. Sur un temps plus long, Frédéric Mouriès a proposé des pistes intéressantes qui n'ont malheureusement jamais été exploitées par la suite⁵. À partir des archives de l'entre-deux-guerres, il ressort que les liens qui unissent les deux colonies sont avant tout commerciaux. Par ailleurs, le port cosmopolite de Hong Kong est un relais incontournable de la politique coloniale française, et notamment de son action en direction de la Chine ; mais c'est aussi le refuge de ses ennemis, théâtre d'intrigues et de complots.

¹ CADN, pHKG, 30, lettre du Gougal au consul, 1^{er} décembre 1939.

² CADN, pHKG, 30, lettre du Trust industriel belge-français au consul, 31 juillet 1940.

³ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3292, lettre au 2^e Bureau, 27 septembre 1939.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 5 février 1918.

⁵ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op. cit.* (DEA), 175 p.

1. Hong Kong, port du commerce indochinois

a. L'Indochine, un partenaire commercial de premier ordre

Robert de Lapomarde, ancien attaché à la légation, explique en 1932 : « Une étude économique des régions chinoises limitrophes de l'Indochine française nous fait d'abord connaître les conditions et possibilités de marchés populeux et actifs ». Et le diplomate d'y voir « une connexion étroite avec l'avenir de la France d'Asie¹ ». Wang Wen-Yuan, un géographe chinois installé en France, précise un peu plus tard : « Pour les principaux produits qui font l'objet des exportations indochinoises, la Chine est ainsi devenue soit le débouché presque unique (ciment), soit le client très important (riz, houille, poisson), ou le marché d'avenir (caoutchouc, bois, etc.)² ». Et d'ajouter que la Chine est seule à pouvoir fournir certains produits à l'Indochine. Pour pénétrer l'immense marché chinois, le territoire à bail du Guangzhouwan, supposé concurrencer Hong Kong, est une impasse³, et le chemin de fer du Yunnan, terminé en 1910 et censé contourner le delta des Perles afin de permettre au Tonkin de devenir un nouvel entrepôt de la Chine, est un succès très mitigé et coûteux⁴. La colonie britannique reste donc un axe de pénétration commerciale privilégié. Ce sujet est une préoccupation constante dans les correspondances et domine largement les échanges. À tel point que la métropole disparaît face à sa colonie. En 1932, Georges Dufaure de la Prade calcule que sur 750 millions de francs d'imports et d'exports entre la France et Hong Kong, 700 millions sont le fait de l'Indochine⁵.

En 1940, Louis Reynaud affirme que les relations maritimes entre Hong Kong et les ports indochinois sont très actives et que « ce trafic est indispensable à la vie économique des deux colonies⁶ ». Le profil de ces échanges évolue beaucoup tout au long de la période, et si l'affirmation du consul est indéniable au sortir de la Première Guerre mondiale, elle est plus discutable au moment où il s'exprime. Importations et exportations comprises en 1919, l'Indochine possède en effet une place prépondérante à Hong Kong (16,5 % de la valeur totale des échanges), certes très loin derrière la Chine (36,2 %) mais bien devant la troisième puissance commerciale, le Japon (11,1 %) et toutes les autres. La balance commerciale est

¹ De LAPOMARÈDE Robert, « Les deux grands marchés de la Chine du Sud : Hong Kong et Canton », dans *La Revue du Pacifique*, Paris, tome 2, n°9, 1932, p.532.

² WANG Wen-Yuan, *Les relations entre l'Indochine française et la Chine*, Paris, Éditions Bossuet, 1937, p.188.

³ VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan : une impasse de la colonisation française en Asie orientale (1898-1946)*, 2 tomes, Paris, Thèse de doctorat sous la direction de Nora Wang, Université de Paris 7 – Denis Diderot, 2004, 674 p.

⁴ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, pp.211-222. De fréquentes interruptions du trafic sont déplorées à cause des troubles politiques dans ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du directeur des Affaires économiques du Gougal au gouverneur général, 5 août 1926.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁶ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 11 octobre 1940.

alors largement favorable à la colonie française¹ ; en 1920, la première exportation de Hong Kong (le fil de coton) représente seulement 19 % de la première importation indochinoise (le riz)².

Tableau 2. Part de l'Indochine dans les échanges commerciaux de Hong Kong

Année	Part de l'Indochine	Classement
1919	16,5 %	2 ^e
1920	13,6 %	2 ^e
1924	11 6 %	2 ^e
1931	6,6 %	4 ^e
1932	8,1 %	2 ^e
1933	7,3 %	2 ^e
1934	6,8 %	2 ^e
1936	5,3 %	3 ^e
1938	5 %	4 ^e

Sur la base de la valeur des échanges. Dans les documents, les monnaies de référence changent souvent, de la piastre indochinoise au dollar de Hong Kong en passant par le franc et la livre sterling. Même si ces monnaies sont utilisées plusieurs fois au cours de la période, les fluctuations rendent caduque toute comparaison avec une seule et même monnaie. (Source : CADN, pHKG, 12 et 13 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84 et 85 ainsi que MILLS Lennox, *British rule in Eastern Asia... op. cit.*, pp.440-441.)

L'entre-deux-guerres se caractérise cependant par un tournant. La colonie française se maintient à une place de choix dans le commerce général de Hong Kong jusqu'à la fin des années 1920, puis son importance diminue peu à peu face aux effets conjugués de la crise de 1929 et de l'essor d'autres puissances commerciales. Auparavant insérée dans l'environnement extrême-oriental plus que dans son propre système impérial, l'Indochine transfère, avec la dépression, « ces relations privilégiées vers la métropole³ ». Jacques Marseille rappelle en effet que les exportations des colonies vers la métropole augmentent de 5,5 % par an entre 1930 et 1938⁴, ce qui permet de pallier les revers sur le marché chinois en plein chaos. Il faudrait également considérer le traité franco-chinois du 16 mai 1930 qui « renouvelle les relations entre la France et la Chine et règle [...] toutes sortes de questions en suspens, essentiellement à propos de l'Indo-Chine⁵ », favorisant ainsi le développement de la voie commerciale terrestre Yunnan – Tonkin, au détriment (mais dans quelle mesure ?)

¹ Voir tableau 2, p.172.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 8 décembre 1920.

³ BROCHEUX Pierre, « Crise économique... », dans *op. cit.*, p.655.

⁴ MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Editions Albin Michel, 1984 (rééd. 2005), p.68.

⁵ BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale... », *op. cit.*, p.266.

de la voie maritime par Hong Kong. Quoiqu'il en soit, en 1934 et pour la première fois de la période, la part des exportations vers l'Indochine dépasse la part des importations¹.

La balance commerciale s'inverse, les valeurs échangées diminuent, mais le trafic demeure important. Si en 1931, le Japon et les Indes néerlandaises supplantent temporairement l'Indochine au classement global², c'est seulement du fait de l'effondrement des exportations de la colonie française vers Hong Kong. La valeur des marchandises expédiées de la colonie britannique en Indochine, elle, reste à peu près constante à un niveau élevé³. En somme, l'Indochine demeure un bon client pour Hong Kong, mais compte de moins en moins dans les importations de celle-ci. Les négociants du port parfumé maintiennent des liens forts entre la colonie française et la Chine, et ils se présentent en précieux intermédiaires. En 1935, par exemple, un accord commercial sino-indochinois est conclu grâce à l'aide de Lam Chi-fang, un influent bourgeois de Hong Kong⁴. Jusqu'à la fin de la période, les courants d'affaires sont bien alimentés entre les deux colonies. En septembre 1941, Louis Reynaud rend compte de la publication d'un article du *SCMP* qui affirme que la signature de l'accord franco-japonais du 6 mai ne doit pas empêcher les échanges avec Hong Kong, en dressant la liste des produits dont les deux colonies ont besoin, et qu'elles ne peuvent trouver que dans le trafic qui les unit⁵.

Tableau 3. Part de l'Indochine dans les importations et les exportations de Hong Kong

Année	Part des exportations vers l'Indochine	Classement parmi les pays importateurs	Part des importations d'Indochine	Classements parmi les pays exportateurs
1918	8,7 %	2 ^e	25 %	1 ^{er}
1920	8,5 %	3 ^e	19 %	1 ^{er}
1924	8 %	3 ^e	15,2 %	1 ^{er}
1931	6,2 %	3 ^e	6,8 %	6 ^e
1932	6,3 %	4 ^e	8,4 %	6 ^e
1933	6 %	2 ^e	8,4 %	4 ^e
1934	7,4 %	3 ^e	6,3 %	7 ^e
1936	5 %	4 ^e	5,7 %	6 ^e
1938	4,5 %	4 ^e	5,6 %	8 ^e

Sur la base de la valeur des échanges. (Source : CADN, pHKG, 12 et 13 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84 et 85 ainsi que MILLS Lennox, *British rule in Eastern Asia... op. cit.*, pp.440-441.)

¹ Voir tableau 3, p.173.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932.

³ Voir tableau 3, p.173.

⁴ CADN, pHKG, série A, n°23, lettre du consul au MAE, 21 août 1936.

⁵ CADN, pHKG, 48, lettre du consul au Gougal, 10 septembre 1941.

Toutes ces informations sont nécessaires pour comprendre le volume des correspondances à ce sujet avec les services administratifs indochinois, à commencer par les douanes. C'est ce qui explique également que, chaque jour, le consul tient le gouvernement général au courant de tous les mouvements du marché hongkongais et du cours des devises¹. Il adresse à différents services le *Fortnightly price current and market report*, le bulletin de la Chambre de commerce de Hong Kong, sûrement le plus précieux des indicateurs économiques, ainsi que différents annuaires, répertoires et autres publications².

b. Deux modèles économiques et commerciaux bien différents

Le consul de France à Hong Kong sert d'interface entre deux systèmes radicalement différents. D'un côté un port franc ouvert sur le monde et de l'autre une colonie protectionniste aux règles tatillonnes. Les exemples d'incompréhensions mutuelles ne manquent pas. Lorsqu'il s'agit de mettre en place des contrôles sur les transbordements effectués à Hong Kong, le consul explique qu'il n'y a pas, dans le port, de surveillance administrative ou de contrôle obligatoire de la manutention à quai, pour ne pas entraver le libre commerce du port. Les opérations de transbordement pouvant durer jusqu'à dix jours, ce n'est pas le temps qui manque pour dénaturer les colis expédiés³, mais le consul ne peut matériellement pas fournir de visas de connaissements directs ni de certificats de non-manipulation, ou autres documents de ce type. Des conceptions difficiles à assimiler pour les fonctionnaires français d'Indochine ou de Paris, et qui donnent lieu à un interminable dialogue de sourds⁴. En 1934, l'Indochine exige des contrôles à Hong Kong sur les fruits importés en Indochine pour éviter le développement d'une maladie et de son vecteur, une espèce particulière de mouche. Mais le consul rétorque que le personnel de contrôle idoine n'existe tout simplement pas à Hong Kong ; encore une fois, c'est une réponse que l'administration à Hanoï ne peut entendre⁵.

Par définition, l'Indochine se méfie de ce port franc où toutes les manigances sont possibles. Le gouvernement général voit par exemple d'un mauvais œil l'importation de beurre de la Dairy Farm. Tous les possibles avantages lui sont refusés et le tarif général imposé, notamment pour éviter les tentations de fraude avec les beurres australiens déjà fortement taxés⁶. Ce qui ne manque pas de se produire dès le mois suivant, où des bourrages

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, ce carton contient des télégrammes d'informations financières quasi hebdomadaires de 1919 à 1924, parfois jusqu'à plusieurs fois par jour.

² CADN, pHKG, 26, 32, 35.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 5 juillet 1932.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 29 novembre 1932 ; au terme de très nombreux échanges.

⁵ CADN, pHKG, 27, lettres du Gougal au consul, 22 mai et 30 juin 1934.

⁶ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 21 mai 1932.

de produits australiens et canadiens sont observés dans les chargements de la Dairy Farm¹... Les farines australiennes font également l'objet d'âpres discussions. Stockées en grande quantité dans les entrepôts de Hong Kong, le consul reconnaît que les risques de mystification sont importants mais rassure les douanes d'Indochine en précisant que les Américains ont plus à perdre de cette concurrence et procèdent eux-mêmes à des contrôles drastiques de leurs intermédiaires².

Les sociétés britanniques, quant à elles, ont du mal à pénétrer le marché indochinois très protégé. En 1926, le consul britannique à Saïgon énumère et déplore les différences de traitements qui avantagent les Français pour commercer au sein de leur colonie (taxation différente, rabais sur les droits de navigation, obligation d'employer du personnel de direction français, etc.)³. Par ailleurs, en réponse à un négociant anglais, Hanoï confirme que « les produits manufacturés à Hong Kong, port franc, ne peuvent bénéficier d'un régime de faveur ». Très souvent, le consul doit répliquer à de pressantes sollicitations en expliquant qu'il n'y a pas de convention commerciale conclue par la métropole en faveur de Hong Kong ; d'où un régime douanier peu favorable aux importations vers la colonie française⁴. Il arrive même que les commerçants, excédés, fassent intervenir la Chambre de commerce de Hong Kong. C'est le cas en 1926 lorsque le port de Saïgon met en place de nouvelles taxes qui menacent le trafic⁵. Seule la puissante compagnie Watson parvient à faire plier le gouvernement général : suite à une hausse des taxes sur les eaux gazeuses importées en Indochine, la société britannique déclare qu'elle refuse désormais de s'approvisionner en bouteilles auprès des Verreries d'Extrême-Orient, basées à Haïphong⁶. Après moult tractations, Hanoï concède une taxation plus douce pour les bouteilles vides qui sont exportées et qui reviennent remplies des limonades Watson⁷. Encore faut-il la patience, l'énergie et l'assise d'une entreprise aussi importante... Ce régime douanier complexe et inhibiteur est sévèrement critiqué à l'époque, y compris du côté français⁸. Qui plus est, les détails tarifaires évoluent constamment et doivent être mis à jour ; cette documentation est évidemment disponible au consulat de France⁹.

Ce qui pénalise le plus les commerçants de Hong Kong qui souhaitent réaliser des affaires avec l'Indochine, c'est la règle du transport en droiture. Pour favoriser les grandes

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 10 juin 1932.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 8 juillet 1932.

³ NAL, CO129/503/8, lettre du consul britannique à Saïgon au FO, 9 novembre 1926.

⁴ CADN, pHKG, 26 et 27, lettre du Gougal au consul, 17 septembre 1929, 15 avril 1930.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 19 mai 1926.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre de la compagnie Watson au consul, 4 mars 1930.

⁷ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 15 avril 1930.

⁸ WANG Wen-Yuan, *Les relations... op. cit.*, p.188.

⁹ CADN, pHKG, 26 et 27, lettre du Gougal au consul, 21 juillet 1922, 10 octobre 1923, 28 juin 1935, etc.

lignes maritimes françaises et le réseau portuaire indochinois, le gouvernement général taxe fortement les produits qui sont transbordés dans un port tiers proche de la destination et qui ne réalisent ainsi qu'une petite partie du parcours sous pavillon français. Suspendue pendant la guerre, cette disposition reprend au cours de l'année 1920. L'ambassade de Grande-Bretagne à Paris s'en offusque et essaye de négocier un report, en vain¹. S'il y a transbordement à Hong Kong, la droiture peut seulement être maintenue si c'est une compagnie française qui assure le parcours le plus long avant le transbordement. Un sujet complexe propice aux interprétations qui vaut au consulat une correspondance abondante de la part de commerçants qui présentent des situations particulières toujours différentes². Suite à l'accord commercial franco-américain du 6 mai 1936, seuls les États-Unis obtiennent le maintien des avantages de la droiture avec un transbordement à Hong Kong, à condition que la dernière partie du voyage soit effectuée sur un vapeur français ou américain³.

c. Le consul, représentant des productions indochinoises

Les exportations de Hong Kong vers l'Indochine font l'objet de développements ultérieurs car elles reposent essentiellement sur les initiatives privées des maisons de commerce. En revanche, pour ce qui concerne les importations de produits indochinois à Hong Kong, le consulat de France est pleinement investi et joue un rôle important en répondant aux impulsions données par le gouvernement général. « Hong Kong n'est pas seulement le grand entrepôt du Sud de la Chine, distributeur de marchandises étrangères ; c'est aussi le débouché le plus important des produits de notre grande colonie⁴ », explique Ulysse Réau à son ministre pour justifier la charge de travail que représente la défense des intérêts commerciaux de la colonie française.

Malgré la très forte baisse de la quotité indochinoise dans les valeurs échangées tout au long de la période, les productions expédiées par la colonie française évoluent peu et correspondent aux matières premières que « l'économie administrative⁵ » entend promouvoir depuis Hanoï. Les huit premières marchandises représentent toujours l'écrasante majorité (94 % en 1920 et 1932⁶) du total des exportations de l'Indochine vers Hong Kong, signe du peu de diversité de ce flux commercial. En 1941, les « exportations normales de l'Indochine sur Hong Kong » rapportées en tonnage donnent un cortège de tête

¹ CADLC, AEC, série Relations commerciales (1919-1940), sous-série B21-24, n°58, lettre de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris au MAE, 1^{er} juillet 1920 et lettre du ministère des Colonies au MAE, 8 septembre 1920.

² CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 13 octobre 1928 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609.

³ CADN, pHKG, 47, lettres de compagnies maritimes au consul, 5 avril et 23 août 1937.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 juillet 1921.

⁵ MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français... op. cit.*, p.328.

⁶ Voir figures 3 et 4, p.178.

peu différent du début de la période : le riz (300 000 tonnes), le charbon (200 000 tonnes), le ciment (45 000 tonnes), le bétail vivant (6 500 tonnes), le bois (6 000 tonnes) et les poissons séchés (5 000 tonnes)¹. Il faut y ajouter la médecine chinoise dont le poids est négligeable, contrairement à sa valeur financière.

Cette cause commerciale dont l'économie indochinoise dépend doit être défendue par le consul à Hong Kong. L'aménagement des bureaux de la chancellerie par Georges Dufaure de la Prade en 1928 en dit long sur le rôle du diplomate en ce domaine. En proposant une salle d'exposition permanente des productions indochinoises, et en demandant au gouvernement général « un échantillonnage des produits que l'Indochine désire exporter² », le consul reçoit régulièrement des colis : verreries, chrome et différents types de ciments, d'étains et de phosphates. Ou encore, un peu plus tard, des produits agricoles et de l'artisanat de luxe³. Georges Dufaure de la Prade a même la désagréable surprise d'ouvrir une caisse de 45 kg de poissons que le Résident du Cambodge croit utile de lui envoyer pour obtenir une estimation des prix pour chacune des dix-huit espèces expédiées. Mais le voyage par caboteur est long et, la vermine aidant, les chairs sont rongées et l'odeur insupportable. Le consul raconte que le principal marchand de poisson de la ville « a fait ce qu'il a pu pour reconnaître et estimer la valeur des échantillons⁴ ».

En 1938, avec l'appui de M^{me} Dupont, déléguée du gouvernement d'Indochine, le consul Franck Dupuy organise une exposition sur l'art et l'artisanat du Tonkin assortie de cinq conférences. Dans son discours d'inauguration, le conseiller du commerce extérieur Maurice Montargis estime « *that the public of Hong Kong might be interested to know something of the efforts which are being made by friendly neighbours in art and handicrafts and also of the beauties of the natural spots offered to tourists*⁵ ». Une opération séduction pour encourager le commerce et le tourisme dont les secrets sont détaillés dans une abondante documentation, régulièrement mise à jour, à la disposition du public au consulat⁶.

¹ CADN, pHKG, 48, rapport du consul d'après le *SCMP*, 9 septembre 1941.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 15 novembre 1928.

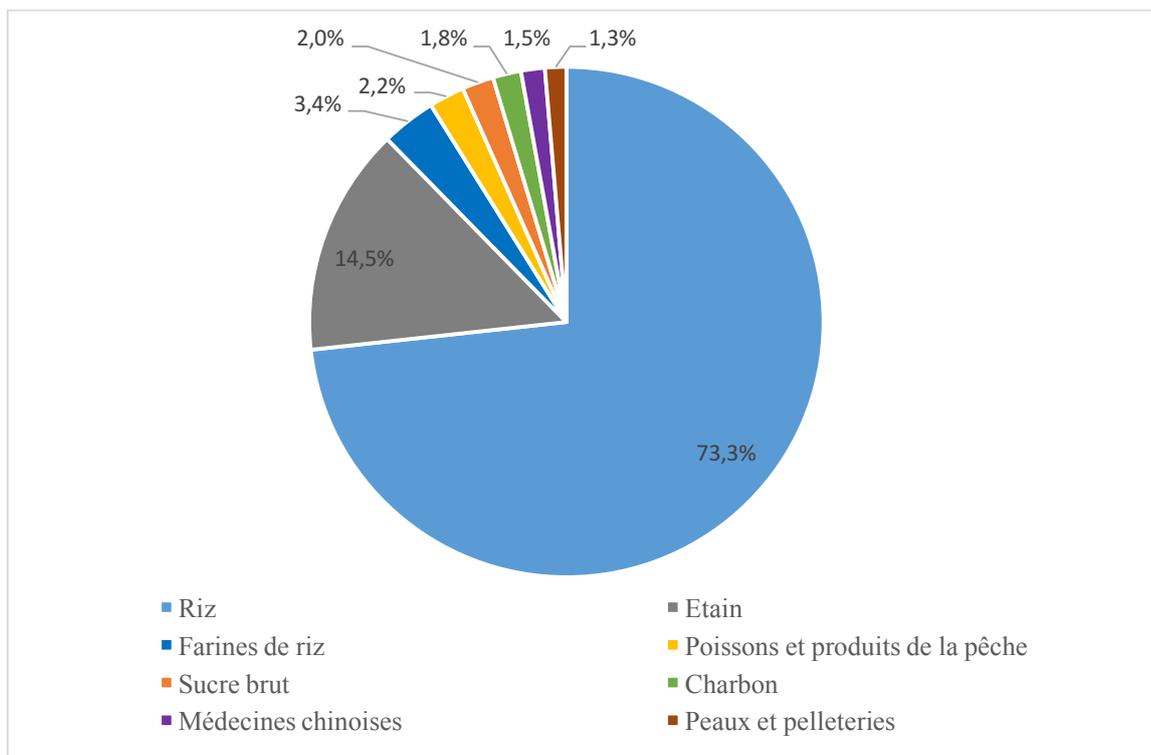
³ CADN, pHKG, 27, lettres du Gougal au consul, 20 novembre 1931 et 24 janvier 1932.

⁴ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au Résident du Cambodge, 26 février 1934.

⁵ *Hong Kong Daily Press*, 12 et 14 janvier 1938.

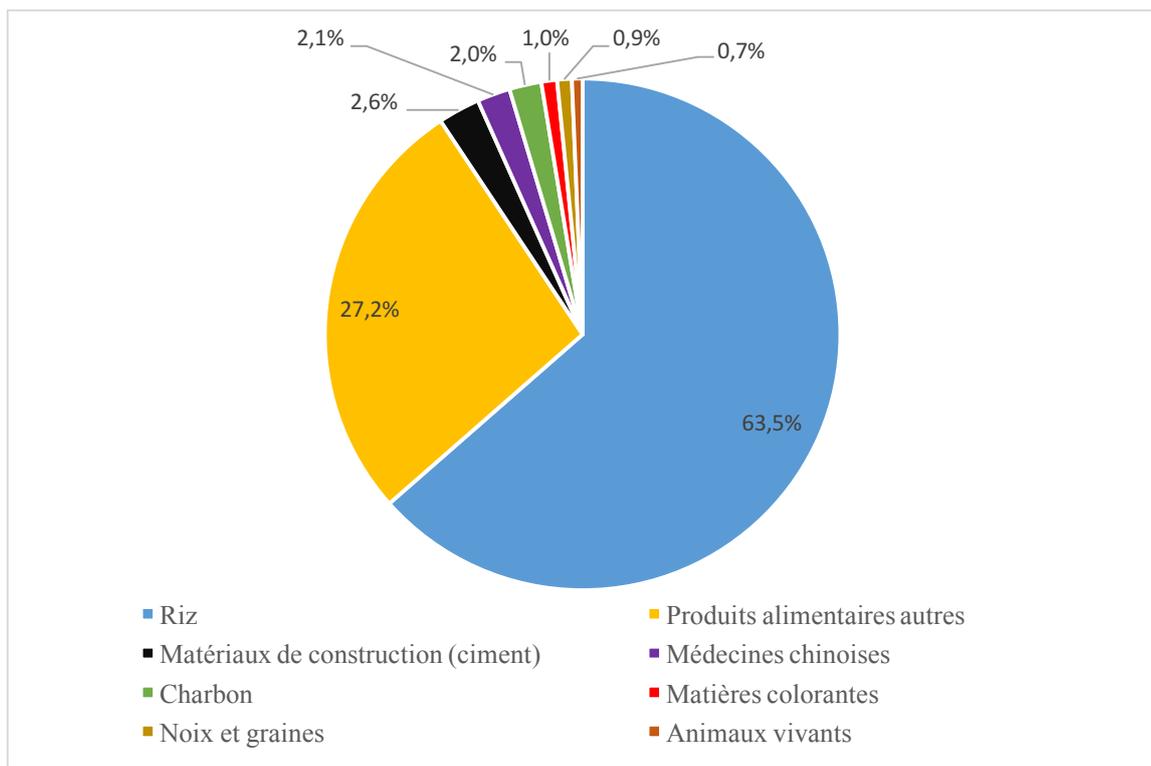
⁶ CADN, pHKG, 30.

Figure 3. Les huit premières exportations d'Indochine vers Hong Kong en 1920



Sur la base de leur valeur en livres sterling, ces huit marchandises représentent 94,4 % du total des exportations de l'Indochine vers Hong Kong. (Source : ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531.)

Figure 4. Les huit premières exportations d'Indochine vers Hong Kong en 1932



Sur la base de leur valeur en hkd, ces huit marchandises représentent 94,6 % du total des exportations de l'Indochine vers Hong Kong. (Source : CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85.)

Parfois, le consul se transforme même en apporteur d'affaires. Il signale une disette de sel dans le Guangdong en 1924 et incite l'administration de Hanoï à développer ce courant commercial¹ ; il aide ensuite à le maintenir. En 1928, un tiers du sel importé à Hong Kong provient d'Indochine et le consul affirme que c'est « le plus apprécié » en comparaison avec des cinq principaux concurrents, qui arrivent loin derrière. En 1929, 70 % des importations de sel à Hong Kong proviennent d'Indochine, mais cet apogée est aussi le début de la fin. En 1930, il s'agit de 50 % et l'année suivante, la baisse est plus sévère encore. Le consul accuse le monopole de l'Annamite Kim d'être la cause de cette perte de terrain. Au cours des cinq dernières années, les importations siamoises de sel ont triplé, et la concurrence se rapproche avec des tarifs plus avantageux. Pour contourner la quasi-exclusivité du négociant annamite, c'est Georges Dufaure de la Prade lui-même qui se fait intermédiaire entre un distributeur chinois et le gouvernement général pour un achat direct de 10 000 tonnes de sel². Avec l'affluence de réfugiés chinois, souvent aisés, certains approvisionnements alimentaires font parfois l'objet de pénurie. La viande par exemple, et le consul tente de persuader Hanoï d'accompagner l'essor d'un élevage à grande échelle sur les hauts plateaux du Laos³. Dans un autre registre, il suggère de « développer la culture du badianier, notamment pour concurrencer Longtchéou [Longzhou] qui fournit les commerçants locaux⁴ ».

d. Hong Kong, indispensable plate-forme pour le riz indochinois

Le commerce du riz indochinois à Hong Kong pourrait faire l'objet d'une longue étude de cas tant il concentre la plupart des enjeux évoqués, et bien d'autres, instructifs mais moins pertinents ici en raison de leur technicité. Pour ce qui concerne le rôle du consulat à Hong Kong en ce domaine, il s'agit encore de celui d'un inévitable intermédiaire. L'agent reçoit des demandes de maisons chinoises pour exporter certaines quantités de riz sur Hong Kong, du Tonkin le plus souvent, et soumet ces requêtes à l'appréciation du gouvernement général⁵. Hormis l'épisode des *rice riots*, ces sollicitations ne donnent lieu à aucune discussion et tout est fait pour faciliter ces transactions qui font de l'Indochine, en début de période, le premier importateur à Hong Kong avec environ 500 000 tonnes de cette céréale expédiée chaque année⁶. Le consul tient à être tenu au courant des moindres renseignements officiels car il

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul au Gougal, 18 mai 1924.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 13 août 1930 ; CADN, pHKG, 29, à l'administrateur des salines d'Indochine, 7 août 1931, et au Gougal, 30 avril 1928 et 3 septembre 1931.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul au Gougal, 7 janvier 1928.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 24 juillet 1928.

⁵ CADN, pHKG, 26, 27, 28, mais aussi C1AV, RST (inventaire du ANOM).

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 mars 1919.

doit faire face « aux questions qui lui sont quotidiennement posées¹ » ; et les subtilités sont légion d'une province indochinoise à une autre, ici un maximum pour les chargements et des méthodes de paiements spécifiques, là un moratoire avec de potentielles dérogations, etc. Il faut également signaler les fraudes démasquées à Hong Kong pour éviter leur recrudescence à la source et enfin tenir le gouvernement général au courant des fluctuations des cours du riz (dès que la variation dépasse 0,20 cents par picul)². Dans les années 1930, le consul est en lien direct et fréquent avec le directeur de l'Office indochinois du riz, basé à Saïgon³.

Tout en le regrettant, Ulysse Réau constate que le passage par la colonie britannique est incontournable, notamment pour profiter de l'ouverture des marchés sud-américains. Il ajoute un peu plus tard au sujet du marché chinois : « Tant que nos compatriotes n'auront pas constitué une flotte indochinoise pour le cabotage en Extrême-Orient, l'intermédiaire de Hong Kong s'imposera pour la plus grande partie des ventes de riz de Saïgon⁴ ». Louis Reynaud considère que la colonie française aurait tout intérêt à traiter directement avec ses clients. Il est encouragé en cette opinion par son homologue cubain qui cherche à baisser les prix et donc à limiter les intermédiaires⁵. Le boycottage de 1925-1926 permet de faire évoluer la situation en ce sens et Georges Dufaure de la Prade rapporte qu'en quelques années, Hong Kong a perdu à peu près 40 % de son importance en tant que transitaire de la précieuse céréale au profit, entre autres, de chargements directs vers Manille, Shanghai et le Japon⁶. Et le consul d'ajouter qu'il s'agit certainement d'un seuil car le marché de Canton reste entre les mains de Hong Kong pour de nombreuses raisons (accessibilité, sécurité, spéculation). La baisse progressive des importations de riz à Hong Kong n'est donc pas nécessairement le signe d'une mévente de ce produit ; simplement une réorganisation de ce flux commercial. Et encore est-ce seulement dans une certaine mesure : il ne faut pas négliger que ce trafic est monopolisé par des Chinois d'Indochine liés à des maisons de Hong Kong par contrats, liens de famille ou simplement un réseau d'influences difficile à appréhender⁷. Parmi « quarante rizeries de Cholon, deux seules appartiennent à des Français et toutes les autres sont à des Chinois⁸ ». Par ailleurs, la colonie britannique ne sert pas seulement d'entrepôt. L'historien David Faure cite des rapports du gouvernement colonial britannique qui expliquent que le riz transbordé à Hong Kong est presque toujours

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre du consul au Gougal, 9 février 1920.

² CADN, pHKG, 28, lettres du consul au Gougal, 27 octobre 1919, 20 mai 1920, 8 décembre 1920 etc. ; 26, lettres du Gougal au consul, 17 décembre 1919 et 19 novembre 1926.

³ CADN, pHKG, 35. Institution créée le 10 avril 1930.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 1^{er} mars 1918 et 31 mars 1919.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 8 et 28 décembre 1920.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 février 1928.

⁷ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 23 novembre 1919.

⁸ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 7 septembre 1928. D'après le *Sin Tchong Kouao Pao*.

reconditionné selon les marchés auxquels il est ensuite destiné¹. C'est aussi le lieu de savants mélanges de différentes variétés qui donnent même son nom au très apprécié *Hong Kong rice*².

À partir de 1935, le Tonkin s'inquiète de la mévente de son riz dans le sud de la Chine. C'est à Hong Kong que l'enquête est menée, notamment par un administrateur tout spécialement détaché pour l'occasion³. Depuis longtemps cependant, le consul a listé tous les facteurs : les nouveaux tarifs douaniers chinois, la concurrence du riz usiné saïgonnais ou encore le taux de change défavorable à l'Indochine⁴. Ces éléments pénalisent l'écoulement de la production du nord de l'Indochine. La dernière raison est certainement la plus grave comme le souligne un article du *Hong Kong Daily Press* rapporté par Jules Leurquin : la stabilisation de la piastre basée sur l'or profite aux concurrents siamois et birmans qui ont l'avantage d'une monnaie dépréciée⁵.

e. La question du transit par le Tonkin

Un dernier point mérite l'attention car il est peu évoqué par ailleurs. Les commerçants de Hong Kong utilisent le Tonkin comme zone de transit vers le Yunnan pour certains produits, notamment les plus précieux. Une manière d'éviter un parcours terrestre souvent dangereux à travers le Guangdong et le Guangxi, provinces soumises à des aléas politiques et militaires variés et où les mauvaises surprises sont toujours nombreuses. Encore une fois, c'est le consul de France dans la colonie britannique qui se trouve en première ligne. La société française Pathé, implantée à Hong Kong, explique à Ulysse Réau que le Yunnan est en pleine croissance et qu'il convient d'y lutter contre l'influence allemande et américaine. Parce qu'il s'agit d'une entreprise française, le gouvernement général accepte une exonération exceptionnelle des taxes de transit⁶, mais il ne peut évidemment en être question pour d'autres compagnies étrangères.

Le Yunnan est un marché de 10 millions d'habitants dont Haïphong est devenu le principal accès à la mer depuis la construction du célèbre chemin de fer. Inauguré en 1910, celui-ci répond davantage à des motifs d'ordre plus politique qu'économique⁷ et ne gêne à

¹ FAURE David, *Documentary... op. cit.*, p.152.

² CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul au MAE, 1^{er} février 1929 ; pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 8 mars 1935 ; CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton à la légation, 21 septembre 1933.

³ CADN, pHKG, 27, lettres du Gougal au consul, 4 janvier et 16 décembre 1935.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 42 384, lettre de l'attaché commercial au Gougal, 10 janvier 1933, et lettre du consul au Gougal, 2 août 1935 ; CADN, pHKG, 34, lettre du consul au RST, 26 janvier 1935.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 29 septembre 1936.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 614, lettre de Pathé au consul, 23 mars 1917 et du Gougal au consul, 12 juillet 1917.

⁷ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.211.

aucun moment la place prépondérante de Hong Kong dans ses affaires avec la Chine¹. Au contraire, les Britanniques en tirent profit puisque Hong Kong génère, en 1923, 67 % des importations et draine presque intégralement les exportations du Yunnan vers son port. Sur les 272 millions de francs de marchandises en transit en 1923, le commerce français représentait seulement 220 000 francs d'après un mémorandum du *Board of Trade* de Londres². Le gouvernement général se rattrape donc sur une forte taxation des produits en transit qui ne sont ni chinois ni français. L'institution britannique rapporte que certaines marchandises ont vu leurs droits augmenter de 5 à 43 % en dix-sept jours et donne de nombreux exemples de produits taxés à 34 %. À cela s'ajoute une litanie de plaintes contre les douanes indochinoises, coutumières de vexations, traitements brutaux et autres retards délibérés. Au nom de la *Freedom of Transit Convention*, ratifiée par le Royaume-Uni et la France et incluant leurs colonies, le *Board of Trade* demande au *Foreign Office*, en 1925, d'intervenir à Paris pour une abolition des taxes de transit³. Avec le boycottage, les négociants anglais sont plus que jamais désireux de trouver des échappatoires au Guangdong. Les grèves se terminent un an plus tard sans que gain de cause ait été obtenu. Le transit par le Tonkin pour les commerçants de Hong Kong doit probablement représenter un bon équilibre entre le coût, la durée et les risques puisque le port britannique totalise en moyenne 74 % de ce flux montant et descendant, entre 1929 et 1934⁴. Les maisons chinoises utilisent notamment cet accès à la Chine pour leurs transferts de fonds. Un dossier d'autorisations a survécu dans les archives du gouvernement général d'Indochine et, de mars à octobre 1929, il montre que plus de 70 kg d'or sont échangés entre le Yunnan et Hong Kong, à raison de deux chargements vers la province chinoise et cinq vers la colonie britannique⁵. Des bordereaux vides permettent de penser que ce trafic est routinier⁶. Après l'invasion de Hankou et Canton par les Japonais à la fin de l'année 1938, la ligne Haïphong–Yunnanfou connaît un regain d'activité : il s'agit désormais du principal axe d'approvisionnement de la Chine non contrôlé par les forces nippones⁷. Le consul transmet alors les « nombreuses demandes d'autorisation de transit pour camions⁸ ».

¹ WANG Wen-Yuan, *Les relations... op. cit.*, p.181.

² NAL, CO129/491 pp.227-242, mémorandum du *Board of Trade*, octobre 1925.

³ NAL, CO129/491 pp.227-242, lettre du *Board of Trade* au FO, 8 octobre 1925.

⁴ WANG Wen-Yuan, *Les relations... op. cit.*, p.181.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 481 à 33 572, 1929.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 481 à 33 572.

⁷ NAL, CO129/575/3, rapport du *Colonial Office*, 6 décembre 1938.

⁸ CADN, PHKG, 48, lettre du consul au Gougal, 17 mars 1938.

2. *Le consulat, relais de la politique coloniale*

La présence permanente de fonctionnaires annamites, le passage du commis détaché Jules-Louis Rougni, tous rétribués par Hanoï, ainsi que les régulières subventions dont le consulat est l'objet, signifient clairement que le gouvernement général voit dans le consulat de Hong Kong le prolongement naturel de son influence et de sa politique. Les raisons de cette implication sont nombreuses.

a. Le consul, auxiliaire de l'administration indochinoise

Le consulat de France est aussi un consulat de l'Indochine qui administre les nombreux Annamites présents à Hong Kong. Le consul relaie la propagande coloniale française concoctée à leur attention : des encouragements et des subventions à la Société de secours mutuels des Annamites (entre 300 et 500 piastres selon les années)¹ ou encore des abonnements à des publications officielles en *quoc ngu*², et des envois de classiques de la littérature française, autant de « lectures susceptibles d'occuper de façon saine les loisirs forcés de ceux d'entre eux qui se trouvent momentanément sans travail³ ». Le gouverneur de Cochinchine, par exemple, envoie une caisse de « 168 volumes d'ouvrages populaires » et promet de renouveler l'envoi chaque année⁴. Parmi les ouvrages, au milieu de Molière et La Fontaine, se trouve *La vie de Paul Berf*⁵... Quant aux fonctionnaires et militaires tonkinois détachés en Chine pour les municipalités de Shanghai ou Hankou, ils passent tous par Hong Kong. Entre 1935 et 1941, les effectifs annamites de la garde municipale de la concession française de Shanghai augmentent de 481 à 1 082⁶, nécessitant par conséquent le double de travail lors de l'escale à Hong Kong. Le secrétaire Trinh Xuan Duc reçoit d'ailleurs une somme mensuelle en tant que « correspondant » chargé de la gestion de ces passages⁷.

Le dynamisme des liens entre les deux colonies génère beaucoup d'administration : plus de 50 % de l'activité notariale du consulat concerne des personnes ou des sociétés basées en Indochine, pour des procurations la plupart du temps⁸. Sur les recommandations des autorités de Hanoï, les commerçants et industriels s'adressent au consulat pour obtenir

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 12 juin 1928 ; puis 26, lettre de Gougal au consul, 2 juillet 1929 ; 29, lettre du consul au Gougal, 19 juin 1930, etc. jusqu'en 1935 assurément.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 48 058, lettre du RST au Gougal, 14 août 1930.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 48 058, lettre du Gougal au service des affaires indigènes, 21 juillet 1930.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 48 058, lettre du gouverneur de Cochinchine au Gougal, 25 août 1930

⁵ CADN, pHKG, 32, lettre du RST au consul, 8 août 1930, à l'occasion d'un envoi de 409 ouvrages.

⁶ CORNET Christine, « Système concessionnaire... », dans BLANCHON Flora (dir.), *op. cit.*, p.69.

⁷ CADN, pHKG, 21, lettre du chef de la garde municipale de Shanghai au consul, 6 juin 1925.

⁸ CADN, pHKG, 50, notariat ; sur l'ensemble du carton.

des renseignements sur les possibilités de débouchés¹. Des requêtes classiques honorées en son temps par Jules-Louis Rougni ; après lui, les réponses sont moins détaillées et plus expéditives. Si des Français d'Indochine désirent des renseignements sur la Chine (par exemple sur les conditions de recrutement dans les douanes maritimes chinoises²) c'est presque systématiquement au consul à Hong Kong qu'ils s'adressent. Le gouvernement général réclame également des enquêtes sur la fiabilité de maisons de commerce³, ou sur les démêlés judiciaires d'un potentiel candidat à une adjudication⁴. La paperasserie engendrée par l'intensité de ces relations concerne des domaines très variés et les circonstances exigent parfois des adaptations qui s'éloignent quelque peu des canons administratifs. Il arrive donc que le consul outre passe ses fonctions pour rendre service au gouvernement général. C'est le cas lorsqu'il enquête sur des Chinois en délicatesse avec le Trésor d'Indochine qui ont trouvé refuge à Hong Kong. Georges Dufaure de la Prade règle une affaire de ce type, mais précise que « le consul général de France à Hong Kong n'ayant pas de pouvoirs de juridiction, il ne peut poursuivre un recouvrement ; son rôle se borne à celui de compositeur amiable⁵ ». Certaines demandes sont moins orthodoxes : en 1939, Franck Dupuy est sollicité pour acheter 200 000 mètres de drap en molleton kaki pour l'habillement des travailleurs indochinois qui sont dirigés vers la France⁶. Dans un autre registre, et sans présumer des capacités des chantiers navals en Indochine, il faut souligner que de très nombreuses commandes de navires sont passées à Hong Kong : chaloupes et vedettes, fluviales ou de haute-mer, pour les douanes ou d'autres services⁷, et même un yacht pour le roi du Cambodge⁸. Sans compter les commandes de l'administrateur du Guangzhouwan, les chantiers navals de Hong Kong réalisent au moins vingt-sept navires pour le compte de l'Indochine entre 1920 et 1936. C'est aussi vers Hong Kong que certaines administrations du gouvernement général se dirigent pour acheter des navires de seconde main⁹ ou vendre leurs équipements maritimes¹⁰. Chaque fois, le consulat doit vérifier les contrats et assurer le suivi des travaux ; un autre métier en soi...

¹ CADN, pHKG, 26, 27, 32, 35.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 septembre 1926.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 21 janvier 1918.

⁴ CADN, pHKG, 26, lettre d'un expert comptable de Hanoï au consul, 25 janvier 1926.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 9 août 1933.

⁶ CADN, pHKG, 30, télég. du consul au Gougal, 12 octobre puis 3 novembre 1939.

⁷ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au Résident du Cambodge, 1^{er} décembre 1920 ; 35, lettre du sous-directeur des douanes en Cochinchine au consul, 6 octobre 1926 ; 22, lettre du Gougal au consul, 7 décembre 1926 ; 26, lettre du Gougal au consul, 2 octobre 1929 ; 27, lettre du RST au consul, 22 septembre 1930 ; 44, lettre du directeur des douanes au consul, 11 octobre 1934 ; 44, lettre du Gougal au consul, 5 mars 1936 ; 24, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 26 août 1936.

⁸ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 29 juillet 1922.

⁹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 5 juillet 1923 (achat du voilier *Faith*).

¹⁰ CADN, pHKG, 35, lettre des douanes au consul, 3 mai 1920 ; 29, lettre du consul au Gougal, 12 août 1930.

À la lecture des courriers du gouvernement général, Raoul Tulasne s'interroge « s'il me faut comprendre par 'ma région' le territoire britannique de Hong Kong¹ », ou si les démarches dont il est investi dépassent le cadre officiel de sa circonscription. Pour l'Indochine, il semble clair que l'agent sert de pivot pour tout le sud de la Chine. La colonie britannique est inévitable pour assurer la liaison entre les deux territoires. L'exemple des observations météorologiques est révélateur : jusqu'en 1913, le câble de Tourane [Danang] à Xiamen permettait une liaison indépendante entre la Chine et l'Indochine. Avec l'interruption de celui-ci, jamais remplacé pendant la guerre, Hong Kong est le point de passage crucial de toutes ces informations².

À la demande de Hanoï, le consulat accompagne les démarches des entrepreneurs indochinois dans leurs campagnes régionales de recrutement de coolies, s'entourant de toutes les précautions nécessaires pour ne pas prêter le flanc aux critiques des adversaires de ces pratiques contestées. En 1928, un nommé Vesser est chargé par des maisons saïgonnaises de recruter 12 000 coolies par an pendant trois ans pour faire face aux pressants besoins des plantations du sud de l'Indochine³. L'opération est délicate car un recrutement à Canton inciterait aussitôt les autorités locales à réclamer l'ouverture d'un consulat chinois en Cochinchine et, à Hong Kong, la discrétion est de mise pour ne pas attirer l'attention des syndicats et du *Labour Party* de Londres, opposés à ces migrations⁴. Le consulat s'associe le plus souvent à Paul-Augustin Lopicque, entrepreneur français installé de longue date entre Haïphong et Hong Kong. Pour le recrutement de 600 ouvriers au profit de l'Afrique équatoriale française, Lopicque « est intervenu directement auprès des autorités anglaises, qui sont au courant de ses projets, mais qui affecteront d'ignorer ses opérations » ; les coolies sont approchés dans la colonie britannique mais doivent ensuite se rendre au Guangzhouwan pour signer des contrats réguliers et, depuis cette concession, partir sur des navires français qui échappent ainsi à la législation anglaise en matière de transport de migrants. Dans ses courriers, le consul assure le gouverneur de son « concours officieux⁵ ». Quand Georges Dufaure de la Prade s'implique personnellement, c'est pour obtenir une indemnité à l'attention d'un ouvrier chinois revenu d'Afrique avec un bras en moins ; autant par souci de justice que par désir d'éviter un scandale, il entretient le manchot devenu misérable jusqu'à avoir gain de cause, non sans vitupérer la lenteur de l'administration coloniale⁶.

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 18 mai 1924.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du directeur de l'observatoire de Phu Lien au Gougal, 28 mars 1926.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 26 mai 1928.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 16 juillet 1928.

⁵ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 6 mai 1929 ; 17, lettre du consul au Gougal, 15 mai 1929 ; 27, lettre du Gougal au consul, 7 mars 1931.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 23 septembre 1931 et 16 juillet 1932.

b. Le diplomate, intermédiaire du gouvernement général

À l'autre bout de l'échelle sociale, Hong Kong abrite également des investisseurs de premier ordre que l'Indochine ne peut négliger. Sir Paul Chater, immense fortune, membre des conseils législatif et exécutif de la colonie, est de ceux-là. En 1922, le gouverneur général ne manque pas de souligner que l'homme d'affaires britannique d'origine arménienne s'intéresse souvent aux entreprises du Tonkin et qu'il accueille toujours favorablement les représentants français d'Indochine. Administrateur des Charbonnages du Tonkin jusqu'en 1918, il en est depuis resté membre du conseil¹. Les consuls sont encouragés à choyer ces fortunes en entretenant leur sympathie. Robert Ho Tung, « la personnalité chinoise la plus en vue de la colonie² », est invité à toutes les grandes réceptions et se voit décerner les plus hautes distinctions françaises et indochinoises. Promu officier de la Légion d'honneur en 1932, un Kim-tien de troisième classe est attribué à Ho Tung par l'empereur d'Annam l'année suivante. Ce grade n'étant pas assez élevé au regard des récompenses accordées à d'autres bourgeois chinois à la même période, le titre est promptement transformé en Commandeur de l'ordre impérial du Dragon d'Annam³. Ces précieuses relations intéressent aussi l'Indochine pour étendre son influence dans le sud de la Chine. Chef de l'état-major sudiste réfugié dans la colonie britannique, le général Tang Ki-yao ne cache pas ses sympathies pour la France et entretient régulièrement Ulysse Réau de ses projets de retour au Yunnan. Il promet évidemment la sécurité des intérêts français s'il revient au pouvoir dans sa province. Hanoï est favorable et espère sa victoire⁴. Preuve de la prépondérance du poste de Hong Kong, le délégué du ministère des Affaires étrangères au Yunnan, Pierre Crépin, apprend de la bouche de Tang Ki-yao que celui-ci a le soutien du gouvernement général *via* le consul à Hong Kong. Vexé, il affirme que cette politique, pour habile qu'elle soit, ne peut fonctionner sans son appui⁵. En 1928, le général Gaston Wong cherche des fonds pour ses projets de développement de l'île d'Hainan et souhaite approcher le gouvernement général. C'est Georges Dufaure de la Prade, depuis Hong Kong, qui sert d'intermédiaire⁶. Il n'est guère de documents entre la légation et le gouvernement général dont les copies ne transitent au consulat à Hong Kong. C'est le cas au moment des laborieuses négociations autour de la convention sino-indochinoise signée le 16 mai 1930⁷ ou lorsque la réouverture du consulat de Longzhou est envisagée en 1932. Après deux ans

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit. n°46, lettre du Gougal au MAE, 28 octobre 1922.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 25 avril 1923.

³ CADN, pHKG, 27 et 29, échanges entre le consul et le Gougal, 22 juin et 28 novembre 1933.

⁴ CADN, pHKG, 16, nombreux échanges entre le consul et la légation, de 26 octobre 1921 au 16 janvier 1922.

⁵ CADN, pHKG, 21, lettre du délégué du MAE au Yunnan à la légation, 10 avril 1922.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 août 1928.

⁷ CADN, pHKG, 27, lettre de la légation au Gougal, 7 juin 1930.

de fermeture du consulat, le diplomate suit tous les pourparlers entre Ernest Lagarde, conseiller de la légation au nom du gouvernement général, et Chu Chao-hsin, délégué de la province du Guangxi¹. René Soulange-Teissier est pressé de questions par les milieux d'affaires de Hong Kong, impatients de s'affranchir des taxes du Guangdong².

Les îles Paracels illustrent également le rôle diplomatique joué par le consulat de France à Hong Kong au profit de l'Indochine. En 1921, le Quai d'Orsay réfléchit à la manière d'affirmer la souveraineté française sur cet archipel. La légation conseille d'attendre car le gouvernement de Pékin n'est pas reconnu au sud et la France ne dispose d'aucune monnaie d'échange ; qui plus est, les diplomates sont très dubitatifs quant à l'intérêt stratégique de ces « îles redoutées des navigateurs [...], non habitées [et] presque stériles³ ». Le gouvernement général revient sur cette question en 1930, lorsque le conseil provincial du Guangdong revendique l'archipel et annonce son intention d'y reprendre l'exploitation du guano⁴. Hanoi propose un argumentaire détaillé sur les droits historiques et géographiques de la cour impériale de Hué sur ces îles pour y justifier la revendication française⁵. L'affaire est désormais d'importance car, avec les progrès techniques, ces insignifiants bancs de sable pourraient devenir de précieux relais pour des postes de radiotélégraphie, voire servir de base aéronautique ou sous-marine⁶. Que vient faire le consul à Hong Kong dans cette histoire ? Il est, bien malgré lui, l'accélérateur du processus. En septembre 1930, la compagnie britannique Dowdall s'adresse à lui pour obtenir l'autorisation d'exploiter le guano sur l'île, pensant en toute bonne foi que les Paracels appartiennent à la France. Ne pas lui répondre, c'est admettre la fragilité des prétentions françaises, lui donner satisfaction, c'est aller au-devant d'une confrontation avec le Guangdong... L'ingénieur et entrepreneur Dowdall s'impatiente, rapportant qu'une expédition chinoise de 150 hommes vient de mener une campagne de récolte du guano, à la barbe des autorités indochinoises⁷. Le gouverneur Pierre Pasquier s'empresse donc de qualifier l'archipel de français sans en convenir avec le ministère des Affaires étrangères, qui apprend cette nouvelle par l'intermédiaire de Georges Dufaure de la Prade. L'amiral Herr, commandant de la DNEO, abonde en ce sens et propose la construction d'un phare comme signe de souveraineté⁸. Mais le Quai d'Orsay rechigne à

¹ CADN, pHKG, 15, lettres entre la légation, le consul et Chu Chao-hsin entre le 21 juillet et le 9 août 1932.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 406, lettre du consul au Gougal, 19 août 1932.

³ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au MAE, 25 octobre 1921.

⁴ CADN, pHKG, 27, lettre du consul à Canton à la légation, 20 février 1930.

⁵ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au ministère des Colonies, 20 mars 1930.

⁶ CADN, pHKG, 27, lettre de la légation au MAE, 19 juillet 1930 et rapport de l'amiral Herr au ministre de la Marine, 9 avril 1931 ; 17, lettre du consul à la légation, 29 septembre 1930.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 15 septembre 1930 et 16 janvier 1931.

⁸ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 27 février 1931 ; 27, rapport de l'amiral Herr au ministre de la Marine, 9 avril 1931.

confirmer cette prétendue domination pour ne pas froisser les Chinois, plaçant ainsi le consul dans l'embarras et sous les pressions conjointes de la compagnie Dowdall et de Hanoï. En juin 1931, le diplomate se fait l'avocat du gouvernement général et presse pour une reconnaissance. Dufaure de la Prade doit se montrer convaincant car le mois suivant, le ministère des Affaires étrangères propose des démarches diplomatiques officielles et une feuille de route avec de nombreux recours juridiques en cas de refus. À la fin de l'année, Paris rappelle à la légation qu'il faut donc systématiquement clamer l'antériorité des droits annamites sur les Paracels auprès des autorités chinoises¹. Les mouvements autour des îles Paracels sont suivis de près à Hong Kong où tous les acteurs concernés sont réunis². Le SCMP rappelle d'ailleurs l'intérêt de la colonie britannique pour ces îles : toute potentielle exploitation démarre de son port et non d'Indochine³. Pour les Paracels comme pour les Spratleys, le *Colonial Office* tranche sévèrement : « *It appears that the French Government gave notice of the annexation of these islands in 1933, but never took adequate steps to make their occupation effective*⁴ ». L'historien Jacques Binoche rappelle qu'en définitive, la France réaffirme encore une fois sa mainmise sur l'archipel en juillet 1938 mais le Japon « répond peu après en prenant, le 31 janvier 1939, l'île de Koweïtchéou en plein golfe du Tonkin⁵ ». Cette préoccupation disparaît des correspondances en fin de période.

c. Hong Kong, un point de contrôle de la diaspora chinoise

S'ouvrir à la Chine, c'est aussi courir le risque d'être submergé en retour. Le phénomène n'est pas nouveau et Claude Farrère évoquait déjà, en 1906, ces « silencieux conquérants de l'Indo-Chine, [qui] ont tendu sur tous les villages le réseau de leur négoce⁶ ». Dès le début de la période, le gouvernement général attire l'attention du consul sur le fait que les Chinois profitent du taux de change avantageux pour se porter acquéreurs de nombreuses habitations⁷. Le problème s'étend aux commerces et aux industries en Cochinchine « *in the hands of the Chinese, who are on that account not popular with the French authorities*⁸ » et concerne particulièrement de riches Chinois de Hong Kong. Nombre d'entre eux possèdent le statut de sujets britanniques, et c'est là le point de départ d'une

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 22 juin 1931 ; 27, lettre du ministre des Colonies au Gougal, 19 juillet 1931 ; 15, lettre du MAE à la légation, 4 décembre 1931.

² *China Mail*, 8 août 1940, *Hong Kong Telegraph*, 9 août 1940, *Hong Kong Sunday Herald*, 11 août 1940, SCMP, 13 août 1940, etc.

³ SCMP, 14 septembre 1932.

⁴ NAL, CO129/575/3, rapport sur les affaires japonaises du CO, 1^{er} juin 1939.

⁵ BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale... », *op. cit.*, p.273.

⁶ FARRÈRE Claude, *Les Civilisés*, Paris, Librairie Paul Ollendorf, 1905 [rééd. 2004, Kailash], p.268.

⁷ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 3 juin 1920.

⁸ NAL, CO129/480 pp.198-207, lettre du consul britannique à Saïgon au gouverneur Stubbs, 31 mars 1923.

affaire délicate. En 1923, le directeur de la succursale de la Chinese Merchants Bank à Saïgon s'estime maltraité par les douanes indochinoises à chacun de ses passages à la frontière. Il s'en offusque auprès du gouverneur Stubbs, avec le soutien de la Chambre de commerce chinoise de Hong Kong¹. Le consul britannique raconte que « *a great deal of trouble arises from the impossibility of making any French official understand that a British born Chinaman has exactly the same rights 'comme sujet anglais' as a man born in England* »². Et d'énumérer les différents statuts français de citoyen, sujet ou protégé, qui donnent lieu à des droits différents. Le Quai d'Orsay, saisi par l'ambassadeur britannique, renvoie les Anglais à leurs propres contradictions en soulignant que les sujets anglais des colonies ne le sont jamais complètement comme ceux de métropole³... L'affaire laisse tout de même assez de traces pour que Hanoï s'interroge, sous l'égide du gouverneur socialiste et réformateur Alexandre Varenne, sur le statut des sujets colonisés. En 1926, Georges Dufaure de la Prade enquête au nom de l'Indochine sur les pratiques britanniques⁴. En 1933, selon des accords de réciprocité, les sujets britanniques d'origine asiatique peuvent entrer dans les colonies et protectorats français sans visa⁵. Comme tout le monde depuis longtemps...

Hong Kong est le point de départ de la majorité des migrants chinois vers l'Indochine. En seule Cochinchine, il y aurait 172 268 Chinois en 1927⁶. Wang Wen-Yuan avance le chiffre de 418 000 immigrants célestes en Indochine en 1931, en soulignant une légère diminution à partir de cette date à cause de la sévérité des nouvelles réglementations⁷. En théorie, les conditions d'entrée en Indochine se résument, pour les Chinois, à la production d'un passe provisoire émis par le consulat de France. Début 1921, cette formalité est remplacée par la nécessité de présenter un passeport, démarche un peu plus coûteuse qui, selon le consul, n'empêchera pas le commerçant chinois de venir concurrencer les Annamites sur leur terrain... mais freinera seulement l'ouvrier et le paysan, tout en créant un mouvement d'opinion hostile à la colonie française⁸. En réalité, le gouvernement général incite à la flexibilité et permet encore l'octroi de passes. En 1931, il est nécessaire de produire, avant le départ, un extrait de casier judiciaire et un certificat médical, mais ces mesures ne tiennent que quelques années seulement, avant un retour à plus de souplesse où

¹ NAL, CO129/480 pp.198-207, lettre de la Chinese Merchants Bank au gouverneur Stubbs, 31 mars 1923.

² NAL, CO129/482 pp.336-342, lettre du consul britannique à Saïgon au FO, 18 août 1923.

³ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 28 février 1924.

⁴ NAL, CO129/503/8, lettre du consul au Secrétaire colonial, 20 septembre 1926.

⁵ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 4 août 1933.

⁶ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 31 juillet 1927.

⁷ WANG Wen-Yuan, *Les relations... op. cit.*, p.54.

⁸ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 4 janvier 1921.

un simple titre d'identité suffit¹. Quant à la Cochinchine, si elle n'exige jamais de passeport, elle demande à ce que le migrant soit affilié à une congrégation locale². Des évolutions et des marges de manœuvre qui entretiennent la confusion et font dire à René Soulange-Teissier, en 1935, que le consulat à Shanghai applique « à tort et à travers » la législation sur les entrées en Indochine, causant un surcroît de travail à la chancellerie de Hong Kong, où les derniers contrôles sont effectués³.

Avec la prise de Canton par les Japonais, le flux des personnes et des marchandises vers l'Indochine inonde la chancellerie du consulat de France. Dans les trois premiers mois de 1939, l'agence vise plus de 6 000 passeports chinois et traite une vingtaine de factures consulaires chaque jour. Jusqu'en 1936, la moyenne annuelle tournait autour de 750 visas⁴. En août 1940, Hanoï durcit sa politique d'accueil, pour être plus en phase avec les mesures du gouvernement de Hong Kong, lequel refuse désormais de laisser entrer les individus expulsés ou refoulés d'Indochine. Par conséquent, le gouvernement général prévient le consul de ne délivrer de visas que sur présentation d'un titre de circulation émis par les autorités de Hong Kong, attestant la possibilité d'un retour⁵.

d. La colonie britannique, une concurrente modèle

La comparaison entre les deux colonies voisines n'est pas neuve. Déjà en 1892, Joseph Chailley-Bert affirme « la nécessité d'interroger l'expérience de nos rivaux » dans un ouvrage au titre sans ambiguïté. Un chapitre entier est consacré à Hong Kong, détaillant avec envie ce modèle de développement, les raisons de sa prospérité et sa gouvernance⁶. Pour étudier l'essor britannique, les consuls envoient à Hanoï une documentation abondante, à commencer par une analyse complète et détaillée du budget de Hong Kong, chaque année. Outre les publications économiques précédemment citées, le gouvernement général est également abonné, *via* le consulat, à la plupart des grands journaux locaux, y compris en chinois, ainsi qu'à la *Government Gazette*⁷. La Résidence supérieure du Tonkin ainsi que le gouvernement de Cochinchine souscrivent des abonnements au *SCMP*⁸.

Le consulat est sans cesse sollicité pour expliciter les pratiques de la colonie britannique. La Cochinchine demande comment fonctionne le système de perception des

¹ CADN, pHKG, 26, 27 et 30, lettres du Gougal au consul, 9 août 1923, 19 septembre 1931 et 16 juin 1936.

² CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 30 octobre 1933.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 15 janvier 1935.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 13 janvier 1939 ; 30, lettre du consul au Gougal, 18 avril 1939.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du Gougal au consul, 7 août 1940.

⁶ CHAILLEY-BERT Joseph, *La colonisation de l'Indochine, l'expérience anglaise*, Paris, Armand Colin, 1892, p.1 et pp.13 et sq.

⁷ CADN, pHKG, 26, 32, 35.

⁸ CADN, pHKG, 32.

taxes, Hanoï s'enquiert des lois sur le repos hebdomadaire aussi bien que sur les prix pratiqués par les hôteliers ou encore le tarif moyen de l'essence¹. L'essor du tourisme dans le port des parfums intrigue beaucoup la colonie française qui reconnaît qu'elle n'est « pas encore bien outillée pour en tirer profit² ». L'ingénieur en chef pour le Tonkin voudrait en savoir plus sur le système de goudronnage des routes, son successeur effectue même une mission à Hong Kong pour observer les travaux routiers ; l'inspecteur général des Travaux publics s'intéresse quant à lui à la distribution de l'énergie électrique (installations, consommations, prix)³. Des services administratifs de Hanoï se renseignent sur les méthodes employées au cours du dernier recensement pour dénombrer la population et dépouiller les données. Évidemment, la crise de 1929 est l'occasion de scruter attentivement les réactions britanniques pour traverser les tourments économiques et financiers. Le gouvernement général revient régulièrement sur le traitement des fonctionnaires européens et indigènes, ainsi que sur la manière de rémunérer les premiers avec les variations du change⁴. En 1937, l'Indochine entreprend une vaste enquête sur les conditions de travail des ouvriers et des employés et demande copie de tous les arrêtés qui portent sur la limitation des journées de travail, les femmes, les congés payés, le salaire de base, les accidents du travail, etc.⁵ L'impression qui ressort de ces nombreux échanges, c'est que Hong Kong est en avance dans de très nombreux domaines et fait figure de modèle (économiquement, socialement) ou de laboratoire, eu égard à sa petite taille (notamment pour les aspects techniques). Et Hanoï de paraître toujours suivre le mouvement. L'exemple des terrains d'aviation est symptomatique : l'Indochine ne taxe pas les avions étrangers qui atterrissent sur son sol, mais les Français payent relativement cher leurs passages à Hong Kong. Le gouvernement général réclame le détail des droits à payer, non pas tant pour envisager la réciprocité que pour étudier la méthode et la répartition... et littéralement copier⁶. Avant de prendre une mesure qui pourrait avoir des répercussions inattendues, Hanoï se renseigne toujours sur la situation à Hong Kong. En 1935, le gouvernement général met en place de nouvelles réglementations pour contrôler le nombre d'étrangers dans les entreprises en Indochine afin d'éviter une trop forte emprise des Chinois. Les législateurs prennent soin d'envisager

¹ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 20 novembre 1919 ; 27 et 30, lettres du Gougal au consul, 17 octobre 1932, 7 mars 1933 et 19 mai 1937.

² CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 14 mai 1921.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 13 juin 1929 ; 35, lettre de l'ingénieur en chef au consul, 7 janvier 1919 et lettre de l'inspecteur général des Travaux publics au consul, 17 août 1934.

⁴ CADN, pHKG, 27, lettres du Gougal au consul, 20 janvier et 11 février 1932, 16 février 1935.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du Gougal au consul, 21 août 1937.

⁶ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 1^{er} octobre 1934.

différentes configurations de sorte que ces mesures ne provoquent pas une réciprocité qui porterait préjudice aux intérêts français¹.

Frédéric Mouriès souligne que les colons britanniques, de leur côté, fondent leur représentation de l'Indochine sur l'image qu'ils ont de son administration, « en complète contradiction avec le libéralisme et le libre-échange dont ils se proclament les garants² ». Leurs nombreuses tentatives pour venir à bout du tarif douanier indochinois ne sont certainement pas pour les rassurer. Politiquement, c'est un silencieux mépris qui domine. Lorsque le gouverneur Alexandre Varenne est l'objet d'une violente campagne de presse en France, car il est accusé de promouvoir « *to a dangerous extent the growth of a nationalist spirit amongst the Annamites* », le Royaume-Uni s'inquiète d'une poussée de fièvre nationaliste dans son port d'Extrême-Orient et conclut : « *If there is any truth in the charges [...], the administration of Indochina must be pretty rotten*³ ». Il est donc plus rare que l'Indochine serve de modèle à Hong Kong. En 1930, l'agent des Messageries Maritimes explique que le « gouvernement local n'a pas eu la prévoyance, comme en Indochine, de constituer des réserves numéraires en or pour stabiliser le dollar à un taux qui eût été rémunérateur⁴ ». Et quelques années plus tard, Georges Dufaure de la Prade donne une conférence sur « L'Indochine face à la crise mondiale » et inspire les journalistes qui saluent le dynamisme du modèle français en comparaison de l'inertie locale⁵. C'est anecdotique et, le plus souvent, la presse locale se montre cinglante à l'égard du gouvernement colonial français⁶.

Les deux colonies savent cependant s'accorder face à une tierce puissance. En 1928, le consul se plaint d'une « campagne tendancieuse » dans la presse chinoise contre les intérêts indochinois. Le Secrétaire aux Affaires chinoises s'excuse aussitôt : « *this mendations report should certainly have been brought to my notice before it was printed and I have severely reprimanded the officer responsible*⁷ ». En 1935, le maire de Nagoya invite Hong Kong et l'Indochine à un rassemblement des nations et colonies riveraines du Pacifique dans une sorte d'exposition internationale. Après quelques échanges, France et Royaume-Uni décident de s'abstenir⁸. La proximité et la collaboration entre les deux colonies se concrétisent évidemment par les visites des gouverneurs chez leurs voisins

¹ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 26 mars 1935.

² MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op.cit.* (DEA), p.157.

³ NAL, CO129/497 pp.11-17, lettre de l'ambassade britannique à Paris au FO, 25 novembre 1926.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 27 juillet 1934.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 juillet 1931. Rapport sur l'attitude de la presse.

⁷ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, et du Secrétaire colonial au consul, 20 octobre 1928.

⁸ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 17 décembre 1935 ; 30, lettres du Secrétaire colonial au consul, puis du consul au Gougal, 4 janvier 1936.

respectifs. Martial Merlin en 1924 et Pierre Pasquier en 1932¹ passent quelques jours à Hong Kong. En retour, Reginald Stubbs en 1925 et William Peel en 1933 visitent la colonie française². Il est aussi question d'un voyage de Cecil Clementi en Indochine, en 1927 et 1929, projet sans lendemain car le gouverneur se déplace peu en raison de l'état de santé de son épouse³. C'est évidemment « l'esprit de coopération » qui plane sur ces rencontres. Il est question de répression du communisme, d'échanges de renseignements politiques et d'assistance mutuelle, qu'elle soit militaire ou commerciale, et de façon « aussi étendue que les lois le permettront⁴ ».

Louis Reynaud observe les premiers refroidissements entre les deux colonies en août 1940. Les Britanniques changent sensiblement d'attitude à l'égard de l'Indochine : difficultés administratives, contrôles plus nombreux... le consul craint que le blocus d'Europe et d'Afrique du Nord ne s'étende prochainement à l'Indochine⁵. Les relations maritimes restent constantes en raison « de la bonne volonté et de l'esprit de collaboration des autorités françaises et britanniques en Extrême-Orient⁶ » jusqu'à ce que les dispositions de l'armistice paralysent peu à peu le trafic, laissé uniquement aux pavillons neutres. Le consul ne sait où diriger les armateurs pour le transbordement des marchandises : l'accès à Hangpu [Whampoa] est aux mains des Japonais, Macao n'est pas suffisamment équipé et Fort Bayard est déjà saturé... Mais de préciser que les armateurs et les autorités britanniques sont disposés à tout arrangement qui permettra de poursuivre les nécessaires échanges avec l'Indochine⁷. À partir de l'été 1941, les conditions se détériorent et le ralliement de Louis Reynaud à la France Libre n'arrange pas la situation. Il est directement interpellé par un Chinois dans une tribune du *SCMP* : « Les autorités de Saïgon reconnaissent-elles la signature du Consul de France comme un visa régulier, ou le considèrent-ils comme le représentant de la France Libre non autorisé à délivrer des visas ?⁸ » La coopération entre les deux colonies s'étioule, au même titre que les relations du consul avec le gouvernement général.

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Canton à son collègue de Hong Kong, 24 avril 1924 ; 13, lettre du consul au MAE, 31 janvier 1932.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 38 458, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 20 mars 1925 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 4 janvier 1933.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre du consul à Gougal, 31 décembre 1927 ; 38 604 et 38 605, lettre du Gougal au ministère des Colonies, 27 juin 1929.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 31 janvier 1932.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade, 16 août 1940.

⁶ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 11 octobre 1940.

⁷ Idem.

⁸ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 6 août 1941. Traduction d'une copie de l'article.

3. *Le terrain de la Sûreté indochinoise*

« Quelle proie facile que cette pauvre Chine ! », s'exclame Jules Gautier, en prévenant que les ruines de l'Empire du Milieu ne sont qu'une étape de la bolchévisation sur la route qui mène à « subjuguer le Tonkinois et l'Annamite¹ ». Ce chemin passe évidemment par Hong Kong. Nicole Bensacq-Tixier rapporte qu'au « début du XX^e siècle, sous l'impulsion du consul Liébert, le consulat devient un véritable centre de renseignements qui permet de surveiller étroitement et de faire arrêter des chefs de la résistance vietnamienne² ». Frédéric Mouriès place en 1905 le début de l'afflux de rebelles annamites à Hong Kong. La présence des deux célèbres opposants au pouvoir colonial, Phan Boï Chau et le prince Cuong De (de 1908 à 1915) semble avoir constitué le terreau d'un réseau clandestin³.

a. Le consul, vigile de l'Indochine

À sa prise de fonction à Hong Kong, Georges Dufaure de la Prade assure le gouvernement général de son entier dévouement et se considère comme « une sorte de vigile⁴ » au service de l'Indochine. Ce n'est pas tant contre les aventuriers et maraudeurs de tout poil que le consul se propose de monter la garde. Il pense bien entendu au développement conjugué et peu à peu réuni des mouvements annamites nationalistes et communistes.

Les activités subversives de certains groupes révolutionnaires n'ont pas connu de répit pendant la Première Guerre mondiale. En juillet 1918, la légation rappelle les consignes de surveillance et demande des rapports réguliers à tous les consulats de Chine. À Hong Kong, les consuls préconisent le boycottage d'une compagnie portugaise, Braga, qui a donné « aide et protection aux révolutionnaires annamites », enquêtent sur le séjour dans la colonie d'un fonctionnaire indigène de Cochinchine qui aurait eu des contacts avec des proches de Sun Yat-sen ou sur les agissements éventuels d'un employé de maison dont la correspondance a été éventée⁵. C'est souvent par la censure postale que nombre d'Annamites progressistes attirent l'attention sur eux. Clamer que l'éducation est nécessaire, qu'il faut donner leur place aux femmes et qu'il est temps d'agir pour « qu'en ce temps obscur la terre d'Annam puisse

¹ GAUTIER Jules, *La Chine brûle... op. cit.*, pp.157 et 202.

² BENSACQ-TIXIER Nicole, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine (1840-1911)*, Paris, Les Indes Savantes, 2003, p.600

³ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op. cit.*, (maîtrise), p.45

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 3 mars 1926.

⁵ CADN, pHKG, CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 15 juillet 1918 ; 16, lettre du consul à la légation, 31 décembre 1920 ; , pHKG, 23, lettre du Gougal au consul, 8 août 1922 ; 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 15 septembre 1928.

voir arriver la lumière¹ », voilà qui est suffisant pour intégrer les dossiers du consul². Il y a des dizaines de communications de ce type, sur la base de présomptions parfois anodines. Le travail d'identification de suspects est également une part importante de cette routine. En juillet 1929, un nommé Thiem/Thien/Tieu, chargé des liaisons entre Hong Kong et l'Indochine est découvert grâce à des recoupements d'informations et une photographie. Les lieux de rendez-vous clandestins sont épiés et infiltrés : un dentiste au n°510 Shanghai Street à Kowloon et une amicale de boys et navigateurs en 1929, le domicile de Mai Van Ngoc au n°7 Bowen Road et l'hôtel Quang Thai Lai en 1930³... Le plus souvent, les factieux ne sont pas inquiétés ; l'observation de leurs fréquentations permet d'en savoir plus sur le réseau. Mais il doit bien y avoir quelque action plus musclée parfois, sinon à quoi serviraient les dix paires de menottes payées sur les fonds secrets et envoyées par le gouvernement général à Hong Kong⁴ ?

Le consulat prend rarement des initiatives. Il suit scrupuleusement les pistes indiquées par la Sûreté générale afin de phagocyter au plus vite toute création de cellule révolutionnaire. Au cours du deuxième semestre 1928, Hanoï conseille au consul de ne pas donner suite au projet de « bibliothèque des Saïgonnais » envisagé par Dao Huan Ngu, ancien élève du lycée Chasseloup-Laubat, renvoyé en 1927 pour avoir fomenté une grève scolaire. Ce jeune secrétaire à la Banque de l'Indochine parvient cependant à fonder la *Viet Nam Thanh Nien Hoi* (Société de la jeunesse annamite) qui « accuse les mêmes buts [que le Secours mutuel] et vient donc sans raison légitime doubler la société déjà existante. Ceci seulement est de nature à rendre suspect le nouveau groupement ». Attendu que l'expression *Viet Nam* à la place de *An Nam* est déjà, en soi, révélatrice d'un sentiment nationaliste. Les membres fondateurs rejoignent aussitôt la liste noire du consul... La censure du courrier, effectuée depuis l'Indochine, permet d'apprendre que la communauté annamite est évidemment partagée. Le jeune Do Vinh Thanh écrit à ses parents en blâmant les étudiants indochinois qui s'offrent de coûteuses bacchanales à Hong Kong, discréditant les autres par leur comportement. Il en veut notamment à Dao Huan Ngu et sa nouvelle société qu'il caractérise de *dancing society* : « C'est bien ridicule cette association dont la création nous a rendus suspects au regard des Français [...] est nuisible à la génération des étudiants de l'avenir⁵ ». Il arrive même que des révolutionnaires repentis se présentent au consulat. La

¹ CADN, pHKG, 36, lettre d'un Annamite de Hong Kong interceptée par la Sûreté générale, 12 janvier 1929.

² CADN, pHKG, 36 et 37, compilation de signalements.

³ CADN, pHKG, 36 et 37, lettres de la Sûreté générale au consul, 10 juillet, 2 et 24 septembre 1929, 2, 15 et 18 décembre 1930.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 26 899, lettre du directeur des Finances au directeur des Affaires politiques et indigènes, 18 octobre 1915.

⁵ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 20 août, 15 novembre 1928 et 12 avril 1929.

Sûreté indochinoise refuse d'accueillir ces offres de soumission qui, d'expérience, sont « rarement sincères¹ ».

Au sein même du consulat, la présence de fonctionnaires annamites suscite la méfiance. La Sûreté de Hanoï demande aux consuls de ne jamais montrer les photographies des suspects envoyées pour identification. Pour éviter les indiscretions, un chiffre spécifique est utilisé par les agents, le code Cassis, déchiffirable uniquement par des fonctionnaires européens². Y'a-t-il des raisons de se méfier ? En 1933, il est dit que Nguyen Binh Bam compte s'établir à Hong Kong. Après cinq années d'études en métropole, le jeune homme est rentré au Tonkin en se faisant beaucoup remarquer par son affiliation au parti communiste français et ses sentiments « anti-français ». Il n'est autre que le fils de Félix Yung, l'un des secrétaires du consul³... Les actions de surveillance s'exercent également sur des Chinois soupçonnés de liens avec les révolutionnaires. En 1928, la Sûreté générale demande un rapport sur les activités de deux individus récemment expulsés du Guangzhouwan pour agitation communiste ; quelques mois plus tard, neuf autres individus subissent le même sort⁴. Sans oublier les Européens, et bien sûr des Français, gagnés à la cause révolutionnaire, et sur lesquels il conviendra de revenir plus tard, lorsqu'il sera question de présences françaises moins officielles.

Pour assurer toutes ces démarches, il faut de l'argent. Il est question de fonds secrets, « destinés au fonctionnement de votre service de renseignement politique et à la surveillance des rebelles indochinois réfugiés à l'étranger⁵ ». En 1933, la légation à Pékin conseille au consul de renoncer à l'allocation forfaitaire versée par la Sûreté générale de 290 piastres mensuelles « pour frais de voiture » et de préférer un remboursement « sur état⁶ », plus transparent. René Soulange-Teissier rétorque qu'il s'agit de 190 piastres et confirme que cette somme est en effet dévolue à « tous les frais occasionnés par le contact secret à tenir avec les agents de la Sûreté générale qui opèrent à Hong Kong, Canton et parfois le Kouangsi⁷ ». Mais il s'oppose à tout changement car ces dépenses doivent rester secrètes et il est évidemment impossible d'obtenir des justificatifs !

¹ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 13 juin 1930.

² CADN, pHKG, 36, lettres de la Sûreté générale au consul, 21 novembre 1928I et 10 juillet 1929.

³ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 7 juillet 1933.

⁴ CADN, pHKG, 36, lettres de la Sûreté générale au consul, 26 septembre 1928 et 12 janvier 1929.

⁵ CADN, pHKG, 36, lettre du directeur de la Sûreté générale au consul, 26 mars 1928.

⁶ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 16 mars 1933.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre personnelle de Soulange-Teissier au ministre de France, 4 avril 1933.

b. La face cachée de la Sûreté indochinoise à Hong Kong

En dressant un bilan des activités de routine en matière de sûreté, René Soulange-Tessier évoque ses rencontres avec les agents, « toujours en dehors des bureaux du consulat dans des lieux qui varient¹ ». Il ajoute que les espions ne se connaissent pas entre eux et que tout le travail repose sur un savant compartimentage. C'est au consul que revient la délicate gestion de ces discrètes ressources humaines. Comment s'organise le réseau d'informateurs ? Les archives sont taiseuses, comme il est de rigueur dans ce domaine. Les auxiliaires de la Sûreté sont sûrement nombreux et impliqués à différents degrés. Le père Souvey, des Missions étrangères de Paris, par exemple, passe une partie de la Grande Guerre à surveiller la presse chinoise de la région et à traduire des télégrammes pour le compte du gouvernement général². Rien n'empêche de supposer que le consulat a parfois recours à la discrétion de ces lettrés sinisants au cours de la période.

Après l'attentat de Canton contre le gouverneur Merlin, Hanoï nomme un agent de la Sûreté, mais rien ne dit s'il est Français ou Annamite et où est son point de chute : « Il sera secrètement chargé de diriger dans toute la Chine du Sud, en liaison directe avec nos agents consulaires de Hong Kong, Canton et Shanghai, les recherches qui doivent aboutir à la capture des assassins³. ». En 1926, l'agent de police Nguyen Dinh Tang meurt à l'hôpital français de Hong Kong⁴. Était-ce lui ? L'année suivante, la légation croit « devoir rappeler qu'à Hong Kong tout au moins, le gouvernement général entretient déjà un fonctionnaire de la colonie spécialement chargé de surveiller les agissements des Annamites⁵. » Difficile d'en savoir plus. Les révolutionnaires sont eux aussi sur leurs gardes. Tout contact ouvert brûle les agents « ainsi que nous en avons eu maintes preuves⁶ », déplore René Soulange-Teissier. Seuls deux espions sont clairement mentionnés : l'agent 'K', installé dans les parages du n°510 Shanghai Street pour surveiller les allées et venues et, à plusieurs reprises, l'agent 'Lâm'. Celui-ci infiltre le congrès des représentants de l'Annam qui se tient à Macao du 20 au 29 mai 1929, mais les contradictions de son rapport déplaisent à ses supérieurs et lui valent une lourde sanction. Il poursuit cependant la « mission Noël » et rend compte à un anonyme « Monsieur D. »⁷. L'agent 'Lâm' est encore réprimandé en février 1930 car il ne parvient pas à identifier un suspect. Hanoï demande à Raoul Duval s'il aurait pu sciemment chercher « à égarer nos recherches ». Les guillemets toujours employés lorsqu'il est question

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

² AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre du père Robert à son administration.

³ CAOM, SLOTFOM, FM30, série III, 115, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 18 juillet 1924.

⁴ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 14 avril 1926.

⁵ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au Gougal, 15 septembre 1927.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

⁷ CADN, pHKG, 36, lettres de la Sûreté générale au consul, 29 juin, 22 juillet et 2 septembre 1929.

de lui induisent qu'il ne s'agit pas de sa véritable identité. En juillet 1930, il demande un congé de trois mois¹ ; c'est l'occasion d'apprendre qu'il reçoit son indemnité secrète des mains du secrétaire Trinh Xuan Duc. Curieusement, ce dernier démissionne du consulat le 1^{er} septembre et quitte ses fonctions de président du Secours mutuel annamite à la même période. « Il a compris qu'il devait entrer dans l'ombre² », explique Georges Dufaure de la Prade. La coïncidence est évidemment troublante. L'espion rentre définitivement en Indochine en décembre³, et il n'est plus jamais question de Trinh Xuan Duc... L'opacité du réseau joue parfois des tours. En 1929, Guy Tran Duc prétend revenir d'une mission secrète en Russie, confiée par le Quai d'Orsay. En l'absence de réponse du ministère, il menace de se mettre au service de Nankin. Sycophante mythomane ou réel agent trahi par les siens ? La légation ne peut répondre⁴.

Il reste également la question du recrutement, et de la différence entre le simple informateur et l'agent de renseignement à temps plein. En 1930, Lawrence Kentwell, avocat en disgrâce, renvoyé du barreau de Shanghai, aurait fait des « ouvertures » au consul. Métis de mère chinoise et de père britannique, il s'est reconverti dans la presse à Canton et semble posséder beaucoup d'entregent. Le gouvernement général entame des pourparlers sans que la finalité exacte soit précisée. Les négociations semblent mal engagées au regard des prétentions « d'un comique exagéré » du polémiste. Le consul conseille toutefois, de manière équivoque, de désigner un agent de la Sûreté pour « voir ce que Kentwell peut réellement donner⁵ ». Après enquête, le directeur de la Sûreté estime qu'il n'y a pas lieu d'engager les services de ce potentiel indicateur⁶. Pour ce qui concerne les véritables agents de renseignement, la légation estime qu'il est préférable de les intégrer à l'organigramme du consulat, en les munissant d'un titre en rapport avec leurs capacités. René Soulange-Teissier rétorque que cette idée équivaldrait à « ruiner le service⁷ »... ce qui implique donc que ce n'est pas (ou plus) le cas à Hong Kong.

Il est probable que des policiers français viennent parfois assister le consul. Cette supposition émane d'un courrier du ministère qui recherche un agent disparu en 1938 : « Il pourrait s'agir d'un des fonctionnaires de la police indochinoise qui, à plusieurs reprises, ont été envoyés en mission à Hong Kong pour enquêter sur les menées des agitateurs annamites⁸ ». René Soulange-Teissier déconseille cependant la nomination d'un agent

¹ CADN, PHKG, 37, lettres de la Sûreté générale au consul, 20 février 1930 et 25 juillet 1930.

² CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 24 septembre 1930.

³ CADN, PHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 15 décembre 1930.

⁴ CADN, PHKG, 15, lettre de la légation au consul, 2 septembre 1929.

⁵ CADN, PHKG, 17, échanges entre le consul, le Gougal et la légation, 17 octobre 1930.

⁶ CADN, PHKG, 37, lettre du directeur de la Sûreté générale au consul, 14 novembre 1930.

⁷ CADN, PHKG, 15, lettre de la légation au consul, 16 mars 1933 ; 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

⁸ CADN, PHKG, 13, lettre du MAE au consul, 23 août 1939.

européen de la Sûreté à Hong Kong car celui-ci ne rendrait compte qu'au gouvernement général... alors que présentement, le consul peut également transmettre les informations sensibles à la légation¹. Sur ce dernier point, le diplomate n'est pas écouté puisqu'il est question, en 1935, de Charles Yolle « inspecteur de votre Sûreté générale détaché à Hong Kong² ». Ce nom apparaît pour la première fois dans les documents en octobre 1934, mais une autre communication de la légation, en 1938, affirme qu'un fonctionnaire de la Sûreté d'Indochine réside à Hong Kong depuis cinq ans. Quoi qu'il en soit, les craintes de René Soulange-Teissier se réalisent car il n'est plus guère question de sûreté dans les correspondances consulaires après cette date. Charles Yolle, inspecteur de première classe, réside à Hong Kong jusqu'à la fin de la période. Il dispose *a priori* d'un bureau au consulat et son nom est ouvertement mentionné dans de nombreux documents ayant trait à la sécurité et aux affaires militaires³. Après juillet 1940, sa fidélité à Hanoï suscite la méfiance du comité France Libre qui le considère comme un partisan de Vichy⁴.

Les Britanniques ne sont pas en reste dans la lutte contre les Bolchéviques. La Sûreté d'Indochine adresse régulièrement, *via* le consul, des notes sur la situation dans la région, notamment pour identifier des individus ou conseiller leur arrestation. Un agent chinois de la police secrète de Hong Kong est parfois mis à disposition du consul et celui-ci n'hésite jamais à demander l'assistance des autorités⁵. En 1932, par exemple, c'est la police de Hong Kong qui décode, pour le consul, des messages chiffrés entre commerçants chinois. Assez fréquemment à partir de 1929, des responsables du service de renseignement indochinois visitent Hong Kong⁶. En retour, le chef de la Sûreté de Hong Kong, M. Perdue, se rend en Indochine en 1932 pour affirmer son « intention d'accroître les échanges pour combattre le péril communiste⁷ ». René Soulange-Teissier peut donc affirmer que la coordination des actions entre Sûreté indochinoise et police anglaise est « très intime⁸ » et le gouverneur Stubbs évoque quant à lui, en interne, une « *loyal co-operation between British and French*

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 30 janvier 1935.

³ CADN, pHKG, 44, DNEO, liste d'invitations à une réception, 29 octobre 1934 ; série A, n°6, lettre du Gougal au commandant des troupes en Indochine, 25 août 1939 ; 37, lettre du consul à l'Inspection générale des services de police du Gougal, 5 octobre 1940 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettre de la légation au MAE, 25 juin 1938. Beaucoup de mentions dans le carton n°37.

⁴ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, lettre de Béchamp à Baron, 11 novembre 1941.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettres du consul au Gougal, 7 juillet et 2 décembre 1920 ; 36, lettre de la Sûreté générale au consul à l'attention du Superintendant, 24 septembre 1929 ; 24, lettre du consul à son collègue de Shantou, 22 octobre 1932.

⁶ CADN, pHKG, 12, 13, 37. Au moins sept visites officielles entre 1929 et 1938.

⁷ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 16 février 1932.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 4 avril 1933.

*agents*¹ ». Ce qui n'empêche pas le consul de déplorer la trop généreuse hospitalité britannique à Hong Kong, qui fait du port le repaire des révolutionnaires de toute la région².

c. Hong Kong, nouveau « centre d'intrigue »

Dans les années 1920, l'action se passe surtout à Canton où de nombreux Annamites s'imprègnent de propagande bolchévique à l'école de Borodine³. Le 19 juin 1924, le gouverneur Martial Merlin est la cible d'un attentat à la bombe dans la capitale sudiste, au cours d'un dîner offert en son honneur. Le haut fonctionnaire est indemne, mais trois Français sont tués et six autres gravement blessés⁴. Le directeur de la Banque de l'Indochine rapporte que le consul Raoul Tulasne avait été prévenu par ses informateurs, et qu'il avait averti Jeanbrau, le directeur des Affaires politiques ainsi qu'un nommé Chatel. Les informations n'ont pas été prises au sérieux⁵. L'enquête révèle rapidement la responsabilité d'un petit groupe d'Annamites révolutionnaires, bien organisés⁶. Si beaucoup d'informations transitent par Hong Kong, les actions sont encore insignifiantes dans la colonie britannique. La traque est difficile car les rebelles sont mobiles et changent de nom régulièrement, possédant tous trois identités en moyenne, souvent usurpées⁷. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le consul tient un fichier des identités des employés de maison annamites à Hong Kong⁸. Pour reconstituer l'histoire de ces révolutionnaires, il faut faire face à l'aridité des sources et à quelques déceptions. Les courriers des consuls à Hong Kong à l'attention de la Sûreté indochinoise n'ont pas été conservés. Dans les archives d'outre-mer, une cote promet des documents sur le Parti communiste indochinois (PCI), mais la chemise est vide. Il en va de même pour le dossier aux archives diplomatiques de Nantes concernant les courriers de la Sûreté générale adressés à Hong Kong de janvier à juin 1930, exactement au moment de la fonction du PCI... inexplicablement vide alors qu'il est référencé à l'inventaire⁹. Mais un simple constat numérique sur la densité des échanges avec la Sûreté indochinoise permet de constater que le port de Hong Kong devient le centre des attentions entre 1927 et 1931 :

- 1914-1926 : 167 pages, 16,6 %.
- 1927-1931 : 647 pages, 64,3 %.

¹ NAL, CO129/488 pp.239-242, lettre du gouverneur Stubbs au CO, 16 avril 1925.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

³ CADN, pHKG, 4, rapport du MAE envoyé au consul, 30 avril 1925.

⁴ *Hong Kong Telegraph*, 20 juin 1924.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 21 juin 1924.

⁶ ANOM, SLOTFOM, FM30, série III, 115, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 18 juillet 1924.

⁷ CADN, pHKG, 22, lettre du MAE au consul à Shanghai, 24 avril 1926 ; l'ensemble du carton n°36.

⁸ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 29 juin 1933.

⁹ ANOM, SLOTFOM, FM30, série III, 140 ; CADN, pHKG, 36, liasse de janvier à juin 1930.

- 1932-1940 : 192 pages, 19,1 %¹.

Début 1929, il est question d'un mouvement du siège des révolutionnaires annamites de Canton vers Hong Kong ou Macao. La Jeunesse révolutionnaire annamite (JRA) ne se sentirait plus en sécurité dans la capitale du sud et chercherait un « nouveau centre d'intrigue² ». L'historienne Huynh Kim Khanh date même cette migration en 1927, les membres de la JRA étant activement impliqués dans l'insurrection de Canton en décembre ; mais avant Hong Kong, il est probable qu'il y ait eu un passage par Wuzhou³. Tout au long de l'année 1929, la police sudiste procède à de nombreuses arrestations et démantèle le reste de l'organisation cantonaise. C'est donc à Hong Kong que la suite de l'histoire se joue. En septembre, la Sûreté indochinoise est persuadée que la JRA devrait être reconnue sous peu par la III^e Internationale, et que cet événement pourrait avoir lieu dans la colonie britannique⁴. Jean Crémet, agent communiste chargé de coordonner la réunion des différentes mouvances, est déjà sur place⁵. L'année 1930 à Hong Kong est fondamentale pour le mouvement communiste dans la région. Sous l'égide de Nguyen Ai Quoc, le futur Hô Chi Minh, des pourparlers permettent d'unifier les principaux partis opposés. Sophie Quinn-Judge affirme que « *sometime between 6 January and 8 February 1930 the process known as the 'Unification Conference' took place*⁶ ». Huynh Kim Khanh estime la date de cette importante réunion entre le 3 et le 7 février⁷. Roger Faligot et Rémi Kauffer sont plus précis et racontent les détails pittoresques de cette fondation du PCI, dans les gradins du stade de football de Kowloon, le 3 février⁸. L'essor et les attermolements du jeune parti appartiennent à une autre histoire qui échappe au champ de vision du consulat. Ce que le diplomate observe en revanche, c'est l'affirmation du mouvement communiste à Hong Kong. Depuis quelques mois déjà, les nationalistes annamites sont plus actifs dans la presse. Le 29 octobre 1929, un article du *Hong Kong Telegraph* a fait grand bruit à Hong Kong. Il reprenait la trame d'un ouvrage censuré en Indochine, *From Paris to Prison in Saigon*, critiquant les méthodes coloniales et les discriminations de toutes sortes dont les indigènes sont victimes⁹. En février 1930, lors de l'escale du *Waldeck-Rousseau*, vaisseau amiral de la DNEO, des tracts en français et en *quoc ngu* sont distribués aux marins¹⁰. Une audace qui

¹ CADN, pHKG, 36 et 37. Les deux dossiers renferment les courriers de la Sûreté reçus par le consulat.

² CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 8 mars 1929.

³ KHANH Huynh Kim, *Vietnamese Communism (1925-1945)*, Londres, Cornell University Press, 1982, p.88 et 114.

⁴ CADN, pHKG, 36, lettres de la Sûreté générale au consul, 22 juillet et 24 septembre 1929.

⁵ FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *L'Hermine rouge de Shanghai*, Rennes, Les Portes du large, 2005, pp.250-258.

⁶ QUINN-JUDGE Sophie, *Hô Chi Minh, The Missing Years*, Berkeley, University of California, 2003, p.151 et 156.

⁷ KHANH Huynh Kim, *Vietnamese... op. cit.*, p.125.

⁸ FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *L'Hermine rouge... op. cit.*, p.256.

⁹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 2 novembre 1929.

¹⁰ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 25 mars 1930.

atteste de cette montée en puissance, à peine dix jours après la réunion des partis révolutionnaires.

Un indicateur de la Sûreté rapporte le mot d'ordre annamite : « si les Indochinois [veulent] se libérer de l'impérialisme français et obtenir l'indépendance de leur pays, il [faut] qu'ils s'entendent avec les Chinois ». Un autre rapport de la même période établit la subordination du jeune PCI au parti communiste chinois. Dans les navires des Messageries Maritimes, on rapporte que les marins tiennent conférence et engagent leurs « auditeurs annamites à profiter de leur passage à Hong Kong et à Shanghai pour se faire affilier au Parti communiste¹ ». Le ferment de la révolte germe conjointement dans les populations indigènes, annamites et chinoises. Au cours de l'été 1930, Hong Kong est le théâtre d'un essor inédit des activités communistes. Distribution de tracts sur les marchés, agitation dans la rue... en un mois, le nouveau réseau affirme avec force son existence dans la colonie². Les événements prennent un tour plus dramatique à la fin de l'année, lorsqu'un policier chinois, trahi par son informateur, est assassiné dans un restaurant de Kowloon. Quelques jours plus tard, une vaste opération de police conduit à dix-huit arrestations, dont celle du mouvement local³. Le filet se resserre également autour de la cellule annamite.

d. Nguyen Ai Quoc, l'encombrant prisonnier

De nombreux ouvrages, et tout particulièrement l'incontournable *The Missing Years* de Sophie Quinn-Judge⁴, ont déjà raconté par le menu les tenants et aboutissants de la captivité du futur Hô Chi Minh à Hong Kong. Il reste donc assez peu à écrire sur le sujet, surtout du point de vue consulaire car les sources n'en disent guère plus. En 1926, pour sûr, Nguyen Ai Quoc est déjà localisé à Canton par les autorités françaises, qui le considèrent comme employé du consulat soviétique⁵. Trois ans plus tard, l'homme s'impose comme le seul capable d'unifier les différentes mouvances révolutionnaires annamites. Il s'établit à Hong Kong en décembre 1929 et, de là, rayonne dans les comités de la région⁶. Il est intercepté le 6 juin 1931 à son domicile de Kowloon⁷, une arrestation rendue possible grâce

¹ ANOM, SLOTFOM, FM30, série III, 20, rapport adressé au directeur des Affaires politiques du ministère des Colonies, 8 août 1930 ; lettre du service de contrôle et d'assistance en France des Indigènes (bureau de Marseille) au directeur des Affaires politiques du ministère des Colonies, 11 août 1930 ; rapport du délégué du service de contrôle et d'assistance en France des Indigènes (bureau de Marseille), 28 octobre 1930

² CADN, PHKG, 12, lettres du consul au MAE, 25 juin, 7 et 21 juillet 1930.

³ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 décembre 1930.

⁴ QUINN-JUDGE Sophie, *Hô Chi Minh...* *op. cit.*, 368 p.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre du MAE au consul à Shanghai, 24 avril 1926.

⁶ QUINN-JUDGE Sophie, *Hô Chi Minh...* *op. cit.*, pp.155, 161-162, 169.

⁷ *Hong Kong Telegraph*, 22 juin 1931.

aux papiers retrouvés sur l'agent communiste Joseph Ducroux, alias Serge Lefranc, neutralisé peu de temps auparavant à Singapour¹.

Dès le 23 juin, il apparaît clairement aux yeux du *Colonial Office* que les Français ne pourront demander l'extradition de Nguyen Ai Quoc car « *his offences are all of a political nature*² ». La succession des notes internes au ministère des Colonies britannique montre bien l'embarras croissant parmi les fonctionnaires, partagés entre le désir de satisfaire les Français en se débarrassant d'un agent communiste, et la volonté de ne pas déroger au sacrosaint principe de l'*Habeas Corpus*. Les Français tentent tous les recours possibles, rappelant notamment les précédents de ce type à l'avantage des Anglais en Afrique ou aux Indes. Le consul rend compte de l'évolution de la situation presque chaque jour. Il espère un règlement local et rapide, mais voit la situation lui échapper et prendre une tournure internationale³. Hanoï dépêche un nommé Néron, « envoyé à Hong Kong par le Gouverneur Général pour m'assister dans mes démarches auprès des autorités locales⁴ ». L'avocat principal, Frank Loseby, impressionne le gouverneur et le consul par son acharnement à user de toutes les procédures imaginables. Georges Dufaure de la Prade s'amuse avec amertume de le voir utiliser le flou juridique sur les règles d'extradition alors qu'il réclamait haut et fort des clarifications sur le sujet en 1929⁵. La défense joue sur le fait que déporter Nguyen Ai Quoc en Indochine serait lui assurer la mort⁶, alors que les autorités françaises répètent à l'envi que sa peine capitale a été commuée en travaux forcés⁷. Un appel au Conseil Privé du roi est lancé, la procédure est longue⁸. L'audience se déroule huit mois plus tard et favorise le principe de négociations locales à l'avantage du détenu⁹. La nouvelle de la mort de Nguyen Ai Quoc en août, probable subterfuge¹⁰, ne trompe pas le consul qui dément immédiatement¹¹. Après de longues tergiversations et un faux départ (le prisonnier est conduit à Singapour, mais les autorités locales le rejettent¹²), Nguyen Ai Quoc prend le large le 22 janvier 1933¹³.

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 8 juin 1931.

² NAL, CO129/535/3, note introductive au dossier sur Nguyen Ai Quoc, signée Calder.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, échanges entre le MAE et le consul, 10 juin et 24 juillet 1931.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 19 septembre 1931.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, lettre du consul au MAE, 27 juillet 1931.

⁶ NAL, CO129/535/3, lettre de FO à CO, 2 octobre 1931.

⁷ CADN, pHKG, 37, lettre du MAE au ministre des Colonies, 3 novembre 1931.

⁸ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, lettre du consul au MAE, 12 septembre 1931.

⁹ NAL, CO129/539/2, compte-rendu de l'audience du Conseil Privé, 21 juillet 1932.

¹⁰ KHANH Huynh Kim, *Vietnamese... op. cit.*, p.179. D'après l'épouse de M^e Loseby, cette rumeur aurait été orchestrée pour embrouiller les autorités françaises.

¹¹ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, échanges entre le MAE et le consul, 11-13 août 1932.

¹² Idem, lettre du MAE au ministre des Colonies, 23 janvier 1933.

¹³ NAL, CO129/539/2, lettre du gouverneur Peel au CO, 31 janvier 1933.

Cet échec des autorités indochinoises a le mérite de réactiver les discussions sur la signature d'un nouveau traité d'extradition. Pas assez rapidement au goût de Georges Dufaure de la Prade qui regrette l'inertie des deux gouvernements¹. Le gouverneur Peel partage cet avis car il craint de voir débarquer à Hong Kong tous les indésirables d'Indochine, inspirés par le succès juridique de Nguyen Ai Quoc². Il faut attendre 1935 pour que René Soulange-Teissier apprenne, au détour de la gazette du gouvernement local, qu'un arrangement franco-britannique a été signé au sujet des expulsions dans les colonies... le 29 juillet 1933³. Autre consolation, grâce aux documents saisis chez Nguyen Ai Quoc au moment de son arrestation, de nombreuses autres interpellations sont possibles dans les mois qui suivent⁴. À la fin de l'année 1932, le PCI est à terre. « *The destruction of the Party apparatus was so complete that it took the ICP more than a decade to recover*⁵ ». Après 1932, Canton redevient le centre des activités du Parti national annamite (PNA) dans la région. La lutte d'influence avec le PCI ne s'opère plus à Hong Kong. Les communistes gardent une section dans la colonie britannique, animée en 1937 par « un chef indigène émigré depuis très longtemps ; il est de petite taille, cause très bien le français⁶ ». Peu de membres constituent cette cellule désormais apathique ; des cuisiniers et des marins, ces derniers assurant les liaisons entre l'Indochine et la Chine.

C. Peu d'attention pour les satellites en déclin

Réminiscence d'un autre temps, Macao s'enfonce dans les limbes de l'histoire. Oubliée des circuits maritimes, boudée par les commerçants, la colonie portugaise dérive à la sortie du delta des Perles. La France fait peu de cas de ce vestige d'empire, et son représentant le plus proche, le consul à Hong Kong, se penche rarement au chevet de ce territoire moribond. Un peu plus loin, à 340 km à l'ouest sur la côte, le diplomate est forcément plus attentif au destin de la concession française du Guangzhouwan [Kouang Tchéou Wan], mais plus par nécessité administrative. Pas un agent du Quai d'Orsay ne croit en l'avenir de ce petit mirage de Chine anesthésié par l'opium.

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 20 décembre 1932.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 11 avril 1933.

³ Idem, 24 juillet 1935.

⁴ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 27 avril 1932.

⁵ KHANH Huynh Kim, *Vietnamese... op. cit.*, pp.160-161.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série F, 7F, 65 444, rapport du Gougal intitulé « contribution à l'histoire des mouvements politiques de l'Indochine française », 20 novembre 1933 ; déclaration de Nguyen Van Hien à la Surêté générale, 26 novembre 1937.

1. La chute de Fort Bayard

« En réalité, combien de Français ont connu l'existence de Fort Bayard ? Très peu, quelques initiés...¹ ». Bombardé capitale du minuscule territoire à bail de Guangzhouwan, cédé à la France pour quatre-vingt-dix-neuf ans le 10 avril 1898, Fort Bayard n'a jamais attiré l'attention des gouvernements français ni de l'opinion publique en métropole². La thèse d'Antoine Vannière explique longuement cette impasse, pour ne pas dire cette erreur coloniale. Pourquoi ne pas intégrer cette possession française dans l'étude des liens entre le consulat et l'Indochine ? L'idée fait sens d'un point de vue strictement administratif car ce territoire dépend du gouvernement général à Hanoï. Dans les faits cependant, le Guangzhouwan possède un triple statut à part : c'est une concession, ce qui modifie l'idée de pérennité que chacun peut s'en faire ; c'est une partie de la Chine, ce qui change également la perception des interlocuteurs du consul ; enfin, ses échanges commerciaux sont toujours comptabilisés à part dans les statistiques, que ce soit celles du consulat ou celles des autorités de Hong Kong.

a. Une concurrence sans envergure pour Hong Kong

S'il y a eu volonté de rivaliser avec la colonie britannique aux origines du projet, ce rêve est enterré depuis longtemps dans l'entre-deux-guerres. Fort Bayard apparaît peu souvent dans les correspondances du consulat. Même les visites sont rares ; aucun document ne témoigne du passage au Guangzhouwan d'un consul français en poste à Hong Kong, et il est mentionné seulement deux fois la rencontre d'un administrateur du territoire à bail avec le diplomate dans la colonie britannique³, et encore le consul y fait-il allusion à cause de la gêne que cette visite lui occasionne, alors qu'il doit veiller sur l'explorateur Haardt, mourant⁴.

Dans les archives du poste, le seul dossier consacré à la concession évoque plus souvent des problèmes que des développements positifs⁵. Une fâcheuse impression d'ensemble qui conduit à penser, entre les lignes, que les diplomates n'ont pas une grande estime pour ce territoire français, poids mort plutôt que source de prestige. Les communications avec la concession sont calamiteuses. Fin 1920, les relations télégraphiques avec le Tonkin sont interrompues et une panne de moteur empêche la transmission des

¹ MATOT Bertrand, *Fort Bayard. Quand la France vendait son opium*, Paris, François Bourin, 2013, p.11.

² VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan...* op. cit., p.12.

³ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 13 mars 1931.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 18 mars 1932.

⁵ CADN, pHKG, 38.

télégrammes par radio. Toute information doit transiter par Hong Kong. Même histoire en mai 1923, mais dans l'autre sens : le Guangzhouwan est coupé de Hong Kong alors que Hanoï et Haïphong continuent à y envoyer des télégrammes... qui ne peuvent être retransmis. En 1925, la liaison radiotélégraphique est encore hors service¹. Par ailleurs, la navigation est difficile aux abords du territoire. Les archives conservent les traces de cinq naufrages en dix-sept ans, assez dramatiques pour avoir des répercussions sur l'administration du consulat de France à Hong Kong. L'île rocheuse de Naozhou [Nao Tchéou] a mauvaise réputation et la passe, à l'entrée du Guangzhouwan, change de configuration au fil des typhons les plus violents².

L'administration du territoire ne passe pas pour efficace. Après le pillage du vapeur *Hanoï* par les pirates de Bias Bay, Georges Dufaure de la Prade insinue que le drame aurait pu être évité si la police de la concession s'était acquittée des perquisitions d'usage avant l'embarquement³. Sur la piraterie encore, l'administrateur en chef du Guangzhouwan tient à réagir dans la presse indigène de Hong Kong lorsque celle-ci prétend que les forbans trouveraient facilement asile sur le territoire de la concession. D'un commun accord, le consul ainsi que son collègue à Canton refusent de transmettre le démenti⁴. La porosité de la frontière est bien connue et, à la moindre échauffourée, le territoire voit des Chinois passer dans la concession pour semer la pagaille, soit par volonté de déstabiliser le pouvoir français, soit dans la perspective de pillages⁵.

Élément plus important encore, les échanges entre l'administrateur en chef du territoire à bail et le consul de France soulignent l'état de dépendance dans lequel la concession française se trouve à l'égard de l'agent du Quai d'Orsay et de la colonie britannique elle-même. Toutes les correspondances de France à destination de Fort Bayard passent par Hong Kong qui les relaie deux fois par mois, *via* un vapeur chinois sous contrat avec la poste centrale⁶. Dès qu'un spécialiste est nécessaire dans un domaine particulier, c'est vers Hong Kong que le territoire français oriente ses recherches : le scaphandrier pour inspecter *L'Inconstant* vient de la colonie britannique, et l'interprète chinois des services administratifs est recruté à Hong Kong par les bons soins du consul⁷. C'est encore le consulat de France qui doit solliciter des devis pour aménager le chauffage central dans la résidence

¹ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 4 décembre 1920 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 297 et 43 321, lettre de l'AKTW au consul, 24 mai 1923 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 20 avril 1925.

² CADN, pHKG, 43, 7 février 1918 ; 38, 27 mars 1924, 12 mai 1927, 18 avril 1933, 27 novembre 1935 ; 38, lettres de l'AKTW au consul, 24 septembre, 17 octobre et 24 octobre 1932.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 22 novembre 1926.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 21 juin 1928.

⁵ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 9 mai 1936.

⁶ Idem, 25 novembre 1924.

⁷ CADN, pHKG, 38, échanges entre le consul et l'AKTW, 13 novembre 1926 et 21 février 1927.

de l'administrateur. Projet classé sans suite, car trop cher pour le budget de la concession... L'année suivante, le consul doit se charger de l'achat d'un réfrigérateur ! Besognes ingrates et indignes, sans compter les rappels à effectuer pour qu'un prestataire soit payé de ses services¹. À partir de 1920, la concession veut créer une société d'éclairage électrique qui équiperait les villes de Fort Bayard et Tchékam. Gaston Hauchecorne essaye de placer une compagnie française de Hong Kong, la maison Gérin-Drevard. Un appel d'offres est lancé, personne ne répond. Deux ans plus tard, il est modifié ; toujours en vain². Il faut attendre 1926 pour que la maison Durand se propose, ce qui n'enchant guère le consul car le directeur de cet établissement, Joseph Durand, est de triste réputation et ne peut fournir que du matériel allemand³. L'administration du Guangzhouwan diffuse à Hong Kong le cahier des charges pour l'adjudication d'un service de transports en commun sur le territoire, un autre pour le comblement d'une darse. Dans les deux cas, tous les documents sont en français, ce qui sème la confusion chez les potentiels entrepreneurs chinois. Pour l'affermage des cercles indigènes du territoire, l'administration passe encore par la colonie britannique⁴.

Cherchant à fragiliser l'emprise française, la Chine réclame régulièrement la rétrocession du territoire. En 1927, alors que le Guangdong organise le boycottage des intérêts japonais dans la région, des journaux annoncent qu'un mouvement similaire serait lancé contre la concession française. Georges Dufaure de la Prade apprend que les partisans d'un général en rébellion y tiendraient leurs réunions pour comploter contre Canton. Pour le consul, c'est surtout une nouvelle manière de faire pression pour un retour du territoire dans le giron chinois. Depuis mai, le gouvernement cantonais se montre très susceptible sur cette question et agite les journaux de Hong Kong⁵. La rétrocession de Weihai par les Britanniques n'arrange évidemment pas les affaires de la France pour se maintenir au Guangzhouwan⁶. Peu de temps après, le consul se trouve mêlé à une controverse entre son ministère et celui des Colonies. Dans l'esprit de la conférence de Washington, le ministre de France Damien de Martel est prêt à envisager une cession anticipée du territoire à bail, au grand dam du gouverneur Pasquier. Le Quai d'Orsay rassure Hanoï en réaffirmant la position officielle de la France en faveur d'une rétrocession, mais unilatérale et de la part de tous les pays⁷. Après enquête, Georges Dufaure de la Prade livre une note comme il en a le secret (dix-neuf pages) pour conclure que les Britanniques n'ont certainement pas l'intention d'abandonner les

¹ CADN, pHKG, 38, échanges entre le consul et l'AKTW, 28 décembre 1928, 26 mars, 19 et 22 mai 1930.

² Idem, 11 mars 1920 et 9 décembre 1922.

³ Id., 19 décembre 1925 et 18 juin 1926.

⁴ Id., 29 novembre et 3 décembre 1926, 29 octobre 1931.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 14 et 16 mai, 8 juillet 1927.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 avril 1930.

⁷ CADN, pHKG, 27, du Gougal au consul, 30 avril 1930. Compilation des échanges à ce sujet depuis un an.

Nouveaux Territoires¹. La France est donc tranquille pour longtemps et peut continuer à tenir sa promesse de Washington. Le ministère des Affaires étrangères français associe toutefois le sort du territoire à celui de Hong Kong, inféodant le Guangzhouwan à l'avenir des Britanniques dans la région. Le Quai d'Orsay serait prêt à sacrifier la concession, Iphigénie d'Extrême-Orient, pour satisfaire ses ambitions en Chine.

b. Un trafic commercial modeste et dispensable

En 1918, Hong Kong et la concession française sont reliés chaque mois par deux ou trois petits vapeurs chinois. Une fréquence que Paul Kremer estime suffisante au regard du trafic. Il déconseille d'ailleurs l'établissement d'une ligne subventionnée par le gouvernement général comme le suggère la maison Lapicque². Son avis n'est pas suivi et la Compagnie indochinoise de navigation remporte le contrat. En 1929, l'administrateur blâme le manque de sérieux du navire chargé de la liaison, le *Tonkin*. Son cahier des charges stipule qu'il doit arriver à Hong Kong tous les quatorze jours, le samedi matin, puis repartir le mardi après-midi, après avoir récupéré les chargements et passagers du paquebot des Messageries Maritimes, arrivé le matin même dans la colonie britannique. Mais bien souvent, le *Tonkin* n'attend pas s'il estime qu'il est plus rentable de partir plus tôt³... Il ne faut pas compter non plus sur le *Tai Poo Sek*, petit vapeur sous pavillon français mais appartenant à des Chinois. Lié par aucun contrat, il n'est donc astreint à aucune régularité⁴.

En novembre 1926, l'administrateur en chef affirme : « Il n'est pas douteux que la prospérité actuelle de notre concession a éveillé depuis quelques années l'attention du gouvernement de Hong Kong. Si le port de Fort Bayard - Tchékam n'est pas susceptible de concurrencer Hong Kong, il n'en constitue pas moins un port secondaire de distribution des plus importants pour la Chine du Sud⁵ ». Une affirmation qui mérite quelques nuances. Si le fonctionnaire colonial peut se vanter d'une augmentation du nombre de voyageurs et du volume de marchandises, ce n'est que l'effet temporaire du boycottage de Hong Kong. Chaque fois que le port britannique affronte des grèves, celle des marins en 1922 puis le vaste mouvement de 1925-1926, la concession française approvisionne davantage la colonie. Dans le premier cas, le ravitaillement ne pose pas de problème, mais en août 1925, les grévistes sont mieux organisés et les denrées sont interceptées⁶. L'administrateur n'est pas vraiment dupe de son discours et il signale déjà que la convention du 11 février 1925,

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 25 mars 1931.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 4 juin 1918.

³ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 21 novembre 1929.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre de l'AKTW au Gougal, 10 novembre 1926.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 23 janvier 1922 et 15 septembre 1925.

encadrant le commerce de l'opium, seule véritable manne de la concession, détournera bientôt une grande partie des recettes au profit des Anglais¹. En 1933, le directeur de la Banque de l'Indochine constate le déclin du territoire, expliquant qu'en un an, les importations de Hong Kong vers la concession ont baissé de 25 % et les exportations vers Hong Kong de 39 %. Non sans préciser que la balance commerciale est très fortement déséquilibrée à l'avantage de Hong Kong, qui vend 30 % plus qu'elle n'achète à Fort Bayard². Une tendance que le consul confirme six mois plus tard : les Français de la concession sont largement plus dépendants de Hong Kong que de l'Indochine pour le commerce, et l'activité globale de la concession semble sérieusement en berne³. En 1938, le conseiller commercial de l'ambassade de France est encore plus catégorique. Pour lui, il vaudrait mieux supprimer l'escale à Fort Bayard entre l'Indochine et Hong Kong. Elle est « inutile du point de vue commercial⁴ » et un arrêt sur l'île d'Hainan aurait plus d'intérêt. Malgré ces piètres résultats, il ne faut pas non plus complètement négliger cette relation commerciale. En 1931, le territoire français est le treizième importateur à Hong Kong et la huitième destination des exportations de la colonie, en valeur. Jusqu'en 1934, Fort Bayard maintient peu ou prou ces classements, preuve que la baisse n'est pas tant de son fait que de celui du contexte économique en général⁵. Sur l'ensemble des statistiques commerciales, c'est toujours bien mieux que les échanges avec la France métropolitaine.

Le Guangzhouwan s'est construit sur le même modèle juridique que Hong Kong. C'est un port franc et il n'y a, à l'origine, ni taxes ni droits sur les marchandises. Aucune formalité spéciale n'est requise pour y installer une maison de commerce. Dans la réalité, le gouvernement général ne compte que quatre entreprises étrangères d'envergure implantées sur le territoire en 1933⁶ et Antoine Vannière note la complète passivité des autorités en matière économique⁷. Les démarches pour entretenir une succursale commerciale ne semblent pas aussi faciles qu'à Hong Kong. En 1932, la société Wallace & Harper, représentant la marque Ford dans la concession, s'étonne de voir sa taxe annuelle passer de 464 à 928 piastres⁸. Deux ans plus tard, elle s'insurge contre la patente exigée pour l'installation d'un bureau à Tchékam et contre les mesures prises pour obtenir une garantie

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre de l'AKTW au Gougal, 10 novembre 1926.

² BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 3 juin 1933.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 28 janvier 1934.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°69, rapport du conseiller commercial, juillet 1938.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932 et lettre de l'attaché commercial au MAE, 9 janvier 1936.

⁶ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 26 octobre 1927 ; 27, lettre du Gougal au consul, 13 avril 1933.

⁷ VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan... op. cit.*, p.387.

⁸ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 juin 1932.

(une clé de contact a été saisie sur un camion neuf)¹. La querelle se poursuit entre la société américaine et l'administrateur, mais le consul est impuissant. Plus révélateur encore, en 1931, la maison Shewan Tomes désire importer à Tchékam, chaque mois, quinze tonnes de chlorate de potasse, vingt de salpêtre et quinze de soufre pour une fabrique de pétards. L'administrateur refuse. Georges Dufaure de la Prade tente de faire plier le fonctionnaire en soulignant l'origine française du chlorure de potasse, ce qui ouvrirait un flux commercial rentable pour tous. Il faut attendre un an pour qu'une dérogation soit donnée afin « de ne pas ruiner une industrie active ». À peine les transactions commencent-elles que la maison Shewan Tomes se plaint d'être victime de nouvelles vexations : des sacs de salpêtre et de soufre sont confisqués au nom du respect des quotas. Quelques mois plus tard, le ton monte encore avec l'importateur britannique, surpris à créer une autre raison sociale, avec un nom différent, pour doubler ses quotas. Les autorités françaises l'accusent de vouloir établir un monopole. Le consul essaye encore une fois de convaincre l'administrateur qu'il s'agit avant tout de développer les intérêts français à travers les productions de la société Alais, Froges et Camargue². En 1934, le fonctionnaire reconnaît qu'il s'agit de l'une des industries les plus prospères de la concession, mais l'explosion d'un entrepôt, provoquant une trentaine de morts et une centaine de blessés, refroidit cet administrateur déjà très timoré³.

Finalement, le seul trafic officiel, rentable et avantageux mis en place par le Guangzhouwan est issu de ses élevages. Fort Bayard est le grand pourvoyeur de bufflons au service vaccino-gène de Hong Kong pour la préparation du sérum antivariolique⁴. La viande de bœuf fraîche est réputée, seulement concurrencée par la viande australienne surgelée⁵. Le flux créé avec le porc semble également avoir du succès puisque le blocus japonais sur Guangzhouwan, en 1940, provoque une augmentation de près de 100 % de cette denrée à Hong Kong⁶. La concession se fait aussi une spécialité d'organiser le recrutement et l'acheminement des coolies. Le consul dirige donc vers l'administrateur toutes les demandes semblables pour le compte des Pays-Bas, de l'Australie, de l'Espagne⁷ et, évidemment, des colonies françaises d'Afrique⁸. Ce qui n'est pas sans créer un mouvement d'opinion défavorable à la France dans la presse, en raison notamment des conditions de vie sur les

¹ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 4 juillet 1934.

² CADN, pHKG, 38, échanges entre le consul et l'AKTW, 16 novembre, 8 et 17 décembre, 17 février, 23 mai, 10 juin 1933.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 27 janvier 1934.

⁴ CADN, pHKG, 38, exportation de 100 à 200 bufflons par an de 1923 à 1933.

⁵ CADN, pHKG, 35, lettre du consul à l'Inspecteur vétérinaire de Hanoï, 22 juin 1934.

⁶ SCMP, 21 août 1940.

⁷ CADN, pHKG, 38, lettres du consul à l'AKTW, 4 juin 1926, 10 août 1927 et 30 avril 1928.

⁸ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 6 mai 1929.

navires et une fois sur place¹. Quand il n'est pas accommodé légalement, le recrutement des coolies s'organise toujours aussi facilement dans la clandestinité depuis la concession². L'administrateur n'y voit pas « d'irrégularités répréhensibles³ »... L'atmosphère du territoire semble évaporer beaucoup de scrupules.

c. L'opium, le fardeau empoisonné du consul

La possession française est un véritable centre de redistribution de l'opium sur Hong Kong et la Chine⁴. Antoine Vannièr décrit ce commerce comme « la face cachée » du territoire à bail et il dénonce le « double jeu » de l'administration⁵. Après la Grande Guerre, le nouveau gouverneur de Hong Kong, Reginald Stubbs, est bien déterminé à éradiquer l'opium. Pour la première fois de l'histoire de la colonie, il est envisagé de préparer les budgets sans tenir compte des revenus obtenus par la drogue⁶. La consommation reste cependant élevée, alimentée par la contrebande ; les recettes entrent simplement dans d'autres caisses que celle du Trésor de Sa Majesté⁷. Cinq ans après l'arrivée du gouverneur, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes de Londres et la pression augmente⁸. Dans ce contexte, les consuls de France affrontent de plus en plus souvent le courroux du gouvernement colonial de Hong Kong, qui voit déferler depuis l'Union indochinoise un opium de contrebande considéré comme français⁹. Il convient de distinguer ce qui concerne l'officiel, c'est-à-dire la manière dont le consul se trouve impliqué dans ces affaires, de l'interlope, c'est-à-dire le trafic en lui-même, réalisé par des hommes qui appartiennent à une autre facette de la présence française, abordée un peu plus tard.

En 1923, le député Marius Moutet dénonce une forme de « contrebande plus ou moins tolérée » et exige une enquête sur le trafic d'opium au Guangzhouwan¹⁰. Plus pressant, le Royaume-Uni brandit le rapport Lloyd, du nom du superintendant aux importations et exportations à Hong Kong, accablant la concession française¹¹. Le Quai d'Orsay demande poliment au ministère des Colonies « de conformer la pratique administrative française aux

¹ *Hong Kong Daily Press*, 12 août 1927. ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 29 juillet 1929. Traductions de la presse chinoise.

² CADN, pHKG, 30, lettre du consul des Pays-Bas à son homologue français, 3 mai 1938.

³ CADN, pHKG, 30, lettre de l'AKTW au Gougal, 10 juin 1938.

⁴ MATOT Bertrand, *Fort Bayard... op. cit.*, 254 p. C'est tout le propos de l'enquête historique de cet auteur.

⁵ VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan... op. cit.*, p.403.

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 13 novembre 1919.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 9 janvier 1924.

⁸ NAL, CO537/759 et 763, lettre du *Home Office* au CO, 16 mai 1924.

⁹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre du ministre des Colonies au MAE, 26 février 1923, en réponse à la première plainte officielle de l'ambassade britannique à Paris, fin 1922.

¹⁰ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, lettre du ministre des Colonies au MAE, 28 août 1923.

¹¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre de l'ambassade brit. à Paris au MAE, décembre 1923

engagements internationaux dans ce domaine¹ ». Antoine Vannière explique que les informations sensibles sont souvent tamisées de la concession jusqu'à la métropole². Le consul Raoul Tulasne met le feu aux poudres en passant outre les habituels sas diplomatiques : « Nul n'ignore à quel intense et productif trafic donne lieu, sous l'égide bienveillante des autorités douanières et autres de l'Indochine, la contrebande de l'opium sur les navires marchands indochinois³ ». Son rapport fait grand bruit. Le ministre des Colonies « peine à considérer comme fondées les allégations produites par le compte rendu » et ne s'explique pas certaines défaillances pointées du doigt. Le consul en prend pour son grade depuis Hanoï, où le gouverneur fulmine contre « l'inanité des racontars dont M. Tulasne et le gouvernement britannique se sont complaisamment fait les échos » en ajoutant que « ce sont les légèretés de ce genre qui créent les légendes ». Le ministère des Colonies adopte une ligne de défense qui ne varie plus : cette cabale est, pour les Anglais, une manière d'arriver en force à la SDN⁴. Le gouverneur général explique à l'envi qu'il « est naturel que le gouvernement britannique cherche à détourner l'attention de la SDN de ce qui se passe dans ses colonies de l'Inde, de Singapour et de Hong Kong en dénonçant les prétendus méfaits de l'Indochine française⁵ ».

Pourtant, les Britanniques s'appuient sur des enquêtes à charge contre le territoire français, dénonçant notamment des systèmes d'étiquetage ingénieux pour brouiller les pistes. Chiffres à l'appui, ils persistent et démontrent que l'Indochine vend beaucoup plus d'opium au Guangzhouwan que sa population n'en a besoin⁶. Les fonctionnaires en charge du territoire se défendent mollement et parfois avec mauvaise foi, mais la multiplication des saisies sur les vapeurs en provenance de Fort Bayard ne plaident pas en leur faveur⁷. En 1927, le consul est encore une fois pris à parti et transmet un long rapport des autorités britanniques : l'opium viendrait du Yunnan, transiterait par le Tonkin avec l'assentiment de Hanoï en échange de revenus considérables, puis partirait vers le Guangzhouwan pour être redistribué dans la région. Le gouverneur général demande évidemment à ce que ces allégations soient réfutées⁸. De nouvelles investigations, en 1929, montrent que « pour la

¹ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au ministre des Colonies, 11 janvier 1924.

² VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan... op. cit.*, p.408.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 14 janvier 1924.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, échanges entre le ministre des Colonies et le Gougal, 14 et 16 avril, 20 août 1924.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 23 octobre 1925.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, du Gougal au ministère des Colonies, 23 septembre 1925.

⁷ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, lettre du ministre des Colonies au MAE, 7 janvier 1926 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre de l'AKTW au Gougal, 10 novembre 1926 et lettre de ministre des Colonies au Gougal, 28 janvier 1927.

⁸ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 16 juin 1927 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre du Gougal au consul, 20 juillet 1927.

première fois, on peut dire que le Kouang Tchéou Wan a cessé d'être un des principaux fournisseurs d'opium préparé illicitement¹. » Au cours du deuxième semestre 1928, les Britanniques disent avoir saisi pour 5 569 taëls d'opium sur des navires en provenance du Guangzhouwan. Et preuve que la concession était bien la source du problème, la plupart des navires à bord desquels les saisies étaient régulièrement opérées sont désormais soit réaffectés à d'autres lignes, soit désarmés, faute d'un aliment rentable pour leurs voyages. Court répit. En 1936, les accusations continuent à pleuvoir sur la concession² car la contrebande y est toujours active³. L'année suivante, le consul note que l'héroïne remplace peu à peu l'opium en Extrême-Orient. Parallèlement et avec cynisme, Jules Leurquin constate le déclin du « territoire du Kouang Tchéou Wan, cette réplique française de Macao⁴ ». Un jugement... sans concession.

2. Macao, l'oubliée

Bateaux de fleurs garnis de jeunes Chinoises lascives, fumeries d'opium décadentes et maisons de jeux interlopes, c'est l'image tenace que Maurice Dekobra imprime dans l'imaginaire français avec son *Macao, enfer du jeu*⁵. La description n'est pas complète ; la forteresse portugaise, pionnière de l'expansion européenne en Extrême-Orient, est aussi un bourg assoupi à l'ombre tranquille d'un passé révolu. Le consulat de France à Hong Kong entretient avec cette miette d'empire des relations d'apparat diplomatique et de bienveillante politesse. Macao est une vieille dame que l'on respecte pour ce qu'elle a été et que l'on visite parfois pour se rassurer d'être encore soi-même dans l'air du temps. Aussi dérisoire que soit cette relation, il est impossible de ne pas l'évoquer au terme de l'étude de la France officielle au carrefour de l'Extrême-Orient.

a. L'absence française à Macao

Il n'y a pas de consul de France à Macao. C'est le diplomate en poste dans le port britannique qui fait « fonction d'agent consulaire⁶ ». La colonie portugaise est donc intégrée à la circonscription de Hong Kong⁷. Dans toutes les correspondances brassées, il n'a été retrouvé que quatre lettres directement adressées au ministre de France à Lisbonne, le reste

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 décembre 1929.

² CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, lettre du consul à l'ambassadeur à Londres, 20 août 1936.

³ VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan... op. cit.*, p.507.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettres du consul à l'ambassade à Londres, 20 mars et 17 avril 1937.

⁵ DEKOBRA Maurice, *Macao, enfer du jeu*, Paris, Baudinière, 1938, 299 p.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Lisbonne, 25 mars 1936.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 13 mai 1930.

étant destiné à la légation ou au ministère à Paris. Ce sont, le plus souvent, des comptes rendus de visites officielles dans la vieille colonie. Force est de constater, sur l'ensemble de la période, qu'il ne se passe pas grand-chose sur ce territoire portugais, et que les intérêts français y sont très limités.

Une exception notable : Charles Ricou, certainement le Français le plus célèbre de Macao ! Fondateur puis directeur de la MELCO (Macau Electric Lighting Company Ltd), cet ingénieur de formation possède 90 % des parts de cette précieuse entreprise et dispose donc du monopole sur l'éclairage électrique... ce qui n'est pas sans susciter à la fois méfiance et jalousie de la part des autorités lusitaniennes¹. Le Français est également aviateur et, juste après la Grande Guerre, il ouvre la compagnie Macao Aerial Transport dont l'objectif est d'assurer une liaison quotidienne en hydravion entre la colonie portugaise et Hong Kong. Cependant, l'affaire ne dure pas longtemps². Sa réticence à travailler avec du matériel et des capitaux français, son attitude fuyante vis-à-vis du consulat, mais aussi et surtout son tempérament vif et colérique ne lui attirent pas que des sympathies. Son rapprochement avec les autorités de Canton dans le cadre de projets aéronautiques provoque même l'ire du gouverneur de Macao³ et signe la fin de son aventure macanaise. Il déménage à Hong Kong et, en 1927, toutes ses actions de la MELCO passent sous le contrôle d'une société de développement immobilier britannique⁴. En 1931, le consul explique que Charles Ricou a quitté Hong Kong depuis quelques années et vit désormais pauvrement à Paris⁵. À son image, Macao façonne des destins entre grandeur et décadence.

En dehors de cette personnalité marquante, il n'est presque jamais fait mention de Français à Macao. En 1937, Jules Leurquin rapporte qu'il y réside un seul compatriote, sans plus de précision⁶. En revanche, des Annamites habitent la colonie portugaise, mais certainement pas les plus recommandables, selon les critères du consulat. Il n'en est question que lorsque certains d'entre eux sont expulsés pour agitation communiste. En 1931, la colonie portugaise se trouve présentée par le *Journal*, publication française de métropole, comme un repaire des agents du Komintern. L'auteur affirmant tenir ses informations d'un officier supérieur français, le gouverneur de Macao dépêche expressément l'un de ses fonctionnaires à Hong Kong pour manifester son émotion et réfuter le témoignage⁷. Le *Matin* récidive en 1936, en prétendant que le journal du PCI, *La Lutte*, ouvre un bureau à Macao

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 2 septembre 1921.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 8 juin 1920 ; 16, lettre du consul à la légation, 30 décembre 1920.

³ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 2 mars 1920 ; 16, lettres du consul à la légation, 30 décembre 1920, 2 et 26 septembre 1921.

⁴ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 27 octobre 1927.

⁵ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au Résident du Cambodge, 25 avril 1931.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 10 mars 1937.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 26 février 1931.

pour étendre son rayonnement. Nouvelle plainte du gouverneur offusqué¹. C'est pourtant à Macao que les délégués annamites tiennent une importante réunion avec leurs différentes mouvances, puis attendent l'arrivée des représentants de la III^e Internationale en 1929² ; c'est encore à Macao que se déroule le premier congrès national du PCI entre le 27 et le 31 mars 1935³.

L'historiographie consultée ne rend pas compte de liens particuliers entre Macao et l'Indochine. Il semble que ce soit le consul à Hong Kong qui assure la liaison entre les deux colonies. Lors de la grande foire annuelle macanaise, Paul Kremer tient absolument à ce que des produits indochinois soient présentés et entreprend les démarches adéquates. Le consul présente ensuite le tout nouveau Conseil économique de la colonie portugaise au gouverneur général, et demande les catalogues de maisons françaises et annamites pour alimenter la documentation de cette institution⁴.

Pour les consuls, il serait bien inutile de développer davantage les relations avec Macao car, même pour les Portugais, tout se passe à Hong Kong. En janvier 1929, J.-P. Braga, un sujet britannique d'origine portugaise est nommé membre officieux du conseil législatif de Hong Kong. Un mouvement très habile de la part du gouverneur Clementi, qui s'assure ainsi le soutien et la sympathie des Macaïstes⁵, ces descendants de Portugais métissés. Cette population de commerçants et d'employés de bureaux réputés est nombreuse dans la colonie britannique, plus de 3 000 personnes et les deux tiers de la population de Kowloon en 1931⁶. Depuis quelque temps déjà, le Corps des volontaires pour la défense de Hong Kong s'enrichit de ces Macaïstes qui doivent donc faire allégeance au souverain britannique pour une période de trois ans renouvelable, reniant ainsi un peu plus leur nationalité d'origine⁷. De leur côté, es autorités portugaises ne manquent jamais de rappeler « l'antique alliance » qui unit les Européens, car Macao « recherche dans l'amitié de Hong Kong, le bouclier qui lui manque⁸ » face à Canton. Autant de preuves, pour le consul, que les intérêts de Macao passent désormais avant tout par Hong Kong.

¹ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Lisbonne, 28 mars 1936.

² CADN, pHKG, 36, lettres de la Sûreté générale au consul, 29 juin et 15 octobre 1929.

³ KHANH Huynh Kim, *Vietnamese... op. cit.*, p.186.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 juin 1923 ; 26, lettre du Gougal au consul, 20 septembre 1923.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 janvier 1929.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1931.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 3 octobre 1927.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 août 1928.

b. Le maintien d'une bienveillante façade diplomatique

Malgré tout, au fil de leurs visites annuelles sur place et de leurs rencontres avec les autorités portugaises, fussent-elles consulaires ou coloniales, les diplomates français qui se succèdent compilent une chronique un peu désabusée de Macao. Les événements qu'ils retiennent sont évidemment ceux qui peuvent servir d'exemples à la gouvernance de l'empire français. Ulysse Réau suit de près les déboires de la colonie portugaise face aux provocations chinoises. Au regard de la proximité immédiate des deux territoires, le partage des eaux fait débat, et notamment la zone d'intervention de la police aux abords du port. En septembre 1921, une patrouille autour de l'île de Lapa dégénère. Quelques jours plus tard, une canonnière chinoise s'ancre dans le goulet du port de Macao ; l'état de siège est proclamé, les autorités portugaises sont rapidement sur le pied de guerre et un ultimatum est donné pour le départ du navire chinois. Une forfanterie ridicule selon le consul, car la petite colonie n'est pas en mesure de résister à une offensive de Canton. Les Anglais, soucieux de maintenir la paix dans les parages, s'interposent avec leur navire *Tarantula* et imposent une négociation. Réau se rend immédiatement à Macao pour s'assurer que la situation n'empire pas. Il y rencontre un gouverneur humilié et déprimé et livre un jugement sévère sur les prétentions portugaises « héroï-comiques ». Le gouvernement de Canton sait évidemment profiter de la situation et masse plusieurs milliers d'hommes à la frontière, faisant entendre *via* leur propagande, de dures vérités aux Portugais sur l'état de leur colonie viciée et déliquescence. Pour le consul, cette situation octroie une stature plus internationale à Sun Yat-sen, en obligeant les puissances étrangères à traiter avec son gouvernement. En dépêchant sur place son ministre installé à Pékin, Lisbonne fait entrer la capitale sudiste dans le jeu diplomatique. En démêlant toutes ces intrigues, le consul français met en garde l'Union indochinoise contre de telles manœuvres que sa proximité pourrait inspirer. Une enquête est ouverte pour déterminer les responsabilités de chaque camp dans l'incident à l'origine de ce branle-bas militaire. C'est Ulysse Réau qui est choisi par le gouverneur portugais en qualité d'arbitre étranger¹, preuve que la France dispose d'une aura diplomatique intacte. Les Portugais perdent en arrogance par la suite et, en 1923, Raoul Tulasne décrit même le ministre du Portugal à Pékin comme traumatisé par la crise de Macao deux ans plus tôt². L'apaisement des relations sino-portugaises passe par l'ouverture de la route terrestre entre Macao et Shekki en 1928. À l'occasion de cette inauguration, le gouverneur portugais affecte

¹ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 26 septembre, 5 et 20 octobre 1921.

² Idem, 29 décembre 1923.

une posture plus humble, mais il rappelle que, contrairement à toutes les possessions étrangères en Chine, Macao est un don librement consenti de la Chine¹...

En 1929, Georges Dufaure de la Prade observe le gouverneur portugais se débattre contre les attaques de certains de ses compatriotes réfugiés à Hong Kong. Le Journal *O Petardo*, publié dans la colonie britannique, diffame presque quotidiennement Artur Tamagnini de Sousa Barbosa. Impuissant par la voie officieuse ou administrative, l'administrateur colonial se résout à recourir à un avocat, en vain. Juridiquement, l'éditeur est intouchable. Le consul français estime que c'est un cas d'école instructif pour l'Indochine souvent décriée dans la presse locale. Quant à son homologue portugais à Hong Kong, le libéral et progressiste Albuquerque, celui-ci répugne à écorner la liberté de la presse. À force de démarches, la police anglaise consent à se faire menaçante et convoque le responsable. Pure intimidation. Dufaure de la Prade note bien que les Britanniques n'ont laissé aucune trace écrite de cette faveur bien peu légale². Le pouvoir portugais est vacillant à Macao et, à la fin de la même année, une mutinerie qui éclate dans un fortin manque de tourner à la révolte. La rumeur veut, et le consul du Portugal à Hong Kong y souscrit, que l'escarmouche devait en réalité être l'amorce d'un mouvement de population plus global. Dans la foulée, trois civils sont d'ailleurs arrêtés, et notamment l'un des contributeurs du journal *O Petardo*. Deux d'entre eux sont déportés dans une colonie encore plus reculée et perdue que Macao... le Timor³. De ces événements, le consul tire une leçon sur la gestion calamiteuse de cette colonie, où un gouverneur peu encadré s'occupe davantage de ses amis que de ses administrés. Y'a-t-il un lien ? En août 1930, le consul reçoit une copie des nouvelles lois coloniales adoptées par Lisbonne. L'heure est à la libéralisation de la gouvernance aussi bien dans l'administration que dans la gestion des indigènes ou des missions religieuses ; le gouverneur perd également beaucoup d'indépendance⁴. Des mesures dont le consul prend acte dans le contexte régional et qui doivent résonner tout particulièrement si l'on rapproche la situation de la colonie à celle du territoire à bail voisin des Français.

Une tacite comparaison avec le Guangzhouwan pointe entre les lignes des rapports, notamment sur la question de l'opium qui attire régulièrement l'attention des consuls. Il s'agit de la principale ressource économique de la colonie portugaise : environ 80 % de ses recettes en 1921⁵, mais plus que 23 % en 1935⁶. Difficile d'envisager des développements avec une telle chute des revenus. C'est avec les bénéfices réalisés sur cette drogue que doit

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 19 mars 1928.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 28 mars 1929.

³ Idem, 8 et 9 janvier 1930.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre de l'ambassade du Portugal à Paris au MAE, 8 août 1930.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 2 novembre 1921.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 6 mars 1935.

notamment être approfondi le port, les seuls travaux qui puissent laisser envisager un retour de Macao dans les affaires régionales. Selon Raoul Tulasne, aucune mesure ne sera prise contre le trafic d'opium tant que ce coûteux chantier ne sera pas terminé¹... encore faudrait-il le commencer. Depuis décembre 1920, le réaménagement complet du port est imminent². La première partie des travaux n'est terminée qu'en 1927, et ne convainc pas le consul ; le seul avantage qu'il voit à ces coûteux aménagements, c'est qu'ils ont permis de réinvestir des sommes qui, non dépensées, auraient dû revenir en métropole³. En 1931, le gouverneur Oliveira travaille encore sur cet interminable projet⁴.

Plus proche encore de Hong Kong que Fort Bayard, la vieille colonie portugaise dépend des décisions qui sont prises sur le territoire britannique. Pendant un temps, le projet d'une ligne ferroviaire entre Canton et Macao permet d'imaginer un nouvel essor pour la colonie portugaise. Ulysse Réau confirme le regain d'intérêt pour ce chantier dont les premiers plans remontent à 1904, jusque récemment enlisé dans des problèmes de découpage frontalier et de manque de fonds. En 1920, le contexte est favorable à une reprise des négociations : les Cantonais étant mortifiés par l'attitude hostile du gouvernement de Hong Kong, toute idée de contournement du port britannique est donc bienvenue. Côté portugais, les capitaux sont assurés par la Banque ultramarine. Pour contourner les Anglais, les Cantonais approchent la Banque industrielle de Chine, un établissement français. Les intérêts macanais et français se rejoignent même si, en réalité, tout se joue à Hong Kong. Le projet de chemin de fer est toutefois abandonné par le gouvernement sudiste⁵. L'incident sur l'île de Lapa ruinant complètement tout projet de collaboration entre les deux territoires.

Les consuls français entretiennent d'excellentes relations avec les différents gouverneurs. L'affable Georges Dufaure de la Prade s'entend très bien avec de Tamagnini de Sousa Barbosa. Leurs échanges, les plus fournis de la période, laissent entrevoir une relation basée sur d'occasionnels services : des aviateurs français en perdition sont secourus par l'armée portugaise, ou un marin de la DNEO est longuement hospitalisé à Macao au frais du gouverneur⁶. Le diplomate ne manque pas de souligner la proximité culturelle dont la France bénéficie avec les colons portugais, en opposition avec la froideur plus protocolaire du gouverneur Peel « qui ne connaît pas le caractère latin de ses voisins⁷ ». Les visites officielles françaises à Macao sont toujours empreintes de beaucoup de solennité et

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 9 janvier 1924.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 24 décembre 1920.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 août 1927.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 2 octobre 1931.

⁵ CADN, pHKG, 12 et 14, lettres du consul au MAE et à la légation, 20 août, 5 septembre et 2 novembre 1921.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 22 août 1930.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 2 octobre 1930.

s'entourent d'une pompe très cérémonieuse. C'est d'ailleurs l'une des rares occasions où Georges Dufaure de la Prade précise qu'il arbore son uniforme¹. Le déplacement dans la colonie portugaise s'organise toujours à bord d'un aviso de la DNEO². Question de prestige.

En 1936, à l'occasion de l'une des dernières visites les plus documentées d'un consul, Jules Leurquin livre un récit amer de son passage à Macao. Derrière la cordialité diplomatique, les bals du cercle militaire et les réceptions chez le gouverneur, le diplomate décrit le « destin inachevé » de la colonie, « l'importance réduite, et presque annihilée, par la création et le développement prodigieux de Hong Kong » qui laisse à sa voisine « le bénéfice des sanies sociales : contrebande, jeu, opium et prostitution [formant] les quatre pieds du trône râpé de Macao³ ». À la fin de la même année, un vent de réforme puritaine souffle sur Canton sous l'impulsion du nouveau gouvernement de Nankin. Le rideau tombe sur les casinos et les fumeries d'opium cantonaises. Ironiquement, le consul y voit la seule consolation pour l'économie macanaise⁴...

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 6 octobre 1931.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 13 avril 1937.

³ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Lisbonne, 25 mars 1936.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, du consul à l'ambassade à Londres, 21 septembre 1936.

DEUXIÈME PARTIE

-

**HONG KONG, INTERFACE DYNAMIQUE
DES INTÉRÊTS FRANÇAIS**

Poursuivre l'étude des présences françaises à Hong Kong, c'est quitter peu à peu la sphère du consulat pour s'intéresser aux acteurs qui gravitent immédiatement autour. Des présences institutionnelles aux statuts formels qui participent au développement des intérêts français défendus par les consuls ; des présences dont le travail nourrit le rayonnement de la France, et qui profitent parfois des services et de l'appui de l'État français à travers son représentant ; des présences qui, sans être l'émanation officielle de l'État ou du gouvernement, sont politisées au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'elles participent à l'organisation de la société et, dans le cas présent, de la colonie française comme communauté.

L'activité économique s'articule autour du port et attire des acteurs complémentaires. Les maisons de négoce, les compagnies maritimes et les établissements financiers français interagissent au nom de leurs intérêts privés pour former un ensemble cohérent sous la bannière de leur nationalité. Ils vivent aux côtés d'une forte représentation des religieux, l'une des particularités de la présence française à Hong Kong. Des facteurs historiques expliquent l'implantation des Missions étrangères de Paris et des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, mais peu de choses pouvaient laisser présager le niveau d'influence et le succès de ces congrégations au cours de l'entre-deux-guerres. Elles fonctionnent évidemment sur des bases et avec des objectifs différents des commerces et des banques, mais leur installation répond à des besoins similaires : se développer à partir d'un cadre stable puis rayonner en Extrême-Orient. Hong Kong offre ces conditions. La colonie britannique est la surface de contact entre les hommes, l'interface qui permet la réalisation de leurs projets.

Ce territoire est aussi celui du matérialisme par excellence, un port dont les échanges de marchandises conditionnent le processus d'ensemble de la vie sociale, politique et même spirituelle, pour paraphraser Karl Marx. Les présences françaises peuvent donc être désincarnées, et se concrétiser par des produits qui véhiculent une certaine image de la France. Cet univers laisse peu de place aux vecteurs immatériels que sont la langue, les arts ou certaines conceptions culturelles... mais ces éléments constituent pourtant une forme de présence qui ne saurait être passée sous silence.

Chapitre III. – Un centre d'affaires pour la finance et le commerce français

Ce devait être au fond de lui-même un vrai aventurier, car combien des plus grandes entreprises de conquêtes de la terre n'ont rien été d'autre à l'origine que ce marchandage par lequel on abandonne la vache paternelle pour le mirage ou l'or véritable au loin !
Joseph Conrad, Amy Foster

La prépondérance du port de Hong Kong dans les échanges en Extrême-Orient n'est plus à démontrer, pas plus que l'importance des liens commerciaux entre la colonie britannique et l'Indochine. Mesurer plus précisément l'influence française en ce domaine doit également conduire à décrire les différentes formes d'implantation des maisons de commerce, l'organisation des lignes maritimes qui assurent la respiration de leurs flux, mais aussi la collaboration des établissements qui investissent dans ces activités et financent leurs projets de développement. Cette Histoire est celle d'un « *second-rank player* » comme le suggère Hubert Bonin, spécialiste des questions bancaires et financières : « *French banks could not imagine to shake the domination of the British banks on the Hong Kong market [...], all the more because French companies were far less active in Hong Kong and China than the British ones*¹. » Pour moins dynamiques qu'elles soient comparées aux intérêts anglais, ces activités ne sont pas négligeables et se positionnent favorablement par rapport à bien d'autres puissances étrangères.

A. Les différents visages du commerce français

L'importance du commerce français à Hong Kong se mesure surtout à l'aune du transit de marchandises, notamment entre l'Indochine et la Chine. Les importations de la colonie française sont longtemps primordiales dans ces activités pilotées par les autorités de Hanoï, avec l'aide du consulat ; mais l'image complète est évidemment plus nuancée, car c'est avant

¹ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.3.

tout le fruit de projets émanant d'acteurs privés. Des entrepreneurs qui peuvent être distingués en deux catégories : les succursales des grandes maisons de négoce, puissantes et stables, disposant le plus souvent d'un soutien officiel et dont l'avenir ne se joue pas à Hong Kong ; et des initiatives locales, elles-mêmes réparties en commerces d'import-export dont les destinées sont très variées, et le petit commerce, fragile et volatile, négligé par les autorités, quand il ne constitue pas une gêne pour le prestige des intérêts français.

1. La France ou le négoce du ludion

À l'instar de l'appareil utilisé par les physiciens, les intérêts commerciaux français à Hong Kong suivent une évolution apparemment erratique, plongés au cœur des flux d'Extrême-Orient, dépendants de pressions multiples, d'autant plus difficiles à suivre si l'on considère les différentes composantes (la métropole, l'Indochine, le Guangzhouwan). Le ludion donne l'impression de flotter au hasard, mais nage en réalité au gré de facteurs internes et externes précis qu'il faut discerner. Aux acteurs du commerce d'en tenir compte, de profiter ou de subir.

a. Les paramètres d'une histoire économique complexe

Indochine, Guangzhouwan et métropole compris, les chiffres cumulés de la France ne donnent pas l'image d'une puissance commerciale de seconde zone. Au premier rang des importations et au troisième rang des exportations en 1920¹ (au coude à coude avec les États-Unis) puis au cinquième rang des importations et au deuxième rang des exportations en 1931² (bien après la Chine mais loin devant les autres), la France et son empire font figure de partenaires commerciaux incontournables. Pour être juste dans ce cas, le classement devrait être modifié d'une place en moins dans chaque catégorie si toutes les composantes de l'empire britannique étaient également assemblées.

L'une des premières difficultés consiste à se méfier des comparaisons de valeurs sur la période ou alors, comme il a déjà été présenté, sous forme de quotité par rapport à un ensemble. Les fluctuations monétaires du franc et de la livre sterling s'ajoutant aux déjà complexes évolutions de la piastre indochinoise et du dollar de Hong Kong représentent « *the biggest challenge in the economic sphere*³ » de la colonie à cette époque. L'agent des Messageries Maritimes rapporte chaque année les taux moyens de la monnaie du port

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juin 1921.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932.

³ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.108.

britannique : en 1922, le dollar est à 6,80 francs, en 1926, il est à 16,23 francs et au sein d'une même année, il peut varier du simple au double¹. La chute rapide des taux des monnaies d'argent en 1930 a des répercussions à très court terme sur les transactions commerciales, augmentant le coût de la vie et ruinant les marges². La marchandise étant payée à réception, les fabricants exigent peu à peu des garanties de compensation de perte au change lors des commandes³ ; un saut dans l'inconnu pour les acheteurs. En 1937, Jules Leurquin doit expliquer que les chiffres du commerce total ont progressé de 20 % entre 1935 et 1936, en dollars de Hong Kong, mais qu'il s'agit en réalité d'une baisse lorsque ces résultats sont traduits en livres sterling⁴. Des situations souvent insolubles, qui contraignent les commerçants à une permanente réactivité et à des adaptations risquées.

Autre paramètre essentiel, il faut distinguer les marchandises françaises des maisons de commerce françaises. Les premières ne sont pas l'apanage exclusif des secondes. D'ailleurs, en 1919, Ulysse Réau espère « que d'ici peu nous regagnerons et même dépasserons, comme importateurs de produits français, la place que nous avons en Chine avant la guerre⁵ ». À cette époque encore, les négoce anglais et chinois se partagent la part du lion et du dragon ; rien ne laisse penser que les Français reprennent le dessus au cours de la période. Ainsi, les chiffres des importations et des exportations ne présument en rien de la santé des établissements de commerce français dans la colonie britannique. L'intermédiaire local d'une maison de métropole ou d'Indochine est plus souvent, à l'achat comme à la vente, britannique, chinois ou même d'une autre nationalité. En 1932, Georges Dufaure de la Prade illustre le phénomène avec le négoce des lainages. Un tiers des importations à Hong Kong sont de fabrication française, mais sur les dix-sept établissements qui se partagent ce trafic, seules deux maisons sont françaises (Pinguet et Optorg)⁶. Pourquoi en serait-il autrement ? Le directeur de la maison Lay & C^o répond franchement à Franck Dupuy qu'il a ses habitudes avec des commerçants anglais et qu'il n'aurait aucun intérêt à en changer, à moins qu'il ne lui soit prouvé que ce serait plus pratique, moins cher ou plus efficace⁷. Les consuls ne se risquent jamais à avancer leurs propres statistiques sur l'étendue du commerce français à Hong Kong et recyclent plutôt la documentation officielle du gouvernement colonial sur les marchandises françaises⁸. Quand ils désirent des tendances sur des intérêts français en particulier, ils s'adressent au directeur de la Banque de

¹ CMM, RGS, de 1919 à 1939, comptabilité.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 8 mai 1930.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 28 janvier 1937.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 août 1919.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 11 avril 1938.

⁸ www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, à partir de 1885.

l'Indochine ou à l'agent des Messageries Maritimes, dont les vues d'ensemble sont tout autant tronquées.

Hong Kong est à la fois un port franc et un port de transit. La traçabilité des cargaisons y est difficile. Dès qu'un colis est débarqué, il est remis à l'acheteur et disparaît des circuits administratifs. S'il n'est pas destiné à un usage local, il y a deux cas de figure : soit une compagnie maritime s'occupe de le transborder sur un cargo pour une autre destination régionale, soit le commerçant le place dans ses entrepôts et spéculé en sécurité¹ (c'est souvent le cas pour le riz²). Il est donc impossible d'avoir une idée précise des quantités de marchandises qui restent ou repartent. C'est la raison pour laquelle les chiffres des importations à Hong Kong, par opposition aux transbordements immédiats, peuvent donner une impression fautive. En définitive, la majorité des chargements est destinée à repartir, mais plus tard³. L'exemple des importations de vins et spiritueux est révélateur. Ce sont les seuls produits français pour lesquels une différence peut clairement être établie entre ce qui est entreposé temporairement puis réexporté hors de Hong Kong et ce qui est consommé localement. Tout simplement grâce aux taxes : dans le port franc, les alcools font partie des rares marchandises à payer un droit d'entrée qui n'est pas demandé si le produit est destiné à repartir.

Tableau 4. Importations et destinations des vins et spiritueux à Hong Kong en 1918

Type	Stock	Importation	Exportation	Consommation locale
Champagne	1 222	5 565	4 670	1 545 = 27,7 %
Claret ⁴	2 253	315 908	395 658 (sic)	6 957 = 2,2 %
Cognac	12 009	58 654	37 841	3 727 = 6,3 %

Valeurs en gallons britanniques, soit 4,5 litres. (Source : CADN, pHKG, 12, du consul au MAE, 11 août 1919.)

Il en ressort que la majeure partie des vins et liqueurs est dirigée hors de Hong Kong, et ce malgré des séjours parfois longs dans les entrepôts de la colonie. Le stockage des cognacs correspond à peu près à un tiers des exportations de cet article. Seulement un quart du champagne importé est consommé localement⁵ ; pour les vins rouges et les spiritueux, les chiffres sont dérisoires. Il faut gager que les autres marchandises subissent un sort plus ou moins similaire. Ces éléments, et quelques autres à venir encore, ne rendent pas simple la besogne de l'historien. L'approche économique est complexe, difficile à appréhender sans

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 29 mars 1935.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 février 1928.

³ DRÉMEAUX François, *Les Messageries... op. cit.*, p.111.

⁴ Terme britannique pour désigner les vins rouges de Bordeaux.

⁵ Voir tableau 4, p.225. CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 avril 1921.

entrer dans des détails techniques dont la fiabilité pourra toujours être récusée par d'innombrables autres paramètres. Malgré tout, les documents laissent assez de pistes pour inviter à la lecture de grandes tendances qui ne sauraient être démenties.

b. Un trafic modeste avec la France métropolitaine

En 1932, le consul reconnaît que l'activité commerciale avec la métropole est « infime¹ ». La France tient alors le vingtième rang des importations hongkongaises et le vingt-quatrième rang des exportations. Des places qui ne progressent guère les années suivantes², au contraire. Avec 0,57 % des importations et 0,09 % des exportations en 1934, Robert de Lapomardé constate que « la part de la France dans le trafic de Hong Kong avec l'étranger est infime au point d'être – qu'on me permette le mot – humiliante pour l'amour-propre national³ ». À partir de 1937, la France disparaît même des statistiques économiques du gouvernement de Hong Kong pour intégrer l'outrageante rubrique « divers »⁴... René Brieu, le rédacteur en chef de la *Revue du Pacifique* tente de justifier, en 1924, les faibles résultats de la métropole en affirmant que de nombreux objets manufacturés en France passent par l'Indochine avant d'être exportés vers Hong Kong, et sont donc inclus dans les résultats de la colonie⁵. Une analyse douteuse au regard des huit premiers produits importés d'Indochine en 1920 et 1932 (95 % des valeurs) et dont aucun ne peut venir de France hormis, à la rigueur, une partie des produits alimentaires en 1932⁶. Les articles de métropole ne pourraient donc appartenir qu'aux 5 % restants, noyés entre bien d'autres produits tropicaux. Ce n'est pas crédible. Par ailleurs, ce que le consul note comme marchandises d'origine métropolitaine qui arrivent à Hong Kong en 1920 (alcools, parfumerie, papiers, horlogerie...)⁷, ne correspond à aucun moment aux intitulés des cargaisons importées d'Indochine dans la colonie britannique. Enfin, pourquoi transborder à Saïgon ou Haïphong des chargements destinés à Hong Kong lorsque les lignes commerciales des Messageries Maritimes ne manquent jamais de passer par la colonie britannique ? L'idée du transit par l'Indochine pour justifier l'indigence des importations françaises ne tient pas. Ulysse Réau avançait une autre explication en 1921 : le chiffre des importations françaises serait sous-estimé car de nombreuses marchandises arrivent sur des navires de pavillons étrangers et

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932.

² Idem, n°85, rapports de l'attaché commercial de la légation au MAE, 2 mai 1933, 9 janvier 1936.

³ De LAPOMARÉDE Robert, « Les deux grands... », *op. cit.*, tome 1, n°1, 1934, p.38.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 28 janvier 1937.

⁵ BRIEU René, « Hong Kong, emporium... », *op. cit.*, p.446.

⁶ Voir figures 5 et 6, p.230.

⁷ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 novembre 1920.

sont parfois comptabilisées dans les résultats des nations en question¹. C'est aujourd'hui strictement impossible à vérifier et cela démontre bien, encore une fois, l'impénétrabilité du commerce à Hong Kong.

Le manque de constance et d'opiniâtreté des producteurs français sur les marchés d'Extrême-Orient semble bien davantage la source réelle de ces piètres résultats. Plusieurs consuls le répètent au fil des ans : les fabricants français ne respectent pas les demandes de la clientèle chinoise, n'expédiant par exemple « que des tissus de leur fabrication courante, sans se préoccuper des échantillons qui leur étaient envoyés comme modèle de ce que désiraient les Chinois² ». La triste aventure des voitures Citroën en est une autre illustration. En 1920, les premiers taxis motorisés de Hong Kong sont français ! Une petite société achète alors quelques exemplaires de 10CV, un modèle récent et réputé, et lance ces véhicules sur les routes de la colonie britannique. Faute d'entretien, peu adaptées au climat ainsi qu'aux fortes pentes, les voitures ne résistent pas. En 1927, la compagnie ferme ses portes à la suite d'une série d'accidents (des incendies essentiellement). Georges Dufaure de la Prade déplore et signale que cet échec aurait pu être évité par la présence d'un concessionnaire, ou au moins d'un stock de pièces de rechange et d'un inspecteur mécanicien du constructeur³.

Pour 1931, les deux premières marchandises échangées, dans un sens comme dans l'autre, sont des produits alimentaires ainsi que des tissus et textiles⁴. La France vend à la Chine, *via* Hong Kong, ses articles de laine et notamment des couvertures dites 'militaires'⁵. La métropole parvient même à se hisser, en 1932, au deuxième rang des importations dans le domaine très spécifique des lainages⁶. Marc Chadourne s'alarme cependant de l'essor des industries locales. « Les filatures chinoises ont pris la place aménagée. Avant dix ans, Kowloon, territoire anglais, sera devenu le Manchester chinois⁷. » Et le Lille cantonais. Georges Dufaure de la Prade constate pourtant un développement du textile français que lui-même ne peut expliquer : entre 1924 et 1930, les importations de cotonnades à Hong Kong diminuent de 77 % et la place du Royaume-Uni s'effondre de 46,7 % sur ce marché. Sur la même période et sur le même produit exactement, les importations françaises passent de 0,6 % à 6,5 % du marché⁸. Certes, c'est un flux qui n'est plus que le quart de ce qu'il était, mais c'est une augmentation... Et une exception éphémère, car le consul ne tarde pas lui aussi à blâmer les industries locales. Il compte notamment, sur un peu plus de 500

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juin 1921.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 juillet 1927.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 décembre 1928.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

⁷ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.21.

⁸ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 30 mars 1931.

établissements divers et variés, 104 bonneteries, vingt-sept tissages, neuf chapelleries, dix-sept parfumeries et savonneries ; autant de secteurs privilégiés où le savoir-faire français est menacé quand il rivalise dans les entrées de gamme¹.

Les marchandises exportées vers la France présentent, quant à elles, une très grande diversité. Les destinations précises et les usages, domestiques ou industriels, restent parfois mystérieux et nécessiteraient des enquêtes plus approfondies qui n'ont pas forcément lieu d'être ici. Dans le désordre et sans désir d'être exhaustif, on trouve principalement, dans les premières années qui suivent la guerre, du bambou, du cassia², des plumes, du galanga, des cheveux, du *chinaware*³, des coquillages, de l'anis étoilé, des peaux, du tabac, des soies, des *curios*⁴, du tungstène, de l'antimoine, du camphre, du chanvre ou encore des nattes⁵... Au cours des années 1930, de nouveaux produits apparaissent : minerai de plomb, huile de bois, varech, intestins de porc, albumine⁶, jaunes d'œufs ou encore étain⁷. Les listes de chargement ont souvent des allures d'inventaire à la Prévert, et à leur caractère hétéroclite s'ajoutent de nombreuses variations des volumes. D'une année sur l'autre, certains produits disparaissent puis réapparaissent, les quantités transportées diminuent de manière drastique puis augmentent considérablement... Les mécanismes politiques ou économiques de la région ne suffisent pas à tout expliquer. Les motifs de ces soubresauts dépendent également de la demande en France, des opportunités des négociants à Hong Kong ou encore des tarifs pratiqués par les compagnies maritimes. Un dernier élément prouve qu'il serait vain d'essayer de chiffrer ces flux : la plupart des chargements effectués à Canton se font par connaissements directs jusqu'au port de destination. Ainsi, même s'il y a transbordement à Hong Kong, et c'est souvent inévitable, ces marchandises ne figurent pas dans les statistiques de ce port⁸ ! Serait-ce suffisant pour bouleverser les maigres 0,9 % d'exportations à destination de la France en 1937⁹ ? Les archives des Messageries Maritimes, forcément parcellaires car il ne s'agit que d'une seule compagnie – mais la plus privilégiée vers la France –, laissent penser que non¹⁰.

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1934.

² Il s'agit du cassia également appelé cannelier de Chine, qui possède une écorce aromatique riche en huile essentielle, la casse, utilisée en parfumerie ou en pharmacie (et non la plante de la famille des caesalpiniaceae qui peut servir d'aliment aux larves de lépidoptères en sériciculture).

³ Terme utilisé de manière générale pour toutes les porcelaines et céramiques sans grande valeur.

⁴ Terme emprunté à l'anglais qui, selon le dictionnaire britannique Collins, signifie « (*Fine Arts & Visual Arts - Antiques*) a small article valued as a collector's item, especially something fascinating or unusual ». C'est une manière de regrouper toutes les chinoiseries en vogue à l'époque.

⁵ AFL, CMM, RGS, de 1918 à 1928, Trafic.

⁶ La désignation est étrange et il est difficile de voir à quoi cela correspond exactement. La proximité du fret de jaunes d'œufs (non moins étonnant d'une certaine manière) laisse penser au blanc d'œuf...

⁷ AFL, CMM, RGS, de 1930 à 1938, Trafic.

⁸ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 mars 1919.

⁹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 28 janvier 1937.

¹⁰ DRÉMEAUX François, *Les Messageries... op. cit.*, p.118.

c. L'Indochine, cliente assidue du port britannique

Contrairement aux importations dominées par quelques productions (surtout le riz), les exportations sont marquées par une assez grande diversité et correspondent aux besoins de la grande colonie française pour sa consommation (il n'y a pas de réexportation vers d'autres destinations). Les textiles et dérivés représentent 54 % des transactions en 1920 et prouvent encore une fois l'importance de la Chine. Les dix premiers produits exportés vers l'Indochine ne représentent que 42,7 % du total¹, un équilibre qui permet aux négociants de ne jamais trop souffrir des crises ponctuelles sur tel ou tel produit. D'ailleurs, le profil des exportations change complètement dix ans plus tard². Les vendeurs s'adaptent à la demande. S'il semble alors y avoir moins de diversité, c'est parce que les statistiques réunissent désormais de nombreux éléments sous l'appellation de « produits alimentaires ». C'est un flux commercial d'importance quand on sait que « la Cochinchine est en grande partie tributaire, pour ses approvisionnements de légumes frais, du Sud de la Chine et principalement du port de Hong Kong d'où nous vient la presque totalité des pommes de terres consommées dans la colonie³ ». Ce trafic se tarit cependant dans les années 1930, avec la forte croissance de la population dans la colonie britannique, qui absorbe toutes les productions des Nouveaux Territoires⁴. L'Annam et le Tonkin, quant à eux, dépendent presque exclusivement de Hong Kong pour la fourniture des farines, à raison d'un minimum de 6 000 sacs mensuels⁵.

Au final, avec 57,4 % du total en 1931, les dix premiers produits exportés laissent encore une marge de manœuvre confortable pour s'adapter aux circonstances. Comme pour la France métropolitaine, la grande diversité des produits exportés vers l'Indochine, ainsi que les quantités très fluctuantes et souvent limitées, rendent le phénomène difficile à appréhender dans son ensemble. Les *sundries*⁶ sont tout à fait symptomatiques. Le directeur de la Banque de l'Indochine explique qu'il s'agit essentiellement de produits chinois commercés par des Chinois et à destination... des Chinois d'Indochine⁷. Un trafic rentable pour les compagnies maritimes, mais qui échappe globalement aux maisons françaises.

¹ Voir figure 5, p.230.

² Voir figure 6, p.230.

³ CADN, pHKG, 32, lettre de la mairie de Saïgon au consul, 13 décembre 1922.

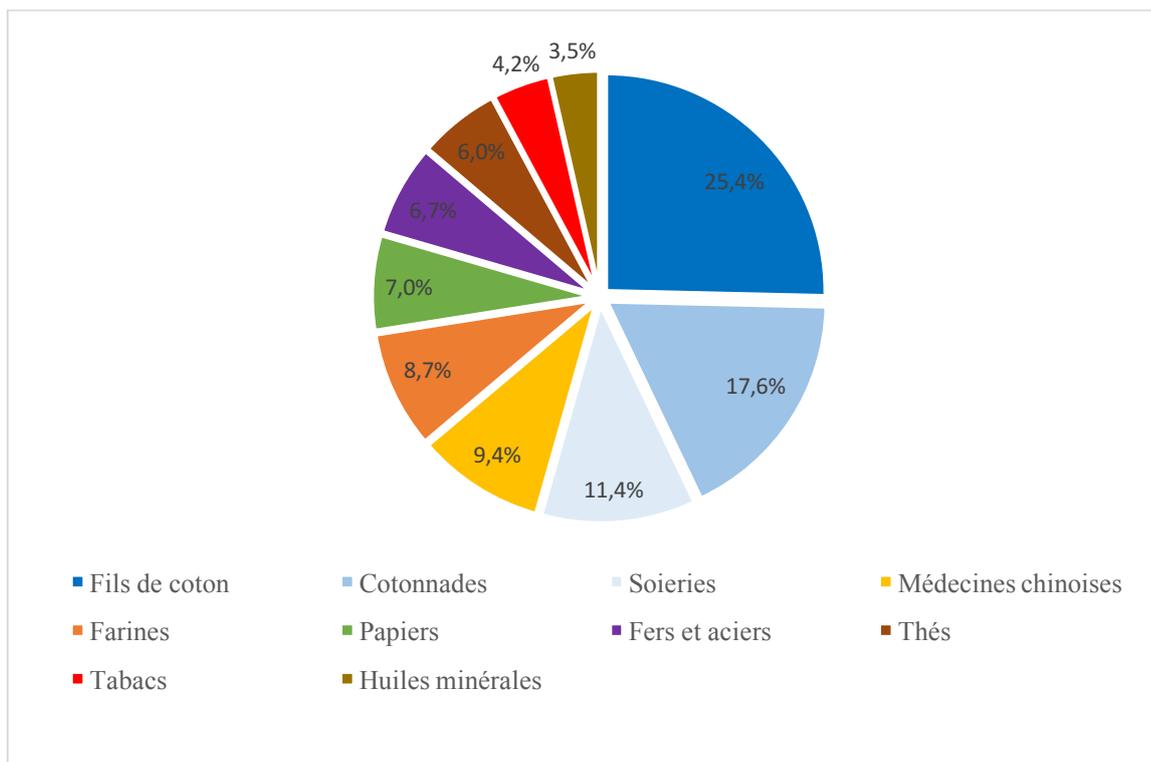
⁴ AFL, CMM, RGS, 1932, Trafic.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 707, lettre de Denis Frères au Gougal, 17 juillet 1925.

⁶ Ce terme anglais est passé dans le jargon des compagnies maritimes françaises, il désigne des marchandises de peu de valeur et en faible quantité, trop nombreuses pour être comptabilisées séparément.

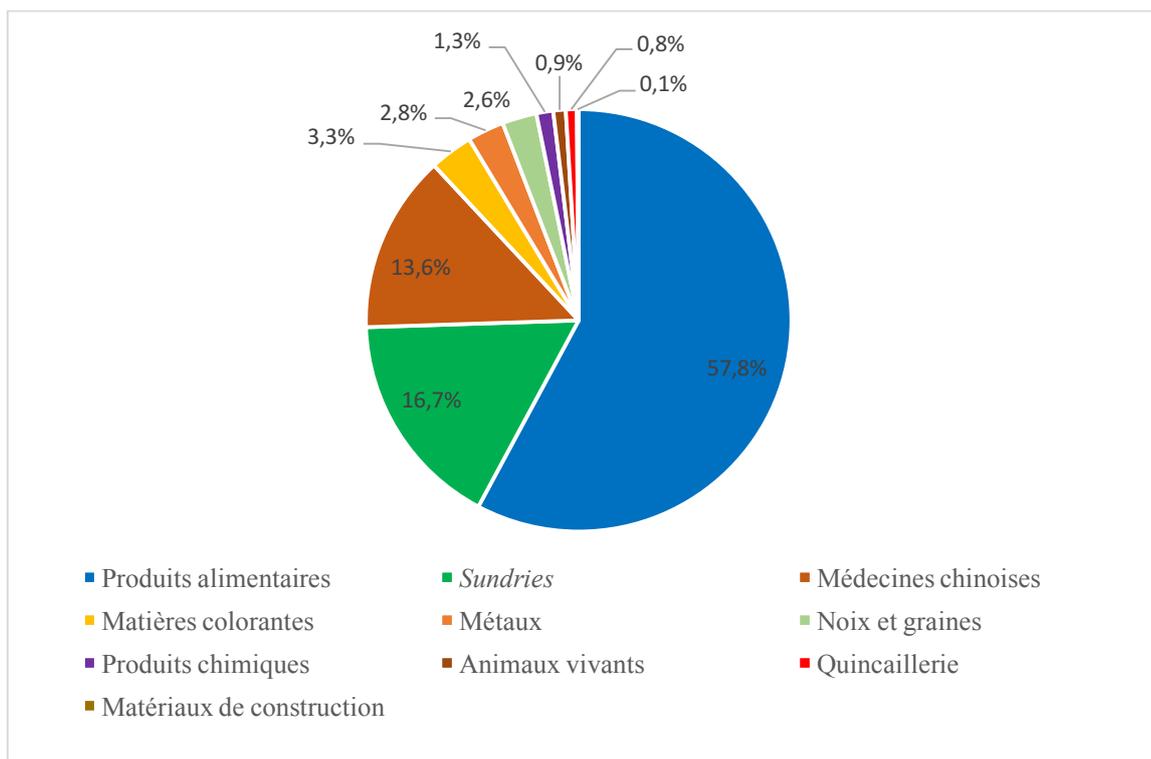
⁷ BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 3 juin 1933.

Figure 5. Les dix premières exportations de Hong Kong vers l'Indochine en 1920



Sur la base de leur valeur en livres sterling, ces dix marchandises représentent 42,7 % du total des exportations de Hong Kong vers l'Indochine. (Source : CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 8 décembre 1920.)

Figure 6 – Les dix premières exportations de Hong Kong vers l'Indochine en 1931



Sur la base de leur valeur en hkd, ces dix marchandises représentent 57,4 % du total des exportations de Hong Kong vers l'Indochine. (Source : CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, rapport de l'attaché commercial au MAE, 2 mai 1933.)

Dans la même veine, les consuls font régulièrement allusion aux expéditions de numéraire et métaux précieux de Hong Kong vers l'Indochine, sous les formes les plus diverses (billets de banque, feuilles d'or, monnaie divisionnaire d'argent, pièces et lingots d'or). Les sommes sont rarement précisées, car probablement difficiles à estimer. Il s'agirait de 2 628 495 £ en 1920¹, ce qui semble considérable. En 1932, des calculs montrent que l'Indochine reçoit 7,1 % des transferts de monnaie de Hong Kong². Trois explications éclairent ces mouvements, par ailleurs tant convoités par les pirates. Ce sont des capitaux investis dans le commerce chinois de l'Indochine, principalement à destination de la Cochinchine où la diaspora est la plus forte. Il existe tout un système financier, parallèle aux grandes banques chinoises ou étrangères, organisé par les commerçants eux-mêmes³. Ce sont également des fonds qui transitent par le Tonkin en direction du Yunnan, d'autant plus après la prise de Canton en 1938⁴. Exceptionnellement et probablement de manière anecdotique, il peut s'agir d'un transport de fonds pour le compte du gouvernement général. C'est alors la société Lapicque, sous contrat avec les autorités d'Hanoï, qui gère ces opérations⁵.

Même absente de la figure 5, la onzième exportation, en 1920, est intéressante à examiner. Il s'agit de sucre raffiné, qui renvoie au sucre brut importé d'Indochine⁶. Dans le même esprit, les fils de coton exportés répondent aux envois de coton brut de la colonie française. Il est donc important de souligner que Hong Kong sert aussi d'atelier de transformation pour certaines denrées⁷ ; de quoi alimenter le débat historiographique sur les véritables débuts de l'industrialisation de Hong Kong, longtemps situés à la fin des années 1940⁸. Ce phénomène s'intensifie d'ailleurs au début des années 1930, certainement à cause des nouvelles réglementations douanières chinoises qui considèrent alors, et depuis peu, les produits fabriqués à Hong Kong comme des importations étrangères, donc sujettes à de fortes taxes. Les usines de la colonie britannique cherchent de nouveaux débouchés, plus avantageux, et se tournent vers l'Indochine⁹. Ce mouvement contribue probablement à inverser la balance commerciale au cours de ces années.

Il ne faut pas non plus exagérer le rôle de l'industrie hongkongaise naissante dans les exportations vers l'Indochine. Les flux concernent avant tout des marchandises en transit. Trois pays d'origine dominant :

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre du consul au Gougal, 7 décembre 1920.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, rapport de l'attaché commercial au MAE, 2 mai 1933.

³ WANG Wen-Yuan, *Les relations... op. cit.*, p.53.

⁴ CMM, RGS, 1920 à 1939, Secrétariat.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du Gougal au consul, 11 juillet 1920.

⁶ Voir figure 6, p.230.

⁷ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 8 décembre 1920.

⁸ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.92.

⁹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 18 juillet 1931.

- La Chine. Outre les produits frais alimentaires¹ qui augmentent lorsque la source hongkongaise se tarit, l'agent des Messageries Maritimes évoque également de nombreux transbordements en provenance de Shanghai et à destination de Haïphong².
- Le Japon. En 1918, lorsque les produits de ce pays font l'objet d'un boycottage dans le port anglais (le premier d'une longue série contre les intérêts nippons), le consul de France se plaint du préjudice porté aux commerçants français d'Indochine³. Les Japonais disposent d'ailleurs, à partir de 1932, d'avantages tarifaires particuliers pour importer leurs produits en Indochine, sans payer les taxes supplémentaires que leur vaudraient théoriquement les transbordements à Hong Kong⁴.
- Les États-Unis. Essentiellement du pétrole, des fers et des aciers, ainsi que du matériel électrique et « diverses machineries ». L'importance croissante des États-Unis dans le port de Hong Kong trouve évidemment un écho dans les achats effectués par l'Indochine⁵.

2. Un réseau d'entreprises dominé par des succursales

Fort de cette approche sur les fluctuations et les incertitudes du commerce français à Hong Kong, ce sont désormais les acteurs qui doivent retenir toute l'attention. Des présences très concrètes, à commencer par les plus visibles d'entre elles du point de vue officiel (et donc des archives), les filiales des négoce de portée internationale. En 1930, en réponse à une enquête du gouvernement général d'Indochine, Marc Duval répond qu'il y a quinze maisons de commerce françaises et que ce ne sont que des succursales : « aucune n'a son siège social dans le port⁶ ». Une affirmation exagérée, mais révélatrice des préoccupations consulaires.

a. Les rouages du commerce avec l'Indochine

La Grande Guerre est propice à une offensive des Français d'Indochine sur le marché de Hong Kong. Le capitaine René Floquet s'associe à un dénommé Knoth et monte une entreprise d'import et d'export en 1917 basée en Indochine. L'un des principaux aliments

¹ CADN, pHKG, 32, lettre de la mairie de Saïgon au consul, 13 décembre 1922.

² AFL, CMM, RGS, de 1927 à 1930, Trafic. Sondages effectués dans les rapports annuels de l'agent.

³ NAL, CO129/447 pp.100-101, lettre du gouverneur May au CO, 26 janvier 1918.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 28 mai 1932.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 mars 1919 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre du consul au MAE, 24 avril 1931.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

de cette maison semble être le commerce de marchandises entre les sommets d'un triangle Haïphong, Hong Kong et Kunming. Un trafic risqué et soumis à de nombreux aléas qui suscite beaucoup de scepticisme chez le directeur de la Banque de l'Indochine en 1921¹. Il n'est d'ailleurs plus jamais question de cette entreprise ensuite... À la même période, Lapique se substitue à la célèbre maison Marty pour le service de navigation entre Haïphong et Hong Kong et tente de développer en parallèle des bureaux de commerce². C'est aussi en 1917 que l'entreprise de travaux publics Brossard & Mopin s'installe à Hong Kong. Fondée à Saïgon à la fin du siècle précédent, cette société est notamment spécialisée dans les constructions en ciment armé. Ses procédés innovants en ce domaine lui valent les honneurs de la presse et ces Français s'attèlent à l'extension et à la réfection d'une partie des docks du port britannique, un chantier stratégique qui leur échoit probablement à cause de la pénurie d'entrepreneurs anglais en ces temps de guerre. Après quelques succès dans la construction navale à Tianjin, Brossard & Mopin envisage également, en 1920, l'établissement d'un petit chantier naval à Kowloon, pour fabriquer des chalands et des vapeurs, selon un brevet qui lui est propre³. L'annuaire général de l'Indochine française compte alors quatre employés français dans la succursale de Hong Kong⁴. Les ennuis de la Banque industrielle de Chine, début 1921, viennent doucher ces projets⁵. La succursale décline ensuite doucement, passant sous la tutelle d'une société de gérance en 1923. L'agence est alors dirigée par un Britannique du nom de Blackmore et se limite aux constructions en béton armé. « Petite affaire sans avenir⁶ », tranche le consul. Elle ferme d'ailleurs en 1927⁷.

S'il ne faut retenir que deux sociétés en lien direct avec l'Indochine, ce sont évidemment les Charbonnages du Tonkin et la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient. La présence de la première à Hong Kong s'explique par le fait que, à l'origine, les actionnaires sont essentiellement basés dans la colonie britannique. Sur 4 000 actions offertes en souscription en 1895, 3 889 ont été achetées à Hong Kong, 110 à Paris et une à Haïphong⁸... Certes, les Français reprennent rapidement le contrôle et transfèrent le siège

¹ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 2 octobre 1917 ; 21, lettre du délégué du MAE au Yunnan au consul, 9 décembre 1920 ; BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 6 mai 1921.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 10 avril 1918.

³ *Hong Kong Telegraph*, 18 mai 1918. ; CADN, pHKG, 14 et 16, lettres du consul à la légation, 7, 17 juin 1919 et 30 décembre 1920.

⁴ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brossard_&_Mopin.pdf

⁵ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 6 mai 1921.

⁶ CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925.

⁷ LAM CHUNG WAI Tony, « From British Colonization to Japanese Invasion, the 100 years Architects in Hong Kong, 1841-1941 », dans *HKIA Journal*, n°45, Hong Kong, 2006, p.48.

⁸ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op. cit.* (DEA), p.163.

social à Paris¹, mais Hong Kong reste la place forte où se décident les ventes régionales. L'entreprise y vend une partie de la production du domaine houiller de la baie d'Halong (30 à 40 millions de francs de transactions par an), une activité sans cesse appelée à augmenter avec les progrès de l'outillage du port. D'ailleurs, en octobre 1925, le consul considère cette société comme la plus profitable des activités françaises (hormis les banques). Même si elle n'arrive pas à égaler ses deux concurrentes japonaises dans le domaine, la société des Charbonnages du Tonkin gère la vente en Asie de 67 % de la production provenant d'Indochine². La Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient (SOAEO), quant à elle, est fondée en Indochine en septembre 1909³ et son bureau de Hong Kong annonce la reprise complète de ses services « *as before the War* » en mai 1918 ; ce qui laisse supposer une implantation à Hong Kong entre 1910 et 1914... Filiale asiatique de l'Air Liquide, la SOAEO dispose de bureaux dans Prince Building et d'une usine qui produit de l'oxygène et de l'acétylène dissous (toutes les succursales en Extrême-Orient ne sont pas équipées pour les deux), ainsi que des ateliers pour les réparations par soudure autogène⁴. Il s'agit donc d'une industrie, la seule française de cette envergure à Hong Kong, et évidemment d'un commerce, car l'entreprise diffuse sa production un peu partout dans la région, concurrençant même les équipements américains aux Philippines. Avec ses deux agents européens, l'entreprise dégagne un bon chiffre d'affaires (un million de francs par an) et son développement est constant, profitant de la bienveillance des autorités britanniques auxquelles elle fournit de l'hydrogène importé de France⁵.

Les autres exemples qui sont donnés par les archives consulaires au cours de la période, sont plus modestes. Des Corses d'Indochine installés dans Alexandra Building, Antoine Poli & C^o, s'occupent d'écouler le charbon et le bois de leur siège de Ben Thuy en Annam⁶. La maison Louis Rondon s'installe en 1935 dans la colonie britannique et se trouve rapidement dans une situation confortable⁷. En 1939, elle intègre la *General Chamber of Commerce*, signe d'une certaine assise⁸. En 1941, preuve de la vitalité des liens commerciaux avec l'Indochine malgré les circonstances, la compagnie Indochina Trading s'implante dans la colonie britannique pour représenter la maison Denis Frères d'Indochine⁹.

¹ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon_Tonkin_%281895-1899%29.pdf

² CADN, pHKG, 15 et 17, lettres du consul à la légation, 11 juin et 1^{er} octobre 1925 ; 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

³ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SOAEO.pdf

⁴ *Hong Kong Telegraph*, 28 mai 1918 et *L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 novembre 1923 (publicité).

⁵ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Manille, 23 mai 1921 ; 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; 29, lettre du consul au Gougal, 14 février 1929.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre de la société A. Poli & C^o au consul, 24 mai 1933.

⁷ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre de l'attaché commercial au consul, 9 janvier 1936.

⁸ www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, édition de 1941-1946.

⁹ CADN, pHKG, 30, lettre du directeur d'Indochina Trading au consul, 30 avril 1941.

Son enregistrement officiel est daté du 4 décembre, autant dire que son intérêt pour la période est limité¹. Elle est toutefois révélatrice d'un phénomène important à souligner. Il est évident qu'une maison comme Denis Frères possédait déjà ses entrées dans le port de Hong Kong auparavant, d'une manière ou d'une autre. Pourquoi ce géant du commerce indochinois n'apparaît-il pas avant 1941 ? Wai-ting Pang note que la famille Denis entretient des liens très étroits avec les Swire au cours de l'entre-deux-guerres. L'historienne subodore un accord tacite entre les deux maisons pour ne pas se concurrencer². Il est donc probable que les intérêts de Denis Frères aient été défendus par Butterfield & Swire jusqu'à ce que l'installation du régime de Vichy en France rende impossible la poursuite d'une telle collaboration, d'où la création d'une nouvelle entité en 1941. Si l'on extrapole un peu plus, c'est peut-être aussi ce qui explique la faible présence de grandes firmes françaises d'Indochine sur le territoire britannique.

b. La base arrière du commerce avec le sud de la Chine

En 1924, René Brieu regrette la tendance des commerçants à s'installer à Shanghai pour profiter du confort et de la vie française dans la concession ainsi que d'un climat plus favorable³. Dix ans plus tard, le réseau français n'a guère évolué. « À Hong Kong, et plus encore à Canton, notre expansion économique est paralysée par l'absence de firmes françaises spécialisées dans la vente de produits français. » Et l'ancien attaché à la légation de Pékin de conclure : « C'est donc à Hong Kong que devraient d'abord s'établir les maisons françaises décidées à faire un effort dans la Chine du Sud⁴ ».

C'est le cas d'à peu près tous les soyeux, mais leur saga ressemble davantage à un chant du cygne dans l'entre-deux-guerres. Basés à Canton, les spécialistes de la sériciculture maintiennent à Hong Kong un bureau, le plus souvent un simple représentant permanent qui s'assure de la bonne marche des transbordements et des transactions financières⁵. Certains installent leur famille dans la colonie britannique pour plus de confort⁶. L'agence des Messageries Maritimes est témoin et victime de l'effondrement de ce trafic autrefois lucratif⁷. Les turpitudes politiques dans le Guangdong, les caprices des récoltes, les menaces japonaises et les soies artificielles américaines enfoncent peu à peu le secteur. Seule la

¹ www.icris.cr.gov.hk, recherche pour Indochina Trading ; existe toujours sous le nom de Denis China C° Ltd.

² PANG Wai Ting, *French Business in Indochina and Beyond : Entrepreneurship and Business-Government Interplay*, Hong Kong, Master of philosophy sous la direction de Bert Becker et Priscilla Roberts, University of Hong Kong, 2010, p.54.

³ BRIEU René, « Hong Kong, emporium... », *op. cit.*, p.449.

⁴ De LAPOMARÈDE Robert, « Les deux grands... », *op. cit.*, tome 1, n°1, 1934, p.41.

⁵ DRÉMEAUX François, *Les Messageries... op. cit.*, p.129.

⁶ Entretien avec Yvonne de Farcy, fille de Paul Servanin, 17 juillet 2010.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1929, Trafic.

société Madier-Ribet parvient à résister assez longtemps, en absorbant l'essentiel du trafic vers l'Europe... ainsi que ses concurrents¹. Les soyeux qui s'accrochent succombent dans l'indifférence ; c'est le cas de la maison J. Pasquier & C^o dont la faillite est en cours depuis 1927 lorsque les associés chinois finissent seulement de rembourser les dettes, en janvier 1929². L'un des administrateurs de la Banque de l'Indochine à Paris écrit alors au directeur de Hong Kong que la situation de la place de Lyon est difficile et « peut devenir inquiétante ». La prudence est de mise avec ces clients : « abstenez-vous désormais de toute négociation³ ». Il faut donc s'adapter ou disparaître. Certains sentent le vent tourner et changent l'orientation de leurs activités. Paul Servanin passe les années 1920 à Canton à traiter des affaires de soie, mais il ouvre également un bureau à Hong Kong pour capter le commerce des *sundries*. Il en va de même pour Charles Meurer & C^o, société fondée en 1922 à Canton et qui tente, avec son bureau de Hong Kong, d'échapper à la soie pour exporter plumes de literie et cheveux humains. C'est une petite affaire qui permet juste de faire vivre le fondateur et son associé, Blez, directeur dans la colonie britannique⁴. La Banque de l'Indochine préconise la prudence à l'égard de cette maison et ne tarde d'ailleurs pas à découvrir que les informations sur les biens en garantie des deux directeurs ont été surestimées. Rapidement, il n'est plus jamais question de Meurer nulle part, sauf dans la raison sociale. Le loyer de Canton est payé depuis Hong Kong et il semble bien que Blez soit seul maître à bord. Mais, en novembre 1927, celui-ci tombe gravement malade et meurt. Son jeune commis, Carlos Arnulphy, liquide l'affaire⁵.

Autre fameux rescapé de l'ère de la soie à Canton, Gérin Drevard & C^o. Le directeur H.G. Gérin est décrit comme « très actif, travailleur, sortant peu et ne s'occupant que de ses affaires ». En 1920, dans un moment d'embarras passager suite à la résiliation de certains contrats, il est proposé à la Banque de l'Indochine des marchandises en garantie contre des liquidités, c'est l'occasion de constater que le négoce s'étend au Tonkin et au Yunnan dans des domaines bien plus variés que la seule soie⁶. La maison est établie à Hong Kong avec un petit bureau et devient membre de la *Hong Kong General Chamber of Commerce* dès 1918⁷. En 1924, Gérin meurt dans l'attentat contre le gouverneur général Merlin à Canton⁸. Vieux

¹ AFL, CMM, RGS, 1920 à 1938, Trafic.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 janvier 1929.

³ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur de Hong Kong, 8 décembre 1930.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1924, lettres du directeur à l'administration centrale, 26 mars, 10 avril et 10 octobre 1924 ; CADN, pHKG, 21 et 22, lettres du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 21 novembre 1925, 4 novembre et 3 décembre 1927 ; 23, lettre du consul à son collègue à Canton, 29 novembre 1927.

⁶ BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 22 juillet 1920.

⁷ www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, éditions de 1920 à 1930.

⁸ *Hong Kong Telegraph*, 21 juin 1924.

et malade, Drevard perd le contrôle d'une situation qu'il ne sait pas gérer. La raison sociale reste la même mais, ébranlée par le boycottage et fortement débitrice de la Banque industrielle de Chine, la société est reprise par un associé de longue date, Joseph Baud. Plutôt qu'une liquidation ou un procès, le directeur de la Banque de l'Indochine arrange un plan de redressement sur cinq ans. C'est l'envergure de cette affaire ainsi que son assise métropolitaine qui offrent du répit à cette maison. Joseph Baud reste à Canton et installe à Hong Kong un jeune directeur, Carlos Arnulphy (toujours le même), qui élargit considérablement le spectre des activités, notamment sur les assurances¹. En 1931, toutefois, la société n'échappe pas à la liquidation. Madier Ribet & C^o règne sans gloire sur le marché moribond de la soie, et les difficultés croissantes avec les Japonais la conduisent à peu à peu se replier sur Hong Kong².

Entreprise française de textile, mais pas de soie, dédiée au commerce avec la Russie à l'origine³, Optorg s'étend rapidement en Asie en posant de solides bases en Indochine⁴. Fondée en 1919, la société s'installe à Hong Kong dès 1923 mais peine un peu à ses débuts, faute d'une direction active. La nomination de Maurin en qualité de nouveau directeur, en novembre 1924, change la donne⁵. Optorg devient membre de la Chambre de commerce générale de Hong Kong la même année. À partir de cette date, il n'est pas un flux commercial où Optorg n'arrive pas à se faire une place, fût-elle modeste. Des cigarettes philippines au Yunnan, des avions à Canton, des spiritueux à Hong Kong (avec notamment une exclusivité sur les champagnes Mumm) ou encore des produits pharmaceutiques dans le Guangdong, la compagnie s'éloigne de plus en plus des textiles, son premier fonds de commerce⁶. Ce changement de cap est certainement le fruit du travail d'Armand Delcourt, « un garçon actif, intelligent et très sérieux⁷ ». Employé au siège de Saïgon, il est rapidement promu vers plus d'indépendance et de responsabilités. « Sous son habile direction, » entre 1926 et 1930, Optorg Hong Kong engrange les bénéfices. Mais c'est de Shanghai que Delcourt doit diriger cette agence à partir de 1928, en confiant la gestion quotidienne au comprador Ip Hang Fong. Pourquoi succomber à l'appel du Paris de l'Orient alors que le centre de gravité des intérêts d'Optorg est clairement à Hong Kong... Pour le prestige ? L'espoir d'attirer d'autres

¹ BDI, DSE 010-1 1929 et 010-2, 1930-1931, lettres du directeur à l'administration centrale, 7 janvier et 7 juillet 1926, 28 juin 1929 et 28 février 1931.

² AFL, CMM, RGS, de 1936 à 1939, Trafic ; BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 25 juillet 1939.

³ www.optorg.com/presentation/historique/

⁴ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Optorg_%281919-1954%29.pdf

⁵ BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 21 août 1924.

⁶ www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, édition de 1924. ; CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; 22, lettre du délégué du MAE au Yunnan au consul, 6 novembre 1928 ; 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 19 juillet 1933.

⁷ BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 25 février 1931.

courants d'affaires ? L'escapade shanghaienne ne dure pas : en janvier 1931, face à la concurrence acharnée de la maison Pinguet, Armand Delcourt revient à Hong Kong et n'en bouge plus jusqu'à l'occupation japonaise¹. Les affaires prospèrent et, à partir de 1936, la direction devient bicéphale avec l'installation de Pierre Mathieu².

Parmi les réussites commerciales de grands noms français, il convient aussi d'évoquer Pathé Frères (puis Pathé Orient), qui importe des productions cinématographiques et des équipements gramophones. Au sortir de la guerre, la société dirigée depuis Hong Kong par le Suisse Georges Weis puis par le Français Laverdure³, domine le marché dans le sud de la Chine⁴, notamment au Yunnan grâce à une avantageuse franchise pour passer le matériel par le Tonkin⁵. Malgré la forte concurrence, notamment américaine, le chiffre d'affaires est encore très bon en 1925. L'entreprise française s'intéresse également au marché local et propose, dès avril 1923, le *Pathé Baby*, un innovant projecteur portatif pour la maison. Seule fausse note dans le développement de Pathé à Hong Kong, un procès qui fait grand bruit début 1932. Le 23 décembre 1931, un riche Britannique organise une séance privée dans sa demeure du Peak pour un public essentiellement composé d'enfants. La projection manque de tourner au drame lorsque la pellicule déclenche un incendie... L'enquête révèle que l'entreprise française n'a aucun permis pour stocker ses 296 bobines de films (très inflammables à cette époque) dans ses bureaux du n°61 Des Vœux Road⁶...

Difficilement classables, enfin, les établissements Jacques Ullmann & C° ainsi que Sennet Frères sont à part. Leur raison d'être n'est pas le transit vers la Chine ou l'Indochine, mais le marché de Hong Kong à proprement parler. Par ailleurs, ce sont à la fois des maisons d'import et d'export et des commerces de détail. En 1918, Michel Ullmann tient cette très ancienne maison de commerce, dont la présence est déjà attestée en 1884⁷. Son champ d'action est *a priori* très large, mais la spécialité reste l'horlogerie et la bijouterie. C'est une succursale des activités européennes de la famille Ullmann en association avec les familles Bernheim et Walsh, qui dirigent le comptoir local de vente de bijoux, montres et articles de Paris, proposent également des œuvres d'art : « bonne maison, gros chiffre d'affaires⁸ », juge le consul. Les publicités vantent une garantie internationale sur les montres issues de l'usine

¹ BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 15 mai 1931.

² CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade, 14 juillet 1936.

³ CADN, pHKG, 46, lettre du consul à l'agent des Messageries Maritimes, 25 mai 1918 ; 28, lettre du consul au Gougal, 17 janvier 1921.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 33 614, lettre de l'agent Pathé au consul, 23 mars 1917.

⁵ CADN, pHKG,.

⁶ CADN, pHKG, 26, lettres du Gougal au consul, 8 janvier et 6 avril 1921 ; 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; *Hong Kong Telegraph*, 14 avril 1923 ; *China Mail*, 6 janvier 1932.

⁷ www.gwulo.com/jurors-list-1884

⁸ CADN, pHKG, 14 et 15, échanges entre le consul et la légation, 14 mai 1918 et 11 juin 1925.

suisse de la maison, et des articles directement importés de Paris¹. À partir de 1923, il existe une autre maison juive fondée en France par Sennet Frères (dont le nom reste la raison sociale) et reprise par Albert Weill, spécialisée dans les pierres précieuses et les montres suisses et françaises². La légende familiale raconte que sa femme, Rose, tient en parallèle une salle de bowling³. Dans les années 1930, les deux négoce sont régulièrement associés, notamment dans les publicités.

En 1938, les cartes ont été quelque peu rebattues⁴ : si la bijouterie Ullmann reste solide et réputée, les soyeux se sont assoupis pour laisser la place à de nouvelles entreprises plus diversifiées comme Optorg, ou encore les établissements Rondon & C^o. Le paysage des succursales a sensiblement évolué : on compte neuf établissements solides en 1920, il y en a huit en 1938, dont quatre qui ont traversé la période. Certes, la notion de solidité reste toute relative en l'absence de données fiables et précises ; c'est un jugement qui dépend de l'exposition publique, des avis du consul et du directeur de la Banque de l'Indochine, des commentaires dans les journaux... Autant de faisceaux qui conduisent ces sociétés à être présentes dans le presque exhaustif tableau des principales maisons de commerce⁵. Comment interpréter la discrétion de certaines entreprises dont le nom apparaît ici ou là, de manière allusive ? Sauvayre, de Beauchamp, d'Hardivilliers... Sont-elles trop éphémères et/ou insignifiantes dans les affaires ? On retiendra cette explication en partant du principe que, dans le petit milieu de la colonie française, les maisons sérieuses et durables, qu'elles soient succursales ou purement locales, finissent toujours par apparaître dans les correspondances du consulat, des Messageries Maritimes, de la Banque de l'Indochine, ou encore dans les mondanités de la colonie ou auprès de divers organismes (Chambre de commerce, bienfaisance, souscription, etc.). C'est un univers très fermé et la circonspection des nombreuses archives traitées n'est pas un bon signe de prospérité pour les quelques absents du tableau.

¹ *Hong Kong Telegraph*, 17 mai 1926.

² CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925.

³ Témoignage de Bernard Weill, 31 octobre 2015.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 23 mars 1938.

⁵ Voir tableau 5, pp.240-241.

Tableau 5. Les principales maisons de commerce françaises à Hong Kong (1918-1941)

Raison sociale	Domaine d'activité	Date d'ouverture (à Hong Kong)	Date de fermeture (à Hong Kong)	Adresse à Hong Kong	Siège social
Siège social HORS de HONG KONG					
J. Ullmann & C°	Bijoux, horlogerie	1884	Après 1941	Alexandra Building	Paris
Charbonnages du Tonkin	Import	1895	1957	Queen's Building	Paris
Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient	Industrie et import (gaz)	Entre 1910 et 1914	Toujours existante (sous le nom d'Air Liquide)	Usine : Kennedy Town Bureau : Prince Building	Paris/Saïgon
Brossard & Mopin	Construction Génie civil	1917	1927	King's Building	Saïgon
Floquet & Knoth	Import/Export	1917	Peu après 1921	Prince Building	Haïphong
Nègre & C°	Import/Export	Avant mars 1918	1926	Queen's Road central	Marseille
Gérin-Drevar & C°	Import/Export (soie)	1918	1931	Mansion Hotel	Lyon/Canton
J. Pasquier & C°	Export (soie)	?	1929	?	Canton
Pathé Frères (Pathé Orient)	Import (cinéma et musique)	Vers 1917	2003	61, Des Vœux Road central	Paris
Sennet Frères	Bijoux, horlogerie	Vers 1921	2003	Gloucester Building	Paris
Meurer Frères	Import/Export	1922	1927	French Bank Building	Canton
Optorg	Import/Export	1923	1962	Prince Building, puis French Bank Building	Paris/Saïgon
A. Poli & C°	Import/Export	Avant 1933	?	Alexandra Building	Ben Thuy
Hardivilliers, Olivier & C°	Import/Export	1934 (représentée avant)	2016	Asia Life Building	Shanghai
L. Rondon & C°	Import/Export	1935	1991	French Bank Building	Saïgon

Tableau 5. Les principales maisons de commerce françaises à Hong Kong (1918-1941)

Raison sociale	Domaine d'activité	Date d'ouverture (à Hong Kong)	Date de fermeture (à Hong Kong)	Adresse à Hong Kong	Siège social
Siège social HORS de HONG KONG					
J. Ullmann & C°	Bijoux, horlogerie	1884	Après 1941	Alexandra Building	Paris
Charbonnages du Tonkin	Import	1895	1957	Queen's Building	Paris
Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient	Industrie et import (gaz)	Entre 1910 et 1914	Toujours existante (sous le nom d'Air Liquide)	<i>Usine :</i> Kennedy Town <i>Bureau :</i> Prince Building	Paris/Saïgon
Brossard & Mopin	Construction Génie civil	1917	1927	King's Building	Saïgon
Floquet & Knoth	Import/Export	1917	Peu après 1921	Prince Building	Haïphong
Nègre & C°	Import/Export	Avant mars 1918	1926	Queen's Road central	Marseille
Gérin-Drevard & C°	Import/Export (soie)	1918	1931	Mansion Hotel	Lyon/Canton
J. Pasquier & C°	Export (soie)	?	1929	?	Canton
Pathé Frères (Pathé Orient)	Import (cinéma et musique)	Vers 1917	2003	61, Des Vœux Road central	Paris
Sennet Frères	Bijoux, horlogerie	Vers 1921	2003	Gloucester Building	Paris
Meurer Frères	Import/Export	1922	1927	French Bank Building	Canton
Optorg	Import/Export	1923	1962	Prince Building, puis French Bank Building	Paris/Saïgon
A. Poli & C°	Import/Export	Avant 1933	?	Alexandra Building	Ben Thuy
Hardivilliers, Olivier & C°	Import/Export	1934 (représentée avant)	2016	Asia Life Building	Shanghai
L. Rondon & C°	Import/Export	1935	1991	French Bank Building	Saïgon

3. Des destins opposés pour les initiatives locales

D'autres acteurs français réussissent à coexister dans ce paysage commercial. Ce sont des firmes identifiées comme françaises, mais purement locales, implantées dans la colonie britannique sans tutelle extérieure. Est-il vraiment pertinent de distinguer ces établissements français, créés localement, des succursales de grandes maisons ? Ce choix entend insister sur les différences sociales qui séparent les deux types d'entreprises. Dans le premier cas, les directeurs d'agence sont le plus souvent des expatriés au sens évolué du terme, des personnes aisées envoyées par le siège avec un contrat avantageux, quand il ne s'agit pas de l'un des fondateurs chez les soyeux. Dans le second cas, les entrepreneurs sont dans des situations précaires, davantage livrés à eux-mêmes. Il y a des passerelles d'un monde à l'autre et précisément, c'est une évolution insigne que d'intégrer une grande maison. Dans *Victoire*, Joseph Conrad qualifie ainsi Heyst, son héros devenu directeur de la Tropical Belt Coal C°, de personnage public, par opposition à son état de vagabond et d'aventurier quand il était livré à la bonne fortune de ses propres initiatives. Évidemment, les destins sont fort variés et quelques situations semblent faire mentir la sécurité inhérente aux succursales ; Carlos Arnulphy se débrouille bien mieux à son compte. Globalement cependant, les entreprises françaises de création locale ont des existences chaotiques. Et puis il y a le petit commerce français, ces négoce de proximité dotés d'un capital réduit, s'occupant essentiellement de vente au détail ou de services. Dans ce domaine, les intérêts français tombent de Charybde en Scylla.

a. De fragiles négoce basés localement

« On peut dire d'une façon générale que le commerce français est inexistant à Hong Kong, » et Yves du Courthial de préciser qu'à part les succursales, les autres « ne font que végéter et ne pourront guère réussir, la concurrence étant trop acharnée et la mentalité chinoise étant devenue trop dangereuse par le temps qui court ». Ce ne sont pas les initiatives françaises qui manquent, mais beaucoup sont d'éphémères traînées de poudre. S'implanter à Hong Kong sans l'aide d'une maison-mère est une gageure car il est impossible de créer une industrie ou un commerce sans disposer de capitaux considérables. Le consul raconte que le moindre local en ville est loué 1 000 à 2 000 hkd par mois. Il faut donc des fonds de réserve importants dont un petit entrepreneur ne peut disposer¹. Les perspectives de développement français sont également limitées par les préférences nationales accordées aux

¹ CADN, pHKG, 15 et 17, lettres du consul à la légation, 11 juin 1^{er} octobre 1925.

entreprises britanniques ou chinoises. À moins qu'il n'y ait la rencontre d'intérêts particuliers. C'est le cas, par exemple, avec la société Green Island Cement qui se fournit essentiellement au Tonkin pour sa matière première. Et encore... Malgré les faveurs du gouvernement colonial au cours des adjudications, il est difficile de lutter contre les tarifs japonais. Le dumping nippon, favorisé par la dépréciation du yen, sape les fondations de cette prometteuse collaboration¹.

Les aventures entrepreneuriales françaises dont les sièges se trouvent à Hong Kong sont de fragiles expériences. La maison Pinguet, fondée par deux frères d'origine mauricienne, Paul-Maurice et Marcel, s'illustre comme le principal concurrent d'Optorg. Avant la Grande Guerre, ce négoce familial s'établit à Hong Kong où, régulièrement, le fils du second, Ernest-Louis, et un troisième frère, Raoul, interviennent dans les affaires. Les débuts sont prometteurs grâce à la spécialité la plus lucrative de la maison, la vente d'armes après la fin de l'embargo en Chine². Mais la fin de l'histoire a tout d'une tragédie. Paul-Maurice perd sa femme, Marie-Louise, en 1929. Il rentre en France pour gérer les affaires depuis Nice. Raoul tombe gravement malade et se retire en 1933, tandis qu'Ernest-Louis se suicide le 25 octobre de la même année. En France, Paul-Maurice est poursuivi par le fisc et, tant bien que mal, tente de liquider ses dettes en soldant toutes les affaires de Hong Kong³. La compagnie Pinguet est dissoute en juin 1935⁴. Marcel tente sa chance sous d'autres latitudes et meurt en Nouvelle-Guinée au début de l'année 1937⁵.

Pour beaucoup d'entreprises qui ne bénéficient pas de l'aide et du soutien de grandes maisons, c'est le manque de pratique et de connaissances qui est le plus souvent fatal. Au cours de la crise commerciale de la fin 1920, Ulysse Réau explique que « les maisons qui disparaissent ont mérité leur sort par leur inexpérience et leur légèreté⁶ ». Les exemples ne manquent pas. André Morant est un ancien pilote aviateur de la Grande Guerre. Son curriculum militaire est flatteur et lui ouvre des portes jusqu'à Hong Kong⁷. Il monte deux affaires en parallèle : l'Aero Trading C^o, spécifique à l'activité aéronautique, et le Trust industriel belge-français, aux ambitions tous azimuts en matière de commerce. Sans capital ni appui, et poursuivi par un passif un peu lourd dans le milieu des affaires de Saïgon, Morant vivote de négociations en projets. Le directeur de la Banque de l'Indochine lui accorde sa

¹ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 4, 12 mai 1933 et 28 avril 1934 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre du consul au MAE, 4 janvier 1935.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 avril 1930.

³ *China Mail*, 25 février 1929 ; BDI, DSE 010-2, 1930-1933 et 010-3, 1934-1935, lettres du directeur à l'administration centrale, 22 septembre 1930, 28 septembre 1933 et 17 janvier 1935.

⁴ www.icris.cr.gov.hk, recherche pour P.M. Pinguet.

⁵ *Hong Kong Daily Press*, 25 novembre 1933 et *Hong Kong Telegraph*, 27 janvier 1937.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 février 1921.

⁷ CADN, pHKG, 49, lettre du Gougal au consul, 11 juin 1932.

confiance mais l'incite à s'associer avec des hommes d'expérience : Jean Guérineau et Henry Luk Yao. Connus et appréciés à Canton, André Morant signe les contrats au nom de son Trust, mais pour la banque, ce sont les deux autres associés qui sont véritablement aux commandes¹. Peu de temps après, d'ailleurs, le Trust industriel belge-français périclète et Morant devient un employé de Lun Sang C^o, l'entreprise de Jean Guérineau². Si la diversification des activités peut passer pour positive pour les investisseurs, encore faut-il tout bien maîtriser. Gabriel Guidon-Lavallée s'occupe d'activité minière, mais là encore sans l'assise d'un grand groupe, il éprouve des difficultés à se développer. Le directeur de la Banque de l'Indochine rapporte que l'ingénieur a installé son Comptoir de ferro-tungstène à Hong Kong et Shantou. Il est « très bien placé auprès des Chinois exploitant des gisements de wolfram et de molybdène qui lui apportent leur minerai³ ». Or, il ne peut exporter depuis Hong Kong car les autorités coloniales refusent de délivrer des certificats d'exportation pour ces précieux chargements pour une autre destination que le Royaume-Uni... Guidon Lavallée tombe des nues. Afin de tenir, il possède une autre entreprise, à son nom au moins entre 1921 et 1924. Il exploite notamment six chaloupes à Canton et arpente la Chine à la recherche de nouvelles idées. En 1929, l'entrepreneur ne vit plus à Hong Kong, il est enregistré à Tianjin⁴. Enfin, il faut savoir choisir ses associés et la modestie des capitaux restreint nécessairement le choix. En 1930, un certain Crozel représente dans la colonie britannique la maison lyonnaise Revel, célèbre pour ses parapluies ; il n'apparaît qu'une seule fois dans l'ensemble des documents étudiés, lorsque son compradore part avec la caisse⁵...

Ces entreprises présentées comme françaises ne le sont pas toutes véritablement. En tout cas, l'une d'entre elles utilise des capitaux français mais n'est pas dirigée par un ressortissant français. La Franco-Chinese Trading C^o jouit d'une solide réputation dès sa création en 1921. Les deux directeurs sont les frères Low, de jeunes Chinois éduqués en Australie, sérieux et pourvus de nombreuses relations. La société possède de solides appuis et défend les intérêts des établissements Schneider du Creusot⁶. Le directeur de la Banque de l'Indochine accorde également une réputation de sérieux à cette société, flatte ses paiements réguliers et déclare même, en 1925, qu'il s'agit de son plus gros client à l'import. Le boycottage des marchandises anglaises cause toutefois un grand préjudice et le capital

¹ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettres du directeur à l'administration centrale, 19 juin et 26 août 1935.

² BDI, DSE 040-2, 1932-1941, lettre de l'administration centrale au directeur, 6 novembre 1936.

³ BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 19 octobre 1918.

⁴ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Canton, 31 janvier 1925 ; 22, lettre du consul à Tianjin à son collègue à Hong Kong, 4 septembre 1929 ; 24, lettre du consul à son collègue de Tianjin, 18 septembre 1929.

⁵ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue de Shanghai, 23 juin 1930.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 septembre 1921 ; 38, lettre de l'AKTW au consul, 28 juillet 1922 ; BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 17 janvier 1927.

s'évanouit peu à peu au cours du blocus. La banque indochinoise juge qu'une liquidation n'apporterait rien et préfère continuer à soutenir la firme. Alphonse Lecot, le directeur de la banque, se porte garant des frères Low... mais à peine a-t-il quitté la colonie britannique que son administration centrale découvre de nombreuses irrégularités et demande au responsable par intérim de contrôler ses évaluations. Le comprador affirme qu'il a été tenu à l'écart de toutes les négociations mais précise qu'il tient les deux frères pour malhonnêtes ; ces derniers ne répondent plus aux sollicitations du nouveau patron de la banque... Une sérieuse reprise en main s'impose en 1929, accordant un court répit à la société, qui succombe ensuite à la crise et se trouve dissoute en 1932¹.

Les entreprises qui végètent ne font pas trop de mal au prestige français, mais ce n'est pas le cas de toutes. En 1924, Yves du Courthial rapporte qu'il y a des firmes douteuses, « faisant l'objet de plaintes continuelles² ». L'Europe Asia Trading C^o est une petite maison d'importation et d'exportation fondée en 1923 par Joseph Durand. Le consul lâche sèchement « Aucun capital et ne fait rien. A une très mauvaise réputation ». The Franco Sino Annamite C^o est l'un de ces « commerçants avec qui je vais avoir à me débattre », déplore Charles Marsot, le directeur de la Banque de l'Indochine. Fondée par Henry Barbey en 1921, cette société succède à une obscure Barbey & C^o. Le banquier explique qu'il n'y a rien à attendre de la part de cette entreprise au capital ridicule (15 000 hkd) et dont les associés chinois sont d'une « honnêteté douteuse ». L'entrepreneur est un ancien agent de la célèbre et solide compagnie indochinoise Marty, bien décidé à prendre son indépendance sans avoir les épaules assez larges pour en assumer les conséquences. En 1924, la société est « en déconfiture et sur le point d'entrer en liquidation amiable », la gestion est jugée déplorable par la faute d'un directeur brouillon et trompé par ses actionnaires chinois. C'est alors que la Banque de l'Indochine découvre les dettes également souscrites auprès de la Banque industrielle de Chine et les opérations malhonnêtes d'Henry Barbey, qui vendait du ciment défectueux en toute connaissance de cause³. L'homme d'affaires disparaît mais garde des attaches à Hong Kong puisqu'en 1929, lorsqu'il est interpellé à Tianjin pour tentative de corruption d'un fonctionnaire du bureau des stupéfiants, dans le cadre d'un trafic d'opium, il est toujours enregistré au consulat de France. D'ailleurs, sa société n'est officiellement dissoute qu'en 1932⁴.

¹ BDI, DSE 009-11 1924 et 1925, 010-1, 1927-1928 et 010-2, 1929, lettres du directeur à l'administration centrale, 26 mars 1924, 5 octobre 1925, 17 janvier et 27 mai, 1927, 27 décembre 1929 ; 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur p.i., 17 mars 1927 ; www.icris.cr.gov.hk, Franco-Chinese Trading Company.

² ANOM, Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, lettre du consul au MAE, 30 août 1924.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 septembre 1921 ; BDI, DSE 009-11, 1921-1923 et 1924, lettres du directeur à l'administration centrale, 16 août 1922 et 24 octobre 1923, 26 mars, 10 avril et 12 août 1924.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Tianjin à son collègue à Hong Kong, 4 septembre 1929. ; www.icris.cr.gov.hk, Franco Sino Annamite [sic] Company.

Tableau 6. Les principaux commerces de détail français à Hong Kong (1918-1941)

Au Chic Parisien	Mode, couture	1900	Après 1931	37 Queen's Road Central, puis Pedder Building
Maison Lily	Mode, couture	Avant 1919	Après 1923	Des Vœux Road Central
The Bon Ton	Mode, couture	?	1922	Queen's Road Central
Albert	Pâtisserie puis restaurant	Avant 1925	Après 1926	Queen's Road Central
Magasin général	Épicerie	Avant 1925	1927	Beaconfield Arcade
French Store	Épicerie et parfums	1927	Après 1930	Beaconfield Arcade
Café Parisien	Café, restaurant	1926	1927	Pedder Building
Parisiana	Salon de beauté	1926	1927	Pedder Building
Grocery store	Épicerie	1927	1927	11, Ice House Street
Madame Chiffon	Mode, couture	Vers 1928	1956	Hong Kong Hotel Building, puis Gloucester Arcade
Rolande Sarrault	Mode, couture	Début années 1920	Après 1939	Kayamally Building, Queen's Road Central
St Francis Hotel (Parisian Grill)	Hôtel, restaurant	1928	1968	Queen's Road Central
Little Shop	Épicerie	Vers 1933	Après 1935	Gloucester Arcade

(Sources : compilation d'archives, essentiellement CADN, 12,13, 15, 14, 16, 17, 21, 23 et 24 ; BDI ; journaux locaux ; collection Carl Smith)

Il y a aussi de bons élèves. La fin de période est même propice à leur essor. On dénombre trois entreprises locales solides en 1920 et elles sont cinq en 1938¹. Certes, aucune de ces entités ne parvient à traverser toute la période, preuve de l'instabilité de ces structures, mais certaines créations de la fin l'entre-deux-guerres sont appelées à une belle pérennité. Carlos Arnulphy, employé fossoyeur de Meurer & C^o ainsi que de Gérin Drevard, rebondit dès 1932 en créant sa propre entreprise avec l'aide d'un associé chinois, la Hong Kong & Canton Export C^o. Il capte le développement des usines Michelin pour devenir leurs premiers représentants dans la colonie britannique. La Banque de l'Indochine ne tarit pas d'éloges sur la direction saine de la société qui, jusqu'en avril 1941, continue à faire preuve d'un grand dynamisme². Dans le même registre, après une expérience malheureuse à Singapour, le jeune Kleber Émile Marceau Caudron, communément appelé Maurice, débarque à Hong Kong en 1935 et fonde la Franco-Eastern Trading C^o. Une société sans histoires, identifiée positivement par le consulat³.

b. Les détaillants en déroute, la dure vie du petit commerce

La mode et l'alimentation sont deux spécialités qui permettent à quelques Français de se poser avec autorité dans les rues de Hong Kong pour y tenir boutique. Toutefois, se prévaloir de l'élégance et d'un savoir-faire national ne garantit pas systématiquement la réussite commerciale. L'histoire des détaillants français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres est une succession de ratages plus ou moins retentissants où circulent quelques personnages hauts en couleur. En 1925, Yves du Courthial note l'existence du Magasin général, petite épicerie de vins et alimentation tenue par Louis Laugier ; sans capital, c'est une affaire qui ne travaille que sur crédit. L'échoppe communique régulièrement dans les journaux locaux sur ses arrivages de « *various French provisions* », mais ne dure guère puisqu'en 1927, Laugier déménage à Rabaul, en Nouvelle-Guinée⁴. Apparemment, c'est un autre Français, originaire de l'île Maurice, M. Allay, qui reprend l'affaire. C'est lui qui gère également la Central Trading C^o et il jouit d'une très bonne réputation aux yeux de Georges Dufaure de la Prade. Son magasin, « le seul d'épicerie où sous le nom de 'French store', il vend des produits nationaux⁵. » La pâtisserie et confiserie Albert, tenue par Albert Guétat,

¹ Voir tableau 6, p.246.

² Témoignage de Susan Arnulphy, 13 février 2012 ; BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} mars 1935 ; CADN, pHKG, 30, lettre du consul à Carlos Arnulphy, 30 avril 1941 ; www.hocan.com/, le petit-fils de l'associé chinois d'Arnulphy tient toujours les rênes de l'entreprise.

³ Témoignage de Suzanne Pincevic, 19 avril 2014. ; CADN, pHKG, 49, lettre de Maurice Caudron au consul, 27 décembre 1941.

⁴ *Hong Kong Telegraph*, 31 juillet 1925. ; CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; 22, lettre du bureau de recrutement d'Avignon au consul à Shanghai.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 19 mai 1930.

ne dispose également d'aucun capital mais le consul y voit de l'avenir et pense qu'il s'agit d'une « petite entreprise qui promet de s'agrandir ». Un an plus tard, la boutique devient également un restaurant, le seul avec un chef français à cette époque¹, en dehors des grands hôtels. Très peu d'affaires tiennent vraiment sur la longueur et si le consulat ne s'y intéresse pas, même fortuitement, à un moment ou à un autre, il est difficile d'exhumer l'existence de ces boutiques. C'est donc souvent le hasard, glissé entre deux autres informations, qui permet de savoir, par exemple, qu'un certain Dumousseau a tenu un éphémère salon de coiffure, Chez Louis, avant de partir vers d'autres horizons². En 1935, une invitation du consulat est libellée au nom de Poinot avec cette mention intrigante « *Little shop* »³. Robert Poinot a eu la délicate attention pour l'historien d'être un conducteur imprudent. Un excès de vitesse en septembre 1933 permet de savoir qu'il est nouvellement établi à Hong Kong et qu'il est alors considéré comme directeur d'un magasin de détail appelé Little Shop dans Gloucester Arcade⁴. M. Cassagnou possède un commerce dans le French Bank Building en 1934, c'est une histoire de dettes qui permet de le savoir⁵. Tout cela est bien maigre et permet juste de se rendre compte de la brièveté des expériences⁶.

Les traces les plus importantes laissées par de petits commerçants français ne sont pas glorieuses et en disent long sur l'attitude générale. Quand le sieur Gérer tente d'ouvrir un café à Shanghai, le consul de la concession s'informe sur le passé de l'entrepreneur. Georges Dufaure de la Prade répond qu'il a tenu pendant quelque temps ici une boutique de vente de bicyclettes, motocyclettes et accessoires qui, « faute de capitaux d'une part et de capacités d'autre part – M. Gérer ne savait même pas l'anglais – a rapidement périclité⁷ ». En 1926, Joseph Durand et un associé anglais, Taylor, ouvrent le Café Parisien dans le Pedder Building, juste en face du Hong Kong Hotel. Le dîner dansant d'inauguration est un succès avec plus de 200 réservations. Tout est organisé « *in accord with the highest traditions in this important sphere of social life* ». Trois jours après l'ouverture, les deux propriétaires se battent au sang sur le pas de la porte en fin de soirée, et échouent devant le juge pour « *disorderly conduct* » et « *abusive language*⁸ ». Un pitoyable règlement de compte(s) se déroule alors dans les journaux pendant plusieurs jours, étalant les médiocres capacités de gestionnaires autant que l'étroitesse d'esprit de toute la clique. Taylor est congédié ; à peine M^r Geoffrey le remplace-t-il à la direction que c'est Marie Flint, l'associée de Joseph

¹ CADN, PHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; Collection Carl Smith, fiche Albert restaurant.

² CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Singapour, 12 juin 1934.

³ CADN, PHKG, 49, liste d'invitations à une cérémonie au consulat, 5 juin 1935.

⁴ *China Mail*, 29 septembre 1933.

⁵ CADN, PHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 20 février 1934.

⁶ Voir tableau 6, p.246.

⁷ CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 2 juin 1931.

⁸ *China Mail*, 12 juillet 1926. ; *Hong Kong Telegraph*, 12 et 22 juillet 1926.

Durand, qui se retrouve devant les magistrats pour avoir insulté publiquement le nouveau directeur. Le décor se fissure, les factures ne sont pas payées, la gestion est désastreuse et la plupart des autorisations sont retirées... C'est seulement sous la pression d'une pétition populaire de 500 signatures que la licence pour vendre des boissons alcoolisées est rétablie ; seul le succès public explique que le Café Parisien ait tenu plus de six mois. En 1927, l'estaminet qui se voulait prestigieux est liquidé avec toutes les affaires du Français. Le *Hong Kong Daily Press* résume alors « *M. Durand's long succession of failures* », en reprenant ses échecs parmi les plus pathétiques. Joseph Durand n'est sans doute pas un escroc, mais certainement un idéaliste naïf qui veut croire à toutes les opportunités. Déjà en délicatesse avec des créanciers à Saïgon en 1922, c'est tout naturellement sur Hong Kong qu'il a jeté son dévolu pour un nouveau départ, en commençant par acheter pour plus de 16 000 hkd un fumeux système de nettoyage de chaudières de navires dont personne ne comprend le fonctionnement, estimé à 143 hkd par la Dock Company (pour le recyclage du matériel, est-il précisé)¹ ! Le triste entrepreneur entraîne avec lui Marie Flint, une Française veuve d'un commerçant britannique, installée à Hong Kong de très longue date, à la tête d'une célèbre institution, Au Chic Parisien, depuis le début des années 1900². En 1924, le directeur de la Banque de l'Indochine avait pourtant mis en garde la couturière, déjà embarrassée par ses propres affaires, contre des investissements inconsidérés dans les projets de Durand. Cette rencontre et les rêves de grandeur qui en ont découlé ont bien failli être funestes à celle que chacun salue comme une couturière hors pair et une professionnelle consciencieuse... ce qui n'en fait pas pour autant une gestionnaire accomplie. « Nous avons eu beaucoup d'ennuis avec elle », semble soupirer le directeur de la Banque de l'Indochine qui lui reproche une comptabilité mal tenue et des retards de paiements³. Joseph Durand parvient notamment à convaincre la modiste d'ouvrir une succursale à Tianjin en y faisant travailler une autre veuve, Blanche Mudès. Celle-ci commence par prêter 9 000 hkd à ses employeurs ; l'histoire finit bien évidemment par un procès⁴. Durand et son Europe Asia Trading C^o, Marie Flint et sa boutique de mode Au Chic Parisien ainsi que son salon de beauté Parisiana, tout cet ensemble se retrouve en banqueroute en septembre 1927, et les biens vendus aux enchères pour rembourser les nombreuses dettes⁵. Les 135 000 hkd de passif ne passent pas inaperçus... L'annonce de la fermeture de la boutique de mode est notamment vécue comme

¹ *Hong Kong Telegraph*, 8 mars 1926 ; *Hong Kong Daily Press*, 2 août, 2 septembre et 4 décembre 1926, 1^{er} novembre 1927.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 juin 1929.

³ BDI, DSE 009-11, 1924, lettres du directeur à l'administration centrale, 26 mars et 10 avril 1924.

⁴ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Tianjin à son collègue à Hong Kong, 20 juillet 1925 ; *Hong Kong Daily Press*, 2 septembre 1925.

⁵ *Hong Kong Daily Press*, 19 septembre 1927.

un petit drame dans les cercles féminins de la bourgeoisie coloniale¹, mais c'est Joseph Durand qui en est tenu principal responsable. Le consul souligne que le juge a rendu hommage aux qualités de Marie Flint et celle-ci parvient à remonter une petite structure avec l'aide de sa fidèle clientèle². En 1931, Georges Dufaure de la Prade plaint encore « cette malheureuse vieille femme, par ailleurs si courageuse³ » qui tient encore boutique... Il n'est plus jamais question d'elle ensuite.

Au Chic Parisien n'est pas la seule boutique de mode française. The Bon Ton et la Maison Lily se disputent également le marché au début de la période⁴. Lily Nègre semble d'ailleurs tenir un commerce de belle envergure puisque, en août 1921, elle assigne en justice six de ses couturières⁵. Plus tard dans la période et après quelques déboires avec la maison Rondon pour des histoires de respect des marques déposées⁶, c'est Madame Chiffon (M^{lle} Masseboeuf de son vrai nom)⁷, qui semble tenir le haut du pavé. Son commerce tient d'ailleurs jusqu'en 1956⁸. Pour être tout à fait complet, il faudrait également mentionner Rolande Sarrault, en activité sur toute la période⁹.

Encore une fois, il est très difficile de connaître les trajectoires exactes de ces magasins. Ces structures du quotidien ont laissé peu de traces et aucune archive officielle à Hong Kong. Les principales sources d'informations restent le travail de passionnés sur le site Gwulo, qui reconstituent quasiment échoppe par échoppe les rues de la colonie britannique¹⁰, ou encore la presse, qui s'intéresse à ces commerces seulement quand ils ont des déboires, et en restitue donc une facette spécifique, celle du déclin ou des ennuis judiciaires. Est-il pertinent de généraliser ces expériences malheureuses à tout le petit commerce français ? Georges Dufaure de la Prade laisse penser que oui : « je ne connais que trop d'affaires françaises ici qui se sont terminées d'une manière où notre renom n'a rien eu à gagner et où notre influence n'a eu que trop à perdre¹¹ ». Il n'est pas rare que les meilleures volontés appuyées par le consulat tournent au désastre. En novembre 1925, un Alsacien du nom de Alphonse Hundt demande conseil au consul pour se lancer dans un petit élevage de porcs à Kowloon¹². Il veut monter une charcuterie française, mais six mois après les

¹ *China Mail*, 26 septembre 1927.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 juin 1929.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 9 décembre 1931.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 24 décembre 1919.

⁵ *Hong Kong Telegraph*, 16 août 1921

⁶ *China Mail*, 14 septembre 1928 et *Hong Kong Telegraph*, 25 mars 1929.

⁷ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

⁸ www.icris.cr.gov.hk, Madame Chiffon.

⁹ CADN, pHKG, 49, affaires particulières (dossier complet au nom de Rolande Sarrault).

¹⁰ www.gwulo.com

¹¹ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 20 septembre 1928.

¹² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 19 novembre 1925.

premières démarches, rien n'a encore vu le jour¹. On le retrouve à partir de 1928 à la tête du St Francis Hotel, avant qu'un mandat d'arrêt des autorités britanniques ne le chasse vers les Philippines en 1933². La frontière entre ces petits entrepreneurs malheureux et les aventuriers peu scrupuleux est souvent très mince. Alphonse Hundt laisse cependant un restaurant fort réputé au St Francis Hotel, le Parisian Grill³ qui perdure longtemps après la guerre.

c. Des cabinets d'architecture et d'ingénierie en bonne place

Dans l'exhaustive liste des « *authorized architects in Private Practice* » entre 1903 et 1941 compilée par Tony Lam Chung Wai, il est tentant d'aller repérer les cabinets français⁴. Mais les nationalités d'origine n'étant jamais désignées, il peut être risqué de ne se baser que sur la consonance française des noms. Cette précaution bien établie, la proximité de l'Indochine pourrait tout de même expliquer le nombre assez important de corrélations, même si trop peu de sources permettent de recouper avec certitude tous les cas relevés. L'architecture française s'est sûrement fait une place de choix dès 1861, lorsque le Saïgonnais Hermite remporte le concours pour la construction de la première mairie de Hong Kong en dessinant d'élégantes lignes de style néo-classique⁵. Mais les émules sont-ils nombreux ? Louis-Auguste Rose est en activité de 1905 à 1927, sa nécrologie précise simplement qu'il est né à Hong Kong et y est toujours resté⁶ ; René Gaujoin (1918-1924) est clairement attesté comme l'un des ingénieurs français de Brossard & Mopin⁷ ; malgré tout ce qui a pu déjà être dit sur le personnage, on retrouve Louis Biau inscrit parmi les architectes autorisés du gouvernement entre 1937 et 1941⁸. En revanche, aucune source secondaire ne vient aider à identifier Louis Gain (1920-1927), Lucien David (1929-1934), Jean-Julien Missu, (1934-1940), Isidore Xavier (1914-1941).

Jean Guérineau (1926-1940) est l'ingénieur-architecte le mieux documenté. Dans le peu d'archives qui le concernent, il apparaît comme un homme d'affaires calme, pondéré. Il travaille beaucoup avec des Chinois ou des Anglais, et semble éviter le milieu français. Jamais, il ne se plaint au consulat, ni ne participe à aucune réunion ou mondanité. La pension militaire d'invalidité définitive qu'il touche est son seul lien apparent avec la France⁹.

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 20 avril 1926.

² CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 3 janvier 1933.

³ www.gwulo.com/atom/14587

⁴ LAM CHUNG WAI Tony, « From British... », *op. cit.*, pp.48-52.

⁵ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.* p.50.

⁶ *Hong Kong Telegraph*, 28 septembre 1927.

⁷ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brossard_&_Mopin.pdf

⁸ LAM CHUNG WAI Tony, « From British... », *op. cit.*, p.49.

⁹ CADN, pPEK, lettre du consul au Trésor public, 18 septembre 1936.

Ingénieur de formation, il est au service de Brossard & Mopin jusque fin 1926¹. Il prend ensuite la tête de la compagnie Hong Kong Engineering & Construction Ltd dans laquelle les Missions étrangères de Paris ont beaucoup d'intérêts². Depuis la mort de Sir Paul Chater et le départ du père Robert (le prêtre financier des MEP), la société souffre de pertes sévères qui semblent davantage dues à la qualité des gestionnaires qu'à la direction technique³... Face à la faillite imminente de l'entreprise de construction⁴, Jean Guérineau fonde la Lun Sang & C^o avec un associé chinois, Henry Luk Yao. S'il est permis d'en savoir plus, c'est grâce à Jeanne Rambaud, leur secrétaire. En septembre 1931, elle adresse une lettre à Georges Dufaure de la Prade pour l'inviter à assister à un chantier inédit mené par la compagnie, la restructuration d'un quai dans le port. Elle chante les louanges de Jean Guérineau, « avec son énergie, son allant, son travail et son honnêteté » et prétend qu'il établit dans la colonie « un nom qui inspire la confiance et quelque admiration⁵ ». Elle précise qu'elle agit de sa propre initiative car son patron est trop modeste pour une telle démarche. Les années passent et le succès de la Lun Sang ne se dément pas. L'ingénieur et son associé gagnent en assurance et dessinent depuis Hong Kong des projets de sucreries au Sichuan et sur l'île d'Hainan, ou encore une fabrique de soie artificielle à Canton⁶. Pas de procès, pas d'échec retentissant. Avec Maurice Caudron et Carlos Arnulphy dans le commerce, Jean Guérineau est peut-être le modèle de la réussite française à Hong Kong à cette époque.

B. L'importance toute relative du trafic maritime français

Comme dans tout port d'envergure internationale, les compagnies maritimes occupent une place à part à Hong Kong. Ce sont certes des entreprises, au fonctionnement somme toute assez classique, mais leur importance dans les origines et l'organisation de la colonie britannique leur donne une position singulière. Le commerce tout entier découle et dépend de la voie maritime, et donc de leur activité. Ce sont des traits d'union concrets entre l'Orient et l'Occident, de multiples cœurs qui irriguent en permanence le poumon économique. Étudier de près le fonctionnement des compagnies maritimes françaises, c'est apprécier un peu mieux le poids et l'ampleur de la présence de ce pays au sein de la colonie. En l'occurrence, ce sont les Messageries Maritimes qui dominent très largement et méritent une attention particulière, ne serait-ce que pour leurs liens privilégiés avec l'État français. Cette

¹ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 26 août 1935.

² AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes du père Biotteau, 30 janvier 1927.

³ *Hong Kong Daily Press*, 16 mars 1927.

⁴ AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes du père Biotteau, 16 janvier 1929.

⁵ CADN, pHKG, 49, lettre de Jeanne Rambaud au consul, 8 septembre 1931.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettres du directeur à l'administration centrale, 26 août 1935, 5 mai et 8 juin 1937.

compagnie est la seule qui permette à la France de rivaliser avec les autres puissances étrangères. Quant aux compagnies secondaires, sous contrat avec le gouvernement général d'Indochine ou privées, elles survivent difficilement dans un univers où la compétition est rude.

1. Les Messageries Maritimes, le lien français

« Dans tout l'Extrême-Orient, la silhouette des grands bâtiments aux hautes cheminées noires, symbolisant la présence française, est devenue familière¹ ». Les Messageries Maritimes ouvrent officiellement leur ligne vers l'Orient en octobre 1862, d'abord jusqu'à Shanghai, puis Yokohama. À compter de 1870, la compagnie assure ce service au départ de Marseille tous les quinze jours et de manière presque ininterrompue jusqu'en 1940². Le plus ancien rapport de l'agence de Hong Kong date de 1880. Il est toutefois fort probable qu'un employé ait été appelé à résider dans la colonie britannique dès avril 1866 car la tête de ligne du service vers Yokohama est alors transférée de Saïgon à Hong Kong³ ; un transbordement y est donc obligatoire⁴. Dans le premier quart du XX^e siècle, il faut environ trente-sept jours pour rallier Marseille à Yokohama, *via* Port-Saïd, Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapour, Hong Kong, Shanghai et Kobe. Il faut compter vingt-neuf jours de Marseille à Hong Kong⁵, vingt-sept jours après décembre 1933⁶. L'étude de l'agence des Messageries Maritimes à Hong Kong a déjà donné lieu à un travail approfondi dans le cadre d'un mémoire de Master 2, approche préparatoire de cette thèse⁷. L'abondance des archives, conservées par l'association French Lines au Havre, avait permis de plonger précisément au cœur d'une entreprise française à Hong Kong. Les aspects techniques et de nombreux détails ne seront pas répétés, au profit d'une vision plus globale de ce que représente cette succursale pour les intérêts français à Hong Kong⁸... ou ceux de son siège français.

¹ CAROUR Roger, *Sur les routes de la mer avec les Messageries Maritimes*, Paris, André Bonne, 1968, p.119.

² RAMONA Philippe, *Paquebots vers l'Orient*, Joué-lès-Tours, Editions Sutton, 2001, p.27.

³ BERNERON-COUVENHES Marie-Françoise, *Les Messageries Maritimes, l'essor d'une grande compagnie de navigation française (1851-1894)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, p.223.

⁴ BOIS Paul, *Le grand siècle des Messageries Maritimes, Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille (XIX^e-XX^e siècles)*, tome 7, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence, 1992, p.41.

⁵ RAMONA Philippe, *Paquebots... op. cit.*, p.80.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 25 septembre 1933.

⁷ DRÉMEAUX François, *La présence française à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Étude de cas sur l'agence des Messageries Maritimes*, Angers, mémoire de Master 2 sous la direction d'Yves Denéchère, Université d'Angers, 2010, 328 p.

⁸ Voir tableau 20, p.610, pour la liste des directeurs de l'agence des Messageries Maritimes.

a. Une compagnie au service de l'État français

Les Messageries Maritimes sont liées à l'État français. La nouvelle convention signée le 29 décembre 1920 marque toute la période et consacre « le principe de la séparation des services contractuels et des services commerciaux libres¹ ». Il existe donc, à partir de cette date, une entreprise du nom de Société des services contractuels des Messageries Maritimes et une autre nommée Compagnie des Messageries Maritimes, qui assure la gérance de la première. Le service contractuel lie l'État avec l'armateur qui s'engage à assurer un certain nombre de services publics sur des lignes de navigation : continuité territoriale avec les colonies, transport du courrier, privilèges des transports sur réquisition ou encore réglementation de la construction et des réparations navales². Au regard de l'importance de ces attributions, le projet de cahier des charges est d'ailleurs envoyé aux consulats de tous les ports de la ligne d'Extrême-Orient pour que les agents du Quai d'Orsay donnent leur avis³. L'aspect postal du service permet de nommer Courriers les navires qui l'assurent ; ce sont les paquebots qui font la réputation de la compagnie. En échange de ses services, cette société ne supporte pas les risques financiers inhérents à ces lignes dont le circuit est dicté par des besoins plus politiques qu'économiques. En cas de bénéfices, la Compagnie des Messageries Maritimes en touche 20 % et dans le cas contraire, l'État prend en charge les pertes⁴. Tout cela n'empêche pas la Compagnie d'avoir ses propres lignes, différentes ou similaires, sur lesquelles elle agit comme n'importe quelle entreprise privée ; ce sont les cargos qui transportent essentiellement du fret et très peu de passagers. Évidemment, ces navires bénéficient des structures mises en place pour le service contractuel... Dans les faits, il y a très peu de changements pour les agences qui doivent accueillir avec les mêmes égards cargos et Courriers. En 1933 seulement, avec les troubles en Chine causés par le Japon, les Messageries cessent de rallier Yokohama ; les services contractuels prennent à leur charge les frais de transbordement à Hong Kong pour assurer la continuité du service. Bien entendu, il est demandé au consul de déroger aux règles de transport en droiture dans ce cas⁵. Hormis cela, la distinction entre les deux entités est discrète. Quant aux diplomates, ils n'abusent jamais de leur prérogative sur la compagnie maritime car les exemples d'impérieuses exigences sont assez rares. En 1933, le consul Marcel Chaloin doit rejoindre son poste à Haikou avec sa famille, Georges Dufaure de la Prade demande à dérouter un vapeur de la Compagnie indochinoise de navigation, représentée à Hong Kong par les Messageries

¹ CAROUR Roger, *Sur les routes... op. cit.*, p.171.

² ROZET Guy, *Nos liaisons maritimes officielles et leur financement*, Paris, Editions Domat-Montchrestien, 1941, pp.86-92.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°3, rapport envoyé du MAE aux consulats, 23 novembre 1920.

⁴ BOIS Paul, *Le grand siècle...*, *op.cit.*, p.79.

⁵ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 7 mars 1933.

Maritimes¹. Un simple rappel du caractère subventionné de la ligne suffit à vaincre les résistances.

Les Messageries Maritimes représentent un nouveau visage du monde des grandes entreprises françaises. Le fonctionnement moderne du siège et ses articulations avec les agences en font aussi un instrument de promotion de la France², au même titre que la qualité des paquebots pose les couleurs nationales dans la rade et défend le prestige du pays. C'est une présence française tangible, visible aux yeux de tous dans le port ; la qualité du service est donc observée de près par les diplomates. Et quand il n'y a ni Courrier ni cargo en escale, *La Licorne*, chaloupe à vapeur de la compagnie, est toujours présente. Hormis la *Mary-Ann* à Colombo, aucune agence du réseau n'a sa propre embarcation³. *La Licorne* est même un cas assez unique. Le consulat loue régulièrement ce petit navire pour y transporter ses invités de marque qui arrivent sur d'autres compagnies et, depuis 1915, le drapeau français peut même être arboré par autorisation spéciale. Forcément, lorsque René Ohl, nouveau directeur de l'agence en 1930, décide de vendre cet équipement d'ostentation pour réaliser des économies, Georges Dufaure de la Prade s'insurge ! « Dans ce pays où les signes extérieurs de richesse sont considérés plus qu'ailleurs comme les indices d'une prospérité certaine, [...] je ne crois pas que cette suppression puisse être considérée comme heureuse ». Le consul accuse par ailleurs l'agent de placer les services contractuels en position d'infériorité en comparaison d'autres compagnies⁴. Pourtant, René Ohl investit également dans la « confection de toiles avec les initiales de la compagnie sur les échelles de coupées, [...] un mât pavillon au-dessus de l'agence, etc. » Il précise que c'est justement pour se mettre sur un pied d'égalité avec la concurrence. En 1937, il fait ajouter une très grande enseigne sur la façade du bâtiment⁵. Dans le même registre, il suffit que les cargos de la compagnie accostent un peu trop souvent « au dernier des appontements des docks de Kowloon » pour que le consul y voie une atteinte au prestige national et demande à l'agent de ne pas réaliser de petites économies qui terniraient l'image du pays⁶.

Hormis ces quelques épisodes un peu tendus, le directeur de l'agence et les représentants de la France sont tout de même très proches. Géographiquement tout d'abord, puisque exactement 140 mètres séparent leurs bureaux, et professionnellement bien sûr. Le directeur Jean Limage assure : « Je suis en termes de relations intimes avec nos consuls de

¹ CADN, pHKG, 47, lettre du consul à l'agent des MM, 21 novembre 1933.

² BERNERON-COUVENHES Marie-Françoise, « Le rôle de l'agent des Messageries Maritimes à Alexandrie de 1882 à 1914 : coordination, information, innovation », dans *Histoire, économie, société*, n°19-2, Paris, 2000, p.268.

³ RAMONA Philippe, *Paquebots... op. cit.*, p.70.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1921-1926, Matériel et approvisionnement ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul à l'agent des MM, 17 novembre 1930 et du consul au MAE, 18 novembre 1930.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1930 et 1937, Secrétariat.

⁶ CADN, pHKG, 47, lettre du consul à l'agent des MM, 8 mai 1940.

Hong Kong et de Canton et avec les officiers de la flottille qui protège les intérêts français sur le Sikiang et sur la côte¹. » Prédécesseurs et successeurs tiennent le même discours². Dans ses rapports généraux de service, chaque année, l'agent traite de la situation économique et commerciale de la colonie et partage des observations politiques sur la région proche. On peut repérer qu'un grand nombre de passages comportent des similitudes avec les conclusions présentées par le consul à sa propre administration, parfois mot pour mot. Difficile de savoir dans quel sens circulent les informations, sûrement les deux, mais c'est un signe flagrant de proximité. On peut imaginer, au regard des relations de l'agent avec nombre d'entrepreneurs occidentaux et chinois, ainsi que de ses fréquentes tournées dans la région, qu'il sert d'informateur privilégié au consul de France. Les allusions à des lettres confidentielles le laissent penser³, et l'histoire personnelle de René Ohl, capable d'activités d'espionnage pour la France après décembre 1941, rend cette idée plus que probable⁴.

Les Courriers ont parfois un rôle diplomatique de premier ordre. En 1937, peu de temps après l'incident du pont Marco-Polo, « vos navires ont largement participé, tant à l'évacuation des réfugiés de Shanghai sur Hong Kong, qu'à leur rapatriement de Hong Kong sur Shanghai, et les services rendus à la population d'Extrême-Orient dans ces circonstances tragiques, sont à retenir ». Les Messageries sont, pendant plusieurs semaines, la seule compagnie à assurer la liaison avec la Perle de l'Orient. « Ce monopole de fait a acquis à votre compagnie, et à la France en général, un prestige très réel en Extrême-Orient⁵ ». Mais les Messageries Maritimes en Extrême-Orient, et à Hong Kong en particulier, se trouvent parfois entre les feux du ministère des Colonies et celui des Affaires étrangères, entre la volonté de favoriser l'Union indochinoise et l'intérêt de développer le commerce avec la Chine. En 1921, le gouverneur général Maurice Long propose de faire de l'Indochine le terminus de la ligne et de confier à une ligne annexe le service des ports de Chine et du Japon. Tollé à Pékin, où la légation, après retours des différents consulats de la côte, s'oppose formellement à un tel coup porté aux intérêts économiques français⁶. Inversement, en 1938, le conseiller commercial de France en Chine suggère que, plutôt que de transborder en Indochine, la compagnie maritime nationale « aurait peut-être intérêt à prolonger jusqu'à Hong Kong le parcours de ses cargos qui vont d'Anvers en Indochine⁷ ». Une idée évidemment plus rentable pour pénétrer le marché chinois, mais sûrement pas à l'avantage

¹ AFL, CMM, RGS, 1927, Secrétariat.

² AFL, CMM, RGS, 1920-1939, Secrétariat.

³ AFL, CMM, RGS, 1924, Secrétariat.

⁴ Entretien avec Catherine Law, petite-fille de René Ohl, 24 mars 2010.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1937, Secrétariat.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°3, lettre de la légation au MAE, 31 mai 1921.

⁷ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°69, rapport du conseiller commercial, juillet 1938.

de la colonie française qui se verrait dépouillée de cette activité portuaire. Pour le Quai d'Orsay, il est clair que l'Indochine freine le développement des Messageries Maritimes à Hong Kong et donc le rôle que la compagnie pourrait être appelée à jouer en Chine. L'escale à Saïgon allonge forcément le trajet et ne permet à aucun moment aux Messageries Maritimes de devenir compétitive en matière de rapidité face à la P&O (Peninsular & Oriental) ou la NYK (Nippon Yusen Kaisha)¹. Par conséquent, l'Indochine conditionne une partie des missions de l'agence à Hong Kong. Les directeurs ont pour consigne de favoriser ce trafic, que ce soit le fret ou les passagers, par exemple en drainant les touristes américains vers la route mandarine et les « merveilleuses excursions d'Angkor² ».

Illustration 9. L'intérieur des bureaux des Messageries Maritimes vers 1930



(Source : AFL, CMM, Domaine, 1997 002 5694.)

b. Une agence à la recherche de son autonomie

Les bureaux des Messageries Maritimes à Hong Kong sont situés au deuxième étage du Queen's Building³. Tout au long de la période, ils sont occupés par deux membres du cadre métropolitain, c'est-à-dire l'agent et son commis principal envoyés par le siège, et un

¹ CADN, pHKG, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

² AFL, CMM, RGS, 1927-1929, Trafic.

³ AFL, CMM, Domaine, 1997 002 5694.

grand nombre d'employés en contrats locaux. Deux agents ont particulièrement marqué l'entre-deux-guerres, tant par leur longévité que par leurs actions : Raoul Rodenfuser (sept ans de 1919 à 1926) et René Ohl (onze ans de 1930 à 1941). Ce sont des cadres confirmés dont la carrière au sein des Messageries Maritimes est déjà longue. Tout converge pour laisser penser à un parcours type, fait d'étapes de durées similaires où l'éloignement et l'importance de l'agence, d'abord sur les lignes annexes puis sur les lignes principales, forment un idéal de carrière. Comme pour les consuls, Hong Kong est l'ultime tremplin avant un poste d'agent général ou une valorisante position au siège. Quant aux commis principaux, ce sont toujours de jeunes employés en attente de titularisation. Il est clair que Hong Kong est pour ces hommes une étape importante dans la carrière, et pour la compagnie l'occasion de tester leurs aptitudes¹.

Le personnel local représente une grande diversité de métiers et d'activités. Du comprador aux coolies en passant par les secrétaires et commis spécialisés, dix-huit personnes travaillent pour l'agence au début de la période. En 1939, ils sont seize ; *La Licorne* ayant été vendue, six marins ont disparu des rangs du personnel, mais les effectifs des bureaux ont augmenté avec l'activité. Au centre du dispositif se trouvent les commis, rouages essentiels : deux gèrent les marchandises, un les passagers et le dernier la comptabilité, celui-ci étant appelé commis auxiliaire. Le commis chargé des passages ne s'occupe que des voyageurs ; il essaye de trouver les clients en fonction des allocations. Son métier est essentiellement basé sur le relationnel et Francisco Franco, qui occupe longuement ce poste, est justement loué pour ses qualités humaines et sa maîtrise des langues étrangères. Les préposés aux marchandises vérifient les chargements débarqués, réceptionnent les importations et les redistribuent. Ils organisent également l'embarquement des produits exportés vers les différentes escales de la ligne. Parmi les commis, au début de la période, on compte un Chinois et trois Portugais macaïstes ; ces derniers sont progressivement remplacés par du personnel chinois, souvent formé et imposé par Shanghai². Il ne semble pas qu'il soit dans ses attributions de trouver le fret en démarchant directement les chargeurs. Les commis sont davantage les exécutants des contrats déjà négociés par l'agent directeur ou le comprador. Les bureaux de Hong Kong sont également une tête de pont régionale de la compagnie, *via* un réseau de correspondants qui n'est pas sans rappeler la zone d'influence du consulat de France. À Canton, Shantou, Xiamen, Fuzhou et Manille, des maisons de commerce représentent les intérêts des Messageries Maritimes sous le contrôle de l'agent à

¹ AFL, CMM, RGS, 1919 à 1939, Personnel.

² Idem.

Hong Kong. Leur rôle consiste à rabattre du fret et des passagers sur la compagnie française moyennant une commission¹.

L'agent est une personnalité française en vue dans le port. C'est un ambassadeur du prestige de la compagnie et une personnalité incontournable des mondanités. Au nom de son employeur, on peut le voir dans des actions de bienfaisance ou à l'occasion d'événements officiels comme la visite du prince de Galles dans la colonie en 1922². Il s'investit parfois sur des terrains apparemment bien éloignés de ses fonctions premières : « ayant été nommé Vice-consul pour la République argentine, et par décision du gouvernement juré spécial, ces deux missions n'ont fait que rapprocher encore plus étroitement les termes dans lesquels je me suis trouvé avec le personnel du gouvernement et les Autorités locales³ ». L'agent est donc un notable de Hong Kong doté en apparence d'une confortable autonomie. En réalité, les rapports de service adressés au siège parisien attestent d'une pesante tutelle de l'agence générale à Shanghai, responsable de la compagnie pour l'Extrême-Orient. Au grand dam des agents de la colonie britannique, aucune action, même de peu d'envergure, ne peut être envisagée sans l'aval de Shanghai. Le rapport général de service, rédigé entre fin décembre et début février, passe toujours par la Perle de l'Orient pour un contrôle entre février et début avril, avant d'être envoyé à la Direction en France. L'agent général peut donc annoter à loisir ce que son subalterne a mentionné dans le rapport. Ces dossiers comportent nombre de remarques en marge, avec des précisions ou des remontrances, autant de preuves des conflits entre les deux cadres. L'agent général donne son avis sur tout, voire impose ses choix jusque dans les recrutements⁴. C'est également à Shanghai que se décide l'allocation des places sur les navires ainsi que les tarifs pratiqués. Ce sont des sujets de continuelles tensions car l'agence à Hong Kong ne peut pas espérer augmenter son profit si les quotas de places ne sont pas réévalués et si les tarifs ne tiennent pas compte du marché et de la concurrence locale⁵. Ce lourd patronage de Shanghai est un frein au développement des activités de l'agence de Hong Kong. Le directeur ne manque jamais de le souligner, remettant en question la structure même de la ligne. Si les remontrances ont un caractère purement local, elles peuvent parfois donner lieu à des adaptations de la part du siège, mais l'agent peut bien critiquer les changements d'itinéraires de la ligne qui lui font perdre une partie de son trafic ou les modifications des horaires de touchées⁶ : les demandes restent toujours lettre morte si l'agent général n'a pas validé.

¹ AFL, CMM, RGS, 1918 à 1939, Trafic.

² AFL, CMM, RGS, 1921, etc., Comptabilité.

³ AFL, CMM, RGS, 1932, Secrétariat.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1930 à 1939, Personnel.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1927 à 1931, Trafic.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

Est-ce le manque d'autonomie qui empêche les Messageries Maritimes d'être davantage présentes à Hong Kong ? Les sondages réalisés dans le *Hong Kong Telegraph* et le *China Mail* montrent assez peu de publicités en comparaison des autres lignes de navigation. Les Français se contentent essentiellement des annonces légales. Par ailleurs, l'agence n'est pas instigatrice de nouveaux trafics ; des allumettes d'Indochine ici, des pétards d'Inde là, rien de mirobolant¹. La plupart du temps, l'agent se contente d'investir son énergie pour maintenir et développer des flux de fret existants. Il est raisonnable de penser que l'agence de Hong Kong est bridée d'un point de vue commercial. L'initiative la plus durable, mais aussi la moins rentable, reste la « fourniture des meubles en rotin pour navires, pour Port-Saïd, pour Marseille². » Presque tous les ans et pour des sommes parfois importantes, l'agence de Hong Kong pourvoit les navires et les bureaux de la compagnie en mobilier en rotin, parce que le fournisseur local propose des tarifs défiant toute concurrence³. Pour l'agent, c'est une opération de promotion personnelle à une autre échelle que son agence... l'une des rares qui lui soit permise sans le contrôle permanent de l'agence générale.

Illustration 10. Une silhouette familière dans le port de Hong Kong



Le *Porthos* fréquente souvent les eaux de Hong Kong pendant toute la période. Carte postale vendue par les Messageries Maritimes (Source : AFL, CMM, Documentation, 1999 003 1423.)

¹ AFL, CMM, RGS, 1933 et 1936, Trafic.

² AFL, CMM, RGS, de 1930 à 1938, Comptabilité.

³ AFL, CMM, Communication, 1939, 1997 002 5019.

c. Une agence polyvalente au rythme des touchées

Tout semble avoir été dit sur les navires et leurs voyages, dont le pouvoir de fascination remplit de nombreux ouvrages. L'histoire du siège social des Messageries Maritimes a également bénéficié d'un traitement généreux. Les agences du réseau, elles, ces rouages terrestres de l'entreprise, ont été négligées¹. L'agent de la compagnie, c'est pourtant l'artisan caché du rêve, celui qui assure le bon déroulement des nombreuses touchées. Et à Hong Kong, ce n'est pas l'activité qui manque. Le port est ouvert jour et nuit et les escales sont de plus en plus rapides « au prix d'un travail forcé » qui permet de réduire le temps de relâche de trente-six heures, juste après la guerre, à douze heures en moyenne à partir de 1924². Tous les quatorze jours, les malles montante et descendante se croisent dans la colonie britannique³. Le nombre de cargos est beaucoup plus important mais aussi plus aléatoire. Leurs escales ne sont pas systématiques et dépendent des espaces qui ont été réservés et des déchargements programmés. En moyenne, l'agence doit compter sur cinquante à soixante-dix touchées par an, cargos et Courriers confondus, ce à quoi s'ajoutent les navires des compagnies indochinoises représentées qui doublent plus ou moins ces chiffres⁴.

L'agence doit faire en sorte que l'escale soit rapide et pratique. Il faut donc que les règles de la colonie soient respectées et que le navire n'ait rien à organiser à son arrivée. Droit des phares, permis de travail le dimanche, patente de santé, permis de transport pour les colis dangereux, abonnement à la chancellerie ou encore paiement des locations d'équipement⁵... l'agence doit penser à tout. Ces frais représentent autant de démarches qui nécessitent une connaissance parfaite des lois, sans oublier un budget important. L'agent négocie en permanence pour que les procédures se déroulent le plus rapidement possible. « J'ai obtenu du médecin de santé que tous vos navires allant au wharf de Kowloon soient examinés le long du wharf au lieu d'aller d'abord au mouillage d'arrondissement et que vos grosses unités [...] soient examinées à leurs postes d'opérations, qu'il soit le wharf ou une bouée⁶ ». En période d'épidémie, les contrôles entraînent en effet une à deux heures de retard sur les Courriers⁷.

Plus que toute autre entreprise française, l'agence des Messageries Maritimes est en relation permanente avec une multitude d'interlocuteurs différents en ville. Les touchées, que ce soit les cargos ou les Courriers, sont mues par une routine bien rodée, qui ne varie

¹ DRÉMEAUX François, *La présence française... op. cit.*, p.5.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 18 mars 1925.

³ CADN, pHKG, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁴ AFL, CMM, RGS, de 1918 à 1939, Trafic.

⁵ AFL, CMM, RGS, de 1918 à 1939, Comptabilité.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1926, Secrétariat.

⁷ AFL, CMM, RGS, de 1919 à 1932, Trafic.

qu'en fonction de l'amarrage ou de l'accostage du navire. Il faut pourvoir les navires, et particulièrement les paquebots, en produits frais. L'agence doit traiter avec des fournisseurs réactifs, généralement habitués à ce genre de clientèle et qui ne suscitent pas de plaintes de la part des bords. Pour la nourriture, la Dairy farm s'occupe des viandes et la société Wing Hing des légumes, fruits et poissons. La qualité est toujours au rendez-vous, et la Dairy farm « est spécialement recommandée pour la qualité exceptionnelle de ses viandes, lards, œufs et beurre ». Il faut également penser à la glace et surtout à l'eau douce, denrée rare et précieuse de la colonie britannique. À cause des prix prohibitifs pratiqués dans la capitale, les bords s'organisent et les dépenses de vivres diminuent au cours du boycottage de 1925-1926 ; mais il est intéressant de constater que l'avitaillement à Hong Kong est incontournable car, en 1927, les commandes repartent de plus belle¹. Aux attributions de l'agence, il faut ajouter le blanchissage du linge des paquebots, bien que, pour Hong Kong, cette activité cesse en juillet 1922 ; ou encore de menus travaux comme « l'accordage des pianos à bord² ». Pour ce qui concerne les combustibles, à partir de 1920 et au regard des tarifs peu avantageux pratiqués dans la colonie, il est décidé de ne plus charbonner à Hong Kong, sauf en cas d'extrême nécessité. En revanche, l'avitaillement en mazout, pour les nouvelles unités qui sont équipées de moteurs diesel, est souvent inévitable dans le port britannique³. Les cargos, qui subissent des manipulations de marchandises plus compliquées et ne sont pas astreints à la même rigueur des horaires, font des touchées plus longues. C'est là qu'intervient un autre interlocuteur de l'agence, prestataire indispensable, le stevedore. De la qualité de ce service dépend la rapidité de l'escale et, souvent, la sérénité de l'agence. Après l'escale, le travail de l'agence n'est pas terminé. Il faut s'occuper de la casse, des oublis et des vols. Les réclamations sont nombreuses et il est même noté que « la proportion de casse et de vols par nos navires [...] dépasse malheureusement de beaucoup, il faut l'avouer, celle des compagnies concurrentes, la NYK notamment. C'est pourquoi nous constatons que nos services sont délaissés de plus en plus par les maisons importatrices⁴ ».

La santé financière de l'agence dépend étroitement des chargeurs, ceux qui apportent le fret. Plus le nombre de chargeurs est important, plus l'agence se trouve en sécurité en cas de défection de l'un d'entre eux. Il est difficile de dire si les chargeurs sont nombreux puisque les points de comparaison avec d'autres agences et d'autres compagnies n'existent pas. Ce qui est marquant, c'est encore une fois la dépendance à l'égard de Canton. En 1925, Yves du Courthial note que le courant d'affaires vient essentiellement des soies. Et d'ajouter que

¹ AFL, CMM, RGS, 1918 à 1927, Matériel et approvisionnement.

² AFL, CMM, RGS, 1922, Comptabilité.

³ AFL, CMM, RGS, 1920 et de 1927 à 1939, Matériel et approvisionnement.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1929, Réclamations.

si ce fret quitte Hong Kong, 75 % du revenu des Messageries Maritimes s'évanouit¹. Or c'est précisément ce qu'il se passe à partir de la fin de la décennie. L'agence opère donc de nombreux changements et, parmi ceux-ci, elle diversifie sa clientèle. 25 % à 40 % des chargeurs sur les Courriers sont français jusqu'en 1930. À la fin de la période, ils sont toujours aussi nombreux, mais leur proportion a baissé à 10 % en moyenne². La Société commerciale asiatique et Madier Ribet & C^o, avec leurs sièges sociaux dans la capitale du Sud, restent cependant les principaux clients. En 1938, Canton apporte 57 % du fret sur les Courriers et la Société commerciale asiatique, à elle seule, pourvoit 43 % des chargements des cargos³. Sur l'ensemble de la période, l'agence transforme son activité, s'éloignant peu à peu de sa dépendance à l'égard des soyeux français pour devenir une entreprise mieux implantée dans le milieu local.

2. Une rude concurrence dans le port

Ce n'est pas la concurrence des autres compagnies françaises⁴ qui porte ombrage aux Messageries Maritimes ; celles-ci sont même de précieux compléments régionaux. La compagnie à la licorne doit surtout faire face à un contexte de compétition acharnée avec les entreprises maritimes des autres pays. S'attarder sur la concurrence dans le port, c'est aussi replacer la France dans le contexte révélateur de ses ambitions en Extrême-Orient, mais aussi de son manque de moyens.

a. L'Indochine alimente les autres compagnies françaises

L'agence des Messageries Maritimes à Hong Kong est au service du développement de la France en Extrême-Orient, mais davantage en direction de la Chine que de l'Indochine. Il est étonnant de constater que la colonie française est un sujet rarement abordé. Il y a très peu de relations compte tenu de la proximité géographique de la colonie française et du fait que Saïgon est l'escale qui précède Hong Kong sur le voyage aller. Il n'est d'ailleurs jamais question de l'agent général en Cochinchine, hormis pour quelques échanges de places et lorsque René Ohl bougonne que « Saïgon devrait tenir plus scrupuleusement ses horaires⁵ ». La raison, c'est que le trafic d'Indochine est assuré par d'autres compagnies régionales, plus modestes.

¹ CADN, pHKG, 15 et 17, lettres du consul à la légation, 11 juin et 1^{er} octobre 1925.

² AFL, CMM, RGS, de 1919 à 1939, Trafic.

³ AFL, CMM, RGS, 1938, Trafic.

⁴ Voir tableau 7, p.264.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

Tableau 7. Les principales compagnies maritimes françaises à Hong Kong (1918-1941)

Raison sociale	Date d'ouverture (à Hong Kong)	Date de fermeture (à Hong Kong)	Lignes opérées	Fréquence de passage	Siège social
Messageries Maritimes	1866	Toujours existante (CMA-CGM)	Marseille-Yokohama (via Hong Kong notamment) Plusieurs lignes de cargos entre l'Europe et l'Extrême-Orient	14 jours (aller – retour) Régulière	Paris
Lapicque & C°	1910	1930	Haïphong-Hong Kong Haïphong-Hong Kong (via Haikou et Fort-Bayard)	14 jours ?	Haïphong
Les Affréteurs Indochinois	1916	1928	Pas d'escales fixes	/	Saïgon
Société des affréteurs maritimes indochinois	1928	1948	Saïgon-Shantou (via Tourane, Hong Kong, Haïphong)	28 jours	Saïgon
Compagnie maritime indochinoise	?	1923	Saïgon-Hong Kong Haïphong-Hong Kong (direct)	Pas de régularité 10 jours	Haïphong
Compagnie indochinoise de navigation	1923	1938	Haïphong-Hong Kong (via Behai, Haikou – jusqu'en 1937 – et Fort-Bayard)	14 jours	
Compagnie asiatique de navigation	1938	1983			
Compagnie côtière de l'Annam	1924	1941	Haïphong-Hong Kong (via Fort-Bayard)	15 jours	Saïgon
J. Pannier & C°	1925	1937	Haïphong-Shanghai (via Hong Kong) Haïphong-Hong Kong	30 jours 20 jours	Haïphong

(Sources : compilation d'archives, essentiellement CADN, ANOM, AFL.)

À la fin de la période uniquement, courant 1939, les Messageries Maritimes mettent en place une ligne circulaire qui leur est propre, Saïgon, Hong Kong, Haïphong, Danang, Saïgon, pour le fret uniquement et avec la consigne express d'éviter de concurrencer la Compagnie asiatique de navigation¹.

Juste après la guerre, « les relations par vapeurs libres entre Hong Kong et Haïphong augmentent chaque jour² ». Le *Chinese Cargo*, cette armada de petites jonques et minuscules navires indépendants, accapare la majeure partie des flux de marchandises³. Chez les Français, c'est alors Lopicque & C^o qui domine les relations maritimes entre Hong Kong et l'Indochine. L'ancien capitaine au long cours devenu homme d'affaires (armateur, industriel et hôtelier) choisit de s'établir à Hong Kong en 1918. Il reprend la ligne subventionnée par le gouvernement général d'Indochine entre Haïphong et Hong Kong autrefois tenue par la maison Marty. Il dispose de trois vapeurs, le *Hong Kong* (5 000 tonneaux), affrété par le gouvernement français et sans affectation régulière, le *Hanoï* (1 500 tonneaux) qui assure une liaison directe entre Haïphong et Hong Kong, et enfin le *Song Ma* (500 tonneaux) qui navigue de manière circulaire entre Haïphong, Haikou, Fort-Bayard, Hong Kong et quelques ports de l'Annam⁴. Le consul Gaston Hauchecorne certifie que Paul-Augustin Lopicque est « une des plus sérieuses valeurs françaises du sud de la Chine et de l'Indochine⁵ ». Pourtant, sa maison traverse de lourdes difficultés en 1923 et se trouve même menacée de liquidation. Paul Kremer presse le gouvernement général d'intervenir pour éviter une disparition qui serait une « catastrophe désastreuse du point de vue du commerce⁶ ». Il est bien moins question de cette compagnie après cette période. Lopicque perd le privilège de la ligne subventionnée après 1923, mais il reste en relation d'affaires avec Hanoï puisque c'est notamment lui qui recrute et transporte les coolies pour l'Indochine à Hong Kong⁷.

Les activités de Lopicque & C^o sont peu à peu remplacées par la Compagnie maritime indochinoise, qui devient Compagnie indochinoise de navigation en 1923⁸, avant de se transformer en Compagnie asiatique de navigation en 1938⁹. Sous contrat avec le gouvernement général d'Indochine également, celle-ci prend la suite de l'exploitation du service postal entre Haïphong et la Chine méridionale¹⁰. Elle propose deux lignes qui

¹ AFL, CMM, RGS, 1939, Trafic.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 4 juin 1918.

³ AFL, CMM, RGS, 1921, Trafic.

⁴ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lopicque.pdf ; CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 18 février 1918 ; 16, lettres du consul à la légation, 10 avril et 10 octobre 1918.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 27 février 1920.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du consul au Gougal, 1^{er} mars 1923.

⁷ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 6 mai 1929.

⁸ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochinoise_navigation.pdf

⁹ CADN, pHKG, 47, lettre du l'agent des MM au consul, 31 mai 1938.

¹⁰ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 23 février 1924.

escalent à Hong Kong à peu près chaque semaine¹ : la première avec le *Canton* (953 tonneaux), tous les dix jours en direct, la seconde avec le *Tonkin* (906 tonneaux), tous les quatorze jours *via* Behai, Haikou et Fort-Bayard². En 1937, cette dernière ligne est l'objet d'âpres négociations avec l'ambassade à Pékin ; les passages dans les deux petits ports chinois ne rapportent rien, mais les diplomates exigent que ces touchées soient assurées pour maintenir l'influence française dans la région. Le gouvernement général fait valoir que sans ces escales inutiles, le voyage passerait de 84 à 67 heures³. Les subventions émanant de Hanoï, c'est ce point de vue qui triomphe⁴. Dans la colonie britannique, les intérêts de cette compagnie sont défendus par les Messageries Maritimes. Ce travail de représentation commence en 1927 et, jusqu'en 1939, la compagnie apporte en moyenne soixante-et-onze touchées par an⁵. En 1928, Lucien Lesdos dénonce le surcroît de travail et les méthodes de travail « à la chinoise » qui rendent les opérations difficiles sans que les employés soient financièrement récompensés comme il le faudrait. Jusqu'à cette date en effet, la totalité des commissions était partagée par l'ensemble du personnel. Le système change alors au grand dam des employés : ils ne partagent plus que 10 %. Pourtant, Lesdos précise que les commissions de cette seule représentation suffiraient à couvrir les soldes de tous les contrats locaux et même au-delà⁶, preuve, d'une certaine manière, de la bonne santé de cette compagnie.

Les Affréteurs Indochinois qui deviennent en 1928 la Société des affréteurs maritimes indochinois, en association avec la Société maritime indochinoise (à ne pas confondre avec la Compagnie maritime indochinoise) enrichissent l'offre de la colonie française sur Hong Kong. Cette compagnie possède elle aussi une ligne subventionnée, desservie par le *Gouverneur Général Doumer*, le *Gouverneur Général Piquet* et le *Gouverneur Général Merlin*⁷. Mais une plainte d'un haut-fonctionnaire portugais du Timor, appuyée par Georges Dufaure de la Prade, donne une piètre image du premier de ces navires, vétuste et en désordre, bref « dans un état lamentable⁸ ». D'autres vapeurs, essentiellement des cargos, réalisent des escales à Hong Kong, mais sur des bases très irrégulières, passant de quatre à vingt-quatre touchées puis sept d'une année sur l'autre, avec une moyenne de dix par an⁹. Les activités de la société déclinent d'ailleurs peu à peu et, en 1934, elle disparaît des

¹ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925.

² CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

³ CADN, PHKG, 47, lettre du Gougal à l'ambassade à Pékin, 19 janvier 1937.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°69, rapport du conseiller commercial à Pékin, juillet 1938.

⁵ AFL, CMM, de 1927 à 1939, Trafic.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1928, Personnel, Comptabilité et Secrétariat.

⁷ CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁸ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 40 824 et 40 825, lettre du consul au Gougal, 15 décembre 1930.

⁹ AFL, CMM, RGS, 1928-1931, Secrétariat.

rapports de l'agence des Messageries Maritimes qui gère également ses intérêts... Après cette date, il arrive que les Affréteurs Indochinois réapparaissent, seuls, mais pour un tout petit nombre de touchées chaque année¹.

Quant aux Chargeurs Réunis, célèbres concurrents des Messageries Maritimes, ils terminent leur ligne en Indochine. Ils poussent parfois quelques cargos jusqu'à Hong Kong, mais très peu : huit en 1928 et trois en 1929 par exemple². C'est la société Optorg qui représente les intérêts de la compagnie à Hong Kong³. Au fil de la période, celle-ci passe peu à peu sous le contrôle des Messageries Maritimes, il est donc normal de ne plus en entendre parler après 1938⁴. D'une manière générale, la plupart des compagnies indochinoises qui desservent Hong Kong ne disposent que d'un ou deux navires et n'apparaissent dans les archives qu'au gré d'avaries ou d'incidents qui ont cassé leur routine. C'est le cas de la Compagnie côtière de l'Annam, gérée par la maison Denis Frères, qui doit recourir aux services du consul pour des expertises. À partir de 1938, elle gagne toutefois en visibilité en obtenant une subvention pour le doublement de la ligne postale sur Haïphong⁵. Les autres compagnies ne font guère parler d'elles et permettent juste d'imaginer une activité relativement intense et répartie sur de nombreux acteurs. Il faudrait citer J. Pannier & C^o qui fait circuler ses deux vapeurs : le *Chang Kiang* de 1 717 tonneaux entre Haïphong et Shanghai *via* Hong Kong, tous les trente jours, et le *Lim Chow* de 1 406 tonneaux entre Haïphong et Hong Kong, tous les vingt jours ; il faudrait ajouter l'armateur Roses, basé à Haïphong, qui affrète le *Van Vollenhoven* pour le compte du gouvernement de l'Indochine et dont les passages à Hong Kong sont fréquents sans être réguliers ; l'armateur Dubost, dont le *Francis-Garnier* est également souvent noté en escale dans la colonie britannique ; ou encore la Société anonyme d'armement Man On qui affrète le *Gouverneur Général Long II* dans les années 1930, dans des conditions qui déplaisent fortement au consul. L'agent chinois basé à Hong Kong manœuvre en effet pour endetter la société afin de racheter le vapeur à moindre prix par l'intermédiaire d'un prête-nom français, un certain Piou, peu apprécié du diplomate⁶. Quelques compagnies chinoises obtiennent le droit de battre pavillon français. Georges Dufaure de la Prade mentionne par exemple le *Tai Poo Sek* (1 219 tonneaux) qui assure une liaison régulière entre Fort-Bayard et Hong Kong et qui,

¹ AFL, CMM, RGS, 1928-1934, 1937, 1938 et 1939, Secrétariat.

² AFL, CMM, RGS, 1919-1938, Trafic.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925.

⁴ BOIS Paul, *Le grand siècle...*, *op. cit.*, p.87.

⁵ CADN, pHKG, 46 et 47, lettre du Gougal au consul, 26 juillet 1938 et lettres de capitaines au consul, 8 décembre 1926 et 24 octobre 1939.

⁶ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 6 février 1924 ; 12, lettre du consul au MAE, 20 septembre 1929 ; 29, lettres du consul au Gougal, 11 mars 1930 et 31 août 1932.

appartenant à une société complètement chinoise¹, ne mérite pas, selon lui, le qualificatif de français. En début de période, la légation s'inquiétait déjà auprès du consul à Hong Kong de la trop grande facilité avec laquelle certaines sociétés chinoises obtenaient le droit d'arborer le pavillon national sans présenter toutes les conditions requises. Des abus et des activités suspectes avaient alors nécessité une mise au point². Sans donner d'informations quantitatives, ces éléments montrent que le phénomène est probablement étendu mais difficile à cerner, même pour les autorités de l'époque.

Outre ces compagnies plus ou moins importantes et bien implantées, il faut, pour terminer, souligner l'existence de commandants indépendants, affréteurs de vapeurs chinois ou propriétaires de leur propre équipement. Le capitaine Alexis est de ceux-là. En 1921, il prend la barre du *Chekiang* pour assurer une liaison entre l'Indochine et Hong Kong *via* de petits ports négligés jusqu'à présent, comme Quy Nhon³. Son initiative attire l'attention du consul et lui vaut des encouragements, mais rien n'évoque la pérennité du projet. En 1938, le capitaine Bertin est lui aussi pris en exemple. « Pour développer la navigation française entre la Chine et l'Indochine, une seule formule paraît réalisable » en dehors des cargos des Messageries Maritimes, « c'est celle du 'tramp' adoptée par le capitaine Bertin qui, avec son petit bâtiment de 7 000 tonnes navigue sans arrêt dans les mers de Chine⁴ ». Fort d'un équipage chinois endurant et peu coûteux, le Français erre au gré des affrètements, avec Hong Kong comme point de chute régulier. Le naufrage de son *Yolande-Bertin* au large du Shandong, en novembre 1938, permet d'en savoir un peu plus sur les affaires de ce capitaine. Associé à la maison britannique Wallem & C^o à Hong Kong, il est propriétaire de deux navires, le *King David* et le *Yolande-Bertin*, le plus imposant, qu'il commande lui-même. Il laisse à ses collaborateurs à terre le soin de s'occuper de la recherche de fret et des contrats, n'importe où du nord de la Chine au sud de l'Indochine⁵. Oscar Bertin ne possède pas une compagnie à proprement parler, pas même une entreprise... c'est une situation discrète et difficile à mettre en lumière à travers les archives. Ne serait-ce l'incident dont ce commandant est victime, rien n'aurait attiré l'attention sur lui. Cette pratique très indépendante de la navigation est révélatrice d'une volonté d'autonomie qui est probablement partagée par d'autres. C'est aussi un état d'esprit. On retrouve une dernière fois le capitaine Bertin, en décembre 1938, après que son navire a été arraisonné par les Japonais dans les eaux de Canton, dans une zone déconseillée par la DNEO. L'amiral Le

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

² CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 28 avril 1922.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre du consul au Gougal, 11 juillet 1921.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°69, rapport du conseiller commercial à Shanghai, juillet 1938.

⁵ CADN, pHKG série A, n°6, lettre du capitaine Bertin au consul, 5 novembre 1938.

Bigot se plaint de son comportement de franc-tireur peu respectueux des codes et des consignes et rapporte une attitude « singulièrement cavalière¹ ».

b. Un contexte de compétition acharnée

Quelle place pour la France dans le trafic portuaire de Hong Kong ? L'amplitude somme toute modeste du commerce français ne présume pas nécessairement du trafic maritime qui occupe les Messageries Maritimes et les compagnies françaises de second ordre. Après tout, elles peuvent accaparer d'autres chargeurs que les seuls français et d'autres productions que les seules françaises. En 1928, Georges Dufaure de la Prade compile des chiffres précis, pas toujours faciles à obtenir dans le port franc. La France cumule 312 entrées de navires en un an, pour un total de 724 176 tonneaux, ce qui la place au cinquième rang en termes de tonnage, derrière le Royaume-Uni, le Japon, les États-Unis et la Chine. En 1937, la marine française descend au huitième rang, dépassée par les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège².

De nombreuses compagnies européennes sont régulièrement citées, de la Java line à la Whilhemsen ou l'East Asiatic en passant par la Lloyd Triestino, mais elles ne présentent jamais de véritables dangers du point de vue des agents. Les principaux rivaux des Messageries Maritimes sont évidemment des compagnies anglaises : la puissante P&O et, plus modestement, la Blue Funnel line et la British India. Côté américain, les concurrents sont la Dollar Line et la Canadian Pacific³. Il est difficile d'avoir des points de comparaison pour ce qui est des chargements transportés au départ de Hong Kong, toutes destinations confondues. L'agent reste discret sur le sujet car, *a priori*, il n'y a pas lieu d'espérer tenir tête à ces compagnies sur l'ensemble des activités. En revanche, les Messageries tiennent à leur pré carré, c'est-à-dire les flux dirigés sur la France. En ce domaine, le problème majeur, voire l'obsession des agents, c'est la NYK. Cette entreprise japonaise dont les origines remontent à 1870 est, comme les Messageries Maritimes, très fortement dominée par l'État et connaît une formidable expansion sur les routes maritimes du monde à partir des années 1910⁴. Lucien Lesdos, lui, voit surtout un concurrent agressif et déloyal, qui profite des moindres faiblesses pour s'emparer d'un marché. « Je dois vous signaler que si nous avons toujours pu lutter efficacement contre la P&O et la Blue Funnel qui agissent loyalement, il devient très difficile de résister à la concurrence de la NYK qui, d'une manière détournée (concessions aux chargeurs, ristournes secrètes, facilités de paiement, etc.), a réussi à

¹ CADN, pHKG série A, n°8, lettre du vice-amiral Le Bigot au consul à Shanghai, 20 décembre 1938.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930 ; 13, lettre du consul au MAE, 15 mars 1938.

³ AFL, CMM, RGS, de 1918 à 1939, Trafic.

⁴ www.nyk.com/english/profile/profile/history/

s'assurer sur la France une place qu'elle ne devrait pas occuper ». L'agent va même plus loin en affirmant que la suprématie de la compagnie sur le fret à destination de la métropole n'est plus assurée ; « je crains fort que l'an prochain et si nous n'entrons pas nous-mêmes dans la voie des concessions, nous ne soyons forcés de nous incliner devant la compagnie japonaise pour laquelle, je le répète, tous les moyens sont bons ». L'agent général intervient en marge pour ne pas entrer dans le jeu d'une concurrence débridée : « j'ai déjà fait part à la Direction générale de mon opinion sur ce point. Je considère que suivre la même politique que la NYK serait peu profitable à vos intérêts à Canton et très préjudiciable dans l'ensemble de la zone E.O.¹ ». L'année suivante cependant, c'est encore la NYK qui séduit et attire en priorité les chargeurs, déçus par le nombre de colis spoliés en cours de route ou lors du débarquement².

Il reste les passagers. Si la flotte des Messageries Maritimes se trouvait en peine au tournant du siècle, tout est bien différent dans l'entre-deux-guerres, « aucun de vos concurrents n'ayant en ligne des unités aussi bien aménagées et luxueuses que l'*André-Lebon*, le *Paul-Lecat*, le *Porthos*, l'*Angkor*, le *Cap Arcona*, l'*Azay le Rideau* ». Une remarque confirmée d'année en année par les commentaires des clients et particulièrement lorsque de nouvelles unités arrivent. C'est le cas avec le *D'Artagnan* en 1925 et bien entendu les fameux nautonaphtes *Felix-Roussel*, *Georges-Philippar* et *Aramis* au début des années 1930. L'engouement pour les nouveaux navires est réel en première et seconde classes, mais les troisième et quatrième classes ne sont pas insensibles à la mise en service de ces nouveaux paquebots qui offrent, par rapport à la concurrence, des troisièmes classes aux standards de seconde. Il faut cependant tenir sur la longueur et le luxe fane rapidement. En 1930, alors que seul le *D'Artagnan* est venu renforcer la ligne, la NYK et la Canadian Pacific ont mis en service de nouvelles unités, « lesquelles, il faut le reconnaître, surtout pour la Canadian Pacific, sont supérieures du point de vue confort à vos paquebots qui étaient sur la ligne de Chine ». Et d'ajouter, « j'espère que la venue des nautonaphtes [...] ramènera une partie de cette clientèle des chefs de maisons et des touristes qui aime le luxe et le confort, et qui nous a provisoirement désertés pour passer à la concurrence³. » Les passagers ne sont jamais acquis à une compagnie par fidélité à sa nationalité. En 1931, l'arrivée de la *Lloyd Triestino* chamboule davantage la donne. Le *Comte de Rosso* ou le *Gange* peuvent permettre de rallier Londres en vingt-et-un ou vingt-deux jours *via* Venise, en combinant avec la voie ferrée⁴. Qui plus est, pour bien moins cher que les Messageries Maritimes, compagnie

¹ AFL, CMM, RGS, 1928, Trafic.

² AFL, CMM, RGS, 1929, Réclamations.

³ AFL, CMM, RGS, 1921 à 1932, Trafic.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 29 décembre 1931.

demeurant la plus onéreuse de toutes les européennes¹. Une autre grande évolution de la période, qui ne cesse d'inquiéter les agents des Messageries Maritimes autant que les consuls, c'est le développement du trafic dans le Pacifique. Entamé pendant la Première Guerre mondiale², l'essor des flux de marchandises est irrésistible dans les années 1920. L'Asie se tourne vers les États-Unis et s'éloigne de l'Europe. Marc Duval écrit que miser sur le luxe et le confort ne suffit plus ; pour le consul, les navires des Messageries Maritimes se laissent distancer au sens propre avec leurs 12 nœuds de croisière quand les Américains atteignent les 21 nœuds sur la majeure partie de leur parcours³.

Le contexte politique et militaire chinois contribue à faire évoluer les rapports de force, mais ne renverse jamais les grandes tendances. Au cours de l'année 1927, les nationalistes prennent Shanghai et une certaine animosité se développe à l'égard des Britanniques ; une situation dont profitent les Messageries Maritimes pendant quelque temps⁴, mais ce n'est pas assez durable pour renverser le rapport de force avec une compagnie comme la P&O. Le défi est nettement plus à la portée des Français quand il s'agit de lutter contre la NYK, l'éternelle rivale. À plusieurs reprises, notamment en 1928⁵ et 1932⁶, la compagnie maritime française profite des exécrationnelles relations sino-japonaises pour récupérer des chargeurs.

c. Les rivalités, de la Conférence au *Central Booking Office*

La Grande Guerre ouvre la voie à une concurrence bien plus acharnée qu'auparavant. En 1918, l'agent des Messageries Maritimes constate que les importations sur Hong Kong permettent « une avance excessive des produits américains et japonais en regard de ce qu'elles devront être normalement lorsque le tonnage européen redeviendra libre de ses actions et même avant le remplacement du tonnage coulé⁷ ». L'évidence de la suprématie européenne est bien sûr confrontée à la réalité de l'entre-deux-guerres. En 1923, la France s'inquiète également de la concurrence allemande en Extrême-Orient et observe avec envie la très grande solidarité qui anime les résidents tudesques à l'étranger à l'égard de leurs compagnies nationales, notamment via la *Hauptverband Deutscher Seevereine im Auslande* qui favorise les intérêts de leur flotte commerciale. Le Quai d'Orsay demande au consul de stimuler un mouvement similaire chez les commerçants français⁸. L'agent des Messageries

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 27 mai 1932.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 septembre 1920.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 25 octobre 1929.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1927, Trafic.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 juin 1928.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1918, Secrétariat.

⁸ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 8 mars 1923.

Maritimes, Raoul Rodenfuser, répond que depuis le début du siècle, les grandes compagnies des nations les plus représentées sur les mers du monde s'organisent à l'aide de conférences maritimes pour assurer une concurrence sereine ; il est donc impossible d'avantager une maison française pour l'attirer vers les navires nationaux. S'il y a des ententes entre chargeurs et compagnies, elles ne peuvent être que secrètes et malhonnêtes¹.

En effet, la *Far Eastern Freight Conference*, « *which controls several subsidiary liner conferences [...] has a significant influence in the liner shipping market on the Europe-Asia trade route*² ». C'est une sorte de *gentleman's agreement* qui ne produit aucune cargaison mais en facilite les recherches. Selon les marchandises, les compagnies ont une certaine latitude dans les ristournes qu'elles peuvent offrir aux clients pour s'assurer leur fidélité³. Dans l'ensemble, le marché s'équilibre et fonctionne plutôt bien mais, un peu plus tard, René Ohl pointe du doigt la NYK. « Monsieur Cassa [un chargeur français] confie ses quelques expéditions à la NYK qui lui assurerait, m'a-t-il affirmé, une ristourne de la main à la main, supérieure aux 10 % autorisés par la Conférence⁴ ». Ceci dit, cet usage est courant, presque institutionnalisé par toutes les compagnies. Le *secret bonus* est un rabais de 5 % en plus des 10 % autorisés⁵. Ce système est chahuté par la crise de 1929. Pour expliquer les résultats mitigés des exportations vers l'Europe de l'agence en 1931, René Ohl met en avant la concurrence de la HOAL (une compagnie hollandaise) qui s'est temporairement retirée de la Conférence, « ce qui a eu pour effet un avilissement considérable des frets qui a provoqué naturellement une diminution des recettes pendant la période au cours de laquelle ces taux ont eu cours. [...] Cette compagnie a fait de nombreux *forward bookings* transportés aux taux qu'elle avait conclus, même après sa réintégration ». Les politesses et les accords volent en éclats face aux dangers, et l'agent général évoque d'autres compagnies qui n'hésitent plus, après 1930, à pratiquer des ristournes jusqu'à 20 % plus élevées que le seuil toléré par la Conférence. Par la voix de Shanghai, les Messageries Maritimes se posent en victimes d'une concurrence déloyale et le comité qui assure la cohésion de la Conférence prend des mesures en début d'année 1932 « car la situation est déplorable ». Et l'agent général de s'indigner de « cette concurrence sérieuse pour les lignes honnêtes qui ont appliqué strictement les taux de fret de la Conférence⁶ ». Pourtant, de 1929 à 1932, sur un trafic qui diminue sensiblement, les « ristournes Conférence » indiquées dans la comptabilité de

¹ CADN, pHKG, 3, lettre de l'agent des MM au consul, 18 juin 1923.

² LIU Hongyan, *Liner Conferences in Competition Law*, Hamburg, University of Hamburg, 2009, p.6.

³ MOUGENOT M., « L'Angleterre et le système des Conférences Maritimes (1875 -1975), l'exemple de la *Homeward Straits Conference* », dans *Bulletin du Centre d'Histoire Économique et Sociale de la région lyonnaise*, n°1, 1973, p.19.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1930, Trafic.

⁵ MOUGENOT M., « L'Angleterre et le système des Conférences Maritimes... » *op. cit.*, p.21.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1931-1932, Trafic.

l'agence à Hong Kong s'envolent avec, parfois, mention de sommes qui ne sont « pas inséré[es] dans les écritures¹ ». Malgré les envolées outrées de l'agent général, il semble bien que, dans les faits, les Messageries Maritimes se soient adaptées...

Si, peu après, les rivalités entre les compagnies semblent s'apaiser ou connaître des crises moins aiguës, c'est en grande partie grâce à la création à Hong Kong du *Central Booking Office* (CBO dans les rapports). La première allusion à ce département, qui est probablement une émanation du gouvernement colonial, intervient au sujet de la concurrence de la Norddeutscher Lloyd sur la soie en 1935. René Ohl estime que ce n'est plus un risque « depuis l'établissement du *Central Booking Office* » car la compagnie allemande ne peut plus donner de ristournes avec l'établissement du *pool*². Et l'année suivante, les exportations augmentent avec les quotas alloués « à la suite de la création du *Central Booking Office*, qui a permis d'avoir une part plus active au trafic sur l'Europe ». Les Messageries Maritimes tirent les bénéfices de la modestie de leur trafic, toutes destinations confondues, en obtenant de nouveaux chargeurs *via* le CBO et en conservant leurs fidèles. La Société commerciale asiatique, par exemple, « a pu continuer à patronner vos services malgré la création du *Central Booking Office*, compte tenu de la situation d'*undercarrier* que nous avons jusqu'en fin d'exercice ». Ce bureau de réservations centralisées reste mystérieux à travers les documents de l'agence et ne semble pas avoir fait l'objet d'études à Hong Kong. Il s'apparente à un organisme régulateur, comme la Conférence, mais restreint aux marchandises qui sont exportées au départ de Hong Kong. Une inscription est nécessaire mais le coût est négligeable au regard des avantages retirés. En 1937, l'agent évoque une très forte augmentation du trafic et lui donne deux causes : la conséquence heureuse de la création du *Central Booking Office* et la reprise générale des affaires, contrariées mais pas empêchées par les événements chinois³. La répartition du trafic est donc plus équitable mais des compromis sont indispensables. Le premier, c'est qu'il faut parfois prendre en charge du fret vers une destination inhabituelle pour les Messageries Maritimes. « Nous avons dû accepter des marchandises qui nous ont été offertes par le CBO pour des destinations que nous n'aurions pas normalement recherchées et pour lesquelles d'ailleurs les chargeurs ne nous auraient pas confié leurs envois sans une pression des Répartiteurs. [...] La nécessité où nous nous sommes trouvés d'accepter des marchandises pour des ports qui n'intéressent pas vos services d'une façon normale, provient de la nécessité d'utiliser notre quota, lequel

¹ AFL, CMM, RGS, de 1929 à 1932, Comptabilité.

² AFL, CMM, RGS, 1935, Trafic. Un dictionnaire d'économie anglais propose le sens suivant au mot *pool* : *an arrangement, illegal in many countries, between competing parties to fix prices or rates and share business in order to eliminate competition.*

³ AFL, CMM, RGS, de 1936 à 1939, Trafic.

nous permet de nous intéresser à d'autres destinations que vos ports habituels ». L'année suivante, les mêmes cas de figure se présentent mais en moins grand nombre car les membres du CBO « ont fait tout leur possible pour diriger les marchandises sur Marseille par vos navires ». Deuxième compromis, conséquence logique du premier, il faut accepter de perdre du fret pour la France. Les Messageries Maritimes passent de 53 % du trafic en 1937 à 40 % en 1938. Il n'y a pas moins d'exportations vers la France, mais le *Central Booking Office* permet aussi à d'autres compagnies de développer leurs lignes jusqu'en France. De fait, l'agence voit une partie des chargements de la Société de commerce asiatique, son principal client, quitter les cales de ses cargos. « Avant la création du CBO, cette compagnie nous remettait tous ses chargements, depuis que cet organisme fonctionne, elle est obligée de faire passer certaines de ses expéditions, suivant les instructions qui lui sont données par le CBO, par la concurrence ». Il s'agit donc d'une contrainte plus forte que la Conférence car elle s'adresse également aux chargeurs. Ses résultats conduisent toutefois à une paix efficace entre les compagnies maritimes... jusqu'au 30 septembre 1939, date à laquelle le CBO est dissous à cause de la guerre¹. Il n'y a alors, entre les compagnies, plus aucun échange qui puisse permettre d'avoir des éléments de comparaison. La situation devient d'ailleurs de plus en plus confuse pour la marine marchande française à mesure que la situation se détériore en métropole. En novembre 1941, Louis Reynaud se plaint de ne pas être mis au courant des dispositions de l'accord sur la navigation française dans les eaux placées sous contrôle britannique².

C. Une place modeste pour la finance française

La trame de la présence financière française à Hong Kong est plus ou moins la même que celle du trafic maritime. Si les banques françaises ne sont pas en mesure de rivaliser avec les grandes institutions britanniques de la place, un établissement domine néanmoins : la Banque de l'Indochine (BDI). À ce puissant établissement, s'ajoutent d'autres expériences plus ou moins heureuses. Marc Meuleau, puis Hubert Bonin, ont déjà creusé le sillon de cette présence française à Hong Kong, à travers un ouvrage³ et un article⁴ très techniques, centrés sur la BDI et sur des temps beaucoup plus longs. Le détail des types d'opérations réalisées à Hong Kong est laissé à ces spécialistes du monde bancaire, pour se concentrer de manière plus terre à terre sur l'implantation des banques françaises dans la colonie britannique : leur

¹ AFL, CMM, RGS, 1936 à 1939, Trafic.

² CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 7 novembre 1941.

³ MEULEAU Marc, *Des pionniers...* *op. cit.*, 646 p.

⁴ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, pp.3-32.

localisation, leur visibilité, la composition de leur personnel et, surtout, dans la mesure du possible, leur rôle dans la communauté et leurs interactions avec celle-ci. Les sources consulaires permettent également de revenir sur l'échec retentissant de la Banque industrielle de Chine (BIC) et ses échos de Paris à Hong Kong.

1. La Banque de l'Indochine : la seule qui compte

Prenant la suite du Comptoir national d'escompte de Paris, la BDI s'installe à Hong Kong le 1^{er} juillet 1894¹. L'historien de la finance Yasuo Gonjo explique que le siège accorde une grande importance à cette agence « où se dénouent toutes les opérations pour l'Indochine² » et notamment où sont remboursées toutes les avances faites dans la colonie française pour le commerce du riz. À la fois banque commerciale et banque d'affaires, communion qui mérite d'être soulignée dans l'entre-deux-guerres, la BDI ne peut être comparée à la HSBC ou à la Chartered Bank, mais elle occupe, selon Georges Dufaure de la Prade, une place importante sur le marché et y « jouit d'une solide réputation³ ». Au cours de la période, la succursale connaît en effet des développements importants et, derrière la façade de son immeuble flambant neuf, elle apparaît comme un établissement stable et sérieux. En 1932, le consul affirme, en négligeant cependant les établissements bancaires chinois, que la BDI est la première banque étrangère de Hong Kong⁴.

a. Une banque, deux systèmes

L'année 1920 marque le début d'une nouvelle ère pour l'agence de Hong Kong. Louis Bérindoague prend sa retraite, après trente-deux ans de service en Extrême-Orient, dont vingt-cinq à la tête de la succursale de la colonie britannique. Une empreinte évidemment forte⁵. Hubert Bonin note ensuite un seul directeur sur toute la période, un certain Martot (1920-1940)⁶. Il doit s'agir de Charles Marsot dont la présence à Hong Kong n'est attestée que de 1920 à 1924 car, en réalité, la direction de l'agence est assurée par douze directeurs sur l'ensemble de la période⁷.

¹ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.153.

² GONJO Yasuo, *Banque coloniale ou banque d'affaires : la banque de l'Indochine sous la III^e République*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, p.112.

³ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 9 novembre 1920.

⁶ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.6.

⁷ Voir tableau 21, p.610, pour la liste des directeurs de l'agence de la Banque de l'Indochine.

Depuis vingt-trois ans au service de la BDI, les qualités de Charles Marsot ne sont plus à prouver : le nouveau directeur est passé de simple employé au guichet de la Banque française du Brésil à Rio de Janeiro en 1897 à fondateur de l'agence de Tahiti pour le compte de la BDI en 1903. Son arrivée à Hong Kong, à l'âge de cinquante-quatre ans, et sa nomination comme conseiller du commerce extérieur dans la foulée, ont tout l'air d'un bâton de maréchal¹. Son remplaçant en 1924, Alphonse Lecot, cumule vingt-neuf ans au service de l'établissement, dont vingt-cinq en Extrême-Orient ; il en va de même avec tous les successeurs, autant de preuves de l'importance de la succursale, toujours confiée à des directeurs expérimentés, qu'ils soient titulaires ou intérimaires. Pendant plus de la moitié de la période, l'agence est en effet dirigée par des intérimaires. Il ne faut pas y voir le signe d'un désintérêt du siège pour la succursale, au contraire, mais plutôt une étape éprouvante, dans les deux sens du terme, du *cursus honorum* de la banque avant la titularisation au poste de directeur. Comme pour les commis métropolitains des Messageries Maritimes, l'agence est un tremplin efficace pour les numéros deux. En 1924, André de Ruyters se débrouille si bien de son rôle de contrôleur chef des services à Hong Kong qu'il est nommé directeur par intérim de l'agence de Hankou². En 1928, de Quiévre court connaît le même type de promotion³, il est alors remplacé par Aristide Bonnaud qui devient lui-même directeur par intérim de l'agence trois ans plus tard⁴.

La BDI à Hong Kong est également un centre de perfectionnement des employés. En 1920, la saignée de la Grande Guerre oblige le siège à envoyer des agents imparfaitement préparés à leurs tâches, notamment dans la maîtrise de la langue anglaise. La succursale de la colonie britannique doit surveiller leurs progrès⁵. L'un d'entre eux, de Broc, est félicité pour son zèle dans l'apprentissage de la langue chinoise. Il passe un examen devant le recteur d'académie de Hong Kong et se trouve aussitôt nommé caissier comptable à Canton⁶. En 1926, de Follin est affecté quelque temps dans la colonie britannique pour « son éducation professionnelle⁷ ». Il y a toujours à peu près cinq employés métropolitains⁸, mais il est impossible de présenter un organigramme cohérent de la succursale sur l'ensemble de la période. Ce qui ressort de l'ensemble des correspondances du directeur à l'attention du siège, c'est que le renouvellement des employés est très fréquent. Le siège est d'ailleurs conscient des difficultés importantes que suscite ce manque de stabilité du personnel, auquel s'ajoute

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1922.

² BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 25 juin 1924.

³ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 30 avril 1928.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 15 février 1931.

⁵ BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 9 septembre 1920.

⁶ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettres du directeur à l'administration centrale, 31 décembre 1921 et 20 avril 1922.

⁷ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 10 juin 1926.

⁸ CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925.

la santé précaire de celui-ci, soumis à la dureté du climat¹. C'est une plainte répétée l'année suivante par Alphonse Lecot qui déplore, de fait, des promotions trop rapides². Un peu de jalousie pointe sûrement : lui-même, caissier dans la colonie en 1902, a attendu vingt-deux ans pour y revenir comme directeur³.

Hubert Bonin note : « *Although uneven, the quality of expatriates was recognised by the executives*⁴ », mais cette reconnaissance tarde souvent à se traduire par des émoluments satisfaisants. En 1926, le directeur partage longuement ses réflexions sur les salaires des agents qu'il estime insuffisants. Il donne l'exemple concret d'un employé qui arrive de Shanghai et dont le niveau de vie a considérablement baissé alors qu'il occupe un poste avec davantage de responsabilités. Et d'ajouter, indigné, que les employés de la Banque Franco-chinoise sont mieux payés. Un an plus tard, une indemnité de cherté de vie et des bonifications sont enfin accordées⁵. La hausse des salaires est aussi le meilleur moyen de diminuer les tentations de détournement, car la période n'est pas exempte d'incidents en ce domaine. En 1922, deux agents, Hervy et Caminade, sont rétrogradés et mutés dans des localités nettement moins enviables après avoir commis quelques irrégularités. Ils doivent notamment vendre leur mobilier pour rembourser leurs dettes et des ponctions sont effectuées sur leurs salaires⁶. Trois ans plus tard, Alphonse Lecot découvre que des traces comptables ont été effacées et des folios archivés soigneusement découpés ; 12 000 hkd ont été détournés ! Après enquête, il s'avère que les faits remontent à avril 1923 et la culpabilité de l'ancien chef de la comptabilité, Jacques Babu, est clairement établie. À Paris, l'intéressé nie mais rembourse. Il est licencié dans la foulée⁷. L'année suivante, encore, c'est Émile Hyndman qui se rend également coupable de malversations. Par petits bouts, chaque mois depuis juin 1924, il rogne sur une opération bien spécifique. C'est un employé modèle très apprécié, alors le directeur est stupéfait et d'autant plus gêné que l'escroquerie s'est produite sur un service que l'agence de Hong Kong préfère entouré de discrétion vis-à-vis des autorités britanniques. L'affaire est donc étouffée et, malgré les pressions sur la famille du fraudeur, la banque doit assumer les pertes⁸. Il n'est plus question de ce genre de problème après la révision de la politique salariale en 1927.

¹ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 25 juin 1924.

² BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 16 avril 1925.

³ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 juin 1928.

⁴ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.6.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1926 et 010-1, 1927-1928, lettres du directeur à l'administration centrale, 4 septembre 1926, 22 juillet et 25 août 1927.

⁶ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 16 mars 1922.

⁷ BDI, DSE 009-11, 1925, lettres du directeur à l'administration centrale, 12 janvier et 27 février 1925 et 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 18 mai 1925

⁸ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 22 octobre 1926.

Du côté des employés recrutés localement, tout tourne autour du compradore. Depuis 1906, Ho Wing Tsun a pris la suite de Kwok Sui Lau qui demeure son garant¹. À la tête d'une fortune estimée entre 600 000 et un million de hkd, il possède des terrains un peu partout dans la colonie, placés à des endroits stratégiques, et sa demeure passe pour l'une des plus belles de Hong Kong. Même s'il déclare n'être intéressé dans aucune autre affaire, le directeur pense qu'il commandite indirectement la maison Ruttonjee. Il ne possède pas de fonction honorifique ou officielle. Comme partout ailleurs, son rôle de compradore est de se lier aux milieux d'affaires chinois pour apporter de nouveaux contrats à la banque française. En plus du modeste salaire qui lui est versé par la BDI, il perçoit 0,125 % de tout achat ou vente effectué par ses soins et 0,75 % sur le montant des intérêts de certaines transactions². Avant la guerre et suite à quelques mésaventures, le siège avait tenté de juguler le rôle de ces puissants bourgeois³. Force est de constater, à Hong Kong, que leur emprise sur l'agence est telle que Charles Marsot confie : « Nous sommes à la merci de notre compradore⁴ ». C'est la seule conclusion raisonnable à laquelle le directeur parvient lorsque le siège lui demande d'authentifier les signatures de tous les Chinois au service de la banque pour éviter les escroqueries. Marsot explique que les usurpations d'identité sont courantes et qu'il est impossible, même à Hong Kong, de vérifier le signalement d'un Chinois. S'il promet de contrôler davantage les renseignements fournis par le personnel local au moment de l'embauche, il s'en remet surtout à la caution du compradore qu'il propose de réviser pour accentuer la pression. La trace de cette somme se trouve dans la comptabilité puisque, déposée en banque, elle rapporte des intérêts qui reviennent à l'entreprise⁵. En 1922, elle passe de 100 000 à 150 000 hkd, un montant considérable que Kwok Sui Lau garantit encore une fois par un acte d'hypothèque sur des terrains et des immeubles ; en échange le compradore obtient une augmentation du salaire mensuel qu'il partage avec ses employés. En 1927, Ho Wing Tsun sort ébranlé de la période de boycottage et sa situation suscite quelque inquiétude à Paris. Le directeur intervient en sa faveur pour ne pas réévaluer sa caution. Il meurt deux ans plus tard et, immédiatement, l'ancien compradore Kwok Siu Lau propose l'un de ses propres fils, Kwok Chan, vingt-six ans, pour reprendre le poste ; il lui apporte 300 000 hkd de caution, qu'il porte ensuite à 540 000 hkd⁶. Kwok Siu Lau n'est jamais loin des intérêts de la BDI et, lorsqu'il est décoré Officier du Dragon d'Annam en

¹ BDI, DSE 009-10, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 août 1922.

² BDI, DSE 009-10, 1924, lettres du directeur à l'administration centrale, 14 juillet et 10 octobre 1924.

³ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.339.

⁴ BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 9 septembre 1920.

⁵ AFL, CMM, RGS, de 1918 à 1939, Comptabilité.

⁶ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, 010-1, 1927-1928, 010-2, 1929 et 1930-1931, lettres du directeur à l'administration centrale, 29 août 1922, 6 mai 1927, 3 août 1929 et 2 mai 1930.

1933, la presse note que, malgré son grand âge, l'homme est encore très influent dans les affaires de la colonie¹.

Le comprador est à la tête d'un personnel nombreux, sur lequel il a toute autorité, que ce soit en matière de recrutement ou sur les salaires. En 1922, Ho Wing Tsun dirige une équipe de vingt-neuf Chinois (quatorze shroffs, treize coolies et boys, un cuisinier et un détective). Ils sont trente-et-un dix ans plus tard². Seuls deux employés locaux échappent au contrôle du comprador, les frères Xavier. On retrouve ici des Macaïstes, ces employés occidentalisés par leur ascendance portugaise, très recherchés au début du siècle et plus rares dans l'entre-deux-guerres. En 1928, ces deux employés sont au service de la BDI depuis respectivement vingt-neuf et vingt-sept ans. Leurs salaires sont élevés à cause de leur ancienneté, mais leurs services sont ralentis pour la même raison. Le directeur Lem aimerait les pousser vers la retraite, mais à son retour de congés, Alphonse Lecot s'y oppose³. L'année suivante cependant, le siège parisien exige leur départ. Ils sont remplacés par un autre fils de Kwok Siu Lau. Exactement comme aux Messageries Maritimes, les employés portugais disparaissent au cours de la période pour faire place à davantage de cadres chinois⁴.

[b. Le French Bank Building, un symbole nécessaire](#)

Au sortir de la guerre, la Banque de l'Indochine occupe l'un des quatre angles du rez-de-chaussée du Prince Building. Il est question du renouvellement du bail et d'après négociations s'engagent car le groupe propriétaire, Chater, décide d'augmenter les loyers. Après intervention de Sir Paul Chater en personne, le tarif est fixé à 900 hkd par mois, avec un contrat de sept ans. Dans cet immeuble, la BDI occupe un angle, mais elle partage cette position stratégique au même titre que la Yokohama Specie Bank, la Banque russo-asiatique et la Bank of Taïwan⁵. Pour une question de prestige autant que d'économies sur le long terme, faire l'acquisition d'un immeuble serait idéal. C'est en tout cas un projet qui germe dès 1921. À cette époque, Charles Marsot rend compte des dernières transactions en ville et des propositions qui lui sont faites. Déjà, il est question de l'obsolète Victoria Building au n°5 de Queen's Road ; rien ne se concrétise. En 1923, le directeur rappelle que le bail des bureaux arrive à terme en 1926 et qu'il est grand temps de prendre des décisions. À Hong Kong, les avis s'orientent vers l'achat d'un terrain constructible plutôt que d'un immeuble

¹ BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 6 juillet 1930.

² BDI, DSE 009-10, 1921-1923 et 010-2, 1931-1933, lettres du directeur à l'administration centrale, 29 août 1922 et 10 décembre 1931.

³ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 juin 1928.

⁴ BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 31 juillet 1929.

⁵ BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 10 juillet 1919.

déjà construit, mais les prix inhibent toute initiative¹. Le siège parisien est réticent et préconise d'abord le renouvellement du bail or, l'année suivante, les loyers grimpent en flèche sous l'impulsion des nouveaux propriétaires du Prince Building. La banque débourse désormais 2 000 hkd par mois et ce montant est appelé à augmenter ; le directeur est fataliste et lâche que trop de temps a été perdu pour trouver d'autres solutions. C'est de Paris que vient le changement en avril 1924. L'administration centrale explique qu'elle envisage le positionnement de la banque à Hong Kong comme « définitif² ». Ordre est donné de trouver un immeuble pour y installer les bureaux dans la durée, sans plus dépendre d'un bail. Une course contre la montre s'engage alors : si un projet de construction démarre, un emménagement ne peut pas être prévu avant deux ans or, il reste trente-et-un mois de bail. La décision n'est pas simple car il s'agit d'un budget de 900 000 hkd pour l'achat du terrain, auxquels s'ajoutent 450 000 hkd de travaux. Le 10 juin 1924, un accord est signé pour l'achat du terrain occupé par le Victoria Building pour un montant de 870 000 hkd.

Les plans sont déjà en cours d'élaboration et des questions très concrètes commencent à se poser : faut-il partager le rez-de-chaussée avec une autre banque ? Paris est catégorique : pour une question d'image, seule l'agence doit être présente au pied de son propre immeuble. Et comment régler la question du logement des personnels, jusqu'alors négligée ? Avec leurs indemnités, les différents chefs de service métropolitains peuvent juste s'offrir de petits trois-pièces dans Nathan Road, de l'autre côté de la baie. Jusqu'à présent, toutes les propositions d'acquisition de terrain sur l'île pour bâtir un petit immeuble ont été rejetées par le siège. Au regard du coût prohibitif des loyers, Paris décide que le dernier étage du nouvel immeuble sera dévolu aux employés. Cette décision n'enchant guère les intéressés qui jugent le quartier « bruyant et peu salubre ». Qu'à cela ne tienne, quatre puis trois appartements sont prévus, l'aménagement et le mobilier étant assurés selon le dernier chic par les établissements Lane Crawford. Le projet prend forme rapidement et en septembre 1924, il porte déjà le nom de French Building. Haut de 90 mètres, il doit dominer la Standard Chartered voisine qui mesure 65,2 mètres, mais sera un peu moins élevé que le tout nouvel immeuble de la Canton Bank, juste derrière³. Entre le rez-de-chaussée et le cinquième étage, les quatre niveaux destinés à la location sont de vastes plateaux équipés de cloisons amovibles. La direction parisienne est évidemment particulièrement attentive à l'aménagement des bureaux ainsi que du caveau⁴.

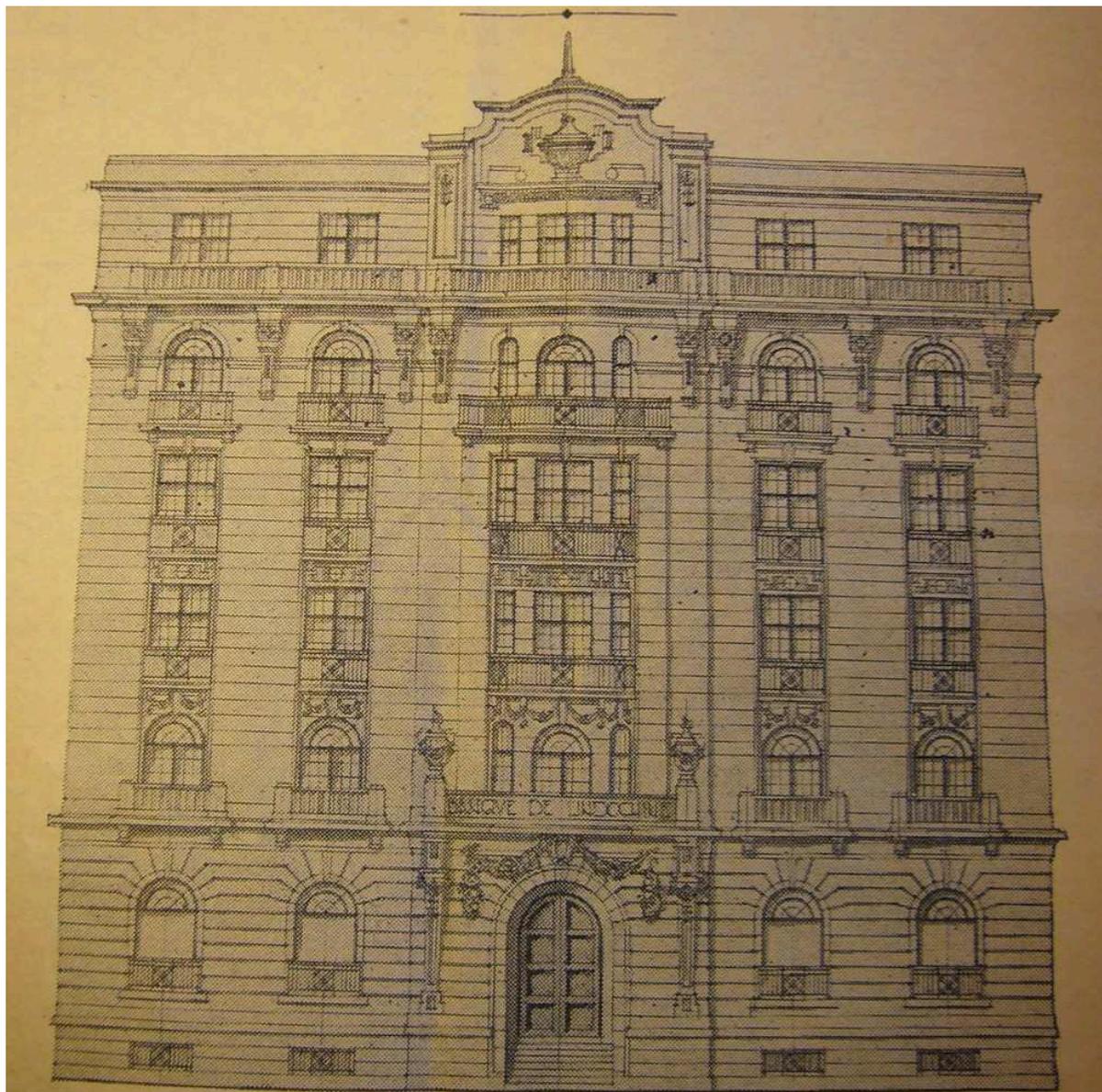
¹ BDI, DSE 009-11, 1921-1923 et 1924, lettres du directeur à l'administration centrale, 25 juin 1921, 15 juin et 11 septembre 1923 et 27 février 1924

² BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettres de l'administration centrale au directeur, 22 octobre 1923 et 14 avril 1924.

³ BDI, DSE 009-11, 1922, 1923, 1924 et 1925, lettres du directeur à l'administration centrale, 4 mai 1922, 15 juin 1923, 27 février, 26 mai, 7 et 13 juin, 25 juillet, 23 et 25 septembre 1924, 17 avril 1925.

⁴ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 24 octobre 1924.

Illustration 11. Dessin de la façade du French Bank Building, 1926



(Source : SCMP, 17 mars 1926.)

Le 17 mars 1926, l'immeuble est dévoilé à la presse. Le SCMP vante ses « *graceful lines* » et le « *maximum utility without any loss of architectural beauty*¹ ». Alphonse Lecot précise qu'il ne reçoit que des commentaires élogieux, notamment au sujet du hall, spacieux et lumineux, ainsi que de la façade qui « tranche sur toutes les constructions récentes qui se sont élevées depuis 1920² ». Officiellement livré le 8 avril, le bâtiment est inauguré le 19, au cours d'une cérémonie que tous les témoins rapportent comme fastueuse. Le boycottage touche à sa fin, Hong Kong rêve de jours meilleurs, et le consul y voit un augure favorable³. Le diplomate est évidemment heureux que la France ait un immeuble à son nom : c'est un symbole important pour les intérêts français.

¹ SCMP, 17 mars 1926.

² BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 24 avril 1926.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 21 avril 1926.

Le problème des bureaux réglé, il reste la résidence du directeur ; question de prestige, encore et toujours. Il est logé dans une confortable villa située au n°8 de Kennedy Road, mais la demeure est désormais entourée de deux écoles et le quartier attire la bourgeoisie chinoise ; les Européens vivent plus haut. En 1928, la villa Tjibatoe est achetée sur le Peak. À son retour de congé, Alphonse Lecot est fort mécontent de ce choix. Il souligne l'éloignement des bureaux et le fait que ces résidences sont toujours entourées de brume¹. Il négocie avec l'actuel locataire, le consul allemand, pour prolonger le bail de celui-ci et ainsi rester sur Kennedy Road². L'arrangement ne dure guère : Paris exige que le directeur emménage dans la villa du Peak avant la fin de l'année 1930³. Tous ces projets immobiliers n'ont qu'un seul but : ancrer l'établissement français dans le port en lui donnant une image de stabilité et d'opulence.

c. Une agence entre autonomie et dépendances

Officiellement, depuis 1898, « l'agence cesse d'être rattachée à la succursale de Saïgon. Elle ne dépend plus que de l'administration centrale⁴. » Malgré tout, c'est toujours le directeur de Saïgon qui tranche en cas de litige⁵. Et c'est dans la capitale cochinchinoise qu'est créé, en 1927, un service d'inspection générale pour l'Extrême-Orient, dirigé par Paul Gannay, qui influence jusqu'à la fin de la période les décisions de la BDI à Paris⁶. Début 1941, par exemple, quand il s'agit de négocier la liberté des opérations de l'agence de Hong Kong, alors que l'attitude du gouvernement de Vichy est de plus en plus hostile à l'égard des intérêts britanniques et que l'Indochine entretient l'incertitude sur son positionnement, c'est Paul Gannay en personne qui vient à la rencontre du Secrétaire colonial⁷. La réelle autonomie de l'agence doit également être nuancée par le fait qu'elle ne s'occupe en réalité que très peu des grandes opérations de finance. Hubert Bonin a démontré que tout est phagocyté par la HSBC et que si les intérêts français entrent en jeu, c'est à Paris que tout est discuté⁸. Comme l'agence des Messageries Maritimes, la BDI est très liée à son siège. Dans ce cas, c'est directement Paris, sans autre intermédiaire qui donne les ordres et, globalement, freine les ambitions des directeurs. Par exemple en limitant les découverts autorisés à

¹ BDI, DSE 009-11, 1924 et 010-1, 1927-1928, lettres du directeur à l'administration centrale, 10 mai 1924, 24 juin 1927 et 11 décembre 1928.

² BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 31 janvier 1929.

³ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 28 octobre 1930.

⁴ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.155.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 27 juin 1924.

⁶ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 24 octobre 1927.

⁷ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.429.

⁸ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.21.

l'agence. En 1935, Paul de Roux explique qu'il faudrait passer la somme de 10 à 50 millions de francs pour un travail plus efficace et rentable, mais aussi plus risqué¹.

En revanche, selon un modèle désormais bien défini par le consulat, les Messageries Maritimes ou d'autres succursales de grandes compagnies, l'agence de Hong Kong possède un fort ascendant sur les représentants de la BDI dans la région, à commencer évidemment par Canton. C'est une autorité subtile et non officielle. Elle est évidente du temps de Louis Bérindoague au regard de son ancienneté. Celui-ci possède un caractère bien trempé et l'assurance de son grand âge (il aurait dû prendre sa retraite en 1914, mais reste en service « par devoir patriotique ») ; il n'est jamais avare de conseils péremptifs ou de réprimandes épicées². Après lui, les directeurs à Hong Kong transmettent les instructions de Paris à Canton et se fendent de recommandations en prenant soin de ne jamais donner d'ordre. En cas de différend, chacun envoie ses arguments au siège, mais il n'est pas difficile de remarquer qu'à chaque fois, l'agent de Canton doit se ranger aux raisons du directeur de Hong Kong³. Autre preuve de son importance régionale, la succursale de la colonie britannique réalise également beaucoup d'opérations pour le compte des bureaux de Kunming [Yunnanfou] et Singapour. Étonnamment, il est rarement question de l'agence de Shanghai au début de la période. À partir de 1935 cependant, « l'incertitude qui règne sur l'avenir monétaire en Chine incite les établissements de Shanghai à s'installer sur notre place où ils peuvent travailler avec une monnaie plus sûre. » et, forcément, après l'invasion japonaise le phénomène s'accroît, obligeant même la BDI à louer un caveau entier dans une autre banque⁴. Le gouvernement chinois négocie d'ailleurs avec Paris un dépôt de 14 millions de dollars métalliques dans les coffres de la banque française à Hong Kong. L'agence à Shanghai n'a plus aucun rôle concret dans les affaires ; Paris désigne d'ailleurs sa succursale de Hong Kong pour gérer un nouveau projet de chemin de fer en Chine en 1938⁵ et, par la suite, Paul de Roux explique qu'il serait plus pertinent de rapatrier tous les dossiers chinois dans la colonie britannique⁶.

¹ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 8 avril 1935.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 9 novembre 1920 ; BDI, DSE 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 14 mai 1918.

³ BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 17 mai 1929 ; 1931-1933, lettre du directeur à Canton à son collègue à Hong Kong, 27 avril 1933.

⁴ BDI, DSE 010-2, 1931-1933 et 010-3, 1937-1938, lettres du directeur à l'administration centrale, 21 avril et 22 septembre 1932, 4 avril 1935 et 23 août 1937.

⁵ BDI, DSE 040-2, 1932-1941, lettres de l'administration centrale au directeur, 27 octobre 1937, 26 septembre 1938.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 21 avril 1939.

d. Des activités financières en plein essor

L'agence est dotée d'un capital assez faible à ses débuts (40 000 £ en 1900) mais bénéficie de développements importants (334 676 £ en 1929)¹. Il est permis de penser que l'agence tire son autonomie croissante de la situation politique en Chine, mais aussi du type d'opérations qu'elle pratique. Qui, mieux qu'elle, peut s'occuper des paiements de lettres de change avec Londres ? La BDI est bien placée, après la Première Guerre mondiale, pour s'occuper du marché des monnaies : l'incertitude autour de la situation du franc conduit l'agence à développer ses opérations avec différentes devises ; il s'agit même de sa « *core activity* » dans la deuxième moitié des années 1930. Elle devient même un « *key hub for inner exchanges within the Banque de l'Indochine network in South-East Asia* », puis dans les échanges de liquidités entre Hong Kong et Londres². Les questions monétaires sont complexes en Extrême-Orient à cette période. Sans occulter leurs existences, le manque de sources et la technicité du traitement ne permettent pas de développer ces notions dans cette étude. Du reste, il faut simplement retenir « l'omniprésence de la colonie anglaise dans ce pan de la vie de l'Indochine³ ». Georges Dufaure de la Prade insiste : les liens commerciaux tissés entre les deux colonies existent grâce à la banque, qui permet une « *friendly commercial rivalry* ». Mais le sujet devient particulièrement aigu au cours des années 1930 et 1931, lorsque le dollar, basé sur l'argent, se déprécie continuellement⁴. C'est une période « de spéculation formidable de la part des banques européennes et chinoises, des commerçants, des courtiers et même, de beaucoup de particuliers. » Dès mars 1929, le directeur de la BDI reçoit des instructions pour convertir massivement le capital argent en capital or. Treize jours avant le célèbre jeudi noir aux États-Unis, Alphonse Lecot s'inquiète de la brusque chute des cours de la monnaie locale depuis le début du mois. Les commerçants chinois attribuent le mauvais état général des affaires « à la perte subie par le *silver dollar* par rapport au billet de banque ». Les importateurs sont surpris et leurs bénéfices s'en trouvent considérablement réduits. Le directeur qualifie de panique ce mouvement sur les marchés⁵. Le 23 octobre, face à l'instabilité croissante du marché des changes, le directeur de la Standard Chartered propose la création d'un comité pour surveiller la bonne marche des arrangements pris entre les banques. Alphonse Lecot en est immédiatement membre et participe activement aux discussions qui visent à régler le marché des changes⁶.

¹ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.8.

² Ibidem, pp.9, 11 et 19.

³ MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France... op. cit.* (DEA), p.163.

⁴ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 21 avril 1926 (discours d'inauguration du French Building) ; 12, lettre du consul au MAE, 18 juin 1930.

⁵ BDI, DSE 010-2, 1929 et 1930-1931, lettres du directeur à son collègue de Saïgon et à l'administration centrale, 14 mars, 7 et 11 octobre 1929, 4 juin 1930.

⁶ BDI, DSE 010-2, 1929 et 1930-1931, lettres du directeur à l'administration centrale, 23 octobre 1929, 21 août 1930.

Peu soulignées dans les études sur la BDI, les affaires immobilières occupent pourtant une bonne part des activités de l'agence. Alphonse Lecot explique en 1928 que les bâtiments possédés par la banque ont un rendement de 8 %. Ces immeubles viennent principalement de la défaillance de débiteurs. Il faut gérer ce parc foncier, rénover ou vendre pour éviter d'importants travaux. C'est la question que pose une acquisition vieillissante sur Second Street, dans le quartier de Sai Ying Pun. Dans ce cas, la vente permet de réaliser une solide plus-value¹. Après 1926, le French Bank Building est évidemment une source importante de revenus immobiliers. Malgré la crise dans laquelle est plongée la colonie au moment de l'inauguration, la plupart des unités sont louées dès l'ouverture du bâtiment. Sur les sept premiers locataires, trois sont des maisons françaises (le courtier Montargis, le négoce Meurer & C^o ainsi que le Crédit foncier d'Extrême-Orient). En 1928, il ne reste plus qu'un seul espace libre². À son arrivée à la tête de l'agence, Aristide Bonnaud fait le point après deux années de dépression mondiale, dans le contexte récent de la chute de la livre sterling. Il explique que la crise s'est manifestée à Hong Kong par un ralentissement du volume des opérations traitées et donc une inutilisation du capital qu'elles nécessitent habituellement. Par conséquent, la banque française a décidé d'investir dans l'immobilier³.

Peu de chiffres sont véritablement parlants, mais le mouvement d'opérations illustre bien la bonne santé et l'essor de l'agence : 83 731 525 hkd en 1914, puis 247 000 000 hkd en 1924. Une augmentation de 66,1 % en dix ans. Les fluctuations du dollar ne peuvent travestir ce qui apparaît comme un vrai succès. Par la suite, les résultats semblent stables malgré les tourments que traverse Hong Kong et avec toutes les précautions d'usage liées à l'évolution du change : en 1924, le mouvement d'opérations s'élève à 2,354 milliards de francs, il est de 2,396 milliards en 1929⁴. Il n'y a qu'en 1934 que « le rendement de cette agence est en forte diminution depuis le début de l'année⁵. » Une récession qui touche toutes les branches de son activité : le change à cause du manque de mouvement localement, les avances diverses parce que l'activité commerciale est en berne et même l'encaissement des loyers de l'immeuble de la banque (dix-sept locaux sont inoccupés, un record depuis l'inauguration en 1926). En dehors de ce passage à vide, les activités financières se portent toujours bien, probablement parce que les directeurs savent les faire évoluer dans la deuxième moitié des années 1930. « Votre agence de Hong Kong tire la presque totalité de

¹ BDI, DSE 010-1, 1927-1928 et 010-2, 1930-1933, lettres du directeur à l'administration centrale, 12 juillet 1928, 18 août et 18 novembre 1931.

² BDI, DSE 010-1, 1926 et 1927-1928, lettres du directeur à l'administration centrale, 24 avril 1926 et 1^{er} mars 1928.

³ BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 3 décembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 15 et 17, lettres du consul à la légation, 11 juin 1925 et 21 avril 1926 ; 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁵ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} juin 1934.

ses bénéfices de ses opérations d'arbitrage. Pendant certains exercices, quand le marché des changes reste calme, elle ne peut compter sur des profits importants (les échanges avec l'Indochine et les avances sur titres locaux qui constituaient il y a quelques années pour ce siège des éléments de bénéfices substantiels, sont pour le moment presque complètement arrêtés)¹ ». Par conséquent, à la fin de la période, la succursale tire davantage profit du marché local que de ses liens avec l'Indochine. Le commerce français étant modeste, c'est forcément avec les entreprises britanniques ou chinoises que la banque française travaille avec le plus de résultats. Preuve encore une fois que la guerre en Europe n'a pas d'impact immédiat sur les activités françaises en Extrême-Orient, les rendements de la banque ne ralentissent pas au cours des années 1939 et 1940. La taxe spéciale mise en place par le gouvernement de Hong Kong conduit Paul de Roux à prévoir le montant à payer pour 1941. Sur la base du premier semestre 1940, il annonce avec satisfaction quatre à cinq millions de hkd de bénéfices, d'excellents résultats selon lui².

e. L'appui timoré au commerce français

En tant que banque d'émission, la BDI bénéficie d'un contrat privilégié avec l'État français, non sans verser une redevance en échange³. Un lien qui n'est pas toujours du goût des diplomates, à l'instar de Paul Kremer qui remarque que d'autres banques proposent des taux bien plus avantageux pour les traites qui sont échangées. Il est évident que la banque française se rembourse ainsi de la contrainte financière qui lui est imposée par l'État. Le gouvernement général continue cependant à imposer la BDI comme unique intermédiaire⁴. Ces crispations sur le terrain contribuent à expliquer qu'entre 1920 et 1931, la banque exerce son privilège dans les conditions précaires d'un renouvellement toujours provisoire⁵. Le commerce français se trouve lui aussi gêné par ces accords. L'armateur Lopicque s'insurge des difficultés qu'il rencontre dans ses activités : « Nous pourrions aussi poser une interrogation sur les parts de responsabilités qui incombent tant à la Banque Privilégiée qu'à l'Administration à propos de cette prime inadmissible qui sévit sur la piastre par rapport au dollar de Hong Kong⁶. » Le problème est posé et ne cesse de revenir tout au long de la période ; le consul appuie la remarque de l'homme d'affaires en précisant qu'une telle pratique ralentit le commerce entre les deux colonies.

¹ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 8 avril 1935.

² BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 4 juin 1940.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°92, note du MAE sur le contrat de privilège, 1^{er} janvier 1918.

⁴ CADN, pHKG, 26 et 28, échanges entre le Gougal et le consul, 30 juillet et 12 août 1918.

⁵ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.354.

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre de Lopicque au consul, 27 février 1920.

En 1920, Hong Kong traverse une crise commerciale qui rend le contexte des affaires assez pénible. Les maisons françaises ne sont pas à l'abri. Malgré l'appui assuré de la BDI et de la BIC, deux d'entre elles sont dans une situation « très gênée, qui fait craindre leur déconfiture¹ ». Charles Marsot annonce clairement à sa hiérarchie qu'il n'est pas très désireux de soutenir les modestes initiatives locales². Les ratages commerciaux de quelques aventuriers néophytes ainsi que le boycottage de 1925-1926 et les tourments qu'il provoque dans les mois qui suivent pour d'honorables mais relativement modestes maisons n'encouragent évidemment pas les directeurs de la BDI à soutenir ce type d'activités. En 1927, Alphonse Lecot est sévèrement tancé par le siège pour son manque d'appréciation dans la faillite de la Franco-Chinese Trading C°. Il est accusé d'avoir laissé l'entreprise s'enfoncer dans le rouge sans faire remonter les informations à Paris³. La marge de manœuvre est importante et les décisions donnent rarement lieu à des observations... tant que les bénéfices sont à la clé. De fait, il est normal que les directeurs préfèrent s'en tenir aux entreprises solides et bien établies, dont les sièges sont en France ou en Indochine⁴. À moins que les consignes ne viennent de Paris. En 1937, Jean Guérineau est de passage au siège de la banque, il défend ses projets et demande conseil pour amplifier ses activités. Dans la foulée, François de Courseulles reçoit pour instruction d'orienter l'entreprise⁵. Enfin, sans rivaliser avec la HSBC en importance, la BDI compte quelques grandes maisons britanniques parmi ses clients⁶, très probablement pas de manière exclusive, mais sûrement pour sécuriser des liens privilégiés dans leur commerce avec l'Indochine.

Le directeur de la Banque de l'Indochine est témoin et souvent acteur de nombreuses entrevues entre hommes d'affaires de la région. Aucun grand patron français ne peut visiter Hong Kong sans passer par l'agence ; celui-ci a d'ailleurs pour consigne express de rencontrer toutes les personnalités du monde des affaires et de porter à leur attention certains messages ou projets du siège parisien⁷. En 1918, Auguste Sire arrange un rendez-vous entre un ingénieur en route pour le Tonkin, spécialisé dans les minerais, et un potentiel investisseur local⁸. En fin connaisseur du contexte régional, il conseille et oriente donc l'entreprise indochinoise vers les possibilités offertes par les deux Kouang (Guangxi et Guangdong). En 1935, c'est à Hong Kong que l'agence de la banque réunit tous les acteurs (ingénieur détenteur du brevet, directeur et investisseurs) d'une verrerie mécanique sur le point d'être

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 1^{er} décembre 1920.

² BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 16 août 1922.

³ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 17 mars 1927.

⁴ BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 décembre 1925.

⁵ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 5 mai 1937.

⁶ BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.19.

⁷ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 2 octobre 1924.

⁸ BDI, DSE, 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 19 octobre 1918.

construite à Canton¹. Car le directeur est également une précieuse source d'informations sur le marché chinois². Paris insiste souvent sur ce rôle et lui conseille de se rendre tous les midis au Hong Kong Club pour « frayer avec les représentants des différentes maisons de la place et se tenir ainsi au courant des affaires³ ». Le siège n'ignore pas les secrets de Hong Kong : les questions posées sont parfois très précises, probablement le fruit des informations données par des agents de retour d'Extrême-Orient.

Tableau 8. Les principales banques et institutions financières françaises à Hong Kong (1918-1941)

Raison sociale	Date d'ouverture (à Hong Kong)	Date de fermeture (à Hong Kong)	Adresse à Hong Kong
Banque de l'Indochine	1894	Toujours existante (CA-CIB)	Prince Building (1905-1926) puis 5, Queen's Road Central, French bank Building
Banque Russo-chinoise/asiatique	1904	1926	Prince Building
Crédit foncier d'Extrême-Orient	1911	1960	Inconnu avant 1926, puis 5, Queen's Road Central, French bank Building
Banque industrielle de Chine	1917	1921	Queen's Building, 5, Chater Road
Société de gérance de la Banque industrielle de Chine	1921	1925	Pas de bureaux entre 1921 et 1923, puis Prince Building
Banque Franco-chinoise	1926	1937	
Montargis, courtier	1923	1941	Inconnu avant 1926, puis 5, Queen's Road Central, French bank Building
Leo Weill & C°, courtier	Après 1928	1942	Ice House Street

(Sources : CADN ; BDI ; icris.cr.gov.hk.)

2. De difficiles expériences dans le secteur bancaire

Si la Banque de l'Indochine a donné lieu à des études précises de la part de spécialistes de l'histoire des banques et de la finance, les autres établissements n'ont pas bénéficié d'une telle auscultation. Pour la bonne et simple raison que les sources manquent. Ce sont donc les regards des consuls et des directeurs de la BDI qui peignent le reste du paysage financier français. Il en ressort qu'en dehors de la grande banque coloniale, il y a peu de salut. Quand

¹ BDI, DSE 040-2, 1932-1941, lettre du directeur à l'administration centrale, 18 juillet 1935.

² BONIN Hubert, « French banks... », *op. cit.*, p.8.

³ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 12 décembre 1928.

Marc Chadourne prétend que les banques européennes sont un « asile sacré pour les capitaux chinois¹ », il focalise son attention sur la BDI, mais il oublie l'échec retentissant de la BIC et la survie difficile des autres établissements français.

a. Hong Kong, théâtre de la débâcle de la Banque industrielle de Chine

Créée en 1913, la BIC ouvre sa succursale de Hong Kong en 1917. Marc Meuleau considère cette banque comme la seule véritable menace pour la suprématie de la BDI en Extrême-Orient². Dès le début de la période, en effet, la BIC se montre très agressive envers sa rivale, détournant quelques courants d'affaires « alors que nous en avons été les initiateurs³. » La jeune agence de Hong Kong est aussi très active dans la presse et communique beaucoup sur son existence en tant que banque commerciale et de dépôts⁴. Pour mémoire, André Berthelot est président-fondateur de la BIC. Son frère, Philippe, est secrétaire général du Quai d'Orsay au sortir de la guerre. Alors que l'activité chinoise sur laquelle sont basés les emprunts émis en France fléchit, et que les projets gigantesques qu'ils sont censés financer ne sortent toujours pas de terre, la jeune banque prend d'énormes risques sous le regard hostile de la BDI⁵. À l'automne 1920, la rumeur s'amplifie et évoque d'hasardeuses spéculations en Chine⁶. Hong Kong en apporte une preuve. L'agence est peu regardante sur la santé financière de ses clients. Quand la précarité d'une maison comme Gérin-Drevard suscite la méfiance de la BDI, elle trouve de nouvelles avances auprès de la BIC⁷.

La crise commence en janvier 1921, amorçant la lente agonie de la banque. Cependant, l'affaire n'est pas que financière et révèle également des problèmes plus profonds, internes au Quai d'Orsay, dont l'onde de choc touche de plein fouet le consulat de France à Hong Kong. Évidemment, ce qu'il se passe dans la colonie britannique n'est qu'une articulation du scandale qui fait grand bruit en France, mais les archives du poste apportent un éclairage inédit sur ce désastre et les douteuses collusions entre diplomates et financiers. En janvier 1921 donc, depuis l'agence de la BDI, Charles Marsot observe sa concurrente « prise », selon l'expression, pour plus de trois millions de hkd dans diverses faillites à Hong Kong et

¹ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.20.

² MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, pp.252 et 263.

³ BDI, DSE, 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 19 octobre 1918.

⁴ *China Mail*, 8 septembre 1920.

⁵ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique : l'affaire de la Banque industrielle de Chine (1921-1923) », dans *Revue historique*, tome 253, fasc. 2 (514), Paris, Presses universitaires de France, avril-juin 1975, pp.378-384.

⁶ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.268.

⁷ BDI, DSE, 009-10, 1910-1920, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 juillet 1920.

Saïgon¹. Dans la presse, Maurice Montargis, le directeur de la BIC, reconnaît un trouble passager mais minimise l'incident. Le lendemain, il revient sur ses déclarations et affirme, maladroitement, que la situation de sa banque n'est pas pire qu'une autre². Mal interprétés, ces propos produisent aussitôt un *run* : toute la journée du 13 puis du 14, les guichets de la banque sont assaillis par des déposants qui veulent retirer leurs fonds³. Pressentie pour venir à la rescousse, la BDI ne s'engage pas. Louis Reynaud fustige « cet antagonisme regrettable⁴ » qui se joue au détriment du prestige français. Le directeur de la BIC parvient à juguler la crise de justesse, grâce à un prêt de la succursale de Saïgon et à des avances de la HSBC. Une atmosphère de suspicion subsiste⁵. C'est alors que le facteur diplomatique entre en jeu. Jean-Noël Jeanneney rapporte l'abondante correspondance de Philippe Berthelot, dès 1913, pour rassurer les milieux bancaires frileux : par sa voix, le ministère adoube l'existence de la banque. Le 13 janvier 1921, alors que la crise couve encore en France, le secrétaire général du Quai d'Orsay adresse un télégramme à certains postes diplomatiques pour démentir les rumeurs sur les difficultés de la BIC, engageant par là même le crédit de l'État. À Hong Kong, le consul titulaire, Ulysse Réau, est en congé et c'est le jeune Louis Reynaud qui le remplace. Même s'il n'y a pas trace du télégramme de Paris dans les archives du poste, le consul intérimaire est forcément au courant des dispositions de son supérieur de Paris. Il est même certain qu'il a été destinataire de la missive puisqu'il dément une campagne d'informations tendancieuses de la part de Reuters, or c'est précisément une partie du contenu du fameux télégramme de Philippe Berthelot, contenu mensonger qui lui sera reproché lors de son audition devant la Chambre en décembre 1921⁶. Il n'y a jamais eu de tel message de la part de Reuters, Louis Reynaud n'a donc pas pu inventer cette rumeur. Croyant bien faire, il répercute l'information dans tous les journaux, rassure les clients chinois les plus importants qui viennent le voir, et se démène pour obtenir la promesse que les informations de Reuters ne seront pas publiées dans les journaux locaux. À sa grande fierté, il obtient satisfaction⁷. Et pour cause, Reuters n'a donc jamais rien publié et le consul a été manipulé depuis Paris. Fort des consignes toxiques de Philippe Berthelot, Louis Reynaud conclut une lettre ouverture dans le *SCMP* (intitulée « *Reuters Rumours* ») en garantissant au nom de la France le crédit de la Banque industrielle⁸. Dans le camp des Berthelot, on ne pouvait imaginer mieux.

¹ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 14 janvier 1921.

² *Hong Kong Telegraph*, 11 et 12 janvier 1921.

³ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 16 janvier 1921.

⁴ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 janvier 1921.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 14 janvier 1921.

⁶ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique... », *op. cit.*, pp.381, 386 et 401.

⁷ CADN, PHKG, 12 et 16, lettres du consul au MAE et à la légation, 16 et 17 janvier 1921.

⁸ *SCMP*, 17 janvier 1921.

À son retour de Shanghai, fin janvier, Ulysse Réau découvre la situation. Le vieux diplomate s'en prend sévèrement à son jeune remplaçant. Il s'indigne notamment de cette histoire de télégramme de Reuters « que M. Reynaud a rêvé ». Après enquête, il obtient l'assurance que jamais il n'a été question de jeter le discrédit sur la BIC. Le consul titulaire accuse le directeur Montargis d'avoir « perdu la tête » en envoyant à son siège des rapports alarmants et en créant de toutes pièces cette rumeur autour des intentions de Reuters¹ et Reynaud « s'est inconsciemment prêté au jeu avec un zèle intempestif² ». En réalité, les deux accusés font les frais de leur loyauté envers les responsables d'une situation dont personne, à Hong Kong, ne connaît réellement tous les tenants. Il est certain que si Louis Reynaud avait été tenté de minimiser les consignes du Quai d'Orsay, le père Robert lui aurait rappelé l'importance de l'affaire, étant donné « les liens imprudents³ » que les MEP ont tissés avec la BIC. Le prêtre financier est d'ailleurs sur le front au moment de la crise, usant de toute son influence pour rassurer les milieux d'affaires de Hong Kong⁴. À Paris, les frères Berthelot parviennent à renflouer l'établissement une première fois, fin janvier 1921, à l'aide de l'influent Horace Finaly, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le répit est de courte durée. Quelques semaines plus tard, une avance plus importante est nécessaire. Les soutiens s'éloignent à mesure que les risques augmentent. Deux camps se forment à Paris (Paul Doumer est ministre des Finances, mais surtout ancien gouverneur général d'Indochine, toujours très lié à la BDI) ; l'histoire se mue en véritable intrigue politique, puis en affaire d'État en juin 1921. Les guichets de la BIC ferment le 30 juin 1921 et le scandale devient enfin public. Jusqu'en juillet, Horace Finaly, également patron de presse, a réussi à museler les journalistes pour ne pas ébruiter les difficultés de la BIC. C'est aussi lui qui a étouffé le démenti de Reuters suite aux mensonges de Philippe Berthelot⁵. Sur le terrain, l'agence de Hong Kong s'étrangle depuis de longues semaines. Une mission d'inspection diligentée par la direction de la BIC découvre, en mai, que la succursale a réalisé des avances que la crise commerciale ne permet pas de rembourser. Il y en aurait pour 10 millions de hkd. Toutes les transactions sont gelées⁶. L'agent des Messageries Maritimes note que « la suspension des paiements de la Banque industrielle de Chine, fin mai 1921, a donné un coup terrible aux maisons françaises de Hong Kong⁷. » Le samedi 2 juillet à 10 heures, l'agence n'ouvre pas ses portes comme prévu, suscitant un mélange de vive émotion

¹ CADN, pHKG, 16, lettres du consul à la légation, 16 janvier 1921 (annotations en marge) et 13 mars 1921.

² BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 5 avril 1921.

³ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique... », *op. cit.*, p.391.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 janvier 1921.

⁵ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique... », *op. cit.*, pp.388-390, 396 et 401-402.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 3 mai 1921.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1921, Secrétariat.

et de panique. Charles Marsot rapporte que des protestations éclatent immédiatement, manipulées voire orchestrées par Maurice Montargis qui rappelle le gouvernement français à ses engagements¹, ou du moins ceux de la lettre de Louis Reynaud inspirée par Philippe Berthelot en janvier précédent. Le directeur de la BIC placarde notamment cette phrase sur les portes de l'agence : « *the credit of our large financial establishments will remain inseparable with that of France* ». À cela s'ajoutent les courriers d'anonymes « *poor depositor* » dans les journaux². Empêtré, Ulysse Réau réclame des consignes et, surtout, des annonces officielles pour éviter un nouveau *run*³. Entre temps, Maurice Montargis dépose entre les mains d'un juge une déclaration de suspension pour protéger ses acquis, augmentant les crispations locales, mais empêchant toute intervention officielle de la part du consul⁴. Un administrateur provisoire est adjoint au directeur local, la justice prend les choses en main⁵. En France, l'Action française se déchaîne contre le gouvernement. Le père Robert, très engagé dans les affaires de la banque, ne ménage pas sa peine pour calmer la situation depuis Hong Kong. Le procureur général « agissant spontanément » [souligné] envoie un télégramme au comte de Guébriant (le frère du Supérieur des MEP), très influent dans les milieux d'extrême-droite, pour lui signifier : « Éclairez Extremedroite concernant Banque industrielle. Intérêt national doit primer politique. Disparition Banque ruinerait prestige, crédit et œuvres⁶... » Il désamorce également la colère de nombreux investisseurs chinois en leur demandant plus de confiance et de patience.

À l'automne 1921, à Paris comme en Chine, la BIC tombe de Charybde en Scylla, ses démêlés politiques s'ajoutant à l'effondrement de l'économie chinoise. Ulysse Réau ne peut s'empêcher de faire part de son amertume. Il compare la débâcle de la banque française à la situation de la HSBC au même moment, touchée elle aussi par la crise commerciale. D'un côté, « la plus grande discrétion, une décision rapide, une unanimité et un empressement à apporter des fonds nécessaires qui ont assuré le succès de l'opération sans même que le gouvernement britannique ait eu à intervenir », de l'autre, « en face des efforts énergiques du Gouvernement français, aucune entente dans les milieux intéressés, des obstacles soulevés, des délais imposés jusqu'au moment où sonna l'heure inexorable de la catastrophe⁷ ». Le consul comprend mieux l'attitude conciliante de la banque anglaise à l'égard de la BIC alors qu'elle traversait des tourments similaires, mais la HSBC se montre

¹ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 7 juillet 1921.

² SCMP, 4 juillet 1921.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°93, lettre du consul au MAE, 4 juillet 1921.

⁴ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 7 juillet 1921.

⁵ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 2 août 1921.

⁶ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 juillet 1921.

⁷ Idem, 19 septembre 1921.

désormais impatiente car, pour les financiers, cette lenteur est un aveu d'impuissance. Pour bien appuyer les propos du consul, la communauté française se déchire. Maurice Montargis démissionne avec éclat de la Chambre de commerce « dans une lettre insolente où éclate son dépit de ce que ledit comité ne s'est pas prêté à la tentative de manifestation, organisée par ses soins, en faveur de la BIC au lendemain de sa suspension de paiements¹ ». Chacun trouve le temps long et prêche pour sa chapelle. Le père Robert s'inquiète de se retrouver dans la gêne si les solutions promises tardent trop. Il prie son Supérieur de rencontrer Berthelot pour « lui demander de s'employer à ce que les fonds des missions soient remboursés par quart, de trois mois en trois mois² ». En parallèle, *L'écho de Chine*, journal sous la direction des MEP publié à Shanghai, tente d'accroître la pression sur le gouvernement par une série d'articles ameutant l'opinion contre l'établissement en pleine réorganisation³. Même Alfred Vadon, médecin du consulat, souffre de la situation par suite d'un boycottage de son cabinet par les élites chinoises⁴, puis la communauté portugaise⁵. Enfin, un comité de déposants se forme pour défendre les intérêts des plus petits clients de la banque⁶. Il ne se passe plus rien au cours des trois années suivantes, ou presque. L'anarchie politique en Chine prend le relais des intrigues de palais parisiennes. À Hong Kong, selon le vœu du tribunal, un *statu quo* est maintenu, le temps que la banque reconstitue sa clientèle et sa crédibilité en France, ou que le gouvernement français trouve une solution définitive⁷. Ce à quoi s'emploie Horace Finaly, qui propose d'utiliser l'indemnité dite des Boxers pour renflouer la banque. L'idée est adoptée par la Chambre au début de l'année 1922, avant que l'établissement ne soit cédé à une Société de gérance de la Banque industrielle de Chine (SGBIC), liée à la convention diplomatique franco-chinoise signée en juillet⁸. Dans ces conditions, le gouvernement colonial de Hong Kong autorise l'ouverture de bureaux de la SGBIC le 16 avril 1923. Les relations entre la BDI et les vestiges de la BIC reprennent timidement en juin, lorsque la première reçoit l'autorisation de traiter avec son ancienne concurrente, pour des sommes et une période limitées. En décembre de la même année, un règlement transactionnel est accepté par les créanciers. Sous pression, le père Robert use de toute son influence pour que l'ensemble des participants valident ce projet⁹. Un an plus tard cependant, tout est encore

¹ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 23 septembre 1921.

² AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre du père Robert à M^{gr} Guébriant, 26 septembre 1921.

³ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 30 septembre 1921.

⁴ CADN, pHKG, 12, rapport du médecin au MAE, 7 décembre 1921.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 10 mai 1922.

⁶ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 31 décembre 1921.

⁷ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 3 décembre 1921.

⁸ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique... », *op. cit.*, pp.411-412.

⁹ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettres du directeur à l'administration centrale, 6 et 19 juin, 27 décembre 1923.

suspendu aux négociations avec le gouvernement chinois. Depuis 1922, la manière de régler la dette des Boxers n'est toujours pas entérinée¹.

b. Le développement compromis de la Banque Franco-chinoise

En 1925, la SGBIC devient Banque Franco-chinoise (BFC). Trois agents européens y travaillent encore, aux côtés de dix recrutés locaux. La mue s'est produite mais des lambeaux continuent à coller aux pas de la BFC. D'anciens clients chinois ont beaucoup de mal à se faire payer en bons-dollars or en représentation de leurs créances² et les actifs de la Société immobilière d'Extrême-Orient, ancienne émanation de la BIC, dissoute et liquidée, ne reviennent à la BFC qu'en 1937³. Après tous ces scandales, et malgré l'appui plus ou moins spontané de l'État français, la BIC et les entités qui lui succèdent ne sont plus en mesure de rivaliser avec la BDI. Sur la dépouille de la plus téméraire, on accuse la seconde d'avoir souhaité le naufrage pour mieux en prendre le contrôle. À Hong Kong cependant, la BDI considère toujours la BFC comme « nos concurrents directs⁴ ». La BFC connaît quelques succès en concentrant son attention sur le marché américain. Même la BDI en vient à passer par son intermédiaire pour obtenir quelques flux de ce continent. Marc Duval considère que la situation de la banque s'améliore d'année en année⁵. Mais pour se faire une place à Hong Kong, la BFC doit parfois retomber dans les travers de son ancêtre et se montrer plus téméraire. Quand la société Pinguet demande une augmentation de son crédit alors que sa situation est précaire, c'est à la BDI qu'elle s'adresse en premier. Les autres banques sont toujours sollicitées en deuxième et sont donc naturellement obligées de prendre davantage de risques⁶. C'est pourquoi Marc Meuleau estime qu'un partage implicite est instauré : à la BDI les grands groupes métropolitains et coloniaux, à la BFC les clients européens plus modestes, le plus souvent ceux que la première se refuse à conserver ou à aider⁷. La BFC parvient à survivre car les entreprises françaises n'aiment pas mettre tous leurs œufs dans le même panier, à l'instar de la compagnie Optorg qui donne systématiquement un tiers de ses affaires à la BFC et le reste à la BDI. De fait, les deux banques sont amenées à travailler

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au ministre des Colonies, 31 décembre 1924.

² CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925 ; 4, lettres du MAE au consul, 26 octobre 1927, 20 juin 1928, 28 janvier 1929.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°899, lettre du MAE au consul à Canton, 23 avril 1937.

⁴ JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique... », *op. cit.*, p.407. ; BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 17 mai 1929.

⁵ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 9 juillet 1927 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁶ BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 22 août 1930.

⁷ MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.348.

ensemble plus souvent qu'Alphonse Lecot ne le voudrait ; car pour lui les opérations de ce concurrent ne sont pas saines et les autres banques de la place s'en méfient¹.

À ce contexte déjà peu favorable s'ajoute un procès retentissant de la BFC contre le liquidateur d'une société. Le litige porte sur la négociabilité de ce que l'on appelle les *compradore orders*. La banque française oppose la coutume au droit dans une affaire judiciaire que Paul de Roux qualifie de jurisprudence². La BFC perd et doit verser plus de 500 000 hkd³. Dans la foulée, le directeur de l'établissement, Henri Jusserand, est rattrapé par ses ennuis avec la justice française. L'ambassade reconnaît qu'il a déjà été inculpé pour « escroquerie, abus de confiance et infraction à la loi sur les Sociétés ». Jusqu'en juin 1936, les autorités britanniques questionnent la pertinence de sa présence à Hong Kong et, même si rien ne peut lui être reproché dans la colonie⁴, une telle enquête nuit forcément à l'établissement bancaire. Dès lors, il n'est pas surprenant d'apprendre l'annonce de la fermeture de l'agence de la BFC à Hong Kong en juin 1937. Le consul la déplore, car le message véhiculé dans l'opinion locale, c'est que les Français « sont incapables d'assurer dans des conditions satisfaisantes la marche d'un établissement de crédit ». Cette décision suscite également la colère de Maurice Montargis, l'ancien directeur de la BIC reconverti en courtier. Pour lui, « cette mesure est une ingratitude ; elle est inopportune, mesquine, impolitique et maladroite. Pour ne pas employer de mot plus violent, c'est une... bévue⁵. » Et de reprendre chaque adjectif dans un long plaidoyer pour maintenir au moins un bureau de liaison. Enfin, la situation indigné la BDI puisque la BFC se choisit pour correspondant à Hong Kong une banque hollandaise, la Nederlandsch Indische Handelsbank, principale concurrente de la BDI sur les opérations de change en francs. Paul de Roux demande s'il n'y aurait pas avantage à représenter la BFC, étant donné par ailleurs que les intérêts à Hong Kong des deux banques françaises sont déjà très liés. Deux mois plus tard, l'affaire est entérinée par l'ouverture d'un compte de la BFC à la BDI... mais pas pour toutes les opérations⁶ !

¹ BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettres du directeur à l'administration centrale, 25 février et 27 mai 1931.

² BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 9 mars 1935.

³ *SCMP*, 9 mars 1935.

⁴ NAL, CO129/555/13, lettre de l'ambassade à Pékin au FO, 6 novembre 1935 et lettre du gouverneur au CO, 20 juin 1936.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°899, lettre du consul au MAE, 22 juin 1937 et lettre de Maurice Montargis au ministère du Commerce, 23 juin 1937.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 12 septembre et 7 novembre 1938.

c. Un modeste réseau de financiers français

Face à l'hégémonie de la BDI et aux calamités de la BIC-BFC, que reste-t-il dans le paysage de la finance française à Hong Kong ? La mission Champanhet, par exemple, menée au nom de la Banque nationale du commerce extérieur (future BFCE), n'est pas concluante. Envoyée aux Indes et en Chine pour envisager la création d'agences, aucune suite n'est jamais donnée à cette visite à Hong Kong en 1922. L'établissement public bénéficie pourtant du soutien du Quai d'Orsay pour son développement. Il n'est d'ailleurs pas rare que le consul se fasse l'avocat des affaires financières françaises : en 1924, une abondante correspondance est échangée au sujet de l'émission de bons du Trésor. Le ministère insiste pour que le diplomate défende cette initiative et la fasse connaître au plus grand nombre¹. En vain, apparemment.

Il y a bien la modeste Banque russo-chinoise, toujours appelée Banque russo-asiatique, mais depuis longtemps, la France et ses diplomates ne se font aucune illusion sur la capacité de cet établissement à défendre les intérêts français². Quand il en est question pour la première fois dans la correspondance du consulat, c'est pour évoquer la liquidation des agences en Chine et la situation nécessairement différente de la succursale de Hong Kong, sous juridiction anglaise. À cette occasion, le directeur confie au consul que son agence fonctionne pourtant plutôt bien³. Six ans plus tard, les avocats sont toujours à la recherche d'un responsable de la banque pour obtenir le paiement de leurs frais. La fermeture de la succursale locale ayant un coût trop élevé, le liquidateur a laissé traîner l'affaire jusqu'à la rendre insoluble. René Soulange-Teissier est évidemment dans l'embarras et prie le Quai d'Orsay d'intervenir pour ne pas ternir la réputation de la France à Hong Kong. Le ministère parvient à régler l'affaire rapidement⁴.

L'International Savings Society (ISS) comporte également son lot de risques pour le prestige français. On apprend son existence, jusqu'alors discrète, seulement en 1926, au détour d'une malversation commise par un employé qui avait la charge de ce service. Le directeur de la BDI est gêné que cet établissement puisse, selon la loi britannique, s'apparenter à un service de loterie, ce qui est strictement interdit dans la colonie. En effet, la rémunération des comptes s'effectue de manière assez originale : les taux sont très bas, mais les clients peuvent toucher des primes par tirage au sort⁵. Alphonse Lecot presse pour se détacher de cette ISS afin d'éviter tout problème. À partir de janvier 1927, la banque garde

¹ CADN, pHKG, 3, lettres du MAE au consul, 25 juillet 1922, 18 et 19 novembre 1924, lettre de la légation au consul, 1^{er} décembre 1924.

² MEULEAU Marc, *Des pionniers... op. cit.*, p.199.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 7 octobre 1926.

⁴ CADN, pHKG, 13 et 4, échanges entre le consul et le MAE, 30 mars, 12 août 1933 et 13 septembre 1933.

⁵ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 22 octobre 1926.

le compte de la société mais dorénavant celle-ci assume seule ses propres responsabilités et occupe un bureau séparé, loué dans le French Building. Le service des caisses de la BDI s'en trouve par ailleurs allégé¹.

La seule autre institution financière valable de la période est le Crédit foncier d'Extrême-Orient (CFEO), anciennement Société franco-belge de Tientsin. L'agence à Hong Kong dépend de Shanghai mais ne reçoit aucun capital de cette tutelle². L'établissement est parrainé par la BDI avec laquelle il entretient des liens très étroits. En 1925, il est dirigé par un Portugais, Noronha, et soumis à l'influence plus ou moins directe du père Robert qui est même longtemps considéré comme le véritable chef de cette entreprise de crédit immobilier. D'ailleurs, après son départ, son successeur à la procure, nettement moins enclin aux affaires, refuse de poursuivre cette gestion. Le timoré père Biotteau est d'autant plus pressé de se débarrasser de cette charge très peu spirituelle que l'une des rares initiatives qu'il ait prises à la tête du CFEO se révèle être un placement imprudent. Alphonse Lecot confirme que le CFEO possède « ici de nombreux travaux en cours » et, confiant dans la réussite de ces entreprises, il propose d'augmenter l'avance et le découvert de l'agence³. Les publicités dans les journaux proposent très régulièrement des biens à vendre ou à louer, construits par le CFEO. En décembre 1935, par exemple, l'agence propose des résidences et des appartements dans six propriétés différentes bâties par ses soins⁴. L'architecte et historien Thomas Coomans a commencé un recensement des constructions de cet établissement à Hong Kong⁵ et les preuves de sa vitalité ne manquent pas, dans des domaines variés : l'église du Christ-Roi à Causeway Bay (1928) ou de petits immeubles d'appartements dans le quartier de Prince Edward à Kowloon (1930) sont encore visibles aujourd'hui.

En définitive, en dehors de la BDI, la finance française s'illustre davantage grâce à des hommes influents plutôt qu'à des institutions. Paul de Roux mentionne F.A. Joseph, « personnalité de notre colonie », administrateur, entre autres sociétés, de la Hong Kong Land Investment & Agency C°, de la Canton Insurance Office C° et de la Hong Kong Fire Insurance Office⁶. Cet influent mais discret personnage est membre de la commission économique de la Chambre de commerce générale de Hong Kong⁷ ; il est aussi inscrit sur le

¹ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 janvier 1927.

² CADN, pHKG, 15, lettre du consul à la légation, 11 juin 1925.

³ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, 010-1, 1926 et 010-2, 1930-1931, lettres du directeur à l'administration centrale, 25 juillet 1923, 28 juillet 1926, 7 mars et 17 avril 1930.

⁴ *Hong Kong Daily Press*, 27 décembre 1935.

⁵ COOMANS Thomas, « Papiers de Chine : les archives d'architecture du Crédit Foncier d'Extrême-Orient (1907-1959) », dans *ABE Journal*, n°5, mis en ligne le 1^{er} décembre 2014.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 3 mai 1935.

⁷ www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, édition de 1935.

registre sur la synagogue Ohel Leah en 1934, ce qui permet de cerner un peu mieux le milieu dans lequel il évolue¹. Avec lui sur cette liste se trouve également Leo Weill, fils du bijoutier Albert Weill. Il exerce l'activité de courtier sur Ice House Street², avant de cumuler avec le commerce de son père à la mort de celui-ci. Malheureusement, cette famille est très discrète et toujours assez éloignée des cercles français, privilégiant sûrement ses rapports avec la communauté juive. Cette circonspection est compensée par l'omniprésence de Maurice Montargis. À la fin de l'année 1921, le directeur de la BIC à Hong Kong n'a plus d'agence... En 1923, on le retrouve installé à son compte en tant que courtier, activité dans laquelle il « tient le premier rang [...] parmi ses confrères³ ». Il est surtout apprécié par les différents consuls qui se succèdent pour son aide et sa générosité envers toutes les œuvres de propagande ou de bienfaisance dès lors qu'elles sont françaises. Lieutenant de réserve, franc-maçon, président de la bibliothèque du consulat, conseiller du commerce extérieur, Maurice Montargis court après les honneurs et se trouve de tous les combats initiés par les diplomates⁴. En congé en France en 1939, il se trouve mobilisé avant d'être rayé des cadres en 1940. Lorsqu'il tente de revenir dans la colonie britannique en mars 1941, la situation politique s'est considérablement tendue et il n'est pas autorisé à reprendre ses activités financières⁵. Il ne réintègre ses bureaux qu'après la guerre⁶. Enfin, la figure du père Robert mériterait évidemment de longs développements ici. Son importance dans les affaires économiques de la colonie sera cependant abordée avec la question des intérêts religieux français. Ses opérations immobilières, son implication dans les conseils d'administration de nombreuses entreprises et ses spéculations parfois controversées pour un homme de religion, doivent trouver leur place avec leur finalité : enrichir et développer l'action catholique à Hong Kong. Toutefois, puisqu'il est question d'interface et de réseaux français, il est intéressant de souligner dès à présent les liens étroits tissés entre ces différents univers.

En évoquant la modestie des investissements français en 1914, Jacques Weber souligne que « la France se fait une place en Chine grâce au dynamisme de ses groupes financiers davantage que par son commerce⁷ ». À Hong Kong, vestibule britannique des marchés chinois, la France doit effectivement sa crédibilité et son prestige au sérieux de la BDI et de quelques influentes personnalités, certainement pas aux autres tentatives commerciales et financières.

¹ www.hongkongrefuge.wordpress.com/jews-in-hong-kong-lists-1935-1941/

² Témoignage de Bernard Weill, 30 octobre 2015.

³ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 décembre 1927.

⁴ CADN, PHKG, 17, lettres du consul à la légation, 15 novembre 1929 ; 4, du MAE au consul, 18 avril 1935.

⁵ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, de Montargis au MAE, 15 avril 1941.

⁶ Collection Carl Smith, fiche Maurice Montargis. À sa mort le 14 juin 1960, il est considéré comme le doyen des résidents français à Hong Kong, en âge et longévité ; il décède à 75 ans, après 41 ans dans la colonie.

⁷ WEBER Jacques (dir.), *La France en Chine... op. cit.*, p.17.

Chapitre IV. – Une place forte des religieux et missionnaires

Elle apprit très facilement la langue mais ne comprit pas grand-chose à la foi que les braves sœurs lui enseignaient, n'assimilant rapidement que les éléments de superstition de cette religion.

Joseph Conrad, La Folie Almayer

Nul ne saurait évoquer les présences françaises à Hong Kong sans mentionner le poids des religieux. En 1936, Jules Leurquin estime qu'ils représentent à peu près la moitié de la colonie française¹, même si le recensement de 1935 indique plutôt 34 %². Outre cette importance numérique, les congrégations françaises sont solidement implantées depuis longtemps et sont bien visibles sur le territoire. Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres (SPC), les frères des Écoles chrétiennes (FEC) ou encore les Petites sœurs des Pauvres (PSP) bâtissent des œuvres sanitaires, sociales et éducatives qui marquent fortement les esprits, tant chinois que britanniques. Quant aux Missions étrangères de Paris (MEP), pionnières en termes de présence, elles dirigent depuis Hong Kong leurs opérations en Extrême-Orient, et plus largement en Asie, et ne se soumettent que timidement au vicariat apostolique dont la charge échoit aux Italiens. La puissance financière de cette société est une caractéristique intéressante à développer puisqu'elle lui confère autonomie, autorité sur d'autres congrégations et même un rôle dans le rayonnement diplomatique français.

A. La base arrière des Missions étrangères de Paris

Tous les missionnaires des MEP qui arrivent de France pour être dispersés en Chine passent par la colonie britannique³, et en Asie, rares sont ceux qui n'ont jamais fréquenté l'un des trois établissements locaux (la procure générale, le sanatorium de Béthanie et la maison de retraites de Nazareth) ou traité avec l'un d'eux. En 1931, Hong Kong se place en

¹ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 12 mars 1935.

³ AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 14 mai 1937.

tête du classement de l'hospitalité avec 32,5 % des missionnaires accueillis, devant Singapour, Saïgon et Shanghai¹. Financièrement, la procure générale est indispensable à la Société. Avec son ouvrage consacré à Béthanie et Nazareth² ainsi que différents articles³, Alain Le Pichon demeure l'incontournable référence sur le sujet. Cet historien a largement contribué à sortir de l'ombre l'histoire des MEP à Hong Kong, notamment en racontant leur installation dans la colonie britannique, à partir de 1847, puis leur essor jusqu'au début du XX^e siècle. Au sortir de la guerre, le temps des grands développements est terminé et les activités de cette congrégation paraissent routinières. Dans son vaste projet qui redonne vie aux pères français, le spécialiste a peu abordé cette période *a priori* moins trépidante. L'histoire de la procure générale et de ses satellites de Pokfulam, dans l'entre-deux-guerres, peut cependant être interprétée à la fois comme une apothéose du point de vue financier et un chant du cygne du point de vue des activités. La Société de la rue du Bac est puissante, mais les signes d'un certain déclin sont rapidement perceptibles.

1. Le « dévouement obscur » de la procure générale

Du 9 février au 22 mars 1921, la procure à Hong Kong accueille l'assemblée générale de la Société. Des Indes au Japon, cette réunion historique rassemble vingt-neuf évêques des MEP et a pour objet de mettre les différentes constitutions de la congrégation en harmonie avec la nouvelle législation canonique⁴. La tenue de cette conférence dans la colonie britannique est en soi une preuve de l'importance de la procure générale. Le consul Ulysse Réau suit cet événement de très près car le Quai d'Orsay craint évidemment que des évolutions ne viennent troubler les relations des missions avec les diplomates. Rassuré, il note qu'il ne s'agit que de mesures internes⁵. Mais ces changements sont importants et reflètent l'air du temps. À Paris, le séminaire et la Société en tant que telle n'ont plus qu'un seul et même supérieur, Jean de Guébriant⁶, et à Hong Kong, le procureur général Léon Robert est nommé Premier assistant du supérieur. La pratique du pouvoir évolue au sein de la congrégation, et sa procure générale en Extrême-Orient joue un grand rôle.

¹ AMEP, *Annales des Missions étrangères*, 1931.

² LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, 184 p.

³ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.* Dans les deux premiers chapitres, tous les articles sur les MEP et les SPC sont signés par Alain Le Pichon.

⁴ ITÇAÏNA Jean-Baptiste, « Nouveaux statuts de la Société des Missions étrangères après la réforme du droit canon (1918) » dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères, trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin, collection Synthèses historiques, 2008, p.321.

⁵ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 mars 1921.

⁶ ETCHARREN Jean-Baptiste, « Les grandes dates de l'histoire des MEP depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours », dans MARIN Catherine (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris, 350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Karthala, 2011, p.27.

a. Un centre administratif, financier et politique

Comme son nom l'indique, la procure a pour objet de pourvoir les missions en matériel et en argent nécessaires pour accomplir leur travail d'évangélisation et d'entretien des petites communautés catholiques. Celle de Hong Kong est générale, c'est-à-dire que son autorité s'étend sur toutes les missions et autres procures d'Extrême-Orient. Le consul Marc Duval explique : « Hong Kong n'est pas vraiment compris dans le rayon d'action de la société des Missions étrangères de Paris. La procure générale est plutôt un centre d'administration qu'un établissement religieux¹. » Dans l'entre-deux-guerres, trois procureurs généraux se succèdent² : Léon Robert (1903-1925), Alphonse Biotteau (1925-1935) et Léon Vircondelet (1935-1960). Au début de la période, la procure s'apprête à déménager. « Il est temps, car la vieille maison de Caine Road menace ruine de plus en plus³. » La première pierre d'un nouvel édifice est posée le 24 mars 1917 sur Battery Path, au lieu dit Beaconsfield. Perché plus haut que la rue sur un petit promontoire, la future procure toise les édifices de la HSBC et de la Standard Chartered en plein cœur de la ville. Avec satisfaction, le père Robert prend possession de son quartier général en mars 1919⁴. Devenu plus tard la Cour d'Appel final du gouvernement, le bâtiment reste à ce jour l'un des édifices historiques les plus emblématiques de Hong Kong.

« Ici, nous avons les commissions, la comptabilité, la correspondance, la direction générale, » explique Léon Robert. Le procureur se sent obligé de justifier très régulièrement ses activités, apparemment fort éloignées de toute quête spirituelle et de l'effort d'évangélisation. Il souligne que les missions vivent de « dévouement, de zèle, d'esprit de sacrifice, mais au service de toutes ces vertus apostoliques, il est nécessaire qu'il y ait certaines ressources matérielles. Les procureurs jouent un rôle dans l'administration des biens des missions et c'est pour cela qu'ils sont nommés. » Le manque de reconnaissance, peut-être même une certaine frustration transparait : « 99 % de nos confrères ignorent que le Procureur général détient £10 millions pour divers comptes et il en est peu qui se soucient d'un si lourd fardeau⁵. » Le consul Louis Reynaud le constate également : « Beaucoup de missions, pour l'entretien de leurs œuvres, ont eu trop souvent l'habitude de compter sur les subsides mis à leur disposition et n'ont pas prêté, à ce qu'il m'a été rapporté, une attention assez grande aux ressources personnelles qu'elles auraient pu se procurer sur place⁶. » Si les

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

² <http://archives.mepasie.org>, notices biographiques.

³ AMEP, Lettres communes, 1919. Note de Léon Robert au sujet de l'avancement des travaux.

⁴ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre de Léon Robert aux directeurs du séminaire, 27 février 1919.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1 et 2, lettre à Jacques Papinot, 2 avril 1924 ; lettre à François Sallou, 28 avril 1924 ; lettre au supérieur Guébriant, 12 décembre 1922.

⁶ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 6 décembre 1920.

missions tiennent, c'est grâce au « dévouement obscur¹ » des procureurs, à ce travail de financement qui s'opère en coulisse, essentiellement depuis Hong Kong. Le quartier général de la Société dans la colonie britannique est à la tête d'un véritable trésor de guerre. En 1932, les MEP produisent 4 % de revenus nets sur une fortune réelle de 40 millions de hkd. Et Alphonse Biotteau d'ajouter que « toute l'administration d'un pareil capital repose sur cinq procureurs² ». L'essentiel de ce capital est investi dans de nombreuses entreprises. Les comptes annuels de la procure générale listent la litanie des placements effectués au nom de la Société. À Hong Kong seulement, les MEP possèdent des actions dans la plupart des grandes entreprises de la place (Green Cement, Hong Kong Central Estates, Shell Transport & Trading, Hong Kong Electric, Hong Kong Ice, Star Ferry Boat, Hong Kong & Kowloon Wharf, Dairy Farm, etc.)³. En 1926, Léon Robert recense quarante-six placements différents dans la colonie britannique, principalement sous forme de parts dans des sociétés ou de prêts à de riches particuliers⁴. C'est à peu près la moyenne tant que ce procureur général est en poste. La Société souscrit également à des emprunts nationaux et réalise des spéculations sur le change des devises⁵. La procure est abonnée aux « *weekly share reports* » d'un cabinet de courtiers⁶ et suit de près les évolutions des marchés. Pour se convaincre du succès de la procure générale, il suffit de regarder l'évolution des capitaux au fil des années⁷. Plus que les revenus qui en sont tirés, aléatoires en regard du coût de la vie, du change et des marchés, les sommes qui sont mises à fructifier représentent des acquis solides. Des ferries aux tramways en passant par l'électricité et l'immobilier et même les produits laitiers, les MEP sont partout dans la vie de la colonie britannique⁸. L'ancien gouverneur Angoulvant ne s'y trompe pas lors de son escale : « Nos missions étrangères [...] ont beaucoup contribué à l'essor de Hong Kong⁹. »

Le patrimoine immobilier est également abondant. Il n'est pas un quartier de Hong Kong où les MEP n'ont pas, à un moment donné, investi et spéculé. Ce sont des hôtels, des entrepôts sur les quais ou de simples maisons ; parfois des prairies, en attendant que les développements de la colonie leur donnent de la valeur¹⁰. À partir de 1926, la procure étend ses acquisitions à Kowloon et investit massivement dans les quartiers alentours¹¹. Par

¹ AMEP, Lettres communes, 1930.

² AMEP, Comptabilité, procure 04, comptes généraux de l'exercice 1931, 11 janvier 1932.

³ AMEP, Comptabilité, procure 01 à 04.

⁴ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre au supérieur Guébriant, 31 décembre 1926.

⁵ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), comptes généraux 1917 et 1919, 14 février 1918 et 11 février 1920.

⁶ AMEP, Comptabilité, procure 01, comptes généraux de l'exercice 1924, 20 février 1925.

⁷ Voir figure 7, p.303.

⁸ AMEP, Comptabilité, procure 03, comptes généraux de l'exercice 1932, 23 janvier 1933.

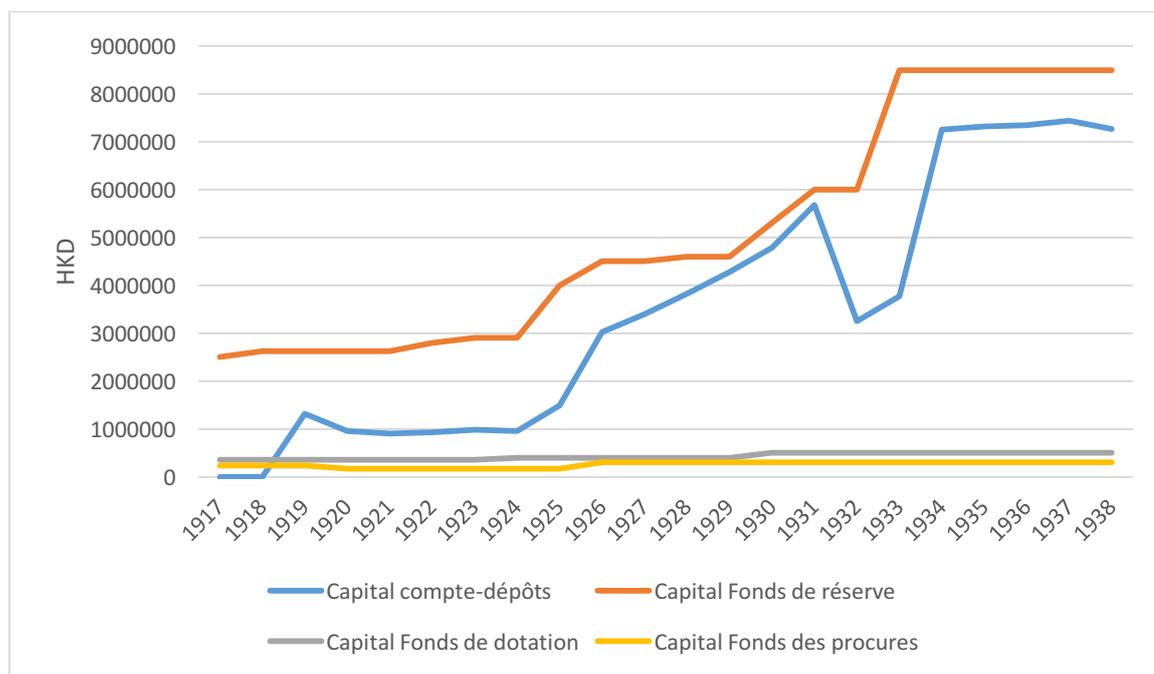
⁹ ANGOULVANT Gabriel, *Étapes... op. cit.*, p.143.

¹⁰ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettres de Léon Robert, 11 février 1920, 30 avril 1921.

¹¹ AMEP, Comptabilité, procure 02-03, comptes généraux 1926 et 1930, 30 janvier 1927 et 16 janvier 1931.

ailleurs, la société Foncière-Asie appartient intégralement aux MEP¹. Plus les guerres épuisent la Chine, plus la bourgeoisie céleste se réfugie à Hong Kong et développe la colonie en plaçant son argent dans les sociétés immobilières... où les MEP occupent déjà le terrain².

Figure 7. Évolution des principaux capitaux des MEP gérés à Hong Kong (1917-1938)



(Source : AMEP, Comptabilité, procure 01, 1917-1938.)

Ces achats dépassent les frontières de la colonie britannique et s'étendent dans tout le sud de la Chine et même jusqu'à Hankou, Shanghai, Singapour ou encore l'Indochine³. Dans ces cas, le procureur général se contente de superviser le travail des autres procures. Mais tous les confrères n'ont pas les compétences ou les scrupules nécessaires à de bons gestionnaires. En 1920, Léon Robert doit rappeler au procureur de Saïgon, André Decoopman, qu'il ne doit pas « faire d'affaires lui donnant un bénéfice personnel⁴ », dans le cadre d'une histoire qui ressemble fort à un détournement. Une quinzaine d'années plus tard, la procure générale est encore confrontée à un événement similaire au même endroit : les irrégularités du procureur Camille Gauthier finissent par percer, et Alphonse Biotteau doit remettre en ordre des comptes savamment truqués. Il plaide pour un renforcement du pouvoir de contrôle de la procure générale⁵, réclamé depuis longtemps. Léon Robert a en effet eu l'occasion de regretter amèrement les libertés octroyées aux procureurs. En 1924, l'affaire dite de Sakhalin endette les MEP de 207 000 taëls auprès de différentes banques et oblige le

¹ AMEP, Comptabilité, procure 03, comptes généraux de l'exercice 1934, 20 février 1935.

² AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre au père Boulanger, 14 mai 1923.

³ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), comptes généraux de l'exercice 1917, 14 février 1918.

⁴ AMEP, HKG, 316D-02, lettre de Léon Robert à André Decoopman, 2 octobre 1920.

⁵ AMEP, Comptabilité, procure 03, comptes généraux de l'exercice 1934, 20 février 1935.

père Robert à mettre le nez dans les comptes de la procure de Shanghai. C'est alors qu'il découvre que, depuis 1916, le père François Sallou envoie des rapports trafiqués pour cacher ses mauvais placements, espérant chaque année pouvoir se refaire, mais décuplant ses pertes avec des hypothèques : un « ravage absolu dans nos affaires¹ ». Léon Robert tente alors de centraliser les finances des procures à Hong Kong et il interdit à celle de Shanghai de réaliser des achats ou des ventes sans son aval, alors qu'il est lui-même en difficulté vis-à-vis du Conseil central à Paris. Un bras de fer s'engage entre les deux hommes, car si les erreurs du père Sallou sont colossales, celui-ci dénonce un certain nombre d'hypocrisies de la part du procureur général². Les deux hommes se connaissent bien, François Sallou est pressenti au poste de Léon Robert depuis 1921, date à laquelle celui-ci a été élevé au rang de Premier assistant. Ses manigances financières et la fuite en avant qui s'ensuit expliquent pourquoi il s'ingénie tant à retarder son départ de Shanghai pour prendre ses nouvelles responsabilités. Le père Robert a-t-il vraiment pu ignorer la situation pendant huit ans ? Le père Sallou a-t-il vraiment pu tromper aussi longtemps son confrère dont la perspicacité dans les affaires financières est alors légendaire ? M^{gr} Guébriant semble également dubitatif puisqu'il profite des congés du père Robert pour confirmer François Sallou comme procureur général ! Furieux, Léon Robert devrait donc continuer à travailler avec celui qu'il tient pour un escroc : « Si, appartenant à une maison de commerce, le P. Sallou avait agi comme il l'a fait, [...] il aurait passé aux Assises, soyez-en bien sûr, et il aurait été condamné pour faux et abus de pouvoirs³ ». François Sallou est redirigé vers Chongqing⁴.

Cet épisode pose la question de l'autorité du procureur général et de sa place dans la hiérarchie de la congrégation. Chaque établissement est relativement autonome et les discussions autour des mises à disposition de tel ou tel prêtre au service des trois centres des MEP à Hong Kong (la procure générale, Béthanie et Nazareth) montrent le caractère assez compartimenté de la structure. Suite à un différend au sujet d'une promesse de vente établie par François Monnier en sa qualité de supérieur de Nazareth, le père Robert lui rappelle que « tous les terrains de la société, qu'ils soient ou non occupés par des Maisons Communes, dans l'état actuel des choses, sont sous la juridiction et l'administration directes du Procureur général qui, seul, a qualité pour les gérer, en vertu de sa procuration⁵. » Au supérieur la gestion quotidienne et interne des établissements, au procureur le grand plan d'ensemble et

¹ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettres du 14 octobre et 20 novembre 1924 et lettre au supérieur Guébriant, 11 novembre 1924.

² AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre à Léon Robert, 31 janvier 1925.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1 et 2, lettre à François Sallou, 12 décembre 1922 et lettres au supérieur Guébriant, 11 novembre 1924, 17 et 19 mars 1925.

⁴ <http://archives.mepasie.org/notices/notices-biographiques/sallou>

⁵ AMEP, HKG, 316D-02, lettres de Léon Robert à François Monnier, 5 novembre 1919, et aux directeurs du séminaire, 25 novembre 1919.

les relations avec les laïcs. Le fantasque père Monnier en appelle à la rue du Bac : « ce serait l'annexion pure et simple de Nazareth à la Procure¹. » C'est encore au père Robert qu'il échoit de défendre son statut face au père Delmas, supérieur du séminaire des MEP à Paris. Celui-ci tente de lui faire comprendre qu'il n'est pas procureur général de la Société, mais procureur pour le conseil ou le séminaire, lesquels agissent pour le compte de la Société. Une mise au point que le religieux à Hong Kong ne goûte point : « Bien que je n'aie pas, croyez-le bien, le moindre souci de m'élever au-dessus de mon niveau, j'ai celui de ne pas vouloir descendre plus bas². » Il oppose une fin de non-recevoir au vieux prêtre et, dans la foulée, informe la rue du Bac qu'il refuse de rentrer en France comme on le lui préconise. La forte personnalité de Léon Robert lui permet ces coups de force. En obtenant presque systématiquement gain de cause, il façonne le poste de procureur général à son image, laissant d'ailleurs à ses successeurs une coquille bien trop grande.

b. Le père Léon Robert, grand argentier des MEP

Les ouvrages sur les MEP restent relativement discrets sur le financement de la congrégation. Au XIX^e siècle, il est question des « dons d'innombrables chrétiens français³ » drainés par l'Œuvre pour la propagation de la foi. Au début du siècle suivant, cette source seule, si importante soit-elle, ne permet pas aux MEP de développer leurs missions et de sécuriser leurs positions. D'autant plus que les dons stagnent, dans un contexte où le nombre de missionnaires augmente⁴. En 1925, l'Œuvre pour la propagation de la foi ne donne plus d'allocation et les procures doivent donc subsister grâce à leurs propres ressources⁵. Léon Robert n'a pas attendu cette échéance pour développer les intérêts financiers de sa congrégation. Nommé procureur de la mission de Shanghai à l'âge de vingt-trois ans, en 1889, le jeune prêtre s'illustre par ses qualités d'administrateur et devient, en 1903, procureur général de l'ordre à Hong Kong⁶. À la fin de sa carrière active, il écrit : « Dès 1892, je crois avoir été à peu près le seul à faire valoir les biens de la Société », doublant le capital de la congrégation en une dizaine d'années⁷. Mais les activités financières du prêtre reposent sur quelques tabous. Le prêt à intérêt est interdit par Rome (*Vix Pervenit*, 1745)

¹ AMEP, Nazareth, Lettres, 343-2, de François Monnier aux supérieurs, 18 novembre 1919.

² AMEP, HKG, 316D-02, lettre de Léon Robert à François Delmas, 12 janvier 1920.

³ LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères...*, op. cit., p.184.

⁴ WEBER Jacques, « Les missionnaires... », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères...* op. cit., p.295.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre à Jean Ouillon, 19 novembre 1925.

⁶ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary: Father Léon Robert MEP and the Sisters of St Paul de Chartres in Hong Kong, 1914-19 », dans *Journal of the Royal Asiatic Society Hong Kong Branch*, vol.52, 2012, p.225.

⁷ AMEP, Comptabilité, procure 01, lettre de Léon Robert au conseil central, 30 janvier 1926.

même si cette position est nettement adoucie à partir de 1830, pour être tolérée par le code de droit canon en 1917¹.

Illustration 12. Le père Robert au centre de la communauté (vers 1921)



(Source : AMEP, Fonds photographique, Chine.)

Léon Robert est une figure essentielle mais parfois controversée. Alain Le Pichon le considère comme « *one of the most remarkable persons living in the British colony at the time* », tout en regrettant qu'aucune étude ne lui ait encore jamais été consacrée. À travers une affaire particulière (la construction du complexe des sœurs de Saint-Paul à Causeway Bay pendant la Première Guerre mondiale), l'historien esquisse la vie et l'œuvre hongkongaise de ce dynamique religieux français². À la lumière des archives des MEP, mais aussi du consulat et de la Banque de l'Indochine, il est certain que le prêtre a érigé la procure générale en forteresse financière de sa congrégation. Il est aussi très attaché à Hong Kong. En 1921, quand il est élu Premier assistant du supérieur général, il négocie son maintien dans la colonie britannique. Le consul Ulysse Réau se serait d'ailleurs ému d'un probable départ du père Robert, au point de demander l'intervention du Quai d'Orsay pour le bien des intérêts français en Extrême-Orient. Le père Souvey, quant à lui, est prêt à remettre en cause sa présence en procure si le Premier assistant fraîchement désigné n'est pas autorisé à rester³.

¹ LAVIGNE Jean-Claude, « Interdit ou toléré ? Le prêt à intérêt après *Vix Pervenit* (1745) », dans *Finance & Bien commun*, n°21, Paris, 2005, pp.85, 87 et 90.

² LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, pp.225 et 256.

³ AMEP, Dossiers personnels, Henri Souvey, lettres au supérieur Guébriant, 24 et 25 mars 1921.

Il obtient gain de cause. François Sallou résume : « Il occupe une place de premier ordre qui lui permet actuellement de réaliser d'importants bénéfices à coup sûr. » Et dans le contexte de la crise économique en France, il ajoute qu'il est d'importance de « consolider autant qu'il nous sera possible les finances de la société en Extrême-Orient¹ ».

Car le procureur général est, ni plus ni moins, le créateur d'une banque religieuse. Léon Robert est à l'origine du capital compte-dépôts où les missions et les missionnaires peuvent verser leur argent avec l'assurance d'un intérêt à 4 %. L'opération est un tel succès que d'autres congrégations viennent par la suite alimenter ce capital : les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres (Hong Kong et Saïgon) et les Carmels de Saïgon et Hanoï. La rémunération monte à 6 % en 1928 et ce compte connaît alors un afflux sans précédent car la Société représente une sécurité « que l'on ne trouve aujourd'hui nulle part en Chine² ». Léon Robert est aussi l'instigateur de fonds d'assurances incendies et maritimes très prisés³. La procure générale dispose même de la gestion du capital du séminaire de Paris⁴... Mais le religieux ne se contente pas d'investir de l'argent. Il entend bien administrer. C'est ainsi qu'on le retrouve dans les conseils de nombreuses grandes entreprises⁵. Des journaux tout d'abord, le *Hong Kong Telegraph*, le *SCMP*, l'*Avenir du Tonkin*, mais aussi au moins douze sociétés de Hong Kong : sept dans l'immobilier, trois dans les communications et transports, une dans l'hôtellerie (Hong Kong & Shanghai Hotels) et une dernière dans l'alimentation (Dairy Farm). Il refuse toutefois de siéger dans les conseils d'administration « de sociétés purement financières dont l'agio et le change sont à peu près les seuls moyens d'action, parce que c'est là du commerce pur ». En revanche, il ne voit aucun inconvénient à s'impliquer dans les sociétés immobilières et industrielles. Avec son ami Paul Chater, il est le fondateur d'un important fonds de transactions foncières appelé China Land et, dans les faits, il est le véritable directeur de l'agence du CFEO à Hong Kong⁶. Habile négociateur, il garde toujours à l'esprit la pérennité des MEP. En 1918, il promet au sujet de la nouvelle procure : « dans plusieurs centaines d'années, elle sera encore une maison fort solide⁷. »

Ses relations amicales sont plus fortes dans les milieux d'affaires que dans le clergé. Au sujet de Sir Paul Chater, il confesse : « Je le tiens pour mon meilleur ami en Extrême-

¹ AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre au supérieur Guébriant, 16 mai 1924.

² AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes généraux des exercices 1925, 1926 et 1927, 30 janvier 1926, 30 janvier 1927 et 20 janvier 1928.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre au supérieur Guébriant, 18 février 1922.

⁴ AMEP, Comptabilité, procure 01, 1918-1940.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 19 septembre 1919 ; AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre à François Sallou, 8 avril 1924 et lettre au supérieur Guébriant, 26 janvier 1926

⁶ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettres du directeur à l'administration centrale, 15 décembre 1922, 13 avril et 25 juillet 1923.

⁷ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre de Léon Robert aux directeurs du séminaire, 14 février 1918.

Orient, plus dévoué et plus loyal que n'importe quel homme. » Le prêtre est l'intermédiaire exclusif de la Banque de l'Indochine pour accéder au puissant *tycoon*, et tous les directeurs qui se succèdent l'utilisent comme une source privilégiée d'informations, car il « approche journallement les milieux officiels et des Chinois influents¹. » Le religieux intervient en spécialiste des questions politiques et sociales à Hong Kong dans *La revue du Pacifique*² et il est à ce point réputé qu'à Paris, on le recommande à un entrepreneur qui cherche à étendre ses activités en Asie³. Sa notoriété est immense. Dans l'histoire officielle des sœurs de Saint-Paul, il est « le grand Français d'Extrême-Orient⁴ ». En 1921, il est élevé au rang de chevalier de la Légion d'honneur par le ministre du Commerce et collectionne de multiples distinctions indochinoises⁵. Toujours présent sur le terrain politique, il est de toutes les mondantités consulaires et reçoit parfois des confidences de Claud Severn, le Secrétaire colonial⁶. C'est un personnage charismatique : à l'occasion d'une importante réunion à Rome, François Sallou espère que « pour le bien de la société, on le demandera personnellement, c'est le seul qui aura l'autorité et les connaissances suffisantes⁷ ». Enfin, il sait obtenir la confiance et le dévouement de ceux qui n'entendent rien aux affaires d'argent. Sentant sa fin proche, le père Paul Girod désire faire du procureur général son héritier. Celui-ci lui donne alors volontiers des recommandations sur la manière d'écrire le testament, et il prodigue même quelques conseils pour exploiter dès maintenant certains terrains intégrés à ce legs⁸.

Une fois cette hagiographie évoquée, assez éloignée des canons religieux, il ne faudrait pas passer sous silence la part d'ombre du personnage. Les projets et les ambitions du père Robert font parfois l'objet de vives critiques. En 1916, dans un article de *L'Écho de Chine*, journal de Shanghai tenu par les MEP, un résident français de Hong Kong se livre à un panégyrique du prêtre, en prenant à contre-pied les critiques dont celui-ci a, semble-t-il, été victime au début des travaux menés au profit des sœurs de Saint-Paul à Causeway Bay⁹. Les estimations du père Robert posent pourtant question. Une fois le terrain acheté, le réaménagement de l'usine de coton en hôpital et en école pour les sœurs passe de 60 000 hkd à 360 000 hkd, provoquant évidemment un déficit important et inattendu dans la trésorerie

¹ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre au supérieur Guébriant, 18 avril 1925. ; BDI, DSE 009-11, 1921-1925, lettres du directeur à l'administration centrale, 11 avril 1923, 26 mai 1924, 20 juin 1925.

² ROBERT Léon, « La grève maritime... » *op. cit.*, pp.10-19.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre de Josserand, négociant, 7 mars 1924.

⁴ VAUDON Jean, *Deux cents ans de missions (1727-1927)*, Chartres, Procure de Saint-Paul, 1927, p.53.

⁵ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 18 octobre 1921 ; <http://archives.mepasie.org/notices/notices-biographiques/robert-5>

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 31 octobre 1919 ; 12, lettre du consul au MAE, 25 avril 1923

⁷ AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre au père Boulanger, 29 janvier 1920.

⁸ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre à Paul Girod, 10 janvier 1924.

⁹ *L'Écho de Chine*, 12 avril 1916.

de la congrégation¹. Alain Le Pichon explique que le prêtre aurait été « *over-optimistic* » ; on peut aussi le soupçonner d'avoir sous-estimé ces coûts, inévitables après acquisition, de manière à convaincre plus facilement la réticente mère Félicie. Une pratique périlleuse, finalement assez peu éloignée de celles de la Banque industrielle de Chine avec laquelle le père Robert partage tant. Il entretient en effet de proches relations avec Philippe Berthelot² et, au moment où s'écroule la BIC, les MEP sont l'un des plus gros créanciers de cet établissement à hauts risques³. Ses indéniables compétences et son réseau lui permettent de s'en sortir honorablement ; la manière dont l'homme a pesé de tout son poids pour trouver une issue favorable à cette crise a déjà été évoquée⁴.

François Sallou, longtemps un soutien puis l'un de ses détracteurs, cingle : « Il faut dire qu'il a commis des erreurs (placements miniers, avances non remboursées, etc.) et que la principale plus-value de nos placements vient des terrains en hausse, hausse sur laquelle il n'a évidemment eu aucune influence⁵. » Au regard des aléas financiers de la période, l'analyse du père Sallou ne manque pas d'intérêt. En 1920, la crise chinoise plonge les affaires de la Société dans une situation difficile qui empire « dans des proportions qui dépassent toute imagination⁶ ». Comme partout dans ces conditions, les missions ont le réflexe de rappeler leurs dépôts, mais le procureur général recommande de vivre des revenus locaux pour empêcher tout *run* ou toute opération qui serait du gaspillage. La discipline au sein de la Société joue probablement en faveur du prêtre-financier. Léon Robert n'est pas toujours inspiré dans ses investissements. En 1924, il est mal engagé avec la Franco Sino Annamite C^o et n'arrive à se faire rembourser qu'avec des sacs de ciment de mauvaise qualité. Et le directeur de la BDI, Alphonse Lecot, n'hésite pas non plus à qualifier « d'hasardeux » certains de ses placements dans le cadre du CFEO⁷.

Sa mainmise absolue sur la procure générale et sur les comptes n'est pas sans lui créer quelques inimitiés au sein de la congrégation. Henri Souvey rapporte le récit d'une assemblée houleuse rue du Bac où l'on pense que « Le P. Robert prend trop d'importance à Hong Kong » et l'où on s'interroge sur « les besoins véritables des finances de la société⁸ ». Même Alain Le Pichon, dont la sympathie pour son sujet de prédilection n'en demeure pas

¹ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.253.

² MORLAT Patrice, « Les Missions étrangères et les grands commis de l'État français en Extrême-Orient (1895-1905) » dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères... op. cit.*, p.305.

³ BDI, DSE 009-11, 1921-1923, lettre du directeur à l'administration centrale, 7 juillet 1921.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 21 janvier et 20 juillet 1921.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre au père Boulanger, 23 février 1923.

⁶ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre de Léon Robert aux directeurs du séminaire, 11 février 1920.

⁷ BDI, DSE 009-11, 1924 et 010-1, 1926, lettres du directeur à l'administration centrale, 26 mars et 1^{er} avril 1924, 28 juillet 1926.

⁸ AMEP, Dossiers personnels, Henri Souvey, lettre au supérieur Guébriant, 24 mars 1921.

moins objective, se demande s'il n'y a pas parfois de l'arrogance et de la suffisance dans le comportement du père Robert¹. À l'évidence, c'est un homme de pouvoir : contrairement au règlement, il s'impose toujours comme président des délibérations du conseil de Nazareth². Il y a, dans les critiques formulées à l'égard du père Robert, un mélange de jalousie liée à sa notoriété et de soupçons envers les vertus religieuses de ses activités financières. Rue du Bac, la commission des comptes n'ausculte ses rapports que lorsque la situation devient inquiétante. Le caractère péremptoire du procureur entraîne des commentaires acerbes. Un auditeur s'indigne : « Il faudrait prendre phrase par phrase les quatre pages de la lettre de M. Robert : il y aurait à dire sur chacune d'elles³. » Ce à quoi se sont probablement employés certains pères, car Léon Robert ne décolère pas après réception de certaines lettres diffamantes au cours des exercices 1924 et 1925. Il passe pour un contrevenant aux règles de l'Église, et pour un malhonnête homme et un voleur⁴. « Comment pouvez-vous conclure que j'avais désobéi à la Sainte-Église parce que j'avais fait une opération lucrative [...] ? Dans le jeu, il y a une lourde part de risques et, par conséquent d'aléas. Si j'ai acheté une valeur représentant bien l'argent que j'ai emprunté, je tiens en main l'équivalent de l'emprunt et je peux toujours le réaliser⁵ ». En somme, il jure ne jamais acheter à découvert. Ce n'est pourtant pas ce qu'Alphonse Biotteau lit dans les bilans lorsqu'il prend le relais en 1926⁶. Pour son dernier rapport à Hong Kong, le Premier assistant s'offre un règlement de comptes dans tous les sens du terme. Tout en reconnaissant quelques erreurs, il défend bec et ongle ses choix et fustige la passivité du conseil central : « C'était votre devoir de m'accuser réception des comptes de 1924. Je regrette vivement que vous ne l'ayez pas fait [...] alors que ces comptes roulent sur des millions de dollars. » Il s'en prend à un « système de petites chapelles et d'espionnage », accuse le conseil d'avoir miné son autorité et son travail et conclut avec fermeté que « si vous vous êtes crus habiles, vous ne l'avez pas été du tout⁷ ». À l'évidence, les relations du père Robert avec le Conseil central ont longtemps manqué de franchise et, rue du Bac, personne ne semble assez compétent pour suivre les raisonnements complexes du financier. Il est probable que, en avance sur son temps et sa croyance, le prêtre ait pâti des hésitations et scrupules de l'Église sur les affaires financières.

¹ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.255.

² AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil de 1922-1923.

³ AMEP, Comptabilité, procure 01, remarques sur la réponse de M. Robert, 22 décembre 1924.

⁴ AMEP, Comptabilité, procure 01, lettre de Léon Robert au conseil central, 30 janvier 1926.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre au supérieur Guébriant, 21 mai 1925.

⁶ AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes généraux de l'exercice 1926, 30 janvier 1927.

⁷ AMEP, Comptabilité, procure 01, lettre de Léon Robert au conseil central, 30 janvier 1926.

c. La poursuite des affaires après le père Robert

Léon Robert met en place un système trop lucratif pour être abandonné après lui. D'autant plus que, de 1926 à 1935, en qualité de Premier assistant du supérieur à Paris, il est désormais en mesure d'encourager cette politique et d'influer directement sur le Conseil central. Dans les correspondances des procureurs généraux qui lui succèdent, son ombre plane toujours, quasiment jusqu'à la fin de la période. En 1935, à la mort de M^{gr} Guébriant, le père Robert prend la suite¹. Il n'en reste pas moins actif et repasse notamment à Hong Kong à l'occasion d'une conférence ecclésiastique en 1937². C'est Alphonse Biotteau qui prend les rênes de la procure générale, officiellement dès 1925. À son sujet, le père Robert notait en 1918 : « fort intelligent, doutant trop de lui-même, caractère difficile & raisonneur, plus littéraire et professoral que pratique³ ». Le procureur général envisageait davantage les pères Souvey ou Beaublat, mais certainement pas ce doux rêveur. Seulement Jean Beaublat meurt en 1921 et Henri Souvey en 1926⁴, ne laissant guère le choix au père Robert à l'heure où il est sommé de rentrer à Paris. Il s'inquiète : « P. Biotteau est un grand positif qui n'aime pas les gros chiffres basés sur des échéances de quatre ou cinq ans⁵ ».

Dès son arrivée, Alphonse Biotteau commence par refuser de reprendre la gestion du CFEO. Il est apeuré par les sommes et les risques pris par son prédécesseur⁶. S'il parvient à se maintenir à la tête de la procure générale pendant dix ans, c'est sûrement parce qu'il est épaulé par le père Robert depuis Paris. D'ailleurs, dès que celui-ci devient supérieur général, le père Biotteau se retire à Nazareth⁷. Il tient également parce qu'il impose son rythme et réduit les risques. « À tort ou à raison, j'ai l'impression d'un contresens quand je vois le total des placements dépasser de très loin le montant du capital, même accru des intérêts disponibles. » Malgré les critiques, il reconnaît les mérites du père Robert qui lui laisse une situation finalement saine : « une vraie aubaine [qui] facilite considérablement ma tâche. » Mais le défi est compliqué pour le lettré. L'affaire des bons-or de la BIC : « d'une complication extrême » ; en face du nom d'une entreprise : « nous ignorons ce que c'est » ; et de conclure d'un laconique, « je m'en tire comme je peux⁸ ». Le changement majeur de l'ère Biotteau, c'est la diminution des investissements dans les compagnies et le développement de l'immobilier. Alphonse Biotteau justifie avec fatalisme et facétie : « Vous allez dire que j'ai la maladie de la pierre. J'aimerais beaucoup mieux m'occuper d'autres

¹ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre aux évêques et missionnaires, 11 avril 1935.

² CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 janvier 1937.

³ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre de Léon Robert aux directeurs du séminaire, 18 juin 1918.

⁴ <http://archives.mepasie.org/fiches-individuelles>

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre à Henri Souvey, 12 mars 1926.

⁶ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 juillet 1926.

⁷ AMEP, Lettres communes, 1936.

⁸ AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes généraux de l'exercice 1926, 30 janvier 1927.

choses, croyez-le bien. [...] Et puisque mon premier devoir est de faire fructifier nos biens, j'emploie pour y parvenir les moyens que j'estime les plus efficaces. [...] À tout prendre, j'aime encore mieux la maladie de la pierre que la maladie... de la bourse¹. » Les comptes de dépôts continuent cependant à prendre de l'ampleur, à tel point que la commission d'examen des comptes, affolée, demande d'en diminuer l'importance, et donc les risques. Alphonse Biotteau explique que c'est impossible : en regard du contexte politique, la plupart des missions en Chine vendent leurs propriétés et apportent ces capitaux à Hong Kong. L'argent continue d'affluer².

Si la fortune des MEP est gérée à Hong Kong, elle provient en grande partie des missions de Chine. En 1928, le supérieur de Nazareth, Joseph Le Corre, demande la mise en vente de biens à Hankou. Le procureur de Shanghai répond qu'à sa connaissance, ces biens n'appartiennent pas à Nazareth mais à la fondation du père Rousseille, décédé en 1900 ; l'usufruit est destiné à la maison de retraites, mais celle-ci n'en possède pas la gestion. Il s'ensuit un imbroglio interne pour décider du propriétaire le plus légitime de ces biens. En définitive, tout revient à la procure générale de Hong Kong³. Il n'empêche, chaque établissement peut gérer ses propres comptes, même si ce sont davantage des cagnottes au regard des sommes manipulées par la procure générale. L'imprimerie de Nazareth, par exemple, est dotée d'un fonds géré par le père Couvreur depuis Singapour. Malgré les ponctions effectuées régulièrement pour alimenter l'œuvre, le capital augmente toujours : 410 000 hkd en 1937 puis 441 000 hkd en 1941. Chaque année, le procureur de Singapour envoie une rente de 10 à 15 000 hkd, selon les bénéfices de l'exercice passé. Les sommes inutilisées sont reversées à la procure générale de Hong Kong (60 000 hkd en douze ans), ce qui forme un autre pécule et donc une autre rente à partir d'investissements réalisés depuis Hong Kong⁴. Les comptes généraux de chaque exercice n'en deviennent que plus complexes. En 1933, le procureur général Biotteau se permet quelques flèches à l'intention du Conseil central pour rendre justice à son ami et prédécesseur. Il reprend une furieuse tirade du père Robert de janvier 1926 et constate que « rien n'a changé au Conseil central ». Depuis l'envoi des comptes généraux de l'année précédente, une seule commission a daigné lui répondre, sept mois plus tard⁵...

¹ AMEP, Comptabilité, procure 02, comptes généraux de l'exercice 1928, 16 janvier 1929.

² AMEP, Comptabilité, procure 03, comptes généraux de l'exercice 1930, 16 janvier 1931.

³ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, lettre du procureur de Shanghai, Gerey, à Alphonse Biotteau, 27 décembre 1928 et réponse le 31 janvier 1929. Notes manuscrites et documentation sur ladite fondation.

⁴ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, notes récapitulatives sur les comptes, vers 1942.

⁵ AMEP, Comptabilité, procure 03, comptes généraux de l'exercice 1932, 23 janvier 1933.

En 1935, Alphonse Biotteau se retire¹. Il est remplacé par un prêtre un peu plus jeune et surtout mieux rompu aux arcanes de la finance : Léon Vircondelet². Il faut y voir, là encore, la main de Léon Robert qui tient depuis longtemps ce prêtre en haute estime : c'est « un homme de tout premier ordre, bien au-dessus des autres procureurs par la sûreté des jugements et par l'esprit d'ordre qui est le sien³. » Son arrivée renoue avec un style plus proche de celui du père Robert. Dès sa première année, il parvient à réduire les dépôts qui inquiètent tant Paris, en diminuant les intérêts à 2 %. Ce compte n'en demeure pas moins « un souci très lourd », car il faut nécessairement placer cet argent pour garantir des intérêts en fin d'année. Même à 2 %, le contexte est de moins en moins propice en 1938. Léon Vircondelet propose de refuser tout nouveau dépôt et parvient à tirer un profit net de 7,95 % sur l'ensemble des capitaux placés⁴. Il s'illustre surtout par son habileté politique au début de la guerre. Il parvient à maintenir des relations stables avec le gouvernement général d'Indochine sans pour autant cacher ses sympathies à l'égard de la France Libre⁵.

2. Des équipements au service des missions et des missionnaires

Tandis que la procure générale pourvoit aux biens matériels nécessaires aux missions, et s'affaire à produire des bénéfices sur les capitaux engagés, Béthanie et Nazareth font fructifier la vigne du Seigneur en apaisant les maux et les fatigues des missionnaires, en offrant les armes spirituelles et les ouvrages imprimés dont ils ont besoin sur le terrain.

a. Le sanatorium de Béthanie, une structure bientôt obsolète

La Société ouvre officiellement son sanatorium en septembre 1875⁶. Face à la mer, sur les hauteurs de Pokfulam, dans une partie de Hong Kong encore très peu occupée, l'endroit est idéal pour offrir calme et soins aux missionnaires fatigués par leur labeur. L'œuvre du père Osouf prend le nom du village biblique de Béthanie où il est dit que Jésus de Nazareth aimait se reposer. Entre les deux guerres, deux supérieurs s'occupent de l'établissement : Louis Marie (1913-1935) et Paul Bos (1935-1941)⁷.

¹ Aux AMEP, les dossiers personnels des pères Biotteau et Vircondelet ne sont pas communicables avant 2022 et 2023. Il a donc été plus difficile de cerner leurs personnalités, hormis à travers l'avis de Léon Robert.

² AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, note récapitulative sur les comptes de Nazareth, 1942.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre au supérieur Guébriant, 21 janvier 1922.

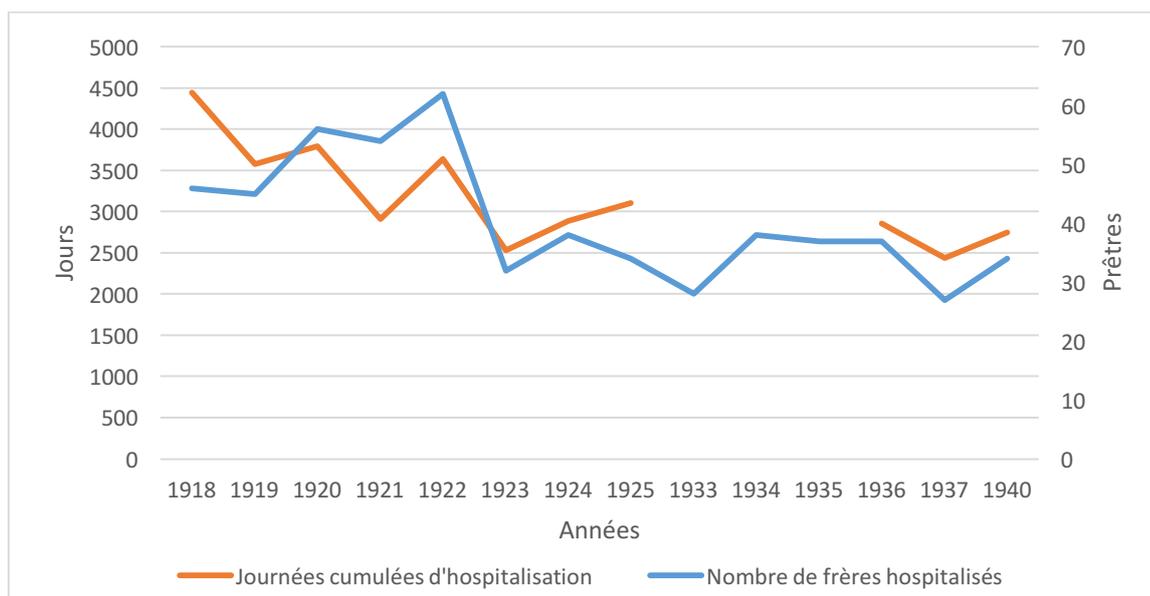
⁴ AMEP, Comptabilité, procure 04, comptes généraux des exercices 1935 et 1938, janvier 1936 et 1939.

⁵ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, de Biau à de Gaulle, 20 mai 1941.

⁶ LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, p.39.

⁷ <http://archives.mepasie.org>, notices biographiques.

Figure 8. Évolution de la fréquentation du sanatorium de Béthanie (1918-1940)



(Sources : AMEP, Lettres communes de 1918 à 1940.)

Après 1918, le sanatorium fait davantage office de maison de convalescence que de dispensaire amélioré ou d'hôpital. N'étant pas toujours équipé pour donner des soins élaborés, c'est évidemment au centre hospitalier des sœurs de Saint-Paul que la procure générale envoie les cas les plus sérieux, en bénéficiant d'un tarif préférentiel. Après des débuts houleux avec le père Marie¹, le docteur Vadon prend également l'habitude de se rendre une fois par semaine à Béthanie. En échange de quoi, il est logé gratuitement par les MEP². Chaque mois, le sanatorium adresse un bulletin à Paris, consignait le nombre de malades, les symptômes et de nombreuses informations du quotidien. Une manière de garder le lien avec les familles en France³. Tout au long de la période, le nombre de pères hospitalisés ainsi que le nombre total de journées d'hospitalisation diminuent doucement⁴. Ce phénomène ne doit rien à la crise de la prêtrise ou à une quelconque mauvaise réputation du sanatorium. Ce sont les progrès qui enterrent peu à peu Béthanie. Ceux de la santé et de l'hygiène, qui permettent aux prêtres de mieux prévenir les maladies ou de se soigner dans leurs missions ; ceux des transports qui permettent aux religieux de rentrer plus facilement en France pour guérir sous un climat tempéré. Dès 1923, François Sallou reconnaît que Béthanie « n'est plus pour nos missions que d'une importance relative : les retours en France se multiplient tellement que nous n'y avons plus que des convalescents⁵ ». Par ailleurs, en

¹ AMEP, Béthanie, Lettres, 343-B, de Louis Marie au supérieur Guébriant, 8 mars 191 et 3 novembre 1920.

² CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 décembre 1921.

³ AMEP, Béthanie, Lettres, 343-B.

⁴ Voir tableau 8, p.314.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, François Sallou, lettre du 1^{er} mars 1923 au supérieur Guébriant.

1921, des congés réguliers sont instaurés, tous les dix ans¹. À partir de 1932, la maison de Nazareth décide même que les pères sont autorisés à prendre trois mois de congé tous les trois ans². Nul doute que ces mesures permettent d'user moins rapidement la santé des missionnaires.

Si les missionnaires dans la force de l'âge qui tombent malade rentrent se soigner en France ou sont directement orientés vers l'hôpital des sœurs de Saint-Paul, il ne reste plus à Béthanie que des religieux usés dont l'âge est le plus souvent la cause des infirmités³ ; ce que semblent confirmer les vingt-deux pères décédés à Béthanie entre 1918 et 1941, à une moyenne d'âge de soixante-cinq ans⁴. Dans les années 1930, les séjours plus courts révèlent aussi un changement de public. En 1933, sur trente-huit pères hébergés à Béthanie, sept d'entre eux sont en escale sur le retour ou en route vers la France, quatre sont à demeure pour travailler à l'imprimerie, trois allongent leur séjour après une retraite à Nazareth⁵. Le nombre de véritables malades est en réalité bien inférieur aux chiffres annoncés et montre que, déjà, cet établissement n'a plus vraiment lieu d'être.

b. La maison de Nazareth, des hommes d'action à l'épreuve de la retraite

L'objectif premier de Nazareth est de raviver le zèle missionnaire des pères longtemps éloignés de leurs sources d'inspiration. Élaboré dès 1884 par le père Rousseille, la maison se développe lentement et s'installe, en 1896, dans ce qui fut Douglas Castle, juste en face de Béthanie⁶. En 1918, la villa Lucia, toute proche, est achetée et rejoint le domaine de Nazareth pour s'assurer qu'aucun voisinage indésirable ne vienne troubler la quiétude des pères⁷. Pensée comme un lieu de retraite et de prières pour assurer aux missionnaires « leur propre sanctification », la maison de Nazareth est dotée d'un règlement intérieur qui n'est pas sans rappeler les ordres réguliers. Les chambres sont sans luxe et le mobilier restreint au strict minimum ; en outre, il est déconseillé aux pères d'avoir des objets personnels, source de perte de temps pour l'activité spirituelle. Des fonctions précises sont attribuées à chaque retraitsant pour organiser au mieux le temps autour des prières et du silence. Le livre de règles est également assorti d'un coutumier, qui décrit la journée type et le rythme à respecter⁸. Au cours de la période, cinq supérieurs se succèdent à la tête de cet établissement : François

¹ DEMOLLIENS Xavier, « Le séminaire des Missions étrangères au XX^e siècle » dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères... op. cit.*, p.366.

² AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 18 février 1932.

³ AMEP, Lettres communes, 1935.

⁴ LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, pp.147-148.

⁵ AMEP, Lettres communes, 1934.

⁶ LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, pp.68 et 77.

⁷ AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), lettre de Jean Ouillon à Louis Boulanger, 13 avril 1918.

⁸ AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, livre de règles, 1884.

Monnier (1914-1923), Jacques Papinot (1923-1927), Joseph Le Corre (1927-1931), Gustave Deswazières (1931-1935) et Alphonse Biotteau (1935-1951)¹.

Nazareth est un lieu de refuge pour les âmes fatiguées, et pour celles en perdition. En 1927, le père Lerond y traverse une profonde crise morale. Il envisage de tout abandonner. « Il n’y a plus chez lui un brin de dévouement, d’esprit de sacrifice² ». C’est pour des cas comme celui-ci que le lieu a été pensé, mais il ne parvient pas toujours à remplir son office. Paul Lerond rentre en France peu après³. Congrégation de prêtres séculiers dont les engagements sont moins stricts et codifiés qu’au sein d’un ordre régulier, les MEP attirent donc des personnalités qui ne sont pas préparées à la vie monacale. Leur vocation ressemble davantage à un roman d’aventures, fait de lointains voyages et de nombreux dangers. Ce sont des hommes d’action, habitués à diriger leur mission sans grande concertation. Les correspondances personnelles qui ont été dépouillées rendent compte de caractères bien trempés et d’esprits forts souvent prompts à se quereller. Les rencontres, dans l’espace relativement confiné de la maison de Nazareth, sont parfois explosives. En 1920, alors que Jacques Papinot demande à intégrer l’établissement, le conseil de la maison ne parvient pas à trancher en sa faveur. Trois pères se prononcent contre, trois pour, et il faut les deux tiers pour être accepté « à moins que le séminaire de Paris n’exige l’admission », ce que François Monnier s’empresse de demander pour forcer la main de ses confrères. Il promet un accueil cordial au père Papinot, même de la part de ceux « qui ont été si tièdes à le lui préparer⁴ ». Le monde des missions est finalement petit, et chacun arrive précédé de sa réputation, ou la forge rapidement auprès de la communauté par ses traits de caractère. Six ans plus tard, Jacques Papinot est devenu supérieur de Nazareth et il ne fait toujours pas l’unanimité. André Vignal a hâte qu’il parte. Quand Joseph Le Corre prend la suite, il y a encore un membre du conseil pour manifester son mécontentement au sujet de ce nouveau venu lequel, en 1928, se félicite du départ d’un autre père, « semeur de zizanie ». Ainsi, les commérages ne manquent pas et Léon Robert s’en fait souvent l’écho pour édifier le supérieur général. Jacques Papinot déteste François Monnier, Édouard Karrer est marginalisé, Alexandre de Cooman rentre souvent ivre... certaines lettres sont consternantes et remettent en perspective les devoirs les plus élémentaires de ces hommes d’Église⁵. « J’ai déjà attiré l’attention des confrères sur la récitation trop rapide du bréviaire, [...] » explique le père Papinot à Léon

¹ <http://archives.mepasie.org>, notices biographiques ; AMEP, Lettres communes de 1918 à 1941.

² AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 30 août 1927.

³ <http://archives.mepasie.org/notices/notices-biographiques/lerond>

⁴ AMEP, Nazareth, Lettres, 343-2, de François Monnier aux supérieurs, 6 février 1920.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre au supérieur Guébriant, 27 mars 1923 ; André Vignal, lettres au père Boulanger, 21 mai et 20 décembre 1926 ; Joseph Le Corre, lettre au père Boulanger, 12 décembre 1928.

Robert. « Je n'ai rien obtenu, si ce n'est railleries et moqueries (par derrière, bien entendu)¹ ». Et le procureur général de transmettre en commentant : « Voilà des lettres comme j'en reçois assez souvent ».

Hong Kong concentre peut-être tout ce que la Société comporte de pères les plus impétueux. En 1919, Jean Ouillon supplie les directeurs du séminaire de ne pas être envoyé à Londres : il dit avoir besoin d'action et « je crains de ne pouvoir me faire à une vie aussi tranquille² ». Les postes calmes à vocation purement administrative, comme la procure de Singapour, sont boudés par les pères³. Quand Joseph Le Corre réclame du renfort à plusieurs reprises, les volontaires manquent⁴. Le renouvellement est parfois important⁵, car le rythme imposé par Nazareth n'est probablement pas du goût de tous. Le supérieur lui-même l'avoue en 1929 : « je ne puis absolument pas me faire à ce genre de vie. [...] Je n'ai pas cessé de broyer du noir et la pensée que ce séjour devrait se prolonger me glace d'effroi⁶. » Ferme et définitif, le père souhaite repartir dans sa mission. La rue du Bac choisit plus finement le supérieur suivant. Gustave Deswazières, fraîchement ordonné évêque et nommé vicaire apostolique de Behai, doit renoncer à cette charge à cause de sa santé trop fragile⁷. Son titre lui donne autorité, mais ses appétences le portent moins vers l'action que la retraite spirituelle : il est le candidat idéal. Plutôt que d'essayer de garder les prêtres, l'assemblée de Nazareth propose, en 1933, des retraites périodiques, deux fois par an. Il s'agit de réunir les pères temporairement pour les former, sans leur imposer les règles de la maison sur le long terme. Au début, le supérieur craint que ce ne soit une manière, pour certains, de « passer des vacances à Hong Kong aux frais de la société⁸ », mais ces retraites deviennent rapidement une tradition et le nombre de participants augmente constamment. Elles réunissent aussi bien des évêques que de simples missionnaires, de Chine, d'Indochine ou des Indes ; elles sont animées par des religieux qui viennent parfois de congrégations et d'horizons différents : Mateo Crawley des Sacré-Cœur de Jésus et de Marie en 1937, le jésuite et professeur de philosophie Auguste Valensin en janvier 1939 ou encore M^{gr} Prunier, évêque de Salem, en novembre de la même année⁹. Ces séminaires sauvent l'établissement qui peine à assurer calme et harmonie parmi les siens.

¹ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettre de Jacques Papinot, 15 janvier 1924.

² AMEP, HKG, 316D-02 (1917-1921), de Jean Ouillon aux directeurs, 8 janvier 1919.

³ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre au supérieur Guébriant, 24 décembre 1921.

⁴ AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 30 août 1927.

⁵ AMEP, Lettres communes, 1928, 1929, 1930 et 1934.

⁶ AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 25 août 1929.

⁷ <http://archives.mepasie.org/notices/notices-biographiques/deswazières>; AMEP, Lettres communes, 1931.

⁸ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, lettre de Deswazières au supérieur Guébriant, 24 juillet 1933.

⁹ AMEP, Lettres communes, 1935, 1937, 1938, 1939 et 1940.

En février 1941, les autorités britanniques préviennent qu'elles peuvent, en cas de conflit sur le territoire, réquisitionner le bâtiment pour s'en servir d'hôpital de campagne. Ce qui ne manque pas d'arriver pendant la bataille de Hong Kong. Dans le courant de l'année 1942, « le gros de la communauté » part pour l'Indochine. Alphonse Biotteau promet d'élever une statue du Sacré-Cœur si les bâtiments sortent de la tourmente¹.

c. L'imprimerie de Nazareth, bras armé de la propagande

Nazareth c'est aussi, et d'aucuns pourraient penser surtout, une imprimerie. Il ne s'agit pas d'une exception en soi. Cet équipement participe à la mise en place d'un important réseau au tournant du siècle² ; mais à Hong Kong, ce qui était à la base une mission confiée par le père Rousseille au père Monnier pour occuper les retraitants³ domine très rapidement toutes les autres initiatives de ce genre. François Monnier fait lui aussi partie de ces personnalités hautes en couleur dont l'existence est quelque peu romanesque. Ce Breton entre aux MEP en 1875 pour être envoyé peu de temps après à la mission de Mysore. En 1884, il est donc appelé à Hong Kong et s'y installe pour quarante ans, autant dire qu'il se considère comme responsable du domaine. Du temps où Léon Robert est procureur général et François Monnier supérieur de Nazareth, les relations sont parfois compliquées. « Ce bon père [Monnier] donne un tas d'ennuis au père Robert, il ne peut pas se tenir tranquille, il faut qu'il s'occupe d'une chose ou d'une autre. » François Monnier octroie un lopin de terre à un policier indien sur Caine Road, il autorise le creusement d'un puits par des étrangers sur le terrain de Nazareth, il permet aux Travaux publics de couper des arbres sur la propriété pour agrandir la route vers Aberdeen et, même, il loue pour vingt ans une partie du potager de la maison de retraites pour que le voisin américain puisse y construire un terrain de tennis ! Jean Ouillon explique avec un brin de perfidie la raison de cet arrangement : l'Américain possède une automobile et prend régulièrement le vieux père sur la route. « Grâce à cela, le P. Monnier lui donnerait tout, même son lit⁴... », persifle le confrère. Les témoignages ne manquent pas pour attester que le fondateur de l'imprimerie n'en fait qu'à sa tête. Qualifié de « tradition vivante⁵ », il prend sa retraite en Inde en 1924, avant de revenir se reposer à Béthanie en 1931. En 1937, il est blessé au cours d'un typhon mais l'année suivante, il est encore bien vaillant pour célébrer le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il reçoit un télégramme de Rome avec la bénédiction du Saint-Père ; il est alors le doyen de

¹ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 17 février 1941 et 5 août 1942.

² RAGOT Véronique, « L'apostolat par la presse dans les missions », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères... op. cit.*, p.204 et pp.207-208.

³ LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, pp.71 et 86.

⁴ AMEP, Nazareth, Lettres, 343-2, de Jean Ouillon au père Boulanger, 13 avril 1918.

⁵ AMEP, Lettres communes, 1933.

la Société. À quatre-vingt-cinq ans, malade et souffrant, il parvient encore à enflammer les débats de Nazareth en trouvant le réconfort dans l'écoute de la radio, alors que cet équipement est théoriquement prohibé. Il s'éteint quelques jours plus tard¹.

Au fil des années, et un peu à l'image du personnage, son imprimerie a pris le dessus sur la maison de retraites. Le coutumier de l'établissement tient d'ailleurs largement compte de la présence de cet équipement et trois commissions spéciales sont dédiées aux aspects techniques ou aux choix éditoriaux. Le directeur de l'imprimerie est distinct du supérieur, et possède des fonctions précises². Ces statuts sont plusieurs fois modifiés et la dernière révision par le père Boulanger, vers 1910-1911, provoque la fugue de François Monnier, un « départ insolite » pour Shanghai, le temps de décoller. Il est en effet question de cadrer davantage le directeur, sous contrôle du supérieur de Nazareth : les dépenses de plus de 500 piastres doivent être visées, le choix des livres à publier doit être effectué en concertation, etc.³. Une tutelle que le bouillonnant père Monnier a certainement mal supportée.

Cette imprimerie représente beaucoup de responsabilités. À partir du 1^{er} janvier 1922, c'est elle qui édite un bulletin mensuel pour conforter les liens entre les membres de la Société dispersés des Indes au Japon. Le père Papinot est chargé de coordonner cette revue⁴, avant de passer le relais au père Le Corre qui se plaint du caractère chronophage de cette énorme entreprise d'édition⁵. À plusieurs reprises, le problème de la main-d'œuvre et des compétences se pose. C'est là que la situation exceptionnelle d'Édouard Karrer mérite d'être soulignée. Missionnaire au Tonkin jusqu'en 1903, l'homme démissionne soudainement de la Société puis se retire au Laos jusqu'en 1914, pour des raisons encore mystérieuses et *a priori* inavouables aux yeux de ses anciens confrères. En 1918, certains s'indignent de sa présence à Nazareth. Le père Vignal demande : « Pour les habitants de la maison, n'est-ce pas une diffamation ? ». Et d'ajouter que tout le monde a entendu parler des « scandales donnés par le pécheur public d'autrefois ». Quoi qu'il en soit, même s'il n'est plus membre des MEP, et encore moins de la communauté de Nazareth, Édouard Karrer bénéficie d'un statut à part que semble lui conférer sa qualité de « cheville ouvrière de l'imprimerie », car « un mécanicien de métier payé fort cher ne pourrait pas faire plus ni mieux⁶. » La rédemption passe aussi par la presse.

¹ AMEP, Lettres communes, 1939 ; Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 3 juillet 1939 ; Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 13 juillet 1939.

² AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, coutumier, version imprimée non datée.

³ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, statuts de l'imprimerie, annotés par Louis Boulanger, vers 1914.

⁴ AMEP, Nazareth, Lettres, 343-2, du supérieur Guébriant à François Monnier, 6 mai 1921.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 15 mai 1928.

⁶ AMEP, Nazareth, Lettres, 343-2, d'André Vignal au supérieur Guébriant, 12 janvier 1918.

L'imprimerie est gérée comme une entreprise, à cela près que les décisions sont débattues en conseil puis votées par les pères. Hormis cela, on y retrouve des discussions autour des augmentations de salaire pour les ouvriers, des primes à l'ancienneté¹, etc. L'édition des ouvrages fonctionne le plus souvent par souscription. Il est donc important que les auteurs respectent les délais et le cahier des charges initialement fixés. Là encore, certains pères sont peu habitués à ce genre de contraintes. En 1937, le conseil doit rappeler à l'ordre François Savina dont l'élaboration du dictionnaire « traîne en longueur » et s'amplifie outre mesure². L'imprimerie parvient à un tel rendement qu'elle s'octroie la possibilité d'accepter des travaux sérieux « à un prix commercial » qui forment une nouvelle source de rémunération pour Nazareth³. Son succès oblige régulièrement le directeur à demander des renforts pour superviser les éditions dans différentes langues, l'annamite, le chinois et le latin étant les plus demandées⁴. En 1934, le cinquantenaire de l'imprimerie est l'occasion des bilans. L'anniversaire est célébré par les MEP, mais aussi par la diplomatie française. René Soulange-Teissier y voit un instrument « absolument prépondérant à la diffusion de la pensée scientifique et en matière de linguistique, dans tout l'Extrême-Orient. » Il ajoute que l'imprimerie a rendu possible la publication d'ouvrages qui « par leur spécialisation, n'auraient jamais pu voir le jour si leurs auteurs avaient dû faire appel à une entreprise commerciale. » Charles Renner profite également de cet anniversaire pour remettre les palmes académiques au seul survivant des origines, François Monnier. Nazareth tire une moyenne annuelle de 62 000 exemplaires. Depuis sa fondation, elle a publié vingt-huit dictionnaires (dont quatre couronnés par l'Académie française), elle a fait travailler 1 026 personnes et 3 106 780 ouvrages sont sortis de ses presses. L'entreprise des MEP est aussi une fierté technique : 60 000 matrices sont utilisées pour imprimer en douze langues et le père Monnier est l'inventeur de quelques innovations dont il garde le secret. Enfin, pour appuyer le caractère international de ces activités, le consul souligne que 28 % des ouvrages sont en chinois, 22 % en annamite, 17,5 % en latin, 12 % en français et 21 % en diverses langues⁵.

En 1939, le jeune Jean Chambonnier est envoyé à Nazareth avec pour mission de moderniser l'équipement. Il monte un plan de renouvellement de l'outillage sur cinq ans⁶,

¹ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 3 février 1924.

² Idem, 2 août 1937 ; <http://archives.mepasie.org/notices/notices-biographiques/savina>; la version finale atteint 2 516 p.

³ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, statuts de l'imprimerie, annotés par Louis Boulanger, vers 1914.

⁴ AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre à Louis Boulanger, 12 décembre 1928.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 28 novembre 1934 ; SOFE, écoles, n°298, lettre du consul au MAE, 27 février 1935 ; AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 24 novembre 1935 ; Lettres communes, 1935.

⁶ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 3 juillet 1939.

que la guerre stoppe prématurément. Jusqu'en 1941 cependant, l'imprimerie tourne encore puisqu'il est question de nouveaux ouvrages et de choix éditoriaux dans les délibérations¹. Le 20 février 1942, les comptes bancaires sont bloqués, les déplacements limités : l'activité s'arrête. Malgré son succès, l'imprimerie de Nazareth achève la période avec un équipement vieillissant qui ne se relève pas de quatre années d'occupation japonaise.

d. Tai Koo Lao, le village des MEP

Pour que l'imprimerie fonctionne à plein régime, que les bâtiments et les jardins soient entretenus, il faut également de la main-d'œuvre locale. Celle-ci est essentiellement constituée par les villageois du bourg chinois situé tout près de Béthanie. L'essor de Tai Koo Lao, à partir de la fin du XIX^e siècle, est intimement lié aux pères français. En 1896, l'évêque Piazzoli reconnaît le village comme une « quasi-paroisse sous la direction du supérieur de Nazareth² ». Au tournant du siècle, le vicaire apostolique confie également aux pères des MEP la charge d'une petite chapelle à Aberdeen³. La Société possède donc un vivier d'ouvriers qui s'étend sur une grande partie du sud de l'île. À Tai Koo Lao, on compte environ 250 paroissiens en 1924 ; ils sont 400 à la veille de la Seconde Guerre mondiale et la plupart des hommes travaillent à l'imprimerie. D'ailleurs, dans le statut de Nazareth, une clause stipule que l'on ne saurait « garder indéfiniment un ouvrier dont on juge, par exemple, la présence impossible dans le village chrétien. » Plus tard, il est question de « la chapelle de nos ouvriers » dans ce village qui prend plus souvent le nom de Pokfulam (nom du quartier aujourd'hui) que celui de Tai Koo Lao (nom cantonais plus restrictif géographiquement). Quoi qu'il en soit, c'est toujours « notre village⁴ ».

En 1928, la Dairy Farm qui exploite les alentours se plaint de la mauvaise tenue du bourg. Joseph Le Corre doit envisager de nombreux investissements, notamment sanitaires⁵. Moins de dix ans plus tard, Tai Koo Lao et ses abords ont encore besoin de sérieuses réparations et cette fois, c'est le *Sanitary board* du gouvernement colonial qui devient pointilleux. Il est vrai que, dans les maisons, les pièces réservées aux cabinets ont toutes été transformées en débarras, et que les porcs circulent librement un peu partout. Cet élevage inopiné pour les pères est un appoint financier essentiel pour les villageois, les religieux

¹ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibérations du conseil, 31 mars 1941.

² Cité dans LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth... op. cit.*, p.125.

³ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years: The Pontifical Institute of Foreign Missions in Hong Kong (1858-1958)*, Hong Kong, Hong Kong Catholic Society, 1959, p.131.

⁴ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, statuts non datés, vers 1914 ; Nazareth, lettres, 343-2, lettre de François Monnier aux supérieurs, 8 avril 1919 ; Dossiers personnels, François Monnier, lettre au supérieur Guébriant, 23 février 1922.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 21 mars 1928.

doivent se résoudre à bâtir une vraie porcherie. De fil en aiguille, c'est le village tout entier qui est réorganisé, sans oublier une nouvelle chapelle et un presbytère¹. En septembre 1937, les nouvelles maisons sont terminées, mais un recensement de la population s'impose car il n'est pas rare que des familles s'installent dans ces logements gratuits sans être au service de la maison de Nazareth². Seul le supérieur de l'établissement peut accepter ou non une nouvelle famille³.

Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres jouent également un rôle dans ce village. En 1937, la mère provinciale accepte d'organiser une petite école où viennent enseigner trois sœurs. Elle est gratuite et réservée aux petits chrétiens du village, mais le père Étienne envisage rapidement d'accueillir quelques païens, moyennant finances, mais seulement des filles et après respect d'une période d'essai⁴. Aujourd'hui, les développements urbains encerclent le village, mais celui-ci possède encore une identité propre qui porte les nombreux stigmates de cette présence française et religieuse⁵.

B. Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, de précieux services

En 1848, il s'agit de la toute première congrégation chrétienne féminine à s'installer à Hong Kong⁶. Cette arrivée est le fruit du séjour forcé à Hong Kong de M^{gr} Théodore Forcade, évêque virtuel du Japon. Ému par la grande précarité sanitaire et sociale des populations chinoises, il sollicite la venue des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres (SPC). Sa propre sœur, Alphonsine, fonde le premier orphelinat de la colonie britannique⁷. Peu après la crèche, qui accueille les nourrissons abandonnés, c'est un hospice qui est ouvert, puis un hôpital et enfin une école ; le tout regroupé dans un bâtiment à Wan Chai en 1898⁸. Le succès de ces œuvres rend les locaux rapidement exigus. En 1914, les sœurs planifient le déménagement de leurs activités vers Causeway Bay, sur le site d'une ancienne et vaste filature de coton. Au cœur de cette délicate opération, on retrouve le père Robert qui « *gave them advice, guidance, and practical help throughout the process*⁹. » La période commence donc sur des installations

¹ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibération du conseil, 8 mars 1937 ; lettre de Léon Vircondelet à Louis Étienne, 24 mars 1937 ; journal de bord de Nazareth, 3 mai 1937.

² AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 2 septembre 1937 ; Imprimerie de Nazareth, divers 01, lettre de Léon Vircondelet à Louis Étienne, 24 mars 1937.

³ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, lettre de Paul Destombes à Louis Étienne, 30 octobre 1941.

⁴ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, lettre de Léon Vircondelet à Louis Étienne, 27 avril 1937 ; lettre de mère Marie-Xavier à Deswazières, 16 février 1938 ; lettre de Louis Étienne à mère Marie-Xavier, 3 mai 1939.

⁵ *Hong Kong Magazine*, 21 février 2013, www.hk-magazine.com/article/10634/hong-kong%E2%80%99s-disappearing-communities-pokfulam-village

⁶ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters of St. Paul de Chartres in Hong Kong in the Twentieth Century », dans *Ritsumeikan Journal of Asia Pacific Studies*, vol.23, Ritsumeikan, 2007, p.91.

⁷ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.7.

⁸ BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.11.

⁹ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.225.

neuves et fraîchement inaugurées. Contrairement aux MEP, il y a très peu de sources sur le fonctionnement interne de la congrégation à Hong Kong. En revanche, les établissements développés par les sœurs ont fait l'objet de nombreux commentaires qui attestent d'une présence marquante dans la vie quotidienne du territoire.

1. Une congrégation réputée et réactive aux besoins de Hong Kong

a. Les sœurs de Saint-Paul, reconnues mais discrètes

Interrogé en 1918 sur les œuvres françaises à Hong Kong, le consul par intérim Paul Kremer évoque, « en premier lieu », le couvent de Saint-Paul-de-Chartres et précise que « l'œuvre des sœurs françaises est très populaire à Hong Kong où, certainement, elles ont les sympathies de tout le monde¹. » Douze ans plus tard, son successeur Marc Duval réalise le même constat : « Grâce au zèle et dévouement des sœurs, [l'œuvre] est la plus importante de ce genre dans la colonie² ». On pourrait soupçonner les consuls d'exagérer quelque peu l'ampleur de cette réussite si d'autres sources ne se joignaient pas à cet enthousiasme. Le jésuite Thomas Ryan consacre de nombreuses pages à cette congrégation³ et l'historien Frederick Cheung conclut que les sœurs « *have made significant social contributions to Hong Kong society*⁴. » Le pouvoir colonial en est probablement très conscient car à chaque inauguration d'une nouvelle partie de l'établissement, hospitalier ou scolaire, le gouverneur ou sa femme sont toujours présents, un honneur assez rare pour être noté⁵. En 1934, même le général Borrett, en charge des troupes britanniques, tient à rendre hommage à la mère Marguerite « pour les soins et l'aide donnés à toute la partie féminine de sa nombreuse garnison⁶ ». Avec quarante-neuf articles dans le *China Mail*, vingt-huit dans le *Hong Kong Telegraph* ou encore huit dans *Hong Kong Sunday Herald* entre 1918 et 1941⁷, il semble bien qu'aucune congrégation n'ait bénéficié d'une telle exposition médiatique⁸, révélatrice de la popularité de cette congrégation, que la presse en soit la cause ou la conséquence. Dans la communication des sœurs elles-mêmes, surtout en France pour attirer dons et nouvelles recrues, les installations de Hong Kong font figure de vitrine et bénéficient d'un éclairage bien plus important que les autres établissements partout ailleurs. En atteste l'ouvrage du

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

³ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*

⁴ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », *op. cit.*, p.90.

⁵ BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.22.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 14 novembre 1934.

⁷ SPC, Revues de presse, 1918-1941.

⁸ <https://mmis.hkpl.gov.hk/web/guest/advanced-search> ; pour les canossiennes, équivalent italien des SPC également bien implantées à Hong Kong, on ne trouve que sept articles sur les trois journaux en question, pour toute la période.

chanoine Vaudon qui entend dresser le bilan de *Deux cents ans de missions*¹, en faisant la part belle aux résultats dans la colonie britannique. Les sœurs sont même quelque peu victimes de ce succès. À trois reprises au moins, elles doivent décliner des offres proposées par le vicariat apostolique ou le gouvernement colonial pour étendre leurs activités ; un orphelinat à Kowloon en 1931, une léproserie à Lantau en 1935 ou encore une école à Stanley en 1938².

Malgré cette visibilité et cette reconnaissance au sein de la colonie, le fonctionnement interne de la congrégation est très discret. Ce sont évidemment les mères supérieures qui sont les plus exposées ; elles sont trois dans l'entre-deux-guerres. Mère Félicie (Eugénie Jourdan), soixante-deux ans en 1918, dirige l'établissement depuis 1891. Elle ne parle ni l'anglais ni le chinois³, ce qui laisse envisager une hiérarchie solidement tenue par des Françaises ou des francophones. À sa mort en 1926, elle est remplacée par Mélanie Nuss, mère Marguerite en religion. Son parcours est mieux connu grâce à Georges Dufaure de la Prade et René Soulange-Teissier qui plaident sa cause pour qu'elle obtienne la Légion d'honneur : alsacienne d'origine, elle entre en religion en 1893. Après dix-huit mois d'apprentissage à l'hôpital de Nantes, elle part pour Saïgon où elle officie à l'hôpital militaire de 1896 à 1905, avant d'être expulsée par les autorités coloniales dans le cadre du ménage entrepris par le gouvernement Combes en métropole. Elle s'engage dans un hôpital civil à Manille de 1905 à 1917, puis arrive à Hong Kong pour prendre la direction de l'hôpital alors sur le point d'ouvrir. En 1926, elle succède à mère Félicie et devient même provinciale de l'ordre pour la Chine en 1930. Seul Marc Duval émet des réserves sur les qualités de l'intéressée, des remarques balayées par son successeur, dans lesquelles transpire l'anticléricalisme du consul. Georges Dufaure de la Prade, qui ne manque jamais d'apporter son soutien à tous ses pays alsaciens, se fend même d'une lettre personnelle adressée à son ami Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay⁴. L'amiral Berthelot se joint aux louanges un peu plus tard. En novembre 1934, René Soulange-Teissier profite de l'escale du *Primauguet* pour organiser une remise de décoration en grande pompe, en présence de Lady Peel. Par autorisation spéciale du gouverneur, cent marins français en armes peuvent former une haie d'honneur dans la cour de l'école⁵.

¹ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, 112p.

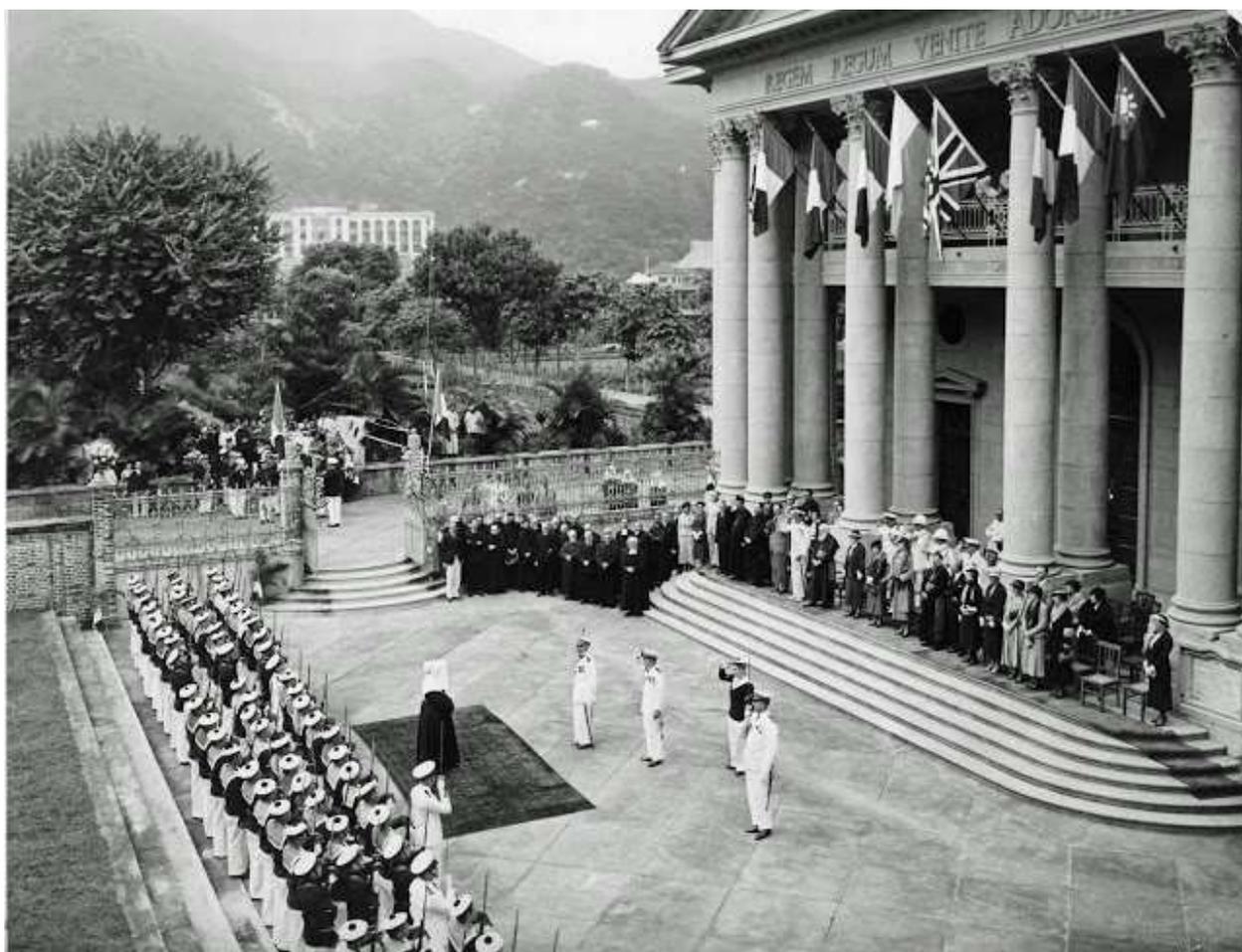
² CDA, Section V, 35-2, échanges entre le vicaire apostolique et la mère supérieure, 22 mai 1931, 11 mars 1935, 29 mars 1938.

³ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.246.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettres des consuls au MAE, 8 avril 1930, 22 septembre 1932, 21 juillet 1934 ; CADLC, EEC, Papiers 1940, Papiers Léger, n°11, lettre de Dufaure de la Prade à Léger, 7 mai 1934.

⁵ CADN, pHKG, 15 et 13, lettre de la légation au consul, et du consul au MAE, 10 juillet et 14 novembre 1934.

Illustration 13. Remise de la Légion d'honneur à mère Marguerite, 1934



(Source : collection Xavier Soulange-Teissier.)

Enfin, à la mort de mère Marguerite en 1935, mère Saint-Xavier née Vermeersch, de nationalité belge, prend le relais immédiatement à son arrivée et dirige les installations de la congrégation à Hong Kong jusqu'en 1946¹. La guerre monopolise toute la chronique à son sujet, car les sœurs souffrent beaucoup des bombardements japonais et américains. Elle parvient peu ou prou à maintenir le reste de la congrégation en ordre de bataille pendant l'occupation². Ce qui est nouveau et intéressant à noter, c'est son attitude gaulliste au début de la guerre. Habitée à une grande discrétion, elle adresse au général de Gaulle une lettre de ralliement sans ambiguïté : « C'est de tout notre cœur que nous prions pour la France, son vaillant Chef, ses courageux défenseurs³ ».

En 1916, on compte trente-six sœurs européennes et quatorze chinoises dans le couvent de Causeway Bay⁴. Dix ans plus tard, un nouveau recensement fait état de trente

¹ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », *op. cit.*, p.96.

² BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, pp.77-79.

³ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, lettre de mère Saint-Xavier à de Gaulle, 28 octobre 1941.

⁴ *L'Écho de Chine*, 12 avril 1916.

sœurs européennes et quatorze chinoises¹. Les effectifs sont à peu près constants chez les sœurs européennes, en revanche le nombre de sœurs chinoises augmente beaucoup au cours de la période². Chartres peine à dépêcher de nouveaux effectifs européens, mais la mortalité chez les sœurs est moins forte dans les années 1930, d'où la stabilité. Le noviciat local forme ses propres recrues (bien que certaines soient envoyées en Chine ou en Indochine)³, et après 1936, les sœurs chinoises sont plus nombreuses que les Européennes. La mère générale Marie-Paul Bord rapporte une lettre du vicaire apostolique de Hong Kong, en 1942, qui explique que les effectifs des sœurs sont passés de 130 à quatre-vingt-cinq, soit que certaines Françaises ont été dirigées vers l'Indochine, soit que des indigènes ont été incitées à retourner dans leurs familles. Il y aurait donc eu 130 sœurs à Causeway Bay avant la guerre. Une autre source permet d'en comptabiliser 153 en 1938 et 160 en 1940⁴. Comment les effectifs ont-ils pu doubler voire tripler en moins de quinze ans ? À l'été 1938, la pression japonaise est forte dans le sud de la Chine, et les combats parfois très violents. Le principal établissement des sœurs dans la région, la mission de Pagoda près de Fouzhou, ferme début 1939 et les sœurs se rapatrient vers Hong Kong⁵. Probablement en est-il de même pour les autres installations de la région et, toutes ensemble, les sœurs basées dans le sud de la Chine ont sûrement formé cet effectif inhabituel et inédit.

Hormis ce pic au début de la guerre, les effectifs ne peuvent que croître doucement. Trente-cinq sœurs européennes débarquent dans la colonie britannique entre 1919 et 1937, dont seulement sept ne sont pas Françaises (une Suissesse, une Belge, une Canadienne et quatre Irlandaises). À quelques reprises, les rapports annuels évoquent des « sœurs portugaises », probablement macaïstes et comptabilisées parmi les Chinoises⁶. La moyenne d'âge à l'arrivée est de 40,5 ans, ce qui en fait un personnel probablement expérimenté. Après un certain temps à Hong Kong, il arrive que des sœurs soient réorientées vers d'autres missions de la région (Indochine, Bangkok, Manille, Fuzhou, Haikou, Beihai), ce qui est somme toute assez logique puisqu'à partir de 1930, la mère supérieure est aussi la mère provinciale. Le témoignage anonyme d'une ancienne novice du couvent, recueilli par HKUL, évoque comment les années de formation auprès des malades et des enfants abandonnés lui ont valu d'être envoyée en Indochine à la fin des années 1930⁷. D'autres

¹ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.54.

² Voir figure n°9, p.327.

³ SPC, Lettres, de sœur Lucie, secrétaire générale à M^{gr} Valtorta, 30 août 1939 ; Registres, Sainte-Enfance et hôpital (1890-1937) et Noviciat (1899-1931).

⁴ CDA, Section V, 36-1, rapports annuels de l'œuvre, 1938 et 1940.

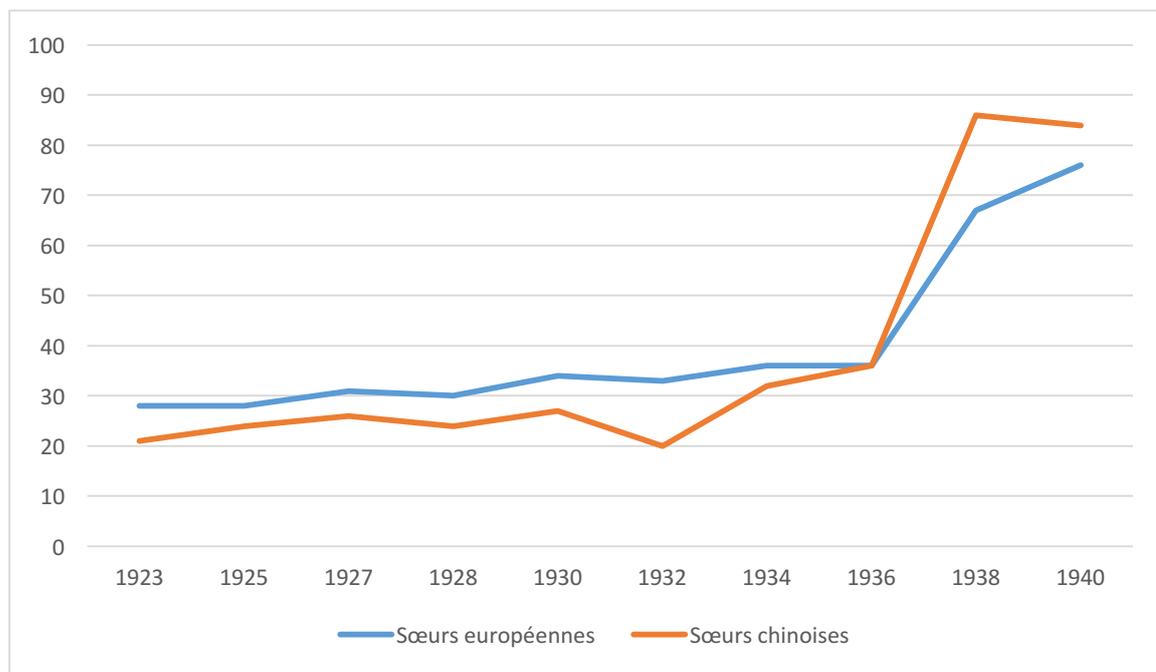
⁵ BORD Marie-Paul, *En Chine*, op. cit., pp.34 et 71.

⁶ SPC, Registres, Sainte-Enfance et hôpital (1890-1937) ; CDA, Section V, 36-1, rapport annuel de l'œuvre, 1936.

⁷ HKUL, *Collective memories*, témoignage n°069.

religieuses rentrent en France pour cause de maladie ou de fatigue et beaucoup décèdent sur place¹.

Figure 9. Effectifs des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres de 1923 à 1940



(Sources : CDA, Section V, 36-1, rapports annuels de l'œuvre, de 1923 à 1940.)

En 1898, mère Félicie reçoit l'autorisation de créer un noviciat pour former des sœurs chinoises². Très peu de sources évoquent cet établissement. En 1917, un rapport annuel des sœurs évoque dix-neuf novices³. Le consul Marc Duval en note quinze en 1930, en précisant qu'elles participent aux différents travaux de l'institution⁴. Sinon, seuls les registres avec les listes des sœurs peuvent donner une idée de la présence de ces femmes dans le cloître de Causeway Bay. Mais les documents du noviciat sont-ils complets ? Trente-deux noms y sont inscrits entre la première entrée en communauté en 1899 et la dernière inscrite en 1931... laissant le reste du cahier vierge. Un autre registre a-t-il pris le relais ? Ou le noviciat a-t-il cessé d'exister après 1931 ? La première hypothèse est la plus probable car M^{gr} Valtorta, fâché après la mère Saint-Xavier, s'exclame en 1939 : « Vous avez dans votre communauté de Hong Kong une bonne quarantaine de sœurs chinoises à qui il faut tout de même trouver un emploi ou alors, il n'y a qu'à fermer et à ne plus recevoir de postulantes⁵. » Le vicaire amalgame certainement novices et sœurs confirmées. Par ailleurs, la chronique conservée dans les archives des sœurs de Saint-Paul à Hong Kong mentionne sœur Marie du Rosaire

¹ SPC, Registres, Sainte-Enfance et hôpital (1890-1937).

² BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.14.

³ CDA, Section V, 36-1, rapport annuel de l'œuvre, 26 septembre 1917.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁵ SPC, Lettres, de M^{gr} Valtorta à la mère supérieure à Chartres, 18 août 1939.

comme « maîtresse des novices » en 1937 et l'acceptation d'une dernière postulante en août 1941¹.

À partir des données disponibles jusqu'en 1931, et donc sans pouvoir présumer de ce qu'il se passe ensuite, quelques observations sont possibles. Quatre étapes majeures rythment l'initiation des volontaires : l'entrée en communauté, la prise d'habit, la profession et la prononciation des vœux. Il s'écoule parfois jusqu'à vingt ans entre la première et la quatrième étape, et jamais moins de dix ans. Sur les trente-deux novices, vingt-trois prononcent leurs vœux entre 1919 et 1931, un certain nombre décède avant. On constate que vingt-trois sur trente-deux sont originaires de Hong Kong et que la moyenne d'âge, au moment des vœux, est de 28,7 ans². Sur ces bases, il est possible de déduire que le recrutement est majoritairement local, assez maigre parmi les populations récemment réfugiées. Les registres laissent penser que, hormis en cas de décès, toutes les femmes qui entrent en communauté terminent leur initiation. Il n'est également jamais question de départ non plus. Deux lettres conservées aux archives diocésaines de Hong Kong montrent cependant qu'il arrive que des novices sortent de la communauté ou que l'admission à la Profession leur soit refusée³. Sur les relations entre les sœurs françaises, ou avec leurs jeunes consœurs chinoises, il n'y a aucune source. Ces existences ne sont sûrement pas exemptes de petites querelles comme celles qui animent les pères des MEP ou de personnages à la vocation peu scrupuleuse. Deux indices à ce sujet : en 1918, Léon Robert incite la mère générale en France à poster plus de sœurs dans l'hôpital de Hong Kong, plutôt que de disséminer l'énergie de petits groupes isolés dans des « trous » en Chine, où les religieuses deviennent nonchalantes⁴... En 1933, le conseil des sœurs de Saint-Paul approuve le départ d'une sœur « par le fait du mauvais esprit de cette personne qui a apporté le trouble et le désordre dans les différentes maisons où nous avons essayé de l'employer⁵. »

Au cours de toute la période, l'unique réalisation ostentatoire des sœurs est l'érection d'une chapelle attenante au couvent. Ce projet longtemps différé ne parvient à sortir de terre qu'après le départ de ses deux initiateurs, Léon Robert et la mère Félicie. La petite église vaut d'ailleurs à la nouvelle mère supérieure un léger accrochage avec le vicaire apostolique. En février 1928, M^{gr} Valtorta s'alarme du coût prohibitif de la construction. Il affirme que le budget de 300 000 hkd est trop important et pourrait être employé à d'autres œuvres s'il était plus modeste⁶. La mère Marguerite le rassure peu après, expliquant que la somme en

¹ SPC, Chroniques, janvier 1937 et 15 août 1941.

² SPC, Registres, Noviciat (1899-1931).

³ CDA, Section V, 35-2, lettres de la mère supérieure au vicaire apostolique, 11 octobre 1929 et 28 juin 1933.

⁴ SPC, Lettres, de Léon Robert à la mère générale à Chartres, 19 juin 1918.

⁵ CDA, Section V, 35-2, lettre de la mère supérieure au vicaire apostolique, 28 juin 1933.

⁶ SPC, Lettres, de M^{gr} Valtorta à la mère provinciale, 6 février 1928.

question était une annonce de la presse il y a quelques années, déjà fort exagérée. Le plan du père Robert a été abandonné au profit d'un bâtiment de brique et de ciment dont le seul ornement est le dôme en ciment armé. L'architecte estime le coût total à 130 000 hkd, et c'est incompressible en raison de la piètre qualité du terrain sur lequel il faut établir les fondations¹. La première pierre de la chapelle du Christ-Roi est bénie le 24 juillet 1928². Le 30 avril 1930, l'édifice est inauguré en grande pompe, avec pas moins de six évêques³.

Aussi dynamiques que soient les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, elles ne parviennent cependant jamais à dépasser les filles de la Charité de Vérone en matières d'effectifs et d'ampleur. Bien qu'arrivées plus tardivement à Hong Kong, les canossiennes sont en effet très bien implantées sur le territoire, et exactement sur les mêmes œuvres que les Françaises⁴. En 1923-1924, il y a soixante-dix sœurs italiennes pour vingt-huit françaises. Le rapport du vicariat affiche alors 5 830 baptêmes chez les premières et 2 062 chez les secondes (essentiellement des nourrissons mourants dans les deux cas). En revanche, les sœurs de Saint-Paul recueillent deux fois plus de confessions que les canossiennes et contrairement à celles-ci, elles disposent de sœurs indigènes, preuve qu'elles encadrent une communauté catholique plus ancienne. Au cours des années 1930, les Françaises comblent peu à peu la distance : le vicariat montre une progression des effectifs des sœurs de Saint-Paul de soixante-huit à 113 sœurs entre 1935 et 1938, tandis que pendant la même période les canossiennes passent de quatre-vingt-sept à 116. Si le nombre de baptêmes est toujours nettement plus important chez les Italiennes, c'est qu'il s'agit essentiellement d'enfants mourants (4 769 contre 1 783 en 1934-1935), mais si l'on regarde les baptêmes d'adultes, les sœurs de Saint-Paul prennent le dessus (vingt-trois contre huit pour la même période). En 1938, la communauté catholique autour des sœurs françaises est en progrès avec 488 personnes, tandis que les filles de la Charité voient le nombre de leurs ouailles diminuer à 587 âmes⁵. Un travail universitaire sur la congrégation italienne à Hong Kong permettrait de mieux comparer et d'apprécier les différences. En l'absence d'une telle étude, il n'est possible que de spéculer sur les raisons de la notoriété des sœurs de Saint-Paul, apparemment plus importante : leur ancienneté, leur localisation, leur noviciat et, c'est ce que les pages suivantes montrent, l'efficacité de leurs méthodes dans les œuvres éducatives et hospitalières.

¹ CDA, Section V, 35-2, lettre de la mère provinciale à M^{gr} Valtorta, 11 février 1928.

² BORD Marie-Paul, *En Chine*, op. cit., p.27.

³ SCMP, 1^{er} mai 1930.

⁴ www.canossianfdcc.hk/

⁵ CDA, Section I, 6-1, 6-4 et 6-5, *Stato e frutti spirituali*, 1923-1924, 1934-1935 et 1937-1938.

b. L'orphelinat, l'œuvre première des sœurs

L'orphelinat de la Sainte-Enfance est l'activité originelle des sœurs à leur arrivée en 1848. L'institution est déménagée en 1908 vers une grande demeure appelée Le Calvaire, dans le quartier de Happy Valley, sur Wong Nai Chung gap Road¹. Une annexe de taille appréciable qui permet de désengorger les locaux de Wan Chai en protégeant les plus jeunes du bruit et du chaos de ce quartier portuaire. En 1918, les enfants sont rapatriés dans le plus grand bâtiment du nouveau complexe ; il accueille chaque année une moyenne de 2 000 nouveau-nés². Quelques années plus tard, le chanoine Vaudon évoque 2 275 enfants en bas âge dans la crèche et 202 fillettes dans l'orphelinat³. Le consul Paul Kremer explique que les frais de cette œuvre sont assurés par la Sainte-Enfance dont le siège est à Paris. Quand les jeunes filles atteignent l'âge de douze ans, elles apprennent la couture, la broderie et le repassage, « en un mot, tout ce qu'une personne de cette condition doit savoir pour pouvoir plus tard gagner sa vie honnêtement ». Vers l'âge de dix-neuf ans, les sœurs cherchent à établir les jeunes filles, souvent en les donnant en mariage à des fils de familles chrétiennes ; elles fournissent alors le trousseau⁴. Certaines protégées parmi les plus infirmes restent à demeure. C'est le cas de A Kin, vingt-quatre ans en 1928, « jeune fille chinoise amputée des deux bras⁵ », qui attire l'attention et devient même une véritable attraction, car elle réalise toutes sortes de travaux avec ses pieds. En 1930, Marc Duval note qu'il y a environ 120 jeunes filles plus ou moins dans le cas de A Kin. Elles réalisent de petites tâches manuelles de type broderie ou couture qui sont ensuite vendues. Comme pour le nombre de sœurs, les orphelines sont certainement bien plus nombreuses à partir de 1939. Il est certain que les sœurs de la mission de Pagoda viennent avec trente-cinq jeunes filles⁶.

En moyenne, 8 % des enfants passent de la crèche au véritable orphelinat, un écart chiffré très important alors qu'aucun processus d'adoption n'est jamais mentionné nulle part. En réalité, les enfants recueillis sont presque tous dans un état de santé critique à leur arrivée. Sur 1 500 à 2 000, le consul note que seuls quarante-cinq survivent chaque année. Le renouvellement doit être permanent puisque la crèche n'est équipée que de soixante lits⁷. Dans leurs registres, les sœurs ont une ligne spéciale pour les baptêmes de « *dying infants* », 1 945 en 1934, 2 246 en 1938⁸. Le rôle crucial de la congrégation dans la gestion de cet important problème social à Hong Kong apparaît clairement. Le *Sanitary department* du

¹ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », *op. cit.*, p.92.

² RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.150.

³ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.54.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

⁵ SPC, Lettres, de mère supérieure à direction de Chartres, 25 mars 1928.

⁶ BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.34.

⁷ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁸ CDA, Section V, 36-1, rapports annuels de l'œuvre, 1934 et 1938.

gouvernement collecte 1 185 corps d'enfants abandonnés dans les rues en 1927, 1 516 en 1928 et 1 851 en 1929¹. Il n'est pas difficile d'imaginer les services publics débordés par la situation et donc très heureux de trouver chez les sœurs un soutien de premier ordre.

c. Le Calvaire, Le Refuge et Our Lady Hall, des annexes actives

Après avoir servi d'orphelinat, Le Calvaire est transformé en hospice en 1918. De vieilles femmes inaptes au travail, démunies ou infirmes, sont nourries et hébergées². Aucune autre information ne filtre sur la période, pas même le nombre de pensionnaires. C'est toutefois une annexe assez spacieuse pour y accommoder une antenne de l'école chinoise à partir de 1927. Le 26 décembre 1941, Le Calvaire est littéralement pris d'assaut par les Japonais. Sœurs et protégées sont chassées *manu militari*. Stratégiquement situé sur les hauteurs de Happy Valley, l'édifice est, il est choisi pour servir de gendarmerie et de prison à l'occupant³. Il n'aura jamais aussi bien porté son nom.

Au 1^{er} août 1915, les sœurs prennent également en charge Le Refuge, une propriété très proche du nouveau site de Causeway Bay en construction. Jusqu'alors, le petit domaine était géré par une institution protestante, mais le gouvernement colonial souhaite qu'une autre congrégation prenne le relais. La raison du changement est inconnue, d'autant plus que le lieu ne change pas de raison d'être : il doit être dévolu au secours et à l'éducation de jeunes prostituées. Les sœurs ont déjà la charge de quelques âmes corrompues par le commerce de leur corps, mais celles-ci sont mêlées aux pensionnaires de l'hospice. Alain Le Pichon suggère que le père Robert ait vu dans cette proposition un moyen très pratique de régler les problèmes de lingerie des différents établissements des sœurs⁴. En 1925, Le Refuge accueille quarante-cinq pensionnaires ; Jean Vaudon le décrit à peu de distance de la ville, « dans la montagne verdoyante⁵ ». Toutes les jeunes femmes accueillies sont envoyées par le Secrétaire aux Affaires chinoises du gouvernement⁶. Il s'agit donc d'une institution liée au pouvoir colonial et, subséquemment, un signe supplémentaire de cette proximité. En octobre 1931, dans le cadre d'une grande réforme judiciaire visant à créer une justice spéciale pour les mineurs à Hong Kong, le problème du lieu de détention se pose. La commission chargée de cet aspect suggère de reprendre aux sœurs ce qui était autrefois le *Belilios Reformatory*

¹ MINERS Norman, « The Attempts to Abolish the *Mui Tsai* System in Hong Kong, 1917-1941 », dans SINN Elizabeth (dir.), *Between East and West: Aspects of Social and Political Development in Hong Kong*, Hong Kong, HKU Press, 1990, p.125.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

³ BORD Marie-Paul, *En Chine*, op. cit., p.72.

⁴ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », op. cit., p.240.

⁵ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.52.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

pour y placer les enfants en difficulté. Les femmes indigentes seraient alors réparties entre d'autres institutions. La recommandation est probablement suivie car, en juin 1932, le gouvernement reprend ses droits sur Le Refuge¹.

Outre les vieilles femmes indigentes et les prostituées repenties, les sœurs de Saint-Paul s'intéressent également à une jeunesse plus prometteuse. En janvier 1938, le vicaire apostolique annonce qu'une congrégation de sœurs compte installer à Hong Kong « *a Catholic University Hostel for women* ». Avant de donner son autorisation, le prélat demande si les sœurs françaises n'ont pas un projet similaire. Il s'agit, encore une fois, de répondre à un appel du gouvernement colonial. Par peur d'une éventuelle concurrence protestante ou parce que l'idée est déjà dans l'esprit des sœurs, elles acceptent. En mars 1939, il est officiellement annoncé que le couvent de Saint-Paul prend en charge cet établissement situé au n°8 de Po Shan Road². La résidence ouvre probablement ses portes pour la rentrée universitaire de septembre 1939 puisque le Saint Paul's Magazine fait de la publicité pour Our Lady's Hall, « *Approved place of residence for University students. Under the management of the Sisters of St. Paul de Chartres*³ ». C'est la sœur Béatrice qui est en charge des opérations. En 1942, dans une attestation consulaire recensant les biens immobiliers des sœurs, Louis Reynaud évoque un « *hostel*⁴ », distinct de Our Lady's Hall. Selon une allusion furtive de Marie-Paul Bord⁵, il pourrait s'agir d'une hôtellerie (au sens monastique) implantée sur le terrain initialement prévu pour l'hôpital de Kowloon. En 1935, les autorités britanniques ont refusé la construction de cette infrastructure à cause de la proximité de l'aéroport, mais le terrain étant déjà prêt et constructible, les sœurs y ont probablement aménagé un espace d'accueil. Une autre allusion évoque une auberge qui correspondrait mieux à l'esprit de Our Lady's Hall, pour de « *young single working girls and lady visitors*⁶ », très certainement les jeunes femmes récemment formées aux cours de secrétariat de l'école, fraîchement employées dans les bureaux de Hong Kong... mais toujours célibataires. La même structure existe d'ailleurs à Causeway Bay. Dans une aile du bâtiment accolé au couvent, le French Convent Hostel propose le gîte et le couvert pour les jeunes femmes de plus de seize ans qui exercent un métier de bureau en ville⁷.

Si l'on excepte la toute dernière installation à Kowloon, dans chacun des cas présentés, les sœurs de Saint-Paul répondent à des demandes ou à des besoins du gouvernement

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 3 octobre 1931 ; BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.70.

² SCMP, 14 mars 1939.

³ COLLECTIF, *Saint Paul's Magazine*, Hong Kong, French convent school, 1939, p.84.

⁴ CADN, pHKG, 49, lettre du consul à mère Saint-Xavier, 29 janvier 1942.

⁵ BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.68.

⁶ SPC, Chroniques, 3 mars 1937.

⁷ CDA, Section V, 35-2, prospectus du *French Convent* pour la rentrée 1938.

colonial. Il ne faut jamais longtemps avant qu'un projet ne devienne réalité, ce qui montre bien la forte réactivité de cette congrégation.

2. *L'école et l'hôpital, deux œuvres résolument modernes*

a. L'Anglo-French School et les écoles vernaculaires

La toute nouvelle école des sœurs de Saint-Paul est inaugurée en grande pompe par Sir Henry May en personne, le 6 octobre 1916. Le gouverneur explique que « le but principal est d'apporter de l'éducation aux jeunes filles de la classe aisée de la colonie » et en cela, il y voit « une institution de première utilité¹ ». Ce n'est pas une charité, mais une source de revenus pour les sœurs. Dans les projections du père Robert en 1915, les écolages doivent permettre d'obtenir un retour de 15 % de l'investissement initial chaque année². En 1918, il en coûte 3,5 hkd par mois pour être scolarisé à l'Anglo-French School. Il est également possible d'être pensionnaire, dans l'internat accolé au couvent. Des cours particuliers de français, de piano, de dessin ou encore de couture sont également proposés, aux élèves mais aussi à des personnes extérieures à l'établissement, enfants ou adultes³. Les garçons sont acceptés dans la partie Primaire, jusqu'à sept ou huit ans, pas plus, et jamais en pension⁴.

Il s'agit aussi d'une vitrine du savoir-faire des sœurs en matière d'éducation. Dans leur prospectus de recrutement en 1910, sur l'ancien site de Wan Chai, elles expliquent méthodes et objectifs. Les cours ont lieu de 8 heures 30 à 15 heures ; le jeudi, le samedi après-midi et le dimanche sont libres et les enfants disposent d'une semaine de vacances à Noël, d'une autre à Pâques et des deux mois complets de juillet et août⁵. Ces conditions sont très similaires à celles opérées en France à la même époque ; les sœurs importent donc un modèle d'organisation un peu différent de celui des Britanniques⁶. Toutefois, au cours de la période, il apparaît que l'organisation change sensiblement pour se rapprocher du modèle anglo-saxon : c'est alors le mercredi après-midi qui est libre et les vacances s'allongent⁷. L'école suit d'ailleurs les programmes fixés par l'université de Hong Kong et les jeunes filles peuvent quitter l'établissement avec le diplôme de *Senior*, équivalent anglais du brevet

¹ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong, pre-1841 to 1941. Facts & opinion*, Hong Kong, HKU Press, 1990, p.476 ; SPC, Lettres, transcription des discours de l'inauguration de l'Anglo-French School, 6 octobre 1916.

² LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.242.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

⁴ CDA, Section V, 35-2, prospectus du *French Convent* pour la rentrée 1938.

⁵ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong... op. cit.*, pp.309-318. Reproduction d'un prospectus.

⁶ www.maltonschool.org/ ou www.hemsworthgrammarschool.org/: certaines institutions scolaires britanniques reproduisent leurs anciens règlements dans la partie histoire ou patrimoine de leurs sites internet. Les comparaisons entre elles et avec l'Anglo-French School sont donc possibles.

⁷ CDA, Section V, 35-2, prospectus du *French Convent* pour la rentrée 1938.

supérieur français de l'époque¹. Nulle part il n'est vanté de méthode ou d'approche à *la française*, l'origine des sœurs ne semblant pas être un argument de vente... Le succès de l'Anglo-French School repose davantage sur une pédagogie dynamique, peut-être plus qu'ailleurs, en tout cas pour ce qui concerne l'offre à l'attention des jeunes filles. En mars 1939, le *SCMP* encense une prestigieuse cérémonie de remise des prix et une représentation remarquée de *Alice in Wonderland*. La publication du *Saint Paul's Magazine* en 1939 est une autre preuve de la vitalité et de la modernité de l'établissement. Laisant largement la parole aux élèves, l'album comporte de nombreuses photographies et met en valeur les activités sportives et théâtrales. On y découvre un *Saint Paul's Recreation Club*, fort de 290 membres, qui propose des actions charitables dans le quartier de Causeway Bay, soutenant ainsi l'essor de l'œuvre des sœurs. Dans le même registre, il existe également la *St Paul Crusaders' Association*² et pour fédérer les anciennes élèves, il est créé une *French Convent Past Student Association*. Tous ces éléments contribuent à susciter un sentiment d'appartenance fort, dont le témoignage d'Annie Lee, née en 1919, est la preuve³. L'édition 1940 du *Saint Paul's Magazine* voit le nombre de pages doubler, s'enrichissant d'une section française et d'une partie chinoise ; le magazine vante encore les succès des équipes sportives et révèle que le netball est l'activité la plus populaire de l'école⁴. Sur un plan plus académique, les sœurs préparent les élèves aux examens locaux (*Matriculation of HKU*). Dès 1920, des cours de dactylographie et de sténographie sont ajoutés au curriculum (officiellement enregistrés auprès du département de l'Éducation du gouvernement colonial en 1923) ; ils permettent aux jeunes filles d'obtenir un certificat du Pitman's Institute de Londres⁵. L'école propose également, au moins à la fin de la période, une préparation aux examens du *Cambridge School certificate* et ceux du *London Matriculation*, sans oublier l'organisation d'épreuves pour le Trinity College of Music de Londres⁶. À la rentrée 1940, l'Anglo-French School inaugure même une section commerce⁷, probablement pour préparer les jeunes filles à occuper des postes de secrétariat dans les maisons de négoce de la ville.

En 1918, le consul prend un malin plaisir à souligner que les effectifs sont plus importants chez les sœurs que dans l'école diocésaine protestante anglaise « qui a pourtant

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

² *SCMP*, 14 mars 1939 ; CDA, COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1939, 85 p ; Section V, 35-2, statuts et règlement de la *St Paul Crusaders' Association*, 1939.

³ HKUL, *Collective memories*, témoignage n°051.

⁴ COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1940, 165 p.

⁵ SPC, Lettres, de la mère supérieure au *Education department*, 1^{er} septembre 1953.

⁶ CDA, Section V, 35-2, prospectus du *French Convent* pour la rentrée 1938.

⁷ SPC, Chroniques, septembre 1940.

les moyens d'influencer¹ » (180 élèves contre 120). Le nombre d'élèves est multiplié par 4,2 au cours de la période, avec des chiffres en constante augmentation :

1918 : 180	1937 : 430
1930 : 220	1938 : 500
1936 : 300	1940 : 760

La réussite peut s'expliquer par l'attrait des nouveaux locaux, la modernité de l'enseignement et/ou l'excellente réputation des sœurs de Saint-Paul. Deux directrices donnent les dynamiques impulsions nécessaires. En premier lieu sœur Octave, Beatrice Roberts dans le civil, une Britannique de Cardiff établie au couvent de Hong Kong depuis 1909. Curieusement, elle est toujours appelée sœur Béatrice. Elle dirige l'Anglo-French School et toutes les œuvres éducatives de 1918 à 1937². Une jeune Suissesse d'une trentaine d'années lui succède, sœur Henri de Sainte-Anne³. Le gouvernement colonial soutient l'institution en attribuant une importante subvention de 10 000 hkd en février 1920⁴, puis une nouvelle fois la même somme, en 1923, pour construire une salle des fêtes⁵. Autre signe de confiance, l'institution des sœurs est l'un des rares établissements confessionnels à pouvoir accueillir des élèves boursiers, notamment la *Lugard Scholarship*. Les résultats sont globalement au rendez-vous : en 1930, l'Anglo-French School obtient 93 % de succès à l'examen local *Junior*, contre 39 % sur l'ensemble des écoles de Hong Kong. En revanche, pour l'examen *Senior*, le taux de réussite est de 27 % pour onze candidates, contre 56 % au niveau du territoire. L'année suivante, les résultats s'améliorent encore en *Junior* et diminuent en *Senior*, passant cependant bien au-dessus de la moyenne de la colonie⁶. En juin 1941, 100 % des aspirantes obtiennent leur certificat du Pitman's Institute⁷.

Il est important de bien distinguer l'Anglo-French School, établissement de prestige, payant et à destination des jeunes filles européennes ou issues de la bourgeoisie indigène, des écoles chinoises, gratuites et à l'attention des enfants les plus pauvres. Une certaine confusion règne autour des noms. Il est parfois question de la French Convent School pour désigner la partie chinoise de l'école à Causeway Bay, mais c'est aussi le terme utilisé par l'*Education department* pour désigner l'autre établissement. Aujourd'hui d'ailleurs, c'est la dénomination St. Paul's Convent School qui est employée. Les sœurs, elles, évoquent

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

² SPC, Registres ; CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

³ SPC, Registres et Chroniques, octobre 1937 ; CADN, pHKG, série A, n°23, lettre de sœur Henri de Sainte-Anne au consul, 5 juillet 1939.

⁴ NAL, CO129/460 pp.94-95, lettre du gouverneur Stubbs au CO, 3 février 1920.

⁵ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.54.

⁶ NAL, CO129/530/2 et CO129/527/19, Hong Kong annual Education Report pour 1929 et 1930, 30 septembre 1930, 11 juin 1931.

⁷ SPC, Lettres, de la mère supérieure au *Education department*, 1^{er} septembre 1953.

sobrement « l'école chinoise ». Celle-ci a toujours existé, ne serait-ce que pour éduquer les survivants de la crèche, mais elle est souvent négligée, au mieux vue comme une dépendance de l'école européenne¹. D'après Marie-Paul Bord, un véritable établissement indépendant ouvre en février 1924. « Les sœurs chinoises n'étant pas assez nombreuses, il leur fut adjoint des maîtresses laïques² ». Sœur Béatrice commence avec seulement trente-six élèves et cinq enseignantes, répartis sur quatre niveaux. L'année suivante, il y a 125 enfants³. Cette école dite vernaculaire dans le langage de l'administration coloniale britannique répond à une demande pressante du gouvernement de Hong Kong qui tient à contrôler ce qui est dit dans les écoles chinoises, surtout dans le contexte des poussées nationalistes d'après 1911. Depuis l'*Education Bill* de 1913, l'enregistrement est obligatoire et un programme précis doit être suivi⁴. Nul doute que le Secrétaire aux Affaires chinoises doit être soulagé d'approuver les initiatives des sœurs en matière d'éducation, car elles n'apparaissent certainement pas subversives. Marc Duval rappelle effectivement que le programme est différent entre les deux écoles, mais qu'il suit scrupuleusement, dans les deux cas, les recommandations du gouvernement. Le consul ajoute qu'en 1927, Le Calvaire est également doté d'une école chinoise gratuite⁵. Sœur Béatrice y ouvre quatre classes de Primaire dès le mois de février, le site de Causeway bay ayant atteint sa capacité maximale de 315 enfants⁶. À partir de cette date, il y a donc deux écoles chinoises. Par conséquent, l'école du village des MEP, à Pokfulam, inaugurée en 1937, est donc le troisième établissement chinois des sœurs.

Juste avant la Seconde Guerre mondiale, les effectifs de l'Anglo-French School sont de 760 élèves, et ceux des deux écoles chinoises (sans Tai Koo Lao) sont de 640 enfants. Les sœurs sont donc à la tête d'une œuvre éducative qui draine plus de 1 400 enfants sur quatre sites différents. Cette présence ne passe pas inaperçue, d'autant que de nombreux événements sont organisés autour des temps forts de l'école, ce qui explique en grande partie la couverture médiatique. Fin 1941, l'école anglo-française est partiellement endommagée par les bombardements japonais puis fermée. L'école chinoise est en grande partie détruite, mais des cours continuent à être dispensés à 140 enfants, dans les locaux encore intacts de l'établissement européen⁷.

¹ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.53.

² BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.25.

³ SPC, Chronique, février 1924 et septembre 1925.

⁴ MINERS Norman, *Hong Kong under... op. cit.*, p.46.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁶ SPC, Chronique, 11 février 1927.

⁷ BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, p.71.

b. Le French Hospital, « the finest in the Far East »

En juillet 1914, le père Robert promet à la mère générale de la congrégation à Chartres, « *the finest hospital establishment in the Far East*¹. » Force est de constater qu'il tient parole. Dans un long bâtiment de l'ancienne filature complètement réhabilitée, les sœurs accueillent leurs premiers patients le 15 mai 1918. L'établissement n'est alors pas complètement opérationnel, mais il rend ses premiers services². En octobre, sœur Marguerite prend le contrôle de l'hôpital ; cette arrivée est souhaitée par le père Robert qui estime nécessaire de placer à la tête de l'institution une gestionnaire d'expérience, anglophone de surcroît, pour seconder la mère Félicie, quelque peu dépassée par les événements³. Après sœur Marguerite, mère supérieure puis provinciale de l'ordre jusqu'en 1935, c'est la mère Saint-Xavier qui assume la direction de l'hôpital en même temps que le fonctionnement global de toutes les autres activités, en attendant de trouver la supérieure idéale pour l'œuvre hospitalière. Celle-ci arrive en 1936, en la personne de sœur Eusèbe de Jésus, qui préside aux destinées de l'établissement jusqu'en 1946⁴.

Avec les installations des sœurs de Saint-Paul à Causeway Bay, « *it can be truly said that a new standard was set for Catholic institutions in Hong Kong*⁵. » Pour le jésuite Thomas Ryan, c'est une manière élégante d'insinuer que les autres congrégations sont dans un premier temps dépassées par les équipements des sœurs françaises, et que, dans l'entre-deux-guerres, ce sont elles qui donnent le ton dans les domaines où elles s'investissent. Dès l'ouverture du French Hospital, ce qui marque les observateurs, c'est la modernité de l'établissement : les salles d'opération et de consultation sont équipées de matériel dernier cri et il y a même tout l'outillage nécessaire pour les rayons X. L'hôpital propose différents niveaux de confort : cinquante chambres dont trente de première classe à 6 hkd par jour et vingt de deuxième classe à 4 hkd par jour. Il existe une troisième classe, vaste salle commune au rez-de-chaussée à 1 hkd par jour, voire moins selon les moyens du patient. Dès le début, cet hôpital est un succès et devient autosuffisant financièrement. L'établissement s'adresse en priorité à une clientèle européenne ou de riches Chinois puisque, accolé au bâtiment, il existe également un petit dispensaire de vingt lits pour les indigènes les plus démunis⁶. En moins de deux ans, toutes les salles deviennent opérationnelles et l'établissement est réaménagé de manière à accueillir en permanence 150 patients alités. Au troisième et deuxième étage, vingt-sept chambres à un ou deux lits pour la première classe et la maternité.

¹ Cité par LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.235.

² SPC, Lettres, de Léon Robert à la mère générale à Chartres, 19 juin 1918.

³ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, p.249.

⁴ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », *op. cit.*, p.97.

⁵ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years...* *op. cit.*, p.150.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 24 juillet 1918 et 21 juin 1921.

Au premier étage, neuf chambres de deux ou trois lits pour la deuxième classe d'un côté, et de l'autre deux salles de dix lits pour la cinquième classe. Les tarifs augmentent sensiblement et ne comprennent plus les frais de médecin et de pharmacie. Enfin, le rez-de-chaussée est occupé par quatre grandes salles pour soigner gratuitement les indigents. Le D^r Vadon porte un regard satisfait sur la salle d'opération du troisième étage, bien éclairée avec du « matériel de premier choix ». Il ajoute : « avec la salle de stérilisation qui la précède, elle est sans contredit un modèle du genre et ne serait certainement pas déplacée dans un des plus beaux hôpitaux des grandes capitales européennes¹. » Après son passage à Hong Kong, le grand chirurgien français Truffier déclare qu'il s'agit du « type parfait de l'hôpital moderne ». En décembre 1922, le D^r Vadon y réceptionne le matériel nécessaire à la création d'un service complet de radiologie et d'électricité médicale unique à Hong Kong, subventionné entièrement par le Quai d'Orsay pour 40 000 hkd².

En 1925, 2 268 malades y séjournent et un total de 8 094 consultations y sont données³. En 1929, le nombre de patients traités monte à 9 009 et il est réalisé 594 opérations chirurgicales. Pour s'occuper de tout ce monde, le personnel infirmier est composé de douze sœurs françaises, cinq portugaises et sept laïques diplômées selon les critères britanniques⁴. D'après le D^r Vadon, la clé du succès réside dans une nouveauté instaurée par les sœurs : les malades peuvent continuer à se faire soigner par leur propre médecin. Par conséquent, les praticiens des trois grandes firmes anglaises n'ont aucun scrupule à y envoyer leur riche clientèle européenne. Les sœurs proposent même de louer la salle d'opération avec le chirurgien de son choix (ou de ses moyens). Aux dires d'Ulysse Réau, le French Hospital est connu de tous à Hong Kong mais il n'est pas exclusivement français. Le D^r Vadon n'y a officiellement aucun statut privilégié même si, dans les faits, il est permis d'en douter puisqu'il loge juste à côté (et assure toutes les urgences de nuit) et se trouve immédiatement admis comme médecin en titre de l'hôpital, aux côtés de son collègue britannique le D^r Allan et du second de celui-ci, le D^r Strahan⁵. La réputation de l'établissement ne se dément pas au fil des années. La preuve en est avec le concours organisé par une société américaine qui promet d'offrir un duplicateur Gestetner à l'hôpital le plus apprécié de la ville. Le French Hospital arrive largement premier avec 19 351 votes, bien devant l'institution chinoise Tung Wah (15 471 voix) pourtant soutenue par les nationalistes⁶.

¹ CADN, pHKG, 12, rapport du D^r Vadon au MAE, 7 décembre 1921.

² CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, devis, 26 avril 1922 ; CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 7 décembre 1921, 27 février 1922, 15 décembre 1922.

³ VAUDON Jean, *Deux cents ans... op. cit.*, p.54.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1921 ; rapport du D^r Vadon au MAE, 7 décembre 1921.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 15 février 1931 ; *Hong Kong Daily Press*, 9 février 1931.

Il est évident que les sœurs rendent de précieux services à la colonie. Avec d'autres établissements bien sûr, le French Hospital pallie l'insuffisance des structures publiques. René Soulange-Teissier remarque en étudiant le budget de la colonie pour 1933 que le gouvernement colonial peine à investir des sommes conséquentes dans les équipements de santé. Il est d'ailleurs question pour la première fois d'un budget de trois millions de dollars sur trois ou quatre ans¹. C'est ce plan de financement qui mène, en 1937, à l'ouverture du premier hôpital capable de voler la vedette aux sœurs. En avril, le gouvernement colonial inaugure le Queen Mary Hospital, géant de sept étages aux équipements flambants neufs et à la capacité de 500 lits. Jules Leurquin doit concéder qu'il s'agit du « plus bel hôpital d'Extrême-Orient². »

Alors que Hong Kong se dote enfin d'un hôpital public digne de ce nom sur l'île, les sœurs échafaudent déjà sur d'autres projets de l'autre côté de la baie. L'extension de la congrégation à Kowloon est une longue entreprise qui nécessite presque une décennie de négociations, d'hésitations et de changements de plans. En 1931, après d'insistantes pressions de la part du vicaire apostolique³, un terrain est trouvé pour bâtir une succursale de l'hôpital, mais les autorités britanniques ne sont pas favorables à l'érection d'un tel édifice à cet emplacement, à cause de la proximité de l'aéroport de Kai Tak. En 1935, le projet est abandonné⁴. Dans le même quartier, une petite structure semble tout de même faire office d'annexe de l'orphelinat et de dispensaire⁵, mais les informations à ce sujet sont vagues. En 1936, le vicariat apostolique soulève une nouvelle fois la question et se fait plus pressant : il faut un hôpital catholique à Kowloon. À côté de l'installation précaire déjà existante, un terrain est acheté à un prix défiant toute concurrence... il est réputé hanté⁶. Mais les travaux traînent et les sœurs sont frileuses. En juillet 1939, outré, M^{gr} Valtorta apprend que la mère provinciale aurait retiré sa permission pour démarrer les travaux du nouvel hôpital. Il exige une confirmation rapide, soulignant que cet établissement est une « *absolute and very urgent necessity* ». Depuis vingt ans la population de ce quartier grandit et « déjà, nous avons été devancés par plusieurs hôpitaux laïcs ou protestants⁷. » À Chartres, la réponse de sœur Lucie, secrétaire générale de la congrégation, abandonne la mère Saint-Xavier à ses responsabilités. En substance, elle explique que l'aval pour ouvrir un hôpital sous la gestion des sœurs de Saint-Paul a été donné il y a sept ans, dans un contexte différent mais que, désormais, les

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 10 octobre 1932.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 14 avril 1937.

³ CDA, Section V, 35-2, échanges entre la mère supérieure et M^{gr} Valtorta, 15 avril, 22 mai et 24 juillet 1933.

⁴ BORD Marie-Paul, *En Chine*, op. cit., p.68.

⁵ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », op. cit., pp.93-94.

⁶ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years...* op. cit., p.210.

⁷ SPC, Lettres, de M^{gr} Valtorta à la mère provinciale, 23 juillet 1939 puis à la mère générale à Chartres, 18 août 1939.

conditions ont changé et qu'il n'est plus possible d'envisager l'envoi de personnel. Cependant, si la mère Saint-Xavier « ne demande pas de sœurs et qu'elle a les fonds nécessaires pour cette entreprise, le Conseil lui donne l'autorisation de construire¹. » La marge de manœuvre est mince pour la mère supérieure en charge des établissements de Hong Kong. En septembre 1940, les journaux relatent l'inauguration du nouvel hôpital tant attendu. Baptisé St.-Teresa, il est salué pour sa modernité et la qualité de son équipement² ; sa capacité est de soixante-quinze lits³. Les premiers patients entrent le 3 octobre ; sœur Louise Vincent est la première supérieure en charge de cette nouvelle institution, et ce jusqu'en 1946⁴. Cependant, un peu plus d'un an après son ouverture, l'hôpital St.-Teresa est réquisitionné par l'armée britannique. Après le *Black Christmas*, il échappe complètement aux sœurs pour passer entièrement sous contrôle japonais. Du côté de Causeway Bay le bilan n'est guère plus enviable, mais une partie des services continue à fonctionner pendant l'occupation. Les infrastructures sont sévèrement endommagées et les services de santé japonais accaparent la moitié des lits⁵.

C. Une influence religieuse étendue et remarquée

Les pères des MEP et les sœurs de SPC ont bénéficié d'éclairages extensifs car ces présences sont protéiformes et sortent de l'ordinaire par certains aspects. Dans les deux cas, la bonne tenue des archives et un accès aisé aux documents facilitent la mise en lumière de leurs rôles et de leurs fonctionnements. D'autres congrégations restent encore dans l'ombre, alors qu'elles occupent également une place importante au sein de leurs domaines d'actions. Les frères des Écoles chrétiennes (FEC) marquent fortement le paysage éducatif de la colonie dans l'entre-deux-guerres (et continuent d'ailleurs), tandis que les Petites sœurs des Pauvres (PSP) sont bien connues des Chinois de Hong Kong, encore aujourd'hui, pour leur discret mais patient travail de terrain à l'attention des plus humbles et des plus âgés. Une fois ce panorama à la fois religieux et français terminé, il convient de le replacer dans un contexte plus large. Le vicariat apostolique de Hong Kong est la chasse gardée des Italiens et le zèle missionnaire peine parfois à surpasser les enjeux politiques et diplomatiques inhérents aux relations entre les congrégations et les États.

¹ SPC, Lettres, de sœur Lucie, secrétaire générale à M^{gr} Valtorta, 30 août 1939.

² *Hong Kong Sunday Herald*, 14 septembre 1940 ; *SCMP*, 16 septembre 1940.

³ COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1941, p.150.

⁴ CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters... », *op. cit.*, p.97.

⁵ SPC, Divers, fascicule intitulé « *The Whence why and wherefore of St-Teresa's hospital* », 1^{er} janvier 1973.

1. D'autres congrégations françaises à l'œuvre

Les répertoires des archives diocésaines de Hong Kong montrent qu'il y a des religieux français dans nombre de communautés. À partir de quelques sondages dans les bases de données, il apparaît en effet que le salésien Robert Vetch¹, le lazariste Émile Moulis ou encore le mariste Joseph Pierron sont passés dans la colonie britannique au cours de leur apostolat². L'ancien évêque de Hakodate au Japon, M^{gr} Alexandre Berlioz, réside également quelque temps à Hong Kong³. Les exemples sont nombreux mais, en matières d'influence et de visibilité, ce n'est pas tant la nationalité des religieux comme individus qui compte que celle du siège de la congrégation à laquelle ils appartiennent. Par ailleurs, les trois congrégations citées n'ont ni rôle ni d'installations dans la colonie britannique dans l'entre-deux-guerres ; tout au plus, il s'agit d'un point de passage avant de gagner les missions en Chine. Il ne reste donc que deux communautés à envisager, fondées en France et dirigées par des Français. Les frères des Écoles chrétiennes et les Petites sœurs des Pauvres se préoccupent, géographiquement et socialement, de deux facettes bien distinctes voire antinomiques de Hong Kong. Les FEC forment la jeunesse privilégiée de la colonie, sur l'île puis à Kowloon, tandis que les PSP s'occupent des personnes âgées indigentes dans les Nouveaux Territoires.

a. L'œuvre scolaire des frères des Écoles chrétiennes

Dès les débuts de la mission catholique de Hong Kong, les frères des Écoles chrétiennes, également nommés Lasalliens, sont appelés dans la colonie britannique par M^{gr} Feliciani puis par son successeur, M^{gr} Raimondi. Chaque fois, le siège de la congrégation refuse, arguant de projets plus importants déjà en cours de développement. Il faut quatorze ans de tractations pour que le vicaire apostolique obtienne enfin gain de cause. En novembre 1875, c'est un frère français, Hidulphe-Marie, qui prend les rênes de la balbutiante institution scolaire Saint-Sauveur. L'école est rebaptisée Saint-Joseph, et le succès des méthodes lasalliennes est immédiat. L'établissement ne tarde pas à recevoir les encouragements du gouvernement colonial, accompagnés de subventions⁴. Ce qui transpire du récit de l'historien jésuite Thomas Ryan, c'est que les FEC, par nécessité ou par choix, sont très liés à la mission italienne. Dans l'entre-deux-guerres, s'il est facile de cerner le fonctionnement

¹ Il s'agit du fils de Francis Vetch dont il sera beaucoup question un peu plus tard. Basé dans le Guangdong, il doit régulièrement revenir dans la colonie britannique pour régler les problèmes de son père.

² www.archives.catholic.org.hk/In%20Memoriam/Clergy-Brother/Index-Date.htm

³ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Yokohama au consul à Hong Kong, 12 mai 1928 ; 50, notariat.

⁴ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, pp.29, 63, 65-66 et 78-80.

des différents établissements scolaires et leurs excellents résultats, il est en revanche plus difficile de saisir les développements internes de la congrégation (hiérarchie, sources de financement, etc.)¹.

Comme les sœurs de Saint-Paul, les frères de La Salle emménagent dans de nouveaux locaux au sortir de la Première Guerre mondiale. En février 1918, un tremblement de terre, quoiqu'assez mineur, endommage de manière irréversible le bâtiment principal du collège Saint-Joseph sur Robinson Road. Sans perdre de temps, le frère directeur Aimar entreprend l'acquisition de l'ancien Club Germania dans Kennedy Road. Autour de ce coûteux investissement, on retrouve évidemment le père Léon Robert dont l'aide semble avoir été précieuse². Après quelques aménagements, c'est dans un magnifique et prestigieux bâtiment que les élèves font la rentrée 1918. À l'occasion, le consul Paul Kremer place le collège Saint-Joseph en seconde position dans la hiérarchie des œuvres catholiques françaises à Hong Kong. Il se flatte évidemment du symbole que représente l'installation de cette école dans l'ancien club allemand, et estime les effectifs à 600 élèves dont 100 internes. Parmi eux, 150 sont issus de familles pauvres et leur éducation est dans ce cas plus ou moins prise en charge par les frères. Son successeur, Ulysse Réau, précise que la grande majorité des élèves sont Macaïstes ou métis anglais, mais il note également la présence de quelques Français et Annamites³. Rapidement, pour pallier le manque de place, deux extensions sont construites : un bloc nord en 1921 et un bloc ouest en 1925⁴. Dans le premier cas, le financement est principalement le fruit de prêts de la part des collèges lasalliens de Singapour et Penang⁵. En 1925, l'ouverture de la nouvelle aile s'effectue dans le contexte du boycottage mais l'établissement renforce alors sa réputation en devenant l'école anglophone pour garçons la moins touchée par l'absentéisme au cours des événements ; le frère Cassian est même responsable d'une équipe d'élèves qui remplace les postiers en grève à Kowloon⁶. À cette période, les effectifs sont à peu près à égalité avec le seul véritable concurrent de la place, le Queen's College, et bien devant l'*alter ego* catholique (deux fois plus d'élèves), l'école du couvent italien des salésiens⁷.

¹ Les archives lasalliennes sont difficiles d'accès : la congrégation a bloqué la consultation des documents qui la concernent aux archives diocésaines et, sur place au La Salle College, il n'y a ni tri ni inventaire pour tout ce qui est conservé. L'actuel frère directeur propose des documents au compte-goutte, au gré de ses propres recherches pour alimenter son magazine scolaire *Gateway*.

² *The Gateway*, n°52, avril 2014, p.4.

³ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 24 juillet 1918 et 21 juin 1921.

⁴ *The Gateway*, n°3, mai 2008, p.4.

⁵ *The Gateway*, n°52, avril 2014, p.5.

⁶ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.179.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 30 octobre 1925.

Comme les sœurs de Saint-Paul, les FEC préparent aux examens locaux d'Oxford pour l'obtention des diplômes de *Junior* ou *Senior*. Le collège offre également des cours de commerce, ce qui semble être une particularité¹, tout comme le fait que les frères publient leurs propres manuels, imprimés par les MEP². Pour l'année 1929, sur trente-deux établissements recensés par l'*Education department*, Saint-Joseph présente 20 % des candidats du territoire à l'examen de *Senior matriculation*, et obtient un taux de réussite de 68,7 % contre une moyenne de 43 % tous établissements confondus. En *Junior*, les FEC affichent 53,1 % de réussite, bien devant le très officiel Queen's College (39,6 %). Le rapport de l'année suivante montre des tendances identiques. Par ailleurs, tout comme l'Anglo-French School, Saint-Joseph peut accueillir des élèves boursiers du gouvernement et notamment ceux détenteurs de la *Lugard Scholarship*. Les FEC se positionnent dans une approche élitiste de l'éducation, rivalisant avec les prestigieuses institutions anglicanes. Il n'est pas question d'enseignement vernaculaire ni d'apprentissage professionnel, ces domaines étant l'apanage des salésiens italiens³. La rançon de ce succès, c'est le manque de place pour accueillir tous les élèves. L'actuel frère directeur, Patrick Tierney, rapporte qu'en 1918, les fonds étaient insuffisants pour étendre l'acquisition du terrain du club Germania jusqu'à la ligne de tramway. Saint-Joseph se trouve donc enfermé dans un espace relativement étroit pour envisager des développements futurs plus ambitieux⁴. Malgré les deux extensions ultérieures, le point de saturation est rapidement atteint autour de 650 élèves⁵. Cet effectif est à peu près stable au cours des années 1930, connaissant juste une légère hausse chaque année⁶.

Les FEC sont très tôt conscients de ce phénomène et savent par ailleurs que la plupart des élèves macaïstes vivent de plus en plus de l'autre côté de la baie. Dès septembre 1917, une petite succursale est ouverte à Kowloon, dans Chatham Road. Elle accueille soixante-cinq élèves. Cette petite maison de Tsim Sha Tsui ne peut satisfaire toutes les demandes et beaucoup d'élèves doivent encore traverser le port pour se rendre sur le site de Kennedy Road⁷. En 1928, un terrain de quatre hectares est enfin acquis aux enchères⁸ plus un autre hectare dans le voisinage pour y installer une école primaire⁹ ; même si ces lots font partie

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

² AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre de Léon Robert à M^{gr} Guébriant, 5 décembre 1922.

³ NAL, CO129/527/19 et CO129/530/2, Hong Kong annual Education Report pour 1929 et 1930, 30 septembre 1930 et 11 juin 1931.

⁴ Entretien avec le frère directeur Patrick Tierney, 26 novembre 2015.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 novembre 1931.

⁶ *The Gateway*, n°52, avril 2014, p.8.

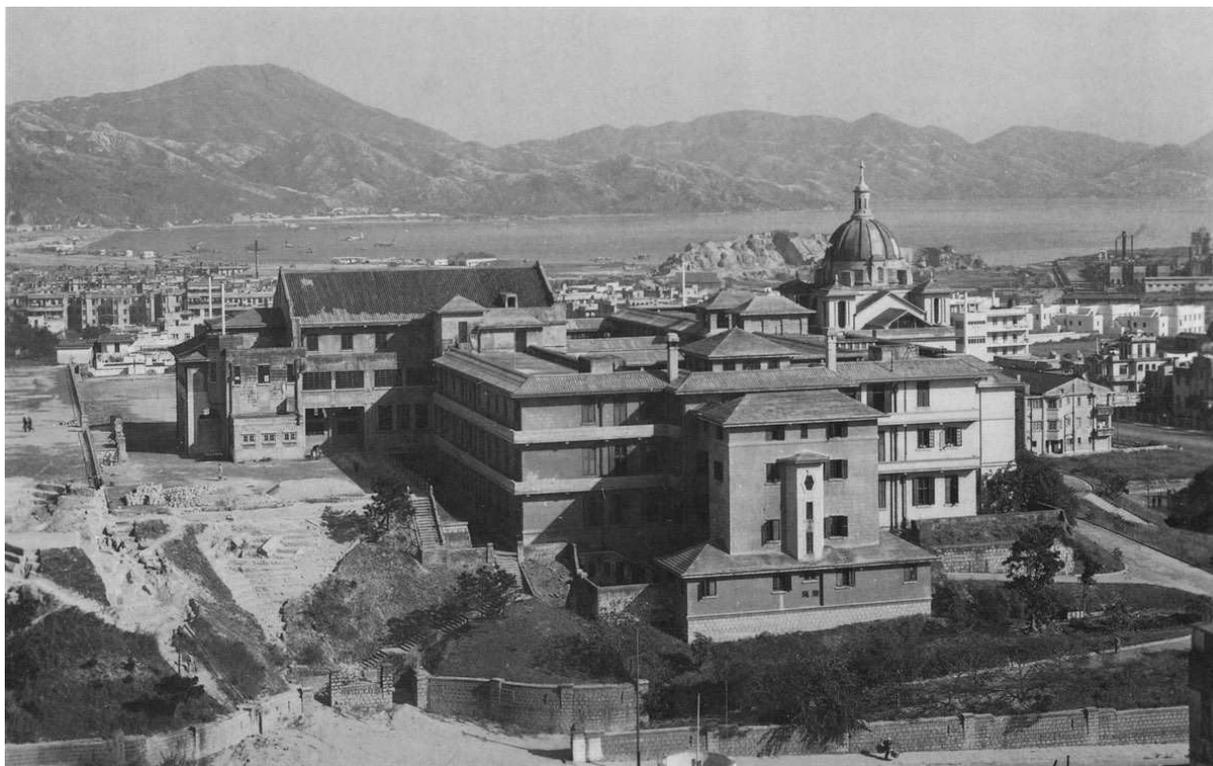
⁷ *The Gateway*, n°3, mai 2008, p.3 et n°52, avril 2014, p.3.

⁸ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.198.

⁹ *The Gateway*, n°3, mai 2008, p.4.

intégrante de Kowloon dans les faits, ils sont situés juste derrière la frontière, dans le territoire à bail. C'est sûrement l'incertitude liée au futur de ces Nouveaux Territoires qui permet cette installation à moindre coût, mais aussi le fait que les autorités britanniques poussent précisément à développer cette partie de leur colonie pour y assurer leur mainmise. La première pierre du futur La Salle College est posée en grande pompe le 5 novembre 1930¹. En réalité, cet événement est davantage une opération de séduction à l'attention d'éventuels mécènes car le consul explique que les travaux sont bien avancés : deux étages sont déjà édifiés. Le campus doit accueillir 700 élèves et prévoit vingt salles de classes, des laboratoires de physique-chimie et de vastes équipements sportifs². La construction est essentiellement financée par les dons de riches familles³ (un mur du hall d'entrée l'atteste encore aujourd'hui) et des aides du gouvernement colonial, tout d'abord grâce à un prix très attractif pour le terrain concédé par Cecil Clementi, puis à une subvention de 50 000 hkd de la part de son successeur, William Peel, un geste particulièrement remarqué en regard des restrictions budgétaires du moment⁴.

Illustration 14. La Salle College en 1932, peu de temps après la fin des travaux



(Source : AMEP, Fonds photographique, Chine.)

¹ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong... op. cit.*, p.353.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 novembre 1930.

³ *The Gateway*, n°54, octobre 2014, p.4.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 novembre 1930.

En 1936, Saint-Joseph accueille 750 élèves et La Salle College à peu près 800¹. Les circonstances politiques et militaires, dans le sud de la Chine, poussent rapidement le nouvel établissement à saturation avec environ 1 000 élèves en 1939². Ces chiffres démontrent l'importance de l'œuvre des frères, acteurs incontournables de l'éducation dans la colonie britannique. À maintes reprises, la qualité et l'originalité de l'enseignement sont soulignées par les témoins. Dès 1881, l'école publie le premier magazine scolaire de la colonie : *Our Boys*³. Bien que confessionnelle, elle accueille indifféremment juifs, musulmans et autres infidèles à ses principes, et se construit une excellente réputation jusqu'à devenir, selon les termes du proviseur du Queen's College lui-même, « *one of the most flourishing schools in the colony*⁴ ». Dans son guide de Hong Kong, Robert Hurley explique que le collège Saint-Joseph « *has been one of the leading educational institutions in the colony ever since its foundation*⁵. ». En 1930, à l'occasion de la pose de la première pierre du collège La Salle, le gouverneur William Peel s'attarde quant à lui sur sa satisfaction de voir les plans octroyer de larges espaces aux laboratoires et aux équipements sportifs⁶. Georges Dufaure de la Prade salue une pédagogie efficace, « basée sur les grands principes d'ordre et de discipline, où grâce à un exercice méthodiquement dosé des études et des sports est pratiqué l'adage *mens sana in corpore sano*⁷. » Les anciens élèves reviennent également avec émotion sur leur scolarité : quelques témoignages oraux conservés par HKUL rendent compte de la diversité ethnique au sein de l'école, de la qualité des formations proposées et s'attardent également presque toujours sur l'origine française des pères, semblant y trouver, à tort ou à raison, l'explication de la qualité de l'enseignement⁸. La place réservée aux activités sportives, tant d'un point de vue spatial dans les installations que dans les emplois du temps, est également marquante. De ses souvenirs d'école, Michel Arnulphy n'évoque que les nombreuses compétitions avec les autres établissements, et en particulier la Central British School⁹.

Au cours de la période, le dynamisme de la congrégation à Hong Kong semble essentiellement reposer sur un homme, le frère Aimar, Pierre Sauron pour l'état civil. Ce frère directeur est en Asie depuis 1893, il est passé par Singapour, la Malaisie et la Birmanie, faisant chaque fois la démonstration de ses compétences, notamment en matière

¹ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

² SPC, Lettres, de M^{gr} Valtorta à la mère provinciale, 23 juillet 1939.

³ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong... op. cit.*, pp.212.

⁴ WRIGHT George, « *Education* », dans WRIGHT Arnold (dir.), *Twentieth Century Impressions of Hong Kong, Shanghai, and other Treaty Ports of China*, Londres, Lloyd's GBP C°, 1908, pp.123 et 126-127.

⁵ HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong... op. cit.*, p.91.

⁶ *China Mail*, 6 novembre 1930.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 novembre 1930.

⁸ HKUL, *Collective memories*, témoignages n°035, 036, 047 et 192.

⁹ Échanges de courriels avec la famille Arnulphy, 13 février 2012.

d'organisation¹. Arrivé à Hong Kong en 1914, il est l'un des artisans du déménagement dans l'édifice du club Germania ; il émancipe peu à peu les FEC de la tutelle italienne et il est le « promoteur de ce nouvel et gigantesque effort » que représente l'extension à Kowloon. Georges Dufaure de la Prade en conclut qu'en moins de vingt ans, « ce vaillant et excellent Français » a doublé l'ampleur de l'œuvre scolaire sur place. L'histoire de la congrégation elle-même reste à écrire, mais en l'absence de documents librement accessibles, l'affaire est délicate. D'après les registres des FEC à Hong Kong², sur soixante-dix-sept frères qui vivent dans la colonie britannique dans l'entre-deux-guerres, à des dates et pour des durées différentes, quatorze sont Français, c'est-à-dire seulement 18,1 %, en deuxième position derrière les Irlandais (31,1 %). La période représente clairement un tournant en matière de représentativité des Français dans la communauté lasallienne de Hong Kong : parmi les frères qui officient au début de la période, arrivés entre 1897 et 1925, 40 % sont Français ; parmi ceux qui s'installent dans la colonie entre 1926 et 1941, seuls 6 % sont Français. Une chose est certaine, les Français occupent presque tous et toujours des postes à responsabilité : Aimar Sauron est directeur de Saint-Joseph puis de La Salle, Louis Blanchet est le maître de chœur, Basilien Coin gère la formation des enseignants et les activités religieuses des élèves, Wilfrid More écrit des manuels d'apprentissage des langues, etc.³ Les notices biographiques apportent peu d'informations sur le fonctionnement de la congrégation et tendent systématiquement vers l'hagiographie, méritant pour cette raison une grande circonspection dans leur traitement. En 1930, il est question de créer un noviciat à Kowloon. La question n'est abordée qu'une seule fois, par Georges Dufaure de la Prade qui craint d'y voir débarquer des frères allemands. Son inquiétude est rapidement dissipée : le recrutement s'effectue essentiellement en Irlande, Pologne, Tchécoslovaquie, Belgique et Malaisie⁴, ce qui confirme les grandes tendances des autres nationalités présentes et explique peut-être le basculement observé en matière de présence française.

Dès décembre 1939, le site de Kowloon est réquisitionné pour servir de camp d'internement par les autorités britanniques. Il devient ensuite un hôpital au moment de la bataille de Hong Kong et reste occupé par les forces militaires japonaises puis britanniques jusqu'en août 1946⁵. La plupart des frères, en tout cas pour ce qui concerne les Français, sont conduits vers l'Indochine où ils passent toute la durée de l'occupation⁶.

¹ CADN, pHKG, 12 et 17, lettres du consul au MAE et à la légation, 6 et 17 novembre 1930.

² Des classeurs numériques compilés à partir de sources inaccessibles, et triés par l'actuel frère directeur.

³ Notices biographiques, disponibles pour la plupart sur www.lasalle.org.hk/pages/gateway.htm

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 3 novembre 1930.

⁵ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.225.

⁶ Notices biographiques, disponibles pour la plupart sur www.lasalle.org.hk/pages/gateway.htm

b. Les Petites sœurs des Pauvres, une congrégation discrète et éloignée

L'idée de faire venir les PSP à Hong Kong remonte aux années qui précèdent juste la Première Guerre mondiale. Appelées par le vicariat apostolique de Hong Kong pour s'occuper, comme partout ailleurs, des personnes âgées en situation de précarité, la venue des sœurs est retardée par le conflit. Ce sont essentiellement les canossiennes et la société Saint-Vincent-de-Paul qui assurent cette œuvre en attendant¹. En 1918, l'évêque Pozzoni relance ce projet à la plus grande satisfaction de Paul Kremer qui y voit une manière d'élargir l'influence française², mais les premières religieuses ne débarquent à Hong Kong qu'en février 1923³. Elles profitent alors de la mise à disposition, à Kowloon Tong, d'un bien allemand spolié pendant le conflit. Il s'agit d'une résidence ayant appartenu à une branche germanique de la Mission de Bâle, une société évangélique protestante. L'édifice peut loger environ quatre-vingt personnes⁴ mais, dès leur arrivée, les PSP se voient confier cinquante vieilles femmes jusqu'alors hébergées au Calvaire par les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres⁵. La congrégation n'est officiellement enregistrée auprès du gouvernement de Hong Kong qu'en 1925⁶, mais en réalité la mission est déjà presque saturée !

Aussitôt implantées, les sœurs doivent commencer à développer de nouveaux plans d'extension. Des négociations avec le gouvernement permettent d'obtenir, en 1926, un site de deux hectares à Ngau Chi Wan, tout près de Kowloon City. Pour le terrain autant que pour la construction, Thomas Ryan fait état d'un élan de générosité assez inhabituel de la part des hommes d'affaires chinois⁷. Parmi ceux-ci, Chan Keng-yu, le comprador de Douglas Lapraik & C^o, l'un des fondateurs de la Chambre de commerce chinoise⁸. Le phénomène peut s'expliquer de deux manières : les sœurs disposent du soutien de la société Saint-Vincent-de-Paul⁹, déjà bien implantée dans les milieux chinois¹⁰, et la prise en charge des personnes âgées dans les Nouveaux Territoires est un phénomène inédit qui résonne tout particulièrement dans la mentalité confucianiste. Le vaste complexe de Ngau Chi Wan est nommé *St. Joseph's Home for the Aged* et peut accueillir 390 indigents ; il se compose de trois grands dortoirs d'une quarantaine de mètres de long, mais aussi d'une chapelle et d'une villa pour les sœurs. L'ensemble n'est toutefois pas achevé avant 1936. Des éléments sont

¹ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, pp.151-152.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918.

³ DE LA VILLÉON Omblin, *La congrégation des Petites Sœurs des Pauvres*, Paris, Grasset, 1956, p.207.

⁴ www.littlesistersofthepoor.org.hk

⁵ SPC, Chronique, 2 février 1923.

⁶ <http://oelawhk.lib.hku.hk/items/show/2159>, *historical laws of Hong Kong*, 22 mai 1925.

⁷ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.166.

⁸ www.aab.gov.hk/form/brief_information_grade2.pdf, p.467 Rapport du *Antiquities Advisory Board*.

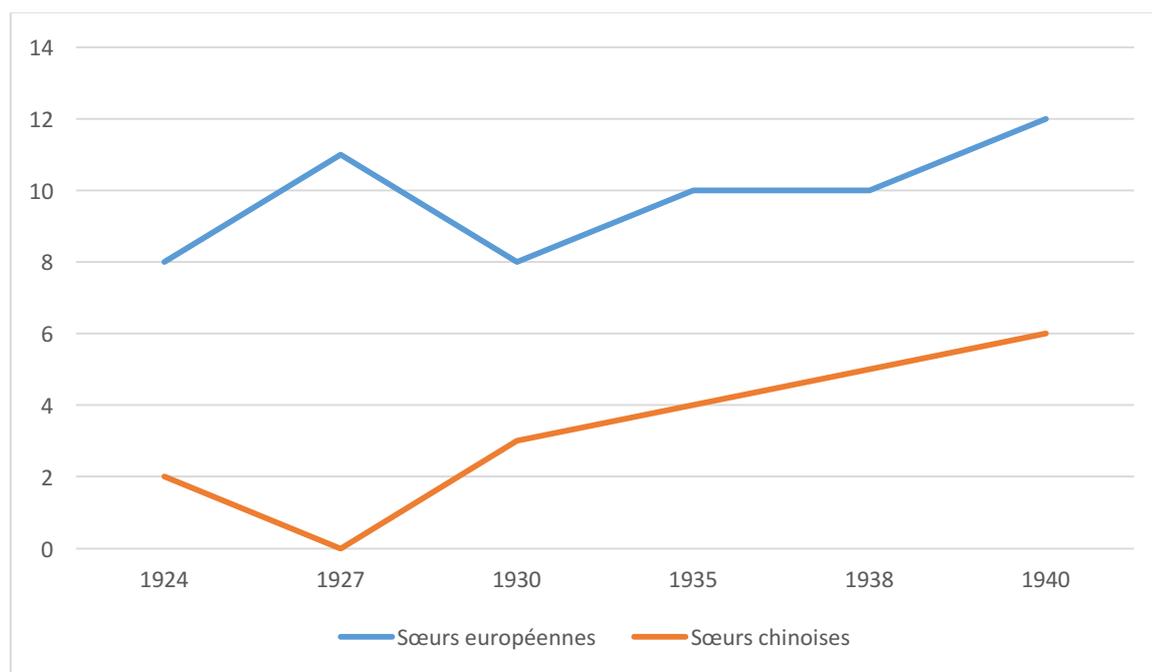
⁹ Entretien avec sœur Imelda, 30 octobre 2015.

¹⁰ HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong... op. cit.*, p.99.

ajoutés peu à peu, comme la chapelle en 1933, mais aussi un nouveau dortoir en 1932-1933, puis une élégante arche d'entrée de style néo-classique peu après, surmontée des trois lettres « JMJ » pour Jésus, Marie et Joseph¹. Les deux dernières constructions, avec la villa antérieure, sont d'ailleurs les seuls vestiges encore debout aujourd'hui.

Discrètes et éloignées du centre, les PSP n'en sont que d'autant plus efficaces et remarquées. Le gouverneur Andrew Caldecott leur rend d'ailleurs hommage en premier lieu dans son discours sur les œuvres françaises, à l'occasion du 14-Juillet 1936². Les sources sont minces pour attester des réussites sociales de cette petite congrégation. Cependant, les rapports du vicariat conservent toutes sortes de chiffres qui, par extension, peuvent témoigner d'une communauté dynamique et en constante croissance. À la fin de l'année 1924, il y a déjà quarante-deux catholiques indigènes associés aux Petites sœurs. En 1927, ils sont 113 et dix ans plus tard, 265. Sur l'année 1939-1940 (de août à juillet), 36 987 communions sont célébrées chez les PSP, soit 8,5 % du total de Hong Kong, plaçant cette congrégation en troisième position derrière les canossiennes (39,5 %) et les sœurs de Saint-Paul (19,5 %)³. Pour un ordre installé depuis seulement dix-sept ans dans la colonie britannique, le résultat est positif. Ces chiffres doivent beaucoup aux nombreux réfugiés cantonnais qui fuient l'invasion japonaise dans le Guangdong à partir de 1938.

Figure 10. Effectifs des Petites sœurs des Pauvres de 1923 à 1940



(Sources : CDA, Section I, 6-1 à 7-1, *Stato e frutti spirituali*, de 1923 à 1940.)

¹ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years... op. cit.*, p.208 ; DE LA VILLÉON Omblin, *La congrégation... op. cit.*, p.236 ; www.aab.gov.hk/form/brief_information_grade2.pdf, p.467 Rapport du *Antiquities Advisory Board*.

² CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

³ CDA, Section I, 6-1 à 6-5 et 7-1, *Stato e frutti spirituali*, de 1923 à 1940.

Le nombre de sœurs est relativement modeste, surtout comparé aux canossiennes ou aux sœurs de SPC; toutefois, les effectifs sont en augmentation au fil de la période et l'on remarque que les recrues indigènes prennent de plus en plus d'importance¹. Sœur Imelda, une Américaine arrivée en 1974 à Hong Kong, a vécu avec quelques sœurs françaises qui étaient sur place depuis les années 1930. Selon elle, à une ou deux exceptions près, toutes les sœurs occidentales étaient Françaises². Sur la fin de la période, la religieuse à la tête de l'établissement est sœur Françoise Marie de Saint-Jacques et ses communications avec le consulat sont dictées par le contexte exceptionnel de l'invasion japonaise³. Hormis cet échange, il n'y a aucune trace de contacts avec les autorités consulaires françaises pendant toute la période.

Au sujet du financement de cette communauté, il y a également peu d'informations. Toutefois, ce sont les mécènes chinois qui semblent être la principale source, comme l'atteste la mise en place du site de Ngau Chi Wan. La sœur historienne de la congrégation, Omblin de la Villéon, rapporte également le récit d'une soirée en présence de l'évêque Valtorta, en 1931, au cours de laquelle un riche Chinois, prenant conscience de l'importance de l'œuvre, propose un don de 5 000 hkd pour l'édification de la chapelle⁴. Par ailleurs, la Banque de l'Indochine compte cette congrégation dans ses actions charitables⁵ et la lettre d'un Français au Secrétaire colonial fait allusion à « ces petites sœurs des pauvres que vous voyez quêter dans les rues de Hong Kong⁶. » Cette pratique semble institutionnalisée puisqu'en 1933, les tournées de collecte sont fixées à trois par semaine et il est question de s'adapter à la mentalité des commerçants chinois en leur expliquant précisément la démarche et la destination des fonds.

En février 1942, Louis Reynaud explique que les Petites sœurs des Pauvres ont été épargnées par les combats et l'envahisseur. Étonnamment, elles ne sont pas chassées de leurs bâtiments⁷ qui auraient pourtant pu aisément être transformés en lieu de cantonnement. À ce sujet et depuis cette époque, les sœurs se transmettent une histoire pour raconter ce petit miracle. Alors qu'un officier japonais se présente pour réquisitionner le bâtiment, il demande à parler à la mère supérieure. Celle-ci ne parlant ni anglais ni japonais, c'est une consœur australienne qui sert d'intermédiaire avec le militaire nippon, en mélangeant quelques langues, essentiellement de l'anglais et de l'allemand. L'officier interroge la sœur sur sa

¹ Voir figure 10, p.348.

² Entretien avec sœur Imelda, 30 octobre 2015.

³ CADN, pHKG, 49, échanges entre sœur Françoise Marie et Louis Reynaud, 24 et 29 janvier 1942.

⁴ DE LA VILLÉON Omblin, *La congrégation... op. cit.*, p.236.

⁵ BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 11 janvier 1932.

⁶ CADN, pHKG, 49, lettre de Francis Vetch au Secrétaire colonial, 15 novembre 1939.

⁷ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 2 février 1942.

nationalité et il naît alors un quiproquo entre *Australian* et *Austrian*. Le Japonais pense alors être face à une congrégation d'obédience germanique, il tourne les talons et laisse les sœurs en paix¹...

2. Une présence sous l'autorité de la mission italienne

Hong Kong est une terre d'évangélisation récente, gouvernée par des autorités d'obédience anglicane. Dans *The Diocese of Victoria*, les historiens George Endacott et Dorothy She ignorent superbement la présence des catholiques². Les rapports entre les représentants des différentes branches du christianisme ne sont abordés nulle part, hormis une mention allusive de la part du révérend Carl Smith³. La bibliographie sur l'histoire de l'Église catholique à Hong Kong est essentiellement le fait de religieux, à l'instar du travail du jésuite Thomas Ryan. Chacun chante l'essor de ses activités, gomme naturellement les accrocs et oublie la présence de l'autre... Les congrégations françaises participent à l'expansion du catholicisme et donc à la probable rivalité avec les protestants. En 1935, l'évêque Valtorta explique à la mère supérieure de Saint-Paul-de-Chartres que le gouverneur l'a sollicité pour ouvrir une léproserie. Le prélat s'inquiète car deux organisations protestantes sont déjà en lice⁴. Sur ce projet, mère Marguerite décline avec fermeté, mais c'est la seule occasion de mettre en lumière cet antagonisme qui doit certainement être d'importance pour le vicariat apostolique. Le fait que celui-ci soit uniquement contrôlé par des Italiens retient davantage l'attention car l'impact sur les présences françaises est plus évident. Les évêques qui se succèdent pèsent lourdement dans l'essor des œuvres catholiques, favorisant souvent les congrégations italiennes (les salésiens et les canossiennes) et créant ainsi des situations de concurrence entre communautés. Les religieux français sont puissants à Hong Kong, diplomatiquement, économiquement et même du point de vue des effectifs. Dans quelle mesure peut-on parler de rivalités ? Le terme est peut-être excessif, mais la période offre des exemples de tensions, de frustrations ou d'irritations liées à cette situation. D'autant plus que les relations entre les intérêts français et le vicariat italien sont parfois rattrapées par les politiques nationales.

¹ Entretien avec sœur Imelda, 30 octobre 2015.

² ENDACOTT George, SHE Dorothy, *The diocese of Victoria, Hong Kong: a hundred years of church history, 1849-1949*, Hong Kong, Kelly & Walsh, 1949, 174p.

³ SMITH Carl, *A sense of history: studies in the social and urban history of Hong Kong*, Hong Kong, Hong Kong educational publishing, 1995, p.303.

⁴ CDA, Section V, 35-2, lettre du vicaire apostolique à la mère supérieure, 11 mars 1935.

a. Des congrégations entre coexistence et concurrence

Communément appelés les pères italiens, les missionnaires officiellement en charge du vicariat de Hong Kong sont membres du *Pontificio Istituto Missioni Estere* (PIME), autrement dit l'Institut pontifical des missions étrangères de Milan, une jeune congrégation fondée en 1850. Cette situation remonte aux origines de la colonie, lorsque le représentant de la Congrégation pour la Propagation de la Foi s'est trouvé être un franciscain italien, M^{gr} Feliciani. Bien qu'installé trois ans après les MEP, le PIME s'impose peu à peu à la tête de l'Église catholique de Hong Kong. En 1868, un décret papal met fin à une période de doute en nommant le père Raimondi préfet apostolique pour la colonie¹. Dans l'entre-deux-guerres, deux évêques se succèdent à ce poste : Dominico Pozzoni (1905-1924) puis Enrico Valtorta (1924-1951).

Il faut replacer la situation des institutions catholiques à Hong Kong dans le contexte chinois. Au début du siècle les Français, toutes congrégations confondues, tiennent vingt missions en Chine ; les Italiens dirigent neuf vicariats². Par ailleurs, depuis la Seconde Guerre de l'opium, le gouvernement français s'est érigé en garant des intérêts de l'Église en Chine et considère ce protectorat « comme une pièce essentielle de sa position en Extrême-Orient³ ». Quelque peu contraint, le pape accepte la situation mais laisse aux congrégations le choix de leur nation, ce qui morcèle le paysage catholique en Chine et empêche l'émergence d'une Église de Chine. L'entre-deux-guerres marque le temps du déclin de ce système de protectorat, mais la mission apostolique de M^{gr} Guébriant, chargé par le pape d'inspecter la situation du catholicisme en Chine en 1919-1920, démontre encore le poids des Français dans les affaires de Rome. Qu'il y ait une certaine confusion sur les détenteurs de l'autorité catholique, c'est tout à fait probable chez les Britanniques dont le regard extérieur est sûrement trompé par l'insistance du protectorat français ainsi que par le dynamisme de personnalités comme le père Robert. Le guide de Hong Kong de Robert Hurley, en 1919, évoque longuement *The French Mission* au même titre que *The Italian Mission* et laisse à penser que les MEP dirigent les activités de toutes les congrégations françaises installées à Hong Kong⁴, ce qui est faux. Par ailleurs, aucune mission française n'a d'existence officielle et administrative à Hong Kong, elle est purement virtuelle aux yeux du Britannique. C'est toutefois un révélateur de l'importance des congrégations françaises à Hong Kong. Malgré tout, dans les faits, même les MEP sont théoriquement aux ordres du

¹ RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years...* *op. cit.*, pp.1-3 et 51.

² MORLAT Patrice, « Les Missions étrangères... », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères...* *op. cit.*, p.310.

³ SOETENS Claude, *L'Église catholique en Chine au XX^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1997, pp.17-18 et p.82.

⁴ HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong...* *op. cit.*, p.93.

PIME. À la mort du maréchal Joffre, début 1931, une messe est dite à bord de la canonnière française *Vigilante*. Pour organiser cet événement, la procure des MEP « qui relève ici hiérarchiquement de la Mission Italienne, m'avait assuré de son concours, sous réserve de l'assentiment de l'Évêque¹. » Le protocole aurait voulu qu'un membre italien du vicariat officie, mais M^{gr} Valtorta s'efface à condition qu'un poilu (et non un Français) dise la messe. L'ancien brancardier Alphonse Biotteau est donc rappelé au front.

Les relations entre les différentes instances catholiques à Hong Kong paraissent compliquées et basées sur des contentieux parfois anciens. Au sujet des sœurs de Saint-Paul, Marie-Paul Bord note qu'en 1891 les rapports avec le clergé italien s'améliorent et que les défenses qui empêchaient le développement de leurs œuvres sont levées. En 1898 cependant, une tromperie « des autorités religieuses » sous forme de cabale contre mère Félicie freine encore leur essor². Il est possible de supposer que les sœurs sont victimes d'un frein italien au profit des canossiennes ; ce qui pourrait expliquer, dans une certaine mesure, l'attitude très protectrice du père Robert. La personnalité et l'entregent du prêtre influencent certainement l'évêque Pozzoni, son contemporain. En 1914, celui-ci soutient Léon Robert dans ses démarches foncières pour permettre aux sœurs de créer leur hôpital, mais suggère d'y installer les *Franciscan sisters of Mary* si celles de SPC déclinent. L'année suivante, c'est la même menace qui pousse les sœurs à accepter la charge du Refuge, qui pourrait passer sous le contrôle d'une autre congrégation... italienne³. Jusqu'en 1925, le Premier assistant du supérieur des MEP sert donc d'intermédiaire privilégié. Son départ correspond peu ou prou à l'installation d'un nouveau vicaire apostolique suite au décès de M^{gr} Pozzoni. En l'absence de Léon Robert, l'évêque Valtorta reprend ses droits sur les sœurs de SPC et le ton de ses lettres est volontiers plus sec. Il exerce un strict droit de regard sur les comptes des sœurs de Saint-Paul. L'épisode de la construction de la chapelle du Christ-Roi en est le parfait exemple : les plans du père Robert sont abandonnés. Pour le projet d'hôpital à Kowloon, le prélat italien n'hésite pas à se montrer menaçant⁴. C'est l'accumulation de ces détails qui permet de penser que les relations entre la congrégation française et les autorités italiennes ne sont pas toujours au beau fixe. En juin 1936, une novice chinoise de la congrégation italienne du Précieux-Sang est retrouvée pendue. L'affaire est restée secrète et M^{gr} Valtorta se flatte d'avoir convaincu la presse de ne rien divulguer. Cependant, il s'agace contre sœur Philomène, la directrice des écoles chinoises de Saint-Paul-de-Chartres, qui

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 8 janvier 1931.

² BORD Marie-Paul, *En Chine, op. cit.*, pp.7 et 13.

³ LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary... », *op. cit.*, pp.227-228 et p.240.

⁴ SPC, Lettres, de M^{gr} Valtorta à la mère provinciale, 6 février 1928 et 23 juillet 1939.

s'emploie à répandre la nouvelle en critiquant le traitement de l'affaire. Le vicaire apostolique lui intime « *to mind her own business and sanctification*¹. »

Ces rapports parfois tendus pourraient passer pour anecdotiques si les sœurs étaient les seules concernées. Les frères des Écoles chrétiennes semblent également avoir eu maille à partir avec le vicariat. Il a déjà été souligné l'étroite dépendance des Lasalliens envers les évêques qui se succèdent ; d'ailleurs, en 1919, le guide de Hong Kong de Robert Hurley répertorie les FEC parmi les œuvres de la mission italienne et non parmi celle d'une virtuelle mission française². Les salaires des frères sont en effet payés par le vicariat et les manuels scolaires, comme les livres de prières, sont attentivement inspectés par l'évêque³. L'actuel frère directeur rapporte que les FEC demeurent sous la supervision de la mission italienne jusqu'en 1921. *A priori*, cette influence laisse un mauvais souvenir et l'objectif principal du frère Aimar, à cette époque, est d'émanciper la congrégation, juridiquement et financièrement⁴. Même les MEP connaissent quelques passes d'armes avec les Italiens, certes mineures mais qui, toutes assemblées, révèlent un état d'esprit relativement éloigné de la coopération. En 1922, le père Robert s'en prend par exemple à François Monnier lorsqu'il découvre que les franciscains italiens pratiquent des tarifs bien plus avantageux en matière de travaux d'impression. C'est une concurrence insupportable⁵. En 1925, l'évêque Costantini, délégué apostolique en Chine, se plaint du journal *L'Écho de Chine*, qu'il trouve trop anti-chinois, ce qui provoquerait des problèmes dans les relations du prélat avec le gouvernement. Léon Robert dément cette orientation, défend le journal qu'il a dirigé pendant huit ans et se permet même une pointe d'irrévérence en proposant de supprimer la publication si l'évêque pense que cette disparition permet de guérir tous les maux de la Chine⁶... Par ailleurs, sans jamais être reconnue comme une véritable paroisse au cours de l'entre-deux-guerres, Tai Koo Lao fonctionne cependant comme telle, complètement détachée du vicariat avec son église, son école et même son petit séminaire. Tout est géré par les MEP et les sœurs de SPC. Le témoignage de M^{me} Leung, habitante du village et ménagère au service des pères, montre bien que la nationalité de ces derniers est clairement identifiée. Sa reconnaissance est davantage dirigée vers les pères français que vers le concept assez vague, pour une population peu éduquée, d'Église catholique romaine⁷. L'essor des

¹ CDA, Section V, 35-2, lettre du vicaire apostolique à la mère supérieure, 10 juin 1936.

² HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong... op. cit.*, p.91.

³ *The Gateway*, n°34, octobre 2011, pp.3-4.

⁴ Entretien avec frère Patrick Tierney, jeudi 26 novembre 2015 ; informations transmises à partir de ses lectures des archives, non communicables.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre au supérieur Guébriant, 5 décembre 1922.

⁶ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 1, lettres de et à l'évêque Costantini, 1^{er} et 7 octobre 1925.

⁷ HKUL, *Collective memories*, témoignage n°072.

congrégations françaises à Hong Kong est donc un instrument de prestige national et, de fait, une affaire de diplomatie.

b. Au-delà du fait religieux, des tensions nationalistes et politiques

Dès 1920, Louis Reynaud s'inquiète de l'essor de la *Catholic Foreign Mission Society of America*, plus connue sous le nom de Société de Maryknoll, très entreprenante dans le Guangdong. Il dénonce par ailleurs l'appui du vicaire apostolique de Hong Kong, M^{gr} Pozzoni, favorable à ces développements qui diminuent l'influence des missions françaises (et donc de la diplomatie française) au profit d'un meilleur équilibre des nations¹. Ce levier américain du pouvoir italien gêne les MEP elles-mêmes : Henri Souvey s'offusque des quolibets que le père Walsh colporte au sujet de la Société. Le prêtre américain estime en effet avoir été trompé par les Missions étrangères de Paris qui ne lui auraient laissé que les plus mauvaises parties du Guangdong². Les MEP sont habituées à leur autonomie. La Société reçoit de la part du Saint-Siège la responsabilité de missions dont elle assure le fonctionnement et qu'elle pourvoit en prêtres ; ces derniers sont tous issus de son séminaire parisien qui ne dépend pas d'un diocèse. La procure générale, à Hong Kong, n'a en soi aucun lien avec le vicariat apostolique dont elle ne dépend que timidement... Mais la réalité du terrain rappelle cruellement que si les effectifs des MEP culminent avant la Première Guerre mondiale, ils décroissent ensuite³. Avec 111 entrées en 1900 et seulement trente-huit en 1929, ajoutées à une trentaine de décès par an, les MEP perdent du terrain. Le Quai d'Orsay constate en 1933 que la Société a déjà abandonné vingt-et-un territoires et qu'elle compte sur son nouveau séminaire de Beaupréau pour susciter les vocations⁴. Il en va de même chez les sœurs. En 1930, tout en brossant un portrait dithyrambique de l'œuvre de SPC, Marc Duval s'inquiète des difficultés de recrutement des novices en France, qui conduit peu à peu à effacer l'élément français au profit des sœurs américaines et italiennes⁵.

Ces luttes sont à replacer dans un contexte plus global : au début des années 1920, le protectorat de la France sur les missions catholiques en Chine se décompose peu à peu, notamment sous la pression de Mussolini qui obtient, en 1925, la création d'un corps d'occupation italien⁶. C'est une volonté du pape, affirmée dès 1919 avec l'encyclique

¹ CADN, PHKG, 16, lettre du consul à la légation, 28 octobre 1920.

² AMEP, Dossiers personnels, Henri Souvey, lettre à Antoine Fourquet, 16 octobre 1922.

³ DEMOLLIENS Xavier, « Le séminaire... », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères... op. cit.*, pp.363-364 et 366.

⁴ CADLC, AP, série C, sous-série 1895-1940, n°514, lettre du MAE au ministre de l'Intérieur, 5 janvier 1933.

⁵ CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

⁶ WEBER Jacques, « Les missionnaires... », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères... op. cit.*, p.291.

Maximum illud, confirmée en 1920 par *Quo Efficacius*. Les instructions de Rome sont claires : les missionnaires doivent se retenir de soutenir leur patrie terrestre¹. À peine un an plus tard cependant, l'assemblée générale des MEP à Hong Kong assure le consul de France de son « patriotique dévouement » et du fait que le recrutement restera exclusivement français. Un mois plus tard, vingt-huit évêques présentent au gouvernement français, par l'intermédiaire du ministre à Pékin « l'hommage commun de leur respect comme citoyens français et de leur reconnaissance comme missionnaires et chefs de missions. » Autant d'indices qui prouvent que les MEP ne sont pas disposées à couper leur relation avec l'État français et ses représentants à l'étranger. D'autant plus que la même année, le Quai d'Orsay octroie des subventions aux « œuvres d'influence française en Extrême-Orient » dont les MEP bénéficient plus que probablement².

Même si le pape tente de s'en départir, les diplomates français ont pour consigne d'entretenir la vigueur du protectorat sur les intérêts catholiques. En février 1927, trois évêques chinois récemment consacrés à Rome font une courte escale à Hong Kong. Georges Dufaure de la Prade les invite à déjeuner sur leur seul crêneau disponible, preuve de l'image qu'il se fait de l'importance de la France dans les affaires de l'Église. À la demande de la communauté catholique chinoise de la colonie, il leur cède cependant cette occasion unique, et se trouve chaleureusement remercié au cours du banquet chinois. L'année suivante, un journal chinois annonce le probable échange de ministres plénipotentiaires entre la Chine et le Vatican. Selon le consul, le Saint-Siège a forcément accepté de se soumettre aux lois judiciaires chinoises pour entamer ces procédures, se soustrayant ainsi à la protection française qui n'a plus lieu d'être³.

La même année cependant, ce désir d'émancipation est ramené à des questions plus terre-à-terre. La légation demande à Georges Dufaure de la Prade de se renseigner à propos d'éventuelles subventions du gouvernement de Mussolini à la mission italienne. Le consul raconte qu'il s'est « heurté à des difficultés insurmontables pour obtenir des informations » : si le vicariat est plutôt « anti mussoliniste » dans son ensemble, il n'a pas pour la France de « sentiments de confiance et de sympathie⁴ ». Dans le même courrier, le diplomate confie toutefois qu'en 1925, la mission avait un découvert de 500 000 hkd et aujourd'hui... presque plus rien. Or, au cours des cinq dernières années, il a été entrepris la construction de l'évêché (200 000 hkd), de l'église Sainte-Marguerite (120 000 hkd) avec son presbytère (30 000 hkd)

¹ SOETENS Claude, « Pie XI et les missions. Influences et circonstances majeures (1922-1926) », *Actes du colloque de Rome (15-18 mars 1989)*, Rome, École française de Rome, vol. 223, 1996, pp.721-722.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 mars 1921 ; 14, lettres de la légation au consul, 19 février 1921, 4 avril 1921.

³ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 22 février 1927 et 16 août 1928.

⁴ Idem, 25 août 1930.

et d'un orphelinat (50 000 hkd). À cela s'ajoutent de nombreux petits projets sur le territoire de Hong Kong et jusque dans le Guangdong, sans oublier la publication de deux journaux en langue chinoise. Le diplomate souligne que cet ensemble ne sert pas directement le prestige italien, car la langue n'est jamais pratiquée, mais ce sont des réalisations acquises à cette nation aux yeux du public. Pour Dufaure de la Prade, il est clair qu'il y a un lien direct avec les accords du Latran car ce ne sont pas les Chinois qui donnent mais ceux qui « se prétendent les rénovateurs de la Rome Antique ». Cette rivalité franco-italienne autour de la présence religieuse apparaît plus encore en 1933. À la suite « d'agissements hasardeux », la mission italienne se retrouve dans une situation financière très précaire. D'après René Soulange-Teissier, le gouvernement de Mussolini n'a probablement pas aidé financièrement autant que promis et le Saint-Siège pourrait demander aux MEP d'intervenir en faveur du PIME. Le consul frémit à l'idée que l'argent des pères français puisse alimenter la propagande italienne. Il pense que les pères rechigneront, ne cédant que sous la pression du Vatican. Il n'est pas dit par la suite si les MEP financent effectivement le vicariat. En revanche, René Soulange-Teissier obtient la preuve que le gouvernement fasciste subventionne la mission italienne. En octobre 1934, le Duce réalise un don personnel de 10 600 hkd pour l'érection de Sainte-Thérèse à Kowloon¹.

Il est difficile d'apprécier l'ampleur et l'importance de ces querelles nationales autour des implantations religieuses. Leur impact n'a rien de stratégique, mais révèle un état d'esprit. La religion compte beaucoup dans la diplomatie française en Extrême-Orient et les consuls ne manquent jamais de s'en servir. En 1930, la visite du jésuite Louis Froc, directeur de l'observatoire météorologique de Zikawei près de Shanghai, est saluée par le gouverneur par intérim, Thomas Southorn. Une attention que Georges Dufaure de la Prade considère comme une victoire après la longue résistance des autorités de Hong Kong contre le combat du prêtre pour l'uniformisation des signaux². De même, en 1937, le Quai d'Orsay signale au consul que le passage dans la colonie britannique du père Gillet, maître général de l'ordre dominicain, doit servir le prestige français³. Jules Leurquin ne manque pas de relayer le compte rendu de la conférence du frère prêcheur à HKU⁴.

¹ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 27 février 1933 et 31 octobre 1934.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 3 mai 1930.

³ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 10 juillet 1937.

⁴ *Hong Kong Telegraph*, 26 janvier 1938.

Chapitre V. – Une présence désincarnée : le matériel et l’immatériel

*Les paroles ont un pouvoir si étrange !
[...] Et une seule parole va loin parfois, très loin.
Joseph Conrad, Lord Jim*

Si à Hong Kong « l’élément français, bien que peu nombreux, tient une place tout à fait honorable pour le renom¹ » de son pays, c’est parce qu’il n’est pas limité aux simples détenteurs d’un passeport français. Au-delà de la vision consulaire, l’élément, c’est la substance fondamentale qui compose un univers physique ; par définition il est donc tangible, mais pas nécessairement de chair et de sang. Chacun peut se représenter mentalement un lieu à l’évocation d’une spécialité culinaire ou d’un artisanat traditionnel. Cette mobilisation de la mémoire collective flatte des stéréotypes qui tournent parfois à l’avantage de productions matérielles que l’origine rend plus propices à l’exportation. Le préjugé est alors entretenu de part et d’autre, par intérêt. Le producteur peut capitaliser sur cette réputation, le détaillant possède un argument de vente qui s’entretient tout seul, et le client est heureux de s’offrir un produit reconnu, souvent signe extérieur de richesse, qui permet de l’identifier socialement. Il est donc essentiel, pour terminer ce panorama des intérêts français à Hong Kong, d’envisager les aspects purement matériels de cette présence, indépendamment des personnes. Dans la colonie britannique, les productions françaises se distinguent selon deux axes principaux : le luxe et les innovations.

« Les conditions matérielles ne sont pas des causes² », mais le choix de s’entourer de biens de telle ou telle provenance a tout de même des conséquences. Privilégier le luxe français en Extrême-Orient, c’est afficher son appartenance sociale ; opter pour des technologies françaises en territoire britannique, c’est plébisciter l’innovation ou le savoir-

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 11 mars 1930.

² PESEZ Jean-Marie, « Histoire de la culture matérielle », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Éditions Complexe, 1978 (rééd. 2006), p.201.

faire par-delà les intérêts coloniaux. Plus largement, ce sont des « *non-human connections* » qui représentent désormais un aspect essentiel de toute approche transnationale¹.

L'identification d'un territoire peut également passer par la suggestion d'un trait de caractère supposé commun à ses habitants, quelque chose d'abstrait qui caractérise une population, voire suscite des sentiments précis à son égard. La présence française, qu'elle soit humaine ou matérielle, laisse des empreintes dont l'évocation peut se passer d'une incarnation concrète ; ce sont les idées ainsi que leurs vecteurs, la langue et l'écriture sous toutes ses formes. Là où le ministère évoque aujourd'hui l'image de la France², Georges Dufaure de la Prade parle à l'époque de « l'influence morale³ ». Lorsqu'il rend compte du travail des congrégations religieuses en matière de santé et d'éducation, il ne s'agit pas seulement des personnes, mais de ce qu'elles véhiculent ou représentent : leurs méthodes et savoir-faire, leur langue et tout ce qui constitue l'altérité au regard d'autrui, bref en un mot, leur culture. Ce capital français est plus difficile à cerner à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, mais l'usage de la langue et la diffusion du livre permettent d'avoir une idée assez pertinente de la place de la France... sans les Français.

A. La France en représentation à travers ses productions

La France est représentée par des produits qui façonnent son image et dont ses propres ressortissants ne maîtrisent pas toujours la diffusion. En effet, les productions importées de France ne sont pas l'apanage des maisons de commerce françaises, au contraire. En 1921, Ulysse Réau recense les négociants qui sont de potentiels débouchés pour les fabricants de métropole : cinq français, douze anglais, six chinois ; ce à quoi il ajoute trois cercles et bazars anglais et six maisons de confection dont la nationalité n'est pas déterminée⁴. Toujours envisagée comme interface, la colonie britannique permet un inventaire des échanges matériels qui sont fortement caractéristiques du commerce français, sinon uniques.

1. Le développement du luxe français

Produits de qualité et d'un grand raffinement répondant à des besoins superflus⁵, le luxe définit majoritairement les importations françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-

¹ SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p.46.

² Entretien avec Éric Berti, consul général de France à Hong Kong, samedi 18 juin 2016.

³ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

⁴ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 30 septembre 1921.

⁵ www.cnrtl.fr, définition du mot luxe.

guerres, tout comme il s'agit encore du « point fort de nos échanges bilatéraux¹ ». Si le luxe en France a déjà son histoire², sa diffusion à l'étranger, *a fortiori* en Extrême-Orient dans la première moitié du XX^e siècle, reste à explorer. Le désir du superflu que Jacques Marseille invoque comme un potentiel moteur de l'âge industriel britannique³ n'est pas sans résonner tout particulièrement dans une société chinoise où, comme le rappellent souvent les consuls, la face est primordiale. L'entre-deux-guerres est marqué par une diminution sensible des exportations des produits de luxe français, victimes d'une lourde fiscalité en France et du protectionnisme des pays étrangers en temps de crise⁴ ; mais si cette analyse est particulièrement vraie pour les destinations traditionnelles de ces produits, elle l'est un peu moins en Extrême-Orient, où l'émergence d'une bourgeoisie indigène occidentalisée prépare un terrain propice au développement de ce secteur typiquement français. En 1931, dans les rayonnages d'un grand magasin, Marc Chadourne constate que « le client chinois a encore le fétichisme de la marque d'Occident⁵ ». La France en tire largement profit.

a. La France, une marque de fabrique

La situation commerciale de la France métropolitaine à Hong Kong n'est pas des plus avantageuses, mais les diplomates sont confiants dans l'essor d'un certain nombre de domaines privilégiés. En 1902, le consul Gaston Liebert affirme déjà que la France peut créer d'avantageuses situations avec des « restaurants de luxe, pâtisseries, confiseries, magasins de comestibles de choix et vins français, modistes et couturières, bottiers sur mesure, corsetières-lingères⁶. » C'est à travers ces spécialités et quelques autres encore (la joaillerie ou la maroquinerie par exemple) que Jean Castarède prétend que « le luxe a trouvé en France sa patrie et sa terre d'élection⁷ ». Au cours de la période et selon les années, 7 à 22 % de l'ensemble des produits fabriqués en France sont considérés comme du luxe⁸. Il s'agit donc de marchés d'importance qui, d'une certaine manière, définissent le pays et ses échanges dans la région, comme l'explique George Cressey en 1939 : « La France achète à la Chine des soies grèges et lui vend des articles de luxe, parfums, tissus de prix⁹ ». Une image assurément ancrée dans les esprits puisque l'évocation de la France est en soi un

¹ www.tresor.economie.gouv.fr/File/410768; rapport sur les échanges commerciaux en 2014.

² CASTARÈDE Jean, *Histoire du luxe en France : des origines à nos jours*, Paris, Eyrolles, 2006, 391 p.

³ MARSEILLE Jacques (dir.), *Le luxe en France du siècle des Lumières à nos jours*, Paris, ADHE, 1999, p.6.

⁴ SOAVI Joseph, « Les exportations des produits de luxe dans l'entre-deux-guerres », dans MARSEILLE Jacques (dir.), *Le luxe... op. cit.*, p.145.

⁵ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.28.

⁶ CLAVERY Edouard, *Hong Kong, ... op. cit.*, p.29.

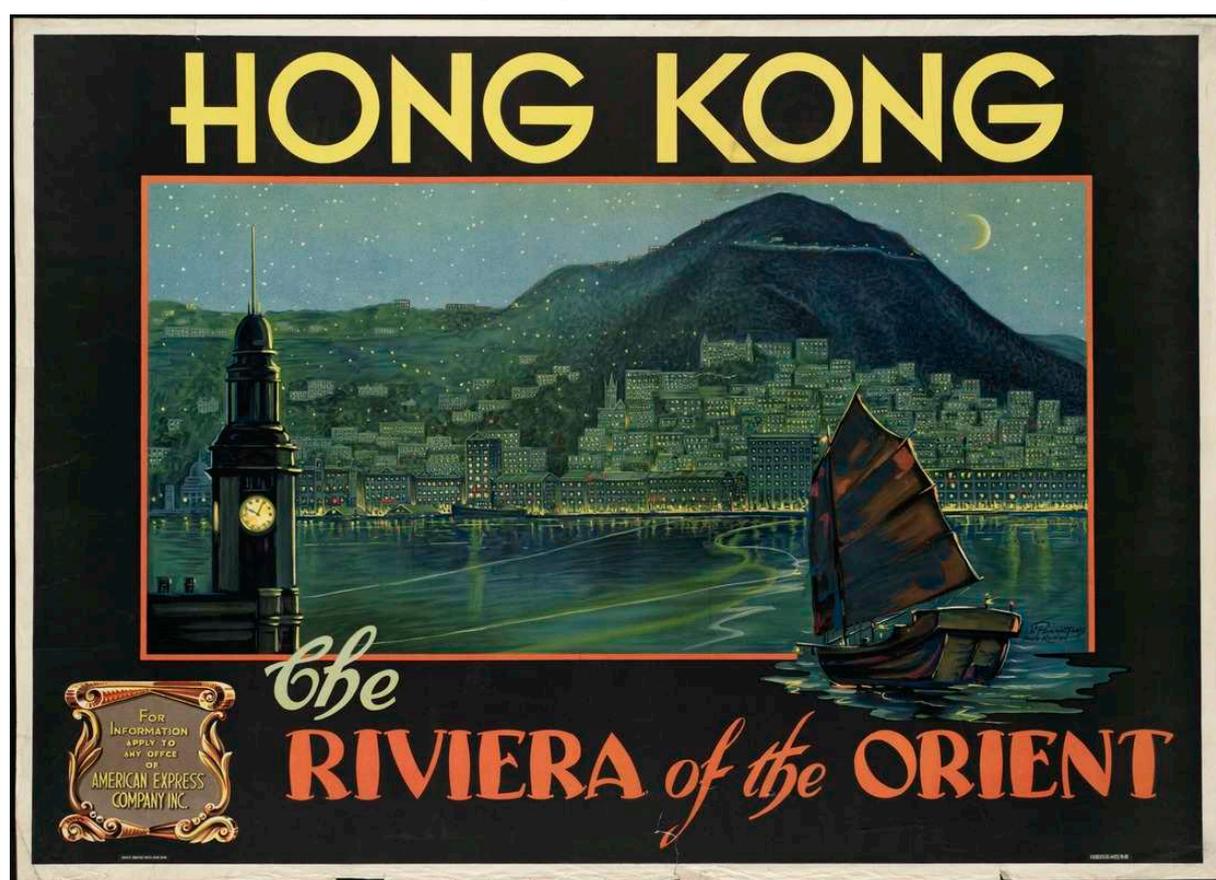
⁷ CASTARÈDE Jean, *Histoire du luxe... op. cit.*, p.9.

⁸ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, pp.147, 151 et 153.

⁹ CRESSEY George, *Géographie humaine... op. cit.*, p.197.

argument de vente. En 1921, le Repulse Bay Hotel qualifie ainsi son environnement : « *the Mentone of South China*¹ ». Plus tard, la *Hong Kong Travel Association*, créée en 1935 pour promouvoir le tourisme dans la colonie², édite deux affiches qui présentent le port britannique comme « *the Riviera of Orient*³ ». Ces allusions régulières à la Côte d'Azur éveillent chez le public anglo-saxon des représentations mentales qui remontent aux voyages de Tobias Smolett ou aux prescriptions du D^r John Brown. C'est l'image d'une vie douce, bercée par la mer, à l'ombre d'aristocratiques villas aux senteurs des parfums de Grasse. Luxe, calme et volupté à la française. Invoquer cette France, c'est partir du principe qu'il s'agit d'un modèle explicite, d'une référence claire pour tous.

Illustration 15. Hong Kong, Côte d'Azur de l'Orient, 1930



(Source : collection privée.)

Dans ce cas, la présence française s'invite sous la forme d'un concept plus ou moins fantasmé sur lequel les productions de l'industrie du luxe peuvent se reposer : l'estampille France est perçue comme un gage de qualité ou un marqueur social. Certains produits se vendent mieux auprès d'une clientèle aisée précisément parce qu'ils sont français (alcools, parfumerie, certains articles de mode, par exemple). Par extension, cette tendance s'observe

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, *The Far Eastern Traveller's Gazette*, janvier 1921.

² www.chamber.org.hk, onglet *Annual reports*, édition de 1935.

³ <http://retrographik.com/wp-content/uploads/2014/11/HongKong-Riviera-of-the-Orient-1930.jpg>

sur des classes sociales moins favorisées avec d'autres articles. En 1930, Georges Dufaure de la Prade explique que le biscuit français vendu dans les grandes boîtes en fer blanc est « très goûté » et fait partie des éléments de consommation courante¹. Une situation tout à fait comparable au succès des *Danish biscuits* au Moyen-Orient aujourd'hui.

Jacques Marseille suppose que le prix des produits de luxe repose sur un « arbitrage délicat entre la valeur symbolique d'un passeport et le prix d'un rêve² ». Par conséquent, à Hong Kong comme ailleurs, les tarifs pratiqués sur ces objets ne dépendent pas du jeu traditionnel de la concurrence. La réputation des productions est donc un avantage considérable lorsque l'éloignement ne peut qu'alourdir les prix mais aussi augmenter la rareté. Consciente de cet atout, la métropole favorise l'exportation des articles de haute couture, fourrures, rubans et autres soieries ; il existe même des formalités pour les commerçants étrangers afin d'obtenir l'exonération de la taxe de luxe³. Paradoxe encore visible aujourd'hui, un grand magasin de Hong Kong peut donc vendre moins cher qu'en France un produit qui attire une clientèle aisée, en capitalisant sur l'origine prestigieuse de cet objet, et se rattraper sur les marges pratiquées par ailleurs. Ahuri, Marc Chadourne réalise ce constat à partir des prix des gramophones⁴.

Si le rêve existe, et donc la clientèle, il reste la question de l'ampleur du phénomène de réalisation. En 1928, sur vingt-neuf clients des Messageries Maritimes qui transportent des marchandises vers Hong Kong, quatorze importent des vins, six de la parfumerie et trois de la vitrerie⁵. Il est cependant difficile d'avoir d'autres chiffres plus précis car ces chargements sont payés en France et l'agence de Hong Kong se contente de décharger et de mettre à la disposition des clients. La partie administrative est donc réduite et très vague. À travers les correspondances liées aux réclamations, il est toutefois possible d'observer que « d'une façon générale les caisses débarquées donnent lieu presque toutes à des réserves de la part de la société du *Wharf*. Je citerai notamment les colis de vins, liqueurs, et articles de mode qui sont le plus souvent spoliés ». En 1922, l'essentiel des réclamations porte sur des caisses de liquides « principalement de cognac, expédiées de La Pallice⁶ ». Peut-être ces récurrences dans les plaintes sont-elles dues à la fragilité des produits mais sûrement aussi parce qu'ils sont importés en grande quantité. Pour prendre un exemple plus tardif, en 1938, un dossier complet de cinquante-six réclamations offre des détails révélateurs : onze concernent des alcools parmi lesquels sont mentionnés le champagne, le cognac et les

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 mai 1930.

² MARSEILLE Jacques, « Le luxe est-il cher ? », *op. cit.*, p.184.

³ CADN, pHKG, 4, circulaire du MAE aux agents, 16 mars 1926.

⁴ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.28.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1928, Trafic.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1920 et 1922, Réclamations.

marques Dubonnet et Pernod ; six concernent des chargements de fromage, trois des cargaisons de châtaignes et une des champignons de Paris, autant de produits exotiques pour une cuisine forcément onéreuse. Au total trente réclamations portent sur de l'alimentaire (liquide ou solide). Il y a également trois caisses de savons de Marseille... qui ont pris l'eau¹. Les archives consulaires confirment cette approche. En 1920, les produits de luxe importés de France représentent 31 % des transactions². On y trouve, par ordre décroissant : vins et spiritueux, articles de mode, parfumerie, savons de luxe, instruments de musique, montres, dentelles et broderies, porcelaine, soieries. La même année, d'autres données permettent de calculer le phénomène autrement. Sur le montant total des importations à Hong Kong, 50 % reposent sur six principaux types de produits, parmi lesquels quatre peuvent être considérés comme représentant le luxe français : cognacs et eaux de vie, parfumerie, vins et enfin horlogerie³. Quand bien même il est probable que ces produits ne correspondent pas tous à la véritable définition du luxe car il s'agit parfois d'entrées de gamme, c'est aussi un symbole qui est vendu aux clients plus modestes, celui qui permet un phénomène de mimétisme avec des classes sociales plus aisées.

Comme partout ailleurs dans le monde, un diplomate français à Hong Kong se doit de véhiculer et pérenniser cette image. « Dans toutes [ses] demeures, le ministère s'efforce d'offrir à nos représentants les moyens de constituer un cadre français⁴ » et les archives ne manquent pas d'éléments sur le mobilier commandé en France ou les cargaisons de nourriture importées pour les réceptions. En 1919, Ulysse Réau revient de son congé avec 300 kg d'aliments et 100 kg de verrerie achetés au Bon Marché, mais aussi une caisse de champagne, une autre de vins de Saumur et quatre de Bordeaux. Sa femme et ses filles le rejoignent quelque mois plus tard avec encore 500 kg de marchandises⁵. En 1937, Jules Leurquin renouvelle le service de table, l'argenterie et les tapis pour rendre la maison plus « attrayante à l'œil du visiteur⁶ ». C'est aussi au sens commercial que le consul est représentant de la France. Pour s'introduire dans les résidences consulaires, les producteurs français octroient des tarifs spéciaux aux diplomates. Lorsque la maison Rondon adresse deux caisses de champagne Heidsieck au chargé d'affaires de Hankou, c'est « aux conditions spéciales que cette maison veut bien consentir aux agents ». Franck Dupuy s'empresse de commander trois caisses⁷.

¹ AFL, CMM, RGS, 1938, Réclamations.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juin 1920.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 novembre 1920.

⁴ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.119.

⁵ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 20 mai 1919.

⁶ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

⁷ CADN, pHKG, 18, échange entre le consul et la maison Rondon, 23 avril et 9 août 1938.

b. Mode, bijoux et parfums, des marchés porteurs

L'existence de boutiques comme Au chic parisien ou Madame Chiffon, dont les noms sont déjà assez éloquentes, évoque l'aura de la mode française sur les dames de la bonne société coloniale. Les déboires financiers de la Française Marie Flint sont légion, mais elle reste une « *well-known dressmaker*¹ » dont le commerce est sauvé du naufrage par le soutien de ses clientes. La longévité des bijouteries Sennet et Ullmann, tout au long de la période, laisse penser que ces établissements sont solides et, des nombreux sondages dans la presse (notamment en quête de publicités), il ressort que ces deux boutiques françaises semblent avoir le monopole sur les circuits occidentaux de cette activité.

Il n'est pas rare que des maisons françaises s'enquière du potentiel de Hong Kong. Sur les vingt-et-un monographies commerciales demandées par le Quai d'Orsay en 1921, les broderies et dentelles, la parfumerie et les savons ainsi que la bonneterie et la lingerie figurent parmi les cinq premières priorités². En 1937, la maison Bloch Frères souhaite exporter à Hong Kong des marchandises travaillées en France (mouchoirs, lingerie fine, etc.). À son passage dans la colonie, Marcel Bloch est conseillé par le directeur de la BDI et ils identifient ensemble quelques grands magasins chinois et « de bonnes maisons européennes » où les produits de la marque pourraient être présentés³. Contrairement aux alcools, il est toutefois plus difficile d'estimer le volume réel des importations dans ces domaines. Fréquemment, et surtout dans les années 1930, les termes tissus et textiles regroupent un ensemble vague qui comprend davantage que les broderies, lingerie fines et autres articles richement ouvragés. Par ailleurs, l'historien Joseph Soavi rappelle que pour la bijouterie et la parfumerie, les produits sont le plus souvent exportés par colis postaux⁴, donc sans intermédiaire. Toute tentative d'élaborer des statistiques serait alors peu révélatrice. Pourtant, la domination française dans les choix de la clientèle semble incontestable. En 1931, en pleine crise, les parfums français doivent subir une taxation inédite. Le gouvernement colonial étend les droits sur les alcools aux cosmétiques et médicaments qui contiennent plus de 10 % d'alcool pur. À 10 hkd le gallon, les autorités espèrent générer un revenu de 150 000 hkd par an, essentiellement grâce aux importations des articles de beauté français⁵. En admettant de manière arbitraire et *a minima* que les produits français représentent 50 % de cette taxe, cela signifie qu'il entre à Hong Kong au moins 34 000 litres de parfums français chaque année. Pour qu'ils soient assujettis à ces

¹ *Hong Kong Daily Press*, 7 juin 1929.

² CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 13 mai 1921.

³ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 octobre 1937.

⁴ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, p.146.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 24 octobre 1931.

droits, il ne s'agit que de la consommation locale, c'est donc sans compter ce qui est réexporté dans le sud de la Chine. Un correspondant du *Hong Kong Daily Press* dans le Guangdong constate avec mépris, en 1933, que « la bande des snobs et les femmes ultramodernes de Canton ne veulent que des articles de toilette français pour embellir leurs traits et leurs visages¹ ». Certains grands commerces de Hong Kong n'ont affaire à la France qu'à travers ces niches bien particulières. Par exemple S. C. Lay & C^o n'achète à des producteurs français que de la parfumerie et des cosmétiques et se fournit partout ailleurs pour le reste².

Ces préférences ne sont pas acquises éternellement et les facteurs contribuant à faire évoluer le marché sont nombreux. À partir du milieu des années 1930, face à l'essor des industries locales dans des domaines où les Français sont traditionnellement présents (bonneterie, tissage, chapellerie, parfumerie et savonnerie), les produits de bas de gamme ne peuvent rivaliser malgré leur origine prestigieuse³. On peut donc supposer que ce sont les véritables marques de luxe qui permettent à la France de continuer à tirer son épingle du jeu. À la même époque, les fabricants de rubans de soie japonais opposent une sérieuse concurrence aux Français jusqu'en métropole⁴ ; les effets de cette compétition doivent forcément être accrus en Extrême-Orient. Il faudrait également considérer que vers la fin de la période, la mode est la simplification du vêtement. L'immobilisme déjà souligné des fabricants – ou le traditionalisme, si l'on préfère –, peinant à s'adapter aux demandes du marché asiatique⁵, pourrait expliquer certaines difficultés. Ce manque de réactivité est en tout cas bien identifié en métropole à l'époque⁶. Enfin, associer des produits à une nation n'est pas sans risque dans une Chine où le nationalisme se développe. En 1933, les parfums Coty en font la douloureuse expérience. En France, le fondateur de la marque, François Coty, publie dans le *Figaro* une violente tribune contre le Guomindang, ridiculisant un général et qualifiant les volontaires de l'armée de bandits. Il provoque l'ire des nationalistes qui organisent immédiatement le boycottage des cosmétiques Coty. Georges Dufaure de la Prade constate que la consigne est surtout répercutée à Canton où, selon lui, un sérieux recul des ventes est à prévoir⁷. À peine dix jours plus tard cependant, le consul dans la capitale sudiste annonce la fin du mouvement⁸, preuve peut-être que les produits de luxe peuvent dépasser

¹ *Hong Kong Daily Press*, 2 août 1933.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 11 avril 1938.

³ Idem, 1^{er} septembre 1934.

⁴ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, p.156.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925 ainsi que ANOM, Fonds Indochine, GGI, 45 340, lettre du consul au Gougal, 3 février 1932.

⁶ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, p.160.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 4 août 1933.

⁸ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 16 août 1933.

les clivages politiques... ou s'adressent à une clientèle qui ne se sent pas nécessairement concernée par la cause nationaliste.

c. Les vins et spiritueux français, incontournables

Pendant presque toute la période, les vins et spiritueux représentent la première importation française à Hong Kong. C'est un commerce si important qu'en 1919, ces marchandises font l'objet de dépêches séparées dans les bilans commerciaux. En 1920, par exemple, il s'agit de 14,7 % des transactions, bien devant les articles de mode (4 %) pourtant en deuxième position ; puis 12,2 % en 1932, 26 % en 1935 et 14,75 % en 1937¹. Il arrive que les importations de métaux ou de textiles dépassent les alcools, mais il s'agit toujours de pics ponctuels. Un peu plus précisément, des données de 1931 établissent un classement des alcools français importés : les spiritueux représentent 63,8 %, les vins ordinaires 31 %, les liqueurs 5 % et la bière... 0,02 %². Étonnement, l'appellation spiritueux regroupe champagnes et cognacs, les deux principales importations qu'il serait pourtant intéressant de séparer.

Si les alcools français sont souvent mentionnés au cours de la période, c'est principalement autour de la question des taxes. Depuis 1910, des droits de consommation élevés sont imposés à l'importation et les commerçants qui vendent des alcools doivent par ailleurs s'acquitter d'une licence annuelle de 1 000 hkd. Ce coût, excessivement élevé selon Ulysse Réau, concentre les ventes entre les mains de quelques grandes maisons de la place (quatre anglaises et six chinoises)³. Bien évidemment, les plaintes françaises se succèdent au rythme des augmentations de ces taxes. Dès 1917, le *Foreign Office* y voit un levier potentiel : « *it might be possible to use this subject as a means for obtaining the concessions as regards British imports into Indochina*⁴. » Peine perdue, les quantités incriminées ne sont pas suffisantes pour justifier de telles négociations. Au sortir de la guerre, le financement d'importants travaux et la baisse du revenu de l'opium provoquent un léger déficit dans le budget de la colonie. Des compensations sont attendues sur différents produits, notamment les vins et spiritueux consommés localement. Ulysse Réau note qu'il s'agit aussi de viser les produits étrangers tandis que les alcools britanniques bénéficient d'un régime de faveur⁵. Les droits sur les mousseux subissent une augmentation de 60 %, les liqueurs 40 %, tandis que les whiskys et gins seulement 33 %, les portos, sherrys et madères 25 % ; et cela même alors

¹ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 31 mars 1919, 15 juin 1920 et 15 mars 1938 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, rapports de l'attaché commercial au MAE, 2 mai 1933 et 9 janvier 1936.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°85, lettre de l'attaché commercial au MAE, 2 mai 1933.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 août 1919.

⁴ NAL, CO129/444, pp.199-201, échanges entre le gouvernement colonial et FO, 2 août au 9 novembre 1917.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 avril 1921.

que la France lève ses interdictions sur l'importation du whisky et autres spiritueux britanniques dans ses territoires. La plainte de l'ambassade de France à Londres n'en est que plus amère¹. Après négociations, gain de cause est obtenu sur les cognacs dont la taxe revient à 6 hkd le gallon, au même niveau que les whiskys². Une bouteille de champagne est, quant à elle, frappée d'un droit de 1,7 hkd (soit en moyenne un peu plus de 20 % de sa valeur marchande) et les vins, quelle que soit leur qualité, de 0,66 hkd le litre. Georges Dufaure de la Prade s'en émeut à titre personnel puisqu'aucun avantage ni exonération ne lui est donné en tant que diplomate, or c'est un budget élevé pour ses réceptions officielles³. L'augmentation des taxes sur les produits de luxe français, et les vins en particulier, n'est pas propre au Royaume-Uni. C'est une attitude que l'on retrouve dans de nombreux pays en crise au cours des années 1930⁴.

La pression fiscale n'empêche pas le développement de ce commerce, et même l'essor d'une concurrence, notamment avec les Australiens et les Américains qui pénètrent le marché avec des vins mousseux très compétitifs. Dans les grands magasins Sincere, les champagnes français s'affichent ainsi : Senneval, 4 hkd ; Heidsieck, 6,5 hkd ; Mumm et Ruinard Père & Fils, 8 hkd ; Pommerey, 10 hkd. La marque australienne Lindeman de Sidney propose, quant à elle, la bouteille à 4 hkd. Il en va de même dans les boutiques Sun où les Dubreuil, Roeder et de Cazanove doivent rivaliser avec la marque newyorkaise Gold Seal Urbana dont les réclames sont, de l'avis du consul, sans scrupule⁵. Comme pour la mode et les parfums, cette concurrence ne peut être efficace que dans les entrées de gamme. Prestige et classe sont l'apanage de la France comme l'exprime le titre d'une conférence de Maurice Montargis sur les vins français au Rotary Club, en octobre 1934 : « *Purple and Gold, the nectar of Gods*⁶ ». Pour les champagnes, les Britanniques semblent même oublier toute rancœur historique puisque la maison Ruttonjee vante la marque Jacquesson dans une publicité certifiant qu'il s'agit de la boisson « *as originally supplied to Napoléon The Great*⁷ ». L'empereur est dessiné de dos, droit et conquérant ; immanquable symbole.

À bien regarder l'évolution des droits sur les alcools tout au long de la période, c'est davantage le protectionnisme britannique sur les spiritueux qui prend le pas sur le besoin de nouvelles recettes pour la colonie. En 1930, le Quai d'Orsay demande à son ambassadeur à Londres d'entreprendre des démarches pour que le gouvernement anglais fasse appliquer à

¹ NAL, CO129/471, pp.189-194, lettre du FO au CO, 16 juillet 1921 ; pp.334-339, lettre du FO au CO, 25 août 1921.

² CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 18 mai 1922.

³ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 2 juin 1926.

⁴ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, p.162.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 avril 1921.

⁶ *Hong Kong Daily Press*, 10 octobre 1934.

⁷ *Hong Kong Telegraph*, 18 mai 1918.

Hong Kong comme ailleurs les droits sur l'importation des cognacs et armagnacs et notamment que les douanes reconnaissent les certificats de vieillissement délivrés par les mairies des lieux de production (et non pas par l'administration des contributions indirectes)¹. Il y a là un quiproquo administratif lié à de hasardeuses traductions. Les Britanniques veulent des certificats d'âge délivrés par n'importe quelle autorité dès lors que la signature de celle-ci est légalisée par un consulat britannique et non pas spécifiquement par le département des contributions indirectes, « *whatever that may be* » ajoute un fonctionnaire anglais perplexe². En 1936, le comité international des vins, spiritueux et liqueurs se plaint auprès du ministre du commerce de nouvelles augmentations des droits sur les cognacs. Ceux-ci passent de 15,12 hkd la caisse à 20 hkd alors que les brandies britanniques conservent un tarif à 10 hkd. Le consul est donc chargé d'alerter les autorités coloniales et d'intercéder en faveur du comité pour obtenir une réduction de ces taxes. Jules Leurquin nuance en signalant qu'il s'agit d'une augmentation liée à la stabilisation du dollar de Hong Kong, ramené à 60 % de sa valeur. Il n'y a donc pas de véritable élévation des droits. Pour ce qui est de la différence avec les produits britanniques, il s'avoue impuissant³.

Malgré tout, les chiffres évoqués en introduction montrent que les importations de vins et spiritueux sont stables à Hong Kong, faisant même mentir les tendances observées à l'époque sur « la grande pitié des vins de France » où ce commerce est considéré en déclin à l'export⁴. Jacques Marseille répond par une intéressante théorie selon laquelle « le luxe préfère la crise⁵ ». À Hong Kong, refuge de la bourgeoisie chinoise, repaire des compradores qui échangent avec l'intérieur d'un pays en proie au chaos, l'idée prend tout son sens.

d. Le revers de l'estampille : la contrefaçon

Les problèmes liés à la copie de marques ne sont pas récents à Hong Kong. Dès octobre 1887, le consul souligne que la colonie britannique est un grand centre de transit, voire de fabrication, de contrefaçons en Asie⁶. Les manifestations de ce phénomène sont multiples et la période s'ouvre sur une alerte étonnante de la part de la légation : « C'est un fait bien connu en Extrême-Orient que beaucoup de produits fabriqués en France, [essentiellement des articles de mode] sont vendus avec des désignations anglaises sur les grands marchés de

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 10 novembre 1930.

² NAL, CO129/525/1, notes du CO au sujet des *Immature Spirits Regulations*, 14 mars 1930.

³ CADN, pHKG, 4, échanges entre le consul et le MAE, 14 mai et 15 juin 1936.

⁴ SOAVI Joseph, « Les exportations... », *op. cit.*, p.157.

⁵ MARSEILLE Jacques, « Le luxe est-il cher ? », *op. cit.*, p.181.

⁶ DRÉMEAUX François, « La contrefaçon : un problème dès le XIX^e siècle », dans DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, p.44.

Shanghai et de Hong Kong, d'où ils sont ensuite répartis dans toute la Chine¹. » Cet état de fait est mis en exergue par de nombreuses saisies des douanes de Haïphong sur des colis à destination du Yunnan. Les produits britanniques paraissent-ils plus crédibles aux yeux du client chinois ? S'agit-il de creuser le sillon de grandes marques anglaises clairement identifiées par la population ? Cette situation apparemment bien identifiée n'est pourtant mentionnée qu'une seule fois et ne correspond pas du tout aux principales tendances qui sont observées au cours du reste de la période, où ce sont les produits français qui apparaissent principalement comme les victimes de la contrefaçon.

Les premiers rapports de la période sur les vins et spiritueux pointent du doigt le phénomène. En 1918, les chiffres des champagnes peinent à rejoindre les niveaux d'avant-guerre car « on fabrique en Extrême-Orient des imitations de champagne qui menacent nos qualités à bon marché ». De même pour les liqueurs et les vermouths : si les chiffres augmentent, c'est le fait des productions asiatiques qui sont « des contrefaçons grossières de nos meilleures marques », comme par exemple la Bénédictine ou les Peppermints français². Dans ce domaine, le consul joue les vigies. Paul Kremer repère dans le *SCMP* une publicité suspecte pour un champagne baptisé Duc de Monaco qui précise que Monte-Carlo doit sa réputation à ce breuvage... Incrédule, le consul partage ses soupçons. « Je n'avais jamais entendu parler de ce champagne si fameux avant de venir à Hong Kong³ ». L'affaire est transmise au ministère du Commerce, qui saisit le syndicat des vins de champagne. La réponse de celui-ci est catégorique : rien n'a été déposé dans le répertoire central des marques de fabrique et les recherches à partir des indications portées sur l'étiquette n'ont pas permis d'identifier une telle maison à Reims. Il s'agit d'un vin d'origine étrangère, très probablement américain au regard de certaines informations réglementaires mentionnées sur la bouteille⁴. Hong Kong est dans ce domaine une plaque tournante essentielle. Le consul mène donc de fréquentes enquêtes qui lui permettent d'alerter les acteurs concernés. Ulysse Réau souligne « l'urgence des mesures à prendre par les [producteurs français] s'ils ne veulent pas voir leurs marques disparaître devant une concurrence sans vergogne qui profite de leur négligence⁵. »

En l'occurrence, les marques françaises sont plus souvent protégées par les commerçants eux-mêmes, soucieux de ne pas être trompés sur l'origine de la marchandise. En 1919, à la suite d'une plainte d'un importateur anglais de la colonie, Ulysse Réau met au

¹ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 13 janvier 1920.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 août 1919.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 21 mai 1919.

⁴ CADN, pHKG, 3, lettre du syndicat des vins de champagne au ministre du Commerce, 18 octobre 1919.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 août 1919.

jour tout un système de contrefaçon en provenance du Japon. De la Bénédicte, du vin nommé Château La Rose et du champagne sont fabriqués à Yokohama par la compagnie Will H. Brun, sous la supervision d'un soi-disant « Expert French manufacturer ». Après investigations de la Chambre de commerce française au Japon, une organisation parfaitement outillée pour contrefaire les produits français est démasquée. Elle opère dans la légalité au regard des lois nippones et, sur place, les Français sont impuissants pour lutter contre. Toute la production est acheminée vers Hong Kong (et non Shanghai où les Français auraient probablement plus de poids pour freiner ce trafic), pour être ensuite distribuée en Chine. L'expert français est Frédéric Fouque, dont la nationalité est sa seule contribution à l'entreprise... puisqu'il est décédé depuis quelques années déjà¹. Autre exemple, les cognacs Hennessy. En 1929, le consul à Xiamen, Fernand Roy, détaille les conditions du commerce de faux spiritueux dans sa circonscription. Le circuit est assez étonnant : les alcools frelatés sont produits à Shantou (à seulement 250 km de Xiamen) mais livrés à Hong Kong, puis transportés sur les vapeurs de la ligne Hong Kong – Xiamen avec la complicité des maîtres d'hôtel à bord. Le diplomate souligne l'impuissance des douanes face à l'ampleur du commerce, sous-entendant par ailleurs que la contrebande d'armes et de drogues passe avant les alcools français². Dans la plupart des cas, le port franc de Hong Kong sert d'intermédiaire et de facilitateur pour pénétrer le marché chinois. Le phénomène de la contrefaçon dépasse de bien loin le port britannique, mais celui-ci est un rouage essentiel de ce mécanisme pour tout l'Extrême-Orient.

Outre les contrefaçons durables et à grande échelle, d'autres sont plus locales et éphémères. Le *Great Western, Pleasant Valley Wine Co - Reims* est, aux dires d'Ulysse Réau, une copie grossière. Produit à Hong Kong ou dans les alentours, ce vin est distribué dans les Wing On et, sous l'injonction du consul, le directeur promet de ne plus en reprendre³. En 1930, le représentant dans la colonie britannique des célèbres parapluies Revel a bien du mal à endiguer l'arrivée de copies en provenance du Guangdong⁴. Il est intéressant de souligner que, contrairement à la situation souvent médiatisée aujourd'hui, il n'y a pas de sens privilégié pour ces contrefaçons : des copies peuvent être fabriquées à Hong Kong et vendues en Chine. En 1933, la Sun Co, basée dans la colonie britannique, fabrique de « *cheap imitations* » (ce qui peut avoir deux sens, peu cher et/ou de mauvaise

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Yokohama à son collègue à Hong Kong, 15 août et 20 octobre 1919.

² CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, avec le rapport du consul à Xiamen, 19 septembre 1929.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 avril 1921.

⁴ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Xiamen, 12 juin 1930.

qualité) de parfums Lenthéric (Lotus d'Or) et Guerlain (Liu)¹. Ces contrefaçons sont vendues dans toute la région, en l'occurrence jusqu'à Manille.

Toujours en goguette dans les rayonnages du Sincere, Marc Chadourne s'étonne de voir autant de parfums Coty ou Pivert... tous faux ! « Qui songe à protéger la marque en ce doux pays² ? » Personne, et Marc Duval le déplore. Pour ce qui concerne les vins et liqueurs, il regrette également que les producteurs ou les distributeurs français n'aient pas d'agents sur place. Les malfaiteurs se sentent libres d'agir car il est difficile d'entreprendre des actions en justice à distance. Le consul rapporte les conseils du Secrétaire colonial, lequel rappelle que les affaires portées en justice donnent lieu à des sanctions exemplaires, comme ce fut le cas à l'occasion du passage dans la colonie d'un représentant de la maison Hennessy³. Hormis Maurice Menier, désigné en 1925 pour représenter et défendre sur place cinq marques d'alcools français (Astier, Bénédicte, de Cazanove, Pippermint et Veuve J. Pouey)⁴, il ne semble pas que cette habitude prenne racine à Hong Kong. La faute en revient peut-être au ministère des Affaires étrangères lui-même, peu actif sur ce front. En France, la loi sur les appellations d'origine est votée en 1919⁵, mais il faut attendre dix ans plus tard pour lire une première circulaire du Quai d'Orsay sur la protection des appellations d'origine des vins de France. L'idée du document est de tirer parti de la législation en vigueur pour freiner le commerce déloyal mais, finalement, il ne se passe rien de nouveau⁶. Lentement, la législation britannique évolue également. À deux reprises en 1934, la gazette du gouvernement colonial change l'ordonnance de 1890 sur les marques de fabrique. Les pénalités sont accentuées et les confiscations facilitées. C'est une façon de lutter contre les copies, mais cette loi n'est pas destinée à satisfaire les problèmes du luxe français. Il s'agit surtout d'endiguer les « déguisements de marchandises », allusion très claire aux pratiques japonaises qui consistent à écouler les productions nippones sous d'autres noms pendant les fréquentes périodes de boycottage⁷.

Les fraudes proviennent également de France. En 1930, une affaire symptomatique retient longuement l'attention du consulat : en juillet, l'importateur chinois Lepack se plaint d'avoir des difficultés pour lever une interdiction sur un cognac médicinal appelé Sanator, expédié par Perodeau & C^o. Il apparaît que les certificats d'âge sont trafiqués et que la qualité du cognac ne correspond pas à celle d'un spiritueux naturel. Après enquête, Georges Dufaure

¹ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Manille à son homologue à Hong Kong, 16 février 1933.

² CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.28.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 novembre 1929.

⁴ CADN, pHKG, 50, acte notarié, 25 mai 1925.

⁵ CASTARÈDE Jean, *Histoire du luxe... op. cit.*, p.330.

⁶ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 12 mars 1929.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 30 janvier et 15 octobre 1934.

de la Prade découvre également que la maison Perodeau expédie des spiritueux à une autre maison de commerce, Kwan Tye, et ce malgré l'accord d'exclusivité avec Lepack. Pour couronner le tout, ce qui est vendu pour du cognac sur les certificats est en réalité un whisky écossais fabriqué en Charentes et dont l'étiquette est clairement fausse¹. Le rapport des autorités coloniales est accablant : depuis la ville de Cognac, la célèbre maison Perodeau exporte du cognac qui n'en a pas le goût et du whisky d'une maison écossaise qui n'existe pas². Une abondante correspondance enfonce le commerçant français. Des étiquettes grattées sont saisies sur les chargements (le mot whisky remplaçant brandy) et des analyses de laboratoires montrent qu'il s'agit d'un « alcool aromatisé non effervescent et non pas du jus fermenté de la vigne³ ». Le consul ajoute que les étiquettes du cognac en question sont maladroitement libellées, se targuant du soutien de célèbres médecins introuvables dans le bottin, apposant illégalement la croix de Genève pour justifier la mention « spécialement recommandé par la faculté de médecine pour usage familial » qui laisse le diplomate pantois. Dans les caisses de liqueurs, un prospectus calamiteux dégage « une impression charlatanesque du plus mauvais aloi ». Pour Georges Dufaure de la Prade, la maison Perodeau est indéfendable et il s'inquiète surtout pour « le bon renom du commerce français⁴ ». Côté britannique, le *Board of Trade* s'insurge et rappelle que la France est signataire de la Convention internationale de protection de la propriété industrielle (1911)⁵. Les produits Perodeau sont frappés d'ostracisme à Hong Kong et, malgré les relances du Charentais, le consul refuse désormais de lui apporter un quelconque soutien. Dufaure de la Prade avance même que les grands négociants se félicitent des contrôles stricts qui permettent d'éviter l'introduction d'alcools inférieurs. Et lorsque la maison Perodeau actionne le syndicat du commerce d'exportation des vins, cidres et spiritueux de France où elle semble avoir quelque influence, le diplomate insiste pour ne pas utiliser la voie du droit, qui serait « dommageable à l'intérêt général du commerce du cognac⁶ ». Ce qu'il faut retenir, c'est que la contrefaçon n'est pas le seul fait de malandrins isolés en Extrême-Orient. Des maisons françaises renommées⁷ profitent de leur image de marque et du prestige de leur appellation pour exporter très loin des produits indignes, voire des rebuts.

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 18 août 1930.

² NAL, CO129/527/14, rapport de l'assistant au superintendant des imports/exports, 29 mai 1930.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du superintendant des imports/exports au consul, 6 août 1930.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 18 août 1930.

⁵ NAL, CO129/527/14, lettre du *Board of Trade* au FO, 29 novembre 1930.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 6 mars et 9 décembre 1931.

⁷ L'affiche vantant le cognac Perodeau est célèbre dans l'imagerie des publicités de l'entre-deux-guerres.

2. L'aviation : un front pionnier contrarié

Au-delà du luxe, ce sont aussi les nouvelles technologies et l'innovation qui caractérisent la présence matérielle de la France à Hong Kong. En 1927 comme en 1938, par son caractère unique et innovant, le Frigidaire fait l'objet de campagnes publicitaires dans la presse¹. L'année suivante, le développement du bélinographe attire l'attention de Georges Dufaure de la Prade ; précurseur de la télécopie, l'appareil transmet des photographies par ondes radio². Plutôt que de juxtaposer de nombreux exemples, il a été décidé de suivre tout particulièrement l'essor de l'aviation. Dans l'entre-deux-guerres, il ne fait nul doute que la France est pionnière en ce domaine³ mais, à Hong Kong, les Britanniques n'entendent pas laisser les Français prendre une place prépondérante dans un secteur aussi stratégique. Si l'histoire des premiers exploits aériens et du développement de l'aviation en Europe fait l'objet de nombreux livres et articles, l'essor de l'aéronautique en Chine ne semble pas encore avoir donné lieu à des études précises⁴. La première impulsion est pourtant donnée par un Français, René Vallon, qui réalise le premier vol à bord d'un monoplace Blériot, le 21 février 1911⁵.

À Hong Kong, tout commence un mois plus tard, le 18 mars 1911. Charles Van den Born, un Belge de mère française, naturalisé Français plus tard, s'élève pendant quelques minutes dans le ciel de Shatin à bord d'un avion Farman équipé du moteur Gnome des frères Seguin. Il s'agit du premier vol motorisé au-dessus de la colonie britannique. Le numéro 37 de l'Aéro-club de France utilise un appareil entièrement conçu en France par Henry Farman, un Britannique, lui aussi de mère française et également naturalisé Français dans les années 1930. Ces histoires de nationalités ont leur importance à une époque où chaque pays tient à tout prix à montrer sa maîtrise du ciel. En l'occurrence, cette démonstration à Hong Kong est le fruit d'une initiative conjointe de la Ligue nationale aérienne de France et du gouvernement général d'Indochine ; le crédit en revient donc à la France. Le deuxième vol à Hong Kong, le 14 décembre 1912, est le fait de l'aviateur russe Alexander Kouzminsky, toujours sur un appareil français, un Blériot⁶. Après la Grande Guerre, Hong Kong est un

¹ *Hong Kong Telegraph*, 8 mars 1927. *China Mail*, 11 août 1938.

² CADN, PHKG, 15, lettres de la légation au consul, 2 et 7 mai 1928.

³ MARCK Bernard, *Histoire de l'aviation*, Paris, Éditions Arthaud, 2012, pp.35 et 169.

⁴ <http://library.hku.hk>; une seule référence à ce sujet, en mandarin. Aucun article de la part de *The Royal Asiatic Society (Hong Kong Branch)*. Au sujet de Hong Kong, deux ouvrages généralistes et tout public seulement.

⁵ DUNNAWAY Cliff, *Hong Kong High*, Hong Kong, Odyssey Book, 2014, p.48.

⁶ DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over Hong Kong, an aviation history*, Cheshire, Crecy Publishing, 1998, pp.11, 15 et 31.

lieu incontournable pour le développement de l'aviation en Extrême-Orient, et la France continue à jouer un rôle essentiel.

a. Charles Ricou, « l'utile pionnier d'une première entreprise »

Le 3 juin 1920, un Français crée la sensation à Repulse Bay. Parti de Macao, Charles Ricou et trois autres pilotes amerrissent en même temps sur la plage la plus huppée de Hong Kong, inaugurant en grande pompe une liaison aérienne entre les deux colonies. Pour démontrer la fiabilité de ce transport, l'aviateur embarque pour de courts baptêmes de l'air plus de cent passagers en cinq jours. Sa société, la Macau Aerial Transport (MAT), devient la première compagnie aérienne de Hong Kong¹. Il a déjà été question de ce bouillant entrepreneur français au caractère versatile. Bien qu'il ait fait le choix d'appareils américains, des Curtiss et des Aeromarine, la presse célèbre un savoir-faire français et le consulat, du moins au début, soutient sa démarche. Officier aviateur détaché au Tonkin, Charles Ricou commande une escadrille pendant toute la Grande Guerre. Il revient drapé de prestige et d'honneurs². En octobre 1919, quand il propose la mise en place d'une ligne postale et commerciale dans le Sud de la Chine, l'Indochine et les alentours, le consul Ulysse Réau lui apporte naturellement son aide pour entamer des négociations avec les autorités³. Le choix d'appareils américains est un premier accroc. Le consul de France à Manille ne cache pas son étonnement à ce sujet, voire son irritation à entendre Charles Ricou discourir sur le fait que la France est déjà dépassée en matière d'aéronautique⁴. Pressé, l'aviateur veut à tout prix être le premier à mettre en place une ligne côtière avec ses hydroplanes. Il achète ses appareils aux États-Unis et y recrute même des mécaniciens, estimant qu'il sera bien temps d'écarter les Américains ensuite. L'intrépide Français ne vibre pas au diapason des diplomates⁵.

Le consulat et la légation apprécient de moins en moins sa manière de forcer le passage, quitte à travestir parfois la vérité ; mais « malgré des bizarreries, [Ricou] est considéré comme un bon ingénieur et un homme d'affaires avisé ». Il est « l'utile pionnier d'une première entreprise » où les finances de l'État français sont sollicitées. L'aviateur a besoin d'un capital de 4 800 000 francs⁶. C'est l'attaché militaire de la légation qui tranche en février 1920 : il est hors de question de donner un appui officiel à Charles Ricou si le

¹ Ibidem., pp.37-39 et 41.

² CADN, pHKG, 16 et 26, lettres du consul à la légation, 9 avril 1918 et du Gougal au consul, 27 mai 1918.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 18 octobre 1919.

⁴ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 25 octobre 1919.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 7 novembre 1919.

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 24 novembre 1919 et télég. de Charles Ricou au Gougal, novembre 1919.

matériel et le personnel ne sont pas français. Le ministre à Pékin, Auguste Boppe, abonde dans ce sens en estimant que la structure telle qu'elle est présentée favoriserait trop les Américains¹. Le coup d'éclat à Repulse Bay en juin 1920 est certainement une réponse à ce refus. Faute de soutien de la part des Affaires étrangères, Charles Ricou décide de séduire les autorités britanniques. C'est un succès et le consul intérimaire Gaston Hauchecorne note que, dans cette industrie que « les diverses nations semblent jalouses de maintenir nationale, c'est un Français qui aura fait, longtemps à l'avance, le premier pas ». Depuis Hanoï, le gouvernement général est également davantage intéressé par le développement de la ligne postale que par la primauté nationale, et Maurice Long incite le consul à Hong Kong à travailler avec les autorités britanniques pour favoriser les projets de la MAT². En septembre 1920, Charles Ricou réalise la première liaison de Hong Kong à Haïphong (avec escale à Fort-Bayard) en prenant à son bord un passager de renom : l'ancien Premier Ministre Paul Painlevé³.

Tout semble enfin s'arranger quand l'état de siège à Canton ruine les espoirs de développement d'une ligne vers le Guangdong et le survol de la Chine en général⁴. Déjà très engagé financièrement, Charles Ricou vend une partie de ses hydroplanes au gouvernement de Sun Yat-sen pour se tirer de ce mauvais pas. L'utilisation de ces appareils semble avoir été déterminante dans la lutte contre le Guangxi. Ce rapprochement avec les autorités de Canton attire sur le Français les foudres des Portugais et la méfiance des Britanniques. Louis Reynaud cingle l'aviateur entrepreneur qu'il présente comme versatile et mal organisé, qui « manque de constance et de suite dans ses projets [et] se dérobe volontiers après avoir lancé une idée⁵ ». Ces jugements sont basés sur une vision très politique des projets de Charles Ricou. L'impression d'ensemble qui ressort de ce dossier est plutôt que l'aviateur connaît parfaitement son cap : être le premier à monter une ligne aéropostale en Chine, être le premier à survoler certaines parties de cet État, être le premier à relier Bangkok ou Rangoon à Pékin ou Shanghai et, pour tout cela, peu importe l'origine des capitaux et du matériel. Après cet épisode cantonais, la crédibilité de Charles Ricou est cependant ruinée. Aucun de ses nouveaux projets n'obtient plus de soutien officiel⁶. Trop ambitieux, peu diplomate, gêné par les ambitions politiques des forces en présence, la MAT ne parvient jamais à décoller financièrement. Attirés par l'appât du gain, ses pilotes et mécaniciens américains passent

¹ CADN, pHKG, 21, lettres de la légation au consul, 27 février 1920 et du consul à Shanghai à son collègue de Hong Kong, 2 mars 1920.

² CADN, pHKG, 28 et 16, lettres du consul au Gougal et à la légation, 8 juin et 20 août 1920.

³ *Hong Kong Telegraph*, 16 septembre 1920.

⁴ CADN, pHKG, 21 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Canton, 16 et 19 octobre 1920.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettres du consul à la légation, 30 décembre 1920 et 2 septembre 1921.

⁶ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul à Canton, 17 mars 1923.

peu à peu au service de différents seigneurs de guerre chinois et, en 1924, l'ensemble du matériel est vendu. Charles Ricou repart en France. Pourquoi avoir souligné son épopée dans cette partie sur les présences matérielles et désincarnées ? Car l'aviateur est une parenthèse quelque peu atypique : il ne représente pas la France officielle, c'est un homme d'affaires mais il ne cherche pas tant le profit que l'innovation et la gloire, il n'est pas non plus un aventurier livré à lui-même. Charles Ricou, c'est l'aviation. D'échecs en déconvenues, il n'accède pas à la postérité des grands pionniers français tels Louis Blériot ou Jean Mermoz, mais tout démontre, dans son parcours, qu'il en rêve et que c'est le véritable moteur de sa présence à Hong Kong.

b. L'aviation française : une pression stimulante

Les expéditions des pionniers de l'aviation, ralliant chaque fois plus rapidement des points toujours plus éloignés, déterminent le prestige d'une nation et affichent ses progrès en ce domaine. À Hong Kong, les Américains et les Britanniques multiplient les escales à partir du milieu des années 1920, ponctuées également par les passages plus exceptionnels d'aviateurs portugais, italien, espagnol, puis chinois, russe et allemand¹. Malgré l'absence d'un inventaire complet de ces raids dans la colonie britannique, il est possible d'affirmer que la France continue à porter haut ses couleurs, assurément dans le trio de tête. En 1929, Fernand Robbe « a produit dans les milieux anglais intéressés un effet favorable » en parcourant le trajet de Hanoï à Hong Kong sur un appareil de puissance très moyenne. En janvier 1931, Jean Reginensi se pose à Kai Tak, suivi en avril de Christian Moench et Joanny Burtin sur leur route de Paris à Tokyo. Le 13 avril 1933, Maryse Hiltz est la première Française à atterrir dans la colonie. L'*aviatrix* réalise elle aussi un raid entre Paris et Tokyo à bord d'un Farman 190 ; elle est de retour l'année suivante à bord d'un Breguet². Ces deux escales donnent lieu à trente-trois mentions dans les journaux anglophones de Hong Kong, dont une article agrémenté d'une photographie en une³ ! Cette couverture médiatique très favorable à la France, Georges Dufaure de la Prade ne manque pas de la mettre en relation avec un article paru peu de temps auparavant sous le titre : « Léthargie de Hong Kong en matière d'aviation ». Pour clore le tour des aviateurs de passage dans le port des parfums, il faut mentionner Jacques de Sibour fin 1933, puis André Japy qui, à bord de son Caudron-Simoun révolutionnaire en 1937, rallie Paris à Hong Kong en soixante heures⁴ ! Il convient

¹ DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, pp. 44-45, 64-67 et 72.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 22 mai 1929 ; 17, lettre du consul à la légation, 29 janvier 1931 ; 24, lettre du consul à son collègue de Kobe, 11 avril 1931 ; DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, p.73.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 1^{er} mai 1933 et <https://mmis.hkpl.gov.hk>.

⁴ DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, pp. 73 et 75.

également de souligner que les exploits français en Europe sont toujours relayés par une presse locale enthousiaste¹. Indéniablement, ces présences françaises à répétition mettent la pression sur les autorités britanniques.

Le gouvernement colonial tarde à s'impliquer dans le développement de l'aviation à Hong Kong, attendant des initiatives purement britanniques qui tardent à venir. Aux yeux de Londres, Hong Kong est une destination secondaire dans les plans de développement du réseau aérien impérial. La métropole ne s'intéresse pas au sort de l'aviation commerciale en Extrême-Orient tant que la Chine reste fermée à toute initiative. Outre la fermeture de l'espace aérien chinois, les réticences britanniques peuvent également s'expliquer par le fait que les autorités militaires tiennent absolument à s'assurer le contrôle du ciel avant de l'ouvrir aux civils. Sous l'impulsion de Cecil Clementi et de son successeur, la *Royal Air Force* s'implante fermement entre 1926 et 1934². En 1928, l'aérodrome de Kai Tak est en construction et un club aérien, dont les intentions militaires sont à peine voilées, est en projet³. Passionné d'aviation, Georges Dufaure de la Prade rend abondamment compte de ce réveil britannique pour rattraper le retard accumulé⁴, mais l'assise militaire semble être un prérequis avant toute autre chose. D'ailleurs, c'est à l'attaché militaire de la légation que les consuls envoient un compte rendu trimestriel des progrès et incidents en matière d'aviation⁵.

Ces développements sont suivis avec attention car Georges Dufaure de la Prade certifie que les commandes d'avion iront « vraisemblablement à la nation contrôlant les services aériens⁶ ». Il est difficile d'avoir une idée précise des ventes d'avions français à Hong Kong. Une chose est certaine, c'est par ce port britannique que transitent les appareils à destinations de la Chine, mais les négociations n'ont presque jamais lieu sur le territoire britannique⁷. Et pour cause, les autorités ne facilitent pas la tâche des Français dans ce secteur où la concurrence entre les deux métropoles est rude. En 1924, une commande de Chang Tso-lin, alors gouverneur de Mandchourie, tourne à l'incident diplomatique lorsque le gouvernement de Hong Kong décide de bloquer le chargement dans le port. Les accords internationaux de Pékin sur l'embargo des armes (5 mai 1919) servent de prétexte pour freiner ce commerce. Les Breguet-Caudron en question seraient trop facilement convertibles en appareils de combat alors que le célèbre aviateur français Étienne Poulet est déjà engagé comme

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 octobre 1929.

² DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, p.78 et pp.121-122.

³ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 3 août et 22 septembre 1928.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 15 octobre 1929 (un compte rendu de la situation en 12 pages), 10 janvier, 4 juin, 24 juillet, 12 août, 11 septembre 1930.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, du 3 avril 1929 au 28 décembre 1932.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 30 juillet 1932.

⁷ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 juin 1931.

instructeur des pilotes de l'armée du Nord¹. Après cet épisode, les transactions sont discrètes. En 1928, il est question de la vente de deux avions Potez 32, accompagnés d'un mécanicien français. Un an plus tard, un important contrat est signé pour vingt moteurs français, destinés à équiper des appareils plus anciens. Marc Duval s'inquiète alors : si les avions sont trop vieux et qu'il y a le moindre accident, ce sont assurément ces moteurs qui seront blâmés et « la bonne renommée dont jouit l'aviation française n'aura certes rien à y gagner. » L'aéronautique française est prisée. En 1932, un délégué du Guangxi explique au consul qu'il est missionné pour acheter des avions et « tout spécialement des avions français ». C'est cette réputation qui permet l'implantation à Hong Kong de l'Aéro Trading C^o d'André Morant. Le principal client de cet ancien pilote de guerre et réserviste, en 1933, est la 19^e armée chinoise. Problème : la maison Morane-Saulnier, en France, ne produit pas assez rapidement pour honorer les commandes en temps et en heure². Il en va de même, deux ans plus tard, avec un contrat de dix-huit Dewoitine D500 équipés de moteurs Hispano-Suiza pour le gouvernement de Canton. La société Lioré-Olivier, partenaire de l'Aéro Trading, peine déjà à satisfaire les demandes du gouvernement français et doit se rétracter³. Le secteur bat de l'aile à Hong Kong car le capital de crédibilité ne suffit pas, encore faut-il assurer la production. La Far East Aviation peut, quant à elle, utiliser les équipements publics de Hong Kong pour réaliser des démonstrations qui convainquent bien mieux que « nos voyageurs en aviation tels que ceux qui passent assez souvent ici » et qui ne montrent que des catalogues⁴. Georges Dufaure de la Prade conseille aux constructeurs de s'unir en syndicat plutôt que de travailler chacun pour soi. Pour toute réponse, André Morant s'embrouille avec son mentor, l'influent Jacques de Sibour et perd un à un ses contrats⁵. Et surtout, les Japonais commencent à fournir des avions aux provinces chinoises les plus ouvertes à leur influence... des avions français, les Nieuport, copiés dans les usines nippones⁶.

[c. Les lignes commerciales et l'implantation d'Air France](#)

Le financier sinophile Guy Lacam situe l'origine de l'aviation commerciale chinoise en 1929, lorsque le gouvernement central accepte la collaboration américaine⁷. Il s'agit probablement d'un détonateur car, au même moment, les autorités britanniques autorisent le

¹ CADN, pHKG, 3, échanges entre le MAE et l'ambassade à Londres, 30 octobre et 12 novembre 1924.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 août 1928 ; 12, lettre du consul au MAE, 6 septembre 1929 ; 29, lettre du consul au Gougal, 19 août 1932 ; 49, lettre d'André Morant au consul, 3 mars 1933 ; 17, lettre du consul à la légation, 17 juillet 1933.

³ BDI, DSE 040-2, 1932-1941, lettres du directeur à l'administration centrale, 19 juillet et 12 septembre 1935.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 19 octobre 1932.

⁵ CADN, pHKG, 49, échanges entre André Morand, Jacques de Sibour et le consul, 3 et 5 avril 1934.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 6 octobre 1934.

⁷ LACAM Guy, « L'aviation commerciale en Chine », dans *Politique étrangère*, n°2, Paris, 1937, p.177.

patron de la Far East Aviation, Vaughan Fowler, à entamer des démarches avec l'Union indochinoise pour créer une ligne entre Hong Kong et Hanoï ou Haïphong *via* Fort-Bayard¹. Mais c'est au tour des Français de prendre leur temps, suscitant même l'impatience du Secrétaire colonial². Pour négocier sur un pied d'égalité, le gouvernement général attend que la balbutiante compagnie Air Asie soit plus avancée dans ses prospections ; la première liaison postale entre la France et l'Indochine date seulement de mi-octobre 1929³. Le secteur aérien est par ailleurs en pleine restructuration, Air Asie fusionnant à cette époque avec l'Union des lignes d'Orient pour devenir Air Orient⁴. Enfin, Hanoï exige évidemment la réciprocité, or les Indes britanniques ne sont pas encore en mesure de répondre aux requêtes françaises à cause de leurs infrastructures déficientes⁵. En 1932, enfin, les premiers essais peuvent avoir lieu. Le gouvernement général planifie six vols entre Hong Kong et Hanoï tandis que les Britanniques préparent une tentative de liaison avec Haïphong⁶. Le colonel Maurice Noguès rallie Saïgon à Shanghai en passant par Hong Kong avec un sac postal contenant 500 lettres. Son objectif est d'étendre le réseau aéropostal déjà établi entre Marseille et la capitale cochinchinoise⁷.

Depuis 1930, le gouvernement général d'Indochine appuie avec vigueur les négociations de la compagnie Air Orient avec le ministère des Communications à Nankin. Puisque Hong Kong est réticente à l'établissement d'une ligne régulière, les Français proposent un partenariat franco-chinois sur le trajet Haïphong–Canton⁸. Cette pression stimule certainement les Britanniques. Sans attendre les conclusions des vols d'essai prévus à Hong Kong au cours de l'été 1932, les horaires des paquebots des Messageries Maritimes sont modifiés de façon à permettre un enchaînement sur la toute nouvelle ligne aéro postale Saïgon–Marseille. À titre d'essai, vingt-cinq lettres sont remises à l'*Athos II* pour gagner la France en moins de quatorze jours. René Soulange-Teissier estime que le courrier de Hong Kong pourrait doubler le service postal français au départ de la capitale cochinchinoise, à condition que les Français soient les premiers à le mettre en place⁹. De leur côté, le ministère de l'Air britannique et la Far East Aviation freinent autant que possible. Un article du *SCMP* rapporte les craintes de la compagnie locale : « une fois que les Français seront à Hong Kong notre affaire deviendra deux fois plus difficile parce qu'il n'y aura plus que la moitié des

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au Gougal, 12 novembre 1929.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 février 1930 (avec copie des messages du SC).

³ www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Air_Asie_1928-1930.pdf

⁴ MARCK Bernard, *Histoire de... op. cit.*, p.170.

⁵ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 25 février 1930.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 27 mai et 19 juillet 1932.

⁷ DUNNWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, p.71.

⁸ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au ministère des Colonies, 10 juillet 1930.

⁹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 7 juin 1932.

recettes sur lesquelles nous pourrions travailler¹. » Le Secrétaire colonial est plus nuancé, une collaboration avec les Français permettrait de ne pas accroître la subvention accordée à Far East Aviation et de réduire la pression du ministère de l'Air à Londres. Les négociations s'engagent bien, le commandant Fieschi, attaché de l'Air de la légation, s'installe même quelque temps à Hong Kong pour peser sur les négociations. Le consul est confiant mais il met en garde contre l'excès de précipitation : vouloir étendre trop vite la ligne vers Shanghai donnerait une mauvaise impression aux autorités de Hong Kong, laquelle serait reléguée au statut de simple tremplin². L'ouverture de la ligne est prévue pour avril 1933.

Pourtant, deux ans plus tard, Hong Kong n'est toujours pas reliée au réseau aérien commercial vers l'Europe et il faut encore une journée de navigation maritime et quatre heures de route jusqu'à Hanoï pour se connecter à l'aéropostale française, ou cinq jours de mer jusqu'à Singapour pour rallier la malle aérienne de KLM vers Amsterdam. Début 1935, Air France relie Paris à Hanoï en dix jours³, une lettre peut donc réaliser le trajet en douze jours. René Soulange-Teissier s'insurge : selon lui, les Britanniques progressent rapidement et la France stagne depuis 1932 en s'abstenant de poursuivre la ligne de Hanoï vers Hong Kong. On peut supposer que la résistance vient du gouvernement général qui, à l'instar de son piètre calcul en matière de transport maritime, pense avoir intérêt à garder la capitale de l'Union indochinoise comme terminus pour ne pas voir le trafic lui échapper. Le survol du territoire chinois continue également à poser problème, René Soulange-Teissier y voit un signe du regain de nationalisme à Nankin, mais aussi l'influence américaine⁴. À partir de 1936, Air France collabore avec la South Western Aviation Corporation (SWAC) subventionnée par le gouvernement de Canton, ce qui permet de prolonger la ligne postale française entre Hanoï et Shanghai, une tâche « dont l'importance, en ce qui concerne le rayonnement de l'influence française, n'échappe à personne⁵. » Le trajet Canton - Marseille s'opère *via* Hanoï, Bangkok, Rangoon, Calcutta, Allahabad, Karachi, Jask, Bouchehr, Bagdad, Damas, Beyrouth, Kastellorizo, Athènes, Corfou et Naples⁶... Guy Lacam rappelle que c'est Air France qui, en premier, met en place un service postal aérien qui unit la Chine à l'Europe, un succès qui n'est pas sans susciter une « rivalité très active ». Et notamment le développement de Hong Kong en tant que nœud des relations aériennes commerciales en Extrême-Orient.

¹ SCMP, 30 juillet 1932.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 29 septembre, 10 octobre, et 11 novembre 1932.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Manille, 1^{er} mars 1935.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 8 décembre 1934 et 17 janvier 1935.

⁵ LACAM Guy, « L'aviation commerciale... », *op. cit.*, pp.182 et 188.

⁶ AFL, CMM, Communication, plaquette d'escale 1937, 1997 002 5019.

Il faut attendre le 24 mars 1936 pour qu'Imperial Airways démarre une liaison régulière entre Londres et Hong Kong, en passant par Saïgon et Danang en Indochine¹. Une fois cette amorce purement britannique effectuée, avec l'appui intéressé du gouvernement général d'Indochine, d'autres compagnies peuvent envisager une implantation. Tout d'abord la sino-américaine China National Aviation Corporation (CNAC, émanation de la Pan American Airways)² qui a ouvert son réseau chinois aux Britanniques. Air France doit suivre, tout naturellement. En décembre 1936, le général Denain est à Hong Kong. Pilote émérite, il était jusqu'en janvier ministre de l'Air français et occupe désormais le statut d'inspecteur général des forces aériennes d'outre-mer. Une visite discrète qui n'est ébruitée que par l'agent des Messageries Maritimes (et représentant d'Air France), vexé de ne pas être associé aux conversations³... Le commandant Ferté-Sénéctère, attaché de l'Air à Pékin est catégorique : « Hong Kong peut être maintenant définitivement considéré comme le point central des communications aériennes de la Chine avec les pays étrangers, point qu'il nous faut atteindre d'une façon ou d'une autre si nous voulons recueillir la part qui doit nous revenir dans le transport du courrier international d'Extrême-Orient en Occident⁴. » La ligne française vers Canton en collaboration avec la CNAC et la SWAC est précaire du point de vue de la fiabilité et ne représente pas une solution durable aux yeux des agents Air France à Hong Kong⁵. Sévère, Guy Lacam résume la situation en Chine en 1937 : « Une fois encore la France a joué un rôle d'initiatrice et, une fois encore, elle s'en est tenue là⁶. » Le constat est similaire à Hong Kong, à la différence que l'essor français est sciemment freiné par les autorités britanniques.

À Londres, le réalisme est de mise au *Air Ministry* : retarder davantage l'arrivée d'Air France à Hong Kong serait prendre le risque d'être définitivement contourné, notamment par Canton. Pour envisager des projets d'extension vers le Sud, « *The formal concurrence and active co-operation of the French government to the project will be necessary* ». Le 19 octobre 1937, une rencontre entre les deux ministres de l'Air, français et britannique, permet d'éclaircir l'horizon sur les services en Extrême-Orient : un corridor est libéré entre Hanoï et Luang Prabang pour la création d'une ligne anglaise au départ de Hong Kong et la réciprocité est instaurée en Birmanie pour les Français⁷. Surtout, la ligne Paris-Hanoï est étendue vers Hong Kong. Le 10 août 1938 à 11 heures 45, un Dewoitine 338 de la compagnie

¹ DUNNAWAY Cliff, *Hong Kong... op. cit.*, p.72.

² DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over... op. cit.*, p.87.

³ CADN, pHKG, 47, lettre de l'agent des MM au consul, 3 décembre 1936.

⁴ SHD, Armée de terre, Série N, attachés militaires, 7N3293, lettre de l'attaché de l'Air au ministre de l'Air, 19 mai 1937.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1932, Secrétariat, 1935.

⁶ LACAM Guy, « L'aviation commerciale... », *op. cit.*, p.187.

⁷ NAL, CO323/1456/16, lettres du ministère de l'Air à Londres au CO, 1^{er} février et 19 octobre 1937.

Air France atterrit sur la piste de Kai Tak. C'est un événement à plus d'un titre car cette extension place Hong Kong à six jours de la capitale française. Les nouveaux trimoteurs peuvent rallier Hong Kong à Hanoï en seulement trois heures trente à une vitesse de 265 km/h¹. Il s'agit de l'appareil le plus rapide jamais utilisé en Asie². L'inauguration du service s'effectue en grande pompe avec les honneurs de la presse³. Le fils de René Ohl, directeur des Messageries Maritimes et représentant d'Air France, se souvient d'une journée particulièrement fastueuse (et du discours en public de son père !)⁴. Du haut de ses quinze ans, Marie Leurquin, la fille du consul, « n'a d'yeux que pour les aviateurs, héros de ces temps dévolus à la découverte des airs⁵. » À compter de cette date, Air France arrive à Hong Kong tous les mercredis à 11 heures 45 et repart tous les vendredis à 6 heures 30⁶. Il n'y a qu'un départ par semaine et le trajet dure plus souvent sept jours avec quinze escales alors qu'Imperial Airways propose deux départs hebdomadaires pour rallier Londres en six jours et demi⁷... En 1939, seule année complète d'exploitation, le trafic est tout de même jugé encourageant : 454 passagers sur Hanoi - Hong Kong et 395 sur Hong Kong-Hanoï⁸.

B. Une influence culturelle limitée

Hormis quelques produits, essentiellement de luxe, que reste-t-il de la France sans les Français ? Il aurait pu être pertinent de s'interroger sur les constructions mentales élaborées à ce sujet par les Chinois ou les Britanniques résidents à Hong Kong, mais c'est un champ d'investigation difficile : les sources anglaises paraissent bien maigres ou nécessiteraient un élargissement considérable des recherches, et la barrière de la langue rend l'approche chinoise impénétrable au rédacteur de ces lignes. Un sondage parmi les mémoires universitaires et les articles écrits dans les départements d'Histoire de HKU et CUHK n'a pas permis de déceler des études réalisées à ce sujet à partir de sources chinoises. À partir des sources françaises néanmoins, il est permis de cerner les contours d'une influence culturelle, fruit d'une longue tradition francophile, de la politique du Quai d'Orsay ou, plus rarement, d'initiatives privées.

Le fait culturel est une notion protéiforme. Au sens large, les importations matérielles, dont les produits de luxe, sont déjà une partie intégrante de l'influence culturelle française.

¹ DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over...* *op. cit.*, p.91.

² DUNNAWAY Cliff, *Hong Kong...* *op. cit.*, p.79.

³ *China Mail, Hong Kong Daily Press, Hong Kong Telegraph*, 10 et 11 août 1938.

⁴ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

⁵ MARTIN Boris, *C'est de Chine que je t'écris...* *op. cit.*, p.264.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 21 juillet 1938.

⁷ AFL, CMM, Communication, 1939, 1997 002 5019.

⁸ AFL, CMM, RGS, 1939, Secrétariat.

Dans une acception plus noble, la culture est érigée en somme de connaissances qui visent à développer le jugement et le goût d'un homme¹. C'est une définition qui correspond assez bien à la vision universaliste que les diplomates aiment entretenir dans l'entre-deux-guerres. Par l'enseignement de la langue et la diffusion des idées, l'historien François Chaubet parle « d'immatériel culturel² ». Cette conception délicate nécessite d'être précisée : pour paraphraser Jean-Marie Pesez quand il définit la culture matérielle³, l'homme ne peut être absent dès lors qu'il s'agit de culture, c'est donc sa relation aux objets qui construit l'histoire de la culture matérielle, tout comme il sera admis que c'est sa relation à la langue ou aux idées qui peut guider une approche de ce qui est immatériel. Ce rapport désincarné à la France commence par l'enseignement de la langue et se poursuit dans la pratique de celle-ci, et donc l'existence d'un réseau francophone. L'inséparable couple diffusion-réception des arts, et plus généralement des idées, fait l'objet d'une approche secondaire. D'aucuns diront qu'un livre ou un film sont matériels car il s'agit d'objets, sources de transactions. Pourtant, traduite dans une autre langue, imprimée dans un autre pays, l'œuvre d'un auteur n'est plus un contenant, mais un contenu abstrait. Le ticket de cinéma ne permet pas de posséder la bobine, simplement d'accéder à un moment privilégié d'émotion. À l'heure où les réflexions se multiplient sur la propriété intellectuelle selon les formats de diffusion, il paraît intéressant d'aborder la propagation de la culture française sous cet angle dématérialisé.

1. Le timide essor de la langue française

Peu d'études ont été menées sur l'apprentissage de la langue française en Extrême-Orient, et encore moins pendant l'entre-deux-guerres ; sûrement parce qu'il y a peu à dire ou que d'autres espaces attirent davantage l'attention. La revue *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* se concentre sur l'Afrique, le Proche-Orient ou le Québec... et lorgne parfois, mais rarement, du côté du Vietnam. Les anciennes colonies ou zones d'influence françaises sont donc les terrains privilégiés de ces investigations⁴. Il n'y a rien sur la Chine ou les espaces colonisés par d'autres nations. La situation de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres peut apporter un éclairage supplémentaire sur cet enseignement en Extrême-Orient : il s'agit d'un territoire où cette langue n'est ni celle des indigènes, ni

¹ www.cnrtl.fr, définitions du mot culture.

² CHAUBET François, « Rôle et enjeux de l'influence culturelle dans les relations internationales », dans *Revue internationale et stratégique*, n°89, Paris, 2013, p.95.

³ PESEZ Jean-Marie, « Histoire de la culture matérielle », *op. cit.*, p.194.

⁴ www.dhfles.revues.org ; inventaire en ligne de tous les articles de la revue.

celle des colons, mais où cet apprentissage figure en bonne place. Cause ou conséquence, il existe un réseau francophone dont il est toutefois difficile de saisir l'ampleur.

a. Le français, langue seconde des Britanniques

Dans l'Anglo-French School des sœurs de Saint-Paul, l'enseignement du français est facultatif dans le cursus et les sœurs se refusent à créer des classes exclusivement françaises, faute d'effectifs suffisants. En revanche, elles proposent des cours du soir en français pour petits et grands, payables au mois à raison d'une heure par semaine¹. Chez les frères des Écoles chrétiennes, c'est également un enseignement optionnel, mais nettement plus prisé et soutenu. Trois professeurs dispensent des cours de français, deux en tant que langue seconde et un en tant que langue maternelle, à raison d'une heure par jour, des classes *preliminary* jusqu'à la fin, avec des devoirs personnels à rédiger par ailleurs. Les frères déclinent toutefois l'offre de manuels scolaires car le temps leur manque pour appliquer les méthodes préconisées. Ils établissent donc une progression et un programme interne plus légers. En 1928, les sœurs ont cinquante inscrites en cours de français et cet enseignement devient obligatoire pour toutes les pensionnaires à raison de cinq heures hebdomadaires ; les frères comptent quatre-vingt apprenants.

Hormis dans ces deux établissements, Ulysse Réau estime en 1921 que la part du français dans l'enseignement local est « presque nulle ». Pourtant, un autre rapport, de 1928 celui-là, montre des écoles anglaises ou anglo-chinoises souvent plus ambitieuses que les établissements religieux d'obédience française. Même si les programmes officiels ne réservent aucune place au français dans les écoles primaires, la Peak School l'impose à raison d'une heure et demie par semaine dans les petites classes et deux heures dans l'équivalent de la Sixième. Par la suite, le français reste obligatoire à la Central British School, le principal collège public. Dans les établissements secondaires qui ne dépendent pas du gouvernement, le français est facultatif à la Diocesan Girls' School (cinquante-trois élèves en 1928) et à l'Italian Convent School (huit élèves en 1928) à raison de trois heures par semaine². Il est probable que ce soit le cas dans bien d'autres établissements. Anthony Sweeting reproduit par exemple l'emploi du temps des classes de secondaire de la Diocesan Boys' School en 1929 : il y a une heure obligatoire par semaine dans trois classes différentes³. Par conséquent, même si les consuls successifs sont rassurés d'avoir une administration française à la tête des établissements religieux, ce ne sont pas ces derniers qui

¹ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong... op. cit.*, p.317.

² CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 21 juin 1921 et 4 décembre 1928.

³ SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong... op. cit.*, p.140. Reproduction du document.

servent le mieux la cause de la francophonie. Les écoles publiques britanniques réalisent à ce titre un bien meilleur travail et ce jusqu'aux *matriculation exams* où, sauf démarche contraire et anticipée de la part du candidat, les secondes langues modernes en option sont, par défaut, soit le portugais, soit le français. Et seul un oral supplémentaire en français peut permettre d'obtenir la mention *distinction*, signe de la noblesse de cette langue dans les critères académiques britanniques.

En décembre 1928, Georges Dufaure de la Prade reconnaît que la clientèle chinoise a peu d'intérêt à pratiquer la langue française mais le consul, éternel optimiste, y voit une connaissance appréciée et veut croire que la tendance est à l'accroissement plutôt qu'à la stagnation. Il n'apporte aucun chiffre à l'appui. En Chine, la légation remarque plutôt une régression ; dans les écoles primaires tenues par les congrégations, le catéchisme prend le pas sur les cours de langue proprement dits. Le ministre de France recommande de soumettre les allocations à des conditions plus strictes et conseille de développer l'enseignement de l'anglais pour satisfaire les demandes des familles et ainsi conserver le public¹. Une situation évidemment bien différente des problématiques hongkongaises.

En 1934, dans le rapport annuel du gouvernement colonial sur la situation de l'éducation dans la colonie, le français vient en cinquième position parmi les langues d'examens, après le *higher Chinese*, le mandarin, le cantonais et le latin ; et il s'agit donc de la première langue vivante européenne². La raison de cette présence persistante tient au fait que la maîtrise d'une deuxième langue européenne est obligatoire pour entrer à Hong Kong University (HKU) ; le français fait évidemment partie des choix, au même titre que l'allemand, l'italien et l'espagnol³. La communauté allemande était fort nombreuse et influente avant la Première Guerre mondiale et sa langue devait l'être tout autant. Le français prend assurément le relais, mais il est difficile de savoir quelle place occupe la langue de Molière au sein de l'université de Hong Kong. Au début des années 1920, c'est le vice-chancelier William Hornell qui structure⁴ et assure lui-même les cours. Il reconnaît toutefois « *no qualification in the teaching of French other than a love of everything French and an enthusiasm for the language and literature of France*⁵. » À son départ, en 1937, un « cercle français » est mentionné à l'université, preuve d'un certain engouement autour de cet

¹ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 8 août 1929. Une situation qui n'est pas sans parallèles avec la politique de l'AEFE dans les années 2000 avec le développement des filières bilingues/bilangues.

² NAL, CO129/549/19, rapport annuel sur l'éducation à Hong Kong, 1934.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1921.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 8 janvier 1937.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1928. Avec copie d'une lettre du vice-chancelier.

enseignement¹. Au cours des années suivantes, une seule enseignante, et à temps partiel de surcroît, reprend les cours de français ; il s'agit de Michelle Marty².

Si la France ne peut conforter sa position, ce n'est pas tant le fait d'une demande insuffisante que d'un manque chronique de ressources humaines. En 1930, le frère directeur de Saint-Joseph peine à recruter et, faute de professeurs, il doit parfois « assumer lui-même l'enseignement de notre langue³ ». Georges Dufaure de la Prade regrette qu'il n'y ait pas davantage de professeurs de nationalité française, même belge ou suisse, sur place. Dans les écoles du gouvernement, ce sont des Britanniques qui officient, hormis une institutrice née en France et diplômée de la faculté d'Aix⁴, probablement mariée à un Anglais. Il n'y a aucun professeur détaché de France à Hong Kong au cours de toute la période. Les consuls répondent par la négative aux circulaires à ce sujet⁵. Pas plus qu'il n'y a d'Alliance française d'ailleurs. Malgré quelques allusions dans la correspondance consulaire⁶, il n'est même jamais question d'envisager cette présence à Hong Kong.

En dehors des établissements scolaires, les autres initiatives sont privées. Essentiellement des cours particuliers qui peuvent être trouvés dans les petites annonces des journaux⁷. Une institutrice anglaise est apparemment bien appréciée, elle « aime beaucoup notre langue, [et] donne deux fois par semaine un cours du soir, [...] fréquentés par quelques Chinois ». Enfin, il existe aussi des préceptrices ou répétitrices qui interviennent auprès de quelques familles aisées⁸.

Finalement, il est rarement question du public chinois, surtout lorsqu'il s'agit des enfants. Un prosélytisme linguistique trop prononcé à l'égard des indigènes serait sûrement de mauvais aloi en colonie britannique. Par ailleurs, la francophonie (sans qu'elle aille nécessairement de pair avec la francophilie) est une longue tradition chez les élites britanniques. Georges Dufaure de la Prade confirme qu'en 1928, « la vogue du français est certainement très grande⁹ ». L'enseignement de cette langue est donc tourné vers ce public, davantage par obligation ou tradition que par choix dans le contexte de Hong Kong. Quand il s'agit de s'adresser au public asiatique, les possibilités sont restreintes. En 1930, dans le tout nouveau séminaire catholique d'Aberdeen tenu par des jésuites irlandais, le latin,

¹ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 29 décembre 1937.

² CHAN LAU Kit-ching, CUNICH Peter (dir.), *An impossible dream: Hong Kong University from Foundation to Re-Establishment, 1910-1950*, Hong Kong, Oxford university press, 2002, p.128.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 novembre 1930.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1928.

⁵ CADN, pHKG, 4, lettres du MAE au consul, 25 décembre 1929 et 15 mars 1931.

⁶ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 7 août 1920.

⁷ *Hong Kong Daily Press*, 20 septembre 1920. Petite annonce de G. Moussion ; Jeanne Rambaud se livre également à cette activité : DUFAY Danielle, *Mon mariage chinois. Lettres de Chine 1922-1924*, Cestas, Elytis, 2004, p.285.

⁸ Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

⁹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1928.

l'anglais et le mandarin sont obligatoires, tandis que « le français et les autres langues étrangères seront facultatifs¹. » Georges Dufaure de la Prade y voit un gain considérable de l'influence anglaise, aux dépens des œuvres catholiques italiennes et françaises. Quant aux sœurs de Saint-Paul et aux frères des Écoles chrétiennes, ils préfèrent former en priorité de bons catholiques intégrés à la société anglophone... L'enseignement du français à l'attention des indigènes reste donc marginal et ne touche finalement que les classes aisées, par mimétisme. Les élites chinoises qui désirent tirer parti des colons ou s'intégrer reproduisent leurs habitudes.

Ce qui n'empêche pas quelques initiatives pour stimuler le goût d'éventuels candidats. En 1927, le consul salue les efforts du courtier Maurice Montargis. Depuis quelques années, celui-ci dote un prix de la langue française qu'il a lui-même créé et qui lui vaut la sympathie du milieu universitaire de Hong Kong². En 1932, les « *Montargis French prizes* » sont toujours attribués, en plusieurs catégories par tranches d'âge³. Par ailleurs, les consuls remettent chaque année des livres de prix aux meilleurs élèves du cours supérieur de français du collège Saint-Joseph⁴. Les initiatives officielles lient le français au prestige. Brossant le portrait du frère Aimar, Georges Dufaure de la Prade note qu'il « a partout réussi à intéresser nombre de jeunes gens à l'acquisition du français, considéré comme un accroissement de culture⁵ ». Il n'y a plus, comme ce fut le cas au XIX^e siècle, d'approche utilitariste de cette langue ; c'est un outil de distinction et d'élévation. L'enseignement du français apparaît donc comme un vecteur de la culture, voire de la *Kultur* au sens germanique, pour désigner la civilisation. Dans l'entre-deux-guerres, les linguistes définissent presque tous le français comme une langue de civilisation. L'expression rend compte d'un positionnement idéologique évidemment fortement influencé par la mission coloniale. À Hong Kong, on pourrait distinguer le français langue de civilisation pour les Annamites et les Chinois, mais langue de culture pour les Anglais. Si cette dernière distinction apparaît chez les linguistes après la Seconde Guerre mondiale⁶, il semble toutefois pertinent de l'utiliser ici, alors que la langue française n'est pas le medium colonial à Hong Kong, mais qu'elle s'adresse à la fois à des peuples voisins soumis et à l'hôte dominant installé sur le territoire.

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 juin 1930.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 14 décembre 1927.

³ *Hong Kong Sunday Herald*, 10 janvier 1932.

⁴ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 25 janvier 1931.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 novembre 1930.

⁶ SUSO LOPEZ Javier, FERNANDEZ FRAILE Maria Eugenia, « Aux origines de la francophonie », dans *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [en ligne], n°40/41, Paris, 2008, §23 et 26.

b. L'approche biaisée du réseau francophone

Sensibilisé à la culture française par la langue, un étranger francophone à Hong Kong peut-il servir d'interface aux intérêts français ? En d'autres termes, la francophonie permet-elle de créer des échanges originaux ? Mesurer l'amplitude du phénomène francophone nécessiterait une approche quantitative fiable qui n'existe pas. Le piège à éviter est de considérer les interlocuteurs des différentes sources françaises, en premier lieu le consulat, comme révélatrices du nombre de francophones. Les Français, à l'instar de tout peuple, colonisateur de surcroît, possèdent une vision ethnocentrée du monde. Les plaquettes d'escale des Messageries Maritimes soulignent qu'au Peninsula et au Gloucester Hotel « on y parle français » ; le Hong Kong Hotel ajoute même la mention « cuisine française »¹. Beaucoup d'autres exemples montrent que le consul, le directeur de la Banque de l'Indochine ou l'agent des Messageries Maritimes traitent de façon privilégiée avec un commerçant ou un fonctionnaire s'il est en mesure de parler français ; ce réflexe est systématique. C'est une décision motivée par le confort ou la nécessité pratique, parfois une forme de fierté ou de chauvinisme... Il en découle deux idées : ces locuteurs ne présument en rien du nombre de véritables francophones, mais ils participent à forger l'opinion des Français. À lire Marc Chadourne, on pourrait croire que tout le monde parle français à Hong Kong, car l'auteur ne s'entretient qu'avec des francophones². L'image du territoire britannique se construit donc, en priorité, à partir de ces relations ou des informations qui en émanent.

En 1928, Georges Dufaure de la Prade donne une conférence sur le thème du souvenir dans la poésie française au Helena May Institute. Sur ce sujet pointu, il réunit une centaine d'auditeurs auxquels il s'adresse en français³. Ce type de propagande mondaine est peu révélateur de la portée réelle du phénomène francophone⁴. Quelques années plus tard, le même consul se rassure : « le nombre de personnes qui comprennent notre langue mais ne la parlent point est beaucoup plus élevé que d'aucuns le supposent⁵ ». Rien ne permet d'être plus précis.

En revanche, dès qu'un étranger maniant le français croise la route d'un consul, cette caractéristique est systématiquement notée ; c'est un critère de connivences et de rapprochements. Georges Dufaure de la Prade est ravi d'apprendre que l'influent jésuite irlandais George Byrne a fait ses études sous la direction du frère du maréchal Foch. Et

¹ AFL, CMM, Communication, 1997 002 4990 et 5019. Plaquettes d'escale 1938 et 1939.

² CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, pp.13-43.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 novembre 1928.

⁴ CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue. L'Alliance française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.93.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 12 mai 1933.

l'excellent français (et la francophilie) du D^r Strahan lui vaut assurément de devenir le médecin attitré du consulat, outre ses compétences médicales. Dans les relations avec les autorités britanniques, la place du français compte beaucoup. Parfait francophone, Cecil Clementi flatte les consuls en s'adressant toujours à eux dans leur langue, tandis que son successeur, William Peel, ne s'y risque que plus rarement. Si les relations avec les gouverneurs sont excellentes, elles n'atteignent jamais le degré de sympathie des liens qui entretenus avec le francophile Clementi. Il en va de même avec le Secrétaire colonial Claud Severn, le *Chief Justice* Davis ou encore le surintendant de la police Wolfe : francophones appréciés, leurs noms reviennent régulièrement dans les correspondances. Leurs prédécesseurs ou successeurs ne sont pas aussi fréquemment mentionnés et il est possible de supposer que la compétence linguistique entre en jeu, sans que ce soit un critère exclusif. Alors qu'il n'est quasiment jamais question des officiers qui se succèdent à la tête de l'amirauté de Hong Kong, l'arrivée de l'amiral Kelly, ancien attaché naval à Paris, est saluée par Georges Dufaure de la Prade. Il jubile : jamais les relations avec la marine anglaise n'ont été empreintes « de cordialité aussi directe, aussi franche, aussi entière¹ ».

Cette francophonie est parfois plus discrète et sans lien avec le consulat. Dans ce cas, elle est plus difficile à détecter et il faut se contenter d'indices épars. Le philanthrope britannique Noël Croucher baptise son yacht, fort célèbre dans la baie de Hong Kong, *La Cigale* ; un mot, une image, presque rien et pourtant tout un symbole qui laisse imaginer ce que représente la France pour ce milliardaire qui choisit de lier son activité favorite à un nom français². Parmi les *tycoons*, le cas d'Eleazar Kadoorie ne peut être passé sous silence. Juif originaire de Bagdad, le jeune homme est sorti d'un établissement scolaire de l'Alliance israélite universelle et voue une immense reconnaissance à cette institution française. Devenu riche grâce à ses affaires entre Shanghai et Hong Kong dans la banque, l'immobilier, le caoutchouc ou encore l'électricité, Elly Kadoorie participe activement au financement des activités de l'Alliance et entretient des liens étroits avec les autorités juives de France³.

Quant au sein du corps diplomatique, c'est encore une tradition à l'époque, le français y est très majoritairement parlé, du consul du Pérou à celui du Portugal en passant par les représentants allemand et néerlandais⁴ ; exception faite des correspondances avec le consul japonais, plus nombreuses à partir de 1938.

¹ CADN, pHKG, 12 et 13, lettre du consul au MAE, 24 avril, 1922, 24 mars 1929, 6 février 1930, 31 janvier 1932 ; 17, lettres du consul à la légation, 13 mars 1928, 2 mars 1931.

² ENGLAND Vaudine, *The Quest of Noel Croucher, Hong Kong's Quiet Philanthropist*, Hong Kong, Hong Kong university press, 1998, pp.32, 116-117 et bien d'autres références.

³ DRÉMEAUX François (dir.), « Elly Kadoorie mêle judaïsme et francophilie », dans *Hong Kong... op. cit.*, p.70.

⁴ CADN, pHKG, 28 et 15, lettres du consul à la légation et au Gougal, 20 novembre 1928, 23 mars 1929.

Les Russes blancs, si nombreux à Shanghai¹ et pour beaucoup issus de l'aristocratie, forment un contingent appréciable de francophones souvent démunis mais non moins fréquemment talentueux. Ulysse Réau facilite la mission du capitaine Ambrazantseff puis Louis Reynaud s'efforce de favoriser la flotte des volontaires russes de l'amiral dissident Timiroff². La jeune Julia Biriukova, ancienne élève des Beaux-Arts de Pétrograd et « d'excellente famille », est placée chez Gérin-Drevard en attendant la possibilité de reprendre ses études à Paris. Une autre Russe parfaitement francophone donne des cours de piano aux enfants de bonnes familles françaises. Aux Messageries Maritimes, en 1938, René Ohl doit employer le peu compétent neveu du colonel Tatarinoff, Eugène Yourieff. D'une manière générale, les consuls sont toujours cléments avec les étudiants désirant faire leurs études en français et les demandes de visas sont facilitées si l'interlocuteur est francophone, *a fortiori* s'il est diplômé d'une université parisienne³.

Le voile s'épaissit lorsqu'il s'agit des élites indigènes. La francophonie est le préalable logique d'un rapprochement, et en est certainement la cause bien souvent. Tout au long de la période, le général Gaston Wang n'est jamais loin du consulat. Subtil francophone et catholique fervent, il est « connu pour ses sentiments profrançais et apprécié des autorités françaises pour les services qu'il leur a rendus en maintes occasions⁴. » Que ce soit l'ancien compradore de la Banque de l'Indochine, Kwok Siu Lau, ou le général Li Chun, déchu et réfugié à Hong Kong, le rapport au français n'est pas que purement linguistique. L'ancien chef d'État-major du directoire sudiste célèbre la « vie française qui reste malgré tout la base de la démocratie universelle⁵ ». Pour le linguiste Marcel Cohen, accéder à la langue, c'est accéder à la culture. Celle de la France, « dans ses traits les plus essentiels [...] a incontestablement une valeur émancipatrice⁶. » L'auteur, fidèle plume de *L'Humanité* dans les années 1950 et 1960, pense évidemment aux peuples opprimés dans les colonies. Avec son importante communauté annamite, Hong Kong donne quelques exemples assez pertinents d'affranchissement par la maîtrise du français. En 1920, Gaston Hauchecorne s'étonne de lire aussi peu d'allusions à l'Indochine dans les quatre principaux journaux de Hong Kong. Après enquête, il explique qu'il ne s'agit pas d'une omission volontaire et que, au contraire, les rédacteurs sont demandeurs d'informations... mais en anglais car ils ne

¹ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai années 30*, Paris, Autrement, 1998, p.43.

² CADN, pHKG, 28, lettres du consul au Gougal, 5 février 1918 et 4 novembre 1920.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 octobre 1921 ; 29, lettres du consul au MAE, 16 avril et 4 septembre 1929 ; 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1934 ; AFL, CMM, Personnel, 1997 002 5140 ; entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 18 octobre 1928.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre du général Li Chun au Gougal, 11 mai 1920.

⁶ COHEN Marcel, *Français élémentaire ? Non*, Paris, Éditions sociales, 1955, p.73.

maîtrisent pas le français¹. Aux alentours de 1928, le *Hong Kong Telegraph* s'offre les services de Van Leo, un journaliste annamite qui devient un précieux relais de la diplomatie française. Seulement l'homme suscite la méfiance. Il « se pique de loyalisme, mais d'un loyalisme qui doit être plus apparent que réel » selon Georges Dufaure de la Prade. Son éducation et son poste lui permettent toutefois d'être intouchable, et même de réclamer le placement de son frère au consulat à Shanghai². Pham An Lan, employé de la Banque de l'Indochine, donne des cours gratuits aux enfants de sa communauté à ses heures perdues. Devenu président du Secours mutuel annamite, il multiplie les demandes pour obtenir des ouvrages de littérature et des journaux, ce que les consuls surveillent de près³.

En dehors des cercles consulaires, les capacités d'un interlocuteur à parler français sont indéniablement un critère de choix pour les correspondants des agents des Messageries Maritimes dans la région⁴, mais aussi pour les sous-traitants. « Tant pour son travail de *stevedoring* que pour ses fournitures de vivres à bord, » Wing Hing ne reçoit que des éloges jusqu'à la fin de la période. La principale raison est qu'il parle très correctement français, et son contremaître aussi : « vos seconds capitaines peuvent obtenir maintenant des équipes le rendement le meilleur, leurs ordres étant bien compris⁵. » Quant aux nombreux employés portugais au sein des Messageries Maritimes ou d'autres entreprises françaises, surtout au début de la période, leur prédominance s'explique par leur excellent maniement des langues. La plupart de ces Macaïstes sont issus des établissements scolaires catholiques de la colonie⁶... Le réseau francophone s'entretient de lui-même dans la mesure où une finalité économique ou culturelle est au rendez-vous.

2. La diplomatie culturelle à l'épreuve de l'Extrême-Orient

Dans l'entre-deux-guerres, « 'le rayonnement culturel' devint l'un des nouveaux impératifs diplomatiques⁷ » de la plupart des grands États. Après quelques atermoiements, le Quai d'Orsay se dote en 1920 d'un Service des Œuvres françaises à l'étranger (SOFÉ)

¹ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 26 mai 1920.

² CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, lettre du consul au Gougal, 22 mars 1932 ; CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 6 mars 1934 ; 29, lettre du consul au Gougal, 30 août 1928.

³ CADN, pHKG, 27, annotations du consul sur une lettre du Gougal à son attention, 6 février 1930 ; 27 et 29, correspondances avec le Gougal, nombreuses allusions.

⁴ DRÉMEAUX François, *La présence française... op. cit.*, p.304.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1929, Matériel et approvisionnement et 1928, Secrétariat.

⁶ HKUL, témoignages oraux n°036, 047 et 192. Les trois métis portugais interrogés sont tous passés par les écoles religieuses tenues par les missionnaires français. C'est le cas également de M^{lle} Norohna, la dactylographe du consulat : CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 17 août 1932.

⁷ CHAUBET François, *La politique culturelle française... op. cit.*, p.161.

dont le budget représente une part conséquente de l'enveloppe du ministère¹. Le consulat reçoit régulièrement des circulaires sur des projets « destinés à développer notre culture et nos idées à l'étranger » ; il est alors question de « pénétration pacifique² ». L'historienne Annie Guénard montre que la diplomatie culturelle connaît un essor inédit au cours de l'entre-deux-guerres, en remarquant toutefois que c'est vers l'Europe centrale et orientale que sont majoritairement dirigés les budgets et les actions³. À Hong Kong, terre d'expansion de la culture britannique, ces ambitions sont nettement moins relayées et la colonie ne reçoit que les ondes lointaines de ce nouvel élan. Les points de comparaison manquent car une histoire culturelle de Hong Kong reste à écrire. De même qu'une « histoire culturelle de l'action extérieure⁴ » de la France, dont François Chaubet notait déjà le retard en 2003, mérite d'être davantage explorée en Extrême-Orient. Des ouvrages commencent à combler les lacunes et la Chine apparaît évidemment comme un terrain privilégié⁵. À une échelle différente, Hong Kong propose des pistes intéressantes, où les échanges culturels ne s'affranchissent presque jamais de la médiation étatique : l'ensemble est à sens unique, globalement figé et contrôlé par le représentant de la France.

[a. Une diffusion modeste de la propagande officielle](#)

En 1920, le poste consulaire de Hong Kong est peu, voire pas du tout, concerné par la création du SOFE. Tout au long de la période, les échanges avec les diplomates à Hong Kong sont globalement limités aux circulaires. En 1922, l'une des enquêtes du SOFE conseille au consul de surveiller personnellement l'enseignement français, d'assister aux cours à l'improviste, d'interroger les élèves ou encore d'exiger une copie des programmes et des textes officiels des écoles. Un système de bourse est également suggéré, tout comme la multiplication de témoignages publics d'approbation à l'égard des initiatives liées à l'enseignement du français⁶. Un mélange de pression et d'encouragements que les différents consuls à Hong Kong ne semblent jamais mettre en œuvre, exception faite, comme toujours, de Georges Dufaure de la Prade.

¹ ROCHE François (dir.), *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation française, 1995, pp.38-41.

² CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 20 mars 1920.

³ GUÉNARD Annie, « Réflexions sur une diplomatie culturelle de la France », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 65, n°1, Paris, 2002, p.23.

⁴ CHAUBET François, *La politique culturelle française... op. cit.*, p.18.

⁵ NATHAN-EBRARD Isabelle (dir.), *La Chine, une passion française*, Paris, Loubatières, 2014, 229 p. Initiative guidée par le MAE à l'occasion du cinquantenaire du rétablissement des liens diplomatiques avec la Chine. Les aspects culturels y occupent une place importante.

⁶ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE au consul, 29 mars 1922.

Quelles qu'elles soient, les propositions du SOFE et d'autres services indochinois similaires ont peu de succès. La circulaire sur l'enseignement technique en France et la volonté d'ouvrir ces cursus aux étrangers¹ : pas de réponse. L'invitation du gouvernement général pour accueillir des « jeunes gens désireux de venir en Indochine étudier la langue française ou acquérir des connaissances techniques dans les écoles spéciales² » : pas de réponse. La proposition de brochures, livres, conférences ou documentaires pour célébrer les 300 ans de la naissance de Molière ou le centenaire de Louis Pasteur³ : pas de réponse. La participation au comité d'action artistique du SOFE⁴ : pas de réponse. L'incitation à recourir davantage aux services de l'Office de la langue française⁵ : pas de réponse. Et la liste pourrait s'allonger encore. Le premier élément d'explication est évidemment lié au fait que les offres culturelles du pouvoir colonial en place sont mieux relayées et correspondent à la langue dominante. Une autre piste mérite d'être considérée. En 1921, le SOFE réclame une liste de critiques et sociétés littéraires, les noms des principaux éditeurs de la place. Ulysse Réau répond de manière laconique : « rien à Hong Kong dans cet ordre d'idée⁶. » En 1929, Marc Duval fournit une réponse similaire lorsqu'on lui demande de recenser les lieux de culture et les initiatives de sa circonscription. Dans l'entre-deux-guerres, la colonie britannique n'est pas un foyer de créativité artistique, pas plus qu'elle ne brille par sa participation à de quelconques mouvements intellectuels, au moins du point de vue européen. Et pour que les œuvres chinoises soient considérées, il eût fallu que les contemporains y portent une attention qui dépasse le simple intérêt folklorique. La seule demande de subvention culturelle reçue au consulat et transmise à Paris émane du collège Saint-Joseph en 1921, pour enrichir le fonds de la bibliothèque et développer l'enseignement du français. Paul Kremer soutient les efforts des religieux en attestant que le collège « fait tout ce qu'il peut pour stimuler l'étude de notre langue⁷. » Le collège de garçons reçoit parfois des documents ou du matériel de la part du consulat, notamment des cartes murales (France physique, France politique, Afrique du Nord, Domaine colonial français) qui, même sans que l'utilisation pédagogique en soit attestée, accrochent probablement les regards divagants de plusieurs générations d'élèves⁸.

En effet, le consulat est très souvent destinataire d'un abondant matériel de propagande de la part du ministère, que ce soit des circulaires destinées à tous les postes diplomatiques

¹ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 9 mai 1919.

² CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 7 mars 1919.

³ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 5 novembre 1921.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 12 avril 1932.

⁵ CADN, pHKG, 18, lettre de la légation au consul, 26 avril 1938.

⁶ CADN, pHKG, 3, lettre du consul au MAE, 25 janvier 1922.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1921, 19 juin 1922 et 14 septembre 1929.

⁸ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 février 1923.

ou spécifiquement ciblées sur les ports importants ou les colonies britanniques¹. À peu près tous les mois, parviennent à Hong Kong des ouvrages (atlas, annuaires, livrets statistiques, livres d'images ou de doctrine politique) et des abonnements (*La Chronique, L'Asie nouvelle illustrée, Revue automobile, Panorama, etc.*), voire des articles de journaux français ou étrangers particulièrement avantageux pour l'image de la France. Ces éléments de communication arrivent en plusieurs exemplaires, parfois nombreux, et sont conservés à titre documentaire dans la chancellerie et partagés dans les endroits les plus pertinents de la colonie (université, clubs, banques, agences de voyage, journaux, etc.)². Le journal *Panorama*, dont l'une des éditions est pourvue de légendes en chinois à partir de 1918, est même l'objet d'une active campagne d'abonnements menée par deux notables locaux (l'un européen, l'autre chinois). Une trentaine de souscriptions sont enregistrées³.

La culture, c'est aussi celle de l'empire colonial. Même si les fins économiques sont limpides, c'est bien la promotion des arts et de la culture populaire tonkinoise qui sont à l'honneur de l'exposition organisée par le conseiller du commerce extérieur Maurice Montargis, en 1938. Cet événement doit inciter les Britanniques à visiter l'Indochine et les Chinois à acheter ses productions les plus fines. À travers des objets richement ouvragés et le savoir-faire d'un habillement sophistiqué⁴, le commissaire de cette exposition réplique sur la colonie française une certaine manière de promouvoir la métropole.

b. Une arrivée tardive de la culture de masse

Alors que c'est un Français, Maurice Charvet, qui organise la première projection cinématographique à Hong Kong en 1897⁵, il n'y a plus rien par la suite. La diffusion des productions françaises est pourtant surveillée de près par le Quai d'Orsay et ses agents. Est-ce justement un facteur inhibant ? En 1923, l'adaptation de *La Garçonne* est censurée en France et le ministère attire l'attention des diplomates sur la possible sortie de cette œuvre à l'étranger. Le film est jugé « attentatoire aux bonnes mœurs et de nature à prêter aux interprétations les plus fâcheuses sur la moralité de notre pays⁶ ». Rien de stimulant n'est proposé en échange. Conscient d'avoir un « précieux instrument de propagande », le ministère des Affaires étrangères n'encourage que la diffusion de courts-métrages documentaires sur les atouts des régions, le patrimoine des grandes villes ou les points forts

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du MAE au consul, 28 janvier 1938.

² CADN, pHKG, 3, envois du MAE ; 18, envois de la légation ; 30, envois du Gougal.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 juillet 1922.

⁴ *Hong Kong Daily Press*, 14 janvier 1938.

⁵ DRÉMEAUX François (dir.), « Maurice Charvet présente le premier cinématographe », dans *Hong Kong... op. cit.*, p.77.

⁶ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 22 août 1923.

de l'économie française, autant de productions qui manquent souvent de charme et d'à-propos¹.

Il faut attendre le 10 mai 1933 pour qu'une première fiction française soit diffusée à Hong Kong, qui plus est un film parlant sous-titré en anglais. Le consul s'enthousiasme de voir les salles combles pour une œuvre qui n'est pourtant « pas une des meilleures du répertoire français ». Il s'agit de *Paris Caprice* (*Paris Béguin* selon le titre original en France), avec Jane Marnac en tête d'affiche et notamment Jean Gabin et Fernandel à leurs quasi-débuts. Les retours de la presse sont très positifs. Seul bémol à cette opération de propagande, le documentaire français diffusé juste avant, « ancien [onze ans], languissant, et d'une technique laissant fort à désirer ». Le diplomate insiste pour que des productions modernes et techniquement plus accomplies puissent représenter la France². Fin juillet de la même année, c'est *La voix sans visage* qui arrive sur les écrans de Hong Kong. Ce film s'ajuste aux critiques qui ont été formulées après *Paris Béguin* : il faut moins de dialogue et plus de chants et de danses³. La venue de ces deux productions est le fruit du travail d'un certain Lévy, installé depuis 1931 en qualité de représentant à Hong Kong de la société des films Osso⁴. Il n'est plus jamais question de cette entreprise ensuite, mais il est intéressant de noter que les deux œuvres présentées par Osso sont des drames légers qui mettent en scène le gai Paris des cabarets. Georges Dufaure de la Prade explique que le public réagit de plus en plus contre les productions américaines jugées envahissantes. Les films anglais sont bien accueillis, mais écrasés par ceux d'outre-Atlantique : 83 % des productions sont américaines. Sur les six premiers mois de 1933 et sur 189 films diffusés à Hong Kong, deux sont français (et deux allemands)⁵.

La présence française en ce domaine est donc anecdotique, ce qui ne veut pas dire que la France n'est pas représentée par d'autres nations. Toutes les grandes productions américaines sortent à Hong Kong dans les années 1930, or la France ou des personnages français sont alors fréquemment utilisés à Hollywood. C'est donc l'occasion de souligner que l'image de la France, à la fois frivole et raffinée, est aussi le fait d'un transfert indirect *via* les États-Unis. Une image souvent caricaturale et incontrôlable, qui peut froisser certaines susceptibilités. En 1939, un Français s'insurge auprès du consul Franck Dupuy : « Il se débite au King's Theatre un film monstrueux sur la reine Marie-Antoinette. Je vous demande de donner immédiatement des ordres pour que ce spectacle cesse⁶ ». Il s'agit du

¹ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 30 septembre 1924.

² CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 12 mai et 26 juillet 1933 ; *China Mail*, 10 mai 1933.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 19 juin 1933 ; *Hong Kong Daily Press*, 31 juillet 1933.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°84, lettre de la légation au MAE, 9 janvier 1932.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 3 août 1933.

⁶ CADN, pHKG, 49, lettre de Francis Vetch au gouverneur de Hong Kong (copie au consul), 25 février 1939.

Marie Antoinette de Van Dyke auquel Julien Duvivier a participé. La première partie force sur l'inconstance et l'insouciance de la jeune reine, c'est probablement ce qui suscite l'ire du très conservateur Francis Vetch... L'Histoire est l'objet d'un monopole sourcilieux, particulièrement cette période. Le 14 juillet 1936, Jules Leurquin s'offusque d'une tribune publiée par le *China Mail*, virulente charge d'un sujet d'Albion contre le déroulement et les conséquences de la Révolution française¹. Plus qu'un moment du passé, c'est une conception de la France qui est attaquée, une partie de son patrimoine mémoriel et donc de sa culture.

Autre média de masse essentiel de l'époque, la radio. La période démarre également par un triste constat : la France est en retard, son réseau de TSF est insuffisant, surtout face à l'extension récente des réseaux américains et japonais². Mais rien n'est entrepris. À partir de 1925, le gouvernement général d'Indochine se substitue au Quai d'Orsay pour le développement de la radio française en Extrême-Orient, en finançant notamment l'Agence Radiotélégraphique de l'Indochine et du Pacifique (ARIP) dont le correspondant à Hong Kong est M. Noronha, le fondé de pouvoir du Crédit foncier d'Extrême-Orient³.

Dans la colonie britannique et dans ses alentours, la radio n'est toutefois pas encore l'instrument de massification de la culture qu'elle représente en Europe. Les autorités coloniales comptent 1 050 appareils en 1930 et les conditions climatiques rendent la réception des programmes difficile pendant la saison des pluies de mai à septembre. Les émissions françaises sont à peine perceptibles, « qu'elles proviennent de Paris, Bordeaux, Lyon, Nancy ou même Saïgon » et avec le décalage horaire, les émissions du midi sont entendues le soir, et celles du soir vers deux heures ou quatre heures du matin. Les postes européens des Pays-Bas, d'Allemagne ou de Russie sont perçus avec moins d'interférences. Les problèmes de réception sont plus surprenants en provenance de Saïgon alors que le gouvernement général assure que ses émissions sont très claires à Manille ou à Java... En 1937, rien n'a changé : seul le Poste colonial peut être entendu et encore, seulement en saison sèche pour une parfaite réception⁴. En 1940 enfin, la situation semble s'être améliorée car « en ces heures graves et douloureuses » des résidents de Hong Kong estiment que les « réclames commerciales, les musiques légères et certaines scénettes [sic] » ne devraient pas avoir leur place sur Radio Saïgon⁵, preuve que ces émissions sont reçues en saison des pluies.

Sur les stations de Hong Kong, pas de programme français. Exceptionnellement, Maurice Montargis propose une série d'allocutions sur le commerce ou la culture au Tonkin

¹ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade, 14 juillet 1936.

² CADN, pHKG, 16, lettre de l'attaché militaire au Japon au consul, 15 mai 1919.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 6 mars 1927.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 mai 1930 ; 17, lettre du Gougal au consul, 12 avril 1932 ; 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 24 juin 1937.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 19 juin 1940.

au moment de son exposition temporaire sur le sujet¹. Hormis ce genre d'interventions ponctuelles, il n'y a aucun créneau réservé à l'expression française². Il faut attendre la toute fin de la période pour qu'un moment soit alloué aux Français ; il s'agit des émissions du comité France Libre où interviennent de nombreuses personnalités de la communauté française, pas toutes affiliées au gaullisme par ailleurs³.

c. Le livre : l'exception française à Hong Kong

Longtemps pilier de la diplomatie culturelle dans la première moitié du XIX^e siècle⁴, la diffusion du livre reste le principal instrument de l'action culturelle française à Hong Kong pendant l'entre-deux-guerres. En escale en 1900, André Bellessort s'étonnait de trouver des ouvrages français dans les librairies⁵ ; en 1922, trois boutiques proposent des publications françaises : Kelly & Walsh dans Chater Road (littérature classique et magazines), Brewer & C^o dans Queen's Road Central (quotidiens et illustrés, dictionnaires) et Sayce & C^o dans City Hall Square (romans et magazines populaires)⁶. Trois adresses, trois genres différents qui permettent d'induire qu'il existe une clientèle spécifique pour chacune de ces librairies et qu'elle n'est certainement pas uniquement française.

Les écrivains français continuent à exercer une forte attraction à l'étranger⁷ et le Quai d'Orsay l'affirme en 1921 : « jamais le prestige du livre français n'a été plus considérable qu'en ce moment⁸. » Mais ce n'est pas forcément le livre *en* français. Les librairies vendent également des traductions d'œuvres françaises dont la place dans les rayonnages est impossible à considérer. Un indice toutefois : le *China Mail* propose une rubrique littéraire où il est parfois question de traductions récentes. Un sondage a permis d'y trouver des critiques de la *Chronique des Pasquier* de Georges Duhamel et *Les hommes de bonne volonté* de Jules Romains⁹. Ces éditions britanniques échappent complètement au radar consulaire. Une seule fois, il est question de la traduction d'un ouvrage français en chinois à Hong Kong. Le général Gaston Wang demande les droits de *L'histoire illustrée de la guerre de 14* de Gabriel Hanotaux, ce que le ministère des Affaires étrangères s'empresse d'accorder à titre gracieux¹⁰. Il sera fait l'impasse sur l'échec des activités d'éditeur de

¹ *Hong Kong Daily Press*, 12 janvier 1938.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 mai 1930.

³ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°331, de Baron au CNF, 9 mars et 2 septembre 1941.

⁴ CHAUBET François, « Rôle et enjeux... », *op. cit.*, p.94.

⁵ BELLESSORT André, *En escale, de Ceylan aux Philippines*, Paris, Editions Perrin et C^o, 1900 (rééd. 1927), p.138.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 avril 1922.

⁷ CHAUBET François, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006, p.162.

⁸ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE aux consuls, 11 février 1921.

⁹ *China Mail*, 8 janvier 1938.

¹⁰ CADN, pHKG, 4 et 12, échanges entre le consul et le MAE, 2 juin et 25 juillet 1927.

Francis Vetch, ainsi que sur l'ouverture de son calamiteux *Hong Kong French Bookstore*¹. Si les initiatives de ce Français pour la diffusion de sa langue maternelle sont louables, ses méthodes rendent l'étude de son cas plus pertinente lorsqu'il sera question des escrocs qui hantent la colonie. D'ailleurs, puisqu'il est question d'outrepasser les lois, le livre français fait également recette lorsqu'il est licencieux. En 1933, le *Hong Kong Telegraph* titre : « *Obscene French Books Seized* » et relate la saisie de publications érotiques dans une librairie de Hong Kong. Tous les ouvrages sont français mais Georges Dufaure de la Prade relativise, les brochures présentent un aspect « indécent plutôt qu'obscène. » Le ministère convient que le caractère pornographique « n'est pas assez marqué » pour tomber sous le coup de la loi pénale, mais le prestige national étant affecté, l'éditeur est invité à cesser les envois vers l'étranger. Ce n'est pas une première puisqu'une pareille affaire a déjà ému le consulat en 1925².

Du côté des bibliothèques publiques, le Hong Kong Club dispose d'un rayon français et d'abonnements à plusieurs journaux et magazines. La grande bibliothèque centrale de Hong Kong, dans le City Hall, « possède déjà une collection d'œuvres, 200 romans français du meilleur choix ». En 1920, Louis Reynaud n'est toutefois guère optimiste sur l'impact de ces ouvrages. Ils sont « peu lus et pas demandés ». Le consulat français ne semble pas intervenir dans les choix de ces institutions mais il est fréquent que les diplomates y transmettent les envois du ministère : des biographies d'hommes célèbres, des ouvrages d'histoire ou de géographie, des anthologies littéraires³, etc. La bibliothèque de HKU bénéficie, quant à elle, de dons ponctuels pour étoffer son fonds en français, évidemment à la demande du vice-chancelier Hornell⁴. Lorsque Ulysse Réau désire offrir aux sœurs des ouvrages en français, celles-ci refusent ! Il faut l'intervention du père Robert et l'insistance du consul pour qu'elles acceptent enfin de donner à leur petite bibliothèque « un caractère plus français que par le passé ». Le collège Saint-Joseph est bien plus demandeur, essentiellement de grands classiques (Jules Verne, Alphonse Daudet, Alexandre Dumas, etc.), mais aussi des revues, prospectus et catalogues. Pour appuyer leurs requêtes, les frères ajoutent non sans malice que les Allemands étaient passés maîtres dans cette pratique. Ulysse Réau estime qu'il s'agit d'une présence matérielle importante pour « y développer un certain esprit français qui, sans cela, risquerait de disparaître⁵ ». Il initie une tradition en prenant

¹ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch au consul, 17 juin 1938, 10 avril 1940, 26 février 1941.

² *Hong Kong Telegraph*, 16 juin 1933 ; CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 12 septembre 1925 et 18 juillet 1933 ; 4, lettre du MAE au consul, 25 septembre 1933.

³ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 19 novembre 1920 et 24 avril 1922 ; 3, envois du MAE, 22 octobre 1922, 18 janvier et 26 avril 1923, 2 décembre 1926, etc.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du vice-chancelier Hornell au directeur de l'instruction publique en Indochine, 16 juin 1932.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 21 juin, 27 juillet et 4 août 1921.

l'habitude de récompenser personnellement les meilleurs élèves par des livres de prix français.

Les ambitions culturelles de la France dépendent surtout de la personnalité du consul en poste. Simple préoccupation d'Ulysse Réau, c'est une priorité de Georges Dufaure de la Prade. Relation de Paul Claudel, qu'il a fréquenté au gré de leurs affectations en Extrême-Orient, et surtout ami d'Alexis Léger¹, ce prolix consul est également poète. Pour le plus grand bonheur de l'historien, sa prose diplomatique est abondante, mais il n'hésite pas non plus, selon l'inspiration, à glisser dans ses dépêches un sonnet sur l'air du temps. Dans un style très parnassien, il offre *Hong Kong la nuit* ou *Les Azalées* à la plupart de ses visiteurs². Il est l'artisan d'une belle réalisation en faveur de la littérature française : une bibliothèque publique dans l'enceinte du consulat de France. Projet unique, aucune autre nation ne peut se targuer d'une telle création. Le pari n'était pas gagné d'avance : en 1920, sur proposition du SOFE, Louis Reynaud refuse de s'impliquer, estimant qu'il « n'y a pas un public suffisant pour justifier la création ou l'entretien d'une bibliothèque française³. » Les seules références conservées au consulat sont alors des ouvrages pratiques et documentaires à des fins de propagande économique ou touristique. Il existe bien un embryon de bibliothèque puisque le consulat conserve un choix d'ouvrages pour les marins de la DNEO, alimenté par le gouvernement général d'Indochine ; ce sont indubitablement des lectures populaires pour occuper les matelots. En 1921, un inventaire recense 272 titres⁴.

L'arrivée de Georges Dufaure de la Prade, en mars 1926, change la donne. Dès juillet, il demande les statuts de l'Alliance française de Shanghai ainsi que le catalogue de la bibliothèque qui y est attachée. Il profite des travaux de réfection du consulat pour créer un espace dédié à la culture française dans la chancellerie. Des statuts sont écrits, un conseil d'administration élu et un système de prêt à domicile rapidement mis en place. C'est la dactylographe, M^{lle} Norohna, qui fait office de bibliothécaire. Bien que Georges Dufaure de la Prade en soit le fondateur et le principal animateur, il laisse la présidence à Maurice Montargis. Jusqu'en 1937, le vice-chancelier de l'université, William Hornell, en est le vice-président⁵. Plusieurs colis de livres sont expédiés chaque année par le Quai d'Orsay ; le gouvernement général d'Indochine contribue également au catalogue. Le SOFE assure le service systématique de ses sélections mensuelles et adresse au consul des bibliographies

¹ Entretien avec Annie Guillot et Jeannette Dufaure de la Prade, 29 octobre 2011.

² GOERGER André, *En marge de la Croisière jaune*, Paris, Rieder, 1935, p.275.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 novembre 1920.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 octobre 1921 ; 26, lettre du Gougal au consul, 4 février 1925.

⁵ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Shanghai à son collègue de Hong Kong, 7 juillet 1926 ; 29, lettre du consul au Gougal, 28 décembre 1927 ; 12, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1928 ; 17, lettres du consul à la légation, 14 décembre 1927 et 18 avril 1933 ; pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 8 janvier 1937.

thématiques (notamment le bulletin *Le jardin des Lettres*)¹. Trois ans après l'ouverture, le consul s'enorgueillit d'une centaine de membres et de rayonnages qui comptent déjà 2 000 références. En 1932, la bibliothèque du consulat dépasse les 5 000 ouvrages². Un peu en avance sur son temps³, le diplomate veut par la suite s'adresser aux élèves des écoles anglaises et aux étudiants de HKU. Pour cette jeune clientèle, il demande de nombreux classiques qu'il obtient de la part du SOFE. La bibliothèque compte un certain nombre d'étrangers parmi ses habitués, et notamment quelques éminentes personnalités du monde académique ou économique local⁴. Leurs demandes sont traitées avec une attention particulière. En 1936, un abonné demande l'accès aux bulletins de l'ÉFEO ; un mois plus tard, la collection complète depuis 1930 est envoyée depuis Hanoï⁵. Georges Dufaure de la Prade ne ménage pas sa peine pour cette œuvre qui lui tient à cœur. Ses successeurs ne sont probablement pas autant impliqués et, en 1937, la bibliothèque ne compte plus qu'une soixantaine de membres et 3 879 références. Jules Leurquin s'engage à stimuler la fréquentation⁶. Les visites régulières et le soutien des élèves francophones de l'Anglo-French School doivent certainement y participer⁷.

À l'instar du luxe, la littérature française est une valeur sûre pour l'image de la France. Cependant, parler de diplomatie culturelle à Hong Kong semble un bien grand mot. Les consuls ne capitalisent pas sciemment sur les arts ou la littérature pour permettre à leurs dossiers de progresser. Leur vision universaliste de la langue et de la culture française semble statique ou monolithique ; il s'agit davantage d'un acquis immuable et non pas encore d'un outil de travail. En 1956, la revue *France-Asie* place les véritables débuts de l'action culturelle à Hong Kong en 1953, avec l'ouverture de l'Alliance française⁸. Auparavant, en s'adressant à un public britannique déjà conquis ou forcément réfractaire, les diplomates usent de méthodes anciennes ; et à l'égard du public indigène, ils sont évidemment dans une position délicate qui empêche toute innovation, laquelle passerait pour une forme d'intrusion. Cette situation n'a donc probablement pas lieu d'être généralisée à l'action culturelle française en Chine à la même période, mais elle est probablement similaire quand la France est représentée dans une colonie étrangère.

¹ CADN, pHKG, 4, lettres du MAE au consul, 3 mai 1927, 19 novembre 1928, 15 juin 1929, 15 décembre 1930 ; 29, lettre du consul au Gougal, 30 mai 1929.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1930 ; 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1932.

³ GUÉNARD Annie, « Réflexions sur une diplomatie culturelle... » *op. cit.*, p.27.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 15 février et 11 août 1931 (100 volumes reliés reçus).

⁵ CADN, pHKG, 30, échanges entre le consul et la Gougal, 29 janvier et 19 février 1936.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul au MAE, 24 mars 1937.

⁷ COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1941, p.19.

⁸ De BERVAL René, « La culture française à Hong Kong », dans *France-Asie*, tome 13, Saïgon, 1956, p.331.

TROISIÈME PARTIE

-

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : LIEN SOCIAL ET SOCIÉTÉ LIÉE

Les principaux acteurs de la présence française sont en place, leur rôle est connu. Ces différents groupes, officiels, institutionnels ou privés, ne représentent toutefois qu'une partie de la communauté formée par les Français. Il faut y ajouter des éléments importants sur lesquels les sources s'attardent peu : des présences marginales, des individus qui, par le rôle qu'on leur donne à cette époque, ou par les choix qu'ils font, vivent en marge des intérêts évoqués jusqu'à présent. S'ils n'intègrent pas complètement les contrats politiques, économiques ou culturels qui unissent les acteurs déjà envisagés, leur nationalité commune reste un trait d'union qui forme la nébuleuse des Français à Hong Kong. Ce sont des présences éphémères, touristes et invités de passage, marginaux car peu intégrés dans la structure sociale ; ce sont des présences malfaisantes, escrocs et contrebandiers, marginaux car ne respectant pas les lois ; ce sont des présences contestataires, rebelles et révolutionnaires, marginaux car en opposition à l'ordre établi ; ce sont des présences insignifiantes, femmes et enfants, marginaux car exclus des décisions et du pouvoir.

Cette troisième partie invite à faire un pas de côté pour repérer les connexions plus ou moins masquées ou inaperçues, à passer de l'autre côté du miroir où tous les acteurs se côtoient avec des liens d'interdépendance parfois complexes et originaux. De la surface officielle jusque dans l'intimité, la communauté française de Hong Kong est mêlée de différentes façons, probablement plus qu'elle ne le serait naturellement en métropole. Le dénominateur commun, être français, suscite un lien social qui contourne l'éloignement et la solitude, mais génère en même temps une société liée par des codes et des conventions qui empêchent bien souvent l'ouverture. Les préjugés persistent, certes, mais nul ne peut vivre déraciné sans changer.

Les présences françaises à Hong Kong forment un ensemble culturel cohérent dont il est possible de dessiner les contours. Leurs représentations du monde, assurément enrichies par l'expérience du lointain, se révèlent dans leur manière d'interagir avec l'Autre qu'il soit Britannique ou Chinois. Cette sociologie des Français à Hong Kong est peut-être, dans une certaine mesure, un canevas pour étudier les Français de l'étranger.

Chapitre VI. – Hong Kong, étape obligée de présences éphémères

*Simplement dans la cruelle sérénité du ciel, sous l'éclat implacable du soleil,
l'œil ébloui ne distingue pas les détails délicats, ne voit que les contours accusés,
en même temps que dans la lumière stable les couleurs paraissent brutales et sans ombre.*
Joseph Conrad, La Folie Almayer

Sur la route du Japon ou de la Chine, il est difficile, voire impossible, d'éviter le port de Hong Kong, ne serait-ce que pour une escale. Tous les Français de passage en Extrême-Orient, s'ils ont dépassé l'Indochine dans leur périple vers l'Est, ont vu se dessiner la silhouette du Peak au-dessus de Victoria. Ceux qui s'établissent sont documentés et représentent les principaux acteurs de cette étude, mais ceux qui ne font que passer, résidents temporaires ou même visiteurs de quelques heures, laissent souvent peu de traces, volontairement ou non. Ces présences éphémères sont négligeables pour les intérêts français à Hong Kong. Simple touriste ou invité de prestige, ces individus ne construisent rien de durable, ni famille, ni entreprise, et ne participent que peu aux développements précédemment évoqués. En revanche, ils exportent des impressions qui prennent racine en France, particulièrement si ce sont des personnalités publiques, *a fortiori* des auteurs. D'autres Français sont, quant à eux, indésirables : contrebandiers et aventuriers ternissent l'image de la France aux yeux des consuls et donnent parfois du fil à retordre aux autorités britanniques. Leurs activités en font des présences discrètes et fuyantes, aux réseaux bien différents et, par là même, dignes d'intérêts.

A. Touristes et voyageurs, une autre approche de Hong Kong

Dans *La roue et le stylo*, Catherine Bertho-Lavenir laisse penser que le touriste moderne, apparu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, est une création artificielle due aux efforts conjugués de toutes celles et ceux qui sont économiquement intéressés par les retombées de cette activité. « Le côté véritablement intrigant du tourisme, c'est qu'il n'est

fondé sur aucune nécessité¹. » Nécessité vitale certes, mais il est étonnant de nier le caractère impérieux de l'appel du large et ce que l'invitation au voyage peut comporter d'exigence intellectuelle et de plaisir des sens. La démocratisation du voyage a entraîné une dégradation sémantique du mot touriste, devenu vulgaire et associé aux masses ; par opposition au voyageur, volontiers solitaire et hors des sentiers battus². Victor Segalen, déjà, méprise le touriste et préfère avoir recours à un néologisme pour qualifier son propre comportement : « Il y a, parmi le monde, des voyageurs-nés ; des exotes³ ». Quel que soit le nom qu'on leur donne, ces individus qui prennent plaisir à se déplacer temporairement dans un lieu qui leur est étranger ne peuvent être simplement mus par la reproduction d'un comportement social, une mode grégaire. Même pour un touriste, le voyage est un apprentissage⁴.

Le débat sur la différence entre touriste et voyageur existe depuis longtemps et tient souvent du paradoxe, voire de l'hypocrisie et du snobisme⁵. Marie Lasnier propose de distinguer le premier comme désireux de « faire le tour de ce qui a déjà été fait », en surface, et le second comme cherchant « à redéfinir son rôle d'intermédiaire entre deux mondes »⁶, en profondeur. Il sera par ailleurs admis, ici, que le touriste voyage pour son agrément et dépense de l'argent pour obtenir des services inhérents à son périple, et que le voyageur se déplace à des fins professionnelles, invité, défrayé ou espérant générer un revenu du fruit de ses pérégrinations, qu'il soit auteur ou représentant de commerce, sans manquer d'y prendre plaisir à maintes occasions. Dans la majorité des cas, le voyageur est un touriste comme les autres... Tous vivent des interactions relativement courtes dans la durée avec le milieu d'accueil, et génèrent donc des visions superficielles. Dans son *Guide psychologique du Français à l'étranger*, le diplomate André Marin mélange touristes, gens de lettres, industriels exportateurs et voyageurs de commerce⁷. Ils emportent néanmoins ces impressions en France, et ces souvenirs partagés deviennent autant de représentations mentales.

Le tourisme français nécessite un éclairage en deux temps. Dans un sens, la promotion de l'Indochine à l'intention des étrangers ; dans l'autre sens, l'accueil de visiteurs français à

¹ BERTHO-LAVENIR Catherine, *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999, p.9.

² URBAIN Jean-Didier, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, Paris, Payot, 2002, p.16 et sq. L'ouvrage tout entier est une réflexion sur le touriste, sous forme de réhabilitation de ses démarches et motivations.

³ SEGALIN Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Le Livre de Poche, 1986 (rééd. 2009), p.42.

⁴ KERR Douglas, KUEHN Julia (dir.), *A century of travels in China. Critical Essays on Travel Writing from the 1840s to the 1940s*, Hong Kong, HKU Press, 2007, p.5.

⁵ BASU Feroza, FORSDICK Charles, SHILTON Siobhán, *New approaches to Twentieth-Century Travel Literature in French. Genre, History, Theory*, New York, Peter Lang, 2006, pp.142-143.

⁶ LASNIER Marie, *Écrivain-voyageur versus voyageur-écrivain : la déconstruction du voyage et de ses modes d'écriture au 20^e siècle*, Stanford, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Apostolidès, Université de Stanford, 2010, p.30.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1706-1972), n°300, p.290.

Hong Kong. Ce flux est très anecdotique, mais avec une approche ample du phénomène, englobant tous les passages dans la colonie britannique, y compris touristes ou voyageurs, donc quelques tendances se dessinent. Les écrivains-voyageurs méritent, quant à eux, davantage d'attention, à part, car leurs récits sont diffusés plus largement et, par conséquent, leur impact est nettement plus considérable.

1. Le tourisme français, mise en valeur et pratiques

a. La promotion de l'Indochine comme destination

Les consuls ne se préoccupent presque jamais des touristes français qui descendent à Hong Kong pour visiter la colonie britannique. En revanche, ils s'intéressent à la manière de capter ces nouveaux flux, essentiellement étrangers et particulièrement américains, pour les diriger vers l'Indochine. La route mandarine ou les temples d'Angkor sont des attractions majeures d'Asie du Sud-Est que le gouvernement général tente de valoriser. L'idée est d'inciter les touristes de croisières à prolonger leur voyage par quelques escales dans l'Union indochinoise. Tout au long de la période, les éléments publicitaires affluent au consulat sous forme d'affiches, de livres et de prospectus. Les Résidents supérieurs d'Annam ou du Cambodge se joignent régulièrement à cet effort¹. L'exposition de Maurice Montargis sur le Tonkin, en 1938, accorde une large place au tourisme et, pour l'occasion, Charles Lacollonge, « président de l'Union touristique de Nord-Indochine » est présent en ville pour conseiller les potentiels visiteurs². Le calendrier est opportun car les hostilités déclarées entre la Chine et le Japon compromettent tout séjour estival dans ces pays, au profit de Sapa et Dalat³.

Avec la petite ville de Dalat, le gouvernement général s'adresse à une clientèle bien ciblée, celle des colons qui désirent fuir le climat malsain de l'été tropical. À l'occasion du séjour du général Luard sur les Hauts-plateaux annamites, Georges Dufaure de la Prade ajoute qu'il « serait aisé de créer un mouvement en faveur de cette station climatique » que les publicités présentent comme le meilleur sanatorium de l'Extrême-Orient⁴. Le succès est probablement au rendez-vous car les échanges sont nourris pour promouvoir cette

¹ CADN, pHKG, 26 et 27, envois du Gougal au consul, 28 octobre 1922, 22 mars 1923, 8 mai 1928, 23 juillet 1929, 12 avril, 23 mai, 28 juin, 21 octobre 1930, etc. Chaque année les correspondances à ce sujet sont plus nombreuses ; 32, nombreux envois de la part des administrations indochinoises.

² *Hong Kong Daily Press*, 14 janvier 1938.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettre du consul au MAE, 17 août 1938.

⁴ CADN, pHKG, 26, envoi du Gougal au consul, 21 mars 1923 ; 27, lettre du résident-maire de Dalat au consul, 5 août 1931 ; 29, lettre du consul au Gougal, 3 mai 1928 ; 32, lettre de la Société des Grands Hôtels indochinois au consul, 10 mai 1928.

destination. Il est même question de la négociation de droits de propriété pour les étrangers qui désirent investir dans la zone urbaine de Dalat¹. En 1940, Sir Shouson Chow, ancien membre du comité exécutif y passe deux mois pour se reposer², preuve que l'intérêt pour cette destination est bien réel et pas seulement britannique.

Les efforts pour diriger les flux touristiques vers la France sont plus rares et, depuis Hong Kong, ne sont organisés que vers la fin de la période. À partir de 1936, le ministère met en place un système de carte de tourisme pour faciliter et promouvoir les séjours des riches étrangers, en recommandant les établissements hôteliers de renom et en présentant les nombreux équipements et infrastructures offerts aux visiteurs. L'engouement est notable à Hong Kong car, en deux mois, le consul est dépossédé de son stock de cinquante documents et doit demander un nouvel envoi³. En Indochine comme en France, on retrouve la « passion normative⁴ » de ces touristes aisés qui aspirent au changement et à l'exotique, mais seulement dans le confort d'installations spécifiques et attestées. C'est tout l'enjeu du développement touristique en Indochine dont le consul assure la promotion et surveille les commentaires au retour⁵.

[b. L'essor d'un tourisme d'escale à Hong Kong](#)

Ils vont, ils viennent... hauts fonctionnaires ou riches commerçants en première classe, missionnaires ou commis voyageurs en seconde et militaires ou autochtones en troisième et sur les ponts. De Hong Kong à Shanghai ou Yokohama à l'aller, ou de Hong Kong à Marseille au retour, en passant par toutes les escales de la ligne jusqu'à Port-Saïd, le choix des destinations ne manque pas avec les Messageries Maritimes, et c'est sans compter les autres compagnies. Focaliser sur les lignes françaises permet de savoir que le trafic des passagers est moins rémunérateur pour l'agence que le fret, mais il représente une part très importante du travail et mobilise du personnel⁶. Les passagers des Courriers voyagent rarement pour le plaisir, mais tout est fait à bord pour que l'expérience le devienne ; et tous, inévitablement, sont touristes lorsque le paquebot entre dans la baie de Hong Kong au milieu des sampans, encadré par le Peak et les développements modernes de la ville européenne. Ne serait-ce que le temps de l'escale réglementaire, c'est-à-dire une dizaine d'heures avec

¹ CADN, pHKG, 35, lettre du résident-maire de Dalat au consul, 8 septembre 1934 ; 27, lettre du Gougal au consul, 8 avril 1935 ; 15, lettre de la légation au consul, 6 mai 1935.

² CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 26 février 1940.

³ CADN, pHKG, 4, lettres du MAE au consul, 25 février et 28 avril 1936 ; lettre de l'ambassade au consul, 16 juin 1936.

⁴ BERTHO-LAVENIR Catherine, *La roue et le stylo... op. cit.*, p.242.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 12 novembre 1936.

⁶ DRÉMEAUX François, *La présence française... op. cit.*, p.256 et sq.

les Messageries Maritimes, nul ne peut être insensible à ce que les chroniqueurs admettent comme un lieu unique au monde.

Les compagnies maritimes l'ont compris et pour tous les voyageurs de passage à Hong Kong, il est possible de descendre du navire pour des excursions en *motorboat*¹. Les autorités ne font aucune difficulté pour accueillir les Occidentaux ; aucun visa n'est demandé aux passagers français qui doivent seulement être munis d'un passeport valide et posséder au minimum 50 hkd en poche². Au-delà de soixante-douze heures de présence, une déclaration auprès de la police est obligatoire, simple formalité³. L'agence des Messageries Maritimes, dont le monopole sur la clientèle française est presque total, édite une plaquette d'escale qui fournit tous les renseignements dont les passagers pourraient avoir besoin : que visiter ? Combien coûte un taxi ? Comment louer une voiture ? Où se trouve la poste ? Comment se rendre à Canton ? Où prier le dimanche ? La brochure guide le voyageur dans son court périple⁴ et, si besoin, le commis aux passages a réponse à tout.

À partir de 1926, la compagnie française propose une offre de « voyage accompagné autour du monde ». Parmi les clichés à l'intérieur du fascicule de présentation, la baie de Hong Kong s'affiche comme un argument de vente : la colonie est un passage obligé pour les touristes. Après avoir quitté Haïphong, le voyageur est invité à « se rendre en deux jours à Hong Kong, ville en majeure partie chinoise donnant, à l'arrivée, l'impression d'un immense jardin. La durée de l'escale dans ce port permettra d'effectuer le tour de l'île et de gravir le fameux Peak, du sommet duquel, par temps clair, le panorama que l'on découvre est admirable⁵. » Dans la plaquette d'escale de 1937, René Ohl évoque bien entendu cette incontournable excursion au Peak en précisant que l'on peut s'y rendre par le « vertigineux funiculaire », en automobile ou chaise à porteurs, puis il vante la traversée de l'île du Nord au Sud vers Repulse Bay et ses bains de mer. Le développement de la voiture va de pair avec l'essor du tourisme à Hong Kong. En 1920, Louis Reynaud concède que les possibilités sont réduites car il y a encore peu de passages praticables, mais en 1937, René Ohl vante 150 km de chaussées sur les corniches, et un tour de l'île en 1 heure 30 « sur une route très belle ». Les invités des consuls ont tous droit à cette escapade, avec halte à Repulse Bay. Prolongation naturelle de tout séjour à Hong Kong, la possession portugaise de Macao fait l'objet d'excursions à la journée⁶.

¹ AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

² AFL, CMM, Communication, 1937, 1997 002 5019. Il est précisé qu'il est possible d'obtenir un port d'armes valable un an pour 10 hkd.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 25 avril 1934.

⁴ AFL, CMM, Communication, 1997 002 5019.

⁵ AFL, CMM, Opération commerciale, 1926, 1997 002 5851.

⁶ AFL, CMM, Communication, 1937, 1997 002 5019, plaquette d'escale 1937.

La colonie britannique doit rester à sa place : ce n'est pas une destination touristique en soi, mais une escale mise en valeur pour quelques heures, voire un jour ou deux. C'est un arrêt agréable, une curiosité sur la route vers des merveilles bien plus attendues et surtout dépayssantes. Les plaquettes d'escale des Messageries Maritimes permettent de cerner cette notoriété : sur les vingt fascicules imprimés en France, la moyenne des tirages est de 8 243 exemplaires et le nombre moyen de pages est de vingt-deux. Hong Kong ne commande que 5 900 plaquettes de seize pages¹. La compagnie préfère mettre en avant des destinations plus exotiques et/ou, à choisir, des colonies françaises².

Illustration 16. Louis Harel, sa mère et son frère en vacances à Repulse Bay (1936)



(Source : collection Louis Harel.)

¹ AFL, CMM, Communication, 1937, 1997 002 5019. Ces plaquettes sont censées être autofinancées.

² CAROUR Roger, *Sur les routes... op. cit.*, p.175.

Dans les années 1930, des croisières se développent au départ de l'Indochine et à destination de la Chine du Sud. Ce sont d'abord des initiatives ponctuelles pour lesquelles il est intéressant de noter que la durée du séjour à Hong Kong s'allonge (cinq jours, arrivée et départ inclus). Il est également prévu de séjourner à Macao et Canton ; Fort-Bayard n'est même pas dans l'itinéraire¹. C'est un projet du Touring Club de France (section Nord Indochine) et le délégué de l'association, Charles Lacollonge, ne cache pas son intention de pérenniser la formule en créant un courant touristique dans les deux sens. Surtout, il désire intéresser la bourgeoisie indochinoise à ces activités ; il se targue alors d'une cinquantaine d'inscriptions². Rien ne permet de mesurer l'ampleur du flux touristique français en provenance d'Indochine ; en tout cas, il existe à titre privé puisque le jeune Louis Harel se souvient avec émotion de ses vacances à Hong Kong en août 1936³. Son père, officier de l'armée coloniale en poste à Haïphong, profite d'une mission en Chine avec des collègues pour laisser femme et enfants au Repulse Bay Hotel, puis revient s'accorder quelques jours de congés en famille. Son fils se remémore la plage et ses fameuses paillotes, récemment dévastées par un typhon. Il se souvient surtout des baignades, préoccupations majeures de l'enfant... mais absolument pas de la ville.

c. De dignes représentants de la France exhibés

Hong Kong étant un port franc, il n'existe pas de régime spécial pour les représentants de commerce. Ceux-ci vont et viennent à leur guise sans aucun contrôle. Il n'y a pas non plus, comme c'est parfois le cas ailleurs, de taxes sur les catalogues imprimés et autres brochures de publicité⁴. Ce régime très libéral laisse peu de traces et ne permet pas d'avoir une idée précise du mouvement des commis voyageurs à Hong Kong. Certaines initiatives attirent davantage l'attention du consul, pour peu qu'elles soient adoubees par la légation ou le ministère, ou que le produit proposé soit original. De fréquentes allusions permettent de penser que les agents commerciaux privés sont relativement nombreux à arpenter l'Extrême-Orient. Lorsque le voyage est officiel toutefois, « le ministère des Affaires étrangères exerce un contrôle permanent sur les missions à l'étranger des fonctionnaires d'autres administrations qui s'y rendent⁵ ». Ne peuvent circuler au nom de la France que les citoyens jugés dignes par le Quai d'Orsay. Dans ce cas, les recommandations pour réserver le meilleur

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 60 060, lettre de la C° indochinoise de navigation au consul, 21 septembre 1934.

² CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 22 novembre 1934.

³ Entretien avec Louis Harel, 24 juillet 2015.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 25 juillet 1927 et 1^{er} octobre 1928.

⁵ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires... op. cit.*, p.35

accueil à un administrateur ou à un artiste en voyages d'étude ne manquent pas¹ et les consuls soulignent toujours la présence d'un invité de prestige.

Ces voyageurs méritent d'être exhibés car ils sont de précieux auxiliaires de la politique coloniale ou de la diplomatie culturelle, en bref, de la propagande française. Après quatre ans de voyage à travers toute l'Asie, l'artiste-peintre Léa Lafugie est accueillie avec les honneurs à la résidence de France en 1928². Il en va de même pour la concertiste Adèle Clément en 1930. Les prestations sur place sont toutefois rarement couronnées de succès et Georges Dufaure de la Prade se sent obligé d'écrire au directeur de l'Association française d'expansion et d'échanges artistiques pour expliquer que la faible mobilisation du public n'a rien à voir avec la qualité des artistes et qu'il convient d'éviter « à nos compatriotes se rendant à l'étranger amertume et déboires³ » en les prévenant en amont. En 1931, Maurice Martenot présente ses Ondes éponymes, mais les démonstrations n'enthousiasment vraiment que le consul. L'artiste et inventeur est davantage considéré comme un phénomène de foire. Peu de temps après, le gouvernement général incite Georges Dufaure de la Prade à organiser un concert à l'occasion du passage de De Schapper-Caron, premier prix du conservatoire de Paris. Le diplomate s'abstient de répondre. Avec moins d'ambitions, les résultats sont plus satisfaisants... Également soutenue par le Quai d'Orsay dans le cadre de sa tournée en Orient et Extrême-Orient, la pianiste Renée Florigny donne un concert gratuit et réservé à l'élite du Helena May Institute ; les critiques sont élogieuses dans les journaux⁴.

Ces escales artistiques sont rares, au même titre que le passage de savants renommés. La venue de Victor Goloubew, chargé de mission à l'ÉFEO dans le cadre des fouilles de sites préhistoriques sur l'île de Lamma, donne lieu à des rapprochements appréciés avec HKU, mais ces relations sont confidentielles car peu suivies. René Soulange-Teissier regrette que « les occasions fournies par le passage d'hommes éminents ne soient pas plus nombreuses⁵ ». Quelques visites servent davantage le prestige français. Par exemple, la tournée mondiale du maître de l'ordre des Frères Prêcheurs, le père Gillet. Ces conférences à Hong Kong permettent de « rectifier avec beaucoup de tact et de civisme les notions inexacts répandues sur notre pays et en particulier sur la situation faite au culte catholique⁶. » Faisant feu de tout bois, Marc Duval profite également de l'escale d'une équipe du Racing Club de France, de retour du Japon, pour organiser une série de matchs de

¹ CADN, pHKG, 14, de la part de la légation ; 26 et 27, de la part du Gougal ; 4, de la part du MAE.

² CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 10 octobre 1928.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} décembre 1930.

⁴ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à ses collègues à Batavia [Jakarta] et Singapour, 14 avril 1931 ; 27, lettre du Gougal au consul, 31 juillet 1931 ; 4, lettre du MAE au consul, 23 octobre 1938 *Hong Kong Telegraph*, 15 janvier 1935.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 23 mai 1935.

⁶ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 10 juillet 1937 et *Hong Kong Telegraph*, 26 janvier 1938.

tennis contre la Hong Kong Lawn Tennis Association. Devant 1 200 spectateurs réunis au Chinese Recreation Club, cet événement est une belle opération du consul pour vanter les prouesses françaises ; d'autant plus que le champion Henri Cochet triomphe « assez facilement de tous les adversaires qui lui furent opposés¹ ». Mais encore une fois, c'est une action ponctuelle et opportuniste. Hong Kong est bien loin des tournées de conférenciers organisées en Amérique ou en Europe². Ce prolongement naturel de la diplomatie culturelle est anecdotique à Hong Kong.

Georges-Marie Haardt, héros de la Croisière Noire et de la Croisière Jaune, mérite une place à part. Il n'est ni touriste ni voyageur, il est explorateur ; probablement le seul de la période qui soit digne d'un tel qualificatif. L'escale à Hong Kong signifie également la fin tragique de son périple : alors qu'il vient de traverser l'Asie dans des conditions parfois éprouvantes, il décède des complications d'une pneumonie le 16 mars 1932, dans sa chambre du Repulse Bay Hotel. Georges Dufaure de la Prade, sincèrement éprouvé par cette disparition, donne libre cours à son lyrisme dans quelques dépêches. La presse locale relate également le drame et parle avec abondance des exploits du défunt. Sans aller jusqu'à imaginer une récupération de la part du consul et pour reprendre un terme très moderne, la médiatisation de cette tragédie est l'occasion de souligner le prestige de la France en matière d'exploration. Le diplomate ne manque pas de dédier un sonnet au célèbre aventurier, ouvre un livre d'or pour recueillir les signatures de la communauté et organise une souscription qui permet d'envoyer à la famille en France, une plaque de marbre avec l'inscription « la colonie française de Hong Kong pleurant »³.

D'illustres Français passent à Hong Kong, mais la colonie britannique le doit à sa situation géographique entre l'Indochine et Shanghai. Le D^r Achard de la faculté de médecine de Paris, Alfred Lacroix, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, l'historien André Alba ou encore Joseph Avenol, secrétaire adjoint de la SDN et bien d'autres encore, ne sont les hôtes de la résidence de France que le temps d'une escale et d'un peu de tourisme⁴... Rares sont les événements publics organisés avec eux. Hong Kong est bien sur les itinéraires des intellectuels français en Extrême-Orient, mais leurs compétences y sont peu utilisées. Ces invités repartent toutefois avec des impressions, fruits de leurs rapides découvertes, mais aussi et surtout des avis assurés de leurs interlocuteurs sur place.

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 novembre 1929.

² CHAUBET François, *Histoire intellectuelle... op. cit.*, p.155 et sq.

³ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 16 et 18 mars, 9 mai 1932 ; *SCMP*, 17 mars 1932.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 21 avril 1926 et 28 juin 1929 ; 26, lettre du Gougal au consul, 27 décembre 1926 ; 4, lettre du MAE au consul, 23 juillet 1930.

d. Impressions fugaces et souvenirs préparés

Touriste ou voyageur, ces présences éphémères laissent peu de traces et ne permettent pas de se rendre compte des impressions qui subsistent après leur passage, encore moins comparées à d'autres destinations. Il faudrait accumuler de riches archives privées (correspondances, journaux de bord, etc.) et en quantité suffisante pour établir une base de données révélatrice. Il est vrai cependant que les touristes « élaborent des modèles de comportement à la fois techniques et moraux. Quels itinéraires prendre, quel matériel emporter, quelles émotions éprouver¹ ? » En aussi peu de temps, la visite de Hong Kong est bien balisée et les touristes qui se succèdent dans l'entre-deux-guerres doivent éprouver plus ou moins les mêmes sentiments. Quelles impressions rapportent-ils de Hong Kong ? Un mélange de confort balnéaire et de modernisme occidental, le tout dans un cadre sinisant. C'est en tout cas ce qui transpire des albums de photographies des résidents comme des visiteurs² : la plage de Repulse Bay avec ses paillottes et son hôtel de luxe, le centre-ville avec ses immeubles grimant vers le ciel et, toujours, la vue sur la rade grouillante de sampans, illuminée de mille feux la nuit. Dans les deux jeux de cartes postales humoristiques dessinées par Gervèse³ et édités par les Messageries Maritimes, Hong Kong est à chaque fois représentée⁴. La première fois, l'artiste brocarde gentiment un colon anglais avachi sur une chaise à porteurs qui descend les rues escarpées de la ville. Dans la deuxième série, il propose une vision plus traditionnelle et chinoise de la colonie, avec un restaurant populaire dessiné de manière réaliste. À partir de 1921, l'agent mentionne la vente de ces cartes⁵ ce qui, d'une part, atteste d'une présence touristique dès le début de la période et, d'autre part, permet d'affiner la représentation de Hong Kong que l'on souhaite transmettre, voire imposer aux voyageurs : des colons anglais peu crédibles et un morceau de Chine authentique. Il existe aussi une autre série de cartes postales, photographiques celles-ci, aux armes des Messageries Maritimes. Sur le lot de treize clichés, six valorisent des décors chinois (jonques, rues commerçantes), deux représentent des portraits d'indigènes (bourgeois en palanquin et jeune pêcheuse en sampan), quatre montrent les aspects européens de la ville (villas, jardins, funiculaire) et une, enfin, souligne le mélange des genres entre la cité occidentale et l'environnement chinois. Ces contrastes récurrents partagent le voyageur entre

¹ BERTHO-LAVENIR Catherine, *La roue et le stylo... op. cit.*, p.11.

² Collections d'albums : Louis Harel, été 1936 ; Annie Guillot, 1926-1934 ; Yvonne de Farcy, années 1930 ; Alain Brusset, 1933-1934.

³ Gervèse est le pseudonyme de Charles Millot, officier et peintre de la Marine. Ses dessins ont marqué l'entre-deux-guerres et largement contribué à forger les représentations de cette époque en ce domaine.

⁴ AFL, CMM, Communication, 1997 002 5306.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1921, Comptabilité.

le génie civilisateur des puissances coloniales et l'exotisme rassurant d'une Chine restée traditionnelle.

Référence historiographique sur la naissance du tourisme, *La roue et le stylo* privilégie l'approche économique et se concentre essentiellement sur la France, et un peu sur l'Europe. L'ouvrage propose une définition restrictive du tourisme qui peine à s'adapter au reste du monde, et à l'Extrême-Orient en particulier. Le voyageur peut prendre plaisir à son périple en dehors de son activité principale, être touriste d'un instant. Il est, de toutes façons, impossible de démêler l'un de l'autre dans les données conservées par les Messageries Maritimes. Les départs à l'étranger, temporaires ou non, procèdent bien souvent de l'idée de voir du pays, de découvrir un nouvel environnement. Dans ce contexte, le discours sur la constante volonté normative du touriste trouve ses limites, d'autant plus que le voyage n'est pas seulement réservé aux plus riches. Il y a par exemple les personnels à leur service. Ne serait-ce que dans les paquebots, ce sont des dizaines de Français mécaniciens, maîtres d'hôtel, infirmières, femmes de chambre, serveurs, musiciens, chefs cuisiniers et pâtisseries, etc.¹ Selon leurs quarts, beaucoup peuvent profiter des escales et ils sont nombreux à rapporter des souvenirs de toutes sortes². Les marins de la DNEO peuvent également jouer les touristes le temps d'une permission. En relâche, souvent pour quatre jours, parfois plus, le voyage devient agrément. Les consuls négocient des réductions dans les cinémas et les transports pour les hommes du rang, tandis qu'ils arrangent des parties de golf et des entrées dans les clubs les plus sélectifs de la colonie pour les officiers³. Le plus simple des matelots peut musarder dans la colonie britannique et rapporter des impressions à ses proches. Un exemple en dehors de la période mérite d'être mentionné : les hasards d'une fouille dans une librairie de livres anciens a permis de mettre la main sur un lot d'une trentaine de cartes postales de 1907-1908, toutes écrites par Adrien Unal, marin de la DNEO en service à bord de la canonnière *Argus* entre Canton et Hong Kong. Il donne essentiellement des nouvelles de sa santé et compte les jours avant le retour en France, mais ne serait-ce que par ses choix d'images sur les cartes, il oriente l'état d'esprit de ses interlocuteurs : rue paisible de Victoria, à l'européenne, ou épave d'un navire échoué par la force du dernier typhon ; jamais quoi que ce soit qui puisse se rapporter à la Chine traditionnelle⁴, peut-être parce qu'il n'en voit pas grand-chose à bord ou peut-être est-ce une manière de montrer qu'il est en terrain connu.

¹ CADN, pHKG, 47, lettre de l'agent des MM au consul, 12 octobre 1938. Personnel du *Chenonceau*.

² Le forum de partage privé French Lines, hébergé sur Internet, rassemble les anciens des Messageries Maritimes, de la Compagnie Générale Transatlantique et d'autres lignes françaises ainsi que leurs descendants. Les témoignages et documents sont abondants.

³ CADN, pHKG, 44, échanges entre les consuls et les bords des navires de la DNEO.

⁴ Collection particulière, Yves Azémar (librairie Indosiam).

La visite d'Émile Vandervelde à Canton est une autre preuve de la délicate frontière entre voyageur et touriste. Certes, le chef du parti socialiste belge n'est pas français, mais les commentaires du consul à son égard peuvent sans peine se généraliser. Après une journée dans la capitale sudiste, l'homme politique est enthousiaste et tout paraît formidable à ses yeux. Quelque peu blasé, Georges Dufaure de la Prade commente : « Si M. Vandervelde voyageait en qualité de Président de la Seconde internationale, il ne pouvait s'empêcher, en touriste, de s'amuser au spectacle de tous ces gens et toutes ces choses qu'il apercevait pour la première fois ». Et d'ajouter, plus loin, qu'il « était pressé comme tous les touristes » et n'a donc pas eu le temps de mesurer la portée de son discours, prononcé en français et traduit par un Chinois du Nord... en mandarin ! Peu de personnes ont pu le comprendre et le consul achève en cinglant qu'il « serait grand dommage que, n'ayant pas été pris au sérieux par ses auditeurs chinois, il fût gravement entendu par ses coreligionnaires politiques d'Europe, lorsqu'il évoquera ses souvenirs d'Asie¹. » S'il ne fait pas de doute que le diplomate ne partage pas les opinions politiques du Belge, deux autres observations paraissent importantes à souligner : la moquerie compassée de la part de l'Européen qui réside en Extrême-Orient à l'égard du visiteur de passage ignorant du contexte local ; les artistes en voyage ne sont pas les seuls à véhiculer des impressions partiales et partielles, celles d'Émile Vandervelde sont sûrement basées sur des observations plus sociales ou politiques, mais elles n'en demeurent pas moins biaisées par la culture de son regard et tronquées par la fugacité du séjour. Jean-Baptiste Duroselle souligne bien qu'en France, dans l'entre-deux-guerres, « l'ignorance à l'égard des autres pays est extrême, laissant la porte ouverte aux slogans et aux stéréotypes² ». C'est exactement ce qu'il se passe avec un marin de la DNEO ou le chef d'un parti politique : chacun s'imprègne de ce que l'on veut bien lui montrer ou de ce que ses fonctions lui permettent de voir. À partir de quoi il véhicule une image forcément déformée de la réalité, qui s'adapte à ce que ses interlocuteurs attendent de lui ou imaginent à partir de précédentes représentations déjà en place, celles des écrivains notamment.

Les diplomates n'échappent pas à cette étiquette, même temporaire, de touristes, et peuvent modifier leur perception d'un lieu en fonction du plaisir qu'ils ont pris à y vivre. Dans ses mémoires, l'ambassadeur de France Henri Cosme se souvient avec délice de son arrivée à Hong Kong : « Île de rêve, paradis terrestre ! J'arrivais de Tchongking et voici que j'étais logé à Repulse Bay, dans l'un des meilleurs hôtels du monde ! J'avais de la peine à croire que les fleurs dont ma chambre était garnie, que la mer qui chantait sous mes fenêtres,

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 octobre 1930.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.188.

n'étaient point autant de mirages trompeurs¹ ». Cette perception positive doit jouer un rôle, consciemment ou pas ; ne serait-ce que pour choisir l'agent qui sera nommé sur place. Le contexte d'écriture importe également : en juin 1940, la Chine est sous le joug japonais et, en Europe, la France n'est pas dans une position plus favorable. Ce mirage trompeur est peut-être embelli, *a posteriori*, à la lumière des événements. Hong Kong est un refuge fragile, une forteresse britannique que chacun sait indéfendable...

2. L'écrivain-voyageur, vecteur des représentations

De par leur métier ou leur éducation, les écrivains appréhendent différemment le voyage. Ils ne s'improvisent pas conteurs en cours de route. Leurs intentions sont par essence plus généreuses et ils abordent leurs périples avec l'esprit préparé à la narration, avec même, dans certains cas, des objectifs précis. Les récits de voyage ou les fictions qui peuvent en découler sont autant d'interprétations qui touchent évidemment un large public. Faut-il rappeler que le voyage, et plus particulièrement le tourisme, est une occupation ultra-marginale des Français dans l'entre-deux-guerres², *a fortiori* en Extrême-Orient. Ainsi, ce que l'on sait vaguement de Hong Kong à Paris, en dehors des milieux initiés du Quai d'Orsay, on le tient souvent de la lecture des journaux³ ou des livres ou encore de conférences, radiophoniques ou en salles. Si elles sont les plus abondantes et les plus répandues, ces visions n'en sont pas moins potentiellement déformées par le souhait de rendre compte à tout prix, ou par la finalité littéraire du projet. Le récit de voyage fait œuvre d'information, mais aussi de création. Pour les poètes et les écrivains, au moins jusqu'à la fin des années 1920, l'Extrême-Orient représente « un certain idéal esthétique⁴ », lieu des illusions et de l'imagination. Quelles que soient les prétentions initiales, le fruit de leurs pérégrinations n'est évidemment pas neutre. Les écrivains sont interprètes de la réalité, parfois prisonniers des attentes du public ou des contingences nationales.

a. Profil du lettré en escale à Hong Kong

Dans sa thèse de littérature comparée, Marie Lasnier oppose l'écrivain-voyageur au voyageur-écrivain en plaçant dos à dos Nicolas Bouvier et Alexandra David-Néel dans leur

¹ CADLC, EEC, série Papiers d'agents, PA39F, Henri Cosme, souvenirs de 1939, écrits le 10 juin 1940.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.185.

³ Avant d'être publiés en livre, beaucoup de récits paraissent dans des quotidiens nationaux. C'est le cas d'Andrée Viollis ou de Jean Cocteau par exemple.

⁴ BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme : le récit de voyage en Extrême-Orient », dans *Revue de littérature comparée*, n°297, Paris, 2001, p.47.

rapport au travail d'écriture parallèlement au voyage¹. L'historien pourrait reprendre à son compte l'opposition littéraire de ces deux termes avec une autre signification, à une échelle temporelle. Un panorama des escales à Hong Kong dans les récits de voyages écrits jusqu'au début du XX^e siècle montre qu'il n'est nul besoin d'avoir une plume élégante ou une pensée profonde pour partager ses impressions. Partir à l'autre bout du monde est si exceptionnel que les descriptions les plus simples étonnent (Marguerite du Bourg de Bozas, Edmond Cotteau...) tandis que diplomates ou militaires s'improvisent conteurs de leur quotidien (Alfred de Moges, Guy de Contenson...)². L'auteur est d'abord voyageur, puis écrivain. Avec la démocratisation relative des transports et la diffusion désormais bien établie de certaines représentations, l'entre-deux-guerres voit l'essor de l'écrivain-voyageur. Se déplacer loin n'est pas ce qui prime : il faut désormais captiver un public plus exigeant qui ne se contente plus d'ordinaires descriptions. Le voyageur qui écrit est plus souvent un lettré reconnu et il enquête, commente, analyse ; surtout, il prend du recul. Lucie Bernier estime que cette tendance s'amorce déjà au début du XX^e siècle, lorsque la pensée occidentale s'élargit et relativise le passé européen³.

L'écrivain-voyageur ne part pas vierge de toute connaissance. Marc Chadourne compare la Chine qu'il découvre en 1931 à celle *en folie* d'Albert Londres en 1925⁴. Francis de Croisset avoue que l'ouvrage *En Chine* d'Abel Bonnard, auquel il dédie d'ailleurs son propre récit, est son livre de chevet et il compare ce qu'il découvre à sa lecture de *Chine* de Vicente Blasco-Ibañez⁵. Henri Michaux confie également débarquer en Asie « sans savoir grand-chose, la mémoire cependant agacée par des relations de pédants⁶ ». Lui qui se démarque tant de ses contemporains, sur le fond et jusque dans la forme est donc tout autant imprégné des récits de précédents voyageurs. L'ouvrage d'Abel Bonnard, par exemple, a pourtant seize ans quand Francis de Croisset le cite. Il s'agit d'un grand succès de l'auteur couronné par le Grand prix de littérature de l'Académie française l'année de sa sortie. En 1931, la quatorzième édition paraît ! Également traduit en anglais, le récit d'Abel Bonnard est intéressant à plus d'un titre, justifiant à lui seul la théorie du passage du voyageur-écrivain à l'écrivain-voyageur. L'étude pourrait se prolonger sur les (plus) nombreuses lectures et inspirations des voyageurs de l'entre-deux-guerres, publiées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Hong Kong y est très souvent présentée, toujours dans des termes élogieux⁷.

¹ LASNIER Marie, *Écrivain-voyageur versus voyageur-écrivain... op. cit.*, p.6.

² DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, pp.49-60.

³ BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme... », *op. cit.*, p.20.

⁴ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.47.

⁵ De CROISSET Francis, *Le dragon blessé*, Paris, Grasset, 1936, pp.12 et 20.

⁶ MICHAUX Henri, *Un barbare en Asie*, Paris, Gallimard, 1933 (rééd 1986), p.12.

⁷ DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong... op. cit.*, pp.49-60.

Les temps d'escale plus longs ou l'exploration moins approfondie de la Chine intérieure incitaient probablement les auteurs d'alors à se poser plus longtemps dans la colonie britannique. Quoiqu'il en soit, si les écrivains de l'entre-deux-guerres font leurs devoirs, ils ne peuvent manquer de suivre les pas d'*Un touriste dans l'Extrême-Orient*¹ ou de s'attendre au même émerveillement qu'André Bellessort en 1900 (toujours édité en 1927²). Ces évocations qui perdurent ont de quoi laisser songeur. Au sortir de la Grande Guerre, le seul ouvrage uniquement consacré à Hong Kong qui fasse référence est celui d'Édouard Clavery, *Hong Kong, le passé et le présent*. Il date de 1905 mais certains témoignages et données utilisés remontent à 1860, 1869, 1898³... Les représentations de Hong Kong évoluent donc assez lentement.

À ces témoignages passés qui préparent ou imprègnent ceux qui écrivent comme ceux qui lisent, il faut ajouter le poids croissant du cinéma. Les actualités et les documentaires diffusés avant et après les films au cours des interminables séances de l'entre-deux-guerres ont un impact formidable. Assurément, au moins une fois, un reporter suisse, Lothar Jeck, vient réaliser un tournage à Hong Kong pour la maison de production Le Monde en action⁴. D'autres images de Hong Kong ont très probablement été diffusées en France au cours de la période et participent à ancrer certaines représentations⁵.

b. Une destination souvent occultée des récits de voyage

« À partir de 1930, l'essor de *Paris-Soir* élargit encore l'horizon du lecteur. *Paris-Soir* veut être partout, installe des correspondants dans toutes les capitales européennes, fait 'couvrir' par des écrivains de renom les grands événements internationaux⁶ ». L'opinion s'intéresse un peu plus à ce qu'il se passe à l'autre bout du monde, mais plus souvent là où sont les intérêts français. Les reporters en escale produisent très peu sur Hong Kong. La journaliste, écrivaine et aviatrice Gabrielle Bertrand atterrit dans la colonie britannique en août 1938 avec le premier avion Air France⁷. La presse salue l'exploratrice du désert de Gobi mais nulle part, dans ses écrits ou ses articles, il n'est question de Hong Kong⁸. Quand l'historienne Annie Guénard explique qu'entre 1936 et 1940, le Quai d'Orsay multiplie les délégations d'écrivains de par le monde⁹, la colonie n'apparaît pas plus souvent dans les

¹ COTTEAU Edmond, *Un touriste dans l'Extrême-Orient*, Paris, Librairie Hachette, 1895, 448 p.

² BELLESSORT André, *En escale...* *op. cit.*, 311 p.

³ CLAVERY Edouard, *Hong Kong,...* *op. cit.*, pp.1-4.

⁴ CADN, PHKG, 13, lettre du MAE au consul, 6 juillet 1939.

⁵ <http://www.travelfilmarchive.com/>, comporte quelques exemples de productions réalisées à Hong Kong.

⁶ BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires...* *op. cit.*, p.308

⁷ *Hong Kong Daily Press*, 11 août 1938.

⁸ www.gallica.bnf.fr/ dans le *Figaro* et *L'Intransigeant* ; www.gabriellebertrandjournaliste.blogspot.hk/

⁹ GUÉNARD Annie, « Réflexions sur une diplomatie culturelle... », *op. cit.*, p.27.

romans ou les récits de voyage. Au cours de l'hiver 1931-1932, Henry Champly est chargé d'une mission littéraire en Indochine par le ministère des Colonies. Il prolonge son séjour en Extrême-Orient en visitant les ports de la région, mais au regard du caractère politique de sa venue, il est peu étonnant qu'il n'écrive pas une ligne au sujet de son passage à Hong Kong¹. Ainsi, l'un des enjeux de la question des écrivains-voyageurs à Hong Kong n'est pas seulement de constater les présences, mais aussi de souligner les absences.

Pour ne prendre que des auteurs parmi les plus célèbres de l'entre-deux-guerres qui ont arpenté l'Extrême-Orient : Roland Dorgelès, Jean d'Esme, Pierre Benoit, Alexandra David-Néel, Paul Claudel, Maurice Larrouy, Pierre Mille, Albert Londres, Henri Michaux... pas un commentaire, pas un mot sur Hong Kong alors qu'à peu près tous y sont nécessairement passés. Or, « les récits de voyage charrient avec eux non seulement les présupposés scientifiques et idéologiques, mais aussi une énonciation spécifique et des choix d'écriture qui jouent un rôle [...] crucial dans la représentation de cultures étrangères² ». Omettre Hong Kong dans la plupart des récits français n'est peut-être pas tout à fait innocent. Plusieurs raisons peuvent être avancées.

Le récit de voyage et le discours colonial partagent plusieurs caractéristiques³. Sans entrer dans le détail de ce que les études littéraires appellent désormais « l'écocritique postcoloniale », il peut être pertinent de s'emparer de ce concept pour se demander si, précisément, la colonie britannique de Hong Kong n'a pas été fréquemment éludée au profit d'autres lieux plus exotiques, plus neutres ou plus français... Anglophobe réputé, Pierre Benoit n'a certainement pas envie de valoriser le domaine colonial britannique. Et même sans mauvaises arrière-pensées à l'égard d'Albion, l'attraction de l'Union indochinoise stoppe net la progression d'un grand nombre de voyageurs. La littérature coloniale française est abondante du Tonkin à la Cochinchine, mais parmi ses nombreux auteurs⁴, peu traversent la mer de Chine méridionale. Cette idée est plus ou moins confortée par la théorie selon laquelle les récits de voyage, les reportages et les fictions issues des voyages tendent, dans la première moitié du XX^e siècle, à renforcer le processus colonial, même quand il s'agit de chanter l'émancipation des peuples colonisés⁵.

Inversement, Henri Michaux, dans sa quête d'authentique, se mêle peu aux puissances colonisatrices et à leurs représentants en Asie. Il évoque rapidement Macao la décadente, Canton la bouillonnante... pas le puissant voisin britannique. Plus tard, dans *Ecuador*, le

¹ CADN, PHKG, 4, lettre du MAE au consul, 18 août 1931.

² HOLTZ Grégoire, MASSE Vincent, « Étudier les récits de voyage. Bilan, questionnements, enjeux », dans *Arborescences* [en ligne], n°2, 2012, § 21.

³ Ibidem, § 28.

⁴ www.pandricq.wix.com/lettresdumekong#!dictionnaire-des-auteurs/aboutPage

⁵ BASU Feroza, FORSDICK Charles, SHILTON Siobhán, *New approaches... op. cit.*, p.74.

barbare en Asie dit avec mépris au sujet des écrivains de son temps : « Parfois, il arrive que l'un d'eux se mette en voyage, pousse jusqu'à Hong Kong, et couche avec une Jaune. Puis il revient, et on le regarde, et l'invite à parler... Il connaît la Chine¹ ! » Le dépaysement dans la colonie britannique n'est pas assez sincère, il n'y a pas assez d'inattendu. Or, à partir des années 1930, le goût est davantage à la littérature exotique que coloniale². Hong Kong est boudée par des écrivains qui lui préfèrent la Chine véritable, encore mystérieuse à bien des égards ; c'est pour cette raison, par exemple, que Paul Claudel refuse d'y être nommé consul en 1902³. Et puis cette Chine sudiste et maritime, c'est un univers bien loin des passions d'une exploratrice comme Alexandra David-Néel. Pour André Malraux, impliqué dans la cause révolutionnaire, Hong Kong apparaît en forteresse occidentale, sorte de tache sur la Chine éternelle⁴. Dans d'autres fictions, c'est un refuge sage avant de nouvelles aventures : l'escale dans le port des *aventures d'un apprenti parisien* permet de faire évoluer l'intrigue mais ne laisse pas de place aux descriptions⁵. Enfin, dans les trois récits qui constituent *Macao, l'enfer du jeu*, Maurice Dekobra tourne autour de Hong Kong sans vraiment jamais s'y arrêter ; c'est là où l'argent est en sécurité, là où se font les affaires et là où s'éduquent les jeunes filles que l'on tient à écarter des perversités de la colonie portugaise. Pas de quoi en faire une aventure⁶.

Ce qui pouvait encore étonner avec les voyageurs-écrivains de la fin du XIX^e siècle ne passe plus à la fin des années 1930. Dans sa préface à *La Chine hermétique*, Marcel Monnier moque ces « relations de touristes qui, après une escale de vingt-quatre heures à Hong Kong, à Shanghai, où ils auront, d'ailleurs, le plus souvent poursuivi leurs investigations du haut du perron de l'hôtel ou du fond de leur pousse-pousse, traîné par deux coolies trotteurs, nous révèlent ce dont nous étions instruits déjà⁷... »

c. Une fascination commune pour la colonie britannique

Pourtant, ceux qui prennent le temps de s'arrêter dans la colonie britannique trouvent que « Shanghai, qui est chinois, est beaucoup moins chinois que Hong Kong qui est anglais⁸ ». C'est le cas de Vicente Blasco-Ibañez. L'auteur est espagnol, mais sa renommée

¹ MICHAUX Henri, *Ecuador : journal de voyage*, Paris, Gallimard, 1949, p.85.

² MICHEL Franck, « L'Asie exotique : aventures coloniales et littéraires », dans LE BRETON David (dir.), *L'Aventure : la passion des détours*, Paris, Autrement, 1996, p.119.

³ THUILLIER Guy, *Bureaucratie... op. cit.*, pp.65-66.

⁴ MALRAUX André, *Les Conquérants*, Paris, Grasset, 1928, 271 p.

⁵ GALOPIN Arnould, *La tête sanglante*, n°30, *L'ennemi reparaît*, n°31, *Les aventures d'un apprenti parisien, le tour du monde en hydroaéroplane*, Paris, Albin Michel, 1928, 12 et 14 p.

⁶ DEKOBRA Maurice, *Macao... op. cit.*, pp.10, 13 et 28.

⁷ MATIGNON Jean-Jacques, *La Chine hermétique, superstitions, crime et misère*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1936, p.X.

⁸ De CROISSET Francis, *Le dragon... op. cit.*, p.26.

de grand écrivain naturaliste traverse les Pyrénées et lui donne toute crédibilité en France. La traduction de son récit confirme deux idées¹ : les perceptions évoluent lentement car le périple effectué en 1923 est toujours jugé digne d'intérêt pour une édition française en 1932 ; les idées rapportées en Europe au sujet de la Chine sont très proches des conceptions françaises. Au sujet de Hong Kong, en particulier, il ne cache pas son admiration : un abord constitué de collines abruptes et de roches brunes qui s'ouvrent sur une des baies les plus grandioses du monde, une ville escarpée à la conquête de la montagne, des jardins anglais suspendus et le Peak, clou habituel du spectacle. L'écrivain rend hommage au génie britannique à travers un petit historique et s'étonne du déséquilibre numérique entre Européens et Chinois. En tout, il consacre cinq pages de son petit ouvrage à la colonie britannique, un traitement inhabituel, en tout cas rare chez les Français. Peu intéressé par la compétition coloniale, l'Espagnol est-il tenté d'être plus généreux avec les Britanniques qu'un Français, concerné de plus près par les rivalités en Extrême-Orient ? Pure spéculation.

D'autant plus que même s'ils sont peu nombreux, les auteurs français ne sont pas en reste. Le tableau 9 (p.421) propose un corpus de récits de voyages qui couvre toute la période. Sans prétention d'exhaustivité, ces ouvrages comportent les principaux témoignages au sujet de Hong Kong réalisés par des écrivains français dans l'entre-deux-guerres. Il existe bien entendu d'autres passages et allusions dans les relations de voyages de l'époque, mais rarement avec autant de détails, de qualités littéraires ou de notoriété selon les cas. L'analyse de ces dix escales permet de repérer des poncifs et de remarquer que ces visiteurs sont tous enthousiastes. L'ensemble forme une base de données assez homogène, soulignant les objets majeurs du transfert culturel. Jean Cocteau compare la ville à un dragon ondulant, hérissé, jaillissant ; il décrit « la magnificence sordide et la pompe théâtrale² » de cette baie qui émerveille tous les voyageurs. La première édition de *Chine* de Marc Chadourne est illustrée par Miguel Covarrubias. À Hong Kong, il dessine la grande anse où se mêlent vaisseaux de guerre européens et jonques chinoises, avec la ville à l'assaut du Peak en arrière-plan. La baie est un « spectacle prodigieux³ », elle entoure une « montagne céleste [qui] ne peut appartenir à aucun autre côté du monde⁴ » et la ville est « une des plus jolies créations que l'homme ait réussies », « une des plus belles façades que l'Angleterre ait su se donner dans le monde, l'une des œuvres les plus impressionnantes que le labeur des hommes ait fait jaillir du néant⁵ ». Le mélange d'urbanisme et de nature tropicale est « beau de toute

¹ BLASCO-IBÁÑEZ Vicente, *Chine*, Paris, Flammarion, 1932, 128 p.

² COCTEAU Jean, *Mon premier voyage. Tour du monde en 80 jours*, Paris, Gallimard, 1936, p.133.

³ VIOLLIS Andrée, *Changhai et le destin de la Chine*, Paris, Corrèa, 1933, p.77.

⁴ COCTEAU Jean, *Mon premier voyage... op. cit.*, p.133.

⁵ ANGOULVANT Gabriel, *Étapes... op. cit.*, p.139.

beauté, sans nulle exagération¹ ». Paul Morand résume : Hong Kong est une « clé du monde² ». Pour continuer avec Jean Cocteau, la magie de Hong Kong opère surtout la nuit, et à cette occasion, le champ lexical de la féerie revient chez de nombreux auteurs. Les lumières des villas et des automobiles forment « une constellation accrochée à la montagne³ », un « magique pointillé d'or⁴ ». Les études les plus sérieuses sur la Chine et ses environs immédiats, qu'elles soient géographiques, politiques ou économiques, ne peuvent s'empêcher, par-delà l'aspect académique, de remarquer un « site inoubliable et peut-être unique au monde⁵ », ou encore un « chef d'œuvre de la civilisation mercantile⁶ ». En 1937, le *Circuit des tropiques* de Pierre Lagarde ne consacre que soixante lignes à la colonie britannique, mais c'est assez pour enchaîner à peu près tous ces poncifs⁷.

Cette vision unanime et répétée s'ancre dans l'esprit des lecteurs. Dans le cadre d'un concours de contes organisé par la *Gazette de Paris* en 1928, un certain Georges Pion propose un texte intitulé *Départs*⁸. Il est question d'évasion et de mirage, la première ville citée est Hong Kong... Apparente contradiction avec le fait que peu de récits évoquent la colonie britannique dans l'entre-deux-guerres et que beaucoup d'autres aspirent à davantage d'authenticité. Certes, mais chez ce lecteur, écrivain en herbe, ce sont peut-être de plus anciennes références qui transpirent. Pour influencer le public français, il ne faut pas non plus négliger l'importance des traductions. L'ouvrage de Vicente Blasco-Ibañez est un exemple, mais le public français connaît surtout un réel engouement pour les ouvrages anglo-saxons⁹ qui, eux, ne manquent pas d'évoquer Hong Kong quand il s'agit de périple extrême-orientaux... Il en va de même avec les études plus académiques : la traduction *Géographie humaine et économique de la Chine* de l'Américain George Cressey fait référence¹⁰. De fait, le véritable impact des récits français sur le public de métropole est peu évident à cerner.

¹ FARRÈRE Claude, *Mes voyages*, Paris, Flammarion, 1923, pp.96 et 99.

² MORAND Paul, *Rien que la Terre*, *op. cit.*, p.92.

³ *Paris-Soir*, 19 août 1936. Reportage de Jean Cocteau.

⁴ BERNIS André, *Escales jaunes*, Paris, Editions de France, 1935, p.2.

⁵ De LAPOMARÈDE Robert, « Les deux grands marchés de la Chine du Sud : Hong Kong et Canton », dans *La Revue du Pacifique*, Paris, tome 2, n°9, 1932, p. 533.

⁶ DEMANGEON Albert, *L'Empire britannique : étude de géographie coloniale*, Paris, Armand Colin, 1923, p.118.

⁷ LAGARDE Pierre, *Circuit des tropiques*, Paris, Baudinière, 1937, pp.189-191.

⁸ *Gazette de Paris*, 15 décembre 1928.

⁹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.196. 11 % des livres publiés en France en 1935 sont des traductions, avec une nette domination des ouvrages issus de la langue anglaise.

¹⁰ CRESSEY Georges, *Géographie humaine... op. cit.*, 471 p.

Tableau 9. Observations récurrentes dans une sélection de dix récits de voyages

Observations récurrentes ----- Ouvrages	Population			Aménagements		Paysages			
	Choc des cultures - déséquilibre numérique	Présence française	Ruelles et jonques chinoises grouillantes	Puissance et organisation britannique	Villas européennes	Rocher aride et végétation en terrasse	Évocation du Peak	Majestée de la baie	Rade illuminée de nuit
Claude FARRÈRE officier de marine et écrivain <i>Mes voyages</i> (1923)	X		X	X	X	X	X	X	
Abel BONNARD homme politique et écrivain <i>En Chine</i> (1924)	X	X	X	X	X	X	X		
Paul MORAND diplomate et écrivain <i>Rien que la Terre</i> (1929)	X			X					
Gabriel ANGOULVANT administrateur colonial <i>Étapes asiatiques</i> (1930)	X	X		X		X	X	X	X
Marc CHADOURNE journaliste et écrivain <i>Chine</i> (1931)	X	X	X	X	X	X	X	X	
Andrée VIOLLIS grand reporter <i>Changhai et le destin de la Chine</i> (1933)	X		X	X	X	X		X	
André GOERGER capitaine d'infanterie <i>En marge de la Croisière Jaune</i> (1935)		X	X	X	X		X	X	
André BERNIS officier de marine <i>Escales jaunes</i> (1935)	X		X	X	X		X	X	X
Francis de CROISSET écrivain <i>Le dragon blessé</i> (1936)	X		X			X		X	X
Jean COCTEAU écrivain et cinéaste <i>Mon premier voyage</i> (1936)	X		X	X		X		X	X

S'il y a des passages obligés dans les descriptions de Hong Kong, la personnalité de l'auteur peut toutefois profondément modifier l'image globale. André Bernis, pseudonyme du capitaine de vaisseau André Bienaymé¹, s'intéresse tout particulièrement à la situation maritime et la majeure partie de ses propos tournent autour du port. Chez les reporters et envoyés spéciaux des journaux parisiens, il y a moins de descriptions des paysages, plus de commentaires sur la société. Andrée Viollis entre dans un cinéma et observe comment interagissent Anglais et Chinois², Marc Chadourne arpente les grands magasins pour comprendre l'origine du prétendu péril jaune³. Chez le diplomate Paul Morand ou l'administrateur colonial Gabriel Angoulvant, c'est l'analyse politique qui s'invite. En route pour gagner son affectation à Bangkok, le premier arrive en plein boycottage : « Hong Kong se rouille », il croit assister à une « nouvelle phase des rapports millénaires de l'Occident et de la Chine⁴ ». Si grandiose que puisse être Hong Kong, il s'agit désormais d'un symbole du recul de l'Occident en Asie ; en cause, pas tant le péril jaune que la menace rouge. Gabriel Angoulvant, débarqué plus tardivement, partage les mêmes préoccupations de colon menacé. Jean Cocteau, Andrée Viollis ou Marc Chadourne se placent plutôt du côté des colonisés, mais parviennent au même constat, celui du réveil d'une nation dont le nombre attend son heure. Dans *Les Conquérants*, « le plus riche rocher du monde⁵ » est même une cible, le juste objet de l'acharnement cantonnais.

d. Une représentation marginale de l'Altérité

Le choc des cultures est inévitable dans presque tous les écrits. Les auteurs y opposent les présences occidentales et chinoises. Le plus souvent, « la plèbe jaune et les fastueuses hôtelleries⁶ » sont accolées, ou toute autre comparaison similaire renvoyant les indigènes au statut de masse et les colons au rang d'entrepreneurs et constructeurs. Bien loin de Joseph Kessel dont le *Hong Kong et Macao*, en 1957, arpente les bas-fonds glauques de la colonie britannique, les témoignages de l'entre-deux-guerres sont relativement sages et policés. La populace chinoise y est certes méprisée, mais de loin. Claude Farrère est sensible aux odeurs dans le quartier chinois et admire ces policiers sikhs qui savent ordonner à la foule chinoise à coup de bâton. Tandis qu'André Bellessort est le seul à évoquer la prostitution, phénomène pourtant notoire et très développé dans la colonie, Jean Cocteau, quant à lui, est le seul à raconter sa visite dans une fumerie d'opium. Des escapades narratives décevantes pour

¹ www.idref.fr/030211085

² VIOLLIS Andrée, *Changhai...* op. cit., p.78.

³ CHADOURNE Marc, *Chine*, op. cit., p.23 et sq.

⁴ MORAND Paul, *Rien que la Terre*, op. cit., pp.92-93.

⁵ MALRAUX André, *Les Conquérants*, op. cit., p.6.

⁶ BERNIS André, *Escales jaunes*, op. cit., p.89.

l'historien, car il n'est presque jamais question de l'Autre dans son individualité. Abel Bonnard le rejette même : après avoir comparé la masse chinoise à des insectes, il remercie la civilisation anglo-saxonne pour sa capacité à préserver « le prestige de l'homme blanc partout dans le monde » en gardant la pureté non mélangée de sa race. Et l'écrivain de partager son dégoût du métissage¹. Plus tard, dans les observations plus évoluées et plus ouvertes d'esprit d'Andrée Viollis, arpenter les quartiers chinois revient à fendre une masse épaisse et souvent brutale². Cette sempiternelle association du nombre grouillant aux populations chinoises est sûrement le stéréotype le plus tenace.

Exception notable, André Bernis s'imisce – ou l'imagine-t-il ? – dans les longues négociations entre le capitaine d'une jonque et un commerçant. Le dialogue est travaillé, les formules et les expressions sont autant de chinoiseries alambiquées ; mais pas de mépris ni de rejet, c'est plutôt même un certain respect qui transparait, celui pour une nation entreprenante, travailleuse, dont le sens des affaires n'a d'égal qu'un certain raffinement dans les classes aisées³. Au final, une vision qui correspond davantage aux stéréotypes du XIX^e siècle sur la Chine. Des auteurs prennent donc soin de documenter la réalité plutôt que de reproduire des discours attendus, c'est le cas de Marc Chadourne ou d'Andrée Viollis et même, dans une certaine mesure, d'André Malraux à travers la fiction immersive.

Plutôt que l'Autre, beaucoup d'auteurs se rassurent en retrouvant un chez soi. Évidemment, les écrivains-voyageurs rencontrent la communauté française, quand ils ne sont pas guidés de bout en bout par ses membres. En 1939, la venue de Marc Chadourne est annoncée de consulat en consulat. Il est mis « en relation avec les principaux membres de la colonie française » et deux dîners sont donnés en son honneur⁴. Il en est de même en 1930 lorsqu'il prépare *Chine* ; à cette époque, il est d'ailleurs guidé par le directeur de la Banque de l'Indochine qui lui fait part de sa vision pessimiste de la présence occidentale en Extrême-Orient⁵. Même s'il a probablement trié ses interlocuteurs, l'auteur est influencé par ces rencontres qui, dans son cas, lui permettent cependant des analyses originales étayées d'exemples inédits. Quand Marc Chadourne visite le grand magasin Sincere, il ne se livre pas à une observation de l'Autre, mais il est attentif aux progrès de sa société. Peu l'évoquent directement, mais entre les lignes, il paraît clair que la plupart des informations ne peuvent venir que d'initiés dont les intérêts sont proches de la France. C'est aussi l'occasion de passer des messages en métropole : Abel Bonnard critique l'indigence de la Marine qui n'est

¹ BONNARD Abel, *En chine : 1920-1921*, Paris, Fayard, 1924, pp.315-316.

² VIOLLIS Andrée, *Changhai... op. cit.*, p.84.

³ BERNIS André, *Escales jaunes*, op. cit., pp.6-13.

⁴ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 31 janvier 1939.

⁵ CHADOURNE Marc, *Chine*, op. cit., p.19.

capable de stationner dans la rade que de pauvres avisos en piètre état¹ et Gabriel Angoulvant salue le travail des missions étrangères « qui trouvent chez le gouvernement anglais une aide budgétaire dont l'importance fait contraste avec la modestie de nos subventions². » Qui maîtrise la plume en France a du pouvoir en Extrême-Orient. L'écrivain et journaliste Maurice Larrouy en abuse d'ailleurs lorsqu'il menace, au cours d'un dîner mondain chez le consul, d'écrire un article bien senti contre la Banque de l'Indochine après avoir été mal reçu au guichet de l'agence de Hong Kong. Le directeur s'inquiète au point de reporter l'incident à sa hiérarchie³.

Étonnamment, les écrivains-voyageurs croisent peu la route de la bourgeoisie chinoise à Hong Kong, elle qui pourrait les éclairer sur une autre façon d'envisager les rapports avec les Occidentaux. Marc Chadourne, encore lui, rapporte longuement sa discussion avec un jeune lettré chinois dans le train qui le mène à Canton. Cette discussion exceptionnelle le tient un chapitre entier, mais l'impétueux nationaliste n'évoque que la Chine continentale⁴... Peut-être la rencontre entre les différentes cultures est-elle surtout une affaire de niveau social. Les présences éphémères qui suivent, même si certains représentants n'en pensent pas moins, côtoient bien plus le petit peuple chinois, et parfois même, veulent l'aider à s'émanciper.

B. Contrebandiers et aventuriers, des présences discrètes

Banquiers, savants et artistes officiels exercent des métiers nobles qui honorent la France et permettent de valoriser cette nation à l'étranger, mais leurs activités ne suffisent pas à mesurer l'ampleur et l'impact de la présence française en Extrême-Orient⁵. Michel de Certeau prescrit de « ne jamais renoncer au rapport que ces 'régularités' entretiennent avec des 'particularités' qui leur échappent⁶. » En effet, derrière la rutilante façade dont rêvent les diplomates, le décor véritable est également constitué d'individus qui ne suivent pas les mêmes règles, d'apparentes exceptions qui, accolées dans leur diversité, donnent une image singulièrement différente de la place qu'occupe la France dans cette région du monde à cette époque. Une histoire de ceux qui vivent en marge, pauvres ou exclus, doit tendre à retrouver

¹ BONNARD Abel, *En chine... op. cit.*, p.314.

² ANGOULVANT Gabriel, *Étapes... op. cit.*, p.143.

³ BDI, DSE 010-2,1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 juin 1929.

⁴ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.31 et sq.

⁵ BLANCHON Flora (dir.), *Banquier, savant, artiste... op. cit.*, pp.7-10. L'auteur précise d'ailleurs que le choix des personnalités retenues pour l'ouvrage « ne répond pas à une quelconque volonté de représentativité sociologique scientifiquement calibrée. »

⁶ De CERTEAU Michel, « L'opération historique », dans LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire l'histoire*, tome 1 - *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1974, p.57.

l'identité de ces populations et les inscrire comme « acteurs pensants¹ », non pas systématiquement comme des freins ou des entraves.

Pour autant, il ne s'agit pas de prétendre écrire une histoire de la culture populaire au regard du petit nombre d'individus incriminés. Leur situation, si loin de leur pays d'origine, les rend atypiques ; il existe une grande variété de causes dans la marginalité. Le terme de culture des classes subalternes serait plus juste. Comme le meunier de Carlo Ginzburg, ce sont des vies passées dans l'obscurité que des événements extérieurs, des contraintes sociétales, mettent brutalement en lumière². Les sources sont restreintes et ne permettent pas, le plus souvent, d'invoquer des portraits complets de ces acteurs, de dessiner leurs trajectoires et de connaître leurs intentions. Ils sont sous les projecteurs consulaires le temps d'une affaire, d'un procès, de quelques démêlés divers avec les institutions, qui les méprisent et les rejettent. Les sources sont partiales, mais aussi partielles car ces présences furent les administrations qui produisent traditionnellement des archives. Il est donc difficile de savoir qui ils sont vraiment et ce qu'ils pensent.

Il y a des aventuriers. Non pas le vaillant explorateur reconnu et applaudi par la bonne société coloniale ; à l'époque, le terme correspond plutôt à un baroudeur chassé par cette même classe dominante. Le contexte des correspondances consulaires permet de différencier facilement ces individus, mais pas de donner la parole aux seconds.

Il y a des malfaiteurs, le plus souvent contrebandiers, dont les motivations sont essentiellement financières et les réseaux peu connus. Beaucoup d'autres sont des crapules en quête de reconnaissance sociale, des Français qui ont mal tourné lorsque leurs rêves exotiques ont chaviré.

Il y a des révolutionnaires, emportés par le siècle sur les rives de l'Extrême-Orient dans une marginalité « consciente et contestataire³ ». À Canton un jour, à Singapour un peu plus tard, le nomadisme de ces *fellow-travelers* est au service d'une cause.

Autant de catégories que la France officielle réunit fréquemment sous le qualificatif d'indésirables. L'escroc côtoie le rebelle ; certains sont solitaires, d'autres sont organisés, et il se forme parfois « un tissu 'parallèle' de relations impénétrables⁴ » qui se devine plus qu'il ne s'affirme en l'absence de sources policières et judiciaires à Hong Kong⁵. Soucieuses de discrétion, ces présences se mêlent à la population indigène. Par choix ou par nécessité, elles

¹ FARGE Arlette, « La vie des plus pauvres doit bousculer le récit de l'historien », dans *Revue Quart Monde* [en ligne], n°169, Paris, 1999, consulté le 28 mars 2016, p.1.

² GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers... op. cit.*, pp.9-10.

³ SCHMITT Jean-Claude, « L'histoire des marginaux », dans LE GOFF Jacques, *La Nouvelle... op. cit.*, p.279.

⁴ *Ibidem*, p.295.

⁵ Ce sous-chapitre est plus que jamais l'occasion de rappeler que les sources policières et judiciaires n'existent plus pour Hong Kong avant 1942. Elles ont été détruites par les Japonais pendant l'Occupation.

sont connectées plus que toutes autres au milieu local. La marginalité « traduit une situation qui, en théorie du moins, peut être transitoire¹ ». Ces tâtonnements vers la fortune, un statut reconnu ou le Grand Soir passent par l'errance et des présences éphémères dans le port de Hong Kong.

1. Hong Kong, rendez-vous des French Connections

a. Les matelots, les armes et l'aubaine de la guerre civile

Pour ne pas prolonger les luttes intérieures en Chine, la France et le Royaume-Uni signent un accord international à Pékin, le 5 mai 1919. Ces pays et bien d'autres s'engagent à ne pas fournir d'armes aux belligérants chinois², un effort inédit, et le plus durable du genre dans l'entre-deux-guerres³. Très actives dans la production et la vente d'équipements de guerre, les deux nations concurrentes sur le terrain colonial observent de près le respect du traité par l'autre. L'affaire des avions Breguet-Caudron bloqués dans le port de Hong Kong, en 1924, montre bien la relative flexibilité de cet embargo. Pour vendre ses nouvelles technologies aéronautiques, la France est prête à de flagrants mensonges, prétextant que les Anglais font la même chose de leur côté⁴. Il s'agit néanmoins de ventes illégales au regard du droit international.

À une échelle plus modeste et privée, la contrebande est essentiellement une affaire maritime et de petite envergure. En 1921, les navires de cabotage français sont dans la ligne de mire des autorités du Guangdong. Il semblerait que certains transportent des armes et munitions entre seigneurs de guerre alliés ce qui, pour Canton, est une manière de prendre part aux hostilités⁵. L'année suivante, c'est l'administration du Guangzhouwan qui est accusée de favoriser la contrebande d'armes entre Fort-Bayard et Hong Kong⁶. En 1924, le commandant Menanteau est pris en flagrant délit sur son vapeur *Reims*, immatriculé à Hong Kong. Le consul de Haikou précise que ce n'est pas un coup d'essai. Les capitaines de ces petits navires en sont souvent les propriétaires et les armateurs, donc ils contrôlent et assument le fret et ne peuvent ignorer ces chargements quand ils sont volumineux. D'ailleurs, Alfred Menanteau ne se dérobe pas et son statut d'Occidental lui donne un

¹ SCHMITT Jean-Claude, « L'histoire des marginaux », dans LE GOFF Jacques, *La Nouvelle... op. cit.*, p.280.

² CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 11 janvier 1921. Copie du décret du 8 novembre 1919.

³ GRANT Jonathan, « The Arms Traffic in World History », dans BRUINSMA Gerben (dir.), *Histories of Transnational Crime*, New York, Springer, 2015, p.80.

⁴ CADN, pHKG, 3, lettre du MAE à l'ambassade à Londres, 6 mars 1925.

⁵ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 17 mars 1921.

⁶ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 15 mars 1922.

sentiment d'impunité dont il abuse en menaçant un agent des douanes avec une arme ; il est poursuivi pour ce délit... pas pour la contrebande¹.

Dans la majorité des cas, la vente illégale d'armes est le fait individuel de soutiers, boys et autres chauffeurs-mécaniciens, qu'ils soient Français, Chinois ou Annamites. Il n'est même pas certain que tous soient reliés à un réseau ; ce trafic est une manière d'arrondir le salaire en transportant quelques revolvers et des boîtes de munitions. Avec sa franchise habituelle, Raoul Tulasne explique que « tous les marins venant d'Europe ou d'Amérique, marins français et étrangers, s'y livrent plus ou moins² ». Les saisies d'armes sont très fréquentes à bord des navires des Messageries Maritimes. L'*André Lebon*, l'*Amazone*, l'*Angers*, le *Porthos*... il n'est pas un paquebot ou un cargo de la compagnie française qui ne soit l'objet de fouilles fructueuses³. Une opération sur le *Paul Lecat*, en avril 1924, permet au commandant et à ses officiers de remettre aux autorités de Hong Kong neuf sacs de revolvers et cinquante-cinq sacs de cartouches. Une belle moisson si l'on considère que, sur toute l'année 1923, les autorités coloniales britanniques ont saisi 1 685 armes et 148 383 cartouches. D'après le superintendant des imports et exports, « la France apparaîtrait comme ayant développé un commerce de seconde main pour les pistolets Mauser » et le consul ajoute que cette contrebande est de plus en plus audacieuse sur les paquebots des Messageries Maritimes⁴. Pour lutter contre ce trafic sur les navires, les agences des compagnies maritimes basées à Hong Kong se voient promettre une prime pour toute collaboration qui mène à une saisie d'armes. C'est le cas pour les Messageries Maritimes après l'affaire sur le *Paul Lecat*. En réalité, cette somme d'argent a davantage des allures de compensation pour l'immobilisation du paquebot pendant le temps requis pour les fouilles et l'enquête⁵.

Les autorités françaises se penchent attentivement sur le problème. Une enquête du ministère des Finances montre que les armes sont embarquées à Marseille, avec la complicité de certains membres de la police et des douanes qui ferment les yeux moyennant dix francs par arme expédiée. Les commissaires de bord sont également incriminés. Ce qui transparaît, c'est l'impuissance des autorités françaises : passées individuellement par les marins, les armes sont difficiles à détecter, et une fois à bord, les cachettes sont si nombreuses qu'il est impossible de les trouver. Le rapport se borne à préconiser des fouilles plus systématiques⁶...

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du consul de Haikou à son collègue de Hong Kong, 22 mai 1924.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 26 mai 1924.

³ C1AV, RST, D653, 1923, 27 858 ; 1924, 27 864. CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 6 juillet 1926 ; 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1929. ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 5 mai 1931. Jusqu'à la levée de l'embargo, les exemples ne manquent pas...

⁴ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 26 mai 1924.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1924, Comptabilité et Trafic.

⁶ CADN, pHKG, 3, rapport du ministère des Finances au MAE, copie aux consulats, 16 juillet 1924.

Une contre-enquête du ministère de l'Intérieur remarque que la surveillance accrue sur les navires depuis 1921 aurait détourné une partie du trafic vers l'Italie ; les armes y sont embarquées vers Port-Saïd où elles rejoignent facilement les bords des Messageries Maritimes¹. Quoi qu'il en soit, il est important de noter que même si une organisation plus vaste est derrière cette contrebande, sa mise en œuvre est essentiellement le fait de matelots dont le crime n'est pas l'occupation première. Une nouvelle enquête, en 1924, insiste bien sur le fait qu'il s'agit toujours de petites quantités qui, accumulées, forment un vrai trafic². Membres de l'équipage du *André Lebon*, René Antonorsi et Pierre Francioni sont arrêtés à Marseille en mars 1925 alors qu'ils embarquent dix pistolets et 1 000 cartouches. Généralement, les peines sont légères : Ange-Félix Brancaleoni et Jan Khan Govlan N'Obu écopent de deux mois de prison pour embarquement clandestin d'armes³. Anthony B. Chan souligne le laxisme des autorités françaises dans la lutte contre ce trafic, dans leurs concessions en Chine comme en métropole, ce qui aurait largement encouragé les contrebandiers⁴.

Ce sont exactement ces profils qui sont parfois arrêtés à Hong Kong. Les sanctions y sont cependant moins clémentes qu'en France. Graisseur à bord du *Capitaine Faure*, Pierre Brizi écوپe de quatre ans de travaux forcés pour onze revolvers et 2 685 cartouches. Sa demande de grâce est refusée, contrairement à l'auteur d'un délit similaire sur le *Azay-le-Rideau* l'année précédente. Selon le gouverneur, l'heure n'est plus à la mansuétude face à la recrudescence de ce trafic⁵. En 1926, les matelots Rousseau et Follacci de l'*André Lebon* sont également condamnés à deux ans et quatre mois de prison, avec travaux forcés pour le second. Georges Dufaure de la Prade obtient leur grâce de justesse⁶. Dans la foulée de cette affaire, l'*Angers* est perquisitionné et deux autres marins, Vidal et Romazotti, sont trouvés en possession de neuf revolvers et 200 cartouches ; au moment de l'arrestation toutefois, une cinquantaine de matelots s'interpose et retire l'échelle de coupée ! Le capitaine et ses officiers sont débordés par cette mutinerie qui laisse les policiers britanniques pantois. Georges Dufaure de la Prade doit intervenir et négocier longuement, promettant aux marins qu'il fera son possible pour que l'acte de rébellion ne soit pas retenu, et expliquant aux policiers la méprise juridique. En effet, le malentendu est lié au statut de Shanghai où, selon les lois en vigueur, tout matelot fautif est traduit devant le commandant du navire de guerre

¹ CADN, pHKG, 3, rapport du ministère de l'Intérieur au MAE, copie aux consulats, 10 septembre 1924.

² CADN, pHKG, 3, rapport du ministère des Finances au MAE, copie aux consulats, 15 décembre 1924.

³ CADN, pHKG, 3, lettre du ministère de l'Intérieur au MAE, 24 février 1925 ; 4, lettre du MAE au consul, 6 avril 1925.

⁴ CHAN Anthony, *Arming the Chinese. The Western Armaments Trade in Warlord China, 1920-1928*, Vancouver, UBC Press, 2010, p.83.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 3 juillet 1925. Il est finalement gracié au départ du gouverneur.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 532 à 55 609, lettre du consul au Gougal, 30 septembre 1926.

français en rade et, en l'occurrence, l'avis *Argus* qui mouille à Hong Kong. Mais la colonie britannique n'est pas une concession... Le mouvement de solidarité de l'équipage autour de ses camarades n'aurait certainement pas eu lieu pour protéger des bandits notoires. Les marins qui pratiquent ces jeux dangereux ne sont pas des crapules, c'est l'appât d'un gain facile mais finalement bien faible qui les attire. Tout au plus, ils sont affiliés « à des sociétés révolutionnaires » comme c'est le cas de François Vidal. Les motivations de la contrebande sont alors idéologiques ; c'est une situation que l'on retrouve fréquemment chez les Annamites engagés sur les lignes régionales qui touchent Haïphong¹.

En 1928, un éditorial du *SCMP* dénonce le non-respect de l'embargo par les puissances européennes, en s'appuyant notamment sur le fait que les armes saisies dans les réseaux de contrebande portent les marques d'usines des pays contractants². Le consul accuse le journaliste de « candeur » puis « d'hypocrisie agressive » car le fabricant ne détermine pas nécessairement la nationalité de celui qui assure la transaction... Il n'empêche, la France participe bien indirectement au trafic d'armes. En 1920 par exemple, la maison de commerce portugaise Braga approche Louis Reynaud pour fournir 10 à 20 000 fusils à Canton. Le consul reste évasif car le gouvernement destinataire n'est pas officiellement reconnu et les négociants n'ont pas bonne réputation, il leur est arrivé d'apporter protection aux révolutionnaires annamites³. Sur le principe toutefois, Louis Reynaud transmet la demande à la légation et attend des instructions sans aucune allusion à l'accord de Pékin. Dès lors qu'il ne s'agit pas de commerçants français mais que l'industrie française fonctionne, il ne semble pas y avoir d'inconvénients. Une duplicité qui ruine évidemment le principe de l'embargo⁴. À partir de mai 1927, la France et le Royaume-Uni se posent sérieusement la question de dénoncer cet accord, bafoué si régulièrement ; d'abord pour appuyer Canton contre les communistes et surtout parce que l'Allemagne, non signataire, représente une concurrence sans vergogne⁵. Le 26 avril 1929, le *Arms Embargo* est supprimé sous prétexte que la Chine est désormais en bonne voie d'unification sous l'autorité de Nankin. La légation reconnaît qu'il s'agissait de toute manière d'un accord « plus théorique que pratique ». Pour autant, le ministère des Affaires étrangères veut maintenir un contrôle strict sur la destination exacte des armes françaises en Chine, se réservant le droit de refuser des exportations⁶.

¹ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 26 novembre 1925 et 14 mars 1927 ; 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 6 décembre 1928.

² *SCMP*, 16 janvier 1928 ; CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 17 janvier 1928.

³ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 31 décembre 1920.

⁴ GRANT Jonathan, « The Arms... », *op. cit.*, p.80.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 14 mai 1927 et 17 janvier 1928.

⁶ CADN, pHKG, 15, échanges entre le consul et la légation, 29 avril et 5 juillet 1929.

Après la fin de l'embargo, le commerce peut reprendre sur la place publique, au même titre que la libre concurrence. Le consul constate que les marchands français sont bien implantés à Hong Kong et en a récemment surpris deux (Faure et Pinguet) se querellant au sujet d'un marché¹. La discrétion n'est plus de mise, sauf si l'origine des armes doit être tue. En 1930, la maison Pinguet désire acheminer au Yunnan par le Tonkin des armes achetées en Belgique. Georges Dufaure de la Prade soupçonne un approvisionnement allemand et préconise de refuser le permis pour ne pas nuire aux intérêts français². L'année suivante, le consul voit débarquer un certain Simonetta. Hâbleur et tout en esbroufe, l'individu mène grand train au Peninsula où il s'est établi avec sa 'secrétaire' qui partage sa chambre. Tout pour déplaire immédiatement au consul. D'autant plus que ses démarches sont étranges : il désire obtenir à Hong Kong un permis pour transiter du matériel de guerre en Indochine vers le Yunnan, sans préciser la nature exacte du chargement. Le ministère de la Guerre serait au courant, le Quai d'Orsay aurait donné son aval... mais le diplomate ne reçoit pas de telles informations par la voie officielle. Pour couronner le tout, le personnage est éconduit par le directeur de la Banque de l'Indochine après une franche tentative de corruption³. La légation ne donne pas suite aux requêtes de Simonetta qui élève le ton auprès du consul, agitant de prétendues relations à Paris. Puis il disparaît, probablement vers une autre cible... Ces individus qui circulent en Extrême-Orient passent rapidement de la clandestinité à la reconnaissance. Le trafiquant Faure se livre à la contrebande du temps de l'embargo, tout en exerçant les fonctions d'agent de renseignement pour la DNEO, qui ne peut ignorer ses activités. Relevé de ces fonctions officielles en 1928 après un esclandre aviné au cours d'un banquet mondain, il retrouve une situation normale d'honnête commerçant après la levée de l'embargo⁴. Entre 1932 et 1934, pour sûr, la France est le premier pays exportateur d'armes vers le Guangdong, bien devant l'Allemagne, puis le Royaume-Uni et la Belgique⁵. Ces relations d'affaires ne se tissent pas en un jour et c'est le fruit d'échanges qui existaient probablement avant 1929.

En définitive, cette abrogation semble avoir pour seul effet de casser le marché de la contrebande à la petite semaine. Il n'est plus question d'arrestations pour quelques revolvers et des boîtes de cartouches. Les matelots, puisqu'il s'agissait principalement d'eux, devaient faire payer trop cher la prise de risque ; le marché étant désormais ouvert, ils sont concurrencés. Et les besoins chinois prennent une ampleur colossale dans les années 1930 ;

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 23 mars 1931.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 16 avril 1930.

³ Idem, 25 novembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du vice-amiral Herr au MAE *via* le consul, 23 mars 1931.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 10 mai 1934.

les tensions puis la guerre contre le Japon obligent à des investissements massifs qui donnent lieu à des contrats d'État. En octobre 1937, sous la pression japonaise et malgré les protestations des diplomates en poste en Chine, le ministère des Affaires étrangères interdit le transit des armes par l'Indochine, bloquant ainsi l'une des principales routes d'approvisionnement qui ne soit pas encore coupée par l'armée nipponne. Il est théoriquement possible de continuer par Hong Kong, dernière voie d'accès libre, mais le gouvernement général étend l'interdiction par crainte de représailles¹. Il est fort probable que les réseaux de contrebande se réactivent immédiatement, d'autant plus que la décision de Hanoï ne fait pas l'unanimité. L'ancien gouverneur général Alexandre Varenne appelle au contraire à armer massivement la Chine² ; il ne faut certainement pas plus d'encouragements à ce commerce pour continuer ses activités dans une semi-clandestinité.

b. L'opium et la filière du Guangzhouwan

La question de l'opium est compliquée car le trafic, officiel ou clandestin, prend des directions variées et changeantes selon les nombreux prismes des intérêts particuliers, des nécessités budgétaires des gouvernements ou encore la pression des instances internationales. Au cours de la période, l'attitude du gouvernement de Hong Kong est ambivalente. D'un côté, il y a une volonté ferme de réduire le trafic et la consommation, et de l'autre, une attitude d'expectative face à la Chine. Tant que celle-ci ne met pas en place une politique sérieuse et globale pour diminuer le nombre de consommateurs et supprimer les cultures, les Britanniques ne voient pas l'intérêt d'entériner chez eux des mesures drastiques qui n'auraient pour effet que d'apporter plus de bénéfices à la Chine, sans réduire le trafic à Hong Kong. Un haut-fonctionnaire résume : « *We are perfectly willing to wash our floor if we can keep it clean*³ ».

La drogue chinoise est très compétitive face au monopole britannique, en moyenne 30 à 40 % moins cher. La contrebande se développe donc à grande échelle⁴. La compétition est également rude avec Macao dont 95 % des recettes dépendent de l'opium en 1919. Même si la colonie portugaise réduit peu à peu sa dépendance économique à cette drogue, elle en reste une plate-forme essentielle dans la région⁵. La production du Yunnan représente également

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°134 et 135, lettre du consul à Anvers au MAE, 29 septembre 1937, lettre du consul à Shanghai au MAE, 21 octobre 1937, lettre du MAE à l'ambassade, 29 septembre 1937 ; lettre du Gougal au ministre des Colonies, 11 novembre 1937.

² CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°135, lettre d'Alexandre Varenne au MAE, 7 mars 1938.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 9 janvier 1924 et 16 décembre 1926.

⁴ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 4 septembre 1922.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 24 septembre 1919, 2 novembre 1921.

un danger à la fois sanitaire et économique pour Hong Kong et l'Indochine¹. Dans l'autre sens, certains négociants utilisent le port britannique comme tremplin pour passer en Indochine, parfois en transit, parfois pour la consommation locale. C'est le cas de l'influent Nemazee, sujet britannique, dont la tentative de corruption sur le directeur général des douanes indochinoises, en 1924, embarrasse les Anglais d'habitude si prompts à se plaindre de l'incurie française². Enfin, le contexte international est de plus en plus hostile à ce trafic, même lorsqu'il est officiel. En 1922, les dix résolutions de la SDN obligent les gouvernements à être plus attentifs aux politiques de leurs colonies en la matière³. Les commissions d'enquête de cette même organisation sont aussi l'occasion d'un remue-ménage diplomatique⁴ dont l'un des principaux effets est de réactiver les vues divergentes des ministères des Colonies et des Affaires étrangères sur le sujet⁵.

À Hong Kong, les rapports consulaires sont nombreux à détailler la politique britannique de l'opium : questions budgétaires, judiciaires, sanitaires... Le point de vue français, très complet mais forcément biaisé, pourrait faire l'objet d'une belle étude croisée avec les recherches britanniques⁶. Mais la question qui retient l'attention de cette étude, c'est plus précisément le rôle des Français. Au début de la période, ce sont les approvisionnements clandestins en provenance de Haïphong dont il est le plus question dans les correspondances consulaires à Hong Kong. Le chancelier substitué Félix Yung est même accusé de prendre part à ce trafic *via* ses relations annamites. L'homme de confiance des consuls est présenté par Jeanne Rambaud comme un petit gros, roublard et obséquieux ; l'opinion de la Française est arrêtée lorsque le secrétaire essaye de l'amadouer pour approcher son mari chinois afin de conclure quelques discrètes affaires⁷.

Le cœur du problème français avec l'opium, c'est le Guangzhouwan. Il en a déjà été question lorsque les relations avec Fort-Bayard ont été abordées : ce sujet empoisonne les consuls à partir de la deuxième moitié des années 1920. En 1923-1924, la pression accrue de Londres entraîne notamment le démantèlement d'une organisation yunnanaise passant

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du délégué du MAE au Yunnan au Gougal, 16 février 1922.

² NAL, CO129/502/9, mémorandum du FO, 30 janvier 1927.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 11 août 1922.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 31 août et 29 octobre 1929 ; 27, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 30 juillet 1930.

⁵ NAL, CO129/508/7 pp.1-108, lettre du FO au CO, 3 février 1928.

⁶ SALVI Tiziana, *The last fifty years of legal opium in Hong Kong, 1893-1943*, Hong Kong, Master of philosophy sous la direction de Norman Owen, University of Hong Kong, 2005, 252 p.

⁷ CADN, pHKG, 26 et 28, échanges entre le consul et le Gougal, 17 octobre 1918 et 26 mars 1919. ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre du consul au Gougal, 18 mai 1919 ; CIAV, RST, U45, 1922, 27 889 ; DUFAY Danielle, *Mon mariage... op. cit.*, pp.108-109.

par Behai et Haikou¹ et la chute du Perse Nemazee². Ce vide laissé par ces trafiquants ouvre-t-il davantage la voie à la filière française ? Ou, puisque la Couronne exige des résultats, la pression s'accroît-elle sur tous les trafics, découvrant ainsi l'ampleur de celui avec ce confetti de l'Union indochinoise ? En réalité, les Britanniques soupçonnent le territoire à bail français dès février 1923³ et Raoul Tulasne accuse clairement les autorités indochinoises de complicité en janvier 1924⁴. Le consul avance même que ce trafic est la principale raison d'être de la flottille commerciale attachée à la concession. C'est l'affaire du *Cochinchine*, peu de temps auparavant, qui permet de révéler ce mouvement commercial. Les douanes macanaises, voyant ce gros vapeur français se diriger à petite vitesse dans une direction inhabituelle, décident de lui porter assistance. Le navire baisse alors son pavillon et prend le large à toute vitesse. La chasse est donnée et le *Cochinchine* est retrouvé non loin, abordé avec une jonque chinoise, avant de se dérober une nouvelle fois. L'arraisonnement du sampan permet de saisir 230 boîtes et cinquante-cinq caisses d'opium brut tout juste débarqués. Interrogé par le consul à Hong Kong, le capitaine Alfred Menanteau – encore lui ! –, ne nie pas. Mieux, il déclare loyalement réaliser cette opération à chaque voyage... avec la drogue consignée sur ses manifestes, signés dans les règles par les douanes de Haïphong. Le commandant ne s'estime pas responsable de ce que devient le fret et pour lui, s'il y a un coupable, « c'est le gouvernement de l'Indochine lui-même ». Comme l'a expliqué Xavier Paulès dans le cas du Guangdong, cette situation remet en cause la notion de contrebande dès lors que le flux est en partie encadré par un gouvernement qui enfreint ses propres lois⁵. Dans les situations où des Français sont impliqués, il sera toujours considéré qu'il y a fraude dès lors que le produit est distribué en dehors du monopole de la régie indochinoise.

Ce trafic régional implique essentiellement des Chinois et, encore une fois, les Français présents dans ce commerce sont des marins. Il est cependant bien difficile de tirer davantage d'informations sur ces acteurs discrets, moins répertoriés et moins suivis par les administrations. Par ailleurs, contrairement aux armes, les personnes impliquées le sont dans le cadre d'un réseau organisé, officiel et indochinois, comme le montre l'exemple du capitaine du *Cochinchine*, ou mafieux et international avec « des ramifications dans tout l'Extrême-Orient » comme l'indiquent les rapports britanniques⁶. Ces deux structures sont

¹ PAULÈS Xavier, *L'opium à Canton (1912-1937) : essais de mainmise politique et pratiques sociales*, Lyon, thèse de doctorat sous la direction de Christian Henriot, Université de Lyon 2, 2005, p.70.

² NAL, CO537/759 et 763, échanges du Home Office au CO, année 1924.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre du ministère des Colonies au MAE, 26 février 1923.

⁴ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 14 janvier 1924.

⁵ PAULÈS Xavier, *L'opium à Canton (1912-1937)... op. cit.*, p.69.

⁶ CADN, pHKG, 3, rapport britannique transmis au ministère des Colonies, 11 janvier et 17 mars 1924. CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, lettre du MAE à l'ambassadeur britannique à Paris, 26 janvier 1926.

d'ailleurs complémentaires et se relaient : l'opium vient du Yunnan, transite par l'Indochine et le Guangzhouwan puis disparaît quelque part entre Fort Bayard et Hong Kong pour rejoindre la pègre. Une perquisition britannique à Hong Kong, en 1926, montre bien la porosité entre les deux milieux ; vingt-et-un partenaires sont démasqués, dont l'un à Haïphong, et des documents accusent clairement Alfred Menanteau. Il ne peut ignorer ce qu'il advient de ses chargements puisqu'il est rémunéré à Hong Kong par les destinataires¹...

En 1927, un nouveau rapport britannique est accablant pour les autorités françaises². Le rédacteur reconnaît l'existence de nombreuses filières *via* Macao, Xiamen ou la frontière avec le Guangdong, mais signale le Guangzhouwan comme la principale source d'approvisionnement clandestin. Les autorités de Hong Kong livrent une enquête détaillée et montrent que la drogue arrive de la concession française par vapeur, en petits paquets de 500 taëls, déchargés sur des sampans qui conservent les stocks en attendant leur écoulement. Des passagers disent en effet avoir été témoins de telles scènes, certains soirs au sud de l'île de Hong Kong³. L'administrateur concède connaître l'existence de ce flux mais réfute toute responsabilité : la plupart du temps, les navires chargent l'opium après leur sortie des eaux territoriales, au cours de rapides transbordements en pleine mer⁴.

Au début des années 1930, la situation évolue un peu. Le Guangzhouwan cesse temporairement d'être le principal souci des Britanniques⁵ tandis que la part de l'opium dans les recettes du gouvernement colonial passe symboliquement sous la barre des 10 %⁶. La consommation diminue probablement, mais la contrebande reste active, désormais *via* Wuzhou⁷. La Sûreté indochinoise explique également que si les saisies sont moins importantes, c'est parce que les passeurs préfèrent jeter leur cargaison à l'eau en cas de danger, plutôt que d'affronter la sévérité accrue des autorités anglaises⁸. Peut-être est-ce aussi parce que les trafiquants innovent et savent mieux cacher leur marchandise. Dans un lot de peaux, une importante quantité d'opium est saisie à Hong Kong sur le vapeur *Canton* en 1934. Les caisses viennent du Yunnan et les douanes indochinoises certifient les avoir inspectées sans rien trouver⁹. Après enquête, il s'avère qu'il s'agit d'opium bouilli imprégné

¹ NAL, CO129/498/14, rapport du superintendant au Secrétaire colonial, 22 octobre 1926.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 16 juin 1927.

³ CADN, pHKG, 38, lettre du consul à l'AKTW, 12 janvier 1934.

⁴ CADN, pHKG, 27, lettre de l'AKTW au Gougal, 22 mars 1930.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 décembre 1929.

⁶ MINERS Norman, « The Hong Kong government opium monopoly, 1914-1941 », dans *The journal of imperial and Commonwealth history*, vol. XI, n°3, mai 1983, p.279.

⁷ PAULÈS Xavier, *L'opium à Canton (1912-1937) ... op. cit.*, p.73.

⁸ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 2 septembre 1931.

⁹ CADN, pHKG, 29 et 27, échanges entre le consul et le Gougal, 20 septembre et 27 octobre 1934.

dans les peaux elles-mêmes¹... Ce nouveau trafic échappe à la vigilance de l'Indochine qui ne peut être tenue responsable de tous les flux, et ne relève probablement pas des réseaux habituels.

En 1926, l'héroïne fait son apparition à Hong Kong. L'un des premiers vendeurs arrêtés est français. Joseph Torre écope d'une forte amende et de six mois de travaux forcés pour la possession de ce stupéfiant. Sentence clémente car en réalité, il tentait de voler ses clients en proposant un ersatz dans des flacons usagés... Il s'agit clairement d'une initiative personnelle. La cocaïne aussi peut faire l'objet de transactions en petites quantités par quelques marins². Dès qu'il s'agit d'un trafic d'envergure, les Français disparaissent du terrain. La première grande saisie d'héroïne à Hong Kong est réalisée sur le paquebot *Angers* : un citoyen japonais est trouvé en possession de 250 kg de marchandise pour une valeur de 100 000 hkd. Les journaux rapportent que la drogue a été embarquée à Marseille et provient d'une filière française... préhistoire de la véritable *French Connection*. L'année suivante, 15 kg d'héroïne sont également interceptés dans le double fond de la malle d'une passagère venant de la cité phocéenne³. Après 1928, cette drogue se généralise à Hong Kong⁴ et d'importantes saisies sont réalisées au cours des années 1930. À une exception près⁵, aucun Français n'est directement inquiété dans ces affaires⁶.

c. Fausses monnaies et vraies embrouilles

En novembre 1920, la Sûreté générale prévient le consul de la saisie de vingt-sept paquets de 6 900 faux billets d'une piastre dans les cales du *Hai Mun*. Le consul est prié d'accélérer l'enquête des autorités britanniques pour connaître l'origine de ces fraudes répétées. Un an plus tard, Ulysse Réau annonce que des arrestations sont en cours et des condamnations déjà prononcées dans deux affaires qui concernent les émissions de la Banque de l'Indochine⁷. Le problème n'est pas résolu puisqu'en 1925, ce sont des billets de cent piastres qui sont saisis, toujours fabriqués à Hong Kong ou dans les alentours,

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 43 042 et 43 057, lettre du délégué du MAE au Yunnan au Gougal, 11 décembre 1934.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 10 mai 1926 ; 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 24 juin 1927 ; CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°61, bordereau de preuve, du consul au MAE, 1924.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 12 décembre 1929 ; *Hong Kong Daily*, 29 septembre 1926 ; NAL, CO129/498/14, lettre du gouverneur Clementi au CO, 6 octobre 1926.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°62, rapport de la SDN au sujet de Hong Kong, 3 octobre 1928.

⁵ CADN, pHKG, 24, lettre du consul au tribunal de Shanghai, 16 novembre 1934.

⁶ CADN, pHKG, 4, rapport de la SDN au MAE, 6 janvier 1931 ; pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 20 mars 1937 ; CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°115, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 20 août 1936.

⁷ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 30 novembre 1920 ; 26, lettre du Gougal au consul, 23 décembre 1920 ; 28, lettre du consul au Gougal, 23 novembre 1921.

transportés depuis la colonie britannique vers l'Indochine par des Chinois¹. Pas de nom, pas d'identité, impossible à cette époque de savoir si ce trafic est uniquement le fait d'indigènes annamites et chinois, et si des Français sont impliqués. Dans l'inventaire du Centre n°1 des archives du Vietnam conservé au ANOM, il est question de nombreuses correspondances au sujet de la fausse monnaie entre 1921 et 1925 et notamment de fréquentes arrestations de Chinois à Hanoï². En 1928, le directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine à Hong Kong doit une nouvelle fois faire face à une recrudescence de piastres contrefaites. L'administration à Paris en conclut que « toutes ces falsifications ont la même origine et qu'une association de faussaires très bien organisée existerait sur votre place » ; un réseau dont les ateliers sont mobiles entre Canton et Hong Kong³.

En 1933, les masques commencent à tomber. Des pièces de vingt centimes de piastres parfaitement imitées inondent l'Indochine. Cette nouvelle piste conduit jusqu'à un hôtel de Kowloon, le Savarin, tenu par un Chinois dont le fils métis, Scie Luna, n'est autre que l'associé du Français Antoine Poli. Les premiers noms de cette vaste organisation de contrefaçon apparaissent enfin, la Sûreté est persuadée de leur implication... mais les preuves manquent. À cette époque, Antoine Poli représente à Hong Kong une société de bois basée à Ben Thuy en Annam. Ses bureaux sont dans le même immeuble que ceux du consulat de France, et parmi les employés se trouve un autre Corse, Jean-Marie Geromini, également connu pour ses activités de souteneur dans une maison de tolérance. Le document qui en dit le plus sur les activités officielles d'Antoine Poli à Hong Kong est sa souscription au monument en mémoire d'Aristide Briand en France, ce qui permet de souligner deux phénomènes assez récurrents chez ces individus : n'en déplaise aux consuls, la malhonnêteté n'est pas incompatible avec le patriotisme ; ces entrepreneurs peu scrupuleux sont souvent très polyvalents. Sur ce dernier point, la scierie indochinoise est-elle une simple couverture ou est-ce une expérience honnête dont la faible rentabilité pousse à la délinquance ? Même si la question paraît candide, elle mérite d'être posée.

La commission rogatoire du suspect permet d'avoir une meilleure idée de son profil⁴ : Antoine Poli est né en Corse, il a tout juste quarante ans en 1934 et il se déclare célibataire. Il est arrivé d'Indochine à Hong Kong en février 1930 « pour se créer une situation » avec l'idée de s'engager comme instructeur dans l'armée cantonaise. Le salaire proposé étant le

¹ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 7 août 1925.

² CIAV, RST, 1921-1925, L2 - 27 727 et 49 020.

³ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 5 avril 1928 ; CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 13 juillet 1928.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 31 mars 1933 ; 13, lettre du consul au MAE, 24 mai 1933 ; 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 6 octobre 1933 ; 29, lettre du consul au Gougal, 18 janvier 1934.

tiers de la promesse, il refuse et s'installe à l'hôtel Savarin. « Je suis resté deux mois inactif ; c'est alors que j'ai fait la connaissance de Scie Luna, » raconte le Corse qui fonde sa société d'importation et d'exportation en lien avec l'Indochine et la France. À Danang [Tourane], il se brouille avec Pierre Agostini, escroc notoire ayant déjà sévi à Hong Kong¹, sur une histoire de chargement de bois de tek imaginaire. Il revient à Hong Kong pour s'associer avec Jean-Marie Geromini et un Chinois, Jaffa King. Ce dernier double ses associés en transportant illégalement de l'opium dans les premiers chargements de bois au départ de Danang. Enfin, Scie Luna entreprend quelques fructueuses affaires dans le dos d'Antoine Poli puis se retire pour investir dans la vie nocturne de la colonie britannique en achetant un dancing. Une perquisition chez Jean-Marie Geromini permet de retrouver un revolver et une jeune femme, ancienne pensionnaire de maison close. Quelle que soit l'implication d'Antoine Poli dans le trafic de fausse monnaie, ses fréquentations douteuses et ses médiocres activités font de lui un suspect, mais jamais un coupable contrairement à son entourage. L'ampleur du réseau corse, même si ce n'est pas une nouveauté², mérite d'être soulignée : dans le récit de ses pérégrinations en Indochine pour acheter certaines essences de bois, Antoine Poli ne rencontre que des co-insulaires avec lesquels il traite. C'est un degré supplémentaire dans la manière de considérer la présence française, qui pousse la solidarité nationale jusqu'à un niveau régional.

La contrefaçon de piastres ne s'arrête pas avec cette affaire. En 1940, ce sont des imitations de timbres fiscaux d'Indochine qui sont fabriqués dans les ateliers chinois de Hong Kong³. L'épisode sur les fausses pièces de monnaie, le mieux documenté de tous, montre bien qu'il est impossible de cloisonner les présences marginales ainsi que les objets de leurs trafics. Les liens avec les indigènes chinois ou annamites sont importants, mais la qualité de ces relations n'est pas documentée au-delà des classiques associations et trahisons. Traite-t-on d'égal à égal entre crapules de cultures différentes ? Les valeurs, les codes moraux qui animent ces hommes sont-ils partagés ? Pour tirer des bénéfices mutuels de ces coopérations, fussent-elles illégales, il faut nécessairement se comprendre et partager un certain état d'esprit.

¹ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 6 juin 1933.

² BONACORSI Pascal, « Au service de la 'Plus grande France', histoire et mémoire des Corses en Indochine », dans *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°39, Paris, 2014, pp.91-101.

³ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 7 mai 1940.

2. *Aventuriers, affairistes, intrigants et autres parcours marginaux*

Dans *Les Civilisés*, Claude Farrère prévient : « Nous hébergeons ici les malfaisants et les inutiles, les pique-assiettes et les vide-goussets. Ceux qui défrichent en Indochine n'ont pas su labourer en France ; ceux qui trafiquent ont fait banqueroute ; ceux qui commandent aux mandarins lettrés sont fruits secs de collège ; et ceux qui jugent et condamnent ont été quelquefois jugés et condamnés¹. » Dans cet ordre d'idée et sur un plan plus académique, *Colonial Cambodia's 'Bad Frenchmen'* donne matière à réflexion et offre même une pertinente grille de lecture de ces pitoyables trajectoires françaises. À travers la biographie de Frédéric Thomas-Caraman, Gregor Muller démontre le rôle majeur joué par les marginaux Européens dans l'essor de l'État colonial au Cambodge. Une approche anglo-saxonne assez iconoclaste qui n'est cependant pas sans perspectives dans le cas de Hong Kong, et plus généralement en Extrême-Orient. Avant l'implantation des succursales des grandes maisons, avant les négoce bien établis, avant ces bâtisseurs d'empire que chante la propagande coloniale, les pionniers sont souvent ces figures peu scrupuleuses, qui n'ont plus rien à perdre après bien des déboires métropolitains. Ces individus sont aussi à la marge au sens propre, entre une vie souvent partagée avec la société indigène et les ressorts de leur culture dominatrice. Encouragés à partir loin pour prospecter, mais vilipendés *a posteriori* par l'élite coloniale, leurs destinées se déclinent d'échecs en amertumes et se terminent généralement par l'ostracisme. « *By focusing on 'marginals' [...] one can thus not only attempt to do justice to experiences and narratives that have rarely been told, but also learn a great deal about the society²* ». Ce que Gregor Muller montre des débuts de la colonisation au Cambodge n'a plus cours de la même façon à Phnom Penh dans l'entre-deux-guerres, ou plus discrètement, car l'administration coloniale est mieux implantée et ordonne un tant soit peu la présence française. Le front pionnier s'est déplacé dans une Chine meurtrie par la guerre, en proie aux appétits des puissances impérialistes, un *Far East* où presque tout est encore permis.

a. De l'aventure au vagabondage, les parias

Au grand désarroi des autorités britanniques, le port de Hong Kong est souvent la destination privilégiée de crapules en tout genre, y compris en cas d'expulsion d'un pays voisin, au premier rang desquels l'Indochine. « *The practice of dumping such persons in Hong Kong from various ports in the East became so prevalent some years ago that it was*

¹ FARRÈRE Claude, *Les Civilisés*, *op. cit.*, p.110.

² MULLER Gregor, *Colonial Camodia's 'Bad Frenchmen'*... *op. cit.*, p.6.

*found necessary to have recourse to legislation*¹. » La volonté d'endiguer ce flux ne change rien : en 1935, René Soulange-Teissier constate que la colonie comprend « un nombre élevé de déchets sociaux plus ou moins dangereux ». D'ailleurs, le fils de ce consul raconte dans ses mémoires qu'un jour, son père « reçut en audience un individu fort douteux qui, tout compte fait, avait besoin de l'appui du consul de France. Mon père restant sur une stricte réserve, l'homme sortit un rasoir de sa poche. Ce que voyant, Papa lui dit : 'vous savez, après moi, il y en aura d'autres'. L'intimidation avait échoué². »

Les déserteurs représentent une part non négligeable de ce contingent d'hommes en perdition. Qu'ils soient de la DNEO ou de la Légion étrangère, il est fréquent que des repentants viennent présenter leur soumission au consul pour être réaffectés³. Georges Dufaure de la Prade estime que les équipages « sont plus ou moins travaillés par les fauteurs de désordre, [mais en Extrême-Orient] les agents de désagrégation sociale se montrent plus actifs qu'ailleurs⁴ ». Les diplomates sont donc habitués à traiter avec cette faune interlope. Albert de Leywa débarque à Hong Kong en 1920, il rend quelques services dans des maisons françaises avant d'attirer les soupçons du consul à qui l'intéressé avoue avoir été expulsé d'Indochine. Après enquête, il s'avère qu'Albert Lynx, de son vrai nom, n'est même pas français ! C'est un métis de Manille, parfait francophone et ancien légionnaire. Poursuivi deux fois pour escroquerie, il a été réformé et expulsé. « À Hong Kong où il est venu s'échouer, des âmes charitables ont eu pitié de lui en sa qualité d'ancien légionnaire », mais quelques mois plus tard, il est de nouveau en fuite, vers Shanghai cette fois⁵. Parfois, des candidats se présentent pour s'engager dans la Légion. En 1932, les demandes sont apparemment si fréquentes que le consul se voit obligé de demander des consignes au commandant supérieur des troupes en Indochine⁶.

Pour le reste, l'administration du consulat est fort occupée à pister les malfaisants qui hantent l'Extrême-Orient, qu'ils soient de nationalité française ou sujets protégés. Les exemples sont si nombreux qu'ils pourraient former une saga de romans picaresques. Présences furtives et totalement déconnectées des institutions, ces escales n'ont généralement aucune incidence sur la vie des autres Français et représentent pour ainsi dire un monde à part. *A fortiori* pour les protégés : vendeur de faux bijoux, le Persan Lazo Ahmet

¹ NAL, CO129/460, lettre du Secrétaire colonial au consul britannique à Saïgon, 15 mars 1920.

² CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 mai 1935 ; mémoires de Guy Soulange-Teissier, 1983.

³ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 22 mars 1926 ; 13, échanges entre le consul et le Secrétaire colonial, 2 et 8 avril 1931 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 24 juillet 1928.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 avril 1931.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 23 juin 1920 ; 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 4 novembre 1920.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 334, lettre du général Billotte au Gougal, 3 juin 1932.

Ogly séduit la fille d'un Serbe qui dirige une troupe de danseurs bohémiens en Chine. Soupçonné d'appartenir au réseau bolchéviste, le couple est vu à Harbin, à Shanghai, à Hong Kong, avant d'être expulsé d'Indochine un peu plus tard... Les fantômes de Jacques Baudot, Jean Bilba et bien d'autres rôdent abondamment dans les correspondances, mais ces personnages ne partagent aucune préoccupation des Français déjà mentionnés. Quelle que soit la raison de la traque, ils sont formellement identifiés à Hong Kong, c'est tout. Et encore est-ce sans compter celles et ceux dont la présence dans la colonie britannique est soupçonnée mais n'est jamais attestée¹.

L'errance est évidemment motivée par la crainte des poursuites judiciaires. Pierre Agostini s'est fait une spécialité de monter des affaires véreuses et de partir avec le capital accumulé, ou encore de recourir à des services et de ne jamais les payer. Sa méthode est intéressante car elle démontre une volonté de profiter de la supériorité occidentale en Extrême-Orient : l'écornifleur installe un bureau luxueux, engage du personnel avec des soldes élevées et s'invente des recommandations verbales de la part d'autorités compétentes. La confiance ainsi établie, il signe des contrats en exigeant des avances puis, une fois rassasié et avant qu'il ne soit trop tard, il disparaît. Après Hong Kong, il sévit à Canton puis à Shanghai, mais cette fuite en avant ramène fatalement le filou vers le port britannique, où il doit se faire discret pour ne pas être reconnu². Le réseau interlope doit être dense et imaginatif car, bien que vagues, les documents sont abondants et variés sur le sujet : un cachet du consulat de France à Hong Kong est trouvé dans la concession française de Shanghai, mais n'a jamais été en service dans les bureaux d'où il est censé venir ; des commerçants représentent une société au nom pompeux et très institutionnel mais qui n'a jamais existé ; la police de Hong Kong condamne deux possesseurs de passeports français pour divers larcins mais découvre que les pièces d'identité sont fausses³, etc. Le fisc est une autre raison qui impose la mobilité à ces hommes. En 1925, Pierre Anfriani est activement recherché par le Trésor indochinois car il s'est enfui avec de lourdes dettes envers cette administration. Il

¹ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 5 août 1919 ; 23, lettres du consul à son collègue à Shanghai, 25 avril et 28 juillet 1923 ; 36, échanges entre le consul et ses collègues à Fuzhou et Singapour ainsi que le Gougal, 12 janvier, 8 février, 8 juin 1923 ; 15, lettre de la légation au consul, 27 mars 1926. Un rapide tour d'horizon des correspondances de ce genre permet d'envisager une cinquantaine de noms de Français ou de protégés, surveillés ou traqués par les autorités françaises en Extrême-Orient ; un sujet d'investigation prometteur.

² CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 18 mai 1931 et lettre du consul à son collègue à Shanghai, 6 juin 1933 ; 29, lettre de l'hôpital Saint-Paul au consul, 23 mai 1931 ; lettre du Harbour View Hotel au consul, 1^{er} juillet 1931 ; 17, lettre du consul à la légation, 4 juillet 1931 et lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 10 février 1933.

³ CADN, pHKG, 21 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Shanghai, 28 octobre et 9 novembre 1925 ; 4, lettre du MAE au consul, 22 mai 1933 ; 24, mémorandum de la police anglaise au consul, 11 mai 1934.

est retrouvé à Hong Kong où il essaye vainement de renouer avec le succès, si tant est que ce fut le cas un jour¹.

L'après-guerre et ses traumatismes jettent également sur les routes quelques individus désabusés. Amputé des deux pieds, Germain Pernot accomplit un tour du monde... à pied, en réalité à l'aide de deux grandes cannes. L'ex-aviateur prétend réaliser un pari au profit d'une société sportive française, mais il parvient tout juste à vivre de ses cartes postales et ne raconte pas toujours les mêmes histoires d'un pays à l'autre²... Également mutilé au cours des combats, Raymond Lodes parcourt le monde en vivant de duperies nombreuses autour de son passé militaire. La justice peine à suivre sa trace. Arrêté à Saïgon pour une procédure en cours à Tanger, il doit être libéré en se tenant à la disposition du parquet indochinois, mais s'échappe à Hong Kong, et se trouve déjà à Canton lorsque la police anglaise vient le chercher³. Ces exemples constituent une catégorie d'individus qui inquiète souvent les consuls : les globe-trotters. Le terme est toujours péjoratif dans l'entre-deux-guerres. La légation alerte plusieurs fois les diplomates sur ces orignaux qui parcourent le monde en tirant des revenus de conférences ou de la vente d'objets liés à leurs exploits. « Fantaisie attrayante », mais « véritable vagabondage » pour les autorités⁴. Chaque passage à Hong Kong fait évidemment l'objet d'une surveillance et d'un compte-rendu. Même si les apparences de certains d'entre eux sont parfois favorables, ces voyageurs sans attache ni recommandation sont toujours suspects. En 1930, Roger Lacor et Odette Darthys se font remarquer en se livrant à des acrobaties automobiles sur des chemins interdits à la circulation, avec « une superbe voiture Delage dont le capot est couvert de médailles de toutes espèces ». Renseignements pris, le pilote prétend être un sous-lieutenant d'aéronautique en mission bénévole et sa compagne une *prima donna* de l'Opéra-Comique de Paris. Étrangement, ils étaient explorateurs en mission officielle en Indochine et sont partis de Bagdad en laissant de nombreuses dettes⁵. Combien de ces Français passent à Hong Kong sans laisser de trace ? C'est souvent le hasard ou les drames qui permettent d'avoir une idée de ces présences. En 1929, le célèbre prestidigitateur Max Pickman meurt dans l'incendie du King Edward Hotel. Il s'agit en réalité de Paul Baille, montpelliérain de naissance, fiché pour trafic de stupéfiants et vols en France⁶. De ces situations précaires à l'indigence, il n'y a qu'un pas. À plusieurs reprises, les consuls évoquent la présence « de

¹ CADN, pHKG, 35, lettre du Trésorier général d'Indochine au consul, 26 mai 1925.

² CADN, pHKG, 36, lettre du Gougal au consul, 17 septembre 1925 ; 15, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 29 septembre 1925.

³ CADN, pHKG, 15, lettre du Gougal à la légation, 18 novembre 1934 ; 29, du consul au Gougal, 5 décembre 1934.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettres de la légation au consul, 24 mai 1933 et 28 janvier 1935.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 7 mars 1930.

⁶ *Straits Times*, 11 mars 1929 ; *L'écho annamite*, 16 mars 1929 ; CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 17 octobre 1928.

Français nécessaires » à Hong Kong. Le D^r Strahan les soigne gratuitement, le consul cherche des financements pour les rapatriements¹. Ils existent donc, mais c'est à peu près tout ce qu'il est possible de savoir à leur sujet.

La description de Gregor Muller du quotidien des *Bad Frenchmen*², appuyée sur de solides sources conservées au ANOM et à Phnom Penh donne une idée de la vie de ceux qui échouent à Hong Kong quelque temps : résidence dans les quartiers populaires, concubine indigène, habitudes alimentaires ou sanitaires tropicalisées... Louis Couture en est une illustration pertinente. Né en 1904 en Indochine, ce métis a des démêlés avec la justice en France dès l'âge de dix-sept ans. De retour en Extrême-Orient en 1927, il extorque de l'argent à des commerçants chinois en promettant des permis d'exportation de riz, puis séduit une jeune annamite d'excellente famille à Hué. Les amants s'enfuient à Bangkok puis Singapour, se séparent, et Louis Couture reparaît à Hong Kong sous le nom de Rouvière, avec une femme chinoise et un petit enfant. Il parle français avec l'accent du midi, anglais, chinois, malais et annamite, preuve de sa capacité à se mouvoir parmi les populations de la région. Le gouvernement général demande son arrestation, mais l'indélicat parvient encore à s'enfuir, laissant derrière lui de nouvelles victimes de ses escroqueries³.

b. De mauvais Français en quête de bonnes affaires

La différence entre les aventuriers évoqués précédemment et les entreprises malheureuses de personnalités naïves et peu compétentes, c'est le caractère sciemment nuisible des premiers. Leurs activités visent toujours à entourlouper un tiers à un stade quelconque du processus. L'illégalité est un passage choisi et obligé de leurs entreprises véreuses. Dans les cas déjà évoqués de Marie Flint ou de Joseph Durand, enfreindre la loi est la conséquence d'une gestion calamiteuse et de circonstances mouvementées. Le résultat est parfois identique et la distinction est très ténue dans certains cas, peut-être s'agit-il d'ailleurs de destins similaires à des stades différents. Dans un cas, ces présences nomades fuient après leur crime, dans l'autre, elles courent après la chance.

Leur crédibilité est toujours pleine et entière à l'arrivée. Avec quelque argent économisé en métropole ou emprunté en Indochine, et surtout des idées forcément novatrices, ces conquérants partent à l'assaut de leurs rêves de fortune. Les consuls appuient,

¹ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du Gougal au consul, 1^{er} décembre 1927 ; CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 13 février 1931.

² MULLER Gregor, *Colonial Camodia's 'Bad Frenchmen'...* *op. cit.*, p.9.

³ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 16 août 1930 ; 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 21 octobre 1930.

recommandent, défendent¹... jusqu'à ce que le passé ou les mauvaises habitudes ressurgissent. Les échecs qui ont poussé ces hommes vers une nouvelle destination se répètent et parfois même s'amplifient. À son arrivée à Hong Kong, Louis Biau parvient à emprunter de l'argent à Georges Dufaure de la Prade, quelques jours avant que celui-ci ne reçoive le *curriculum vitae* de l'ingénieur-patriote de la part de la Sûreté d'Indochine². Joseph Durand, lui, a commencé sa carrière chez Denis Frères à Saïgon, puis il décide de voler de ses propres ailes après son licenciement. Une rapide faillite le rend *persona non grata* en Indochine ; il débarque à Hong Kong en 1923. Engagé par la maison portugaise Britto en assurant pouvoir représenter Citroën, Michelin et Fichet, il ne réalise jamais ses promesses. Il trompe également l'employeur suivant, Lepack & C^o, en demandant des avances sur des projets fantasques. Suivent les affligeantes combines avec Marie Flint. Il faut du temps avant que Joseph Durand ne devienne aux yeux du consul un « malhonnête homme, sans scrupules, d'une moralité déplorable³. » Le cheminement est compliqué et il est impossible de dire à quel moment l'homme a basculé de la déveine vers la filouterie. Ce qu'il est important d'observer, c'est que le cas de Joseph Durand n'est pas isolé et que Hong Kong attire beaucoup d'entrepreneurs de la même trempe qu'il n'est pas toujours aisé de différencier de prime abord. Les fausses recommandations sont monnaie courante pour amorcer une relation commerciale. Cet usage n'est pas forcément nocif, mais il pollue les rapports de confiance qui sont la base des échanges distendus entre les Français en Extrême-Orient. Émile Saussine en est bien conscient lorsqu'il souligne que le commerce subit les torts de maisons qui « ne cherchent à gagner la confiance d'entreprises françaises que pour la tromper⁴. » Ce disant, le consul inscrit dans la marge les noms de quelques ressortissants français implantés à Hong Kong...

Camille Fossion arrive à Hong Kong en 1928, rapatrié par le bureau de bienfaisance de Shanghai après avoir subi l'opération d'une hernie. La plaie s'étant rouverte, il est une nouvelle fois opéré, aux frais d'une ancienne connaissance, l'agent des Messageries Maritimes, Lucien Lesdos. Le convalescent est ensuite renvoyé vers le Tonkin en attendant de gagner assez d'argent pour rentrer en France. Lesdos défend « ce Français [qui] serait un honnête homme mais qui n'a jamais eu de chance dans les affaires qu'il a entreprises ». La chance... ou le réseau, ou les compétences. C'est tout un faisceau de causes qui aspire certains Français vers la précarité. Ces aventures ne se terminent pas toutes mal : Camille

¹ CADN, pHKG, 38, lettre du consul à l'AKTW, 9 juillet 1925 ; 22, lettre du consul à Shantou à son collègue à Hong Kong, 17 septembre 1932, etc. Les recommandations peu inspirées sont régulières.

² CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 23 janvier 1929.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 9 décembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettre de l'attaché commercial de la légation au consul, 27 mai 1931.

Fossion parvient à retrouver une situation à Haïphong et met un point d'honneur à rembourser son ami et la société de bienfaisance¹. Le cas d'Auguste Garnier montre également par quels tourments un honnête entrepreneur peut passer. En décembre 1936, cet homme d'affaires entretient l'attaché commercial à Pékin de ses nombreux projets miniers puis s'installe à Hong Kong. Il entoure de mystère la nature exacte de ses activités et ne s'étend guère sur ses ambitions, ce qui agace le diplomate. Par ailleurs, il « se donne comme représentant accrédité – j'ignore auprès de qui – de l'Office national du commerce extérieur, organisme qui n'existe plus ». Jules Leurquin mène l'enquête sur cet individu qui « a déjà résidé en Extrême-Orient, à Saïgon et à Shanghai » mais aussi en Perse, et « aurait derrière lui des appuis financiers sérieux ». Garnier est lieutenant de réserve et docteur en droit. « Lorsqu'il se trouve à Hong Kong, il mène une vie fort retirée » et a officiellement installé ses bureaux sur Des Vœux Road. Les références sont excellentes et le consul est donc bien disposé à son égard. L'entrepreneur voyage beaucoup entre la Chine du Sud, Hong Kong et l'Indochine ; il tisse rapidement un important réseau de relations, mais tient à conserver l'anonymat de ses actionnaires. En mai 1937, la Sûreté générale d'Indochine présente enfin un rapport sur son affiliation « possible » à l'*Intelligence Service* britannique. Auguste Garnier nie et un autre service de l'administration indochinoise le dispense : le soi-disant témoin clé de cette enquête est en France depuis plusieurs mois et n'est pas au courant de ses propres révélations. Entre temps, ses premiers chargements d'antimoine sont bloqués à la frontière par les autorités chinoises. Il est alors accusé d'être « un communiste militant » par le gouvernement nationaliste. Six mois plus tard, le bruit se répand parmi les Français qu'il est « un espion au service du Japon »². Le cas d'Auguste Garnier permet de comprendre qu'il est difficile de réaliser des affaires sans être dans les circuits institutionnels. Nullement mal intentionné (il est blanchi pour chaque accusation), il est marginalisé par son attitude secrète et ses précautions discrètes.

De toutes ces trajectoires il se dégage une impression tenace : la plupart de ces hommes traitent volontiers avec le représentant de la France et ils cherchent même souvent à se placer sous son autorité. Ce qui leur manque bien souvent pour s'établir en honnêtes commerçants, c'est la reconnaissance de l'État et donc l'intégration dans des circuits autorisés. Quand la fiche de renseignements sur Paul Peillard arrive en Indochine, décrivant une carrière émaillée de scandales, l'autorisation d'acquérir des droits miniers en Annam lui est retirée³.

¹ CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 22 août et 18 septembre 1928.

² CADN, pHKG, 49, lettre de l'attaché commercial à Pékin au consul, 10 décembre 1936, lettre d'Auguste Garnier au consul, 26 janvier 1938 et échanges entre le consul et le Gougal du 5 mai 1937 au 22 mars 1938 ; 18, lettre du consul à l'ambassade, 5 février 1937.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du RS d'Annam au consul, 1^{er} décembre 1930.

Il est donc éjecté du monde officiel des affaires. Georges Dufaure de la Prade qualifie ce type d'individus de « besogneux¹ » mais ne les considère pas de la même façon que les escrocs patentés. Il n'est toutefois pas surprenant de retrouver ces entrepreneurs ensemble. Marc Gauthier s'implique dans les affaires de Joseph Durand, Paul Peillard et Pierre Alphonsi partagent quelques échecs commerciaux puis tout ce petit monde se retrouve autour d'une histoire de chantage et de tentative d'extorsion sur la personne d'un riche Chinois². La frontière d'une catégorie à l'autre est bien mince. À l'instar d'Antoine Poli, au bord du précipice entre ses activités légales et la tentation d'une rentabilité plus rapide mais illicite, les affaires de ces Français se font et se défont à l'improviste. Ces maraudeurs ont de grandes idées pour l'avenir mais une vision pratique uniquement à court terme ; ils forment des associations éphémères sur des rencontres d'occasion. En 1932, Pierre Alphonsi et Marc Gauthier créent une nouvelle entreprise. Leur société Algama exporte du ciment artificiel dit de Portland depuis Haïphong vers la Chine en le présentant comme un produit originaire de Corse. Pourtant conscient du passif des deux entrepreneurs, Jules Leurquin recommande ce négoce français auprès des autorités chinoises avant de comprendre qu'il a été berné : il s'agit de ciment japonais déguisé pour contourner le boycottage. Pour la défense du consul, il faut souligner qu'avant d'organiser cette arnaque depuis Hong Kong, Marc Gauthier a eu bien d'autres vies en Chine : frère mariste dans le Sichouan, employé de la Banque industrielle de Chine puis agent de la municipalité française de Shanghai. C'est là qu'il a probablement rencontré Pierre Alphonsi, ancien inspecteur de police dans la concession française³... Identifiés et connus dans le Paris de l'Orient, c'est à Hong Kong que ces deux Français sont venus commettre leur délit, en abusant dans ce cas d'un passé tout à fait honorable.

Malgré tout, les consuls adoptent généralement des attitudes magnanimes et conciliantes. Précédé d'une triste réputation et d'histoires « plutôt malpropres », Célestin Faravel est mal accueilli par la communauté française de Manille. Le vice-consul aux Philippines a pourtant l'impression que l'individu est venu « se refaire une situation après des revers subis, ou bien veut se réhabiliter d'un passé coupable ». Après enquête sur son passé à Hong Kong, Gaston Hauchecorne préconise de ne pas adopter une attitude hostile et humiliante, mais de continuer à surveiller les progrès de Célestin Faravel⁴. En 1927, Charles Couillault est condamné à trois ans de travaux forcés dans la colonie britannique pour

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 25 juillet 1931.

² CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 10 août 1930 ; 29, lettre du consul au Gougal, 25 juillet 1931 ; 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 27 octobre 1931.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 12 septembre 1932 ; 22, échanges entre le consul, son collègue à Shantou et la légation, 17 septembre et 6 octobre 1932.

⁴ CADN, pHKG, 21 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Manille, 23 août et 19 septembre 1920.

falsification de chèques. Marc Duval négocie une remise de peine avec le Secrétaire colonial, à condition qu'il soit rapatrié immédiatement¹. Les recommandations hâtives ou la mansuétude à l'égard d'entreprises scabreuses permettent de tendre vers la même interprétation.

c. Francis Vetch, l'affairiste porte-poisse

À lui seul, cet homme illustre la complexité de ces Français échoués en Extrême-Orient, imbus de leur statut de colon, sinon de civilisateur, mais dépossédés de toute crédibilité. Fantasque et fier, burlesque et tragique, Francis Vetch mérite un peu d'attention car sa personnalité est plus nuancée qu'il n'y paraît. Magnifique cas d'école pour l'histoire des mentalités, il suscite simultanément des émotions contradictoires². L'abondante documentation disponible à son sujet permet de brosser un portrait assez précis de cet individu et, par là-même, d'imaginer l'état d'esprit de ces aventuriers malheureux en affaires.

Pour comprendre l'homme dans l'entre-deux-guerres, un retour en arrière s'impose. Issu d'une famille de planteurs de la Réunion sur le déclin³, Francis Vetch est né à Saint-Denis en 1862. Il est marié avec Rosalie, fille d'un noble polonais et d'une Écossaise ; ils ont quatre enfants. L'épopée asiatique de cette famille commence par un coup de théâtre, au propre comme au figuré. En avril 1900, Francis Vetch pense pouvoir bâtir sa fortune en Chine ; il embarque donc avec femme et enfants à Marseille. Sur le paquebot, Rosalie rencontre un jeune diplomate qui rejoint son poste à Fuzhou, et devient sa maîtresse. Il s'agit de Paul Claudel. Tourmenté et inspiré par cette aventure, le dramaturge compose *Le Partage de midi*. Dans son roman historique *La maîtresse du Consul*, Marie-Josée Guers décrit Francis Vetch comme un aventurier combinard dont la femme, complice active, est rapidement lassée des arnaques et autres inventions malhonnêtes. Thérèse Mourlevat est bien plus magnanime à l'égard de la *Passion de Claudel*. Mais personne n'épargne son mari. D'après les descriptions du poète diplomate, la biographe Marie-Anne Lescourret qualifie l'anti-héros d'affairiste porte-poisse⁴, ce qui résume en effet assez bien sa carrière. Après d'innombrables déboires, un passage en Europe et un divorce, Francis Vetch s'établit à Hong Kong entre deux calamités. Pieux et même fort dévot, il se montre souvent généreux... avec l'argent des autres. En 1907, le père Robert lui prête de l'argent pour ses affaires qu'il

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1929.

² ARIÈS Philippe, « L'histoire des mentalités », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle... op. cit.*, p.168.

³ MOURLEVAT Thérèse, *La Passion de Claudel*, Paris, Phébus, 2011, pp.41-42.

⁴ LESCOURRET Marie-Anne, *Claudel*, Paris, Flammarion, 2003, p.169.

dilapide en organisant des distributions de riz dans les orphelinats¹. Après la Grande Guerre, il est négociant en charbon à Shanghai mais n'a jamais payé ses quarante-cinq employés, il devient libraire à Tianjin où il est pourchassé par les jésuites, puis se retrouve brocanteur associé à un malfaiteur russe à Pékin avant de s'essayer à la fabrication de contrefaçons de parfums².

Toujours, il revient dans les correspondances du consulat à Hong Kong, en éternel perturbateur. Francis Vetch peut être suivi à la trace grâce aux dettes qu'il sème. Les directeurs des hôtels adressent régulièrement des plaintes au consul, désarmé face aux courriers extravagants du trublion. Au propriétaire du Métropole de Macao qui lui confisque son passeport, Vetch déclare : « Tout homme, Monsieur, a le droit de vivre. Je ne vous reconnais pas le pouvoir de m'enlever le pain de la bouche ». Sa plume est toujours boursouflée et volontiers dramatique. À peine une affaire est-elle réglée qu'une autre éclate. Son livret de pension est saisi par un hôtelier, qu'importe... le forban écrit au président de l'association des pères et mères de famille qui ont perdu des enfants à la guerre pour lui donner pouvoir d'encaisser l'argent sur place à Paris et au bénéfice de l'organisation³. Une générosité en forme de pied de nez à ses créanciers.

Le consul Franck Dupuy recherche sa famille. L'un des enfants, Gaston, répond sans équivoque depuis Genève : « Mon père a toujours voulu essayer de monter des affaires plus ou moins hasardeuses, en empruntant de l'argent soit à la famille, soit à des étrangers : mon frère cadet a, du reste, été presque ruiné par lui ». Il explique avoir été abandonné et s'être débrouillé sans son père. « Je ne me considère ni juridiquement, ni moralement tenu à lui venir en aide ». Et de conseiller à son frère aîné d'empêcher leur père « d'encourir des dettes ou d'emprunter de l'argent pour d'autres opérations financières qui, d'après l'expérience, ne pourraient être que désastreuses⁴. »

Rien n'arrête Francis Vetch. Les innombrables échecs de sa triste carrière n'ont jamais fait trembler sa détermination et son assurance. C'est sûrement ce qui rend attachant cet escroc si souvent détestable par ses activités. En 1938, lorsque le consul envisage son rapatriement en France, la réponse est digne d'une tragédie grecque : « Je m'incline devant pareil scandale et me déclare vaincu. Veuillez me considérer comme un prisonnier qui se rend et qui ne demande qu'à être traité humainement en considération de son grand âge, surtout du fait que sur trois fils, qui ont combattu toute la dernière guerre, un a versé son sang pour la France. Faites vite ce que vous avez à faire. » Ce sur quoi il prend la fuite à

¹ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert, lettre à un autre père (non identifié), 2 mai 1907.

² CADN, pHKG, 49, lettre du directeur de la police de Shanghai au consul à Shanghai, 28 septembre 1934.

³ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch au consul et à M. Leong, 17 juin et 21 juillet 1938.

⁴ CADN, pHKG, 49, lettre de Gaston Vetch au consul, 28 mars 1938.

Macao, adresse ses factures directement au consulat et réclame un passage sur un navire des Messageries Maritimes pour aller à la rencontre d'un général chinois de sa connaissance¹... Francis Vetch trouve son avatar littéraire dans le Sir Archibald de *La Rose de Java*. Personnages très soucieux du rang dû à leur nationalité et de leur dignité, en quête de fortune et de rédemption, rien ne peut les décider à rentrer en métropole. « Comme pour tant de ses concitoyens, elle était pour lui une île sacrée, où les déchus n'ont pas le droit d'existence². »

Seul Robert Vetch, le plus âgé de ses fils, devenu salésien dans le Guangdong, lui tend encore la main. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Francis Vetch est si souvent de retour dans la région et que Hong Kong est considérée comme son port d'attache³. Ne sachant que faire de l'individu « qui ne doit qu'aux secours de la société de bienfaisance de n'en être pas réduit au vagabondage et à la mendicité publique⁴ », le consul à Shanghai renvoie ce problème vers son collègue en 1935. Quelques années plus tard, Robert Vetch parvient à convaincre son Supérieur d'héberger l'agitateur dans le couvent de Macao pour mettre fin à « cette douloureuse odyssee⁵ ». Franck Dupuy ne cache pas son soulagement et espère qu'il se conformera aux règles de la maison. Le septuagénaire décide de mettre à profit cette retraite monacale pour publier un pamphlet contre le fascisme en Italie qui n'est évidemment pas du goût des pères. Retour à Hong Kong.

Patriote, il annonce dès le 4 septembre 1939 : « Je me considère comme mobilisé au même titre que mes trois fils. Vous pouvez donc, en toutes circonstances, faire appel à mon dévouement pour la France. » Il a soixante-dix-sept ans. L'une des dernières bravades de Francis Vetch dans la colonie britannique est inattendue. En avril 1940, il crée la première librairie française de Hong Kong. *The Hong Kong French bookstore* est situé au n°1 Bonham Road. Il se plaint de ne pas recevoir l'appui financier de la Banque de l'Indochine pour cette œuvre de propagande nationale. Ce qui n'empêche pas l'aigrefin d'éditer un ouvrage intitulé *Ralliez-vous à mon panache blanc* et quelques autres livres historiques, qu'il ne paiera jamais à son fournisseur. De nouveau poursuivi par ses créanciers, il prend la fuite pour fonder « une entreprise d'importation et de réexportation de produits chinois et français à Kouang-Tchéou-Wan⁶ ». Il demande au consul une lettre d'introduction pour approcher l'administrateur du territoire à bail. Faut-il préciser qu'il ne reçoit aucune réponse... Pour justifier sa demande, il invoque sa prestigieuse ascendance entre bourgeoisie et aristocratie,

¹ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch au consul, 6, 14 et 27 juillet 1938.

² KESSEL, Joseph, *La Rose de Java*, op. cit., p.156.

³ CADN, pHKG, 49, lettre du consul au Trésor Public, 19 novembre 1938.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 16 février 1935.

⁵ CADN, pHKG, 49, lettre de Robert Vetch au consul, 16 juillet 1938.

⁶ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch au consul, 14 et 21 juillet 1938, 4 septembre 1939, 10 avril et 27 juin 1940, 26 septembre 1941 et lettre de l'imprimeur Hip Sing au consul, 27 février 1941.

d'un côté l'une des premières familles de colons de la Réunion, les Panou-Desbassynes, de l'autre les de Villèle de Toulouse dont il narre les hauts-faits politiques et cléricaux¹. Cet attachement à la France et à certaines valeurs est primordial pour ne pas classer trop hâtivement cet homme parmi les malandrins sans vergogne. Fin 1941, il est en contact avec le comité France Libre de Hong Kong et se propose de diffuser une brochure contre le fascisme. Depuis Londres, le commissaire national aux Affaires étrangères conseille à Émile Fouliard de ne pas encourager ces publications eu égard au lourd passif de l'auteur². Le consulat à Hong Kong n'entend plus parler de Francis Vetch par la suite et celui-ci s'éteint à Saïgon en 1944³.

Présenté comme manipulateur et peu scrupuleux⁴, son portrait est d'autant plus terni qu'il est souvent opposé à celui de Paul Claudel. Les hagiographies littéraires de l'un ne sont pas tendres avec l'autre. Homme d'affaires malheureux, entrepreneur malhonnête, mari manipulateur et trompé, touche-à-tout infatigable, Francis Vetch est un provocateur baroque dont les aventures peuvent susciter amusement ou incrédulité. De ce parcours, et à la lecture des trajectoires de quelques autres spécimens du même acabit, il ressort que ces individus représentent une présence tangible et bien visible pour les populations d'Extrême-Orient. L'éloignement de leur cadre d'origine, la déliquescence de l'État de Droit en Chine, la lenteur des communications et sûrement d'autres facteurs leur laissent toute latitude pour exprimer leurs talents et leurs personnalités hors norme. Si leur malveillance n'est pas toujours démontrée, ils peuvent se hasarder dans quelques faillites en risquant bien moins de la part des autorités ; revers de la médaille, s'ils sont repérés comme de mauvais gestionnaires, leurs chances sont considérablement réduites dans ce petit univers où, à terme, tous les Français se connaissent ou sont plus ou moins identifiés de Shanghai à Hong Kong. Ils bénéficient toutefois d'une relative impunité et, s'ils sont traqués par les consulats, ceux-ci se montrent finalement assez cléments en les baladant d'un port à l'autre. En comparaison, la chasse aux agents bolchévistes est bien plus dure, les autorités françaises et britanniques y voyant un danger assurément plus grand pour la métropole. Le délit d'opinion en Extrême-Orient semble bien plus grave que l'escroquerie.

¹ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch au consul, 22 septembre 1941.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°67, lettre du commissaire aux Affaires étrangères à Émile Fouliard, 26 novembre 1941.

³ Échange de courriels avec Thérèse Mourlevat, 8 septembre 2015.

⁴ MOURLEVAT Thérèse, *La Passion de Claudel*, op. cit., pp.69-70.

d. Les *poputchiks* français à Hong Kong

Dans l'entre-deux-guerres, le terme *fellow-traveler* désigne un sympathisant du mouvement communiste qui n'est pas nécessairement membre du parti¹. Cette appellation en dit long sur la mobilité de ces activistes, voyageurs engagés qui circulent d'un lieu à l'autre pour apprendre ou transmettre une nouvelle vision du monde. Un terme russe les qualifie de *poputchiks*, littéralement ceux qui vont avec. Les Français sont nombreux à accompagner la préparation du Grand Soir et leur chemin passe souvent par Hong Kong. Les consuls sont chargés d'intercepter ces propagandistes en agissant de différentes manières. Michel Beauvais et Perlos sont signalés alors qu'ils tentent de gagner l'Europe ; les diplomates doivent les empêcher d'embarquer, par exemple en refusant de leur délivrer des documents officiels². Paul Monin, *L'Ami oublié de Malraux en Indochine*³, un temps conseiller étranger du gouvernement de Canton et prolifique auteur d'articles sur la cause indochinoise dans la presse locale, doit quant à lui être gêné autant que possible dans ses activités journalistiques. Et en 1927, Georges Dufaure de la Prade doit réunir des preuves pour confondre Léon Girardeau ; complément essentiel du mouvement politique dans la diffusion des idées, il occupe la fonction d'imprimeur à bord du *Paul Lecat* et introduit régulièrement des imprimés anti-Français en Indochine *via* ses relations annamites. Il est aussi, très probablement, un relais avec les révolutionnaires émigrés à Hong Kong et dans le sud de la Chine⁴.

Si malfaiteurs et révolutionnaires se côtoient assurément, les liens entre eux ne sont pas avérés. En 1927, Jean Moynier est condamné à Saïgon pour divers larcins, puis il s'évade. Arrêté à Singapour, il s'enfuit une nouvelle fois. Sa cavale s'interrompt encore à Hong Kong où un vice de forme procédural empêche son extradition vers l'Indochine. Georges Dufaure de la Prade explique qu'il s'arrange pour que le Français soit expulsé sur Shanghai afin de permettre une nouvelle arrestation. Il précise aussi qu'il a fait tout son possible pour que le bandit ne soit pas reconduit vers Canton où il aurait retrouvé des révolutionnaires « qui recrutent parmi les épaves comme Moynier leurs meilleurs auxiliaires⁵. » Le consul énonce-t-il un fait attesté par son expérience ou laisse-t-il ses préjugés prendre le dessus ? Les nombreuses fiches de renseignements sur les bolchévistes

¹ KERR Douglas, « Agnes Smedley: The Fellow-Traveler's Tales » », dans KERR Douglas, KUEHN Julia (dir.), *A century... op. cit.*, p.163.

² CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 29 mars 1921 ; 21, lettre du consul à Shanghai au Gougal, 11 octobre 1923.

³ LE JARIEL Yves, *L'Ami oublié de Malraux en Indochine*, Paris, Les Indes savantes, 2014, 270 p.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton au Gougal, 29 mars 1926 ; 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 16 juillet 1927.

⁵ CADN, pHKG, 32, lettre du gouverneur de Cochinchine au consul, 31 juillet 1928 ; 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 4 octobre 1928.

français envoyées par la Sûreté générale ne mentionnent jamais de délits ou de crimes autres que ceux liés aux activités politiques.

La Sûreté générale à Hanoï exerce une forte pression sur le consulat à Hong Kong car il n'est pas une année sans que de telles présences soient signalées. Les séjours s'enchaînent même à bonne cadence à la fin des années 1920. Pascal Meunier, alias Munier/Meynier (un autre protagoniste des *Conquérants*) est à Hong Kong entre décembre 1928 et mars 1929¹ ; à la même période, Jacques Reclus « *French anarchist and soviet sympathiser* » est repéré par la police, prenant langue avec des Chinois radicaux². En décembre 1929, c'est Jean Cremet qui arrive ; il approche les cellules clandestines chinoises et annamites pour les équiper d'un système radio et s'assurer du succès du premier congrès du Parti communiste indochinois³. Cette surveillance nécessite des recoupements rapides entre consulats et autorités coloniales car la traque n'est évidemment pas simple. Marie et Rosalie Arnaud débarquent à Hong Kong sous de fausses identités et la confusion la plus grande règne sur la nationalité et les origines d'un dénommé Paul Mueller⁴. Ces informations permettent de confirmer la grande mobilité de ces *fellow-travelers* et placent Hong Kong comme un point de passage essentiel. Un réseau de mailles dense se dessine : les mêmes noms reviennent fréquemment, souvent liés les uns aux autres. La collaboration accrue entre les services de sûreté français et britannique conduit à l'arrestation de Joseph Ducroux (alias Serge Lefranc) à Singapour le 1^{er} juin 1931⁵, opération qui permet de réunir suffisamment de preuves pour interpellier Nguyen Ai Quoc et trois autres camarades annamites à Hong Kong, cinq jours plus tard⁶.

Ces subversifs compagnons de route ne sont pas tous français mais ils peuvent représenter un danger pour le prestige colonial. C'est pour cette raison qu'il est également demandé au consul, par exemple, de s'assurer qu'Agnes Smedley ne puisse pas pénétrer en Indochine⁷. En partageant le même combat politique et la même idéologie d'égalité, de juste répartition des richesses et, surtout, d'abolition des classes sociales, ces *poputchiks* tissent des liens inédits et portent un regard équilibré sur l'Autre. Quand bien même leur auteure n'est pas française, les portraits d'Agnes Smedley sont une preuve vibrante de ce regard nouveau, extensible par analogie à tous les compagnons de route⁸.

¹ CADN, pHKG, 36, lettre de la Sûreté général au consul, 11 décembre 1928 ; 15, lettre de la légation au consul, 13 mars 1929.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 25 mars 1929.

³ FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *L'Hermine rouge... op. cit.*, pp.250-257.

⁴ CADN, pHKG, 37, lettres de la Sûreté générale au consul, 5 décembre 1931 et 18 novembre 1935.

⁵ CADN, pHKG, 4, lettre du ministre de l'Intérieur au MAE, copie au consul, 12 juin 1931.

⁶ CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°91, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 8 juin 1931.

⁷ CADN, pHKG, 37, rapport de la Sûreté générale adressé au consul, 27 août 1930.

⁸ SMEDLEY Agnes, *Portraits of Chinese Women in Revolution*, New York, Feminist Press, 1993, 208 p.

Dans l'univers colonial d'Extrême-Orient, les conceptions habituelles sont chahutées. Pour le consul, comment ne pas davantage apprécier la compagnie du bourgeois chinois à celle d'un entrepreneur fantasque, usé par les tropiques et l'opium ? Comment ne pas trouver son secrétaire annamite bien plus fréquentable que le contrebandier corse ? Aux yeux du diplomate, le premier s'assimile en respectant le pouvoir tandis que le second s'ingénie à briser les règles qui régissent sa propre société. L'étude de ces marginaux bouscule l'ordre établi et « la mauvaise conscience du colonialisme rejoint ainsi la mauvaise conscience de l'oppression de classe¹ ».

¹ GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers... op. cit.*, p.10.

Chapitre VII. – Une sociologie des Français de Hong Kong

Et cependant ces vies, sans intérêt, entièrement absorbées par l'actualité la plus simple et la plus immédiate, ont leur côté mystérieux.

Joseph Conrad, Typhon

Depuis le début, cette étude s'attache aux formes et aux développements des présences françaises, dans le cadre d'un environnement étranger – et en cohabitation avec celui-ci –, en l'occurrence la colonie britannique de Hong Kong. Les éléments apportés sont tangibles et reposent sur des faits concrets. Il est temps désormais de se pencher davantage sur les mentalités de ces Français, pour mieux les comprendre en tant que groupe social distinct. Après ceux de métropole et d'outre-mer, les Français de l'étranger représentent la « troisième composante de la réalité nationale¹, » selon le sénateur Jean-Pierre Cantegrit, non pas tant à cause de leur éloignement que par leur état d'esprit et ce qu'ils apportent à leur pays. Si elle est pertinente, cette affirmation doit avoir des fondements historiques, et l'identité de ces Français doit se construire à travers des valeurs et des représentations sociales communes². Il faut donc considérer la communauté française à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres comme un objet sociologique distinct, dont la perception du monde est spécifique, capable de générer des représentations collectives en conséquence. La psychologie sociale offre un prolongement dans l'observation des attitudes, observation des développements comportementaux qui positionnent concrètement les individus dans leur environnement³.

Il était auparavant de tradition d'envisager l'étude des mentalités sur un espace géographique bien délimité. Les Français de l'étranger imposent à l'historien un raisonnement adapté, qui consiste à considérer le reste du monde, par opposition à la France

¹ CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.1.

² COHEN-SCALI Valérie, MOLINER Pascal, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples » [en ligne], dans *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°37/4, Paris, 2008, § 35.

³ BERGAMASCHI Alessandro, « Attitudes et représentations sociales. Les adolescents français et italiens face à la diversité », dans *Revue européenne des sciences sociales*, n°49/2, Genève, 2011, pp.95-96.

et à ses colonies, comme une différence géographique à part entière, et donc un territoire d'investigation. Pour démontrer la viabilité de cette approche globale, les Français de Hong Kong sont un échantillon révélateur. Ils forment une communauté, théoriquement un ensemble de personnes constituant une association d'ordre politique, économique ou culturel¹, en réalité un assemblage hétéroclite de personnalités hétérogènes dont la nationalité semble souvent être le seul dénominateur commun. Pourtant, ces individus, même ceux peu enclins à respecter les lois, se rassemblent, se retrouvent et parfois s'entraident alors que le passage de la frontière pourrait aisément les affranchir de tout rapprochement national. Coupés de la métropole ou au contraire représentant le lien avec celle-ci, ils sont éloignés de leurs origines et de leurs repères fondamentaux. Dans un contexte où être citoyen du monde est une chimère anecdotique, portée par quelque esprit religieux ou des intellectuels bolchévistes, les Français de Hong Kong reconstruisent leur société en Extrême-Orient. Celle-ci est évidemment adaptée à cette population bigarrée, et comporte des originalités qui impliquent de comprendre et d'expliquer l'impact de l'éloignement sur les représentations et les comportements de ces personnes.

Le parcours et les motivations qui mènent jusqu'à Hong Kong, la manière dont cet espace étranger est perçu et occupé ou encore les articulations et les liens de dépendances au sein de cette petite société mouvante sont autant de pistes à exploiter. Par ailleurs, dans son fonctionnement et ses instances décisionnelles, cette communauté est essentiellement masculine, et évidemment adulte. Les femmes et les enfants font figure de présences négligées souvent ballottées au gré de mâles décisions. Si les Français de l'étranger ont peu attiré l'attention des chercheurs, il va sans dire que ces présences féminines et infantiles, peu documentées de surcroît, ont suscité encore moins d'intérêt. C'est pourquoi il a été choisi de les séparer pour mieux les mettre en lumière. Derrière cette apparente diversité constituée de liens complexes et parfois contradictoires, cette tentative socio-historique permet d'estimer dans quelle mesure ces Français se ressemblent et peuvent, au final, être réunis non seulement autour de leur nationalité, mais aussi autour d'une même pratique culturelle de la vie à l'étranger.

A. Des parcours variés vers une étape commune

Les colonies sont à l'étranger, mais sont-elles étrangères à la nation qui les occupe ? C'est une mise au point nécessaire pour mieux cerner la spécificité de l'objet d'étude quand

¹ www.cnrtl.fr, définitions du mot communauté.

il s'agit d'aborder le parcours des expatriés. Les deux opuscules de référence sur les Français de l'étranger s'opposent sur ce point. Jean-Pierre Cantegrit évacue les colonies de sa perspective historique, au même titre qu'il ne considère pas, aujourd'hui, la France outre-mer comme une extension étrangère. Mireille Raunet et René Vivien, tout en excluant également les départs actuels vers les territoires d'outre-mer, considèrent cependant les installations dans ce qui était l'empire colonial comme une présence française à l'étranger¹. Il y a d'évidence une contradiction dans le deuxième cas. L'ouvrage de prosopographie au sujet *Des Français Outre-mer* ne tient compte que des anciennes colonies et actuelles possessions en dehors du territoire métropolitain ; il n'est à aucun moment question d'y inclure des Français établis ailleurs². De fait, un territoire qui devient une extension administrative et politique de la France, en gestion directe ou sous forme de protectorat ou de territoire à bail, n'est pas « l'étranger proprement dit³ » pour reprendre la nuance de Jean-Baptiste Duroselle. Et il est certain que c'est encore moins le cas dans l'esprit des contemporains d'Ulysse Réau ou de Louis Reynaud. La perception qu'un Français peut avoir de l'appartenance des territoires colonisés à son pays, dans l'entre-deux-guerres, repose sur la domination des lois, de l'armée et de la culture au sens large. Un citoyen de métropole peut donc se considérer chez lui en Cochinchine et probablement un peu moins dans la concession française de Shanghai. Quels que soient les sentiments que cette pensée peut induire aujourd'hui, notamment sur les questions d'identité, il faut admettre la mentalité coloniale comme un positionnement de force sur des territoires conquis, redevenus étrangers *a posteriori*. Pour le Français de l'entre-deux-guerres, ce sont des prolongements du territoire ou, pour paraphraser Joseph Conrad, ironie comprise, des avant-postes du progrès national.

Les raisons du départ vers les colonies peuvent susciter des questions. Ces interrogations sont d'autant plus appropriées s'il s'agit de se détacher de son environnement politique et social, qui plus est pour rejoindre la colonie d'une puissance concurrente. À Hong Kong, différents facteurs permettent de répondre : la mission consentie, pour Dieu ou la République, les intérêts économiques, mais aussi la fuite et, peut-être par-dessus tout, l'appel de l'aventure.

La perception du territoire et la manière de s'y mouvoir révèlent que Hong Kong peut être une simple étape ou une destination en soi. Aucun des nombreux parcours étudiés ne montre un Français quittant la métropole pour venir spécifiquement s'établir de son plein

¹ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, pp.28-38.

² MOHAMED-GAILLARD Sarah, ROMO-NAVARETTE Maria (dir.), *Des Français Outre-mer..., op. cit.*

³ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.188.

gré dans la colonie britannique. Toutefois, les circonstances conduisent parfois à des implantations définitives. En plaçant l'observation au niveau de l'individu, de nouvelles perspectives s'ouvrent et, sans déterminisme, permettent de dégager quelques grands traits de la société française à Hong Kong.

1. Les raisons du départ, de la mission à l'aventure

« Ce qui est le plus dur pour un homme qui habiterait Vilvorde et qui veut aller vivre à Hong Kong, ce n'est pas d'aller à Hong Kong, c'est de quitter Vilvorde¹. » Quand Jacques Brel souligne le poids de la routine et la peur de l'inconnu, en 1971, il parle avec bon sens de ce qui fige les individus à un endroit, quel que soit leur degré de satisfaction à y vivre. Il est légitime de se demander ce qui pousse certains hommes à se déraciner. L'expatrié, dans l'acception moderne et sociale du terme, part à l'étranger pour des raisons économiques et/ou dans l'espoir de voir sa carrière progresser plus rapidement. Ce n'est pas le cas de tous les Français établis hors de leur pays et, malgré des attraits indéniables, ce mode de vie ne suscite pas un engouement massif, et conduit même, parfois, à des déceptions². Selon l'INSEE, 2,5 à 3,1 % des personnes dotées de la nationalité française vivent à l'étranger³. Même si les chiffres augmentent ces dernières années, cette mobilité est souvent temporaire et ne représente pas la catastrophique saignée que certains voudraient y voir. Et celles et ceux qui ne partent pas à la demande de leur employeur français, quel démon frappe à leur porte pour les emporter loin de chez eux, parfois même dans des conditions d'existence plus précaires qu'en France⁴ ?

Forte d'une longue tradition d'accueil, pays d'immigration par excellence, la France est peu marquée par l'émigration dans la première moitié du XX^e siècle. C'est un phénomène qui n'a pas suscité d'intérêt académique majeur et qui reste encore assez flou d'un point de vue statistique⁵. Des historiens se sont intéressés aux départs vers les colonies, mais il est difficile de trouver une étude solide sur les Français qui font le choix de quitter la métropole ou l'empire pour s'installer sur un territoire totalement étranger⁶. Par ailleurs, comme le souligne Annick Foucrier à propos des Français de Californie, c'est bien souvent « en

¹ LEMAIRE Henry, *Quitte à me tromper. Entretiens avec Jacques Brel*, Bruxelles, Rossel & C^o, 1988, p.41.

² ROUDAUT Christian, *France... op. cit.*, pp.44, 46 et 197-214.

³ www.insee.fr, analyse des flux migratoires entre la France et l'étranger, 2006-2013, consulté le 1^{er} août 2016.

⁴ Les travaux de l'association France-Horizon, ancien Comité d'Entraide aux Français rapatriés (CEFR), en sont la preuve : www.france-horizon.fr/

⁵ www.histoire-immigration.fr/, « Les Français émigrent-ils à l'étranger ? », consulté le 4 août 2016.

⁶ CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.5 et RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, pp.18 et sq. Ces deux ouvrages font le constat du manque de perspectives historiques. Le second compte les colons parmi les Français à l'étranger.

fonction du pays d'accueil qu'est analysé le jeu des facteurs d'attraction (*push*) et de répulsion (*pull*)¹ ». L'attrait économique de Hong Kong, nœud portuaire et ouverture stratégique sur le sud de la Chine a déjà été analysé et ne fait aucun doute ; ce sont les intentions personnelles, pour ne pas dire intimes, qui retiendront davantage l'attention ici.

a. La mission consentie et la fuite

Il n'y a jamais de départ contraint. Même lorsque l'éloignement apparaît comme une nécessité impérieuse et qu'il s'opère dans la douleur, il demeure un choix. Ce postulat peut paraître brutal, mais ce que les documents présentent comme un devoir ou une mission est d'abord le fruit d'une démarche personnelle de la part de celui ou celle qui désire partir. Deux exceptions notables à cette assertion, même si elles ne concernent pas les Français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres : les déportés, en l'occurrence des bagnards à cette époque ; et les bannis, même si les lois d'exil ne concernent plus, alors, que l'ancienne famille royale². Certes, les femmes et les enfants doivent souvent suivre le mari ou le père, mais ces cas sont à nuancer et seront abordés un peu plus tard. Pour le reste, il y a mille manières de servir son dieu ou sa patrie tout en restant en métropole, il y a mille façons de générer des revenus, légalement ou pas, en entreprenant sur le sol natal. Ce que ce point entend démontrer, c'est que par-delà les prétextes affichés, il est des motivations plus profondes, des moteurs plus intimes qui lancent les hommes sur les routes maritimes ou terrestres. S'interrogeant sur les causes de l'expatriation, Mireille Raunet et Alain Vivien concèdent que « certaines, [qui] relèvent de la sphère privée, ne peuvent être que supposées³. »

À la manière de Jacques Le Goff qui balaye les causes économiques, politiques et religieuses des Croisades pour proposer « l'attraction de la Jérusalem terrestre [...], l'impulsion des images du mental collectif⁴ » comme véritables moteurs de ces expéditions, le caractère prioritaire de ces mêmes motifs doit être questionné quand il est appliqué aux Français en Extrême-Orient dans l'entre-deux-guerres. Et si les dispositions de l'esprit comptaient davantage que l'attrait économique, le zèle religieux ou encore l'intérêt politique ? Il faut admettre que cette théorie est le fruit d'une observation participante contemporaine de l'auteur de ces lignes, basée sur quatorze années d'expérience à l'étranger. Cette méthode chère aux sociologues et appliquée à la recherche historique présente

¹ FOUCRIER Annick, *Le rêve californien... op. cit.*, p.13.

² www.legifrance.gouv.fr, loi du 24 juin 1950 portant abrogation de la loi du 22 juin 1886.

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.9.

⁴ LE GOFF Jacques, « Les mentalités, une histoire ambiguë », dans LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire l'histoire*, tome 3 - *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1974, p.107.

l'avantage d'être partie prenante d'un jeu social tout en conservant une distance, imposée ici par le temps qui sépare le sujet de l'observateur. Ce qui pourrait même passer pour de la participation observante au regard du degré d'implication¹ ne doit cependant pas voiler le regard de l'historien. Il peut être risqué d'établir un parallèle trop appuyé entre les mentalités d'aujourd'hui et celles de l'entre-deux-guerres. Malgré tout, certains indices laissés dans les archives confirment qu'il existe des permanences et que l'idée mérite d'être creusée.

Le sens du devoir et le respect de la hiérarchie représentent une première piste. Les diplomates, les religieux et les agents de grandes entreprises sont particulièrement concernés par le système des affectations. Les institutions responsables de ces expatriations prosélytiques ne donnent pas nécessairement le choix de la destination. Avec un peu d'expérience, le consul peut demander à être orienté vers certains postes, allonger ou diminuer sa présence à un endroit mais, en début de carrière surtout, il part là où le ministère lui dit d'aller. Il en va de même avec le directeur d'un établissement vis-à-vis de son siège, tout comme pour le père ou la sœur à l'égard de leurs congrégations. Très peu de fonctionnaires, de missionnaires ou d'agents rechignent à changer de pays. Le départ de mauvaise grâce d'Yves du Courthial ou la supplique du père Jean Ouillon pour ne pas être envoyé à Londres ont déjà été évoqués. Il faudrait ajouter le cas de G. Fafart, employé de la Banque de l'Indochine qui, en 1926, refuse catégoriquement de retourner à Saïgon. Pressé d'accepter cette mutation, il partage largement son mécontentement et demande même à son père d'intervenir depuis Paris, en inventant une histoire d'intrigue sur sa personne qui empêcherait tout retour en Indochine. Lasse de ces jérémiades, l'administration centrale le propulse à Shanghai². Ce sont des cas rares sur l'ensemble. Les diplomates et les agents ne sont jamais mécontents d'arriver à Hong Kong ou d'en repartir : c'est souvent le signe d'une promotion. Il n'y a que le très expressif Georges Dufaure de la Prade pour épancher sa « vive émotion » avant d'abandonner la colonie britannique pour rejoindre Milan. « Je quitte le poste de Hong Kong qui me rattachait à ce service de Chine auquel j'ai consacré le meilleur de ma vie³. » Après vingt-sept ans d'existence en Extrême-Orient, la nostalgie est légitime.

En conscience, ces charges confinent souvent au sacrifice de la personne au bénéfice de la cause ou des intérêts défendus. Dans l'entre-deux-guerres, les espoirs de retour sont parfois minces. Hormis la mère supérieure de Saint-Paul-de-Chartres, il semble qu'aucune sœur ne revienne jamais en France ; c'est également très rare chez les MEP où, par ailleurs,

¹ SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usage et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », dans *Recherches qualitatives*, volume 27 (1), Trois-Rivières, 2007, pp.130, 134 et 136.

² BDI, DSE 010-1, 1926, lettres du directeur à l'administration centrale, 14 juin et 31 juillet 1926.

³ CADN, pHKG, 51, lettre du consul au MAE, 14 août 1934.

la mortalité en mission reste élevée. Les diplomates peuvent prétendre à quelques mois de congé tous les trois ans mais, sur huit consuls titulaires ou intérimaires passés à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres et dont il a été possible de suivre la carrière, cinq sont décédés à l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions, trois seulement ont pu bénéficier de leurs droits à la retraite¹. Quant aux entrepreneurs et directeurs de succursales, les situations sont variées mais ne diffèrent guère : René Ohl ne retourne en France que deux fois en onze ans et il meurt en Indochine ; Paul Servanin choisit de ne jamais rentrer², etc. Une tendance lourde, que les impétrants ne peuvent ignorer. Leur esprit est nécessairement préparé à cette dimension et, dans le cas contraire, les circonstances s'en chargent sur place. Carlos Arnulphy doit gérer les conséquences de la mort de ses deux premiers employeurs³ et, depuis Shanghai, François d'Hardivilliers éprouve beaucoup de difficultés après la disparition brutale de son agent à Hong Kong⁴. Le risque est consenti et n'est pas perçu comme un fardeau inhibiteur. Au même titre que l'habitude du déplacement relativise la notion de distance. Fils d'un immigré italien en Nouvelle-Calédonie et né dans ce lointain territoire français, Ernest Mostini découvre la métropole pour la première fois en 1913, à trente-deux ans. Il y reste le temps de trouver une épouse et, l'année suivante, il s'installe à Saïgon⁵. Commis pour les Messageries Maritimes pendant un certain temps, il est ensuite envoyé à Hong Kong par la Banque industrielle de Chine. Coutumier des territoires français, c'est en mission qu'il vient dans la colonie britannique, à coup sûr temporairement dans son esprit puisqu'il laisse femme et enfants à Saïgon⁶. Il est difficile d'invoquer la contrainte dans ce déplacement depuis la Cochinchine après pareille trajectoire de vie.

Il reste la fuite. S'éloigner géographiquement, c'est imposer de la distance à son ancien environnement social ou à son passé. Il est inutile de revenir sur les parcours sinueux qui émaillent le chapitre précédent. Pour vivre d'aussi piètre façon, Jean-Marie Geromini ou Antoine Poli pourraient tout aussi bien revenir sur l'île de Beauté. Ils s'obstinent pourtant à vivre bien loin, de combines louches en emplois précaires. Il en va de même pour Paul Baille, Odette Darthys et Roger Lacor et bien d'autres cas déjà cités. Leurs échappées orientales cachent de coupables activités et des passés troubles. Soldat déserteur et vagabond, Marchal Lebon dit Le Borgne est arrêté pour avoir embarqué clandestinement à bord d'un Courrier. Le consulat lui trouve un emploi en attendant son rapatriement, mais le lascar profite de cette

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e et 3^e séries.

² Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010 et entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

³ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Canton, 29 novembre 1927 et BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 juin 1929.

⁴ CADN, pHKG, 24, échanges entre le consul et son collègue à Shanghai, 7 et 20 juin, 7 et 11 juillet 1934.

⁵ Témoignage de Marie-José Tilmont-Reintz, sa petite-fille, 6 mai 2015.

⁶ CADN, pHKG, lettre du consul à la légation, 10 juillet 1918.

liberté pour filer, illégalement encore une fois, sur un navire à destination du Japon¹. Sa misérable situation aurait pu s'améliorer avec l'aide de la communauté ; ce n'est pas une raison suffisante pour le convaincre de rentrer en France où, en définitive, sa situation ne serait probablement pas meilleure. Marchal Lebon réalise un choix de vie, celui de l'errance à l'étranger. Quant à André Morant, il a été abandonné par sa mère à l'âge de treize ans, en 1911. Un temps employé au Bon Marché à Paris, il devient pilote d'avion en Chine un peu plus tard, sans que cette étonnante reconversion soit expliquée. Sans attache, il use de sa nationalité pour ses affaires mais se montre réticent à renouer avec son ancienne vie : en 1936, lorsque sa mère tente de reprendre contact, il ne s'oppose pas à ce que son adresse soit communiquée mais il ne désire pas lui écrire².

S'échapper loin, c'est aussi s'offrir l'occasion de changer de vie radicalement. En novembre 1937, Lucien Thiollier, secrétaire de l'attaché commercial à Shanghai, disparaît lors de son escale à Hong Kong. Une lettre aurait été retrouvée dans sa cabine, faisant part de son intention de se suicider. Une longue enquête est menée, le corps n'est jamais retrouvé. Ce n'est qu'en avril 1939 que l'homme ressurgit, chassé de Canton par l'armée japonaise où il s'est établi dans un petit hôtel, en client assidu du bar Black Cat³... Quant au D^r Roger Behar, implanté à Haïphong, il abandonne du jour au lendemain femme et enfants pour fuguer avec sa maîtresse vers une nouvelle existence. Installé à Hong Kong quelque temps sous le nom de D^r Robert, il ouvre un autre cabinet à Canton lorsqu'il est démasqué, puis disparaît de nouveau un an plus tard⁴. Autre exemple de Français évaporé, Marcel Clément serait parti en janvier 1938 « pour se fixer à Hong Kong » ; sa famille et ses amis n'ont plus jamais eu de nouvelles. Dans la colonie britannique, cet individu est inconnu de tous. De Fort-Bayard à Canton, personne n'a jamais entendu parler de lui⁵... Le pouvoir d'évocation de l'Ailleurs est relié à l'imaginaire, « seul mécanisme de fuite, d'évitement de l'aliénation environnementale, sociologique en particulier⁶ ». À l'évidence, certains essayent de donner à leurs rêves une réalité tropicale. Ces situations ne touchent pas que la faune interlope. L'histoire de Georges Dufaure de la Prade est également révélatrice. La légende familiale raconte que sa liaison amoureuse avec une professeure de philosophie, bien plus âgée que lui, aurait précipité les désirs d'évasion du jeune homme, pour fuir une société trop

¹ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 14 août 1928.

² CADN, pHKG, 49, lettre du consul au ministère de l'Intérieur, 27 juin 1936.

³ CADN, pHKG, 49, lettre du consul au MAE, 21 novembre 1937 ; lettre du consul au directeur de la police de Hong Kong, 5 avril 1939.

⁴ CADN, pHKG, 49, lettre du Gougal au consul, 31 juillet 1936.

⁵ CADN, pHKG, 13, échanges entre le MAE et le consul, 23 août et 12 octobre 1939.

⁶ LABORIT Henri, *L'éloge de la fuite*, Paris, Gallimard, 1976, p.7.

normative. Cette histoire est recoupée par le décès de Thérèse Dufaure de la Prade, à Séoul en 1907, d'origine néerlandaise et effectivement de six ans l'aînée de son mari¹.

b. Le départ souhaité, vers l'aventure

Les contours de l'état d'esprit s'affinent, mais tout cela en dit finalement peu sur les origines du désir d'expatriation. Dieu, la France et le Capital peuvent éprouver les bonnes volontés sans les éloigner, alors pourquoi partir quand il ne s'agit pas d'une fuite ? Il est impossible de nier que le moteur du départ est souvent l'argent, le désir d'amasser rapidement une petite fortune pour s'établir convenablement dans la vie. C'est sûrement la raison pour laquelle les colonies françaises ou étrangères, autant que des pays tiers, attirent des individus de classes modeste ou moyenne qui espèrent découvrir un nouvel Eldorado. Ce mirage de l'étranger est une constante assurée. Dans un rapport sur la question monétaire, Georges Dufaure de la Prade se laisse aller à quelques réflexions sur ces motifs élémentaires : « il faut comprendre que la plus grande partie des Britanniques qui étaient venus ici travailler, peiner, lutter, en vue de retourner, après une vingtaine d'années d'efforts, au pays qui les vit naître, assistent impuissants et désespérés à l'écroulement de leurs rêves au fur et à mesure que leurs économies fondent, au rythme de la dévalorisation de la monnaie dans laquelle elles furent constituées². » C'est cette même idée qui érige Shanghai en avant-poste d'un front pionnier : « Aux yeux de nombreux Européens, c'est encore une nouvelle frontière où les plus audacieux ou les plus chanceux peuvent bâtir de véritables fortunes³ ». Pour les cadres des grandes entreprises, la carrière à l'étranger peut être un formidable accélérateur. Il suffit d'observer les bonds de Charles Marsot, simple employé de guichet en France, bombardé chef comptable à Rio de Janeiro et devenu directeur d'agence à Hong Kong vingt ans plus tard⁴. De quoi alimenter les critiques de l'époque sur les ascensions rapides des coloniaux malgré leurs compétences ou niveaux d'études parfois limités⁵. Raoul Rodenfuser et René Ohl partagent des destins similaires au service des Messageries Maritimes⁶. On pourrait en dire autant de ces jeunes gens qui s'engagent dans la carrière consulaire (et non pas diplomatique, en l'occurrence). Tous originaires de la petite bourgeoisie de province, ils sont notés « sans fortune » dans leurs évaluations annuelles⁷. La vingtaine à peine entamée,

¹ Entretiens avec Annie Guillot et Jeannette Dufaure de la Prade, 29 octobre 2011 et 6 août 2013 ; consulat de France à Séoul, État civil, acte de décès de Thérèse Dufaure de la Prade, 4 janvier 1907.

² CADN, p.HKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 juin 1930.

³ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.41.

⁴ CADN, p.HKG, 16, lettre du consul à la légation, 24 juillet 1922.

⁵ GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, collection Pluriel Histoire, 1972, p.123.

⁶ DRÉMEAUX François, *Les Messageries Maritimes... op. cit.*, pp.23 et 26.

⁷ Voir tableau 14, p.605. À l'exception d'Ulysse Réau.

ils partent vers l'Extrême-Orient où ils peuvent espérer créer de belles situations sociales et financières au cours des trente années suivantes, à condition de résister au climat et aux nombreux aléas de cette vie parfois mouvementée. Le jeu en vaut sûrement la chandelle, cependant la vraie question reste : le sel d'une pareille existence n'est-il pas le véritable mobile ?

Christian Henriot concède qu'il « est difficile, voire impossible, de savoir pourquoi des hommes et des femmes choisissaient de tenter l'aventure¹ ». Le mot est lancé, et ses échos dépassent tout autre prétexte. « Le goût de l'aventure », également avancé par Mireille Raunet et Alain Vivien peut expliquer les insondables attraits de nature psychologique qui incitent les Français à s'expatrier². Au sujet de Shanghai, Guy Brossolet invoque la « trinité entreprenante » du pouvoir, de la religion et de l'argent comme moteur des implantations dans la Perle de l'Orient, mais il ajoute « les démons de l'Aventure » comme carburant³. Le terme doit être envisagé dans son acception contemporaine car, sous la plume des consuls par exemple, l'aventurier désigne souvent, de façon péjorative, un individu sans scrupule. Cette ambiguïté, tout comme le glissement sémantique vers une définition nettement plus positive, a déjà été soulignée par le philosophe Wladimir Jankélévitch⁴ et cadrée par l'essayiste Jean-Michel Belorgey. La définition proposée par ce dernier est toutefois beaucoup trop restrictive car elle confine l'aventurier dans la vision idéaliste d'une quête désintéressée, seulement guidée par la volonté de confrontation et de mélange⁵. Ce n'est presque jamais le cas dans l'entre-deux-guerres, alors que, pourtant, « l'espoir d'exotisme⁶ » existe bel et bien. Les exotes de Victor Segalen, ces voyageurs-nés, peuvent être marins, administrateurs, commerçants ou diplomates... L'intérêt particulier qui les guide n'est pas incompatible avec l'esprit d'aventure, de quête de l'inattendu, bien au contraire. Tout est alors question de point de vue : aux yeux des sédentaires, il y a « une intensité d'être sans commune mesure avec la vie quotidienne⁷. »

Il faudrait l'aide de sciences du comportement pour expliquer pourquoi un individu plus qu'un autre a le désir de voyager, et parfois de s'établir à l'étranger. Un illustre exemple cristallise cet étonnant phénomène : René Caillié, fils d'un ouvrier boulanger, originaire des Deux-Sèvres, devient en 1828 le premier Occidental à revenir vivant de Tombouctou. C'est en trompant l'ennui d'une enfance difficile dans les lectures des récits de voyage et la

¹ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.52.

² RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.9.

³ BROSOLETT Guy, *Les Français de Shanghai... op. cit.*, p.7.

⁴ JANKÉLÉVITCH Wladimir, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, Paris, Aubier, 1963, p.9.

⁵ BELORGEY Jean-Michel, *La vraie vie est ailleurs : histoires de ruptures avec l'Occident*, Paris, Lattès, 1989, p.12.

⁶ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.188.

⁷ LE BRETON David (dir.), *L'Aventure... op. cit.*, p.17.

contemplation de cartes géographiques que naît sa vocation d'une vie¹. Il est hélas impossible de remonter aux premiers émois cartographiques ou littéraires des Français de Hong Kong pour s'assurer qu'il s'agit de déclencheurs symptomatiques. Et ce serait peut-être donner une part trop importante à l'intellect dans ce processus. Le déserteur Marchal Lebon, probablement illettré, ne s'est sûrement jamais posé ces questions. L'historien Sylvain Venayre propose une approche séduisante. Tout d'abord, il refuse de définir la notion d'aventure et laisse les acteurs de l'époque en juger à l'aune de leurs propres critères. Il établit ensuite une chronologie où l'entre-deux-guerres est marquée par « le triomphe de la mystique nouvelle de l'aventure² », qui coexiste avec un discours plus classique et moins désintéressé sur l'héroïsme, repris par la propagande coloniale. Le contenu et les vertus de cette double conception importent peu ici, ce qui est déterminant c'est d'admettre que la représentation de l'aventure et son omniprésence dans l'air du temps imprègnent les contemporains. Un certain nombre d'entre eux sont influencés au point de passer à l'acte, à leur façon et en fonction de leurs compétences, qu'ils respectent ou non les canons de la vision mystique, caractérisée en théorie par le rejet de « toutes les figures de la mission³ ». Il peut tout à fait y avoir un décalage entre une définition idéalisée, fruit de lectures ou de conversations, et la manière de succomber à l'appel du large.

C'est à la lumière de ce raisonnement qu'il convient de considérer les Français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Leur présence est le fruit d'une influence culturelle liée à la représentation de l'aventure. Ceci est valable pour le séminariste des MEP qui accepte de partir à l'autre bout du monde, et pour ses confrères plus expérimentés qui trouvent la colonie britannique trop fade à leur goût, pas assez exotique ni assez éprouvante⁴. Cette analyse s'applique à la vocation des consuls : bacheliers, ils s'inscrivent en droit et, surtout, à l'école des langues orientales. Hormis Yves du Courthial qui, lui, ne connaît pas une langue asiatique, aucun des consuls titulaires ou intérimaires nommés à Hong Kong n'est issu du sérail diplomatique. Il est donc aisé de supposer que c'est une forme de curiosité et d'ouverture d'esprit, favorisées par l'environnement et le contexte culturels, qui incitent ces hommes à embrasser la carrière, et non pas une quelconque pression familiale ou sociale. L'expérience de Georges Dufaure de la Prade, dont il est décidément intéressant de suivre le parcours, donne encore matière à réflexion. Sa belle-fille raconte : « Jeune, il semble développer assez tôt un caractère indépendant et voyageur. Un épisode familial relate

¹ HUGON Anne, *Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs, II*, Paris, Découvertes Gallimard, 1994, p.54.

² VENAYRE Sylvain, « Une histoire des représentations : l'aventure lointaine dans la France des années 1850-1940 », dans *Cahiers d'Histoire* [en ligne], n°84, 2001, § 10-11 et 47.

³ *Ibidem*, § 53.

⁴ AMEP, Dossiers personnels, Léon Robert – 2, lettre au supérieur Guébriant, 24 décembre 1921 ; Joseph Le Corre, lettre au supérieur Guébriant, 25 août 1929.

qu'après son baccalauréat, il serait parti pendant deux à trois mois, seul et à pied, faire un grand tour de la Bretagne. Cet épisode a été un sujet de fâcherie avec ses parents qui ne goûtaient pas l'esprit d'aventure de leur fils¹. »

Les autres éléments de la communauté française n'échappent pas à ce prisme. L'expatriation de Paul Servanin doit beaucoup à sa volonté de parcourir le monde. « L'origine de son histoire c'est qu'il avait une tante ardéchoise qui était elle aussi dans le travail de la soie. Quand elle est décédée, au début des années 1920, il a hérité de la fortune de cette marraine qui lui a permis, sur un coup de tête ou sur un choix, je ne sais pas, de faire un tour du monde. Il est parti du Havre vers les Amériques, ensuite des Amériques il est arrivé en Asie et là, à Shanghai, il a rencontré un certain nombre de personnes qui l'ont incité à rentrer dans le *business*². » C'est aussi là qu'il épouse une femme d'origine géorgienne, Russe blanche en fuite comme tant d'autres. Le Quai d'Orsay doit avoir conscience de cet impérieux désir d'ailleurs difficile à canaliser et à contrôler car, dès 1919, une circulaire de l'Office national du Commerce extérieur demande de la documentation sur le marché du travail dans chaque poste pour alimenter le « service de placement » de l'institution. La requête se fait plus précise : les jeunes Français ont du mal à se procurer des informations et ainsi, jusqu'à présent, « un grand nombre d'entre eux partaient-ils à l'aventure à leurs risques et périls³ ». Il arrive que, bien des années plus tard, ces mêmes Français sillonnent encore l'Extrême-Orient. En 1941, André Ruyters raconte ses déboires à Louis Reynaud. À soixante-cinq ans, il navigue sans cesse de Manille à Shanghai en passant par Haïphong et Macao, à la recherche de bonnes affaires⁴ ; jamais ne lui vient l'idée de retourner en Europe, soit pour profiter de son maigre pécule, soit pour mettre un terme à son nomadisme. Très conradien dans son errance fataliste, il ne semble plus dupe de ses rêves de réussite, mais il ne continue pas moins d'arpenter les quais des ports de la région. Inévitable conclusion de l'aventure, le Mal Jaune guette ; « pas vraiment grave, à peu près incurable, et difficile à analyser⁵, » la meilleure prophylaxie est sûrement de rester sur place. Devenu indigent, Francis Vetch refuse tout rapatriement avec, pour seule justification, que « je me plais infiniment à vivre⁶ » en Chine.

¹ Entretien avec Jeannette Dufaure de la Prade, 6 août 2013.

² Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

³ CADN, PHKG, 3, circulaires du MAE au consul, 10 décembre 1919 et 15 janvier 1920.

⁴ CADN, PHKG, 49, lettres d'André Ruyters au consul, 4 janvier et 17 avril 1941.

⁵ COPIN Henri, « Élégie du Mal Jaune », dans *La Revue des Ressources* [en ligne], 31 janvier 2011, § 1.

⁶ CADN, PHKG, 49, lettre de Francis Vetch au consul, 21 juillet 1938.

c. L'expatriation comme tradition familiale

Le ferment de l'expatriation repose parfois sur un modèle lointain, un illustre ancêtre, fierté de la famille, qui donne des idées au jeune garçon qui cherche sa voie. Xavier Soulange-Teissier estime que l'exemple de Jean de Kalb, aïeul de René Soulange-Teissier engagé au service des *Insurgents*, n'est probablement pas étranger au départ de son grand-père. Toute sa vie, le consul admire le major général et entame même des recherches à son sujet, au point d'aider son biographe américain¹.

Plus simplement, les enfants nés ou élevés à l'étranger ont tendance à reproduire le même schéma que leurs parents. Encore une fois, le parallèle avec la situation actuelle fonctionne : « souvent les enfants d'expatriés resteront des Français de l'étranger² ». Sur la base d'observations empiriques et de nombreux entretiens, il n'est pas rare de croiser des Français dont les familles vivent à l'étranger depuis deux, trois voire quatre générations³. Il appartient au sociologue de creuser ce sillon. Pour l'entre-deux-guerres à Hong Kong, il suffit de suivre quelques exemples. Dans les cas de René Ohl⁴ et de Francis Vetch⁵, on peut voir une forme d'émulation, de modèle de réussite à pérenniser. Leurs parents respectifs ont réussi en s'expatriant, créant des situations confortables, tout récemment pour le premier, de longue date pour le second. Chez Jules-Louis Rougni⁶ et Paul Kremer, d'origines plus modestes, c'est plutôt une manière de tirer parti d'un réseau constitué par la génération précédente. Le père du chancelier, par exemple, est chef de la garde municipale de la concession française de Shanghai à la fin du siècle précédent ; l'un de ses frères est déjà placé dans les douanes chinoises lorsque le jeune homme intègre la carrière consulaire⁷. Pour ces quatre hommes, éloignement ne signifie pas détachement. La métropole n'est pas une notion vague et abstraite car trois d'entre eux travaillent au service de la France, et le dernier, Francis Vetch, essaye de s'y implanter, en vain. Ces dynasties de Français établis à l'étranger se perpétuent et entretiennent une forme de réseau. Le consul Yves du Courthial, lui-même fils de diplomate, est né à Port-au-Prince. En 1925, il use de son influence et de son statut pour placer son jeune neveu, Henri, comme secrétaire de police à Phnom Penh⁸. Le mariage de Marc Duval avec la fille de l'attaché commercial de la légation, Émile Saussine, est très

¹ Témoignage de Xavier Soulange-Teissier, 18 mars 2015.

² CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.12.

³ DRÉMEAUX François, *Tableau noir dans le port des parfums*, Hong Kong, LFI, 2015, 308 p. L'ouvrage sur les cinquante ans du lycée français rapporte de nombreux cas.

⁴ Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010, puis avec son père, René Ohl (fils éponyme), 17 juillet 2010.

⁵ MOURLEVAT Thérèse, *La Passion de Claudel*, op. cit., p.41.

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 28 avril 1921.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 2^e série, n°849, notes annuelles 1908.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67, fiche d'identité, 7 mars 1938 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 8 juin 1925.

favorable à la carrière du jeune consul¹. Stéphane Ohl, journaliste à Shanghai et souvent en difficulté financière, bénéficie très certainement de l'aide de son grand frère à Hong Kong². Des relations et des liens somme toute assez classiques, simplement répercutés à une autre échelle en Extrême-Orient. D'autres enfants n'ont guère le choix. Georges Piry est né à Macao en 1904 et vit à Hong Kong en 1926. Après le décès de son père, il se retrouve sans ressources et sans compétences particulières³ ; rester à l'étranger tient plus de la fatalité. Il en va de même pour Louise Guignard, née à Shanghai de père français et de mère britannique, veuve d'un Allemand, bloquée à Hong Kong sans un sou et ignorant tout d'une France où elle n'a jamais mis les pieds⁴.

En quittant l'hexagone, la plupart des candidats au départ se dirigent spontanément vers l'Empire⁵. Dans un second temps cependant, il n'est pas rare de les voir tenter leur chance au-delà du domaine colonial. Les enfants nés dans le giron impérial sont évidemment davantage enclins à poursuivre leur vie à l'étranger ou, du moins, sont-ils déjà un peu plus disposés à une vie déracinée. L'Union indochinoise agit ainsi comme une antichambre, ou une écluse, vis-à-vis de Hong Kong. Beaucoup de Français installés dans la colonie britannique dans l'entre-deux-guerres sont issus d'Indochine, qu'ils aient trouvé de plus alléchantes opportunités ou qu'ils aient été chassés. Au travers d'autres sujets, cette étude a déjà abordé de nombreux cas de ce type. De l'acte notarié au rapatriement de corps vers l'Indochine en passant par des poursuites judiciaires, d'abondantes démarches administratives constituent un faisceau tangible de preuves⁶. Le consul Gaston Hauchecorne constate, dès 1920, que « les Français d'Indochine sont de plus en plus nombreux ici⁷ ». Ces trajectoires illustrent à merveille les suppositions de John Darwin sur les « *serial migrants*⁸ », ces Européens qui se déplacent en Extrême-Orient au gré des opportunités, à la manière des chercheurs d'or d'Amérique.

Ce qu'aucune source ne dit, c'est dans quelle mesure le sentiment d'appartenance est pérenne au fil des générations. Aujourd'hui, nombre de Français à Hong Kong, et particulièrement les plus jeunes, diluent leur identité dans une culture internationale dominée par le modèle anglo-saxon. Le passeport n'a d'utilité que celle d'ouvrir de nouveaux

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°277, lettre du MAE à la légation, 19 mars 1931.

² Entretien avec Catherine Law, petite-fille de René Ohl, 24 mars 2010.

³ CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 14 juin 1926.

⁴ CADN, pHKG, 21, lettres du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 25 février et 22 mars 1922.

⁵ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.188.

⁶ CADN, pHKG, 34, lettre du consul à la mairie de Haïphong, 28 mai 1919 ; 26, lettre du Gougal au consul, 6 novembre 1926 ; 32, lettre du gouverneur de Cochinchine au consul, 27 février 1929 ; 30, lettre du Gougal au consul, 14 janvier 1939, etc.

⁷ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 10 septembre 1920.

⁸ BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New frontiers: imperialism's new communities in East Asia, 1842-1953*, Manchester, Manchester university press, 2000, pp.251-252.

horizons, mais il ne représente pas nécessairement un lien vers des valeurs et une origine. Dans l'entre-deux-guerres, un phénomène à peu près similaire existe chez les *poputchiks* mais ce sont des émigrés de première génération mus par un idéal bien précis. Difficile de savoir comment se positionnent alors les jeunes adultes fils d'immigrés, citoyens n'ayant jamais grandi sur le sol de la République. Les documents dépouillés ne montrent aucun cas d'assimilation à la société britannique ou chinoise. Les témoignages des enfants Servanin, Ohl ou Soulange-Teissier attestent au contraire de familles à la fois très attachées à leurs racines et fières de leur coloration expatriée. Peut-être d'autres réseaux auraient-ils révélé d'autres tendances.

Le journaliste Jason Wordie s'est récemment interrogé sur la signification du terme expatrié à Hong Kong, lorsque, dans de nombreux cas désormais, il ne correspond plus vraiment à la réalité première puisqu'il désigne parfois des « *local residents of European descent and cultural tradition*¹ » et non pas nécessairement des Européens envoyés de métropole par leur entreprise. La réflexion historique à entreprendre mériterait de s'appliquer plus largement qu'à la seule perspective française. Une étude connectée aux destins d'autres nations occidentales (les Allemands, les Américains et les Italiens à une même époque, pour ne prendre que les nations tierces les plus représentées) ne manquerait pas d'intérêt.

2. Hong Kong comme espace perçu et territoire vécu

Qu'ils soient propulsés ou échoués à Hong Kong, une fois sur place, les Français vivent une expérience commune du territoire. Leurs conditions de vie et leur approche géographique de la colonie indiquent une relative homogénéité dans la perception des lieux et contribuent à lier cette communauté. Les activités publiques et professionnelles sont évidemment très centrales, et le domaine privé englobe tous les espaces occupés par les autres Européens, au premier rang desquels les colons britanniques. Bien que peu d'études aient été réalisées sur le sujet, il convient d'ores et déjà de souligner que nombre de ces aspects sociétaux sont partagés par les Occidentaux en général, exception faite peut-être des Portugais, dont le sort est mêlé à celui des Macaïstes.

¹ *SCMP*, « Redefining 'expat': how time has altered the meaning of the word », 3 octobre 2015.

a. Des conditions de vie similaires

Personne n'échappe à la moiteur du climat subtropical de Hong Kong. Dans ses *Instructions nautiques en mer de Chine*, Joseph Rozet prévient le marin des dures conditions météorologiques à l'approche de ce territoire où l'amplitude thermique est forte et brutale : il fait « excessivement chaud » pendant la mousson du Sud-Ouest et « assez froid » pendant celle de Nord-Est¹. Dans leurs correspondances, les pères des MEP se plaignent très souvent des excès climatiques et, bien que le sanatorium de Béthanie soit exposé aux vents, il arrive fréquemment que des religieux précipitent leur retour en mission au cœur de la Chine pour ces raisons. Le temps ne fait rien à l'affaire, les pères Marie et Vignal tolèrent de moins en moins les étés suffocants ; pour changer d'air, le second part d'ailleurs en mission au Tibet en 1918².

Outre la pesante hygrométrie et la chaleur, il arrive que les éléments se déchaînent avec violence. En 1923, un terrible typhon ravage la ville causant de nombreux morts dans la population chinoise. Les MEP ne déplorent que des pertes matérielles sur leurs propriétés : plus de cent arbres déracinés, trois toits à refaire, des volets arrachés... Le père Souvey rapporte que les bâtiments des sœurs ont été également durement touchés³. Jeanne Rambaud voit ses contrevents s'envoler et ses fenêtres se briser, laissant entrer le déluge dans sa maison⁴. Aucun Français, même parmi les plus fortunés, n'est épargné par ces aléas. Au cours de l'été 1926, la résidence du directeur de la BDI est très fortement endommagée par une puissante tempête tropicale ; l'agent avertit Paris car les réparations promettent d'être coûteuses⁵. Ce même incident climatique est relaté par Georges Dufaure de la Prade, stupéfait de voir les records pluviométriques de 1886 battus : il est tombé 50 cm d'eau en douze heures⁶ ! De quoi marquer les esprits. « Ma grand-mère me rapportait ses grandes frayeurs lors des nombreux typhons qu'elle avait subis... En fait, pour les rassurer tous, mon grand-père passait la nuit à jouer au mah-jong avec femme et enfants à la grande joie de ces derniers⁷. » Il est souvent fait allusion à la brutalité des éléments naturels dans les dépêches consulaires, parfois c'est même l'objet principal. L'enjeu diplomatique est mineur, mais c'est une manière de rappeler au Quai d'Orsay les conditions de vie de ses employés. Quand

¹ ROZET Joseph, *Instructions nautiques... op. cit.*, pp.67-68.

² AMEP, Nazareth, lettres – 343-2, lettre de François Monnier au supérieur Guébriant, 9 novembre 1917 ; Béthanie, lettres – 343-B, lettre de Louis Marie au supérieur Guébriant, 5 août 1918.

³ AMEP, Dossiers personnels, Marie Souvey, lettre au supérieur Guébriant, 22 août 1923.

⁴ DUFAY Danielle, *Mon mariage... op. cit.*, p.187.

⁵ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 24 août 1926.

⁶ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 25 juillet 1926.

⁷ Entretien avec Annie Guillot, 29 octobre 2011.

les sous-entendus ne suffisent plus, René Soulange-Teisser annonce clairement qu'il « ne peut être question pour moi de passer un troisième été dans un climat subtropical¹. »

La santé des résidents est particulièrement affectée au cours de la période estivale : à la BDI, le travail s'en trouve ralenti. Ici, l'état de M. Bouiller exige qu'il regagne la France au plus vite pour être soigné, là, M. de Follin est anémié, ce qui « le mettrait en état d'infériorité pendant la saison humide qui va commencer », tandis que G. Fafart est promis à un nouveau poste, mais seulement quand sa constitution le lui permettra². La gestion des ressources humaines est très dépendante de la santé des effectifs. Les mêmes préoccupations se retrouvent aux Messageries Maritimes et au consulat³. La moiteur et les miasmes n'opèrent aucune distinction sociale ou financière. Ces commentaires livrés par les Français les plus privilégiés peuvent sans aucun doute être généralisés à tous. Le climat, et ses conséquences sanitaires, est le premier prétexte des consuls pour implorer la clémence des autorités lorsque des Français sont condamnés au bagne à Hong Kong⁴.

Bien que privilégiés par un accès généralisé à des soins de qualité et éduqués à la dernière mode hygiéniste, les Européens n'en sont pas moins sensibles aux terribles maladies qui couvent et transitent par le port. Joseph Rozet met en garde contre le paludisme, la dysenterie et autres fièvres rémittentes bilieuses ou même jaune, sans oublier la peste et le bérubéri⁵. En mars 1932, alors que Georges-Marie Haardt expire dans sa chambre du Repulse Bay Hotel, le consul de France à Shanghai, Edgar Koechlin, est débarqué d'urgence du vapeur à bord duquel il se trouvait sur la route vers l'Europe. Son « aspect variolique » inquiète et, au terme d'une agonie de huit pages, le diplomate rend l'âme sous le regard lyrique et fataliste de Georges Dufaure de la Prade⁶. Avant de mourir, Edgar Koechlin livre des propos apparemment incohérents, et déclare notamment préférer être dans sa peau meurtrie par la variole plutôt que dans celle du célèbre explorateur, lui aussi mourant à l'autre bout de l'île... Un élément supplémentaire à ajouter au mystère qui entoure ces décès dans le contexte shanghaien⁷. D'une façon générale, ces drames perpétuent évidemment la représentation d'un Extrême-Orient dangereux.

À ces conditions climatiques s'ajoute le coût de la vie : « Vos agents mariés qui ont séjourné ici, ont emporté le plus mauvais souvenir de la vie inconfortable et coûteuse de

¹ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Fuzhou, 12 décembre 1932.

² BDI, DSE 009-10, 010-1 et 009-11, 1910-1926, lettres du directeur à l'administration centrale, 17 juin 1920, 12 avril 1926 et 27 janvier 1928.

³ AFL, CMM, RGS, 1927, Personnel ; CADN, pPEK, série A, n°534 et pHKG, 17, lettres à la légation, 17 mai 1926, 23 juin et 5 décembre 1932.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 3 juillet 1925, 2 septembre 1926.

⁵ ROZET Joseph, *Instructions nautiques... op. cit.*, p.68.

⁶ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 19 mars 1932.

⁷ www.ambafrance-cn.org/Gazette-de-Changhai-61-La-reprise-en-main-de-l-administration-municipale

cette colonie anglaise ». Dans une longue réflexion sur les salaires et les logements, le directeur de la BDI s'alarme de la situation de ses employés. À partir des récriminations de Serge Frager, il précise que celui-ci ne touche que 647 hkd par mois d'indemnités alors qu'il pourrait obtenir l'équivalent de 724 hkd à l'agence de Shanghai en étant mieux logé. Et encore s'agit-il « de vivre modestement dans cette colonie¹ ». Côté consulat, l'entre-deux-guerres est ponctué d'une litanie de remarques sur la cherté de la vie, ou son corollaire, le trop faible montant des indemnités versées par le ministère à ce titre. Dès 1918, les traites sont considérées comme « vraiment ridicules pour un poste comme celui de Hong Kong où la vie est dispendieuse². » Les prix des terrains sur l'île et, de fait, les prix des loyers, sont la préoccupation principale³ ; suivent ensuite l'alimentation, la domesticité et enfin les transports. La conclusion des rapports est toujours la même : Hong Kong a « la triste réputation d'être l'un des ports les plus chers au monde⁴ » et ne souffre aucune comparaison avec Shanghai en ce domaine. L'agent des Messageries Maritimes conseille d'ailleurs aux navires de réduire autant que possible leurs commandes dans la colonie⁵.

Par-dessus tout, le change est le responsable des pertes de salaire. Jules-Louis Rougni voit ses émoluments en piastres indochinoises fondre petit à petit en dollar de Hong Kong, au point que le consul doit intervenir en sa faveur auprès du gouvernement général à Hanoï⁶. La légation remarque rapidement qu'inversement, les taux de chancellerie favorisent grandement les auxiliaires du consulat, payés en monnaie locale à partir de traites françaises. À Pékin, on s'interroge sur la possibilité de fixer une limite. Marc Duval s'y oppose : la situation est temporaire et susceptible d'évoluer en sens inverse et, surtout, cette augmentation n'est qu'apparence au regard du coût de la vie. Le consul démontre que les prix ont grimpé de 30 % sur les quatre derniers mois alors que l'amélioration du salaire considérée correspond à 20 % ; les contractuels du consulat subissent donc, malgré tout, une perte de 10 %⁷. En 1930, le diplomate calcule que, sur une période de dix ans et en lissant les accidents de parcours, le coût de la vie a augmenté de 40 %. De 1932 à 1935, la perte de pouvoir d'achat est estimée à 45 % et, enfin, sur un indice de base 100 en 1936, les prix moyens s'affichent à 175 à la fin du premier semestre 1940⁸. Les fréquentes allocations consenties par les sièges des entreprises ou par le ministère des Affaires étrangères pallient

¹ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 4 septembre 1926.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation 10 octobre 1918.

³ BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 27 février 1924.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 21 septembre 1927.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1925, Personnel.

⁶ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 9 septembre 1920.

⁷ CADN, pHKG, 15 et 17, échange entre le consul et la légation, 15 et 29 janvier 1930.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre du consul au MAE, 28 juin 1935. ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 22 juin 1930 ; 18, lettre du consul à l'ambassade, 2 août 1940.

difficilement les écarts qui se creusent¹. Sur les années 1930 et 1931 seulement, les indemnités de cherté de vie des cadres métropolitains des Messageries Maritimes augmentent deux fois, passant de 45 à 60 % du salaire, puis à 92 %².

René Soulange-Teissier peine à faire comprendre le caractère unique de la situation de son poste, comparé à Shanghai, dans le même cadre d'Orient aux yeux du Quai d'Orsay. Face au désordre chinois, la stabilité économique de la colonie conduit à une prime de plus de 25 % du dollar de Hong Kong sur celui de Shanghai. Toutes les ressources étant en francs et les dépenses en dollars, l'écart et la perte sont considérables³. Même pour les présences de passage, un séjour à Hong Kong peut s'avérer ruineux. Le consul doit justifier de ses dépenses pour les fonctionnaires indochinois en mission, en présentant les tarifs des locations d'automobiles, des chemins de fer et de la plupart des grands hôtels et restaurants de la ville⁴. À n'en pas douter, l'effort financier doit être proportionnellement le même pour les bourses plus modestes dans les autres établissements du port. Une preuve est donnée en 1938, lorsque le *Chenonceau* brise son hélice sur des rochers et immobilise l'équipage sur place. Les marins demandent une relève de leur traitement pour compenser cette escale coûteuse⁵. Les brusques oscillations des taux de change empêchent toute anticipation. Même le père Robert, si réputé en affaires, en perd son latin. D'une année sur l'autre, les frais de table pour nourrir les missionnaires passent de 377 hkd à 1 100 hkd, pour le même nombre de bouches à nourrir⁶. Les variations s'opèrent parfois en l'espace de quelques semaines et l'agent des Messageries Maritimes doit se résigner à ce genre de calcul : « Il a été payé pour le sauvetage 48 730,69 \$ à 10,30 f. Le *Commandant Mages* a subi des réparations à Hong Kong dont le coût s'est élevé à 110 926 \$ à 16,25 f. ». En 1928, Lucien Lesdos capitule car « les fluctuations du change ne me permettent pas de vous donner une idée suffisamment exacte du trafic de cette agence⁷ ».

Ces éléments conditionnent obligatoirement un rapport psychologique particulier entre les hommes et le lieu, un mélange d'attraction et de répulsion dont l'alchimie donne une appréciation globale qui est ensuite véhiculée comme représentation mentale.

¹ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 22 juillet 1927.

² AFL, CMM, RGS, 1930 et 1931, Personnel.

³ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettres du consul au MAE, 29 janvier, 28 juin 1935.

⁴ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 25 mars 1933.

⁵ CADN, pHKG, série A, n°8, lettre du consul au MAE, 4 novembre 1938.

⁶ AMEP, HKG, 316D-02, lettre de Léon Robert aux directeurs du séminaire, 11 février 1920.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1920 et 1928, Comptabilité.

b. Une occupation du territoire hétérogène

Il est probable que la plupart des Français qui abordent Hong Kong n'aient aucune idée précise de la géographie du territoire. Quelques impressions échangées entre marins, des souvenirs confiés entre diplomates, de vagues conseils partagés entre négociants, chacun dessinant un territoire légèrement différent en fonction de ses centres d'intérêts et de son milieu social. Les voyageurs les plus sérieux ne manquent pas d'organiser leur séjour à l'aide des livres déjà mentionnés. Aucun ne prépare toutefois à la réalité d'une implantation. Quel quartier choisir selon ses moyens ? Où mettre ses enfants à l'école, où recruter de bons domestiques, où s'habiller ? Où rencontrer la bonne société pour les uns, où s'encanailler pour les autres ? Les deux n'étant pas incompatibles, les territoires de vie des Français s'entremêlent.

Quelques endroits sont incontournables et servent de repères : le consulat, l'agence des Messageries Maritimes, la Banque de l'Indochine et la cathédrale catholique. Ce sont les lieux indiqués sur les plaquettes d'escale des paquebots français¹. Alexandra Building est évidemment l'épicentre de la communauté française. Siège de la présence officielle (consulat et chancellerie) ainsi que du médecin agréé, il est peu de Français qui ne soient pas entrés dans ce bâtiment. Après sa construction en 1926, le French Bank Building est probablement l'autre foyer de la présence française. Au-delà de son appartenance à la Banque de l'Indochine, il abrite le siège de nombreuses entreprises françaises² et, en 1938, il accueille l'exposition sur les arts tonkinois³. Cet événement est la preuve que l'édifice est un repère français dans la colonie britannique. Il est peu plausible que les Britanniques aient laissé s'exprimer la propagande indochinoise dans un espace public où sa visibilité aurait fait de l'ombre à l'empire de Sa Majesté ; le French Bank Building est la vitrine idéale. Les bureaux du consul sont à 140 mètres de ceux de l'agent des Messageries Maritimes, à 250 mètres de la Banque de l'Indochine et à 350 mètres de la procure des Missions étrangères. Pour le D^r Vadon, « le voisinage du Consulat est un avantage très grand qui nous permet pour ainsi dire de rester en contact permanent avec M. le consul général⁴ ». Ces hommes se connaissent, se fréquentent, et leurs actions sont toujours plus ou moins concertées.

Les entreprises françaises sont presque exclusivement sur l'île, et même uniquement dans le quartier de Central, si l'on fait exception de l'imprimerie de Nazareth (à Pokfulam) dont l'activité est en partie commerciale, et de l'usine de la Société d'oxygène et d'acétylène (à Kennedy Town). Éphémère singularité, Henri Barbey tente, en 1921, d'installer ses

¹ AFL, CMM, Communication, 1997 002 5019, 1937.

² Voir les tableaux 5 et 8, pp.240 et 288.

³ *Hong Kong Daily Press*, 14 janvier 1938.

⁴ CADN, pHKG, 12, rapport d'activité du D^r Vadon, 7 décembre 1921.

bureaux sur Nathan Road¹, sur la presqu'île de Kowloon. La quasi-totalité des affaires et des échanges français ont donc lieu dans un rectangle stratégique qui ne dépasse pas un kilomètre de long sur 600 mètres de profondeur depuis les quais. C'est un positionnement inévitable. L'agent des Messageries Maritimes explique qu'il « était préférable que vos bureaux soient situés sur le quai comme le sont actuellement toutes les grandes compagnies de navigation ». Jean Limage tente de négocier un meilleur emplacement, plus visible, en stipulant sur chaque bail de trois ans que, si le propriétaire est en mesure de proposer des locaux mieux situés, il en donne la priorité à la compagnie française. En vain, aucune place ne se libère jamais².

Les lieux d'habitation présentent une plus grande diversité. En janvier 1942, les autorités japonaises recensent quatre-vingt-sept Français sur l'île et trente-trois à Kowloon³. Ces chiffres sont probablement biaisés par les nombreux départs qui ont précédé l'invasion nipponne, mais ce sont les seuls qui donnent une idée de la répartition géographique ; rien n'empêche d'y voir une tendance fiable.

De la compilation de toutes les adresses retrouvées sur l'ensemble des archives, un schéma assez classique se dessine⁴. Les personnalités les plus influentes de la communauté française logent sur les hauteurs de l'île, de Mid-Levels au Peak. Rien cependant ne permet de confirmer que « *French were the most vigorous at nest-building and mountaineering*⁵. » D'autant plus que, très tôt dans la période, les prix des logements incitent les employés français à traverser la baie pour s'installer à Kowloon, extension permanente de la colonie, juste devant les Nouveaux Territoires. C'est une zone résidentielle en plein développement dans l'entre-deux-guerres. La modernité et le confort des habitations ont très nettement la préférence des employés de la Banque de l'Indochine, qui renâclent à loger au dernier étage du French Bank Building qu'ils jugent « bruyant et peu salubre » pour les familles⁶. Ceux qui ont le choix, les cadres et patrons de petits négoce, installent leurs familles entre Mongkok et Kowloon Tong, profitant de l'ouverture d'écoles réputées dans le quartier. Carlos Arnulphy est logé dans Prince Edward Road et ses enfants se rendent au collège La Salle (pour les garçons) et au Maryknoll Convent School (pour les filles)⁷. Ce n'est pas un cas isolé puisqu'un certain nombre de documents indiquent les domiciles de familles françaises dans les alentours de l'institution des Frères des écoles chrétiennes. Dans la deuxième moitié des années 1930, Shouson Hill, au sud de l'île, attire d'autres familles,

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 27 août 1921.

² AFL, CMM, RGS, Secrétariat, 1927 et Domaine, 1997 002 5694.

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du Gougal à l'ambassadeur à Pékin, 9 janvier 1942.

⁴ Pour ne citer qu'un exemple de document : CADN, pHKG, 44, invitations du consul à l'occasion d'un bal, 24 janvier 1936. Les adresses des individus moins en vue proviennent de lettres privées, actes notariés, etc.

⁵ GILLINGHAM Paul, *At the Peak: Hong Kong between the wars*, Hong Kong, Macmillan, 1983, p.8.

⁶ BDI, DSE 009-11, 1924, lettre du directeur à l'administration centrale, 25 septembre 1924.

⁷ Témoignage de Susan Arnulphy, 13 février 2012.

apparemment plus aisées, classes intermédiaires entre les résidents du Peak et ceux de Kowloon.

Quand les adresses sont fournies, force est de constater que toutes les personnalités marginales, négociants en panne de réussite ou individus peu recommandables, se trouvent soit du côté de Kowloon, mais dans la partie Sud de la péninsule (Tsim Sha Tsui), soit en périphérie directe du quartier de Central (Sheung Wan). En élargissant encore ce périmètre, les présences religieuses apparaissent : à l'Est de l'île, les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres dans les quartiers défavorisés autour de Causeway Bay, et à l'Ouest, dans la zone plus rurale et encore peu développée de Pokfulam, les Missions étrangères de Paris.

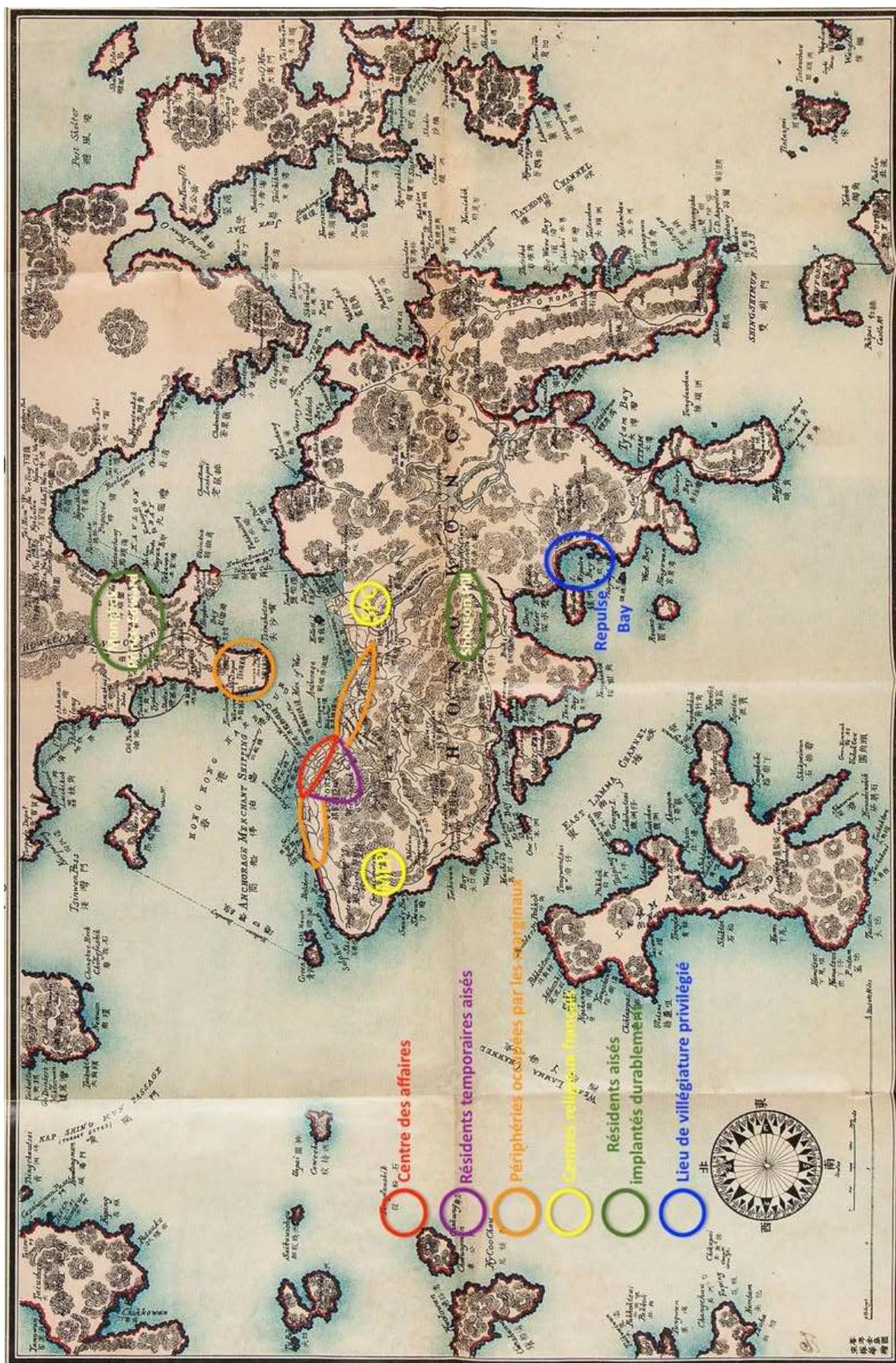
Au-delà de la distance objective qui se mesure en kilomètres, s'impose « une distance structurale¹ » dont les écarts varient selon le rapport à la métropole ; par ses liens télégraphiques et épistolaires avec son ministère et la légation, le consul est plus proche de la France que le missionnaire en retraite à Béthanie. De fait, toutes les personnes à proximité de cette présence officielle se rapprochent des informations qui peuvent émaner de France, ou du point de vue français que le diplomate diffuse.

L'occupation centrale du territoire peut être traduite comme la volonté d'une installation temporaire. Au contraire, l'éloignement vers les nouveaux quartiers de Kowloon évoque une implantation plus durable. Les cas soumis à cette analyse le confirment : les Français sous contrat à durée déterminée (consuls, directeurs de banque ou de succursales de grandes entreprises) vivent sur l'île de Hong Kong ; ceux qui fondent leur propre commerce et posent leur existence dans la colonie s'éloignent dans les nouveaux quartiers de la péninsule. C'est là qu'il faut invoquer les travaux de Paul-André Rosental : dans le cadre des « migrations de rupture », la région d'accueil devient un espace investi et les liens avec le pays d'origine s'affaiblissent, et dans le cas des « migrations de maintien », le territoire hôte est simplement considéré comme un espace vécu où le migrant ne souhaite pas réaliser ses objectifs de vie, « un espace neutre, doté d'un statut secondaire, strictement instrumental, celui d'un espace-ressources². » Les Français à Hong Kong sont partagés. L'analyse géographique de leur répartition montre la rupture de ceux qui désirent s'établir définitivement avec l'intention de construire un environnement pérenne, à Kowloon, et le maintien de ceux qui accomplissent leur mission avant de repartir, sur l'île. Cette distinction est importante car elle peut engendrer une perception différente du milieu d'accueil, même si les représentations culturelles initiales sont identiques.

¹ FRÉMONT Armand, « Recherches sur l'espace vécu », dans *Espace géographique*, n°3, Paris, 1974, p.232.

² ROSENTAL Paul-André, « Maintien/Rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », dans *Annales ESC*, n°6, Paris, 1990, pp.1408 et 1410.

Illustration 17. Répartition des Français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres



Les annotations tiennent compte des observations compilées dans les archives.
 (Source : collection privée, carte bilingue signée Sung Chun Wa, vers 1924-1925)

Les moments de loisirs sont l'occasion d'escapades plus lointaines et d'une autre approche de l'espace. La nature devient alors un élément prépondérant dans le territoire vécu des Français. L'album de photographies de Léopold Brusset, directeur de la Banque Franco-chinoise, montre une excursion sur Castle Peak, à Tuen Mun dans les Nouveaux Territoires, mais aussi une scène de pique-nique « dans les collines – Kowloon ». Les clichés de la famille Dufaure de la Prade représentent de nombreuses scènes familiales similaires, en campagne ou en montagne. Lieu de socialisation des élites, la plage de Repulse Bay figure également en bonne place ; Monsieur le consul y pose même en maillot de bain, allongé sur l'estran. « La société d'ici, la bonne société, avait un cabanon en bois et ils s'y installaient avec leur cuisinier le week-end. » Dans la collection de photographies d'Yvonne de Farcy, la célèbre plage sert très souvent de décor. Autre lieu important de la colonie : le champ de course de Happy Valley. Quelques clichés de la famille Soulange-Teissier montrent le consul en compagnie du gouverneur William Peel à l'hippodrome¹. Le golf et les clubs complètent ce paysage mondain. À chaque escale de la DNEO, les officiers sont invités à rejoindre leurs compatriotes dans ces cercles fermés et réservés aux Occidentaux, tandis que les matelots sont invités à pratiquer certains sports appropriés à leur condition sociale avec des associations de la ville, ou se voient distribuer des tickets de cinéma². Parmi les lieux fréquentés par la bourgeoisie, peut-être faudrait-il ajouter les courts de tennis et les ports de plaisance. L'inventaire des effets personnels de Blez, l'agent décédé de la maison Meurer, répertorie comme seuls objets de loisir une raquette de tennis et plusieurs appareils photographiques³. Par ailleurs, quelques clichés de la famille Rambaud-Guérineau montrent les époux avec leurs amis à bord d'un petit voilier, la *Marie-Jeanne*⁴.

Il est peu probable que cette occupation de l'espace soit spécifiquement française, tout d'abord parce qu'elle est calquée sur les infrastructures britanniques, ensuite parce que les Français sont trop peu nombreux pour s'approprier et organiser le territoire, et enfin parce que toutes les références géographiques sont établies pour séparer le monde chinois du monde occidental, pas les Européens entre eux. En ce domaine, il faudrait donc travailler, avec davantage de sources, sur une approche plus globale.

¹ Collection Alain Brusset, 1931-1935 ; collection Annie Guillot, 1926-1934 ; entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010 ; collection Yvonne de Farcy, 1930-1940 ; collection Xavier Soulange-Teissier.

² CADN, PHKG, 44, dossier d'escale de la DNEO, 3-13 novembre 1934 ; 17, lettre du consul à la légation, 25 mars 1931.

³ CADN, PHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Canton, 29 novembre 1927.

⁴ Collection Danielle Dufay, clichés non datés, après 1934.

B. Des Français face à eux-mêmes

Un certain nombre de facteurs induisent une approche partagée du territoire britannique. Les Français à Hong Kong y subissent les mêmes conditions climatiques et le même coût élevé de la vie. La colonie est perçue de façon similaire, mais son occupation indique des disparités dans la finalité même de la présence sur place. Pour approfondir l'examen de ces tendances, il faut pénétrer les consciences et comprendre comment est ressenti l'éloignement. Les trajectoires étudiées montrent que la distance suscite à la fois l'isolement et la volonté de se regrouper. Les Français recherchent et cultivent donc leur réseau national ; mieux, ils recréent un environnement connu, composé de points de repère rassurants. Le niveau de cette histoire « est celui du quotidien et de l'automatique, c'est ce qui échappe aux sujets individuels de l'histoire parce que révélateur du contenu impersonnel de leur pensée¹ ». Georges Dufaure de la Prade, Jean Cremet, Francis Vetch ou encore Victor Marsot se trouvent sur un pied d'égalité, questionnés par le poids de leurs racines, rappelés à leurs origines et tentés par l'Ailleurs.

1. L'invention de la solitude

Ce titre, emprunté à l'écrivain américain Paul Auster, rappelle que la mort du père est la source d'un amer désenchantement et d'un isolement moral brutal. Paradoxalement, cet événement laisse également entrevoir une nouvelle indépendance psychologique et le confort d'un héritage familial enfin assumé. On ne saurait mieux résumer la situation des Français séparés de leur mère-patrie dans l'entre-deux-guerres. Libérés de bien des contraintes sociales, à l'assaut de leurs rêves de fortune et de lendemains meilleurs, ils doivent en payer le prix en s'éloignant peu à peu des réalités métropolitaines et en vivant un isolement qui inspire souvent la mélancolie.

a. L'éloignement des pouvoirs

Jusqu'au début des années 1920, le phénomène colonial ne correspond « à aucun élan populaire, à aucune poussée de ferveur collective² ». Les individus qui gagnent les colonies se coupent des centres d'intérêts des Français. Ils disparaissent d'autant plus facilement s'ils font le choix de quitter l'empire. Certes, le *credo* colonial trouve peu à peu le chemin de

¹ LE GOFF Jacques, « Les mentalités, une histoire ambiguë », dans LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire l'histoire*, tome 3, *op. cit.*, p.111.

² GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale... op. cit.*, p.110.

l'opinion française dans l'entre-deux-guerres, mais les bâtisseurs anonymes de cette présence ne sont pas moins esseulés, *a fortiori* dans un pays tiers. L'éloignement génère l'isolement, source d'un repli sur soi.

Même dans les structures les plus encadrées sous tutelle de la métropole, la distance suscite l'incompréhension. Aux MEP, le père Souvey ne cache pas sa rancœur à l'égard du conseil de la congrégation à Paris, qui ne tient jamais compte de ce que préconise Hong Kong, réalisant ainsi de fréquentes erreurs dans les attributions de postes. Le religieux ajoute que les procures de Singapour et de Shanghai partagent son avis. Le rapport au temps et à l'espace distend les impressions, ralentit les perceptions. « Les procures d'il y a cinquante ans étaient ce que l'on croit qu'elles sont aujourd'hui. L'idée qu'on a de nous est donc cinquante ans en arrière¹. » Les démêlés du père Robert avec Paris proviennent également d'un manque de communication patent, le siège des MEP étant partagé entre la tentation de laisser faire et la volonté de tout contrôler. Dix ans plus tard, le père Biotteau « constate avec regret qu'il n'y a rien de changé au Conseil central ». Il s'agace de l'ignorance de ses pairs sur la situation en Extrême-Orient et de leur manque de réactivité². Dans la finance, l'éloignement de la hiérarchie est un problème. La Banque industrielle de Chine sombre, faute d'un contrôle suffisant sur ses opérations, et lorsqu'une mission d'inspection est enfin envoyée, c'est pour découvrir des dettes à hauteur de dix millions de hkd. Dans la panique, toutes nouvelles avances sont supprimées, au mépris de la situation des entreprises françaises implantées localement et qui dépendent de ces fonds³. La Banque de l'Indochine, sur laquelle les contrôles sont bien plus sévères, n'échappe pas à ce genre d'épisode, dans une moindre mesure⁴. Quant au siège des Messageries Maritimes, il reçoit de nombreuses recommandations de la part de ses agents sur place. Souvent filtrées par l'agent général, et rarement appuyées par celui-ci, ces remarques ne sont presque jamais suivies de changements, au grand désespoir des directeurs. Parfois, Paris diligente une mission d'inspection. À Hong Kong, la période n'en compte que trois, en 1922, 1925 et 1932⁵ ; c'est bien peu pour comprendre la situation de ce port en mutation.

Les consuls sont en apparence plus loyaux et tempêtent rarement contre l'ignorance de leur hiérarchie, du moins dans les courriers officiels. Le phénomène peut tout de même être observé lorsque les conseils pour développer les échanges économiques et rendre l'action des agents commerciaux plus efficace restent lettre morte⁶. Le manque de réalisme

¹ AMEP, Dossiers personnels, Marie Souvey, lettres au supérieur Guébriant, 17 mai et 14 août 1922.

² AMEP, Comptabilité, procure 03, lettre de Léon Biotteau au conseil central, 23 janvier 1933.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 3 mai 1921.

⁴ BDI, DSE 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 17 mars 1927.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1922 et 1925, Comptabilité ; 1921, 1922, 1929 et 1932, Trafic.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925 ; 13, lettre du consul au MAE, 23 mars 1938.

de la part du pouvoir pour réaliser des ambitions lointaines touche également le D^r Vadon. Dans un long rapport en 1921, il explique que « le point faible que nous représentons surtout aux yeux de cette clientèle c'est précisément notre isolement¹ ». Le médecin réclame un chirurgien pour développer la mission médicale et lui donner une véritable assise. Il rappelle que les Allemands étaient trois avant la guerre et qu'une telle association est nécessaire. Il répète ces préconisations, en vain. La distance peut affecter le discernement de part et d'autre, souvent bien involontairement. Les diplomates sont habitués à fonctionner sur la base de lettres de référence, et donc sur la confiance. Du fait de la complexité des communications et d'une méconnaissance mutuelle de certaines actualités, les initiatives douteuses ou malheureuses sont parfois difficiles à démêler. En 1924, le Quai d'Orsay met ses agents en garde contre les agissements des fausses Chambres de commerce françaises. Pour le ministère, il est impérieux de ne traiter qu'avec les organismes reconnus par ses soins². Un peu plus tard, nouvel avertissement, cette fois contre l'Office national de la propagande économique. L'institution est une initiative privée qui se targue d'importants soutiens et patronages, mais les recommandations ne sont pas toujours avérées. Le ministère incite donc à la plus grande prudence car la sincérité de cette entreprise paraît incertaine³.

L'isolement est aussi la faute du temps, encore une conséquence de la distance à cette époque. Par les Courriers des Messageries Maritimes, il faut vingt-neuf jours pour que la malle postale aille de Marseille à Hong Kong, et évidemment autant au retour. Un exemple d'échanges parmi des milliers d'autres : une dépêche du ministère des Affaires étrangères est écrite à Paris le 11 juin 1921, à son arrivée au consulat elle est tamponnée à la date du 17 août. La réponse est rédigée le 27 août, elle ne peut parvenir sur les bureaux du Quai d'Orsay avant fin septembre. Trois mois entre deux échanges postaux, c'est une moyenne au début de la période. Certes, les télégrammes accélèrent la prise de décisions sur des points précis, mais ils ne remplacent pas les rapports et les dossiers construits. À partir du milieu des années 1930, l'aéropostale place les capitales européennes à treize jours d'avion de Hong Kong⁴ : un immense progrès qui n'empêche pas, au mieux, un délai d'un mois entre l'envoi d'un courrier et la réception de la réponse. Il arrive aussi, assez fréquemment, que des dépêches se perdent. Elles sont toutes numérotées et c'est en recevant le lot suivant que le destinataire peut constater qu'il manque un élément pour compléter la série. Il faut donc

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 décembre 1921.

² CADN, pHKG, 3, échanges entre le MAE et le consul, 7 août 1924.

³ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 24 janvier 1927.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 27 juillet 1932.

signaler et attendre le retour¹. La distance éloigne les hommes et modifie leur rapport au temps, une approche fondamentale pour pénétrer un peu plus les mentalités.

b. Un isolement moral insondable

Quels documents administratifs ou comptables pourraient transcender le spleen d'un individu déraciné ? Comment percevoir, au détour d'une dépêche ou d'un rapport, s'il rêve de s'en retourner, plein d'usage et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge ? Parmi toutes les sources dépouillées, peu sont propices à évoquer ces sentiments, mais pour être tout à fait complet sur le sujet, il a paru nécessaire de mentionner cet aspect connu par ailleurs et dont l'impact est majeur sur les représentations mentales ; le sociologue Érik Cohen parle de « *the experience of strangeness*² ». Un timide faisceau d'indices indique que cette permanence est pertinente. S'ils ont pu rêver d'aventure et de fortune, en définitive, la plupart des Français sombrent dans une exotique routine ; un quotidien sûrement bien différent de l'image qu'ils se faisaient d'un destin en Extrême-Orient. Leur vie n'est originale et différente que si elle est comparée aux Français de métropole ; sur place, ils partagent les mêmes réalités et, une fois implantés, eux aussi connaissent « l'atonie d'une existence ordinaire³ ». Éloignés de leur foyer culturel, confrontés à d'autres traditions, le sentiment d'isolement n'est que plus prégnant. Dans son *Histoire de la solitude et des solitaires*, Georges Minois rappelle la théorie de Martin Heidegger selon laquelle se sentir seul, c'est « sentir que l'on est fait pour autre chose, quelque chose de transcendant, de plus vaste⁴. » Celles et ceux qui s'écartent de leurs racines concrétisent et repoussent un peu plus loin cette solitude, tout en s'y exposant davantage. Répondre à l'appel de l'aventure, c'est prendre le risque de découvrir ses propres limites dans un monde fini. En somme, le poète a raison :

Amer savoir celui qu'on tire du voyage !
Le monde, monotone et petit, aujourd'hui,
Hier, demain, toujours, nous fait voir notre image
Une oasis d'horreur dans un désert d'ennui !

Ce qui a été dit sur les délais des échanges professionnels est bien entendu valable pour les correspondances personnelles. La distance impose un rapport au temps particulier pour les familles et les amis. Les quantités de sacs de lettres livrés par la malle postale des paquebots ne disent pas grand-chose car les points de repère autant que les éléments de

¹ CADN, pHKG, 14, lettres de la légation au consul, 20 juin 1918, 28 décembre 1921 ; 15, lettre de la légation au consul, 4 janvier 1928 ; 12, lettre du consul au MAE, 18 août 1926, etc.

² COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.15.

³ CORBIN Alain, *Le monde retrouvé...* *op. cit.*, p.7.

⁴ MINOIS Georges, *Histoire de la solitude et des solitaires*, Paris, Fayard, 2013, p.489.

comparaison manquent. Il y a cependant toujours plus de courriers en provenance de Hong Kong et à destination de l'Europe (en moyenne deux fois plus) que dans l'autre sens¹. Spontanément, il pourrait donc être affirmé que l'Extrême-Orient adresse davantage de signaux à l'Europe que l'inverse. En déduire que l'isolement est donc en partie le fait des métropoles, qui ne maintiennent pas un lien solide et constant, serait pure spéculation sans autres informations sur le contenu de ces échanges et l'identité de leurs destinataires. Aucune correspondance personnelle n'a pu être retrouvée sur une période assez longue pour être significative, mais il ne fait nul doute que nombre de Français d'Extrême-Orient écrivent abondamment à leurs familles. L'exemple d'Ulysse Réau a même donné lieu à plusieurs publications². Tout laisse penser que ces émigrés sont demandeurs et désirent conserver des liens. Toutefois, ces communications, même épistolaires, ne sont pas si courantes. En 1923, G. Seillier ayant eu connaissance du passage d'un « effroyable typhon », s'inquiète pour son fils directeur de l'agence Lopicque à Hong Kong³. C'est au Quai d'Orsay qu'il écrit, ce qui permet deux hypothèses : il n'a pas l'adresse de son fils et les échanges sont donc rares ou celui-ci ne répond pas aux lettres de son père. Dans tous les cas, le détachement par rapport à la famille de métropole, subi ou non, est une donnée à considérer. Les demandes de renseignement de ce type sont nombreuses et prouvent qu'il est difficile de suivre les trajectoires des individus, même pour les familles. Il est facile de se perdre et d'être perdu, volontairement dans certains cas. Ici, la légation cherche à retrouver un ingénieur disparu, là une femme est sans nouvelle de son mari depuis deux ans, une autre voudrait rembourser les dettes de son fils pour qu'il puisse retrouver les siens après vingt-et-un ans d'absence⁴, etc. Ces nombreux itinéraires compliqués renforcent l'idée d'isolement des individus, non pas coupés du monde, mais projetés sans attache dans un autre univers.

La radio est un autre lien en plein essor dans l'entre-deux-guerres. Seulement, les stations françaises peinent à être captées à Hong Kong. Au mieux, ce sont les programmes de Saïgon qui entrent dans les foyers français de la colonie britannique. Au printemps 1932, lorsque la station cesse temporairement d'émettre, le consul s'émeut de cette interruption alors que « notre service de radio était suivi avec un extrême intérêt [...] et il jouissait d'une faveur justifiée. » Les émissions du Poste colonial reprennent d'ailleurs peu après⁵. C'est un

¹ AFL, CMM, RGS, 1936-1938, Secrétariat.

² Philippe Marchat a publié quatre recueils de correspondances de son grand-père aux éditions L'Harmattan et Le Croît Vif, couvrant une période de 1881 à 1916.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre de G. Seillier au MAE, 20 août 1923.

⁴ CADN, pHKG, 15, lettres de la légation au consul, 28 juin 1922 et 9 août 1928 ; 22, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 17 avril 1929.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 6 mai 1930 ; 29, lettre du consul au Gougal, 13 juin 1932 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul au MAE, 31 mai 1935.

précieux trait d'union avec les actualités et la culture populaire française, mais il est certainement insuffisant pour rester en phase avec la société française.

Consentir au départ n'empêche pas la sensation d'arrachement, à des êtres chers, à des biens précieux, voire à des valeurs morales. À son retour en France en 1830, René Caillé s'écrit : « Ceux qui ont été longtemps absents de leur pays, et qui ont pu craindre de ne jamais y rentrer, ceux-là peuvent se faire une idée de ce que j'éprouvais en revoyant cette chère patrie¹ ! » En congé dans ses Charentes natales en 1919, Ulysse Réau peine à se décider à repartir et recule autant que possible l'échéance. « Il faut que j'aie fait à droite et à gauche dans la région dans ma famille, les adieux accoutumés et tout mon temps va être pris² ». Il est rare d'obtenir ce genre de confiance ; cette lettre personnelle s'est perdue entre deux notes administratives. À Hong Kong, le discret Jean Cremet vit « la dure épreuve du dépaysement et de l'isolement affectif », un *blues* du révolutionnaire que mettent en lumière ses correspondances retrouvées par Roger Faligot et Rémi Kauffer³. À l'instar du rescapé d'*Amy Foster*, « emporté loin de son monde connu et ressentant amèrement sa solitude absolue⁴ », le communiste nantais souffre de ne pas être avec les siens, de ne pas comprendre la société qui l'entoure. Beaucoup de Français installés dans la colonie britannique laissent femme et enfants en Indochine pour trouver un meilleur emploi dans les concessions en Chine. C'est le cas du dénommé Reiter que Georges Dufaure de la Prade recommande à la municipalité de Shanghai ; le jeune homme enchaîne les petits boulots sans perspective et le consul dresse le portrait d'un individu esseulé et perdu⁵. Cette esquisse de l'intime mériterait des approfondissements *via* d'autres sources privées. Les documents abordés permettent seulement de le supposer entre les lignes, ce n'est évidemment pas assez satisfaisant. Peut-être cet isolement moral est-il un parallèle indispensable du désir d'aventure comme « confrontation à soi, plongée dans une intériorité non moins redoutable ». L'aventurier ne peut exister que si le monde qu'il habite lui est devenu étranger, « comme peut l'être le démon négateur qui altère le soi⁶ ». Auquel cas, l'éloignement de ses racines et le rapprochement à un nouvel univers entraînent nécessairement les Français à Hong Kong dans une réflexion existentielle, quelle qu'en soit la profondeur et les effets. Mélancolie sur

¹ CAILLIÉ René, « Voyage à Temboctou et dans l'intérieur de l'Afrique », dans SMITH William (dir.), *Voyages autour du monde et dans les contrées les plus curieuses du globe*, tome IX, Paris, Société bibliophile, 1841, p.413.

² CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 20 mai 1919.

³ FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *L'Hermine rouge... op. cit.*, p.251.

⁴ CONRAD Joseph, *Amy Foster*, Paris, Payot, 2013, p.73.

⁵ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 30 janvier 1931.

⁶ DUVIGNAUD Jean, « Sont-ils des aventuriers, ces pirates occidentaux... », dans LE BRETON David (dir.), *L'Aventure... op. cit.*, pp.159 et 162.

place mais aussi désenchantement au retour : Marc Chadourne passe plus de vingt-trois ans à l'étranger et revient régulièrement vers sa Corrèze natale, « engranger ses nostalgies¹ ».

Les personnes âgées se trouvent en marge des circuits officiels et peuvent donc doublement subir l'effet de l'isolement. Il n'est presque jamais question de vieux Français dans les documents. Ils sont absents des préoccupations consulaires, sauf s'ils ont encore une activité, à l'instar de l'impétueux septuagénaire Francis Vetch, ou du commandant Henrys, marin retraité consultant pour les Charbonnages du Tonkin². Pourtant, il y a un certain nombre d'anciens puisqu'en juillet 1940, Louis Reynaud applique les instructions du gouvernement et cesse le paiement des pensions aux ressortissants qui en sont bénéficiaires, provoquant un fort mécontentement et un sentiment d'injustice chez les concernés, étant donné que les traites se poursuivent intégralement en Indochine³. Plus difficiles encore à traquer sont les femmes âgées, veuves le plus souvent. Après l'invasion japonaise, elles sombrent dans le dénuement le plus absolu et Paul de Roux s'inquiète du sort de certaines d'entre elles⁴. C'est la preuve de leur existence, mais aussi la démonstration de l'état d'abandon dans lesquelles ces personnes se trouvent.

Quelques décès marquants dans la communauté française ont été évoqués. C'est encore la solitude qui marque bien souvent cette dernière étape. Lorsque le gérant de la société Meurer trépassé à Hong Kong, c'est à son employé Carlos Arnulphy ainsi qu'au consul qu'il revient d'entreprendre toutes les démarches. Dans le cas d'Illiaquer, employé « consciencieux, mort à son service », c'est Georges Dufaure de la Prade qui doit avancer sur ses propres deniers les frais d'embaumement et de rapatriement du corps à Saïgon, où sa femme et ses enfants résident. Personne ne se déplace pour Edgar Koechlin, dont la famille est restée en France. Sa mère envoie une grande palme à sceller sur la pierre tombale et demande des photographies⁵. En 1937, le directeur de la Banque de l'Indochine accueille le commandant Gaube, de passage pour le compte des établissements Schneider. Le représentant tombe gravement malade et décède une semaine plus tard... c'est à François de Courseulles qu'il échoit de s'occuper de cet invité, sachant que les autorités refusent le rapatriement d'un corps emporté par la variole⁶. Les longs récits des agonies de Georges-Marie Haardt et Edgar Koechlin sont certainement une façon, pour Georges Dufaure de la Prade, de partager les derniers instants des mourants avec les proches, pour reconstituer la

¹ BOURDET Denise, *Pris sur le vif*, Paris, Plon, 1957, p.191.

² CADN, pHKG, 49, lettre du capitaine Henrys au consul, 15 avril 1942.

³ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 19 juillet 1940.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre de Paul de Roux à la Banque de l'Indochine à Shanghai, 4 juin 1943.

⁵ CADN, pHKG, 22 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Canton, 29 novembre et 3 décembre 1927 ; 13, lettre du consul au MAE, 24 avril 1933 ; 24, lettres du consul à son collègue à Shanghai, 7 et 20 juin 1934.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1937-1938, lettre du directeur à l'administration centrale, 9 février 1937.

proximité absente en ces instants. Il faut bien évidemment élargir cette réflexion au travail de deuil des résidents de la colonie au moment de la perte d'un être cher en métropole. Les dossiers personnels des agents du Quai d'Orsay comportent ici et là quelques faire-part bordés d'un cadre noir ; en l'absence de réponse de la part des intéressés, il n'y a cependant pas d'indice sur la manière dont cette douleur est vécue à distance.

2. La réalité du réseau français

Chaque Français entretient sa société, dans le sens vieilli de ce terme : un ensemble de relations éphémères ou durables, de rapports organisés ou fortuits, uniques à chaque individu¹. Le terme de réseau est plus communément admis aujourd'hui, mais il induit la notion d'un intérêt cultivé et partagé. Or, la société d'une personne n'est pas seulement agréable ou utile, elle est le fruit des circonstances et des ressources humaines à proximité. À Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, le choix des compatriotes est relativement limité et provoque donc des associations originales, des interactions aux contours inhabituels en métropole. La solidarité nationale existe, vis-à-vis de la France à travers le consulat et entre les membres de la communauté dans une certaine mesure. Cet ensemble est toutefois peu structuré et se délite rapidement dès que des conflits d'intérêts surgissent, donnant lieu à d'affligeantes rivalités.

a. Avec la métropole, une logique *top-down*

Il faut distinguer deux niveaux dans les interactions. Tout d'abord le rapport à la France, puis les relations entre Français sur place. Dans le premier cas, c'est un schéma classique où, le plus souvent, l'autorité consulaire incarne ce lien primordial. Ces rapports verticaux ne sont pas bien différents de ceux qu'entretient une petite ville de province avec la capitale, sous l'égide d'un sous-préfet par exemple.

La période s'ouvre et se referme sur des préoccupations militaires qui concernent tous les hommes. Pendant la Grande Guerre, les affectations semblent être systématiquement à destination de la 16^e Division coloniale. Ensuite, il s'agit du 9^e Régiment d'infanterie coloniale pour les Français originaires d'Indochine et, pour les résidents de Chine, du 16^e Régiment d'infanterie coloniale rattaché au corps d'occupation à Tianjin. *A priori*, en fonction de la spécialité, l'incorporation peut également être réalisée au consulat de France

¹ www.cnrtl.fr, définitions du mot société.

en direction d'unités métropolitaines¹. En 1940 cependant, tous les Français de Hong Kong dépendent du « commandement supérieur des troupes du groupe d'Indochine² ». La plupart des correspondances consulaires à ce sujet évoquent surtout des sursis mais, en 1920, « une section locale des Anciens Combattants de la Grande Guerre » est mentionnée ; elle compte une trentaine d'adhérents. Elle existe encore en 1936³ et permet de supposer que l'impact de la guerre sur les mentalités n'est probablement pas différent de la métropole, même si la communauté française ne semble déplorer qu'un seul « mort pour la patrie » : François Degiovanni⁴. Peut-être y en a-t-il eu d'autres, mais il n'y est jamais fait allusion. La fibre patriotique peut vibrer avec force quand il s'agit des affaires militaires. Francis Vetch se déclare mobilisable dès septembre 1939, il a alors soixante-dix-sept ans. En avril 1940, le directeur de l'imprimerie Nazareth, le père Jean Chambonnier, désobéit aux ordres de ses supérieurs et embarque clandestinement pour la France avec l'idée de rejoindre le front⁵. L'engagement d'une grande partie de la communauté en faveur de la France Libre, puis de certains hommes dans le *Hong Kong Volunteer Defence Corps* en dit long sur l'attachement à certaines valeurs.

En temps de paix, la France peine à organiser ses communautés de nationaux éparpillés à travers le monde. En 1919, une circulaire ministérielle incite les agents consulaires à trouver un correspondant pour la Ligue française. Le président, Émile Bertin, explique que son organisation poursuit un travail de structuration des communautés françaises et désire « donner un centre, un foyer vivant à la culture française à l'étranger⁶ ». Cette ligue est une prise de conscience du besoin de fédérer les Français de l'étranger. Faute de volontaires et/ou par manque d'intérêt, le consulat à Hong Kong ne donne jamais suite à cette initiative. En 1935, l'Union des Français de l'Étranger (UFE) donne ses premiers signes de vie : « jusqu'à présent, nous n'avons pas eu beaucoup de rapports avec la colonie française de Hong Kong, » avoue le président. Il souhaite désormais qu'une section soit fondée, et demande le soutien du consul pour faire adhérer les membres de la communauté à *La voix de France*. René Soulange-Teissier refuse de relayer l'initiative. Il répond froidement à son interlocuteur, en le sermonnant sur un point précis de sa lettre. Auprès de son ministère, il s'agace : « ce n'est pas la première fois que des organes de presse de la métropole, d'un intérêt et de ressources

¹ CADN, pHKG, 14 et 16, échanges entre le consul et la légation, 13 mars et 30 juillet 1918, 7 janvier 1919, 25 juin 1921.

² CADN, pHKG, série A, n°6, lettre du consul au commandant, 1^{er} mars 1940.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 novembre 1920 ; série A, n°6, lettres du consul au MAE et au Trésor Public, 18 septembre et 18 décembre 1936.

⁴ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 27 juillet 1920.

⁵ CADN, pHKG, 49, lettre de Francis Vetch au consul, 4 septembre 1939 ; 18, lettre du consul à la légation, 24 avril 1940 ; AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 20 avril 1940.

⁶ CADN, pHKG, 3, circulaire du MAE au consul, 4 septembre 1919.

limités, font appel sous des prétextes divers à l'aide financière de nos consulats¹. » Le diplomate ne semble pas avoir saisi le propos et l'intérêt de la jeune association. L'année suivante cependant, Maurice Montargis est le délégué local de l'UFE². Le groupe paraît peu dynamique à Hong Kong car il n'en est plus jamais question...

Les décorations françaises représentent un lien bien particulier avec la métropole. Attribuées après la constitution de solides dossiers et de nombreux allers-retours avec la légation ou le gouvernement général, les distinctions honorifiques récompensent une certaine idée du rayonnement français, très institutionnalisé, et indiquent une hiérarchie au sein de la communauté. Les chefs de poste (consulat, banque et mission religieuse) peuvent espérer la Légion d'honneur, c'est très souvent le cas en fin de parcours. Étonnamment, les Messageries Maritimes sont absentes de toutes les distributions. Les subalternes, les personnalités étrangères francophiles ainsi que les indigènes au service de la France ont droit aux très exotiques médailles et rubans indochinois. Exceptions notables, Félix Yung est proposé pour les Palmes académiques après quinze années de service en chancellerie et l'influent *tycoon* Robert Ho Tung est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur, pour concurrencer l'influence britannique³.

Force est de constater que les rapports de la communauté expatriée avec la France suivent une logique descendante. La métropole – l'État ou les sièges de grandes entreprises – conserve ses droits sur ses ressortissants/employés et tente d'influencer voire de contrôler leurs actions ; au mieux, elle accompagne des initiatives qui servent ses intérêts. C'est une relation à sens unique, presque subie, qui, paradoxalement, peut accentuer la sensation d'isolement ou de détachement. Sous le tamis de cette interaction limitée, une trame plus fine, plus locale, se détache clairement. C'est un deuxième niveau de lecture pour considérer la société française de Hong Kong. L'éloignement du pouvoir et des différentes tutelles abandonne les Français à des liens de proximité, ceux que la promiscuité impose. Ce sont ces relations qui donnent le pouls de la communauté.

b. La solidarité nationale en action

Au sortir de la Grande Guerre, Ulysse Réau annonce la création d'un fonds de secours pour la zone dévastée du Nord de la France. Pendant tout le mois de décembre 1919, de nombreuses fêtes de charité sont organisées au bénéfice des populations éprouvées par

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°81, échanges entre le consul et l'UFE, 16 janvier et 21 février 1935 et lettre du consul au MAE, 21 février 1935.

² CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

³ CADN, pHKG, 14 à 17, échanges avec la légation ; série A, n°23, échanges avec le Gougal ; 29, lettre du consul au Gougal, 22 juin 1933 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, note interne du MAE, 25 novembre 1922

l'occupation allemande. Bals, loterie, courses de chevaux, kermesses et conférences permettent de réunir l'équivalent de 260 000 francs. Une belle somme comparée aux 200 000 francs collectés au cours du conflit pour soutenir l'effort de guerre. En 1926, la petite communauté se mobilise pour les sinistrés des inondations du Tonkin et, plus tard, participe activement à la souscription pour ériger un monument à la mémoire d'Aristide Briand¹. À titre privé, la Banque de l'Indochine alloue régulièrement des subventions aux œuvres religieuses françaises, ponctuellement au consulat selon l'urgence des cas, et alimente un fonds spécial en faveur de la DNEO. Les Messageries Maritimes fonctionnent de la même façon². Georges Dufaure de la Prade raconte que, depuis qu'il est à Hong Kong, il a « toujours trouvé empressement, bienveillance et appui matériel [souligné] pour le soulagement des situations pitoyables³. » Outre une énième confirmation de la récurrence de ces situations, c'est aussi la preuve que la nationalité se dilue peu, être Français constitue un lien solide. La majeure partie de la communauté française sait se retrouver autour de causes symboliques, y compris, par exemple, les entrepreneurs corses quelque peu interlopes⁴. Lorsque René Soulange-Teissier met en place un véritable comité de bienfaisance, en 1935, vingt-sept Français répondent à l'appel avec des dons. Il s'agit en fait de la totalité des personnes invitées par le diplomate ; pas un seul ne s'est désisté⁵, que ce soit par véritable esprit de solidarité ou sous la contrainte sociale. Les quatre plus importants donateurs sont Maurice Montargis, les MEP, Jean Guérineau et le consul lui-même.

Contrairement aux Allemands avant 1914 avec le célèbre Club Germania, aux Portugais et aux Américains, sans parler des Britanniques évidemment⁶, il n'y a pas de club français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. C'est assez symptomatique d'une communauté peu nombreuse, et surtout peu structurée, uniquement centrée autour du consul. L'homme du Quai d'Orsay est à l'initiative des principaux rendez-vous. Il réunit régulièrement ses compatriotes autour de lui, tout au moins les représentants les plus recommandables. De généreuses mondantités se déroulent tous les 14-Juillet, les 1^{er} janvier⁷ et à chaque escale de la DNEO. À l'occasion du décès du roi des Belges Albert I^{er}, Georges Dufaure de la Prade invite les Français à le rejoindre pour porter les hommages de la

¹ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 12 janvier 1920 et 26 juin 1933 ; 29, lettre du consul au Gougal, 12 novembre 1926.

² BDI, DSE 010-2 et 010-3, 1930-1937, lettres du directeur à l'administration centrale, 20 février 1931, 11 janvier 1932, 16 février 1933, 20 février 1935, 17 janvier 1938 ; AFL, CMM, RGS, 1921, 1922, Comptabilité.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 22 septembre 1932.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 24 mai 1933.

⁵ CADN, pHKG, 49, invitation du consul, 5 juin 1935, notes du consul, 7 juin 1935.

⁶ WELSH Frank, *A history... op. cit.*, p.380.

⁷ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 2 janvier 1934. Il est possible que ce soit uniquement une initiative de Georges Dufaure de la Prade, il est le seul à évoquer un rassemblement à cette occasion.

communauté au consulat de Belgique. Le diplomate flamand ne cache pas son émotion et le consul français est fier de son effet. « Ma satisfaction n'a pas été moindre de constater avec quelle discipline patriotique les Français de Hong Kong se groupent à l'appel de leur chef » et d'ajouter plus loin « je ne manquerai pas de saisir, voire de provoquer, les occasions de cimenter et de renforcer l'union sacrée entre nos compatriotes¹ ».

Évidemment, la communauté peut se rendre de menus services sans passer par la tutelle consulaire, ou celle-ci peut avoir recours au soutien de ses administrés. La Banque Franco-chinoise transfère par deux fois des employés fiables et francophones au consulat². À son arrivée, le D^r Vadon est accueilli par les agences et négoce français qui souscrivent des abonnements forfaitaires pour permettre au médecin d'avoir un traitement fixe³. Lorsqu'André Morant est dépassé par la complexité des démarches dans le cadre de la vente d'une usine de verres au gouvernement de Canton, c'est Jean Guérineau et son associé chinois, Henry Luk Yao, qui rassurent la BDI en balayant les premières négociations pour établir des contrats fiables⁴. Il existe donc une solidarité nationale relativement efficace quand il s'agit d'échanges de bons procédés et d'intérêts communs.

Plus originaux sont les rapports de proximité qu'entretiennent les Français bien établis avec la faune interlope de passage. Il suffit pour cela de repenser aux escales de Marchal Le Bon ou d'Albert de Leywa, recueillis par des membres de la communauté. En 1933, Georges Dufaure de la Prade n'est guère enchanté à l'idée de voir le séjour d'Émile Ollier se prolonger dans la colonie. Sur l'insistance d'Armand Delcourt, qui veut lui donner sa chance chez Optorg, il se résigne cependant à ne pas entamer une procédure de rapatriement⁵. Ce consul est réputé pour son empathie ; il n'est pas rare qu'il prête de l'argent à des indigents ou dépanne des négociants momentanément dans la gêne, y compris un triste personnage comme Louis Biau qu'il sait pourtant être peu recommandable. Son assistance prend également d'autres formes : une note de la Sûreté indochinoise parvient au consul au sujet d'André Morant. Les commentaires y sont peu engageants sur cette personne mais Georges Dufaure de la Prade prend soin de le défendre : à Hong Kong, le comportement du suspect est irréprochable et il réalise « des efforts incontestables [...] pour introduire les marques françaises d'avions en Chine ». Le diplomate préconise même de détruire ce mémo de la police⁶. Cette clémence à l'égard des Français les plus fragiles n'est pas uniquement le fait

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 26 février 1934.

² CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°491, lettres du consul au MAE, 1^{er} septembre 1930 et 28 février 1937.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1920.

⁴ BDI, DSE 010-3, 1936, lettre du directeur à l'administration centrale, 18 février 1936.

⁵ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 12 septembre 1933.

⁶ Idem, 16 février 1929, 7 juin et 18 juillet 1930, 19 janvier 1931 ; 22, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 16 février 1929 ; 49, lettre du consul au Gougal, 7 octobre 1933.

de Georges Dufaure de la Prade. Yves du Courthial fait régulièrement preuve d'une bienveillance étonnante pour les individus égarés ou en situation précaire¹ ; il suffit de se souvenir des demandes de grâce pour les contrebandiers condamnés aux travaux forcés. Une mansuétude à mettre sur le compte d'un devoir de solidarité qui ne serait probablement pas aussi aigu en métropole.

L'indulgence consulaire s'exprime également dans l'affaire des cognacs Perodeau. « Animé par l'esprit de défendre une maison de commerce française, » le consul s'obstine contre toute évidence et insiste pour qu'une nouvelle chance soit donnée à cette maison réputée, qui s'est pourtant notoirement moquée des autorités britanniques à plusieurs reprises². L'essor de l'économie française et le faible nombre d'entrepreneurs français sur place imposent une entraide qui s'étend au-delà du territoire. Lopicque & C^o représente les intérêts des Assureurs Maritimes de Paris, la compagnie Optorg défend ceux des Chargeurs Réunis, la Hong Kong Canton Export C^o possède l'exclusivité sur la diffusion de marques françaises comme Michelin³, etc.

c. Les limites de la fraternité

Le fonds iconographique des archives des MEP regorge de clichés pris à chaque escale de la DNEO. René Soulange-Teissier qualifie d'instrument politique les dictionnaires en langues indigènes publiés par Nazareth⁴ et à l'occasion des cinquante ans de cette institution, Georges Dufaure de la Prade souligne qu'il s'agit de l'une « des œuvres d'influence dont la France peut être la plus fière à juste titre⁵. » Missionnaires et diplomates évoluent sur le même terrain, dans une relation parfois compliquée, chacun attendant une réciprocité pour les services rendus à l'autre. « Tandis que les civils critiquent leur zèle et leur intransigeance, les missionnaires jugent que les Français ne font pas preuve de suffisamment de vertus chrétiennes⁶. » À Hong Kong, derrière l'entente de façade longtemps animée par le père Robert, il existe une certaine défiance de la part des MEP envers leurs compatriotes laïcs, qui la leur rendent bien. En 1927, *l'Écho de Chine* se lance dans une campagne de presse relativement hostile aux autorités françaises. Publié à Shanghai, ce journal est sous le contrôle des MEP. C'est le procureur général à Hong Kong, Alphonse Biotteau, qui doit

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 3 juillet 1925.

² Idem, 18 août 1930.

³ AFL, CMM, RGS, 1921, Contentieux ; CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925 ; témoignage de Susan Arnulphy, 13 février 2012.

⁴ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 286 à 39 296, lettre du consul au Gougal, 27 septembre 1932.

⁵ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 28 novembre 1934.

⁶ WEBER Jacques, « Les missionnaires... », dans LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères, op. cit.*, pp.287-288.

répondre de ces propos jugés tendancieux. Le religieux concède que sa congrégation doit beaucoup à la France, mais il rappelle que l'inverse est également vrai. Avant d'admettre que l'emballement et la panique n'ont pas servi le discernement des journalistes, il se rebiffe avec mauvaise foi : « n'y a-t-il pas en France une loi sacrosainte sur la Liberté de la Presse ? » Il n'empêche, quelques mois plus tard, « l'heureuse influence » du père Biotteau provoque le départ du procureur à Shanghai et la création d'un nouveau titre de presse¹. Cette crise n'est pas la première, en 1921 et 1923, tous les consulats de Chine sont invités à se désabonner de cette « feuille² » suite à des prises de positions jugées contraires aux intérêts français. Les pères des MEP n'ont pas de vocation diplomatique et, faut-il le rappeler, ce sont souvent des esprits forts indépendants. En 1922, le père Jean-Baptiste Fleury écrit au président Poincaré pour lui faire part de sa « profonde antipathie pour votre misérable personne », le qualifiant de « grand boche » et ajoutant qu'il est « encore plus mécontent de l'indigne Briand que de vous³ ». Une missive assassine qui en dit long sur la loyauté de ce père à l'égard des intérêts de son pays.

Au-delà des relations officielles du père Robert avec les institutions, les MEP ne s'encombrent pas de scrupules pour soutenir les projets français. En 1920, le père Louis Marie se fâche avec le D^r Vadon et souhaite recourir aux services de l'ancien médecin britannique⁴. L'année suivante, le procureur proscrit les Messageries Maritimes : « J'ai absolument défendu que l'on adresse à Hong Kong ni vin ni comestibles par ces paquebots [...], car c'est l'anarchie à bord de ces bateaux, et les matelots en font voir de cruelles aux marchandises embarquées qui peuvent leur être de quelque utilité⁵ ». Tout au long de la période, les pères restent très réticents à utiliser les services de la compagnie française malgré les démarches répétées des différents agents⁶. Et quand il s'agit d'obtenir des renseignements pour les statistiques du Quai d'Orsay, « je me suis heurté à de réelles difficultés [...] J'ai nettement pressenti que l'on ne donnerait pas volontiers à ce consulat les renseignements qu'il aurait désiré obtenir, les religieux redoutant par-dessus tout les enquêtes officielles⁷. » Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres rechignent de la même manière.

Les difficultés entre ces acteurs majeurs des présences françaises montrent que les relations sont évidemment plus complexes que ce que les rapports administratifs laissent entendre. Comme n'importe quelle petite structure sociale, la communauté française se

¹ CADN, pHKG, 22, échanges entre le consul et son collègue à Shanghai ainsi que le père Biotteau, 12 avril, 1^{er} mai et 14 octobre 1927.

² CADN, pHKG, 14 et 15, lettres de la légation au consul, 30 septembre 1921 et 14 juillet 1923.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°46, lettre de Fleury au président Poincaré, 12 juillet 1922.

⁴ AMEP, Béthanie, lettres – 343-B, lettre de Louis Marie au supérieur Guébriant, 3 novembre 1920.

⁵ AMEP, Dossiers personnels, Henri Souvey, lettre à Louis Boulanger, 23 novembre 1921.

⁶ AFL, CMM, RGS, 1930, 1931, 1932, Trafic.

⁷ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 20 février 1930.

décompose en petits groupes liés par des affinités impénétrables, parcourus de rumeurs et de quolibets, le plus souvent oraux, dont seule une infime partie a pu parvenir jusqu'à aujourd'hui. L'harmonie nationale y trouve ses limites. En 1929, Maurice Montargis menace de porter plainte contre M^{me} Bernis, l'épouse de l'ancien directeur de la Banque Franco-chinoise, désormais à Shanghai. Dans la concession, celle-ci confierait à qui veut bien l'entendre que M^{me} Montargis aurait officié « dans une boîte en Turquie » avant de séduire l'influent courtier¹. Les marginaux ne sont pas toujours là où on les attend. Le directeur de la BDI, Paul de Roux, brosse un portrait singulier de l'agent des Messageries Maritimes René Ohl, qui « a vécu depuis des années à Hong Kong en dehors de la colonie française. Par deux fois, à la suite d'incidents de vie privée, les consuls ont cherché – très maladroitement d'ailleurs – à lui faire quitter la colonie. Il en résulte chez M. Ohl le complexe d'un homme persécuté et jaloux². » Les impératifs de son métier imposent toutefois au directeur de l'agence d'être associé à la communauté française : nécessité fait loi. Tous les directeurs qui se succèdent prétendent avoir d'excellentes relations avec les commerçants de la place, les autorités consulaires et les directeurs des établissements financiers français³. Que ce soit avéré ou non, il faut bien temporiser et composer. Au final, peu importe la justesse de l'appréciation de Paul de Roux, ce qu'elle contient de rebondissements et de sous-entendus permet simplement d'imaginer des relations humaines complexes, constituées de chicaneries et de rivalités.

Le dénominateur commun de la nationalité et de la culture n'engage pas à la parfaite euphonie. En 1925, le directeur de la BDI, Alphonse Lecot, porte un jugement sévère sur Georges Cuvillier, le patron des Charbonnages du Tonkin : « homme d'un caractère autoritaire, très susceptible, avec lequel il est bien difficile de vivre en bonne intelligence. Il s'est mis une grande partie de la colonie française à dos⁴. » Pourtant, trois ans plus tard, Georges Dufaure de la Prade appuie fortement sa candidature au poste de Conseiller du commerce extérieur et voit en lui un travailleur acharné et un polyglotte émérite⁵. D'expérience, André Marin relève ce trait de caractère dans son *Guide psychologique du Français à l'étranger* ; il fustige « la tendance qu'ont toujours eue les Français résidant à l'étranger à se jalouser les uns les autres et à ne pas lier intimement leurs intérêts personnels à ceux de leur colonie, de leur nation⁶. »

¹ CADN, pHKG, 24, lettre de Maurice Montargis au consul, 27 août 1929.

² BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 25 novembre 1935.

³ AFL, CMM, RGS, 1926, 1927, 1930, Secrétariat.

⁴ BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 29 décembre 1925.

⁵ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 13 décembre 1928.

⁶ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1706-1972), n°300.

Les affaires sociales représentent une autre limite à la solidarité entre Français. Le consulat ne disposant pas de fonds de bienfaisance avant 1935, le consul doit parfois rappeler certains employeurs à leurs obligations légales, sinon morales. En 1934, lorsqu'Iliaquer meurt, son patron, François d'Hardivilliers, refuse de prendre en charge, depuis Shanghai, les frais d'opération puis de rapatriement de son employé. Georges Dufaure de la Prade a beau invoquer les devoirs de l'employeur et « le bon renom de sa maison », rien n'y fait. D'Hardivilliers s'estime déjà assez généreux d'avoir versé le salaire du défunt pendant son mois d'hospitalisation. Après un mois d'échanges houleux, l'entrepreneur consent à abandonner certaines sommes sur les comptes de l'agence, et les consulats de Shanghai et de Hong Kong complètent¹. De quoi relativiser la vision d'une union sacrée des Français, tous unis à l'étranger. Il est vrai que certains consuls sont plus doués que d'autres pour apporter de la cohésion à la communauté. Georges Dufaure de la Prade, longuement implanté, généreux et volontiers magnanime, est apprécié de tous. Plus sec et cassant, son successeur, René Soulange-Teissier, ne parvient pas à la même unanimité. Conscient du caractère de son collègue qui a déjà par le passé assuré son intérim à Hong Kong, Georges Dufaure de la Prade prévient avec humour que le prochain consul « a un peu plus de bouteille que moi et, de ce fait, plus de culot. Je sais bien que, parfois, c'est un peu 'Pierre à fusil', mais n'oubliez pas, mes chers compatriotes, que dans cette bouteille pétille un bon vin de France² ».

d. Un réseau d'affaires aux rapports compliqués

Les relations d'affaires méritent d'être traitées à part. Elles illustrent l'idée que les Français à Hong Kong peinent à s'accorder pour présenter un front uni face à la concurrence et aux difficultés des échanges en Extrême-Orient. Une vision en adéquation avec les travaux qui soulignent que, plutôt que d'être les complices unis de l'expansion impérialiste, les différents groupes formant les communautés nationales sont plus souvent fracturés et enclins aux divisions³. Il s'agit notamment d'une particularité française car les autres nations sont enviées pour leur solidarité, notamment commerciale. Les Messageries Maritimes offrent en ce domaine quelques histoires pertinentes. L'agent, dont les chargements viennent essentiellement de Canton, doit fréquemment se rendre sur place⁴. Au cours de ses « tournées de clientèle », il visite également les ports de la région où opèrent les correspondants de la

¹ CADN, PHKG, 24, lettres du consul à son collègue de Shanghai, 20 juin et 11 juillet 1934.

² *Revue nationale chinoise*, 14 septembre 1934.

³ BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New Frontiers... op. cit.*, pp.9-10.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1919 à 1939, Secrétariat.

compagnie¹. Ce tissu de relation participe à la création d'un réseau commercial que le Quai d'Orsay entend encourager. Le ministère rappelle que les Britanniques, les Norvégiens et les Allemands retirent beaucoup de bénéfices du *tramping* que la France gagnerait à développer dans la région, ce qui nécessite une assise locale plus étendue². Derrière cette recommandation, il y a l'aveu que les Français sont en retard sur leurs concurrents. Dans le même ordre d'idée, Jean Limage rappelle en 1926 que les chargements des soyeux étrangers sont occasionnels car ces maisons « par intérêt national, réservent leur chargement aux navires de leur pavillon (Japon, trois compagnies ; Angleterre, trois compagnies, dont Jardine Matheson). » Ces pays affichent sans complexe leur solidarité patriotique. Face aux mauvais résultats du bureau des Messageries Maritimes à Fuzhou, en 1937, les correspondants rétorquent que les principaux chargeurs sont Hollandais et Allemands et que « *they have their own agencies to support*³ ».

Certes, quand elles ont le choix, les entreprises françaises plébiscitent les Messageries Maritimes. En 1919, sur la base de la valeur du fret, 35,7 % des chargements proviennent de sources françaises ; et sur les dix premiers chargeurs, six sont français. Cette tendance est à peu près constante jusqu'en 1930, avant que la crise puis le *Central Booking Office* ne désorganisent les flux. Ce n'est toutefois pas par patriotisme que les Courriers et cargos français sont choisis ; la compagnie est simplement la moins chère et la plus directe vers la France, où les négociants français ont naturellement leurs approvisionnements ou leurs clients. Les agents ne sont pas dupes : la société Poisat « n'a jamais été un client fidèle » ; M. Spalinger « ne manifeste aucune sympathie particulière pour vos services » ; et nombreuses sont les petites entreprises à ne pas tenir assez longtemps pour devenir des habituées. Certains chargeurs n'hésitent pas à se couper de toutes les institutions françaises. C'est le cas de M. Cassa, client important de l'agence en 1929 qui se révèle insolvable en 1930 et ne reçoit aucune aide de la part de ses compatriotes. Tout crédit lui est fermé à la BDI et il opère alors ses transactions *via* une banque américaine. Le peu qu'il transporte, c'est par la NYK qui fait des ristournes supérieures à ce qui est autorisé « de la main à la main ». L'agent ne fait aucun effort pour récupérer ce concitoyen en perdition. Il faut donc fortement nuancer l'idée de solidarité nationale quand il est question de profits ou de susceptibilités personnelles – en tout cas chez les Français. Lucien Lesdos en fait l'expérience : « Ce serait se tromper lourdement que de croire qu'en affaires les sentiments passent avant l'intérêt. Si nous leur demandons leur appui en tant que Français ils ne

¹ AFL, CMM, RGS, 1927, Secrétariat.

² CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 19 juin 1925.

³ AFL, CMM, RGS, de 1919 à 1930, Trafic.

manquent pas de nous rétorquer, avec quelque raison, qu'ils s'attendent aussi à avoir le nôtre en tant que compagnie française¹. » Inversement, il est souvent rappelé aux Messageries Maritimes ou à la Compagnie indochinoise de navigation que ce sont des entreprises subventionnées par l'État français et qu'en tant que telles, elles doivent servir le gouvernement. Quand René Ohl refuse d'organiser une escale à Haikou pour y déposer le nouveau consul et sa famille, les propos prennent vite une tournure cinglante et épicée².

Côté finance, les rapports entre la Banque de l'Indochine et la Banque industrielle de Chine ne sont pas toujours simples, les relations entre les deux directeurs prenant même l'allure d'une « animosité regrettable » au début de la période. Lorsque la BIC sombre dans la tourmente, la communauté française se désolidarise rapidement. Louis Reynaud rapporte qu'un télégramme a été envoyé au siège à Paris avec les mots « Montargis malhonnête homme », signé « la colonie française de Hong Kong ». Le consul se porte garant de l'intégrité du directeur ; il n'empêche, le malaise est bien présent. La BDI n'est d'aucun secours pendant la crise de son concurrent ; pire, l'agence en profite pour conclure de nouvelles remises de fonds avec les banques anglaises de la place. Le consul trouve toutefois un soutien de poids en la personne du père Robert, qui use abondamment de ses relations et de son influence, apparaissant comme « un des agents les plus dévoués et les plus actifs de la propagande et de l'influence française³ ». À la lumière des engagements colossaux et des prises de risque du religieux dans les affaires de la BIC, il y a cependant fort à parier que Léon Robert se soit engagé dans la bataille pour sauver les finances de sa congrégation avant toute autre chose.

La BDI héberge les affaires des grandes entreprises françaises à des conditions avantageuses. Par patriotisme, bien sûr, car c'est un établissement lié à l'État, mais aussi parce que la banque attend quelques faveurs en retour. Sur un dossier, Aristide Bonnaud explique : « nous voulons espérer que cette mesure exceptionnelle trouvera sa contrepartie dans les transferts de fonds que nous serons appelés à faire pour le compte de cette compagnie⁴ ». Les entreprises françaises savent également jouer de la concurrence entre les établissements bancaires. Georges Cuvillier passe systématiquement par la HSBC ou la Standard Chartered, jamais par la BDI. Pour éviter la banque française, il se renseigne sur ses tarifs pour demander les mêmes taux aux concurrents. Alphonse Lecot s'en offusque puis comprend que l'entrepreneur « conserve une rancune tenace contre notre établissement à la suite de ses démêlés avec M. Marsot et M. Goy. » En définitive, c'est à Paris que les

¹ AFL, CMM, RGS, de 1919 à 1930, Trafic.

² CADN, pHKG, 47, lettre du consul à René Ohl, 21 novembre 1933.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 et 18 janvier 1921 ; 16, du consul à la légation, 16 janvier 1921.

⁴ BDI, DSE 010-2, 1931-1933, lettre du directeur à l'administration centrale, 23 août 1932.

liens se renouent et Georges Cuvillier reçoit l'ordre de son siège de passer par la BDI lorsque celle-ci propose des taux aussi avantageux que les banques anglaises. René Ohl aussi préfère s'adresser à des courtiers de la place plutôt que de passer par la BDI. Aristide Bonnaud certifie pourtant que sa banque est incontestablement meilleure pour les opérations de change en francs. Autre franc-tireur, François d'Hardivilliers déclare tout simplement que « les banques françaises ne l'intéressent pas » et qu'il ne traite qu'avec les Britanniques ou les Américains. La compagnie Optorg possède des comptes à la BDI et à la Banque Franco-chinoise, travaillant avec l'une ou l'autre selon les tarifs des différents services. La direction parisienne de la BDI s'agace de voir le concurrent récupérer des bénéfices sans réaliser les opérations les plus coûteuses. Sept ans plus tard, alors que la BFC s'est retirée de Hong Kong, elle rechigne toujours à collaborer, suscitant la colère de Paul de Roux : c'est « un esprit à courte vue et une compréhension médiocre de l'entraide qui doit exister entre deux banques de même nationalité. » Rancœurs persistantes ou règlements de mauvais comptes¹, ce qui subsiste c'est l'image d'un accablant désordre parmi les intérêts français.

Faute d'un club pour réunir la bonne société française, il pourrait y avoir une Chambre de commerce. Yves du Courthial répond qu'il n'y a rien de tel à Hong Kong et sous-entend que les commerçants de sa circonscription dépendent de la Chambre de Shanghai qui possède notamment un comité à Canton². En effet, l'agent des Messageries Maritimes cotise pour la Chambre française à Canton et pour la britannique à Hong Kong³. Pourtant, d'autres documents attestent l'existence d'une Chambre française dans la colonie britannique. Paul-Augustin Lopicque se dit membre du comité en 1919, Louis Reynaud y transfère de la documentation économique et le directeur de la Banque de l'Indochine, Louis Bérindoague, est considéré comme l'un des fondateurs⁴. Il est probable qu'il s'agisse d'une émanation officieuse de la Chambre de commerce française basée à Shanghai, mais sous l'influence de Hanoi. Alors que son existence est niée par le consul, en 1924, c'est au gouvernement général d'Indochine que le président adresse une demande de subvention car « l'action de la section est souvent arrêtée par le manque de fonds ». Yves du Courthial tranche, c'est un « groupement amorphe et sans objet, ses membres ne se réunissant guère pendant l'année que pour nommer son Comité. Œuvre non viable⁵ ».

¹ BDI, DSE 009-11, 010-2 et 010-3, 1925-1938, lettres du directeur à l'administration centrale, 29 décembre 1925, 7 septembre 1932, 15 novembre 1935, 15 décembre 1938 ; 040-2, 1918-1931, lettres de l'administration centrale au directeur, 24 octobre 1928, 28 mars 1931.

² CADN, pHKG, 3, échanges entre le MAE et le consul, 7 août 1924.

³ CMM, RGS, 1919 à 1929, comptabilité.

⁴ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 2 août 1919 ; 12, lettre du consul au MAE, 26 octobre 1920 ; 16, lettre du consul à la légation, 9 novembre 1920.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 39 071 à 39 107, lettre de M. Goy au Gougal, 24 mars 1924 ; Indochine (nf), carton 111, dossier 1046, lettre du consul au MAE, 30 août 1924.

Les intérêts français sont pourtant liés les uns aux autres. Au moment de la crise de la BIC, le D^f Vadon craint un boycottage de la part de ses clients chinois : « on sait combien [ils] sont tenaces dans leur animosité lorsque celle-ci a été éveillée à juste titre¹ ». De même, suite à la déconfiture de la société Franco Sino Annamite d'Henry Barbey, le consul entreprend une démarche personnelle auprès du directeur de la BDI pour étouffer autant que possible le scandale, évoquant « l'effet déplorable qui résulterait, dans une colonie anglaise, de poursuites qui pourraient s'engager contre l'ancien directeur et des révélations d'agissements douteux entre ce dernier et d'autres personnalités françaises² ». Une situation d'autant plus fâcheuse qu'Ulysse Réau et Léon Robert avaient pesé de toute leur influence à la création de cette entreprise... D'autres conflits sont probablement assourdis ainsi, mais tous ne peuvent être contenus. En 1932, les sociétés Pinguet et Optorg s'écharpent publiquement. La presse relaie le procès entre les deux négociants sur une histoire de monopole pour la distribution de costumes de fabrication française. Il apparaît que les deux maisons s'étaient mises d'accord sur un tarif commun, avant que Pinguet ne décide de doubler son compatriote³. Autant d'expériences qui vont à contresens de ce qui est observé chez d'autres minorités occidentales, apparemment plus soudées ; qu'elles soient présentées dans des ouvrages académiques (les Portugais et les Allemands⁴) ou non (les Italiens et les Américains⁵).

3. *La reconstruction d'une société loin du pays*

Les liens qui unissent les Français sont parfois chaotiques mais, vus sous un autre angle, ils possèdent un caractère exclusif. En effet, les archives rendent essentiellement compte de relations entre Français. En excluant les rapports quotidiens avec les Britanniques (investis de l'autorité sur place), les Chinois (incontournables masses, humaines ou économiques) et à la rigueur les Annamites et Macaïstes (employés fidèles de nombreuses maisons françaises), l'absence d'autres nationalités est en soi un phénomène remarquable. Il existe sûrement des collaborations commerciales qui échappent au spectre des sources, mais les cas repérés restent marginaux. Les congrégations religieuses accueillent des éléments étrangers en leur sein, pourvu qu'ils soient francophones. Il faut surtout pénétrer

¹ CADN, pHKG, 12, rapport d'activités du D^f Vadon, 7 décembre 1921.

² BDI, DSE 009-11, 1925, lettre du directeur à l'administration centrale, 6 février 1925.

³ *China Mail*, 22 avril 1932 ; *Hong Kong Daily Press*, 22 avril 1932.

⁴ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.65 ; CHU Cindy (dir.), *Foreign communities... op. cit.*, p.74.

⁵ CRIVELLER Gianni, PARATICO Angelo, *500 years of Italians in Hong Kong*, Hong Kong, Società Dante Alighieri, 2013, pp.197-224 ; COE Andrew, *Eagles & Dragons: a history of Americans in China & the origins of the American club Hong Kong*, Hong Kong, American Club, 1997, pp.102-148.

dans la sphère privée des Français pour observer de véritables échanges. À presque 10 000 km de la métropole, les Français restent liés à leur nationalité par leurs habitudes, leur langue, leurs mœurs. Cette société déplacée se régénère autour de nouveaux éléments, moyennant quelques aménagements. L'idée qui domine, c'est le paradoxe d'individus ouverts sur de nouveaux horizons par nécessité, mais enchaînés à leur communauté ; une branche échappée du tronc de la nationalité, qui s'éloigne de ses racines sans jamais donner de bouture.

a. Des Français tropicalisés

Il est intéressant de reprendre pour le compte des Français à Hong Kong, et à l'étranger d'une manière générale, l'analyse de Raoul Girardet sur les coloniaux et le développement d'un « sentiment d'une évidente similitude de genre de vie et d'une non moins évidente communauté de destin, orgueil de marginaux conscients du caractère exceptionnel de leur existence par rapport à la masse de leurs compatriotes métropolitains ». Et d'ajouter que ces éléments favorisent l'émergence d'un « certain type d'homme et une certaine forme de mentalité¹ ». Il a déjà été démontré que nombre de Français dans la colonie britannique sont originaires d'Indochine. Il est donc facile de transposer ce raisonnement. Au cours de longues périodes de vie à l'étranger, il se crée « un décalage psychologique² », phénomène désormais bien connu et pris en compte par les institutions qui encadrent aujourd'hui les Français de retour dans l'hexagone. Christian Roudaut confirme : « Passer plusieurs années hors des frontières peut changer profondément la vision que l'on a de son propre pays³ ». Il est évident que cet écart doit être plus impressionnant encore dans l'entre-deux-guerres, alors que les retours en France sont beaucoup plus rares, les trajets plus longs et les communications moins performantes. L'éloignement géographique favorise la distanciation, et donc l'adaptation ou la déformation des jugements que les Français portent sur leurs origines. Alphonse Biotteau reconnaît : « notre mentalité de Français de France nous suit⁴ », mais il se creuse un fossé entre l'idée que ces individus conservent de la France et la réalité changeante d'un pays qui évolue sans eux. Ils ne sont pas moins Français : ils sont Français différemment. Le néologisme de tropicalisation semble le plus adapté pour décrire cette situation entre repli communautaire et adaptation.

Qu'ils le veuillent ou non, consciemment ou pas, les Français de Hong Kong infusent cet Ailleurs qui constitue leur cadre de vie. Victor Segalen a finement dépouillé l'exotisme

¹ GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale... op. cit.*, p.123.

² CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.49.

³ ROUDAUT Christian, *France... op. cit.*, p.12.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre de Léon Biotteau au consul, 1^{er} mai 1927.

des chameaux et autres cocotiers qui occupent l’imaginaire populaire pour y substituer une définition plus profonde, celle de la « notion du différent ; perception du Divers ; la connaissance que quelque chose n’est pas soi-même ; et le pouvoir d’exotisme, qui n’est que le pouvoir de concevoir autre¹. » Baignés dans un contexte britannique et surtout chinois, les Français ne peuvent faire autrement que d’être pénétrés un tant soit peu par ces civilisations. Tout transfert culturel, si minime soit-il, a pour conséquence une transformation du sens². Il ne s’agit donc pas nécessairement d’échanges mais de réinterprétation, qui donne lieu à une métamorphose de l’individu par capillarité, l’élevant vers une personnalité différente. Accrochée à ses racines, la société des Français de Hong Kong n’est plus tout à fait française ; pour autant, elle n’est pas assimilée ou intégrée à cet univers sino-britannique, loin s’en faut. C’est un objet sociologique nouveau. Cette mutation touche toutes les catégories de Français installés durablement sur le territoire, mais il serait faux de penser que cette seule confrontation est cause de changement. Michel Espagne le souligne, « un transfert culturel n’a jamais lieu seulement entre deux langues, deux pays ou deux aires culturelles : il y a quasiment toujours des tiers impliqués ». Chaque trajectoire de ces Français représente une appréhension différente de l’étranger, un cheminement moral et géographique compliqué, une maturation parfois longue pour parvenir à cette mue qui s’opère d’ailleurs à des degrés divers. Après plusieurs décennies en Extrême-Orient, Francis Vetch et François Monnier ont en commun de n’être plus capables de revenir en Europe. L’opiomane René Ohl ou l’invétéré joueur de mah-jong Georges Dufaure de la Prade³ sont changés par leur expérience à l’étranger. Pour paraphraser le célèbre aphorisme de Nicolas Bouvier⁴, on croit que l’on va faire sa vie à l’étranger, mais bientôt c’est cette existence qui vous fait, ou vous défait...

L’expérience des couples métissés est probablement la plus intense preuve de tropicalisation. Assez rare et très mal perçu par la société coloniale britannique, le phénomène concerne le plus souvent, à Hong Kong, des ménages illégitimes où l’homme est occidental et la femme asiatique⁵. Chez les Français, la situation n’est pas si inhabituelle et semble admise, sinon tolérée. Après avoir favorisé le concubinage des premiers colons avec des congais en Indochine, les autorités françaises se montrent bien plus réticentes sur le sujet à partir du début du XX^e siècle⁶. Chez les résidents français de Hong Kong les mieux

¹ SEGALÉN Victor, *Essai... op. cit.*, p.41.

² ESPAGNE Michel, « La notion de transfert culturel », dans *Revue Sciences/Lettres* [en ligne], n°1, mis en ligne le 1^{er} mai 2012, § 1 et 6-7.

³ Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010 et entretien avec Annie Guillot, 29 octobre 2011.

⁴ BOUVIER Nicolas, *L’usage du monde, op. cit.*, p.12.

⁵ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.44.

⁶ TRACOL-HUYNH Isabelle, « La prostitution au Tonkin colonial, entre races et genres », dans *Genre, sexualité & société* [en ligne], n°2, Paris, automne 2009, § 36-39.

documentés et implantés, il ne s'agit pas, la plupart du temps, de Chinoises ou d'Annamites : Armand Delcourt est marié à une Japonaise¹ et Carlos Arnulphy à une Macaïste². La situation semble plus courante chez les nomades en situation précaire qui, du fait de leurs moyens financiers limités, partagent davantage l'existence des populations autochtones³. Ces couples, souvent socialement inégaux, où l'homme est « doublement maître⁴ » dans les colonies n'ont peut-être pas la même coloration dans un pays tiers, *a fortiori* un port comme Hong Kong où les Européens ne constituent pas nécessairement l'élément le plus riche du territoire. L'album de photographies de la famille Brusset montre un homme de type caucasien, probablement un invité du directeur de la Banque Franco-chinoise, et une femme, apparemment chinoise, vêtue à la dernière mode, à l'évidence en couple⁵. Peut-être illégitimes au regard de la loi, ces deux amants enlacés sans vergogne sur les clichés paraissent parfaitement acceptés dans les cercles de Léopold Brusset. Il n'est pas improbable que la jeune femme soit issue de la bourgeoisie chinoise, comblant ainsi quelque peu le fossé qui sépare habituellement ces couples. En tout cas, une relation aussi affichée n'est pas simplement une manière de découvrir « la sensualité brûlante qui ne s'allume qu'aux feux des tropiques⁶ », activité sûrement courante dans les lupanars d'Hollywood Road mais qu'il est bien difficile de documenter : en effet, rares étant ceux à s'en vanter. Autres amours discrètes, celles de l'homosexualité. Solitaire et réservé, personnage quelque peu atypique et toujours éloigné des soirées mondaines, Paul de Roux est connu pour avoir quelques amis chinois. Emily Hahn explique même qu'après avoir abandonné sa résidence de fonction au Peak, le directeur de la BDI s'installe dans un des appartements du dernier étage du French Bank Building « *with his friend Wong who lived with him*⁷ », ce qui, au regard de la vie de célibataire discret du directeur et de l'ouverture d'esprit de l'activiste féministe, laisse le champ libre à l'interprétation. Il ne faut pas non plus négliger les couples mixtes caucasiens. L'endogamie casanière de la métropole rend ces unions tout aussi exceptionnelles alors qu'à Hong Kong, les exemples ne manquent pas de couples franco-néerlandais (Robert Nègre), franco-britanniques (Albert Cadol et Ernest-Louis Pinguet) ou encore franco-russes (Paul Servanin, Paul Kremer et Yves du Courthial)⁸. Le cas des Françaises est un peu à part, car

¹ Entretien avec Monique Westmore, 10 décembre 2011.

² Témoignage de Susan Arnulphy, 13 février 2012.

³ CADN, pHKG, 14, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 21 octobre 1930.

⁴ RUSCIO Alain, *Le credo... op. cit.*, p.202.

⁵ Collection Alain Brusset, avril 1934. La légende indique Julia Wan sous le portrait de la jeune femme.

⁶ SÛE Eugène, *Les Mystères de Paris*, volume 3, Paris, Charles Gosselin, 1844, p.286.

⁷ HAHN Emily, *China to me: a partial autobiography*, Philadelphie, Blakiston C°, 1944, pp. 376, 385 et 420.

⁸ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°67, note annuelle 1925, n°44, note annuelle 1936 et 2^e série, n°849, lettre de Paul Kremer au MAE, 3 janvier 1920 ; CADN, pHKG, 22, échanges entre le consul et son collègue à Shanghai, 30 octobre et 9 novembre 1926 ; entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010 ; *China Mail*, 27 octobre 1926.

les législations en vigueur dans la plupart des pays, à cette époque, imposent à l'épouse la nationalité du mari¹. En théorie, une Française mariée à un Britannique ou à un Chinois n'est donc plus citoyenne de la République. Par ailleurs, ces mariages mixtes ne sont pas perçus de la même façon, les préjugés sont plus sévères et la réprobation est de mise² ; cette situation sera abordée plus tard.

À ces décalages psychologiques et familiaux s'ajoute une dimension sociale. Petits entrepreneurs et modestes directeurs d'agences ou de succursales gravitent dans un univers qui ne serait certainement pas accessible à leur condition en France. Peu nombreux, habités par un sentiment de supériorité et proches des représentants du pouvoir, ces Français sont pour ainsi dire uniques en leur genre, là où, en métropole, ils seraient nombreux à occuper les mêmes fonctions sous une hiérarchie beaucoup plus marquée. Ils évoluent dans une société à part, mondaine. Les bonnes familles de la communauté se retrouvent autour de bals privés ou de grandes réceptions consulaires. À l'occasion de son passage à Hong Kong, le journaliste Maurice Larrouy est invité à dîner à la résidence de France en compagnie de quelques ménages français. Rien d'exceptionnel *a priori*, mais le directeur de la BDI note cet événement car l'invité s'y comporte fort mal³. Autrement, ces soirées ne sont jamais rapportées, signe de leur caractère banal. Gabriel Angoulvant décrit à Hong Kong une « vie mondaine [...] toujours fort animée⁴ », et cet ancien gouverneur d'Afrique équatoriale puis d'Afrique occidentale française s'y connaît... Il faut sûrement compter aussi avec les échanges entre les élites des autres communautés étrangères, mais rien n'est documenté à ce sujet. Les archives des nombreuses escales de la DNEO livrent des listes d'invitations complètes⁵ qui confirment le caractère à la fois clanique de cette communauté (une quarantaine de noms revient toujours, lesquels sont presque toujours Français) et socialement décalé. Une partie du film amateur réalisé en 1938 par la famille Rondon montre un bal donné dans une belle propriété. Des couples dansent le *Lambeth Walk* d'après ce qu'indique une étiquette sur le document. Tous en smokings blancs, les hommes qu'il a été possible d'identifier en croisant d'autres sources privées sont les Français qui tiennent les principaux négoce et autres succursales⁶. En France, il n'est pas permis à un quelconque négociant ou entrepreneur de côtoyer des amiraux, des ambassadeurs ou de grands écrivains de passage... Les consuls eux-mêmes se trouvent dans des situations de pouvoir qui dépassent les affectations qu'ils pourraient obtenir au Quai d'Orsay. L'escale du général

¹ CADN, pHKG, 18, lettre de la légation au consul, 18 janvier 1937.

² DUFAY Danielle, *Mon mariage... op. cit.*, p.210.

³ BDI, DSE 010-2, 1929, lettre du directeur à l'administration centrale, 28 juin 1929.

⁴ ANGOULVANT Gabriel, *Étapes... op. cit.*, p.141.

⁵ CADN, pHKG, 44, liste du consul (invitations), 29 octobre 1934, 24 janvier 1936.

⁶ Collection Jean-Pierre Rondon. Film amateur daté de 1938, environ 10 minutes pour la partie sur Hong Kong.

Stefanik donne lieu à des conversations politiques passionnées. Ulysse Réau et le cofondateur de la république tchécoslovaque redessinent l'Europe, s'emportent dans de violentes charges contre le bolchévisme et se renouvellent mutuellement l'assurance de l'amitié entre leurs deux pays¹. Parce qu'ils représentent la France, les diplomates doivent tenir un rang de prestige auquel ils sont tous très attachés. En témoignent les échanges sur la préséance dans la colonie britannique ou encore la transformation du poste en consulat général².

Autre symptôme de la tropicalisation, les salaires et le niveau de vie des Occidentaux en Extrême-Orient. En France, avec leurs traitements de base et sans les prérogatives qui sont les leurs à l'étranger, les agents de la BDI, des Messageries Maritimes et même du consulat occuperaient des positions sociales bien plus modestes, en tout cas très éloignées du statut d'expatrié. En 1931, le salaire mensuel de René Ohl est de 6 500 francs. C'est ce qu'il toucherait s'il occupait une fonction au siège des Messageries Maritimes. En poste à Hong Kong, il perçoit en plus une indemnité mensuelle de 17 040 hkd qui correspond, selon le taux de change moyen de l'année, à 2 819 francs, soit 43,3 % de son traitement initial. À cela s'ajoutent des suppléments de mariage et de paternité (8 520 hkd, soit 1 409 francs) et des avantages en nature (résidence sur Conduit Road, voiture avec chauffeur, etc.)³. À la même époque, en France, un juge débutant touche 1 833 francs par mois, un professeur de faculté 4 000 francs et un lieutenant-colonel 4 300 francs⁴. À titre de comparaison au sein de la communauté, l'indemnité de fonction du consul (ancienne indemnité de cherté de vie), seule, est de 15 250 francs par mois en 1933⁵, alors que celle de l'agent des Messageries Maritimes est passée à 2 615 francs. Le directeur de la BDI perçoit une rémunération globale à peu près équivalente à celle du consul⁶. Lorsqu'on lui demande son « budget-type » en 1937, Jules Leurquin estime ses dépenses annuelles à 201 000 francs *a minima* pour lui et sa famille, sans compter les frais de représentation exceptionnels. Son attaché de chancellerie, Charles Renner, avance le montant de 119 500 francs pour son foyer⁷. Des chiffres qui laissent songeur comparés aux dépenses annuelles d'une famille ouvrière de Paris, estimées à 22 330 francs la même année⁸. La cherté de la vie dans la colonie britannique doit certes être compensée, mais la valorisation des traitements dépasse cette perspective. Lorsque les employés métropolitains de la BDI rentrent en congé en France, leurs émoluments sont

¹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 5 février 1919.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 5 juillet 1930 ; 13, lettre du consul au MAE, 15 avril 1935.

³ AFL, CMM, RGS, 1931, Personnel.

⁴ www.clioweb.free.fr/dossiers/salaires

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°163, lettre du MAE au consul, 21 septembre 1933.

⁶ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} juin 1934.

⁷ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade, 27 février 1937.

⁸ BERSTEIN Serge, 1936, *année décisive en Europe*, Paris, Armand Colin, 1969, p.54.

divisés par deux¹ sans que leur confort de vie en métropole s'en trouve particulièrement affecté.

De par le prestige de leurs fonctions hors de France, les milieux sociaux qu'ils côtoient ou leurs rémunérations, ces Français vivent dans une réalité fort différente de celle de leurs *alter ego* métropolitains. Une situation grisante qui est avant tout l'apanage des Français les plus privilégiés, ceux qui méritent pleinement l'appellation d'expatriés. Pour peu qu'ils puissent afficher leur réussite et bénéficier d'une honorable réputation, les entrepreneurs implantés localement sont également intégrés à cet ensemble car ils représentent le lien avec le milieu d'accueil et sont, pour ainsi dire, la raison d'être des présences institutionnelles ; Jean Guérineau, Carlos Arnulphy et Armand Delcourt sont des exemples éloquents. Pour aller plus loin, même le plus modeste des Français à Hong Kong peut toujours se prévaloir de la supériorité de son statut d'Occidental et d'un train de vie bien plus élevé que celui des Chinois des quartiers pauvres, là où la précarité sévit de manière dramatique². Réduits aux pires extrémités, les Français ne sont jamais abandonnés, ne serait-ce que pour « maintenir notre prestige intact dans un pays où la 'face' joue un si grand rôle³ ». Francis Vetch, pour ne reprendre que cet épique personnage, parvient toujours à rebondir de calamités en débâcles. Il semble bien que la misère soit moins pénible au soleil.

b. Différentes perceptions de l'identité française

La tropicalisation se décompose en un nuancier complexe dont les tonalités jouent un rôle déterminant sur la perception de l'identité française. Deux catégories d'individus se distinguent particulièrement, ceux dont l'attachement à la France est tenace, le plus souvent les expatriés dont le temps sur le territoire est compté, et ceux pour lesquels la nationalité se dissout lentement dans une réalité locale bigarrée.

Les Français qui se réclament avec force de leur nationalité apparaissent avec d'autant plus d'évidence qu'ils se confrontent à d'autres cultures. Ils accentuent les traits que l'on veut bien leur prêter, se flattent de caractéristiques qui sont autant de stéréotypes qui les distinguent de l'Autre. C'est notamment une spécialité de Georges Dufaure de la Prade : au cours d'une conférence sur l'amour dans la poésie, il chante la « *true French gallantry* », il déclare un peu plus tard qu'en « ma qualité de Français, j'avais le culte du bon sens », ou encore, quand il évoque le frère Aïmar, il certifie « en bon Français qu'il est, qu'à cœur vaillant rien d'impossible⁴. » Des efforts sont constamment réalisés pour se rapprocher des

¹ BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 1^{er} juin 1934.

² FAURE David, *Documentary... op. cit.*, p.50 et pp.180 et sq.

³ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°899, lettre de Montargis au ministère du Commerce, 23 juin 1937.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 20 novembre 1928, 20 août 1930, 6 novembre 1931.

standards métropolitains. C'est chose aisée pour les consuls qui disposent d'un budget important et dont le métier consiste précisément à contribuer au rayonnement de la France. Les commandes d'Ulysse Réau en victuailles solides et liquides démontrent son intention d'importer son style de vie et ses habitudes en Extrême-Orient¹. Quand Antoine Poli descend à l'hôtel Savarin, « à cause de son nom français² », il répond au même réflexe. L'exaltation des racines régionales renvoie également à une appropriation très personnelle du territoire français. Georges Dufaure de la Prade se qualifie de « Lorrain, fils d'Alsacien » lorsqu'il organise un grand repas traditionnel pour ses compatriotes, en important des boîtes de choucroute³. Cet axe culturel illustre l'enracinement de l'identité chez certains membres de la communauté ; les points évoquant la solidarité nationale et la loyauté envers l'État constituent évidemment d'autres approches en ce sens.

Toutefois, les mentalités de ces Français sont biaisées par l'expérience de l'étranger et ils envisagent les événements intérieurs et extérieurs à leur pays d'origine d'une autre façon : leur identité est déjà altérée. Au sujet de la guerre sino-japonaise, l'historien Jacques Binoche évoque « l'habileté des Français de Chine, leur moindre crispation sur le préjugé de couleur⁴ », laissant penser que leurs réactions sont différentes de celles qui auraient pu être adoptées en France. Des détails séparent ces Français de leurs compatriotes restés au pays, et même des colons français de l'Indochine voisine. Dans leurs comportements, ces derniers semblent conserver davantage d'usages métropolitains. Par exemple, « leurs habitudes leur rendent plus désagréables qu'aux résidents de Hong Kong l'obligation de s'adresser à un médecin anglais⁵ ». Le plus souvent parce qu'ils ignorent la langue de Fleming, mais aussi parce que les méthodes sont différentes. C'est une distinction frappante avec les Français établis dans la colonie britannique, apparemment plus adaptables ou déjà adaptés à la cohabitation avec un autre système. La maîtrise des langues étrangères est bien entendu une originalité déterminante chez ces Français ; nombre d'entre eux sont qualifiés de polyglottes, à l'instar de Georges Cuvillier⁶ ou René Ohl⁷, sans oublier l'ensemble des diplomates et la majorité des pères des MEP. Quel qu'en soit l'usage, c'est une indéniable marque d'ouverture d'esprit. Le gérant de la bijouterie Ullmann s'insurge quand il se voit refuser un envoi de Paris vers Hong Kong sous prétexte que les ports chinois sont bloqués par les Japonais, ce qui n'est évidemment pas le cas de la colonie britannique. Il en profite

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 20 mai 1919.

² CADN, pHKG, 29, commission rogatoire, 18 janvier 1934.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 8 avril 1930 ; entretiens avec Annie Guillot et Jeannette Dufaure de la Prade, 29 octobre 2011 et 6 août 2013.

⁴ BINOCHÉ Jacques, « La politique extrême-orientale... », *op. cit.*, p.272.

⁵ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 41 056, lettre du consul au Gougal, 8 septembre 1920.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 13 décembre 1928.

⁷ Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010.

pour tempêter contre les luttes sociales qui paralysent son pays¹. Cet agacement et la critique de l'ignorance de la situation extrême-orientale sont révélateurs. Les horizons du négociant sont étendus et internationalisés, et ce dernier ne comprend pas qu'il en soit autrement. Les Français à Hong Kong partagent des connaissances et des repères qui leur octroient une maîtrise spécifique et commune de l'espace. Autour d'un village, tout le monde s'accorde sur la géographie des environs ; à Hong Kong, le principe est le même dans l'univers plus vaste que les Français se sont approprié. Leur espace de vie et d'influence est considérablement plus grand que celui d'un Français de métropole.

Précisément, l'extension des réseaux est une caractéristique majeure de cette identité ouverte sur le monde. Même si la réalité des interactions entre les Français a été égratignée, il n'en demeure pas moins que les relations sont nécessaires pour permettre aux intérêts publics et particuliers de progresser. Une recommandation ouvre bien des portes et Georges Dufaure de la Prade n'hésite pas à faire valoir ses amitiés personnelles pour rassurer un interlocuteur inquiet de la distance ou de l'inconnu². Réputations et crédits ne se tissent pas en un jour, mais une fois établies les correspondances peuvent être suivies pendant des années sans qu'il y ait une autre rencontre physique. Habités à l'éloignement, à différentes affectations et à de nombreux voyages, la plupart des Français disposent de réseaux qui dépassent le cadre de leur territoire de vie. Chez les diplomates, « les agents se connaissent [...] à peu près tous personnellement³ », *a fortiori* dans le cadre de Chine. Les lettres personnelles retrouvées, souvent manuscrites, s'adressent à « Mon cher ami », demandent des nouvelles de la santé et de la famille, et sont aussi l'occasion d'échanger des informations sur les postes libres et les opportunités à venir. Il est question de « cordiale camaraderie » et les retours de congé sont marqués par la joie de se retrouver. Enfants et épouses sont associés aux salutations⁴ et, parfois, les correspondances sont accompagnées de cadeaux. Georges Dufaure de la Prade, grand amateur de mangues, en reçoit un grand panier des Philippines en 1927, tandis que lui-même partage ses commandes de foie gras importé de France ; Louis Reynaud complète sa collection de timbres grâce à son collègue japonais ; le délégué du ministère au Yunnan se fait envoyer ses cigarettes de Hong Kong et recommande des

¹ CADN, pHKG, 13, lettre de Ullmann & C° au consul, 28 mai 1938.

² CADN, pHKG, 23, lettres du consul à ses collègues à Canton et San Francisco, 12 octobre 1927 et 19 novembre 1928.

³ BAILLOU Jean (dir.), 1870-1980, *Histoire de l'administration... op. cit.*, p.317.

⁴ CADN, pHKG, 4, lettre adressée à Georges Dufaure de la Prade (signature illisible), 24 avril 1931 ; 22, lettre du consul à Shantou à son collègue à Hong Kong, 29 janvier 1932 ; 21, lettre du consul à Canton au chancelier à Hong Kong 2 juin 1919, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 29 juillet 1919, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 7 mars 1925.

endroits à visiter en Indochine¹. Cette communion d'intérêts personnels forge un réseau qui participe à la définition de l'identité.

En août 1919, les dénommés Goldsmith et Becker, respectivement nés Dormach et Nivange après 1871, sont inscrits sur le registre consulaire. Ces deux Alsaciens quittent la communauté allemande pour intégrer la nationalité française sur des bases pour le moins abstraites². Dans certains cas, le déracinement est tel que l'appartenance à la nation française revêt peu ou ne revêt pas ou plus, de signification. Les cas au sein de la communauté juive sont significatifs. Quelques familles entretiennent à Hong Kong des liens étroits avec la France. Elly Kadoorie est naturalisé français³, avant d'opter pour la nationalité britannique en 1927. Albert et Léo Weill⁴ ainsi que Michel Ullmann sont Français. Les consuls suivent de près les activités sionistes, à la demande du Quai d'Orsay⁵, mais les contacts restent limités car les juifs de Hong Kong, quelle que soit leur nationalité, restent concentrés sur leur propre réseau. Albert Weill se marie à Rose, de nationalité turque et le langage qui domine dans le foyer est alors le français. Leur fils Léo, né et éduqué à Hong Kong, se marie avec une Britannique, Vera : la langue anglaise domine alors et leur fils, Bernard, n'a jamais appris le français⁶. Bien que de nationalité française, Albert et Léo se mêlent peu à cette communauté. En revanche, ils sont très proches des autres familles juives. La biographe du philanthrope Noël Croucher évoque une « *international family* » donnant de grandes réceptions dans la villa familiale Alberose, dans Pokfulam⁷. Malgré tout, pour les observateurs étrangers, il doit rester quelque chose de français chez eux : après 1942, la « *Grandmother Weill, elegant and gracious, always made me think of a 'grande dame' – a French countess still ruling in her chateau despite the invaders*⁸. » Le cas de la famille Weill laisse supposer qu'il y a peut-être d'autres familles françaises juives à Hong Kong, partageant toute l'ambiguïté d'un *Silbermann* qui, après avoir clamé son amour pour la France, s'interroge : « De quelle nationalité seront mes enfants ? Je n'en sais rien et ne m'en soucie pas. Pour nous, ces patries-là ne comptent guère⁹. » Il est tout à fait envisageable que des Français déracinés partagent cet avis et soient invisibles aux sources qui ont été

¹ CADN, pHKG, 22 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Manille, 14 et 18 mai 1927 ; 22, lettre du délégué du MAE au Yunnan au consul, 6 novembre 1928 et lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 29 décembre 1931 ; 24, lettre du consul à Yokohama à son collègue à Hong Kong, 11 octobre 1939.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 12 août 1919.

³ DRÉMEAUX François (dir.), « Elly Kadoorie mêle judaïsme et francophilie », dans *Hong Kong... op. cit.*, p.70.

⁴ Collection Carl Smith, fiche Albert Weill. Il est né à Soultz-sous-Forêts en Alsace.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 19 novembre 1920 ; 4, lettre du MAE à l'ambassade à Bruxelles, copie au consul, 22 avril 1926.

⁶ Témoignage de Bernard Weill, 31 octobre 2015.

⁷ ENGLAND Vaudine, *The Quest of... op. cit.*, pp.65-66.

⁸ FIELD Ellen, *Twilight in Hong Kong*, Londres, F. Muller, 1960, p.209.

⁹ De LACRETELLE Jacques, *Silbermann*, Paris, Gallimard, 1922 (rééd. 1973), p.109.

dépouillées. Édouard Glissant, théoricien du tout-monde rappelle que « nous fréquentons les frontières, non pas comme signes et facteurs de l'impossible, mais comme lieux du passage et de la transformation¹. »

Les approches identitaires diffèrent d'une histoire personnelle à l'autre. Entre ces cas extrêmes présentés, les Français se retrouvent « en compatriotes de race et d'âme² » pour donner naissance à un groupe supranational, un microcosme en mouvement permanent où la France n'est pas le centre mais où les Français participent à l'animation et au développement d'une aire culturelle.

c. Un microcosme original en élaboration

Éloignement, regroupement, exaltation, désintérêt, nostalgie... autant de notions et de sentiments parfois contradictoires qui définissent les Français à Hong Kong. Si la nationalité comme lien social ne fait aucun doute pour la grande majorité d'entre eux, elle génère aussi une société liée, dont les membres se tournent constamment vers les réseaux et les ressources françaises. Pourquoi un Pierre Agostini revient-il sur les lieux de ses forfaits, tournant en rond entre les principales villes d'Extrême-Orient ? Parcequ'il est né à Hanoï et ne connaît la France que très vaguement³ ; l'Asie lointaine est en réalité son horizon le plus proche et le plus familier. Il en est de même pour un Paul Peillard, né à Constantinople et ballotté entre l'Afrique et l'Asie depuis sa plus tendre enfance⁴. La vie à l'étranger est leur seul modèle et les regroupements de la communauté française sont les seuls repères susceptibles de forger leur identité nationale. À l'autre bout de l'échelle sociale, cette vie microcosmique incite d'autres membres à se distinguer à tout prix, pour être reconnus par un pays qu'eux-mêmes connaissent de moins en moins. Maurice Montargis galope après les honneurs et les responsabilités⁵, son placard de décorations françaises et coloniales est impressionnant. Il se montre aussi très généreux avec ses compatriotes à maintes occasions, mais sa vanité lui attire la moquerie de Georges Dufaure de la Prade. Lorsqu'il cède la présidence active de la bibliothèque au courtier, le consul explique que c'est chose courante de créer une œuvre et de passer la main à des compatriotes « toujours flattés d'être désignés à la tête de quoi que ce soit, pourvu, généralement, qu'ils n'aient à faire quoi que ce soit et qu'ils puissent donner

¹ GLISSANT Édouard, « Il n'est frontière qu'on outrepassé », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, octobre 2006, pp.16-17.

² FARRÈRE Claude, *Les civilisés*, *op.cit.*, p.107.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 6 juin 1933.

⁴ CADN, pHKG, 38, lettre de l'AKTW au consul, 26 décembre 1929 ; 37, lettre de la Sûreté générale d'Indochine au consul, 22 septembre 1930.

⁵ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 1^{er} octobre 1934 ; série A, n°23, lettre du Gougal au consul, 27 avril 1938.

au public et à eux-mêmes l'apparence de tout faire¹. » Fine fleur et rebut de la société française se trouvent réunis dans l'espace confiné de la communauté.

Intimement liés à la France, certains Français sont aussi attachés à Hong Kong. Paul Servanin, Carlos Arnulphy, Armand Delcourt et quelques autres déjà mentionnés sont implantés sur la durée. Licencié de chez Brossard & Mopin, Jean Guérineau se refuse à quitter la colonie britannique et fonde une société avec un associé chinois. Ses investissements immobiliers lui assurent son indépendance, mais aussi des attaches fortes². Ces cas sont assez difficiles à étudier car plus ces familles sont établies localement, plus elles disparaissent des radars consulaires, et français en général. C'est encore plus vrai si le succès n'est pas au rendez-vous. Christian Henriot évoque le terme de pieds-jaunes, « ces Occidentaux installés de longue date dont les rêves d'ascension sociale sont restés en panne et qui se sentent exclus³ ». Pour celles et ceux nés en Extrême-Orient et dont la vie s'est toujours déroulée loin de France, reprendre le terme de Poulains, emprunté aux États latins d'Orient pendant la période des croisades, paraît approprié. Leur présence est issue d'une occupation par la contrainte, leurs mœurs et habitudes s'orientalisent ; ils connaissent bien souvent quelques langues locales et il n'est pas rare que le métissage intervienne à certains degrés. Il n'est pas tant question d'acculturation (vers une autre culture) que de mutation (de sa propre culture). Tout en reconnaissant les très nombreux services que Maurice Montargis rend à la communauté française, René Soulange-Teissier ne peut s'empêcher de souligner qu'il est « un peu porté à l'exagération américaine, résultat de son long séjour en Extrême-Orient⁴. » Le consul suggère que le séjour à l'étranger prolongé du courtier a transformé son caractère et sa manière d'être.

Cette société liée et modifiée est influencée à la fois par son isolement et le contexte étranger. C'est une mutation originale par bien des aspects, et c'est un cheminement que d'autres communautés occidentales d'expatriés suivent. Inévitablement, des rapprochements ont lieu. Les *gweilos*⁵ se rassemblent d'abord par opposition à un Autre tiers. À Shanghai, « les Japonais [...] n'étaient pas considérés comme des 'étrangers' par les Européens⁶ », dans le sens où ils sont Asiatiques, comme les autochtones. Isolés face à la masse démographique chinoise, partageant des sentiments communs de supériorité propres aux puissances coloniales, tous les Occidentaux se réjouissent de la politique ségrégationniste

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1930.

² BDI, DSE 010-3, 1934-1935, lettre du directeur à l'administration centrale, 26 août 1935.

³ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.51.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 1^{er} octobre 1934.

⁵ Terme argotique cantonnais désignant l'homme européen. Traduit littéralement par pâle individu, le mot suggère un fantôme ou un diable. Autrefois d'usage vulgaire et désobligeant en référence à la peau pâle des Européens.

⁶ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.42.

appliquée par le gouvernement de Hong Kong¹. Avec un peu de recul, cet ensemble représente une société uniforme, au propre comme au figuré, identifiée par le coutil blanc autant que par des codes et des valeurs morales identiques, sinon proches en comparaison des us et coutumes indigènes. Communautés proches mais compartimentées, les nations sont en concurrence et collaborent peu, mais les individus se côtoient. Le D^r Vadon séduit une clientèle occidentale « que nous nous efforçons de prendre. Russes, Italiens, Suisses et surtout Hollandais constituent un ensemble qui n'est pas négligeable et dont nous soignons déjà une certaine partie². » Dans leur quartier d'habitation, dans les immeubles de bureaux, ils ne peuvent s'ignorer et doivent être régulièrement conduits à se fréquenter, et parfois à se lier d'amitié. Ce n'est pas le genre de relations qui paraît dans les documents administratifs. En revanche, les noms des amis de Léopold Brusset dans ses albums de photographies prouvent ces proximités³.

Avec l'éloignement, la proximité occidentale compte parfois davantage que la nationalité. Il s'établit une confiance mutuelle face aux dangers de l'isolement. C'est parmi les Français que le gouvernement du Guatemala désire choisir un consul honoraire. Albert Cadol propose quatre noms en donnant la préférence à Jean Guérineau, qui décline. Deux autres résidents refusent. Raymond Devaux, patron de la Société d'oxygène et d'acétylène et lieutenant de réserve, accepte⁴. René Ohl est, quant à lui, consul honoraire d'Argentine pendant quelques années⁵. Les diplomates français représentent également, à titre honoraire, la Belgique, l'Espagne, Cuba et la Norvège⁶, charges peu à peu redistribuées à d'autres pays ou d'autres concitoyens. En 1941, le consulat ne s'occupe plus des intérêts d'aucun pays⁷. Évidemment, les rapprochements sont systématiques avec les étrangers qui se montrent amicaux à l'égard de la France. Le directeur de la Standard Oil C^o étant « un ami des Français », le consul demande à l'administrateur du Guangzhouwan de lui réserver le meilleur accueil⁸.

Même le rapport aux Allemands, si compliqué en métropole, évolue favorablement par le biais d'une proximité imposée par la petite communauté occidentale. En 1928, la BDI

¹ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, pp.74-75.

² CADN, pHKG, 12, rapport d'activités du D^r Vadon, 7 décembre 1921.

³ Collection Alain Brusset, 1931-1935. Notamment l'été 1932, passé avec la famille Alves.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du ministre de Centre Amérique au consul, avec annotations, 4 août 1937 et lettre du MAE au consul, 4 septembre 1937.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1932, Secrétariat.

⁶ CADN, pHKG, 21, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 2 juin 1919 ; 17, lettre du consul à la légation, 15 mai 1929 (la gestion des intérêts espagnols dure vingt ans, de 1909 à 1929) ; 12, lettre du consul au MAE, juin 1922 ; 16, lettre du consul à la légation, 10 mai 1922 (seulement entre deux consuls titulaires pour la Norvège).

⁷ CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du consul au MAE, 26 mai 1941.

⁸ CADN, pHKG, 38, lettre du consul à l'AKTW, 7 avril 1926.

achète une villa dont le locataire est le consul général d'Allemagne. Le directeur s'arrange avec le diplomate pour que celui-ci puisse terminer son bail et prendre le temps de trouver une nouvelle résidence sur le Peak¹. Face aux Chinois, la solidarité dépasse les anciennes rivalités. Un Européen, fût-il allemand, est digne de pitié s'il est pris à partie dans la Chine hostile. Georges Dufaure de la Prade compatit au sort de M. Hanske, commerçant à Shantou, traîné dans la rue et coiffé d'un bonnet ridicule couvert d'inscriptions diffamatoires. Il s'insurge contre la détention arbitraire de cet homme². Cette empathie est-elle partagée par tous les Français ? Difficile à dire, car Georges Dufaure de la Prade est réputé pour sa mansuétude à l'égard de tous. Il a d'ailleurs d'excellentes relations personnelles avec son homologue Hahn³. De nature moins encline au compromis, René Soulange-Teissier prend tout le même la défense de son collègue allemand Gipperich, dont le discours, à l'occasion de la fête nationale, a des allures de propagande. Le diplomate français est persuadé que le texte est dicté depuis Berlin car « l'attitude visiblement gênée et embarrassée de mon collègue pendant qu'il parlait, alors que d'ordinaire il s'exprime avec facilité, n'est pas pour infirmer cette quasi-certitude⁴. »

Le nombre réduit de Français incite à s'ouvrir vers les autres populations, notamment francophones. Pendant la guerre, ce sont des Suisses qui maintiennent à flot la plus active des maisons françaises⁵. Par ailleurs, de nombreux Russes blancs, éduqués et surqualifiés, forment une main d'œuvre à bas coût⁶. Laure Durand-Fardel, de passage en 1881, donne une belle illustration de cette idée. À son arrivée à l'hôtel de l'Univers, elle s'aperçoit que « le maître d'hôtel est Français, j'en suis bien aise, ou du moins il est Suisse, ce qui, à la distance où nous sommes, paraît la même chose⁷. » Les confusions entre nationalités sont assez fréquentes. Pendant toute une période, Alexandre Géronchal est pris pour un Français. En définitive, il se trouve être Belge. D'autres jouent de ces incertitudes. Un certain Balinoff se présente devant Franck Dupuy sous le nom de Balinow de Villeroze. Né en Suisse de parents bulgares, il prétend que ceux-ci ont été naturalisés Français mais il est incapable de produire une preuve d'une quelconque nationalité. Confondu un peu plus tard, il se défend et affirme qu'il est « Français de cœur et d'éducation, né dans la Suisse française⁸. »

¹ BDI, DSE 010-1 et 010-2, 1927-1929, lettres du directeur à l'administration centrale, 11 décembre 1928 et 31 janvier 1929.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 octobre 1930.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1931.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 2 mai 1935.

⁵ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 22 octobre 1920.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 octobre 1921.

⁷ DURAND-FARDEL Laure, *De Marseille à Shanghai et Yedo, récits d'une Parisienne*, Paris, Hachette & C°, 1881, p.141.

⁸ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au consul, 4 juin 1932 ; 49, lettres du consul à son collègue à Shanghai, 18 janvier et 30 mai 1939.

De là à prétendre que la vie à l'étranger favorise l'effacement des nationalités, il n'y a qu'un pas qu'il faudrait franchir avec une extrême précaution ; le chemin est encore long avant d'évoquer des citoyens du monde ! Certes, il y a des signes d'ouverture parfois étonnants. Commentant le recensement de la population organisé par les autorités britanniques en 1931, Georges Dufaure de la Prade précise à propos du classement par race : « encore qu'il ne faille pas donner au mot race, un sens trop précis¹. » Réflexion relativement moderne de la part d'un diplomate somme toute assez conservateur. Un port cosmopolite comme Hong Kong est peut-être un avant-poste pour envisager le monde autrement. C'est en tout cas ce que semblent penser le révérend Knight Anstey et Robert Kotewall en fondant la première section locale de la SDN. Georges Dufaure de la Prade relaie cette initiative avec beaucoup d'intérêt même s'il ne semble pas y avoir de Français parmi la centaine de premiers membres. Le consul regrette d'ailleurs que le point de vue français ne soit pas davantage représenté².

C. Femmes et enfants, présences négligées

En plaçant l'étude de ces présences à part, le risque est de les désolidariser de tout ce qui a été précédemment évoqué. Dans les faits, c'est assez souvent le cas. Les femmes et les enfants n'ont pas les mêmes activités, pas le même quotidien que les hommes qui vivent dans la colonie ; il y a donc bien des spécificités propres à la gent féminine et enfantine qu'il convient de mettre en lumière. Sous un autre angle, femmes et enfants ne sont pas complètement séparés des hommes : ils cohabitent chaque jour, mais essentiellement dans d'autres sphères, privées. L'idée est donc de souligner une articulation différente de la société française à Hong Kong, sous le prisme des femmes et des enfants.

Portions congrues des archives, ces présences représentent néanmoins une part importante de la communauté et donc du lien social. En 1935, René Soulange-Teissier recense quarante-huit hommes, cinquante-quatre femmes et vingt-cinq enfants³ ; démographiquement, il s'agit d'une majorité au sein de l'objet d'étude. Cependant, Philippe Poirrier le rappelle au sujet des femmes, « les sources sont rares, souvent d'origine masculine, et nécessitent une lecture en creux⁴. » C'est encore plus vrai au sujet des enfants

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1931.

² CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 30 novembre 1930 et 21 novembre 1931.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 12 mars 1935.

⁴ POIRRIER Philippe, *Aborder... op. cit.*, p.68.

dans le cas présent, pour lesquels il existe cependant la consolation de quelques témoignages oraux.

1. Les femmes françaises, des statuts extrêmes

Hong Kong est un territoire très masculin. Selon Norman Miners, la « *European community* » compte sept hommes pour deux femmes en 1931¹. Ce chiffre doit être considéré avec précaution car il est un peu exagéré. Pour « la race blanche », le compte-rendu du consul de France, dans le cadre du même recensement, évoque plutôt 4 574 hommes pour 3 684 femmes, soit cinq hommes pour quatre femmes². Pourquoi une telle différence ? Le diplomate omet de comptabiliser les forces militaires présentes dans la colonie, tandis que l'historien britannique n'englobe, sous l'appellation « *European* », que les populations caucasiennes et anglo-saxonnes, y compris donc les militaires australiens, néo-zélandais et canadiens mais à l'exclusion des autres peuples vraiment européens ! Pour reprendre l'idée qui importe aux esprits de cette époque, celle de la « race blanche », il est donc plus juste de considérer 12 256 hommes pour 3 684 femmes, en tenant compte de tous les Occidentaux de type caucasien, soit un ratio de dix hommes pour trois femmes. Une différence moins sensible pour une disparité toujours aussi frappante. Norman Miners ajoute que cette tendance est remarquable tout au long de l'histoire de la colonie. Étonnamment, les Français ne sont pas au diapason, au contraire. En 1931, cette communauté compte 132 femmes pour quatre-vingt-quinze hommes. Trois autres nations latines possèdent cette même caractéristique : les Italiens, les Portugais et les Espagnols. Les congrégations religieuses féminines jouent probablement un rôle dans cette disparité commune ; tout comme l'habitude, plus ancrée chez ces peuples, d'une implantation familiale dans les colonies.

Les femmes sont pourtant les grandes absentes des correspondances officielles. Il est très rarement question de la gent féminine dans les préoccupations consulaires, financières ou économiques, à l'exception des religieuses catholiques qui vivent cependant hors du siècle. Sans même parler des Françaises uniquement, le territoire britannique ne leur accorde que peu de place dans l'espace public. Lors de la création de tribunaux spéciaux pour les mineurs en 1931, il est question de nommer une femme juge de paix pour y siéger. « Une innovation judiciaire³ » pour Georges Dufaure de la Prade qui doit y voir le prolongement naturel du rôle maternel. Lorsque M^{lle} Tcheng Yu-hsiu [Tcheng Soumé] est envoyée en

¹ MINERS Norman, *Hong Kong under... op. cit.*, p.191.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1931.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 3 octobre 1931.

France par Nankin en tant que diplomate, le même consul est en revanche plus circonspect. Il considère que ce sont des méthodes de Soviétiques, ce qui n'est pas un compliment chez lui. Et de conserver comme seul souvenir de sa rencontre avec la célèbre juriste, son « désir de parler, si commun à la femme en général, et à la femme chinoise émancipée en particulier¹ ».

La surreprésentation des femmes françaises n'est pas surprenante que pour la colonie britannique. Ce phénomène prend également à contre-courant le constat de Jean-Baptiste Duroselle quand il affirme que, s'il y a peu de Français à l'étranger dans l'entre-deux-guerres, « ceci est plus vrai encore des Françaises². » Longtemps considéré comme un fait majoritairement masculin, l'expatriation est aujourd'hui parvenue à un équilibre des sexes. Mireille Raunet et Alain Vivien estiment que c'est précisément au cours de l'entre-deux-guerres que le nombre de femmes augmente, notamment lorsque les épouses des fonctionnaires commencent à rejoindre leurs maris³. La situation à Hong Kong nuance également cette affirmation : dès le début de la période, les femmes sont déjà plus nombreuses, et beaucoup ne se contentent pas d'être les ombres dociles de leur conjoint. Il y a certes les épouses des entrepreneurs et autres directeurs de succursales, les mondaines, celles qui vivent au contact de la bonne société britannique ; mais il faut également compter avec des femmes affranchies, actives ou délaissées, qui luttent pour obtenir leur autonomie. En périphérie, se trouvent les demi-mondaines, prostituées françaises dont le nombre est très élevée parmi les autres Occidentales du métier et, plus à l'écart encore, il y a les épouses des Chinois, marginalisées par ce choix de vie et la perte de leur nationalité.

a. Les mondaines, présences officielles

Au cours des années 1920, l'émigration des femmes vers les colonies fait l'objet d'un travail d'active promotion en France, notamment sous l'énergique patronage de Clotilde Chivas-Baron. Dans son opuscule de propagande *La femme française aux colonies*, elle affirme qu'« aujourd'hui, le foyer colonial existe⁴ ». Et de vanter les plus belles réussites citadines de l'empire français comme autant d'espaces accueillants. C'est vrai pour Hong Kong. La ville n'est pas Kunming, Hankou ou l'un de ces insalubres ports de la côte de la mer de Chine méridionale. Il y a moins de risque à déménager en famille sur ce territoire où les infrastructures et la vie sociale permettent d'espérer un certain confort. Malgré tout, les

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 28 février 1928.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.188.

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.50.

⁴ CHIVAS-BARON Clotilde, *La femme française aux colonies*, Paris, L'Harmattan, 1929 (rééd. 2009), p.79 et p.IX, avant-propos de Marie-Paule Ha.

administrations sont partagées sur le sujet. Envoyer un célibataire, c'est prendre le risque de le dévoyer au contact des indigènes. À l'occasion du transfert d'un employé quelque peu volage de Hong Kong vers Shanghai, le directeur de la Banque de l'Indochine se permet quelques conseils à son père, notamment « de marier son fils au plus tôt s'il ne veut pas qu'il fasse des bêtises à Shanghai, pays où l'élément féminin russe encombre les rues ». D'un autre côté, déplacer une famille entière a un coût non négligeable pour l'agence. Pour rentabiliser l'occupation du cinquième étage et éviter une trop forte pression sur les indemnités, Alphonse Lecot demande des employés célibataires. « Malheureusement, nos jeunes agents, pour la plupart, se marient avant leur premier départ aux colonies, de telle sorte que le nombre d'agents célibataires dont nous pouvons disposer est assez restreint¹. »

Les choix des familles sont difficiles à cerner et en tenir la comptabilité pour dégager des tendances relève de la gageure. Certaines femmes restent en France ou en Indochine pendant que leurs maris arpentent l'Extrême-Orient en quête d'opportunités ou pendant la durée d'une mission. Les cas d'Illiaquer ou de Blez, décédés à Hong Kong alors que leurs familles sont installées à Saïgon, ont déjà été évoqués. Le plus souvent, *a priori*, c'est Hong Kong qui sert de base arrière à des opérations dans le Guangdong. Ainsi, malgré l'essentiel de ses affaires à Canton, Paul Servanin déménage les siens à Hong Kong pour les mettre à l'abri des tourments politiques dans la capitale sudiste². Aucun indice ne laisse entrevoir la part de choix ou la part de contrainte pour ces femmes mariées.

La caractéristique principale de celles qui sont ici appelées mondaines, c'est qu'elles n'exercent aucune activité professionnelle. Ce sont évidemment des mères, parfois exemplaires comme en atteste la médaille de la famille française remise à M^{me} Lebas en 1926³ ou la mort de Marie-Louise Pinguet, des suites de complications au cours de son cinquième accouchement⁴ ; à leur service, elles disposent de domestiques, au premier rang desquels l'*amah* chinoise, qui s'occupe des enfants⁵. Car ce sont aussi des matrones qui règnent sur un abondant personnel, souvent d'origine annamite, parfois au mépris de ceux-ci. En 1926, Mme du Courthial quitte Hong Kong en embarquant sa bonne Mai Thi Phue, sous prétexte d'accompagner les enfants jusqu'à Singapour, mais elle n'est pas disposée à la renvoyer à Hong Kong. Le mari de la pauvre femme, cuisinier chez les Montargis, est évidemment furieux et menace de saisir la police⁶. C'est la perturbation du quotidien qui

¹ BDI, DSE 010-1, 1926, lettre du directeur à l'administration centrale, 31 juillet 1926 ; 040-2, 1918-1931, lettre de l'administration centrale au directeur, 24 novembre 1926.

² Entretien avec Yvonne de Farey, 17 juillet 2010.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 29 décembre 1926.

⁴ *China Mail*, 25 février 1929.

⁵ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

⁶ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Singapour, 31 août 1926.

révèle les habitudes des mondaines de la colonie. Pendant le boycottage de 1925-1926, « beaucoup de maîtresses de maison sont encore obligées de faire leur marché elles-mêmes. Au Hong Kong Club, à l'heure du lunch, on peut voir les notabilités de la colonie, défiler à la queue-leu-leu, assiettes et couverts en main, devant des comptoirs improvisés où des dames de la meilleure société, en tenue de ville et chapeau, leur distribuent les portions¹. » Une scène cocasse qui en dit long sur l'accoutumance à la domesticité. L'oisiveté caractérise les loisirs de ces femmes, certaines flanquées de dames de compagnie, des places de choix souvent occupées par des Russes blanches en déroute ou des veuves issues de la classe moyenne². À en croire Jeanne Rambaud, le réconfort se trouve aussi ailleurs : « On coudoie journellement des Européennes très bien, gâtées par la vie, mariées sans heurts à des hommes de leur race, maris aussi 'très gentils', ce que n'empêche pas leurs femmes de ressentir parfois l'envie de les tromper, ou de les tromper ouvertement sans émouvoir beaucoup leur entourage³. » Aujourd'hui, l'expression française *femme d'expat* consacre ce phénomène ; à Hong Kong particulièrement, il est question de *tai tai* en cantonais, avec, souvent, un léger soupçon de mépris ou de moquerie.

Bien sûr, ces femmes ont un rôle social important, que souligne Claude Renner en évoquant « l'influence de ma mère, dont la forte personnalité, le jugement, la sociabilité et les qualités de maîtresse de maison ont certainement beaucoup compté⁴. » Investies d'une fonction de représentation, les femmes de ces Français expatriés sont de toutes les cérémonies et de toutes les réceptions, mais apparaissent rarement sur le devant de la scène. Il faut par exemple l'attentat contre le gouverneur général Merlin à Canton, en 1924, pour apprendre que M^{me} Rollin, la femme du directeur de la Banque Franco-chinoise grièvement blessée, était assise aux côtés de l'invité d'honneur au cours du tragique dîner ; ou alors un incident diplomatique, avec le consul d'Allemagne absent à la réception du 14-Juillet, pour comprendre que les femmes des deux diplomates se fréquentent régulièrement et déjeunent souvent ensemble chez le Secrétaire colonial. Dans cette société très codifiée, ce rôle est presque protocolaire. Prolongement du prestige français incarné par son mari, M^{me} Dufaure de la Prade prend place aux tables d'honneur des dîners organisés par les autorités. Une photographie montre Mercédès Leurquin accueillant des invités à la résidence de France ; elle a également les honneurs de la presse en 1936, pour incarner le chic français à l'occasion

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 septembre 1925.

² CADN, pHKG, 32, lettre du RST au consul, 11 décembre 1919 ; 13, lettre du consul au MAE, 25 mars 1935.

³ CADN, pHKG, 49, lettre de Jeanne Rambaud au consul, 28 mars 1934.

⁴ Témoignage de Claude Renner, 27 mars 2015.

du 14-Juillet ; c'est aussi elle qui est à l'initiative d'un « déjeuner de dames » avec les épouses de consuls à l'occasion du départ de Lady Caldecott¹.

b. Des femmes affranchies, plus ou moins autonomes

Les affranchies travaillent ou possèdent assez d'argent pour subvenir à leurs besoins sans être les passives suiveuses d'un éventuel mari. Beaucoup sont secrétaires dans des entreprises françaises, c'est le cas de M^{lles} Pelletier et Pinguet aux Messageries Maritimes, de Jeanne Rambaud chez Lun Sang & C^o ou encore M^{lle} Ébéle aux Charbonnages du Tonkin². D'autres sont enseignantes : M^{lle} Delage est la préceptrice des enfants Dufaure de la Prade, M^{lle} Tasartey est professeur de français « au collège chinois³ ». De toutes ces femmes, aucune n'est mariée. Difficile toutefois de parler d'émancipation. Comme ailleurs, le chemin est long ; la secrétaire macaïste du consulat est payée trois fois moins que son homologue annamite masculin de la chancellerie. Cet écart est justifié selon Georges Dufaure de la Prade, car « elle peut se contenter du salaire à elle actuellement attribué, du fait qu'elle vit dans sa famille et que sa solde constitue uniquement son argent de poche⁴ ».

Michelle Marty possède un profil intéressant. Cette fine lettrée, artiste peintre à ses heures perdues, commence à enseigner à Belilos School en 1929, elle a alors trente-trois ans. Issue de la célèbre famille de négociants Marty d'Indochine, elle est décrite comme une « *truculent looking thin young woman*⁵ » très indépendante d'esprit. La naissance de sa fille, hors mariage, ne manque pas d'alimenter les commérages, mais ne l'empêche pas d'intégrer la Hong Kong University en tant que professeur de français. Elle contribue à la lente féminisation de cette institution britannique en prenant le titre de *Advisor to Women Students* en 1939⁶. L'écrivain et journaliste féministe américaine Emily Hahn la considère comme une amie et livre à son sujet quelques informations sous la forme d'une anecdote cocasse : au début de l'occupation japonaise, Michelle Marty doit s'enregistrer auprès des autorités nippones. Lorsqu'elle déclare être née à Hong Kong mais posséder la nationalité française, elle sème la confusion parmi ses interlocuteurs. Ces derniers finissent par inscrire Paris

¹ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 19 juin 1924 ; 17, lettre du consul à la légation, 25 mars 1931 ; 13, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1931 ; MARTIN Boris, *C'est de Chine que je t'écris... op. cit.*, p.265 ; *China Mail*, 14 juillet 1936 ; CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936 ; n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 16 avril 1937.

² AFL, CMM, RGS, 1930 et 1936, Personnel ; CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 15 février 1931 ; 49, lettre de Jeanne Rambaud au consul, 8 septembre 1931.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 17 août 1928 ; 22, lettre du consul à Batavia à son collègue à Hong Kong, 8 décembre 1933.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 18 avril 1933.

⁵ HOE Susanna, *The private life of old Hong Kong: western women in the British Colony, 1841-1941*, Hong Kong, Oxford university press, 1991, pp.215-216.

⁶ CHAN LAU Kit-ching, CUNICH Peter (dir.), *An impossible dream... op. cit.*, pp.128 et 130.

comme lieu de naissance, torturant la réalité pour qu'elle soit conforme à leur conception du monde¹. À noter enfin, cette enseignante est la seule femme membre de la deuxième mouture du comité France Libre de Hong Kong. À partir d'avril 1941, elle intervient régulièrement dans l'émission quotidienne radiodiffusée². Le parcours de Michelle Marty permet d'imaginer une militante des droits des femmes ; une particularité remarquable dans le contexte de Hong Kong. Certes, le discours émancipateur circule dans toutes les couches de la colonie puisque la censure indochinoise intercepte cette lettre de la part d'un Annamite : « Beaucoup de jeunes femmes font des conférences publiques auxquelles assistent des centaines d'auditeurs qui leur font bon accueil. Devant le degré d'instruction des femmes chinoises modernes, le nom de 'sexe fort' [*anh* dans la version originale] auquel nous appartenons ne vaut pas grand-chose³. » Les présences sur le territoire, même temporairement, de figures comme Emily Hahn ou encore Agnes Smedley sont également des indicateurs, mais il ne faut pas en exagérer la portée.

Les intentions féministes en moins, Hong Kong offre quelques profils de femmes qui ont décidé de prendre leur destin en main. Il a déjà été question de Marie Flint, patronne de *Au Chic Parisien* ainsi que de M^{lle} Masebœuf, gérante de la boutique *Chiffon*⁴. Dans un registre similaire, la trajectoire de Rolande Sarrault mérite également un peu d'attention. Cette Française débarque seule à Hong Kong au tout début des années 1920 et établit une mercerie française⁵. Le jugement de divorce rendu, M. Sarrault autorise son ex-épouse à conserver son nom comme raison sociale de sa boutique pour ne rien perdre de « la valeur commerciale acquise par plusieurs années de pratique⁶ ». Elle n'aurait pas occupé davantage de place dans les archives si elle ne s'était mêlée d'une histoire quelque peu rocambolesque. En avril 1939, elle prétend être l'héritière de Lady Chater ! Suédoise d'origine, Maria Pearson est alors la source de bien des histoires à Hong Kong. Elle serait venue dans la colonie britannique pour se marier à un homme, volatilisé entre temps. Très probablement devenue pensionnaire d'une maison close d'Hollywood Road, elle aurait été repérée par l'influent et riche Sir Chater, de trente-trois ans son aîné. Une idylle fort mal perçue par la bonne société britannique ; même après leur mariage en 1910, le couple ne cesse de défrayer la chronique hongkongaise⁷. Lady Chater meurt en 1935, moins de dix ans après son mari⁸. D'une étrange manière, Rolande Sarrault pense qu'une part de l'héritage lui revient. La

¹ HAHN Emily, *China to me... op. cit.*, p.310.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°607, note de la Sûreté générale, 2 janvier 1942.

³ CADN, pHKG, 36, lettre de Do Vinh Thanh à un interlocuteur anonyme, 12 janvier 1929.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 14 juillet 1936.

⁵ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 15 juin 1929.

⁶ CADN, pHKG, 49, acte de chancellerie, 19 juin 1928.

⁷ HOLDSWORTH May, MUNN Christopher (dir.), *Dictionary... op. cit.*, p.80.

⁸ www.findagrave.com, Lady Maria Christine Pearson Chater.

correspondance porte la marque du trublion Francis Vetch, qui souffle sur les braises de la cupidité. En avril 1939, l'escroc admoneste le consul dans une lettre truffée d'allégations douteuses, et somme le diplomate d'ordonner aux avocats le versement des deux millions de hkd qui sont dus à son amie bonnetière. Une enquête est menée et le cabinet Deacon donne rapidement une fin de non-recevoir à cette requête ubuesque. Manipulée, la commerçante harcèle cependant le consul. Francis Vetch sort de sa manche un avocat basé en Indochine qui détiendrait toutes les preuves, ainsi que le « conseiller du roi Jenkins » qui aurait eu connaissance du codicille modificateur. Tantôt l'aigrefin recommande de régler l'affaire à l'amiable, entre Français, tantôt il se dit prêt à saisir les plus hautes autorités britanniques. Il adresse de formelles protestations aux avocats et les accuse de détournement. Il invective le Secrétaire colonial en personne et s'indigne que Rolande Sarrault soit considérée « comme une femme du commun, sans défense, facile à dépouiller de son bien ». C'est en démontrant sa fragilité qu'il compte en abuser. Et de partir dans une logorrhée illuminée : « Tout au contraire, Madame Sarrault appartient à une famille très honorable de Bretagne avec cette particularité qu'elle est la nièce du cardinal Saint-Marc, archevêque de Rennes, une notabilité dans l'épiscopat de France [...] » Et de rappeler également sa prestigieuse ascendance avant de conclure : « C'est vous dire que ni Madame Sarrault ni moi nous ne courons après des héritages et que nous nous tenons à l'écart des hommes d'affaires véreux ». L'aplomb est à couper le souffle. Les dernières salves épistolaires ont lieu à l'automne 1939, en vain¹. Ce qu'il convient de retirer de cette farce, c'est que Rolande Sarrault vient probablement d'un milieu aisé en France et que, même autonome à Hong Kong, elle n'en tombe pas moins sous l'influence – néfaste ici – d'un homme qui plaide pour sa cause. À l'image de Marie Flint, inféodée à Joseph Durand dès qu'il s'agit de développer ses commerces, avec les conséquences que l'on sait.

Mal conseillées ou ostracisées du monde des affaires, les femmes peinent à porter à maturité leurs projets d'entreprises. M^{me} Fauvelle ne vit plus avec son mari depuis longtemps et elle désire voler de ses propres ailes sous son nom de jeune fille, Clerget. Elle démarre une activité de marchande de robes à Hong Kong, en s'associant avec une autre Française, Reine Rey, ex-épouse Marulli de Barletta. Leur premier coup d'éclat consiste à vendre, en faisant du porte-à-porte, des billets pour une loterie dotée de lots de robes et autres articles de confection créés par elles. Le chef de la police britannique met rapidement un terme à ce commerce interdit, mais les deux femmes s'enfuient vers Canton. Pas de remboursement,

¹ CADN, pHKG, 49, lettres de Francis Vetch à Deacon & C°, au Secrétaire colonial et au consul, 28 avril, 5, 9, 11 et 15 mai, 15 novembre 1939.

pas de tirage au sort : « Il s'agit d'une véritable escroquerie¹ ». Un peu plus tard, M^{me} Clerget parvient à convaincre Darius Marsily de lui fournir pour 40 000 hkd de vêtements en prêt-à-porter. Son idée : répandre le chic français sur le marché océanien. Seulement la boutiquière omet de demander un visa de commerce et essaie de tromper les douanes australiennes sur les quantités de marchandises. L'ensemble est confisqué et une amende de cent livres sterling achève les affaires de M^{me} Clerget. Quand elle s'enquiert de son fonds de commerce à Hong Kong, depuis Sydney, le consul lui répond que le propriétaire de son magasin a vendu toute sa marchandise et reloué le local. Et Marc Duval reçoit pendant quelque temps encore des lettres de ses créanciers². Il va sans dire que la dame Clerget ne reparaît plus à Hong Kong.

Ces cas méritent-ils d'être généralisés ? Il est vrai que les archives s'étendent moins sur les succès que sur les échecs. Cependant, de la correspondance aux actes notariés du consulat, en passant par les échanges avec la Banque de l'Indochine et les chargements des Messageries Maritimes, les exemples réussis d'entreprises féminines sont presque inexistantes. Par leur discrétion positive, deux histoires seulement montrent qu'il est possible d'être à la tête d'une entreprise ou de faire fructifier de l'argent sans heurts : Marie Huguet, hôtelière, dont le corps est rapatrié vers la France en 1930, et Anna Leblanc, rentière, qui vit à Hong Kong de la gestion de ses biens immobiliers à Saïgon³. Les femmes jouent bel et bien un rôle actif – qu'il soit positif ou négatif – au cœur des présences françaises ; elles participent à la perception de leur pays à l'étranger. C'est un prolongement à l'histoire croisée des femmes dans les relations internationales, qui s'ajoute aux nombreuses perspectives récemment mises en valeur par Yves Denéchère et Jean-Marc Delaunay en France⁴.

c. Des femmes délaissées au statut précaire

Malgré ces exemples, une femme peut difficilement envisager de vivre correctement au sein de la communauté française sans être mariée. Jeanne Rambaud traverse quelques moments difficiles après son divorce. Face à ce qu'elle considère comme l'indolence des services consulaires, elle s'indigne : « parce que je suis une femme qui a cessé d'être couverte par un nom masculin, vous avez cru utile de vous dégager [de vos] obligations ».

¹ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 21 juin 1927 ; 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 7 septembre 1927.

² CADN, pHKG, 22 et 24, échanges entre les consuls à Shanghai, Sydney et Hong Kong, 13 février, 5 mars et 7 mai 1929.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 8 mars 1930 ; 50, actes notariés, 21 avril 1927.

⁴ DENÉCHÈRE Yves, DELAUNAY Jean-Marc (dir.), *Femmes et relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, p.12 et pp.339 et sq.

Et de se défendre, en se déclarant « femme qui essaye, par la dignité de son travail et de ses efforts, de conquérir ses lettres de noblesse¹. » Il est évident que le statut des femmes seules est plus souvent précaire. En plus de souffrir de l'isolement lié à l'éloignement, elles sont plus facilement fragilisées par la mort ou le départ de leur conjoint, et donc par leur dépendance à la présence masculine. Le retour en France s'impose alors, parfois sous forme de rapatriement pris en charge par le Quai d'Orsay². En 1926, Louis Maurin renvoie sa femme en métropole avec mille francs en guise de pension pour leur séparation³. La même année, depuis Paris, Marie Ricou supplie le consul d'intercéder en sa faveur pour que son mari, qu'elle n'a pas vu depuis trois ans, lui verse l'allocation exigée par un tribunal français⁴. Dans une lettre poignante, elle avoue être complètement désespérée à l'idée de devoir refaire sa vie seule, qui plus est dans un pays où elle n'a plus de repères. C'est pour cette raison que M^{me} de Labbey dite de Coudar demande l'aide du comité de bienfaisance mais refuse le rapatriement vers une France où elle n'a jamais mis les pieds. Néerlandaise d'origine, veuve d'un Français, elle a par ailleurs quelques soucis avec sa fille Christiane. Les « caractères difficiles » des deux femmes donnent du fil à retordre aux consuls. La fille donne des cours de danse et de langues étrangères. Quant à la mère, « athée déclarée, elle n'en tient pas moins un petit commerce d'objets religieux, timbres-poste, etc. » La religion est justement un sujet épineux pour ce duo, aussi, quand Christiane décide de fuguer pour entrer au couvent à Tianjin, le scandale est-il complet pour la mère⁵.

Andrée Bideau ne parvient même pas à Hong Kong. En route vers la colonie, cette jeune femme tout récemment orpheline est débarquée à Colombo pour être hospitalisée. Elle dit se rendre dans la famille Thesing mais s'inquiète du silence de la personne qui doit la recevoir. L'intéressé est veuf et dans une situation financière délicate lui-même⁶. Pour éviter des soucis supplémentaires, un retour en France est préconisé. M^{me} Lacordaire atteint tout juste l'Extrême-Orient : sur le navire qui la conduit de Haïphong à Hong Kong, elle acquiert la certitude que son mari la trompe avec une autre passagère. À l'escale, elle décide de porter plainte mais se dit très mal reçue par le consul ; sa longue lettre raconte un parcours désespéré qui la conduit, d'empotements hystériques en menaces de suicide, à être internée. Elle obtient néanmoins un certificat pour les coups infligés par son mari⁷. Derrière la rage paniquée de sa lettre, c'est toute l'impuissance de cette femme qui s'exprime, perdue dans

¹ CADN, pHKG, 49, lettre de Jeanne Rambaud au consul, 24 septembre 1931.

² BDI, DSE 010-3, 1937, lettre du directeur à l'administration centrale, 17 janvier 1938.

³ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Manille, 1^{er} février 1926.

⁴ CADN, pHKG, 22, lettre de l'avocat Raveton à Paris au consul, 10 mars 1926.

⁵ CADN, pHKG, 49, dossier Coudar ; notamment la lettre du consul à son collègue à Tianjin, 11 septembre 1936.

⁶ CADN, pHKG, 22 et 24, échanges entre le consul à Colombo et son collègue à Hong Kong, 3 et 19 février 1929.

⁷ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1833-1973), n°282, lettre de M^{me} Lacordaire au MAE, 18 juillet 1936.

un milieu inconnu, sans aucun repère, coupée de sa famille et de ses proches, consciente que son sexe ne lui donne aucune crédibilité. La jeune Coudeyras, vingt-deux ans, arrive au Repulse Bay Hotel en 1934. Elle n'a pas de papiers mais suffisamment d'argent pour vivre dans cet établissement de luxe. Elle est signalée au consul comme « extrêmement nerveuse, agitée, et dans un état voisin de la folie. » Les seuls renseignements que René Soulange-Teissier parvient à obtenir d'elle, c'est qu'elle est passée par Shanghai, Pékin et le Japon auparavant¹. Par définition, toute femme seule est suspecte et donne lieu à une surveillance. En 1930, Odette Pinion, jeune métisse de vingt-deux ans, est interrogée par la Sûreté générale sur ses liens avec les dissidents annamites réfugiés en Chine. Elle livre une confession de trente-deux pages, depuis son enfance indochinoise jusqu'aux moindres détails des dernières années passées en Chine. Magnifique tranche de vie marginale, ce document montre bien qu'elle cumule un certain nombre de tares aux yeux des autorités : femme, métisse, seule et politiquement éveillée².

La viduité est une autre source de précarité. René Vesser, grand mutilé et héros de la Grande Guerre, ne peut plus avoir une activité professionnelle aussi intense qu'auparavant. En 1928, sa femme doit donc se mettre au travail et ouvre une pension de famille à Hong Kong. Régulièrement hospitalisé, le Français décède l'année suivante. Georges Dufaure de la Prade entreprend immédiatement des démarches pour assurer à sa femme le revirement de la pension d'invalidité³. En 1919, la veuve du D^r Picard, à Haïphong, cherche une place comme dame de compagnie à Hong Kong ; elle n'a jamais été employée auparavant. Le Résident supérieur du Tonkin déclare que les antécédents de l'intéressée « ne me permettent pas de faire son éloge⁴ », ce qui peut expliquer son désir de quitter l'Indochine. Les veuves sont pourtant bien mieux traitées dans la colonie française où, comme l'explique Marie-Paule Ha, le gouvernement général pourvoit toujours à leurs besoins, y compris en leur attribuant des emplois qui auraient pu être occupés par des indigènes bien moins payés⁵. À Hong Kong certaines situations peuvent devenir kafkaïennes. M^{me} Kupsch, née Guignard, est veuve d'un mari allemand. Elle désire récupérer les actions de son mari à la HSBC pour rentrer en France. Refus de la part de la banque, l'argent est sous le régime de « *Custodian Enemy Property* ». Elle doit retrouver sa nationalité afin de récupérer ses acquis, mais pour réintégrer cette nationalité, la loi exige qu'elle rentre en France ! Pour le consul à Shanghai, cette situation « insoluble au point de vue du droit, peut-elle l'être dans le sens de

¹ CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 15 novembre 1934.

² CADN, PHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 6 novembre 1930.

³ CADN, PHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 16 juillet 1928 et 22 février 1929.

⁴ CADN, PHKG, 32, lettre du RST au consul, 11 décembre 1919.

⁵ HA Marie-Paule, *French Women and the Empire: the case of Indochina*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p.179.

l'humanité ? » Il faut l'intervention du gouverneur et une autorisation du *Foreign Office* pour débloquer cette affaire¹. Ces trajectoires malheureuses illustrent la marginalité de ces femmes qui, esseulées par les circonstances ou par choix, se trouvent placées en dehors des cadres de la communauté et deviennent des fardeaux pour celle-ci. En 1943, Paul de Roux explique que le consul Louis Reynaud prend soin des « *French destitute, mostly women*² ». Dans six cas sur neuf, les noms ne sont jamais apparus dans les documents du consulat auparavant. Comme il est peu probable que ces femmes soient arrivées après l'invasion japonaise, il est raisonnable de penser qu'elles étaient à Hong Kong avant... mais invisibles.

d. Les demimondes, nomades de l'amour tarifé

Le flagrant déséquilibre des sexes dans la colonie britannique explique le développement d'une prostitution endémique³ qui, d'André Bellessort à Joseph Kessel pour ne prendre que des voyageurs français, participe au mythe sulfureux d'un port où règnent vice et débauche. Les prostituées auraient pu trouver leurs places parmi les contrebandiers et les aventuriers, mais c'eût été casser la dynamique autour de cette mise au point essentielle sur la place des femmes dans la société française de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Elles sont l'indéfectible parallèle des mondaines, leur côté obscur. Tandis que les premières sont incitées à gagner l'Extrême-Orient pour porter le double fardeau de la gestion des indigènes et des hommes blancs, les secondes se vendent pour le plaisir des derniers et représentent depuis plus longtemps « *an export item to the colonies*⁴ ». Le cas des Françaises à Hong Kong mérite un éclairage inédit.

Les études ou les témoignages sont abondants sur la prostitution en Chine au cours de la première moitié du XX^e siècle et les *Belles de Shanghai* de Christian Henriot s'imposent comme la plus incontournable des références. Cependant, l'historien explique d'emblée qu'il exclut les prostituées étrangères de son champ d'investigation⁵. L'historiographie hongkongaise, quant à elle, se concentre sur le cas des *mui tsai*⁶ qui préoccupe beaucoup les politiques sociales de la colonie dans l'entre-deux-guerres. Dans l'ouvrage de Norman Miners, seule référence uniquement consacrée à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, 37 pages évoquent les *mui tsai* et quinze pages traitent de la prostitution en général. Le cas des

¹ CADN, pHKG, 21, lettre de consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 22 mars 1922 ; NAL, CO129/476 pp.2-33, lettre du Secrétaire colonial Severn au FO, 1^{er} août 1922.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre de Paul de Roux à la BDI à Shanghai, 4 juin 1943.

³ MINERS Norman, *Hong Kong under... op. cit.*, p.191.

⁴ HA Marie-Paule, *French Women and the Empire... op. cit.*, p.49.

⁵ HENRIOT Christian, *Belles de Shanghai : prostitution et sexualité en Chine aux XIX^e-XX^e siècle*, Paris, CNRS éditions, 1997, p.14.

⁶ Littéralement petite sœur. Il s'agit de Chinoises mineures vendues par leurs familles pour devenir servantes, jusqu'à ce qu'un mariage arrangé les libère de leur condition. Cette forme d'esclavage alimente les réseaux de prostitution.

Européennes est réglé en quatre maigres allusions, la plus importante soulignant qu'elles sont régulièrement déportées hors de la colonie car leur présence est considérée comme dégradante pour le prestige occidental¹. C'est d'ailleurs la préoccupation principale d'un rapport sur le sujet de la part des autorités coloniales en 1931 : « *I think we shall all agree that it is highly undesirable that any European prostitute should practise her profession in an Eastern Country* » car « *we incline to think that it is bad for European prestige*². » Seule Susanna Hoe aborde cette question un peu plus en profondeur. En suivant quelques femmes à la fin du XIX^e siècle, elle établit une différence entre les prostituées asiatiques, aux conditions de vie souvent sordides et exposées à de multiples dangers, et les prostituées européennes, qu'elle rapproche des demi-mondaines parisiennes. L'écrivaine admet cependant que ce sont surtout les Chinoises qui attirent davantage l'attention de celles et ceux qui luttent contre ce phénomène (et donc le documentent) : les femmes missionnaires protestantes et anglicanes, évidemment intéressées pour récupérer ces âmes perdues, ou les services sociaux, ulcérés par les conditions de vie de ces femmes et jeunes filles³. Angelina Chin le confirme : si peu que la prostitution ait été étudiée à Hong Kong, elle l'est toujours du point de vue chinois, en abordant en parallèle la situation des *mui tsai*. Jamais il n'est question de la traite des blanches, ou seulement lorsque celle-ci devient l'objet d'une lutte en Europe et donc un exemple à suivre⁴. Côté Indochine, les études privilégient également la prostitution indigène. Isabelle Tracol-Huynh insiste sur la menace que représentent les Européennes pour la supériorité blanche et donc pour les bases mêmes de la domination coloniale, ajoutant que cette prostitution est donc dissimulée et très peu documentée⁵. Si quelques prostituées françaises d'Indochine restent de célèbre mémoire, leurs parcours, leur nombre, leurs réseaux restent flous⁶.

À Hong Kong, au sujet des Françaises soumises, selon une des expressions consacrées à l'époque, les historiens restent muets. Susanna Hoe évoque les juives et les Russes qui doivent fuir les persécutions et la guerre civile, le succès des Américaines, réputées plus classieuses⁷, mais sur les Françaises pourtant bien plus nombreuses, rien. Le chef de la police et le Secrétaire aux Affaires chinoises confirment au consul en 1920 « que l'on voulait ignorer la présence de maisons de tolérance⁸ ». Pourtant, ce phénomène est loin d'être

¹ MINERS Norman, *Hong Kong under... op. cit.*, p.153 et p.203.

² NAL, CO129/533/10, note introductive à un rapport sur la prostitution à Hong Kong, 19 juin 1931.

³ HOE Susanna, *The private life of old Hong Kong... op. cit.*, p.143 et p.156.

⁴ CHIN Angelina, *Bound to Emancipate: working women and urban citizenship in early twentieth-century China and Hong Kong*, Lanham, Rowan & Littlefield, 2012, pp.37 et 59.

⁵ TRACOL-HUYNH Isabelle, « La prostitution au Tonkin... », *op. cit.*, § 32.

⁶ HA Marie-Paule, *French Women and the Empire... op. cit.*, p.151.

⁷ HOE Susanna, *The private life of old Hong Kong... op. cit.*, pp.148-150.

⁸ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 32 914, lettre du consul au Gougal, 5 mai 1920.

anecdotique pour les présences françaises. Le document le plus fiable à ce sujet est un rapport de la SDN : à la date du 25 novembre 1930, vingt-et-une prostituées non Asiatiques étaient enregistrées dont onze Françaises, trois Américaines, trois Australiennes, trois Russes (dont une Lituanienne et une Lettone) et une Mauricienne. Une enquête interne des autorités coloniales, l'année suivante, confirme cette tendance : « *on the fourteen demimondes, seven are French women, of the rest some are Russians and some are British*¹. » Ces dossiers sont réalisés lorsqu'il est question d'abolir la prostitution dans le port. Georges Dufaure de la Prade se réjouit : « nous ne pouvons que nous féliciter d'une mesure qui obligera un nombre considérable de Françaises (que j'évalue approximativement à une vingtaine) à quitter cette colonie². » Tout en corroborant plus ou moins les chiffres britanniques, cette estimation signifie que ce sont autant de citoyennes qui ne sont pas inscrites sur les registres et qui participent pourtant à la présence française dans cette colonie.

Les chiffres peuvent paraître ridicules eu égard à la réputation de Hong Kong dans le domaine. Sur ce point, Christian Henriot rappelle que, y compris dans les pays où cette activité est réglementée, les données sont toujours très approximatives³. À Hong Kong comme ailleurs, le nombre de prostituées en exercice dépasse de bien loin les statistiques officielles⁴. Pour éviter la propagation des maladies vénériennes, toutes les *Queen's women*⁵ sont enregistrées par la police, paient une taxe et subissent une inspection médicale hebdomadaire, à domicile. Toutefois, les prostituées européennes ne pratiquent pas toutes au sein de maisons de tolérance et échappent facilement aux contrôles. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'une activité moins rentable : la police britannique note que les bordels tenus par des Européens possèdent tous des licences pour vendre de l'alcool et tirent la majeure partie de leurs profits de ces revenus et non des filles, qui sont plus exigeantes financièrement parce que plus rares⁶. Ensuite, nombreuses sont celles qui préfèrent s'installer dans des hôtels. À Manille en 1920, un Français de Hong Kong accepte « les libéralités d'une demoiselle Desjacques Louise » arrivée aux Philippines en même temps que lui et qui, expulsée de son hôtel, « vend ses charmes en d'autres lieux⁷ ».

La prostitution de luxe, c'est-à-dire européenne, est itinérante, parfois au gré des voyages des négociants loin de leurs conjointes officielles. Les consuls et la Sûreté générale d'Indochine suivent d'ailleurs ces péripatéticiennes au long cours d'une ville à l'autre. La

¹ NAL, CO129/533/10, lettre du gouverneur Peel au CO, 16 janvier 1931, avec copie du rapport de la SDN ; NAL, CO129/533/10, rapport sur la prostitution à Hong Kong, 29 septembre 1931.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 5 décembre 1931.

³ HENRIOT Christian, *Belles de Shanghai...* op. cit., p.134.

⁴ HOE Susanna, *The private life of old Hong Kong...* op. cit., p.145 et p.154.

⁵ Un jeu de mot avec *quean* dont la signification en vieil anglais se rapproche de femme de mauvaise réputation.

⁶ NAL, CO129/533/10, lettre du gouverneur Peel au CO, 16 janvier 1931.

⁷ CADN, pHKG, 21, lettre du vice-consul à Manille au consul à Hong Kong, 23 août 1920.

« dame Garrouste » est d'abord pensionnaire de maisons closes en Corse, à Alger, Marseille, Saïgon, Phnom Penh, Bangkok. Ses activités en Chine sous la protection d'un Roumain d'origine russe sont plus mystérieuses ; à Shanghai, elle aurait ouvert son propre établissement puis serait revenue à Haïphong avec l'intention d'en repartir au plus vite, cette ville étant « trop bourgeoise » pour convenir à ses entreprises¹. C'est le profil type des prostituées françaises qui circulent dans la colonie britannique. Avant d'officier à Hong Kong, Isabelle Marcel a passé quelque temps au Caire. Maria Mondolini dispose d'un passeport émis à Panama. Expulsé des États-Unis, le couple René Bourgeon et Marcelle Clugnac sévit à Manille avant de se diriger vers Hong Kong². Et il en va de même pour les souteneurs : en 1925, le consul à Shanghai renouvelle le passeport d'un dénommé Alexandre Dumas qui lui fait part de son projet de s'établir à Hong Kong. Renseignements pris, l'intéressé est connu pour avoir monté un bar à Port-Saïd en 1923, le Trianon, considéré comme un haut lieu de la traite des blanches³. Pour Georges Dufaure de la Prade, Hong Kong est une destination logique pour la prostitution. La colonie, « placée à un carrefour des lignes de navigation, a toujours été fréquentée sous le couvert de professions diverses, par les exploiters de ces malheureuses⁴ ».

Mais pourquoi particulièrement des Françaises ? Deux suppositions : Shanghai, le « bordel de l'Asie⁵ » pourvoit Hong Kong en demi-mondaines, ou bien la proximité de l'Indochine explique la surreprésentation de cette nationalité. C'est plutôt cette deuxième option qui retient l'attention, tout d'abord parce que les tapineuses françaises ne sont pas si nombreuses à Shanghai où, notamment, Russes et Américaines dominent largement⁶. D'autre part, les réseaux mis en lumière à Hong Kong semblent davantage tourner autour de la colonie française que de la concession en Chine. Non pas que l'Indochine soit génératrice de prostitution. Dans l'entre-deux-guerres, le gouvernement général met en place une politique de soutien aux femmes en difficultés, une « *colonial gender politics*⁷ » au nom du prestige de la race blanche qui évite probablement à nombre de femmes de sombrer dans ce commerce. En revanche, l'Union indochinoise attire des éléments français, souteneurs et prostituées, qui rayonnent à partir de ce territoire. Toutes les jeunes Françaises pistées dans les documents sont déjà soumises avant leur arrivée en Indochine et la colonie n'est pas l'incubateur de leur condition. Au début des années 1930, Henry Champly enquête sur *Le*

¹ CADN, PHKG, 36, lettre de la Sûreté générale au consul, 26 janvier 1929.

² CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue au Caire, 10 mars 1932 ; 22, lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 16 janvier 1933 ; 34, rapport de la police britannique au consul, 8 mai 1934.

³ CADN, PHKG, 21, lettre du consul à Shanghai au consul, 11 septembre 1925.

⁴ CADN, PHKG, 13, lettre du consul au MAE, 5 décembre 1931.

⁵ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.81.

⁶ SERGEANT Harriet, *Shanghai: collision Point of Cultures, 1918-1939*, New York, Crown Publishers, 1990, p.63.

⁷ HA Marie-Paule, *French Women and the Empire... op. cit.*, pp.179-180.

chemin de Changhaï, la traite des blanches en Asie. Le commandant en second d'un navire de cabotage lui explique que les billets sur les Courriers français sont désormais trop chers et les autorités françaises bien trop tatillonnes pour permettre aux « émigrantes de l'amour libre » de voyager directement jusqu'en Indochine. Ces femmes prennent des navires japonais jusqu'à Hong Kong où l'immigration dans le port franc est fort laxiste et, de là, elles embarquent sur un petit vapeur à destination d'Haïphong où elles peuvent déjouer la vigilance de la Sûreté en prétendant être en transit ou employées localement¹.

Dans ce trafic, la colonie britannique joue donc un rôle essentiel de plate-forme, ce qui nécessite des logisticiens sur place... Lorsque le dénommé Rossini se présente à la chancellerie pour obtenir un nouveau passeport, le consul note qu'il possède « toutes les caractéristiques d'un souteneur », signe qu'il est habitué à fréquenter ces individus. Georges Dufaure de la Prade demande une enquête à la police de Hong Kong : il est bel et bien considéré « comme un individu ne se livrant pas à un commerce avouable, bien qu'aucune charge précise n'ait pu être relevée contre lui. » La Sûreté générale envoie des informations plus précises. Venu d'Indochine il y a deux ans, accompagné par Yvonne Bois, « il aurait la réputation d'un souteneur et d'un trafiquant de la traite des blanches² ». Les noms de Lalourcey, Gérer, Scie Luna et bien d'autres³, sont tous, à un moment donné, associés à l'Indochine et soupçonnés de se livrer à la traite des blanches à Hong Kong. Et puis, il y a des profils plus compliqués, qui pourraient être qualifiés d'occasionnels. En 1929, Darius Marsily, commerçant d'articles de mode à Ajaccio – et marié là-bas –, développe ses activités à Saïgon. Il s'entiche de Claire Bory, jeune femme originaire de Marseille que des vicissitudes ont placée chez Fine, une célèbre maison de tolérance cochinchinoise. Georges Dufaure de la Prade veut croire que le négociant, sincèrement amoureux de la jeune femme, l'aurait embauchée pour placer ses marchandises à Hong Kong. Peu de temps après son arrivée, la jeune femme décède dans sa chambre de l'hôtel St Francis⁴... réputé pour héberger les courtisanes françaises de passage.

Le gouvernement colonial de Hong Kong est très réticent à légiférer. Les notes autour d'un rapport sur la prostitution, en juin 1931, montrent les désaccords et les interrogations sur le sujet. Il est question de libre-arbitre et de la définition même de prostituée appliquée à une Européenne, étant attendu que certaines galantes pratiquent cette activité à l'intention de la haute société de manière ambiguë. Un autre fonctionnaire attire l'attention sur le danger

¹ CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï (la traite des blanches en Asie)*, Paris, Tallandier, 1933, pp.119-120.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 29 août, 4 et 7 septembre 1928.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghaï, 2 juin 1931 ; 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 19 septembre 1931.

⁴ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghaï, 5 mars 1929.

à légiférer contre les prostituées occidentales étrangères, car les « *British subjects will fill the void* », ce qui serait évidemment pire que tout aux yeux des *civil servants* de Sa Majesté. En définitive et sous la pression de Londres, la décision est prise de fermer toutes les maisons closes européennes d'ici la fin de l'année 1931¹, les établissements chinois et japonais pour la clientèle européenne devant suivre dans les six premiers mois de 1932 et tous les autres ensuite². Isabelle Marcel, répertoriée comme pensionnaire d'une maison close, est expulsée de la colonie fin 1931³.

La loi n'arrête évidemment pas ce commerce et les jeunes femmes se tournent vers des pensions ou des appartements loués, toujours sous la protection de souteneurs qui remplacent plus que jamais la sécurité pourvue auparavant par les autorités dans les maisons closes⁴. La prohibition permet de mieux cerner ces réseaux. Arrivé à Hong Kong en 1932, Henry Champly s'enquiert auprès d'un entremetteur de « *Madames blanches... Des Françaises ?* » Malgré l'interdiction, le guide du journaliste indique qu'il est toujours aussi facile de trouver ces prostituées dans des pensions de Kowloon. Sans aller si loin, l'auteur est accosté le soir-même par une créature tarifée, alors qu'il prend un verre au bar de l'hôtel St Francis. C'est ainsi qu'il fait la connaissance de la Grande Margot, vingt-trois ans, dont le parcours est édifiant et le témoignage unique et précieux. Partie de France quatre ans plus tôt, c'est à Saïgon qu'elle démarre son activité sous la conduite d'un souteneur qui s'occupe également de deux autres filles. Lassée, elle s'associe à un mutilé de la Grande Guerre, ancien taxi parisien. L'étrange duo file à Hong Kong. Placée dans Flower Street (appellation correspondant peu ou prou au quartier autour de Wynham, Hollywood et Wellington Streets ainsi que Lynhurst Terrace), Margot se souvient d'au moins cinq maisons closes uniquement réservées aux prostituées blanches. Au moment de la prohibition, c'est à Shanghai que Margot part se faire oublier quelque temps. « De Saïgon à Changhaï, » Margot vante ses succès « depuis que je me suis mise en cheville avec Lucien le Chauffeur pour 'faire l'Asie'. » Si sordide que soit le moyen, il ressort nettement du discours de la jeune femme la volonté de répondre à l'appel du large⁵. En 1932 à Hong Kong, elle explique que rien n'est plus comme aux beaux jours : il faut se contenter de pensions miteuses à Kowloon avec des autorisations de séjour hebdomadaires et effectuer de réguliers aller-retour à Canton le temps d'obtenir un nouveau laissez-passer. La Française et ses camarades s'adaptent, opèrent un

¹ NAL, CO129/533/10, note introductive à un rapport sur la prostitution à Hong Kong, 19 juin 1931 ; lettre du gouverneur Peel au CO, 29 septembre 1931.

² CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 5 décembre 1931.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue au Caire, 10 mars 1932.

⁴ CHIN Angelina, *Bound to Emancipate... op. cit.*, pp.59-60.

⁵ CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï... op. cit.*, pp.125 et 136-138.

roulement régulier, et soudoient même le steward du vapeur *Lung Shan* pour que leurs cabines soient accessibles à des invités pendant les nuits de traversée¹.

Maria Mondolini partage les mêmes expériences, avec moins de précautions. Après un trop long séjour, elle est chassée par les autorités britanniques fin 1933, mais elle est encore active dans la colonie en 1934. Entre temps, c'est à Saïgon qu'elle se trouve. La jeune femme réside à l'hôtel St Francis en compagnie de Marie-Louise Fauchère ; elles sont toutes les deux de nouveau expulsées en mars 1934. D'après la police britannique, M^{lle} Mondolini est associée à un certain... Antoine Poli, soupçonné d'être actif dans la traite des blanches en Extrême-Orient depuis la ville de Manille : « *he was an associate of prostitutes and financially interested in their immoral earnings* ». Son nom réapparaît un peu plus tard, avec celui de Jean-Marie Geromini, en protecteurs de Marie Michel qui figure comme « fille soumise sur les contrôles de la prostitution du département de la Seine ». Encore une fois, tout se rapporte à l'Indochine ; même si Jean-Marie Geromini a également été repéré à Shanghai, en 1932, occupé à placer sa maîtresse Émilie Marino dans une maison tenue par une Américaine. En 1934, au cours d'une perquisition, c'est une autre femme qui est découverte chez lui, « ancienne pensionnaire d'une maison de tolérance de Hong Kong². » Qui sont les clients de ces galantes tarifées ? À en croire Christian Henriot à Shanghai, « presque exclusivement » d'autres étrangers, même s'il note une ouverture à une clientèle chinoise vers la fin des années 1930³. Dès 1932, Margot livre de croustillants détails sur ses clients célestes⁴.

C'est un petit monde qui se retrouve sans cesse. En 1936, Marius Bottaï est un nouveau venu dans le milieu. Il est rapidement repéré en compagnie de « Geromini et Poli de la bande Scie Luna bien connue des services de police » et aurait déclaré au consul français au Caire qu'il avait fait fortune à Hong Kong dans une entreprise de pousse-pousse, ce dont personne ne se souvient. Jules Leurquin se risque avec malice à « demander s'il ne faut pas attribuer à cette expression un sens allégorique ». Quoi qu'il en soit, Bottaï fréquente à Hong Kong une tenancière de maison close et la Sûreté générale certifie qu'il livrait sa compagne Marthe Noguier à la prostitution, à Saïgon puis à Hanoï. Réfugiée à Manille sous la protection d'un riche Philippin, la jeune femme déclare s'appeler Panzani de son vrai nom et avoir été forcée à faire commerce de son corps par Marius Bottaï ; elle l'accuse également d'exercer d'une

¹ CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï...* op. cit. p.145.

² CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 31 mars 1933 ; 29, lettre du consul au Gougal, 18 janvier 1934 ; 32, lettre du gouverneur de Cochinchine au consul, 28 avril 1934 ; 34, rapport de la police britannique au consul, 8 mai 1934 ; 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 20 août 1934

³ HENRIOT Christian, *Belles de Shanghai...* op. cit., p.15.

⁴ CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï...* op. cit., pp.141-142.

façon habituelle la traite des blanches, le trafic des armes et des stupéfiants¹ ». Hong Kong est aussi un refuge pratique pour se mettre au vert lorsque les affaires tournent au vinaigre en Indochine.

e. Jeanne Rambaud ou l'impossible union avec l'Orient

Si la vie des couples mixtes dans lesquels l'homme est européen peut parfois être socialement compliquée, les cas où la femme est européenne le sont bien plus encore. Même dans l'univers colonial français, un peu plus permissif que l'approche ségrégationniste anglo-saxonne, « ces couples scandaleux » existent rarement car « la colonisation, acte de pénétration, de fécondation, était, par nature, incompatible avec ces situations². » Par-delà l'opprobre assuré de la part d'une grande partie de la société coloniale, le cadre légal et juridique de ces unions est source d'une marginalisation souvent mal vécue. Les femmes françaises épousant un homme chinois ne sont pourtant pas si rares à Hong Kong. Malgré les réticences françaises³ et l'active propagande britannique pour décourager les jeunes Occidentales « *whose hearts are broken in pagan lands*⁴ », certaines succombent à de belles histoires d'amour.

Que ces relations existent ne garantit pas leur succès. Quand il en est question dans les correspondances consulaires, c'est presque toujours à l'occasion de divorces. Ce qui veut dire deux choses : ces mariages sont inévitablement plus nombreux que les séparations et/ou le taux d'échec de ces unions est très important. Alain Ruscio insiste sur le deuxième aspect : « rarissimes [...] sont les histoires qui se terminent bien⁵ », en fiction comme dans la réalité. Les débuts aussi peuvent être chaotiques : ces unions ont souvent lieu sans le consentement des familles, de part et d'autre. En 1926, Reine Aymes épouse Hsiang Tseu, un bactériologiste originaire de Canton qui a fait ses études en France. Le mariage, célébré traditionnellement en Chine, ne tarde pas à être contesté par les autorités : côté britannique, rien n'est officiel tant que les époux ne sont pas passés devant le secrétaire aux Affaires chinoises et, côté chinois, la présence des entremetteurs n'est pas signalée sur le contrat. Georges Dufaure de la Prade soupçonne « une certaine clandestinité⁶ ».

Mariées à un étranger, les femmes disparaissent des statistiques consulaires puisqu'elles changent de nationalité. Dans le cadre des mariages mixtes entre Européens,

¹ CADN, pHKG, 49, lettres du consul à son collègue à Manille, 7 et 16 octobre 1936, rapport de la Sûreté générale, 7 novembre 1936 et lettre du consul à Manille à son collègue à Hong Kong, 13 mars 1937.

² RUSCIO Alain, *Le credo... op. cit.*, pp.217-218.

³ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 23 mai 1922.

⁴ NAL, CO323/936/34, rapport de CO à FO avec coupures de presse, 24 janvier 1926.

⁵ RUSCIO Alain, *Le credo... op. cit.*, p.222.

⁶ CADN, pHKG, 22 et 23, échanges entre le consul et son collègue à Canton, 20 et 28 mai 1926.

l'assimilation aux cadres culturels de l'époux semble aisée. En 1939, Hélène Caudron épouse Roland Brooks¹. Leur fille, Suzanne, comme le reste de la fratrie, perd ensuite tout lien avec la France et ne parle même pas un mot de français². En 1928, le consul évoque trois institutrices françaises dans les écoles du gouvernement, mais il n'en sait pas plus ; mariées à des Britanniques, elles n'ont aucun rapport avec le consulat³. Ces femmes ne réapparaissent généralement qu'au moment d'un divorce ou pour des actes notariés⁴. En 1943, « des Françaises qui avaient épousé des étrangers, actuellement détenus dans le camp de concentration de Stanley, n'ont pas suivi le sort de leur mari, » les autorités japonaises les laissant se prévaloir de leur ancienne nationalité⁵. À l'écart de la communauté française et souvent isolées au sein de leur culture d'adoption, les femmes se rassemblent et s'entraident, surtout celles unies à des Chinois. En 1927, M^{me} Shu Wan Li née Béraud entreprend des démarches au consulat, accompagnée d'une M^{me} Lam. « J'ai acquiescé à cette demande pour prouver à Madame Lam que le consul de France à Hong Kong n'est pas aussi antichinois qu'elle l'a gratuitement prétendu, et qu'il n'est pas animé de sentiments excommunicatoires à l'égard des Françaises ayant épousé des Chinois⁶. » La défense de Georges Dufaure de la Prade témoigne d'un certain embarras face à ces situations, mais aussi et surtout du ressenti de ces femmes, mises au banc de leur communauté.

En la matière, le cas de ladite M^{me} Lam est édifiant. Il s'agit de Jeanne Rambaud, dont l'épopée mérite quelque développement. Jeune fille au pair au Royaume-Uni dans les premières années du siècle, elle tombe sous le charme d'un étudiant chinois, se fiance puis se marie en 1913. Après quelques aléas et les premiers doutes, cette Lyonnaise d'origine quitte enfin la France en 1922 pour rejoindre son mari, rentré au pays depuis 1915. Sa petite-fille, Danielle Dufay, a rassemblé ses correspondances, son journal intime et son témoignage oral dans un ouvrage qui se concentre sur les premières années à Hong Kong, celles de la découverte et de la déconvenue. Immersée dans la culture chinoise, Jeanne Lam est décontenancée par cette cohabitation ; surtout, elle vit comme un profond déchirement le fait d'avoir perdu sa nationalité au profit de celle de son mari. Elle s'estime bannie de la société française, non par ses compatriotes qu'elle n'ose plus approcher, mais par la loi⁷. En cela, elle est dans l'esprit des lobbys féministes à la SDN, au début des années 1930, qui

¹ www.gwulo.com/atom/17415

² Témoignage de Suzanne Pincevic, 19 avril 2014.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 décembre 1928.

⁴ CADN, pHKG, 50, actes notariés au nom de Marthe Watelle de Roubaix, épouse Lapraik Wirther, 24 mai 1926 ; au nom de Lucie Pattard de Paris, épouse de Castro Basto, 10 août 1927 ; au nom de Juana Dumont de Coutances, épouse Sabbione, 20 septembre 1927, etc.

⁵ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 16 août 1943.

⁶ CADN, pHKG, lettre du consul à son collègue à Canton, 26 janvier 1927.

⁷ DUFAY Danielle, *Mon mariage... op. cit.*, pp.5-6, p.67 et sq. et pp.153-159.

militent pour l'autodétermination de la nationalité dans des cas similaires¹. Les multiples déceptions de la jeune femme modifient profondément son attitude : la mélancolie devient amertume et le fatalisme se change en colère. La situation est d'autant plus mal vécue que Jeanne Rambaud constate avec acrimonie que les Chinoises qui épousent des Français sont invitées aux réceptions consulaires, fréquentent la bonne société française et voient les portes de la communauté s'ouvrir, tandis qu'elle, reste marginalisée².

Une loi de 1929 lui redonne espoir. L'acquisition de la nationalité chinoise est désormais subordonnée aux lois du pays d'origine de l'épouse, ce qui signifie que celle-ci reste Française après son mariage, à moins qu'elle ne déclare expressément vouloir la nationalité de son mari³. Pour les femmes mariées avant 1929, le législateur ouvre la voie à une réintégration dans laquelle Jeanne Lam s'engouffre. L'instruction de son dossier est longue et compliquée. Entre temps, elle entame également une procédure de divorce qui aboutit en sa faveur au tout début de l'année 1931, sans pour autant lui assurer le retour de sa nationalité d'origine. Le Quai d'Orsay et la légation se contredisent dans l'interprétation des lois. Impatiente, Jeanne Rambaud passe au-dessus du consul et s'adresse directement au ministère qui lui donne raison. L'état civil lyonnais n'a pas enregistré le mariage, et pour cause, à Londres, la mairie ne retrouve pas les documents attestant celui-ci. Au regard des lois française et britannique, elle n'a donc jamais épousé Lam Tze Fung. À Paris, on ajoute même que ce mariage n'a probablement aucune légalité aux yeux des Chinois, donc Jeanne n'aurait pas perdu sa nationalité ! Georges Dufaure de la Prade ne veut pas se contenter d'hypothèses car le divorce prononcé à Shanghai officialise le mariage à rebours. L'affaire vire à l'imbroglio administratif. Le consul démêle les bases juridiques et, malgré tout, il inscrit Jeanne Rambaud sur le registre d'immatriculation en mars 1931⁴. Les échanges n'ont pas toujours une tournure courtoise et reflètent la détresse de cette femme qui s'estime abandonnée et trahie.

La correspondance avec le consulat ne s'arrête pas là et offre d'autres révélations. En mars 1934, elle écrit : « Il apparaîtrait que vous m'attribueriez une influence contestable sur l'attitude dans leur mariage des Françaises, femmes de Chinois ». Jeanne Rambaud nie farouchement vouloir briser ces ménages, mais sa longue lettre en dit long sur sa perception des choses. En résumé, elle évoque la désillusion des femmes qui ne trouvent pas « dans

¹ JACQUES Catherine, « Des lobbys féministes à la SDN : l'exemple des débats sur la nationalité de la femme mariée », dans DENÉCHÈRE Yves, DELAUNAY Jean-Marc (dir.), *Femmes et relations...* *op. cit.*, p.267 et sq.

² DUFAY Danielle, *Mon mariage...* *op. cit.*, p.210.

³ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 12 juillet 1930.

⁴ CADN, pHKG, 49, échanges entre Jeanne Rambaud et le consul, 7 janvier, 1^{er}, 10, 12 et 17 septembre 1931 et bien d'autres ; 4, 13 et 17, échanges entre le consul, le MAE et la légation, 28 janvier, 12 mars, 24 avril et 3 décembre 1931 et 27 janvier 1932.

l'ambiance de leur mariage tous les éléments de bonheur qu'avait anticipés leur ignorance », et l'embarras des hommes qui « découvrent que leur mariage occidental les gêne socialement davantage qu'il ne les accommode ». Forte de son expérience, Jeanne Rambaud prétend offrir de la compagnie que « outrageusement refusent à ces filles de Français, les communautés françaises des colonies, qui préfèrent les abandonner comme on ferait de déclassées sans espoir, à la misère et aux écueils de leur solitude morale, sous le prétexte pharisien qu'il serait immoral de les tenter par un milieu qui n'est plus le leur, aggravant ainsi le désarroi de leur âme désaxée. » Épuré de ses frustrations, ce témoignage est instructif pour relever quelques axes majeurs de ce vécu : la déception, le délaissement et l'impuissance. Elle admet tout de même encourager les femmes concernées à se renseigner sur la manière de conserver leur nationalité française.

Jeanne Rambaud ne peut cacher cet aspect militant ; le consul lui rappelle que ses théories sur les mariages mixtes n'ont de secret pour personne puisque « vous [les] avez publiquement exposées dans la presse. » Il termine sa réponse en décochant un trait sous forme de félicitations à l'intention d'une autre épouse de Chinois, M^{me} Chang, qui démontre « qu'il existe tout de même des ménages mixtes sino-étrangers qui ont pu ou su trouver un *modus vivendi* acceptable, sinon parfait¹. » Preuve pour l'historien que ces ménages sans histoires existent, au-delà des drames retentissants dont les archives consulaires se font l'écho. Sur les neuf Françaises en couple avec des Chinois dont il est question dans les documents, cinq sont séparées ou divorcées², une autre est veuve³. Les époux Chang font donc exception, avec le couple Dérin/Chan. Ce dernier cas mérite d'être souligné car l'union de Fernande Dérin avec Jean Chan apparaît même comme une salutaire échappatoire. En 1928, le couple fugue et parvient à fuir la France. Georges Dufaure de la Prade est tout prêt à blâmer l'amant chinois lorsqu'il s'aperçoit, après enquête, que celui-ci a en réalité tiré « la malheureuse de la boue ». Le père de Fernande, alcoolique et violent, « aurait à plusieurs reprises tenté de la suborner ; il aurait refusé le consentement au mariage par jalousie ! » Il ne peut être question d'un rapatriement en France où la jeune femme pourrait retomber entre les griffes du mauvais père. Le consul souhaite la placer sur un territoire français et s'arrange pour lui trouver un emploi de vendeuse dans un magasin à Saïgon, tandis qu'il recommande Jean Chan à un poste d'ingénieur agricole⁴, les encourageant, une fois établis, à régulariser

¹ CADN, pHKG, 49, échanges entre le consul et Jeanne Rambaud, 28 mars et 3 avril 1934.

² CADN, pHKG, 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 15 juin 1928, pour le couple Mora/Fong ; 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 16 juin 1931, pour le couple Béraud/Li ; 15, lettre de la légation au consul, 29 août 1934, pour le couple Lagarde/Foo ; 49, lettre du consul à Shanghai à son collègue à Hong Kong, 11 avril 1939, pour le couple Lemaître/Tchao ; sans oublier le couple Rambaud/Lam.

³ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Haïkou, 19 mai 1933.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 18 juin 1928 ; 32, lettre du gouverneur de Cochinchine au consul, 27 juin 1928.

la situation. À l'autorité d'un mauvais père, Georges Dufaure de la Prade préfère substituer celle d'un mari chinois sur un sol français plutôt que pas d'autorité du tout...

2. Les enfants, précieux témoins du quotidien

Zone grise de l'histoire coloniale, les enfants d'Européens en Extrême-Orient ont peu attiré l'attention avant que l'historien David Pomfret n'apporte, tout récemment, son remarquable ouvrage sur *Youth and Empire*. Il concède, en introduction, que le nombre de jeunes gens ayant emménagé avec leurs parents à Hong Kong ou dans les autres colonies d'Asie est limité. « *This has led scholars to neglect such children in imperial and colonial history*' ». Il démontre cependant, tout au long de son étude, que cette jeunesse a largement contribué à façonner la culture coloniale et, dans une certaine mesure, la politique des autorités en place en Extrême-Orient.

D'une manière générale, l'enfance est un sujet d'investigation encore récent pour l'histoire des relations internationales en France ; Yves Denéchère et Joëlle Droux ont néanmoins souligné, tout récemment, que les enfants et les adolescents « représentent une importante source d'informations et d'enseignements² ». Dans la communauté française de Hong Kong, les chiffres montrent qu'il ne s'agit pas d'une présence anodine : les enfants représentent 20 % des nationaux en 1935³. Une proportion à peu près équivalente aux effectifs de jeunes Européens à Hong Kong, Singapour ou en Indochine⁴.

Le problème des sources se pose de manière aiguë. Les gouvernements d'Indochine ou de Hong Kong règlementent, légifèrent, bref, mettent en place une politique de l'enfant à l'attention de leurs nationaux ; mais les communautés étrangères sont relativement imperméables à cette documentation. Ainsi, plutôt que de se concentrer sur le point de vue des adultes sur la jeunesse, le parti a été pris de considérer la vision des enfants en priorité, à travers quelques témoignages. René Ohl est né en 1926 et Yvonne de Farcy en 1927 ; ils ont vécu à Hong Kong toute leur jeunesse et n'y sont jamais revenus après la Seconde Guerre mondiale. Ce sont donc deux précieux témoins de cette période qui ont su conserver, avec toutes les limites inhérentes à la manipulation de telles données, leur regard d'enfant sur leur passage dans la colonie britannique. Les autres sources relèvent davantage de la seconde

¹ POMFRET David, *Youth and Empire, Trans-Colonial Childhoods in British and French Asia*, Stanford, Stanford university press, 2015, p.1.

² DENÉCHÈRE Yves, DROUX Joëlle, « Enfants et relations internationales : Chantiers de recherche », dans *Relations internationales*, n°161, Paris, 2015, p.4.

³ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 12 mars 1935.

⁴ POMFRET David, *Youth and Empire... op.cit.*, pp.2-3.

main (les descendants de jeunes Français) ou de la classique administration consulaire. Ces souvenirs ainsi que le peu d'archives au sujet de ces présences permettent de révéler un autre quotidien des Français à Hong Kong, davantage axé sur la sphère privée et l'éducation.

a. Des enfances privilégiées

David Pomfret insiste beaucoup sur l'importance des enfants dans la mentalité coloniale « *to definitions of race, class and nation*¹. » Une grande partie de son ouvrage traite de la manière dont les pouvoirs européens soignent ces présences en Extrême-Orient, justifiant par là même leur volonté de stabilité communautaire au milieu du chaos asiatique. Les enfants sont donc entourés d'attentions et vivent dans une bulle coloniale dorée. Ce que ces adultes souhaitent pour la jeunesse est clairement identifié par l'historien.

Plus difficile est de savoir comment ces enfants perçoivent ce monde privilégié. L'espace vécu est plus replié et plus sécurisé que celui des adultes et il en diffère évidemment beaucoup. Les souvenirs des témoins interrogés sont hélas parcellaires mais ce flou possède une certaine pertinence : la maison et la plage sont les deux lieux qui reviennent en mémoire prioritairement, suivis des paquebots et de l'école. Il est aisé de supposer que ces endroits constituent des moments clés de leur existence. Dès qu'il s'agit de structurer l'espace, d'organiser une chronologie, tout devient confus. La vie sur les navires, par exemple, n'occupe que deux mois aller et retour. Les enfants Ohl sont rentrés une fois, aux alentours de 1937-1938, Yvonne de Farcy deux ou trois fois et les Dufaure de la Prade deux fois, de mars 1929 à mars 1930 et de mai 1932 à avril 1933². C'est alors la grande vie dans les premières classes des Courriers, des instants finalement plus marquants que la routine de l'école. René Ohl garde une fascination de petit garçon pour les moyens de transport et admet avoir vécu comme un pacha. « C'est merveilleux Hong Kong avec ses tramways, ses autobus [...]. C'était quelque chose, l'existence qu'on menait là-bas... » Et d'évoquer un train de vie « énorme, colossal. Moi, imaginez, chaque jour j'allais en classe conduit par le chauffeur dans cette grande voiture³. » Comme pour Louis Harel, dont les souvenirs tournent autour de la plage de Repulse Bay pendant son séjour⁴, les loisirs représentent une thématique prépondérante. Les enfants Dufaure de la Prade sont fortement marqués par les promenades avec leur père : visite chez les antiquaires, dans les temples⁵, mais aussi balades dans la nature. Une photographie montre le consul en débardeur, canne à la main, à l'attaque d'une

¹ POMFRET David, *Youth and Empire... op.cit.*, p.277.

² Entretiens avec René Ohl et Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010 ; CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°81.

³ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

⁴ Entretien avec Louis Harel, 24 juillet 2015.

⁵ Entretien avec Annie Guillot et Jeannette Dufaure de la Prade, 29 octobre 2011.

colline de Hong Kong avec ses enfants¹. Ces derniers n'apparaissent jamais dans les locaux du consulat, de même que René Ohl fils ne se souvient pas d'avoir mis les pieds à l'agence des Messageries Maritimes.

Loin des contingences matérielles et financières, cette jeunesse vit dans une autre réalité. Un précieux document en témoigne, un carnet rédigé par Jacqueline Dufaure de la Prade, adressé « À mon cher grand-père, un souvenir de Chine de sa petite-fille » et daté de 1930. Le cahier commence par le récit d'une balade à Shek O, petit village de pêcheurs isolé au sud-est de l'île, où la jeune fille découvre les conditions de vie des autochtones et s'offusque de la saleté et des odeurs. Le journal de bord se poursuit par une excursion au temple de Kou Shan². « Comme Papa est connu », les enfants peuvent admirer le trésor caché derrière la statue de Bouddha, discuter avec le chef des bonzes, puis prendre leur repas dans le monastère³. Des expériences uniques où la progéniture consulaire joue parfois un rôle de représentation. « Ils ont déposé des gerbes lors de commémorations, ils participaient à des fêtes organisées au consulat avec les enfants de la communauté, etc.⁴ »

René de Obaldia est né à Hong Kong le 22 octobre 1918, dans le tout nouvel hôpital des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres. Il ne garde évidemment aucun souvenir de ses premiers mois dans la colonie britannique. *A posteriori* cependant, une photographie l'a profondément touché ; on le voit, nourrisson, près du sein d'une Chinoise à la peau cuivrée. « Cette femme me redonna la foi et un semblant de vigueur par la vertu de son lait ; lait qui remontait de très loin (elle était originaire d'un petit village proche de la Mongolie)⁵ ». Bien des années plus tard, il n'en faut pas plus au poète pour imaginer son double fantastique en smoking blanc, chevauchant à travers le désert de Gobi... le lait nourricier, c'est un héritage asiatique qui coule en lui ! Sans aller jusqu'à souscrire aux interprétations de l'académicien, c'est une manière d'évoquer l'attachement souvent profond des enfants pour leur *amah*. Il y a rarement une photographie de têtes blondes sans la présence discrète, sur le côté, d'une Chinoise en tenue blanche, ces gouvernantes cantonaises qui partagent le quotidien des enfants⁶. Les liens qui unissent les progénitures occidentales à ces femmes sont puissants et pérennes, participant, selon les commentateurs, à la dégénérescence de la jeunesse coloniale ou à son ouverture sur le monde⁷. Sans être guidé d'aucune façon au cours de l'entretien, René Ohl partage bien plus de souvenirs d'enfance avec son *amah* qu'avec sa mère... Il

¹ Collection Annie Guillot, albums de photographies.

² <http://eng.tsm.org.hk>, il s'agit très probablement du monastère Tsing Shan à Castle Peak dans les Nouveaux Territoires, objet d'une visite du gouverneur Clementi vers 1927 ou 1928.

³ Collection Annie Guillot, carnet de Jacqueline Dufaure de la Prade.

⁴ Entretien avec Annie Guillot et Jeannette Dufaure de la Prade, 29 octobre 2011.

⁵ De OBALDIA René, *Exobiographie*, Paris, Grasset, 1993, p.107.

⁶ Collections Annie Guillot et Yvonne de Farcy.

⁷ POMFRET David, *Youth and Empire... op. cit.*, pp.55-57.

admet : « Il y avait une différence de comportements entre les races, mais il y avait quand même un certain rapprochement entre nous, entre les gosses et les domestiques¹. » À aucun moment la proximité avec des enfants indigènes n'est évoquée, mais le raisonnement de l'historienne Robin Bernstein sur le concept de *racial innocence* est aisé à transférer à cette situation². C'est avec sa nourrice chinoise que René Ohl apprend la langue cantonaise, pas à l'école. Robert Pinguet, dont la mère Marie-Louise ne parle que le français, apprend également le cantonais au contact exclusif de son *amah*³.

Illustration 18. L'amah, figure omniprésente dans la vie des enfants



René Ohl et Yvonne de Farcy, à gauche, avec leur *amah* et deux autres enfants, années 1930.
(Source : collection Catherine Law.)

Ce personnel de maison entièrement dévoué aux enfants représente aussi une ouverture unique sur une autre culture, opportunité dont les adultes ne bénéficient pas. La présence de ces serviteurs permet également d'affirmer que, même dans les situations financières plus

¹ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

² BERNSTEIN Robin, *Racial Innocence. Performing American Childhood from Slavery to Civil Rights*, New York, New York university press, 2011, 318 p.

³ www.89fss.com/89fss_Ping.htm, biographie du sergent Robert Pinguet.

déliçates, les Français gardent un confort de vie supérieur à la moyenne métropolitaine. Reine Rey survit à Kowloon dans une maison très modeste en donnant des leçons de musique et en exerçant ses talents de couturière. Le consul précise qu'une congai est présente pour s'occuper de son petit garçon¹. Le recensement des Annamites, en 1942, prouve que l'essentiel de cette communauté est au service des Français : beaucoup d'hommes sont cuisiniers ou *boys*, les femmes sont plus souvent classées sous l'appellation domestique ou bonne².

Le plus longtemps possible, enfants, adolescents et même jeunes adultes sont protégés. En 1935, Henri Piou quitte l'Indochine pour s'essayer aux affaires à Hong Kong. « L'imprudent jeune homme » signe une reconnaissance de dette hasardeuse à un Chinois et est arrêté par la police de Hong Kong. René Soulange-Teissier souligne que l'intéressé est mineur et qu'un tel document n'a donc aucune valeur. Henri Piou est immédiatement relâché ; soit dit en passant, au prix d'un mensonge, car au moment des faits, Henri Piou a vingt-et-un ans depuis sept mois déjà³. Bien avant cet âge, les enfants sont naturellement imperméables aux événements extérieurs. L'excitation de la communauté française autour d'une fête à l'aéroport marque le petit René Ohl. Il se souvient qu'il était question d'Air France, de la Marseillaise jouée sur le tarmac⁴... Il s'agit très probablement de l'arrivée du Dewoitine 338 de la compagnie française, le 10 août 1938, inaugurant la toute nouvelle liaison aérienne. Le moment de liesse est resté dans la mémoire de l'enfant, pas le motif de cette manifestation. Seule Yvonne de Farcy se remémore précisément la fin de l'été 1939. « Nous étions sur la plage de Repulse Bay et je me souviens très bien voir arriver mon père avec René Ohl [père], tous les deux en costumes, la mine grave, pour annoncer à ma mère et à M^{me} Ohl que la guerre était déclarée. Ils étaient très inquiets⁵. »

b. L'éducation, entre racines françaises et ouverture

Un tour d'horizon des possibilités de scolarisation montre plusieurs solutions, pas toutes incompatibles entre elles, selon les âges. Pour les enfants les plus jeunes, l'éducation à domicile avec une institutrice (toujours des femmes) est commune à toutes les familles aisées. C'est le cas chez les Dufaure de la Prade, les Ohl, et les Servanin. Plus grands, les enfants continuent à recevoir des cours particuliers, mais sur des enseignements spécifiques. Le piano pour Yvonne de Farcy et les enfants de Charles Renner, de la gymnastique

¹ CADN, pHKG, 23, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 21 juin 1927.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°607, note de la Sûreté générale, 2 janvier 1942.

³ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 novembre 1935 ; www.memorialgenweb.org, entrée Piou.

⁴ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

⁵ Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

également pour ces derniers¹. Le français concerne tous les enfants. René Ohl et Yvonne de Farcy suivent d'ailleurs ensemble ces cours dispensés par une jeune Suissesse². Cette matière représente le budget le plus important, à 30 hkd par mois (contre 20 hkd pour l'anglais, 15 hkd pour le piano et 10 hkd pour la gymnastique)³. Les leçons prennent aussi d'autres formes : les filles de Georges Dufaure de la Prade et du consul allemand Hahn se rencontrent une fois par semaine, pour déjeuner et échanger des cours de conversations dans leurs langues respectives⁴.

Illustration 19. L'école favorise le mélange des nationalités



Yvonne et Jeanne Yolle, première et troisième en partant de la gauche, font les grandes heures des équipes sportives de l'Anglo-French School. (Source : COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1941, p.80.)

Il y a évidemment davantage de brassage dans les établissements scolaires. L'un des meilleurs témoignages sur le quotidien des élèves vient tardivement, lorsque l'Anglo-French School commence à éditer son *Saint-Paul's Magazine*. Dans la première parution, en 1939, les sœurs Yolle – les filles de l'agent de la Sûreté indochinoise – apparaissent comme des piliers des activités extrascolaires. En 1939, Jeanne Yolle est *game's captain* et sacristaine de la sodalité de l'école ; deux ans plus tard, elle termine sa scolarité avec le statut de *Head Prefect*⁵. À leur départ de la colonie, en juillet 1941, les deux adolescentes ont même les

¹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

² Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

³ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

⁴ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 juillet 1931.

⁵ COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1939, p.34 ; 1941, pp.50-51.

honneurs de la presse : « *Yolle sisters will be missed*¹ ». Yvonne et Jeanne excellent en sport et rapportent de beaux trophées à l'école. La première est même *Senior Victrix Ludorum* en athlétisme la dernière année. Dans un article aux accents déjà nostalgiques, Jeanne se souvient de son arrivée à l'école en 1934. Fraîchement débarquée d'Indochine, la jeune fille ne parle pas un mot d'anglais et doit subir les moqueries de ses camarades anglo-saxonnes ; c'est d'abord avec d'autres camarades françaises qu'elle se lie d'amitié². Difficile de dire combien elles sont, toutefois. En 1921, l'Anglo-French School accueille une vingtaine de jeunes Françaises parmi ses 150 élèves. En 1928, les effectifs sont en hausse puisque les sœurs ont trente pensionnaires européennes (dont un grand nombre de Françaises), auxquelles il faut ajouter les élèves externes. C'est bien plus que le nombre d'Occidentaux chez les frères à Saint-Joseph³. Il est probable que les jeunes filles soient gardées plus longtemps proches de la famille, tandis que les garçons sont envoyés dans des institutions plus prestigieuses, en Indochine ou en France. René Ohl fils est à Saint-Joseph jusqu'à douze ans ; ses parents habitent Conduit Road, il est donc scolarisé sur l'île. Après 1931 cependant, les garçons sont plus souvent envoyés au tout nouveau et bien plus moderne La Salle College. C'est le cas des fils Arnulphy et Ruyters par exemple⁴, qui vivent déjà dans ce quartier à la frontière avec les Nouveaux Territoires.

« Ensuite, vers douze ou treize ans, il a été envoyé en pension à Hanoï, au lycée Albert-Sarrault⁵, » rappelle la fille de René Ohl. L'internat hors de Hong Kong est un prolongement presque systématique pour les garçons de bonne société. Pour des questions de moyens ou de proximité, la plupart des familles optent pour la solution indochinoise. En 1925, le plus célèbre lycée du Tonkin envoie une brochure au consul et le gouvernement général fait savoir que « ce grand lycée de France » est ouvert aux étrangers et aux enfants de la communauté française. Le confort et l'excellence sont particulièrement soulignés. C'est toutefois le public étranger qui semble particulièrement ciblé puisqu'en 1927, Hanoï communique cette fois sur l'ouverture d'une section préparatoire à l'usage des élèves étrangers⁶. Les Français n'ont sûrement pas besoin de publicité pour vanter les mérites de cet établissement. Seule exception connue, c'est à Qingdao [Tsingtao] que Léo Weill envoie son fils Bernard dans un internat⁷. Mais déjà, le lien avec la France est coupé dans cette famille juive où la langue courante est devenue l'anglais. Chez les consuls, c'est plus souvent

¹ *China Mail*, 23 juillet 1941.

² COLLECTIF, *Saint Paul's... op. cit.*, 1941, p.50.

³ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 21 juin 1921 et 4 décembre 1928.

⁴ Témoignage de Susan Arnulphy, 13 février 2012 ; NAL, CO1070/7, fiche sur la famille Ruyters.

⁵ Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010.

⁶ CADN, pHKG, 26, lettres du Gougal au consul, 10 juillet 1925 et 6 octobre 1927.

⁷ Témoignage de Bernard Weill, 31 octobre 2015.

une scolarisation en France qui prime pour le secondaire ; tandis que le plus jeune enfant de Jules Leurquin reste encore avec sa famille, l'aîné est envoyé en internat à Paris¹. C'est également le cas chez les Dufaure de la Prade. C'est d'ailleurs un argument pour réclamer un congé en France lorsque son fils se prépare à intégrer le secondaire², et c'est une raison pour demander un poste en Europe lorsque sa fille entre également au lycée « en vue de sa préparation au bachot³. » À son deuxième passage dans la colonie, en 1934, René Soulange-Teissier laisse sa famille en France pour permettre à son fils d'entamer des études secondaires⁴.

En 1924, le consul reçoit la consigne de rapatrier à Marseille deux enfants, Guy et Louise Duffard, âgés respectivement de seize et treize ans. Leur père, lieutenant dans l'infanterie coloniale, vient de mourir. Le garçon poursuit ses études au collège Saint-Joseph et la jeune fille est pensionnaire chez les sœurs de Saint-Paul⁵. C'est une pratique régulière chez les parents aisés d'Indochine qui veulent assurer à leurs enfants la maîtrise de la langue anglaise. Le plus souvent, il ne s'agit pas de scolarité complète, mais juste d'une année à Hong Kong. Pour les garçons, c'est à Saint-Joseph. « C'est dans ce collège que viennent les jeunes Français d'Indochine qui désirent apprendre rapidement l'anglais ». Au début de la période, le consul estime qu'une douzaine de pensionnaires viennent du Tonkin chaque année, valorisant ainsi une autre facette de l'interface entre les deux colonies. Il faut ajouter à ces jeunes Français d'Indochine des élèves annamites, probablement nombreux ; en 1942, la Sûreté générale en compte quarante-quatre sur le territoire⁶. Pour les filles, c'est évidemment l'Anglo-French School⁷, mais l'ampleur de ce flux en provenance d'Indochine n'est jamais mesurée. Le *Saint-Paul's Magazine* comporte des listes de jeunes filles affiliées à des clubs dont les noms ne résonnent pas parmi les résidents connus de Hong Kong à cette époque : Marie-Louise Genestre, Solange Crevost, Yvette Arnoux, Germaine Charlot, mais aussi des Monique Tran ou encore Camille Nguyen dont les consonances sont évidemment annamites, autant d'élèves très probablement originaires d'Indochine. Toutefois, pas de chiffres plus précis pour mieux cerner ce phénomène. Ces établissements d'obédience française ne sont pas les seuls à accueillir les jeunes voisins de la colonie. Le directeur du

¹ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à la légation, 27 février 1937.

² CADN, pHKG, 22, lettre du consul au délégué du MAE au Yunnan, 18 septembre 1928.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 13 mars 1934.

⁴ Mémoires de Guy Soulange-Teissier, 1983.

⁵ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 8 mai 1924.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 24 juillet 1918 et 21 juin 1921 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°607, note de la Sûreté générale, 2 janvier 1942.

⁷ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 juin 1921.

service vétérinaire du Tonkin écrit à Paul Kremer en 1922 pour lui demander conseil afin de placer sa fille de seize ans dans un pensionnat protestant¹.

Il existe également des formules plus courtes. Le directeur des Travaux publics du Tonkin aimerait envoyer son fils dans une famille anglaise pendant la durée des vacances. Au ton de la lettre adressée au consul dans laquelle il requiert d'être mis en relation avec les correspondants adéquats, on devine aisément que la demande est classique. D'ailleurs, l'inspecteur en chef de l'Instruction publique à Hanoï effectue la même démarche pour son fils de treize ans dans la perspective de l'été 1928. Là aussi, la réponse de Georges Dufaure de la Prade semble couler de source ; il propose un hébergement chez un professeur de HKU à des conditions tarifaires déjà fixées par avance, avec possibilité de suivre des cours d'anglais à l'université pendant l'été². Ces séjours ont tous pour objectif de permettre une maîtrise rapide de la langue anglaise.

La connaissance de plusieurs langues est bien une caractéristique majeure de ces enfants élevés à l'étranger. Au cours de sa promenade à Shek O, Jacqueline Dufaure de la Prade essaye de communiquer en cantonais avec des pêcheurs, en vain³. Il s'agit probablement de Hakkas dont le dialecte est fort différent. L'information demeure intéressante : en plus de ses cours d'allemand et de sa scolarisation chez les sœurs en anglais, la fille du consul parle cantonais ; ce qui lui assure au moins la maîtrise de quatre langues. Chez les enfants Ohl, l'apprentissage des langues est également naturel. Catherine Law raconte un souvenir de son père – qui parlait couramment huit langues à la fin de sa vie –, à l'occasion d'un retour en France. « Une *nanny* anglaise était avec les enfants et ils parlaient en anglais avec cette femme, mais ensemble, ils parlaient en cantonais quand ils ne voulaient pas que la *nanny* les comprenne. Au cinéma, ils étaient en train de baragouiner tous les trois à l'entracte, et mon père a entendu des gens qui disaient derrière eux : 'Ah ! ça doit être des Russes !', parce qu'ils étaient tous blonds⁴ ! » Yvonne de Farcy avoue quant à elle qu'elle savait parler cantonais et anglais avant de maîtriser le français⁵.

L'éducation supérieure de ces enfants de l'étranger commence à être prise en compte au cours de la période. En 1927, André Honnorat, président de la Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire de Paris tend la main aux « fils de Français à l'étranger ». Dans une lettre adressée à toutes les entreprises françaises implantées hors de France, il annonce la mise à disposition de chambres pour cette catégorie d'étudiants. Il

¹ CADN, pHKG, 35, lettre du directeur du service vétérinaire au Tonkin au consul, 9 août 1922.

² CADN, pHKG, 35, lettre du directeur des Travaux publics du Tonkin, 12 juin 1925 et échanges entre l'inspecteur en chef de l'Instruction publique au Tonkin et le consul, 13 et 31 mars 1928.

³ Collection Annie Guillot, carnet de Jacqueline Dufaure de la Prade.

⁴ Entretien avec Catherine Law, 24 mars 2010.

⁵ Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

évoque également l'existence d'un Comité de protection et d'éducation des fils de Français résidant à l'étranger, formé aux alentours de 1918 et dont les activités sont d'abord tournées vers l'enseignement secondaire¹. À Hong Kong, il n'y a apparemment pas de retours sur ces initiatives, mais savoir qu'elles existent permet de mettre en perspective l'ampleur du phénomène : les petits Français sont de plus en plus nombreux à l'étranger. Imprégnés d'Ailleurs, ils vivent dans une culture tierce.

c. À l'origine des *Third Culture Kids*

Les jeunes Français à l'étranger vivent dans l'ambiguïté, entre deux nationalités pour certains, entre plusieurs cultures pour la plupart. L'éloignement psychologique ne les détache pas complètement de leurs origines, qu'ils conservent par la famille, la langue et les institutions qu'ils fréquentent, mais ils sont également en contact avec d'autres modèles qui infusent en eux. La question de l'identité de ces enfants doit être posée.

C'est une évidence pour les métis, désorientés à bien des égards. Le cas d'Étienne Da Sylva, dont la généalogie est babélique, perturbe les cadres établis et suscite une forme de rejet de la part des autorités². Ces enfants posent un problème politique car « ils brouillent les frontières raciales³ », ils sont considérés comme une menace envers la suprématie des Occidentaux, et ils ne sont pas mieux perçus par les Chinois dont les conceptions sur la parenté et le lignage sont fort strictes. Malgré tout, les Eurasiens sont nombreux à Hong Kong. L'historien John Carroll confirme qu'il en résulte un ostracisme des deux côtés, plaçant ces individus dans de délicates positions : ils sont à la fois utiles comme interface (éduqués et occidentalisés) et gênants⁴. En Indochine, ce phénomène connaît également une ampleur comme nulle part ailleurs dans l'empire français. L'historienne Emmanuelle Saada affirme que c'est la raison pour laquelle cette colonie est un cas à part, une sorte de laboratoire de la question métisse⁵, dont les effets doivent être visibles dans les communautés périphériques.

Le discours ambiant est cependant relativement hostile. En escale à Hong Kong, Henry Champly croise la route d'un Eurasien qui se prétend métis d'un officier français et d'une Chinoise. L'auteur commente : « Comme argument contre la mixture des races, ses parents ne l'avaient pas raté⁶. » Georges Dufaure de la Prade a également des mots durs sur le

¹ CADN, pHKG, 4, circulaires du MAE aux consuls, 1^{er} août 1927 et 20 mars 1928.

² CADN, pHKG, 37, lettre du Gougal au consul, 4 juin 1935.

³ TRACOL-HUYNH Isabelle, « La prostitution au Tonkin... », *op. cit.*, § 42.

⁴ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.44.

⁵ SAADA Emmanuelle, *Empire's children: race, filiation and citizenship in the French colonies*, Chicago, University of Chicago press, 2012, p.24.

⁶ CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï... op. cit.*, p.124.

métissage. Évoquant Eugène Chen et Lawrence Kentwell, il les considère animés « d'un esprit de mécontentement, de dégoût et de révolte qu'on trouve d'une manière presque constante chez ceux qu'un sang trop mêlé a détachés et qui, au lieu de servir de traits d'union deviennent des brandons de discorde entre les races dont ils sont issus ». Ces considérations sont évidemment partagées en France où le ministère s'inquiète même de voir les Chinois de plus en plus nombreux sur le territoire. Ils pourraient « créer un réel danger tant du point de vue de la sécurité intérieure de l'État que du développement de notre race¹. » Dès lors, il est peu étonnant de constater que les métis, enfants comme adultes, sont globalement absents des cercles français, et européens d'une manière générale.

Seuls les enfants se côtoient sans difficulté, notamment au sein des établissements scolaires². En 1951, la fille de Jeanne Rambaud reçoit l'usufruit de terrains gérés par Henry Luk Yao, l'associé de Jean Guérineau, récemment décédé. Elle répond désormais au patronyme de Raymonde Lam-Guérineau. Son premier nom lui vient de son père biologique et le second de son père adoptif. Jean Guérineau élève cette enfant comme sa propre fille, et c'est probablement ce qui explique l'ascension sociale de cette métisse, mariée en 1935 à Marcel Dufay, fils de bonne famille d'Évreux et futur préfet³.

Dans le cadre des couples mixtes où l'homme est français, il est plus facile de suivre la trace des enfants qui ont été davantage influencés par le côté paternel. Dans le cas contraire, les trajectoires de celles et ceux qui sortent de l'orbite française sont perdues. Si Marie Flint a des enfants, ces derniers sont automatiquement Britanniques. Étaient-ils au moins francophones ? C'est peu probable car, une fois mariée, elle semble avoir cessé toute relation avec sa famille française⁴. Robert Pinguet, de mère française et de père anglais (étonnamment, il conserve le patronyme maternel), réalise ses études dans le système anglo-saxon (King's College de Cambridge) et intègre un régiment britannique pendant la Seconde Guerre mondiale⁵. Mary Louise Dark Ngain, née à Nouméa en 1902, se marie au Britannique Jack Bentley, lui-même né à Hong Kong ; ils convolent à Sydney⁶. Que reste-t-il de leurs nationalités respectives ? Il y a fort à parier que leurs enfants sont devenus Australiens, avec le seul souvenir de leur ascendance comme vague héritage.

Le métissage a déjà son histoire, mais le cas des enfants de parents français expatriés doit retenir l'attention car il n'a pas donné lieu, jusqu'à présent, à des considérations

¹ CADN, pHKG, 17, lettre du consul au Gougal, 17 octobre 1930 ; 18, lettre du MAE au consul, 25 février 1938.

² POMFRET David, *Youth and Empire... op.cit.*, p.248 et sq.

³ <http://lib.hku.hk/hkspe/>, Deacons Archives, Series DRS 18, 678 ; www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr, Dictionnaire biographique des préfets (F/1a, F/4, LH).

⁴ CADN, pHKG, 32, lettre de l'administrateur de la province de Tuyên Quang au consul, 26 septembre 1926.

⁵ www.89fss.com/89fss_Ping.htm, biographie du sergent Robert Pinguet.

⁶ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Sydney, 13 août 1935.

historiographiques étendues. « Étranger partout, je ne me sentais particulièrement isolé nulle part » : à la manière d'Hadrien sous la plume de Marguerite Yourcenar, ces enfants possèdent une ouverture sur le monde qui constitue une particularité majeure de leur comportement. Yvonne de Farcy évoque des rencontres avec des enfants de son âge, notamment des Danois, des Russes et des Anglais. Quant à René Ohl, il se rappelle jouer avec des camarades de toutes nationalités sans vraiment savoir d'où ils venaient – l'a-t-il jamais su ? – en parlant tous ensemble dans un mélange d'anglais et de cantonnais¹. Ces enfants s'imprègnent de la culture locale *via* leur *amah* et d'autres serviteurs, ils sont imbibés dans un environnement étranger à leurs parents mais qui constitue le principal repère de leur propre identité. Devenus adultes, ils ont un très fort sentiment d'appartenance aux villes coloniales de leur jeunesse. Soixante-dix ans après, René Ohl ou Yvonne de Farcy évoquent encore *leur* Hong Kong avec une émotion intense. Même si leurs fréquentations restent purement occidentales ou, à la rigueur, eurasiennes², eux-mêmes vivent dans un monde radicalement différent de celui de leurs *alter ego* métropolitains. Parallèlement, l'attachement patriotique est cultivé comme un apprentissage de la supériorité. En témoigne l'accueil des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres réservé à l'aide de camp du gouverneur et à Jules Leurquin, en 1937 ; un cliché montre des enfants alignés avec des rubans et des fleurs tricolores et, au bout de la haie d'honneur, deux jeunes filles, l'une déguisée en Britannia et l'autre en Marianne³. Ils chantent la France, mais la plupart d'entre eux n'y ont même jamais mis les pieds. Et faut-il considérer les congés au pays, un peu moins d'un an tous les quatre ou cinq ans au mieux, comme l'assurance de reprendre contact avec sa culture nationale ? Tout ceci contribue à former un état d'esprit particulier, propre à ces enfants.

Le concept contemporain de *Third Culture Kids* convient très bien à ces enfances lointaines. Le sociologue David C. Pollock définit son sujet d'étude comme « *a person who has spent a significant part of his or her developmental years outside the parents' cultures* ». Et d'ajouter que l'enfant développe des relations avec toutes les cultures auxquelles il est confronté, « *while not having full ownership in any*⁴. » En France, ce concept a pour le moment fait peu de chemin dans le monde académique. Une thèse suisse de l'Institut de psychologie et éducation de Neufchâtel propose un point complet sur *Une jeunesse au souffle de la mobilité internationale répétée*⁵, mais sans perspective historique. C'est le terme

¹ Entretiens avec Yvonne de Farcy et René Ohl, 17 juillet 2010.

² POMFRET David, *Youth and Empire... op.cit.*, pp.72 et 78.

³ SPC, Photographies, Hong Kong, non trié.

⁴ POLLOCK David, VAN REKEN Ruth, *Third Culture Kids: Growing Up Among Worlds*, Boston, Nicholas Brealey Publishing, 2001 (rééd. 2009), p.13.

⁵ GYGER GASPOZ Deniz, *Une jeunesse au souffle de la mobilité internationale répétée. Étude exploratoire et descriptive de l'impact de l'itinérance géographique sur le développement à l'adolescence*, Neufchâtel, thèse de

anglais qui fleurit sur les forums et les pages de réseaux sociaux à ce sujet¹, rarement l'expression d'enfant de culture tierce. Les sources à disposition, essentiellement les témoignages de ceux qui ont été enfants à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, permettent de deviner la réalité de ce phénomène, mais ne sont pas suffisantes pour aller plus loin. Une étude plus généraliste sur l'histoire des Français de l'étranger ne devrait pas manquer de s'emparer de cette notion pour en cerner un peu plus la pertinence historique.

Quoi qu'il en soit, cette approche paraît bien plus juste que celle des *Cross-Cultural Kids*, concept plus large qui inclut notamment le métissage et induit l'appropriation des cultures auxquelles l'enfant est confronté². Or, l'observation des enfants d'expatriés à Hong Kong permet au moins d'assurer qu'ils restent Français. Ils sont marqués à vie par leur expérience à l'étranger, leur mentalité s'en trouve transformée et ils rapportent une perception différente et plus ouverte de l'Autre ; leur ancrage identitaire reste toutefois celui de la famille, la France, univers de référence qu'ils ne connaissent parfois que virtuellement à travers leurs lectures ou les yeux de leurs parents. Par leur vécu et leur ouverture sur le monde environnant, les enfants européens à Hong Kong « *were never simply projections of their metropolitan equivalents. They were, rather, a set of new variants engaged in a dialogue with metropolitan models but shaped by local pressures, conflicts and desires*³. » Il va sans dire que ces enfants deviennent les premiers maillons des dynasties de Français de l'étranger évoquées au tout début de ce chapitre. Quand il a été possible de savoir ce qu'il est advenu des enfants qui font l'objet d'une observation dans cette étude, il apparaît que leur vie d'adulte se déroule presque toujours, tout ou partie, à l'étranger.

doctorat sous la direction d'Anne-Nelly Perret-Clermont et Tania Zittoun, Institut de psychologie et éducation, 2013, 475 p. La bibliographie rend compte de l'avance considérable de la recherche anglo-saxonne en ce domaine.

¹ www.facebook.com, page intitulée *Third-Culture-Kids-France* ou encore www.expatformer.blogspot.hk, billet du 29 juillet 2010, et www.lepetitjournal.com, édition Santiago, 6 août 2013, article signé Anne Lebas-Signora.

² POLLOCK David, VAN REKEN Ruth, *Third Culture Kids...* *op.cit.*, pp.30-31.

³ POMFRET David, *Youth and Empire...* *op. cit.*, p.12.

Chapitre VIII. – La structuration des liens avec l'Autre

Il était bourru comme il convient quand on se sent de race supérieure mais non pas hostile.
Joseph Conrad, Typhon

Voyager, comme vivre à l'étranger, c'est offrir à l'esprit « une excitation continue en remarquant des choses inconnues et nouvelles ; et je ne connais pas de meilleure école, comme je l'ai souvent dit, pour façonner sa vie que de lui montrer sans cesse la diversité de tant d'autres vies¹ ». Porter continuellement un regard sur l'Autre contribuerait à façonner l'esprit des Français établis hors de leur pays. Cohabiter avec l'étranger, être étranger soi-même, contribuerait donc à faire de cette société française une entité différente de celle métropolitaine. C'est en tout cas la dernière pierre apportée à l'édifice de ces présences. Comme elles ont toutes été dévoilées et exposées, il reste à se questionner sur ce qu'elles voient et pensent de celles et ceux qui les entourent.

« Depuis que les études postcoloniales ont jeté le soupçon sur l'évidence [des termes Ailleurs et Autre] en invitant à y traquer la vision subjective euro-péo-centrée et le figement abusif des identités² », beaucoup de chercheurs emploient ces mots avec précaution. Pourtant, leur valeur reste pertinente à l'aune des esprits de l'entre-deux-guerres et dans la perspective de cette étude focalisée sur le point de vue français (et non la France). Une histoire des Français à Hong Kong ne peut se passer d'un développement sur les interactions avec les autochtones ainsi que les tenants de l'autorité politique, puisqu'ils sont ici différents ; c'est aussi ce qui contribue à l'originalité de ces présences. C'est également ce qui permet de « s'attacher aux passages entre des mondes fort éloignés les uns des autres ou bien [de] repérer dans les situations les plus locales les interdépendances qui les lient au lointain sans que toujours les acteurs en aient eu une claire perception³. »

¹ MONTAIGNE Michel, *Essais*, livre III, Paris, Guy de Pernon, 1595 (rééd. 2008), p.235.

² LE BLANC Claudine, WEBER Jacques (dir.), *L'ailleurs de l'autre : récits de voyageurs extra-européens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p.11.

³ CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité (commentaire) », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, volume 56, n°1, Paris, 2001, p.123.

Cependant, il faut tout de suite admettre les limites des sources. Les relations des marginaux avec les Britanniques ou les Chinois sont peu documentées. Antoine Poli, la grande Margot ou encore Francis Vetch laissent peu d'indices sur leurs relations avec les Autres. Il faut donc se contenter des courriers officiels du consulat, en lisant parfois entre les lignes, et des correspondances de l'agence des Messageries Maritimes ou de la Banque de l'Indochine. Par ailleurs, il ne peut y avoir de rapport à l'Autre sans un échange. Dans cette étude, il est peu question de la perception que les Britanniques et les Chinois se font de ces présences françaises. Les sources chinoises posent toujours le problème de la langue, et les britanniques, si tant est qu'elles existent à Hong Kong, auraient demandé bien d'autres démarches, éloignées de l'objectif premier de ce travail. C'est assurément une limite, mais il apparaît plus important, ici, de s'attarder sur le regard français en soulignant ses originalités par rapport aux visions métropolitaines. L'habituel racisme dépassé, ce sont des critères plus sociaux qu'ethniques qui réglementent les rapports entre Est et Ouest ; la fréquentation des élites chinoises donne lieu à des rapprochements inédits. Côté britannique, les Français de Hong Kong développent une anglomanie peu coutumière chez les Français de l'entre-deux-guerres.

A. Le rapport aux Chinois, entre mépris et ouverture

Aujourd'hui, la question de l'identité hongkongaise ne fait plus de doute sur le terrain académique. Cette idée d'appartenance spécifique au territoire de Hong Kong n'est pas née seulement de la rétrocession¹. Nombre de chercheurs s'accordent pour la voir concrètement émerger dans les années 1970². La nostalgie de l'âge d'or des années 1960 – vision souvent partielle et déformée –, toujours vigoureuse sur les réseaux sociaux et dans les magasins de design, agit comme un ensemble de représentations fondatrices. Les racines sont évidemment plus profondes. Il est certain que l'identité hongkongaise trouve son origine dans le cosmopolitisme durable de la colonie britannique, le métissage des cultures bon gré mal gré, les libertés et l'opulence économique dont ont pu profiter certaines classes sociales. « *Hong Kong has been intrinsically 'global' since it took shape 165 years ago at the edges of two world empires*³ ». La fréquence du rapport aux étrangers et les conditions dans lesquelles ces interactions ont lieu rendent le territoire de Hong Kong relativement unique. Probablement derrière Shanghai sur le plan des réseaux éducatifs et culturels dans l'entre-

¹ CHAN Chi Kit, « La Chine en tant qu'« Autre » », dans *Perspectives chinoises*, Hong Kong, n°1, 2014, p.29.

² LUI Tai-lok, MA Eric Kit-wai, MATHEWS Gordon, *Hong Kong, China. Learning to belong to a nation*, New York, Routledge, 2008, p.11.

³ McDONOGH Gary, WONG Cindy, *Global Hong Kong*, New York, Routledge, 2005, p.XI.

deux-guerres¹, mais en bonne place en Extrême-Orient sur la durée. Il faut toutefois se garder d'imaginer les indigènes de la colonie comme radicalement différents de leurs compatriotes de l'autre côté de la frontière. Les Chinois de Hong Kong ne sont certainement pas encore des Hongkongais de Chine. Tout d'abord parce que les arrivées massives de réfugiés renouvellent constamment le vivier local, ensuite parce que les compradores, les industriels et autres politiciens sudistes ont tous un pied de chaque côté de la frontière. La population chinoise reste profondément attachée au continent, pour preuve les réactions parfois violentes à chaque progrès de l'impérialisme japonais². Les Français n'ont presque aucune relation avec ces autochtones, ce sont deux mondes fermés l'un pour l'autre. S'il y a le sentiment embryonnaire d'une différence, nourrie des contacts privilégiés avec d'autres nations, il est réservé aux élites : « *the turbulence in China led many local Chinese, especially wealthier residents [...] to identify increasingly with Hong Kong*³ ». Pour le sociologue Henry Lethbridge, l'amorce d'une identité hongkongaise remonte à la résolution du boycottage de 1925-1926⁴. Sans qu'il soit pour autant question de métissage culturel, il s'établit un rapport d'échanges et de confiance, sur des bases à peu près égales d'un point de vue social ; ce sont des mondes entrouverts.

1. Mondes fermés : des stéréotypes durables

Le stéréotype est « une tentative visant à définir et à évaluer, en fonction d'un ensemble de croyances et de conceptions réelles ou imaginaires, les personnes qui diffèrent physiquement, culturellement et socialement du Nous⁵. » Pour les Français qui vivent à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, la connaissance des Chinois est d'abord basée sur une série de notions communément admises, au premier rang desquelles l'idée de race, défendue « par la majorité des scientifiques (sans parler de M. Tout-le-Monde) jusqu'aux années 1950⁶ ». La perception de cette différence est généralement peu flatteuse. Au sujet de l'Orientalisme, Edward Saïd parle d'un « système de fictions idéologiques⁷ », un mélange de discours raciste, ethnocentriste et impérialiste, tout à fait applicable pour l'Extrême-Orient. Même connoté négativement, le stéréotype est pourtant un « instrument de régulation entre les

¹ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.56 et sq.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 22 mai 1928, 28 septembre 1931.

³ CARROLL John, *A concise history... op. cit.*, p.90.

⁴ LETHBRIDGE Henry, *Hong Kong, stability and change: a collection of essays*, Oxford, Oxford university press, 1978, p.25.

⁵ BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme... », *op. cit.*, p.51.

⁶ RUSCIO Alain, *Le credo... op. cit.*, p.280.

⁷ Cité par CHAUBET François, MARTIN Laurent, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, p.145.

groupes culturels, nationaux et sociaux qui les produisent » qui permet « de tranquilliser les esprits, d'organiser la relation à l'étranger, à l'étrange, à l'Autre¹. » En l'occurrence, les commentaires relevés servent avant tout à exprimer des craintes et à bien identifier la séparation entre deux civilisations.

a. La discrimination raciale comme première approche

« L'homme occidental du XVIII^e au début du XX^e siècle était assuré de la permanence et de la supériorité de sa culture² ». Le Français qui arrive en Extrême-Orient, bercé par l'imagerie satirique qui fleurit dans les journaux depuis longtemps³, importe donc des préjugés dont il est fort difficile de se départir. Les clichés du XIX^e siècle évoquent « le portrait des Chinois cachant sous leurs allures impassibles et leur sourire énigmatique, cruauté, hypocrisie et lâcheté⁴ ». Les préjugés sont confortés par une abondante littérature, publiée parfois de longue date, sur la vie et les mœurs des Célestes⁵. Dans l'entre-deux-guerres, la culture populaire continue à diffuser l'image d'un Chinois presque toujours en habit traditionnel, aux rôles aussi ingrats que leur physique où la populace est méprisante et les élites fourbes⁶. Les histoires les plus terribles circulent sur les mœurs chinoises. Dans *La question eugénique dans les divers pays*, Marie-Thérèse Nisot relate que l'infanticide est monnaie courante en Chine et qu'à Hong Kong, les enfants non désirés sont placés sur une île et emportés à marée haute⁷.

Les agents des Messageries Maritimes comme les consuls ne sont jamais avertis de tels commentaires. Raoul Rodenfuser raconte que « lâche de son naturel le Chinois n'a d'ailleurs aucune idée de combattre s'il n'est pas du très bon côté, au moins trois contre un, et si comme résultat il n'y a pas la rapine⁸ ». La même année, le consul Louis Reynaud explique la débâcle de la Banque industrielle de Chine par le fait que « la clientèle chinoise [est] très crédule en général et facile à prendre peur⁹. » Pour Georges Dufaure de la Prade, méfiance et surveillance sont nécessaires. On ne peut confier la gestion des taxis aux Chinois sans un contrôle extra-indigène¹⁰, pas plus qu'il ne faut organiser la sécurité des navires contre les

¹ GRANDIÈRE Marcel, MOLIN Michel (dir.), *Le stéréotype... op. cit.*, pp.8-10.

² ARIÈS Philippe, « L'histoire des mentalités », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle... op. cit.*, p.185.

³ GRAND-CARTERET John, *Chinois d'Europe et Chinois d'Asie*, Paris, Montgredien & C^o, 1900, 48 p. Sous-titre de manière éloquent : « Documents illustrés pour servir à l'histoire des chinoiseries de la politique européenne de 1842 à 1900 ».

⁴ BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme... », *op. cit.*, p.49.

⁵ www.chineancienne.fr/début-20e-s/

⁶ KIM Yong-Ja, « Le Chinois dans la bande dessinée et la caricature de la presse européenne francophone durant l'entre-deux-guerres », dans PIROTTE Jean (dir.), *Stéréotypes nationaux et préjugés... op. cit.*, pp.64-68.

⁷ NISOT Marie-Thérèse, *La question eugénique dans les divers pays*, Bruxelles, Librairie Falk fils, 1929, p.233.

⁸ AFL, CMM, RGS, 1921, Personnel.

⁹ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 16 janvier 1921.

¹⁰ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 juillet 1927.

pirates avec ces Chinois, « nonchalants par essence, habitués par atavisme à l' à peu près, au *tch'a pou touo*¹, et rebelles à la discipline². » Le gouvernement général alimente cette vision en rendant compte d'une main d'œuvre paresseuse et indisciplinée dans les plantations d'hévéas de Cochinchine³. Pour couronner l'ensemble, c'est une « vanité prodigieuse⁴ » qui caractérise ce peuple pour le consul. Des stéréotypes qui correspondent à ceux relevés par Jean Pirotte dans la presse missionnaire et les dictionnaires à la fin du XIX^e siècle : orgueil, inconstance, barbarie, cruauté, couardise et xénophobie⁵.

Peu importe si ces jugements se font au prix de quelques contradictions. En 1929, Marc Duval s'insurge contre un haut-gradé chinois qui lui a menti et « ceci démontre une fois de plus que l'on ne peut ajouter foi aux dires d'un Chinois, même fût-il amiral ». Mais quelques lignes plus tard, il glisse une information confidentielle et fiable « de sources chinoises⁶ ». René Ohl déplore toutes les perversions dont sont victimes les Chinois. Quand le gouvernement du Nord interdit les jeux et l'opium, il approuve : « il est permis d'espérer une amélioration de la race ». Amusant de la part d'un opiomane qui joue au mah-jong tous les dimanches avec le *tycoon* Eu Tong Sen⁷. À travers une explication de la création des stéréotypes en trois étapes, Lucie Bernier explique qu'il n'y a pas d'échappatoire : le préjugé stigmatise, crée une distance sociale et enfin intimide celui ou celle qui serait réfractaire à cette entreprise discriminatoire ; le stéréotype devient ainsi la norme⁸. Il est donc difficile de penser autrement dans l'entre-deux-guerres.

Ce ne sont pas les rapports avec les Chinois installés en France qui peuvent modifier ces représentations. Cette présence est limitée, presque exclusivement parisienne mais très hétérogène et réputée discrète, sinon invisible⁹. Dans un entretien avec la presse, Chen Loh, ancien ministre plénipotentiaire chinois en France pendant huit ans, donne une image plutôt positive de ses administrés : essentiellement des ouvriers sérieux, rangés et tranquilles qui n'ont certainement aucune envie de rentrer au pays¹⁰. Une vision qui tranche avec les rapports du Quai d'Orsay : le nombre croissant de Chinois est représenté comme une concurrence aux artisans et leur mode de vie souvent nomade est suspect¹¹. Les étudiants

¹ Francisation de l'expression *cha bu duo*, concept chinois qui mélange le flou à la fadeur, l'indistinction et le lointain.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 24 octobre 1927.

³ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 1^{er} mars 1926.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 juillet 1930.

⁵ PIROTTE Jean, « Les populations d'Afrique et d'Asie d'après les revues des missions et les dictionnaires (1889-1940) », dans PIROTTE Jean (dir.), *Stéréotypes et préjugés... op. cit.*, p.78.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 23 mai 1929.

⁷ AFL, CMM, RGS, 1936, Personnel. ; entretiens avec Catherine Law, 24 mars 2010 et René Ohl, 17 juillet 2010.

⁸ BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme... » *op. cit.*, p.50.

⁹ BLANCHARD Pascal, DEROO Éric (dir.), *Le Paris Asie*, Paris, La Découverte, 2004, p.111.

¹⁰ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 27 novembre 1928.

¹¹ CADN, pHKG, 13, lettre du MAE au consul, 27 décembre 1938.

accueillis à Lyon vivent entre eux et n'ont pas de relations avec leurs camarades français ou d'autres nationalités¹. La réticence à l'ouverture est donc partagée.

Voilà pour les individus tels qu'ils sont généralisés. En revanche, les caricatures publiées à cette époque par la presse francophone sont globalement neutres à l'égard de l'État chinois, et parfois favorables à ce gouvernement face aux agressions japonaises, reflet non pas d'une empathie nouvelle, mais symptôme d'une peur ethnocentrée du militarisme² ; l'État central chinois a aussi quelque chose de rassurant pour les Européens, peu habitués à être confrontés à une démographie semblable à celle de l'ancien Empire du Milieu. Cette vision est donc tournée vers leurs propres intérêts. Les Chinois font piètre cas de la vie humaine ? « Il conviendrait de leur apprendre des principes différents en ce qui concerne » les Européens. Les guildes marchandes de Hong Kong exigent trop ? C'est « l'une des plus importantes manifestations de l'esprit chinois moderne, qui se plaint toujours d'un traitement blessant et inégal de la part des étrangers, mais qui, en toute occasion, ne cherche qu'à empiéter sur les droits naturels et juridiques du voisin, avec une désinvolture égale à l'orgueil dont il est saturé³. »

b. La peur et la gestion des masses chinoises

L'un des paradoxes coloniaux, c'est que les réfugiés chinois qui arrivent en masse sur le territoire de Hong Kong sont davantage considérés comme des migrants, voire même des étrangers, que les Européens qui peuplent la colonie. Après les émeutes antijaponaises de 1931, le gouverneur rappelle à l'élément chinois qu'il « est venu ici par le passé parce que chassé de son pays par la famine ou la guerre civile, qu'il n'est tout de même pas chez lui à Hong Kong et que, s'il y a été accueilli à bras ouverts, il doit se conformer aux principes essentiels de la loi et de l'ordre public⁴. » En creux, les préjugés véhiculés sont autant de signes de la crainte d'être débordé. Une manière courante de considérer la Chine, c'est de nier l'individu et de ne voir que le groupe. Au cours d'une tempête, Joseph Conrad décrit le chaos de l'entrepont d'un navire. Il émane de ces lignes une sauvagerie animale de meute aux abois⁵. C'est une description symptomatique.

Le père Robert rend compte de l'évolution de sa vision. « Jusqu'à ce jour, l'ouvrier chinois pouvait ne pas être parfait. On l'aimait cependant à cause de sa patience, de sa frugalité, de sa douceur et de son application au travail⁶, » mais la grève maritime de 1922

¹ CADN, pHKG, 4, lettre du MAE au consul, 15 juin 1926.

² KIM Yong-Ja, « Le Chinois dans la bande dessinée... » dans *op. cit.*, p.65.

³ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 8 juillet 1930 et 16 avril 1932.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 3 octobre 1931.

⁵ CONRAD, Joseph, *Typhon*, Paris, Gallimard, 1918 [rééd. 1987], pp.89 et 95.

⁶ ROBERT Léon, « La grève maritime... » *op. cit.*, p.18.

rompt cette confiance et l'homme d'affaires craint que les nouvelles méthodes employées ne se répandent davantage. Le travailleur se mue en masse inquiétante. Derrière les exemples de propagande anti-française qui parviennent au consulat, il y a la peur d'un embrasement des foules chinoises qui paralyserait l'activité française. Le diplomate a toujours pour consigne de désamorcer au plus vite toute campagne tendancieuse, à propos du chemin de fer du Yunnan, de la santé des finances métropolitaines, de la manière dont les Chinois sont traités en France ou dans les colonies¹, etc. Une crainte parfois basée sur l'expérience : en 1930, René Ohl rend compte d'incidents à Shantou entre des marins français et la population locale. L'onde de choc se propage jusqu'à Hong Kong où des émissaires sont envoyés pour organiser un boycottage des intérêts français². Les Britanniques observent avec étonnement cette méfiance qui incite à davantage de ségrégation. Un rapport des autorités coloniales de Hong Kong au sujet des Français dans le Yunnan note leur ressentiment envers les Chinois et rend compte de la volonté de l'Indochine d'éradiquer la présence chinoise dans la colonie³.

Après la Grande Guerre, ce sont les retours des ouvriers chinois qu'il convient de gérer à Hong Kong. La colonie britannique est une escale presque toujours incontournable pour un dernier changement de transport avant la destination finale. Pour le consulat, ce sont des dizaines de courriers où la présence chinoise ne se manifeste que sous forme de chiffres anonymes, jamais d'identité précise. Pas un mois ne passe sans que les navires venant d'Europe reconduisent des travailleurs chinois chez eux. Au début, ils sont « renvoyés pour rupture de contrat par mesure disciplinaire, inaptitude au travail ou pour fin de contrat » ; fin 1919, les mentions disciplinaires disparaissent. Entre juillet 1919 et avril 1922, pas moins de 3 037 hommes sont débarqués à Hong Kong. Selon les navires, il s'agit de 4 à 30 % des ouvriers embarqués, les autres poursuivant sur la ligne vers le nord⁴. Il est probable qu'il s'agisse de Chinois originaires du Guangdong, encore que l'escale soit parfois organisée pour faciliter un transbordement vers une autre destination régionale un peu plus éloignée. Mais il n'est pas certain que ces hommes soient inclus dans les calculs comme véritablement débarqués à Hong Kong. Quoi qu'il en soit, ce flux nécessite une intendance importante de la part du consulat. En mai 1921, le consul se retrouve en rade, littéralement, avec 350 hommes sans consignes ni destination, rapatriés *via* le Chili⁵... Avant de sombrer dans un

¹ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 12 novembre 1920 ; 12, lettre du consul au MAE, 29 mai 1926, 15 juillet et 2 novembre 1929 ; 27, lettre du ministre des Colonies au Gougal, 21 août 1931 ; ANOM, Fonds Indochine, GGI, 38 932, lettre du Gougal au consul, 15 mai 1926.

² AFL, CMM, RGS, 1930, Secrétariat.

³ NAL, CO129/451 pp.282-289, lettre de Sir Jordan au FO, 26 novembre 1917.

⁴ CADN, pHKG, 14, lettres de la légation au consul, de 1918 à 1922, et notamment celle du 30 juillet 1919.

⁵ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 21 mai 1921 ; 16, lettre du consul à la légation, 28 décembre 1921.

oubli relatif côté européen¹, la présence des travailleurs chinois près des lignes de front au cours du premier conflit mondial donne tout de même lieu à des hommages de reconnaissance. Près du jardin botanique de Hong Kong, un monument salue la mémoire de ceux « victimes de l'action de l'ennemi ». Jules Leurquin regrette que de telles structures n'existent pas dans les établissements français en Chine car, en 1936, la communauté chinoise de la colonie est très sensible à la présence de l'amiral Esteva pour la cérémonie du 11-Novembre organisée autour de cette grande stèle².

Le trafic de coolies ne se limite pas à la Première Guerre mondiale et ses remous immédiats. C'est une longue tradition européenne qui remonte au milieu du XIX^e siècle, conséquence indirecte de l'abolition de l'esclavage. Le territoire à bail du Guangzhouwan se serait imposé plus logiquement pour le recrutement de cette main d'œuvre chinoise s'il n'avait été le théâtre, en 1900, d'une opération de recrutement qui a tourné à la rafle, marquant profondément les esprits³. Ces activités ne reprennent à Fort-Bayard qu'au milieu des années 1920, et dans une semi-clandestinité. C'est probablement pour cette raison que le port de Hong Kong est privilégié à plusieurs reprises pour favoriser des engagements à destination des colonies françaises d'Afrique ; en 1929 pour l'Afrique équatoriale française, la Nouvelle-Calédonie ou Madagascar⁴. Sur ces deux dernières destinations, le mouvement est anecdotique, surtout comparé aux destinations vers les Amériques ou les colonies néerlandaises et britanniques. Pour tous les interlocuteurs, il s'agit d'une marchandise – en « nature » tout de même – qui plus est « la moins encombrante et la mieux payante⁵ », ce qui est en soit assez éloquent. Marc Duval est cependant fort ennuyé par les violentes campagnes de presse que ces recrutements suscitent, entre vérités dérangeantes et rumeurs amplifiées. De retour de congé, Georges Dufaure de la Prade se montre encore plus hostile à ces opérations qui, si elles favorisent les colonies, ruinent les efforts diplomatiques⁶. Sur l'insistance du ministère des Colonies, la légation demande au consul, en 1931, de faciliter de nouveaux recrutements à destination du Congo, pour que des Chinois puissent participer à « la mise en valeur de notre colonie, tout en bénéficiant d'un sort relativement enviable par rapport à la situation misérable qu'ils ont ordinairement dans leur pays⁷ ». Deux ans après la publication de *Terre d'ébène* d'Albert Londres, de telles promesses laissent songeur.

¹ MA Li (dir.), *Les travailleurs chinois en France pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 562 p.

² CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 12 novembre 1936.

³ VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan... op. cit.*, pp.306-307.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 16 mai 1929 et 20 septembre 1929.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 2 janvier 1918 ; 17, lettre du consul à la légation, 24 octobre 1927.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 24 juillet et 6 août 1929 ; 29, lettres du consul au Gougal, 31 mars et 23 septembre 1931, 7 mars 1932.

⁷ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 19 janvier 1931.

Cette fois, la diplomatie française prend soin de préparer le terrain en envoyant des notes et des statistiques sur les bonnes conditions de voyage, d'existence et de sécurité¹.

Ce n'est pas le seul flux migratoire auquel l'administration du consulat doit faire face. Les candidats chinois à l'immigration sont également nombreux en direction de l'Indochine. Dans ce cas, ils ne portent pas le nom de coolie, car il ne s'agit pas d'engagements contractés en Chine auprès d'une entreprise et pour une certaine quantité d'hommes. Les chiffres n'en sont pas moins impressionnants et la politique du gouvernement général... confuse et changeante ; le rôle de l'agence consulaire a déjà été considéré en tant que point de contrôle de la diaspora chinoise. Nonobstant restrictions officielles et permissivité dans les faits, le consulat à Hong Kong est le poste diplomatique en Chine qui délivre le plus de documents pour accéder à l'Indochine (passes provisoires ou passeports), avec une moyenne mensuelle supérieure à cent².

c. La ségrégation pour protéger la communauté

Dans les rapports consulaires, s'il est question des populations de Hong Kong, il y a toujours les colons britanniques d'un côté, puis « les étrangers et les Chinois³ ». Ces derniers ne représentent pas tout à fait un phénomène exogène aux yeux des diplomates – comment pourrait-il en être autrement ? – mais ils ne sont pas non plus assimilés à ce territoire qui ne leur appartient pas. Tous les contemporains prennent un soin particulier à séparer les populations les unes des autres, statistiquement autant que physiquement. Comme à Shanghai, « ne pouvant éviter de composer avec une présence chinoise nécessaire, ils maintenaient les contacts au niveau minimal indispensable pour la vie domestique comme pour la gestion politique⁴ ». Le sociologue Erik Cohen parle de « *environmental bubble* » ou encore de « *ecological ghettos*⁵ » que les expatriés installent pour se protéger et reproduire leur milieu d'origine, et ainsi réduire l'intensité de leur exposition à l'aspect étranger de la société d'accueil. Dans les quartiers d'affaires de Central, dans leurs résidences de Mid-Levels ou de Shouson Hill, les *gweilos* côtoient peu la population chinoise, hormis celle qui est à leur service, ou à la rigueur de riches voisins. En 1927, le quartier de la maison du directeur de la BDI évolue. « En son temps, une des plus belles de Hong Kong, » la villa est désormais entourée de deux écoles, une *boarding house* et, surtout, de résidences chinoises. « Pour des raisons de salubrité », toutes les habitations européennes sont transportées à un

¹ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 13 novembre 1931.

² CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 4 janvier 1921.

³ CADN, pHKG, 12, lettres des consuls au MAE, 19 novembre 1920, 25 avril 1923, etc.

⁴ HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai... op. cit.*, p.51.

⁵ COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.16.

niveau supérieur¹. Sur le Peak, la ségrégation raciale est complète depuis un décret de 1904 renforcé en 1918². Les Occidentaux peuvent ainsi considérer « la vie indigène comme un simple théâtre d'ombres³. »

Même les espaces sociaux réservés aux loisirs sont séparés. La vie nocturne du territoire comporte deux centres d'attraction : le Hong Kong Hotel à Repulse Bay pour les Européens et un café-concert à North Point pour les Chinois⁴. Installée dans un cinéma du centre-ville un samedi après-midi, Andrée Viollis remarque que les Anglais et les Chinois, réunis au même endroit dans le même but, n'interagissent absolument pas ; pire, ils ne réagissent pas de la même manière « aux faciles émotions des films yankees ». Et de conclure, « une fois de plus, l'Est et l'Ouest ne communient pas⁵. » La distance socio-culturelle entre les Français et les Chinois de Hong Kong est bien plus grande que dans le cas des communautés françaises à Londres, Madrid, Rome ou Berlin à la même époque. Le mélange n'est pas toléré, encore moins des liens qui pourraient supposer un renversement de la hiérarchie. Les débordements sur le paquebot *Angers* en 1926 viennent surtout du « fait d'avoir chargé des policiers chinois de l'arrestation de marins français, ce qui avait certainement provoqué un grave ressentiment parmi l'équipage, [et] n'avait pas été une manœuvre heureuse⁶ ». Dans le monde professionnel, les contacts avec les Chinois en tant qu'individus sont finalement assez limités. Il y a peu de traces de correspondances entre les consuls et des particuliers indigènes (il s'agit plus souvent de rapports ou de comptes rendus de conversations). Ils dépassent rarement la chancellerie car leurs demandes se limitent à des visas vers l'Indochine – lorsque nécessaires – ou vers la France. À la BDI ou aux Messageries Maritimes, ce sont des clients invisibles. Les Français à Hong Kong appliquent le modèle colonial courant résumé par Alain Ruscio : « Cohabitation sans interpénétration, juxtaposition sans association⁷. » Par la simple fréquentation assidue et amicale de Chinois, l'activiste américaine Agnes Smedley entretient le soupçon autour de la réelle nature politique de ses activités⁸. Il existe bien des liens, parfois très forts, entre Chinois et Français ; mais ce sont des situations qui restent exceptionnelles, dans un cadre plus mondain ou aisé. La ségrégation est alors davantage sociale que raciale.

¹ BDI, DSE 010-1, 1927-1928, lettre du directeur à l'administration centrale, 24 juin 1927.

² CARROLL John, « The Peak: Residential segregation in colonial Hong Kong », dans GOODMAN Bryna et David (dir.), *Twentieth-century Colonialism... op.cit.*, pp.85-87. Seul le métis Robert Ho Tung est autorisé à habiter dans ce quartier européen.

³ CONRAD Joseph, *Victoire*, Paris, Gallimard, 1923 (rééd. 2004), p.230.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 31 décembre 1920.

⁵ VIOLLIS Andrée, *Changhai... op. cit.*, pp.78-80.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 2 septembre 1926.

⁷ RUSCIO Alain, *Le credo... op. cit.*, p.180.

⁸ SERGEANT Harriet, *Shanghai... op. cit.*, p.228.

2. Mondes entrouverts : des liens intéressés

a. Hong Kong, *dongmen* entre deux rives

Les jardins chinois disposent de baies circulaires communément appelées portes de lune, les *dongmen*. Elles ne peuvent être franchies que par une seule personne à la fois et impliquent un enjambement ; leur nom souligne le fait « qu'elles sont censées donner accès à un monde différent¹. » Hong Kong correspond à cette image, c'est un lieu unique d'ouverture et d'échanges où la communication entre les civilisations reste cependant assez limitée et nécessite des efforts, intellectuels ou éducatifs. C'est un terreau favorable pour voir pousser des collaborations entre Chinois et Européens, tout pendant que ces derniers peuvent garder le dernier mot. Les consuls observent avec attention les nominations de Chinois au conseil exécutif de la colonie, l'ouverture politique vers les indigènes et les développements liés au statut juridique de cette population. En vertu du droit du sol, les Chinois nés à Hong Kong sont théoriquement des *British subjects*, ce qui donne lieu à de virulents débats, tant du côté des Chinois nationalistes que du côté britannique. Georges Dufaure de la Prade ne cache pas son appréhension face à la multiplication d'une « foule grouillante de sujets » incontrôlables, et se montre indécis sur la création de consulats chinois sur le territoire, réclamés de longue date et toujours refusés². Il s'opère néanmoins des rapprochements comme nulle part ailleurs. En 1925, au cours du boycottage, il est question de créer un club social « destiné à resserrer les relations entre les Chinois et les communautés étrangères dans l'intérêt d'une plus grande prospérité de la colonie ». Il est d'abord question de le nommer club anglo-chinois, mais le titre international est préféré, « il sonne moins durement aux oreilles britanniques³ ! »

Harriet Sergeant explique que Shanghai apparaissait, dans l'entre-deux-guerres, « *as alien to Chinese from the interior as to any Westerner*⁴. » Il est fort probable qu'il en soit de même à Hong Kong ; les rapports entre Chinois et Occidentaux à Hong Kong sont tout à fait différents de ce qu'ils sont à l'intérieur du pays. La colonie britannique est le lieu idéal pour rencontrer les seigneurs de guerre, qu'ils soient en déroute ou à la recherche de capitaux pour leurs prochaines expéditions. En 1929, Li Zongren et une partie de l'état-major de la

¹ GOURNAY Antoine, « Le système des ouvertures dans l'aménagement spatial du jardin chinois », dans *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, n°22, Paris, 2000, pp.58-59.

² CADN, pHKG, 17, lettres du consul à la légation, 21 juillet 1926 et 8 mars 1928 ; 12, lettres du consul au MAE, 27 septembre 1928 (très long rapport détaillé), 18 septembre 1929, 11 octobre 1930.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 11 décembre 1925.

⁴ SERGEANT Harriet, *Shanghai... op. cit.*, p.206.

Nouvelle Clique du Guangxi s'installent à Hong Kong¹. Il n'est ni le premier ni le dernier général chinois à établir ses quartiers dans la colonie britannique ; dans l'entre-deux-guerres, le port sert de refuge à chaque revirement militaire, chaque crise politique. Il s'agit même d'un lieu privilégié de négociations ou d'une base logistique pour le transit des armes et de l'argent. Les observateurs français savent tirer parti de cette situation. En 1920, Li Chun envisage de revenir en politique à Canton. Il pèse ses forces et s'assure du soutien de l'Indochine, *via* le consul Gaston Hauchecorne. L'année suivante, c'est le maréchal Tang Ki-yao, ancien gouverneur militaire du Yunnan, qui se prépare à la reconquête de sa province depuis Hong Kong. Il demande l'intervention du gouvernement général pour empêcher son rival de vider les caisses du Trésor en exfiltrant l'argent par le Tonkin. Hanoï lui est clairement favorable. En 1929, le vieux chef Tang Tsak-yu, depuis sa demeure de Sham Shui Po, continue à influencer la politique de Canton et, en 1936, c'est encore à partir de sources basées à Hong Kong que Jules Leurquin rapporte que les chefs militaires de la région, tous francophiles, estiment que la frontière indochinoise ne serait pas en danger avec eux en cas de conflit avec l'Allemagne². Seul le territoire britannique peut concentrer autant d'opportunités de dialogue entre Est et Ouest dans le sud de la Chine.

Hong Kong est un point de départ pour les étudiants. Après la guerre, les autorités françaises, qu'elles soient diplomatiques ou coloniales, réalisent des efforts à l'intention des jeunes Chinois qui désirent étudier en France, que ce soit en tant qu'élèves ouvriers ou en université, notamment à Lyon³. Encore une fois, le port britannique se révèle comme un point de passage incontournable. Pour l'année 1920 seulement, ce sont 259 étudiants qui embarquent à destination de la France⁴. Le succès est tel qu'en 1921, le ministère doit reconnaître un engorgement ; sur 2 000 individus en métropole, 300 n'ont pu encore être placés. La légation voit, dans ces jeunes formés en France « de précieux agents d'expansion commerciale » ou des éléments « d'incontestable influence française⁵ ». Cependant, la sélection est drastique. Le cas d'un étudiant qui doit être envoyé à l'école de médecine de Hanoï est détaillé : il est recommandé par le père Vignal des MEP (on apprend ainsi que le jeune homme est déjà passé par l'université Aurore à Shanghai), mais il doit réussir un

¹ LARY Diana, « The Guangxi Clique and Hong Kong: Sanctuary in a Dangerous World » dans LEE Pui-tak (dir.), *Colonial Hong Kong and Modern China. Interaction and Reintegration*, Hong Kong, HKU Press, 2005, p.155.

² ANOM, Fonds Indochine, GGI, 55 446 à 55 531, lettre de Li Chun au consul, 11 mai 1920 ; CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 28 octobre 1921 ; 21, lettre du délégué du MAE au Yunnan au consul, 17 février 1922 ; 23, lettre du consul aux douanes de Haïphong, 1^{er} avril 1922, etc. ; 17, lettres du consul à la légation, 17 et 18 juillet 1929 ; 30, lettre du consul au Gougal, 4 mai 1936.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, 44 208, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 27 juillet 1919 ; CADLC, AP, série E, sous-série Aff. com., n°67, lettre de la légation au MAE, 27 janvier 1930 ; CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 20 octobre 1921.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1920, Trafic.

⁵ CADN, pHKG, 14, lettre de la légation au consul, 9 août 1920 ; 26, lettre du Gougal au consul, 27 janvier 1926.

concours de culture générale et de langue française, puis recevoir un certificat d'honorabilité de la part du consul à Hong Kong¹.

Ce mouvement n'est pas sans susciter des réactions négatives, à l'instar de Jules Gautier qui estime que « c'est une faute grave d'inciter les jeunes Chinois à quitter la Chine pour aller à l'étranger parfaire leur instruction² ». Selon lui, le but atteint est contraire à celui visé et ne manquera pas de se retourner contre les intérêts français. Georges Dufaure de la Prade voit également d'un mauvais œil « l'étudiant revenu d'Amérique ou d'ailleurs, tout gonflé de science mal assimilée³ ». Ces *returned-students* comme les appelle Marc Chadourne donnent toutefois des opportunités de conversations politiques d'égal à égal fort riches⁴. Ce sont des interlocuteurs avec lesquels il faut compter dans la Chine moderne. Malgré davantage de restrictions dans les années 1930, les jeunes Chinois sont toujours encouragés à poursuivre leurs parcours en France, à l'académie commerciale, à l'école des hautes études commerciales ou encore à l'école spéciale des Travaux publics du bâtiment et de l'industrie⁵. Tout au long de la période, le consul procède régulièrement à des remises de diplômes, en droit, en urbanisme ou encore en sciences médicales⁶ à des résidents de Hong Kong. Les demandes de visa pour réaliser des études sont évidemment bien plus nombreuses encore⁷. C'est le principal motif des départs autorisés vers la France. Les membres de la famille des *tycoons* et autres influents personnages sont accueillis à bras ouverts : le fils de Robert Ho Tung, Ho Shai-lai, réalise un voyage de noces qu'il combine avec un séjour d'étude à l'école d'application de Fontainebleau, les enfants de deux généraux chinois sont également pris en charge pour perfectionner leur français⁸. Tous les candidats doivent être recommandés par des personnalités chinoises ou françaises reconnues et posséder une garantie déposée en banque. Il n'est pas certain que tous soient originaires de Hong Kong, mais y posséder un appui doit probablement favoriser les chances de réussite du dossier, preuve encore que la colonie joue un rôle d'interface positive.

¹ CADN, pHKG, 26, lettre du Gougal au consul, 5 avril 1925.

² GAUTIER Jules, *La Chine brûle... op. cit.*, p.33.

³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 avril 1932.

⁴ CHADOURNE Marc, *Chine, op. cit.*, p.31 et sq.

⁵ CADN, pHKG, 15, lettre de la légation au consul, 13 juillet 1933 et 30 avril 1935.

⁶ CADN, pHKG, 4, lettres du MAE au consul, 19 juin 1929, 10 septembre 1930 ; SOFE n°298, lettre du consul au MAE, 24 novembre 1932 ; 15, lettres de la légation au consul, 12 décembre 1934, 6 décembre 1935 ; 13, lettre du MAE au consul, 4 octobre 1939.

⁷ CADN, pHKG, 12, environ une dizaine par an, directement accordés par le consulat à Hong Kong.

⁸ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 7 juin 1928 ; 17, lettre du consul à la légation, 16 mars 1934.

b. Les rapprochements avec les élites chinoises

Si la perception négative de l'individu chinois se fissure dans les représentations des Français à Hong Kong, c'est parce qu'au-delà de la multitude grouillante autour du port, par-delà les préjugés dont ils ont été nourris, ils sont amenés à fréquenter la bourgeoisie, classe rassurante qui se rapproche de leur univers. Toujours riche, souvent francophone ou francophile, parfois éduquée à l'européenne, cette élite partage des intérêts communs avec les expatriés français, là aussi au sens social du terme.

Au premier rang des alliés chinois du consulat se trouve Gaston Wang. Tout au long de la période, son ombre plane sans cesse autour des diplomates. Fidèle aux intérêts de la France, ce général chinois originaire du Guangdong est un ancien élève officier d'une école militaire française. Fervent catholique, il a toutefois choisi son nom de baptême avant même de se convertir, signe d'un attachement de longue date lié d'abord au pays avant la religion¹. Sa religiosité favorise beaucoup les relations ; le détail est noté à plusieurs reprises. À Shanghai également, ce rapprochement religieux aide souvent². En 1928, il dédicace un portrait « À mon maître, M^{gr} Fourquet. C'est au maître de ma jeunesse que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien³. » Au tout début des années 1920, Gaston Wang est le secrétaire particulier d'un seigneur de guerre sudiste, Chen Jiongming, et livre régulièrement de précieuses informations aux consuls. Les commentaires à son sujet sont toujours élogieux et il semble réputé pour sa finesse. En 1927, il demande l'autorisation de publier une édition chinoise de l'*Histoire de la Guerre de 1914* de Gabriel Hanotaux. Le Quai d'Orsay répond évidemment avec enthousiasme et l'auteur obtient même la libre cession des droits de la part de son éditeur. En échange, les « bons amis de la France » peuvent tirer parti de leurs initiatives. La même année, Gaston Wang, sa femme et un cousin demandent l'attribution de bons-or en remboursement de la débâcle de la Banque industrielle de Chine, une régularisation qui traîne en longueur pour tous les créanciers. Georges Dufaure de la Prade demande au Quai d'Orsay d'inviter le fonctionnaire en charge de cette affaire « à examiner le dossier en question dans un esprit de large compréhension des circonstances spéciales. » Trois mois plus tard, tout est réglé. Quand Gaston Wang n'est pas en mission sur le terrain chinois, il réside à Kowloon⁴. La régularité de ses passages à Hong Kong peut expliquer les nombreuses informations exclusives dont disposent les consuls sur la situation dans le sud de la Chine. C'est une supposition car les sources chinoises sont rarement dévoilées. Envoyé

¹ AMEP, Nouvelles des Missions, 1928/205-213, 1928.

² ROUX Alain, « Notables chinois et autorités françaises dans la concession française de Shanghai », dans BLANCHON Flora (dir.), *Banquier, savant, artiste... op. cit.*, p.77.

³ AMEP, Nouvelles des Missions, 1928/205-213, 1928.

⁴ CADN, pHKG, 16 et 17, lettres du consul à la légation, 27 mai 1921, 15 février 1927 et 17 mars 1928 ; 4 et 12, échanges entre le MAE et le consul, 2 juin, 12 juillet et 26 octobre 1927.

sur l'île d'Hainan en 1928 en tant que bras droit du général Chen Mingshu, gouverneur du Guangdong, il en profite pour développer les relations commerciales de l'île avec l'Indochine voisine. À cette occasion, il est proposé pour la Légion d'honneur. La chute de son mentor politique, en 1931, le contraint à voyager hors de Chine quelque temps. Avec Chen Mingshu, il évoque son intention de visiter le Japon, puis l'Europe. Deux ans plus tard, il est chef de la garnison de Xiamen¹. En 1936, il est nommé gouverneur de l'île d'Hainan et ne cache pas son inquiétude à propos des ambitions japonaises. C'est encore une fois par l'intermédiaire du consul de France à Hong Kong qu'il essaye de s'assurer l'appui de l'Indochine en cas d'attaque².

Apparemment, il n'y a aucune démarche de la part des consuls pour aller vers ces élites. Le prestige et le pouvoir imposent d'attendre que les intéressés viennent jusqu'au diplomate. En 1928, M^{lle} Tcheng Yu-hsiu [Tcheng Soumé] et Li Shizeng [Li Yue Ying], francophiles réputés, confient à Georges Dufaure de la Prade, lors de leur escale à Hong Kong sur la route vers Paris, qu'ils entendent négocier un nouveau programme d'échanges franco-chinois. Selon eux, certaines questions ne peuvent « être comprises que par les Français et [il faut] éviter l'ingérence des 'étrangers' américains ou anglais³ ». En 1934, c'est le fondateur du parti Jeune Chine, Zeng Qi, qui manifeste sa reconnaissance à la France, berceau de son mouvement. De passage à Hong Kong, il tient à saluer le consul et, au cours d'une discussion, il établit un parallèle entre les histoires de France et de Chine où Chiang Kai-shek est comparé à Napoléon III et le Japon à l'Allemagne⁴. Quant au *tycoon* Shouson Chow, il « professe à l'égard de notre pays les plus sincères sentiments d'amitié et d'admiration⁵ ».

Après de nombreuses années passées en Extrême-Orient, les consuls disposent d'un important réseau qui émerge, souvent discrètement, au gré de services mutuels. Georges Dufaure de la Prade récupère régulièrement des informations – sur les activités allemandes par exemple – par l'intermédiaire d'un « ami chinois⁶ » (peut-être Gaston Wang). Un autre Chinois, de Canton, connaissance de longue date du consul, est mis en relation avec le gouvernement général avec beaucoup d'empressement. Ancien secrétaire interprète du consulat dans la capitale sudiste, l'homme s'est lancé dans l'importation de sulfate de sel et

¹ CADN, pHKG, 27, lettre du Gougal au ministre des Colonies, 19 juillet 1930 ; 17, lettre du consul à la légation, 7 mai 1931 et 28 novembre 1933.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettre du consul à la légation, 12 octobre 1936.

³ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 28 février 1928.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 19 avril 1934.

⁵ CADN, pHKG, 30, lettre du consul au Gougal, 26 février 1940.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 26 avril 1930.

de soude pour la confection d'eaux gazeuses et de limonades¹. Beaucoup de visas sont garantis par des personnalités politiques ou militaires chinoises dont le consul se porte à son tour garant. L'ancien commissaire des Affaires étrangères chinois au Yunnan « que je connais personnellement² » a évidemment un traitement de faveur. Les suggestions du directeur de la BDI au sujet de deux jeunes gens qui désirent poursuivre leurs études en France et dont le père « est dans une belle situation de fortune³ » sont également favorablement accueillies. Quant à Robert Ho Tung, « avec lequel j'entretiens les meilleures relations », il est l'utile propriétaire du Kong Seung Yat Po. Un levier de poids pour obtenir des démentis après la publication d'articles que le consul juge tendancieux. Le *tycoon* est célèbre pour ses tentatives de conciliation Est et Ouest et de réconciliation entre Nord et Sud en Chine. À la tête d'une fortune immense, l'homme est réputé avide d'honneurs et de décorations ; il est toutefois boudé par le gouverneur Henry May, qui lui transmet le titre de baronnet de mauvaise grâce, ainsi que par les milieux financiers et le conseil législatif⁴. Des frustrations dont les consuls de France successifs essayent de tirer parti en attirant le millionnaire vers les intérêts français.

De véritables amitiés, durables et égalitaires peuvent-elles naître de ces relations intéressées ? Difficile à dire. Les sources officielles ne s'étendent pas sur le sujet ; il ne serait peut-être pas bien perçu, en métropole, d'afficher des relations jugées compromettantes avec les indigènes. En 1933, Kwok Siu Lau comptabilise trente-neuf ans d'étroites relations avec la Banque de l'Indochine, soit comme comprador, soit comme garant financier de ses successeurs. Ancien directeur de Tung Wah Hospital et *Justice of the Peace* auprès des autorités britanniques, il est très apprécié du consulat, mais à aucun moment il n'est possible d'affirmer qu'il est proche des Français. L'homme d'affaires conforte ses intérêts en soutenant ceux d'une puissance tierce à Hong Kong, il est même probablement francophile (membre d'honneur de la bibliothèque du consulat)⁵, mais rien ne permet d'avancer qu'il entretient des liens d'amitiés avec des Français. René Ohl, en revanche, ne cache pas des liens étroits avec le *tycoon* Eu Tong Sen, au point, en tout cas, de passer de longs moments à jouer au mah-jong avec lui, chaque dimanche⁶. Son fils précise que l'homme « avait beaucoup d'amis chinois, tous les grands Chinois de Hong Kong, les grands patrons et tout

¹ CADN, PHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 15 avril 1926.

² CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 16 avril 1929.

³ CADN, PHKG, 23, lettre du directeur de la BDI au consul, 12 janvier 1926.

⁴ CADN, PHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Shanghai, 12 avril 1929 ; 17, lettre du consul à la légation, 9 septembre 1927 ; 12, lettre du consul au MAE, 22 octobre 1929 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 15 avril 1937.

⁵ CADN, PHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 19 décembre 1931 et 3 juillet 1933.

⁶ Entretiens avec Catherine Law, 24 mars 2010 et René Ohl, 17 juillet 2010.

ça étaient ses amis¹. » Quelle part de vérité dans ces souvenirs d'enfants ? Le directeur des Messageries Maritimes semble être une personnalité complexe, retirée des réseaux français, éduquée en Asie... Peut-être entretient-il effectivement des relations plus intenses que d'autres Français avec l'élite locale. S'il ne fait pas figure d'exception, cette situation ne paraît pas courante pour autant.

c. Des intérêts commerciaux et financiers communs

Ce sont les opportunités commerciales avec les Chinois qui débloquent peu à peu les préjugés et obligent les Occidentaux à s'intéresser aux classes supérieures de la société céleste. Non sans une pointe de condescendance. Sur le marché des pianos : c'est une clientèle « moins exigeante [...] pour ce qui concerne la qualité de ton et de sonorité, en raison de son éducation musicale européenne naissante, » mais qui « se laisse plutôt attirer par les qualités extérieures qui ne mesurent pas la valeur réelle de l'instrument ». À propos des automobiles : « Enrichi rapidement, très orgueilleux, cherchant à extérioriser le plus possible cette richesse qu'il dilapide parfois en moins de temps qu'il n'a mis pour l'acquérir, le Chinois tient à avoir son auto particulière : l'auto est ici comme partout ailleurs le signe tangible de l'opulence. Usant du véhicule sans vouloir en connaître les qualités qui peuvent en faire une voiture sérieuse, peu connaisseur, ce client se souciera peu des détails de construction². » Pour réaliser des affaires, la BDI sait s'adapter à son public. Louis Bérindoague, vieux routier de l'Asie, est à l'affût de projets rémunérateurs. En 1920, il songe à émettre des obligations en piastres indochinoises, estimant que la fluctuation du change pourrait séduire le public chinois, amateur de « tout ce qui a un caractère de loterie. » Le goût pour les jeux de hasard est aussi la base des produits financiers proposés par la plus ou moins légale, mais très française, International Savings Society (ISS)³. Ce sont également des affaires qui lient le père Robert à de nombreux Chinois : des investissements communs mis en danger par la crise de la Banque industrielle de Chine. Le religieux doit alors désamorcer le conflit avec ces « gros déposants⁴ ».

La clientèle chinoise mérite d'être choyée car elle est de plus en plus importante. Il est donc nécessaire de s'ouvrir quelque peu à elle. L'agent des Messageries Maritimes note, en 1929, qu'il est essentiel de pourvoir chaque navire d'une interprète chinois, « capable d'exposer à vos Commissaires les desideratas de vos passagers chinois⁵ ». Il précise que

¹ Entretien avec René Ohl, 17 juillet 2010.

² CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 21 et 31 décembre 1920.

³ BDI, DSE 009-10, 1910-1920 et 010-1, 1926, lettres du directeur à l'administration centrale, 2 juillet 1920 et 22 octobre 1926.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 20 juillet 1921.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1929, Trafic.

c'est déjà le cas sur la Dollar Line et la Canadian Pacific... Face à cette nouvelle clientèle, souvent fortunée, il faut que les équipages puissent « se conserver parmi l'élément chinois les sympathies nécessaires et n'affectent pas comme le cas s'est déjà vu un mépris de race qui n'est plus de saison ». Un conseil apparemment retenu puisqu'en 1930, soixante-treize boys sont recrutés à Hong Kong pour être acheminés et formés à Marseille pour l'armement du *Felix Roussel*¹. Paul Kremer rappelle qu'il « ne faut pas oublier que c'est parmi la clientèle chinoise que nous trouverons à Hong Kong les débouchés les plus sérieux pour tous les produits français ». En conséquence, le consul intérimaire est particulièrement soucieux de mobiliser le public chinois lors de l'escale du *Jules Michelet*, navire amiral de la DNEO accompagné par les représentants de différents ministères. L'exposition de photographies et de produits issus du savoir-faire français s'adresse en premier lieu à « tous les gros négociants chinois de la place » et la Chambre de commerce chinoise fait l'objet d'une attention toute particulière².

L'historienne Marie-Claire Bergère a éclairé l'essor « d'une étroite frange sociale acquise à l'idéologie de la croissance industrielle et de la rationalité économique : une véritable bourgeoisie moderne³. » Une partie non négligeable de ces individus sont en relation avec les Occidentaux. Le compradore et le shroff exercent deux métiers qui marquent cette collaboration parfois étroite. Les attributions du second sont simples, il doit s'arranger pour que l'entreprise fasse du commerce avec diverses devises sans jamais perdre d'argent dans les transactions. Il est parfois qualifié de caissier et presque toujours associé au compradore. À deux reprises, en 1918 et 1934, lorsque le compradore des Messageries Maritimes change, un nouveau shroff arrive⁴. L'emprise du compradore sur la Banque de l'Indochine a déjà été remarquée, c'est un cas d'école. Cet intermédiaire entre les compagnies étrangères et le milieu d'affaires locales est un bourgeois influent qui prend part à l'évolution de la maison pour laquelle il travaille, sans que cette appartenance soit exclusive. C'est tout un circuit parallèle et complémentaire à celui de l'agent métropolitain ; l'un démarché les entreprises européennes, l'autre les sociétés locales. Jules Gautier décrit deux caisses séparées qui travaillent au même profit : « Ils s'entraident, mais restent juxtaposés⁵. » Pour ce Français installé de longue date en Chine, pas d'affaires sans cette collaboration. En 1931, Paul-Maurice Pinguet se sépare de son compradore chinois qui vient de conclure un contrat avec ses concurrents. Il ne veut pas le remplacer, estimant qu'il a

¹ AFL, CMM, RGS, 1928 et 1930, Trafic.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 25 avril 1923.

³ BERGÈRE Marie-Claire, *L'Age d'or de la bourgeoisie chinoise : 1911-1937*, Paris, Flammarion, collection Nouvelle bibliothèque scientifique, 1986, p.133.

⁴ AFL, CMM, RGS, 1918 et 1935, Personnel.

⁵ GAUTIER Jules, *La Chine brûle... op. cit.*, p.143.

désormais assez de contacts dans le sud de la Chine pour s'affranchir de cette contrainte. Le directeur de la BDI est très sceptique¹. La maison Pinguet survit péniblement pendant quatre ans, pas plus. Il n'est pas rare que ce soit le comprador qui choisisse son employeur, et non l'inverse. En 1930, lorsque Marc Gauthier désire engager un Chinois pour dynamiser son commerce, l'homme d'affaires en question demande un rendez-vous au consulat pour se renseigner du sérieux et de l'honorabilité de son éventuel collaborateur². Pour le père Robert, c'est un mauvais système. Il explique que le comprador coupe le lien entre le patron européen et ses employés chinois. En prenant l'exemple de l'armement des navires, il prouve que ces intermédiaires sont « les maîtres de l'âme du marin et dirigent sa petite pensée ». C'est le comprador qui paye, pas le capitaine ou la compagnie ; pour le religieux, c'est envoyer un mauvais signal sur l'identité des véritables détenteurs du pouvoir³.

Pour Marie-Claire Bergère, le paysage industriel et commercial de la Chine ne s'arrête pas à ces individus. Elle critique l'image d'inspiration tiers-mondiste d'une « bourgeoisie coupée de la société dont elle est issue, vouée à l'imitation – quand ce n'est pas au service – de ses modèles étrangers⁴ ». Les entrepreneurs chinois mis en lumière par l'historienne sont indépendants et dynamiques, appuyés par des intellectuels modernes ; il s'agit d'une classe émergente qui prône un nationalisme modéré et la coopération économique avec les partenaires étrangers. Toutefois, ces hommes n'apparaissent pas (ou très peu) dans les circuits français à Hong Kong. D'ailleurs, Marie-Claire Bergère occulte, sciemment ou non, le cas de la colonie. Cette élite chinoise n'a probablement rien à faire avec une communauté aussi peu nombreuse et peu influente sur le plan commercial et financier. Les liens se tissent de manière privilégiée côté britannique et les relations que la Banque de l'Indochine entretient n'ont aucune commune mesure avec celles qui peuvent naître à Shanghai⁵. C'est sûrement du côté des Français à Canton qu'il faudrait poursuivre cette investigation. Toutefois, les seuls industriels qui correspondent à ce profil s'adressent au consulat pour être mis en rapport avec des interlocuteurs de métropole ou d'Indochine, passant outre les implantations françaises locales. La China Soap Company demande à être présentée à la société de Huilerie et savonnerie de l'Extrême-Orient. Un groupe d'investisseurs approche George Dufaure de la Prade pour acheter de l'indigo français ; il est question d'un contrat à 100 000 hkd par mois avec dépôt de garanties dans une banque française. Il s'ensuit presque un an de négociations avec l'Office national du commerce extérieur et différents intervenants

¹ BDI, DSE 010-2, 1930-1931, lettre du directeur à l'administration centrale, 20 août 1931.

² CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Canton, 1^{er} août 1930.

³ ROBERT Léon, « La grève maritime... » *op. cit.*, p.19.

⁴ BERGÈRE Marie-Claire, *L'Age d'or...* *op. cit.*, pp.135 et 252.

⁵ ROUX Alain, « Notables chinois et autorités françaises... » *op. cit.*, pp.75-86.

français¹. Dans tous les cas similaires, le consul trie les propositions qui lui sont faites et transmet ensuite à Paris ou à Hanoi² ; impossible de savoir quelle quantité de sollicitations ne passe pas ce tamis, et combien donnent finalement lieu à de véritables contrats. Parfois, le consul doit même prendre la défense des intérêts chinois au nom du prestige français. Émile Leblanc, un ingénieur concessionnaire de forêts en Cochinchine, essaye d'escroquer un groupe d'investisseurs chinois. Georges Dufaure de la Prade doit intervenir pour ne pas ternir l'influence française³. En Chine, « il n'est pas rare que la communauté des intérêts conduise à de véritables réflexes de solidarité⁴ » entre Chinois et Occidentaux. Les collaborations économiques sont donc favorablement perçues par cette bourgeoisie chinoise. En extrapolant le travail de l'historienne Bryna Goodman à propos de Shanghai, il est possible d'imaginer une « *cultural contamination* » des affaires chinoises par les méthodes importées d'Occident, un « *toolkit of economic modernity in the form of global capitalism*⁵ ».

d. Des signes d'appréciation culturelle

Dans le prolongement de cette contamination culturelle, la proximité dans le cadre professionnel et un tant soit peu de curiosité intellectuelle ou simplement d'observation doivent nécessairement produire quelques effets, même sur les esprits les plus obtus. Un faisceau d'indices montre qu'en dehors des rapports officiels, les perceptions françaises évoluent. Les couples mixtes et les enfants métissés apparaissent comme autant de perturbations de l'ordre établi mais également comme des passerelles culturelles. Par ailleurs, les albums de photographies de Jean Guérineau représentent autant Luk Yao comme un associé que comme un ami avec lequel le Français semble passer une partie de ses loisirs⁶. La société d'Auguste Garnier, Wo Hing Trading C^o, est fondée sur des bases égalitaires avec des « amis chinois⁷ ». Les albums de Léopold Brusset montrent des bals costumés mélangeant Européens et Chinois⁸. En revanche, Yvonne de Farcy remarque que les relations professionnelles de son père avec les Chinois étaient cordiales, mais jamais l'un d'eux n'est venu dîner à la maison, alors qu'elle se souvient de fréquentes réceptions avec d'autres associés occidentaux. Femmes et enfants ne sont pas conviés aux repas d'affaires avec les

¹ CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 6 mai 1926 ; 12, lettre du consul au MAE, 21 décembre 1926 ; 4 et 12, échanges entre le MAE et le consul, 5 avril, 17 septembre et 4 novembre 1927.

² CADN, pHKG, 4 et 12, échanges entre le MAE et le consul, 22 octobre 1928, 11 décembre 1928, 7 janvier 1929, 12 juillet 1930.

³ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 20 septembre 1928.

⁴ BERGÈRE Marie-Claire, *L'Age d'or... op. cit.*, p.250.

⁵ GOODMAN Bryna, « Things unheard of East or West », dans GOODMAN Bryna et David (dir.), *Twentieth-century Colonialism... op.cit.*, p.69.

⁶ Collection Danielle Dufay. Albums sans date, années 1930.

⁷ CADN, pHKG, 49, lettre du directeur de la BDI au consul, 1^{er} mars 1938.

⁸ Collection Alain Brusset, 1933-1934.

Chinois qui se déroulent dans les restaurants de la ville¹. Il est évident que ces changements de perception s'opèrent à différentes vitesses et profondeurs selon les cas et l'exposition à la culture étrangère.

Jean Pirotte note que l'entre-deux-guerres est marqué par un changement de ton dans la presse missionnaire. Au début de la période, des journaux commencent par s'étonner du dédain dont les Chinois sont victimes chez les écrivains occidentaux, avant de célébrer, deux décennies plus tard les immenses qualités de ce peuple². L'historien estime qu'il s'agit des prémices d'un renversement des rapports, d'une relation verticale vers une relation horizontale, non sans préciser que la tendance reste minoritaire avant la Seconde Guerre mondiale. Dans une circulaire adressée à tous les postes consulaires chinois, Philippe Berthelot évoque les progrès du bolchévisme en Chine en soulignant dès l'introduction que le pays « diffère tant de la Russie par la sobriété, le labeur incessant et l'intelligence de son peuple³ ». Des paroles qui conditionnent en partie l'esprit des diplomates, même si le chemin vers une perception égalitaire est encore long.

Les années passées en Extrême-Orient façonnent des individus plus perméables à la culture de cet Autre si souvent décrié par ailleurs. En 1918, le père Ouillon note que François Monnier a « perdu la face » à cause du père Robert⁴. Apparemment anodin, ce commentaire dénote en fait une habitude et un usage des mœurs asiatiques ; traduction approximative de *mianzi*, la face représente la valeur sociale d'une personne à travers ses actions⁵. Les consuls usent régulièrement de l'expression pour expliquer les développements psychologiques de leurs interlocuteurs chinois. C'est, par exemple, le principal argument que Georges Dufaure de la Prade oppose à la vente de la chaloupe des Messageries Maritimes, c'est aussi de cette manière qu'il explique les remous de la crise sino-japonaise en 1931 ; il traduit ce que les Européens appellent l'esprit de revanche par « la nécessité de regagner la face », sentiment plus puissant et plus profond selon lui. Dans le même ordre d'idées, Maurice Montargis invective les métropolitains qui décident de fermer la Banque Franco-chinoise à Hong Kong en 1937. Pour lui, les Chinois ne feront pas la différence entre une fermeture volontaire et une liquidation forcée : quoi qu'il arrive, c'est un échec et c'est perdre la face⁶. Presque tous fins connaisseurs de la Chine et de la langue chinoise, les consuls qui se succèdent savent mettre à profit ces compétences. Lorsqu'on lui explique que la foire de l'empire britannique

¹ Entretien avec Yvonne de Farcy, 17 juillet 2010.

² PIROTTE Jean, « Les populations d'Afrique et d'Asie... » *op. cit.*, p.79.

³ CADN, pHKG, 4, circulaire du MAE aux consuls, 30 avril 1925.

⁴ AMEP, HKG, 316D-02, lettre de Jean Ouillon à Louis Boulanger, 13 avril 1918.

⁵ *Courrier international*, 11 juin 2009.

⁶ CADN, pHKG, 12, lettres du consul au MAE, 25 novembre 1925 et 18 novembre 1930 ; 17, lettre du consul à la légation, 27 octobre 1931. CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°899, lettre de Montargis au ministre du Commerce, 23 juin 1937.

conduit à une concurrence contre-productive entre les colonies de la Couronne, Georges Dufaure de la Prade dément : « le visiteur chinois, habitué à vénérer l'abondance en elle-même ne verra point là un signe de faiblesse mais un symbole de puissance¹ ». Le D^r Vadon estime que sa pratique de la mentalité chinoise, au cours de son long séjour au Yunnan, lui est très utile, même si la langue cantonaise le déroutait complètement par rapport au mandarin². En 1926, le gouverneur Cecil Clementi prône l'apprentissage de la langue chinoise pour comprendre les mœurs et les modes de pensée. Georges Dufaure de la Prade note que « la justesse des remarques faites à ce sujet n'est pas à souligner³. »

La curiosité pour la culture chinoise, sinon une véritable passion, se dégage en creux de quelques courriers. Inutile de revenir sur les agents polyglottes, les adeptes du mah-jong ou encore les opiomanes... autant de signes d'adaptation et de tropicalisation. Les années du loquace Georges Dufaure de la Prade au consulat sont évidemment les plus riches en indices. Parmi les plus aguerris du cadre diplomatique chinois, ce consul se plaît à conserver une image surannée des Célestes. Il évoque le déclin du commerce des pâtisseries car il est passé de mode d'inonder la promesse de boîtes de gâteaux ; de même, l'automobile décorée remplace la chaise à porteurs fleurie. Il regrette : « les jeunes mariés semblent plus pressés, plus pratiques et moins poétiques qu'auparavant ». Amusé, il apprécie les efforts du gouvernement pour reloger les villageois déplacés dans le cadre de la construction du barrage du Shing Mun. Des docteurs Feng Shui sont consultés pour trouver de nouveaux emplacements et des dates opportunes pour fonder ces habitations. Les albums de photographies de Georges Dufaure de la Prade regorgent de clichés pris en Chine, avec des scènes de la vie quotidienne dans des villages reculés, une attention particulière pour l'artisanat, la musique traditionnelle ou encore l'architecture rudimentaire des villages⁴. Il s'agit de choix personnels. En 1928, la tournée du chanteur Mei Lan-fang de l'Opéra de Pékin suscite l'enthousiasme de la légation qui encourage le consul à le rencontrer lors de son passage à Hong Kong⁵. Et parfois, il faut bien s'avouer vaincu. « Nous avons sur les épaules de nombreuses et pesantes années d'Extrême-Orient et, comme nous sommes trop modestes l'un et l'autre pour prétendre avoir percé le mystère de l'Asie, nous sommes bien obligés de convenir qu'ici, les yeux sont trop bridés pour laisser filtrer la lumière de la vérité⁶. »

¹ CADN, PHKG, 13, lettre du consul au MAE, 2 juin 1933.

² CADN, PHKG, 12, rapport du D^r Vadon au MAE, 7 décembre 1921.

³ CADN, PHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 mars 1926.

⁴ CADN, PHKG, 12, lettre du consul au MAE, 21 janvier 1928 ; 17, lettre du consul à la légation, 24 février 1928. ; collection Annie Guillot, 1926-1934.

⁵ CADN, PHKG, 15, lettre de la légation au consul, 10 octobre 1928.

⁶ CADN, PHKG, 38, lettre du consul à l'AKTW, 10 juin 1933.

Il est vrai que les appréciations culturelles sont souvent mesurées à l'aune d'une soumission à la culture occidentale de la part des Chinois. La conversion religieuse est un premier élément rassurant. René Ohl commente l'actualité dans l'un de ses rapports : « Chiang Kai-shek semble vouloir mettre d'autant plus en œuvre ses paroles qu'il s'est récemment converti au christianisme¹. » L'éducation, et par là même la capacité à s'adapter, est un autre atout. Gabriel Angoulvant s'étonne de voir à Hong Kong la communauté chinoise qui, « au lieu de se tenir à l'écart, figée dans son splendide isolement comme en Indochine, se mêle au mouvement moderne. » Et de prendre en exemple ces « jeunes gens habillés à l'européenne, d'une correction toute britannique² ». Enfin, la loyauté à l'administration compte forcément. En 1927, Georges Dufaure de la Prade recommande à l'administrateur du Guangzhouwan un traducteur, M. Li, qu'il a connu à Canton lorsqu'il était vice-consul en 1910 puis consul titulaire en 1924. Fort de vingt ans au service de la France, ce Chinois est considéré comme un homme sûr, honnête et discret³. Le même diplomate n'est pas enthousiaste à l'idée de voir Fernande Dérin se marier avec Jean Chan, « encore que [celui-ci] qui a fait un séjour de huit années consécutives en France soit fortement déchinoisé au point de m'avouer que 'la vie chinoise lui pesait désormais autant qu'à sa compagne'⁴ ». Tout va donc pour le mieux... Il n'y a pas de contradiction, dans l'esprit du consul, à apprécier sa vie en Chine et la culture de ce pays d'accueil, tout en cultivant la supériorité de sa propre nation. Même lorsque Victor Segalen place la culture du monde extra-européen à un niveau d'égalité dans ses notes de *l'Essai sur l'exotisme* avant la Grande Guerre, ce n'est qu'esthétique et le fruit de la réflexion profonde d'un poète ; c'est un courant fragile, une voix timide.

Une histoire riche est à écrire sur les Chinois de Hong Kong, qui ne manquera pas de s'éloigner du postulat traditionnel de l'occidentalisation de la planète dont les historiens de la globalité essayent de sortir⁵. Ici cependant, dans le Hong Kong colonial de l'entre-deux-guerres, les Chinois que fréquentent les Français dépendent en grande partie de ce rapport dominant/dominé entre les deux civilisations. Bien entendu, ces individus ne se définissent pas uniquement par cette caractéristique, mais c'est une part de l'identité hongkongaise en gestation. Cette approche culturelle gagnerait à être développée en miroir du point de vue chinois, particulièrement avec des sources privées. Il est probable que, dans la plupart des cas, l'ouverture récente aux différentes nations européennes donne lieu à des représentations

¹ AFL, CMM, RGS, 1930, Personnel.

² ANGOULVANT Gabriel, *Étapes...* *op. cit.*, p.141.

³ CADN, pHKG, 38, lettre du consul à l'AKTW, 1^{er} mars 1927.

⁴ CADN, pHKG, 34, lettre du consul au gouverneur de Cochinchine, 19 juin 1928.

⁵ DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées... » *op. cit.*, p.11.

aussi vagues et imprécises que celles partagées entre *gweilos* sur la Chine. Réaliste, Paul Morand constate que « pour l'Asie, tous les Blancs se ressemblent, ne font qu'un peuple¹ ».

B. Une existence partagée avec les Britanniques de Hong Kong

En 1928, Georges Dufaure de la Prade critique l'attitude de la presse de Hong Kong dans le traitement réservé aux informations contradictoires qui émanent de Canton. Il s'étonne de l'extraordinaire capacité d'oubli des Chinois, qui « ne me paraît avoir d'égale que celle des Anglais eux-mêmes². » Seulement chez les premiers, c'est interprété comme de la duplicité, chez les seconds comme de l'optimisme. Contrairement au regard porté sur les Chinois, basé sur des stéréotypes qui englobent toute une population sous des traits peu flatteurs, la perception des Britanniques est nettement plus positive et jamais ne comporte le même genre de généralisations hâtives. Les commentaires se concentrent essentiellement sur l'autorité, sur la manière dont la colonie est – bien – gouvernée. Si quelques piques éreintent parfois les colons d'Albion, l'anglomanie n'en demeure pas moins une constante, de plus en plus unanime à mesure que le temps passe.

1. Des colons appréciés mais distants

La première partie de cette étude a déjà donné lieu à un développement sur les relations franco-britanniques à une échelle très officielle : les alliés des deux guerres connaissent quelques frictions passagères – les *rice riots* représentent l'incident le plus aigu – mais, surtout, collaborent régulièrement, essentiellement à travers l'Union indochinoise. La gestion coloniale britannique est observée et estimée, que ce soit en temps de crise ou dans l'administration du quotidien. Tout ceci ne dit pas grand-chose des perceptions de chacun et des rapports entre les hommes. Sur le même ton que le point précédent au sujet des Chinois, il est davantage question, ici, de l'impact de l'éloignement sur la qualité des relations entre Français et Britanniques. Il faut toutefois se contenter d'une approche plus institutionnelle, moins culturelle, moins sociale, et tenter une lecture en creux des liens politiques et administratifs, car les sources ne sont pas aussi loquaces sur les Britanniques que sur les Chinois.

¹ MORAND Paul, *Rien que la Terre*, op. cit., p.95.

² CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 12 mars 1928.

a. Au-delà de l'Entente cordiale

Les correspondances diplomatiques sur la courte période de l'entre-deux-guerres ne permettent pas de se risquer à un exercice de restitution des représentations des Britanniques par les diplomates, comme Yves Denéchère a pu le proposer au sujet des Espagnols pendant la première moitié du XX^e siècle¹. En cherchant bien, et même en revenant sur des documents avec l'intention d'y déceler des jugements de valeur, force est de constater l'aridité des sources en ce domaine. Même Georges Dufaure de la Prade, bavard invétéré, est peu loquace. Le D^f Vadon évoque bien « la tournure d'esprit » de ses collègues anglais, un « sens pratique, un peu sans gêne et *'businesslike'* » qui n'est pas à son goût² ; pas de quoi généraliser. La rareté de l'usage des stéréotypes pose question, surtout comparée au grand déballage dont les Chinois sont la cible. Pour comprendre, il faut invoquer l'éloignement, un sentiment de proximité en opposition à cet Autre encore plus étranger que le voisin européen ainsi qu'une formation de l'esprit inhérente à de longues années passées hors de France.

En métropole, les sentiments sont difficiles à cerner et les contradictions ne sont pas rares. Philip Bell parle de « *fading entente* » dans les années 1920, et considère que « *things fall apart*³ » avec la crise de 1929. La majorité conservatrice qui gouverne le Royaume-Uni dans les années 1930 est profondément gallophobe⁴ ; Jean-Baptiste Duroselle met cet état de fait sur le compte de l'absence de liens personnels entre hommes politiques français et britanniques. À la même époque cependant, le *Foreign Office* est plutôt francophile et le *Colonial Office* prône l'enrichissement mutuel et la coopération⁵. Ce ne sont que des tendances dans les cabinets londoniens. À Hong Kong, les consuls ne ressentent aucune défiance car ils fréquentent les personnels issus du sérail diplomatique ou colonial. Georges Dufaure de la Prade dit qu'il entretient des « relations d'amitié » avec le chef de la Sûreté de Hong Kong, et son successeur annonce que le *Post Master* « est un de mes amis⁶ ». Les représentants des deux gouvernements se rencontrent souvent, partagent même quelques moments de loisirs comme le montre, par exemple, un cliché de René Soulange-Teissier sur le champ de courses de Happy Valley, en compagnie du gouverneur William Peel⁷. Les sources britanniques confirment la nature bienveillante de ces relations officielles. Le gouverneur Stubbs, réputé peu francophile, explique que « *my relations with the French*

¹ DENÉCHÈRE Yves, « Les représentations de l'Espagne et des Espagnols dans la correspondance diplomatique française au XX^e siècle », dans GRANDIERE Marcel, MOLIN Michel (dir.), *Le stéréotype... op. cit.*, pp.261-279.

² CADN, pHKG, 12, rapport du D^f Vadon au MAE, 7 décembre 1921.

³ BELL Philipp, *France and Britain... op. cit.*, pp.160 et 167.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence... op. cit.*, p.201 ; BOYCE Robert, « Behind... », *op. cit.*, p.53.

⁵ BOYCE Robert, « Behind... », *op. cit.*, p.55 ; DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies... op. cit.*, p.199.

⁶ CADN, pHKG, 29, lettres du consul au Gougal, 15 janvier 1927 et 23 mai 1935.

⁷ Collection Xavier Soulange-Teissier.

consular officers here, and the Naval Officers who visit this port periodically, and the authorities of the neighbouring French possessions have always been of the most cordial and friendly nature ». De retour d'un voyage en Indochine, « *I cannot speak too highly of the courtesy and kindness shown to me throughout my tour*¹. » Revenant sur les désaccords entre les deux pays au sujet du désarmement et de la sécurité en Europe, Maurice Vaïsse prétend que l'insularité des Britanniques et la localisation continentale de la France marquent profondément les deux mentalités nationales². En Extrême-Orient, ces considérations sont vaines ; les enjeux géopolitiques qui préoccupent ces deux pays ont plutôt tendance à les rapprocher. Faut-il ajouter que la plupart de ces acteurs n'ont pas connu la Première Guerre mondiale de près, presque tous étant restés en poste en Extrême-Orient pendant les hostilités ? De quoi créer un sérieux décalage avec les perceptions européennes.

Depuis que Véronique Dimier a remis en cause le fondement des différences entre les systèmes coloniaux français et britannique – l'un porté vers l'assimilation et l'autre vers l'association – en montrant qu'il s'agit davantage d'une construction mentale liée au contexte du début du XX^e siècle que d'une vérité ancrée sur le terrain³, il est permis de regarder sous un autre jour les appréciations des Français sur les pratiques britanniques. La spécialiste des politiques internationales prétend que c'est dans les années 1930, précisément, qu'est née cette controverse dans le cadre de l'étude nouvelle des administrations coloniales. En Extrême-Orient donc, loin de ces querelles de chapelle, il n'est pas étonnant de trouver peu de trace de cette distinction devenue traditionnelle depuis. Toutefois, il y a bien comparaison et le système britannique – sur la base de ce qui est notamment appliqué aux Indes – suscite des émules parmi les administrateurs coloniaux français. Nombre de dépêches montrent que les consuls sont clairement favorables aux pratiques libérales des Britanniques à Hong Kong ; pour Georges Dufaure de la Prade, c'est la principale raison du succès de la colonie⁴. L'association politique et administrative des indigènes est toutefois à relativiser, car elle est complétée par une stricte ségrégation sociale et raciale. En réalité, la décentralisation n'est pas si prégnante à Hong Kong et que dire, par exemple, des *Justices of the Peace* et des membres officieux chinois et macaïstes du Conseil législatif, si ce n'est qu'il s'agit aussi d'une forme d'assimilation. S'il y a des comparaisons ou des avis, c'est à la marge et non sur le fondement même du système britannique. En 1923, Raoul Tulasne s'emporte contre le gouvernement colonial, trop permissif à son goût :

¹ NAL, CO129/488, pp.239-242, lettre du gouverneur Stubbs au CO, 16 avril 1925.

² VAÏSSE Maurice, « The 1920s », dans JOHNSON Douglas, MAYNE Richard, TOMBS Robert (dir.), *Cross Channel currents: 100 years of the Entente Cordiale*, Londres, Routledge, 2004, p.76.

³ DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies... op. cit.*, pp.13-14 et 27.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 27 septembre 1928.

« l'entière liberté qui leur est laissée [aux Chinois] n'est pas pour nous étonner ; nous connaissons fort bien en effet la mansuétude extrême, exagérée même, dont font preuve à leur égard les autorités britanniques qui ne leur imposent même pas lorsqu'ils débarquent dans la colonie l'élémentaire et prudente visite sanitaire ».

Après un mois complet d'inspections à Hong Kong, la mission économique diligentée par Londres rend un rapport « appuyé de références, bourré d'observations, illuminé d'exemples [dont] les conclusions serviront de base à des réformes radicales. » Ce ne sont pas tant les problèmes qui sont soulignés, que l'efficacité des réponses. Les répercussions immédiates pour améliorer le commerce britannique en Extrême-Orient font envie au consul¹, alors que lui et ses prédécesseurs s'échinent à soulever les mêmes problèmes auprès de leur administration, en vain. Les deux pays partagent le même intérêt pour la réussite de leurs entreprises, au sens large. Au décès de Sir Paul Chater, Georges Dufaure de la Prade regrette le « *great old man* », « père de la colonie » dont le rôle prépondérant dans tous les domaines a toujours été favorable à la France en Extrême-Orient². Français et Britanniques ont bien plus en commun qu'en métropole. Pour prolonger l'idée de similitude des politiques d'administration coloniale, il faut ajouter qu'il s'agit avant tout d'une véritable proximité dans la mentalité des colons (ou expatriés en ce qui concerne ici les Français). Au cours du boycottage de 1925-1926, Yves du Courthial estime que les factions bolchévistes chinoises s'attaquent à « la forme de civilisation que représente Hong Kong³ » dans laquelle la France ne peut que se reconnaître. Les consuls sont toujours élogieux pour qualifier le territoire : « cette belle colonie de Hong Kong », « magnifique port », écrit Paul Kremer, « une colonie tranquille, ordonnée, policée » et même « un grand carrefour de l'univers » pour Georges Dufaure de la Prade, « un havre merveilleusement favorisé par la nature et richement aménagé », « perle rare entre tous les bijoux de la couronne » s'enthousiasme René Soulange-Teissier⁴. Ces perceptions s'étendent nécessairement aux colons bâtisseurs de cette réussite dont Joseph Chailley-Bert saluait déjà les prodiges en 1892⁵. Dans l'orient lointain, la réussite britannique c'est aussi le triomphe partagé de l'homme blanc.

¹ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 31 mars, 9 et 11 mai 1931.

² CADN, pPEK, série A, n°534, lettre du consul à la légation, 1^{er} juin 1926.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 juillet 1925.

⁴ CADN, pHKG, 12 et 13, lettres du consul au MAE, 30 août 1922, 25 avril 1923, 19 juin 1930, 16 mars 1932, 15 mai 1933 et 26 avril 1934.

⁵ CHAILLEY-BERT Joseph, *La colonisation de l'Indochine... op. cit.*, pp.13-26 au sujet de la réussite de l'entreprise coloniale et, surtout, pp.97-105 sur les colons eux-mêmes.

b. Une société britannique repliée sur elle-même

En métropole, alimentée par les récits des vétérans de la Grande Guerre, la population anglaise cultive des sentiments plutôt hostiles à l'égard des voisins outre-Manche¹. Si les relations sont très cordiales, elles ne donnent pas lieu à des élans de solidarité ou à des marques de camaraderie au sein de la population. Il y a « *a similar pattern among Europeans in East Asia*² », mais pas forcément de mélanges.

Pendant une courte période qui suit immédiatement la guerre, l'état de grâce se prolonge entre les deux alliés. Parmi les civils, le conflit qui s'achève offre évidemment de nombreuses occasions d'illustrer la bonne entente et l'esprit de coopération entre les deux nations. En octobre 1919, Harriet Osgood Tylour lance un appel pour aider à la reconstruction de la France³. C'est une vibrante tribune qui décrit les destructions et la situation de détresse dans laquelle les Français les plus humbles du Nord se trouvent désormais plongés. La rédaction du *Hong Kong Daily Press* y ajoute une longue lettre de Laura Loyson, la présidente d'un comité français de solidarité, étalant le sujet sur presque deux pages entières du journal. Après avoir travaillé trois ans pour la Croix-Rouge française à Cherbourg et au Havre, Harriet Tylour a suivi son mari, Basil, le nouveau *Harbour Master* de Hong Kong. Elle rapporte de ses expériences de « l'admiration et un culte pour notre pays » et mobilise la presse locale pour lever des ressources. En janvier 1920, elle fonde un fonds de secours pour les zones dévastées du Nord de la France, organisant bals, courses de chevaux, kermesses, conférences, loteries et même fêtes de nuit... Ulysse Réau annonce fièrement l'envoi prochain de 260 000 francs au gouvernement et s'empresse de proposer l'animatrice de ce mouvement à la médaille de la Reconnaissance nationale⁴.

La fraternité s'estompe ensuite. Les Français vivent sur le territoire britannique en bonne entente mais, en dehors des liens officiels, ils ne bénéficient d'aucun traitement de faveur particulier. Ils cohabitent, plus qu'ils ne coexistent même, s'il est permis d'introduire une nuance entre ces deux termes très proches ; ils partagent le même espace et probablement le même mode de vie, mais ils sont séparés par l'administration, la démographie et la culture. Au quotidien, il apparaît peu de liens d'interdépendance. Il y a très peu de témoignages qui attestent de relations proches. Les sources évoquent les institutions, les personnes qui incarnent l'autorité, mais presque jamais de simples individus entre eux. Les Français ne concluent pas d'associations commerciales majeures avec les Britanniques ; c'est avec les Chinois qu'il convient de réaliser des affaires. Le fait que les documents soient muets ne

¹ BOYCE Robert, « Behind... », *op. cit.*, p.42.

² BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New frontiers... op. cit.*, p.255.

³ *Hong Kong Daily Press*, 23 octobre 1919.

⁴ CADN, pHKG, article 12, lettre du consul au MAE, 12 janvier 1920.

veut pas dire qu'il n'y a pas de liens ; le point suivant montre que les Français sont demandeurs. Toutefois, la société coloniale britannique ne semble pas favoriser les mélanges, y compris avec des Français. Il y a quelque chose de culturel dans la formation du bureaucrate colonial que Joseph Kessel résume en 1963 à partir de ses observations : « Il devait être pareil à ces jeunes fonctionnaires anglais que j'avais vus au cours de mon voyage : minces et merveilleusement lavés, sans préoccupation profonde, corrects, distants et naïfs, protégés contre l'univers par leur orgueil, leur éducation et tout un réseau de règles strictes auxquelles il leur était doux de se plier¹. » Pourquoi chercher des fréquentations ailleurs quand le nombre des compatriotes est déjà largement suffisant pour évoluer dans une société digne de ce nom ? C'est un monde qui fonctionne en vase clos, peu ouvert sur l'extérieur. John Carroll rapporte que les demandes de réformes constitutionnelles émanent des marchands qui veulent se rapprocher des modèles australien et canadien², les comparaisons s'arrêtent là.

Le D^r Alfred Vadon souffre de l'entre-soi de ses collègues qui renâclent à l'intégrer dans le corps médical de la colonie. Il reproche aux Britanniques une forme de protectionnisme mal placé, « la seule présence d'un médecin français [constituant] une vivante blessure d'amour-propre³. » Pour certains Français, le repli britannique accentue le sentiment d'isolement. Après son séjour à Shanghai, Jeanne Rambaud remarque qu'il est beaucoup plus facile d'y vivre entre Français qu'à Hong Kong où la communauté est plus restreinte. Elle trouve les Britanniques plus sectaires et xénophobes que les Français⁴. En 1930, à l'occasion de l'inauguration des locaux du club d'aviation, Georges Dufaure de la Prade constate qu'en « dehors de quelques personnalités chinoises, il n'y avait d'autres étrangers que ma femme et moi⁵ », et encore doit-il à sa passion pour l'aéronautique le fait d'être convié à titre personnel par le gouverneur William Peel. Les Français sont associés aux grands événements locaux, mais seulement si un lien particulier peut le justifier. Le consul est invité avec tact au Trafalgar Day, pour honorer, selon les termes du commodore un grand homme mort « en combattant des ennemis braves et respectés que nous comptons depuis longtemps parmi nos amis et nos alliés⁶ ». De la diplomatie, mais pas de connivence. L'élite se retrouve au Hong Kong Club, interdit aux Chinois, mais ouvert aux Européens. Combien de Français partagent les privilèges de ce microcosme ? Les consuls assurément,

¹ KESSEL, Joseph, *La Rose de Java*, *op. cit.*, p.154.

² CARROLL John, *A concise history...* *op. cit.*, p.47.

³ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 1^{er} septembre 1920 et rapport au MAE, 7 décembre 1921.

⁴ DUFAY Danielle, *Mon mariage...* *op. cit.*, pp.245 et 275.

⁵ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 4 juin 1930.

⁶ CADN, pHKG, 13, lettre du commodore au consul, 18 septembre 1933.

Paul-Augustin Lopicque¹ en son temps, le père Robert sans aucun doute, mais il n'est pas certain que ce soit plus étendu. Ces cercles sont des instruments de ségrégation raciale et sociale, des outils du pouvoir qui ne tolèrent aucune excentricité dans leurs critères d'admission².

Les expatriés britanniques sont-ils plus sensibles à la francophobie ambiante de métropole que leurs autorités ? La presse locale publiée en anglais laisse penser que oui, ou en tout cas, elle entretient des préjugés hostiles à la France. Les consuls ont souvent maille à partir avec des journalistes qui se plaisent à ne reproduire que les nouvelles défavorables à l'image de la France. La crise du début des années 1930 provoque même « une recrudescence de malveillance ». En scrutant les parutions en détail, il apparaît toutefois que le *Daily Press* est très critique envers tout le monde, y compris le gouvernement et surtout la police, que le *Hong Kong Telegraph* publie volontiers les communiqués français et que le *China Mail* « consacre souvent à des personnalités françaises ou à des choses de France des articles favorables et amicaux³. » Il n'y a donc pas lieu de penser que les Français soient une cible particulière de la presse anglaise à Hong Kong, même si certaines nouvelles – souvent fondées par ailleurs – irritent les diplomates. Par ailleurs, Georges Dufaure de la Prade estime que la communauté britannique est « demeurée ici profondément traditionaliste » et donc peu sensible à la propagande allemande comme c'est le cas en métropole. Le maigre succès de la diffusion du *Triumph des Willens* dans les cinémas locaux en est la preuve⁴.

2. Une communauté française anglophile

Les ouvrages abondent sur nombre d'aspects des relations franco-britanniques, essentiellement au niveau des États, mais rarement sur les perceptions que les populations entretiennent l'une de l'autre. Pour la fin du XIX^e siècle, François Crouzet résume la situation en métropole : « *the French image of England has been 'somewhat favourable', while the English image of France has been quite clearly unfavourable*⁵ ». L'historien spécialiste du Royaume-Uni ajoute qu'en France, des sentiments opposés s'affrontent au sujet du voisin britannique et les mêmes courants politiques ont parfois des opinions contradictoires en fonction de l'angle considéré (institutions, politique étrangère, etc.). Philip

¹ CADN, pHKG, 28, lettre du consul au Gougal, 2 août 1919 ; 13, lettre du consul au MAE, 5 janvier 1923.

² GOERG Odile, HUETZ de LEMPS Xavier, *La ville coloniale, XVI^e-XX^e siècle*, Paris Seuil, collection Points Histoire, 2012, p.222.

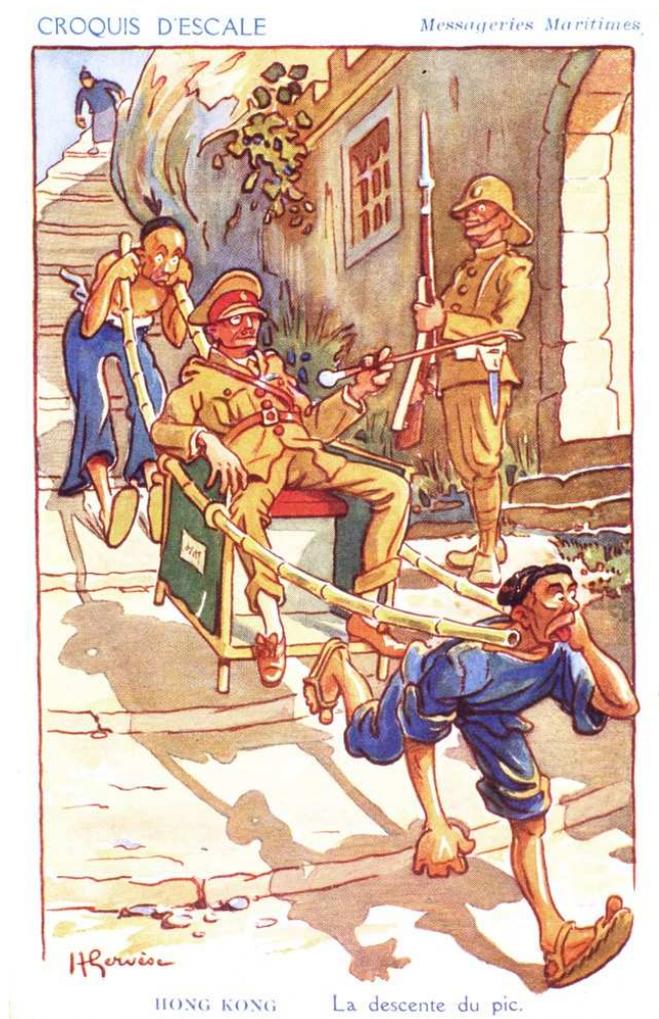
³ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 16 juillet 1931.

⁴ CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°86, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 6 mars 1937.

⁵ CROUZET François, *Britain Ascendant... op. cit.*, pp.483 et 488.

Bell évoque des rapports « *deep-rooted and ambiguous*¹ ». Il estime, en résumé, que les élites s'admirent mutuellement tandis que des stéréotypes aux tonalités plus sombres persistent de part et d'autre de la Manche. En France, la tradition érige le Royaume-Uni en ennemi héréditaire et, dans les années 1930, tandis que « extrême droite et extrême gauche se [rejoignent] sur le terrain de l'anglophobie² », il est fort probable qu'en dehors des milieux aisés et éduqués, le reste des Français n'en pensent pas moins. Au cours de la période 1936-1940, Michael Dockrill rapporte les paroles du secrétaire permanent du *Foreign Office*, Robert Vansittart : « *there are just as many Anglophobes in France as there are Francophobes in England. Indeed perhaps there are more*³. » Il est important de prendre la température en Europe pour bien se rendre compte de l'originalité de la situation à Hong Kong.

Illustration 20. Le militaire britannique sous les tropiques, vu par Gervèse (1921)



(Source : AFL, CMM, Communication, 1997 002 5306.)

¹ BELL Philipp, *France and Britain (1900-1940): entente and estrangement*, Londres, Longman, 1996, pp.2 et 15.

² CHASSAIGNE Philippe, « L'Angleterre, ennemie héréditaire ? », dans *Revue historique des armées* [en ligne], n°264, mis en ligne le 6 septembre 2011, § 14.

³ DOCKRILL Michael, « British Official Perceptions... », *op. cit.*, p.102.

Il vient d'être dit et rappelé au cours du point précédent que, dans leur colonie, mêmes s'ils sont francophiles à l'instar de la plupart des gouverneurs et secrétaires coloniaux, les Britanniques gardent une certaine distance, affectant de prolonger leur splendide isolement. Les Français, eux, très majoritairement et même de manière quasi-unanime, sont anglophiles. Cette communauté minoritaire, confrontée à l'Extrême-Orient, se rapproche du modèle qui lui ressemble le plus. Au quotidien, une vision empathique se développe, donnant lieu à une situation de dominance sociale pour reprendre une expression chère à la psychologie sociale.

a. La recherche d'une proximité entre Européens

Aux alentours de 1921, le dessinateur Gervèse croque la nonchalance d'un gradé britannique, affalé dans une chaise à porteurs¹. Ce n'est pas tant l'Anglais qui est brocardé sur cette carte postale destinée aux clients des Messageries Maritimes, qu'une image globale du colon en Extrême-Orient. Contrairement aux préjugés dépréciatifs utilisés au sujet des Chinois, les remarques que les consuls peuvent glisser sur les sujets de Sa Majesté tiennent plus de l'amicale moquerie. En 1925, après quelques semaines de boycottage, la milice volontaire est démobilisée, « ce qui enlève beaucoup de pittoresque aux rues de la ville, » commente Yves du Courthial avec ironie, « où il était plaisant de voir de paisibles commerçants, pour la plupart assez âgés, se rendre farouchement à leurs bureaux en jupes écossaises, baïonnette au côté et fusil sur l'épaule². »

Les Français ont bien plus en commun avec les Britanniques qu'avec les Chinois. Si les références aux maîtres de Hong Kong sont assez rares et que ces derniers favorisent peu le contact, les premiers sont quant à eux demandeurs. Ce phénomène est certainement dû au petit nombre de nationaux et donc au sentiment d'isolement qui peut en découler. La communauté est trop petite pour fédérer le réseau nécessaire à certains projets, qu'ils soient professionnels ou liés aux loisirs. Les Français se tournent donc naturellement vers les structures britanniques locales. Yvon Segalen, le fils du poète, est membre du Hong Kong Football Club³ ; c'est à la Hong Kong Lawn Tennis Association que s'organisent des matchs avec des Français de passage⁴. Il n'y a aucune initiative associative qui soit propre aux Français. Dans un autre domaine, il n'y a pas assez de capitaines français pour s'occuper de la valise diplomatique entre tous les ports de la région. Pour transmettre les plis secrets en main propre d'un consulat à l'autre, le commandant Farrar de la compagnie Douglas

¹ AFL, CMM, Communication, 1997 002 5306.

² CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 15 août 1925.

³ Photographies dans le hall du Hong Kong Football Club à Happy Valley.

⁴ CADN, pHKG, 12, lettre du consul au MAE, 13 novembre 1929.

Lapraik, par exemple, est recommandé pour sa fiabilité et sa discrétion¹. Le sentiment d'une nécessaire solidarité entre Européens est palpable. Robert Poinot est félicité par un magistrat britannique pour avoir participé à l'arrestation d'un vendeur à la sauvette chinois, récalcitrant à respecter l'ordre d'un policier puis menaçant à l'égard du représentant de l'autorité. Voyant une course poursuite s'engager alors qu'il était à bord de sa voiture, le commerçant français se lance dans la chasse et permet la capture du fugitif². Le rythme britannique s'impose. Les consuls ne ménagent pas leur peine pour participer aux fêtes du couronnement ou commentent avec détails les avènements d'Edouard VIII et George VI pour saisir le pouls de la communauté anglaise³. Pour approcher les cercles du pouvoir, il faut se mettre au cricket ou aux courses hippiques et répondre aux invitations du gouverneur ou du commodore dans leurs loges de l'hippodrome de Happy Valley⁴. C'est évidemment la mission des agents qui dépendent de l'État d'établir de bonnes relations avec les autorités. René Ohl se vante auprès de sa hiérarchie d'être juré spécial pour les tribunaux de la colonie, ce qui « rapproche encore plus étroitement les termes dans lesquels je me suis trouvé avec le personnel du gouvernement⁵ ».

S'il y a peu d'associations commerciales, en revanche, il n'est pas rare que des Français travaillent pour des compagnies britanniques. En premier lieu, c'est le savoir-faire et la réputation culinaire qui se vend dans les hôtels et restaurants de la ville. Tout au long de la période, les chefs du Hong Kong Hotel sont toujours français⁶ ; c'est également le cas au Peninsula en 1941⁷. Ces individus restent toutefois attachés à la France et c'est même leur raison d'être. Plus intéressantes sont des personnalités comme Achille Bruyant, employé pendant de nombreuses années chez Shewan Tomes, et qui compte parmi les premiers Français domiciliés à Kowloon. Son profil correspond bien à celui d'une immigration de rupture. Hormis dans le cadre de la mobilisation, il n'est jamais question de lui par ailleurs. Il en va de même pour Jules Merlin en 1918 ; sans les livrets militaires, sa présence n'aurait jamais émergé des archives⁸. En 1919, Ulysse Réau comptabilise quatre Français dans des

¹ CADN, pHKG, 24, lettre du consul à Amoy à son collègue à Hong Kong, 14 septembre 1936.

² *China Mail*, 13 juillet 1933.

³ CADN, pPEK, série A, n°533, lettre du consul au MAE, 5 mai 1935 et lettre du consul à l'ambassade à Londres, 21 décembre 1936 ; n°281bis, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 18 mai 1937.

⁴ CADN, pHKG, 12 et 13, lettre du consul au MAE, 4 mai 1929 (réception pour le duc de Gloucester au Cricket Club), 23 septembre 1933 (programme du Trafalgar Day), 23 septembre 1935.

⁵ AFL, CMM, RGS, 1932, Secrétariat.

⁶ CADN, pHKG, 23, lettre de Joseph Durand au consul, 24 août 1928 ; série A, n°6, lettre du consul au MAE, 19 novembre 1936.

⁷ www.france-libre.net/comite-hong-kong/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°126, juin 1960.

⁸ CADN, pHKG, 16, lettre du consul à la légation, 23 mai 1918 ; 28, lettre du consul au Gougal, 24 août 1918.

situations similaires ; en 1935, René Soulange-Teissier ne parvient pas à connaître leur nombre exact¹.

b. Le magnétisme britannique

Quand il décrit les communautés expatriées à la fin des années 1970, Erik Cohen affirme que ces migrants sont presque toujours des forces dominantes issues d'un pays développé, installées dans un pays en voie de développement. Dans ce cas, la culture d'origine est conservée et même mise en valeur. Néanmoins, lorsque ce flux migratoire est dirigé vers un pays aussi, voire plus développé – le sociologue prend l'exemple des implantations européennes aux États-Unis – alors, « *communities are tending to become more American and less European than they were*². » C'est ce qu'il se passe à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres : plus les individus sont immergés dans la colonie, plus ils s'anglicisent. C'est un point important qui tend à prouver que, même si ces personnes sont imprégnées de la culture coloniale de leur époque, elles peuvent également être influencées par la culture de leur pays d'accueil. Il est probable que les contemporains de Georges Dufaure de la Prade n'eussent point goûté le terme de dominance sociale qui peut paraître excessif, même s'il correspond à une situation sans équivoque : une minorité placée sous l'autorité d'une puissance qu'elle estime légitime et dont elle intègre certains codes ou certaines valeurs³. Ce tout dernier élément, qui repose sur la force d'attraction et de séduction de la culture anglaise, permet de nuancer l'idée de domination en invoquant plutôt le magnétisme du modèle britannique.

Un signe révélateur de cette imprégnation repose dans l'usage des anglicismes. Il semble que personne, des pères des MEP aux sœurs de Saint-Paul en passant par les consuls et les agents de négoce, n'échappe à cette manie. Le père Henri Souvey émaille ses lettres d'expressions anglaises, craignant par exemple le « *breaking point* » dans une crise interne. Le père Robert, quant à lui, mélange les deux langues ; il se demande si l'un de ses confrères n'a pas été « *droppé* » à Singapour sur la route vers Hong Kong ou prétend que « les laïques sont moins *sensitifs* que nous. » Il considère le père Papinot comme « quelque peu *touchy*⁴ » et constelle ses courriers de proverbes britanniques. La mère provinciale de Saint-Paul-de-

¹ CADLC, AP, série E, sous-série Chine, n°30, lettre du consul au MAE, 24 décembre 1919 ; CADN, pHKG, 29, lettre du consul au Gougal, 24 août 1935.

² COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.9.

³ MESSU Michel, « Explications sociologiques et domination sociale. Pour une épistémologie clarifiée de la sociologie de la domination », dans *SociologieS* [en ligne], rubrique Théories et recherches, Toulouse, 2012, § 14. Définition élaborée à partir de la vision de Max Weber du concept de domination sociale.

⁴ AMEP, Dossiers personnels, Henri Souvey, lettre au supérieur Guébriant, 24 mars 1921 ; Léon Robert – 1 et 2, lettre, au père Boulanger, 20 mai 1923, au père Papinot, 15 décembre 1923, au supérieur Guébriant, 28 septembre 1925.

Chartres développe « les œuvres *scholaires* » et réclame à un client de « payer son *bill*¹ ». Un florilège tout aussi édifiant pourrait être compilé chez les diplomates. L'un remarque les « *drawbacks* » du téléphone, l'autre considère son collègue comme un « *squezzeur* » ou s'exclame « *cheer up !*² » en fin de lettre. Il s'agit probablement d'une habitude propre à tous les Français qui vivent longtemps à l'étranger, dans un monde où la langue courante entre les peuples devient l'anglais. Émile Bertin, grand voyageur et président de la Ligue française, affirme que ses représentants dans chaque ville permettent de trouver le « *right man in the right place*³. »

L'anglophilie est une constante chez les consuls qui considèrent les Britanniques comme perspicaces et tenaces⁴. À la fin de la période – faut-il y voir un choix délibéré du Quai d'Orsay ? – c'est un consul qui a passé la plus grande partie de sa carrière dans le monde britannique, Franck Dupuy, qui est nommé titulaire à Hong Kong ; le gérant intérimaire juste avant lui, Albert Cadol, est marié à une Anglaise et a travaillé pendant toute la Grande Guerre au service de l'état-major britannique⁵. Même si le D^r Vadon est mal accueilli par ses confrères à Hong Kong, le médecin français est très impressionné par son passage à Londres où il doit obtenir son équivalence de diplôme. Les exigences universitaires, la qualité des équipements et les dotations dont bénéficie le système hospitalier le disposent très favorablement à l'égard des Britanniques⁶. Pour reprendre l'expression plus fréquemment utilisée à l'époque, le phénomène tient même de l'anglomanie. Dans l'anglophilie, tout ce qui vient du Royaume-Uni est apprécié ; dans l'autre cas, l'admiration du modèle britannique incite à l'imitation. M^{me} Menier, Française née Salmon de son père britannique, réalise fréquemment des aller-retour en France pour ses affaires de mode. À Paris, alors que son magasin de couture Maria Betty périclité, il est dit qu'elle se fait plus souvent appeler Betty Salmon dans ce milieu⁷ : la tonalité est plus chic et exotique. Rolande Sarrault, une autre Française dans le milieu de la mode, est naturalisée britannique en 1938. Le consulat réclame en conséquence le retour de son passeport français, mais l'intéressée refuse en affirmant qu'elle a fait ce choix « en vue d'obtenir une protection » et celle-ci d'ajouter en des termes plus sibyllins, « et aussi pour les besoins

¹ SPC, Lettres, de la mère provinciale à M^{gr} Valtorta, février 1928 ; CADN, pHKG, 29, lettre de la mère provinciale au consul, 23 mai 1931.

² CADN, pHKG, 24, lettre du consul à son collègue à Fuzhou, 20 décembre 1929 ; 22, lettre du consul à Canton à son collègue à Hong Kong, 10 août 1932 ; 4, lettre du consul à Colombo à son collègue à Hong Kong, 3 janvier 1933.

³ CADN, pHKG, 3, lettre d'Émile Bertin au consul, 4 septembre 1919.

⁴ CADN, pHKG, 17, lettre du consul à la légation, 26 mars 1926 ; 12, lettre du consul au MAE, 4 juin 1930.

⁵ CADLC, AGP, série Personnel, DIC, 3^e série, n°84 et n°44.

⁶ CADN, pHKG, 14, rapport du D^r Vadon, 28 juin 1920.

⁷ CADN, pHKG, 37, lettre de la Sûreté générale au consul, 30 décembre 1933.

d'une cause que je croyais nécessaire également ». À l'évidence, elle se sent plus rassurée auprès du lion britannique. Elle n'entend pas, pour autant, abandonner ses prérogatives de Française, arguant du fait qu'il faut une « permission spéciale » pour tout Français « voulant s'éloigner de sa nationalité. Ceci, je ne l'ai pas fait ». Le consul est intrigué par cette loi sortie du chapeau de la couturière et trace un gros point d'interrogation dans la marge. L'affaire s'arrête là. À partir de ce jour cependant, toutes ses lettres adressées au consulat sont écrites en anglais¹. Certains parcours attestent de véritables mélanges qui brouillent définitivement les identités. André Ruters, ancien employé de la Banque de l'Indochine, de nationalité française, se voit refuser l'entrée à Hong Kong en janvier 1941. Il proteste : il a servi dans l'armée anglaise en 1915 et 1916 en Asie, sa fille est mariée à un colonel originaire du Surrey et ses petits-enfants sont actuellement enrôlés au service de Sa Majesté².

c. De l'anglomanie au gaullisme

Antony Eden, secrétaire d'État aux Dominions rapporte un sentiment croissant d'anglophobie et de défaitisme en France en janvier 1940³. Après juillet, le discours hostile aux Britanniques est de rigueur⁴, du moins sur les canaux officiels, car l'historien François Crouzet précise qu'il se développe aussi, en parallèle, un courant anglophile⁵, plus discret et plus difficile à cerner. À cette période, l'anglomanie n'a jamais été aussi visible chez les Français de Hong Kong. Pour Olivier Garnier, dont les recherches ont porté sur la Seconde Guerre mondiale dans la colonie, « l'anglophilie était de rigueur du fait que les Français vivaient avec les Britanniques en bonne intelligence⁶ ». Cette tendance pose une question importante : l'engagement presque unanime des Français en faveur de la France Libre est-il davantage lié à cette passion contextuelle pour Albion ou à une adhésion véritable au gaullisme ? Il est parfois difficile de déceler la part de l'un et de l'autre dans les réactions des postes diplomatiques à l'étranger. Jean-Baptiste Duroselle rapporte que les officiers français à Buenos Aires réclament la création d'une nation franco-anglaise, tandis que le ministre de France en Yougoslavie plaide pour une concertation avec l'allié britannique avant toute décision hâtive d'armistice⁷. En Indochine, le lien semble évident entre les deux. D'après des sources prétendues fiables, le *SCMP* déclare, en septembre 1940, que

¹ CADN, pHKG, 49, lettre du consul au Secrétaire colonial, 22 août 1938 et lettres de Rolande Sarrault au consul, 13 janvier 1939, 15 janvier 1940.

² CADN, pHKG, 49, lettre du consul au chef de la police de Hong Kong, 6 janvier 1941.

³ DOCKRILL Michael, « British Official Perceptions... », *op. cit.*, p.105.

⁴ CAPET Antoine (dir.), *Britain, France and the Entente Cordiale... op. cit.*, p.5.

⁵ CROUZET François, « L'Entente cordiale : réalités et mythes d'un siècle de relations franco-britanniques », dans *Études anglaises*, tome 57, Paris, 2004, p.314.

⁶ GARNIER Olivier, *La présence française... op. cit.*, p.14.

⁷ DUROSELLE Jean-Baptiste, *L'abîme, 1939-1945*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979 (rééd. 1985), p.187.

« l'Indochine pencherait en faveur du mouvement de Gaulle », ajoutant un peu plus loin que « les cercles français de Hanoï sont incontestablement en faveur de l'amitié avec l'Angleterre¹ ».

Toutefois, l'anglomanie est aussi source de suspicion pour les Français Libres de la première heure. Depuis Singapour, François Baron rend compte d'une propagande intelligente et efficace de Vichy en Extrême-Orient, « manifestant une anglophilie qui abuse les Anglais² » et brouille les pistes. Il est vrai que pendant quelques mois, après l'armistice, les autorités de Hong Kong « continuent à se préoccuper de l'attitude de l'Indochine à l'égard du gouvernement du maréchal Pétain³ », sans pouvoir statuer nettement. Dans le doute, elles accueillent favorablement tous les signes d'ouverture à leur égard. Le consul Louis Reynaud s'efforce de maintenir l'illusion de la neutralité indochinoise, soit parce qu'il a intérêt à le faire pour que les échanges commerciaux se poursuivent le plus longtemps possible, soit parce qu'il veut absolument y croire et se berce d'illusion. Jusqu'au bout. En juillet 1941, la presse rend compte d'intimidations nippones à l'égard de l'Indochine ; « sans chercher à examiner ou à discuter le bien fondé des allégations japonaises, je crois devoir vous mettre en garde avec l'expérience que ces dernières années m'ont donnée des méthodes d'action japonaises et des procédés employés pour préparer et présenter leurs revendications ». En novembre, la presse de Hong Kong reproduit de prétendues clauses secrètes annexées aux accords franco-japonais du 6 mai. Sans trop savoir encore une fois, ou peut-être avec cynisme, le consul rejette ces affirmations qu'il qualifie de pure propagande⁴. Il est très probablement sous l'influence de la presse locale dont le ton change très souvent à l'égard de l'Indochine, de vives critiques en espoirs ardents. Les interrogations les plus récurrentes portent sur la volonté et les capacités des autorités à résister aux pressions nippones⁵. Les signaux contradictoires qui émanent d'Indochine serviraient, selon les représentants de la France Libre à Singapour et à Shanghai, les individus plus frileux à l'égard du gaullisme, leur permettant de s'afficher pro-britanniques sans s'engager pour le mouvement gaulliste. Or, à l'exception du commandant Henrys, tous les Français qui s'expriment sur le sujet ou dont les opinions sont connues, penchent largement en faveur de la France Libre.

L'ambassadeur Henri Cosme reconnaît que « les Français de Chine vont d'instinct au général de Gaulle⁶ ». Il ne peut être question d'anglomanie ici. Le diplomate avoue être tenté,

¹ SCMP, 20 septembre 1940 ; traduction par les services du consulat.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, lettre de Baron à de Gaulle, 1^{er} mai 1941.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°881-882, lettre du consul au Gougal, 11 octobre 1940.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 22 novembre 1940 ; 48 et 30, lettres du consul au Gougal, 16 juillet et 28 novembre 1941.

⁵ CADN, pHKG, 48, tout au long de l'année 1940, le consul alimente le Gougal en coupures de presse.

⁶ CADLC, EEC, série Papiers d'agents, PA39F, Henri Cosme, lettre de Henri Cosme au Gougal, 24 juin 1940.

mais il se refuse « à la reconnaissance du déshonneur de mon pays » et craint par ailleurs la réaction japonaise. Quelques mois plus tard, Georges Égal considère que « la création d'un bureau de recrutement pour les Forces Françaises de la France Restée Libre est irréalisable à Shanghai » car l'ambassadeur et son équipe se sont nettement ralliés au gouvernement du maréchal Pétain. Une section nommée 'La France quand même' est créée. Ses difficultés relèvent d'une autre histoire, mais il est fait allusion au nouveau consul Roland de Margerie, anglophile reconnu et néanmoins fonctionnaire de Vichy, une association incompatible qui trouble et irrite les partisans de De Gaulle¹. À Hong Kong, les prétendues maladroites de Guy de Schompré, le représentant officiel de la France Libre à Singapour, participent à créer une situation confuse. Les partisans de Shanghai le considèrent comme trop novice et le prétendent incompetent : « son récent voyage à Hong Kong [...] a entraîné le retrait des meilleurs éléments et la formation d'un comité anglophile sous la direction du père Vircondelet² ». En réalité, il s'agit d'évincer le peu recommandable Louis Biau du premier comité et c'est Émile Fouliard qui accepte de prendre la suite et non le procureur des MEP. La guerre exacerbe des tensions déjà présentes au sein de ces communautés. Toutefois, il apparaît nettement, encore une fois, que l'anglophilie est source de défiance chez les Français Libres de Shanghai. Depuis Singapour, c'est l'attitude réservée des MEP qui agace le commandant Baron, et non pas leur anglophilie. Léon Vircondelet se fait doux avec le gouvernement général, encourageant avec la France Libre, mais il ne s'engage officiellement auprès d'aucun des deux. Le général de Gaulle partage la même méfiance pour ces missions religieuses « nécessairement conformistes [...] qui en dépit de leurs fortunes considérables ne nous ont jamais envoyé un dollar ».

Malgré la confiance renouvelée de François Baron dans l'engagement au début secret mais honnête de Louis Reynaud en faveur de la France Libre, le représentant à Singapour craint que l'éventuelle nomination du D^r Béchamp à la tête du mouvement à Hong Kong ne soit une très mauvaise idée : anglophobe et anticlérical, pour lui le vieil homme est déconnecté des réalités locales. L'arrivée de l'intéressé est en effet dévastatrice : « tout le monde fut consterné et dérouté », notamment parce que Georges Béchamp tient absolument à séparer anglophilie et adhésion à la France Libre³. Le gouvernement général à Hanoï ne s'embarrasse pas de ces détails et regrette la « compromission active de plusieurs Français notables dans la direction de la propagande anglo-gaulliste à Hong Kong, » au premier rang

¹ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66 et n°668, rapport de Georges Égal à de Gaulle, 15 octobre 1940 et rapport n°3 de 'La France quand même' à Shanghai, 26 novembre 1940.

² CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, lettre de Brizay et Langlade à de Gaulle, 27 février 1941.

³ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66, échanges entre Baron et de Gaulle, 11 et 17 mars, 1^{er} mai 1941 ; n°331, lettre de Baron au CNF, 6 mai 1941.

desquels se trouve le consul Louis Reynaud. L'ambassade de France à Pékin, un peu plus nuancée, déplore ces engagements de « la quasi-unanimité des Français de Hong Kong [...] à des manifestations sinon de Gaullisme, du moins de pro-britannisme¹ ».

¹ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du Gougal à l'ambassade à Pékin, 13 mars 1942 et lettre de l'ambassade à Pékin au MAE, 16 mars 1942.

ÉPILOGUE :

LES FRANÇAIS ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE

a. À l'Est, rien de nouveau... ou presque

Inquiets de l'expansion japonaise depuis quelques années déjà¹, les autorités britanniques se préparent à un éventuel conflit depuis le début des années 1930. En mars 1937, l'amirauté, la Royal Air Force et la garnison terrestre organisent conjointement une grande opération en simulant l'invasion d'un *Blueland* imaginaire. Un navire japonais arrive en escale la même semaine et Jules Leurquin commente : « Du coup, le *Blueland* du thème des manœuvres s'est matérialisé aux esprits les moins subtils². » Après la prise de Canton, en octobre 1938, le port parfumé est encerclé par les troupes nippones. Les activités marchandes se poursuivent néanmoins sur un rythme toujours aussi intense. À la fin de l'été 1939, les déclarations de guerre en Europe bouleversent peu la colonie : le conflit est déjà une réalité dans la région depuis quelque temps et le commerce s'est adapté à ces tensions. Steve Tsang résume : Hong Kong « *surreal nature became more acute but did not change in any fundamental way following the outbreak of war in Europe in September 1939*³. » Même engagées dans une guerre rapidement coûteuse en métropole, les autorités britanniques maintiennent la colonie dans une quasi-routine. Un camp d'internement existe dès octobre 1939, mais la flexibilité du règlement montre bien que le danger ne vient pas des Allemands. Un nommé Frey, détenu donc, est autorisé à rendre visite à sa fiancée sur le *Felix Roussel* en escale⁴. Du côté des MEP, la Lettre commune annonce fièrement que le conflit sino-japonais ne ralentit pas l'activité des procures⁵. Comme en 1921, la colonie britannique est même choisie pour la tenue de l'assemblée générale de la Société en 1940⁶. La Banque de l'Indochine, quant à elle, prépare le terrain pour les nouveaux projets de négoce de bois coloniaux de la Hong Kong & Canton Export C^o⁷. Rien, dans les correspondances des Français jusqu'en juin 1940, ne laisse présumer de changements dans la vie quotidienne ou les activités professionnelles. Il est même très rarement question de la guerre en Europe.

¹ CADN, pHKG, 13, lettre du consul au MAE, 17 septembre 1932.

² CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettre du consul à l'ambassade à Londres, 22 mars 1937.

³ TSANG Steve, *A modern history... op. cit.*, p.115.

⁴ CADN, pHKG, 47, lettre de l'agent des MM au consul, 2 octobre 1939.

⁵ AMEP, Lettres communes, 1939.

⁶ AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 15 mars 1940.

⁷ BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 3 janvier 1940.

« Ce soir, la radio annonce que le maréchal Pétain a demandé un armistice honorable au gouvernement allemand. À quoi bon des commentaires¹ ? », se désole le père Biotteau. Comme il a déjà été dit, les Français sont certainement abasourdis par cette nouvelle, inattendue pour celles et ceux qui sont épargnés par le défaitisme et les réalités métropolitaines. Mais les affaires continuent. Le gouvernement de Hong Kong met en place une taxe de guerre et le directeur de la BDI prévoit déjà combien il sera nécessaire de payer en 1941 sur la base des bénéfices du premier semestre 1940. Fort de quatre à cinq millions de hkd de recettes, il anticipe un paiement de 400 000 hkd pour le premier trimestre², ce qui donne une idée du faible ralentissement de l'activité financière.

Les premières perturbations viennent évidemment de métropole. En avril 1940, pour la première fois, le départ du *Président Doumer* est annulé. En juin, c'est l'amirauté britannique qui donne l'ordre de bloquer tous les navires français en rade « provisoirement et jusqu'à nouvel ordre ». Le *D'Artagnan* et le *Canton* font les frais de la méfiance des alliés pendant quelques jours mais, surtout, depuis Paris, les Messageries Maritimes commencent à dérouter certains cargos pour éviter que ce genre d'incidents ne se reproduise. Le *Joffre*, tout juste parti de Shanghai, file directement vers Saïgon. Les escales de bâtiments français se font plus rares après juillet 1940, et les contrôles des soutes sont accrus. En octobre, c'est encore la direction parisienne des Messageries Maritimes qui décide d'éviter presque systématiquement les eaux britanniques en créant un service régulier assuré par le *D'Artagnan* entre l'Indochine et le Japon, *via* Manille et Shanghai. En réalité, même pour cette nouvelle ligne, Hong Kong demeure un port incontournable pour des escales techniques. Par ailleurs, les Britanniques ne peuvent se priver totalement du ravitaillement en provenance d'Indochine et leurs contrôles deviennent donc relativement permissifs³. Depuis août en revanche, les services d'Air France sont totalement suspendus. Simultanément, le *Post Master* de Hong Kong déclare au consul qu'il n'est plus en mesure de donner des assurances sur l'expédition du courrier vers la France, ni sur la voie empruntée, ni sur les délais, que ce soit en zone occupée ou en zone libre⁴. Après l'été 1940, les Français de Hong Kong commencent à être un peu plus isolés.

À la même période, les autorités coloniales décident de déplacer les femmes et les enfants de tous les fonctionnaires civils et militaires vers Manille à titre provisoire, avec le projet éventuel d'une évacuation vers l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Le Secrétaire

¹ AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 17 juin 1940.

² BDI, DSE 010-3, 1939-1940, lettre du directeur à l'administration centrale, 4 juin 1940.

³ CADN, pHKG, 47, échanges entre le consul, l'agent des MM, l'ambassade à Pékin et le Secrétaire colonial, 13 avril, 20 et 23 juin, courant juillet et 11 octobre 1940, 7 avril, 12 mai, 20 août 1941 ; 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 11 octobre 1940.

⁴ CADN, pHKG, 18, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 19 juillet et 6 août 1940.

colonial précise qu'il ne s'agit que d'une mesure visant à mieux contrôler le ravitaillement... De son côté, le gouvernement général d'Indochine recommande un rapatriement des Français vers Saïgon, mais sans donner de consignes particulières. Ces consignes sont très peu suivies, voire pas du tout¹. La vie continue sous cette nouvelle configuration, un peu plus complexe et tendue, mais en sécurité.

Tableau 10. Volontaires de passage, présents le 8 décembre 1941

Henri Belle, marin déserteur, <i>D'Artagnan</i>	Prisonnier, Sham Shui Po puis Narume
Cerillo, marin déserteur, <i>D'Artagnan</i>	Prisonnier, Sham Shui Po
Chanzi, marin déserteur, <i>D'Artagnan</i>	Prisonnier, Sham Shui Po
Ohm (ou Ohms ou Homes), marin déserteur	Tué au cours de la bataille
Frédéric Jacosta, lieutenant de réserve, Shanghai	Tué au cours de la bataille
Georges Égal, capitaine de réserve, Shanghai	Prisonnier, Sham Shui Po
Paul Chevillard, capitaine de réserve, Chine	Évadé de Hong Kong

(Source : CADN, pPEK, n°281bis et CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°68.)

Tableau 11. Résidents français/annamites à Hong Kong, engagés dans le HKVDC

Leo Weill	Prisonnier, Sham Shui Po
Armand Delcourt	Tué au cours de la bataille
Pierre Mathieu	Prisonnier, Sham Shui Po
Carlos Arnulphy	Prisonnier, Sham Shui Po
Ngi Chi Dao (dit James Dao)	Tué au cours de la bataille
Tran Van Truong	Tué au cours de la bataille

(Source : CADN, pPEK, n°281bis et CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°68.)

b. Les Français dans la bataille de Hong Kong

En avril 1939, le capitaine Batty Smith, officier d'ordonnance du gouverneur, confie au lieutenant-colonel Yvon, attaché militaire de l'ambassade à Pékin : « Hong Kong n'est pas défendable² ». Depuis 1933 pourtant, « l'éventualité d'un conflit en Extrême-Orient se précise dans l'esprit des dirigeants de cette colonie. » Renforcement de la garnison, construction d'infrastructures, achat d'équipements, développement du *Hong Kong Volunteer Defence Corps* (HKVDC)... les consuls témoignent tous des efforts réalisés par

¹ CADN, pHKG, 18, lettres du consul à l'ambassade à Pékin, 4 juillet et 15 octobre 1940.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, rapport de l'attaché militaire au ministre de la Guerre, 18 avril 1939.

les autorités pour se préparer au pire¹. Le 8 décembre 1941, à six heures du matin, les forces impériales nippones violent la frontière au niveau de Fanling et pénètrent sur le sol britannique². C'est le début des dix-huit jours de la bataille de Hong Kong. Depuis la maison de retraites de Nazareth, le père Biotteau consigne dans son journal l'inexorable progression des forces japonaises. Situé en face du Mount Davis, position stratégique de défense, l'établissement des MEP est témoin de quelques moments forts de cette période. Le 21 décembre, les religieux voient les premiers soldats japonais arpenter le quartier de Pokfulam. Huit jours plus tard, les missionnaires doivent céder Nazareth à l'occupant qui y installe immédiatement 240 hommes. C'est dans le bâtiment de la procure que le consul Louis Reynaud, sa femme et quelques autres Français, trouvent refuge pendant le plus fort de la bataille sur l'île³. Un peu plus à l'écart du centre et des quais, à proximité de la cathédrale anglicane, l'édifice est probablement jugé plus sûr.

La plupart des membres du comité France Libre, résidents ou volontaires de passage, s'engagent dans la bataille dans le cadre du HKVDC⁴. Le secrétaire du consul, Ngo Chi Dao, et un autre Annamite, Tran Van Truong, employé de la Banque de l'Indochine, sont les premières victimes françaises, si l'on considère leur statut de sujets protégés⁵. Le 19 décembre, alors qu'ils se rendent à leur poste de défense contre les attaques aériennes, ils sont visés par des tireurs grimpés sur les toits des maisons voisines⁶. Georges Égal, ancien patron de 'La France quand même' à Shanghai, est enrôlé en tant que capitaine sous les ordres du major Patterson. Avec Frédéric Jacosta, lui aussi de Shanghai, et le matelot Ohm, tout fraîchement recruté par le comité, ils assurent la défense de la station électrique de North Point. Les deux derniers meurent au cours de cette opération et Georges Égal est fait prisonnier le 20 décembre⁷. Le 21, au cours de la bataille du Ridge, Armand Delcourt est blessé au ventre par deux coups de baïonnette. Il parvient à s'enfuir dans une voiture abandonnée mais, deux jours plus tard, il est capturé à Repulse Bay et immédiatement exécuté. Carlos Arnulphy rapporte que son corps est arrosé de pétrole puis brûlé. Les Japonais, « pressés autour de ce bucher funéraire, faisaient de grands éclats de rire. » Le corps n'est vraisemblablement pas fouillé auparavant puisque les grenades que le Français

¹ CADN, pHKG, 13, lettres du consul au MAE, 4 octobre 1933, 20 mars 1935 ; 17, lettre du consul à l'ambassade à Pékin, 22 octobre 1936 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. brit., n°83, lettres du consul à l'ambassade à Londres, 22 mars, 2 avril, 25 avril 1937, 25 juin 1938.

² FERGUSON Ted, *Desperate siege: the battle of Hong Kong*, Toronto, Doubleday Canada, 1980, p.51.

³ AMEP, Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, du 8 au 29 décembre 1941 ; Bulletin de la Société des Missions étrangères, 1948, p.367.

⁴ Voir tableaux 10 et 11, p.586.

⁵ www.hongkongwardiary.com/searchgarrison/uniformedcivilians.html

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 6 février 1942.

⁷ SCMP, 10 septembre 1947. Conférence de Georges Égal sur la France Libre en Extrême-Orient.

avait dans ses poches explosent, tuant quelques-uns des bourreaux. À quelques kilomètres de là, à Shouson Hill, sa femme japonaise, enceinte de huit mois, est violentée par la soldatesque¹.

Après la bataille, quatre-vingt-sept Français résidant sur l'île et trente-trois à Kowloon sont déclarés sains et saufs. Louis Reynaud parvient à communiquer ses premiers messages début février, *via* son collègue à Canton². Le sort des Français, notamment ceux engagés auprès du HKVDC, est longtemps incertain. Les prisonniers sont rapidement attestés (Georges Égal, Henri Belle, Cerillo, Chanzi, Leo Weill, Pierre Mathieu et Carlos Arnulphy) ; les autres sont portés disparus³. Louis Biau parvient à fuir Hong Kong avec Paul Chevillard, ainsi qu'un dénommé Cerdi ou Cordi. Alors qu'il tente de passer en Chine, Georges Béchamp est arrêté dans le Guangzhouwan et emprisonné en Indochine⁴. Après quelques semaines de détention, Émile Fouliard parvient à négocier son départ de la colonie avec les autorités japonaises⁵.

Le consulat transfère ses bureaux au rez-de-chaussée de la procure générale des MEP, car il n'y a plus d'électricité dans Alexandra Building. Les pillages, autant de la part des Chinois que des troupes japonaises, causent beaucoup de dégâts dans le centre. Le consul rapporte l'ambiance effroyable des jours qui suivent la défaite, marquée par la brutalité et la cruauté des troupes japonaises. Il ajoute le récit de quelques drames, dont celui d'une jeune femme française d'Indochine, mariée tout récemment à une étudiant en médecine russe, lui-même tué par les Japonais. Alors qu'elle revient vers son appartement du côté du Queen Mary Hospital, elle est assassinée par des vagabonds chinois occupés à vandaliser ses biens.

Les MEP déplorent de nombreux dégâts du côté de Pokfulam à cause des bombardements : les propriétés des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres à Causeway Bay ainsi que le collège Saint-Joseph subissent des dommages équivalents. Seul le La Salle College est intact, à Kowloon ; il est immédiatement évacué et réquisitionné par l'occupant⁶.

c. « Le vent se lève !... il faut tenter de vivre ! »

Les archives détruites ou égarées dans le chaos qui suit la bataille ne permettent pas de suivre tous les protagonistes. Un petit nombre de personnes, de passage à Hong Kong et

¹ Collection Monique Westmore, lettre de Carlos Arnulphy à Monique Westmore, 23 décembre 1978 ; entretien avec Monique Westmore, 7 décembre 2011.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du Gougal à l'ambassade à Pékin, 9 janvier 1942, et lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 6 février 1942.

³ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 27 janvier 1942.

⁴ CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°68 et 69, lettre de Fouliard au CNF, 6 octobre 1942, et lettres de Escarra au CNF, 26 mars et mai 1942.

⁵ ANOM, Cabinets ministériels, carton 55, dossier 362, lettre de Jean Rondon au CNF, 1^{er} octobre 1942.

⁶ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à son collègue à Canton, 6 février 1942.

bloquées par les hostilités, sont portées disparues¹. D'autres, dont les archives n'avaient jamais fait mention auparavant, émergent d'une vie quotidienne jusque-là simple et sans histoire pour signaler leur présence². En mars 1942, le *Canton* assure l'évacuation de Français et d'Annamites vers Haïphong³. Ce n'est pas une mesure imposée par l'occupant et, dans un grand nombre de cas, femmes et enfants sont dirigés vers l'Indochine en attendant que monsieur, resté sur place, règle ses affaires ou prenne la mesure des changements en cours. La colonie voisine est la destination privilégiée et très majoritaire, mais certaines familles trouvent également refuge en Australie ou à Macao⁴. Les archives britanniques montrent, enfin, que des ressortissants français sont emprisonnés dans le camp d'internement civil de Stanley. À la libération, le drapeau français flotte encore sur le camp, signe que cette nationalité est représentée pendant toute la durée du conflit. Aucun document ne permet de déterminer combien d'individus y ont été enfermés, mais dans les comptes du fonds d'entraide des Français, une ligne leur est réservée⁵.

De nombreuses entreprises implantées en Indochine voient leurs fonds bloqués par l'occupant. Au cours de l'année 1942, les autorités françaises recensent au moins huit négociants dont les devises sont retenues à Hong Kong⁶. En février, les Messageries Maritimes ferment leurs bureaux et le personnel est licencié⁷. Au cours du même mois, l'imprimerie de Nazareth cesse de fonctionner, ses comptes sont gelés et plus aucun retrait n'est possible en banque. Les établissements de Pokfulam sont évacués un peu plus tard, en septembre, et ce qu'il reste de la communauté s'installe dans un immeuble de Kowloon. Dans le centre, les Japonais octroient deux chambres d'un immeuble de Ice House Street pour servir de bureaux aux pères⁸. Le consulat de France est fermé par les autorités le 9 mars, les autorités nippones assurant désormais la représentation des puissances considérées comme neutres⁹. L'ambassade à Pékin ordonne à Louis Reynaud de détruire les « archives ordinaires ». Toujours aussi réfractaire aux ordres de ses supérieurs et encore une fois bien inspiré, le

¹ CADN, pHKG, 30, lettre du Gougal au consul, 10 janvier 1942.

² CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du comte Ostrorog au MAE, 25 février 1942 ; CADN, pHKG, 49, lettre d'André (fils) et René Ruyters au consul, 24 février 1942 ; NAL, CO1070/5, *records*, après 1942, fiches pour Félix de Grand'Combe, Léonard Marchant ; NAL, CO1070/2, *records*, après 1942, fiche pour Émile Eymard, etc.

³ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°607, lettre de la Sûreté générale au RST, 3 mars 1942 ; CADLC, AP, série Guerre 1939-1945 (Vichy), sous-série E, n°238, lettre du Gougal au MAE, 6 mars 1942.

⁴ NAL, CO1070/4 et NAL, CO1070/7 *records*, après 1942 ; CADN, pHKG, 49, lettre de G. Petrequin au consul, 26 février 1942.

⁵ NAL, CO1070/3 et NAL, CO1070/4, *records*, après 1942 ; EMERSON Geoffrey, *Hong Kong internment, 1942 to 1945 : life in the Japanese civilian camp at Stanley*, Hong Kong, Hong Kong university press, 2008, p.173 ; CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 9 août 1943.

⁶ ANOM, Fonds Indochine, GGI, Série Cabinet militaire, n°63, sociétés implantées à Hong Kong, 1942.

⁷ AFL, CMM, Domaine, 1997 002 5694. Rapport sur les locaux occupés par l'agence de Hong Kong, 1946.

⁸ AMEP, Imprimerie de Nazareth, divers 01, délibération du conseil de la maison, 20 février 1942 ; Maison de retraites de Nazareth, divers 01, journal de bord, 25 septembre 1942.

⁹ CADN, pHKG, 49, lettre du commandant Henrys au consul, 15 avril 1942.

consul préfère confier les documents à la Banque de l'Indochine, en même temps que le mobilier des bureaux de la chancellerie. Il dépose dix-huit caisses d'archives dans les coffres et emporte lui-même les dossiers à caractère secret ou confidentiel pour les remettre à son collègue à Canton¹.

Au printemps 1943, Louis Reynaud tombe gravement malade. C'est Paul de Roux, le directeur de la BDI, qui prend le relais de la gestion officieuse des intérêts nationaux à Hong Kong. Sa principale préoccupation consiste à subvenir aux besoins de Français en situation précaire, essentiellement des femmes, que l'ancien consul aide sur ses propres deniers depuis juillet 1942². À cette époque, soixante-cinq Français résident encore à Hong Kong, libres. Hospitalisé à Matilda, désormais géré par l'armée japonaise, Louis Reynaud ne peut recevoir aucune visite, ni aucun soin. En visite dans l'établissement et passant tout près de sa chambre, Emily Hahn raconte que le diplomate « *lay dying there, but his doctor was not permitted to go in and see him* ». Il meurt le 5 juillet 1943³. Après son décès, Raymond Devaux prend le rôle de représentant de la communauté auprès des Japonais, une tâche qu'il assure avec zèle mais sans faire l'unanimité parmi les siens. Depuis Canton, le consul remarque que « certains de ses concitoyens refusent de lui reconnaître une autorité qu'il ne serait que trop porté à réclamer », et lui-même doit recadrer le chef d'entreprise à quelques reprises pour ses initiatives déplacées. Paul de Roux s'oppose farouchement aux activités de ce porte-parole désigné⁴.

À Sham Shui Po, dans le camp des prisonniers de guerre, l'associé d'Armand Delcourt, Pierre Mathieu, meurt le 27 août 1943, électrocuté sur des barbelés. Henri Belle est transféré au camp de Narume, au Japon, où il décède dans des circonstances non élucidées, le 3 novembre 1944⁵. Maurice et Leo Weill meurent également tous les deux à Sham Shui Po, le premier en mars 1944 et le second en avril 1945⁶. Même s'il est un soutien de la première heure du mouvement France Libre, Paul de Roux ne participe à aucun combat et reste libre de ses mouvements après la bataille. Sur sa tombe, au cimetière catholique de Happy Valley, il est toutefois inscrit : « Résistant Français Libre. Victime de la Kempetai ». Carlos Arnulphy explique que le banquier est chargé de veiller sur les familles des camarades absents. « Il fit [...] tout ce qu'il était humainement possible de faire ; et avec un tel zèle que finalement, la gendarmerie japonaise vint l'arrêter à son appartement, au cinquième étage de

¹ CADN, Archives des archives, Hong Kong, n°237, lettre du consul au MAE, 13 mai 1942. L'auteur de ces lignes exprime toute sa reconnaissance à Louis Reynaud pour cette nouvelle désobéissance.

² CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre de Paul de Roux à la BDI à Shanghai, 4 juin 1943.

³ HAHN Emily, *China to me... op. cit.*, p.404. ; CADN, pHKG, 49, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 16 août 1943.

⁴ CADN, pPEK, série A, n°281bis, lettre du consul à Canton à l'ambassade à Pékin, 16 août 1943 et 3 mai 1944.

⁵ Idem et stèle des Français Libres de Hong Kong, cimetière militaire de Stanley.

⁶ Collection Carl Smith, fiche Leo Weill et NAL, CO1070/8, *records of POW*, après 1942.

la banque. Sachant quel genre de supplice l'attendait, et résolu à ne rien révéler, il se précipita par la fenêtre et s'écrasa au sol. C'était le 19 février 1944¹. » Les sorts des marins Cerillo et Chanzy restent un mystère. Les seuls Français qui sortent vivants de Sham Shui Po sont Georges Égal et Carlos Arnulphy. Au cours de sa captivité, le premier se rend célèbre par ses larges moustaches et son tempérament de meneur d'hommes. Dans les baraquements, il est surnommé Le Tigre². Libéré en août 1945 en même temps que son compagnon d'armes Carlos Arnulphy³, il peine à se remettre des années de privations et succombe le 29 décembre 1947⁴.

Illustration 21. Georges Égal, un tigre en cage



Emprisonné à Sham Shui Po, Georges Égal se fait remarquer par son tempérament de meneur d'hommes. Ici dessiné par le lieutenant Skvorzov (Source : collection Marion et Véronique Égal.)

¹ www.france-libre.net/comite-hk-arnulphy/, extrait de la *Revue de la France Libre*, n°209, janvier 1975.

² Collection Marion et Véronique Égal, carnet de croquis du lieutenant Skvorzov.

³ Collection Susan Arnulphy, lettre d'Émile Fouliard à Carlos Arnulphy, 10 février 1956.

⁴ Témoignages de Marion et Véronique Égal, 6 décembre 2013.

CONCLUSION

a. La France au cœur de l'Extrême-Orient

Depuis 1997, le poids et le rôle des communautés étrangères à Hong Kong sont régulièrement questionnés, souvent en parallèle d'une réflexion sur l'identité hongkongaise. Les historiens sont appelés à la rescousse pour démontrer que le caractère cosmopolite du territoire façonne son originalité¹, par opposition à la République populaire de Chine. Sans même que ces spécialistes interviennent, une vague de nostalgie coloniale gonfle depuis la rétrocession, intéressante reconstruction du passé au profit de nouvelles causes². Dans ce contexte historiographique, les Anglo-saxons restent très majoritairement le centre de l'attention³, occultant ainsi plusieurs pans occidentaux et asiatiques du passé qui constituent pourtant, dans une moindre mesure, l'identité de l'ancienne colonie britannique. L'un des premiers objectifs de cette étude est d'apporter un éclairage sur une communauté européenne implantée à Hong Kong, fût-elle modeste dans son ampleur et dans son rôle dans le développement du territoire. Alors que sociologues et politologues s'intéressent au sujet sensible de l'identité du territoire, ce travail entend y contribuer en affirmant les spécificités historiques de la présence française, à nulle autre pareille dans la région au cours de l'entre-deux-guerres.

À bien des égards, il a été montré que la colonie britannique est une aire culturelle distincte en Extrême-Orient. Malgré la tutelle administrative de la légation de France en Chine – puis de l'ambassade –, les diplomates français font face à des situations bien particulières qui sont propres à ce territoire né de l'alchimie de l'empire britannique et de son système de port franc, de la Chine du Sud et de ses réfugiés de toutes classes sociales. Pour les consuls, de ce mélange unique d'origines et d'ambitions extrême-orientales, entrechoquées sur les rives d'une petite île aride devenue un centre du monde, naissent des problématiques différentes du cadre chinois traditionnel. Aux portes d'une région agitée et parfois dangereuse, c'est un poste valorisant aux responsabilités variées. Carrefour stratégique pour s'élancer à la conquête des âmes ou des marchés, Hong Kong est un havre de liberté où les congrégations religieuses autant que les entreprises commerciales et financières françaises peuvent s'enrichir dans la perspective de développements futurs sur le territoire chinois.

¹ McDONOGH Gary, WONG Cindy, *Global... op.cit.*, pp.XIII-XIV.

² LAW Wing-sang, « La nostalgie coloniale depuis la rétrocession », dans VEG Sebastian (dir.), « Hong Kong prend le large », *Critique*, n°807-808, Paris, 2014, p.673.

³ HOLDSWORTH May, *Foreign devils: expatriates in Hong Kong*, Oxford, Oxford university press, 2002, 298 p.

De l'autre côté de la frontière, les études sur l'histoire des présences françaises en Chine au XX^e siècle négligent souvent Hong Kong, par commodité la plupart du temps, les sources étant différentes et/ou localisées à d'autres endroits. De la même façon et pour les mêmes raisons, les études coloniales qui se penchent sur l'Indochine explorent peu l'importance du port britannique pour la sûreté et le commerce de la colonie française voisine, mais aussi pour ses ambitions chinoises qui ne sont pas uniquement concentrées sur le Yunnan. Pour les Français, dans l'entre-deux-guerres, Hong Kong est pourtant une interface diplomatique et religieuse de premier ordre et, dans une moindre mesure, une plateforme commerciale et financière difficilement contournable.

Quant aux recherches sur les relations entre la France et le Royaume-Uni, elles se sont peu aventurées du côté des colonies en Extrême-Orient. Le cas de Hong Kong montre qu'au-delà de l'Entente cordiale, Français et Anglais partagent beaucoup dans la région, les premiers étant plus dépendants des seconds. Il apparaît également important de souligner que, loin de leurs métropoles, les Européens ne se comportent pas exactement de la même manière les uns envers les autres. L'anglophilie des Français en est probablement l'exemple le plus criant ; celle-ci se décline de plusieurs manières, de l'appréciation de l'administration coloniale britannique à un véritable engouement culturel. Cette présence d'un autre peuple – colonisateur par ailleurs – sur un territoire d'Extrême-Orient de Sa Majesté se conçoit aussi comme une contribution à l'historiographie qui entend mettre en lumière « *the varied and changing articulations of colonialism in China*¹ ». Au sein du modèle britannique, les Français à Hong Kong représentent un prolongement de la colonie, mais lié à des enjeux différents. C'est aussi une manière de répondre au fait que « *the history of the French sphere of influence in Southern China is relatively unexamined*² ». Les développements des deux premières parties espèrent éclairer les ambitions françaises et leurs réalisations. En conclusion de l'ouvrage *New Frontiers*, John Darwin appelle de ses vœux une histoire coloniale plus nuancée des communautés expatriées, présentant des groupes moins homogènes, plus proches de réalités sociales encore floues³. Ce souhait a guidé une partie de la réflexion de cette étude.

[b. Une approche globale des présences françaises](#)

Les sources de cette étude sont variées, ce qui était une volonté ferme dès le départ de ce projet. C'est ce qui a notamment conduit à de longues démarches pour accéder à certaines

¹ GOODMAN Bryna et David (dir.), *Twentieth-century Colonialism... op.cit.*, p.11.

² Ibidem, p.17.

³ BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New frontiers... op. cit.*, p.251.

archives privées. Plus modestes en quantité que les apports institutionnels, notamment diplomatiques, ces documents totalement inédits n'en sont pas moins essentiels pour comprendre les présences françaises dans leur globalité. L'introduction souligne l'habituel morcellement de cette notion en de multiples thématiques ; ce sont les archives privées, ainsi qu'une lecture en creux des documents officiels, qui permet de réaliser l'ambition d'une approche plus complète. Ce travail tente d'offrir un panorama inédit des présences françaises, une vision holistique des actions et des interactions d'une communauté réunies sur une courte période dans un espace relativement restreint. C'est l'occasion de faire évoluer en parallèle des existences toujours séparées dans d'autres études, alors qu'elles sont en réalité proches, par nécessité, par obligation ou même par choix, comme le montrent les rapports de certains ressortissants interlopes avec le consulat de France. Dans l'écosystème historique de Hong Kong, le biotope des institutions et des entreprises ressuscite toute la variété de la biocénose française.

Si modestes soient les actions des présences françaises sur l'écosystème colonial de Hong Kong, elles représentent une influence sur le milieu. Autant de traits d'union qui méritent d'être valorisés, et qui ne passent pas nécessairement par l'importance démographique. Si le nombre de Français est peu élevé au cours de l'entre-deux-guerres, la France ne joue pas moins un rôle dans l'évolution du territoire, qu'il soit commercial (les importations de riz d'Indochine), social (les œuvres des congrégations religieuses féminines), financier (la solide implantation de la BDI et les mésaventures de la BIC) ou encore culturel (l'imprimerie de Nazareth ou la diffusion – même discrète – de la langue française). Le développement du poste consulaire n'a pas d'impact sur le port à proprement parler, mais il est un rouage essentiel du dispositif diplomatique et colonial français en Extrême-Orient, une interface permanente entre Hanoï, Pékin et Shanghai qui lui permet de jouer un rôle à une autre échelle. Pour les présences françaises en Extrême-Orient dans l'entre-deux-guerres, Hong Kong apparaît comme un « lieu de surplomb¹ » idéal, à bonne échelle pour observer la France officielle et ses excroissances marginales.

Plus largement, ce travail fait le vœu de contribuer aux travaux d'une histoire connectée, en mettant non seulement en lumière les interactions au sein de la communauté française, mais aussi ses intérêts, variés, dans les milieux britannique et chinois de Hong Kong. Sur une courte période et un territoire aussi restreint que Hong Kong, cette expérience ne répond pas totalement aux canons du courant historiographique², mais ces conditions spatiales et temporelles réduites permettent de prendre en compte l'essentiel des aspects et

¹ CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité... », *op. cit.*, p.120.

² *Ibidem*, p.119.

des acteurs sans diluer ni déstructurer ce qui caractérise précisément la présence française. Les dangers de l'émiettement (*methodological fragmentationism*) paraissent évités dès lors que l'ensemble étudié est relié aux enjeux régionaux et internationaux qui dépassent ces présences. Ici, les opportunités ne manquent pas, de l'expansion commerciale en Chine au développement de l'aéronautique en passant par les contrebandes d'armes et d'opium ou encore les flux maritimes ou financiers en Extrême-Orient. Plus spécifiquement, la notion d'interface est une manière d'inviter les présences françaises dans l'histoire connectée d'Extrême-Orient. En ce domaine, Sanjay Subrahmanyam reconnaît que « *we cannot attempt a 'macro-history' of the problem without muddying our boots in the bogs of 'micro-history'* »¹. Cette thèse caresse donc l'espoir de participer à une meilleure compréhension des interactions politiques, commerciales et culturelles en Asie, à travers le prisme des intérêts français, si variés et parfois contradictoires soient-ils dans l'entre-deux-guerres. C'est l'expression d'histoire enchevêtrée (*entangled history*) qui pourrait même être privilégiée. Les domaines traditionnels des relations internationales (diplomatie, commerce, religion) se mêlent à des approches plus modernes (femmes, enfants, marginaux) ; les aspects matériels et immatériels, trop souvent étudiés à part, enrichissent le raisonnement pour offrir, en définitive, une lecture holistique des présences françaises dans un contexte plus large qu'il n'y paraît.

c. Les Français de l'étranger, nouvel objet d'étude

Au centre de ces présences demeurent les individus. Ce ne sont pas seulement des expatriés temporaires (*Transient*) comme le suppose Erik Cohen², mais aussi des migrants permanents, des nomades au long cours et des touristes éphémères. En reconnaissant le vide historiographique souligné par Alain Vivien et Mireille Raunet avec *Les Français de l'étranger*, Yves Frenette écrivait, en 2000, que le petit ouvrage « laisse entrevoir un champ de recherche fertile pour l'historien, le politologue et le sociologue³. » Cette thèse a été conçue dans le projet d'explorer ce terrain, toujours vierge une décennie plus tard. Dans le dernier chapitre de son ouvrage sur *Global and Transnational History*, Akira Iriye s'étonnait, en 2013, que les individus qui traversent les frontières, quelle qu'en soit la raison, ne soient pas davantage étudiés en dépit de « *this quintessentially transnational phenomenon in historical perspective*⁴. » Née d'observations contemporaines sur les Français établis à

¹ SUBRAHMANYAM Sanjay, « Connected histories... », *op. cit.*, p.750.

² COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.7.

³ FRENETTE Yves, « Alain Vivien et Mireille Raunet - Les Français de l'étranger », dans *Histoire sociale*, vol. 33, n°66, Ottawa, Université d'Ottawa, 2000, pp.439-440.

⁴ IRIYE Akira, *Global and Transnational History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p.75.

l'étranger, cette étude s'interroge sur la pertinence de transposer ce concept à une autre époque. Il en résulte la conviction que la communauté française de Hong Kong, dans l'entre-deux-guerres, possède des caractéristiques propres. Dans sa diversité sociale et professionnelle, elle partage des perceptions et des aspirations. Robert Bickers et Christian Henriot ont montré qu'en Chine, « *the treaty system, broadly defined, effectively replaced the state as the defining organisational framework for East Asia's international relations, and the treaty system and its citizens were international*¹. » Le cas des Français à Hong Kong, même parmi les plus modestes et les plus marginaux, tend à prouver que cette coloration internationale déteint sur les comportements, mais n'entache pas les liens avec le pays d'origine. Tout ce qui rattache les individus à leur nationalité reste une composante majeure de leur identité, ce qui n'empêche pas l'idée – consciente ou non – d'appartenance à un autre ensemble, celui des Français de l'étranger.

Il n'est pas utile de lutter contre l'usage du partitif *de*, apparemment erroné dans la mesure où la plupart de ces Français ne sont pas originaires de l'étranger. Les archives montrent que cette expression est couramment employée dès l'entre-deux-guerres, par le président de la Cité universitaire, l'UFE ou les intéressés eux-mêmes². Elle a du sens car, par rapport aux Français de métropole, l'implantation à l'étranger provoque des changements dans la représentation du monde ; c'est une marque distinctive de cette « troisième France », le curseur d'une originalité reconnue. Cette thèse porte un certain nombre d'analyses, surtout dans la troisième partie, qui sont autant de justifications du bien-fondé de cette appellation, au moins dans l'entre-deux-guerres. L'ensemble forme une grille de lecture qui pourrait s'appliquer à d'autres communautés installées à l'étranger : cette étude espère en avoir fait la preuve.

De récents travaux abordent l'expatriation sur un territoire précis en englobant toutes les communautés possibles³, sans pour autant bien distinguer ce qui fait leurs différences, risquant les amalgames et niant les particularismes nationaux dans leurs relations les unes aux autres et, surtout, ne tenant aucunement compte des présences marginales. Les expatriés y sont uniformes, ne conservant que l'acception moderne et sociale du terme. Elle est certainement pertinente pour une étude sociologique contemporaine, là où la mondialisation lisse les aspérités entre les peuples ; mais pas dans une perspective historique, sauf à vouloir réaliser une mosaïque impressionniste dont le nuancier ne correspondrait pas forcément à la

¹ BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New frontiers... op. cit.*, p.5.

² CADN, pHKG, 4, lettre d'André Honorat au consul, 27 mai 1927 ; CADLC, AP, série E, sous-série Poss. Brit., n°81, lettre de l'UFE au consul, 16 janvier 1935 ; sous-série Chine, n°899, lettre de Maurice Montargis au ministre du Commerce, 23 juin 1937.

³ FECHTER Anne-Meike, *Transnational Lives. Expatriates in Indonesia*, Oxford, Routledge, 2007, 190 p. L'auteur ne s'intéresse qu'aux « *privileged migrants* », aussi appelés « *corporate expatriates* ».

palette. À la différence des *Postcolonial* et *Subaltern Studies*, la volonté de se concentrer sur une nation européenne sur un sol étranger – qui plus est colonisé – pour décortiquer toutes les facettes de sa présence ne relève pas de l’impérialisme culturel *a posteriori*. Il s’agit de combler un vide historiographique de l’histoire nationale sur laquelle il convient aussi d’assumer se reposer.

Envisager cette approche nationale permet de rendre justice à toutes les formes de ces présences – d’où l’usage préférable d’un pluriel – y compris celles trop souvent oubliées. Des omissions parfois volontaires qui perdurent : dans la préface du petit ouvrage du sénateur Jean-Pierre Cantegrit, René Monory souligne que les Français de l’étranger représentent « pour moi une catégorie de Français de grande qualité¹ ». Aux yeux du président du Sénat, ces individus sont à part, mais il ne parle bien évidemment que des expatriés. Un peu plus réaliste, l’administrateur colonial Maurice Delafosse prêche, en 1921, pour que la France « soit représentée par ce qu’elle a de mieux, [car] ce qui n’a qu’une importance secondaire lorsqu’on ne sort pas de la maison en a une beaucoup plus grande dès qu’on a franchi la porte². » Le ministère des Colonies autant que celui des Affaires étrangères sont soucieux de l’exemplarité de leurs ressortissants à l’étranger. C’est sûrement la raison pour laquelle, à Hong Kong, les brebis galeuses sont rapidement écartées des affaires, les nécessaires rapatriés ou pris en charge, et un certain nombre de scandales étouffés. Ce ménage plus soigné à l’extérieur donne aussi une teinte particulière aux communautés hors de France.

Quand Jean-Baptiste Duroselle affirme que « l’émigration définitive [...] est insignifiante », il a évidemment raison d’un point de vue chiffré, encore faudrait-il savoir dans quelle catégorie se trouvent celles et ceux qui passent toute leur vie active d’un pays à l’autre, sans jamais revenir en France hormis le temps de leurs congés. Si minoritaire que soit ce phénomène, il est traversé par une dimension existentielle chez ces Français qui font le choix de passer leur vie ailleurs. La motivation profonde du goût pour l’aventure contribue à façonner leur profil, tout comme l’éloignement et la solitude. Ce sont des aspects intimes peu abordés jusqu’à présent. Enfin, les nombreuses trajectoires envisagées pendant l’entre-deux-guerres montrent que ces présences ne sont pas aussi temporaires qu’il est prétendu. Même chez les agents de l’État, au sens large, il y a une certaine pérennité dans le renouvellement permanent de cadres aux missions identiques : pour le pays d’accueil, il s’agit d’une permutation purement formelle, et pour les individus en question, le paysage change, mais pas leur mentalité déracinée. Quels que soient leurs métiers ou leurs statuts,

¹ CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.VII.

² Cité par DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies... op. cit.*, p.221.

ces Français, dès lors qu'ils sont à l'étranger, constituent autant d'intermédiaires culturels, de vecteurs d'une image plurielle de la France ; ce sont des *go-between*s pour reprendre l'expression de l'historien Simon Schaffer¹, même si leurs messages sont souvent différents, et parfois contradictoires.

d. Culture tierce et identité commune

Ces Français sont attachés à leurs origines et se mêlent peu au milieu d'accueil. Ni tout à fait les mêmes, ni totalement différents de leurs compatriotes de métropole, ils sont, pour jouer sur les mots, dissemblables. La construction d'une identité française, à la fois attachée à certaines valeurs tout en développant de nouvelles, est donc possible en dehors des frontières nationales. À ce titre, l'exemple des enfants est révélateur ; sur le long terme, les adultes infusent eux aussi ces changements, c'est le propre du mal jaune des colons. Ces Français de l'étranger véhiculent des représentations, ancrent des stéréotypes, rapportent des impressions, diffusent des idées novatrices. Même s'il est critiquable à bien des égards, l'ouvrage du journaliste Christian Roudaut pose la question de l'identité des Français à l'étranger en 2010, estimant que l'éloignement accroît la pertinence de leur opinion sur la situation de leur pays natal². Sans aller jusqu'à valider cette affirmation, le recul des Français de Hong Kong leur permet indéniablement une ouverture d'esprit inédite en métropole. Fort de tout cela, peut-on parler de culture tierce ? Oui, si elle « n'est pas définie comme un mélange entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil. Elle les transcende, s'établissant comme une culture indépendante propre au milieu des expatriés³. » De nombreuses observations contemporaines permettent aisément d'appliquer ce concept aux enfants nés et/ou ayant grandi à l'étranger. Le phénomène n'est pas récent et il s'étend déjà, dans l'entre-deux-guerres, aux adultes à travers le sentiment de supériorité, l'environnement privilégié, la maîtrise de compétences originales et la confrontation régulière, qu'elle soit désirée ou non, avec l'Autre.

Toutefois, les différents développements de cette thèse ont montré que s'ils coexistent sur un même territoire avec d'autres nationalités, loin de chez eux, les Français ne partagent pas toujours les mêmes centres d'intérêt et ne sont pas animés par les mêmes préoccupations. Une culture tierce peut-être, mais pas nécessairement une culture internationale ; en d'autres termes, la pratique transnationale n'octroie pas une mentalité cosmopolite⁴. Ces individus

¹ SCHAFFER Simon et alii (dir.), *The Brokered World: Go-betweenes and Global Intelligence, 1770-1820*, New York, Science History Pubns, 2009, 522 p.

² ROUDAUT Christian, *France... op. cit.*, pp.234-235.

³ GYGER GASPOZ Deniz, *Une jeunesse au souffle de la mobilité... op.cit.*, p.24.

⁴ DULLIN Sabine, SINGARAVELOU Pierre (dir.), « Le débat transnational, XIX^e-XXI^e siècle », dans *Monde(s) histoire espaces relations*, n°1, Paris, 2012, p.27.

restent ancrés sur les solides bases de leur sentiment de supériorité nationale, et à aucun moment il n'est question d'unification culturelle autour de valeurs communes, même dans le cadre de mariages mixtes. En fait, le mot tierce rend compte d'une hiérarchie pertinente dans l'entre-deux-guerres : il y aurait une culture première, celle d'origine, une autre seconde, celle du pays d'accueil¹. La combinaison est donc déséquilibrée ; d'autant plus que ladite culture seconde est parfois multipliée par autant d'affectations ou de changements de résidence à l'étranger. Les apports culturels de ces destinations successives sont donc dilués. Les Français au centre de cette étude sont aussi fortement imprégnés de culture coloniale : beaucoup sont nés dans l'Indochine voisine, ou travaillent au service de l'empire français. Ce n'est pas incompatible : Erik Cohen assure que, dans les années 1960, cette appartenance trouve son prolongement dans la formation de communautés expatriées dans les pays en développement².

Le « concept d'acculturation ou de métissage joue un rôle central³ » dans l'histoire connectée : ce phénomène est-il perceptible chez les Français de Hong Kong ? Il semble évident, après cette étude, que les préjugés tiennent bon et que les structures politique et sociale sont assez imperméables. Cette résistance n'empêche pas la porosité. Et si les Français campent sur leurs acquis en Extrême-Orient, ils changent néanmoins ; leurs points de vue sont différents et, de gré ou de force, ils ont appris à composer avec l'Autre. Il y a transferts culturels, mais il n'est pas question d'hybridation, car le croisement de ces populations s'effectue sur des bases très inégales. Les vernis successifs liés aux expérimentations de cette vie se posent sur les mentalités françaises et forment des représentations communes de l'expérience à l'étranger, un rapport communautaire particulier. Plus qu'une tierce culture, il est préférable d'affirmer que l'ensemble favorise l'émergence d'une nouvelle approche de l'identité. Il y aurait une mentalité propre à ces choix de vie, sûrement très proche de la culture coloniale dans l'entre-deux-guerres, mais qui pose également les jalons de sa pérennité dans l'ère postcoloniale. Quels que soient leur milieu social et leurs activités, ces Français ont en commun les traits génériques qui dessinent une mentalité aux yeux de Geoffrey Lloyd⁴ : des structures (consulat au sens concret, éducation au sens abstrait), des procédés (nomadisme, fonctionnement en réseau), des modes opératoires (préférence nationale, solidarité), des habitudes (sentiment de supériorité, repli culturel), des capacités (adaptation, supériorité technique et/ou financière) et même des

¹ GYGER GASPOZ Deniz, *Une jeunesse au souffle de la mobilité... op.cit.*, p.29.

² COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.8.

³ DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées... » *op. cit.*, p20.

⁴ LLOYD Geoffrey, *Demystifying Mentalities*, Cambridge, Cambridge university press, 1990, p.136.

prédispositions (goût de l'aventure). Ce qui ne doit pas pour autant gommer l'hétérogénéité au sein de ce groupe.

e. Le roman colonial comme toile de fond

Puisqu'il est ici question d'approche culturelle, qu'il soit permis de rendre hommage à la littérature coloniale, passionnant révélateur des mœurs occidentales confrontées aux horizons lointains. À cette évocation, les noms de Joseph Conrad et Rudyard Kipling viennent aussitôt à l'esprit, mais rarement des plumes françaises. Claude Farrère s'épanche sur les décadences coloniales, Maurice Dekobra encanaille ses héros sous les tropiques... mais que reste-t-il de leurs œuvres dans l'imaginaire collectif ? En documentant les tumultes de son siècle, André Malraux reste une référence sur l'Extrême-Orient dans l'entre-deux-guerres, mais n'est-il pas davantage intéressé par une trame plus ambitieuse, celle d'une histoire mondiale de la condition humaine. Le quotidien d'un consul *Au-dessous du volcan* ou les errances des marins et négociants conradiens ont peu d'équivalent en France. La littérature coloniale existe évidemment dans l'Hexagone, elle est même abondante pour qui sait où se pencher¹, mais la grande majorité de ces ouvrages n'est plus éditée et ces œuvres et leurs auteurs sont aujourd'hui largement méconnus² ; soit parce que les écrivains qui se sont frottés à cette thématique maîtrisaient davantage le fond que la forme et la valeur littéraire de leurs productions est jugée médiocre, soit parce que la postérité ne leur a pas rendu justice, et notamment la période postcoloniale, honteuse ou mal à l'aise avec cet héritage littéraire.

Le lecteur n'aura pas manqué de remarquer les références à l'œuvre de Joseph Conrad en tête de chaque chapitre ainsi que les allusions à certains de ses romans dans le texte. L'œuvre de cet écrivain né Polonais colonisé et devenu Britannique colonisateur, maniant parfaitement la langue française, a longuement accompagné l'élaboration de cette thèse et se trouve même, en quelque sorte, être l'un des détonateurs de ce travail. De tous les auteurs qui peuvent être classés sous la terminologie ambiguë de littérature coloniale, il y en a peu qui ont observé leurs contemporains en Extrême-Orient avec une telle justesse. Les cadres et les situations mis en scène dans ces romans ont largement contribué à créer les représentations que beaucoup entretiennent sur les activités des Européens dans cette partie du monde. Joseph Conrad, « aventurier de la lucidité³ » se plaît à pousser ses personnages

¹ www.pandricq.wixsite.com/lettresdumekong

² COPIN Henri, *L'Indochine dans la littérature coloniale des années 1920 à 1954. Exotisme et altérité*, Paris, L'Harmattan, 1996, 319 p.

³ DARRAS Jacques, « Un aventurier de la lucidité », dans CONRAD Joseph, *Nouvelles complètes*, Paris, Gallimard, 2003, 1504 p.

loin de leurs racines, loin des institutions et de toutes les formes de pouvoir, pour en tirer des portraits atypiques qui façonnent, au final, une image assez précise de la mentalité des expatriés – au sens premier – du début du XX^e siècle. Cette thèse est aussi une manière de se demander, sur le plan académique, c'est-à-dire avec l'appui de documents d'archives et à travers l'exemple des présences françaises sur une petite partie de l'Orient lointain, dans quelle mesure la vision de Joseph Conrad est juste et pertinente. « Le roman au service de l'historiographie¹ » est une piste qu'il a été agréable d'emprunter en filigrane.

f. Pour une histoire des Français de l'étranger

« Chaque particularité devant être créditée de son accès propre au global² », cette histoire des Français de Hong Kong est une porte vers des considérations plus générales. À l'historien qui s'intéresse aux relations internationales, les Français de l'étranger offrent de vastes perspectives. C'est un champ d'investigation prometteur dont les sillons peuvent être creusés avec les ressources et les outils de la sociologie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie. D'autres études de cas, à des périodes et dans des contextes géographiques différents ne manqueraient pas de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses ici avancées, d'apporter de nouveaux éléments et des éclairages différents. Par exemple, les protégés et sujets français en dehors des territoires sous domination française proposent tout un jeu de relations complexes : dans l'entre-deux-guerres, qu'ils soient Roumains, Grecs, Russes, Syriens ou Libanais (Levantins à l'époque), issus des colonies d'Afrique, d'Asie ou du Pacifique, leur lien avec la France est parfois ténu, mais il entraîne une administration et des considérations qui méritent quelque attention.

Une approche mondialisée du nombre et des mouvements de ces Français, pourquoi pas sur un temps plus long, notamment *via* les sources conservées dans les administrations centrales (CADLC en premier lieu) donnerait une autre idée de leurs profils (durée des séjours, motivations, accomplissements, types de migration – rupture ou maintien – et bien d'autres informations encore). Erik Cohen se plaint que « *it is notoriously difficult to collect reliable statistical information on expatriates*³ ». Là où le sociologue échoue à cause de la confidentialité des sources dans le temps présent, l'historien peut espérer apporter des éléments de réponse avec les matériaux différents à sa disposition. Des organismes comme l'UFE et d'autres associations du même genre, plus éphémères, d'obédiences politiques ou sociales (ADFE, fédérations des partis politiques à l'étranger) n'ont pas encore été traités

¹ ZONZA Christian, « Le roman historique : un 'art de l'éloignement' ? », dans *Acta fabula* [en ligne], volume 12, n°6, 2011, § 7.

² ESPAGNE Michel, « La notion de transfert culturel », *op. cit.*, § 18.

³ COHEN Erik, « Expatriate communities », *op. cit.*, p.11.

sous le prisme historique. De nombreuses institutions publiques, qu'il s'agisse des instances de représentation ou des caisses de prévoyance, disparues ou existantes (AFE, MFE, CEF, CFE) n'ont pas livré leur histoire. Et que dire évidemment des sphères privées, que ce soit les entreprises ou les congrégations françaises implantées de longue date à l'étranger, mais aussi les sociétés qui s'occupent des Français de l'étranger depuis la métropole, à l'instar de certaines mutuelles ou sièges de médias (April Mobilité, Le Petit Journal, TV5), sans compter les archives familiales et les témoignages oraux – combien de trajectoires surprenantes dans les maisons de retraite désormais gérées par France-Horizon ? –. Autant de sources inexploitées, déjà à disposition des historiens pour la plupart. Ne serait-ce que le *Guide psychologique du Français à l'étranger* de Guy Marin, probablement écrit en 1917, jamais publié et resté à l'état de manuscrit dans les archives diplomatiques de La Courneuve : lui seul mériterait déjà une étude détaillée et attentive. Les 320 pages de ce projet avorté développent de nombreuses pistes amorcées par l'observation de la situation à Hong Kong¹. Si les institutions politiques, juridiques et fiscales s'intéressent désormais aux Français de l'étranger, c'est que leur nombre a considérablement augmenté au cours des cinquante dernières années² ; le recul est suffisant et il est temps pour l'historien de se pencher sur les origines de ce phénomène. Les Français émigrés constituent certes une part négligeable de la population, surtout comparée aux flux migratoires d'autres pays européens, mais l'établissement de Français à l'étranger est une constante de l'histoire³ et constitue donc une partie de l'identité du pays. À l'attention du sociologue et du politologue, l'historien peut aussi proposer des pistes pour l'étude contemporaine des Français de l'étranger. Beaucoup d'articles de presse et d'ouvrages aiment à expliquer que les Français s'expatrient massivement pour échapper au déclin de la France⁴. Si cette motivation est juste dans de nombreux cas, elle reste partielle et partielle. Travestir les Français de l'étranger d'aujourd'hui en migrants économiques a parfois quelque chose d'indécent. Surtout, cette étude démontre qu'il ne s'agit pas de l'unique facteur. Les Français s'expatrient depuis longtemps, ils sont nombreux à l'étranger et forment des communautés structurées et parfois anciennes. Le déclinisme français à la mode ne doit pas empêcher une autre approche, plus culturelle, de ce phénomène. Les familles qui perpétuent l'expatriation depuis plusieurs générations sans renier leurs origines en sont la preuve.

¹ CADLC, AGP, série Personnel, DG (1706-1972), n°300.

² CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français... op. cit.*, p.10.

³ RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français... op. cit.*, p.17.

⁴ ROUDAUT Christian, *France... op. cit.*, 350 p.

Thèse de Doctorat

François DRÉMEAUX

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Rôles, interactions, représentations

French presences in Hong Kong during interwar period

Roles, interactions and mental representations

Résumé :

Il n'existe pas, à proprement parler, une histoire des Français de l'étranger. La définition même de ce terme reste floue et connaît de nombreuses variantes selon les auteurs qui se sont penchés sur le sujet ; ces derniers sont d'ailleurs rarement des historiens. Autre constat, le concept de présence française recouvre une multitude de réalités. C'est un terme polysémique qui n'a pas encore reçu, chez les historiens du moins, de définition claire et précise. Pour explorer ces pistes, il a semblé que Hong Kong dans l'entre-deux-guerres était un terrain propice. C'est une parenthèse active sur un territoire aux influences multiples ; la colonie britannique est aux portes de la Chine, voisine de l'Indochine, et elle connaît des développements et des remous nombreux entre 1918 et 1941.

L'ambition de ce travail est d'assembler les différentes formes de la présence française, souvent étudiées individuellement dans d'autres cadres chronologiques ou géographiques, pour offrir un tableau complet de ce que signifie réellement ce terme et réfléchir aux concepts contemporains de Français de l'étranger et de culture tierce. Au regard des spécificités géographiques et politiques de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, en quoi peut-on dire que la colonie britannique joue un rôle particulier pour la France, et qu'à ce titre, elle est un observatoire privilégié de la vie des Français de l'étranger à cette époque ? Cette interrogation cache évidemment de multiples articulations car la présence française suppose l'existence d'une communauté vivante et hétérogène, mais aussi une implantation purement matérielle et parfois abstraite.

Mots clés : Hong Kong, Présence française, Diplomatie, Chine, Colonie, Empire britannique, Indochine, Français de l'étranger.

Abstract:

Strictly speaking, the History of French people abroad does not exist. The meaning of this term in itself is quite vague and there are lots of variations, depending on the scholars who may have flown over this subject; seldom are they historians. Another significant aspect is that the notion of French presence also covers many different realities. It is a polysemous term which, as yet, has never been given a clear and proper definition yet, at least among historians. In order to explore those tracks, using Hong Kong during interwar period as a search field was thought to be relevant. It is an active parenthesis on a territory animated by multiple influences; the British colony is on China's doorstep, a neighbour of Indochina, and it has known quite a number of developments and upheavals between 1918 and 1941.

The purpose of this work is to gather different forms of the French presence, often studied separately and individually in other geographical and historic contexts, in order to offer a complete picture of what this concept really means. This is an opportunity to debate on the contemporary notions of French people abroad and Third Culture. Because of the geographical and political specificities of Hong Kong during the interwar period, in what way can we consider that the British colony is playing a particular role for France in the area? And, on this basis, how can it be considered a privileged observatory of the life of French people abroad at that time? Those questions are obviously hiding many others because French presences suppose the existence of a lively and heterogeneous community, but also a material and sometimes abstract implantation.

Key Words: Hong Kong, French presence, Diplomacy, China, Colony, British Empire, Indochina, French People Abroad.

Thèse de Doctorat

François DRÉMEAUX

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

École doctorale : Sociétés, Cultures, Échanges

Discipline : *Histoire*

Spécialité : *Histoire contemporaine*

Unité de recherche : CERHIO – UMR 6258

Soutenue le jeudi 8 décembre 2016

Thèse n°79403

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Rôles, interactions et représentations

Volume 2

JURY

Rapporteurs : **Jean-Pierre CABESTAN**, Professeur, Hong Kong Baptist University
Christine CORNET, Professeure, Sciences Po Lyon

Examineurs : **Philippe CHASSAIGNE**, Professeur, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3
Xavier PAULÈS, Maître de conférences, EHESS

Invité : **Christian RAMAGE**, ministère des Affaires étrangères et du développement international

Directeur de Thèse : **Yves DENÉCHÈRE**, Professeur, Université d'Angers

ANNEXES

Tableau 12. Les chefs de poste du consulat de France à Hong Kong, de 1916 à 1942

NOM	Arrivée	Départ
Ulysse Réau	4 décembre 1916	15 mai 1918
Paul Kremer	15 mai 1918	1 ^{er} juin 1919
Gaston Hauchecorne	1 ^{er} juin 1919	24 juillet 1919
Ulysse Réau	24 juillet 1919	19 janvier 1920
Gaston Hauchecorne	19 janvier 1920	15 septembre 1920
Louis Reynaud	15 septembre 1920	19 janvier 1921
Ulysse Réau	19 janvier 1921	22 mars 1922
Paul Kremer	22 mars 1922	30 novembre 1923
Raoul Tulasne	30 novembre 1923	8 juillet 1924
Yves du Courthial	8 juillet 1924	3 mars 1926
G. Dufaure de la Prade	3 mars 1926	22 avril 1929
Marc Duval	22 avril 1929	25 mars 1930
G. Dufaure de la Prade	26 mars 1930	14 mai 1932
René Soulange-Teissier	14 mai 1932	12 avril 1933
G. Dufaure de la Prade	12 avril 1933	14 août 1934
Charles Renner	14 août 1934	19 septembre 1934
René Soulange-Teissier	19 septembre 1934	8 octobre 1935
Charles Renner	8 octobre 1935	17 janvier 1936
Jules Leurquin	17 janvier 1936	12 juillet 1937
Albert Cadol	12 juillet 1937	1 ^{er} novembre 1937
Franck Dupuy	1 ^{er} novembre 1937	31 janvier 1940
Louis Reynaud	31 janvier 1940	9 mars 1942

En gris, les titulaires du poste ; les autres assurent les gérances par intérim. Ne sont pas comptées les absences de moins d'un mois pour congés ou mission dans la région, et qui donnent lieu à des remplacements par le chancelier titulaire. (Sources : CADN, pHKG, 51, fonctionnement du poste ; complété avec CADLC, AGP, Série personnel, DIC.)

Tableau 13. Les chanceliers au consulat de France à Hong Kong, de 1918 à 1941

NOM	Arrivée	Départ
Paul Kremer	4 décembre 1916	16 mai 1918
Trinh Xuan Duc	16 mai 1918	30 avril 1919
<i>Charles Dillon</i>	1 ^{er} mai 1919	25 juin 1919
Trinh Xuan Duc	25 juin 1919	24 juillet 1919
<i>Gaston Hauchecorne</i>	24 juillet 1919	10 août 1919
Félix Yung	10 août 1919	1 ^{er} décembre 1919
<i>Gaston Hauchecorne</i>	1 ^{er} décembre 1919	19 janvier 1920
Félix Yung	19 janvier 1920	19 janvier 1921
Paul Kremer	19 janvier 1921	22 mars 1922
Félix Yung	22 mars 1922	8 décembre 1924
Paul Kremer	8 décembre 1924	3 mars 1925
Trinh Xuan Duc	3 mars 1925	20 décembre 1926
Lucien Colin	20 décembre 1926	7 novembre 1927
Trinh Xuan Duc	7 novembre 1927	1 ^{er} janvier 1929
Charles Renner	1 ^{er} janvier 1929	26 avril 1932
<i>Jean Royère</i>	26 avril 1932	3 janvier 1933
Charles Renner	3 janvier 1933	8 octobre 1935
Auxiliaire annamite	8 octobre 1935	17 janvier 1936
Charles Renner	17 janvier 1936	20 avril 1937
<i>Serge Lebocq de Feularde</i>	20 avril 1937	6 octobre 1937
<i>Jean Fournier de Montoussé</i>	6 octobre 1937	27 novembre 1937
Charles Renner	27 novembre 1937	17 juin 1941
Gérard Raoul-Duval	17 juin 1941	8 septembre 1941

En gris, les titulaires du poste ; en italique, les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères qui assurent les gérances par intérim. Les autres noms sont ceux des employés auxiliaires, recrutés localement ou envoyés par le gouvernement général d'Indochine. (Sources : CADN, pHKG, 51, fonctionnement du poste ; complété avec CADLC, AGP, Série Personnel, DIC.)

Tableau 14. Profils des consuls titulaires du poste de Hong Kong, de 1916 à 1942

NOM et date de naissance	Fortune personnelle	Entrée dans la carrière	Poste avant	Grade à l'arrivée	Âge à l'arrivée	Dates officielles à Hong Kong	Durée effective du séjour	Grade au départ	Poste après
Ulysse RÉAU (1872)	« situation de fortune aisée »	1894 (22 ans)	Consul à Hankou	Consul 1 ^{ère} classe	44 ans	4 déc. 1916 12 oct. 1923	3 ans	Consul général	Consul général à Genève
Yves du COURTHIAL (1873)	« sans fortune »	1898 (25 ans)	Consul à Port-Louis (Maurice)	Consul 2 ^e classe	51 ans	8 juil. 1924 3 mars 1926	1 an et 9 mois	Consul 2 ^e classe	Consul à Singapour
Georges DUFAURE DE LA PRADE (1879)	« sans fortune »	1907 (28 ans)	Consul à Canton	Consul 1 ^{ère} classe	47 ans	3 mars 1926 14 août. 1934	5 ans et 2 mois	Consul général	Consul général à Milan
René SOULANGE-TEISSIER (1877)	« sans fortune »	1900 (23 ans)	Consul à Fuzhou	Consul 1 ^{ère} classe	57 ans	19 sept. 1934 8 oct. 1935	1 an et 1 mois	Consul 1 ^{ère} classe	Sous-direction des chancelleries, Paris
Franck DUPUY (1880)	« sans fortune »	1902 (22 ans)	Consul à Gibraltar	Consul 2 ^e classe	57 ans	1 ^{er} nov. 1937 31 janv. 1940	2 ans et 3 mois	Consul 1 ^{ère} classe	Consul à Split
Louis REYNAUD (1884)	« modeste »	1907 (23 ans)	Consul à Hankou	Consul 1 ^{ère} classe	56 ans	31 janv. 1940 9 mars 1942	2 ans et 1 mois	Consul général	Retraite anticipée et décès

(Sources : CADN, pHKG, 51, fonctionnement du poste ; complété avec CADLC, AGP, Série Personnel, DIC.)

Tableau 15. Profils des consuls par intérim en poste à Hong Kong, de 1923 à 1937

NOM et date de naissance	Fortune personnelle	Entrée dans la carrière	Poste avant	Grade à l'arrivée	Âge à l'arrivée	Dates officielles à Hong Kong	Durée effective du séjour	Grade au départ	Poste après
Louis REYNAUD (1884)	« très modeste »	1907 (23 ans)	Interprète intérimaire au consulat de Shanghai	Secrétaire interprète	36 ans	15 sept. 1920 19 janv. 1921	4 mois	Secrétaire interprète	Consul à Beihai
Raoul TULASNE (1891)	« sans fortune »	1918 (27 ans)	Intérim du consulat à Shantou	Elève-interprète	32 ans	1 ^{er} déc. 1923 7 juil. 1924	7 mois	Secrétaire interprète	Interprète au consulat de Shanghai
Marc DUVAL (1893)	« sans fortune »	1920 (27 ans)	Secrétaire archiviste à la légation de Pékin	Secrétaire interprète	36 ans	22 avr. 1929 25 mars 1930	1 an et 1 mois	Secrétaire interprète deuxième classe	Consul adjoint intérimaire à Shanghai
René SOULANGE-TEISSIER (1877)	« sans fortune »	1900 (23 ans)	Consul à Fuzhou	Consul 2 ^e classe	55 ans	14 mai 1932 12 avril 1933	11 mois	Consul 1 ^{ère} classe	Consul à Fuzhou
Jules LEURQUIN (1885)	« sans fortune »	1909 (24 ans)	Intérim du consulat à Hankou	Secrétaire interprète 1 ^{ère} classe	51 ans	17 janv. 1936 12 juil. 1937	1 an et 6 mois	Secrétaire interprète 1 ^{ère} classe	Consul de Shenyang
Albert CADOL (1886)	Non renseigné	1917 (31 ans)	Consul à Shantou	Secrétaire-interprète 2 ^e classe	51 ans	12 juillet 31 nov. 1937	5 mois	Secrétaire-interprète deuxième classe	Consul à Shantou

(Sources : CADN, pHKG, 51, fonctionnement du poste ; principalement complété avec CADLC, AGP, Série Personnel, DIC.)

Tableau 15. Profils des consuls par intérim en poste à Hong Kong, de 1923 à 1937

NOM et date de naissance	Fortune personnelle	Entrée dans la carrière	Poste avant	Grade à l'arrivée	Âge à l'arrivée	Dates officielles à Hong Kong	Durée effective du séjour	Grade au départ	Poste après
Louis REYNAUD (1884)	« très modeste »	1907 (23 ans)	Interprète intérimaire au consulat de Shanghai	Secrétaire interprète	36 ans	15 sept. 1920 19 janv. 1921	4 mois	Secrétaire interprète	Consul à Beihai
Raoul TULASNE (1891)	« sans fortune »	1918 (27 ans)	Intérim du consulat à Shantou	Elève-interprète	32 ans	1 ^{er} déc. 1923 7 juil. 1924	7 mois	Secrétaire interprète	Interprète au consulat de Shanghai
Marc DUVAL (1893)	« sans fortune »	1920 (27 ans)	Secrétaire archiviste à la légation de Pékin	Secrétaire interprète	36 ans	22 avr. 1929 25 mars 1930	1 an et 1 mois	Secrétaire interprète deuxième classe	Consul adjoint intérimaire à Shanghai
René SOULANGE-TEISSIER (1877)	« sans fortune »	1900 (23 ans)	Consul à Fuzhou	Consul 2 ^e classe	55 ans	14 mai 1932 12 avril 1933	11 mois	Consul 1 ^{ère} classe	Consul à Fuzhou
Jules LEURQUIN (1885)	« sans fortune »	1909 (24 ans)	Intérim du consulat à Hankou	Secrétaire interprète 1 ^{ère} classe	51 ans	17 janv. 1936 12 juil. 1937	1 an et 6 mois	Secrétaire interprète 1 ^{ère} classe	Consul de Shenyang
Albert CADOL (1886)	Non renseigné	1917 (31 ans)	Consul à Shantou	Secrétaire-interprète 2 ^e classe	51 ans	12 juillet 31 nov. 1937	5 mois	Secrétaire-interprète deuxième classe	Consul à Shantou

(Sources : CADN, pHKG, 51, fonctionnement du poste ; principalement complété avec CADLC, AGP, Série Personnel, DIC.)

Tableau 17. Bureau, membres et sympathisants reconnus de la France Libre à Hong Kong

	Premier bureau, version L. Biau (septembre 1940 – janvier 1941)	Second bureau (version C. Arnulphy) (janvier 1941 – décembre 1941)
Président	Louis Biau, architecte	Emile Fouliard, négociant puis Georges Béchamp
Vice-président	Joseph Morant, commerçant	
Trésorier	E. Grivaud, chef cuisinier au Peninsula	
Secrétaire		Pierre Mathieu, employé de la Maison Optorg
Conseiller		Armand Delcourt (franco-belge), directeur de la Maison Optorg
Conseiller		Carlos Arnulphy, négociant
Membres ou sympathisants déclarés/reconnus	M ^{me} Biau	Louis Reynaud, consul général
	M ^{me} Arnould	Charles Renner, puis Gérard Raoul-Duval, consuls
	M ^{lle} Mady-Pelletier	M. Gardan, sous-directeur de la Banque de l'Indochine
	M. Strauss, commerçant	M. Juge, caissier de la Banque de l'Indochine
	M. Bain, employé des douanes chinoises	M. de Sercey, directeur de la Banque d'Épargnes des Postes Chinoises
	M. Pfister, chef pâtissier au Hong Kong Hotel	R. P. Tournier, des MEP
	M. Caudron, commerçant	Léon Vircondelet, procureur général des MEP
		M ^{me} Marty, professeur à l'université de Hong Kong
		Leo Weill, Courtier et directeur de la bijouterie Ullmann
		Paul de Roux, directeur de la Banque de l'Indochine
		Pierre Mardulyn (Belge), sous-directeur de la Banque Belge pour l'étranger
		M. Davreux (Belge), comptable du Crédit Foncier d'Extrême-Orient

(Sources : CADLC, AP, série France Libre, sous-série Londres (CNF), n°66 et 67.)

Tableau 18. Les ministres et ambassadeurs de France en Chine, de 1917 à 1944

NOM	Arrivée	Départ
Légation		
Auguste Boppe	17 avril 1918	14 mai 1921
Gaston Maugras	14 mai 1921	1 ^{er} décembre 1921
Aimé de Fleuriau	1 ^{er} décembre 1921	12 juillet 1924
Jean Tripier	12 juillet 1924	17 janvier 1925
Damien de Martel	17 janvier 1925	19 juin 1930
Auguste Wilden	19 juin 1930	23 septembre 1935
Henri Hoppenot	23 septembre 1935	1 ^{er} juillet 1936
Ambassade (au 19 janvier 1936)		
Paul-Émile Naggiar	1 ^{er} juillet 1936	27 novembre 1938
Frédéric Knobel	27 novembre 1938	1 ^{er} mars 1939
Henri Cosme	1 ^{er} mars 1939	20 juin 1944

En gris, les titulaires du poste ; les autres assurent les gérances par intérim.
(Source : BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine... op. cit.*, 750 p.)

Tableau 19. Les gouverneurs britanniques à Hong Kong, de 1912 à 1947

NOM	Arrivée	Départ
Francis May	Juillet 1912	Février 1919
Claud Severn		
Reginald Stubbs	Septembre 1919	Octobre 1925
Claud Severn		
Cecil Clementi	Novembre 1925	Février 1930
Wilfrid Southorn		
William Peel	Mai 1930	Mai 1935
Wilfrid Southorn et Norman Smith		
Andrew Caldecott	Décembre 1935	Avril 1937
Norman Smith		
Geoffry Northcote	Novembre 1937	Septembre 1941
Norman Smith		
Mark Young	Septembre 1941	Mai 1947

En gris, les titulaires du poste ; les intérimaires sont toujours les Secrétares coloniaux.
(Source : ENDACOTT George, *A history... op. cit.*, p.327.)

Tableau 20. Directeurs de l'agence des Messageries Maritimes, de 1918 à 1942

NOM	Arrivée	Départ
P. Thomas	1918	
Joseph Tourtet	1919	
Raoul Rodenfuser	1919	1926
Charles Miollis	1926	
Jean Limage	1926	1927
Lucien Lesdos	1928	1930
René Ohl	1930	1933
Payras	1933	
René Ohl	1933	1938
Jobard de Gapany	1938	
René Ohl	1938	1942

En gris, les titulaires du poste ; les autres assurent les gérances par intérim.
(Source : AFL, CMM, RGS, 1918 à 1940, Personnel.)

Tableau 21. Directeurs de l'agence de la Banque de l'Indochine (1918-1944)

NOM	Arrivée	Départ
Louis Bérindoague	1894	1918
Auguste Sire	1918	
Louis Bérindoague	1918	1920
Charles Marsot	1920	1924
Emmanuel Goy	1924	
Alphonse Lecot	1924	1926
C. Lem	1927	
Alphonse Lecot	1928	1931
Aristide Bonnaud	1931	1933
Gaubert	1933	1934
Paul de Roux	1934	1936
François de Courseulles	1936	1938
Paul de Roux	1938	1944

En gris, les titulaires du poste ; les autres assurent les gérances par intérim.
(Source : CADN, pHKG ; BDI, DES.)

PRÉSENTATION DES SOURCES

L'inventaire qui suit établit la liste des sources disponibles et utilisées pour comprendre les présences françaises à Hong Kong entre les deux guerres mondiales. Plutôt qu'un classement arbitraire des fonds par ordre alphabétique, il a été choisi de présenter en premier lieu les archives françaises, qui sont les plus sollicitées et les plus pertinentes ; d'abord les sources publiques, puis celles privées (associations, entreprises, congrégations religieuses). Cet inventaire se prolonge avec les archives disponibles à Hong Kong – malgré leur pauvreté, elles sont au cœur du sujet – puis viennent les centres d'archives situés dans des pays tiers (Royaume-Uni et Vietnam), et enfin les archives familiales, parfois dispersées à plusieurs endroits. Avant d'aller plus loin, un point sur les conditions de recherches s'impose.

La gestion de l'éloignement

Avec 95 % des sources en Europe pour un travail effectué depuis Hong Kong, l'éloignement a considérablement modifié les modes d'investigation. Dès 2007, année où l'idée de ce projet a germé dans le cadre d'un Master 2, des repérages ont été entrepris dans différents centres d'archives, le plus souvent par Internet. À partir de 2008, des séjours en France ont permis de progresser dans la collecte des informations, mais ces passages estivaux étant trop courts pour un dépouillement soigné, il était impossible d'exploiter les documents sur place. Une fois les cartons contenant des documents pertinents identifiés, leur contenu a été systématiquement et complètement photographié. Il y a peut-être eu quelques oublis liés au caractère machinal de cette opération, mais, au final, l'ensemble donne lieu à une base de données de 47 985 clichés. Cette démarche a permis un dépouillement au calme à Hong Kong, qui plus est sur des horaires essentiellement nocturnes après les journées d'enseignement. La contrainte est devenue un confort.

Cet imposant stock de photographies d'archives permet également de créer un outil statistique inattendu, qui sert parfois pour comparer les masses de documentation disponible, y compris au sein d'un centre (par exemple, pour confronter les volumes de correspondances vers tel ou tel destinataire). Dans cet état des sources, le tableau ci-après permet d'apprécier en un coup d'œil la prépondérance de certains fonds. Cette vue d'ensemble est toutefois trompeuse : il y a des répétitions entre le CADN, le CADLC et les ANOM, mais aussi des liasses entières de télégrammes de veille qui ne revêtent pas

une grande valeur dans le cadre de cette étude. En revanche, un précieux entretien avec un témoin de l'époque, ne compte que pour un document... Mais puisque la nécessité a créé cet outil, il a paru opportun de le présenter.

Tableau 22. Présentation des sources

CENTRES d'ARCHIVES	Nombre de fichiers traités	Part des sources
Centre des archives diplomatiques de Nantes	22 260	46,3 %
Centre des archives diplomatiques de La Courneuve	6 584	13,8 %
Archives nationales d'Outre-mer	4 702	9,9 %
Service historique de la Défense	180	0,3 %
Missions étrangères de Paris	3 536	7,4 %
Groupe Crédit agricole	4 124	8,6 %
Association French Lines	2 400	5,1 %
Chambre de commerce de Marseille	178	0,3 %
Gvt records service (Carl Smith collection)	48	0,1 %
Hong Kong general chamber of commerce	21	0,05 %
HKG University Library	8	0,01%
Catholic Diocesan Archives	93	0,2 %
Mission des Sœurs de Saint-Paul de Chartres	274	0,6 %
Little Sisters of the Poor	20	0,05 %
La Salle Brothers	28	0,05 %
National archives of London	1 584	3,3 %
Centre n°1 des archives du Vietnam	Non consulté	0 %
Sources imprimées et journaux hongkongais	1 623	3,4 %
Archives familiales	317 + courriels et témoignages	0,6 %
Entretiens	5	0,01%
TOTAL	47 985	100 %

[La technologie au service de la recherche](#)

Les performances accrues des moteurs de recherche sur ordinateur – en particulier Spotlight – ont permis d'innover en mettant fin à l'usage des fiches papier pour faciliter la constitution de classeurs numériques avec autant de fichiers que de thèmes ou d'informations repérés dans les presque 48 000 clichés. Ces utilitaires permettent un accès immédiat et transversal à n'importe quel mot du titre ou du contenu de la fiche. C'est un gain de temps exceptionnel et une diminution du risque d'oublis, pour peu d'utiliser un système de mots-clés établi au moment du dépouillement. L'intérêt est également inverse : à partir de l'identifiant du cliché de la source retranscrit sur la fiche numérique, il est aisé de faire apparaître la photographie du document original pour d'éventuelles vérifications ou précisions.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES (CADN)

17, rue de Casterneau, Nantes

www.diplomatie.gouv.fr/fr/

En quantité ou en pertinence, il s'agit du centre d'archives le plus riche et le plus complet sur le thème. Au-delà des aspects institutionnels, le consulat de France à Hong Kong est amené à traiter de très nombreux sujets, dans des domaines variés et avec des acteurs différents. Les sources sont évidemment abondantes du point de vue politique et commercial mais il a été possible de constater que, sur plus de vingt ans, bien d'autres éléments apparaissent. Les archives des postes consulaires en Chine dans la zone d'influence de Hong Kong et au-delà, quand elles existent encore (notamment Canton, Shantou, Xiamen, Fuzhou, Haikou, Behai, Longzhou, Kunming) auraient pu recéler des informations inédites, mais il n'a pas été jugé nécessaire de s'y plonger car les copies des correspondances au départ et les originaux de celles à l'arrivée, à Hong Kong, sont suffisamment abondantes. Les sondages réalisés dans les cartons du poste de Shanghai confirment cette idée. Canton aurait mérité une attention toute particulière évidemment, toutefois, comme d'autres postes consulaires en Chine, les archives ont été perdues pour la période de l'entre-deux-guerres. Un dernier élément à souligner, la correspondance au départ de Hong Kong et à destination du MAE est absente du CADN entre juillet 1935 et août 1937. Il manque presque deux années complètes, compensées en partie par le CADLC et les ANOM.

POSTE DE HONG KONG (pHKG)

Série non classée

Sous-série : correspondance chronologique

- Carton 3 : correspondance politique et commerciale ; (arrivée) 1909-1924.
- Carton 4 : idem ; (arrivée) 1925-1939.
- Carton 12 : id. ; (départ) 1913-1930.
- Carton 13 : id. ; (départ) 1931-1935 ; (arrivée et départ) 1937-1939.
- Carton 14 : corresp. avec la légation de France en Chine ; (arrivée) 1857-1921.
- Carton 15 : idem ; (arrivée) 1922-1935.
- Carton 16 : id. ; (départ) 1862-1924.
- Carton 17 : id. ; (départ) 1925-1936.
- Carton 18 : avec l'ambassade de France en Chine ; (arrivée et départ) 1937-1940.

- Carton 21 : corresp. avec les postes consulaires français ; (arrivée) 1902-1925.
- Carton 22 : idem ; (arrivée) 1926-1935.
- Carton 23 : id. ; (départ) 1863-1928.
- Carton 24 : id. ; (départ) 1929-1940.

- Carton 26 : corresp. avec le GGI à Hanoi ; (arrivée) 1914-1929.
- Carton 27 : idem ; (arrivée) 1930-1935.
- Carton 28 : id. ; (départ) 1898-1922.
- Carton 29 : id. ; (départ) 1923-1935.
- Carton 30 : id. ; (arrivée et départ) 1936-1941.
- Carton 32 : corresp. avec le gouverneur de la Cochinchine et les résidents au Tonkin ; (arrivée) 1887-1936.
- Carton 34 : idem ; (départ) 1891-1936.
- Carton 35 : corresp. avec les services du gouvernement général ; (arrivée) 1904-1936 ; (départ) 1900-1935 ; (arrivée et départ) 1937-1941.
- Carton 36 : corresp. avec la direction des Affaires politiques et de la Sûreté générale d'Indochine ; (arrivée) 1908-1930.
- Carton 37 : idem ; (arrivée) 1930-1940.
- Carton 38 : corresp. avec l'administration du territoire de Guangzhouwan ; (arrivée) 1907-1937 ; (départ) 1900-1937.

Sous-série : dossiers thématiques

- Carton 43 : affaires maritimes, dossiers de navires ; 1901-1930.
- Carton 44 : affaires maritimes, divers ; 1892-1940.
- Carton 45 : affaires maritimes, affrètement des navires ; 1917-1921.
- Carton 46 : expertises des marchandises et des avaries ; 1863-1931.
- Carton 47 : correspondance avec les compagnies maritimes ; 1936-1946.
- Carton 48 : affaires politiques, situation militaire et politique à Hong Kong, 1936-1939 ; relations entre l'Indochine et le Japon, 1940-1941.
- Carton 49 : affaires particulières, dossiers nominatifs ; 1929-1949.
- Carton 50 : notariat, procurations diverses ; 1920-1931.
- Carton 51 : fonctionnement du poste, comptabilité et personnel ; 1864-1940.

Série A

- Carton 5 : missions étrangères (religieux), 1940-1941.
- Carton 6 : affaires militaires, 1936-1946.
- Carton 8 : affaires maritimes, 1938-1949.
- Carton 9 : affaires maritimes, 1937-1940.
- Carton 20 : pièces diverses, 1938-1949.
- Carton 21 : instructions sur le contrôle des étrangers, 1926-1949.
- Carton 23 : décorations, distinctions honorifiques, 1936-1951 ;
correspondance avec les particuliers, 1933-1951.
- Carton 24 : décorations, distinctions honorifiques, 1936-1951.
- Carton 25 : état civil, naissances, 1936-1952 ; immatriculation, 1936-1952.

POSTE DE LONDRES (pLON)

Série C

- Carton 488 : Hong Kong et Macao, octobre 1917-avril 1940.

POSTE DE PÉKIN (pPEK)

Série A

- Carton 281bis : consulat à Hong Kong, colonie anglaise, 1937-1945.
- Carton 533 : consulat à Hong Kong, 1934-1936.
- Carton 534 : consulat à Hong Kong, 1919-1933.

POSTE DE SHANGHAÏ (pSHA)

Série A

- Carton 291 : correspondance avec les consulats français en Chine, 1929-1949.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE LA COURNEUVE

(CADC)

3, rue Suzanne Masson, La Courneuve

www.diplomatie.gouv.fr/fr/

CABINET DU MINISTRE

Sous-série : Origines-1939

- Carton 110 : Amérique, Asie (1933-1934).

AFFAIRES POLITIQUES 1914-1944

Série C (administrative)

Sous-série 1895-1940

- Cartons 474 et 475 : missions universitaires à l'étranger (1920-1922).
- Carton 514 : congrégations religieuses (cote C31-20 pour les MEP).

Série E (Asie)

Sous-série Affaires communes

- Cartons 2 et 3 : Messageries Maritimes.
- Cartons 61 et 62 : trafic illicite de l'opium en Extrême-Orient (1918-1929).
- Cartons 67 à 69 : lignes de navigation françaises (1930-1931).
- Carton 83 : Missions de Français.
- Carton 91 : Nguyen Ai Quoc.
- Carton 115 : trafic illicite de l'opium en Extrême-Orient (1930-1940).
- Cartons 133 à 136 : commerce et contrebande des armes (1930-1940).
- Carton 138 : fiches individuelles des missionnaires en Chine (1939).

Sous-série Chine

- Carton 30 : Hong Kong (1918-1922).
- Carton 74 : commerce et contrebande des armes (1919-1923).
- Carton 75 : division navale d'Extrême-Orient (1919-1922).
- Carton 76 : forces navales étrangères en Chine (1918-1922).
- Carton 90 : banques et établissements financiers (1918-1922).

- Carton 93 : banque industrielle de Chine (1918-1921).
- Carton 140 : affaires diverses (1918-1922).
- Cartons 176 et 177 : division navale d'Extrême-Orient (1922-1929).
- Carton 178 : rapports entre les agents diplomatiques et consulaires français et le commandement naval en Extrême-Orient (1924-1929).
- Carton 179 : forces navales étrangères en Chine (1925-1929).
- Cartons 302 à 304 : relations avec l'Angleterre (1922-1929).
- Carton 385 : banque industrielle de Chine (1922).
- Cartons 488 et 489 : dossiers généraux sur des Français en Chine (1922-1929).
- Cartons 680 et 681 : relations avec l'Angleterre (1930-1940).
- Carton 839 : propagande française en Chine (1930-1939).
- Carton 899 : banque industrielle de Chine (1935-1940).
- Carton 900 : banque industrielle de Chine, société immobilière d'Extrême-Orient.

Sous-série Possessions britanniques

- Carton 46 : Hong Kong (1922-1927).
- Carton 47 : Hong Kong (1928-1929).
- Carton 48 : documentation imprimée (1918-1929).
- Carton 81 : consulat de France (1930-1940).
- Cartons 82 et 83 : affaires politiques (1930-1939).
- Cartons 84 et 85 : questions économiques (1930-1940).
- Carton 86 : affaires diverses (1930-1939).
- Carton 87 : documentation imprimée (1930-1935).

Sous-série Relations commerciales

- Carton 234 : colonies anglaises.

Série Guerre 1939-1945 (Vichy)

Sous-série E – Vichy-Asie (1939-1945)

- Carton 1 : opium.
- Carton 10 : dissidence.
- Carton 12 : protection des intérêts.
- Carton 14 : personnel des postes.
- Carton 90 : financements des postes.
- Carton 131 : Chine et Grande-Bretagne.

- Carton 160 : concessions anglaises.
- Carton 238 : Hong Kong, consulat de France.
- Carton 239 : Hong Kong, corps consulaire.
- Carton 240 : Hong Kong, situation intérieure.
- Carton 241 : Hong Kong, défense.

Série France-Libre

Sous-série Londres (CNF)

- Carton 66 : politique extérieure du CNF, Chine (juin 1940-avril 1941).
- Carton 67 : id. (mai à décembre 1941).
- Carton 68 : id. (janvier à septembre 1942).
- Carton 69 : id. (novembre 1942 à juillet 1943).
- Carton 331 : représentants et délégués du CNF à l'étranger, Hong Kong.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

RELATIONS COMMERCIALES (1919-1944)

Série Relations commerciales (1919-1940)

Sous-série B21-24, affaires douanières

- Carton 58 : transport direct, importations en Indochine par Hong Kong (1920-1923).

Sous-série C, dossiers géographiques

Fonds Grande-Bretagne :

- Cartons 1 et 10 : relations commerciales entre la France et la Grande-Bretagne et les colonies de la Couronne (1920-1938).

AFFAIRES CULTURELLES, SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES

ŒUVRES FRANCAISES A L'ETRANGER

Section des œuvres diverses

- Carton 528 : Grande-Bretagne et possessions anglaises, dossier général, affaires diverses, 1932-1935.

Section des écoles

- Carton 298 : Grande-Bretagne et possessions anglaises, affaires diverses, 1932-1936.

FRANÇAIS A L'ETRANGER ET ETRANGERS EN FRANCE

Série Chancelleries

Sous-série Successions

- Carton 35 : Georges Dufaure de la Prade.
- Carton 97 : Louis Reynaud.

ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNELLE

Série Personnel - Dossiers individuels de carrière

Deuxième série (agents ayant cessé leurs fonctions avant 1939)

- Carton 686 : Jean-Baptiste Georges-Picot.
- Carton 849 : Paul Kremer.
- Carton 1290 : Ulysse Réau.

Troisième série (agents ayant cessé leurs fonctions entre 1939 et 1959)

- Carton 44 : Albert Cadol.
- Carton 67 : Yves du Courthial.
- Carton 81 : Georges Dufaure de la Prade.
- Carton 84 : Franck Dupuy.
- Carton 87 : Marc Duval.
- Carton 167 : Jules Leurquin.
- Carton 242 : Louis Reynaud.
- Carton 269 : René Teissier.
- Carton 277 : Raoul Tulasne.

Série Personnel – Dossiers généraux

Sous-série – Dossiers généraux (1706-1972)

- Carton 211 : défense nationale, Grande-Bretagne et possessions (1927-1940).
- Carton 300 : guide psychologique du Français à l'étranger (1923-1934).

Sous-série – 2^e versement - Dossiers généraux (1833-1973)

- Carton 163 : indemnités de fonction (1933-1938).
- Carton 282 : série bleue (1925-1940) Hong Kong.

- Carton 491 : corresp. avec les postes, agents auxiliaires, Hong Kong.
- Carton 508 : corresp. avec les postes, agents auxiliaires, Grande-Bretagne.
- Carton 509 : corresp. avec les postes, agents auxiliaires, Hong Kong.

Sous-série – correspondance avec les postes (1815-1925)

- Carton 24 : Hong Kong.

COMPTABILITE

- Carton 275 : microfilm 2MI-1460, notices sur les immeubles français à l'étranger.

ARCHIVES DES ARCHIVES

(consultées lors du dépôt temporaire de ce fonds à Nantes, en 2008)

Série Hong Kong

- Carton 237 : correspondance, 1921-1961.

ENTREES EXCEPTIONNELLES ET COLLECTIONS

Série – Papiers d'agents et archives privées

- PA199 : Paul Naggiar, 1922-1958 ; 57 volumes.
- PA39F : Henri Cosme, 1939-1944 ; 1 volume.

Série – Papiers 1940

Sous-série – Papiers Léger

- Carton 11 : Chine, Hong Kong (1933-1939).

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER (ANOM)

29 chemin du moulin de Testa, Aix-en-Provence

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/

Il était prévu un rapide passage par ces archives, de manière à mettre en lumière les rapports entre Hong Kong et l'Indochine. Ce lien, que ce soit dans une perspective commerciale, politique, sanitaire ou encore culturelle, est bien plus important qu'il n'y paraît. On peut le constater par la quantité de documents, mais aussi par la variété des sujets abordés.

FONDS MINISTERIELS

La salle des inventaires des ANOM présente les fonds ministériels à partir de dizaines de tiroirs classés entre Ancien Fonds et Nouveau Fonds, avec des fiches thématiques aux entrées souvent détaillées. À partir d'un index incomplet qui ne semble couvrir que l'Ancien Fonds, il a été possible de faire des sondages qui se sont avérés décevants (B04, consulats ; B10 à B13, relations avec la Chine ; B52, relations avec l'Angleterre). Ces fiches ne font pas allusion à Hong Kong.

Le nouveau fonds ministériel comporte deux séries plus pertinentes, Indochine et SLOTFOM. Il faut cependant consulter ces tiroirs avec des propositions d'entrées thématiques précises. L'ensemble est bien trop vaste pour y chercher au hasard des traces de la présence française à Hong Kong.

Série Indochine, Nouveau fonds

Série géographique/Relations extérieures avec la Chine

- Carton 111, dossier 1046 : rapport sur les intérêts français à Hong Kong en 1924.

Série Cabinets ministériels

FM17 (LEG) = cabinets ministériels (cab2)

- Carton 55, dossier 362 : situation à Hong Kong en octobre 1942.

FM67 - Affaires politiques

- Carton 2652, dossier 1 : rapports de l'ambassade de France en Chine (France Libre).

Série SLOTFOM (FM30)

(Service de Liaison avec les Originaires des Territoires Français d'Outre-Mer)

Série III : listes des associations et regroupements ; le plus souvent en France

- Carton 10 : activités de propagande (lien avec la Chine).
- Cartons 20 et 115 : sur les collusions entre Chinois et Annamites.
- Carton 21 : Indochinois ayant résidé en Angleterre (ou dans leurs possessions).
- Carton 86 : Association mutuelle des Indochinois.
- Carton 140 : Nguyen Ai Quoc.

Série VIII : Sûreté extérieure

- Carton 10 : propagande nationaliste à Hong Kong.

FONDS INDOCHINE

Le fonds a été classé par l'archiviste Paul Boudet jusque dans les années 1935-1936. C'est un formidable travail d'organisation des documents, tous référencés par autant de fiches que de thèmes, régions ou personnes évoqués par élément. L'ensemble a été ordonné alphabétiquement dans des dizaines de tiroirs. On peut donc s'y documenter de la même façon que l'on ferait une recherche par mots-clés sur un ordinateur. D'après les archivistes du centre, ce classement peut comporter des lacunes et il est préférable de recouper les multiples cadres de classement ; ce qui donne pour Affaires politiques, par exemple :

- F15-16 : relations avec la Chine.
- F18 et 38 : relations avec la Grande-Bretagne et ses colonies.
- F265 : relations avec Hong Kong.

Après quelques vérifications, il semble que tout ce qui concerne Hong Kong se recoupe sans problème. Pour un ou deux documents éventuellement oubliés, il ne semble pas opportun de tout reprendre. Présenter l'état des sources du Fonds Indochine via l'inventaire Boudet et non le cadre de classement classique est un choix délibéré. Cet inventaire a permis de savoir précisément quelles cotes contiennent des documents au sujet de Hong Kong, chose qui n'était pas nécessairement garantie, ni une évidence, à la lecture du cadre de classement général. La question ne se pose évidemment pas pour F265 (relations avec Hong Kong), mais pour toutes les autres cotes. Il a ainsi été possible de cibler rapidement et efficacement tous les documents évoquant Hong Kong. Mieux, l'inventaire Boudet précisant à chaque fois ce dont il est question par un bref résumé,

l'accès aux documents selon des entrées thématiques s'en trouve grandement facilité. Le résultat est une très longue liste de références qui est présentée ici de manière tronquée pour une lecture plus aisée. Après 1935-1936, il faut se référer à des inventaires plus classiques et moins précis ; d'où une séparation en deux parties de cet état des sources du Fonds Indochine.

Il est important de noter que l'inventaire Boudet mentionne toutes les archives du Fonds Indochine, y compris celles qui n'ont pas été rapatriées en 1954. L'état des sources au Centre n°1 des archives du Vietnam présenté plus loin, fonctionne donc sur le même principe puisqu'il a été rédigé à partir des données compilées aux ANOM.

AFFAIRES POLITIQUES GGI

F36 = 3 références (1920-1931)

40.534 : 21.125 : 44.520.

F265 = 25 références (1920-1932)

55.497 : 55.508 : 55.511 : 55.514 :

55.517 : 55.446 : 55.541 : 55.490 :

55.549 : 55.546 : 55.543 : 55.555 :

55.561 : 55.565 : 55.574 : 55.577 :

55.576 : 55.572 : 55.601 : 55.600 :

55.598 : 55.589 : 55.594 : 55.593 :

55.596.

F267 = 56.345 : 1 référence (1929).

F282 = 54.773 : 1 référence (1925).

F723 = 42.161 : 1 référence (1934).

F733 = 42.162 : 1 référence (1929).

F746 = 42.160 : 1 référence (1929).

K9 = 60.634 : 1 référence (1932).

Q3 = 33.403 : 1 référence (1924).

Q05 = 43.877 : 1 référence (1931).

Q92 = 41.334 : 1 référence (1932).

ADJUDICATION GGI

F265 = 55.709 : 1 référence (1928).

AGRICULTURE, COMMERCE,

INDUSTRIE R.S. TONKIN

F268.4 = 40.968 : 1 référence (1926).

F266.4 = 40.331 : 1 référence (1926).

GGI

D45 = 38.068 : 1 référence (1919).

F265 = 17 références (1920-1931).

55.494 : 55.498 : 55.499 : 55.503 :

55.502 : 55.501 : 55.527 : 55.532 :

55.539 : 55.548 : 55.550 : 55.551 :

55.552 : 55.542 : 55.568 : 55.580 :

55.603.

F266 = 56.290 : 1 référence (1926).

F270 = 54.612 : 1 référence (1926).

G25 = 43.638 : 1 référence (1936).

L38 = 26.731 : 1 référence (1917).

L40 = 4 références (1926-35).

45.340 : 41.542 : 45.310 : 43.558.

T4 = 43.515 : 1 référence (1932).

U8 = 43.660 : 1 référence (1933).

U12 = 2 références (1936-1937)

45.688 : 57.746.

U17 = 33.707 : 1 référence (1925).

U182 = 33.614 : 1 référence (1917).

U185 = 3 références (1919-1927).

33.647 : 33.659 : 33.677.

ARMES ET MUNITIONS GGI

D653 = 33.481 : 1 référence (1921).

F265 = 55.538 : 1 référence (1926).

I31 = 18.787 : 1 référence (1918).

ASSISTANCE MÉDICALE GGI

?? = 18.785 : 1 référence (1918).

F265 = 3 références (1923-1930).

55.525 : 55.573 : 55.585.

F265.8 = 41.056 : 1 référence (1919-1922).

S4 = 42.538 : 1 référence (1922).

S49 = 18.789 : 1 référence (1918).

ASSISTANCE PUBLIQUE,

SECOURS GGI

F36 = 18.778 : 1 référence (1917).

F265 = 3 références (1921-1925).

55.519 : 55.526 : 55.530.

F265.8 = 39.073 : 1 référence (1919).

AVIATION GGI

F252 = 55.027 : 1 référence (1923).

F265 = 55.587 : 1 référence (s.d.).

BÂTIMENTS CIVILS GGI

F265 = 3 références (1926-1928).

55.540 : 39.072 : 55.564.

BANQUE GGI

F265 = 2 références (1921-1931).

55.508 : 55.571.

L21 = 7681 : statuts de la banque d'Indochine à Hong Kong (1894).

BÉTAIL GGI

N77 = 46.418 : 1 référence (1926).

BUDGET, COMPTABILITÉ GGI

F265 = 2 références (1925).

55.531 : 55.556.

F265.7 = 18.758 : 1 référence (1911-1918).

L2 = 43.848 : 1 référence (1933).

L4 = 18.756 : 1 référence (1911-17).

T4 = 26.899 : 1 référence (1915).

CARTES, PLANS GGI

R7 = 24.739 : plan de Hong Kong (1900).

CHAMBRE DE COMMERCE GGI

F265 = 55.544 : 1 référence (1926).

F265.7 = 39.071 : 1 référence (1924).

CHEMIN DE FER GGI

F265 = 2 références (1926-1927).

55.545 : 55.560.

CONGRÈS, CONSEILS GGI

R4 = 39.107 : 1 référence (1924).

CONSULAT GGI

F265 = 16 références (1918-1935)

18.790 : 55.509 : 32.914 : 39.286 :

39.287 : 55.554 : 39.288 : 39.289 :

39.290 : 39.291 : 39.292 : 39.293 :
55.608 : 39.294 : 39.295 : 39.296,
(correspondance avec le poste de 1919 à
1935).

CONTENTIEUX GGI

F265 = 55.567 : 1 référence (1928).

DOUANE GGI

F264 = 55.705 : 1 référence (1930).

F265 = 7 références (1921-1930)

55.505 : 55.508 : 55.563 : 55.566 :
55.570 : 55.581 : 55.583.

N41 = 42.384 : 1 référence (1931).

U2 = 43.503 : 1 référence (1933).

U10 = 43.406 : 1 référence (1932).

U16 = 60.984 : 1 référence (1933).

U24 = 43.496 : 1 référence (1931).

U182 = 4 références (1929)

33.572 : 33.571 : 33.568 : 33.567.

ENSEIGNEMENT GGI

F265 = 3 références (1921-1924)

55.523 : 55.711 : 55.528.

ÉTAT CIVIL GGI

F265 = 6 références (1920-1932)

55.504 : 55.521 : 55.524 : 55.579 :
55.586 ; 55.604.

FOIRES, EXPOSITIONS GGI

F36 = 44.438 : 1 référence (1933).

L36 = 59.955 : 1 référence (1935-36).

IMPÔTS GGI

F265 = 2 références (1931-1933).

55.599 : 55.606.

T13 = 42.260 : 1 référence (1925).

JUSTICE GGI

F265 = 6 références (1920-1931)

55.495 : 55.537 : 55.557 : 55.575 :
55.584 : 55.592.

G5 = 43.626 : 1 référence (1922).

LOTERIE, JEUX GGI

D638 = 16.707 : 1 référence (1918).

MATÉRIEL GGI

F265 = 55.496 : 1 référence (1920).

MÉTÉOROLOGIE GGI

F265 = 55.553 : (1926-27).

MISSION GGI

F5 = 38.604 : 1 référence (1929).

F252 = 55.013 : 1 référence (1918).

F265 = 55.597 : 1 référence (1931).

MONNAIE GGI

F265 = 55.571 : (1928-31).

L2 = 2 références (1920-1931)

45.603 : 45.609.

L28 = 2 références (1934).

43.181 : 43.182.

NAVIGATION GGI

? = 18.782 : 1 référence (1918).

F35 = 39.851 : 1 référence (1922).
F265 = 17 références (1919-1931)
55.491 : 55.506-07 : 55.513-15-16 :
55.522-29 : 55.533-34 : 55.547 : 55.556 :
55.558 : 55.562 : 55.578 : 55.590-91.
O5 = 18.781 : 1 référence (1917).
O8 = 26.554 : 1 référence (1917).
O35 = 18.589 : 1 référence (1918).
O57 = 40.781 : 1 référence (1925).
O61 = 2 références (1930-1931).
40.824 : 40.825.

OPIUM GGI

? = 18.779 : 1 référence (1917).
? = 18.782 : 1 référence (1918).
F265 = 4 références (1919-1921)
55.488 : 55.489 : 55.493 : 55.510.
U41 = 42.949 : 1 référence (1936).
U44 = 43.057 : 1 référence (1927).
U45 = 43.042 : 1 référence (1934).

PERSONNEL GGI

F265 = 2 références (1919-1922)
55.492 : 55.512.
F265.2 = 4 références (1911-1923)
18.757 : 26.686 : 18.786 : 41.137.

PIRATERIE GGI

F265 = 2 références (1926-1927)
55.535 : 55.559.

POSTES, TELEGRAPHES, TSF

GGI

F265 = 55.595 : 1 référence (1931).
K9 = 2 références (1915-1923)

43.297 : 43.316.
K13 = 17.331 : 1 référence (1922).
K46 = 2 références (1923-1930)
43.321 : 58.766.
R8 = 2 références (1917-1921)
43.299 : 43.307.

PUBLICATIONS, PRESSE GGI

F71 = 3 références (1916-1934)
43.950 : 44.016 : 43.538.
F72 = 38.932 : 1 référence (1926).
F265 = 7 références (1928-1936)
55.569 : 55.582 : 55.602 : 55.588 :
55.609 : 55.536 : 55.607.
V8 = 48.058 : 1 référence (1930-31).
R41 = 44.499 : 1 référence (1936).

RÉCEPTIONS, VISITES GGI

F189 = 2 références (1925-1929)
38.458 : 38.605.
F265 = 2 références (1921-1932)
55.518 : 55.605.
L81 = 60.060 : 1 référence (1934).
S66 = 44.208 : 1 référence (1919).

SUCCESSIONS GGI

F.265 = 55.710 : 1 référence (1923).
T99 = 48.133 : 1 référence (1926).

DIVERS R.S. TONKIN

D645 = D645(3 ?) : 1 référence (1914).

GGI

F.265 = 55.520 : 1 référence (1922).

En dehors de l'inventaire Boudet, il existe d'autres cotes pour le fonds Indochine. Ce sont des documents postérieurs à 1935 provenant uniquement du Gouvernement Général d'Indochine (GGI). Étant donné l'étendue des fonds et la complexité de l'inventaire, les références suivantes sont issues de sondages thématiques. Pour le reste, il aurait fallu effectuer de laborieux dépouillements dans les échanges avec les Résidences supérieures du Tonkin (particulièrement), d'Annam et de Cochinchine, mais il s'agit de classeurs de correspondances générales, au départ et à l'arrivée, sans classement ni précision à l'intérieur... Le fichier Boudet montre un lien réel avec l'administration centrale indochinoise, déjà très satisfaisant, il n'a pas été jugé utile de prolonger les investigations sur des pistes chronophages et hasardeuses.

GGI

Série B - correspondance

Cote 222 : correspondances extérieures.

Collection de copies des lettres du gouverneur général aux autorités extérieures.

- Cartons 222.37 à 92 : de 1918 à 1935.
- Cartons 222.93 à 115 : de 1936 à 1942.

Cote F71 : surveillance de la presse étrangère.

- 64930 = presse chinoise en provenance du consulat de Hong Kong (1926-27).
- 64936 = idem pour 1928.
- 64937 = id. pour 1929.
- 64941 = id. pour 1930.
- 64944 = id. pour 1931.

Série Q = affaires militaires

- 66546 : relation de l'aéronautique indochinoise avec les pays voisins (1931).
- 66568 : raids d'aviateurs en Asie (1930-31).

Série Cabinet militaire - gestion des affaires militaires après 1940

- CM63 : devises bloquées à Hong Kong et Singapour (1940).
- CM607 : situation à Hong Kong des Français et Annamites, liste (1942).
- CM881 : achat d'avions à Hong Kong (1940-1941).
- CM882 : mission Bourgoïn et Andreani à Hong Kong et Singapour.
- CM949 : maintien de l'alliance franco-anglaise (1940).

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE (SHD)

château de Vincennes, avenue de Paris, Vincennes

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/

ARMÉE DE TERRE

Série N

Sous-série, attachés militaires

7N3284 : club aérien de Hong Kong (1931).

7N3289 : pêcheries à Hong Kong et renseignements généraux sur la colonie (1937).

7N3292 : situation militaire à Hong Kong (1939).

7N3293 : exploitation de la ligne Pékin Hong Kong par la compagnie Eurasia (1937).

MARINE – ADMINISTRATION CENTRALE DE LA MARINE

FONDS MODERNE ET CONTEMPORAIN

Série BB – service général

Sous-série 1BB7 – archives des services généraux (1920-1939)

- Carton 251 : attaché naval à Pékin – correspondance, bulletins d'informations, extraits de presse, rapports (1920-1931).

MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS (MEP)

128 rue du Bac, Paris

www.mepasie.org/

Depuis 1658, les Missions étrangères de Paris contribuent à l'évangélisation de nombreux pays d'Extrême-Orient. Cette congrégation a installé sa procure à Hong Kong dès 1847, édifiant ensuite un sanatorium, une imprimerie, etc. Il existe un inventaire général qui renvoie à des cahiers de descriptions jusqu'en 1921 ; après cette date, peu de choses sont triées, classées ou même référencées. Les archivistes sortent des cartons inédits sur des demandes précises.

Deux publications internes des MEP offrent des informations structurelles :

- Bulletin de la Société des Missions étrangères (1922-1959).
- Annales des Missions étrangères (1909-1960).

DOSSIERS GÉNÉRAUX SUR HONG KONG

La procure de Hong Kong

Cote 314-1 : ces microfilms contiennent la correspondance de la procure de Hong Kong de 1847 à 1852, période du déménagement de la procure de Macao à Hong Kong, à l'instigation du Père Libois.

Cote 316D-2 : c'est la seule cote qui concerne la période mais jusqu'en 1921 ; d'après les archivistes, le reste est classé en fonction des noms des Pères missionnaires, notamment les procureurs.

Lettres communes, 1917-1941

Ces lettres communes sont peu intéressantes car ce sont des déclarations générales suivies d'un compte-rendu détaillé par mission (Hong Kong est rarement mentionnée puisque c'est un centre administratif) et d'une nécrologie complète de tous les Pères morts dans l'année. Il y a juste une page ou deux à chaque édition pour faire le point sur « les établissements communs d'Extrême-Orient ».

Rapports d'établissements

- n°103 : établissements communs (1937).
- n°105 : établissements communs (1938).
- n°106 : sanatorium de Béthanie (1939).
- n°114 : sanatorium de Béthanie (1917).
- n°118 : sanatorium de Béthanie (1918).
- n°120 : établissement communs (1927).
- n°122 : établissements communs (1930).
- n°139 : établissements communs (1928).
- n°141 : établissements communs (1929).
- n°147 : établissements communs (1919).
- n°149 : établissements communs (1922).
- n°159 : établissements communs (1926).
- n°165 : établissements communs (1933).
- n°167 : établissements communs (1934).
- n°171 : établissements communs (1923).
- n°173 : établissements communs (1935).

Conseil central, cote 0052, 0053, 0054

Ces volumineux dossiers possèdent de riches informations sur les décisions prises au sujet de Hong Kong, mais il faut se contenter de sondages ou bien de recherches en lien avec des événements précis repérés par ailleurs.

Nazareth, (0343-2)

Toute la correspondance au sujet de l'imprimerie, mais seulement jusqu'en 1921, le reste est classé en fonction des noms des Pères missionnaires.

Béthanie, (0343-B)

Même chose que le précédent dossier, mais pour le sanatorium.

Imprimerie de Nazareth, divers 01 (non classé)

Carnet de compte-rendu des séances de réunion.

Maison de repos de Nazareth, divers 01 (non classé)

Un magnifique journal de bord sur la période 1935-1941 et des règlements divers.

COMPTABILITE

Comptes des établissements communs

- Carton 1552 : 1919-1922.

Procure de Hong Kong, comptes (non classé)

- Carton 01 : 1904-1925.
- Carton 02 : 1926-1929.
- Carton 03 : 1930-1934.
- Carton 04 : 1935-1938.

LES PÈRES (DOSSIERS INDIVIDUELS)

Selon les règles des archives des Missions étrangères de Paris, on ne peut disposer des dossiers individuels (et donc des courriers des pères) que cinquante ans après leur mort. C'est un problème pour accéder aux sources après 1921, notamment au sujet des pères Biotteau et Vircondelet, procureurs généraux actifs et importants par la longévité de leurs séjours à Hong Kong.

Nazareth

- Gustave DESWAZIERES : *cote 2865*.
- Joseph LE CORRE : *cote 2250*.
- François MONNIER : *cote 1375*.
- Jacques PAPINOT : *cote 1721*.

Procure générale

- Léon ROBERT : *cote 1806*. Trois cartons remplis de correspondance (essentiellement au départ, peu à l'arrivée) dans l'anarchie la plus complète ; aucun tri, ni de date ni de thème ou de destinataire.
- François SALLOU : *cote 2686*. Procureur à Shanghai puis à Hong Kong.

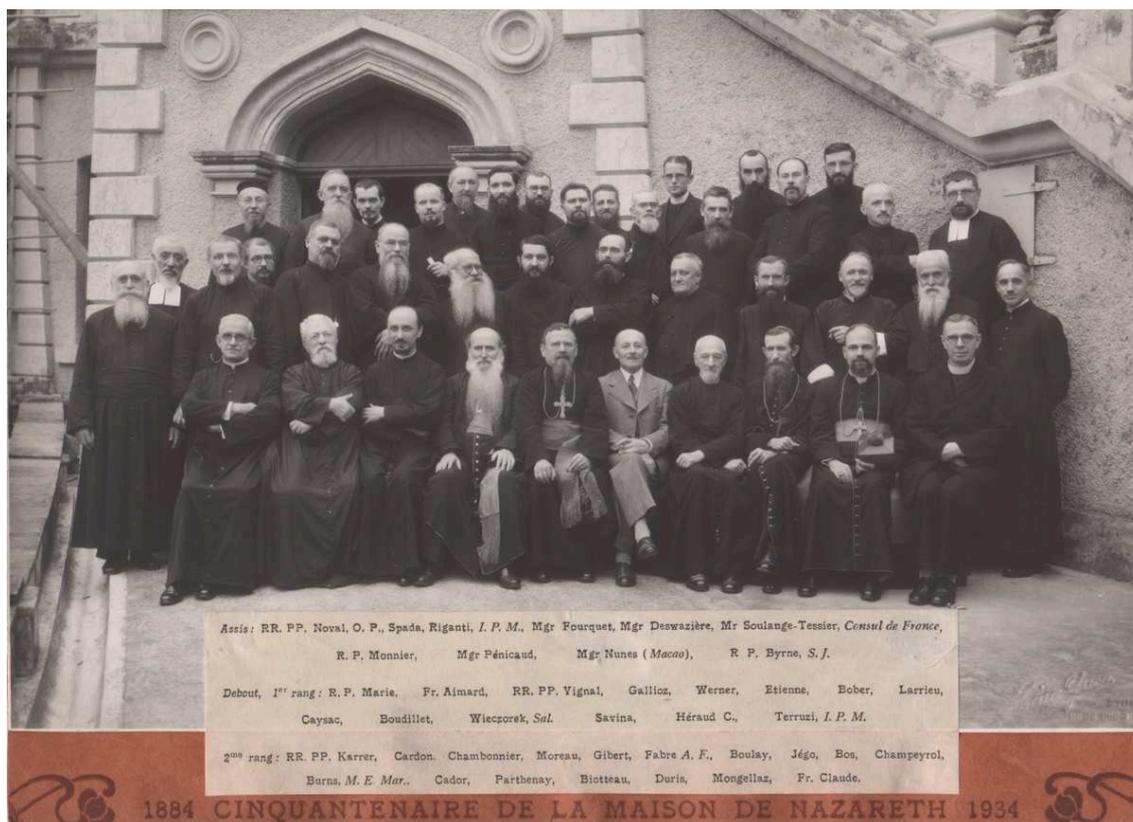
Divers

- Louis BOULANGER : *cote 2097*.
- Henri SOUVEY : *cote 2963*.
- André VIGNAL : *cote 2433*.

FONDS PHOTOGRAPHIQUE

La photothèque est un service différent des archives, restructuré récemment. Chaque missionnaire est documenté par une série de photographies. Les clichés de groupes sont nombreux (notamment à l'occasion des assemblées générales). Il existe également beaucoup de cartons sur les procures (bâtiments, activités, etc.) et les pères ont bien souvent laissé des témoignages imagés de leur vie sur place (paysages, confrères, etc.).

Illustration 22. Célébration du cinquantenaire de Nazareth (1934)



(Source : MEP, Fonds photographique, Hong Kong, assemblées, 1934.)

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE (BDI)

83 boulevard Pasteur, Paris

Le service mécénat et archives historiques du groupe Crédit Agricole SA conserve les documents de la Banque de l'Indochine. Cette institution bancaire privée, fondée en 1875 et qui dispose d'une agence à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, a fusionné avec la Banque de Suez en 1974, devenant Banque Indosuez. En 1996, cet organisme est lui-même devenu une filiale du groupe Crédit Agricole. Il est sans cesse question de la BDI dans les documents des autres sources. Cette institution est donc essentielle.

FONDS BANQUE DE L'INDOCHINE

Série Direction des succursales étrangères

Sous-série - Correspondance

- DSE 009-10 : succursale de Hong Kong, registres de lettres confidentielles et spéciales à l'administration centrale à Paris, 1910-1920.
- DSE 009-11 : idem, 1921-1925.
- DSE 010-1 : id., 1926-1928.
- DSE 010-2 : id., 1929-1933.
- DSE 010-3 : id., 1934 à 1940.
- DSE 040-2 : succursale de Hong Kong, lettres spéciales et confidentielles au départ de l'administration centrale, 1895-1941.

Sous-série - Bilans semestriels

- DSE 026-7 : succursale de Hong Kong, bilans semestriels, 1914-1923.
- DSE 026-8 : idem, 1924-1927.
- DSE 026-9 : id., 1928-1930.
- DSE 026-10 : id., 1931-1932.
- DSE 026-11 : id., 1933-1934.
- DSE 026-12 : id., 1935-1936.
- DSE 027-1 : succursale de Hong Kong, bilans incomplets 1934-1945.
- DSE 036-5 : succursale de Hong Kong, lettres bilan, 1900-1939.

ASSOCIATION FRENCH LINES (AFL)

54, rue Louis Richard, Le Havre.

www.frenchlines.com

L'association French Lines a pour objet la mise en valeur du patrimoine des compagnies maritimes françaises. Les fonds de la compagnie des Messageries Maritimes y sont notamment déposés.

FONDS COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES (CMM)

Série - Administration

Sous-série - Activité

- Carton 1997 002 4418 : rapports généraux de service, Hong Kong, 1880-1927.
- Carton 1997 002 4419 : rapports généraux de service, Hong Kong, 1928-1939.

Série - Communication

Sous-série - Publicité

- Carton 1997 002 4990 : réalisation d'un guide du passager, souscription pour les publicités, modifications, insertions, etc. (Hong Kong, 1937-1938).
- Carton 1997 002 5019 : idem (Hong Kong, 1937-1940).
- Carton 1997 002 5306 : croquis d'escales en Asie par Gervèse, cartes postales.

Série - Domaine

Sous-série - Immobilier

- Carton 1997 002 5694 : agence de Hong Kong, immeubles, plans, corresp. (1927-1965).
- Carton 1997 002 5745 : renouvellement du bail, correspondance (1938-1939).

Série - Opération commerciale

Sous-série - Passages

- Carton 1997 002 5031 : plaquettes d'escale et livrets du passager (1919-1939).
- Carton 1997 002 5407 : brochures de renseignements à l'usage des passagers (1939).

Sous-série - Ligne

- Carton 1997 002 5851 : livrets illustrés des lignes et dépliants.

Série - Personnel

Sous-série - Personnel sédentaire

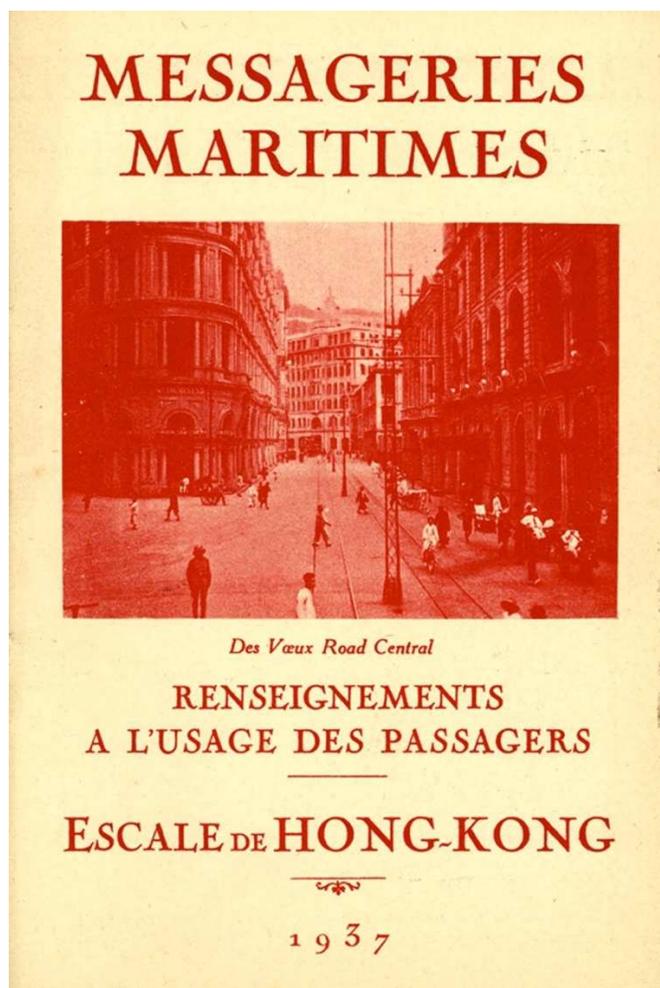
- Carton 1997 002 5140 : fiches individuelles du personnel dans les agences (évolution, solde, etc.), 1864-1913.

FONDS PHOTOGRAPHIQUE

Série - Documentation

- Carton 1999 003 1397 : photographies (trois clichés de Hong Kong), 1900-1950.
- Carton 1999 003 1400 : photographies (un cliché de Hong Kong), 1900-1950.
- Carton 1999 003 1423 : affiches et publicité des Messageries maritimes, 1900-1950.
- Carton 1999 001 0272 : photographies et cartes postales, 1900-1950.
- Carton 1999 001 0508 : photographies de paquebot de la ligne Extrême-Orient dans les ports d'escale (1924-1957).

Illustration 23. Plaquette d'escale des Messageries Maritimes (1937)



(Source : AFL, CMM, Opération commerciale, 1997 002 5031.)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MARSEILLE-PROVENCE (CCIM)

9 La Canebière, Marseille.

www.ccimp.com et <http://patrimoine.ccimp.com/archive.htm>

Les archives de cette Chambre de commerce sont fortement liées au caractère maritime et international de la ville. Ce centre a par ailleurs recueilli les archives des Chargeurs Réunis, des Postes maritimes ou encore une partie des documents des Messageries Maritimes.

FONDS CCIM

MQ 5.4/09 : correspondance commerciale au sujet de la Chine (1901-1938)

MQ 5.4/10 : idem (1939-1953)

MQ 5.4/14 : correspondance commerciale au sujet de Hong Kong (1920-1985)

FONDS POSTES MARITIMES

MR 3.2.4 : services postaux maritimes, conventions, etc.

MESSAGERIES MARITIMES

On trouve ici les rapports de voyage de tous les paquebots de la compagnie. Tous les voyages possèdent leurs propres comptes rendus. Vingt-trois navires faisant escale régulièrement à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres ont été recensés. Pour chacun, selon sa période d'activité, on peut compter de trois à sept cartons d'archives de grands formats. Dans ces boîtes sont enfermés les rapports de voyage, mais aussi les rapports du commissaire de bord et les correspondances diverses sur toutes les affaires à bord (plaintes, réparations, événements divers et variés). C'est une masse colossale d'informations pour une récolte souvent bien mince ou anecdotique au sujet de Hong Kong. La colonie britannique est une escale de première importance, mais elle demeure une simple étape sur un très long parcours.

Les cartons sont classés par ordre alphabétique des noms de navires et numérotés selon leurs nombres de MM001 à MM553 pour ce qui concerne la période et la zone géographique d'intérêt. MM 592 est composé de documents divers relatifs aux paquebots.

Amazone : 5 à 10

Amboise : 11 à 14

André Lebon : 19 à 25

Angers : 29 à 32

Angkor : 33 à 36

Aramis : 40

Armand Béhic : 43 et 44

Athos II : 47 à 49

Azay-le-Rideau : 63 à 67

Chantilly : 116 à 119

Chenonceau : 124 à 127

Chili : 129 à 130

Cordillère : 152 à 153

D'Artagnan : 157 à 159

Felix Roussel : 202 à 203

Fontainebleau : 213

G^{al} Metzinger : 226 à 228

Jean Laborde : 267 à 268

Maréchal Joffre : 343 à 345

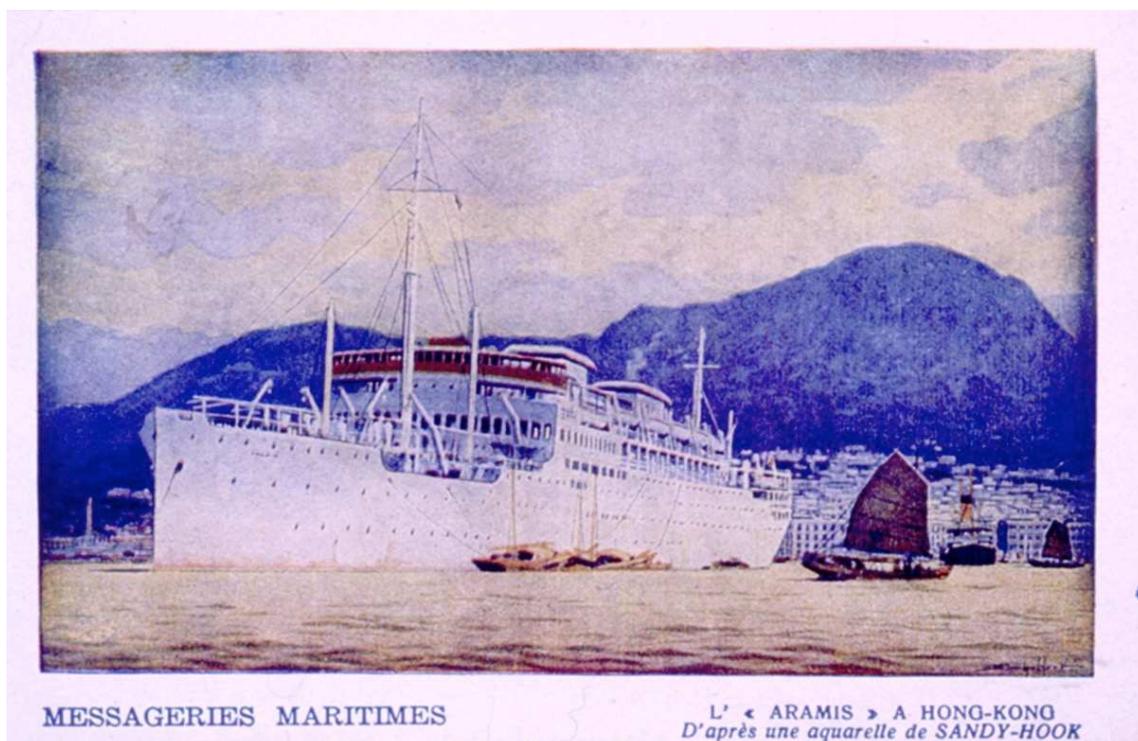
Paul Lecat : 412 à 414

Porthos : 444 à 448

Pdt Doumer : 450

Sphinx : 487 à 493

Illustration 24. L'Aramis en rade de Hong Kong, vers 1930



(Source : AFL, Fonds photographique, Documentation, 1999 003 1423.)

GOVERNMENT RECORDS SERVICE (GRS)

13, Tsu Ping road, Kwun Tong, Hong Kong.

www.grs.gov.hk

L'essentiel des archives déposées à Hong Kong depuis la fondation de la colonie a été détruit par l'armée japonaise entre 1942 et 1945. Les fonds sont complets et riches pour la période qui suit la Seconde Guerre mondiale, mais se révèlent indigents avant : quelques photographies, des dossiers sans grand intérêt. Le cadre de classement est confus et les documents mis à disposition n'ont pas toujours de cotes. Le chercheur est invité à entrer des mots-clés sur un ordinateur, sans avoir accès à l'arborescence du catalogue. Plusieurs chercheurs de HKU ont confirmé qu'il était inutile d'y perdre son temps.

FONDS GÉNÉRAL

Série – C.S.O. Files in the Land Office

HKRS 58-1-73-65 : grant-in-aid for preparations French convent school (1928).

FONDS PHOTOGRAPHIQUE

01-20-557 : *French convent*, vers 1915.

01-23-704 : *The church at St. Paul's convent*, vers 1916.

08-19C-292 à 295 : *Sir Henry May opening the French convent*, 06/10/1916.

CARL SMITH COLLECTION

Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un fonds d'archives, mais plutôt d'un catalogue d'informations. À partir des années 1960, et pendant vingt-cinq ans, le révérend Carl Smith a constitué une base de données de 139 922 fiches compilant des renseignements très variés sur des personnalités, des lieux ou des organisations de Hong Kong, Macao ou des villes chinoises les plus proches. C'est à la fois une source de seconde main pour des archives qui ont disparu, et un faisceau de pistes vers d'autres sources. L'ensemble a été numérisé et l'inventaire est consultable uniquement à partir d'un système de mots-clés, qui donne accès à des résumés constitués d'autres mots-clés.

Entrées diverses (noms de personnes, de lieux ou de compagnies)

- Fiche n°165443 : Compagnie Lapicque (1917).
Fiche n°141977 : Antoine Sireysol, société commerciale asiatique (1937).
Fiche n°106997 : Harmston's circus in Indochina (1936).
Fiche n°89079 : Charles Le Chevallier (1938).
Fiche n°127047 : Maurice Montargis (1923-1933).
Fiche n°98725 : Katherine Charlotte French fairburn (1935).
Fiche n°57103 : King Fook Wo and Indochina (1914-1932).
Fiche n°19021 : French Bank Building (1937-1938).
Fiche n°147483 : Alexander Tillet (1917).
Fiche n°127381 : Arthur Morch (1919).
Fiche n°81565 : Benjamin Sassoon (1931).
Fiche n°81567 : Benjamin Sassoon (1931).
Fiche n°162015 : Air France (1940).
Fiche n°92819 : David Dalglish (1926).
Fiche n°122479 : Donald MacKenzie (1917-1918).
Fiche n°200677 : Edmond Braga (1914-1921).
Fiche n°116417 : Edgar Koechlin (1932).
Fiche n°101243 : Henri Fresson (1926).
Fiche n°149419 : Jacques Villedieu (1919).
Fiche n°88267 : Jean Casterg (1919).
Fiche n°100229 : Louis Fontaine (1927).
Fiche n°91417 : Paul Coviaux (1940).
Fiche n°116735 : Paul Kremer (1920-1925).
Fiche n°135549 : Raphaël Réau, consul de France (1929).
Fiche n°795132 : Robert Bajac, Air France (1929-1935).
Fiche n°140381 : Raymond Sebastian (1918).
Fiche n°98689 : Théodore Faga (1918).
Fiche n°117399 : French Indochina (1931-1935).

Affaires religieuses

- Fiche n°168551 : Missions étrangères (1926-1937).
Fiche n°170315 : French Mission (1917-1919).
Fiche n°181341 : French Mission (1922-1924).
Fiche n°170555 : French Mission building (1917).

Fiche n°136889 : Rev. Father Léon Robert (1926).
Fiche n°136893 : Léon Robert and Foreign Mission Society (1921-1935).
Fiche n°167141 : St. Paul's college (1914-1919).
Fiche n°7273 : French convent (1918).
Fiche n°51495 : French convent (1926).
Fiche n°168585 : French convent and Rev. Mother Felice (1926).
Fiche n°38027 : Agnès Pau, French convent (1926).
Fiche n°168581 : Asile de la Sainte-Enfance (1917).
Fiche n°46525 : French hospital (1926).

Messageries Maritimes

Fiche n°113239 : Jobard (1922).
Fiche n°205447 : Carlos Chaves (1920-1925).
Fiche n°216233 : Franco (1921).
Fiche n°216253 : Franco (1921).
Fiche n°244581 : Francisco Potaria (1925).
Fiche n°199457 : Manuel Beltrao (1920-1947).
Fiche n°271961 : Palmiro Victal (1931).

HONG KONG UNIVERSITY LIBRARY (HKUL)

Pokfulam, Hong Kong.

www.hku.hk et <http://sunzi.lib.hku.hk/hkoh/>
et <http://lib.hku.hk/hkspc/manuscript.html>

La bibliothèque de l'université de Hong Kong détient des copies de documents, issues notamment des archives nationales de Londres. Cette institution peut également être considérée comme un centre d'archives à part entière car il faut en effet souligner l'existence du projet *Hong Kong oral history archives : Collective memories*, un fructueux partenariat entre le Centre of Asian Studies et le département de sociologie de l'université de Hong Kong. Entre 2001 et 2004, plus de 200 témoignages oraux ont été collectés auprès de personnes âgées de divers horizons. Enregistrées et retranscrites, ces relations forment une vaste base de données accessible *via* un moteur de recherche.

Oral History Collections

N°035 : Anonyme, homme, né en 1920, origine chinoise d'outre-mer.

Ancien élève du collège La Salle de 1934 à 1940, il met l'accent sur les différentes origines ethniques parmi ses camarades.

N°036 : Anonyme, homme, né en 1920, origine eurasienne.

Ancien élève de Saint Joseph au primaire et de La Salle au collège, il revient longuement sur les ordres religieux à Hong Kong avant la guerre, et plus particulièrement les frères d'origine française investis dans l'éducation.

N°047 : Anonyme, homme, né en 1917, origine eurasienne.

Ancien élève des collèges Saint Joseph et La Salle, il raconte ses souvenirs de cours de français et la vie avec les prêtres français.

N°051 : Annie Lee, femme, née en 1919, origine cantonnaise.

Ancienne élève des sœurs de Saint Paul, elle raconte l'ambiance de l'école et les cours de français.

N°069 : Anonyme, femme, née en 1914, origine cantonaise.

Aux alentours de quinze ans, elle est entrée au couvent des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres comme jeune novice. Francophone, elle raconte avec détail sa vie au milieu des sœurs françaises. Elle s'est occupée des malades et des enfants abandonnés jusqu'à la fin des années 1930, avant d'être envoyée en Indochine.

N°072 : M^{me} Leung, femme, née vers 1920, origine cantonaise.

Originaire du village catholique de Tai Koo Lao (une paroisse tenue par les Missions étrangères de Paris), elle se souvient des prêtres français et de leurs installations de Béthanie et de Nazareth avant l'arrivée des Japonais.

N°192 : Anonyme, homme, né en 1924, origine eurasienne.

Ancien élève du collège La Salle de 1931 à 1938, il raconte ses souvenirs sur le système éducatif français et les enseignants.

Manuscript Collections

Deacons Archives : le plus ancien et le plus important cabinet d'avocat de Hong Kong a cédé ses archives à HKU. Quelques documents légaux mettent en relief

CATHOLIC DIOCESAN ARCHIVES (CDA)

8-10, Caine road, Central, Hong Kong.

<http://archives.catholic.org.hk/>

Section I :

Hong Kong Roman Catholic Church as an Ecclesiastical and Civil Entity

Carton n°05 : *reports, statistics and related correspondence* (1843-1923).

Carton n°06 : *idem* (1924-1938).

Carton n°07 : *id.* (1938-1957).

Carton n°10 : *comparative statistics* (1842-1963).

Carton n°11 : *quinquennial reports* (1920, 1927, 1930, 1935).

Carton n°21 : *historical material, maps, various publications.*

Carton n°22 : *historical research, manuscripts, booklets on Hong Kong.*

Section V :

Mission Personnel

Carton n°06 : *diocesan foreign clergy.*

Cartons n°23 : *Society of Jesus*, personnel.

Carton n°26A : *Society of St. John Bosco (Salesians)*, personnel.

Carton n°28A : *Dominican order*, personnel.

Carton n°30 : *Paris Foreign Mission.*

Carton n°30A : *Paris Foreign Mission*, personnel.

Carton n°31A : *order of Friars Minor*, personnel.

Carton n°32 : *other male religious congregations or institutes.*

Carton n°32A : *other male religious congregations or institutes.*

Carton n°33 : *religious brothers congregations : De La Salle Brothers.*

Carton n°35 : *religious sisters congregations : Sisters of Saint Paul de Chartres.*

Carton n°36 : *religious sisters congregations : Sisters of Saint Paul de Chartres.*

Section VI :

Social Commitments

Cartons n°01 à 06 : *Catholic Education.*

Carton n°07 : *social assistance, Saint Vincent de Paul Society.*

MISSION DES SŒURS DE SAINT-PAUL-DE-CHARTRES (SPC)

33 Caroline hill road, Causeway bay, Hong Kong.

www.paulchartres.org

Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres sont les premières religieuses à s'installer à Hong Kong (1848). Leur expansion est rapide, tant dans le domaine éducatif que sanitaire. Il est difficile de consulter les archives des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres en France. Leur service historique se propose de chercher des informations et de les communiquer s'il y a lieu ; en aucun cas l'accès au document original n'est envisageable. En revanche, les sœurs de Hong Kong sont tout à fait disposées à présenter les archives qu'elles possèdent. Il n'y a pas de classement particulier et le fonds peut paraître maigre au regard de l'importance de la congrégation dans la colonie britannique (aujourd'hui sept écoles, deux crèches, un orphelinat et deux hôpitaux). Les documents originaux les plus importants ont été envoyés à Chartres, mais des copies de correspondances, non classées, ont été conservées. On trouve également une belle collection de photographies et quelques brochures ou articles sur les activités de la congrégation depuis leur installation. Il n'y a pas d'inventaire, les documents sont donnés au compte-goutte par sœur Josefina. Le seul document facile à répertorier est l'album scolaire de l'école, édité à partir de 1939 :
COLLECTIF, *Saint Paul's Magazine*, Hong Kong, French convent school, 1939, 85 p.
COLLECTIF, *Saint Paul's Magazine*, Hong Kong, French convent school, 1941, 165 p.

PETITES SŒURS DES PAUVRES

2 Welfare Road, Wong Chuk Hang, Aberdeen, Hong Kong

<http://www.littlesistersofthepoor.org.hk>

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES (FEC)

18 La Salle Road, Hong Kong.

web.lasalle.edu.hk

La situation est exactement la même pour ces deux autres congrégations. Il a d'abord fallu gagner la confiance de sœur Imelda dans le premier cas et du frère Patrick Tierney dans le second, pour pouvoir accéder à certains documents. Pas d'inventaire.

Depuis 2008, le collège La Salle édite une revue avec, notamment, des notices historiques : COLLECTIF, *Gateway*, Mensuel. *Hong Kong, La Salle College, 2008-aujourd'hui*.

NATIONAL ARCHIVES OF LONDON (NAL)

Kew, Richmond, Surrey, TW9 4DU, Londres

www.nationalarchives.gov.uk/

COLONIAL OFFICE (CO)

CO129 = Hong Kong, *original correspondence*

Entre 1997 et 2001, le Centre des études asiatiques de l'Université de Hong Kong a entrepris l'indexation numérique de cette série, sous la direction d'Elizabeth Sinn. Il est donc possible d'effectuer des recherches par mots-clés sur l'ensemble des registres de correspondance entre 1842 et 1951, ce qui facilite le dépouillement pour accéder directement aux informations en lien avec le sujet.

CO 129/441, pp 100-113	CO 129/476, pp 373-376
CO 129/444, pp 199-201	CO 129/476, pp 398-401
CO 129/445, pp 255-259	CO 129/477, pp 455-461
CO 129/446, pp 38-40	CO 129/478, pp 368-375
CO 129/447, pp 100-101	CO 129/480, pp 198-207
CO 129/451, pp 282-289	CO 129/482, pp 106-110
CO 129/452, pp 4-8	CO 129/482, pp 259-265
CO 129/457, pp 181-185	CO 129/482, pp 336-342
CO 129/457, pp 473-477	CO 129/482, pp 677-681
CO 129/457, pp 622-632	CO 129/488, pp 239-242
CO 129/458, pp 533-534	CO 129/491, pp 227-242
CO 129/460, pp 94-95	CO 129/493, pp 420-431
CO 129/460, pp 206-209	CO 129/497, pp 11-17
CO 129/460, pp 400-407	CO 129/498/14
CO 129/464, pp 372-374	CO 129/502/9, pp 1-108
CO 129/465, pp 97-99	CO 129/503/8, ff 8-9 pp 1-57
CO 129/466, pp 7-12	CO 129/503/8, ff 8-9 pp 1-57
CO 129/467, pp 307-310	CO 129/508/7, pp 1-107
CO 129/471, pp 189-194	CO 129/513/9, pp 1-130
CO 129/471, pp 334-339	CO 129/525/1, pp 1-27
CO 129/472, pp 660-663	CO 129/527/14, f 4 pp 1-12
CO 129/476, pp 2-33	CO 129/527/19

CO 129/530/2	CO 129/549/19, pp 46-71
CO 129/532/6, pp 8-13	CO 129/555/13, f 13 pp 1-21
CO 129/533/10	CO 129/570/7, ff 5-6 pp 1-71
CO 129/535/3, ff 1-3 pp 1-97	CO 129/571/5, ff 1-6 pp 1-85
CO 129/539/2	CO 129/575/3, ff 2-6 pp 1-293
CO 129/547/3	CO 129/578/6

Les inventaires informatisés et l'index d'Elizabeth Sinn sont détaillés et donnent de très nombreuses réponses pertinentes. Encore faut-il utiliser les bons mots-clés. De nombreux sondages ont donc été réalisés par ailleurs à partir des inventaires papiers en prenant des thèmes plus larges comme l'aviation, l'éducation, etc. Cette démarche a permis de trouver des documents qu'une recherche avec les mots *French* ou *France* ne montrait pas.

CO323 = Colonies, general ; original correspondence

CO 323/831/74, pp 474-481	CO 323/1200/13
CO 323/860/38, despatch n°412	CO 323/1456/16
CO 323/864/33, pp 332-336	CO 323/1456/47
CO 323/891/16, pp 97-106	CO 323/1496/18
CO 323/936/34, pp 594-599	CO 323/1771/6
CO 323/1083/13	

CO 1070 = Records of the Prisoners of War and Civilian Internees Department

CO 1070/2	CO 1070/6
CO 1070/3	CO 1070/7
CO 1070/4	CO 1070/8
CO 1070/5	

FOREIGN OFFICE (FO)

FO 228 = Consulates and Legation in China, general correspondence

FO 228/3235, dossier 152 + suspect list

CENTRE n°1 DES ARCHIVES DU VIETNAM (CIAV)

12 duong Dao Tan, Ba Dinh, Ha Noi.

www.luuuuvn.gov.vn

L'accès à ce centre d'archives est restreint et soumis à de nombreuses conditions. Il faut donc une préparation optimale et des demandes très précises. Le CIAV entrepose théoriquement de nombreux documents de l'administration coloniale française qui n'ont pas été rapatriés en 1954. Il n'existe pas d'inventaire de ces ressources en ligne, mais l'état des sources ici présenté se base sur l'inventaire Boudet des ANOM. En effet, le célèbre archiviste a créé son cadre classement avant la guerre d'Indochine, lorsque l'intégralité des fonds était sur place ; d'après le personnel des ANOM, les cotes sont restées les mêmes, et cet état des sources est donc pertinent. Toutefois, les archivistes d'Aix-en-Provence ont également ajouté que, malgré la fiabilité du classement, beaucoup de documents sont en réalité manquants. En définitive, il n'a pas été jugé pertinent d'entreprendre les démarches et le déplacement alors que l'inventaire des ANOM offre déjà, en quelques phrases ou mots-clés, les informations essentielles contenues dans le document. Rien d'important, mais de quoi confirmer des idées appuyées sur d'autres sources.

AFFAIRES POLITIQUES

R.S. TONKIN

D87 = 20.846 : 1 référence (1918).

F78 = 57.666 : 1 référence (1919).

F265.4 = 41.008 : 1 référence (1931).

GGI F36 = 27.195 : 1 référence (1922).

F78 = 27.533 : 1 référence (1926).

F265.3 = 27.188 : 1 référence (1920).

F731 = 27.184 : 1 référence (1925).

R62 = 27.175 : 1 référence (1924).

AGRICULTURE, COMMERCE,

INDUSTRIE R.S. TONKIN

D669 = 4508 : 1 référence (1918).

D674 = 48.738 : 1 référence (1923).

L41 = 40.671 : 1 référence (1925).

N41 = 2 références (1919).

11.158 : 11.132.

U13 = 9 références (1925-1927)

40.629 : 40.910 : 40.867 : 40.863 :
40.869 : 40.871 : 40.895 : 40.880 :
40.885.

GGI F39 = 27.268 : 1 référence (1926).

SERVICES ECONOMIQUES

F265.4 = 2 références (1917)

2.141 : 2.142.

L41 = 3 références (1920-1923)

2.140 : I.342 : I.071.

U12 = 2 références (1917-1918)

261 : 236.

U13 = 195 : 1 référence (1917).

ARMES ET MUNITIONS

R.S. TONKIN

D653 = 48.720 : 1 référence (1920).

GGI F75 = 27.033 : 1 référence (1922).

D653 = 2 références (1923-1924)

27.858 : 27.864.

ASSISTANCE MÉDICALE

R.S. TONKIN

S0 = 45.201 : 1 référence (1932-36).

S4 = 48.164 : 1 référence (1932).

S9 = 48.274 : 1 référence (1921).

S41 = 2 références (1922-1925)

48.249 : 48.169.

S45 = 2 références (1929-1933)

47.782 : 47.938.

ASSISTANCE PUBLIQUE,

SECOURS GGI

S83 = 27.784 : 1 référence (1924).

BÉTAIL R.S. TONKIN

F292.4 = 40.550 : 1 référence (1932).

N76 = 40.665 : 1 référence (1924).

N77 = 2 références (1920-1928)

31.826 : 42.180.

DOUANE R.S. TONKIN

U182 = 13.091 : 1 référence (1919).

MONNAIE R.S. TONKIN

L2 = 2 références (1921-1923)

49.020 : 49.019.

NAVIGATION R.S. TONKIN

M17 = 39.570 : 1 référence (1922).

O4 = 21.018 : 1 référence (1918).

O5 = 4563 : 1 référence (1917).

GGI O35 = 28.010 : 1 référence (1925).

FLOTTE

O38 = 887 : 1 référence (1922-28).

O62 = 3 références (1917)

321 : 304 : 312.

O63 = 4 références (1917-1919)

392 : 390 : 864 : 388.

OPIUM GGI

U4 = 27.917 : 1 référence (1923).

U45 = 2 références (1922)

27.889 : 27.894.

PERSONNEL R.S. TONKIN

F265.2 = 20.374 : 1 référence (1918).

PIRATERIE GGI

F62 = 27.039 : 1 référence (1922).

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TSF

R.S. TONKIN

K13 = 9047 : 1 référence (1918).

RÉCEPTIONS, VISITES,

VOYAGES R.S. TONKIN

D15 = 37.050 : 1 référence (1926).

F189 = 37.021 : 1 référence (1925).

SOURCES IMPRIMÉES

Sont considérés comme sources imprimées, tous les ouvrages ou périodiques qui ont été édités avant ou pendant la période comprise par l'étude, ou alors les témoignages rédigés et/ou édités *a posteriori*. Au regard de la profusion de titres et de leur caractère protéiforme, il a semblé nécessaire d'établir un classement. Récits de voyages et romans ne s'analysent pas forcément de la même façon... Et pour le besoin des comparaisons qu'il a parfois été nécessaire d'établir, des récits de voyages ont été empruntés à des époques antérieures à la Première Guerre mondiale ; pour ne pas fausser le classement et rester cohérent, ces ouvrages sont à part. Par études, il faut comprendre tous les essais contemporains en lien avec le sujet (travaux universitaires, rapports, comptes rendus de mission, etc.). Elles sont nombreuses et s'appliquent à des domaines d'activités variés ; un classement géographique a été choisi.

RÉCITS DE VOYAGES (antérieurs à 1918)

BELLESSERT André, *En escale, de Ceylan aux Philippines*, Paris, Editions Perrin et C°, 1900 (rééd. 1927), 311 p.

COTTEAU Edmond, *Un touriste dans l'Extrême-Orient*, Paris, Librairie Hachette, 1895, 448 p.

De MOGES Alfred, *Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon en 1857 et 1858*, Paris, Hachette, 1860, 350 p.

Du BOURG de BOZAS Marguerite, *Mon Tour du Monde*, Paris, Plon, 1903, 524 p.

DURAND-FARDEL Laure, *De Marseille à Shanghai et Yedo, récits d'une Parisienne*, Paris, Hachette & C°, 1881, 428 p.

HAUSSMANN Auguste, *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie*, tome 3, Paris, Olivier, 1848, 478 p.

RABAUD Louis-Marie (et alii), *La mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine*, Lyon, Rey et C°, 1898, 469 p.

SEGALEN Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Le Livre de Poche, 1986 (rééd. 2009), 185 p.

RÉCITS DE VOYAGES et AUTOBIOGRAPHIES (postérieurs à 1918)

ANGOULVANT Gabriel, *Étapes asiatiques*, Paris, Éditeurs associés, 1930, 301 p.

BERNIS André, *Escales jaunes*, Paris, Editions de France, 1935, 236 p.

BLASCO-IBAÑEZ Vicente, *Chine*, Paris, Flammarion, 1932, 128 p.

BONNARD Abel, *En Chine : 1920-1921*, Paris, Fayard, 1924, 362 p.

CHADOURNE Marc, *Chine*, Paris, Plon, 1931, 298 p.

CLAUDEL Paul, *Journal*, tome 1, 1904-1932, Paris, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, 1968, 1480 p.

COCTEAU Jean, *Mon premier voyage. Tour du monde en 80 jours*, Paris, Gallimard, 1936, 234 p.

De CROISSET Francis, *Le dragon blessé*, Paris, Grasset, 1936, 271 p.

DUFAY Danielle, *Mon mariage chinois. Lettres de Chine 1922-1924*, Cestas, Elytis, 2004, 287 p.

L'auteur a compilé les correspondances, le journal intime et le témoignage oral de sa grand-mère dans un exercice de réécriture. Source de seconde main comportant des omissions volontaires de l'aveu de l'auteur, l'ouvrage n'en demeure pas moins précieux pour pénétrer l'univers d'un couple mixte.

FARRÈRE Claude, *Mes voyages*, Paris, Flammarion, 1923, 284 p.

FAURE Élie, *Mon périple*, suivi de *Reflets dans le sillage*, Paris, Seghers-Archimbaud, 1987, 304 p.

GAUTIER Jules, *Jonques et pagodes*, La Seyne-sur-Mer, Jean le Marigny, 1934, 228 p.

GOERGER André, *En marge de la Croisière jaune*, Paris, Rieder, 1935, 310 p.

HAHN Emily, *China to me: a partial autobiography*, Philadelphie, Blakiston C°, 1944, 429 p.

LAGARDE Pierre, *Circuit des tropiques*, Paris, Baudinière, 1937, 253 p.

LONDRES Albert, *La Chine en folie*, Paris, Albin Michel, 1925, 254 p.

MICHAUX Henri, *Un barbare en Asie*, Paris, Gallimard, 1933 (rééd 1986), 235 p.

MORAND Paul, *Rien que la Terre*, Bruxelles, éditions du Nord, 1929, 283 p.

VIOLLIS Andrée, *Changhai et le destin de la Chine*, Paris, Corrêa, 1933, 258 p.

ROMANS

CONRAD Joseph, *Nouvelles complètes*, Paris, Gallimard, 2003, 1504 p.

D'AIGRAIVES Jean, GRANCHER Marcel, *Mirage d'Asie*, Paris, Hachette, 1927, 252 p.

DEKOBRA Maurice, *Macao, enfer du jeu*, Paris, Baudinière, 1938, 299 p.

FARRÈRE Claude, *Les Civilisés*, Paris, Librairie Paul Ollendorf, 1905 (rééd. 2004, Kailash), 366 p.

GALOPIN Arnould, *La tête sanglante*, n°30, *Les aventures d'un apprenti parisien, le tour du monde en hydroaéroplane*, Paris, Albin Michel, 1928, 12 p.

GALOPIN Arnould, *L'ennemi reparaît*, n°31, *Les aventures d'un apprenti parisien, le tour du monde en hydroaéroplane*, Paris, Albin Michel, 1928, 14 p.

GRANCHER Marcel, *Via Suez*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1935, 243 p.

JOUGLET René, *Le capitaine de Hong Kong*, Paris, Colbert, 1944, 297 p.

MALRAUX André, *Les Conquérants*, Paris, Grasset, 1928, 271 p.

MALRAUX André, *La condition humaine*, Paris, Gallimard, 1933, 408 p.

PION Georges, « Départs », dans *La Gazette de Paris*, Paris, n°5, 15 décembre 1928, p.3.

ÉTUDES sur l'Extrême-Orient

CHAMPLY Henry, *Le Chemin de Changhaï (la traite des blanches en Asie)*, Paris, Tallandier, 1933, 254 p.

GASPARD Bernard, « Les grands ports d'Extrême-Orient », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 1, n°6, 1926, pp.328-335.

LILIUS Aleko, *I sailed with Chinese pirates*, Londres, Arrowsmith, 1930, 245 p.

PHILIPPAR Georges, *La situation de la France en Extrême-Orient*, Marseille, conférence faite à la Société de géographie et d'études coloniales de Marseille, Secrétariat de la société, 1928, 37 p.

ROZET Joseph, *Instructions nautiques en mer de Chine, Des atterrages de Hong Kong au Yang-Tse-Kiang et île de Formose*, Paris, Imprimerie nationale, 1919, 354 p.

VAUDON Jean, *Deux cents ans de missions (1727-1927)*, Chartres, Procure des sœurs de Saint-Paul, 1927, 112p.

ÉTUDES sur les COLONIES (l'Indochine en particulier)

BONNINGUE Alfred, *La France à Kouang-Tchéou-Wan*, Paris, Edition Berger-Levrault, 1931, 72 p.

CHAILLEY-BERT Joseph, *La colonisation de l'Indochine, l'expérience anglaise*, Paris, Armand Colin, 1892, 398 p.

CHIVAS-BARON Clotilde, *La femme française aux colonies*, Paris, L'Harmattan, 1929 (rééd. 2009), 190 p.

CROS Louis, *L'Indochine française pour tous*, Paris, Albin Michel, 1931, 518 p.

DONNADIEU Marguerite, ROQUES Philippe, *L'Empire français*, Paris, Gallimard, 1940, 240 p.

HANOTAUX Gabriel, MARTINEAU Alfred, *Inde et Indochine, Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, tome 5, Paris, Plon, 1933, 599 p.

PEYTAVIN Pierre, *Le buffle en Cochinchine, étude descriptive et zootechnique, rôle économique*, Lyon, Editions Bosc Frères & Riou, 1927, 72 p.

WANG Wen-Yuan, *Les relations entre l'Indochine française et la Chine*, Paris, Editions Pierre Bossuet, 1937, 199 p.

ÉTUDES sur la CHINE

CRESSEY George, *Géographie humaine et économique de la Chine*, Paris, Payot, 1939, 471 p.

DUBARBIER Georges, *La Chine contemporaine, politique et économique*, Paris, Paul Geuthner, 1926, 373 p.

DUBOSCQ André, *La Chine et le Pacifique*, Paris, Fayard, 1931, 204 p.

FARJENEL Fernand, *Le peuple chinois, ses mœurs et ses institutions*, Paris, Chevalier & Rivière, 1906, 426 p.

GAUTIER Jules, *La Chine brûle, sera-t-elle bolchevisée ?*, Paris, Editions d'Art, 1927, 274 p.

GRAND-CARTERET John, *Chinois d'Europe et Chinois d'Asie*, Paris, Montgredien & C°, 1900, 48 p.

GRANET Marcel, *La civilisation chinoise*, Paris, La Renaissance du livre, 1929, 523 p.

HILL Samuel, « Pirates of the China Seas », dans *Journal of the Americans Asiatic Association*, n°24-4, New York, 1924, pp.306-10.

LACAM Guy, « L'aviation commerciale en Chine », dans *Politique étrangère*, n°2, Paris, 1937, pp.177-189.

MATIGNON Jean-Jacques, *La Chine hermétique, superstitions, crime et misère*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1936, 475 p.

WIEGER Léon, *Chine moderne*, 10 volumes, Xian, Imprimerie de Hien-hien, 1920-1932, environ 5000 p.

WOODHEAD Henry, « L'extraterritorialité en Chine, pourquoi elle ne doit pas être abolie », dans *Encyclopédie des questions chinoises*, Pékin, Albert Nachbaur éditeur, 1929, 120 p.

WRIGHT Arnold (dir.), *Twentieth Century Impressions of Hong Kong, Shanghai, and other Treaty Ports of China*, Londres, Lloyd's GBP C°, 1908, 848 p.

ÉTUDES sur HONG KONG

BRIEU René, « Hong Kong, emporium de la Chine du Sud », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 2, n°12, 1924, pp.445-449.

CLAVERY Edouard, *Hong Kong, le passé et le présent*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905, 58 p.

DEMANGEON Albert, *L'Empire britannique : étude de géographie coloniale*, Paris, Armand Colin, 1923, 280 p.

De LAPOMAREDE Robert, « Les deux grands marchés de la Chine du Sud : Hong Kong et Canton », dans *La Revue du Pacifique*, Paris, tome 2, n°9, 1932, pp. 532-543 et tome 1, n°1, 1934, pp.26-41.

MILLS Lennox, *British rule in Eastern Asia, a study of contemporary government and economic development in British Malaya and Hong Kong*, Londres, Oxford university press, 1942, 581 p.

PASQUIER Paul, « Le commerce de Hong Kong pendant la crise », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 1, n°2, 1935, pp.97-103.

ROBERT Léon, « La grève maritime de Hong Kong », dans *La revue du Pacifique*, Paris, tome 1, n°6, 1922, pp.10-19.

ROYAL EMPIRE SOCIETY, *Notes on conditions in Hong Kong*, Londres, Empire information bureau, 1947, 6 p.

STERICKER John, *A tear for the Dragon*, Londres, Barker, 1958, 211 p.

ÉTUDES – DIVERS

AUBERT de la RÛE Edgar, *L'homme et les îles*, Paris, Gallimard, 1935, 198 p.

De LEVI-MIREPOIX Emmanuel, *Le ministère des Affaires Etrangères. Organisation de l'administration centrale et des services extérieurs (1793-1933)*, Angers, Société des éditions de l'Ouest, 1934, 266 p.

De ROUSIERS Paul, *Les transports maritimes*, tome 4, *Les grandes industries modernes*, Paris, Armand Colin, 1926, 278 p.

PHILIPPAR Georges, *Messageries Maritimes, 75^e anniversaire*, Marseille, Messageries Maritimes, 1927, 121 p.

ROZE Guy, *Nos liaisons maritimes officielles et leur financement*, Paris, Editions Domat-Montchrestien, 1941, 174 p.

THERY René, *Les services contractuels des Messageries maritimes devant la crise mondiale*, Paris, L'économiste européen, 1936, 87 p.

OUTILS PRATIQUES & DOCUMENTS OFFICIELS

BARTHOLOMEW John George, « *The Times* » atlas & gazetteer of the world, London, The Times, 1922, 112 cartes.

COLLECTIF, *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, n°39, Hanoi, 1939, pp.367-381.

GRAFFEUIL Maurice, *Discours d'ouverture de la session annuelle du Conseil Français des intérêts économiques et financiers de l'Annam*, Hué, Imprimerie Dac-Lap, 1938, 58 p.

HURLEY Robert Crisp, *Picturesque Hong Kong and Dependencies*, Hong Kong, The Commercial Press Limited, 1919, p.153.

SCHRADER Franz et VIVIEN De SAINT-MARTIN Louis, *Atlas universel de géographie*, Paris, Hachette, 1923 (rééd. 1937), 80 cartes.

PÉRIODIQUES

Annuaire diplomatique et consulaire

Annuel. Paris, Imprimerie Nationale, 1857- aujourd'hui.

Cet annuaire officiel de la diplomatie française, imprimé par le Quai d'Orsay, permet de suivre les évolutions des postes et des carrières du ministère des Affaires étrangères.

Bulletin des amis du Vieux Huê

Trimestriel. Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1913-1944.

Les amis du Vieux Huê ont édité leur riche bulletin avec régularité pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. Les sujets savants et les préoccupations scientifiques de cette époque, pour l'Indochine et l'Extrême-Orient en général y sont tous abordés.

China Mail

Quotidien. Hong Kong, The Chine Mail, 1845-1974.

Directory and chronicle for Japan, China...

Annuel. Hong Kong, Daily press Ltd, 1866-1942.

Cet annuaire de l'Extrême-Orient vue par les Occidentaux couvre bien plus que sa fonction et doit être un outil très pratique pour les diplomates, les entrepreneurs et autres voyageurs qui tiennent à retrouver leur univers et leurs contacts rapidement où qu'ils soient en Asie. L'aire géographique couverte par cet annuaire varie au fil du temps, et son nom a changé en conséquence pour s'allonger de manière indigeste. Seule la première partie du titre (ici

présentée) est restée constante, et c'est bien souvent uniquement de cette façon que ce périodique est appelé.

Gazette des Messageries Maritimes

Mensuel. Paris, Imprimerie des Messageries Maritimes, 1920-1940.

Le journal de l'entreprise a été édité dans l'entre-deux-guerres, en plein âge d'or des croisières en paquebot. Il regorge d'informations et d'anecdotes sur toutes les lignes de la compagnie.

Hong Kong Daily Press

Quotidien. Hong Kong, Hong Kong Daily Press, 1864-1941.

Hong Kong government gazette

Pas de périodicité. Hong Kong, Government printer, 1853-aujourd'hui.

Cette publication officielle du gouvernement de Hong Kong annonce toutes les mesures et les lois prises pour la colonie britannique. Equivalent du Journal Officiel, la gazette évoque aussi bien les créations d'associations que les enregistrements des congrégations religieuses, etc.

Hong Kong Sunday Herald

Hebdomadaire. Hong Kong, Hong Kong Sunday Herald, 1929-1950.

A longtemps prétendu être le journal le plus diffusé dans le Sud de la Chine.

Hong Kong Telegraph

Quotidien. Hong Kong, The Hong Kong Telegraph, 1881-1951.

La Correspondance d'Orient.

Mensuel. Paris, Georges Samné éditeur, 1908-1945.

Revue économique, politique et littéraire publiée à Paris sur les nouvelles d'Extrême-Orient.

La Nouvelle Revue Indochinoise

Mensuel. Saigon, Vinh, 1936-1940.

La seule revue littéraire de l'Indochine qui se présente comme un « organe de la pensée et du mouvement franco-indochinois ».

Revue du Pacifique

Mensuel. Paris, Revue du Pacifique, 1922-1937.

Fondée par Léon Archimbaud, journaliste et homme politique préoccupé par les questions diplomatiques et coloniales aux antipodes, cette revue est une tribune pour les hauts fonctionnaires, les intellectuels et autres personnalités en vue d'Extrême-Orient et du Pacifique. Il est très fréquemment question de Hong Kong...

South China Morning Post

Quotidien. Hong Kong, South China Morning Post, 1903-aujourd'hui.

Tout au long de son histoire, le plus grand quotidien de Hong Kong a su préserver son indépendance. Le SCMP reste une référence à laquelle il peut être fait appel pour détailler certains événements.

Straits Times

Quotidien. Singapour, Singapore Press Holdings, 1845-aujourd'hui.

AFFICHES

ANONYME, *Hong Kong, Riviera of the Orient*, 80 x 127 cm, 1935.

ANTRAL, *Messageries maritimes*, lithographie en couleur, 100 x 64 cm, 1941.

BOUCHAUD Jean, *L'Extrême-Orient par les Messageries maritimes*, lithographie en couleur, 100 x 65 cm, 1920-1930.

Des GACHONS Jacques, *Visitez l'Extrême-Orient par les Messageries maritimes*, lithographie en couleur, 105 x 75 cm, 1931.

SANDY-HOOK, *Les Messageries maritimes font le tour du monde*, lithographie en couleur, 105 x 75 cm, 1931.

CARTES POSTALES

ANONYME, série de 13 vues de Hong Kong sélectionnées par l'agent des Messageries Maritimes pour être éditées au nom de la compagnie, d'après photographies, 10 x 15 cm, 1920-1930.

GERVESE Henri, *Croquis d'escale*, deux séries de douze cartes humoristiques, deux concernent Hong Kong, technique indéterminée, 10 x 15 cm, 1924-1929.

SANDY-HOOK, deux cartes montrant des navires des Messageries Maritimes à Hong Kong, l'Aramis et le Porthos, d'après aquarelles, 10 x 15 cm, années 1930.

SOURCES FILMÉES

Ces documents filmés montrent Hong Kong dans les années 1930. La France n'est pas toujours présente directement mais il est intéressant de voir, grâce à ce support vivant, dans quelle atmosphère se déroule le quotidien des protagonistes. Par ailleurs, les Occidentaux qui filment ces images donnent une représentation durable de la colonie britannique, diffusée dans les cinémas d'Europe et d'Amérique.

ANONYME, *Hong Kong – Franconia around the world*, muet, noir et blanc, 17,15 min. (référence : TFA-77B).

De la VARRE, André, *Hong Kong – gateway to China*, parlant, noir et blanc, 11,20 min. (référence : TFA-81A).

FITZPATRICK James, *Home sweet home over the world*, parlant, noir et blanc, 7,45 min. (référence : TFA-53E).

=> Années 1930. <http://www.travelfilmarchive.com/>

TODE Arthur et Kate, *Singapore to Hong Kong*, muet, noir et blanc, 15,22 min.

TODE Arthur et Kate, *Pacific ocean voyage*, muet, noir et blanc, 14,58 min.

=> 1930. Collection de University of Pennsylvania, Museum of Archeology and Anthpology (Penn Museum).

ARCHIVES FAMILIALES

Au fil des recherches, il a été possible de trouver un certain nombre d'archives familiales, détenues par les descendants ou les ayants-droits de Français (et un Britannique francophile) qui ont vécu – ou sont tout simplement passés – à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Ces sources sont importantes car elles offrent une vision parfois très différente des archives institutionnelles. Elles prennent la forme de photographies, de lettres, d'entretiens oraux ou de témoignages par courriels.

Collection Susan ARNULPHY. Belle-fille de Carlos Arnulphy, elle collecte et conserve précieusement l'histoire tourmentée de sa famille, désormais dispersée aux quatre coins du monde. Nombreux échanges par courriels.

Collection Alain BRUSSET. Son grand-père Léopold était banquier dans l'entre-deux-guerres. Il a séjourné à Hong Kong entre 1931 et 1935 en tant que directeur de la Banque Franco-Chinoise. Le fonds est constitué d'un très bel album de photographies contenant une quarantaine de clichés.

Collection Danielle DUFAY. Petite-fille de Jeanne Rambaud et héritière de Jean Guérineau, elle conserve une impressionnante quantité de documents sur Hong Kong qui couvrent toute la période. Nombreux échanges par courriels et téléphone.

Collection Yvonne de FARCY. Yvonne de Farcy est la fille de Paul Servanin, un commerçant français de Hong Kong souvent cité dans les rapports des Messageries Maritimes. Née en 1927, elle possède des souvenirs très précis de la fin de la période et conserve toutes les archives de sa famille, principalement des photographies prises par ses parents pendant l'entre-deux-guerres. Un entretien a été réalisé à Paris le 17 juillet 2010.

Collection Marion et Véronique ÉGAL. Petites-filles de Georges Égal, membre du comité France Libre de Hong Kong emprisonné à Sham Shui Po. La famille a conservé un fort attachement au territoire puisque Georges Égal y est mort en 1947 et que, bien plus tard, son fils Georges y a été nommé consul général (1980-1982). Nombreux échanges par courriels et entretien le 6 décembre 2013.

Collection Annie GUILLOT. Petite-fille de Georges Dufaure de la Prade, consul de France à Hong Kong entre 1926 et 1934 et poète à ses heures. Le diplomate a laissé des archives nombreuses qui sont aujourd'hui conservées par ses descendants. Les échanges ont été nombreux et fructueux, notamment par courriel, mais aussi par téléphone (entretien du 29 octobre 2011) et à domicile (entretien du 6 août 2013), ce dernier en présence de Jeannette Dufaure de la Prade, la belle-fille du diplomate.

Collection Louis HAREL. Fils d'un militaire en poste en Indochine, il passe ses vacances d'été à Repulse Bay en 1936. Entretien réalisé à Angers le 24 juillet 2015.

Collection Catherine LAW. Petite-fille de René Ohl, l'agent des Messageries Maritimes le plus marquant de la période. Elle conserve les archives familiales (photographies, ouvrages, etc.). Entretien réalisé à Hong Kong le 24 mars 2010. Son père René Ohl (fils de l'agent) a également partagé ses souvenirs au cours d'un entretien réalisé à Versailles le 17 juillet 2010.

Collection Suzanne PINCEVIC. Petite-fille de Maurice Caudron et fille d'Hélène Caudron, mariée à Roland Brooks en 1939. Ses récits rendent compte des liens entre Français et Britanniques à Hong Kong au cours de la période. Bel album de photographies également.

Témoignages de Claude RENNER. Fils du chancelier Charles Renner, né en 1934 à Hong Kong. La famille a perdu toutes ses archives lors de la prise de Shenyang en 1945 par les Soviétiques, mais son témoignage (au fil de nombreux courriels) ainsi que celui de sa sœur, indirectement, ont été précieux.

Témoignages d'Olivia ROBINSON. Petite-fille du médecin francophile Stuart Seguin Strahan. Des échanges ont permis de reconstituer le parcours professionnel de cet homme et de confirmer ses liens avec les intérêts français.

Collection Jean-Pierre RONDON. Descendant de Louis Rondon, importateur et exportateur basé en Indochine. Ce négoce ouvre une succursale à Hong Kong en 1935 et la famille a conservé quelques documents, notamment un très beau film réalisé avec une caméra amateur en 1938.

Collection Xavier SOULANGE-TEISSIER. Petit-fils de René Soulange-Teissier et fils de Guy, né à Amoy en 1910. Il conserve les archives familiales, et notamment les mémoires de son père, écrites en 1983 ; un ouvrage édité pour la famille seulement.

Témoignage Marie-José TILMONT-REINTZ. Petite-fille d'Ernest Mostini, employé de la Banque de l'Indochine à Hong Kong, originaire de Nouvelle-Calédonie.

Témoignage de Bernard WEILL. Fils de Léo Weill et petit-fils d'Albert Weill, il quitte Hong Kong en 1940 à l'âge de six ans. Il n'a que de vagues souvenirs de sa prime enfance, mais connaît bien l'histoire de sa famille.

Collection Monique WESTMORE. Fille d'Armand Delcourt, elle est née au cours de la bataille de Hong Kong fin 1941. Elle n'a jamais connu son père, tué au cours de ces événements. Elle a conservé quelques photographies et, surtout, des lettres.

Illustration 25. La famille Delcourt et des amis sur un paquebot (années 1930)



À gauche, le couple Delcourt, Armand et sa femme d'origine japonaise.
(Source : collection Monique Westmore.)

BIBLIOGRAPHIE

Etudier la présence française à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres implique de brassier un grand nombre de notions et donc d'entrées thématiques. Pour faciliter la consultation de cette bibliographie, un classement a été opéré par ordre de pertinence des sujets. Tout d'abord, les ouvrages sur l'histoire de Hong Kong en général, avec des références parfois plus pointues sur la période ou certains domaines. Et parce que le passé de cette colonie britannique est indissociable de celui de la Chine continentale, les études à ce sujet suivent, notamment sur l'entre-deux-guerres.

Pour mieux appréhender l'historiographie et approfondir la réflexion sur les représentations et la socio-histoire, des outils sont ensuite proposés. Ils ont guidé l'élaboration des problématiques et montrent, notamment par des exemples, ce qui a déjà été fait. Dans le même esprit, une partie sur l'approche littéraire vient par la suite, avec des travaux sur les récits de voyages ou les romans exotiques ; puis une liste d'ouvrages sur les présences françaises à l'étranger sous ses aspects les plus divers. Il faut considérer ces références, parfois éloignées du sujet géographiquement ou chronologiquement parlant, comme une base de données utile pour s'interroger sur l'existence de modèles ou de précédents historiographiques pour une histoire des Français de l'étranger.

Placés au centre de cette bibliographie, les ouvrages sur la présence étrangère à Hong Kong forment une courte charnière. Ils présentent ce qu'il y a de plus proche du sujet ici traité et montrent la relative aridité des références en ce domaine.

Les ouvrages qui viennent par la suite pénètrent des domaines plus précis ; ils abordent l'histoire coloniale, la diplomatie française et les relations franco-britanniques, axes de première importance. Il convient enfin de s'intéresser aux recherches qui ont déjà été réalisées sur la France en Asie ou plus précisément à Hong Kong, mais en relation avec des thèmes bien distincts : la marine, les entreprises privées, la religion, etc.

[HONG KONG \(Histoire et généralités\)](#)

BANTON Mandy, *Administering the Empire, 1801-1968, A guide to the Records of the Colonial Office in the National Archives of the UK*, Londres, Institute of historical research, 2008, 402 p.

BIRCH Alan, ENDACOTT George, *Hong Kong eclipse*, Hong Kong, Oxford university press, 1978, 428p.

BIRCH Alan, *Hong Kong: the colony that never was*, Hong Kong, Guidebook company, 1991, 160 p.

BROWN Judith, FOOT Rosemary (dir.), *Hong Kong's Transitions 1842-1997*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1997, 213 p.

CAMERON Nigel, *An illustrated history of Hong Kong*, Hong Kong, Oxford university press, 1991, 362 p.

CARROLL John, « Colonialism, Nationalism, and Identity in Pre-1949 Hong Kong », dans *Journal of Oriental studies*, Hong Kong, n°39.2, 2005, pp.18-36.

CARROLL John, *Edge of Empires: Chinese elites and British colonials in Hong Kong*, Cambridge, Harvard university press, 2005, 260 p.

CARROLL John, *A concise history of Hong Kong*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2007, 270 p.

Sûrement la meilleure synthèse universitaire existante. Moderne, actualisé et très complet.

CHAN Chi Kit, « La Chine en tant qu'‘Autre’ », dans *Perspectives chinoises*, Hong Kong, n°1, 2014, pp.29-38.

CHAN LAU Kit-ching, *China, Britain and Hong Kong, 1895-1945*, Hong Kong, Chinese university press, 1990, 479 p.

CHAN LAU Kit-ching, CUNICH Peter (dir.), *An impossible dream: Hong Kong University from Foundation to Re-Establishment, 1910-1950*, Hong Kong, Oxford university press, 2002, 374 p.

CHAN Wai-kwan, *The making of Hong Kong society: three studies of class formation in early Hong Kong*, Oxford, Clarendon press, 1991, 251 p.

CHENG Po-hung, *Early prostitution in Hong Kong*, Hong Kong, University Museum and Art Gallery, 2010, 196 p.

CHIN Angelina, *Bound to Emancipate: working women and urban citizenship in early twentieth-century China and Hong Kong*, Lanham, Rowan & Littlefield, 2012, 279 p.

CHUNG Rosemarie, *A study of the 1925-26 Canton-Hong Kong Strike-Boycott*, Hong Kong, Master of Arts sous la direction de N. R. Bennett, University of Hong Kong, 1969, 359 p.

DENIS Jacques, *Hong Kong*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1996, 128 p.

DUNNAWAY Cliff (dir.), *Wings over Hong Kong, an aviation history*, Cheshire, Crecy Publishing, 1998, 208 p.

DUNNAWAY Cliff, *Hong Kong High*, Hong Kong, Odyssey Book, 2014, 176 p.

EMERSON Geoffrey, *Hong Kong internment, 1942 to 1945: life in the Japanese civilian camp at Stanley*, Hong Kong, Hong Kong university press, 2008, 244 p.

- ENDACOTT George, *A history of Hong Kong*, Londres, Oxford university press, 1958 (rééd. 1973), 337 p.
- ENDACOTT George, *Government and people in Hong Kong, 1841-1962 : a constitutional history*, Hong Kong, Hong Kong university press, 1964, 263 p.
- ENGLAND Vaudine, *The Quest of Noel Croucher, Hong Kong's Quiet Philanthropist*, Hong Kong, Hong Kong university press, 1998, 379 p.
- FAURE David (dir.), *History of Hong Kong, 1842-1984*, Hong Kong, Tamarind books, 1995, 244 p.
- FAURE David, *Documentary history of Hong Kong : society*, Hong Kong, HKU Press, 1997, 385 p.
- FAURE David, LEE Pui-tak, *Documentary history of Hong Kong : economy*, Hong Kong, HKU Press, 2004, 368 p.
- FERGUSON Ted, *Desperate siege : the battle of Hong Kong*, Toronto, Doubleday Canada, 1980, 252 p.
- FIELD Ellen, *Twilight in Hong Kong*, Londres, F. Muller, 1960, 232 p.
- FONOROFF Paul, *Silver Light, a pictorial History of Hong Kong Cinema (1920-1970)*, Hong Kong, Joint publishing, 1997, 216 p.
- GILLINGHAM Paul, *At the Peak: Hong Kong between the wars*, Hong Kong, Macmillan, 1983, 183 p.
- HAMILTON Sheilah, *Watching over Hong Kong: private policy 1841-1941*, Hong Kong, HKU Press, 2008, 230 p.
- HO Ching-hin (dir.), *City of Victoria, a selection of the museum's historical photographs*, Hong Kong, Hong Kong museum of History, 1999, 107 p.
- HOE Susanna, *The private life of old Hong Kong: western women in the British Colony, 1841-1941*, Hong Kong, Oxford university press, 1991, 327 p.
- HOLDSWORTH May, MUNN Christopher (dir.), *Dictionary of Hong Kong Biography*, Hong Kong, HKU Press, 2012, 544 p.
- HORROCKS Robert James, *The Guangzhou-Hong Kong Strike, 1925-1926, Hong Kong Workers in an Anti-Imperialist Movement*, Leeds, thèse de doctorat, University of Leeds, 1994, 267 p.
- JAEGER Gérard, *Hong Kong, Chronique d'une île sous influence*, Paris, Editions du Félin, 1997, 375 p.
- LEE Pui-tak (dir.), *Colonial Hong Kong and Modern China. Interaction and Reintegration*, Hong Kong, HKU Press, 2005, 295 p.

LE PICHON Alain, *Aux origines de Hong Kong – Aspects de la civilisation commerciale à Canton : le fond de commerce de Jardine, Matheson & C^o, 1827-1839*, Paris, L'Harmattan, 1998, 602 p.

LETHBRIDGE Henry, *Hong Kong, stability and change: a collection of essays*, Oxford, Oxford university press, 1978, 275 p.

LIU Shu-yong, *An outline history of Hong Kong*, Pékin, Foreign languages press, 1997, 291 p.

La version très officielle de l'histoire de Hong Kong en République Populaire de Chine.

LO Hsiang-lin, *The role of Hong Kong in the cultural interchange between East and West*, 2 tomes, Tokyo, Centre for East asian cultural studies, 1963, 194 p.

LUI Tai-lok, MA Eric Kit-wai, MATHEWS Gordon, *Hong Kong, China. Learning to belong to a nation*, New York, Routledge, 2008, 212 p.

McDONOGH Gary, WONG Cindy, *Global Hong Kong*, New York, Routledge, 2005, 324 p.

MINERS Norman, « The Hong Kong government opium monopoly, 1914-1941 », dans *The journal of imperial and Commonwealth history*, vol. XI, n°3, mai 1983, pp.275-299.

MINERS Norman, *Hong Kong under imperial rule, 1912-1941*, Hong Kong, Oxford university press, 1987, 330 p.

MIOCHE Antoine, *Hong Kong, l'empire des contresens*, Paris, Presses universitaires de France, collection Politique d'aujourd'hui, 1998, 218 p.

MOSS Peter, *Passing shadows: Hong Kong*, Hong Kong, FormAsia, 2008, 123 p.

NGO Tak-wing (dir.), *Hong Kong's history: state and society under colonial rule*, Londres, Routledge, 1999, 205 p.

SALVI Tiziana, *The last fifty years of legal opium in Hong Kong, 1893-1943*, Hong Kong, Master of philosophy sous la direction de Norman Owen, University of Hong Kong, 2005, 252 p.

SAYER Geoffrey, *Hong Kong, 1862-1919, years of discretion*, Hong Kong, HKU press, 1975, 166 p.

SCOTT Ian, *Hong Kong bibliography*, Oxford, Clio Press, 1990, 248 p.

SINN Elizabeth (dir.), *Between East and West : Aspects of Social and Political Development in Hong Kong*, Hong Kong, HKU Press, 1990, 226 p.

SIT Victor, *Hong Kong: 160 years' development in maps*, Hong Kong, Joint publishing, 2010, 178 p.

SMITH Carl, *A sense of history: studies in the social and urban history of Hong Kong*, Hong Kong, Hong Kong educational publishing, 1995, 413 p.

SWEETING Anthony, *Education in Hong Kong, pre-1841 to 1941. Facts & opinion*, Hong Kong, HKU Press, 1990, 501 p.

TSANG Steve, *Documentary history of Hong Kong : government and politics*, Hong Kong, HKU Press, 1995, 312 p.

TSANG Steve, *A modern history of Hong Kong*, Hong Kong, HKU Press, 2004, 340 p.
Après la synthèse de John Carroll, il s'agit de l'autre ouvrage incontournable sur l'histoire de Hong Kong.

VEG Sebastian (dir.), « Hong Kong prend le large », *Critique*, n°807-808, Paris, 2014, 157 p.

WELSH Frank, *A history of Hong Kong*, Londres, Harper Collins, 1997, 652 p.

HISTOIRE DE LA CHINE CONTEMPORAINE

BAI Shouyi (dir.), *Précis d'histoire de Chine : 1919-1949*, Pékin, Foreign languages press, 1993, 380 p.

BERGERE Marie-Claire, *L'Age d'or de la bourgeoisie chinoise : 1911-1937*, Paris, Flammarion, collection Nouvelle bibliothèque scientifique, 1986, 370 p.

BERGERE Marie-Claire, BIANCO Lucien, DOMES Jürgen (dir.), *D'une Révolution à l'autre (1895-1949), La Chine au XX^e siècle*, tome 1, Paris, Fayard, 1990, 441 p.

BIANCO Lucien, *Les origines de la révolution chinoise, 1915-1949*, Paris, Gallimard, collection Folio Histoire, 1967 (rééd. 2007), 525 p.

BOORMAN Howard (dir.), *Biographical dictionary of Republican China*, 5 volumes, New York, Columbia university press, 1967-1979, 1849 p.

CHAN Anthony, *Arming the Chinese. The Western Armaments Trade in Warlord China, 1920-1928*, Vancouver, UBC Press, 2010, 216 p.

DIKOTTER Frank, *The Age of openness, China before Mao*, Hong Kong, HKU Press, collection Understanding China, 2008, 131 p.

DREYER Edward, *China at war, 1901-1949*, New York, Longman, 1995, 422 p.

FEUERWERCKER Albert, *The Chinese economy, 1870-1949*, Ann Harbor, University of Michigan press, 1995, 225 p.

GOURNAY Antoine, « Le système des ouvertures dans l'aménagement spatial du jardin chinois », dans *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, n°22, Paris, 2000, pp.51-71.

HENRIOT Christian, *Belles de Shanghai : prostitution et sexualité en Chine aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS éditions, 1997, 501 p.

HENRIOT Christian, ROUX Alain, *Shanghai années 30*, Paris, Autrement, 1998, 190 p.

MA Li (dir.), *Les travailleurs chinois en France pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 562 p.

PAULÈS Xavier, *L'opium à Canton (1912-1937) : essais de mainmise politique et pratiques sociales*, Lyon, thèse de doctorat sous la direction de Christian Henriot, Université de Lyon 2, 2005, 462 p.

SANJUAN Thierry, *Atlas de la Chine*, Paris, Autrement, 2007, 80 p.

SERGEANT Harriet, *Shanghai: collision Point of Cultures, 1918-1939*, New York, Crown Publishers, 1990, 371 p.

THORNTON Richard, *China: a Political History, 1917-1980*, Boulder, Westview Press, 1973, 518 p.

ZARROW Peter, *China in war and revolution, 1895-1949*, New York, Routledge, 2005, 411 p.

OUTILS HISTORIOGRAPHIQUES

GÉNÉRALITÉS

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949 (rééd. 2005), 159 p.

BOURDE Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, collection Points Histoire, 1983 (rééd. 1997), 482 p.

BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969 (rééd. 1984), 315 p.

CHARLE Christophe, « Être historien en France : une nouvelle profession ? », dans BÉDARIA François (et alii), *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la MSH, 1995, pp.21-44.

LE GOFF Jacques, NORA Pierre (dir.), *Faire l'histoire*, tome 1 - *Nouveaux problèmes*, tome 2 - *Nouvelles approches*, tome 3 - *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1974, 311 p., 335 p. et 376 p.

MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, collection Points Histoire, 1954 (rééd. 1975), 319 p.

NOUSCHI André, *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan, collection fac. histoire, 1993, 320 p.

POIRRIER Philippe, *Aborder l'histoire*, Paris, Seuil, collection Mémo, 2000, 96 p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, collection Points Histoire, 1996, 441 p.

HISTOIRE GLOBALE et TRANSNATIONALITÉ

CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité (commentaire) », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 56, n°1, Paris, 2001, pp.119-123.

COHEN Erik, « Expatriate communities », dans *Current Sociology*, vol. 24, n°3, Madrid, 1977, pp.5-90.

DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4 bis, Paris, 2007, pp.7-21.

DULLIN Sabine, SINGARAVELOU Pierre (dir.), « Le débat transnational, XIX^e-XXI^e siècle », dans *Monde(s) histoire espaces relations*, n°1, Paris, 2012, 240 p.

ESPAGNE Michel, « La notion de transfert culturel », dans *Revue Sciences/Lettres* [en ligne], n°1, mis en ligne le 1^{er} mai 2012, 21 §.

FECHTER Anne-Meike, *Transnational Lives. Expatriates in Indonesia*, Oxford, Routledge, 2007, 190 p.

GLISSANT Édouard, « Il n'est frontière qu'on outre passe », dans *Le Monde diplomatique*, Paris, octobre 2006, pp.16-17.

IRIYE Akira, *Global and Transnational History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, 88 p.

MAUREL Chloé, *Manuel d'histoire globale*, Paris, Armand Colin, 2014, 216 p.

SAUNIER Pierre-Yves, *Transnational History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, 193 p.

SUBRAHMANYAM Sanjay, « Connected histories: Notes towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », dans *Modern Asian Studies*, vol. 31, n°3, Cambridge, 1997, pp.735-762.

SUBRAHMANYAM Sanjay, *Aux origines de l'histoire globale*, Paris, Fayard, Collège de France, collection Leçons inaugurales, 2014, 63 p.

REPRÉSENTATIONS

BERGAMASCHI Alessandro, « Attitudes et représentations sociales. Les adolescents français et italiens face à la diversité », dans *Revue européenne des sciences sociales*, n°49/2, Genève, 2011, pp.93-122.

CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », dans *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 1998, pp.67-85.

COHEN-SCALI Valérie, MOLINER Pascal, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples » [en ligne], dans *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°37/4, Paris, 2008, 41 §.

CORBIN Alain, « Le vertige du foisonnement, esquisse panoramique d'une histoire sans nom », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°39-1, Paris, 1992, pp.103-126.

CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, 352 p.

DORTIER Jean-François, « L'univers des représentations ou l'imaginaire de la grenouille », dans *Sciences humaines*, n°128, Paris, 2002, pp.24-31.

DOSSE François, *L'histoire en miette : des Annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987, 269 p.

GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1980 (rééd. 2014), 302 p.

GINZBURG Carlo, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n°46-6, Paris, 1991, pp.1219-1234.

VOVELLE Michel, « Histoire et représentations », dans RUANO-BORBALAN Jean-Claude (dir.), *L'histoire aujourd'hui : nouveaux objets de recherche, courants et débats, le métier d'historien*, Auxerre, Editions des Sciences humaines, 1999, pp.45-49.

STÉRÉOTYPES

BANTON Michael, *Race relations*, New York, Basic books, 1976, 434 p.

BERNOT Lucien, *Voyages dans les sciences humaines : qui sont les autres ?*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2000, 602 p.

BOETSCH Gilles (dir.), « Stéréotypes dans les relations Nord-Sud », *Hermès*, n°30, Paris, CNRS, 2001, 240 p.

BOURHIS Richard, LEYENS Jacques-Philippe, *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga, 1994, 416 p.

GRANDIERE Marcel, MOLIN Michel (dir.), *Le stéréotype, outil de régulation sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 286 p.

PIROTTE Jean (dir.), *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX^e et XX^e siècles : sources et méthodes pour une approche historique*, Louvain-la-Neuve, Collège Erasme, 1982, 165 p.

SOCIO-HISTOIRE et NOUVELLE HISTOIRE

FARGE Arlette, « La vie des plus pauvres doit bousculer le récit de l'historien », dans *Revue Quart Monde* [en ligne], n°169, Paris, 1999, 3 p.

FRÉMONT Armand, « Recherches sur l'espace vécu », dans *Espace géographique*, n°3, Paris, 1974, pp.231-238.

GUIBERT Joël, JUMEL Guy, *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2002, 184 p.

LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Éditions Complexe, 1978 (rééd. 2006), 334 p.

LLOYD Geoffrey, *Demystifying Mentalities*, Cambridge, Cambridge university press, 1990, 174 p.

MESSU Michel, « Explications sociologiques et domination sociale. Pour une épistémologie clarifiée de la sociologie de la domination », dans *SociologieS* [en ligne], rubrique Théories et recherches, Toulouse, 2012, 34 §.

NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, collection Repères, 2006, 121 p.

ROSENTAL Paul-André, « Maintien/Rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », dans *Annales ESC*, n°6, Paris, 1990, pp.1403-1431.

SOULÉ Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usage et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », dans *Recherches qualitatives*, vol. 27 (1), Trois-Rivières, 2007, pp.127-140.

HISTOIRE DU VOYAGE, ÉTUDES DE ROMANS ET DE RÉCITS DE VOYAGES

BASU Feroza, FORSDICK Charles, SHILTON Siobhán, *New approaches to Twentieth-Century Travel Literature in French. Genre, History, Theory*, New York, Peter Lang, 2006, 235 p.

BELORGEY Jean-Michel, *La vraie vie est ailleurs : histoires de ruptures avec l'Occident*, Paris, Lattès, 1989, 412 p.

BERNIER Lucie, « Fin de siècle et exotisme : le récit de voyage en Extrême-Orient », dans *Revue de littérature comparée*, n°297, Paris, 2001, pp.43-65.

BERTHO-LAVENIR Catherine, *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999, 438 p.

BOURDET Denise, *Pris sur le vif*, Paris, Plon, 1957, 264 p.

BOUVIER Nicolas, *L'usage du monde*, Genève, Librairie Droz, 1963 (rééd. 2001, Editions Payot et Rivages), 419 p.

HOLTZ Grégoire, MASSE Vincent, « Étudier les récits de voyage. Bilan, questionnements, enjeux », dans *Arborescences* [en ligne], n°2, 2012, 39 §.

JANKÉLÉVITCH Wladimir, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, Paris, Aubier, 1963, 222 p.

KERR Douglas, KUEHN Julia (dir.), *A century of travels in China. Critical Essays on Travel Writing from the 1840s to the 1940s*, Hong Kong, HKU Press, 2007, 232 p.

LASNIER Marie, *Écrivain-voyageur versus voyageur-écrivain : la déconstruction du voyage et de ses modes d'écriture au 20^e siècle*, Stanford, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Apostolidès, Université de Stanford, 2010, 299 p.

LE BLANC Claudine, WEBER Jacques (dir.), *L'ailleurs de l'autre : récits de voyageurs extra-européens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 303 p.

LE BRETON David (dir.), *L'Aventure : la passion des détours*, Paris, Autrement, 1996, 210 p.

MOURLEVAT Thérèse, *La Passion de Claudel*, Paris, Phébus, 2011, 286 p.

RASSON Luc, TRISTMAN Bruno (dir.), *Marines écrites, récits de mer au XX^e siècle*, Lille, Septentrion, collection Actes, 2004, 194 p.

RENARD Paul, « Marc Chadourne, l'absent », dans *Roman 20-50*, n°46, Lille, décembre 2008, pp.103-115.

URBAIN Jean-Didier, *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*, Paris, Payot, 2002, 354 p.

VENAYRE Sylvain, « Une histoire des représentations : l'aventure lointaine dans la France des années 1850-1940 », dans *Cahiers d'Histoire* [en ligne], n°84, 2001, 61 §.

WEBER Jacques (dir.), *Littérature et histoire coloniale*, actes du colloque, Paris, Les Indes savantes, 2005, 374 p.

ZONZA Christian, « Le roman historique : un 'art de l'éloignement' ? », dans *Acta fabula* [en ligne], vol. 12, n°6, 2011, 12 §.

FRANCE (histoire et généralités)

BERSTEIN Serge, *1936, année décisive en Europe*, Paris, Armand Colin, 1969, 96 p.

CHAUBET François, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006, 380 p.

COHEN Marcel, *Français élémentaire ? Non*, Paris, Éditions sociales, 1955, 113 p.

LAVIGNE Jean-Claude, « Interdit ou toléré ? Le prêt à intérêt après *Vix Pervenit* (1745) », dans *Finance & Bien commun*, n°21, Paris, 2005, pp.85-92.

MARCK Bernard, *Histoire de l'aviation*, Paris, Arthaud, 2012, 616 p.

MINOIS Georges, *Histoire de la solitude et des solitaires*, Paris, Fayard, 2013, 576 p.

QUILLON Bernard, « Salaires et allocations familiales », dans *Population*, n°1, Paris, 1946, pp.155-158.

SUSO LOPEZ Javier, FERNANDEZ FRAILE Maria Eugenia, « Aux origines de la francophonie », dans *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [en ligne], n°40/41, Paris, 2008, mis en ligne le 20 novembre 2014, 33 §.

GÉNÉRALITÉS

CANTEGRIT Jean-Pierre, *Les Français de l'étranger*, Paris, Economica, 1995, 80 p.

DELOCHE Jean, « Jean-Marie Lafont : La présence française dans le royaume sikh du Penjab, 1822-1849 », dans *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, n°81, Paris, ÉFEO, 1994, pp.383-386.

FRENETTE Yves, « Alain Vivien et Mireille Raunet - Les Français de l'étranger », dans *Histoire sociale*, vol. 33, n°66, Ottawa, Université d'Ottawa, 2000, pp.439-440.

Cet article est un compte-rendu de lecture critique, il souligne le vide historiographique au sujet des Français de l'étranger.

GYGER GASPOZ Deniz, *Une jeunesse au souffle de la mobilité internationale répétée. Étude exploratoire et descriptive de l'impact de l'itinérance géographique sur le développement à l'adolescence*, Neufchâtel, thèse de doctorat sous la direction d'Anne-Nelly Perret-Clermont et Tania Zittoun, Institut de psychologie et éducation, 2013, 475. p.

MOHAMED-GAILLARD Sarah, ROMO-NAVARETTE Maria (dir.), *Des Français Outre-mer. Une approche prosopographique au service de l'histoire contemporaine*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2004, 250 p.

POLLOCK David, VAN REKEN Ruth, *Third Culture Kids: Growing Up Among Worlds*, Boston, Nicholas Brealey Publishing, 2001 (rééd. 2009), 320 p.

RAUNET Mireille, VIVIEN Alain, *Les Français de l'étranger*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?, 1997, 128 p.

ROUDAUT Christian, *France : je t'aime, je te quitte*, Paris, Fayard, 2010, 350 p.

DANS LE MONDE (exemples d'études)

L'objectif n'est pas de dresser une liste exhaustive des études portant sur les présences françaises à l'étranger sous toutes leurs formes. Ces exemples servent de base de réflexion pour cerner ce qui a déjà été fait et de quelle manière.

BARKO Ivan, BERTI Éric (dir.), *French lives in Australia*, Melbourne, Australian Scholarly Publishing, 2015, 453 p.

BERTHET Samuel, *La culture française en Inde de 1870 à 1962 : présences et actions : dynamiques indiennes et politique française*, Nantes, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2002, 965 p.

BOCQUET Jérôme, *La France, l'Eglise et le Baas*, Paris, Les Indes Savantes, 2008, 425 p.

CASTELAIN Dorothée, *La présence de la culture française en Egypte (1904-1914)*, Paris, mémoire de maîtrise sous la direction de Dominique Chevallier, Université de Paris IV-Sorbonne, 1996, 183 p.

DAVIDSON Jim, *The French Presence in Victoria, 1800-1901*, Melbourne, Victorian Artists' Society, 1984, 63 p.

DUHARTE-JIMENEZ Rafael, *La présence française à Santiago de Cuba : 1800-1868*, Paris, L'Harmattan, 1988, 63 p.

FOUCRIER Annick, *Le rêve californien : migrants français sur la côte Pacifique, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, collection Cultures américaines, 1999, 428 p.

GAUTIER François, *Les Français en Inde*, New Delhi, Roli Books, 2008, 144 p.

GERARD-PLASMANS Delphine, *La présence française en Egypte entre 1914 et 1936*, Darnétal, Éditions Darnétalaises, 2005, 604 p.

GIRAUD Ernest (dir.), *La France à Constantinople. La présence française dans la capitale ottomane au début du 20^e siècle*, Istanbul, Éditions Isis, collection Les carnets du Bosphore, 2002, 114 p.

HIVERT-MESSECA Yves, « Présence française, diplomatie et maçonnerie à Corfou sous le Premier Empire », dans *Chroniques d'Histoire Maçonnique*, n°46-47, Paris, 1993, pp.45-56.

KONTENTE Léon, *Présence française à Smyrne : du XVII^e-XIX^e siècles*, Montigny-le-Bretonneux, Yvelinédition, 2012, 679 p.

LAFONT Jean-Marie, *La présence française dans le royaume Sikh du Penjab, 1822-1849*, Paris, Ecole Française d'Extrême-Orient, 1992, 553 p.

LAPENDA Stjepan, *La présence française dans les périodiques croates en Dalmatie, 1844-1918*, Split, Knjizevni krug, 2008, 190 p.

MAXENCE Françoise, *Présence française en Louisiane au XIX^e siècle*, Nantes, Médiathèque de la Ville de Nantes, 1992, 143 p.

OKUNEVA Olga, *La présence française au Brésil (seconde moitié du XVI^e siècle – premier quart du XVII^e)*, Paris, thèse de doctorat sous la direction de Luiz-Felipe de Alencastro, Université de Paris-Sorbonne, 2008, 707 p.

POULIQUEN Marine, *La culture française en Thaïlande (1870-1966)*, Nantes, mémoire de Master 2 sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2007, 204 p.

RISPAL Jean-François, *La présence française à Zanzibar (1770-1904)*, Pau, thèse de doctorat sous la direction de Christian Thibon, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2004, 676 p.

VINCENT Rose (dir.), *L'aventure des Français en Inde, du XVII^e au XX^e siècle*, Pondicherry, Kailash éditions, 2011, 251 p.

WEBER Jacques (dir.), *Les relations entre la France et l'Inde de 1673 à nos jours*, Paris, Les Indes savantes, 2002, 585 p.

EN EXTRÊME-ORIENT ET EN CHINE

ANTOINET Xavier, *La Chine et les Chinois vus par les photographes occidentaux de 1884 à 1938*, Nantes, mémoire de Master 1 sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2007, 155 p.

BEAUSOLEIL Jeanne (dir.), *Le Paris de l'Orient. Présence française à Shanghai, 1849-1946*, Boulogne-Billancourt, Musée Albert Kahn, 2002, 293 p.
Catalogue d'une exposition sur laquelle ont travaillé de nombreux spécialistes et passionnés de l'histoire de Shanghai.

BEILLEVAIRE Patrick, « Présences françaises à Okinawa : de Forcade (1844-1846) à Haguenaer (1930) », dans *Ebisu*, n°49, Tokyo, Maison franco-japonaise, printemps-été 2013, pp.133-164.

BENSACQ-TIXIER Nicole, *La France en Chine de Sun Yat-sen à Mao Zedong, 1918-1955*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 750 p.

BIAVA Thierry, *La présence française au Japon (1918-1940). Les résidents français face aux mutations du Pays du Soleil Levant*, mémoire de DEA sous la direction de Claude Prud'homme, Université de Lyon 2, 1998, 166 p.

BLANCHON Flora (dir.), *Banquier, savant, artiste. Présences françaises en Extrême-Orient au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2005, 182 p.

BRIZAY Bernard, *Shanghai, le « Paris » de l'Orient*, Paris, Pygmalion, 2010, 499 p.

BROC Numa, *Asie, Dictionnaire illustré des explorateurs français*, tome 2, Paris, Editions du comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1992, 452 p.

BROSSOLET Guy, *Les Français de Shanghai (1849-1949)*, Paris, Belin, 1999, 350 p.

De Berval René, « La culture française à Hong Kong », dans *France-Asie*, tome 13, Saïgon, 1956, pp.331-332.

LEANG Christine, *Embarquement pour la Chine. Histoires et destinées françaises dans l'Empire du Milieu*, Paris, Éditions Pacifica, 2013, 285 p.

LELONG Nathalie, *Fernand Roy, une carrière en Chine (1911-1940)*, Nantes, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2001, 226 p.

NATHAN-EBRARD Isabelle (dir.), *La Chine, une passion française*, Paris, Loubatières, 2014, 229p.

PILON Maxime, WEILER Danièle, *Les Français à Singapour de 1819 à nos jours*, Singapour, Les éditions du Pacifique, 2011, 239 p.

NAKATSU Masaya, *Présence française au Japon dans les régions de Tokyo et de Yokohama à la fin du XIX^e siècle*, Nantes, mémoire de Master 2 sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2008, 111 p.

ROUAUD Sébastien, *L'action culturelle de la France au Japon dans l'entre-deux-guerres*, Nantes, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2001, 131 p.

THIEBAUD Jean-Marie, *La présence française en Corée : de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2006, 292 p.

THIEBAUD Jean-Marie, *La présence française au Japon : du XVI^e siècle à nos jours, histoire d'une séduction et d'une passion réciproque*, Paris, L'Harmattan, 2008, 477 p.

WEBER Jacques (dir.), *La France en Chine (1843-1943)*, Nantes, Ouest Editions, collection Enquêtes et documents, 1997, 268 p.

PRÉSENCE ÉTRANGÈRE ET FRANÇAISE À HONG KONG

CHU Cindy (dir.), *Foreign communities in Hong Kong (1840s-1950s)*, New York, Palgrave Macmillan, 2005, 209 p.

COE Andrew, *Eagles & Dragons: a history of Americans in China & the origins of the American club Hong Kong*, Hong Kong, American Club, 1997, 223 p.

CRIVELLER Gianni, PARATICO Angelo, *500 years of Italians in Hong Kong*, Hong Kong, Società Dante Alighieri, 2013, 242 p.

DRÉMEAUX François (dir.), *Hong Kong, présences françaises. Du XIX^e siècle à nos jours*, Hong Kong, Bonham Media, 2012, 288 p.

DRÉMEAUX François, *Tableau noir dans le port des parfums*, Hong Kong, LFI, 2015, 308 p.

GARNIER Olivier, *La présence française à Hong Kong lors de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Frémeaux, Université de Paris IV-Sorbonne, 2004, 85 p.

HOLDSWORTH May, *Foreign devils: expatriates in Hong Kong*, Oxford, Oxford university press, 2002, 298 p.

LICHTENSTEIN Frédéric (dir.), *From the Plague to New Emerging Diseases, a Chronicle of Pasteurian Research in Hong Kong*, Hong Kong, University of Hong Kong, 2008, 63 p.

MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France à Hong Kong et l'Indochine (1863-1921)*, Aix-en-Provence, mémoire de maîtrise sous la direction de Charles Fourniau et Marc Michel, Université de Aix-Marseille, 1991, 145 p.

MOURIÈS Frédéric, *Le consulat de France à Hong Kong et l'Indochine (1862-1942)*, Aix-en-Provence, mémoire de DEA sous la direction de Charles Fourniau et Marc Michel, Université de Aix-Marseille, 1992, 175 p.

SMITH Carl, « The German speaking community in Hong Kong, 1846-1918 », dans *Journal of the Hong Kong branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 34, Hong Kong, 1994, pp.1-55.

VAID Kanwal Narain, *The Overseas Indian community in Hong Kong*, Hong Kong, Centre of Asian studies, University of Hong Kong, 1972, 108 p.

COLONIES ET CULTURE COLONIALE

AGERON Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, 302 p.

AGERON Charles-Robert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Le déclin (1931 à nos jours)*, *Histoire de la France coloniale*, tome 3, Paris, Armand Colin, collection Agora, 1991 (rééd. 1996), 551 p.

BICKERS Robert, HENRIOT Christian (dir.), *New frontiers: imperialism's new communities in East Asia, 1842-1953*, Manchester, Manchester university press, 2000, 290 p.

BLANCHARD Pascal, DEROO Éric (dir.), *Le Paris Asie*, Paris, La Découverte, 2004, 223 p.

BONACORSI Pascal, « Au service de la 'Plus grande France', histoire et mémoire des Corses en Indochine », dans *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°39, Paris, 2014, pp.91-101.

BOUVIER Jean, GIRAULT René, THOBIE Jacques, *L'impérialisme à la française (1914-1960)*, Paris, La Découverte, collection Textes à l'appui, 1986, 294p.

BROCHEUX Pierre, « Crise économique et société en Indochine française », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, numéro 232, 1976, pp.655-667.

BROCHEUX Pierre, HEMERY Daniel, *Indochine : la colonisation ambiguë - 1858-1954*, Paris, La Découverte, collection Textes à l'appui, 1994 (rééd. 2001), 447 p.

BROSSOLLET Jacqueline, MOLLARET Henri, *Yersin, un pasteurien en Indochine*, Paris, Belin, 1993, 379 p.

CHAFER Tony, SACKUR Amanda, *Promoting the colonial idea: propaganda and visions of empire in France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, 248 p.

CHESNEAUX Jean, *L'Asie orientale aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, collection Nouvelle Clio, 1966, 371 p.

CHESNEAUX Jean, « Fondements historiques du communisme vietnamien », dans *L'Homme et la société*, n°14, Paris, 1969, pp.83-98.

COPIN Henri, *L'Indochine dans la littérature coloniale des années 1920 à 1954. Exotisme et altérité*, Paris, L'Harmattan, 1996, 319 p.

COPIN Henri, « Élégie du Mal Jaune », dans *La Revue des Ressources* [en ligne], 31 janvier 2011, 7 §.

De BONT Paul, *Bali in the 1930s: photographs and sculptures by Arthur Fleischmann*, Amsterdam, Pictures Publishers, 2007, 248 p.

Le premier chapitre contient quelques pages sur les représentations occidentales de l'Asie et sur l'approche touristique qui se développe dans les années 1930.

DELISLE Philippe, *Bande dessinée franco-belge et imaginaire colonial : des années 1930 aux années 1980*, Paris, Karthala, 2008, 196 p.

De MENONVILLE Corinne, *Les aventuriers de Dieu et de la République*, Paris, Les Indes savantes, 2007, 229 p.

DEROO Éric, VALLAUD Pierre, *Indochine française, 1856-1956. Guerres, mythes et passions*, Paris, Perrin, 2003, 220 p.

DEROO Éric, *L'illusion coloniale*, Paris, Tallandier, 2005, 217 p.

DIMIER Véronique, *Le discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960)*, Talence, Centre d'étude d'Afrique noire, 1998, 63 p.

DIMIER Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2004, 288 p.

FALIGOT Roger, KAUFFER Rémi, *L'Hermine rouge de Shanghai*, Rennes, Les Portes du large, 2005, 447 p.

FRANCHINI Philippe (dir.), *Saigon 1925-1945, De la 'Belle Colonie' à l'éclosion révolutionnaire ou la fin des dieux blancs*, Paris, Autrement, Collection Mémoires, 1992, 261 p.

FRANÇOIS Dominique, VIATTE Germain (dir.), *Le palais des colonies, histoire du musée des arts d'Afrique et d'Océanie*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2002, 240 p.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, collection Pluriel Histoire, 1972, 506 p.

GOERG Odile, HUETZ de LEMPS Xavier, *La ville coloniale, XV^e-XX^e siècle*, Paris Seuil, collection Points Histoire, 2012, 458 p.

GOODMAN Bryna et David (dir.), *Twentieth-century Colonialism and China. Localities, the everyday, and the world*, New York, Routledge, 2012, 272 p.

HA Marie-Paule, *French Women and the Empire : the case of Indochina*, Oxford, Oxford University Press, 2014, 304 p.

KHANH Huynh Kim, *Vietnamese Communism (1925-1945)*, Londres, Cornell University Press, 1982, 379 p.

LE COUR GRANDMAISON Olivier, « L'exception et la règle : sur le droit colonial français », dans *Diogenes*, n°215, Paris, 2005, pp.42-64.

LE JARIEL Yves, *L'Ami oublié de Malraux en Indochine*, Paris, Les Indes savantes, 2014, 270 p.

- LEVINE Philippa, *Prostitution, Race and Politics : policing venereal disease in the British Empire*, New York, Routledge, 2003, 480 p.
- MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Editions Albin Michel, 1984 (rééd. 2005), 638 p.
- MATOT Bertrand, *Fort Bayard. Quand la France vendait son opium*, Paris, François Bourin, 2013, 251 p.
- MAUNIER René, *The sociology of colonies : an introduction to the study of race contact*, Londres, Routledge, 1949, vol.1, 418 p., vol.2, 767 p.
- MEYNIER Gilbert, THOBIE Jacques, *L'apogée (1871-1931), Histoire de la France coloniale*, tome 2, Paris, Armand Colin, collection Agora, 1991 (rééd. 1996), 630 p.
- MILLER Michael, *Shanghai on the métro: spies, intrigue, and the French between the wars*, Berkeley, University of California Press, 1994, 448 p.
- MORLAT Patrice, *Indochine années vingt : le balcon de la France sur le Pacifique*, Paris, Les Indes Savantes, 2001, 610 p.
- MULLER Gregor, *Colonial Camodia's 'Bad Frenchmen'. The rise of French rule and the life of Thomas Caraman, 1840-87*, Londres, Routledge, 2006, 294 p.
- PERSELL Stuart, *The French Colonial Lobby, 1889-1938*, Stanford, Hoover Institution press, 1983, 235 p.
- POMFRET David, *Youth and Empire, Trans-Colonial Childhoods in British and French Asia*, Stanford, Stanford university press, 2015, 416 p.
- QUINN-JUDGE Sophie, *Ho Chi Minh, The Missing Years*, Berkeley, University of California, 2003, 368 p.
- RUSCIO Alain, *Le credo de l'homme blanc. Regards coloniaux français XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Complexe, 2002, 410 p.
- SAADA Emmanuelle, *Empire's children: race, filiation and citizenship in the French colonies*, Chicago, University of Chicago press, 2012, 339 p.
- TRACOL-HUYNH Isabelle, « La prostitution au Tonkin colonial, entre races et genres », dans *Genre, sexualité & société* [en ligne], n°2, Paris, automne 2009, 45 §.
- VANNIÈRE Antoine, *Le territoire à bail de Guangzhouwan : une impasse de la colonisation française en Asie orientale (1898-1946)*, 2 tomes, Paris, thèse de doctorat sous la direction de Nora Wang, Université de Paris 7 – Denis Diderot, 2004, 674 p.
- YOUNG John, *Britain and the World in the Twentieth Century*, Londres, Arnold, 1997, 264 p.

DIPLOMATIE FRANÇAISE ET RELATIONS INTERNATIONALES

ALLAIN Jean Claude, GUILLEN Pierre, SOUTOU Georges-Henri, THEIS Laurent, VAÏSSE Maurice, *De 1815 à nos jours, Histoire de la diplomatie française*, tome 2, Paris, Perrin, collection Tempus, 636 p.

BAILLOU Jean, PELLETIER Pierre, *Les affaires étrangères*, Paris, Presses universitaires de France, 1962, 378 p.

BAILLOU Jean (dir.), *1870-1980, Histoire de l'administration française. Les affaires étrangères et le corps diplomatique*, tome 2, Paris, CNRS, 1984, 1018 p.

BENSACQ-TIXIER Nicole, *Dictionnaire du corps diplomatique et consulaire en Chine (1840-1911)*, Paris, Les Indes Savantes, 2003, 769 p.

BERNSTEIN Robin, *Racial Innocence. Performing American Childhood from Slavery to Civil Rights*, New York, New York university press, 2011, 318 p.

BINOCHE Jacques, « La politique extrême-orientale française et les relations franco-japonaises de 1919 à 1939 », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 76, n°284-285, Paris, 1989, pp.263-275.

CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue. L'Alliance française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 p.

CHAUBET François, MARTIN Laurent, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 266 p.

CHAUBET François, « Rôle et enjeux de l'influence culturelle dans les relations internationales », dans *Revue internationale et stratégique*, n°89, Paris, 2013, pp.93-101.

DENÉCHÈRE Yves, DELAUNAY Jean-Marc (dir.), *Femmes et relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, 370 p.

DENÉCHÈRE Yves, DROUX Joëlle, « Enfants et relations internationales : Chantiers de recherche », dans *Relations internationales*, n°161, Paris, 2015, pp.3-12.

DREIFORT John, *Myopic grandeur: the ambivalence of French foreign policy toward the Far East (1919-1945)*, Kent, Kent State university press, 1991, 334 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *La décadence, 1932-1939 et L'abîme, 1939-1945*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979 (rééd. 1985), 568 p. et 611 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1993, 1038 p.

GUÉHENNO Jean-Marie, « Diplomatie culturelle : culture de France, culture d'Europe », dans *Politique étrangère*, vol. 51, n°1, Paris, 1986, pp.165-171.

GUÉNARD Annie, « Réflexions sur une diplomatie culturelle de la France », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 65, n°1, Paris, 2002, pp.23-27.

MARTIN Boris, *C'est de Chine que je t'écris... Jules Leurquin, consul de France dans l'Empire du Milieu au temps des troubles (1909-1945)*, Paris, Seuil, 2004, 298 p.

MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 1995 (rééd. 2008), 236 p.

MONNET Sylvie, *La politique extérieure de la France depuis 1870*, Paris, Armand Colin, collection U, 2000, 240 p.

RENOUVIN Pierre, *La question de l'Extrême-Orient (1840-1940)*, Paris, Hachette, 1946, 439 p.

ROCHE François (dir.), *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation française, 1995, 295 p.

SCHAFFER Simon et alii (dir.), *The Brokered World: Go-betweens and Global Inteligence, 1770-1820*, New York, Science History Pubns, 2009, 522 p.

STEARNS Peter, *Childhood in World History*, New York, Routledge, 2006, 146 p.

THUILLIER Guy, *Bureaucratie et bureaucrates en France au XIX^e siècle*, Genève, Librairie Droz, 1980, 670 p.

RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES

ALEXANDER Martin, PHILPOTT William (dir.), *Anglo-French defence relations between the Wars*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, 231 p.

BELL Philipp, *France and Britain (1900-1940): entente and estrangement*, Londres, Longman, 1996, 275 p.

CAPET Antoine (dir.), *Britain, France and the Entente Cordiale since 1904*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, 225 p.

CHASSAIGNE Philippe, DOCKRILL Michael (dir.), *Anglo-French Relations (1898-1998) : from Fashoda to Jospin*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, 211 p.

CHASSAIGNE Philippe, « L'Angleterre, ennemie héréditaire ? », dans *Revue historique des armées* [en ligne], n°264, mis en ligne le 6 septembre 2011, 18 §.

CROUZET François, *Britain Ascendant: Comparative Studies in Franco-British Economic History*, Cambridge, Cambridge university press, 1990, 512 p.

CROUZET François, « L'Entente cordiale : réalités et mythes d'un siècle de relations franco-britanniques », dans *Études anglaises*, tome 57, Paris, 2004, pp.310-320.

GENET Jean-Philippe, RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*, Paris, PUPS, 2007, 402 p.

JOHNSON Douglas, MAYNE Richard, TOMBS Robert (dir.), *Cross Channel currents: 100 years of the Entente Cordiale*, Londres, Routledge, 2004, 314 p.

LEBRETON Jean-Marie (dir.), *France et Royaume-Uni dans un monde en mutation*, actes du colloque, Maison de l'Europe, Paris, L'Harmattan, 2005, 144 p.

SHARP Alan, STONE Glyn, *Anglo-french relations in the 20th century: rivalry and cooperation*, Londres, Routledge, 2000, 355 p.

VAÏSSE Maurice (dir.), *L'Entente cordiale de Fachoda à la Grande Guerre*, Bruxelles, Complexe, 2004, 141 p.

VIOT Jacques, RADICE Giles (dir.), *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004, 364 p.

WAITES Neville (dir.), *Troubled neighbours : Franco-British relations in the twentieth century*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1971, 386 p.

PRÉSENCE MARITIME ET AÉRIENNE EN ASIE ET À HONG KONG

BARBIER Hervé, *La division navale d'Extrême-Orient (1870-1940)*, Nantes, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Weber, Université de Nantes, 2006, 1093 p.

BERNERON-COUVENHES Marie-Françoise, « Le rôle de l'agent des Messageries Maritimes à Alexandrie de 1882 à 1914 : coordination, information, innovation », dans *Histoire, économie, société*, n°19-2, Paris, 2000, pp.267-290.

BERNERON-COUVENHES Marie-Françoise, *Les Messageries Maritimes, l'essor d'une grande compagnie de navigation française (1851-1894)*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, 839 p.

BOIS Paul, *Le grand siècle des Messageries Maritimes, Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille (XIX^e-XX^e siècles)*, tome 7, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence, 1992, 416 p.

CAROUR Roger, *Sur les routes de la mer avec les Messageries Maritimes*, Paris, André Bonne, 1968, 245 p.

DAVIES Stephen (dir.), *French ships – Friendship*, Hong Kong, Hong Kong maritime museum, 2008, 68 p.

DRÉMEAUX François, *La présence française à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Étude de cas sur l'agence des Messageries Maritimes*, Angers, mémoire de Master 2 sous la direction d'Yves Denéchère, Université d'Angers, 2010, 328 p.

DRÉMEAUX François, *Les Messageries Maritimes à Hong Kong, 1918-1941*, Scientrier, Gope, 2014, 164 p.

HAREL Jean-Michel, *La Compagnie Générale Transatlantique et les Messageries Maritimes, deux compagnies subventionnées au service de l'Etat (1914-1944)*, Paris, thèse de doctorat sous la direction d'André Castaldo, Université Paris II, 2001, 448 p.

LANFANT Jean, *Historique de la flotte des Messageries maritimes (1851-1975)*, Paris, Association des anciens membres des Etats-majors de la Compagnie des Messageries Maritimes, 1979, 277 p.

LIU Hongyan, *Liner Conferences in Competition Law*, Hamburg, University of Hamburg, 2009, 311 p.

MASSON Philippe, « La politique navale française de 1919 à 1939 », dans *Revue maritime*, n°252, Paris, mars 1968, pp.286-295.

MILLER Harry, *Pirates of the Far East*, Londres, Robert Hale and C°, 1970, 192 p.

MOUGENOT M., « L'Angleterre et le système des Conférences Maritimes (1875 -1975), l'exemple de la "Homeward Straits Conference" », dans *Bulletin du Centre d'Histoire Economique et Sociale de la région lyonnaise*, n°1, 1973, pp.19-27.

MURRACIOLE Joseph, *Précis d'histoire maritime (1914-1946)*, Paris, Marine nationale, 1966, 149 p.

PATARIN Pierre, *Messageries maritimes : paquebots et voyageurs du passé*, Rennes, Ouest-France, 1997, 140 p.

POUSSOU Jean-Pierre, VERGE-FRANCESCHI Michel (dir.), « La marine marchande française de 1850 à 2000 », *Revue d'histoire maritime*, n°5, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2006, 267 p.

RAMONA Philippe, *Paquebots vers l'Orient*, Joué-lès-Tours, Editions Sutton, 2001, 123 p.

PRÉSENCE COMMERCIALE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN ASIE ET À HONG KONG

BONIN Hubert, « French banks in Hong Kong (1860s-1950s) : challengers to British banks ? », dans *Cahiers du GREThA*, Bordeaux, n°9, 2007, pp.3-32.

CAMERON Nigel, *The milky way*, Hong Kong, The dairy farm company, 1986, 303 p.

CASTARÈDE Jean, *Histoire du luxe en France : des origines à nos jours*, Paris, Eyrolles, 2006, 391 p.

CLOUT Hugh, « Popularising geography in France's second city: The role of the Société de Géographie de Lyon, 1873-1968 », dans *Cybergeog, Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique* [en ligne], article 449, mis en ligne le 27 avril 2009, 44 §.

COOMANS Thomas, « Papiers de Chine : les archives d'architecture du Crédit Foncier d'Extrême-Orient (1907-1959) », dans *ABE Journal* [en ligne], n°5, mis en ligne le 1^{er} décembre 2014, 36 §.

GONJO Yasuo, *Banque coloniale ou banque d'affaires : la banque de l'Indochine sous la III^e République*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1993, 429 p.

GRANT Jonathan, « The Arms Traffic in World History », dans BRUINSMA Gerben (dir.), *Histories of Transnational Crime*, New York, Springer, 2015, pp.71-90.

HAMAIDE Eric, *Les relations entre Lyon et la Chine au XIX^e siècle, essai d'histoire commerciale*, Lyon, thèse de doctorat sous la direction de Christian Henriot, Université Lumière Lyon 2, 1999, 528 p.

JEANNENEY Jean-Noël, « Finances, presse et politique : l'affaire de la Banque industrielle de Chine (1921-1923) », dans *Revue historique*, tome 253, fasc. 2 (514), Paris, Presses universitaires de France, avril-juin 1975, pp.377-416.

KING Frank (dir.), *The Hong Kong Bank between the wars and the bank interned, 1919-1945, History of the Hong Kong and Shanghai Banking Corporation*, tome 3, Cambridge, Cambridge university press, 1988, 705 p.

KLEIN Jean-François, *Soyeux en mer de Chine. Stratégies des réseaux lyonnais en Extrême-Orient (1843-1906)*, Lyon, thèse de doctorat sous la direction de Claude Prudhomme, Université Lumière Lyon 2, 2002, 962 p.

LAFHEY John, « Les racines de l'impérialisme français en Extrême-Orient », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16, Paris, avril-juin 1969, pp.282-299.

LAM CHUNG WAI Tony, « From British Colonization to Japanese Invasion, the 100 years Architects in Hong Kong, 1841-1941 », dans *HKIA Journal*, n°45, Hong Kong, 2006, pp.44-55.

MacPHERSON Kerrie, *Asian department store*, Surrey, Curzon, 1998, 309 p.

MARSEILLE Jacques (dir.), *Le luxe en France du siècle des Lumières à nos jours*, Paris, ADHE, 1999, 324 p.

MEULEAU Marc, *Des pionniers en Extrême-Orient : histoire de la Banque de l'Indochine, (1875-1975)*, Paris, Fayard, 1990, 646 p.

PANG Wai Ting, *French Business in Indochina and Beyond : Entrepreneurship and Business-Government Interplay*, Hong Kong, Master of philosophy sous la direction de Bert Becker et Priscilla Roberts, University of Hong Kong, 2010, 198 p.

PRÉSENCE RELIGIEUSE EN ASIE ET À HONG KONG

BORD Marie-Paul, *En Chine*, Chartres, Maison mère des sœurs de Saint Paul de Chartres, 1994, 88 p.

CHEUNG Frederick, « The contribution of the Sisters of St. Paul de Chartres in Hong Kong in the Twentieth Century », dans *Ritsumeikan Journal of Asia Pacific Studies*, vol.23, Ritsumeikan, 2007, pp.89-98.

DE LA VILLÉON Omblin, *La congrégation des Petites Sœurs des Pauvres*, Paris, Grasset, 1956, 285 p.

- DELISLE Philippe, *L'anticléricisme dans les colonies françaises sous la Troisième République*, Paris, Les Indes savantes, 2009, 243 p.
- ENDACOTT George, SHE Dorothy, *The diocese of Victoria, Hong Kong : a hundred years of church history, 1849-1949*, Hong Kong, Kelly & Walsh, 1949, 174p.
- GUENNOU Jean, *Missions étrangères de Paris*, Paris, Fayard, 1986 (rééd. 1998), 263 p.
- HA Louis, SINN Elizabeth (dir.), *Church archives in Hong Kong*, Hong Kong, Centre of Asian Studies, University of Hong Kong, 1994, 100 p.
- LAUNAY Adrien, *Histoire générale de la société des Missions étrangères*, Paris, MEP/Les Indes savantes, 1894 (rééd. 2003), 646 p.
- LAUNAY Marcel, MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions étrangères, trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin, collection Synthèses historiques, 2008, 492 p.
- LE PICHON Alain, *Béthanie & Nazareth: French secrets from a British colony*, Hong Kong, The Hong Kong Academy for Performing Arts, 2006, 184 p.
- LE PICHON Alain, « Portrait of a Practical Visionary: Father Léon Robert MEP and the Sisters of St Paul de Chartres in Hong Kong, 1914-19 », dans *Journal of the Royal Asiatic Society Hong Kong Branch*, vol.52, 2012, pp.225-266.
- MARIN Catherine (dir.), *La Société des Missions Étrangères de Paris, 350 ans à la rencontre de l'Asie (1658-2008)*, Paris, Karthala, 2011, 280 p.
- MOUSSAY Gérard (dir.), *Bibliographie des Missions étrangères : civilisations, religions et langues de l'Asie*, Paris, MEP/Les Indes savantes, 2008, 607 p.
- RYAN Thomas, *The story of a Hundred Years : The Pontifical Institute of Foreign Missions in Hong Kong (1858-1958)*, Hong Kong, Hong Kong Catholic Society, 1959, 258 p.
- SOETENS Claude, « Pie XI et les missions. Influences et circonstances majeures (1922-1926) », *Actes du colloque de Rome (15-18 mars 1989)*, Rome, École française de Rome, vol. 223, 1996, pp.719-734.
- SOETENS Claude, *L'Église catholique en Chine au XX^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1997, 193 p.
- TRIVIERE Léon, *Nazareth House, Hong Kong*, Hong Kong, Imprimerie de Nazareth, 1954, 7 p.

SITES INTERNET

Les sites Internet des centres d'archives sont mentionnés au début de chaque inventaire dans les sources. Leur usage a souvent été précieux et intensif, remplaçant de longs déplacements dans certains cas, ou complétant efficacement les informations dans d'autres situations. La numérisation de documents et leur mise à disposition sur la Toile facilitent grandement l'accès aux sources ou, du moins, permettent une préparation plus efficace des visites dans les centres d'archives. Bien souvent, il ne s'agit que de catalogues, rarement des archives elles-mêmes. Pour la bibliographie, il a été possible d'accéder à des références utiles, parfois rares, grâce aux catalogues en ligne de nombreuses bibliothèques et universités à travers le monde.

La consultation des ressources en ligne a donc été nécessaire et souvent fructueuse ; il convient toutefois de distinguer deux catégories. Tout d'abord les ressources institutionnelles fiables qui se résument souvent à des catalogues ou à la mise à disposition de documents bruts. Ensuite, les initiatives privées, émanations d'associations ou de particuliers, qui mettent à disposition, non seulement des documents, mais aussi des commentaires, des analyses ou des études plus ou moins complètes... Dans le deuxième cas, ces ressources, aussi sérieuses soient-elles, doivent inviter à la prudence et être considérées comme des pistes avant des recoupements avec d'autres documents.

[Ressources institutionnelles \(par ordre alphabétique\)](#)

www.abes.fr

L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur est un portail de recherche pour les ressources électroniques. Il permet l'accès au SUDOC, Système Universitaire de Documentation. Le fichier central des thèses, géré par l'Université de Paris Ouest Nanterre Défense depuis 1968, est devenu une interface d'Abes au cours de l'année 2010 (www.fct.abes.fr). Cette base de données a permis de s'assurer qu'aucune étude universitaire n'a pour le moment été présentée sur la présence française à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres ou sur les présences françaises en générale. Le site a également permis de se rapprocher de personnes menant des recherches voisines et dont les conseils et l'expérience sont intéressants.

www.chamber.org.hk

Le site de la Chambre de commerce générale de Hong Kong met à disposition les rapports annuels de l'organisation depuis 1885. Pour l'entre-deux-guerres, la série est presque complète ; il ne manque que les années 1927, 1928 et 1929 ainsi que 1937 et 1940. C'est une précieuse source d'informations sur l'état de la colonie. Le mode de numérisation permet de chercher des mots-clés au travers de chaque document.

www.cnrtl.com

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales est un projet du CNRS et de l'université de Nancy-université. Le site regroupe de nombreux dictionnaires (Académie, francophonie, Moyen Âge et, surtout, le très pratique TFL, Trésor de la Langue Française).

www.france-libre.net

Le site officiel de la Fondation de la France Libre reprend les articles les plus anciens de la *Revue de la France Libre*.

www.gallica.bnf.fr

Le catalogue des ouvrages numérisés de la Bibliothèque Nationale de France a permis d'accéder à de très nombreux livres ou revues dans leur intégralité. L'utilisation du moteur de recherche a également été l'occasion de découvrir de nouvelles sources imprimées.

www.history.ac.uk/

Le *Institute of historical Research* dépend de l'Université de Londres. C'est une vaste base de données qui vise à mutualiser des informations entre historiens du monde entier, avec évidemment une spécificité anglo-saxonne... Le moteur de recherche *History on-line* est un très bel outil. Dans la même veine, www.british-history.ac.uk est un portail très complet qui propose un accès à d'innombrables documents sur l'histoire de la Grande-Bretagne.

www.iao.ish-lyon.cnrs.fr

L'Institut d'Asie Orientale met en ligne de très nombreuses informations sur l'actualité de la recherche française sur cette partie du monde. Le contenu est interdisciplinaire, mais quelques outils de travail sont spécifiques à l'histoire et notamment à la recherche de sources en Asie-Pacifique.

www.icris.cr.gov.hk

Le centre de recherche numérique des « *Integrated Companies Registry Information System* » (ICRIS) permet de retrouver n'importe quelle société déclarée officiellement auprès du gouvernement de Hong Kong.

www.lib.hku.hk/

Le portail des bibliothèques de HKU offre un accès au catalogue des ressources, mais aussi un certain nombre d'ouvrages et de documents numérisés. Certains documents historiques qui appartiennent à l'université sont en ligne.

<http://lib.hku.hk/database> propose, entre autres, l'accès à *Hong Kong Government Reports Online* (1842-1941), c'est-à-dire l'ensemble des publications gouvernementales, dont la *Hong Kong Government Gazette*.

<http://oelawhk.lib.hku.hk> permet également de trouver des textes de lois anciens.

www.persee.fr

Persée dépend de l'Université Lumière Lyon 2. Ce site met en ligne des collections intégrales de revues françaises souvent introuvables ou difficilement accessibles, a fortiori depuis l'étranger. Cette ressource a été utile pour constituer la bibliographie et lire les critiques publiées au sujet de telle ou telle référence dans des périodiques spécialisés.

www.sielec.net

La Société Internationale d'Étude des Littératures de l'Ère Coloniale a été fondée dans les années 1990 par un groupe de chercheurs dont le noyau dur est à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Le site est riche en analyses littéraires et permet d'orienter les chercheurs vers des sources pertinentes selon un certain nombre de critères.

[Ressources privées \(par ordre alphabétique\)](#)

www.archive.org/

Internet Archive est une plate-forme très étonnante basée à San Francisco. Né en 1996 de la volonté d'une association à but non-lucratif, ce site emmagasine toutes sortes de médias, dans tous les domaines et de toutes les époques, clamant sa volonté de partager toutes les connaissances avec exhaustivité, à la manière d'une « bibliothèque d'Alexandrie du XXI^e siècle ». De très beaux documents peuvent en effet être trouvés sur ce site.

www.chineancienne.fr

Le site de Pierre Palpant est une branche de www.noslivres.net et propose une magnifique collection d'ouvrages numérisés sur le monde chinois, du XVII^e au début du XX^e siècle. Pour intégrer cette bibliothèque virtuelle, les ouvrages doivent cependant être libres de droits (donc soixante-dix ans après la mort de l'auteur), ce qui restreint le choix pour l'entre-deux-guerres.

www.davidrumsey.com

L'Américain David Rumsey collectionne les cartes du monde entier et de toutes les époques depuis plus de vingt-cinq ans. Son association a entrepris la numérisation de plus de 150 000 cartes avec des technologies de pointe et un service Internet de très grande qualité. Une ressource incontournable !

www.francehongkong.blogspot.com

France-Hong Kong, 160 ans d'histoires, est un blog créé en 2007, à l'initiative de Christian Ramage, alors consul général adjoint à Hong Kong et François Drémeaux, avec le dessein de faire revivre la présence française à Hong Kong depuis la fondation de la colonie jusqu'à aujourd'hui, à travers des billets historiques qui s'adressent au grand public.

www.frenchlines.com/

Entièrement refondu en 2016, le site de l'association pour la protection du patrimoine de la marine marchande française offre désormais du contenu en ligne sur l'histoire de quelques compagnies maritimes, notamment les Messageries Maritimes.

<http://gwulo.com>

Le site du Britannique David Bellis, arrivé à Hong Kong en 1989, passionné par l'histoire du territoire. Depuis 2006, il accumule une quantité impressionnante de documents, essentiellement photographiques... Le forum du site est également une excellente source de contacts et d'informations.

www.hongkongrefuge.wordpress.com

Le blog d'une doctorante britannique, Amelia Allsop, également chargée de recherches pour le Hong Kong Heritage Project. Certaines pages recensent les membres de la communauté juive à Hong Kong entre 1934 et 1953.

www.hkmd1841-1941.blogspot.hk/

Site privé dont l'ambition est de réaliser un dictionnaire biographique des médecins pratiquants à Hong Kong entre 1841 et 1941.

www.letempscolonial.canalblog.com/

et www.etudescoloniales.canalblog.com/

Le temps colonial est un blog animé par l'association Études coloniales. Il s'agit principalement d'un répertoire biographique des historiens qui ont travaillé sur les colonies, avec quelques notices bibliographiques. L'autre site est une revue en ligne consacrée à l'histoire coloniale et postcoloniale mais aussi l'histoire des constructions mémorielles et de l'immigration d'origine coloniale.

www.messageries-maritimes.org

Animé par l'enthousiaste Philippe Ramona, le site de « L'encyclopédie des Messageries Maritimes » est une initiative privée qui reste, à ce jour, une incontournable référence et une source très fiable ; un certain nombre de particuliers ont accepté la publication de leurs archives sur ce site.

www.naavh.chez.com/

La Nouvelle association des Amis du Vieux Huê est une résurgence de l'association éponyme qui publiait le Bulletin des Amis du Vieux Huê de 1914 à 1945. Chercheurs et passionnés s'y réunissent pour partager des informations sur l'Indochine et l'Extrême-Orient en général.

www.pandricq.wix.com/lettresdumekong

Beau site amateur de Pierre Andricq, directeur de réseau de médiathèques et passionné de littérature coloniale. Il propose une approche riche de la littérature française sur l'Indochine, avec un dictionnaire des auteurs très complets.

www.timetableimages.com/maritime/

Un site riche et étonnant, sorte de musée virtuel sur l'histoire des compagnies maritimes du monde entier. Il a été créé par deux collectionneurs suédois passionnés d'aviation et de marine. Un portail intéressant pour se renseigner rapidement sur les concurrents des Messageries Maritimes.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Évolution de la population française à Hong Kong	118
Tableau 2. Part de l'Indochine dans les échanges commerciaux de Hong Kong	172
Tableau 3. Part de l'Indochine dans les importations et les exportations de Hong Kong	173
Tableau 4. Importations et destinations des vins et spiritueux à Hong Kong en 1918.....	225
Tableau 5. Les principales maisons de commerce françaises à Hong Kong (1918-1941)	240
Tableau 6. Les principaux commerces de détail français à Hong Kong (1918-1941)	246
Tableau 7. Les principales compagnies maritimes françaises à Hong Kong (1918-1941)	264
Tableau 8. Les principales banques et institutions financières françaises à Hong Kong (1918-1941)	288
Tableau 9. Observations récurrentes dans une sélection de dix récits de voyages.....	421
Tableau 10. Volontaires de passage, présents le 8 décembre 1941	586
Tableau 11. Résidents français/annamites à Hong Kong, engagés dans le HKVDC.....	586
Tableau 12. Les chefs de poste du consulat de France à Hong Kong, de 1916 à 1942.....	603
Tableau 13. Les chanceliers au consulat de France à Hong Kong, de 1918 à 1941	604
Tableau 14. Profils des consuls titulaires du poste de Hong Kong, de 1916 à 1942	605
Tableau 15. Profils des consuls par intérim en poste à Hong Kong, de 1923 à 1937	606
Tableau 16. Personnel en contrat local du consulat de France à Hong Kong entre 1918 et 1942.....	607
Tableau 17. Bureau, membres et sympathisants reconnus de la France Libre à Hong Kong.....	608
Tableau 18. Les ministres et ambassadeurs de France en Chine, de 1917 à 1944.....	609
Tableau 19. Les gouverneurs britanniques à Hong Kong, de 1912 à 1947	609
Tableau 20. Directeurs de l'agence des Messageries Maritimes, de 1918 à 1942.....	610
Tableau 21. Directeurs de l'agence de la Banque de l'Indochine (1918-1944).....	610
Tableau 22. Présentation des sources.....	612

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Thèmes des ouvrages issus de la requête "présence française" sur le catalogue de la BNF	16
Figure 2. Catégories socio-professionnelles des Français à Hong Kong en 1935 (hommes seulement)	120
Figure 3. Les huit premières exportations d'Indochine vers Hong Kong en 1920	178
Figure 4. Les huit premières exportations d'Indochine vers Hong Kong en 1932	178
Figure 5. Les dix premières exportations de Hong Kong vers l'Indochine en 1920	230
Figure 6 – Les dix premières exportations de Hong Kong vers l'Indochine en 1931.....	230
Figure 7. Évolution des principaux capitaux des MEP gérés à Hong Kong (1917-1938).....	303
Figure 8. Évolution de la fréquentation du sanatorium de Béthanie (1918-1940)	314
Figure 9. Effectifs des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres de 1923 à 1940	327
Figure 10. Effectifs des Petites sœurs des Pauvres de 1923 à 1940	348

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1. Hong Kong et le sud de la Chine (1935)	32
Illustration 2. Véranda de la résidence consulaire (vers 1926-1927)	57
Illustration 3. Vue intérieure de la résidence consulaire (vers 1933-34)	58
Illustration 4. Vue sur Des Vœux Road Central, à gauche Alexandra Builing (années 1930)	59
Illustration 5. René Soulange-Teissier à son bureau, 1934-1935	65
Illustration 6. Georges Dufaure de la Prade en uniforme, 1 ^{er} février 1931	69
Illustration 7. Des officiers de la DNEO en visite chez les MEP, 1931	146
Illustration 8. Le rayon d'influence du consulat de France à Hong Kong	154
Illustration 9. L'intérieur des bureaux des Messageries Maritimes vers 1930	257
Illustration 10. Une silhouette familière dans le port de Hong Kong	260
Illustration 11. Dessin de la façade du French Bank Building, 1926.....	281
Illustration 12. Le père Robert au centre de la communauté (vers 1921)	306
Illustration 13. Remise de la Légion d'honneur à mère Marguerite, 1934.....	325
Illustration 14. La Salle College en 1932, peu de temps après la fin des travaux	344
Illustration 15. Hong Kong, Côte d'Azur de l'Orient, 1930	360
Illustration 16. Louis Harel, sa mère et son frère en vacances à Repulse Bay (1936)	407
Illustration 17. Répartition des Français à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres	475
Illustration 18. L'amah, figure omniprésente dans la vie des enfants	535
Illustration 19. L'école favorise le mélange des nationalités	537
Illustration 20. Le militaire britannique sous les tropiques, vu par Gervèse (1921).....	575
Illustration 21. Georges Égal, un tigre en cage	591
Illustration 22. Célébration du cinquantenaire de Nazareth (1934)	632
Illustration 23. Plaquette d'escale des Messageries Maritimes (1937)	635
Illustration 24. L'Aramis en rade de Hong Kong, vers 1930.....	637
Illustration 25. La famille Delcourt et des amis sur un paquebot (années 1930)	660

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME 1

REMERCIEMENTS	1
AVERTISSEMENTS	2
TABLE DES ABRÉVIATIONS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	7
a. Une colonie britannique en plein essor	7
b. Une présence française ancienne	9
c. L'entre-deux-guerres comme révélateur	11
d. Histoire culturelle et représentations	12
e. Présence française : un terme polysémique	15
f. L'Histoire des présences françaises, terrain vague	17
g. Les Français de l'étranger, une histoire connectée à construire.....	18
h. Le poids du présent.....	23
i. Hong Kong, regard sur les travaux existants	25
j. Questionnements sur la France à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres.....	29
k. Approche des sources.	30
l. Naissance d'un plan.	31
PREMIÈRE PARTIE - LA FRANCE OFFICIELLE AU CARREFOUR DE L'EXTRÊME-ORIENT	33
CHAPITRE I. – LE CONSULAT À HONG KONG SOUS INFLUENCES	35
A. Un poste aux tutelles multiples	35
1. L'ambassade à Londres et la légation à Pékin, l'absente et l'officielle.....	36
a. Des rapports lointains et administratifs avec l'ambassade à Londres	36
b. L'application des traités et les questions juridiques	37
c. La légation à Pékin, la véritable autorité	39
d. De l'importance du cadre chinois	41
2. Le consulat à Shanghai et le gouvernement général d'Indochine, l'officieux et l'omniprésent.....	44
a. Le consulat à Shanghai, épice de la diplomatie commerciale en Chine	44
b. L'influente communauté française de Shanghai	46
c. Le gouvernement général d'Indochine, une autorité d'importance majeure	48
d. La manne financière en provenance du gouvernement général	51
e. Un théâtre de la concurrence entre les ministères.....	53
B. Un consulat de prestige surchargé	54
1. Bureaux et résidence : deux points de repère.....	55
a. Une résidence de prestige.....	55
b. Des bureaux au centre de la ville	59
2. Une place convoitée par un personnel expérimenté	61
a. Prestige et refuge : un poste convoité	61
b. Le profil très homogène des agents	64
c. Un tremplin dans la carrière consulaire	67
3. Sous-effectif chronique et organisation interne	72
a. Une activité plus intense que dans les postes en Chine.....	72
b. Un poste coûteux en sous-effectif	76
c. Des commis auxiliaires au statut précaire.....	78
C. Une expérience en territoire britannique	82
1. L'Entente cordiale à Hong Kong	82
a. Des alliés pendant les deux conflits mondiaux.....	83
b. Tensions autour des <i>rice riots</i> en 1919	85
c. Une administration coloniale francophile	86
d. Des collaborations dans des domaines variés.....	89
2. Un laboratoire entre concurrence et opportunités.....	92
a. Le boycottage et les grèves de 1925 : visions françaises	93
b. Un modèle de développement colonial	98
c. Hong Kong, baromètre de l'opinion britannique	102

3. Un territoire de la France Libre	104
a. Louis Biau et les débuts chaotiques du comité de Hong Kong	105
b. Louis Reynaud, un consul en dissidence	108
c. Georges Béchamp, l'ingérable président d'un comité épuré	112
D. Le trait d'union d'une communauté modeste	115
1. L'épicentre de la colonie française	115
a. Une présence humaine presque invisible	116
b. La présence de nombreux protégés annamites	121
2. Un relais de l'action sanitaire et sociale	123
a. Le D ^r Vadon et le développement du poste médical	123
b. Propagande médicale et surveillance sanitaire	128
c. De faibles moyens pour l'assistance et la bienfaisance	130
3. Le soutien au commerce français : volontaire mais limité	132
a. Un vecteur classique de la propagande commerciale	132
b. Une source de conseils officielle et fiable	134
c. Une marge de manœuvre réduite pour conquérir des marchés	137
d. Des recommandations peu suivies par les négociants	140
CHAPITRE II. — LA PORTE DORÉE ENTRE CHINE ET INDOCHINE	142
A. Une localisation proche des intérêts français	142
1. Le delta des Perles, un axe de pénétration	143
a. Un lien privilégié avec le consulat à Canton	143
b. Les fréquentes escales de la DNEO	145
c. Un poste stratégique pour la surveillance maritime	150
2. Un observatoire privilégié du sud de la Chine	153
a. Une forte influence sur la gestion des intérêts français dans la région	153
b. Hong Kong, un refuge instructif dans le chaos chinois	157
c. La question japonaise au centre des préoccupations	162
3. Un théâtre de lutte contre l'Allemagne	164
a. L'influence allemande bannie de la colonie	164
b. Une surveillance scrupuleuse des activités allemandes	165
c. L'attitude ambiguë des Britanniques et la propagande française	166
d. Concurrencer le commerce allemand, un combat perdu	168
B. Des missions conditionnées par la cause coloniale	170
1. Hong Kong, port du commerce indochinois	171
a. L'Indochine, un partenaire commercial de premier ordre	171
b. Deux modèles économiques et commerciaux bien différents	174
c. Le consul, représentant des productions indochinoises	176
d. Hong Kong, indispensable plate-forme pour le riz indochinois	179
e. La question du transit par le Tonkin	181
2. Le consulat, relais de la politique coloniale	183
a. Le consul, auxiliaire de l'administration indochinoise	183
b. Le diplomate, intermédiaire du gouvernement général	186
c. Hong Kong, un point de contrôle de la diaspora chinoise	188
d. La colonie britannique, une concurrente modèle	190
3. Le terrain de la Sûreté indochinoise	194
a. Le consul, vigile de l'Indochine	194
b. La face cachée de la Sûreté indochinoise à Hong Kong	197
c. Hong Kong, nouveau « centre d'intrigue »	200
d. Nguyen Ai Quoc, l'encombrant prisonnier	202
C. Peu d'attention pour les satellites en déclin	204
1. La chute de Fort Bayard	205
a. Une concurrence sans envergure pour Hong Kong	205
b. Un trafic commercial modeste et dispensable	208
c. L'opium, le fardeau empoisonné du consul	211
2. Macao, l'oubliée	213
a. L'absence française à Macao	213
b. Le maintien d'une bienveillante façade diplomatique	216

DEUXIÈME PARTIE - HONG KONG, INTERFACE DYNAMIQUE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS 220

CHAPITRE III. – UN CENTRE D’AFFAIRES POUR LA FINANCE ET LE COMMERCE FRANÇAIS	222
A. Les différents visages du commerce français	222
1. La France ou le négoce du ludion	223
a. Les paramètres d’une histoire économique complexe	223
b. Un trafic modeste avec la France métropolitaine	226
c. L’Indochine, cliente assidue du port britannique	229
2. Un réseau d’entreprises dominé par des succursales	232
a. Les rouages du commerce avec l’Indochine.....	232
b. La base arrière du commerce avec le sud de la Chine	235
3. Des destins opposés pour les initiatives locales	242
a. De fragiles négoce basés localement.....	242
b. Les détaillants en déroute, la dure vie du petit commerce	247
c. Des cabinets d’architecture et d’ingénierie en bonne place	251
B. L’importance toute relative du trafic maritime français	252
1. Les Messageries Maritimes, le lien français	253
a. Une compagnie au service de l’État français.....	254
b. Une agence à la recherche de son autonomie	257
c. Une agence polyvalente au rythme des touchées.....	261
2. Une rude concurrence dans le port.....	263
a. L’Indochine alimente les autres compagnies françaises	263
b. Un contexte de compétition acharnée	269
c. Les rivalités, de la Conférence au <i>Central Booking Office</i>	271
C. Une place modeste pour la finance française	274
1. La Banque de l’Indochine : la seule qui compte	275
a. Une banque, deux systèmes	275
b. Le French Bank Building, un symbole nécessaire.....	279
c. Une agence entre autonomie et dépendances	282
d. Des activités financières en plein essor	284
e. L’appui timoré au commerce français.....	286
2. De difficiles expériences dans le secteur bancaire	288
a. Hong Kong, théâtre de la débâcle de la Banque industrielle de Chine	289
b. Le développement compromis de la Banque Franco-chinoise	294
c. Un modeste réseau de financiers français	296
CHAPITRE IV. – UNE PLACE FORTE DES RELIGIEUX ET MISSIONNAIRES	299
A. La base arrière des Missions étrangères de Paris	299
1. Le « dévouement obscur » de la procure générale	300
a. Un centre administratif, financier et politique	301
b. Le père Léon Robert, grand argentier des MEP	305
c. La poursuite des affaires après le père Robert.....	311
2. Des équipements au service des missions et des missionnaires	313
a. Le sanatorium de Béthanie, une structure bientôt obsolète	313
b. La maison de Nazareth, des hommes d’action à l’épreuve de la retraite	315
c. L’imprimerie de Nazareth, bras armé de la propagande.....	318
d. Tai Koo Lao, le village des MEP	321
B. Les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, de précieux services	322
1. Une congrégation réputée et réactive aux besoins de Hong Kong	323
a. Les sœurs de Saint-Paul, reconnues mais discrètes	323
b. L’orphelinat, l’œuvre première des sœurs.....	330
c. Le Calvaire, Le Refuge et Our Lady Hall, des annexes actives	331
2. L’école et l’hôpital, deux œuvres résolument modernes	333
a. L’Anglo-French School et les écoles vernaculaires	333
b. Le French Hospital, « <i>the finest in the Far East</i> »	337
C. Une influence religieuse étendue et remarquée	340
1. D’autres congrégations françaises à l’œuvre	341
a. L’œuvre scolaire des frères des Écoles chrétiennes	341
b. Les Petites sœurs des Pauvres, une congrégation discrète et éloignée.....	347
2. Une présence sous l’autorité de la mission italienne	350
a. Des congrégations entre coexistence et concurrence	351
b. Au-delà du fait religieux, des tensions nationalistes et politiques.....	354

CHAPITRE V. – UNE PRÉSENCE DÉINCARNÉE : LE MATÉRIEL ET L’IMMATÉRIEL	357
A. La France en représentation à travers ses productions	358
1. Le développement du luxe français.....	358
a. La France, une marque de fabrique	359
b. Mode, bijoux et parfums, des marchés porteurs	363
c. Les vins et spiritueux français, incontournables.....	365
d. Le revers de l’estampille : la contrefaçon	367
2. L’aviation : un front pionnier contrarié	372
a. Charles Ricou, « l’utile pionnier d’une première entreprise »	373
b. L’aviation française : une pression stimulante	375
c. Les lignes commerciales et l’implantation d’Air France	377
B. Une influence culturelle limitée	381
1. Le timide essor de la langue française.....	382
a. Le français, langue seconde des Britanniques.....	383
b. L’approche biaisée du réseau francophone	387
2. La diplomatie culturelle à l’épreuve de l’Extrême-Orient	390
a. Une diffusion modeste de la propagande officielle	391
b. Une arrivée tardive de la culture de masse	393
c. Le livre : l’exception française à Hong Kong	396

TROISIÈME PARTIE - LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : LIEN SOCIAL ET SOCIÉTÉ LIÉE 400

CHAPITRE VI. – HONG KONG, ÉTAPE OBLIGÉE DE PRÉSENCES ÉPHÉMÈRES	402
A. Touristes et voyageurs, une autre approche de Hong Kong	402
1. Le tourisme français, mise en valeur et pratiques.....	404
a. La promotion de l’Indochine comme destination	404
b. L’essor d’un tourisme d’escale à Hong Kong.....	405
c. De dignes représentants de la France exhibés	408
d. Impressions fugaces et souvenirs préparés	411
2. L’écrivain-voyageur, vecteur des représentations	414
a. Profil du lettré en escale à Hong Kong	414
b. Une destination souvent occultée des récits de voyage.....	416
c. Une fascination commune pour la colonie britannique	418
d. Une représentation marginale de l’Altérité	422
B. Contrebandiers et aventuriers, des présences discrètes	424
1. Hong Kong, rendez-vous des French Connections	426
a. Les matelots, les armes et l’aubaine de la guerre civile	426
b. L’opium et la filière du Guangzhouwan	431
c. Fausses monnaies et vraies embrouilles	435
2. Aventuriers, affairistes, intrigants et autres parcours marginaux.....	438
a. De l’aventure au vagabondage, les parias.....	438
b. De <i>mauvais Français</i> en quête de bonnes affaires	442
c. Francis Vetch, l’affairiste porte-poisse	446
d. Les <i>poputchiks</i> français à Hong Kong	450
CHAPITRE VII. – UNE SOCIOLOGIE DES FRANÇAIS DE HONG KONG.....	453
A. Des parcours variés vers une étape commune	454
1. Les raisons du départ, de la mission à l’aventure.....	456
a. La mission consentie et la fuite	457
b. Le départ souhaité, vers l’aventure	461
c. L’expatriation comme tradition familiale	465
2. Hong Kong comme espace perçu et territoire vécu	467
a. Des conditions de vie similaires	468
b. Une occupation du territoire hétérogène	472
B. Des Français face à eux-mêmes	477
1. L’invention de la solitude	477
a. L’éloignement des pouvoirs	477
b. Un isolement moral insondable	480
2. La réalité du réseau français.....	484
a. Avec la métropole, une logique <i>top-down</i>	484
b. La solidarité nationale en action	486
c. Les limites de la fraternité	489

d. Un réseau d'affaires aux rapports compliqués	492
3. La reconstruction d'une société loin du pays	496
a. Des Français tropicalisés	497
b. Différentes perceptions de l'identité française.....	502
c. Un microcosme original en élaboration	506
C. Femmes et enfants, présences négligées.....	510
1. Les femmes françaises, des statuts extrêmes	511
a. Les mondaines, présences officielles	512
b. Des femmes affranchies, plus ou moins autonomes	515
c. Des femmes délaissées au statut précaire	518
d. Les <i>demimondes</i> , nomades de l'amour tarifé	521
e. Jeanne Rambaud ou l'impossible union avec l'Orient	528
2. Les enfants, précieux témoins du quotidien	532
a. Des enfances privilégiées	533
b. L'éducation, entre racines françaises et ouverture	536
c. À l'origine des <i>Third Culture Kids</i>	541
CHAPITRE VIII. – LA STRUCTURATION DES LIENS AVEC L'AUTRE	545
A. Le rapport aux Chinois, entre mépris et ouverture	546
1. Mondes fermés : des stéréotypes durables	547
a. La discrimination raciale comme première approche.....	548
b. La peur et la gestion des masses chinoises	550
c. La ségrégation pour protéger la communauté	553
2. Mondes entrouverts : des liens intéressés.....	555
a. Hong Kong, <i>dongmen</i> entre deux rives	555
b. Les rapprochements avec les élites chinoises.....	558
c. Des intérêts commerciaux et financiers communs	561
d. Des signes d'appréciation culturelle	564
B. Une existence partagée avec les Britanniques de Hong Kong	568
1. Des colons appréciés mais distants	568
a. Au-delà de l'Entente cordiale	569
b. Une société britannique repliée sur elle-même.....	572
2. Une communauté française anglophile.....	574
a. La recherche d'une proximité entre Européens.....	576
b. Le magnétisme britannique	578
c. De l'anglomanie au gaullisme.....	580
ÉPILOGUE : LES FRANÇAIS ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE	584
a. À l'Est, rien de nouveau... ou presque.....	584
b. Les Français dans la bataille de Hong Kong.....	586
c. « Le vent se lève !... il faut tenter de vivre ! »	588
CONCLUSION	592
a. La France au cœur de l'Extrême-Orient	592
b. Une approche globale des présences françaises	593
c. Les Français de l'étranger, nouvel objet d'étude	595
d. Culture tierce et identité commune.....	598
e. Le roman colonial comme toile de fond.....	600
f. Pour une histoire des Français de l'étranger	601
VOLUME 2	
ANNEXES.....	603
PRÉSENTATION DES SOURCES	611
La gestion de l'éloignement	611
La technologie au service de la recherche	612
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES (CADN).....	613
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE LA COURNEUVE (CADC).....	616
ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER (ANOM).....	621
SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE (SHD)	628
MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS (MEP)	629
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE (BDI)	633
ASSOCIATION FRENCH LINES (AFL).....	634

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE (CCIM)	636
GOVERNMENT RECORDS SERVICE (GRS)	638
HONG KONG UNIVERSITY LIBRARY (HKUL).....	641
CATHOLIC DIOCESAN ARCHIVES (CDA).....	643
MISSION DES SŒURS DE SAINT-PAUL-DE-CHARTRES (SPC)	644
PETITES SŒURS DES PAUVRES	644
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES (FEC)	644
NATIONAL ARCHIVES OF LONDON (NAL)	645
CENTRE n°1 DES ARCHIVES DU VIETNAM (C1AV).....	647
SOURCES IMPRIMÉES	649
SOURCES FILMÉES	657
ARCHIVES FAMILIALES.....	658
BIBLIOGRAPHIE	661
HONG KONG (Histoire et généralités).....	661
HISTOIRE DE LA CHINE CONTEMPORAINE	665
OUTILS HISTORIOGRAPHIQUES.....	666
HISTOIRE DU VOYAGE, ÉTUDES DE ROMANS ET DE RÉCITS DE VOYAGES	669
FRANCE (histoire et généralités)	670
PRÉSENCE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER.....	671
PRÉSENCE ÉTRANGÈRE ET FRANÇAISE À HONG KONG	674
COLONIES ET CULTURE COLONIALE	675
DIPLOMATIE FRANÇAISE ET RELATIONS INTERNATIONALES	678
RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES	679
PRÉSENCE MARITIME ET AÉRIENNE EN ASIE ET À HONG KONG.....	680
PRÉSENCE COMMERCIALE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN ASIE ET À HONG KONG	681
PRÉSENCE RELIGIEUSE EN ASIE ET À HONG KONG.....	682
SITES INTERNET	684
Ressources institutionnelles.....	684
Ressources privées	686
TABLE DES TABLEAUX.....	689
TABLE DES FIGURES	689
TABLE DES ILLUSTRATIONS	690
TABLE DES MATIÈRES	691
INDEX.....	697

INDEX

- Aero Trading
 entreprise, 241, 243, 377
- Aimar
 frère, 342, 345, 346, 353, 386, 502
- Air France
 entreprise, 377, 379, 380, 381, 416, 536, 585, 639, 694
- Alexandra Building, 31, 59, 78, 116, 126, 127, 134, 234, 240, 241, 472, 588
- Allemagne, 10, 84, 110, 143, 164, 165, 166, 169, 170, 269, 395, 429, 430, 509, 514, 556, 559, 692
- Altair*
 navire, 146, 147
- altérité, 17, 29, 358, 401, 423, 451, 502, 544, 545, 546, 548, 565, 569, 598, 599, 600, 675
- Anglo-French School, 333, 334, 335, 336, 343, 383, 399, 537, 539, 693
- anglomanie, 546, 568, 579, 580, 581, 695
- Angoulvant
 Gabriel, 97, 302, 422, 424, 500, 567
- Aramis*
 navire, 270, 637, 656, 690
- Argus*
 navire, 118, 145, 148, 149, 150, 412, 429
- armes
 trafic, 31, 87, 152, 369, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 528, 595
- Arnulphy
 Carlos, 1, 107, 108, 111, 112, 114, 236, 237, 242, 247, 252, 345, 459, 473, 483, 489, 499, 502, 507, 538, 586, 587, 588, 590, 591, 608, 658
- Au chic parisien
 entreprise, 363
- Australie, 137, 210, 244, 585, 589
- Autre. *Voir* altérité
- aventure, 438, 455, 456, 461, 462, 463, 464, 480, 482, 597, 600
- Bangkok, 326, 374, 379, 422, 442, 524
- Banque Franco-chinoise, 80, 81, 277, 288, 294, 476, 488, 491, 495, 499, 514, 565, 693
- Banque industrielle de Chine, 99, 133, 159, 160, 218, 233, 237, 245, 275, 288, 289, 291, 293, 309, 445, 459, 478, 494, 548, 558, 561, 682, 693
- Baron
 François, CNF, 1, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 131, 199, 396, 512, 581, 582
- Basire
 amiral, 97
- Béchamp
 Georges (Dr), 107, 111, 112, 113, 131, 199, 582, 588, 608, 692
- Behai, 264, 266, 317, 433, 613
- Bérindoague
 Louis, BDI, 275, 283, 495, 561, 610
- Berthelot
 amiral, 324
 André, 289, 290
 Philippe, 290, 291, 292, 293, 309, 565
- Bertin
 Oscar, capitaine, 268
- Béthanie*
 sanatorium, 28, 31, 126, 299, 300, 304, 313, 314, 315, 318, 321, 468, 474, 490, 630, 642, 683, 689, 693
- Biau
 Louis, 15, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 114, 131, 251, 313, 443, 488, 582, 588, 608, 692
- Biotteau
 Alphonse (père), 252, 297, 301, 302, 303, 310, 311, 312, 313, 316, 318, 352, 478, 489, 490, 497, 585, 587, 631
- Blue Funnel
 compagnie maritime, 269
- Bonnaud
 Aristide, BDI, 133, 276, 285, 494, 495, 610
- Boppe
 Auguste, ministre de France, 374, 609
- Borodine
 Mikhaïl, 96, 161, 200
- boycottages, 39, 49, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 102, 103, 134, 144, 157, 158, 159, 160, 161, 180, 182, 194, 207, 208, 232, 237, 244, 262, 278, 281, 287, 293, 342, 364, 370, 422, 445, 496, 514, 547, 551, 555, 571, 576, 691
- Brossard & Mopin
 entreprise, 233, 240, 251, 252, 507

- Cadol 388, 435, 534, 566, 609
 Albert, consul, 62, 499, 508, 579, 603, 619
- Café parisien
 entreprise, 115
- Caldecott
 Andrew, gouverneur, 88, 348, 515, 609
- Canada, 89, 126, 137, 587, 663
- Canadian Pacific
 compagnie maritime, 269, 270, 562
- Causeway Bay
 quartier, 297, 306, 308, 322, 325, 326, 327, 331, 332, 334, 335, 337, 340, 474, 588
- Chadourne
 Marc, 7, 8, 97, 227, 289, 359, 361, 370, 387, 415, 419, 422, 423, 424, 483, 557, 670
- Charbonnages du Tonkin
 entreprise, 186, 233, 234, 240, 483, 491, 515
- Chater
 Paul, 55, 186, 252, 279, 288, 307, 396, 516, 571
- Chen
 Eugène, 96, 97, 102, 159, 542
- Chenonceau*
 navire, 412, 471, 637
- Chiang
 Kai-shek, 143, 559, 567
- cinéma, 167, 240, 382, 416, 422, 476, 540, 554
- Claudé
 Paul, 53, 62, 398, 417, 418, 446, 449, 465, 670
- Clementi
 Cecil, gouverneur, 87, 88, 96, 102, 166, 193, 215, 344, 376,
- 388, 435, 534, 566, 609
- Compagnie maritime
 indochinoise, 264, 265, 266
- Conrad
 Joseph, 1, 35, 142, 222, 242, 299, 357, 402, 453, 455, 545, 550, 600, 601
- contrebande, 86, 87, 211, 213, 219, 369, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 616
- Cosme
 Henri, ambassadeur, 53, 63, 64, 65, 110, 111, 112, 413, 414, 581, 609, 620
- Craonne*
 navire, 146
- Crémet
 Jean, 201
- d'Hardivilliers
 entreprise, 47, 239, 240, 459, 492, 495
- D'Artagnan*
 navire, 73, 114, 147, 270, 585, 586, 637
- de Fleuriau
 Aimé, ministre de France, 36, 72, 609
- de Margerie
 Roland, 112, 582
- de Martel
 Damien, ministre de France, 41, 54, 207, 609
- de Roux
 Paul, BDI, 283, 286, 295, 297, 483, 491, 495, 499, 521, 590, 608, 610
- Decoux
 amiral, 113, 150
- Dekobra
 Maurice, 213, 418, 600
- Delcourt
 Armand, 237, 238, 488, 499, 502, 507, 586, 587, 590, 608, 660, 690
- Deswazières
 Gustave (père), 316, 317, 322
- Devaux
 Raymond, 107, 508, 590
- DNEO, 3, 57, 117, 126, 145, 146, 147, 148, 150, 187, 199, 201, 218, 268, 398, 412, 413, 430, 439, 476, 487, 489, 500, 562, 690, 692
- Dollar Line
 compagnie maritime, 269, 562
- du Courthial
 Yves, consul, 41, 42, 48, 50, 58, 64, 67, 68, 72, 79, 80, 94, 95, 116, 128, 137, 141, 147, 159, 242, 245, 247, 262, 458, 463, 465, 489, 495, 499, 513, 571, 576, 603, 619
- Dufaure de la Prade
 Georges, consul, 1, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 50, 57, 60, 62, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 76, 78, 80, 81, 87, 89, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 117, 119, 121, 127, 130, 135, 137, 139, 141, 143, 151, 152, 153, 157, 158, 159, 161, 162, 165, 166, 167, 171, 177, 179, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 194, 198, 203, 204, 206, 207, 210, 217, 218, 219, 224, 227, 247, 248, 250, 252, 254, 255, 266, 267, 269, 275, 284, 324, 345, 346, 355, 356, 358, 361, 364, 366, 371, 372, 375, 376, 377, 384, 385,

- 386, 387, 388, 390,
391, 394, 397, 398,
399, 404, 409, 410,
413, 428, 430, 439,
443, 445, 450, 458,
460, 461, 463, 464,
468, 469, 476, 477,
482, 483, 487, 488,
489, 491, 492, 498,
502, 503, 504, 506,
509, 510, 511, 514,
515, 520, 523, 524,
525, 528, 529, 530,
531, 532, 533, 534,
536, 537, 539, 540,
541, 548, 552, 555,
557, 558, 559, 563,
564, 565, 566, 567,
568, 569, 570, 571,
573, 574, 578, 603,
619, 659, 690
- Dupuy
Franck, consul, 42, 43,
45, 62, 129, 130,
140, 141, 147, 148,
156, 162, 177, 184,
224, 362, 394, 447,
448, 509, 579, 603,
619
- Durand
Joseph, 207, 245, 248,
249, 250, 442, 443,
445, 509, 517, 577
- Duval
Marc, consul, 39, 43,
62, 65, 67, 80, 147,
151, 197, 232, 271,
294, 301, 323, 324,
327, 330, 336, 354,
370, 377, 392, 409,
446, 465, 470, 518,
549, 552, 603, 619
- Égal
Georges, 106, 114,
582, 586, 587, 588,
591, 658, 690
- Esteva
amiral, 552
- États-Unis, 9, 70, 135,
176, 223, 232, 269,
271, 284, 294, 318,
354, 368, 373, 394,
465, 477, 524, 578
expatrié, 19, 22, 29, 456,
467, 501
fausse monnaie, 436, 437
Felix Roussel
navire, 74, 270, 562,
584, 637
- Flint
Marie, 248, 249, 250,
363, 442, 443, 516,
517, 542
- Floquet & Knoth
entreprise, 232, 240
- Fort Bayard, 193, 205,
206, 208, 210, 211,
212, 218, 434, 677,
692
- Fouliard
Émile, 107, 112, 113,
114, 449, 582, 588,
591, 608
- Français de l'étranger,
14, 18, 19, 20, 22, 23,
24, 29, 401, 453, 454,
455, 465, 485, 544,
595, 597, 598, 601,
602, 661, 671, 691,
695
- Franco-Chinese Trading
C°
entreprise, 241, 244,
245, 287
- francophone, 2, 87, 382,
383, 387, 388, 389,
390, 439, 548, 550,
558, 694
- French Bank Building,
115, 240, 241, 248,
279, 281, 285, 472,
473, 499, 639, 690,
693
- French Hospital, 124,
127, 337, 338, 339,
693
- Frères des écoles
chrétiennes, 299, 340,
341, 343, 346, 353,
644, 696
- Fuzhou, 43, 64, 66, 75,
77, 102, 153, 155, 258,
326, 440, 446, 469,
493, 579, 605, 606,
613
- Garreau
Roger, 49, 50, 76, 158
Georges Philippar
navire, 74, 270
- Gérin-Drevard
entreprise, 207, 240,
289, 389
- Gervèse
Henri, 411, 575, 576,
634, 690
- Goy
Emmanuel, BDI, 494,
495, 610
- Guangdong
province, 37, 142, 151,
158, 159, 160, 163,
179, 181, 182, 187,
207, 235, 237, 287,
341, 348, 354, 356,
364, 369, 374, 426,
430, 433, 434, 448,
513, 551, 558, 559
- Guangxi
province, 74, 144, 160,
181, 187, 287, 374,
377, 556
- Guangzhouwan
territoire à bail, 3, 70,
82, 90, 101, 102,
108, 122, 129, 142,
151, 152, 171, 184,
185, 196, 204, 205,
206, 207, 208, 209,
210, 211, 212, 213,
217, 223, 426, 431,
432, 434, 508, 552,
567, 588, 614, 677,
694
- Guébriant
supérieur MEP, 292,
293, 300, 301, 302,
304, 306, 307, 308,
309, 310, 311, 313,
314, 316, 317, 319,
321, 343, 351, 353,
463, 468, 478, 490,
578
- Guérineau
Jean, 244, 251, 252,
287, 476, 487, 488,

- 502, 507, 508, 542,
564, 658
- Guidon-Lavallée
Gabriel, 60, 132, 241,
244
- Hahn
Emily, 499, 515, 516,
590
- Haikou, 75, 96, 153, 155,
165, 254, 264, 265,
266, 326, 426, 427,
433, 494, 531, 613
- Haïphong, 38, 79, 90, 91,
93, 116, 129, 175, 181,
185, 206, 226, 232,
233, 240, 264, 265,
267, 368, 374, 378,
406, 408, 429, 432,
433, 434, 444, 445,
460, 464, 466, 519,
520, 524, 525, 556,
589
- Hankou, 40, 41, 53, 62,
66, 103, 129, 144, 155,
160, 161, 162, 182,
183, 276, 303, 312,
362, 512, 605, 606
- Hanoi, 34, 49, 51, 53, 54,
79, 85, 86, 90, 92, 108,
110, 116, 123, 128,
170, 174, 175, 176,
179, 183, 184, 185,
186, 187, 189, 190,
191, 195, 196, 197,
199, 203, 205, 206,
207, 210, 212, 222,
231, 265, 266, 307,
374, 375, 378, 379,
380, 399, 431, 436,
451, 470, 495, 506,
527, 538, 540, 556,
564, 581, 582, 594
- Happy Valley
quartier, 330, 331, 476,
569, 576, 577, 590
- Hauchecorne
Gaston, consul, 126,
132, 207, 265, 374,
389, 445, 466, 556,
603, 604
- héroïne, 213, 435
- Herr
amiral, 146, 187, 430
- HKVDC, 3, 114, 586,
587, 588, 689
- Ho Chi Minh. Voir*
Nguyen Ai Quoc
- Ho Tung
Robert, 50, 186, 486,
554, 557, 560
- Hoppenot
Henri, ministre de
France, 144, 609
- HSBC, 99, 275, 282, 287,
290, 292, 301, 494,
520
- Italie, 70, 120, 428, 448
- Japon, 8, 16, 70, 73, 103,
105, 118, 160, 162,
163, 164, 171, 173,
180, 188, 232, 254,
256, 269, 300, 319,
322, 341, 369, 395,
402, 404, 409, 431,
444, 460, 493, 520,
559, 585, 590, 614,
649, 673, 674
- Kentwell
Lawrence, 198, 542
- Kessel
Joseph, 43, 422, 521,
573
- Kowloon, 31, 82, 101,
144, 160, 162, 163,
195, 201, 202, 215,
227, 233, 250, 255,
261, 297, 302, 324,
332, 339, 341, 342,
343, 346, 347, 352,
356, 436, 473, 474,
476, 526, 536, 558,
577, 588, 589
- Kremer
Paul, chancelier, 49,
62, 65, 67, 72, 79,
80, 132, 139, 149,
152, 164, 168, 169,
208, 215, 265, 286,
323, 330, 342, 347,
368, 392, 465, 499,
540, 562, 571, 603,
604, 619, 639
- Kunming, 63, 123, 124,
233, 283, 512, 613
- Kwok
Siu Lau, 50, 278, 279,
389, 560
- La Salle
College, 31, 342, 344,
345, 346, 473, 538,
588, 612, 641, 642,
643, 644, 690
- Lapicque
Paul-Augustin,
armateur, 85, 93, 94,
185, 208, 231, 233,
264, 265, 286, 481,
489, 495, 574, 639
- Le Bigot
amiral, 269
- Le Calvaire, 330, 331,
336, 693
- Le Corre
Joseph (père), 312,
316, 317, 319, 320,
321, 463
- Le Refuge, 331, 693
- Lecot
Alphonse, BDI, 245,
276, 277, 279, 281,
282, 284, 285, 287,
295, 296, 297, 309,
491, 494, 513, 610
- Lesdos
Lucien, CMM, 266,
269, 443, 471, 493,
610
- Leurquin
Jules, consul, 15, 38,
52, 56, 58, 62, 63,
65, 66, 67, 68, 69,
70, 81, 88, 99, 101,
118, 144, 159, 160,
167, 181, 213, 214,
219, 224, 299, 339,
356, 362, 367, 381,
395, 399, 444, 445,
501, 514, 527, 539,
543, 552, 556, 584,
603, 619, 679
- Limage
Jean, CMM, 255, 473,
493, 610

- Longzhou, 53, 153, 179, 186, 613
- Lun Sang & C°
entreprise, 241, 244, 252, 515
- Macaïste. *Voir* Portugal
- Macao, 9, 50, 72, 82, 139, 142, 147, 193, 197, 201, 204, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 373, 406, 408, 417, 418, 422, 431, 434, 447, 448, 464, 466, 589, 615, 629, 638, 650, 692
- Madier-Ribet
entreprise, 236, 237, 263
- Mal jaune, 598
- Malraux
André, 97, 161, 418, 423, 450, 600, 676
- Manille, 90, 105, 130, 131, 155, 180, 234, 251, 258, 324, 326, 370, 373, 379, 395, 439, 445, 464, 488, 504, 505, 519, 523, 524, 527, 528, 585
- Marguerite, 43
mère, 323, 324, 325, 328, 337, 350
- Marsot
Charles, BDI, 133, 245, 275, 276, 278, 279, 287, 289, 292, 461, 477, 494, 610
- Marty
entreprise, 233, 245, 265, 515
Michelle, 385, 515, 608
- May
Henry, gouverneur, 333, 560, 609
- Menanteau
Alfred, capitaine, 426, 433, 434
- Merlin
Martial, gouverneur, 193, 197, 200, 236, 514
- Messageries Maritimes,
3, 31, 35, 47, 73, 74, 90, 91, 114, 115, 118, 119, 127, 135, 136, 143, 145, 147, 150, 151, 157, 164, 192, 202, 208, 223, 225, 226, 228, 232, 235, 238, 239, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 276, 279, 282, 283, 291, 361, 378, 380, 381, 387, 389, 390, 405, 406, 407, 411, 412, 427, 428, 443, 448, 459, 461, 469, 470, 471, 472, 473, 478, 479, 486, 487, 490, 491, 492, 493, 495, 501, 515, 518, 534, 546, 548, 554, 561, 562, 565, 576, 585, 589, 610, 616, 634, 635, 636, 640, 653, 655, 656, 658, 659, 680, 681, 687, 688, 689, 690, 693
- Meurer
entreprise, 236, 240, 247, 285, 476, 483
- Monnier
François (père), 304, 305, 316, 318, 319, 320, 321, 353, 418, 468, 498, 565
- Montargis
Maurice, 133, 177, 285, 288, 290, 291, 292, 293, 295, 298, 366, 386, 393, 395, 398, 404, 486, 487, 491, 494, 502, 506, 507, 513, 565, 596, 639
- Morand
Paul, 34, 97, 377, 420, 422, 568
- Morant
André, 106, 243, 244, 377, 460, 488, 608
- Naggiar
Paul-Émile,
ambassadeur, 162, 609, 620
- Nankin, 7, 40, 82, 102, 103, 151, 158, 161, 198, 219, 378, 379, 429, 512
- Nazareth
imprimerie et retraite, 28, 83, 127, 299, 300, 304, 305, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 468, 472, 485, 489, 584, 585, 587, 589, 594, 630, 631, 632, 642, 683, 690, 693
- Ngo
Chi Dao, 77, 587, 607
- Nguyen Ai Quoc, 38, 121, 201, 202, 203, 204, 451, 616, 622, 692
- North Point
quartier, 554, 587
- Northcote
Geoffry, gouverneur, 88, 109, 609
- Nouveaux Territoires,
82, 100, 101, 208, 229, 341, 344, 347, 473, 476, 534, 538
- NYK
compagnie maritime, 257, 262, 269, 270, 271, 272, 493
- Ohl
René, CMM, 1, 58, 151, 153, 255, 256, 258, 263, 272, 273, 381, 389, 406, 459, 461, 465, 466, 491, 494, 495, 498, 501, 503, 508, 513, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 543, 549,

- 551, 560, 561, 567,
577, 610, 659
- opium, 7, 18, 54, 98, 204,
209, 211, 212, 213,
217, 351, 365, 431,
432, 434, 437, 452,
549, 616
- Optorg
entreprise, 47, 224,
237, 239, 240, 243,
267, 294, 488, 489,
495, 496, 608
- P&O
compagnie maritime,
257, 269, 271
- Papinot
Jacques (père), 301,
316, 317, 319, 578
- Paracels
îles, 187, 188
- Pasquier
Pierre, gouverneur, 87,
121, 187, 193, 207
- Pathé-Orient
entreprise, 47, 181,
238, 240
- Peak
quartier, 55, 57, 238,
282, 383, 402, 405,
406, 419, 421, 473,
474, 476, 499, 509,
534, 554, 663
- Peel
William, gouverneur,
87, 88, 100, 193,
203, 204, 218, 324,
344, 345, 388, 476,
523, 526, 569, 573,
609
- Perdue
superintendant, 199
- Petites sœurs des
Pauvres, 299, 340,
341, 347, 348, 349,
689, 693
- Phnom Penh, 438, 442,
465, 524
- Pinguet & C°
entreprise, 224, 238,
241, 243, 294, 430,
496, 499, 513, 515,
535, 542, 562, 563
- piraterie, 152
- Pokfulam
quartier, 31, 300, 313,
321, 336, 472, 474,
505, 587, 588, 589,
641
- Poli
Antoine, 234, 240,
436, 437, 445, 459,
503, 527, 546
- Porthos*
navire, 260, 270, 427,
637, 656
- Portugal, 70, 71, 88, 119,
120, 147, 215, 216,
217, 258, 297, 374,
388, 467, 487, 496,
511
- Prince Building, 234,
240, 279, 288
- prostitution, 219, 422,
498, 521, 522, 523,
524, 525, 526, 527,
541, 662, 665, 677
- Queen's Building, 240,
241, 257, 288
- Quoniam de Schompré
Guy, consul et CNF,
106, 107, 109, 582
- Rambaud
Jeanne, 252, 385, 432,
468, 476, 514, 515,
518, 519, 528, 529,
530, 531, 542, 573,
658, 695
- Raoul-Duval
Gérard, chancelier,
111, 604, 608
- Réau
Ulysse, consul, 36, 55,
64, 67, 71, 83, 85,
93, 99, 123, 125,
128, 134, 143, 144,
168, 170, 176, 180,
181, 186, 216, 218,
224, 226, 243, 290,
291, 292, 300, 306,
338, 342, 358, 362,
365, 368, 369, 373,
383, 389, 392, 397,
398, 435, 455, 461,
481, 482, 486, 496,
501, 503, 572, 577,
603, 619
- Renner
Charles, chancelier,
39, 50, 58, 65, 66,
74, 111, 139, 320,
501, 536, 603, 604,
608, 659
- Repulse Bay, 58, 64, 360,
373, 374, 406, 407,
408, 410, 411, 413,
469, 476, 520, 533,
536, 554, 587, 659,
690
- Reynaud
Louis, consul, 44, 55,
62, 65, 67, 107, 108,
109, 110, 111, 112,
131, 146, 147, 158,
166, 168, 171, 173,
180, 193, 274, 290,
291, 292, 301, 332,
349, 354, 374, 389,
397, 398, 406, 429,
455, 464, 483, 494,
495, 504, 521, 548,
581, 582, 583, 587,
588, 589, 590, 603,
608, 619, 692
- rice riots*, 85, 179, 568,
691
- Ricou
Charles, 144, 214, 373,
374, 375, 519, 694
- riz indochinois, 50, 85,
86, 93, 97, 171, 172,
177, 179, 180, 181,
225, 229, 275, 442,
447, 594, 692
- Robert
Léon (père), 87, 93, 95,
164, 197, 252, 291,
292, 293, 297, 298,
300, 301, 302, 303,
304, 305, 306, 307,
308, 309, 310, 311,
312, 313, 316, 317,
318, 322, 328, 329,
331, 333, 337, 342,
343, 351, 352, 353,
397, 446, 447, 463,
471, 478, 489, 490,

- 494, 496, 550, 561,
563, 565, 574, 578,
640, 683, 690, 693
- Rodenfuser
Raoul, CMM, 258,
272, 461, 548, 610
- Rondon & C°
entreprise, 1, 234, 239,
240, 250, 362, 500,
588, 659
- Royère
Jean, chancelier, 156,
604
- Russie, 53, 94, 96, 372,
375, 389, 447, 450,
508, 509, 513, 514,
522, 523, 524, 540,
543, 588, 601
- Saïgon, 21, 53, 91, 130,
175, 180, 188, 189,
193, 201, 226, 229,
232, 233, 237, 240,
243, 249, 253, 257,
263, 264, 265, 282,
284, 290, 300, 303,
307, 324, 378, 380,
395, 399, 439, 441,
443, 444, 449, 450,
458, 459, 481, 483,
513, 518, 524, 525,
526, 527, 531, 585,
586, 673
- Saint-Joseph
College, 341, 342, 343,
345, 346, 385, 386,
392, 397, 538, 539,
588
- Saint-Paul-de-Chartres
soeurs, 3, 4, 9, 43, 124,
125, 221, 299, 307,
322, 323, 327, 329,
347, 350, 352, 458,
474, 490, 534, 543,
579, 588, 642, 644,
689, 693
- Saint-Xavier
mère, 325, 327, 332,
337, 339, 340
- Sarrault
Rolande, 246, 250,
516, 517, 579, 580
- Saussine
Émile, 46, 67, 138,
140, 443, 465
- Sennet
entreprise, 238, 239,
240, 363
- Severn
Claud, SC, 85, 86, 87,
308, 388, 521, 609
- Sham Shui Po
quartier et camp, 160,
556, 586, 590, 591,
658
- Shanghai, 9, 18, 34, 40,
43, 44, 45, 46, 47, 48,
61, 62, 65, 66, 67, 69,
76, 77, 90, 95, 103,
105, 106, 107, 110,
112, 116, 117, 118,
121, 130, 131, 133,
136, 137, 140, 144,
153, 155, 158, 159,
161, 162, 163, 165,
167, 168, 180, 183,
184, 190, 195, 197,
198, 200, 201, 202,
214, 232, 235, 240,
244, 247, 248, 250,
253, 256, 258, 259,
264, 267, 268, 269,
271, 272, 277, 283,
291, 293, 297, 300,
303, 305, 307, 308,
312, 319, 356, 368,
369, 374, 378, 379,
388, 389, 390, 398,
405, 410, 418, 427,
428, 431, 435, 436,
437, 439, 440, 441,
442, 443, 445, 447,
448, 449, 450, 455,
458, 459, 460, 461,
462, 464, 465, 466,
469, 470, 471, 478,
481, 482, 483, 488,
489, 490, 491, 492,
495, 499, 505, 506,
507, 509, 513, 518,
520, 521, 523, 524,
525, 526, 527, 530,
531, 536, 546, 553,
555, 556, 558, 560,
563, 573, 581, 582,
585, 586, 587, 590,
594, 606, 613, 631,
665, 673, 691
- Shantou, 66, 75, 153,
155, 157, 199, 244,
258, 264, 369, 443,
445, 504, 509, 551,
606, 613
- Shenyang, 61, 111, 606,
659
- Shouson
Chow, 405, 559
- Shouson Hill
quartier, 473, 553, 588
- Singapour, 16, 36, 42, 58,
68, 71, 84, 106, 107,
109, 113, 114, 163,
166, 203, 212, 247,
248, 253, 283, 300,
303, 312, 317, 342,
345, 379, 409, 425,
440, 442, 450, 451,
478, 513, 532, 578,
581, 582, 605, 627,
656, 673
- Smedley
Agnes, 450, 451, 516,
554
- Société d'oxygène et
d'acétylène
entreprise, 233, 234,
240, 472, 508
- Soulange-Teissier
René, consul, 1, 36, 43,
50, 61, 64, 65, 67,
68, 70, 75, 77, 81,
98, 99, 119, 130,
151, 156, 167, 187,
190, 196, 197, 198,
199, 204, 296, 320,
324, 325, 339, 356,
378, 379, 409, 439,
465, 467, 471, 476,
485, 487, 489, 492,
507, 509, 510, 520,
536, 539, 569, 571,
578, 603, 660, 690
- Southern
Wilfrid, SC, 356, 609
- St Francis Hotel, 246,
251, 525, 526, 527

- St.-Teresa
hôpital, 340
- Standard Chartered, 275,
280, 284, 301, 494
- Stanley
prison et camp, 99,
324, 529, 589, 590,
662
- Stubbs
Reginald, gouverneur,
50, 86, 87, 94, 188,
189, 193, 199, 200,
211, 335, 569, 570,
609
- Sun
Yat-sen, 2, 8, 36, 99,
143, 158, 194, 216,
374, 673
- Tai Koo Lao
quartier, 321, 336, 353,
642, 693
- Tchékam, 207, 208, 209
- traite des blanches. *Voir*
prostitution
- Trinh
Xuan Duc, 79, 80, 183,
198, 604, 607
- Tulasne
Raoul, consul, 62, 65,
67, 72, 132, 140,
156, 185, 200, 212,
216, 218, 427, 433,
570, 603, 619
- typhon, 50, 318, 408,
412, 468, 481
- Ullmann
entreprise, 114, 140,
238, 239, 240, 363,
503, 504, 505, 608
- Vadon
Alfred (Dr), 119, 123,
124, 125, 126, 127,
128, 293, 314, 338,
472, 479, 488, 490,
496, 508, 566, 569,
573, 579, 692
- Valtorta
évêque, 326, 327, 328,
329, 339, 340, 345,
349, 350, 351, 352,
579
- Varenne
Alexandre,
gouverneur, 189,
192, 431
- Vetch
Francis, 15, 341, 349,
394, 395, 397, 446,
447, 448, 449, 464,
465, 477, 483, 485,
498, 502, 517, 546,
694
- Robert, 341, 448
- Vigilante*
navire, 145, 147, 148,
352
- Viollis
Andrée, 419, 421, 422,
423, 554, 650
- Vircondelet
Léon (père), 107, 112,
301, 313, 322, 582,
608, 631
- Waldeck-Rousseau*
navire, 201
- Wan Chai
quartier, 322, 330, 333
- Wang
Gaston, 389, 396, 558,
559
- Weill
Albert, 239, 298, 505,
660
Leo, 114, 131, 288,
298, 586, 588, 590,
608
- Wilden
Auguste, ministre de
France, 43, 44, 68,
70, 71, 609
- Xiamen, 18, 67, 75, 153,
155, 185, 258, 369,
434, 559, 613
- Yersin
Alexandre, 27, 123,
125, 675
- Yung
Félix, 79, 80, 196, 432,
486, 604, 607
- Yunnan
province, 18, 47, 74,
90, 144, 161, 162,
163, 171, 172, 181,
182, 186, 212, 231,
233, 236, 237, 238,
368, 430, 431, 432,
434, 435, 504, 505,
539, 551, 556, 560,
566, 593

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné **François Drémeaux**, déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Le **1^{er} octobre 2016**,

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



Thèse de Doctorat

François DRÉMEAUX

Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres

Rôles, interactions, représentations

French presences in Hong Kong during interwar period

Roles, interactions and mental representations

Résumé :

Il n'existe pas, à proprement parler, une histoire des Français de l'étranger. La définition même de ce terme reste floue et connaît de nombreuses variantes selon les auteurs qui se sont penchés sur le sujet ; ces derniers sont d'ailleurs rarement des historiens. Autre constat, le concept de présence française recouvre une multitude de réalités. C'est un terme polysémique qui n'a pas encore reçu, chez les historiens du moins, de définition claire et précise. Pour explorer ces pistes, il a semblé que Hong Kong dans l'entre-deux-guerres était un terrain propice. C'est une parenthèse active sur un territoire aux influences multiples ; la colonie britannique est aux portes de la Chine, voisine de l'Indochine, et elle connaît des développements et des remous nombreux entre 1918 et 1941.

L'ambition de ce travail est d'assembler les différentes formes de la présence française, souvent étudiées individuellement dans d'autres cadres chronologiques ou géographiques, pour offrir un tableau complet de ce que signifie réellement ce terme et réfléchir aux concepts contemporains de Français de l'étranger et de culture tierce. Au regard des spécificités géographiques et politiques de Hong Kong dans l'entre-deux-guerres, en quoi peut-on dire que la colonie britannique joue un rôle particulier pour la France, et qu'à ce titre, elle est un observatoire privilégié de la vie des Français de l'étranger à cette époque ? Cette interrogation cache évidemment de multiples articulations car la présence française suppose l'existence d'une communauté vivante et hétérogène, mais aussi une implantation purement matérielle et parfois abstraite.

Mots clés : Hong Kong, Présence française, Diplomatie, Chine, Colonie, Empire britannique, Indochine, Français de l'étranger.

Abstract:

Strictly speaking, the History of French people abroad does not exist. The meaning of this term in itself is quite vague and there are lots of variations, depending on the scholars who may have flown over this subject; seldom are they historians. Another significant aspect is that the notion of French presence also covers many different realities. It is a polysemous term which, as yet, has never been given a clear and proper definition yet, at least among historians. In order to explore those tracks, using Hong Kong during interwar period as a search field was thought to be relevant. It is an active parenthesis on a territory animated by multiple influences; the British colony is on China's doorstep, a neighbour of Indochina, and it has known quite a number of developments and upheavals between 1918 and 1941.

The purpose of this work is to gather different forms of the French presence, often studied separately and individually in other geographical and historic contexts, in order to offer a complete picture of what this concept really means. This is an opportunity to debate on the contemporary notions of French people abroad and Third Culture. Because of the geographical and political specificities of Hong Kong during the interwar period, in what way can we consider that the British colony is playing a particular role for France in the area? And, on this basis, how can it be considered a privileged observatory of the life of French people abroad at that time? Those questions are obviously hiding many others because French presences suppose the existence of a lively and heterogeneous community, but also a material and sometimes abstract implantation.

Key Words: Hong Kong, French presence, Diplomacy, China, Colony, British Empire, Indochina, French People Abroad.